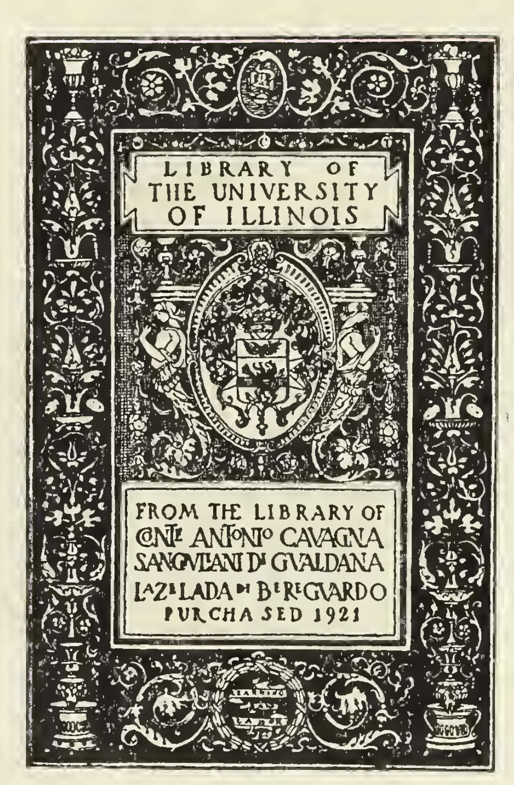



LIBRARY OF
THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
FROM THE LIBRARY OF
CONTE ANTONIO CAVAGNA
SANGIULIANI DI GUALDANA
LAZZARONE DI BEREGUARDO
PURCHASED 1921

LE MAGASIN

UNIVERSEL.

TABLE DES MATIÈRES.

Le signe * indique les gravures.

HISTOIRE NATURELLE.

CURIOSITÉS NATURELLES. — PHYSIOLOGIE, etc.

*Aigle blanc (l'), 5. * Ananas (l'), 284. Anguilles sortant d'un puits artésien, 54. * Armes défensives et offensives des animaux et des végétaux, 157.
*Baleine (pêche de la), 250 et 257. *Id* (emploi des fanons de la), 293. Bananier (le), 333. *Béliers, 225.
* Chats, panthère, 233. *Chèvres, 200. *Chien (le grand) de Russie, 293. *Chiens (les) de chasse. Epagneul (l'), 305. *Cigognes (les), 11. Cire (de la), sa préparation, 198. *Combattants (les), 217. *Coypou (le). Les animaux rongeurs, 177. * Colibris (les) proprement dits, 265.
* Eléphants, 30. Epidémies (les grandes); la danse de Saint-Guy; le tarentisme; les loups garous, 83.
* Faucons (les), 57.
Galvanisme. — Expériences sur le corps d'un pendu, 234.
* Hérons (les), 57. * Hortensia (l'), 269. * Houblon, 116. Huile (source d') en Amérique, 379. * Huîtres (les), 96. *Huppes (les), 201.
* Indigo (préparation de l'), 44.
* Lammergayer (le), 137.
* Maelstrom (le), 228. Moustiques (les), 278. *Mulets (les), 52. *Maquereau (le), 133.
* Neige (la), 118.
* Oiseaux mouches (les colibris), 316. * Oiseaux de paradis, 367. Orang-outang de M. Van Iseghem, 343. *Ouistitis (les), 145. * Ourivandra (l') aux feuilles en dentelle, 46.
* Perroquets (les). Les kakatoès, 397. Pins (les). Préparation du goudron, de la poix, etc., 353. Pluies de poissons, de sangsues, 174.
Sauterelles (les) en Syrie, 407. *Scombres (les), 133. Surdité (guérison de la) par l'électricité, 359.
Tortue (les écailles de), 387. Tremblement de terre des îles Ioniennes, 383.
Vigne (insuccès de la culture de la) aux Etats-Unis, 319.

VOYAGES. — MOEURS. — COUTUMES, etc.

Afrique — L'empire de Maroc, 410. * Albanais (mœurs, coutumes des), 97. *Allemagne. — Le grand duché de Bade, 300. *Id.* (le nord et le midi de l'), 178. Allemands (les Français et les) 90. *Id.* (les artistes) à Rome, 262, 299. 315. Amérique du Nord. — Peuplades sauvages, 150 et 184. Anglaises (mœurs), 166. Angleterre. — Sauteurs (une assemblée de la religion des), 218. *Id.*, les Gin-Palace de Londres, 238. *Arabie. — Le mont Sinaï, 102. Arabes (mœurs des), 199. *Id.* (ignorance et superstition des), 284. *Id.* (mariages chez les) du Delta, 319. Autriche. — Vienne, 106. *Id*, le 1er mai, 290. *Id.*, la Fête-Dieu, 369.
* Bachkirs (les), 27. *Bavière (la), Wurtzbourg, 81. *Id.*, Munich. Les fêtes d'octobre, 214 et 231. * Bédouins (les) en voyage, 208. Belgique. — Gand. Les Beguines, 285. * *Id.* Liége, 12. * *Id.*, le canal du Bruges, 89.
* Canadiens (les enfants), 240. * Chine. — Femme amenée devant un mandarin, 33. * *Id*, Péking, 49. *Id.* (les pirates des mers de la), 69. Circassiens (les), 175 et 187. Cochinchine (une exécution à la), 91. Coloches (mœurs et habitudes des), 38 et 102. *Constantinople — Les Juifs et les Arméniens, 25. * *Id.* Le Tchaouch-Bachi, 17. *Id.* Habitudes culinaires; Saccas, 335. *Bibliothèque, 16.
* Ecossais (les), 401. * Egypte. — Misère de ses habitants, 271. *Id.* (les harems d'), 402, *Espagne. — Andalousie. — La ville de Xérès, 321. *Id.* (voyages en), 17. *Id.* La Mesta, 31. * *Id.* Andalousie. — Cordoue, 111. Etats-Unis (les sectes religieuses des), 75. *Id.* Progrès de la Villette, 129. * *Id* Rodez. — La cathédrale, 153. * *Id* Costumes aux XVIIe et XVIIIe siècles, 297. * *Id* Autun. — La cathédrale, 308. * *Id.* Le département de l'Isère — La Chartreuse. — L'Eglise de Voreppe, 355. *Id.* Le pays Basque 34. * *Id.* Bourgogne. — Auxerre, 65. *Id* La Vendée. — Le Bocage, 110 et 134. *Id.* Briançon, 142. * *Id.* Les Alpes et le Rhône, 209. * *Id.* Metz, 281. * *Id* Normandie. — Caen, 289. * *Id.* Les bords de la Saône. — L'île Barbe, 329. *Id.* Les carrières de Caumont, 339. * *Id.* Arles. — L'obélisque, 375. * *Id.* Dieppe. — Bains de mer, 185. *Id.* Bretagne. — Luttes. 188. *Id. id.* Le Léonais, 194. *Id. id* Une noce dans la basse, 314. * *id.* Le château de Coucy, 409.
Groenland (les duels dans le), 19.
* Hanovre (le). — Goettingue, 28. Hollande (les naturels de la Nouvelle), 138.
* Indiennes (coutumes). Voyages; domesticité, 172. * Italie. Caractère des peuples qui l'habitent, 107. * Italie. Royaume de Naples. — Saint-Philippe-de-Néri, 193. * *id.* Ancône, 312. * *id.* Le château Saint-Ange, 261. *Padoue, 213.
* Kalmoucks (les) et les Kosaks, 9. *id.* (les médecins) et leurs méthodes de guérison, 51. * Kosaks (les). Chants nationaux, 22.
*Milanais (le). — Le lac Majeur, 105. *Mont Saint-Bernard (l'hospice du), 328.
* Pologne (la), 36. Polynésie. — Excursion dans quelques îles en 1827, 202. * Portugal (le), 121. Prusse. — Mœurs, 59. * Pyrénées (les contrebandiers des), 46.
Russie. Routes, auberges, voitures, le Droschki, 7. *id.* Etat du peuple, coutumes, 79, 94 et 98. 118. *id.* Saint-Pétersbourg, 161. *id.* La foire de Makariev, 267.
Sardaigne (l'île de), 236. Sénégal (traite de la gomme au), 302. * Suisse. — Genève, 225. * *id.* Les bains de Pfeffers, 372. * *id.* Le canton de Soleure, 377. * *id.* Principauté de Neufchâtel. — Le pont de Serrières, 237. *id.* Zurich. — Une fête du printemps, 26. *id.* Berne, 55. * *id.* Vaud, 71. * *id* Le pont de Fribourg, 140. * *id.* La fête d'Unspunnen, 216. * Aspect de la Suisse. — Mœurs de des habitants. — Lucerne, 390. * *id.* Le canton de Saint-Gall. — Werdenberg, 393. * *id.* Le canton de Schwitz, 411. * Sumatra (l'île de), 220. *Syrie. — Les Druzes, 324. * *id.* Damas, 341 et 378.
Turques (mœurs). Superstitions, 191. * Tyrol (le), 77 et 169.
Volcaniques (phénomènes) dans l'archipel de la Grèce, 358.
Zélande (Nouvelle-). Commerce de têtes d'hommes, 366.

BIOGRAPHIES. — PORTRAITS. — ANECDOTES BIOGRAPHIQUES.

* Bichat. — Les Médecins français, 60. Bonaparte (un autographe de), 88. Bonaparte (madame Létizia), 242. * Bourgogne (le duc de), 288.
* Callot (Jacques), 164. Catherine de Médicis, 162. * Charles II, 400.
Djezzar l'Egorgeur, 394.
* Epée (l'abbé de l'). Les instituteurs des sourds-muets, 383.
* Fra-Paolo, 19.
* Grignan (Mme de), 298.
* Henriette-Marie de France, 388.
* Jeanne d'Albret, 332.
* Lamartine. Révolution religieuse et politique, 100.
* Maintenon (madame de), 350. *Marguerite de Navarre, 367. * Marie Stuart, 189. Mazarin, 221.
* Richard Cœur-de-Lion, 159. Richelieu, 269. Rundjet-Shing roi de Lahor, 211.

MÉLANGES, etc.

Adam (histoire d') selon les Musulmans, 386.
* Blaye (le château de), 248.
Chants polonais, 235. Consommation (énorme) de bœufs et de chevaux dans les guerres de l'Amérique méridionale, 196.
Durée moyenne de la vie en France, 311.
Etoiles filantes (les), 135.
* Ham, 244. Hospice (le) de Glascow, 322.
Imprimeries d'Indiana (simplicité des), 199. Inondation (une) du Gardon, 66. Instruments tranchants des anciens, 223, 246.
Loteries (les) Les primes de librairie, 183. * Loup pris au piége, 192.
Navigation sous-marine, 239 et 398.
Or (quantités d') versées dans le commerce, 308. Orfévrerie (l') au moyen âge, 350.
** Papes (cérémonies observées dans l'élection des), 359 et 365. Pauvres (des) en France, 248 et 252. Places (des) de guerre de la France, 283. Poésies de l'Hindoustani, 238. *Porcelaine (fabrication de la), 83. Prisonniers (influence du travail sur le moral et le sort des), 399. Prévenus (les) en France, 62.
Rome. — Etablissements de charité, 326.
Sociétés (progrès des) de tempérance, 120. Surveillance des condamnés (effet de la mise en), 374. * Système (le) du monde, 92. Surdité guérie par l'électricité, 359.
Variétés, 99. * Voracité d'un Indien, 196.

HISTOIRE ET ART MILITAIRES.

Attaque des carrés par la cavalerie, 197.
Existence du soldat français, 67.
*Infanterie française, 62.
Places de guerre, 283.
* Turquie. — Costumes militaires anciens et modernes, 100,

MONUMENTS. TABLEAUX, etc.

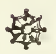
* Ange (l') gardien, 313. * Arc (l') de triomphe de l'Etoile, 383.
* Cathédrale (la) d'Autun, 318. ** Cathédrale (la) de Chartres. Vues du portail et de l'intérieur du vieux clocher, 337. * Cathédrale (la) de Paris. La porte rouge, 252. * Cheminée de Quineville en Normandie, 349. * Croix (la) du marché de Chichester en Angleterre, 224.
* Eglise (l') de Saint-Martin dans la Cité de Londres, 407. * Enfants (les) d'Edouard, 1.
*Garde-meuble (l'ancien) de la couronne, aujourd'hui occupé par le ministère de la marine, 241.
* Mosquée (la) d'Achmet, 73.
* Obélisque (l') d'Arles, 375.
Richelieu (tombeau de), 144.
* Rousseau (J.-J.) (le tombeau de), 232.
* Saint Jean le Precurseur, 249. * Saint-Wandrille (porte du réfectoire de) en Normandie, 405.
* Tableaux (art de restaurer les), 6, 22 et 167. Tombeau de Diane de Poitiers, 204.

HISTOIRE, INSTITUTIONS.

Agriculture (de l') en France au moyen âge, 189. Alger (guerre d'). — Attaque de Bougie par les Bédouins, 85. An (l') mil. — Achille Allier, 306. Angleterre. — La deportation, 126.
* Bretagne (la). Lutte des maisons de Montfort et de Blois, 345. Brunswick (les Français à), 114 et 123.
Colonies agricoles en Prusse, 146. Communal (du système) en France, 14.
Déportés (les) à la Guyane, 131.
* Ecole (l') de médecine de Paris, 180. Ephémérides de la révolution française, 254, 260, 270, 274, 287, 295, 303, 309, 318, 327, 332, 343, 348, 355, 364, 374, 382, 389, 399, 405. * Esclavage des nègres, 124. Etats-généraux (avant 1789), 264, 279, 292, 306.
François Ier captif en Espagne, 58.
* Hambourg Les villes Anséatiques, 41.
Impôt au sel. — Les gabelles, 83
Jugements en matière criminelle (probabilités des), 120
* Lettres (état des) au moyen âge, 369.
Norwégiennes (chroniques). — Les soldats de la garde de Christian IV, 78.
Pauvres (les) de Paris, 88. Persécutions exercées en Angleterre contre les catholiques, 26. Prise de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 154. * Prusse. — Coblentz. — L'emigration, 361.
Richemont (le capitaine). Episode de l'expédition d'Egypte, 70.
Suisse. Guerres de l'indépendance. So-

LE MAGASIN
UNIVERSEL.

TOME TROISIÈME.



(1835 — 1836.)

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 20,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

PRIX : { Broché. . . 5 f. 50 c.
Cartonné. . 7 »

Les Directeurs du Magasin universel

A LEURS ABONNÉS.

Il y a un an à pareille époque, nous promettions aux lecteurs du *Magasin Universel* de grandes améliorations dans le tirage et dans l'exécution de nos vignettes, et pendant que nous annoncions cette importante réforme, de nouveaux directeurs succédaient aux premiers éditeurs de ce recueil.

Ces promesses de perfectionnement ont été tenues, tout le monde en convient, et nous pourrions citer nombre de nos vignettes du troisième volume qui sont de beaucoup au-dessus de tout ce qu'on a produit de semblable en France et à l'étranger.

Un seul mois de cette année n'a répondu ni à l'attente des souscripteurs ni aux vœux de la nouvelle direction du *Magasin Universel.* Ce mois est celui d'octobre, dont les gravures, préparées à l'avance, n'avaient pu être confiées aux artistes habiles dont nous nous sommes assurés depuis la collaboration.

Avouer publiquement cette imperfection, c'est donner aux abonnés du *Magasin Universel* un nouveau gage de sécurité pour l'avenir. Ils mettront en effet en parallèle les livraisons dernières avec celles d'octobre et des années précédentes, et ils comprendront que les nouveaux directeurs peuvent aujourd'hui faire beaucoup mieux encore, puisqu'ils ont pour eux une expérience plus complète de leur art et les larges ressources que leur a fournies le nombre toujours croissant de leurs souscripteurs. La direction du *Magasin Universel* peut donc faire, avec la certitude de la tenir, la promesse de nouvelles améliorations. Elle a pris ses mesures pour donner des gravures plus finies et imprimées avec plus de pureté; elle a porté son désir du mieux jusque dans le choix du papier, dont la qualité laissait cependant peu de chose à désirer. Plusieurs souscripteurs ont demandé que la dimension des feuilles fût agrandie, afin de mieux se prêter à la reliure; la direction s'est empressée de satisfaire ce vœu, et en même temps elle a commandé un papier d'une pâte beaucoup plus belle.

La quatrième année du *Magasin Universel* commencera donc pour ce Recueil *une ère nouvelle.* Les trois premiers volumes formeront une série à part essentiellement distincte de la suite, et dont l'acquisition ne sera pas nécessaire aux nouveaux souscripteurs.

La rédaction de cette seconde série subira, comme la gravure, d'heureuses modifications. Aux savants et aux hommes de lettres que nous ont fournis les colléges royaux, les sociétés savantes, les bibliothèques publiques, les bureaux de rédaction de la guerre et de la marine, nous avons eu le bonheur d'adjoindre plusieurs personnes du monde dont notre esprit conservateur nous avait fait des lecteurs, et qui sont devenues depuis nos correspondants. La position de ces collaborateurs les a mis à même de beaucoup voir en France et à l'étranger ; nous accueillerons avec empressement leurs communications sur l'histoire contemporaine, sur les mœurs des divers peuples, et enfin sur les avantages ou les défauts de leur organisation sociale.

En jetant ainsi plus de variété dans notre rédaction, nous resterons fidèles aux principes qui ont présidé à la création du *Magasin Universel.* Nous avons voulu faire un livre honnête et civilisateur, assez pur pour que les pères de famille pussent le mettre dans les mains de leurs enfants, assez instructif pour plaire aux lecteurs de tous les âges.

LES ENFANS D'ÉDOUARD.



Un usurpateur ambitieux et fourbe qui, pour ravir la couronne à ses jeunes neveux, ne craint pas d'attenter à leurs jours et auquel ne suffit pas le déshonneur de leur mère, voilà l'un des tableaux les plus dramatiques que depuis 1830, nous ayons vu sur la scène française. En rappelant à nos lecteurs l'une des scènes de ce drame, celle où la malheureuse princesse vient, pour la dernière fois, embrasser ses enfans dans leur prison, nous ne pouvions mieux faire que de copier le récit naïf de l'un de nos anciens chroniqueurs.

« Le roy Édouard d'Angleterre, quatrième de ce nom, recommanda avant son trépas ses deux fils, Edouard et Georges, à son frère Richard, duc de Glocestre, afin que Edouard, prince de Galles, son fils aîné, âgé de quatorze ans, succédât à la couronne comme son vrai héritier. Son dit frère Richard, duc de Glocestre, promit de faire son possible, et demeura régent, et print en sa tutelle les deux enfans, ses neveux..... La reine d'Angleterre, cognaissant la protervie de son courage, le tirra arrière, et emmena ses enfans dans une place forte, afin que ledit duc de Glocestre ne leur fit quelque moleste.

« Le second fils du roy Edouard, nommé Georges, fut rendu et bouté en la tour de Londres, avecq son frère aisné. Ils furent environ cinq semaines prisonniers; et par le capitaine de la Tour, le duc Richard les fit occultement mourir et esteindre. Aucuns disent qu'il les fit bouter en une grande huge, et encollorre illec sans boire et sans manger. Autres disent qu'ils furent esteins entre deux quientes, couchants en une même chambre. Et quand vint à l'exécution, Edouard, l'aisné fils, dormait, et le jeune veillait, lequel s'apperçut du malice, car il commença à dire : « Ha! mon frère, esveillez-vous, car l'on vous vient occir. » Puis disait aux appariteurs : « Pourquoi tuez-vous mon frère? tuez-moi et le laissez vivre! Ainsi doncques l'un après l'autre, furent exécutés et esteints, et les corps rués en quelque lieu secret; puis furent recueillis, et après la mort du roy Richard eurent royaux obsecques. »

(*Ancienne chronique de Molinet.*)

LES PIRATES DES MERS DE LA CHINE.

Les *Ladrones* ou Pirates des îles qui occupent les côtes de l'est de la Chine, forment un corps nombreux et organisé. Ils possèdent une flotte de cinq cents vaisseaux bien équipés, de 10 à 250 tonneaux; les plus grands sont armés de canons de différens calibres et les autres armés selon leur capacité, pourvus abondamment de fusils, de piques, de sabres et de haches d'abordage. Leur discipline est très sévère, et ils font preuve d'un grand courage.

En 1805 pendant que nous étions en panne dans la Typa, nous fûmes témoins d'un engagement d'un seul vaisseau ladrone contre une corvette portugaise et trois grandes jonques chinoises. Le ladrone, après s'être défendu vaillamment pendant cinq heures, fut enfin coulé bas, et une seule des chaloupes se sauva.

Les vaisseaux chinois, selon leur habitude, avaient déployé un grand nombre de drapeaux et de banderolles, lançant une grande quantité d'artifices, pour tenir leur ennemi à distance, et avaient par conséquent peu souffert. Environ une semaine après, une flotte ladrone de cinquante voiles s'approcha de notre mouillage, dans l'intention d'exercer une vengeance éclatante sur tous les vaisseaux portugais et chinois de Macao. Aussitôt que leurs terribles chaloupes furent en vue, les Portugais et les Chinois vinrent nous entourer, nous suppliant de leur porter secours. Pendant ce temps, les ladrones s'approchaient en ligne de bataille, à portée de canon; nous leur envoyâmes une volée du franc-tillac, pour leur faire connaître que nous prenions part à l'action.

Ils comprirent notre intention, et nous répondant par un feu bien nourri, prirent le large, nous laissant au milieu des Chinois et des Tartares qui ne cessaient de nous remercier de leur délivrance. Leur amiral se fit un mérite de sa retraite, déclarant vouloir vivre en bonne intelligence avec les ladrones anglais, car tel est le nom dont ils honorent tout vaisseau de guerre non chargé.

Quoique quelquefois réprimés, le pouvoir et l'influence de ces pirates sont très grands. Tous les vaisseaux sont exposés à leurs attaques, excepté ceux qui leur paient un droit de passage. Ils lèvent aussi des contributions sur les villes et villages de la côte. Si le vaisseau capturé s'est défendu vaillamment, ils massacrent ordinairement une partie de l'équipage, et font éprouver au reste des tortures cruelles.

Les Européens et les personnes de marque étaient généralement détenus dans l'espoir d'une rançon, et souvent maltraités pendant la durée de la négociation; mais si une jonque mandarine avait le malheur de tomber entre leurs mains, l'équipage était immédiatement cloué sur le tillac, fouetté jusqu'à la mort avec des rotins tressés, puis coupé en morceaux.

Le courage de ces pirates, à supporter les tortures, est vraiment surprenant. Nous allons en donner un exemple rapporté par Édouard Scott, qui présidait à l'exécution.

« Un pirate, accusé d'avoir voulu incendier une maison, refusait de nommer ses complices. Pour vaincre son obstination, je lui fis pénétrer, dit-il, des fers rouges sous les ongles des pieds et des mains, puis arracher les ongles et comme il ne sourcillait pas, nous crûmes que ses pieds avaient été engourdis par les liens, alors on lui brûla d'autres parties, comme les mains, les bras, les épaules, le cou, sans qu'il donnât aucun signe de douleur. On lui traversa ensuite les mains, on déchira la chair et les nerfs avec une rape, et on appliqua des fers brûlans sur les os.

« Je fis ensuite, dit-il, entrer dans les os des vis froides, qu'on arracha tout à coup, et puis casser avec des pinces toutes les phalanges de ses pieds et de ses mains. Il ne versa pas une larme, et resta immobile. Quand on l'interrogea, il mit sa langue entre ses dents, frappant son menton contre son genou, pour la couper. Après l'avoir torturé de toutes les manières, je le fis garroter de chaînes et jeter en prison, où les fourmis, entrant dans ses plaies, lui causèrent, comme nous pûmes le voir, d'horribles souffrances. Quelques officiers, dit Scott, m'engagèrent à le faire fusiller; mais je trouvai que c'était une mort trop douce pour un tel misérable; enfin, comme ils insistaient, je le fis transporter dans un champ et attacher à un poteau.

« La première décharge lui emporta la moitié d'un bras, la la seconde lui traversant la poitrine près de l'épaule, il pencha la tête pour regarder sa blessure. Pour la troisième décharge, un de nos soldats s'étant servi d'une balle coupée en trois, qu'il lui envoya dans la poitrine, il succomba. Enfin il fut mis en pièces par nos hommes, aidés des Hollandais. » Les ladrones n'auraient pas mieux fait.

Les pirates ont été pendant long-temps maîtres des mers de l'Orient, et on découvrit plus tard que beaucoup de vaisseaux qu'on croyait égarés ou sombrés, avaient été pris et détruits par eux.

Dans son passage aux Indes en 1604, le capitaine Davis ayant jeté l'ancre à Patani avec deux vaisseaux, fut attaqué par des pirates. Après un combat désespéré, dans lequel Davis fut mortellement blessé, les assaillans refusant de se rendre, tous furent tués, à l'exception d'un seul, qui prit la fuite.

Le capitaine Hamilton, qui a séjourné aux Indes de 1688 à 1725, manqua une fois d'être victime, à Banjar-Massun, de ces audacieux pirates. Quatre vaisseaux anglais furent soudainement attaqués par à peu près une centaine de proas (petits vaisseaux de 4 pièces de canon et d'autant de pierriers). Les deux plus grands vaisseaux, après un rude combat, durent leur conservation aux filets d'abordage; mais les plus petits furent brûlés avec tous leurs hommes. Les Malais essuyèrent une perte considérable, ayant eu 1500 hommes de tués et un égal nombre de blessés; mais les Anglais étaient si affaiblis et si découragés qu'ils abandonnèrent cette nouvelle possession.

Parmi les tribus des îles de la mer des Indes, les plus remarquables sont les Malais qui séjournent dans les petites îles de la partie occidentale du détroit de Malaga; ceux situés entre Sumatra et Bornéo jusqu'à Bilitin et Karimata, professent le mahométisme. Les pirates les plus renommés sont les habitans des iles situées entre Bornéo et les Philippines, et les plus audacieux d'entre eux sont les Sooloos et Illanoons. Les pirates sooloos bornent leurs courses aux îles Philippines, qu'ils continuent d'exploiter depuis 300 ans, bravant l'autorité espagnole.

Les Illanoons, au contraire, étendent leurs excursions jusqu'au détroit de Malaga. Une flotille de vaisseaux de 20 à 60 tonneaux chacun, se tient à Manille toujours prête à agir contre ces corsaires. Pour les tenir en respect, les Espagnols ont bâti plusieurs forts, dont le principal est à Sambeangan, sur le Mindanao. Mais ces forts sont de faibles barrières aux entreprises des Maures, qui, débarquant quelquefois au milieu de la nuit, enlèvent les habitans sous les murs mêmes des forts.

Les religieux de l'ordre de la Miséricorde, à Manille, font des quêtes pour racheter les malheureux qui tombent entre les mains des pirates, et sont généralement chargés de négocier la rançon.

LA FINLANDE.

Jadis soumise à la domination de la Suède, la Finlande est une de ces contrées qui sont venues agrandir le domaine immense de l'envahissante Russie. Cédée en partie à cette dernière nation vers le commencement du siècle précédent, elle a été entièrement conquise par elle sous le règne de l'empereur Alexandre Ier. Ce souverain fit déclarer, au mois de mars de l'année 1808, à toutes les puissances de l'Europe, qu'il réunissait à jamais la Finlande à ses autres états.

La Finlande est située à l'orient de la Suède, dans l'enfoncement où les golfes de Bothnie et de Finlande se séparent. Son étendue est de huit cents lieues carrées environ, et sa population de plus d'un million d'habitans. Elle avait autrefois ses rois particuliers; elle a aujourd'hui le titre de grand-duché.

La partie de la Finlande, qui a été en dernier lieu réunie à la Russie, a cinquante-huit milles carrés de superficie; elle est habitée par un peuple courageux, fort et laborieux, dont on porte le nombre à près de sept cent mille.

Une très petite partie de la Finlande, en raison de son étendue, est cultivée et peut l'être; il semble que la nature même ait voulu la rendre inaccessible aux ennemis : partout des rochers qui défendent ses abords, des lacs, des marais et des forêts impraticables remplissent son territoire. Malgré cela, la Russie l'a soumise en très peu de temps, et on peut la considérer comme l'acquisition la plus précieuse qu'elle ait faite depuis le règne immortel de Pierre-le-Grand. On trouve en Finlande de grandes forêts de pins, au moyen desquelles les habitans fournissent à la ville de Stockholm une quantité considérable de bois et de charbon, et aux autres pays étrangers des poutres et des planches. Le gibier et le poisson s'y trouvent en abondance. Les pêcheries de perle de Finlande ont fourni des perles très précieuses; on y trouve des mines de cuivre, de fer et de plomb.

Cette province, bien plus fertile qu'on ne le supposerait d'après sa position voisine du pôle nord, pourrait un jour nourrir plus de deux millions d'habitans; mais il y a des obstacles naturels que l'industrie humaine ne saurait faire entièrement disparaître. Les gelées subites détruisent souvent les blés naissans; une espèce de ver, nommé dans le pays *turéla*, dévore les moissons au moment où elles vont récompenser les soins du laboureur. Les anciennes litanies findanlaises imploraient la miséricorde divine contre ce ver destructeur. L'humidité de l'air oblige les cultivateurs à sécher tous leurs grains dans des fours semblables à ceux qu'on emploie dans le reste de la Russie. Grace à cette opération, on conserve en Finlande les grains jusqu'à la quinzième ou même jusqu'à la dix-huitième année.

L'humidité du sol rend excusable et peut-être nécessaire la méthode que les Finlandais emploient pour défricher leurs terres, quoique cette méthode, poussée à l'excès, soit extrêmement nuisible à la conservation des forêts. Les Findanlais ont de temps immémorial semé dans les cendres, produites par l'incendie de leurs forêts. En quelques endroits on met le feu aux arbres au milieu de l'été; un jour suffit pour sécher la terre, et le même soir où le feu s'éteint, on jette la semence, afin que les cendres s'y attachent au moyen de la rosée, et qu'elles ne soient point enlevées par le vent de la nuit.

La rigueur du climat et la stérilité de la terre dans plusieurs cantons, sont cause que souvent le blé manque chez eux; alors ils cherchent à y suppléer, pour se préserver de la faim, en mettant de l'écorce de sapin et des racines de quelques plantes dans leur farine.

Les Finnois du nord ont encore des rennes, mais les autres élèvent les animaux domestiques qui sont ordinaires en Russie; leur bétail est fort, mais d'une très petite taille. Les femmes, parmi eux, sont laborieuses et bonnes ménagères; elles font du gros drap et de la grosse toile pour s'habiller, et souvent les teignent elles-mêmes. Ce peuple, en général, mange beaucoup; aussi font-ils ordinairement cinq repas par jour. Ils sont singulièrement passionnés pour l'eau-de-vie de grains distillés.

Les paysans sont cultivateurs, chasseurs et pêcheurs. Leur principale industrie consiste à faire des bateaux, des barques et à distiller le goudron. Leurs habitations sont presque toujours éloignées les unes des autres; chaque maison est isolée. L'habitation d'un paysan consiste en trois maisonnettes, dont l'une pour l'hiver, l'autre pour l'été, la troisième sert de cuisine. Elles sont réunies par une cour, dans laquelle on trouve leur magasin de blés, le grenier à foin, les écuries, les étables, la grange et le bain. La construction de tous ces bâtimens de bois est la même qu'en Russie, mais ils se conforment pour l'économie et la manière aux coutumes suédoises.

Un grand poêle, accolé au mur, échauffe leur demeure; la fumée sort quelquefois par une ouverture dans le toit; par fois on la laisse passer, comme l'occasion se trouve, par la porte ou par la fenêtre. En hiver, on éclaire la cabane par de longs éclats de bois de sapin. Dans ces demeures noires et enfumées, on s'étonne de voir des habits et du linge entretenus avec beaucoup de propreté. Quant aux villes de la Finlande, elles ressemblent beaucoup à toutes celles qu'on trouve en Suède.

Les Finlandais sont presque tous d'une taille moyenne. Le costume des habitans des villes ne diffère en rien de celui des Suédois; les paysans mêmes de la Finlande ont imité en cela ceux de la Suède. Ils laissent cependant croître leur barbe, portent de larges culottes, et s'enveloppent les jambes d'une bande de gros drap. Leur chaussure consiste dans une espèce de souliers faits avec des écorces d'arbres ou du cuir. Leurs chemises, qu'ils font entrer dans leurs pantalons, sont recouvertes d'un gilet ouvert sur le côté ou par derrière, et en outre d'une espèce de casaquin par-dessus; ils boutonnent le tout, mais plus souvent ils le ferment avec un ceinturon de cuir. Ils portent les cheveux plats et longs, ne les tressent et ne les attachent jamais, et se couvrent d'un large chapeau ou d'un bonnet. Ils portent presque toujours un couteau attaché à leur ceinturon, et fort souvent les clés du ménage et le briquet y sont joints. Leurs habits sont ordinairement faits en drap; l'été ils en portent quelquefois de cuir et de toile, et l'hiver, ils se préservent du froid avec des pelisses de peaux de mouton ou d'autres fourrures.

Les femmes s'habillent en hiver à peu près comme les hommes; elles portent des culottes et se chaussent comme eux. Elles croient se parer en se couvrant la tête d'une espèce de voile, et la poitrine et le cou de grains de verre, de petite monnaie et de coraux. Leurs habits sont presque toujours faits d'une toile de coutil ou d'une toile bleue et sans manches. Elles portent une espèce de dalmatique qu'elles brodent richement par-devant et par-derrière, et la fixent au tour du corps avec une bande de cuir ou de drap, qui fait deux fois le tour de la taille et se noue sur le côté; les bords en sont aussi brodés et garnis de grains de verre, ou d'autres ornemens semblables; elles portent de grosses boucles d'oreilles. Les riches s'habillent en soie

brodent richement tout le devant de leur robe, et ornent leur dalmatique de petits morceaux d'étain qu'elles arrangent en différens dessins sur la poitrine ou sur le dos; plusieurs espèces de rubans passés à travers l'anneau de leurs boucles d'oreilles leur pendent sur les manches larges, courtes et non plissées de leurs chemises; elles les brodent aussi en laine de couleur; elles ont une espèce de toque à laquelle elles fixent un voile qui descend par derrière, et, passant sous le ceinturon de drap, retombe jusqu'au mollet; elles ont encore une large bande de cuir brodé, également attachée à la toque, et qui passant sous le voile, couvre leurs cheveux par derrière.

A l'époque de leur mariage, les jeunes promises sont obligées de donner à chacun des convives un présent qui consiste en trois ou quatre archines de toile, et une paire de bas; à son tour, le convive doit sur-le-champ leur rendre



(Paysans finlandais.)

son présent en argent; ce qui ne laisse pas que d'être très onéreux aux parens, car l'argent reste à la fille. Les Finnois vivent assez long-temps; on en voit même qui parviennent à une grande vieillesse; les maladies auxquelles ils sont le plus sujets dans leurs villages, sont le scorbut, l'hydropisie, le mal caduc, plus particulièrement l'hypocondrie, ou une espèce de spleen, comme la nomment les Anglais, qui les rend très malheureux.

Jadis, les Finlandais étaient très attachés à l'idolâtrie, au point que, vers le milieu du XIIe siècle, et sous le règne d'Éric, roi de Suède, on ne put y introduire le christianisme qu'en joignant la force à la persuasion, et c'est à cette occasion que Henri, l'Évêque d'Upsal, fut assassiné et mis au nombre des martyrs. Malgré les soins d'Étienne et de Henri, archevêque d'Upsal, vers le milieu du XVIe siècle, ils embrassèrent la religion luthérienne, avec toute la Suède; ce qui ne les empêche pas d'être extrêmement superstitieux, et de garder des coutumes et des idées fausses qui leur sont venues par traditions, dès les temps où ils adoraient des idoles. Partout où la population est mêlée de Finnois et de Suédois, le culte divin est alternativement célébré dans les deux langues; un archevêque luthérien dirige le clergé, et le rit grec ne fait aucun progrès.

L'instruction publique fut négligée en Finlande jusqu'au temps de Gustave III. Les lumières, plus généralement répandues en Suède que dans beaucoup d'autres pays de l'Europe, ne pouvaient pas pénétrer parmi les Finlandais, à cause de la différence des langues. Mais, depuis vingt ans, on a établi et on continue d'établir des écoles primaires finnoises. On importe beaucoup de livres dans ce pays, surtout des livres suédois.

C'est une chose bien remarquable que la disposition innée que les Finlandais montrent pour la poésie et pour la musique. Souvent, dans l'intérieur de la Finlande, un village misérable, caché au fond des bois et des marais, voit naître dans son sein un poète populaire dont les chants rustiques, mais pleins de verve, de sentiment et d'esprit, font autant de plaisir à ses auditeurs que nos poètes académiques nous causent d'ennui. Ces chantres s'accompagnent d'une espèce de harpe nommée kandela. La versification des Finnois a pour règle principale la répétition de la même lettre au commencement des mots d'un vers; c'est une bizarrerie commune à beaucoup de langues, entre autres à la langue scandinave ancienne et à celle des Romains.

La langue finnoise est une des plus sonores et des plus propres à la musique qu'il y ait au monde; elle offre beaucoup de ressemblance avec le hongrois. Tous les mots se terminent en voyelles, et il se trouve rarement deux consonnes de suite. Cette langue ne connaît ni le *b*, ni le *d*, ni l'*f*, ni le *g*; cependant les Finnois emploient quelques mots étrangers où les trois dernières de ces consonnes sont conservées. Ils emploient, en écrivant, les caractères gothiques.

Les Finlandais d'aujourd'hui se distinguent par plusieurs bonnes et mauvaises qualités. Ils sont sérieux, intrépides, infatigables; ils supportent toutes les privations, toutes les peines; ils ont une persévérance qui dégénère quelquefois en une obstination sauvage. Extrêmement attachés à leur

nom national, à leur langue, à leurs usages, ils n'apprécient point les bienfaits de la civilisation que les Suédois cherchaient à répandre parmi eux; ils ont montré beaucoup d'ingratitude envers Gustave III, qui, sans leur trahison, se serait rendu maître de Pétersbourg; ils ont une certaine sympathie de caractère avec les Russes; cependant quelques-uns préféreraient à la domination russe un gouvernement indépendant qui sût tirer parti des avantages naturels du pays; ils en ont obtenu en quelque sorte l'image; le grand-duché est censé une principauté distincte de la Russie, quoique inséparable. On a confié toutes les places à des Finlandais. Un sénat de Finlande veille sur l'administration et sur la justice, toutes les deux réglées par les lois suédoises, traduites en langue finnoise. La représentation nationale par quatre ordres d'état, selon le système suédois, est conservée de droit, puisque Alexandre Ier a présidé une diète de Finlande.

La liberté du paysan est aussi grande que dans les provinces les plus libres de la Suède; les localités qui favorisent beaucoup de désordres font même quelquefois dégénérer la liberté en licence. Il n'existe aucun corps de noblesse parmi eux; cependant le paysan cède toujours le pas au bourgeois ou au marchand, et respecte singulièrement les employés du gouvernement.

Dans leurs relations particulières, les Finlandais montrent de l'hospitalité, de la charité, de la franchise et de la bonhomie; cependant les habitans des côtes méridionales ont contracté les habitudes de la mauvaise foi et de l'égoïsme; on reproche à tous les Finlandais (d'origine finnoise), d'aimer trop la vengeance, d'ignorer le pardon des offenses, et ce reproche est malheureusement confirmé par le grand nombre d'assassinats qui se commettent dans les campagnes; mais il est en même temps affaibli par l'observation que ces crimes tiennent à la haine nationale du paysan finlandais contre le cultivateur suédois.

L'AIGLE BLANC.

A la puissance des armes qu'il tient de la nature, l'aigle joint la vigueur et la dureté du corps, la force des ailes et des jambes, la fierté de l'attitude, la vue perçante et la rapidité du vol; des attributs aussi imposans en ont fait un oiseau célèbre de la plus haute antiquité: la mythologie le consacra à Jupiter, le représenta portant entre ses serres la foudre de ce roi des Dieux; son image en relief, placée au bout d'une pique, servit long-temps d'enseigne militaire aux Perses, aux Romains, et aux Français pendant la durée du régime impérial. Ces spirituelles allégories sont fondées sur des faits; mais on y a mêlé des fictions bizarres, tirées de qualités imaginaires.

Nous nous garderons bien de faire l'énumération de toutes celles qui ont été débitées au sujet du grand aigle; il en est une néanmoins, qui est trop remarquable et trop liée aux folies humaines, pour être passée sous silence. L'autorité la plus respectable semblait l'appuyer de son témoignage; l'écriture sainte dit en effet: Ta jeunesse renaîtra comme celle de l'aigle (*renovabitur ut aquila juventus tua*); et les alchimistes des siècles derniers, les Raymond Lulle, les Arnaud de Villeneuve, et les autres partisans de la pierre philosophale, se sont prévalus de ce passage, écrit en style figuré, pour chercher leur médecine universelle dont un des principaux effets devait être le rajeunissement. Ce remède merveilleux était tiré, disaient-ils, du sang et de la chair des tortues, puisque l'on avançait que le procédé dont l'aigle usait pour reprendre sa première jeunesse, était de dévorer une tortue qu'il avait enlevée et fait tomber de fort haut, afin d'en briser l'écaille. Le fait est que l'aigle vit fort long-temps. Klein parle d'un individu qui a vécu à Vienne cent quatre ans privé de sa liberté.

A mesure que l'aigle vieillit, la couleur foncée de son plumage s'éclaircit, prend des teintes blanchâtres, et il devient même tout blanc en quelques places; les maladies, une trop longue captivité, ainsi que la faim, produisent les mêmes changemens. Les aiglons naissent couverts d'un duvet blanc; leurs premières plumes sont d'un jaune pâle; on trouve ordinairement deux, rarement trois aiglons dans la même aire; quelquefois il n'y en a qu'un seul; la femelle ne fait qu'une ponte par an, et l'incubation dure trente jours. L'aire est construite à peu près comme un plancher solide, de plusieurs pieds de largeur, avec de petits bâtons de cinq à six pieds de longueur, appuyés par les bouts, et traversés par des branches souples, recouvertes de plusieurs lits de joncs et de bruyères. Cette aire est ordinairement placée entre deux rochers dont la saillie fait toute la couverture et tout l'ombrage, ou au sommet d'un très grand arbre.



(Aigle blanc.)

Le nid de l'aigle est un vrai champ de carnage; il est toujours chargé de débris d'animaux, de lambeaux saignans et même de petits animaux tout entiers, destinés à la pâture des aiglons. Les jeunes bêtes fauves, les lièvres, les veaux, les agneaux, les chevreaux, les oies, les grues, sont les objets les plus communs de la chasse de ces oiseaux. Nos lecteurs savent que les aigles vont quelquefois jusqu'à enlever des enfans de quatre à cinq ans (Voyez 1re année, page 167); lorsqu'ils ont saisi une proie trop grosse pour être enlevée, ils la tuent sur place, non-seulement à coups de bec et de serres, mais encore en la frappant violemment de leurs ailes extrêmement vigoureuses, et ils se rassasient de son sang et de sa chair. Dans l'état de captivité, on les voit boire et même se baigner avec plaisir dans l'eau qu'on leur présente. Cependant, l'on dit que, libres, ils ne boivent point, ou très peu; le sang de leurs victimes suffit à leur soif.

Le naturel des aigles est sombre comme les lieux qu'ils habitent; ils établissent ou plutôt ils cachent leur demeure sur les hauteurs les plus solitaires, les plus âpres et les plus inaccessibles; ils y gardent habituellement un silence farouche, qu'interrompt rarement un cri aigu, perçant et lamentable. Chaque couple vit isolé, parce qu'il faut un grand espace pour leur fournir une proie assez abondante, et qu'ils ne pourraient subsister, si le même canton avait à assouvir la voracité de plusieurs d'entre eux.

Quand le ciel est pur et serein, les aigles s'élèvent à une grande hauteur; on les voit voler plus bas lorsqu'il est couvert. Ils quittent très rarement leurs montagnes pour descendre dans les plaines. Leur force musculaire les rend capables de vaincre la violence des vents les plus impétueux. M. Ramond rapporte dans son voyage au Mont-Perdu, qu'étant arrivé au sommet de cette montagne, la plus haute des Pyrénées, il n'aperçut rien de vivant, qu'un aigle qui passa au-dessus de lui, volant directement contre un vent furieux de sud-ouest, avec une inconcevable rapidité.

Les aigles n'ont presque pas d'odorat; mais ils voient par excellence. Ils se chargent, surtout en hiver, d'une graisse blanche; et leur chair, quoique dure et fibreuse, ne sent pas le sauvage, comme celle des autres oiseaux de proie. La loi de Moïse l'interdit aux juifs, mais ce n'est pas un mets assez bon pour en regretter l'usage.

On a tenté de tirer parti de la force et du courage du grand aigle, pour la chasse au vol; on ne l'admet plus depuis long-temps dans les fauconneries, d'abord parce que son poids le rend difficile à porter sur le poing, et surtout à cause de l'indocilité et de la méchanceté de son naturel. Cependant on s'en sert encore dans quelques contrées de la Perse et des Indes. Nous avons vu (Voy. p. 21, 1re année) que les Kirguis, font grand cas des jeunes aigles que les Russes leur portent comme objet de commerce et d'échange, et qu'ils les achètent à un très haut prix pour les dresser à la chasse des bêtes fauves. D'après certaines marques et certains mouvemens de l'oiseau, ces peuples jugent de ses dispositions; car il ne sont pas tous également susceptibles d'instruction. Un Kirguis donne quelquefois un très beau cheval pour un jeune aigle qu'il reconnaîtra de bonne allure; tandis qu'il n'offrirait pas un mouton, ni même la plus petite monnaie de cuivre, pour un autre dans lequel il ne trouverait pas les indices qu'il recherche; on le voit souvent rester des heures entières à contempler un aigle, afin de mieux examiner les signes auxquels il reconnaît ses bonnes ou ses mauvaises qualités.

L'espèce du grand aigle, qui appartient à l'ancien continent, était déjà rare en Europe au temps d'Aristote; elle l'est à présent davantage; non-seulement elle produit peu, mais les armes à feu en ont détruit un grand nombre dans les lieux où il n'était guère possible de les atteindre autrement.

On trouve des aigles sur les cimes des hautes chaînes de montagnes de l'Europe, de l'Asie Mineure, de la Tartarie, etc., aussi bien qu'au nord de l'Afrique, sur les crêtes les plus saillantes de l'Atlas. Ils sont plus communs dans la Russie occidentale, en Sibérie, chez les Ostiaques, qui avoisinent le cercle polaire arctique, dans la presqu'île du Kamtschatka, etc.; ce qui prouve contre l'opinion de Buffon, que le grand aigle doit passer plutôt pour un oiseau des pays froids que des climats chauds.

Dans un premier article (Voyez page 303, 1re année), nous avons donné quelques détails sur deux espèces d'aigles, le *grand aigle* et l'*aigle commun;* aujourd'hui nous examinerons l'espèce qu'on appelle *aigle blanc.* Buffon et nombre de naturalistes ont affirmé que ce n'était qu'une simple variété de l'espèce du grand aigle; mais Sonnini a fait remarquer que le plus vieux des grands aigles n'acquiert jamais la blancheur éblouissante que l'on a comparée à celle du cygne ou de la neige, et dont brille le plumage entier de l'aigle blanc; chez eux la pointe seule des ailes est noire.

Il y a aussi disparité d'habitudes entre le grand aigle et l'aigle blanc; celui-ci est moins fier, moins courageux et moins rapide dans son vol; il n'attaque que les petits animaux, et quelquefois même il se jette sur les poissons. Au reste, cette espèce est devenue fort rare en Europe. Au temps d'Albert-le-Grand, on en voyait souvent dans les Alpes, sur les rochers du Rhin et en Pologne. On sait que dans ce dernier pays l'aigle blanc a été pris pour l'emblème national; aussi dans une de ses *fameuses* Némésis, le poète Barthélemy disait-il :

« Et l'aigle blanc regarde au fond des cieux déserts,
« Si l'aigle fraternel qui fatigua les airs
« N'arrive pas à Varsovie. »

Les naturels de la Louisiane donnent aux plumes blanches dont leur calumet de paix est décoré, le nom de queue d'aigle. Néanmoins il existe, dans cette partie de l'Amérique et aux Florides, des oiseaux de proie dont les plumes de la queue servent aux Crecks ou Muscogulges d'étendard royal, et auxquels ces peuples donnent le même nom que les naturels de la Louisiane; et cependant ces oiseaux ne sont qu'une espèce de vautour.

ART DE RESTAURER LES TABLEAUX.

Outre les accidens qui peuvent en un instant endommager plus ou moins un tableau, l'air et la lumière ont sur la peinture une action puissante qui l'altère plus ou moins promptement, suivant la qualité ou la préparation des couleurs employées et suivant le lieu où les tableaux sont exposés.

Les vernis qu'on applique sur les tableaux n'ont pas seulement pour résultat de faire ressortir la transparence et l'éclat des couleurs; ils les préservent encore de l'action de certaines émanations qui les altéreraient, si elles se trouvaient en contact immédiat avec elles. Ces vernis doivent être renouvelés de temps en temps, parce qu'ils perdent leur transparence et jaunissent d'autant plus promptement, qu'ils sont exposés dans un lieu plus obscur, et où l'air se renouvelle plus difficilement.

Il résulte de là que la place la plus convenable pour la conservation des tableaux est une salle bien aérée et éclairée par un jour du nord.

Lorsque l'altération du vernis est parvenue au point où il nuit plutôt qu'il ne sert à l'effet du tableau, il faut l'enlever et en remettre un autre, opération assez facile, tant qu'on ne rencontre que des vernis ordinaires composés de mastic dissous dans l'huile volatile térébenthine; mais quelques peintres ont cru pouvoir employer des vernis huileux, tels que le vernis au copal, et il est très difficile de les enlever. Dans tous les cas, même lorsqu'il ne s'agit que d'enlever un vernis tendre, il y a des précautions à prendre pour ne pas attaquer les glacis.

Le procédé le plus ordinairement employé pour enlever le vernis consiste à frotter la surface du tableau avec le bout des doigts, que l'on a préalablement dégraissés avec un peu de résine quelconque pulvérisée. Ce frottement réduit aussitôt le vernis en poussière; et, en continuant de frotter, on le fait disparaître en entier.

On conçoit qu'une pareille manutention doit user l'épiderme; c'est pourquoi il est mieux de se servir d'un morceau de peau. Mais de quelque manière qu'on opère, il faut essuyer souvent la poussière, pour s'assurer qu'on n'effleure pas la peinture.

On peut encore enlever le vernis en le dissolvant avec un mélange d'alcool, d'essence de térébenthine et d'huile.

On tient de chaque main un petit tampon de coton imbibé, l'un du mélange ci-dessus, l'autre d'huile pure. On commence par frotter d'huile la place que l'on veut *dévernir*; ensuite on emploie le mélange spiritueux qui dissout le vernis très rapidement : c'est pourquoi il ne faut frotter que pendant quelques secondes, et de suite on doit arrêter l'action dissolvante avec le coton imbibé d'huile. Sans cette précaution, on s'exposerait à dissoudre une partie de la couleur; de plus, on a soin d'examiner à chaque instant l'état du tampon dissolvant, pour voir s'il n'a attaqué que le vernis.

(*La suite à un prochain numéro.*)

RUSSIE. — ROUTES. — AUBERGES. — VOITURES.

On ne trouve pas en Russie, comme en France, des diligences commodes et douces, allant d'une ville à l'autre, et de bonnes hôtelleries sur le chemin; il faut avoir une voiture en propriété et la garnir même au besoin d'un lit et de provisions. Mais lorsqu'on sait s'arranger, cette manière n'en est pas moins agréable, surtout en hiver. Un traîneau de voyage couvert et pouvant contenir trois personnes ne coûte guère que trente ou quarante roubles, et chaque cheval de poste ne se paie qu'à raison de cinq copecks par verst, ce qui fait environ quatre sous de notre monnaie par lieue; le postillon n'est rétribué que suivant la générosité du voyageur; encore peut-il ne rien lui donner du tout. Les routes sont larges et excellentes pendant les froids, mais détestables en automne ainsi qu'au printemps, à cause des pluies et des neiges fondues. On peut les parcourir sans crainte des voleurs; il est extrêmement rare d'en rencontrer. Dans de certaines forêts seulement les loups sont capables d'effrayer pendant la nuit; la clochette suspendue au-dessus du cheval du brancart suffit souvent pour les intimider; il faut que la faim les presse beaucoup pour qu'ils osent se jeter sur les voyageurs.

Les postillons ne conduisent point à cheval; il se placent sur l'équipage, mais le moindre appui leur suffit. S'ils sont encouragés par l'espérance d'un bon *pour boire*, ils iront d'une vitesse extrême, et ne cesseront de chanter depuis le moment de leur départ jusqu'à celui de leur arrivée. Cette gaieté n'est pas sans charme, c'est celle d'un enfant à qui l'on promet les étrennes. Le pauvre paysan russe, tenu toujours en tutèle, ne saurait avoir ni le caractère ni la gravité de l'homme honoré comme citoyen; sachant combien de vexations il supporte, les éclats de sa joie passagère doivent causer quelque plaisir à ceux dont sa triste condition excite l'intérêt. Il improvise des airs sur tous les sujets qui lui traversent la pensée, et mêle habituellement le nom des saints et de Dieu même aux vœux les plus bizarres. Avant d'arriver au pied d'une montagne qu'il faut gravir, il rassemble toute la force de son éloquence, et démontre à ses chevaux combien il serait humiliant pour eux de se ralentir pour un tel obstacle; s'ils le franchissent avec la rapidité qu'on attend de leur amour-propre, les louanges, les bénédictions leur sont prodiguées; mais, dans le cas contraire, il les accable de coups et de reproches; ce sont des lâches, qui n'obtiendront jamais le paradis et qui sont indignes de la moindre bienveillance.

La rareté des pierres en Russie fait que l'on construit souvent les routes avec des arbres tout entiers, couchés en travers à côté les uns des autres et chevillés aux deux bouts. Si l'on avait soin de faire les réparations nécessaires, cette espèce de plancher, malgré les excavations formées par les pieds des chevaux, aurait du moins l'avantage d'éviter la boue, mais la négligence rend ces chemins très incommodes et très dangereux quand la neige ne les couvre pas. Beaucoup de madriers se détachent, se cassent, usés par le temps, et menacent, par des bascules continuelles, de briser chevaux, voitures et voyageurs. On ne s'occupe d'aplanir ces difficultés que lorsque l'empereur fait annoncer son passage, et même en pareil cas, on fait établir tout exprès une nouvelle route dont les abords sont défendus par des barricades, et qu'on ne livre au public qu'après le passage du prince.

L'hiver est donc la seule saison de l'année pendant laquelle on puisse voyager commodément en Russie. Un traîneau bien approvisionné dédommage de tout. Enveloppés dans de bonnes fourrures, mollement étendus sur des matelas ou lits de plumes qui adoucissent les secousses déjà si peu sensibles du traînage, ayant pour se réconforter des comestibles succulens et les meilleurs vins de France ou d'Espagne, les nationaux riches font souvent ainsi quatre-vingts lieues en vingt-quatre heures, mangeant, buvant et dormant aussi bien que s'ils n'avaient pas quitté leur maison. Parfois, ils font administrer par leurs domestiques force corrections paternelles aux postillons inactifs, et obtiennent par ce moyen ce qu'un étranger est contraint de payer en espèces. Ces corrections deviennent, il est vrai, de plus en plus rares avec le temps, surtout lorsque les voyageurs ont affaire à des paysans qui appartiennent à l'empereur.

Le plus ordinairement, les voyageurs aisés se bornent à emporter une petite provision de vin, de liqueurs, de thé, de sucre, etc. Cette provision est souvent contenue dans une sorte de *cave* portative avec la théière, les tasses, et une bouilloire-réchaud fort commode qu'on appelle *Samavar*. Ce *Samavar* est en cuivre; il est composé d'un vase traversé dans sa hauteur par un tube de même métal qui sert de cheminée, et dans lequel on fait brûler un peu de charbon dont la chaleur fait promptement bouillir l'eau dont on a rempli le vase enveloppant. Quant aux vivres, on consomme ceux que fournit le pays; la viande, le gibier, y sont en profusion et à très bas prix.

Dans les pauvres maisons qui, loin des villes, tiennent lieu d'hôtelleries, on ne trouve ni lits, ni draps, mais en revanche la paille fraîche et la vermine n'y manquent pas. Quand on a le malheur d'y passer la nuit, on en conserve long-temps le souvenir, à moins qu'on ne prenne la précaution de se coucher dans l'endroit de la chambre où sont les images de dévotion. Ce manque de draps de lit n'est au reste gênant que pour les étrangers, attendu que les seigneurs russes eux-mêmes n'en usent pas pour la plupart; les paysans couchent sur des peaux de moutons, portent ces peaux partout avec eux, l'été comme l'hiver, et s'en couvrent avec soin dès qu'ils craignent le moindre refroidissement.

On compte de Pétersbourg à Moscou sept cent vingt-huit verstes, environ cent quatre-vingt-deux lieues de France; l'empereur et ses courriers font ce trajet quelquefois en moins de quarante heures. On nomme ces derniers feltaigres, du mot allemand feldjager (chasseur). Ils ont rang d'officier. Armés d'un sabre et de deux pistolets, afin de défendre au besoin leurs dépêches, il faut que tout se dérange pour eux; on voit des convois de plusieurs centaines de chariots pesamment chargés, être forcés de se jeter de côté dans la boue, pour laisser le haut du chemin aux ordonnances du prince. Les personnes qui voyagent en poste jouissent du même privilége, mais elles en usent difficilement.

Si les voleurs à main armée sont peu communs en Russie, les tours d'adresse et de friponnerie qui demandent moins de résolution courageuse n'y sont pas rares. Un voyageur doit, à chaque station, porter des regards très attentifs sur ses malles et autres effets. Il ne doit s'en laisser imposer ni par l'habit ou les décorations de certains douaniers, ni par l'air de probité qu'il croira lire sur les visages. Plus on lui témoignera d'empressement et d'obligeance, plus il devra redoubler de précautions. Pris en flagrant délit, ces escamoteurs effrontés ne se déconcertent point, ils prétendent que c'était une simple plaisanterie qu'ils voulaient faire, et trouveraient fort inconvenant qu'on s'en fâchât; ce n'est pas auprès des grands seigneurs qu'une pareille excuse est valable, mais celui qui est sans pouvoir n'a rien de mieux à faire que de s'en accommoder; de la colère et des imprécations l'exposeraient à mille avanies.

Indépendamment de la poste établie, on trouve sur plusieurs routes, de distance en distance, des paysans appelés *iemchiki*, faisant paître leurs chevaux dans les champs, qui s'offrent à conduire les voyageurs moyennant un prix un peu plus élevé que le taux ordinaire, mais avec une vitesse bien plus grande. Si les relais étaient marqués régulièrement, ce serait une manière fort avantageuse; on ferait beaucoup de chemin pour une très faible somme; mais comme ils n'ont point de correspondance fixe et sur laquelle on puisse toujours compter, le plus sage est de s'en tenir aux moyens positifs. Une voiture, quels que soient son volume et sa pesanteur, n'oblige point à payer au-dessus de quatre chevaux; s'il en faut davantage, la poste les fournit gratis; et tout calcul fait, il en coûte trois fois moins en Russie qu'en France pour voyager avec un équipage à soi.

Les bons chevaux russes sont très vifs et très agiles. Dès qu'ils sont attelés, on a grand'peine à les contenir. Au signal donné ils partent rapides comme l'éclair, font six lieues en une heure, sans qu'il soit besoin de les exciter, et se tuent souvent à force d'ardeur. Quand les courriers reçoivent l'ordre d'aller en toute hâte, ils en crèvent un grand nombre, pour lesquels le gouvernement n'alloue au propriétaire qu'une somme de cinquante roubles à titre d'indemnité. Le service de l'empereur ne se fait pas bénir alors; mais quand on requiert des relais en son nom, ceux qui sont chargés de les fournir remercient le ciel et se font de ce service un titre d'honneur.

Les traîneaux d'hiver et les voitures dont on se sert dans les voyages d'été, s'appellent *Kibitki*. Ces voitures ne sont pas suspendues et leurs essieux sont en bois; leur forme à peu près constante, permet de les réparer promptement en tous lieux, et de renouveler les roues et les essieux en peu d'instans. Dans les villes de la Russie, on se sert d'équipages semblables aux nôtres, et de *Droschki* (Voyez la gravure), mais jamais de cabriolets.



(Droschki russe.)

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue de Seine Saint Germain, 9.

Paris. — Imprimerie de H. Fournier, rue de Seine Saint Germain, 14.

LES KALMUCKS. — LES KOSAKS.



(Kalmuck.) (Kosak du Volga.)

Origine des Kalmucks. — Leur constitution physique. — Développement extraordinaire et écartement des oreilles. — Préjugés des Européens sur les mœurs de cette nation. — Industrie. — Costumes. — Travaux des femmes. — Alimens. — Armes. — Grand nombre de chevaux de prix. — Migration. — Forme de gouvernement. — Lois. — Superstitions religieuses.

Les Kalmucks que les czars emploient dans leurs guerres comme cavalerie irrégulière, sont loin de ressembler au portrait qu'en ont tracé bien des écrivains superficiels; leur physionomie, leurs mœurs, leur religion sont devenus un objet de terreur pour les classes ignorantes des peuples d'Europe au milieu desquels ils ont passé; les femmes les représentent comme des êtres qui n'ont qu'un œil placé au front, et qui se nourrissent de chair humaine. Ce fut pourtant un peuple doux, hospitalier, aimant l'indépendance.

La race des Mongols, dont les Kalmucks font partie, est très ancienne. Dès le commencement du XIIIe siècle, elle offrit une des plus puissantes monarchies qui ait jamais existé; ses conquêtes s'étendirent de l'extrémité des déserts de l'Asie, jusqu'en Europe et dans l'Afrique; elle donna des souverains à tous les peuples tartares, ainsi qu'à la Perse et à la Chine.

Ces hommes, que le plus grand nombre des Européens regardent comme des monstres hideux, le savant Pallas affirme, au contraire, qu'ils sont tous bien faits, sains et parfaitement proportionnés; ils ont même la taille et les membres minces et déliés, au contraire des Kirguis et des Baskirs, dont l'embonpoint est tel, qu'ils peuvent à peine se mouvoir. On trouve chez eux, tant parmi les hommes que parmi les femmes, beaucoup de visages ronds et fort agréables; les voyageurs assurent même qu'il se rencontre chez les Kalmucks des femmes si belles, offrant un si heureux contraste de la blancheur de leur peau avec leur chevelure noire, qu'elles pourraient rivaliser avec les beautés de l'Europe. Mais en général les caractères de leur physionomie sont : des yeux dont le grand angle, peu ouvert, est placé obliquement et descend vers le nez; des sourcils noirs peu garnis, formant un arc très abaissé, un nez ordinairement camus, écrasé près du front; les os de la joue saillans; la tête et le visage tout-à-fait ronds; la prunelle brune; les lèvres grosses et charnues; le menton court; les dents fort blanches, qu'ils conservent belles et saines jusque dans la vieillesse; enfin des oreilles d'une grosseur énorme et détachées de la tête. Cet ensemble de traits peut ne pas paraître très attrayant pour un Européen; pour un Kalmuck, il est d'autant plus beau qu'il est complet.

Tous les Kalmucks naissent avec des cheveux noirs; ils ne portent que deux petites moustaches et un petit bouquet sous la lèvre inférieure; les vieillards et les prêtres sont les seuls qui laissent croître leur barbe; tout le reste est arraché; ils mettent, ainsi que les Tartares, le plus grand soin à s'épiler le corps. Ils ont l'odorat subtil, l'ouïe fine et la vue perçante; de loin, ils sentent la fumée d'un feu ou l'odeur d'un camp; il suffit à un grand nombre d'entre eux de mettre le nez sous le trou d'un renard ou de tout autre animal, pour reconnaître s'il y est ou s'il en est sorti. La perfection de l'ouïe est telle chez eux, qu'ils sont avertis de la marche des chevaux bien avant de les apercevoir : en se couchant le ventre à terre, et appliquant leur oreille contre le gazon, ils reconnaissent le mouvement d'un troupeau, d'un bétail égaré; les plus petits objets frappent leur vue dans le plus grand éloignement.

C'est à tort que plusieurs voyageurs, formant leur jugement d'après les troupes irrégulières qui sont incorporées

dans l'armée russe, ont représenté les Kalmucks comme le peuple le plus féroce. Leur caractère est préférable à celui de tous les autres peuples nomades; ils sont affables, francs et surtout très hospitaliers; ils aiment à rendre service et sont toujours gais et enjoués; mais ils sont en même temps sales, paresseux et rusés : quoique bons, ils sont extrêmement vindicatifs, et poussent la vengeance jusqu'à l'assassinat, non à force ouverte, mais par trahison. Une de leurs plus grandes jouissances est de se réunir; ont-ils préparé de l'eau-de-vie ou quelques mets favoris? tous les voisins sont aussitôt invités à en venir prendre leur part; et si, dans la maison, il n'y a qu'une seule pipe, elle passe de bouche en bouche, et fait ainsi le tour du cercle.

Les Kalmucks ne savent point fabriquer le drap; ils sont obligés d'en acheter; leur industrie se borne à préparer des peaux de mouton ou d'autres animaux, et des feutres avec lesquels ils se font des vêtemens pour l'hiver. Les pauvres ne portent point de chemise; ils s'enveloppent dans une pelisse étroite qu'ils serrent avec une ceinture. Le costume des femmes a tant de ressemblance avec celui des hommes qu'on les reconnaîtrait difficilement sans leur coiffure et les boucles d'oreilles dont elles aiment à se parer.

C'est à l'habitude d'enfoncer leur bonnet jusqu'à la racine des oreilles, que les Kalmucks, comme presque tous les peuples tartares, doivent l'écartement prononcé qui existe chez eux entre cet organe et la tête; cette singularité est frappante surtout chez les Kalmucks, qui ont les oreilles fort grandes.

Les femmes sont en général plus laborieuses que les hommes; aussitôt que ceux-ci ont construit les tentes de feutre qui leur servent d'habitation, et que les Russes appellent kibilks, ils emploient tout leur temps à chasser, à veiller sur leurs troupeaux et à se divertir, tandis que les femmes, chargées de l'intérieur du ménage, s'occupent à traire les bestiaux, à préparer les peaux et à coudre; elles sont même tenues de seller le cheval, et de le conduire devant la porte lorsque le mari doit se mettre en campagne.

Les Kalmucks possèdent de nombreux troupeaux, qui leur fournissent une grande quantité de lait, base de leur nourriture; ils ont plus de chevaux que de bêtes à cornes, et préfèrent le lait de jument au lait de vache; leur manière de le préparer lui donne un goût fort agréable; les femmes en font aussi de l'eau de-vie. Pour le faire aigrir, ils le reçoivent dans de grands vases de cuir, qu'ils tiennent auprès de leur feu pendant l'hiver; la malpropreté de ces vases suffit souvent à cette opération. Ils emploient aussi un levain très sale, fait avec de grosses farines.

L'armure des Kalmucks se compose d'une lance, d'un arc et de flèches; les arcs sont faits de différens bois, mais le plus souvent d'érable et même de corne : ces derniers sont les meilleurs et les plus chers. Quant aux flèches, il y en a de fort courtes, terminées en crosse ou en massue, qui servent à tirer les petits animaux et les oiseaux; de très légères, garnies d'un fer étroit; d'autres armées d'un fer en forme de ciseau, et enfin de grandes, portant un gros fer pointu et qu'on emploie pour faire la guerre. Toutes ces flèches ont trois ou quatre rangs de plumes de queue d'aigle. Une cuirasse et un casque complètent l'armement du Kalmuck; la cuirasse est composée de petits anneaux de fer et d'acier, en forme de filet, suivant la manière des Orientaux; elle s'achette chez les Troukmènes ou chez les Perses, et sa valeur varie de huit à douze chevaux. Le casque est rond, garni d'un filet d'anneaux de fer, descendant par devant jusqu'aux sourcils, et par derrière couvrant le cou et les épaules.

Les Kalmucks ont plusieurs manières de chasser; personne ne s'entend mieux qu'eux à dresser toutes sortes de filets et de piéges pour prendre les bêtes sauvages. Les riches préfèrent la chasse au faucon à toutes les autres.

Les chevaux constituent la fortune du Kalmuck; mauvais pour le train, parce qu'ils sont trop fougueux et trop faibles, ils sont en revanche au-dessus de toute comparaison pour la course; pour toute pâture, ils se contentent de ce qu'il rencontrent dans les landes. Quelques Kalmucks possèdent jusqu'à deux mille chevaux et des bestiaux en proportion; ils élèvent aussi des chameaux, mais ceux-ci exigent les plus grands soins pendant l'hiver.

Quand vient la mauvaise saison, les Kalmucks transportent leurs habitations vers le midi des landes du Volga et sur celles que baigne la mer Caspienne, se gardant bien d'approcher du Jaik dans la crainte de rencontrer les Kirguis, leurs ennemis mortels; là, ils recherchent surtout les endroits où il y a beaucoup de ruisseaux; le lieu pour lequel ils ont le plus de prédilection est celui qu'ils désignent sous le nom de *Son-Choudok* (cent puits) à cause de la grande quantité de sources qui s'y trouvent.

La constitution politique des Kalmucks n'a aucun point de ressemblance avec les institutions démocratiques des peuples kosaks (1). Les premiers ont de tout temps été soumis à des chefs héréditaires, nommés kans; ils se divisaient en plusieurs hordes.

Ainsi, tandis que les Kosaks constituaient une république basée sur l'élection des chefs, sur leur responsabilité et sur une parfaite égalité de naissance et de fortune, les Kalmucks, au contraire, adoptaient un gouvernement monarchique, héréditaire et aristocratique, avec une grande inégalité de richesses et de rangs.

Cependant la législation des Kalmucks était loin d'être barbare : « Elle ferait honneur, dit Pallas, aux nations les plus policées de l'Europe qui affectent de donner le nom de *barbares* aux peuples libres de l'Asie. »

Leurs lois, en effet, ne se jouent point de la vie des hommes; on n'y trouve point écrit l'horrible article de la question, à une époque où ce cruel moyen était en usage dans les pays les plus policés de l'Europe. Les châtimens consistent en amendes et en confiscations; les peines les plus graves sont corporelles, mais elles ne vont jamais jusqu'à la mort. L'application de la loi a lieu sans distinction pour le peuple comme pour la noblesse. Celui qui ne se rendait pas à l'armée pour défendre l'indépendance ou une cause nationale était condamné à la perte de tous ses biens. Le chef ou le soldat reconnu coupable de lâcheté était passible d'une forte amende en rapport avec sa fortune; on le dépouillait en outre de ses armes, et on le promenait habillé en femme au milieu du camp. Les peines portées contre l'homicide étaient graves; tous les spectateurs oisifs d'une dispute particulière étaient condamnés à une amende d'un cheval, si l'un des deux combattans était resté sur la place; si un Kalmuck en tuait un autre à la suite d'une querelle de jeu, il était tenu par la loi, outre les peines ordinaires, à entretenir la femme et les enfans de sa victime.

Dans le cas de blessures, il y avait amende, et la loi déterminait ce qui devait être payé pour une dent, une oreille ou un doigt. Des peines étaient prononcées contre le beau-père ou la belle-mère maltraitant sans sujet les enfans confiés à leurs soins. Le crime le plus rigoureusement puni était le vol; il entraînait des peines corporelles; la loi

(1) Le prochain numéro contiendra une notice sur les Kosaks.

condamnait le voleur non-seulement à restituer l'objet volé et à payer, comme dommages et intérêts, un certain nombre de bestiaux, mais encore à avoir un doigt de la main coupé, même dans le cas où il ne s'agissait que d'une bagatelle, d'un vêtement ou d'un meuble; elle allait jusqu'à fixer une amende pour un vol d'aiguilles ou de fil. La plus grande peine portée contre les seigneurs, lorsqu'ils commettaient un acte d'hostilité envers l'un d'entre eux, était une amende de cent cuirasses, de cent bestiaux, de cent chameaux et de mille chevaux; la peine la plus légère consistait à donner une chèvre avec son cabri, ou un petit nombre de flèches.

Il existe pour état, dans la procédure des Kalmucks, des dispositions qui ne sont pas tout-à-fait en rapport avec la sagesse des autres institutions : telle est l'épreuve du feu dans laquelle un accusé, pour être déclaré innocent, doit porter sur le bout des doigts une hache ou une barre de fer rouge.

Il y a plusieurs points de ressemblance entre l'Ancien-Testament et la cosmogonie des Kalmucks. Les Kalmucks admettent l'existence de plusieurs mondes; mais aucun être mortel ne peut passer de l'un à l'autre; les seuls Bourkans, qui sont leurs divinités, ont cette divine faculté.

La terre est sous la protection d'un éléphant qui porte le nom de Gasar-sa-kiks-chin-koven; cet éléphant a deux lieues de longueur; il est blanc comme la neige, et ses têtes, au nombre de trente-trois, sont rouges; chaque tête est armée de six trompes, de chacune desquelles jaillissent six fontaines; chaque fontaine est surmontée de six étoiles, sur lesquelles sont assises autant de vierges jeunes et parées, filles des esprits aériens; l'un de ces derniers, qui est le plus puissant conservateur de la terre, se met à cheval sur le milieu de sa tête, lorsqu'il veut aller d'un endroit à l'autre.

Au commencement du monde, les hommes vivaient près de quatre-vingt mille ans, ils étaient heureux et la *Kidi-dis-nar* (grâce invisible) leur servait de nourriture. Mais une circonstance malheureuse vint mettre fin à cet état fortuné; la terre produisit un fruit nommé schime, dont la douceur égalait celle du miel; un homme eut l'imprudence d'en goûter, et fit part aux autres de l'agréable sensation qu'il venait d'éprouver. Tous les hommes se mirent alors à en manger, et ils perdirent aussitôt leur sainteté et le pouvoir merveilleux qu'ils avaient de voler au ciel. Ils vécurent long temps dans les ténèbres, jusqu'au moment où le soleil et les planètes furent créés dans le firmament. Leur pauvreté devint bientôt si grande, qu'ils manquèrent de nourriture; l'herbe diminua, il n'y eut plus assez de pâturages pour les bestiaux; en sorte que le genre humain, de coupable qu'il était, se fit criminel; aux vertus qui l'avaient distingué succédèrent l'injustice, l'adultère et l'homicide. Les hommes se virent donc contraints à labourer la terre; ils choisirent pour leur chef le plus sage d'entre eux, lui donnèrent la fonction de partager les terres, et enfin l'élurent kan.

Quant à ce qui concerne l'avenir, les Kalmucks croient que le genre humain subira plusieurs révolutions; tous les animaux diminueront de volume; il viendra un jour où la grosseur du cheval ne dépassera pas celle que l'on connaît actuellement au lièvre, où les hommes n'auront plus qu'une aune de hauteur, ne vivront pas au-delà de dix ans, et se marieront à l'âge de cinq ans. Mais avant la destruction complète du monde, la voix des esprits aériens se fera entendre; elle sera suivie d'une pluie horrible, et alors la terre sera inondée de sang et jonchée de cadavres. Bientôt à cette grande catastrophe succédera une pluie odoriférante qui vivifiera la terre; les hommes recommenceront à vivre; puis il viendra sur la terre un saint personnage couvert de gloire, d'une taille prodigieuse et d'une beauté divine; les hommes l'entoureront et lui demanderont pourquoi il est si grand et si beau; il leur répondra qu'il a acquis cette beauté et cette grandeur en pratiquant la vertu et en domptant ses passions.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils représentent le plus souvent leurs dieux avec des figures de femmes. Ils croisent à presque tous les jambes, et leur donnent un grand nombre de têtes et de bras. Aux dieux bienfaisans, ils font une physionomie douce; ils la font terrible aux dieux malfaisans

L'enfer occupe le milieu entre le ciel et la terre. Là se trouve une vaste mer d'urine et d'excrémens, qui est le séjour des damnés. Plus loin est une mer de sang sur laquelle flotte un grand nombre de têtes humaines; là gémissent ceux qui ont suscité des querelles et des meurtres entre parens et amis. Plus loin encore est un lieu formé d'une terre ferme et blanche, dans lequel une foule de damnés étendent et font mouvoir inutilement leurs bras et leurs mains pour manger et pour boire; mais, sans cesse dévorés par la soif et par la faim, ils ne peuvent atteindre ni boissons ni alimens; et, à force de fouiller et de creuser la terre, leurs mains et leurs bras se sont décharnés jusqu'aux épaules; ces membres finissent par tomber; mais ils renaissent bientôt pour de nouveaux tourmens. Il y a aussi de cruels châtimens réservés pour ceux qui se sont montrés avares envers les prêtres kalmucks. Les peines ne sont point éternelles, et leur durée varie selon les péchés.

Un des séjours de cet enfer est couvert d'une nuée d'ordures et de vidanges, garni de cent huit crochets auxquels on suspend les damnés; lorsque le vent jette ceux-ci à terre, ils tombent, de cascade en cascade, sur des pointes en fer, jusqu'à ce qu'ils soient mis en pièces; alors se fait entendre une voix qui les appelle à la vie. Ce genre de châtiment dure deux cent millions d'années, pendant lesquelles les patiens sont coupés en pièces, roués et broyés dans des mortiers.

Il existe une autre partie de l'enfer où les damnés gèlent, et sont ensuite traînés par les diables, jusqu'à ce qu'ils reviennent à la vie pour souffrir de nouveau.

LES CIGOGNES.

Il n'y a pas d'oiseau qui ait été plus universellement protégé dans les divers pays que la cigogne; partout elle rend des services à l'homme en purgeant le sol des animaux nuisibles, et nulle part elle ne cause de dommages. Cette vénération était portée, chez les anciens, à un tel point que c'était un crime d'en tuer; il y avait même en Thessalie peine de mort pour le meurtre d'un de ces oiseaux. La cigogne était, comme l'ibis, l'objet d'un culte chez les Égyptiens, et ses mœurs ont sans doute contribué à augmenter ce respect, qui s'est perpétué chez les Orientaux, et qu'on retrouve encore en Suisse et en Hollande. Elle a une si grande affection pour ses petits qu'elle ne les abandonne pas; l'histoire a consacré le trait admirable de la cigogne de Delft qui, après s'être inutilement efforcée de sauver les siens, se laissa brûler avec eux dans l'incendie de cette ville, plutôt que de les abandonner. Les tendres soins que ces oiseaux donnent à leurs parens dans la vieillesse, ne sont pas moins

remarquables; et c'est en leur honneur que les Grecs ont fait la loi qui porte leur nom (lex ciconia), et qui oblige les enfans à fournir des alimens à ceux dont ils ont reçu le jour, quand ils se trouvent dans l'indigence.

Les cigognes paraissent aussi éprouver le sentiment de la reconnaissance pour la protection qu'on leur a accordée, en revenant chaque année dans les mêmes lieux; mais leur propre intérêt suffit pour expliquer ces retours constans dont les hirondelles et beaucoup d'autres oiseaux fournissent également des exemples. Au reste, le peuple est encore persuadé aujourd'hui qu'elles apportent le bonheur dans la maison où elles s'établissent; il y a même des pays où l'on place sur les toits des roues et des caisses destinées à servir de base pour la construction des nids. Quand les cigognes retrouvent ces nids à leur retour printanier, elles s'y établissent avec des signes de joie manifeste, et lorsqu'elles sont forcées d'en pratiquer de nouveaux, on les voit s'empresser d'accumuler les brins de bois et de joncs dont elles se les composent. C'est sur les tours, les clochers, à la cime des grands arbres, sur le bord des eaux ou à la pointe des



(La Cigogne blanche.)

rochers escarpés qu'elles ont l'habitude de se nicher; et le soin qu'elles prennent pour soustraire leurs petits à la vue de tous les animaux, dans les lieux mêmes où elles sont le moins troublées, ne permet pas de croire légèrement au récit de lady Montagu qui s'est vraisemblablement trompée en prenant pour les nids de ces oiseaux des matériaux amassés dans les rues de Constantinople où elle les aura vus se promener.

La ponte des cigognes est de deux ou quatre œufs d'un blanc sale et jaunâtre, un peu moins gros, mais plus allongés que ceux de l'oie. Le mâle les couve pendant que la femelle va chercher sa pâture; les petits naissent au bout d'un mois, et dans leur premier âge, ils sont couverts d'un duvet brun. Les père et mère ne vont pas en même temps à la chasse pour les nourrir, et l'un d'eux se tient toujours en surveillant près des petits jusqu'au moment où ils sont devenus assez forts pour chercher eux-mêmes leur nourriture.

Les cigognes ont le bec gros et médiocrement fendu, leurs mandibules larges et légères produisent, en frappant l'une contre l'autre, un claquement particulier. Leurs jambes sont réticulées et leurs jarrets peu musculeux. Leurs mouvemens sont lents et leurs pas grands et mesurés; dans leur vol puissant et soutenu, elles portent la tête raide en avant, et leurs pattes étendues en arrière leur servent de gouvernail. Les marais, les prairies, les rivages sont leur séjour le plus habituel, et les poissons, les reptiles, les petits mammifères, préalablement triturés et macérés, les vers, les insectes, forment leur nourriture ordinaire.

Ach. Comte.

BELGIQUE. — LIÉGE.

Célèbre par le rôle qu'elle joua dans l'histoire des Pays-Bas, puissante par le génie inventif et commerçant de ses habitans, Liége offre autant d'intérêt aux voyageurs instruits qu'aux amis des arts et de l'industrie. Le plus célèbre des romanciers historiques, W. Scott, a rappelé en les courant à sa manière, dans *Quentin Durward*, les grands événemens dont cette riche cité fut le théâtre au temps de Louis XI; et le caractère éminemment dramatique de cette narration a, plus que toutes les chroniques et toutes les lourdes compositions des historiens classiques, appelé sur la ville de Liége la curiosité des lecteurs de tous les pays. Mais cette révolte des Liégeois contre leur évêque, révolte qui amena leur lutte contre les ducs de Bourgogne et par suite le sac de leur ville par les armées réunies de Charles-le-Téméraire et de Louis XI, est un des mille faits marquans que l'on peut prendre au hasard dans les chroniques de Liége et auxquels il ne manque qu'un émule du romancier écossais.

La modeste rédaction du *Magasin Universel* choisira plus d'une fois dans les riches archives de l'ancienne capitale de la principauté de Liége des sujets d'articles curieux et instructifs; aujourd'hui elle se borne à rappeler succintement quelques-uns des souvenirs de cette cité.

Dès le tems de Jules César, l'humeur guerrière des Liégeois était en grand renom. Une des légions romaines que ce grand capitaine avait conduite en Belgique fut par eux battue et dispersée. De ce mot *legio* vient, dit-on, le nom de Liége. Nous ne disputerons pas sur ce point avec l'amour-propre de souvenirs des Liégeois.

Ce qui est beaucoup mieux prouvé, c'est que saint Lambert, le premier, donna, vers 1658, une certaine importance à Liége. Avant le grand évêque, ce n'était qu'un sale et pauvre bourg; il en fit une ville bien organisée, riche de bons réglemens de police, et d'un système de poids et mesures sagement proportionné; deux choses d'un grand prix, qu'étaient fort loin de posséder alors bien des villes, où n'avait pas assez profondément pénétré la grande administration romaine.

Liége fut plus d'une fois pillée, saccagée, dans les premiers siècles; entre autres fois, par les Normands, en 882; par Henri Ier duc de Brabant, en 1212 (*celui-ci la livra au pillage pendant six jours*); mais quelle ville, quel bourg n'a pas vingt fois passé par là, dans ces temps de désolation.

L'élection des évêques princes de Liége, causa dans le XVe siècle surtout, de grands désordres dans cette cité. Elle jouissait sous le gouvernement de ces prélats, d'une charte qui donnait au peuple de puissantes garanties, contre l'abus

du pouvoir. Les juges étaient inamovibles et la presse entièrement libre. A tous les citoyens était assurée leur liberté, et le bourguemestre seul, armé de sa clé magistrale, pouvait s'introduire dans leurs maisons. Cette inviolabilité du domicile était sous la sauve garde d'un conseil composé de vingt-deux membres. Seize chambres ou corporations de métiers nommaient des électeurs qui choisissaient le bourguemestre de la ville et celui du prince évêque : le premier



(Une vue du Palais de l'évêque de Liége.)

était pris parmi eux, le second entre trois candidats présentés par ce prince. Tout étranger trouvait sur le territoire liégeois, jouissance complète de sa liberté et de ses biens. Une empoisonneuse trop célèbre, la Brinvilliers, s'y

maintint elle-même, en parfaite sécurité malgré les réclamations du gouverneur français, jusqu'au moment où ce dernier la fit enlever par surprise.

L'armée de l'évêque de Liége n'était que de trois cents hommes; mais les Liégeois allaient, comme aujourd'hui les Suisses, prendre du service en France, en Autriche, en Espagne, en Hollande, en Prusse, principalement dans les hussards. On se souvient encore de ce beau régiment d'infanterie, le royal liégeois que Louis XVI leva à Liége peu de temps avant la révolution.

Avant le sac de Liége par les armées de Louis XI et du duc de Bourgogne, cette ville renfermait cent vingt mille habitans. Le feu y fut mis par trois fois, et les flammes la dévorèrent entièrement.

Ce fut à l'occasion d'une révolte du peuple, qui voulait conserver le droit de nommer les bourguemestres, droit que l'Évêque Ernest de Bavière lui avait octroyé et que son successeur Ferdinand avait retiré; ce fut, disons-nous, à cette occasion que le fameux général Jean de Weert vint avec le comte de Nassau prendre ses quartiers d'hiver au pays de Liége. Cette époque fut marquée par un tragique événement. Un agent du roi d'Espagne ayant fait assassiner le bourguemestre La Ruelle, sous prétexte qu'il tenait le parti de la France, le peuple envahit sa maison, le massacra, lui, ses domestiques et un très grand nombre de soldats, brûla son corps et en jeta les cendres dans la Meuse.

Maintes fois la France intervint dans les affaires de Liége, soit comme alliée, soit comme ennemie. En 1684 le maréchal de Choiseul y accourut au secours de l'évêque menacé par ses sujets révoltés; en 1691, Louis XIV auquel l'évêque avait déclaré la guerre, lui envoya le marquis de Boufflers, qui bombarda la ville pendant cinq jours. Les Français entrèrent de nouveau à Liége en 1701, en 1705, en 1792 et enfin en 1794; ils s'y maintinrent depuis cette époque jusqu'au démembrement de l'empire français, en 1814.

Après ce court exposé de quelques uns des grands souvenirs de Liége, il nous resterait à présenter un aperçu de ses richesses en fait de monuments, d'objets d'arts et de dépôts scientifiques, à jeter un coup d'œil sur son industrie et sur les beautés de son territoire; mais nous renverrons cet examen à un autre numéro.

DU SYSTÈME COMMUNAL EN FRANCE.

(Sixième article.) (1)

Les communes sous Louis XI. — Organisation des mairies. — Sens. — Tours. — Priviléges des bourgeois. — Rouen. — Beauvais. — Révoltes réprimées à Reims, — à Bourges. — Caractère de Louis XI. — Esprit de son administration. — Résumé.

Deux caractères dominent les institutions communales sous le règne de Louis XI: 1° l'établissement de la mairie; 2° l'anoblissement des échevins et des corps de ville. En voici les motifs : Louis XI était un prince travailleur, une intelligence inquiète qui voulait fonder sans cesse; l'établissement d'un maire était plus régulier, plus administratif, que celui d'un corps de ville sans unité et collectif; le maire imprimait une action unique, centralisait absolument le système communal au profit de la couronne. C'était le prévôt populaire, tenant tout à la fois à la royauté et à la couronne; l'homme du roi et du peuple.

En anoblissant les corps de ville, Louis XI donnait une nouvelle importance à la bourgeoisie, en même temps qu'il abaissait la noblesse au niveau de cette bourgeoisie; il attirait à lui les principaux des villes, excitait en eux la reconnaissance. Aux révoltes bourgeoises, il substituait la régularité d'administration.

Au reste, toutes les chartes communales de Louis XI, toutes les organisations nouvelles paraissent calquées sur un type. Les communes de Sens, de Tours et d'Angers en sont la base. Pour bien faire comprendre la révolution qui s'opérait, et afin de former les idées sur l'administration communale de ce règne, nous croyons essentiel de rapporter les dispositions principales des ordonnances régulatrices de Louis XI : « A Sens, on tiendra une assemblée générale de deux en deux ans; les habitans y nommeront seize ou dix-huit personnages vertueux et doctes, les noms desquels seront envoyés au roi, et S. M. en choisira onze qui seront chargés d'administrer la ville pour lesdites deux années. Dans ce nombre, il y aura un maire, quatre échevins et quatre conseillers, un procureur de la ville et un receveur des deniers communs. Et lesdits maire, échevins, conseillers, auront pleine et entière autorité d'aviser, délibérer, décider et conclure tout ce qu'ils jugeront utile pour le bien et utilité de la chose publique. Toutes les personnes demeurant en ladite ville, gens d'église et autres, seront tenus de leur obéir; si quelqu'un se rend rebelle ou venait à mal parler du maire ou des échevins, ceux-ci en feront punition exemplaire. Les maires, échevins, conseillers s'assembleront au moins deux fois par semaine en l'hôtel de la ville, pour traiter toutes les affaires, entendre les requêtes et remontrances des habitans et y pourvoir selon la justice; et tout ce qui sera ainsi fait et jugé sera inscrit sur un registre signé par eux et le procureur. »

Les mêmes prérogatives étaient concédées aux habitans de Tours; de plus Louis XI anoblit le corps de ville, « car, dit-il, dans son ordonnance, Tours est une des villes les plus nobles et de plus ancienne fondation; elle est décorée des plus belles églises du royaume; j'ai passé mes jeunes ans dans le pays de Touraine, et j'y ai toujours trouvé bonne nourriture et grand plaisir. Pour ces causes, et afin de leur donner le courage de servir de mieux en mieux nous et la chose publique, nous anoblissons lesdits maire et échevins, eux et leur postérité née ou à naître en loyal mariage, et leur accordons les mêmes priviléges dont jouissent les autres nobles de notre royaume. » A Niort, les officiers municipaux furent également anoblis; Angers reçut la même organisation que Sens; la pancarte avait vingt-neuf grands et beaux articles, et le Mans fut décoré de vingt-cinq échevins perpétuels. Cette forme de mairie, étendue successivement à presque toutes les grandes cités, était un système complet et qu'il est piquant de comparer avec nos administrations.

L'apparente bonhomie de Lous XI, la simplicité de ses manières, étaient de nature à gagner les bourgeois. Il allait le soir souper chez des gens de toute condition; il récitait chez eux le bénédicité, promettait chartes et priviléges. Jamais prince ne s'occupa plus des affaires privées des bourgeois; il s'entretenait familièrement de leurs besoins, de leurs intérêts; il se mêlait même des ménages. Le roi demanda pour son valet de chambre, la fille de Jean Letellier, bourgeois de Rouen; Etiennette, sa mère, écrivit directement au roi pour lui refuser sa demande : « Mon

(1) Voyez les articles sur les Communes contenus dans la 2me année du *Magasin Universel*.

souverain seigneur, sachez que par plusieurs avertissemens nous avons fait requérir notre fille en mariage, et toujours a refusé. » Louis XI ne se fâcha pas de cette liberté, quoiqu'il sût que ce n'était qu'un prétexte, et que les bourgeois, réunis en conseil municipal, avaient refusé la fille de Jean Letellier, parce que les habitans de Rouen étaient libres et indépendans pour leur ville et famille.

Et les bons bourgeois se montraient fort reconnaissans des concessions que leur faisait Louis XI; à Beauvais ils firent des merveilles contre l'armée du duc de Bourgogne qui venait d'envahir les états du roi de France. Les compagnons d'armes de Charles-le-Téméraire avaient mis le siége devant Beauvais; les braves bourgeois se défendirent à outrance, et il y eut de beaux traits des femmes picardes; elles se battirent à la hache d'armes comme de vrais chevaliers, et Jeanne Hachette mania la lance toute la journée. A cette nouvelle, Louis XI ne s'en tint plus de joie; il écrivait au maître-général des finances : « Mon compère, c'est chose merveilleuse que le siége de Beauvais; les habitans ont résisté de jour et de nuit aux très orageux et présomptueux assauts faits par le Bourguignon et ses complices en affrense multitude; non-seulement les hommes, mais les femmes et les enfans ont résisté jusqu'à la mort, et pour telle loyauté ils sont grandement à louer. C'est pourquoi nous voulons que dorénavant ils nomment un maire et des échevins; tous les bourgeois sont déclarés gens nobles et exemptés de tous droits et impositions. Et se fera en la ville une procession par chacun an, où je veux que les femmes, précédant les hommes, marchent incontinent après le clergé, et qu'elles puissent se parer et orner de joyaux et atours, toutes les fois que bon leur semblera. »

Cependant Louis XI levait de fortes sommes de deniers, et certaines villes voyaient en murmurant leurs bons écus passer dans les coffres du roi. A Reims, les bourgeois, en vertu de leurs anciens priviléges, refusèrent l'impôt, et chacun saisit l'arquebuse. Il fallut pour les soumettre, user de stratagème, et Louis XI était expert en cette matière; les gens d'armes, déguisés en paysans, portant herbes et légumes au marché, pénétrèrent dans la ville; ils se saisirent des chefs, et maître Tristan, le prévôt de l'hôtel, les fit pendre au principal clocher, « et, dit la chronique, iceux bourgeois faisaient par là haut maintes contorsions et grimaces. » A Reims, à Aurillac, il y eut également des révoltes, mais grâce à maître Tristan; tout rentra promptement dans l'ordre. A Bourges, ville si fidèle à la royauté de Charles VII, la sédition avait pris un caractère plus grave, le peuple avait brisé les bureaux de l'impôt, et déchiré les registres. Louis XI écrivit aussitôt : « M. Dubouchage, mon ami, faites faire hâtivement le procès à tous ces mutins de la ville de Bourges, sans en excepter personne, serait-ce même M. l'archevêque. » Et le roi supprima l'élection des officiers de la ville; il établit un maire et douze échevins, nommés par lui seul, à son choix, *et de telle personne qu'il nous plaira.* Pendant plusieurs jours, on vit à Bourges des compagnies d'archers écossais, lesquels, par ordre du prévôt Tristan, pendaient à la porte de sa maison quiconque était soupçonné d'avoir pris part à l'émeute.

Louis XI tenait surtout à ménager les bons habitans de Paris; là point de maire nommé par le roi; c'était toujours la vieille institution du prévôt des marchands, l'élu du peuple, soumis toutefois par Louis XI à la sanction de la royauté : « Il faut que je garde, et je garde bien ma bonne ville de Paris, aimait à répéter Louis XI, car si j'en étais expulsé et chassé, tout serait fini; tandis que si je tiens Paris, je pourrai me sauver la couronne sur la tête. » Et alors, il se montrait bon homme, bourgeois sans faste, sans appareil; il dînait plusieurs fois à l'Hôtel-de-Ville, en place de Grève, et chez plusieurs merciers et drapiers, lesquels il conviait ensuite en son hôtel des Tournelles; et les bourgeoises Etiennette de Paris, Perrette de Châlons et Jeanne Baillette étaient du nombre de celles que le roi invitait plus spécialement, avec leurs maris et petits enfans, ce qui les contentait fort. Y avait-il un bourgeois tant soit peu aimé dans la ville, le roi était parrain de son enfant, le tenait lui-même sur le saint baptistaire et assistait à son saint chrême. Vous l'eussiez vu avec son capuchon de la confrérie de la benoîte Vierge; souvent agenouillé devant les effigies des grands saints du Paradis, il chantait à pleine voix quelque complainte en leur honneur.

Le caractère de Louis XI est un singulier mélange de force, de faiblesse, de puissance et de superstition. Sur tout cela, nous le répétons, domine une pensée, celle du pouvoir. Louis XI est un esprit essentiellement régulateur; son besoin est d'organiser; tout ce qui s'élève un peu, il cherche à le ployer à ses desseins, à le faire rentrer dans son système général de gouvernement. La mairie était une administration régulière, il l'adopte parce qu'elle lui permet une influence sur la bourgeoisie, et Louis XI tenait particulièrement à gouverner les bourgeois.

Le système municipal tel qu'il avait été organisé par Louis XI, fut maintenu par les édits successifs de Louis XII, de François Ier, d'Henri II et de Charles IX. Ce fut l'époque bruyante de la Ligue qui vint troubler l'ensemble de l'administration du royaume.

La Ligue fut une véritable révolution. La petite bourgeoisie et le peuple se trouvèrent à la tête du gouvernement du pays; l'esprit religieux se mêlait à des idées d'indépendance politique. Jamais le principe de la souveraineté populaire n'a été posé d'une manière plus nette, plus éclatante. Tout subit, dès-lors, des modifications, et le régime des mairies imposé par Louis XI fut violemment secoué par les villes liguées. On ressaisit avec enthousiasme la primitive organisation des communes, l'élection libre et sans entraves des prévôts, consuls, jurés et échevins.

A Paris, à Toulouse, à Rouen, à Lyon, Amiens, Abbeville, la multitude nomma de nouveau ses prévôts et échevins, sans autorisation ni surveillance royale; tous élus du peuple, ils jouissaient d'un immense crédit. L'autorité des magistrats de Paris surtout s'exerçait sans contrôle. Ils convoquaient les bourgeois, rassemblaient la garde de la ville; ils fermaient ou ouvraient les portes à volonté, dressaient les chaînes, et quand, au son du tambour ou de la trompette, on lisait un ordre du sire prévôt ou de messieurs les échevins, il n'était homme, bourgeois ou manant, qui ne se hâtât d'accorder obéissance.

Cette situation se modifia beaucoup à l'avénement de Henri IV. Nous avons fait connaître dans un précédent article (Voy. page 158) les limites tracées par le Béarnais à la liberté municipale. Il réorganisa l'administration sur le modèle adopté par Louis XI, avec moins d'indépendance toutefois; les corps de ville font-ils quelque remontrance? on ne les écoute pas; s'ils résistent, le roi les brise violemment. Il fallut subir la domination absolue du monarque.

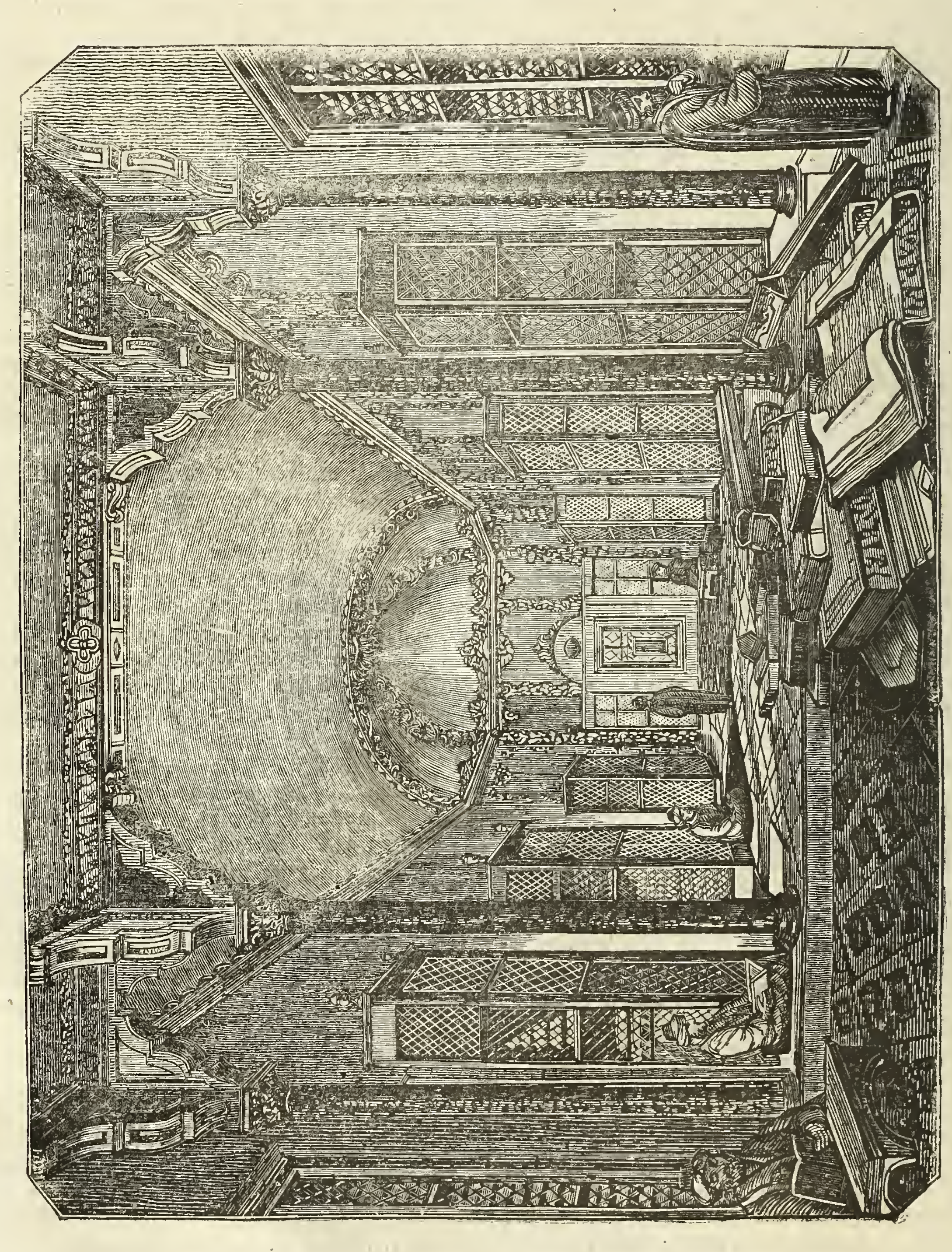
La décadence des antiques libertés des villes date de la restauration de Henri IV, et c'est ce que les historiens du dernier siècle n'ont pas voulu assez apercevoir. Restreint

successivement par la législation monarchique de Louis XIII et de Louis XIV, le système municipal fut tout-à-fait anéanti par l'édit de 1692. On chercha alors dans la vénalité des charges, une ressource financière. Ce moyen une fois trouvé, les ministres se jouèrent des droits des cités, en vendant les magistratures, les reprenant, les revendant et les reprenant encore.

Après la mort de Louis XIV, en 1717, ces charges vénales furent révoquées, et les villes rentrèrent dans la plénitude de leurs droits municipaux. C'était un acte de justice qui ne fut pourtant pas de longue durée, car en 1722 on ouvrit encore l'encan des offices, proclamé définitivement par l'édit de 1771. L'abbé Terrai administrait alors les finances et le chancelier de Meaupou détruisait les parlemens.

La révolution de 1789 dut amener un autre système pour les mairies, mieux en rapport avec l'esprit du temps et les besoins des populations. Depuis cette époque, les municipalités ont subi de continuelles modifications; les divers gouvernemens qui se sont succédé en France ont rédigé chacun une loi sur les communes; mais toutes paraissent surtout empreintes d'un esprit étroit, lorsque on les compare à ce vaste principe d'élection libre et populaire, sur lequel reposa durant tant de siècles l'administration de nos cités.

A. M.



(Bibliothèque publique de Constantinople.)

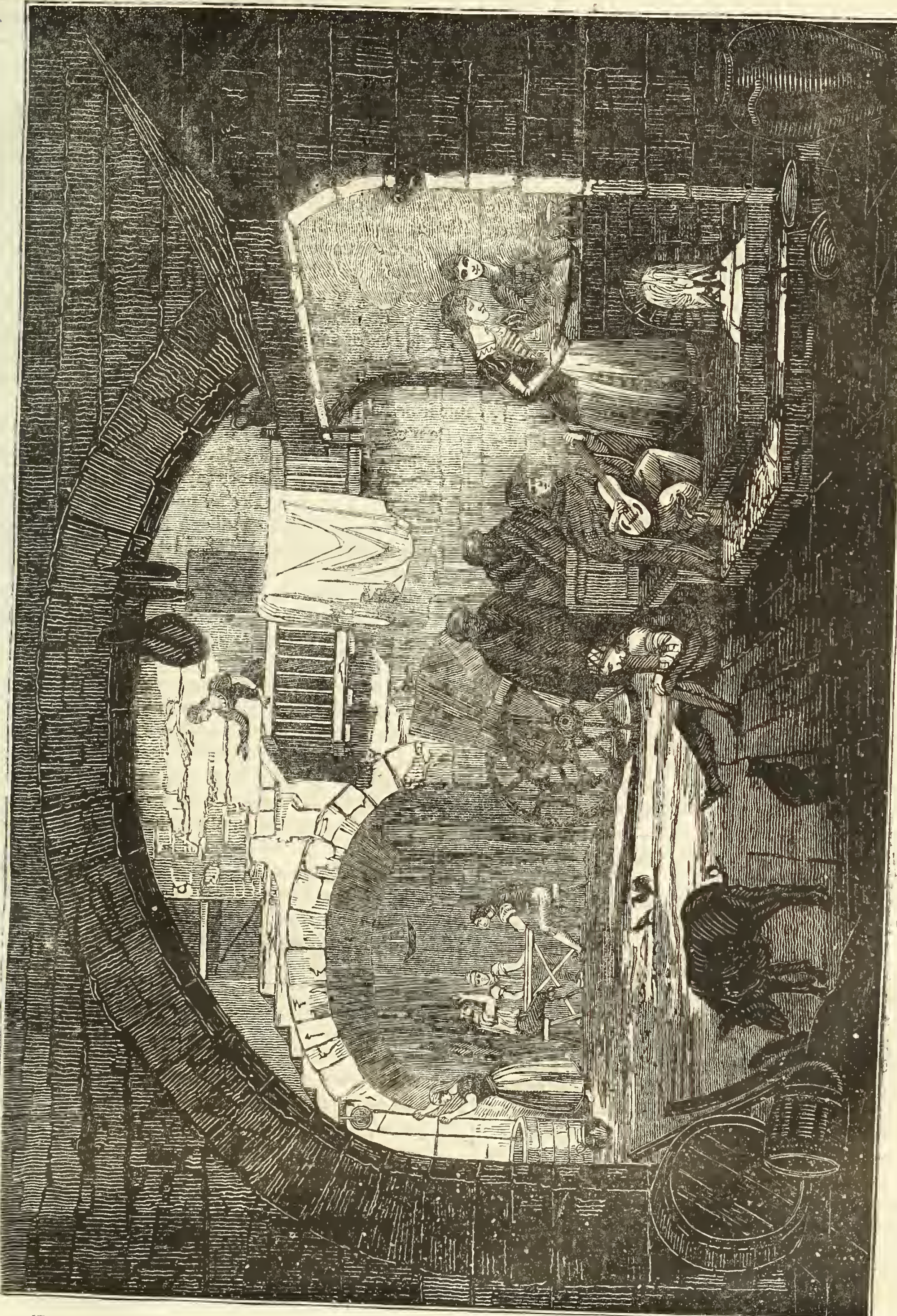
En offrant à nos lecteurs une vue d'une bibliothèque de Constantinople, nous les renverrons à un article de M. Audiffret, inséré dans le premier volume du *Magasin Universel*, sous le titre : *Bibliothèque musulmane*. (Page 267.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris. — Imprimerie de H. Fournier, rue de Seine.

VOYAGES. — ESPAGNE.

ntérêt que l'Espagne présente aux voyageurs. — Beauté du climat. — Eaux minérales. — Productions du sol. — Monumens des Romains, des Arabes, des Goths. — Facilité du passage de France en Espagne. — État misérable de la plupart des auberges de ce pays. — Les fondas, les posadas, les ventas. — *Hostales* de la Catalogne. — Causes qui entretiennent l'état déplorable des auberges espagnoles. — Droits à payer par les aubergistes aux villes, aux villages ou à des seigneurs particuliers. — Chaque habitant aubergiste à son tour. — Mépris dans lequel est tombée cette profession. — Petit nombre de voyageurs.



(Intérieur d'une auberge espagnole.)

Il faut avouer qu'aucun pays de l'Europe ne réunirait autant d'avantages que l'Espagne pour toutes les classes de voyageurs, si les routes étaient sûres et les auberges aussi bien tenues que dans les autres pays. Ceux que leur santé entraîne hors de leur patrie trouveraient dans quelques provinces de ce royaume une température telle qu'il n'en existe peut-être nulle part. Nous doutons que l'on puisse rien imaginer de comparable à l'air balsamique et doux que l'on respire l'hiver dans la plaine de Valence (Vega de Valencia), dans celle de Murcie, dans les environs de Séville, et dans quelques parties de l'Estremadure. On peut se baigner dans le fleuve Bétis (aujourd'hui Guadalquivir), jusqu'à la fin de février.

L'Espagne renferme des eaux minérales en plus grande quantité, et d'une qualité supérieure à celles que l'on peut trouver dans toute l'Europe; la plus grande partie d'entre elles n'a pas été analysée, mais celles qui l'ont été, et qui sont fréquentées, produisent de tels effets, qu'elles sont les remèdes uniques à des maladies qu'il est difficile de traiter ailleurs par les plus forts médicamens; il en existe dans presque toutes les provinces, et principalement dans l'Andalousie. Les fruits sont en Espagne d'une qualité au-dessus de tout ce que l'on connaît, et ne sont nulle part aussi variés. On a vu des guérisons extraordinaires uniquement opérées par le jus des cannes à sucre et les dattes.

En général, le climat est assez tempéré, et les étés n'y sont peut-être pas aussi chauds que dans certains pays du nord, à l'exception du plateau des Castilles et de quelques parties de l'Andalousie. Le reste du pays est garni de monagnes ou situé sur les bords de la mer, et rafraîchi par les vents de l'est et du nord; il n'y règne point d'ailleurs de ces impressions atmosphériques qui causent des maladies en d'autres pays, et qui en détruisent tout le charme, tels que la *Cativa Aria* des environs de Rome, et les fièvres des Calabres, qui firent périr Virgile (*Calabri rapuère*), et qui arrêtent encore aujourd'hui les progrès de la population, sont inconnues en Espagne.

Quel est le pays où les amateurs de l'histoire naturelle peuvent trouver plus d'objets intéressans? quant aux arts, aux souvenirs historiques et aux monumens de l'antiquité, ceux que ces études intéressent parcourront, en Espagne, les ruines de Sagonte, de Numance, de Tarragone, de Mérida, le théâtre des campagnes d'Annibal, des Scipions, des malheureux fils de Pompée; ils se reposeront à l'ombre des antiques cyprès de la fontaine de Sartorius, et liront le nom de *très bon* sur les inscriptions, dans la patrie de Trajan et d'Adrien.

Les monumens que le peuple romain répandit avec profusion dans toutes les parties de l'empire ne sont pas les seuls en Espagne : un peuple moins puissant, quoique aussi célèbre, moins connu, quoique aussi digne de l'être, a laissé dans ce pays les seuls monumens qui existent peut-être de sa grandeur. Les Arabes ont passé des siècles à broder, pour ainsi dire les murs de Grenade et de Cordoue, à les revêtir d'un ensemble d'ornemens dont la grace, la légèreté des détails, égalent la noblesse dans les masses. Pendant que ces peuples voluptueux ornaient ainsi dans le midi, les bains, les cabinets mystérieux de leurs sérails, les Goths élevaient dans le Nord les sombres et austères monumens de leur culte. Des forêts de colonnes soutenant des voûtes pointues, éclairées par des vitraux de couleur tranchante; des grilles de fer immenses, chargées d'ornemens sculptés au marteau; des mausolées de marbre jetant de longues ombres sur les inscriptions funéraires, offrent un autre genre de monumens plus solennels et plus historiques; enfin l'époque de la renaissance des arts dans le siècle des Médicis arriva sous le règne de Charles-Quint; et l'on peut croire que l'Espagne, qui à cette époque dominait le reste de l'Europe, ne lui fut pas inférieure dans ce genre de gloire.

L'Espagne est appelée à de hautes destinées; et les améliorations en tout genre qu'elle doit un jour éprouver, rendront les voyages encore plus intéressans et sans doute plus commodes. Les principales raisons qui jusqu'à présent ont éloigné les voyageurs, ce sont les inconvéniens sans nombre que l'on éprouve pour parcourir ce pays; les chemins y sont rares, et sur la plupart des routes, les auberges sont mauvaises et les moyens de transport lents, chers et incommodes (1). Si l'on remédiait à ces trois inconvéniens, il n'y a point de doute qu'aucune contrée ne présenterait autant d'agrémens dans tous les genres. On traverserait pour s'y rendre les plus belles provinces de la France; on suivrait d'un côté les bords de la Loire, de l'autre ceux du Rhône; on passerait les Pyrénées par des chemins commodes et faciles, sans rencontrer les tempêtes, les avalanches du mont Cenis, les débordemens des rivières du Piémont, etc. Les personnes que leur santé amène à Barrége n'auraient que quelques lieues à faire pour aller passer l'hiver le plus doux de l'autre côté des Pyrénées; mais il faut pour cela que les voyages soient plus faciles, et qu'aux troubles politiques qui désolent l'Espagne aient succédé le calme et le retour de l'action régulière du pouvoir.

Ce n'est point, disons nous, par les auberges que brille l'Espagne. Un cri général s'élève contre les difficultés que les voyageurs éprouvent dans ce pays, pour se loger, pour se procurer ce qui est nécessaire à leur nourriture, et contre les désagrémens des lieux destinés à leur fournir un asile. Les auberges n'y sont point communes; les bonnes auberges y sont encore plus rares; de mauvais cabarets en tiennent lieu en beaucoup d'endroits. Des maisons sales, dégoûtantes, où l'on ne trouve qu'un mauvais gîte, sont, dans la plupart des provinces, la seule ressource qui se présente.

Les maisons où l'on reçoit les voyageurs sont divisées en trois classes, les *fondas*, les *posadas* ou *casas de posada* ou bien encore les *mesones*, et les *ventas*: les fondas et les posadas, ou casas de posada, ou mesones, sont toujours situées dans les villes ou les villages; les ventas sont des maisons isolées, placées dans les campagnes, sur les bords des chemins, à une distance plus ou moins considérable des peuplades.

Les fondas sont de vraies auberges, où les voyageurs trouvent tout ce qui leur est nécessaire, dans les autres, les voyageurs ne se réunissent point : chacun y est servi en particulier; les prix y varient selon la qualité et la quantité des alimens qu'on demande.

Dans les grandes villes, on distingue deux classes de fondas; les unes plus distinguées, les autres moins, et chères alors en proportion.

Les posadas sont des maisons répandues dans les villes et dans les villages : là, on ne donne que le gîte aux voyageurs, on ne leur fournit aucune espèce de vivres; ils doivent tout porter, et tout faire acheter, et l'on se borne à préparer les comestibles qu'ils fournissent au maître ou à la maîtresse de la maison; elles sont, en général, dégoûtantes; à peine y trouve-t-on des châlits, avec quelques vieux matelas d'une bourre qui tombe en poussière, recouverts de draps gros, mal blanchis, qui sont un peu plus grands

(1) Voyez page 43 et 60, 2e année.

qu'une grande serviette; des bancs pour siéges; des plats graisseux, des cuillères d'étain ou de fer, encore empreints des restes de ceux qui s'en sont servis avant vous; des lampes huilées; des hôtes sales, peu attentifs, rudes, grossiers, brutaux. La manière d'y accommoder les mets y est détestable; souvent même on ne trouve à s'en procurer d'aucune espèce dans les lieux où ces maisons sont situées.

Un voyageur qui n'est point muni des provisions nécessaires ne peut, en arrivant, s'y reposer des fatigues de son voyage; quoique excédé souvent de lassitude, il doit courir de maison en maison pour acheter, dans l'une du pain, dans l'autre du vin, dans une autre de l'huile, dans d'autres du sel, de la viande, des œufs; il est encore heureux si, après avoir beaucoup couru, souvent dans les ténèbres, il peut parvenir à se procurer quelque chose.

Ces maisons de posada sont multipliées dans presque toute l'Espagne; on n'y trouve presque point d'autre asile; il n'y a des fondas que dans quelques villes un peu considérables; on trouve même des grandes villes où il n'en existe point.

Il y a cependant de ces maisons de posada moins désagréables; les unes ont des chambres assez bonnes, des lits passables, qui sont tenus plus proprement, dont les hôtes sont plus complaisans et plus attentifs; mais elles sont fort rares, et l'on fait beaucoup de chemin sans en rencontrer; dans les autres, le voyageur trouve des personnes officieuses qui s'empressent de lui offrir leurs services, et qui moyennant quelque argent, se chargent d'aller acheter tout ce qui lui est nécessaire; les hôtes ne peuvent s'occuper de ce soin; souvent, il leur est expressément défendu de s'en mêler.

Dans les ventas, on est généralement aussi mal et aussi désagréablement que dans les casas de posada; mais on y trouve souvent des provisions, peu recherchées, il est vrai, et en petite quantité. L'éloignement des peuplades force les hôtes des ventas à s'approvisionner pour fournir aux voyageurs ce qu'ils ne trouveraient point à acheter sur les lieux.

On ne connaît en Catalogne ni les casas de posada, ni les ventas; tout y est *hostal*, c'est-à-dire auberge. Les voyageurs ne doivent point s'y occuper des moyens de se procurer des vivres : ils en trouvent dans tous les lieux où ils vont loger. Il y a même d'assez bonnes auberges dans cette province.

Dans toutes les autres parties de l'Espagne, les fondas, ces maisons où l'on trouve les provisions toutes faites, où l'on est servi s'en s'embarrasser de rien, sont peu communes.

Plusieurs causes contribuent à maintenir en Espagne ces gîtes détestables qui font le tourment des voyageurs :

1° La plupart de ces maisons appartiennent à des villes, à des villages, à des seigneurs particuliers, qui en portent les affermes à des prix très hauts; on les assujettit en même temps à des impôts considérables. L'auberge de Fraga, en Aragon, payait 16 f. 5 c. par jour pour l'afferme de la maison et le droit de tenir auberge, et 5,563 fr. 40 c. par an pour divers droits, redevances et impôts; ce qui monte tous les ans à une somme de 11,759 francs 75 cent. La casa de posada de Murcie, paie 7 francs 41 cent. par jour pour le prix d'afferme, et 185 francs 19 cent. par an pour le droit d'alcabala; ce qui fait tous les ans 2,807 fr. 16 cent.

2° Presque partout, dans les provinces de la couronne de Castille, il est défendu aux hôtes des casas de posada de tenir aucune espèce de vivres, ni même, en quelques endroits, de volailles vivantes.

3° Dans beaucoup de lieux, chacun doit tenir à son tour la casa de posada pendant un certain temps; on y est forcé; on ne peut s'en défendre jusqu'à ce que le terme fixé pour être remplacé par un autre soit expiré. Il en résulte qu'en faisant ce métier par force, on le fait de mauvaise grâce, on le fait mal; que le défaut d'habitude produit l'ignorance du métier et l'inaptitude pour l'exercer; que les nouveaux posaderos, étant pauvres, ne peuvent munir leurs casas de posada des meubles et autres objets qui y sont nécessaires.

4° Dans une grande partie de l'Espagne, le métier d'aubergistes et de *posadero* est regardé comme un métier vil et abject; ceux qui l'exercent sont généralement méprisés. Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'on ait tant de peine à en trouver, et que ceux qu'on force à s'en charger l'exercent avec tant de répugnance et de dégoût; ceux qui, ayant amassé quelque argent, pourraient faire les dépenses nécessaires pour monter une bonne auberge, ne veulent point prendre ce métier qui les rendrait méprisables aux yeux de leurs concitoyens.

5° Il y a généralement peu de voyageurs en Espagne. Les Espagnols se déplacent peu : il y passe peu d'étrangers; la plupart de ceux qu'on y trouve y sont domiciliés et livrés au commerce, ou ont embrassé quelque profession; ils sortent peu des villes où ils ont fixé leur résidence. Les grandes auberges ne peuvent se soutenir que dans les grandes villes; elles ne subsisteraient pas long-temps dans des endroits moins populeux.

LES DUELS DANS LE GROENLAND.

Les Groënlandais ne se servent ni de pistolets, ni d'épées pour vider leurs querelles; voici à quel singulier moyen ils ont recours :

Le Groënlandais offensé compose une satire contre son adversaire, et la récite jusqu'à ce que les femmes et les domestiques de sa maison la sachent par cœur; puis il annonce publiquement qu'il désire se rencontrer avec son ennemi dans un endroit qu'il désigne; la rencontre a lieu, l'offensé chante la satire en l'accompagnant d'une espèce de tambour, et ses amis font chœur avec lui; il lance de fortes épigrammes contre son adversaire et cherche à faire rire le public à ses dépens; l'autre ensuite a son tour; il essaie de prendre sa revanche, et de mettre les rieurs de son côté; ses partisans ne manquent pas de l'applaudir; chacun parle plusieurs fois, et l'assemblée finit par donner raison à celui qui s'est montré le meilleur poète et le plus piquant.

L'ILE DE MURANO. — FRA-PAOLO. — SARPI.

Au nom de Venise se rattache celui d'un homme qui fut l'un des plus violens ennemis de la cour de Rome et l'un des savans les plus célèbres de son temps.

Fra-Paolo Sarpi était né à Venise (1552). Ce prénom de Fra-Paolo sous lequel il est le plus connu n'avait pas toujours été le sien. Il le substitua à celui de Pierre quand il entra dans l'ordre religieux des servites. Doué d'un esprit vif, d'une mémoire peu commune, il ne pouvait se borner aux études scholastiques de son couvent; le grec, l'hébreu, les mathématiques, il voulut tout savoir. Les supérieurs, empressés de se faire honneur d'un sujet qui

annonçait de si grandes dispositions, l'envoyèrent, à l'âge de dix-sept ans, à Mantoue, où se tenait le chapitre général de leur ordre, et il y soutint avec un grand éclat des thèses de théologie et de philosophie naturelles en trois cent neuf articles. Le duc de Mantoue, charmé de talens aussi précoces, le choisit bientôt après pour son théologien; et l'évêque de cette ville le nomma recteur de théologie dans sa cathédrale.

On crut pouvoir ordonner Fra-Paolo prêtre avant l'âge requis; et peu de temps après, il alla trouver à Milan saint Charles Borromée, qui le consulta plusieurs fois sur des cas de conscience.

Venise, fière d'avoir donné le jour à une célébrité aussi précoce, voulut fixer Sarpi dans son sein, et il vint y occuper la chaire de philosophie du collége des Servites. Bientôt il passa par les plus hautes dignités de son ordre, et fut envoyé à Rome où il se lia intimement avec tout ce que cette capitale de la religion, des sciences et des arts, renfermait d'hommes marquans en tout genre.

De cette époque datent les premiers soupçons qui s'élevèrent contre la pureté de la foi de Fra-Paolo. L'inquisition eut plusieurs fois à juger ses accointances par trop suspectes avec des hérétiques, et il n'en fallut pas davantage pour empêcher deux fois qu'on ne lui expédiât les bulles dont il avait besoin pour prendre possession des évêchés de Caorle et de Nona, auxquels il avait été successivement nommé.

De retour à Venise, il se démit de tous ses emplois, et se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude des sciences mathématiques et physiques, de l'astronomie et de l'anatomie. La réputation de Sarpi était telle que plusieurs de ses admirateurs le proclamaient, à tort, l'auteur de quelques grandes découvertes médicales dues à d'autres savans. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, on lui a attribué la première observation de la circulation du sang; mais cette gloire appartient réellement au médecin anglais Harvey.

Les sciences positives n'absorbaient pas au reste l'esprit inquiet de Sarpi. La politique l'arracha souvent à l'étude de la nature physique, et les discussions théologiques ne lui fournirent que trop d'occasions de déployer son goût pour l'indépendance et les idées nouvelles.

Paul V venait de monter sur le trône pontifical; la république de Venise avait porté une loi contraire aux droits du clergé; le nouveau pape demanda le retrait de cette loi; Venise refusa, et fut menacée des foudres du Vatican. Sarpi fut consulté par le sénat de Venise, et lança une sorte de manifeste insultant pour la cour de Rome; manifeste qui fut bientôt suivi de vingt autres pamphlets, plus incendiaires les uns que les autres, dans lesquels il allait jusqu'à se moquer des excommunications fulminées contre lui à cette occasion. « Je professe, écrivait-il, le plus profond respect pour les dogmes de l'église; mais quant à l'usage que fait Paul V de son autorité, je ne lui réponds que par le mépris. » Ce débat qui dura deux ans, occupa, comme on peut bien le penser, l'Europe tout entière, et il fallut que la France employât la plus active intervention pour le faire cesser. On était alors au commencement du XVII[e] siècle.

Plus s'élevait l'audace de Fra-Paolo, et plus le sénat de Venise lui témoignait de bienveillance. Il fut investi du titre de théologien consultant de la république, peu de temps après, et on lui demanda son avis sur des matières qui touchaient aux intérêts politiques de la république vénitienne. Partisan de la tyrannie du conseil des dix avec lesquels il s'identifiait, Fra-Paolo professa le plus profond mépris pour les droits imprescriptibles de la justice et de l'humanité. Son esprit essentiellement despotique ne connaissait que la force et le succès. Les travaux qu'il avait faits pour le conseil des dix avaient été transportés dans les archives secrètes où un des premiers fonctionnaires de l'empire français, le comte Daru, les a examinés à loisir, et sur lesquels il a porté un jugement sévère, mais bien mérité. Le lecteur en jugera par l'extrait suivant :

Fra-Paolo disait : « Dans les querelles entre les nobles, châtiez le moins puissant : entre un noble et un sujet, donnez toujours raison au noble; dans la justice civile, on peut garder une impartialité parfaite. Traitez les Grecs comme des animaux féroces; du pain et le bâton, voilà ce qu'il leur faut : gardons l'humanité pour une meilleure occasion. S'il se trouve dans les provinces quelques chefs de parti, il faut les exterminer sous un prétexte quelconque, mais en évitant de recourir à la justice ordinaire. »

Fra-Paolo devait avoir beaucoup d'ennemis. Aussi ne sortait-il jamais sans être accompagné d'un frère lai de son monastère, armé d'un mousqueton, et sans une cotte de mailles sous sa robe. Notez qu'à Venise il était défendu, sous peine de mort, de porter des armes à feu; mais pour les dix et leur conseiller les lois se taisaient.

Ces précautions n'empêchèrent pas Fra-Paolo d'être assassiné. Cerné par une troupe d'assaillans masqués, à quelques pas de son couvent, il tomba percé de plusieurs coups de poignards et à demi mort. Le stylet de l'un des assassins était resté dans sa mâchoire. Le sénat était assemblé en ce moment; tous les membres se levèrent, d'un commun mouvement, et accoururent auprès du blessé. Le plus fameux chirurgien de toute l'Italie, Fabrice d'Aquapendante fut appelé, et ne le quitta qu'après l'avoir mis hors de danger. Le sénat doubla les émolumens de son conseiller, et lui accorda une confiance encore plus complète. A partir de ce jour, Fra-Paolo vécut presque entièrement confiné dans sa cellule jusqu'à sa mort, qui arriva en 1623.

Des honneurs extraordinaires furent rendus à la mémoire de Sarpi par la république de Venise, qui fit notifier sa mort à toutes les puissances de l'Europe par les ambassadeurs, et décréta l'érection d'un superbe monument en marbre qui devait être élevé dans l'église des servites. Mais la cour de Rome, que Sarpi avait si longtemps et si impunément insultée, demanda que le monument ne fût pas exécuté, et la république de Venise donna, dit on, contre-ordre au sculpteur.

Bossuet a dit avec raison que « sous son froc Sarpi cachait un cœur calviniste, qu'il travaillait sourdement à décréditer la messe qu'il disait tous les jours.... » On a voulu réfuter cette assertion; mais les recherches de M. Daru ont mis cette vérité dans tout son jour. Sarpi n'attendait que l'introduction de la réforme protestante dans les états allemands voisins de Venise, pour établir, de concert avec un grand nombre de familles puissantes, le protestantisme dans cette ville. Et cependant le peuple de Venise avait fait un saint de Sarpi; il s'étonnait qu'il ne fût pas canonisé, et si l'autorité publique ne fût intervenue, il lui aurait rendu une espèce de culte, même au commencement du XVIII[e] siècle.

Le corps de Fra-Paolo est maintenant déposé dans l'église de Saint-Michel-de-Murano, île voisine de Venise et qui en est comme une dépendance. Ce corps avait été retrouvé, au mois de juillet 1828, dans la démolition d'un

autel de l'ancienne église des Servites. Aucune épitaphe, aucune indication évidente ne le désignait, et l'on conçoit qu'il ait échappé si long-temps aux recherches des voyageurs. Le monument actuel de Fra-Paolo a été élevé aux frais de la ville.

L'île de Murano renferme encore les manufactures de glaces, de cristaux et de perles, qui firent jadis la renommée de l'industrie vénitienne ; mais les deux premières ne pourraient aujourd'hui soutenir la concurrence avec les fabriques de France ou d'Angleterre. Les manufactures de grosses perles coloriées, au nombre de trois, conservent mystérieusement le secret de cette fabrication brillante, peu



(Une vue de Murano.)

chère, et qui permet à la médiocrité l'éclat et le luxe apparent de la richesse. Mais cette industrie frivole, comme la fabrication des ouvrages de mode, ne saurait être pour un état une véritable ressource, puisqu'elle ne satisfait point à des besoins réels et durables. Ces exportations sont faibles, incertaines, et elles n'ont point arrêté la ruine du commerce de Venise.

ART DE RESTAURER LES TABLEAUX.

Deuxième article. — (Voyez page 6.)

La restauration des tableaux ne présente pas beaucoup de difficultés, tant qu'ils n'ont reçu d'autre altération que le jaunissement du vernis tendre qui les recouvre. Mais lorsque, pendant une longue suite d'années, ils ont été exposés sans précautions aux diverses causes qui amènent leur destruction; lorsque la toile est déchirée ou à demi pourrie; lorsque les panneaux sont disjoints, ou que la couleur est prête à s'en détacher au moindre choc; il ne semble pas possible de remédier à de pareils accidens; cependant, quelque imminente que paraisse la complète destruction de ces tableaux, on parvient à les sauver, en enlevant la peinture de dessus son fond, quel qu'il soit, et en la recollant solidement sur une nouvelle toile.

Nous allons décrire cette importante partie de la restauration des tableaux, en commençant par l'opération la plus facile, le rentoilage des tableaux peints sur toile.

On est obligé de remettre un tableau sur toile, lorsque la toile est déchirée, lors même qu'elle n'a d'autre mal que d'être usée par les bords, au point qu'il n'y ait plus de prise pour la clouer sur le chassis; dans cet état, il est possible que la peinture soit partout solidement adhérente à la toile; alors, on se contente de la coler sur une autre; mais si la couleur est prête à s'en détacher par écailles, il est indispensable d'enlever la vieille toile.

Dans tous les cas, on commence par coller du papier sur la surface du tableau, afin de pouvoir le manier sans danger, et quelquefois on en colle plusieurs feuilles l'une sur l'autre.

Si la vieille toile doit être enlevée, il est de la plus grande importance que le papier adhère par toute la surface; dans ce cas, on cole d'abord de la gaze, et l'air sortant avec facilité, il ne peut y avoir de soufflure.

Si le tableau est extrêmement desséché, il convient d'appliquer dessus plusieurs couches d'huile mêlée d'un peu d'essence de térébenthine. Cette huile pénètre la peinture devenue trop aride, et recolle les parties de couleurs prêtes à se détacher. Mais la colle ne prendrait pas sur une surface grasse; c'est pourquoi après avoir bien essuyé le tableau, on dégraisse sa surface avec une légère dissolution de soude et de potasse.

La colle dont on se sert est préparée avec parties égales de colle de Flandre et de farine de seigle; on la préfère à celle de froment, parce que la colle préparée avec cette farine se conserve plus long-temps humide et est moins cassante. Le papier doit être mince, peu collé, très uni et ébarbé avec soin.

Ayant ainsi fixé très solidement le tableau à l'espèce de cartonnage appliqué à la surface, on procède à l'enlèvement de la vieille toile; ce qui ne présente aucune difficulté, si elle a été encollée avant de recevoir les couches d'impression. Il suffit, dans ce cas, de la mouiller légèrement avec une éponge: la colle ne tarde pas à se détremper, et la toile se détache, en cédant au moindre effort. S'il n'y a pas décollage sous la couche d'impression, il faut user la toile avec de la pierre-ponce ou avec une râpe.

Pour procéder au rentoilage, on tend sur un châssis une toile neuve, forte et unie; on en fait disparaître les nœuds avec la pierre-ponce; puis on en colle bien également la surface. On met de même une couche de colle sur l'envers du tableau, que l'on a bien nettoyé de toutes les inégalités qui peuvent s'y trouver. Alors on l'applique sur la toile avec les précautions convenables pour éviter les soufflures On ne la fait donc adhérer que successivement; on fait sortir l'air et l'excès de colle, en les poussant toujours du centre vers les bords.

Lorsque la colle est presque sèche, on promène sur la surface du tableau un fer à repasser, qui n'est pas assez chaud pour endommager la peinture, mais qui fond la gélatine contenue dans la colle de pâte, la fait pénétrer dans toutes les fissures, et recolle les écailles prêtes à se détacher. Le but de cette opération est aussi de rendre unie la surface du tableau. C'est pourquoi on passe le fer à plusieurs reprises, en commençant toujours par les bords, où l'humidité est maintenue plus long-temps par les bois du châssis, qui empêchent l'accès de l'air extérieur. On laisse encore le tableau pendant plusieurs jours dans un lieu très sec. Il ne reste plus alors qu'à décoller le cartonnage appliqué sur la peinture; ce que l'on fait à l'aide d'une éponge mouillée.

Cette opération pourrait rendre assez d'humidité pour décoller les bords du tableau; c'est pourquoi on les maintient, en collant sur les bords du châssis de petites bandes de papier qui s'étendent un peu sur le tableau.

Lorsqu'on a enlevé le papier, il arrive quelquefois que l'on trouve sur le tableau l'empreinte des marges superposées des feuilles. Cet effet a lieu lorsqu'on a employé du papier trop épais; pour faire disparaître ces empreintes, il faut de nouveau coller du papier mince très uni, en disposant les feuilles de manière que les endroits où se trouvent les traces produites par la superposition des marges, soient couvertes par le centre des nouvelles feuilles; et lorsqu'on emploie le fer, on ne le passe que sur les endroits que l'on veut aplanir.

Si la toile n'est endommagée que par une légère déchirure, on peut réparer le mal sans être obligé de rentoiler le tableau. On le met à plat sur une table, et l'on applique sur l'endroit entamé plusieurs morceaux de gaze que l'on colle l'un sur l'autre avec un mastic très dense, composé de blanc de céruse et d'huile extrêmement visqueuse. On pose sur cette espèce d'emplâtre un morceau de marbre, ou une tablette de bois, que l'on charge d'un poids, et on maintient un jour ou deux cette pression.

LES KOSAKS. — CHANTS NATIONAUX.

En attendant que nous donnions à nos lecteurs l'histoire des Kosaks, nous ne saurions mieux faire, pour placer ce peuple singulier sous son véritable jour, que de citer quelques-uns de ses chants nationaux.

La chanson est la seule forme de poésie que connaissent les Kosaks; c'est la seule qui puisse se confier sûrement à la tradition, la seule par conséquent qui soit appropriée aux mœurs à demi primitives que les Kosaks ont conservées sous toutes les dominations qu'ils ont subies. Ces chansons ou mélodies sont rimées et en vers de huit syllabes: jamais de mesure plus grande; de plus petite, on n'en rencontre guère que dans les refrains, qui du reste sont peu usités. La strophe, ou couplet de quatre vers, est la plus habituellement employée. La poésie de ces chants est en général simple et austère; les phrases y sont courtes et serrées; les figures et les images peu nombreuses, et toujours naturelles et frappantes.

Beaucoup d'*Attamans* ou de chefs de Kosaks ont cultivé la poésie; mais dans ce vaste champ ils n'ont point cherché simplement des fleurs et un délassement: leurs chan-

sons étaient des manifestes politiques, de guerrières proclamations. Une des plus célèbres en ce genre est celle de l'Attaman Mazeppa, l'allié de Charles XII; Mazeppa, ce page polonais dont la destinée extraordinaire a tant de fois inspiré les poètes et les artistes, et à qui sa bravoure et son caractère énergique ont consacré un grand renom dans sa patrie adoptive. Ce chant (nous allions dire cette pièce) est trop curieux pour ne pas être cité en entier.

« Tous désirent ardemment la paix.... Et tous ne tirent pas au même timon : celui-ci va à droite, celui-là à gauche.... Tous sont frères cependant, voilà ce qu'il y a d'étonnant.

« Il n'y a point d'amour, il n'y a point d'union. Le pays buvant de l'eau jaune, ils ont tous péri par la discorde; ils se sont exterminés entre eux.

« Eh! frères, il est bien temps d'apprendre que tout le monde ne peut pas commander. Il n'est pas donné à tous de tout savoir et de pouvoir gouverner.

« Regardons le vaisseau; comptons combien d'hommes s'y trouvent: cependant il n'y a que le pilote qui gouverne, et le vaisseau entier lui obéit.

« L'humble abeille a une mère et elle l'écoute.... Dieu, ayez pitié de l'Ukraine, quand ses enfans sont dispersés.

« L'un habite avec les païens, il crie : Ici les Attamans! Allons! sauvons notre mère! ne la laissons pas périr.

« L'autre sert en Pologne pour de l'argent; et celui-là pleure sur l'Ukraine : Ma vieille mère, pourquoi es-tu si faible?

« De toutes parts on t'a déchirée... On a livré aux Turcs tout le pays jusqu'au Dnieper; ainsi on veut l'épuiser et qu'à la fin elle succombe.

« Le troisième est tributaire de la Moscovie et lui reste soumis. Celui-là blasphème contre sa mère et maudit son destin.

« Il eût mieux valu ne pas naître que de vivre aussi malheureux. De toutes parts la guerre! On nous détruit par le glaive et le feu.

« De nulle part n'attendons de la bienveillance, ni la justice convenable. Nous sommes des paysans qu'on menace de l'esclavage.

« Mère, pourquoi n'as-tu pas rappelé tes fils? Pourquoi les as-tu laissés loin de toi? Il eût mieux valu supporter l'infortune ensemble.

« Pour moi, je ne puis agir pour tous, je puis seulement élever ma voix : Eh! messieurs les chefs, pourquoi êtes-vous si endormis?

« Et vous, messieurs les officiers, prenez-vous tous par les mains et soyez francs. Ne laissez pas la souffrance s'invétérer.

« Ne tourmentez point votre mère. Marchons aux ennemis; allons les battre : armez les arquebuses et tirez du fourreau les sabres affilés.

« Mourez pour votre foi, défendez votre indépendance, et que l'on dise à jamais que par le sabre nous avons les lois »

Ce morceau plein de beautés abruptes, et qui réunit la simplicité à la grandeur (ce qui est le caractère de toute poésie native), ce morceau fut composé, comme on le voit, dans le but d'exciter les Kosaks à secouer le joug des Turcs, des Moscovites et des Polonais, pour se réunir en un seul corps de nation. Parmi ces populations grossières et nomades, on ne pouvait répandre d'autre circulaire, on ne pouvait envoyer de messager plus rapide.

Peu de temps après que cette chanson se fut répandue dans l'Ukraine, une grande insurrection éclata. Jusqu'à quel point dut-elle y contribuer, c'est ce qu'il serait difficile de constater : cela sortirait d'ailleurs entièrement de notre sujet.

D'autres Attamans ont célébré leurs propres exploits, ou évoqué le souvenir des anciens héros; toujours ils ont cherché de cette manière à entretenir chez les Kosaks le vieil esprit d'indépendance et d'audace.

Bojan est regardé comme le père de la poésie chez les Kosaks, c'est-à-dire qu'il est le plus ancien poète dont ils aient gardé le souvenir. Du reste, il occupe dignement cette grande et antique place, comme on en jugera par ces vers qui commencent une de ses mélodies :

« Avec le loup gris je rôderai sur la terre, et comme l'aigle je m'élèverai dans les airs. — Terre des Slaves, long temps labourée par les sabots des chevaux, semée d'ossemens et arrosée de sang, tes plaines se couvrent dans les siècles de grandes moissons de désolation; mais la liberté viendra y faire sa récolte.... »

Il y a encore dans l'Ukraine un grand nombre de chansons guerrières qui ne rappellent aucun évènement particulier, aucun personnage connu. Ce sont des chants de départ et d'adieu, des marches, des chants funèbres. Ces diverses productions devaient apparaître en grand nombre chez un peuple presque continuellement remué par la guerre d'excursions. Partout ces poésies respirent l'arrogance, le mépris de la vie et l'amour effréné de la liberté; et ces sentimens ne s'expriment guère que d'un ton grave et même farouche : la gaieté et la légèreté ne s'y rencontrent que fort rarement.

Les chansons d'amour ne sont pas plus communes. Ces rudes guerriers toujours à cheval, et vivant plus avec leurs lances qu'avec les femmes, s'occupaient peu de tendresse et de madrigaux. Ils n'en n'avaient pas le loisir; ils n'en pouvaient avoir le goût. Çà et là seulement on trouve quelques couplets d'une fraîcheur et d'une naïveté charmantes, quelques-uns aussi qui ont toute la grace et la recherche des ghazels persans.

Dans les adieux, il est à remarquer que ce sont presque toujours les femmes que l'on fait parler; les hommes, tout entiers au bonheur de partir et de guerroyer, ne répondent guère aux expressions d'amour de leurs femmes alarmées que par quelques consolations assez cavalières.

« . . . . Enfant, adieu! Et toi, mon cheval noir, emporte-moi gaiement. — Reste, reste, Kosak, vois comme ton amie pleure. Dans quelle solitude tu me laisses! Songes-y seulement! . . . . . Je ne veux rien que toi seul : pourvu qu'il ne t'arrive rien, ô mon bien-aimé! peu m'importe que tout le monde périsse. . . . . — Adieu, enfant, je reviendrai si je ne suis pas mort : attends-moi pendant trois ans. »

Nous terminerons par la traduction d'une mélodie de Padura, l'héritier contemporain des anciens poètes de l'Ukraine. Ce chant dépeint le caractère et les mœurs des Kosaks, et représente en entier leur poésie.

La lune s'entoure de nues;
L'orage siffle sur les monts;
Les larves des nuits sont venues:
Qui dormirait sous les buissons?

Mais le cosaque est intrépide;
Il met ses bottes, son bonnet,
Dresse sa moustache et, rapide,
Sur sa nacelle il disparait.

L'écumeux sillon de sa rame
Aux bords lointains s'achèvera!
Que Dieu prenne pitié de l'ame
De tous ceux qu'il rencontrera!

Car c'est l'oiseau qui vit de proie;
Les pleurs sur lui ne peuvent rien.
Il vole et sous son ongle il broie
Et l'infidèle et le chrétien.

Le ciel ne l'inquiète guère;
Il n'aime point les longs discours,
Et ne connait rien sur la terre
Que le sang qu'il répand toujours.

La mer Noire est silencieuse :
Où le Cosaque est-il passé?
Au sein de la brume orageuse
Son frêle esquif s'est effacé.

Et, comme sous la main du diable,
Se sont écroulés les châteaux
Dont l'ombre antique et formidable
Du Dnieper protégeait les flots.

D'une liberté séculaire
Les steppes dotent leurs enfans,
Leurs pieds ne touchent plus la terre;
Ils habitent avec les vents.

Sur les étriers ils grandissent,
Emportés aux cris d'houra-ha.
Avant que leurs têtes blanchissent
Le diable les moissonnera.

Je plains les cignes qui sommeillent
Cachés aux roseaux du Dnieper,
Déjà les vagues qui s'éveillent
Grondent sous les piliers de fer.

C'est ainsi que nous plaît la vie :
Nous n'aimons point à séjourner.
L'univers est notre patrie;
Nos lances ne peuvent jeûner.

Oh! je voudrais bien qu'on m'apprenne
S'il est un seul homme ici-bas,
Devant les piques de l'Ukraine,
Qui de loin ne s'enfuirait pas.

Le Cosaque bondit en selle
Sitôt que siffle l'Attaman,
Et sous lui le cheval fidèle
Franchit le vol de l'ouragan.

La mer immense et solitaire,
Les bois dans leur ombre endormis
Se troublent à nos cris de guerre
Quand nous volons aux ennemis.

Malheur à ceux qui nous reçoivent;
Ils ne sont pas long-temps debout,
C'est tout au plus s'ils aperçoivent
Le cheval, la pique et le knout.

Nos filles sont sveltes et blanches;
En lourdes tresses leurs cheveux
Se balancent jusqu'à leurs hanches;
Leurs sourcils sont noirs, leurs yeux bleus.

Mais pour nous seuls brillent leurs charmes;
Pour nous seuls leurs douces chansons,
Et leurs regards voilés de larmes,
Quand pour la guerre nous partons.

Heureux ceux que le sort fait naître
Cosaques au bord du Dnieper!
Plus heureux ceux qui peuvent être
Aimés des filles du désert!

(*Extrait de la Revue du Nord.*)



(Kosak d'Ouralsk.)

Les Bureau d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, — Imprimerie de H. Fournier, rue de Seine-Saint-Germain, 14.

CONSTANTINOPLE. — LES JUIFS ET LES ARMÉNIENS.



(Négociant juif. — Négociant arménien.)

Deux peuples essentiellement commerçans et cosmopolites se partagent, à Constantinople, les principales positions dans la banque et dans le haut commerce. Également avides d'argent, et attachés à leur nationalité, vous les retrouverez dans tous les marchés du monde. Ce sont les Juifs et les Arméniens.

Les Juifs de Constantinople sont au nombre de plus de cinquante mille, et habitent tout le quartier de Kassa-Kui, qui leur a été assigné. Ils sont traités par les Turcs avec une bienveillance que ne peut que fortifier la ressemblance qui existe entre les opinions religieuses et les costumes des deux nations. Les Turcs et les Juifs suivent en effet un *théisme* presque pur, pratiquent la circoncision, ont horreur de la chair de porc, et écrivent de droite à gauche. Aussi, les Juifs obtiennent-ils en Turquie plus de considération qu'en aucun pays de la chrétienté.

On s'imagine communément que les Juifs de Constantinople sont venus de la Judée et ont apporté avec eux le langage oriental; mais le fait est qu'ils sont originaires d'Espagne. Chassés de ce pays par l'inquisition, ils en sortirent au nombre de huit cent mille, et trouvèrent dans plusieurs villes de la Turquie une hospitalité bienveillante.

Bien que compris dans la classe générale des *rayas* ou *sujets*, comme les Grecs et les Arméniens, les Juifs ont reçu des Turcs le nom particulier de *Mousaphirs* ou *Visiteurs*, nom qui rappelle leur origine. Quant aux Grecs, qui jadis étaient maîtres de Constantinople, leurs vainqueurs les appellent *yeskirs* ou *esclaves*.

Les juifs exercent aussi librement, en Turquie comme en France, non-seulement la profession de banquier, mais toutes celles qui sont les plus lucratives. Les maisons des plus opulens d'entre eux ont tout le luxe oriental; quant aux classes inférieures, elles sont, comme partout, sales dans leurs vêtemens et dans leurs demeures, et toujours prêtes à entreprendre les affaires qui répugneraient aux hommes délicats.

On sait qu'il existe une antipathie profonde entre les Grecs et les Juifs de Constantinople. Quiconque, parmi ces derniers, renonce au judaïsme pour se faire chrétien est par eux poursuivi jusqu'à la mort; et telle est l'idée que les chrétiens se font de leur férocité et de leur fanatisme qu'ils les accusent encore, comme jadis on le disait aussi en France, de voler des enfans et de les sacrifier en guise d'agneau pascal.

Les Arméniens se sont mêlés insensiblement dans la population turque. Mais avides et plus probes que les juifs, ils ont supplanté ces derniers dans un grand nombre d'emplois de banquiers des ministres, et des principaux personnages de l'empire ottoman; emplois trop souvent funestes, car plus d'un banquier a payé de sa tête ou de la confiscation de ses biens le *crime* d'être riche.

On rencontre des négocians arméniens dans tous les pays compris entre la frontière de l'empire chinois et les bords de la Tamise. Ils sont surtout nombreux en Égypte, en Syrie et dans l'Inde. La Turquie à elle seule en renferme plus d'un million; c'est à eux qu'elle doit une partie de ses manufactures, et que les Turcs confient la fabrication des monnaies et la direction des moulins à poudre. Le caractère éminemment pacifique et laborieux des Arméniens n'a jamais donné aucun ombrage aux Turcs; aussi ces derniers les comparent-ils aux chameaux, ces animaux si doux, si utiles et si patiens. Voués à leurs paisibles travaux, les Arméniens détestent les secousses révolutionnaires; ils verraient avec peine la destruction de l'empire ottoman.

Les caravanes qui viennent de l'Inde et traversent la Perse, l'Asie mineure, et les diverses provinces de l'empire ottoman, sont composées en grande partie d'Arméniens. Une lettre de recommandation d'un ecclésiastique de cette communion est d'un puissant secours pour le négociant qui parcourt les contrées les plus éloignées où ce peuple est dispersé. La communauté de leur origine et de leur langage n'est pas en effet le seul lien qui les unisse, et leur foi religieuse conserve sur eux un grand empire. Membres de la grande famille chrétienne, ils font partie de la secte des *eutichéens*, rejettent le culte des images, ont peu de fêtes et font presque consister la pratique de la religion dans l'observation de jeûnes aussi fréquens que rigoureux. Leurs prêtres séculiers se marient comme dans l'église grecque, mais ils ne peuvent passer à de secondes noces.

SUISSE. — ZURICH.

UNE FÊTE DE PRINTEMPS.

Il est d'usage dans la ville de Zurich de faire sonner à six heures du soir, le 21 mars, premier jour du printemps, la cloche des vêpres; cette salutation annuelle se nomme *sechsilauter* (la sonnerie de six heures). La bourgeoisie de Zurich, partagée en seize corporations, se rassemble pour prendre part à cette fête, chacune dans un local particulier appelé *zunfthaeuses* (maisons de corporations). Au sortir de là, chaque corporation se dirige processionnellement en voiture, à cheval ou en bateau vers le lac pour se rendre des visites réciproques. Nous allons donner ici une description de la fête qui eut lieu au mois de mars dernier.

A trois heures de l'après-midi la corporation appelée *Die waage* (les balances), composée de marchands, d'employés, etc., commença à se mettre en marche. Elle représentait un superbe train de chasse à la manière anglaise; en tête étaient les postillons et les jockeis; puis les chasseurs, revêtus de riches uniformes, suivaient à cheval, accompagnés de jeunes et jolies amazones que, dans nos villes de France, les jeunes gens, si légers, n'auraient peut-être pas entourées d'égards aussi respectueux; après elles paraissaient les voitures de chasse attelées de quatre chevaux, suivies d'une voiture remplie de jeunes gens que précédait un chariot chargé de lièvres, destinés à être offerts en cadeau à chaque autre corporation.

Venait ensuite celle des maçons et des charpentiers; ils avaient construit sur les bords de la rivière la *Limath*, à l'endroit où le pont devait être jeté, une charmante petite maison décorée de fleurs et de verdure. Elle fut visitée par la corporation des maréchaux-ferrans, des bateliers, des tanneurs, qui s'y rendirent en bateaux et furent accueillis par des salves de petits mortiers; le vin fut versé avec profusion, on porta des toasts, et le soir la petite maison fut illuminée.

La corporation des meuniers et des boulangers, vêtus d'habits blancs et la figure enfarinée, formait une milice burlesque. Il était six heures du soir lorsqu'elle fit son apparition; je me trouvais sur le grand pont au milieu d'une foule immense, accourue de lointaines contrées pour jouir de la vue de ce bizarre spectacle.

A huit heures la corporation des bouchers fit sa procession; elle offrait un tableau du moyen-âge aussi magnifique que surprenant. Quatre personnages en costume de boucher marchaient en tête; ensuite trois anciens chevaliers allemands, quatre autres rangs de bouchers en chemises blanches, casquettes pareilles et gilets rouges, précédaient un orchestre nombreux de musiciens; plusieurs jeunes garçons ainsi que des fiancées portaient le vieil habit suisse; sur le drapeau de la corporation, qui flottait au milieu, est représenté un bélier; puis venaient quatre bouchers portant un lion de bois doré qui leur avait été décerné en 1830, lors de la corporation des nobles et des habitans de la campagne, tendant à changer le gouvernement. C'était la nuit; les conjurés avaient déjà pénétré dans la ville, lorsque les bouchers s'en aperçurent, les attaquèrent, donnèrent l'alarme, et remportèrent ainsi une victoire qui leur mérita la reconnaissance des bourgeois.

Mais revenons à notre procession: les bouchers, porteurs du lion, étaient suivis de plusieurs rangs de leurs confrères habillés comme les précédens; un bohémien conduisant un grand ours attaché à une longue chaîne les accompagnait; l'ours amusait la foule par ses gambades et les toasts nombreux qu'il portait aux autres corporations; des flambeaux portés par des bouchers venaient éclairer de leur pâle lueur cette parade toute magique que terminait un groupe assez nombreux de chevaliers.

La corporation des tailleurs avait voulu réunir et mettre en regard l'ancien et le nouveau genre; le chef portait un habit demi-moderne, demi-gothique.

Les serruriers et les maréchaux ferrans donnèrent une représentation assez ingénieuse des discussions des partis politiques. Elle se termina par le tableau d'un fort beau cimetière, au milieu duquel se trouvaient les vieillards indiquant du doigt un tombeau tandis qu'un chœur chantait des couplets dont le refrain se terminait par ces mots: « Là nous sommes tous égaux. »

Pendant toute la nuit les corporations se firent mutuellement des visites. On n'entendait que bruit de tambours, coups de fusils et musique: des feux de joie étaient allumés sur toutes les montagnes entourant la ville; enfin l'allégresse était générale; on semblait défier la tristesse et le malheur. Des boulangers jetaient à la foule des paniers de biscuits et de gâteaux: le ciel était pur et les étoiles brillantes semblaient vouloir rivaliser avec l'éclat des feux qui paraissaient embraser la ville.

(*Abendzeitung*, *Gazette du soir de Dresde.*)

PERSÉCUTIONS EXERCÉES EN ANGLETERRE

CONTRE LES CATHOLIQUES PAR HENRI VIII.

Aux honneurs de chef suprême de l'église d'Angleterre, Henri VIII voulut joindre les profits que ce titre lui offrait. Les richesses du clergé tentaient sa cupidité; mais, par un reste de ménagement pour les esprits, il résolut de procéder avec mesure; il n'attaqua d'abord que les monastères d'une classe inférieure, et, avant même de prononcer leur spoliation, il essaya de la faire approuver par l'opinion publique. Thomas Cromwell, secrétaire d'état, avait été nommé vice-régent ou vicaire-général du roi pontife. Il envoya des commissaires dans les couvens des deux sexes, et donna la plus grande publicité à leurs rapports. Les historiens, protestans eux-mêmes, et notamment Hume, ne dissimulent pas que ce fut l'envie de plaire au roi, et non la vérité, qui dicta la plupart de ces relations monstrueuses.

Il n'y a point d'infamies, point de forfaits sous le ciel, dont ne fussent accusés les moines et les religieuses. On prétendit que tous demandaient leur liberté, et cependant on employa la violence pour les arracher de leurs retraites. Docile aux instructions qui lui furent remises, le parlement se borna d'abord à supprimer les monastères dont le revenu était au-dessous de 200 livres sterlings. Il s'en trouva trois cent soixante-seize. La totalité de leurs revenus s'élevait à 32,000 liv. sterlings, et leur mobilier à 100,000 liv. sterlings.

Le spectacle d'une multitude de religieux chassés de leurs couvens et errant dans les campagnes, pénétra les peuples de pitié et d'indignation

Henri VIII avait imposé au clergé une nouvelle profession de foi. Il révolta les catholiques, en réduisant les sept sacremens à trois; il irrita les protestans, en leur ordonnant de croire à la présence réelle. Le mécontentement des premiers ne tarda pas à éclater; de nombreux rassemblemens, ou plutôt des armées d'insurgés, marchèrent sur Londres pour demander vengeance des outrages faits à l'antique religion du pays. Henri VIII parvint à les sou-

mettre : dès-lors, il prit une résolution qui satisfaisait à la fois sa vengeance et sa cupidité. L'entière destruction des monastères lui parut le moyen le plus sûr et le plus prompt d'enlever aux mécontens leurs dernières ressources et d'augmenter les siennes. Ici, comme dans la première opération, la rapacité se couvrit encore d'un zèle spécieux pour l'intérêt des mœurs et de la religion même. On prit grand soin de diffamer ceux que l'on voulait ruiner : on répandit avec profusion de nouveaux tableaux des débordemens et des turpitudes que l'on prétendait avoir découverts. Dans les cloîtres, par la séduction, on amena quelques riches prélats à renoncer à leurs abbayes; par la menace, on en força d'autres à faire l'abandon volontaire de leurs revenus. En vain, des voix courageuses s'élevèrent pour obtenir, au nom de l'humanité et de la morale, la conservation de quelques couvens de femmes.

Henri VIII fut inflexible, et la spoliation totale. Pour prévenir les murmures du peuple, on imagina de lui faire un divertissement de ce qui aurait pu exciter sa compassion ou blesser sa piété. On exposa, sur la place publique, des images de saints, des crucifix à ressort qui avaient servi, disait-on, à opérer des miracles. Par une dérision barbare, une grande statue de la Vierge fut employée à brûler le père Forest, ancien confesseur de la reine Catherine d'Aragon que l'on accusait d'avoir nié la suprématie du roi. Les reliques des saints, après avoir été dépouillées de leurs richesses, furent jetées au feu; la plus célèbre de toutes, la châsse de saint Thomas de Cantorbéry, qui était depuis plus de quatre siècles, l'objet de la vénération de l'Angleterre, fut mise en pièces. Le roi en fit arracher un diamant d'une grande valeur, offrande de Louis VII, roi de France, et ne rougit pas de le porter au doigt; le saint lui-même fut cité devant le roi en son conseil, jugé et condamné comme traître, son nom effacé du calendrier, ses os brûlés, ses cendres jetées au vent. Les habitans des campagnes, dont un grand nombre tenait à bail, et aux conditions les plus avantageuses, les terres appartenant aux abbayes et aux monastères, firent éclater leurs plaintes. Pour les apaiser, on leur disait qu'au moyen de cet accroissement de revenus le roi serait en état, à l'avenir, de les exempter de toute espèce de taxes ou d'impôt; mais Henri ne tarda pas à s'apercevoir qu'on lui avait singulièrement exagéré la valeur de ces biens. On les avait estimés au quart du revenu territorial du royaume entier, qui était, à cet époque, de 4 millions sterling. Il fut prouvé qu'ils ne s'élevaient pas au vingtième de cette somme. Henri crut que le meilleur moyen de se faire pardonner ses rapines était d'intéresser au partage ceux mêmes dont il redoutait la censure. Il concéda en pur don des terres très considérables; il vendit à vil prix des églises et des bâtimens, dont la démolition seule rendait à l'acquéreur le double et le triple de la somme payée. Il poussa si loin la prodigalité en ce genre, qu'il donna le revenu entier d'un abbaye à une femme, pour la recompenser d'avoir fait un pudding à son goût.

Charles-Quint, politique bien plus profond, en apprenant ces actes de violence et d'iniquité, s'écria : « Mon frère Henri a tué la poule aux œufs d'or. » L'évènement prouva bientôt la justesse de cette comparaison. L'état ne profita en rien des dépouilles du clergé. Tombées dans d'indignes mains, elles n'aboutirent qu'au renversement de l'ordre et à la corruption des mœurs. Enflés de leurs fortunes soudaines, les individus les plus abjects sortirent de la fange et voulurent être révérés, si non comme de grands seigneurs, du moins comme des seigneurs opulens; séduit par l'appât du gain, l'homme faible étouffa la voix de sa conscience; il devint le complice, et bientôt après l'apologiste du crime.

Au milieu de l'envahissement général des biens ecclésiastiques, un ordre religieux et militaire était resté intact. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, que l'on commençait à nommer l'ordre de Malte, était souverain. Il avait rendu et rendait chaque jour d'immenses services à la chrétienté; mais il était riche: la spoliation des biens qu'il possédait en Angleterre fut résolue; le parlement se prêta sans résistance à cette nouvelle iniquité. Plus tard, Henri, qui avait besoin d'argent pour faire la guerre au roi d'Écosse, dont il lui tardait de se venger, reprit le cours de ses extorsions. Les biens des évêchés, des chapitres, des colléges, des hôpitaux mêmes; en un mot, toutes les fondations pieuses qu'un reste de pudeur avait sauvées de ses premiers pillages, devinrent sa proie, ou plutôt celle de quelques spectateurs avides qui profitèrent de l'embarras des finances pour se les faire adjuger à vil prix (1). D'ailleurs, la partie saine de la nation vit cette sorte d'acquisition avec horreur, et se fit un devoir de continuer de n'y prendre aucune part.

Il est impossible de jeter les yeux sur un pareil récit sans être frappé de sa ressemblance extraordinaire avec le tableau de notre première révolution. Il ne manque pour la compléter que la réforme religieuse.

—

LES BACHKIRS.

Les Bachkirs habitent la partie méridionale du Mont-Ourale et quelques districts du gouvernement d'Orambourg. Leur nom veut dire *hommes aux abeilles*. Les Bachkirs se partagent en cantons qui choisissent chacun leur ancien ou chef et font le service de Kosaks, partout où on les requiert. Leur langage et leur culte sont à peu près les mêmes que celui des Tartares de Cazan. L'été, ils campent, avec tous leurs troupeaux, çà et là dans les steps, et l'hiver ils habitent des villages; ils s'appellent entre eux *Bachkourtes*, hommes aux abeilles, *kourt* étant le nom de l'abeille.

Anciennement, les Bachkirs ont erré sous le commandement de leur propre khan, dans la partie méridionale de la Sibérie; mais les princes tartares de ce pays les ayant opprimés et chassés, ils vinrent s'établir et s'étendre sur les bords de l'Ourall et du Volga, et se soumirent aux rois de Cazan. Lorsque les Russes conquirent Cazan, les Bachkirs se soumirent à eux de bon gré. Ils se mutinèrent souvent contre la Russie; leurs révoltes générales eurent principalement lieu dans les années 1676, 1708 et 1755 : dans toutes ces circonstances, ils se comportèrent avec beaucoup de cruauté et saccagèrent sans pitié les habitations voisines de leur pays. Les mesures sévères que dut prendre alors le gouvernement, les réduisirent bientôt dans un état de faiblesse et de pauvreté pire que celui dans lequel ils s'étaient trouvés auparavant; mais les soins paternels du gouvernement russe, après leur entière soumission, la bonté et la fertilité des terres qu'ils occupent, les eurent bientôt rendus à un état prospère. Lorsqu'en 1741, ils furent entièrement soumis, on construisit des forts autour et dans le cœur même de leur établissement, pour les maintenir dans l'obéissance, et quoique ces fortifications ne fussent qu'en

(1) Henri VIII détruisit en Angleterre six cent cinq abbayes, quatre-vingt-cinq colléges, et cent hôpitaux; en Irlande, il fit disparaître tous les couvens et monastères.

bois, elles suffirent contre un peuple encore peu éclairé et qui ne fait jamais autrement la guerre qu'à cheval. Les Bachkirs prirent cependant part à la révolte du fameux brigand Pougatchef, en 1774, et ne rentrèrent dans l'obéissance qu'après l'entière dispersion de ses forces.

Depuis long-temps ces peuples n'ont pas de khans; leur noblesse même s'est presque entièrement éteinte dans les troubles et les révoltes qui eurent lieu. Actuellement chaque canton se choisit un ancien. Le gouvernement lui adjoint un écrivain, pris ordinairement parmi les Tartares Mestchériaks, qui non-seulement leur lit à haute voix et leur explique les oukases du gouvernement, mais qui veille encore à leur exécution.

On compte trente-quatre cantons bachkirs qui faisaient, d'après le dénombrement de 1770, vingt-sept mille familles. Ils ressemblent aux Tartares par les traits de leur visage, qui est cependant plus plat. Les Bachkirs sont plus larges et plus forts que les Tartares de Cazan; la nature leur a accordé beaucoup de pénétration, mais ils n'ont aucune instruction; ils sont hardis, soupçonneux, opiniâtres, durs, et par conséquent dangereux. Si on ne les veillait de très près, ils ne cesseraient de commettre des brigandages. Leur langage, quoique tartare, diffère beaucoup de celui des Tartares de Cazan. Ils ont, comme tous les mahométans, des écoles qui cependant civilisent bien peu ce peuple farouche. Leurs sciences mêmes, qui consistent dans la lecture du Coran et la connaissance des cérémonies de leur culte, s'éteignent peu à peu, par l'obstination qu'ils ont de ne choisir leurs professeurs que parmi eux.

Ils ne payaient au commencement, à la Russie, qu'une petite capitation très faible et un impôt en miel et en cire; mais depuis la révolte de 1741, on les a organisés sur le pied des Kosaks; ils furent donc obligés de faire le service aux frontières voisines, et marchaient même en temps de guerre, quand ils en étaient requis, de la même manière que les Kosaks, montés, habillés et armés à leurs propres frais; on les payait et entretenait alors comme le reste des Kosaks. En temps de paix, il en restait une grande partie chez eux, qui ne rapportaient rien à l'état, et on fut obligé de les imposer à une capitation de quarante sols; mais, depuis la dernière organisation de la gabelle, cet impôt a été aboli et remplacé par l'achat du sel, qu'ils sont obligés de prendre dans les magasins de la couronne, au lieu de le tirer, comme ils le faisaient autrefois, des lacs salins de leur pays.



(Bachkirs.)

Leur principale occupation est l'éducation des bestiaux; ils cultivent aussi la terre, extraient le minerai qui, dans leurs montagnes, est presque partout à la surface de la terre, et vont à la chasse. Ce peuple pasteur compte ses richesses par le nombre de ses troupeaux. Ils élèvent de préférence des chevaux, dont ils mangent la viande, boivent le lait et s'habillent de leur peau. Le plus pauvre bachkir en a trente et cinquante, mais les riches en possèdent de cinq cents à mille, et quelques-uns deux mille et plus; les autres bestiaux sont à proportion. Leurs vallées fertiles abondent en excellens pâturages : cette terre, malgré la mauvaise culture, produit dix grains pour un et davantage.

Le costume des Bachkirs est le même que celui des Tartares de Cazan; ils se nourrissent comme eux, suivant les préceptes de la loi de Mahomet. Ils ont l'abord rude et plus sauvage que ces derniers; plus paresseux et plus malpropres; malgré cela, ils sont hospitaliers et très gais, surtout pendant l'été. Ils ont souvent deux femmes, rarement plus, professent la religion mahométane depuis très longtemps, ont des livres de prières et des écoles, mais n'en sont pas moins ignorans pour tout ce qui regarde leurs dogmes; c'est pourquoi ils mêlent des cérémonies et des coutumes du paganisme à leur culte.

LE HANOVRE.

Anciens habitans du Hanovre. — Culte de la lune. — Monumens druidiques. — Gouvernement dépendant de la couronne d'Angleterre. — Landwehr. — Éducation différente de celle des colléges de France. — Le Hartz. — Les mineurs. — Cavernes à ossemens. — Arbres gigantesques. — Grand nombre de loups. — Gœttingue.

La Hanovre est une des contrées du nord d'où sortirent ces Saxons qui envahirent l'Angleterre. Le Hanovrien,

peuple jadis grossier, entreprenant, est maintenant paisiblement soumis au pays que ses ancêtres ont conquis; jadis guerrier, féroce, dévastateur, une vie errante et aventureuse avait pour lui des charmes. Aujourd'hui, civilisé, complaisant, attaché au sol qui l'a vu naître, il semble n'avoir conservé de son antique origine que la bravoure



(Une vue de Gœttingue.)

dans les combats et l'amour d'une sage liberté; enfin autrefois il adorait des divinités sanguinaires; aujourd'hui, il pratique la plus douce des religions : le christianisme.

Les noms de quelques montagnes et ceux de différens lieux de cette contrée conservent encore des traces des anciennes divinités qu'on y adorait. *Sonnenberg* signifie montagne du soleil; peut-être même, comme on l'a dit, la terminaison *horn* (corne), que l'on remarque dans plusieurs noms, rappelle-t-elle le culte de la lune, qui

personnifiée, avait pour attributs les *cornes* du croissant.

On ne sera point étonné que le culte druidique, dont on retrouverait les traces sur presque toute la surface de la terre, s'il fallait s'en rapporter aux idées systématiques de quelques antiquaires qui lui attribuent toutes les pierres bizarrement groupées ou singulièrement disposées que l'on remarque dans les plaines, dans les forêts, et jusque sur les montagnes, ait laissé de pareils monumens sur la cime du mont *Brocken*.

La population du royaume de Hanovre s'élevait, en 1822, à 1,463,700 individus, répartis dans soixante-dix villes, cent dix-sept bourgs, onze cent cinq paroisses ou villages, quatre mille vingt-quatre hameaux, et douze cent quatre-vingts fermes ou métairies. La superficie du pays, évaluée en mesures de France, donne dix-neuf cent quarante six lieues carrées, contenant chacune 752 habitans.

Le Hanovre est un royaume héréditaire dépendant de la couronne d'Angleterre, et régi par un prince gouverneur-général, qui dans les affaires importantes, prend les ordres du roi de Londres où le souverain est assisté des lumières d'un conseil composé de Hanovriens. Mais d'après la constitution, si le sceptre d'Angleterre passait dans les mains d'une femme, celui de Hanovre serait confié au prince le plus proche parent du souverain d'Angleterre; le gouvernement de ce royaume tient à la fois du régime féodal et du régime représentatif: deux chambres qui s'assemblent annuellement dans la capitale y discutent les projets de lois. Mais d'après un décret rendu en 1814, plusieurs coutumes relatives aux droits féodaux qui avaient été abolies sous le gouvernement français, ont été rétablies.

La branche électorale de Hanovre a sa souche dans l'ancienne maison de Brunswick. La Grande-Bretagne, en conservant la Hanovre auquel elle ajouta de nouvelles possessions jusqu'en 1802, eut constamment un pied sur le continent, et put prendre une part plus active aux affaires. La ligue qu'elle organisa contre la France obligea cette dernière puissance à s'emparer du Hanovre, qui, par suite des traités faits en 1806, appartint pendant quelques mois à la Prusse, et fut enfin partagé par Napoléon entre la France et le royaume de Wesphalie qu'il venait de fonder. Ce ne fut qu'en 1815 que le Hanovre redevint anglais; l'année suivante, il fut érigé en royaume, et successivement augmenté de divers autres territoires.

L'armée hanovrienne en temps de paix se compose de 12,000 hommes, et la landwehr de 18,000. D'après une loi rendue en 1817, tout individu qui a atteint l'âge de dix-neuf ans, sans distinction de rang, est obligé de faire partie de ce corps (*landwehr*); on en excepte les infirmes, les ecclésiastiques, les professeurs, les employés du gouvernement, les anciens officiers après six années de service, et les fils uniques qui ont eu un frère tué devant l'ennemi; les étudians seuls ont le droit de se faire remplacer. Tous les dimanches la landwehr est exercée par escouades, excepté pendant le temps de la récolte, et tous les ans par compagnies et par bataillons.

Dans les écoles du Hanovre, on ne fait point, comme en France, pâlir des élèves pendant huit ans sur le grec et le latin. Le français, l'anglais, la géométrie et la technologie, font essentiellement partie de l'éducation.

L'agriculture dans le Hanovre ne tire point tout le parti possible des terres; on est étonné de la quantité de celles qui sont en friche, et du peu de soin que le gouvernement met à encourager le dessèchement des marais. A l'exception de la pomme, les fruits à pépins ne sont ni aussi gros, ni aussi variés, ni aussi bons qu'en France; il en est de même des fruits à noyaux; la vigne n'est cultivée au Hanovre que dans les jardins, et principalement pour la table du riche, car il est rare que le raisin y arrive à une parfaite maturité.

Les fabriques sont peu répandues dans ce royaume; l'habitant y est plus disposé à aller exercer une industrie quelconque en pays étranger qu'à cultiver les terres ou à choisir un métier dans son pays.

La célèbre montagne du *Hartz* (1) est depuis long-temps célèbre par ses mines; les métaux que l'on y recueille sont: l'argent, le plomb, le fer, le cuivre, le zinc, et même l'or. Le soufre et l'arsenic y sont également exploités. On remarque qu'il est peu d'endroits en Europe où la science du mineur soit aussi avancée qu'au Hartz. Les ouvriers employés aux mines forment une population particulière de plus de 56,000 individus originaires de la Franconie. Les premiers qui s'établirent dans ces montagnes y furent envoyés par Charlemagne. Ces hommes reconnaissables aujourd'hui à leur uniforme noir à parement rouges, sont organisés militairement par compagnies, ayant pour chefs des ingénieurs dont les rangs correspondent aux grades de généraux, de colonels, d'officiers, de sous-officiers. Leur association est remarquable par l'esprit du corps qui y règne. Ils ont conservé de leurs ancêtres cette passion pour la chasse qui leur rend cet exercice plus agréable que pénible, cet amour de la musique qui leur fait écouter avec intérêt les chants de leurs compatriotes, et cette urbanité un peu rustique, mais franche, qui leur fait accueillir les étrangers, et qui porte leurs enfans à aller au devant de ceux-ci en les appelant cousins.

Dans les montagnes du Hanovre, et notamment dans la chaîne de Hartz, on remarque plusieurs cavernes moins célèbres encore par les nombreux détours qu'elles offrent à la curiosité du voyageur que par l'énorme quantité d'ossemens fossiles que l'on y a découverts, et qui peuvent les faire considérer comme d'immenses charniers naturels dans lesquels se sont conservées les dépouilles d'une génération d'animaux qui diffèrent de ceux qui vivent maintenant à la surface de la terre, et qui attestent l'importance des changemens que notre planète a éprouvés.

On signale aussi dans le Hanovre, à l'attention des voyageurs, aux environs de la ville de Celle, de vieux chênes d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires: on en a mesuré, dit-on, quelques-uns qui ont près de terre plus de quarante pieds de circonférence, et près des branches environ vingt-cinq pieds. Ces belles forêts sont peuplées de cerfs, de sangliers, de chevreuils, de lapins et de lièvres; mais heureusement pour les cultivateurs, le nombre en diminue sensiblement depuis une vingtaine d'années. C'est principalement dans le Hartz que les loups sont à craindre par leur nombre et par leur grosseur.

Parmi les villes du Hanovre, nous citerons de préférence *Gœttingue*, l'une des villes universitaires des plus célèbres de l'Allemagne; hâtons-nous de dire que sa population n'est évaluée qu'à 11,000 habitans, et qu'elle possède des fabriques d'étoffes de laine et des tanneries; ce qui la rend surtout intéressante, c'est son université, fondé en 1734, par le roi George II. C'est là que l'instruction publique est parvenue à un degré de perfection qui fait honneur aux lumières du fondateur, au zèle et à l'instruction des pro-

(1) C'était la *forêt Hercynie* des Romains.

fesseurs; ceux-ci, au nombre de quarante-deux, sont choisis parmi les savans les plus recommandables de toute l'Allemagne; dans les cours, toutes les sciences sont enseignées, on pourrait le dire, avec une égale supériorité; aussi que d'hommes célèbres sont sortis de ce foyer de lumières? Près de seize cents étudians sont inscrits sur les registres de l'université, qui, pour former constamment de bons instituteurs, a sous son inspection un établissement connu sous le nom de *Séminaire philologique*; tout, dans cette ville, contribue à faciliter les moyens d'instruction: une bibliothèque de plus de vingt mille volumes, formée de celle de Leibnitz, qui y laissa ses nombreux manuscrits, et enrichie chaque année d'ouvrages utiles aux arts et aux sciences; une belle collection de tableaux, un muséum d'histoire naturelle, un jardin botanique, un amphithéâtre anatomique, un cabinet de médailles, un observatoire riche en instrumens d'astronomie; enfin, une académie royale des sciences, qui compte dans le monde savant un grand nombre de membres correspondans, sont autant de véhicules et de moyens d'encouragemens pour une jeunesse studieuse. Ajoutons encore que Gœttingue, dans l'intérêt de ses relations commerciales, possède des écoles de commerce et d'industrie.

ESPAGNE. — LA MESTA.

Il paraît que l'Espagne a été de tout temps le pays des troupeaux, et celui qui a produit les plus belles laines; soit que les pâturages y soient meilleurs pour les brebis, ou ce qui est plus vraisemblable, que son climat soit favorable à la finesse des toisons.

La race des troupeaux était dégénérée vers le commencement du XIVe siècle; elle se rétablit par un évènement peu connu, et auquel on attribue l'origine de la beauté des laines espagnoles. Lorsque le prince héréditaire de Castille, fils du roi Henri III, épousa Catherine, fille du duc de Lancastre, en 1394; cette princesse lui apporta en dot un grand troupeau de superbes brebis. Ces animaux s'acclimatèrent si bien dans les Castilles, qu'ils devinrent bientôt la branche la plus considérable du commerce.

On distingue en Espagne deux espèces de ces bêtes à laine: les unes voyagent tous les ans, les autres ne voyagent point: celles-ci restent toujours dans le même pays; elles rentrent toutes les nuits, presque partout, dans leurs bergeries; on appelle les premières mérinos ou transhumantes.

Les troupeaux voyageurs ne restent jamais sur les terres de ceux auxquels ils appartiennent; ils séjournent en été sur les montagnes, en hiver dans les plaines où on les réunit. Ils ne donnent à leurs propriétaires que le bénéfice de leur laine. — Aussi, les terres sont-elles mieux engraissées, mieux nourries dans les provinces ou les troupeaux sont permanens.

Les laines de l'Espagne sont belles et bonnes; elles sont généralement longues, fines et douces; mais celles que les troupeaux voyageurs fournissent paraissent l'emporter sur les autres.

La *mesta*, qui dans la vraie acception signifie mélange des grains, est une réunion de troupeaux de bêtes à laine qui appartiennent à différens propriétaires, sans tenir proprement à aucun pays; qui voyagent deux fois tous les ans, et passent une partie de l'année dans un endroit, une autre partie dans une autre. Elle est formée par une société de propriétaires, de riches monastères, de chapitres, de grands d'Espagne, des personnes puissantes qui font nourrir leurs troupeaux dans les terres en friche, comme en Angleterre dans les communes.

Cet usage, introduit d'abord par les circonstances et par la nécessité, s'est converti dans la suite en un droit qui a été maintenu par la possession. Il est fondé aujourd'hui sur des lois et des ordonnances qui ont protégé, soutenu et perpétué l'usurpation.

On fait remonter l'origine de cet usage à l'époque de la grande peste qui ravagea l'Espagne, et fit périr les deux tiers de ses habitans vers le milieu du XIVe siècle. Les individus qui survécurent à ce fléau s'emparèrent des terres vacantes par la mort de leurs propriétaires; ils les réunirent pour en former de grandes propriétés, mais manquant de bras pour les cultiver, ils les convertirent en pâturages et se livrèrent au soin et à la multiplication des troupeaux. De là vient la grande quantité de pâturages qu'on trouve dans l'Estramadure, dans le royaume de Léon, et dans quelques autres provinces; de là vient la quantité prodigieuse de terres incultes qu'on rencontre presque partout, et le grand nombre de propriétaires sans titres qui possèdent de vastes étendues de terrain, et qu'on appelle Duènos-Voceros.

Les troupeaux dont la réunion forme la mesta sont ordinairement de dix mille bêtes chacun. Chaque troupeau est conduit par un mayoral, qui en dirige la marche et qui commande aux bergers; il doit être actif connaisseur en pâturages, et habile dans le traitement des bêtes à laine; il a 100 doublons (1500 francs) de gage par année, et un cheval; il a sous lui cinquante bergers. Chaque berger a la liberté de tenir en propriété quelques chèvres et brebis, dont la laine appartient au propriétaire du troupeau; le berger a pour lui la chair, la multiplication de ses bestiaux et le lait; mais il ne sait tirer aucun parti de celui-ci. On porte à environ quarante-cinq ou cinquante mille le nombre des individus qui sont employés pour la totalité de ces troupeaux. Les chiens y sont très multipliés; il y en a cinquante par troupeau.

Le nombre des moutons voyageurs a varié: il diminua beaucoup dans le XVIIe siècle; il a augmenté considérablement dans le XVIIIe. On en comptait sept millions dans le XVIe siècle; ils étaient réduits à deux millions cinq cent mille sous Philippe III, au commencement du XVIIe. Ustaritz en portait le nombre, de son temps, à la fin du même siècle, à quatre millions; on en compte aujourd'hui environ cinq millions.

On donne de temps en temps du sel au troupeau pendant son séjour sur les montagnes; on l'étend sur des pierres unies; on y fait passer les bestiaux, et on leur laisse manger la quantité de sel qu'ils veulent; on les empêche ces jours-là de paître dans des terrains à pierres calcaires: on les conduit de préférence sur des terrains argileux; ils mangent alors avec un très grand appétit.

A la mi-septembre on *ocre* les troupeaux: on leur frotte le dos et les lombes avec de l'ocre rouge délayée dans de l'eau. Cet usage est fondé sur une ancienne routine dont on ignore le motif: selon les uns, cette terre incorporée avec la crasse de la laine, forme un vernis qui la défend des intempéries de l'air; selon les autres, le poids de cette terre empêche la laine de croître et la maintient courte. Selon quelques autres, cette terre absorbe une partie de la transpiration qui, étant très abondante, rendrait la laine rude et grossière.

A la fin du même mois, les troupeaux se remettent en marche; ils descendent des montagnes et s'acheminent vers des climats chauds.

On les conduit presque toujours aux mêmes pâturages où ils étaient l'année précédente et où ils sont nés presque tous; ils y parquent pendant l'hiver.

On commence la tonte dès les premiers jours du mois de mai; on la fait pendant le voyage des troupeaux, dans de vastes édifices appelés esquileos : ils sont placés sur la route et peuvent contenir quarante, cinquante et soixante mille bêtes.

On fait cette tonte avec apparat et d'une manière solennelle; c'est même un objet de divertissement.

L'itinéraire des troupeaux, dans leurs voyages, est réglé par des lois particulières et par une coutume immémoriale. Ils passent librement sur les pâturages des villages ou communes, et ils ont le droit d'y paître. Ils ne peuvent passer sur des terres cultivées; mais les propriétaires de ces terres doivent leur laisser un passage de quatre-vingt-dix *varas* ou quarante toises à peu près de largeur. Ils ne font qu'environ deux lieues par jour, lorsqu'ils traversent des pâturages appartenant à des communes, mais ils font le plus souvent six lieues lorsqu'ils cotoient des terres cultivées. Leur voyage est ordinairement de cent vingt, cent trente et cent quarante lieues qu'ils font en trente ou trente-cinq jours.

La mesta a des lois particulières qui furent faites d'abord par les parties intéressées, par les propriétaires des troupeaux, et qui reçurent dans la suite la sanction de divers souverains.

Elle a aussi un tribunal, sous le titre de *Honrado consejo de la mesta*, ou honoré conseil de la mesta.

Ce tribunal connaît de la conservation des priviléges de la mesta, des droits qu'on lève sur les bergers et les troupeaux pour pontage, parcage, péage, etc.; des querelles et batailles entre les bergers; de la visite des chemins que les troupeaux doivent suivre dans leurs voyages, du passage des troupeaux, de leurs pâturages, enfin de toutes les affaires où la mesta peut être intéressée.

On s'élève généralement en Espagne contre la mesta, contre les vexations auxquelles elle donne lieu, contre le préjudice qu'elle porte à l'agriculture. Il en résulte en effet beaucoup d'inconvéniens.

1° Le nombre des individus qu'elle emploie est prodigieux. Ce sont autant de sujets perdus pour l'agriculture et la population, surtout dans des provinces où les bras manquent pour la culture des terres.

2° Une étendue immense d'un terrain précieux est convertie en pâturages, et ne rapporte rien ; il en résulte que les habitans des lieux ne trouvent point à travailler ni à pourvoir à leurs besoins.

3° Les terres cultivées qui se trouvent sur le passage des troupeaux sont ravagées impunément; leurs propriétaires tenteraient vainement de réclamer contre cet abus, et de solliciter des indemnités. Les dommages deviennent cependant d'autant plus considérables, que les voyages se font, le premier dans un temps où les blés sont très avancés, le second lorsque les vignes sont couvertes de raisin.

4° Les pâturages des communes qui sont aussi sur le passage sont également dévastés; les troupeaux des lieux n'y trouvent plus de quoi subsister.

5° Les troupeaux de la mesta sont inutiles pour l'agriculture. Ils ne parquent jamais sur des terres cultivées; ils ne contribuent point à les fertiliser.

6° Les conducteurs et les bergers se font redouter dans tous les lieux où ils passent. Ils exercent partout un despotisme insultant qui est une suite du privilége abusif qu'ils ont de traduire qui que ce soit au tribunal de la mesta, qui juge presque toujours en leur faveur.



(Berger espagnol.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine Saint Germain, 9.

Paris. — Imprimerie de H. Fournier, rue de Seine, 14.

CHINE.

FEMME CHINOISE AMENÉE DEVANT LE MANDARIN.



Gouvernement. — Vénalité des charges. — Désordres dans l'administration — Tribunaux. — Mandarins. — Militaires. — Lettrés. — Prêtres. — Laboureurs. — Ouvriers. — Marchands. — Professions infâmes. — Priviléges des mandarins. — Leurs exactions. — Trait de hardiesse d'un voyageur anglais.

Quelques écrivains ont naïvement vanté les Chinois comme un peuple de sages, gouverné par des lois parfaites et par des magistrats tous humains et intègres. Des Européens qui ont long-temps vécu à la Chine, d'autres qui ont traversé ce vaste empire dans toute sa longueur, ont vu souvent le fort opprimer le faible, et tout homme ayant en partage une portion d'autorité, s'en servir pour vexer, molester et écraser le peuple.

L'empereur exerce le pouvoir le plus absolu; il peut abroger les lois, en établir et en faire de nouvelles. Le respect que l'on a pour lui, va jusqu'à l'adoration; lui désobéir est un crime irrémissible; il se montre rarement en public, et, dans cette occasion, il est environné de la pompe la plus imposante; on se prosterne devant lui quand il passe. Il prend les titres de fils du ciel et de seul gouverneur du monde.

L'empereur envoie secrètement des commissaires pour examiner la conduite des magistrats; mais les commissaires se laissent souvent corrompre. Quiconque a des plaintes à faire ne peut les adresser directement à l'empereur, il faut qu'il ait recours aux ministres ou aux officiers du palais; tous ces personnages étant liés d'intérêt, la requête ne parvient pas toujours, et le plaignant ne peut obtenir justice. Les hommes qui sont nommés à des emplois les ont ordinairement achetés par des présens aux ministres; ils s'occupent ensuite à se rembourser de ces avances. On entend très bien l'art d'éluder les lois qui défendent aux agens du pouvoir de recevoir des présens. Les ordres du prince sont mal exécutés; la surveillance réciproque de ses mandataires est souvent chimérique. Quelquefois les coupables sont cassés et mis aux fers, et leurs biens sont confisqués; mais ces punitions, quoiqu'elles soient annoncées dans la gazette officielle de Peking, ne remédient pas au mal. Les brigandages ne sont suspendus que momentanément; car on a vu les mêmes officiers disgraciés rentrer en faveur, et gouverner d'autres provinces, où ils refont leur fortune. Au reste, il en est de la Chine comme de beaucoup d'autres pays. Les lois y sont bonnes, a dit un missionnaire; mais il serait à souhaiter qu'elles fussent mieux observées.

Le conseil ordinaire de l'empereur est composé de colao

ou ministres. Six tribunaux ou départemens sont chargés de l'administration de l'empire. Un autre département s'occupe de ce qui concerne les princes du sang et la famille impériale.

Les membres des grands tribunaux sont moitié Mandchoux et moitié Chinois.

Indépendamment de ces six tribunaux, il y a celui des censeurs publics, dont les membres ont, avec les présidens des autres, le droit d'adresser des remontrances à l'empereur.

Les Européens donnent le nom de mandarins, d'après le mot portugais mandar (commander), à tous les fonctionnaires publics de la Chine, tant civils que militaires. Leur nom chinois est konan.

Un fils succède aux biens de son père, mais non à ses dignités. Les descendans de la famille régnante ont le rang de prince, ils jouissent de revenus, et n'ont aucun pouvoir. On regarde comme noble quiconque est ou a été mandarin, et a obtenu des degrés, ou reçu de l'empereur un titre d'honneur qui s'accorde même aux ancêtres des personnes que le monarque veut honorer; ce titre ne passe pas aux enfans. Les biens se partagent également.

La famille de Confucius jouit seule d'un titre d'honneur qui passe au descendant direct.

On compte sept classes de citoyens, les mandarins, les militaires, les lettrés, les prêtres, les laboureurs, les ouvriers, les marchands. Quiconque a suivi le cours d'études nécessaires, et pris ses degrés, peut parvenir aux emplois ordinaires : quant aux plus importans, il faut du talent, du crédit et des services, pour y parvenir.

C'est parmi les lettrés qu'on prend les mandarins. Les prêtres sont nombreux, et savent tirer parti du penchant des Chinois à la superstition; ils possèdent des maisons et des terres.

Quoique la classe des laboureurs soit celle que le gouvernement protége le plus, elle est la moins riche; les laquais sont ou propriétaires ou fermiers.

Les marchands sont peu considérés, même ceux qui sortent de leur patrie sont méprisés.

Rarement un fils, à moins que la nécessité ne l'y contraigne, n'exerce le métier de son père. Aussitôt qu'un Chinois a de l'argent il fait le commerce; s'il devient plus riche, il cherche, en distribuant convenablement les présens, à se procurer un petit mandarinat, pour jouir tranquillement de son bien; car les agens du gouvernement prennent de l'ombrage des particuliers qui font parade de leur opulence.

Les comédiens et les ministres de débauche sont réputés infâmes, et inadmissibles aux examens pour être reçus mandarins; les bourreaux et les geoliers sont mal vus, mais ils peuvent quitter leur état quand ils ont de quoi vivre.

On ne parle aux mandarins qu'à genoux, à moins qu'on n'occupe un emploi qui en dispense. Quant à eux, ils ne paraissent jamais dans les lieux de leur juridiction sans être accompagnés d'un cortége considérable et même formidable; on doit se retirer à leur approche, et attendre respectueusement, la tête droite et les bras pendans, jusqu'à ce qu'ils soient passés.

La suite d'un mandarin est nombreuse, mais mal payée et mal entretenue. Lui-même ne reçoit que des appointemens médiocres; il tâche donc de tirer du peuple tout ce qui est nécessaire à sa dépense. Le gouvernement a publié des réglemens très sages pour contenir ses agens dans le devoir; mais ils le remplissent si mal que, suivant le proverbe des Chinois, l'empereur lâche autant de loups et de voleurs qu'il fait de mandarins.

Les grades déterminent les habits des mandarins; un particulier n'oserait avoir sur son habit une broderie en or; car ces broderies leur sont réservées.

L'empereur, ses fils et les princes du premier ordre portent, sur leur robes, des dragons brodés qui diffèrent par le nombre des griffes. Les princes du cinquième rang et tous les mandarins portent le *mang*, espèce de serpent à quatre griffes.

Les grands personnages de l'empire et les mandarins se reconnaissent aux habits, à la plaque brodée, à la ceinture et au bouton placé sur le sommet de leur bonnet. Le bonnet des mandarins est toujours couvert d'une houppe rouge. Un collier distingue les grands mandarins; la plume de paon que l'on attache au bonnet est une marque d'honneur que l'empereur accorde de sa main.

M. de Laplace, officier de la marine française, raconte, dans son voyage autour du monde, un trait de hardiesse d'un négociant anglais qui peint tout à la fois l'insolence des mandarins et la fierté britannique.

Cet Anglais, appelé subitement à la ville de Macao pour des affaires pressées et d'une haute importance, fut forcé en suivant les nombreux canaux de la Chine, à relâcher à un bourg où résidait un mandarin qui devait viser ses papiers et recevoir un certain droit de passage. Le négociant fit observer que le moindre retard pouvait lui causer un grand préjudice et cependant le mandarin refusait de signer le laissez-passer, sous prétexte qu'il se reposait et n'avait pas le temps. Après plusieurs tentatives inutiles, l'Anglais impatienté, saute à terre, force l'entrée de la maison du mandarin, et le trouve mollement étendu sur son divan, et fumant de l'opium. Le révérend père, brusquement interrompu dans son extase, se lève furieux et menace grossièrement le visiteur importun; mais un vigoureux soufflet le couche sur le sol, au milieu des débris de sa pipe précieuse. Pendant le tumulte, l'Anglais se rembarqua, continua sa route et arriva heureusement à sa destination où il attendit en sûreté le résultat des poursuites du mandarin. En effet une plainte avait été adressée au vice-roi, qui, après une ample information et les témoins entendus, demanda à la factorerie anglaise que le téméraire lui fût livré. Mais de nouveaux rapports ayant prouvé que le mandarin fumait de l'opium, et était probablement ivre, lorsque le délit avait été commis, l'affaire changea de face. Le mandarin reçut bon nombre de coups de rotin et fut cassé de sa dignité. Sans cette heureuse issue du procès, le trop vif voyageur aurait été forcé d'abandonner la Chine pour toujours ou de rester long-temps sous les verroux, même en payant une forte amende.

FRANCE. — LE PAYS BASQUE.

SAINT-JEAN-DE-LUZ, SURNOMMÉ LE PETIT PARIS.

Une petite ville située entre l'Océan et les Pyrénées, une ville qui a vu célébrer dans son sein le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche, et qui doit sans doute à cette circonstance le titre de Petit-Paris, un port couvert jadis de nombreux bâtimens, et aujourd'hui n'offrant aux regards attristés que quelques chaloupes qui servent à transporter les émigrés espagnols en France; une ville, en un mot, aussi curieuse par le charme de son site que par l'histoire de ses malheurs, telle est Saint-Jean-de-Luz. Pour bien jouir de sa position, il faut se placer

sur une colline voisine, sur laquelle s'étend en amphithéâtre Ciboure, bourg séparé de la ville par un pont, et connu pour l'excellence de ses marins. Au sommet de ce monticule, une perspective ravissante et inattendue frappe les regards : d'un côté, une baie magnifique bornée par deux petits forts; de l'autre, un vaste rideau de montagnes à l'aspect aride et imposant; et, pour achever ce tableau varié, à vos pieds une ville battue par les eaux de la mer et d'une rivière, où elle se mire avec ses maisons blanches, ses toits aux tuiles rouges et son clocher de pierre. Mais Saint-Jean-de-Luz réveille, dans l'homme réfléchi, un intérêt bien autrement puissant par ses vicissitude de fortune. En 1730, il renfermait 9,500 habitans, et, dans ce moment, il n'en renferme au plus que 2,500. Pendant long-temps, ses habitans ont fait avec succès les pêches de la baleine et de la morue, dont l'Europe leur doit l'invention; mais, depuis de nombreuses années, les armemens ont cessé et le commerce est frappé de nullité. Parmi les causes de cette décadence, il faut observer la perte des franchises dont les habitans de Saint-Jean-de-Luz ont joui pendant des siècles, et les grands ravages produits par la mer. Louis XI, par lettres-patentes du 12 juillet 1475, confirmatives de celles de Charles VII, du 1er mai 1463, sous le règne duquel la province du Labour avait été réunie à la France, accorda à Saint-Jean-de-Luz et à Ciboure la franchise des droits d'importation et d'exportation. Ces immunités furent confirmées d'âge en âge, jusqu'à ce que la révolution, qui passa son niveau sur toutes les existences, eût assimilé Saint-Jean-de-Luz aux autres villes de France.

Quant aux ravages de la mer, il suffit de jeter les yeux sur une partie de la ville presque abandonnée, et dont les maisons ne présentent qu'un amas de ruines. Une citerne, seul reste d'un couvent de religieuses et des pans de murs gisans à l'endroit où se brisent les flots, attestent les progrès de la mer de ce côté. Il y a peu d'années, on avait construit une digue superbe, mais elle eut le sort des ouvrages entrepris jusqu'alors; elle fut détruite en partie. Maintenant les ponts-et-chaussées se proposent de faire un mur de garantie auquel ils promettent quelque durée, mais son exécution va nécessiter la ruine d'un grand nombre de maisons qui servent d'asile aux bohémiens de notre ville. Cette race porte dans la langue basque, dont le savant C. Nodier a dit qu'elle n'attend que des poètes pour devenir aussi belle que le français de l'Académie, porte, dis-je, le nom de *cascarotac*. On les distingue facilement à leur teint basané et à leurs vêtemens déguenillés. Ils ont beaucoup perdu de leurs habitudes vagabondes; ils fournissent de bons marins à l'état, et tout nous fait croire qu'ils ne sont pas insensibles aux bienfaits de la civilisation. Les malheureux! jusqu'à présent logés gratuitement, ils sont exaspérés de savoir qu'on va détruire leurs demeures, et l'autorité va se trouver dans l'alternative de leur procurer un refuge ou de s'attirer leur haine.

Les étrangers qui passent à Saint-Jean-de-Luz ne manquent pas d'aller visiter, à la mairie, un registre à moitié rongé par la poussière qui renferme ce qui suit : « Le 9 du mois de juin 1660, a été ratifié, par paroles de présens, le mariage de très haut et très puissant Louis XIVe de nom, roi de France et de Navarre, et de très haute et très puissante dame Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne. Don Luis Mendez de Ibaro, premier ministre de S. M C., ayant, par procuration de S. M. C., épousé en son nom, le 3 du même mois, cette princesse, à Fontarabie. La messse chantée de la cérémonie du mariage a été célébrée par monseigneur Dolec, notre évêque, ayant pour diacre M. de Fozevat, aumônier de S. M., et pour sous-diacre M. Ibayet, notre curé.

» Signé, P. DE LISSARDY, vicaire. »

L'église où se célébra cette illustre alliance, est la seule curiosité en fait de monument. On y remarque un vieux tableau donné par le grand roi, représentant l'Adoration des Mages, qui, à travers sa vétusté et une épaisse poussière, laisse apercevoir des traces de beauté. Cet édifice, qui est une véritable chapelle, a été construit par les Anglais qui occupèrent long-temps le Labour, après la répudiation d'Éléonore d'Aquitaine, en 1152. L'église est le grand cercle des habitans de Saint-Jean-de-Luz, peuple éminemment religieux. Quand, le dimanche, les cloches à la voix vibrante appellent les fidèles à la prière, c'est un spectacle plein d'intérêt que de voir les routes se couvrir d'hommes, de femmes, d'enfans, de vieillards qui se dirigent à la paroisse. Vous regretterez peut-être, vous qui recherchez de douces émotions, que de longues capes à l'ampleur pudique ne vous permettent pas de distinguer les traits de jeunes Basquaises pleines de grâce, et des formes dignes de Raphaël.

Le seul moyen de subsistance de la plus grande partie de ses habitans est la pêche. Les plus importantes sont celles du thon, de la sardine et des anchois. Les gourmets de Paris savourent ces poissons marinés dans la petite ville de Saint-Jean-de-Luz. Il y a une saison affectée à chaque pêche. Si elle est abondante, la famille du pêcheur goûte un peu de bonheur; mais si elle ne produit rien, c'est alors le tour d'amères privations. Il est vrai que le froid, une couche humide, la faim, ce cortége inséparable de la misère, sont aux yeux de la famille du marin de petites souffrances, comparées aux angoisses cruelles qu'il lui faut subir à chaque coup de vent, et au bruit des flots irrités.

Le peuple de Saint-Jean-de-Luz, si doué d'ailleurs des qualités qui font le charme de la société, a laissé subsister un usage digne des temps barbares, et qui, suivant l'expression d'un de nos écrivains, fait honte à l'humanité. Au mépris des lois, on enterrait dans l'église, et il a fallu lutter contre la résistance de quelques personnes inhumainement pieuses pour faire élever un cimetière aux frais d'un Basque plus éclairé.

Ce cimetière est situé sur des dunes formées au bord de la mer, et qui renferment des dépouilles des victimes de nos guerres. Il ne faut pas aller admirer dans cette demeure l'élégance des mausolées, le luxe des épitaphes, ni respirer des fleurs odorantes. Quelques pierres maladroitement taillées, de simples inscriptions, des croix en bois, et un peu de feuillage foulé par les orages, c'est là tout ce qui y révèle un asile des morts.

Mais le bruit de la mer, le sifflement des vents déchaînés, y causent à l'ame de profondes émotions, et l'esprit se console en pensant qu'un usage affreux a disparu devant les progrès de la civilisation.

Il se passe peu d'années sans que la ville n'ait à pleurer quelques hommes que la mer a engloutis. La rue est attristée par les vêtemens noirs portés par de jeunes garçons aux joues rosées, qui ne savent ce que c'est que le deuil, et le cœur se serre en songeant que quelques-uns d'entre eux grandissent pour être un jour la proie d'une mer impitoyable.

Aux qualités qui distinguent le bon marin, l'habitant de

Saint-Jean-de-Luz joint ce courage, cette abnégation de la vie qui attestent l'énergie de l'ame. Que de bâtimens ont dû leur salut au dévouement de nos marins!

Mais cette ville si pauvre, si triste, grâce à l'émigration espagnole, a pris un air d'aisance et de gaieté. Des rues naguère désertes et silencieuses sont chaque jour battues par les Espagnols, nation essentiellement indolente, à qui le grand air est aussi nécessaire que *el chocolate*, ce dispensateur de la santé.

Un spectacle vraiment curieux, c'est de voir l'avidité avec laquelle ils dévorent les moindres nouvelles sur leur pays: ils se réunissent en cercle pour faire la lecture d'une lettre ou d'un journal; et surtout avec quel empressement ils vont au devant des chaloupes qui arrivent de Saint-Sebastien. Tandis que hommes, femmes, enfans, sont préoccupés à soumettre leurs malles à l'inspection de la douane, c'est de toute part une cacophonie de questions sur l'Espagne qui se croisent, se heurtent; ce sont les serremens de main les plus tendres, les protestations d'amitié les plus bruyantes. Mais le plus embarrassant, c'est de trouver où se loger. Quelques familles s'arrêtent ici, mais le plus grand nombre se dirige sur Bayonne, et de là dans l'intérieur de la France. Il s'est établi dans cette ville, qui ne possédait pas auparavant une seule voiture, plusieurs diligences qui partent tous les jours pour Bayonne chargées de voyageurs. Nous devons ce progrès à l'amélioration des routes et au passage de l'émigration. Puissent quelques causes imprévues ranimer une ville condamnée autrement à mourir d'inanition! car son bonheur n'est qu'à la surface, et ce n'est qu'avec amertume qu'elle porte le titre cruellement dérisoire de Petit-Paris.

POLOGNE.

Un journal destiné à faire connaître les mœurs, les coutumes, la littérature et l'histoire des malheureux habitans de la Pologne, a donné des notices intéressantes sur les diverses provinces de ce royaume; nous avons choisi dans ces notices les détails que l'on va lire sur les usages des Mazoviens, et des paysans des bords de la Piliça, qui sont voisins de Warsovie.

Les Mazoviens sont auteurs de la célèbre danse *le Mazurek.*

Ces paysans sont en général gais, vifs, hardis et braves au plus haut degré. Ils aimaient à porter des armes à feu quand ils allaient à l'église ou aux foires; mais cette habitude nationale a été proscrite depuis que la Pologne a été envahie par les puissances étrangères.

Quand un jeune Mazovien veut se marier, il va trouver le père de la fille qui lui plaît, et lui dit: « Monsieur le père; voulez-vous me donner en mariage votre fille Marine, le voulez-vous, oui ou non? Elle me plaît beaucoup, et nous aurons bientôt fait publier les bancs à l'église; mais si vous ne voulez pas me donner votre fille Marine, j'irai chercher ailleurs. »

Le jour du mariage, le prétendu, accompagné de ses amis, vient à la maison de la fiancée, et joue de son mieux un *mazurek*, après quoi un *orateur* se met au milieu de la chambre, et prononce un discours en vers, puis il offre des couronnes au jeune couple. L'amie de la fiancée, ou celle qu'on appellerait en France la demoiselle d'honneur, prend la couronne, en arrache quelques fleurs, les place à son côté; le reste, elle le partage entre toute la société.

Cette première cérémonie achevée, la fiancée va s'asseoir sur la huche, et ses compagnes commencent à défaire les tresses de ses cheveux; tout en les défaisant, elles chantent des paroles dont voici le sens: « Le coucou s'est fait entendre du haut de la tour, et Marine, assise sur la huche, s'est mise à pleurer. Le coucou s'est fait entendre sur les bords du Bug, et Marine a pleuré encore plus fort le jour du mariage. »

Quand la chanson est finie, on lui met sur la tête une couronne de fleurs. Avant de partir pour l'église, elle se jette aux pieds de ses parens, qui la bénissent. Les jeunes garçons montent à cheval, et le fiancé les précède; derrière eux viennent, dans une voiture, la fiancée et ses compagnes; la musique est avec elles, et joue des airs nationaux quand ce cortége traverse un bourg ou un village.

En revenant de l'église, quand on est à mi-chemin, le plus âgé des amis du mari pique des deux son cheval, et court ventre à terre à sa maison; il prend un pain de deux à trois livres, et le remet aux parens des mariés.

Dès que la noce est arrivée, elle fait deux ou trois fois le tour de la maison; ensuite, celui qui les avait devancés les invite à entrer dans l'intérieur; les parens offrent alors du pain, du sel et de l'eau-de-vie; placés sur le seuil de la porte, ils engagent leurs hôtes à entrer. On déjeune et on danse jusqu'à midi : c'est l'heure où l'on dîne.

Le dîner est toujours accompagné de musique, et se compose de soupe au gruau, de panais, de petits pois. Les petits pois ont une chanson particulière, où on passe en revue la moisson, la conservation du grain, et le moment où on le met en farine.

Après le dîner, l'amie de la mariée lui met un bonnet sur la tête. A peine est-elle coiffée, que les camarades du mari la décoiffent chacun à leur tour en chantant: « Ce bonnet de femme vous va mal; vous êtes plus jolie avec le nôtre. » Après la chanson, l'amie de la mariée lui remet son bonnet à elle, et on chante les couplets suivans :

« Mariette a laissé tomber sa couronne sur la nappe blanche. Roule, ô ma couronne! du côté de mon père; approche-toi de ses mains. Mais le père ne la reçoit pas, parce qu'il n'a plus d'espoir en la couronne. »

« Mariette a laissé tomber sa couronne sur la nappe blanche. Roule, ô ma couronne! du côté de ma mère; approche-toi de ses mains. Mais la mère ne la reçoit pas, parce qu'elle n'a plus d'espoir en la couronne. O ma couronne, que tu es à plaindre! »

« Mariette a laissé tomber sa couronne sur la nappe blanche. Roule, ô ma couronne! du côté de mon fiancé; approche-toi de ses mains. Et le fiancé la reçoit, parce qu'il a tout espoir en la couronne. O ma couronne, que tu es heureuse! »

Après la chanson et la cérémonie du bonnet, tous les convives font des cadeaux à la mariée : ces cadeaux son ordinairement des ustensiles de ménage. Pour encourager leur générosité, on chante les couplets suivans :

« Les compagnes s'en vont; on leur a enlevé la fiancée. » Et les compagnes répètent en chœur : « Il lui faut donner quelque chose; achetons-lui un poêlon, le petit enfant y trouvera de quoi manger. Il faut lui donner un plat, il faut augmenter son ménage; donnons-lui tout ce que nous pourrons. »

Le paysan mazovien est vêtu d'un habit blanc, noir ou gris, bordé d'une ganse rouge ou verte; il a une espèce de blouse ou chemise en toile blanche par-dessus son pantalon; mais quand il va à l'église, le pantalon est par-dessus la blouse. D'ailleurs son costume diffère dans cette circonstance; il met une espèce de justaucorps bleu, doublé de

blanc ou de vert, avec des paremens en velours noir, ornés de deux gros boutons en étain. Sa ceinture est en passementerie, soit rouge, soit mêlée de rouge et jaune; elle forme plusieurs tours. Il va pieds nus dans les jours ordinaires; quand il s'habille avec intention, il met des bottes. Son bonnet est de différentes couleurs, et recouvert d'une peau de mouton noir. En été, ce bonnet est remplacé par un chapeau de laine blanche ou grise, ou en paille.

Les femmes ont des jupons en toile, mais leurs chemises et leurs robes courtes de dessous sont en drap.

Notre description des noces mazoviennes va être suivie par une description plus détaillée des mariages et des cérémonies qui les précèdent, chez les paysans des bords de la Piliça, voisins de la Mazovie.



(Paysans polonais des environs de Warsovie.)

Quand on aperçoit sur la porte d'une chaumière des points marqués en blanc, on peut être sûr qu'il y a là une fille à marier; les garçons le savent; ils ont moissonné avec cette jeune fille; ils ont dansé avec elle aux fêtes de village; les dimanches ils ont prié Dieu avec elle dans l'église; ils la connaissent; ils savent qu'elle est bonne et vertueuse; ils l'ont épiée; elle remplit bien ses devoirs comme fille, elle les remplira comme épouse. On se presse en foule pour demander sa main; ce n'est point sa dot qui attire les prétendans en général, elle est fort modique; mais le laboureur veut avant tout une bonne ménagère, sans pourtant dédaigner la beauté.

Le garçon qui veut faire sa demande en mariage va d'abord se confier au *staroste;* c'est lui le conseiller, le mentor du village; c'est lui qui a la confiance des habitans; rien ne se fait sans lui; il assiste aux mariages, aux funérailles; et chaque circonstance lui fournit de sages et utiles leçons : il enseigne et se fait aimer.

Quand le garçon a fait sa confidence au vénérable *staroste*, celui-ci lui dit : « Nous irons ensemble chez les parens de la jeune fille. »

Ils frappent à la porte de la chaumière marquée de points blancs, ils demandent l'hospitalité, et à ce mot sacré la porte s'ouvre. Après les premières salutations d'usage, le *staroste*, sans annoncer positivement le but de sa visite, amène la conversation sur son protégé, puis il dit des choses agréables aux parens, et adresse quelques complimens à leur fille; mais il n'oublie jamais, il ne perd pas de vue sa mission : il revient avec complaisance sur les qualités du jeune homme. « Il est vif, hardi, dit-il, il est capable de barrer le chemin au palatin lui-même; » et tout en ayant l'air de blâmer, il fait un éloge qui ne déplaît pas à la fille. « Il est jeune, s'empresse d'ajouter le *staroste;* plus tard il sera aussi tranquille qu'aujourd'hui il est vif et brave. Il faut bien que la bière mousse tant qu'elle est nouvelle, pour ne pas aigrir après. »

Le *staroste* tire de sa poche une bouteille d'eau-de-vie, mais il n'apporte pas un petit verre, il en demande à la mère; elle lui en donne un, et on appelle la pauvre fille, qui ne s'était pas cachée bien loin.

Le *staroste* vide en son honneur le coup des fiançailles, et l'affaire est conclue, si le prétendant plaît à la jeune fille; dans le cas contraire, tout se termine sans colère et sans bruit.

Si on refuse de boire le petit verre d'eau-de-vie, tout est dit, le jeune homme n'est pas agréé; mais il ne s'en prend pas à un rival plus heureux que lui; point de querelles; il ne se venge que par une chanson, quelquefois piquante, mais sans amertume.

Le curé remplit en Pologne les fonctions du maire, à lui seul appartient la cérémonie du mariage. Pendant trois dimanches de suite il fait les publications, il annonce qu'un tel va s'unir à une telle; si personne ne vient apporter opposition, on fixe le jour des noces.

La fiancée se rend au château pour faire sa toilette; elle salue le seigneur, sa femme, ses enfans et tous ceux qui l'entourent.

La demoiselle de la maison ou une dame de la famille la conduit à son appartement et lui sert de femme de chambre; elle la coiffe, la pare avec des bijoux. Ses beaux cheveux blonds, partagés en deux tresses mêlées de rubans, tombent jusqu'aux jarrets. Ses cheveux sont frisés par-devant, et une couronne de fleurs artificielles orne son front; un galon d'or s'entremêle dans les fleurs et dans les cheveux.

Le lendemain, les points blancs qui étaient sur la porte de la jeune fille sont effacés.

Nous terminerons ce premier article sur la Pologne par la traduction d'un chant national de Kasimir Brodzinski.

LE PÈRE A SON FILS.

Rends-moi, mon fils, ma charrue et ma bêche, je trou-

verai encore des forces pour travailler. Je suis seul à présent pour labourer, mais, puisqu'il le faut, je tâcherai de soigner ma chaumière.

Regarde là-bas, dans une vallée solitaire est une armure couverte de rouille; je l'ai enterrée à un moment fatal, pour la retrouver dans des jours meilleurs.

Que je te voie encore t'en couvrir, et mes mains tremblantes s'élèveront au ciel, j'oublierai que nous avons perdu notre liberté, et je dirai : « Notre patrie nous est rendue. »

Ne me plains pas, ô mon fils ! ton vieux père conservera le reste de ses forces. Moi, je cultiverai la terre pour te nourrir, et toi tu la défendras de ton sang.

Tout mon espoir est en Dieu et en toi, et Dieu me récompensera; mon blé croîtra, j'épargnerai la récolte, et nous serons pourvus lors de la guerre prochaine.

Que nos guerriers soient tranquilles, leurs chevaux trouveront du foin en abondance.

Là, près de l'humble chapelle, sous un peuplier desséché, on élèvera une croix en bois; ce lieu sera mon tombeau : ton père y descendra avant de devenir esclave.

Si tu reviens libre, plains-moi et pleure sur ma tombe; mais si tu es esclave, rejoins-moi au ciel; auparavant, tu déposeras tes armes dans mon tombeau.

MOEURS ET HABITUDES DES COLOCHES.

Il existe sur les côtes du nord-ouest de l'Amérique, entre les 40e et 60e degrés de latitude et sur les frontières des colonies russes, un peuple inconnu jusque dans ces derniers temps. On le nomme le peuple des Coloches.

Les Coloches sont de taille moyenne, vifs et adroits; ils ont les cheveux longs et noirs, le teint brun foncé; cependant ils se peignent le visage de différentes couleurs et mettent du duvet blanc dans leurs cheveux raides. Dans leur première jeunesse, les femmes se fendent la lèvre inférieure, qu'elles alongent, par le moyen d'un morceau de bois, de manière à la faire descendre jusqu'au-dessous du menton : les païons, ou anciens, sont les seuls parmi les hommes qui suivent cette mode. Leur idée sur la beauté dépend du plus ou moins de longueur de la lèvre inférieure. Leur habillement consiste en une couverture blanche, faite de laine de mouton, et d'une peau ou d'un grand drap carré qu'ils jettent sur les épaules.

Les Coloches n'aiment pas la guerre ouverte; cependant ils montrent beaucoup de courage au moment d'une surprise. Ils font souffrir la torture et une mort cruelle à leurs prisonniers, surtout lorsque ceux-ci sont des Européens; souvent ils les surchargent de travaux pénibles, auxquels leurs victimes finissent par succomber. Les vaisseaux des États-Unis viennent quelquefois sur ces côtes échanger des peaux de loutres marines contre de petits canons, des fusils et des poignards, que les Coloches préfèrent aux lances et aux flèches dont ils se servaient autrefois. On endurcit leur corps d'une manière systématique contre le froid et la douleur. Ainsi les garçons se fendent avec une coquille tranchante le bras dans toute sa longeur, et se vantent d'un tel acte héroïque, sans laisser échapper la moindre plainte. Ils ne portent pas de chaussure, même par un froid de vingt degrés; ils sortent d'un bain chaud pour se jeter à la mer, où ils restent tranquillement pendant une demi-heure. Après un tel rafraîchissement quelques Coloches se font encore flageller jusqu'au sang; mais ils acquièrent aussi le droit de se choisir une femme parmi les beautés coloches, dont aucune ne peut rejeter leur demande.

Les habitans ne croient pas à un être suprême. L'homme est à leurs yeux un demi-dieu, et le corbeau un dispensateur de la vie. Nous allons donner un extrait de leur mythologie.

Le premier habitant de notre monde s'appelait Kitch-Usin-Si; il tua les enfans de sa sœur afin d'empêcher le genre humain de multiplier. Cependant il existait encore sur la terre d'autres hommes sur lesquels il n'avait aucun pouvoir. Son dessein était de les détruire par une grande inondation; mais quelques-uns d'entre eux se sauvèrent dans leurs barques, et se retirèrent sur de hautes montagnes, où l'eau ne pouvait les atteindre; là ils attachèrent leurs bateaux, qui y sont encore. La crainte de tourmens éternels fit que la sœur quitta son frère et s'enfuit sur le bord de la mer, où elle bâtit une cabane. Elle vit des baleines se jouer dans les flots éclairés des rayons du soleil; elle appela ces poissons et leur ordonna de lui apporter à manger, afin qu'elle ne mourût pas de faim. Les baleines ne lui répondirent pas et disparurent; mais, le soir, arriva un homme de haute taille; il la questionna sur son sort. La femme lui raconta que son frère avait tué ses enfans, que la peur lui avait fait prendre la fuite, et qu'elle était venue en ce lieu, où elle souffrait de la faim. Alors l'homme ordonna à un esclave qui l'accompagnait d'aller sur un banc de sable au milieu de la mer chercher une petite pierre ronde; il la jeta dans le feu, l'y laissa jusqu'à ce qu'elle fût rouge, dit à la femme de la manger, et s'éloigna en prononçant ces mots : « Tu mettras au monde un fils que personne ne pourra tuer ! »

Et elle accoucha d'un fils, qu'elle nomma El'rich et qu'elle baignait tous les jours dans la mer. Mais lorsqu'il devint grand elle fit un arc et des flèches, les lui donna, et il s'en servit pour tuer un grand nombre de colibris, avec les plumes desquels la mère se fit des habits. Un jour El'rich avait abattu un grand oiseau blanc; il lui ôta la peau et s'en revêtit. Alors il s'aperçut que l'oiseau s'était servi de ses ailes pour voler, et il se dit : « Ah ! si je pouvais voler comme un oiseau ! « A peine eut-il lâché ces mots qu'il s'envola; mais comme il ne connaissait pas encore la vraie manière de se servir des ailes, il errait dans les airs, sans savoir où se diriger, il s'écria donc en soupirant; « Ah ! je voudrais retourner auprès de ma mère ! » A l'instant il se trouva à côté d'elle dans sa cabane.

Un jour la femme raconta à son fils de quelle manière Kitch-Usin-Si l'avait traitée, et pourquoi elle vivait en cet endroit solitaire; ce récit mit le jeune homme en fureur; il assura sa mère qu'il la vengerait, et qu'il punirait son oncle. Mais la mère n'y voulait pas consentir, craignant qu'il ne sortît pas vivant de cette entreprise. Cependant elle finit par se rendre à ses prières, et il partit. Arrivé à la demeure de son oncle, les esclaves de celui-ci lui apprirent que leur maître était absent. Le jeune homme ayant aperçu une grande caisse et demandé ce qu'elle contenait, on lui répondit que l'oncle jaloux y renfermait sa jeune et belle épouse toutes les fois qu'il quittait sa maison. Là-dessus El'rich chassa les esclaves, ouvrit la prison, et fit sortir la jeune femme, et vécut avec elle dans la joie et dans les plaisirs. Quelques jours après, les esclaves, étant sur le rivage, aperçurent leur maître dans sa barque; ils se saisirent rapidement de la femme et la renfermèrent dans sa prison. El'rich de son côté se mit dans sa peau d'oiseau et monta sur le toit de la maison.

Kitch-Usin-Si apprit de la bouche de ses domestiques ce qui s'était passé durant son absence. Le vieillard se mit dans une colère extrême, rassembla tous ses gens autour de lui et conjura l'eau de noyer toutes les personnes, hors lui et les siens. Mais son neveu se prit à rire, descendit du toit, ferma la porte de la maison et força par des paroles magiques l'eau à retourner dans son lit; ensuite il s'envola. Cependant il se fatigua tant qu'il finit par tomber sur une pierre très aiguë qui le blessa grièvement. Voilà quelle fut l'origine de toutes les maladies dont le genre humain est frappé. Le pauvre jeune homme demeura plusieurs jours à la même place sans avoir la force de se remuer. Un matin il entendit pendant son sommeil une voix qui lui disait : « Viens, on t'appelle. » Comme il ne voyait personne, il crut avoir rêvé; cependant la voix se fit entendre de nouveau. Alors il se leva et alla au bord de la mer, où il aperçut des loutres marines; il leur demanda si elles l'avaient appelé. L'une d'elles lui répondit: « Monte sur mon dos, afin que je te transporte à l'endroit où l'on désire te voir. » « Je crains de me noyer, » répliqua le jeune homme. « Viens, et ne crains rien, » dit la loutre. Il s'assit donc sur le dos de cet animal, ferma les yeux et voyagea ainsi pendant long-temps. A la fin il ouvrit les yeux; il se trouvait près d'une côte qui était couverte de monde; la loutre lui dit alors : « Maintenant va sur le rivage, tu y trouveras ta mère et ton oncle. » Il les rencontra effectivement, et tout le peuple en eut une grande joie. On se mit à table : les convives étaient nombreux; mais il était impossible à El'rich de manger. Il n'en était pas de même d'un des assistans, qui avait deux ventres et qui mangeait aussi pour deux. Cet homme raconta l'histoire suivante à El'rich : Il avait, dit-il, un jour trouvé un corbeau, lequel lui commanda de couper la peau qui couvrait le dessous de ses pattes. Après cette opération il sortit une grande quantité d'eau des pieds du corbeau, et celui-ci eut, après sa guérison, le pouvoir de créer tous les animaux. L'homme rapporta qu'il avait à cette époque perdu son appétit, et qu'il pria le corbeau de le lui rendre. L'oiseau lui dit de manger la partie de ses pieds qu'il venait de couper; l'homme obéit, et eut bientôt après deux ventres, ainsi qu'un double appétit. Après avoir entendu ce récit, El'rich parvint à faire connaissance avec ce puissant volatile; celui-ci devint son ami, lui rendit son appétit, et obtint du jeune homme le droit de se nommer le père des Coloches. Parmi les différentes tribus des Coloches, il en existe encore une qu'on appelle la tribu du Corbeau; elle regarde El'rich comme son fondateur, et les autres tribus comme moins nobles qu'elle.

Les Coloches croient généralement aux mauvais esprits, qui accablent les hommes de maladies. Ces esprits demeurent dans l'eau et communiquent leurs maladies aux hommes par les poissons. Un chaman, ou prêtre, rapportait que les harengs avaient prié les esprits de leur donner Kabatchakoff, employé de la compagnie russe, qui persécutait sans relâche les harengs ; la requête fut accordée : Kabatchakoff se noya en allant à la pêche.

A la mort d'un Coloche on brûle son corps et on érige aux riches des monumens de pierres entassées. Ce peuple croit fermement que l'ame est immortelle; mais il n'ajoute aucune foi aux récompenses ou aux peines d'une vie future. Les ames se retrouvent dans l'autre monde à la place qu'elles occupaient dans celui-ci : le maître reste maître, l'esclave reste esclave. On dépose le corps dans un cercueil et on le porte sur le bûcher au milieu des pleurs et des cris des parens et amis. L'usage de brûler des esclaves avec leur maître a cessé depuis qu'il existe des relations entre les Coloches et les Européens. En signe de deuil les parens du mort portent des cheveux courts, et se peignent la figure d'un noir luisant, pendant l'espace d'une année entière.

Les maladies les plus communes parmi ces gens si robustes sont des maux d'yeux, de tête et d'estomac. Les maux d'yeux, et de tête proviennent sans doute de la fumée qui remplit leurs huttes; les maux d'estomac ont leur source dans les mets lourds et indigestes dont ils se nourrissent. Quelquefois ils sont attaqués de fièvres chaudes qui, faute de secours convenables, finissent ordinairement par devenir mortelles. La petite vérole fit de tels ravages en 1770 qu'il ne resta qu'une personne ou deux de la plupart des familles qui habitent le district borné au sud par Stachin et au nord part Sitcha. A cette époque plusieurs tribus étaient en guerre entre elles, elles se hâtèrent de faire la paix, persuadées que le corbeau leur avait envoyé ce fléau en punition de leurs dissensions. Les chamans, leurs prêtres, ne s'occupent pas de médecine, ainsi que font les prêtres d'autres peuplades semblables à celles-ci; ce sont de vieilles femmes qui guérissent les Coloches malades avec des remèdes tirés de différentes racines ou plantes. Cependant on consulte les chamans pour savoir si le malade mourra ou non.

LES ÉLÉPHANS.

Les Cochinchinois montrent pour les éléphans une espèce de respectueuse prédilection, inspirée probablement par l'intelligence extraordinaire de ces animaux, et par les grands services qu'ils rendent dans l'état de domesticité, auquel, bien moins par force que par adresse, on les réduit facilement. Tantôt les chasseurs ayant reconnu, à certaines traces, l'arbre contre lequel un éléphant sauvage s'appuie la nuit pour dormir, le scient presque entièrement par le pied; le soir, l'animal sans défiance vient prendre son gîte accoutumé, il tombe, et pendant qu'il fait de vains efforts pour se relever, on parvient à le placer, solidement attaché, entre deux femelles dont les forces réunies, et les coups de trompe, ont bientôt dompté sa fureur. Tantôt l'éléphant sauvage, tombé dans une grande fosse recouverte de feuilles, ne reçoit à manger que lorsque, épuisé par un long jeûne, il s'est laissé enchaîner et que deux femelles l'ont conduit jusqu'à la prochaine écurie.

Alors commence pour le captif un nouveau genre de vie : après quelques jours de repos, il reçoit les soins d'un cornac dont les leçons, données avec douceur, captent en peu de temps son affection. Le Cochinchinois monté sur le large cou de son docile élève, qu'il lui est défendu d'abandonner un seul instant, le mène hors de l'écurie et dans les pâturages désignés. Par combien de témoignages d'attachement, et de preuves d'un instinct aussi doux qu'admirable, celui-ci ne dédommage-t-il pas son cornac des peines et des rares momens d'inquiétude qu'il peut lui donner? Voyez-le dans tous les instans de la journée, quand il sent son conducteur assoupi par la fatigue ou par la chaleur, adoucir ses mouvemens, respirer sans bruit dans la crainte de l'éveiller : d'autres fois, après avoir brisé les jeunes branches des arbres, il les lui présente pour se construire un abri contre les rayons du soleil. La bienveillance de l'éléphant s'étend même sur ses compagnons, qui, employés à leur tour aux travaux, n'ont pu venir paître dans les champs; il ramasse avec adresse et place sur son dos autant

d'herbe et de feuilles qu'il peut en porter, et revient le soir à l'écurie, heureux d'avoir fait une bonne action et annonçant son retour par des cris joyeux.

Généralement cet animal, qui ne se multiplie pas en Cochinchine dans l'état d'esclavage, a gagné presque toujours, quand il est pris dans les forêts, son entier développement. Son corps, quelquefois haut de plus de douze pieds, est court, ramassé, sans grâce, recouvert d'une peau noirâtre, écaillée, raboteuse et salie par la boue et la poussière que l'animal y jette constamment pour se garantir du soleil; mais sous ses formes grossières, l'éléphant cache une grande agilité, et des forces prodigieuses dont son instinct sait parfaitement se servir. Cependant, à une certaine époque de l'année, l'usage qu'il peut faire de ces mêmes forces exige une très grande surveillance; car il entre parfois tout à coup dans des accès de fureur effrayans, arrache les plus gros arbres, renverse les maisons, écrase les habitans et même son cornac, dont il ne connaît plus la voix. Mais celui-ci, responsable sous des peines très sévères de la conduite de sa monture, veille à ce que de pareils malheurs soient prévenus; si les précautions n'ont pu être prises à temps, le cornac tue l'éléphant en lui enfonçant dans la partie supérieure du crâne un fort poinçon de fer, dont il est toujours armé, et qui dans les circonstances ordinaires, lui sert d'aiguillon pour presser la marche de sa monture.

Le gouvernement seul entretient à grands frais pour son service ces énormes animaux, qu'il emploie à porter l'artillerie et les bagages à la suite des armées: peut-être combattaient-ils comme chez les anciens, avant que les Cochinchinois connussent les armes à feu; mais maintenant leurs fonctions sont beaucoup plus pacifiques, et réunis en un certain nombre dans chaque province, ils font partie de la garnison.

Les écuries, du moins celles que je visitai auprès de Tousane, dit le capitaine Laplace dans son *Voyage autour du Monde*, n'ont rien de cette magnificence dont parlent les écrivains orientaux. C'est un immense hangar d'une grande hauteur, entouré de gros murs de terre, et couvert avec des feuilles de bananier; de l'un et de l'autre côté, je comptai dix compartimens que séparent entre eux de fortes poutres disposées à peu près comme dans nos écuries d'Europe, et dans chacun desquels le terrain forme un talus dont le sommet se termine par un renflement qui sert à l'animal pour reposer sa tête quand il est couché, et de point d'appui pour se relever, ce qu'il ne parviendrait pas à faire sans cette précaution, car, outre la difficulté qu'éprouve la bête à se remettre sur ses jambes, elle porte au cou une forte chaîne de fer fixée à un énorme poteau, enfoncé profondément dans la terre.

Je n'ai remarqué dans l'édifice ni grandeur, ni propreté; en dedans le sol était raboteux et aussi sale que les murs, sur lesquels on voyait les traces des pluies; en dehors une mare infecte recevait les immondices que plusieurs tranchées profondes y conduisaient. Tous les environs me parurent dévastés, les arbres dépouillés de leur feuillage et les champs de leur verdure; du reste, les habitans, soumis passivement à ce fléau, semblaient ne redouter que fort peu leurs voisins, dont sans doute ils avaient souvent éprouvé la douceur. Cependant cette dernière qualité s'accorde mal avec un genre de fonctions réservé par la coutume aux éléphans, qui s'en acquittent le plus souvent avec une répugnance marquée; il faut que les cornacs les excitent, pour qu'ils brisent avec leur trompe ou écrasent sous leurs pieds, les malheureux condamnés à ce supplice destiné aux meurtriers obscurs, et principalement aux femmes, dont souvent les cris et les supplications attendrissent le compatissant animal. Le défaut d'espace nous oblige à renvoyer à un numéro ultérieur d'autres citations qui pourront donner à nos lecteurs une assez haute idée de la sagacité des éléphans. L'habileté qu'ont mise dans leur rôle *Kiouni* et les autres acteurs de cette espèce, que l'on a applaudis sur nos théâtres, ne serait pas le fait le plus saillant de cette suite.

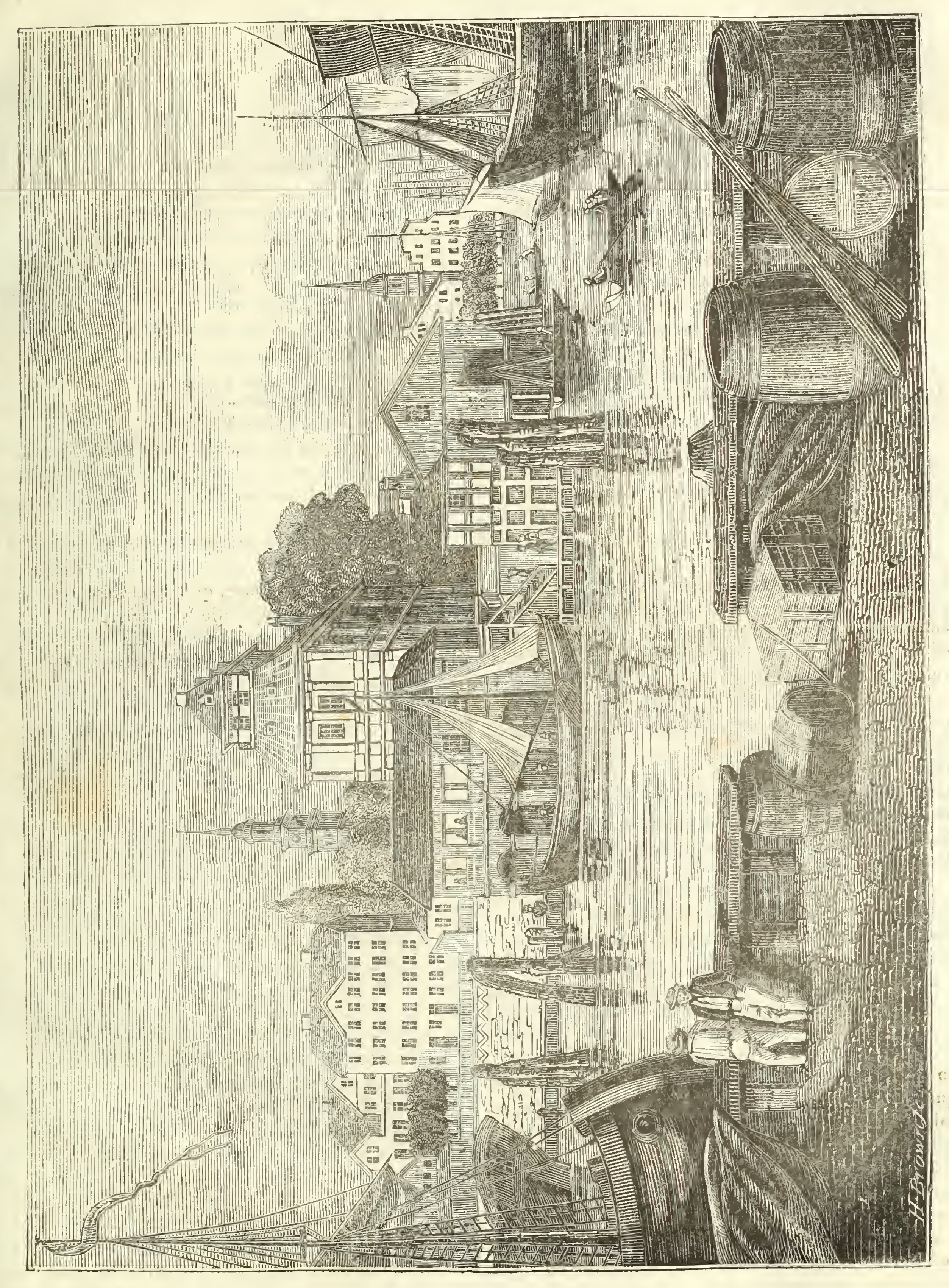


(Kiouni à table.)

Les bureaux d'abonnement et de vente sont rue de Seine-Saint-Germain, n° 9.

Paris. — Imprimerie de H. Fournier, rue de Seine-Saint-Germain, 14.

ALLEMAGNE. — LES VILLES ANSÉATIQUES. — HAMBOURG.



(Une vue de Hambourg.)

Sommaire. — Affranchissement des villes d'Allemagne. — Origine des *faubourgs*. — Bourgeois. — Ligue des villes anséatiques.—Dislocation de cette ligue. — Hambourg. —Son occupation par la France.—Pertes qu'elle éprouva à cette époque. — Son état depuis la paix. — Esprit commerçant et peu favorable aux arts de ses habitans.—Emancipation de la bourgeoisie. — Forme du gouvernement. — Enorme consommation du sucre et du café. — Inondations. — Causes de la richesse des Hambourgeois; opinion de M. de Bourrienne. — Mortier, Bernadotte, gouverneurs de Hambourg. — Le major Amel.

L'industrie et le commerce ont une telle influence sur la civilisation, par les richesses dont ils disposent,

et par l'esprit d'indépendance qu'ils propagent, que, partout où ils se sont établis, les libertés municipales ont dû triompher des obstacles que le pouvoir féodal faisait naître pour entraver leur marche. Au moyen-âge, dit le premier des géographes de ce siècle, les principales villes soumises à l'empire d'Allemagne étaient gouvernées par des évêques, des ducs et des comtes qui souvent tentèrent de se rendre indépendans de leur souverain. Worms et Cologne prouvèrent leur attachement à l'empereur Henri IV, en embrassant sa cause malgré leur évêque; ce qui détermina l'empereur d'Allemagne à augmenter le nombre des hommes libres, en accordant aux individus de la classe ouvrière de cette ville le droit, qui passait alors pour un privilége, d'être affranchis de la coutume par laquelle le seigneur ou l'évêque qui jouissait du gouvernement temporel héritait de tout leur mobilier, ou du moins de tout ce qu'il jugeait à sa convenance. D'autres villes obtinrent successivement les mêmes avantages; bientôt elles achetèrent le droit de se choisir des magistrats, et de faire défendre leurs intérêts par des députés qu'elles envoyaient à la diète germanique.

Ces libertés ou ces priviléges, qui distinguèrent des autres cités les villes impériales, ne furent d'abord réservées qu'aux citoyens qui habitaient leur enceinte; bientôt les paysans, qui cherchaient à se mettre à l'abri des vexations de leurs seigneurs, payèrent le droit de s'établir sous leurs murs, entre les fossés et les palissades; on les appela, pour cette raison, bourgeois des palissades (phal-burger). Leurs habitations, pressées autour des villes, prirent plus tard, par suite de cette dénomination, le nom de faubourgs. Enfin elles obtinrent peu à peu d'étendre ce droit de franchise jusqu'à une distance assez considérable de leurs remparts. Ceux qui vinrent s'établir sur ces terres eurent également le droit de bourgeoisie, sous le nom de bourgeois du dehors (ans burger); de là l'origine de villes libres, possédant en propriété des territoires également libres, et constituant ainsi plusieurs petits Etats indépendans. Tant d'avantages ne firent qu'augmenter la jalousie que les seigneurs portaient aux villes impériales.

Si la liberté est difficile à conquérir, elle est plus difficile encore à conserver : ces villes rivales, sous le rapport de leur commerce et de leur industrie, sentirent la nécessité de se réunir et de former une sorte d'Etat fédératif, afin de résister plus facilement aux tentatives des évêques et des nobles qui regardaient comme une usurpation les priviléges obtenus à prix d'argent. Plus de soixante villes, dit un auteur, formèrent dans ce but, en 1255, la confédération du Rhin. Quelques écrivains qualifient de brigandage perpétuel l'autorité qu'exerçait à cette époque, en Allemagne, la noblesse indépendante.

L'origine de la ligue anséatique (1) est due à une cause semblable; elle avait seulement pour but de favoriser le commerce de quelques-unes de ces villes impériales, et de maintenir, contre les tentatives des princes qui habitaient les bords de la Baltique, la libre navigation sur cette mer. Les richesses que ces villes acquirent par cette alliance furent si considérables, que la plupart des cités commerçantes des différens pays demandèrent à en faire partie, et l'on y vit figurer Anvers, Amsterdam, et plusieurs autres ports de la Hollande; Calais, Rouen, Bordeaux et d'autres villes de la France; enfin, Cadix, Lisbonne, Naples et Londres. Mais cette confédération gigantesque se réduisit peu à peu à quelques villes maritimes de la Baltique.

(1) Anséatique, du vieux mot allemand *hanse*, alliance.

L'union anséatique, formée dans un intérêt commercial, forma bientôt une puissance maritime formidable : elle eut ses vaisseaux de guerre et ses soldats; et ses flottes devinrent redoutables. Avec le temps, cette ligue perdit son énergie et sa puissance : les causes qui avaient contribué à sa formation s'éteignirent graduellement; son commerce subsista, mais ses armées devinrent inutiles. Au commencement du XVIIIe siècle, le nombre des villes anséatiques se réduisait à six : Cologne, dont il a déjà été question dans ce recueil; Dantzik, célèbre par le siége qu'y soutint opiniâtrément le général Rapp, et quatre autres villes, Brême, Lubeck, Hambourg et Rostock.

Hambourg était l'une des villes les plus commerçantes de l'Europe, lorsque, par sa réunion à l'empire français, elle devint, en 1810, le chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe; elle renfermait alors 107,000 habitans. Les environs, couverts de plantations, de riches maisons de campagne et de terrains en culture, ressemblaient à un magnifique jardin qu'embellissaient encore le cours de l'Elbe, et des sites variés et délicieux.

Lorsqu'en 1813, la France eut à résister contre la ligue formidable dans laquelle était entrée presque toute l'Europe, Hambourg, qui ne devait sa puissance et sa richesse qu'à ses opérations commerciales, fut tout-à-coup changée en une imposante place forte : les belles avenues d'arbres qui ombrageaient ses environs, les maisons de plaisance qui annonçaient le luxe de ses habitans, l'humble demeure du paysan, les jardins et les haies, tout fut détruit jusqu'à une assez grande distance de son enceinte, pour faire place à des travaux militaires : on rasa même plusieurs parties de ses faubourgs.

L'estimation de toutes ces pertes, que la guerre rendit nécessaires, fut évaluée à environ 72,000,000 de francs, encore n'y comprit-on point une foule d'objets qui ne purent être portés dans cette estimation : des marchandises perdues, des édifices ruinés dont la valeur ajoutée à celle qui fut légalement constatée, élèverait sa perte à cette époque à 100,000,000 de francs. Les besoins de l'armée française obligèrent le chef qui la commandait à disposer de plus de 7,500,000 marcs sur les fonds appartenant à la banque de cette ville; mais, par un traité fait en 1816, le gouvernement français s'est engagé envers Hambourg à rembourser 10,000,000 de francs, qui ont été soldés au moyen d'une inscription de 500,000 francs de rente sur le grand-livre.

La paix, en rendant la vie au commerce, a fait renaître dans cette antique cité l'activité et l'aisance qui la distinguaient de ses rivales; et lorsqu'elle put recevoir dans son port les vaisseaux de toutes les nations, son indépendance était de nouveau proclamée. En 1814, elle ne comptait plus que 60,000 habitans; aujourd'hui on estime sa population à 110,000 âmes, parmi lesquelles on comprend 2,000 catholiques, 4,000 réformés, 500 mennonites et 6,000 juifs; tout le reste appartient à la confession d'Augsbourg.

Dans une ville aussi riche, on est étonné de ne pas voir un grand nombre de beaux édifices : la Bourse et l'église de Saint-Michel, dont la tour est haute de

400 pieds, sont les seuls que l'on puisse citer. Encore ne sont-ils remarquables que parce que la ville renferme des rues sales et étroites, et des maisons pour la plupart en briques, dont la construction rappelle plutôt l'époque de Charlemagne, qui passe pour être le fondateur de Hambourg, que les progrès faits dans les temps modernes par l'art des constructions.

La seule promenade dont on puisse jouir dans l'intérieur de la ville, est une avenue d'arbres plantés sur le bord d'un vaste bassin, le *binex alster:* la multitude de bateaux qui couvrent ce bassin, et qui lui donnent l'air d'une ville flottante, la foule des promeneurs qui circulent autour pendant les soirées d'été, ont quelque chose qui étonne et frappe tout à la fois l'œil de l'étranger. L'activité qui règne au port, depuis le matin jusqu'à deux heures; l'affluence des commerçans de toutes les classes, qui se pressent ensuite à la Bourse; le nombre d'équipages qui parcourent la ville à toute heure, placent cette cité commerçante après Londres et Amsterdam, pour l'importance des affaires et le luxe de ses habitans.

L'intérieur des habitations ne dément point l'idée qu'on s'en fait en parcourant la ville. Le luxe de la table, le goût des réunions, celui de la parure et des plaisirs, s'y font remarquer dans tous les rangs, et l'on peut dire qu'à Hambourg on apprécie les individus d'après l'importance de leurs affaires. Il semble que l'esprit de commerce et de trafic y absorbe toutes les facultés de l'âme; dans les salons, dans les théâtres, dans les concerts, la conversation ne roule que sur le cours des marchandises, ou les spéculations de tout genre. Aussi, est-il peu de villes où les arts soient moins appréciés.

Les habitans de Hambourg forment trois classes : les bourgeois réels, les petits bourgeois ou parens de protection, et les habitans étrangers. Les bourgeois réels jouissent de tous les droits de la cité; seuls, ils peuvent occuper les charges et les emplois honorifiques, exercer librement tous les genres d'industrie, et même être exempts de payer des droits pour les marchandises qu'ils font charger sur des navires hambourgeois. Les petits bourgeois ne peuvent exercer que certains genres d'industrie déterminés : ils paient par an un droit de 1 thaler pour la protection qui leur est accordée. Les habitans étrangers sont également imposés à une contribution annuelle; mais au moment de leur réception, ils sont tenus de donner 50 thalers, s'ils exercent la profession de négociant, et 40 s'ils sont artisans. Les étrangers ne peuvent acquérir aucune propriété, soit dans la ville, soit sur le territoire de Hambourg, si ce n'est sous le nom d'un bourgeois. Quant aux Juifs, ils ne jouissent point du droit de bourgeoisie, mais il leur est permis de posséder des maisons dans certains quartiers déterminés. La bourgeoisie n'est point héréditaire de droit; néanmoins le fils d'un bourgeois jouit de quelques prérogatives à cet égard, et ne paie point autant qu'un autre pour son admission. Ce n'est que depuis 1814 que le gouvernement a concédé aux chrétiens qui n'appartiennent point à la confession d'Augsbourg le droit d'entrer dans la bourgeoisie, et d'occuper des emplois civils; cependant ils ne peuvent faire partie du conseil.

Le gouvernement hambourgeois est *aristo-démocratique;* la souveraineté réside dans le conseil et la bourgeoisie; le conseil se compose de trente-six membres, parmi lesquels sont compris les trois maires et les onze adjoints; la bourgeoisie est représentée par des députés légalement élus, et par des bourgeois héréditaires. Ces derniers sont choisis parmi les propriétaires les plus imposés.

Hambourg, quoique ville fermée, entretient un corps de troupes peu considérable. Sa tranquillité intérieure est maintenue par une garde nationale assez nombreuse. Tous les hommes de vingt à quarante-six ans en font partie; on n'en exempte que les magistrats, les pasteurs, les maîtres d'école, les médecins et les pharmaciens, excepté dans les grandes circonstances.

A Hambourg le nombre des fabriques est considérable. C'est dans ses murs que l'on fume la viande connue sous le nom de bœuf de Hambourg, et dont elle fait une grande exportation. Elle fait souvent des armemens considérables pour la pêche de la baleine, et l'on peut évaluer à plus de douze cents le nombre des bâtimens qui entrent dans son port, ou qui en sortent annuellement. C'est sans contredit l'une des villes qui possèdent les plus considérables entrepôts de sucre et de café; nous ne croyons pas qu'il en existe une en Europe où l'on en consomme davantage; on en évalue annuellement la quantité à plus de 10,000,000 de livres pesant, ce qui porterait la consommation au-delà de 90 livres par individu; quoi qu'il en soit de cette estimation, il est certain que le peuple prend continuellement du sucre et du café.

Malgré la digue qui s'élève le long de l'Elbe, Hambourg a quelquefois été ravagé par de terribles inondations; en 1790, les eaux du fleuve s'élevèrent en une seule nuit de plus de 20 pieds.

Hambourg et son territoire n'embrassent que la médiocre étendue de 17 lieues carrées. Dans cet espace vous trouverez deux bourgs, une douzaine de villages et environ cinquante hameaux qui renferment 20,000 habitans tout au plus. Une aussi faible population ne peut expliquer l'étendue des résultats que Hambourg a obtenus. Quel est donc le secret de la prospérité de cette cité? Il ne faudra pas le demander seulement à la liberté dont elle a joui pendant si long-temps et dont elle jouit encore, il faut aussi tenir compte de l'avantage de sa position et de l'esprit éminemment sage de ses habitans. M. de Bourrienne, qui fut long-temps ministre de la France auprès des villes anséatiques, et plus tard consul-général à Hambourg, a parfaitement apprécié, dans ses Mémoires, la situation de cette petite république.

«Je me suis convaincu, dit l'ancien secrétaire de Napoléon, que la position géographique de Hambourg, l'avantage qu'elle retire du grand fleuve qui la baigne, la possibilité pour les gros vaisseaux de le remonter jusque dans la ville à 30 lieues de l'embouchure de l'Elbe, la complète indépendance dont on y jouissait, le regime municipal et paternel de son gouvernement, ont été autant de causes diverses dont l'ensemble a élevé Hambourg à l'étonnante prospérité où cette ville était parvenue. Quelle était, en effet, la population de Hambourg, de Brême et de Lubeck, restes de la grande division anséatique du moyen âge? Quand j'y étais, la population de Hambourg s'élevait à 90,000 habitans, et celle de son territoire à 25,000 seulement; la totalité de la population des villes anséatiques se bornait à 200,000 individus, et c'était cette poignée d'hommes séparés en trois petits Etats qui faisait un immense commerce, dont les bâtimens marchands sillonnaient

toutes les mers, à un tel point que l'on y regardait un voyage aux Grandes-Indes, une excursion dans les mers dangereuses du Groënland, comme une simple promenade.

»L'Elbe a fait de Hambourg la ville la plus essentiellement disposée pour être le grand entrepôt de l'Allemagne. La plus sévère probité dans les relations commerciales, dans les assurances, dans les associations, avait inspiré une confiance générale à tous ceux qui avaient à traiter avec les habitans des villes anséatiques.»

Quelque étendu que soit l'espace qu'embrassent déjà dans notre petit Magasin les détails que nous venons de donner sur Hambourg, nous ne pouvons résister à la tentation de jeter un rapide coup-d'œil sur le rôle que nos aînés de l'empire ont joué dans ce pays. Nos généraux et nos administrateurs y ont été ce qu'ils étaient partout ailleurs; les uns moins compatissans et moins désintéressés que ne le souhaitaient les habitans, les autres pleins de modération et de probité, mais tous, à peu d'exceptions près, organes intelligens, prompts, infatigables de la pensée qui présidait aux destinées de la France; et tous, quelles que fussent leurs dispositions particulières pour la tolérance ou la domination, agens obligés de ce système continental qui sacrifiait le commerce des villes anséatiques et celui de tant d'autres contrées, au principe de l'exclusion des marchandises anglaises.

Long-temps les villes anséatiques conservèrent un semblant d'indépendance, et quelque reste d'espoir leur fit supporter bien des vexations amenées par l'état de guerre. Après la suspension des affaires, elles eurent les réquisitions de toutes sortes, les exigences de certains personnages qui prenaient à tâche de faire haïr le nom français; mais à chaque sacrifice, le sénat et le peuple hambourgeois s'armaient d'une résignation plus humble; quand on leur notifia que leur république était englobée dans l'empire français, sous le titre de département des *Bouches-de-l'Elbe*, ils osèrent à peine murmurer.

Sans doute l'administration française, si laborieuse, si bien organisée, a laissé à Hambourg des traces utiles de son passage; mais les meilleures institutions ne conviennent pas à tous les pays, et c'était une étrange prétention que de vouloir soumettre ces hommes du nord si paisibles, si attachés à leur vieille constitution municipale, que de les soumettre, dis-je, à la législation française. Les peines voulues par le code Napoléon leur paraissaient beaucoup trop sévères, et c'était chose plaisante que de voir rendre la justice à Hambourg par de jeunes magistrats expédiés de Paris, qui ne savaient pas un mot d'allemand, et de droit pas beaucoup plus.

Un exemple, pris entre mille, donnera une juste idée de la nature débonnaire des Hambourgeois. C'était avant l'incorporation des villes anséatiques à la France. Les Prussiens et les Français tenaient la campagne; on annonçait à chaque moment l'approche de nos troupes. Tout-à-coup une bande de nos cavaliers paraît aux portes de la ville, ayant à sa tête un des plus résolus sabreurs de notre armée, le major Ameil. Il traînait à sa suite trois cents prisonniers et un grand nombre de chevaux enlevés sur sa route. Le major n'avait que quarante hommes : il se présente seul, fait croire qu'il précède un corps de vingt mille hommes, parle de pillage, et répand la terreur dans la ville. L'extérieur et les manières du major n'avaient rien de rassurant : c'était au physique un modèle accompli de chef de brigands. Le sénat donc était dans des transes mortelles, lorsque le consul de France, menaçant le major du courroux de l'empereur, le fit capituler, et, comme disait le sénat, sauva Hambourg. Le major exigeait que du moins on lui laissât vendre dans la ville même le butin qu'il venait d'enlever à ses portes; le sénat eut peur de ses moustaches et de ses quarante hommes, et, non content de permettre cette vente scandaleuse, il s'empressa de racheter lui-même une partie du butin, pour éloigner au plus vite ce nouvel Attila.

A ces sincères aveux, qu'un sentiment trop étroit de nationalité pourrait seul blâmer, nous pourrions opposer la conduite noble et généreuse d'un grand nombre de nos compatriotes qui ont emporté les regrets des Hambourgeois. S'il fallait choisir des noms, nous citerions, dans l'ordre administratif, le consul général de France, et, dans l'armée, les généraux Mortier et Bernadotte. Bernadotte, surtout, sut se faire dans ces contrées une belle réputation de modération, de droiture et de talent, qui n'a pas été sans influence sur son élévation au trône de la Suède.

INDUSTRIE. — L'INDIGO.

L'indigo, cette substance colorante d'un bleu foncé, dont il se fait par toute la terre une si grande consommation, fut apporté, pour la première fois des Indes en Europe, vers le milieu du XVIe siècle.

Parmi les possessions coloniales que la France avait jointes à son territoire avant la révolution de 1789, possessions qu'elle perdit à cette époque, et dont elle n'a retrouvé que quelques lambeaux lors de la rentrée des Bourbons, il en était une à laquelle la culture et le commerce de l'indigo donnaient un haut degré d'importance. Nous voulons parler de l'établissement que nous avions créé dans l'Inde, à Pondichéry; Pondichéry, nom qui rappelle de cruels souvenirs au commerce français, au corps de la marine et à tous ceux de nos compatriotes qui regrettent l'ancienne gloire de notre pavillon; Pondichéry, aux ruines de laquelle insultent chaque jour les couleurs britanniques qui flottent à Calcutta et à Madras, ses superbes rivales. Aujourd'hui misérable et privée de tout espoir d'agrandissement, Pondichéry exploite honteusement une apparence de culture et de commerce, et son indigo est, comme ses tissus, écrasé par la large concurrence des comptoirs voisins de l'Angleterre. On sait que le commerce de cette pauvre colonie consiste principalement en toiles bleues, teintes avec l'indigo; on leur donne le nom de *guinées*, parce qu'on les emploie à la traite des Nègres, et que c'est sur la côte de ce nom qu'elles trouvent leur débouché. Ces toiles se vendent très-bien aux îles de France et de Bourbon.

L'indigo est particulièrement fourni par quatre espèces d'un genre de plantes que l'on a nommées en français indigotiers, et auxquelles les botanistes ont appliqué, en latin, le mot d'*indigofera*. Ces quatre espèces croissent spontanément, ou sont cultivées au Japon, à la Chine, aux Indes, en Arabie, en Egypte, et ont été transportées par les Européens dans plusieurs de leurs colonies d'Amérique.

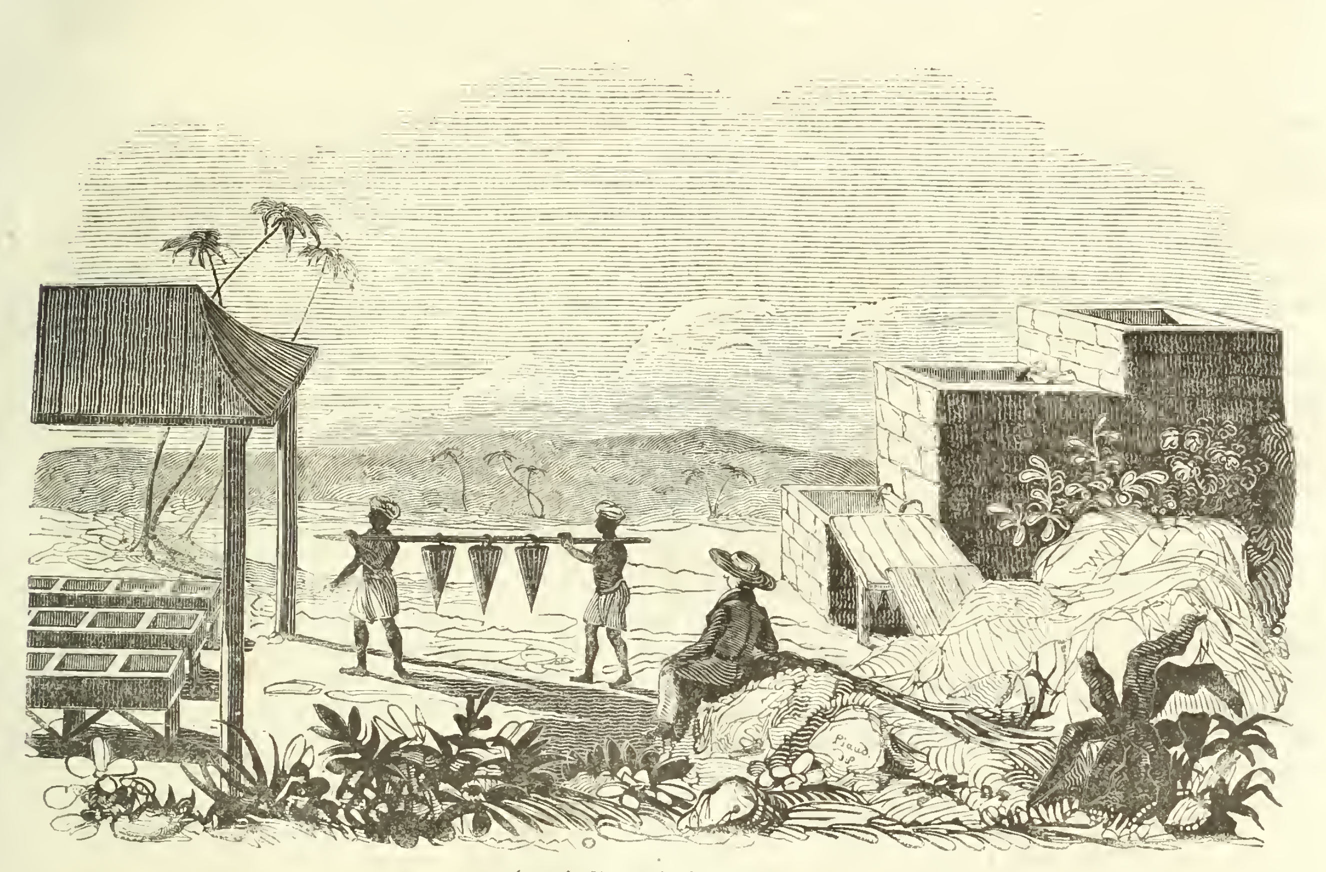
Quoique le genre indigotier soit nombreux en es-

pèces, puisqu'on en compte environ cent cinquante, aucune d'elles n'est indigène de l'Europe; toutes croissent en général dans les climats chauds, et la plus grande partie est propre à l'Asie méridionale ou à l'Afrique. Jusqu'ici on n'en a encore trouvé que trois qui viennent spontanément en Afrique.

Les procédés employés pour obtenir l'indigo sont, à peu de chose près, les mêmes dans les colonies européennes et dans tous les pays où cette extraction est devenue une branche de commerce très-importante. On peut les réduire à ce qui suit. Lorsque les plantes indigofères sont à l'état de maturité convenable, c'est-à-dire lorsque leurs graines commencent à mûrir, on les coupe et on les transporte dans des cuves destinées à leur faire subir une fermentation à laquelle elles sont très-disposées. Lorsqu'elles sont coupées dans leur parfaite maturité, elles donnent une plus belle couleur; mais en les coupant trop tard, le produit est moindre, et l'indigo est de mauvaise qualité.

Pour procéder à la fabrication de l'indigo, on a trois cuves posées les unes au-dessus des autres, à des hauteurs différentes, et près d'un réservoir d'eau. La première, appelée *trempoire*, est celle dans laquelle on porte les plantes; après ce transport, on la remplit d'eau, de manière à ce qu'elles soient submergées de 3 à 4 pouces; bientôt il s'y établit une fermentation très-vive, il s'y forme beaucoup d'écume, et il s'en dégage un gaz qui est en partie inflammable.

Lorsque l'ouvrier chargé du travail reconnaît que la fermentation est assez avancée, et que les parties colorantes sont disposées à se séparer, il fait couler la liqueur dans la seconde cuve, dans laquelle on lui fait subir un battage. Dans quelques colonies on mêle une certaine quantité de chaux à la liqueur, dont on absorbe par là l'acide carbonique, et on obtient, par ce moyen, un précipité beaucoup plus abondant.



(Une indigoterie dans l'Inde.)

On juge que le battage est suffisant, et qu'il faut l'arrêter, lorsque la liqueur, qui était d'abord verte, est devenue d'un bleu assez prononcé. Si les choses sont en cet état, on laisse reposer pendant environ deux heures, pour que les parties colorantes commencent à se séparer de la liqueur, qui contient une partie extractive jaune, et alors on la fait passer dans la troisième cuve, que l'on appelle *bassinot* ou *diablotin*. On laisse les parties colorantes se déposer dans cette cuve, dont on fait successivement écouler la liqueur surnageante par deux robinets posés l'un au-dessus de l'autre; après cela on fait écouler, par un troisième robinet, les parties colorantes qui ont une consistance semi-fluide, et on introduit cette espèce de bouillie dans des chausses de toile qu'on suspend les unes à côté des autres. L'indigo commence à s'y dessécher, et lorsqu'il est presque à l'état de pâte, on le coule dans des caisses carrées, dont le rebord a environ 2 pouces et demi. On laisse d'abord ces caisses à l'ombre, sous des hangars qu'on nomme *sécheries*, ou bien on les met à l'air libre, mais avant la grande ardeur du soleil. Peu à peu on les expose à une chaleur plus vive et à un soleil plus ardent; lorsqu'enfin on s'aperçoit que cette pâte est parvenue au point de dessiccation désiré, on la divise en parties qui approchent assez de la forme d'un cube portant 2 pouces, ou un peu plus, sur chacune de leurs faces. Après avoir laissé ces cubes, que l'on nomme *pierres d'indigo*, se ressuyer encore quelque temps à l'ombre des hangars, ils n'ont plus aucune façon à recevoir et on les livre au commerce.

L'indigo qui résulte de ces opérations diffère non-seulement selon les qualités de la plante dont il est le produit, mais aussi selon les soins qu'on a mis à sa préparation. Cependant sa partie colorante paraît avoir,

par elle-même, peu de différence; de sorte que les qualités qui le distinguent dépendent surtout des parties étrangères qui s'y trouvent mêlées et de la consistance plus ou moins grande qu'il a prise en se desséchant (1).

L'indigo qu'on trouve dans le commerce est, comme nous l'avons dit, le produit de plusieurs plantes du genre indigotier; mais cette substance colorante se retrouve plus ou moins pure et plus ou moins abondante dans quelques autres végétaux de genres et de familles différens.

Une espèce de laurier-rose (2), qui croît dans les Indes orientales, fournit un indigo dont les échantillons envoyés en Angleterre ont été jugés propres à remplacer l'indigo ordinaire.

Le pastel des teinturiers (3) fournissait autrefois à l'Europe presque toutes les teintures bleues, avant qu'on eût rapporté l'indigo des Indes; et pendant la longue guerre qui, sous l'empire, avait presque entièrement interrompu, pour la France, toute relation commerciale, de nouveaux procédés, appliqués à l'extraction de l'indigo-pastel, avaient singulièrement amélioré cette branche d'industrie, aujourd'hui abandonnée.

L'indigo était connu des Grecs et des Romains sous le nom d'*Indicum*. C'est à tort que Raynal prétend que les Européens ont introduit la culture de cette plante précieuse en Amérique; plusieurs espèces d'*indigofera* sont propres au Nouveau-Monde. Au reste, l'indigo était assez commun à Malte jusque vers la fin du XVIIe siècle.

Même trente ans après la conquête du Nouveau-Monde, les Espagnols, qui n'avaient pas encore trouvé des matériaux pour faire de l'encre, écrivaient avec de l'indigo. A Santa-Fé, on écrit encore aujourd'hui avec le suc exprimé des fruits de l'*uvilla*, et il existait un ordre de la cour d'Espagne qui enjoignait aux vice-rois de n'employer, pour les pièces officielles, que ce bleu d'uvilla, parce qu'on le considère comme plus difficile à détruire que la meilleure encre d'Europe.

L'Angleterre a reçu dans ses ports, année moyenne, soit de l'Amérique, soit des Grandes-Indes, près de 8 millions de livres d'indigo.

L'OURIVANDRA

AUX FEUILLES EN DENTELLE.

Une plante fort singulière, dont les feuilles imitent à s'y méprendre les mailles d'une dentelle noire, vient d'être envoyée de Madagascar à Paris, par un jeune voyageur français, M. Goudot. Cette plante, présentée dernièrement à l'Académie des sciences, n'a été figurée complètement nulle part. On sait que lorsque les feuilles des plantes sont sèches, on peut, en les frottant légèrement, mettre à jour un semblable réseau formé d'une infinité de nervures plus ou moins délicates qui, dans la feuille verte, sont rendues presque imperceptibles par le tissu verdâtre qui remplit leurs intervalles, et tombe en poussière quand la feuille est desséchée. Les feuilles de la plante nouvellement importée, et qu'on appelle *ourivandra*, sont, dans toutes les saisons et à toutes les époques de leur croissance, semblables à une de ces feuilles desséchées de nos arbres. Elle croît dans l'eau, à la surface de laquelle viennent s'étendre ses feuilles. Ses racines sont employées comme aliment par les naturels de Madagascar. L'ourivandra ne pourra être cultivée en France que dans les serres chaudes.

(1) La plus belle espèce, qu'on appelle *indigo léger* ou *indigo flore*, vient de Guatimala, et est d'un très-beau bleu. Il surnage l'eau pendant que les autres espèces se précipitent au fond de ce fluide. C'est l'espèce la plus riche et la plus précieuse. Il y en a qu'on connaît sous le nom d'*indigo cuivré*, parce que sa surface prend la couleur du cuivre lorsqu'on le frotte avec un corps dur; enfin il y en a des espèces beaucoup moins pures, telle est celle qui vient de la Caroline.

(2) *Nerium*, de la famille des apocynées.

(3) *Isatis tinctoria*, plante de la famille des crucifères.

LES CONTREBANDIERS DES PYRÉNÉES.

SOMMAIRE. — Une soirée passée dans une auberge des Pyrénées au milieu des contrebandiers. — Le chef de bande espagnol. — Le vieux sergent de l'empire. — La contrebande dans la vallée de Carol. — Effet des douanes. — Leur critique, par un de nos ministres.

Un écrivain que son talent et la hardiesse de son caractère ont porté aux premiers rangs de la société, publia, il y a quelques années, sur les Pyrénées, un ouvrage de mœurs et de politique, auquel nous empruntons une peinture animée de l'existence des contrebandiers. Cet écrivain, qui n'était alors qu'un fort modeste journaliste, ne craignait pas de critiquer amèrement le système des douanes, dont sa position ministérielle l'a fait aujourd'hui le défenseur obligé.

L'auteur est obligé de chercher un refuge dans une méchante auberge des Pyrénées, plus misérable encore, si cela est possible, que les auberges d'Espagne, que nous avons dépeintes dans un de nos derniers numeros (*Voyez* page 17). « Je me trouvai bientôt, dit-il, assis auprès d'un chef de bande, dont la face me promettait beaucoup d'histoires curieuses, si je pouvais me faire entendre et surtout accueillir de sa fierté castillane. Il avait un grand manteau roulé en bandoulière autour du corps, une ceinture de cuir où ne pendait plus de sabre; mais, en revanche, je voyais un manche grossier sortir de la poche de son pantalon. Il venait de brûler une pipe, et, portant la main à cette poche, il en sortit un instrument d'une longueur extrême, qui, se déployant tout-à-coup, me laissa voir un poignard déguisé en couteau; il se servit de la pointe pour nettoyer le fourneau de sa pipe, et, cette opération faite, il regarda son arme un instant et la retourna plusieurs fois avec complaisance, comme un homme qui contemple son dernier écu. Un brigadier de gendarmerie qui était là y porta la main aussitôt, en lui disant qu'il n'était pas permis d'entrer en armes sur le territoire français.

« Eh bien! dit l'autre, n'est-il pas permis de couper son tabac et son pain?

— Fort bien, reprit le brigadier; mais il y a là plus qu'il ne faut pour couper du tabac et du pain.

— Et les loups et les chiens, ne faut-il pas se défendre contre eux? »

» Le guérillas disait cela avec une attitude indolente, mais si fière, que mon gendarme, habitué à demander des passeports, et non des poignards, n'osa pas insister. Il y avait là un vieux sergent, le seul peut-être de sa figure et de son âge que j'aie rencontré dans notre armée, qui se serait, je crois, volontiers chargé de désarmer le guérillas. Il avait l'air de connaître beaucoup ces sortes de couteaux. Je l'entendis murmurer entre les dents, et demander avec humeur si on venait en

France pour y assassiner; cependant la police ne le concernait pas. Il s'en alla boire dans un coin, tandis que l'autre continua de fumer dans le sien; et ils se séparèrent ainsi comme deux dogues d'égale force qui s'éloignent en grondant.

» Je me rapprochai de la table où buvait le vieux sergent. La face de ce brave homme s'éclaircit tout-à-coup; il m'offrit franchement à boire, et tout de suite me demanda avec étonnement ce que je faisais au milieu de ce monde. « Mon pauvre monsieur, me dit-il, je vous plains; vous mangerez mal, vous passerez une fort mauvaise nuit, et vous ferez demain un plus mauvais voyage. Pour nous, ajouta-t-il, ce n'est rien. Il y a un an que nous gardons ici ces Espagnols, qui font le diable chez eux, et qui viennent ensuite se mettre à l'abri chez nous. Il y en a un là!...

— Eh bien! mon ami, qu'en pensez-vous?

— Ce que j'en pense, c'est qu'il est aussi vieux au service que moi, et que ce couteau a tué plus de Français qu'il n'a coupé de tabac.

— Et comment devinez-vous cela?

— Par Dieu, je les connais bien! je devine ces visages-là, moi, comme nos pêcheurs, en regardant l'horison, devinent le *mistral*.

— Vous êtes donc né sur les bords de la mer?

— Et oui, mon Dieu! ma mère ouvre des huîtres à Cette, et, me dit le vieux sergent, je vous assure que ce brave homme aurait déjà pris une poignée de neige sur le Canigou, que je n'y aurais pas encore arraché une touffe d'herbe. Tenez, voyez-moi ces pieds? il n'y a pas une seule chèvre qui les ait aussi fourchus; et ce poignard! je parie qu'il a bu de notre sang à tous. Est-ce qu'une méchante arme comme celle-là devrait entrer en France?... Si le brigadier voulait!.....

— Vous la redoutez donc beaucoup?

— Oh! mon bon monsieur, quand je la vois, je ne la crains pas, et, grâce à Dieu, mon briquet ne craint personne; mais mon briquet ne peut aller que dans une main, et ce serpent de couteau passe d'une main dans l'autre; il vous voit quand vous ne le voyez pas, et il entre comme dans la mie de ce pain.

— Vous vous êtes long-temps battu contre les guérillas; c'est une mauvaise guerre.

— Mauvaise! on ne sait pas où elle est. Le chemin est toujours ouvert, il n'y a jamais d'ennemis devant; mais c'est derrière... Quand on veut seulement aller boire à un trou ou faire du bois, il faut se garder de toutes les pierres; tout-à-coup il en sort un de ces bons garçons que vous voyez là, et vous n'avez pas le temps de crier *vive l'empereur!* que vous êtes mort. »

» Le brigadier de gendarmerie dont j'ai déjà parlé ne s'était pas retiré, et il fumait sa pipe au coin du feu. Je me levai, et j'allai m'asseoir à ses côtés. En me déplaçant, j'aperçus l'Espagnol dont il s'était agi à propos du couteau, qui avait étendu ses gros membres à terre, et appuyé sa tête contre un rouleau de bois. Ce magnifique bandit, comme l'Endymion éclairé par un rayon de la lune, recevait la lueur rougeâtre du feu; il dormait profondément. Je remarquai surtout ses grands yeux fermés, sa bouche entr'ouverte, ses longs cheveux épars confusément autour de son cou. Malgré son costume grossier, je n'ai jamais vu de plus beau modèle d'homme. Quel dommage, me disais-je, que la civilisation ne vienne pas éclairer et développer une vie si puissante!

« Que dites-vous de cette société? » me demanda le gendarme. Et sans me donner le temps de lui répondre: « Il faut, ajouta-t-il, que vous ayez bien affaire pour être ici; et, quant à moi, il faut bien que j'y sois obligé par mon métier pour y rester. J'ai gardé toutes les côtes de France, tous les défilés des Alpes; j'ai fait le service en Italie, même pendant le blocus; je vous assure que je n'ai pas vu encore de contrebandiers tels que ceux de la vallée de Carol. Tenez (en me montrant l'honorable galerie), voilà des gens qui connaissent les moindres trous de la montagne, et qui passent là où ni vous ni moi n'oserions jamais aller. Et quelle contrebande croyez-vous qu'ils fassent? Dans le Jura, près Genève, les montagnards portent des bijoux, des montres; et c'est si petit, qu'il est naturel de ne pas s'en apercevoir. Mais ceux-ci font simplement la contrebande. . De quoi diriez vous? des laines... et nous ne pouvons presque jamais nous en aviser. Ils gravissent en effet les montagnes du côté du midi, et, quand ils sont au sommet, ils précipitent les balles, qui roulent au nord, et que d'autres reçoivent et transportent, à travers les défilés, dans le pays de plaine.

» Nous avons beau les surveiller, ils nous échappent toujours. C'est bien autre chose pour le sucre et le café. Oh! pour ces marchandises, ils les font passer, comme les dames, dans les ports de mer, font passer la vanille dans leur sac. Ils forment un peuple indocile, méchant, que nous avons la plus grande peine à contenir; qui n'est ni français ni espagnol, et qui n'aime qu'une chose, c'est le renchérissement des denrées. Croiriez-vous qu'ils sont presque tous bonapartistes, quoiqu'ils n'eussent pas plus de rapports avec le gouvernement de Bonaparte qu'avec celui du roi? mais en voici la raison: le sucre et le café étaient plus chers alors, et la contrebande leur profitait davantage. »

» Le brigadier me conta encore beaucoup de choses que je ne rapporterai pas. Je ne pus me défendre de faire des réflexions sur les effets du système prohibitif adopté aujourd'hui par toute l'Europe. Chacun veut s'imposer réciproquement, et obliger les produits étrangers à lui payer des droits d'entrée. Qu'en arrive-t-il? Les peuples sont si avisés maintenant, que, huit jours après l'élévation du tarif, ils rendent la pareille. Nous avons voulu imposer les cotons américains, ils nous l'ont rendu en donnant presque l'exclusion à nos vins; nous avons imposé les fers de la Suède, et elle a fait envers nous comme les Américains. Je cite ces faits parce que ce sont ceux que j'ai maintenant présens à la mémoire, et il en résulte que presque pas une prohibition n'a été payée de retour, et qu'on est resté avec un embarras insupportable de douanes, qui ruine le commerce, et le surcharge de soins dégoûtans. Mais ce n'est pas tout encore; les frontières des Etats sont remplies d'un peuple que la contrebande déprave horriblement. Les contrebandiers sont méchans, voleurs, ivrognes, joueurs. Ces qualités sont le résultat nécessaire d'une vie passée dans les hasards, dans les dangers, souvent dans l'oisiveté, et toujours dans l'infraction des lois. Je connais un village, autrefois fort riche, qui, placé sur la limite du territoire franc de Marseille, et près d'une espèce de gorge, s'y était voué exclusivement à la contrebande. Il a presque abandonné la culture de ses terres et les a toutes vendues à un village voisin, qui va devenir une petite ville, par l'industrie et l'assiduité laborieuse de ses cultivateurs. Maintenant il nourrit un troupeau oi-

sif, méchant et joueur. Ce vice du jeu y avait été porté jadis à un degré excessif. Il s'était communiqué à la classe élevée, qui, cette fois, avait reçu les vices au lieu de les communiquer; et c'était là qu'on venait faire les parties de jeu les plus ruineuses. La contrebande elle-même s'était élevée très-haut, et, avant la révolution, les riches voyageurs dont la voiture n'était pas visitée sur la ligne des douanes faisaient le trafic le plus scandaleux.

»Tels sont les effets de ces prohibitions; c'est de fournir des fautes profitables à commettre, et de faire des coupables, qui deviendront bientôt peut-être les plus vicieux des hommes.»

En Espagne, la contrebande se fait en grand, non-seulement à la frontière, mais dans l'intérieur du pays, aux environs des villes. Ces habitudes sont dans les mœurs, et l'intérêt de presque toutes les classes de la population s'attache au contrebandier que la force armée a saisi au milieu de ses courses périlleuses. Les Pyrénées sont, au reste, le théâtre principal des *exploits* de ces hommes; exploits, disons-nous; et ce terme, que la morale publique ne saurait avouer, ne serait pas déplacé, s'il n'était question que de caractériser les traits de courage des Aragonais, des Catalans, des Navarrais et des Basques, bravant les triples lignes des douanes françaises et espagnoles, et, ce qui est tout aussi périlleux, affrontant les dangers des précipices et des glaciers des cols de Pertuis, de Jaca et du Viguemale.

La guerre actuelle, alimentée, dans le parti de don Carlos, par les seuls secours des contrebandiers, est une preuve de cette persévérance, de ce courage que rien ne saurait abattre ni dompter.

Les populations françaises répandues sur les frontières d'Espagne, quoique séparées par une profonde animosité des races espagnoles, ne s'en rapprochent pas moins par leur vie aventureuse et leurs habitudes *contrebandières*.—C'est une existence de courses et d'agitation perpétuelles.—A défaut de contrebande, elles se livrent à la chasse si périlleuse du chamois, du chevreuil et de l'ours des Pyrénées.

Enfin, des rixes fréquentes, des engagemens sanglans, dont les journaux nous ont souvent entretenus, témoignent de cette haine qui divise les deux populations limitrophes. — Un troupeau trop avancé vers l'un des deux territoires ennemis, un pâturage en litige, sont des motifs suffisans pour ces luttes acharnées, que ne voit pas finir quelquefois la vie d'un homme. Ce qui est à remarquer, c'est que de pareilles collisions ont eu lieu entre les montagnards français et espagnols des deux côtés des Pyrénées, dans un temps fort ancien. — Sous Henri IV, Philippe II, et pendant les règnes suivans, il y eut de longues et interminables conférences pour la détermination des frontières de la Navarre. Cette question avait été soulevée à propos des combats engagés entre les habitans des hautes régions pyrénéennes.

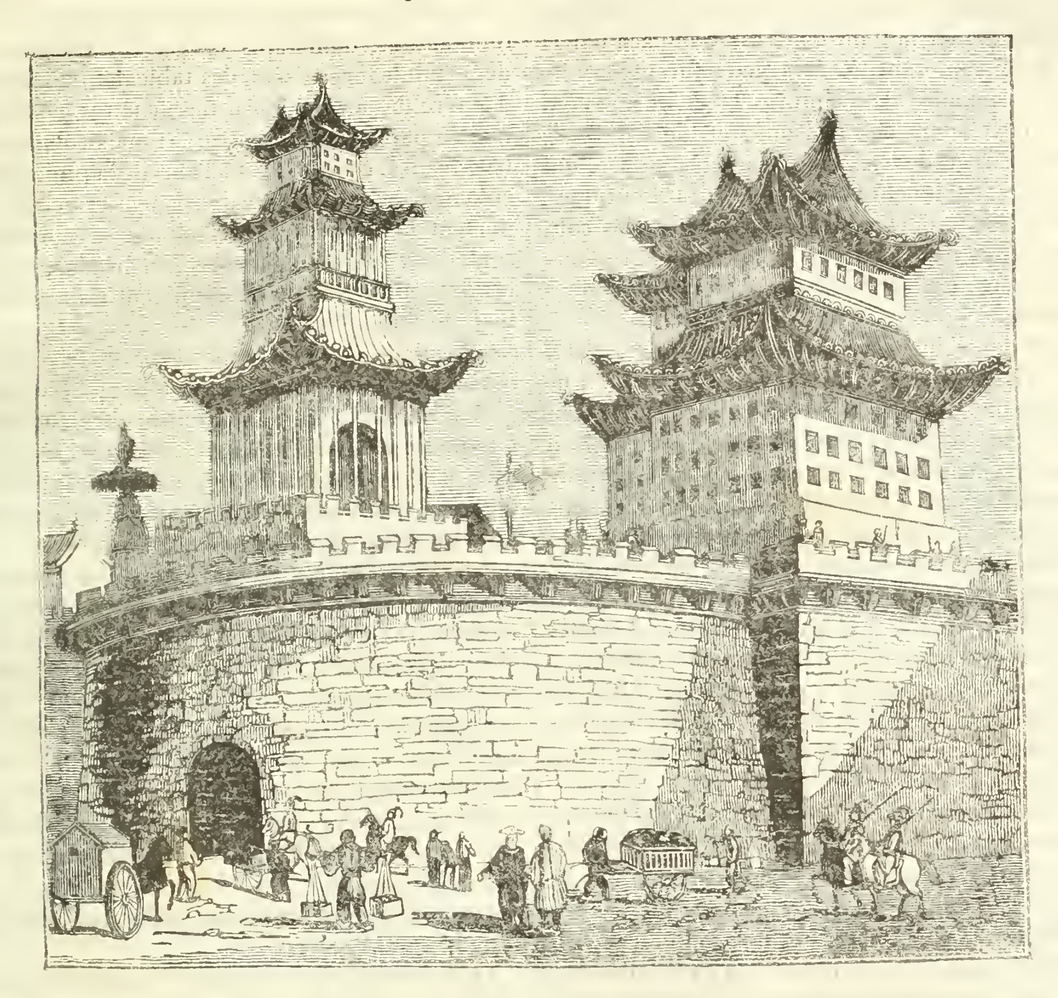


(Contrebandiers espagnols poursuivis par les douaniers.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, Imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1.

CHINE. — PÉKING.



(Vue de la porte du Nord de Péking.)

SOMMAIRE. — Entrée de l'ambassadeur anglais lord Macartney à Péking. — Etonnement des habitans. — Chaises-à-porteur des dames chinoises. — Profusion de dorures et de peintures sur les maisons. — Absence des fenêtres. — Enorme consommation de glace. — Palais chinois. — Effroi causé par une éclipse de lune. — Structure des remparts de Péking et de la grande muraille de la Chine. — Les *Vespasiennes* de Péking. — Commerce des matières stercorales. — Exposition dans les boutiques et grand commerce de cercueils de luxe. — Mouvement tumultueux de la ville.

Nous avons dernièrement rappelé à nos lecteurs quelques-unes des singularités de la nation chinoise, et nous ne craignons pas de revenir aujourd'hui sur ce sujet. L'opposition de nos usages et de ceux que l'on suit dans cette partie de l'Asie suffirait pour donner à ces peintures un puissant attrait; et puis les efforts tentés pendant si long temps par les missionnaires pour porter chez ces peuples les croyances, les arts de l'Europe chrétienne, efforts contrariés, mais non pas entièrement perdus, ajoutent à l'intérêt que cette étude inspire. Nous conduirons donc aujourd'hui nos lecteurs à Péking, capitale du céleste empire. La relation du voyage fait en Chine, sur la fin du siècle dernier, par l'ambassadeur anglais lord Macartney, contient sur cette ville des détails curieux, que nous allons reproduire en partie.

« On savait à Péking, dit l'auteur de la relation, le jour que l'ambassade devait y arriver. Le chemin était couvert de monde jusqu'à une grande distance de la ville, car chacun voulait voir des étrangers sur lesquels on avait répandu les bruits les plus merveilleux. Dès que la foule ou la fatigue nous obligeait de nous arrêter, nous étions entourés de curieux. Les uns tâtaient nos vêtemens, les autres s'étonnaient de la singulière couleur de nos mains; et nous ne faisions cesser leur surprise à cet égard qu'en ôtant nos gants, qui leur paraissaient fort ridicules. Quelques personnes croyaient que nous n'avions pas de barbe. En un mot, tout en nous était nouveau pour les Chinois, et nos voitures étaient comme des caisses d'optique, dont les spectateurs s'approchaient les uns après les autres.

« Les faubourgs qui, du côté par où nous arrivâmes, ne se traversent qu'en une heure de marche, et la foule croissante des gens de pied, des cavaliers et des voitures, nous annonçaient une des plus grandes villes du monde.

« Péking est entourée d'une muraille épaisse assez haute, et dont les grandes portes ont de loin un aspect imposant et majestueux. Dès que nous fûmes dans l'intérieur de cette capitale, l'empressement de la multitude nous parut insupportable; et c'est à peine si les coups distribués par les soldats qui nous conduisaient, et que nous étions bien loin d'approuver, nous donnèrent le moyen de traverser la ville.

«La première chose qui captiva mon attention, fut le grand nombre de chaises-à-porteur des dames, qui avaient jusqu'à vingt porteurs à la fois, et étaient sui-

vies d'autant de domestiques. Il m'est impossible de peindre la variété des couleurs, les draperies, les rubans et les autres ornemens qui parent ces voitures. Ce qui y manque en fait de goût est remplacé par la richesse et la somptuosité. Mes yeux furent ensuite frappés de la quantité de peintures et de dorures qui couvraient l'extérieur des maisons; et bientôt ils se fatiguèrent de regarder les gros caractères dorés qui brillaient sur les longues enseignes des boutiques, l'épaisse dorure des portes et des balustrades, les couleurs tranchantes qui s'y mêlaient, et le nombre considérable et varié de lanternes de papier, suspendues de tous côtés.

« Les rues de Péking sont larges et sans pavé. L'été, on a soin de les arroser, ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y élève une poussière étouffante. Les maisons n'ont pas d'étages, ou du moins c'est une règle à laquelle il y a très-peu d'exceptions : mais on y voit beaucoup de galeries et de balcons. Le devant des maisons est sans fenêtres, et presque toujours occupé par des marchands, ou des gens de métier. Il n'y a qu'une seule porte d'entrée, et il est impossible que, de la rue, on puisse voir dans l'intérieur des appartemens; les toits sont carrés, et ont leurs angles très-alongés, pointus et recourbés. Les tuiles qui les couvrent sont cuites, et pourtant la couleur en est grise. On voit des maisons où le toit entier est couvert d'un vernis jaune et très-brillant.

« J'ai lu quelque part qu'on ne voit jamais une femme dans les rues de Péking; mais on a vu que cela est faux. Nous en vîmes plusieurs, et dans les rues et à leurs balcons; et il y avait non-seulement des femmes du peuple, mais des dames très-bien parées et très-jolies.

« Les Chinois aiment à voir dans leurs jardins des rochers artificiels, de petites montagnes, des groupes d'arbres plantés au hasard, des eaux, et des demeures ombragées et solitaires.

« A l'exception du principal bâtiment, tout était négligé et presque en ruine dans la maison de plaisance où l'on nous conduisit. Quelques appartemens étaient ornés de tableaux qui, d'après la parfaite imitation des objets et l'éclat du coloris, méritaient l'admiration des connaisseurs. Les maisons situées à côté de celle que nous habitions ne pouvaient guère être habitées. L'excessive chaleur nous aurait fait singulièrement souffrir, si l'on ne nous avait pas fourni, soit dans cette maison de plaisance, soit à Péking, et même en Tartarie, une grande quantité de glace. Les Chinois en font une grande consommation pendant l'été.

« Les palais chinois sont très-différens des palais européens. Celui où l'on mit les présens destinés à l'empereur s'élève au milieu d'un parterre, et consiste en un édifice d'environ 90 pieds de long sur 40 de large. L'extérieur en est très-brillant. On y voit des fleurs et des dragons sculptés, dorés et en partie couverts d'un réseau d'archal, pour empêcher les hirondelles d'y faire leur nid. L'œil ne peut, de loin, soutenir l'éclat de cet édifice; mais dès qu'on approche, on remarque aisément le travail grossier de la sculpture, et le mauvais goût avec lequel elle est dorée. La salle est carrelée en marbre blanc. Dans le milieu s'élève un trône avec des marches, autour desquelles est une balustrade d'un bois rouge foncé et très-bien sculptée. Des deux côtés du trône, on voit deux éventails de plumes faits avec beaucoup d'art. Au-dessus du trône, on lit en gros caractères dorés, *Tschinn ta Quann min*, ce qui signifie : la vraiment grande et resplendissante lumière. Le trône est couvert de drap jaune, et le pavé, tout autour, d'un tapis rouge. On voit, dans la salle, des pendules organisées, des tableaux et différens chefs-d'œuvre des arts chinois. Les fenêtres ne sont garnies que de papier blanc de Gorée : mais comme le toit est très-avancé, ce papier est à l'abri de la pluie; de grandes colonnes de bois, peintes en rouge et vernissées, supportent la couverture de l'édifice. A l'entrée du palais sont deux figures colossales, en bronze, représentant les dragons à cinq griffes, qui sont les armoiries de sa majesté impériale.

« Pendant que nous étions dans cette résidence, il y eut une éclipse de lune. Elle n'eut pas plus tôt commencé, que nous entendîmes le grand bruit qu'on faisait dans une petite ville voisine, appelée *Kian-kai-ken* ; les petites cloches, les bassins, les claquets et une espèce de tambour firent peur au dragon qui tenait déjà la lune dans ses dents, et il l'abandonna. »

Un savant anglais, Barrow, attaché à l'ambassade de lord Macartney, dit, dans une autre relation de ce voyage, n'avoir aperçu de canons ni sur les murailles, ni sur les bastions des remparts de Péking; mais en revanche, il en avait vu la représentation en peinture, sur les portes qui garnissent les embrasures des tours à plusieurs étages, qui dominent ces fortifications pour rire. Barrow ajoute que le fameux boulevart qui borne la Tartarie, et les remparts de toutes les villes de la Chine, sont construits comme ceux de Péking, c'est-à-dire qu'ils sont hors de terre et composés d'un massif de terre compris entre deux revêtemens, faits de pierres et de briques.

Au dire du même voyageur, le premier aspect de la capitale de la Chine n'est pas propre à en donner une bien haute idée; et l'on n'en est pas plus émerveillé quand on la connaît davantage. Lorsqu'on approche d'une ville d'Europe, les regards sont presque toujours frappés par une grande diversité d'objets ; on découvre des tours, des clochers, des dômes et d'autres édifices publics qui s'élèvent au-dessus de la foule des maisons. L'esprit s'ingère à imaginer ce que peuvent être ces édifices; il cherche à en deviner la destination, le caractère et la forme. A Péking, on ne voit pas même une cheminée s'élever au-dessus du toit des maisons, qui sont toutes de la même hauteur. Ces maisons basses, alignées avec soin, rappellent par leur aspect et la régularité de leur disposition, l'image d'un vaste camp. Cette ressemblance serait même parfaite, si les toits, au lieu d'être verts, rouges ou bleus, étaient peints en blanc. La plupart de ces maisons ont une espèce de terrasse ou de balcon, orné d'une balustrade, et sur lequel sont des fleurs et des arbustes.

Péking ne peut pas, comme Londres ou Paris, se vanter d'avoir des égouts commodes, pour entraîner la boue et les ordures; mais elle jouit d'un important avantage, qui ne se rencontre que dans un petit nombre de villes de l'Europe : on n'aperçoit jamais dans les rues de Péking, ni excrémens, ni aucune de ces espèces de saletés qui repoussent la vue et offensent l'odorat. Il est vrai que cette propreté doit être plutôt attribuée au prix élevé du fumier, qu'aux soins des officiers de police. Chaque famille a une grande jarre, dans laquelle on ramasse avec soin tout ce qui peut servir à fumer les terres; et quand la jarre est pleine, on trouve faci-

lement à vendre ce qu'elle contient pour de l'argent, ou à l'échanger contre des légumes et des fruits.

Ce fumier liquide est porté à la campagne par les cultivateurs, dans de petites charrettes à une roue qui laissent des traces non équivoques de leur passage, traces qui frappent l'odorat à une grande distance, bien avant que la vue les ait reconnues. Cette puanteur infecte et les rues et les maisons et tout le voisinage de la noble capitale.

Ce qui dans Péking paraît le plus étrange à un voyageur européen, c'est que parmi les objets étalés avec le plus d'éclat dans les boutiques, figurent au premier rang, et en grande majorité, des cercueils décorés avec soin et de divers prix. Ces bières ont deux fois le volume des plus grandes bières d'Europe, quoique les planches dont elles sont composées n'aient que trois pouces d'épaisseur. La pompe éclatante des brancards, sur lesquels sont portés ces cercueils, répond à leur magnificence, et n'est égalée que par le luxe des voitures qui servent aux mariages. Les uns et les autres sont ornés de dais somptueux. La plupart des rues de Péking sont tellement encombrées par les étalages des marchands, par les tentes et les boutiques ambulantes, qu'elles ne livrent qu'un étroit passage au milieu; dans cet unique sentier circule incessamment un flot rapide de mandarins, de soldats, de voyageurs, de chameaux, d'hommes qui traînent des brouettes, de cortéges de mort ou de mariage, qui pleurent, chantent, rient, hurlent en même temps, et donnent à cette immense cité une physionomie des plus étranges.

LES MÉDECINS KALMOUKS

ET LEURS MÉTHODES DE GUÉRISON.

SOMMAIRE. — Le régime à l'eau chaude. — Remède contre la piqûre de la tarentule. — Prescription du mouton gras en grandes quantités. — La petite-vérole regardée comme contagieuse. — Horreur qu'elle inspire; sa guérison par le fouet. — Exactions des médecins. — Malades guéris par le simple changement de nom. — *Erlik* ou le mauvais génie qui emporte les moribonds; rachat de ces derniers. — Les andynes. — Les malades privés de leur âme; manière de la rappeler dans le corps. — Charivari au moment du délire.

Les guéloungs, c'est-à-dire les prêtres kalmouks, joignent ordinairement à leurs fonctions sacerdotales celles d'emtschi ou médecin, et cela explique comment, dans les soins qu'ils donnent aux malades, ils traitent non-seulement le physique, mais s'attachent aussi au moral de leurs cliens.

Ils reconnaissent d'après le pouls, et le plus souvent encore d'après l'inspection de l'urine, la nature et le degré de la maladie, et puis ils commencent leur traitement en adoptant, en principe général, qu'il faut soumettre le malade à un régime si sévère que, même lorsque son rétablissement devient évident, ils ne lui donnent, pendant deux semaines, que de l'eau chaude.

Leurs médicamens se composent de différentes herbes qu'ils recueillent eux-mêmes dans les steppes d'Astracan, ou qu'ils se font envoyer de différens points de l'Asie et même des Indes. Un de leurs principaux médicamens est le *dac* ou musc de l'animal appelé *Targa*. Une décoction, nommée ja-ou, doit être, d'après le témoignage des Kalmouks, et même d'après celui des Russes qui habitent la steppe, un sudorifique excellent, préférable à tous les médicamens analogues de la médecine européenne. En divers cas, les Kalmouks emploient aussi la saignée.

Si quelqu'un d'entre eux a le malheur d'être piqué des tarentules ou des araignées noires, ils ramassent un certain nombre de ces animaux, les mettent dans de l'huile ou de la graisse de vache, en frottent, non-seulement la blessure, mais aussi le reste du corps, et emploient en même temps des médicamens à l'intérieur. Lorsque ce traitement n'est point appliqué sur-le-champ, le malade court un grand danger. Les symptômes de la morsure se manifestent bientôt par une constriction du cœur, et par un délire qui, sans les plus prompts secours, ne finit qu'avec la vie. Long-temps après leur rétablissement, les convalescens conservent encore un teint jaune, sentent un tiraillement dans tout le corps, et paraissent épuisés par de longues souffrances. Pour être entièrement rétabli, il est urgent d'observer la plus grande modération à tous égards, et une sobriété complète.

Telles sont les idées principales des Kalmouks, sous le rapport des médicamens; il y a cependant un grand nombre de cas où les guéloungs, ou emtschis, prescrivent aux malades des boissons échauffantes, et d'énormes quantités de mouton gras pour nourriture.

Ils regardent la petite-vérole comme incurable, et par cette raison, ils en ont une horreur extrême; de sorte que si un Kalmouk s'approche par mégarde d'un endroit où se trouvent des personnes infectées, il est saisi d'un si grand effroi, qu'il en devient d'autant plus sujet à la contagion. Pour prévenir les suites dangereuses de l'effroi qu'il éprouve, on accuse le séechikti (celui qu'on soupçonne atteint) de quelque délit inventé à plaisir, par exemple d'un vol. Le prétendu coupable est empoigné au moment où il s'y attend le moins, convaincu par de faux témoins; on lui lie les mains, et on lui fait une application de coups de fouet. La nouvelle terreur devient bienfaisante, et l'impression inattendue que l'on produit fait oublier à celui qui l'éprouve la petite-vérole, en anéantissant l'influence défavorable causée par les terreurs d'une imagination exaltée.

Il est certain que bien des guéloungs montrent une grande dextérité dans le traitement des maladies, et qu'ils ont une connaissance approfondie des vertus des plantes. Il est alors probable qu'il pourrait résulter de l'examen soigneux fait dans les steppes plus d'une découverte utile à la santé de l'espèce humaine.

Les guéloungs secondent de leurs prières l'action de leurs remèdes, et réclament en conséquence de leurs malades des offrandes considérables pour les hourouls ou temples d'idoles. Le Kalmouk, superstitieux à l'excès, se montre généreux dans ces occasions, et d'ordinaire l'homme riche ne parvient à se délivrer d'une maladie qu'en se réduisant personnellement à l'indigence, ou du moins en la léguant à sa famille. Les guéloungs, que l'on nomme aussi *sounghatchi*, ou astrologues, à cause de leur érudition, ont le talent d'assigner comme cause de la maladie qu'ils traitent, la propriété d'un objet de valeur considérable possédé par le malade, et qui, selon les guéloungs, s'oppose au rétablissement de sa santé. Aussitôt que le sounghatchi, à qui rien n'est caché, a fait cette intéressante découverte, il ne tarde pas à persuader au malade de se défaire de l'objet désigné en faveur du temple, et ce con-

seil est immédiatement écouté comme un ordre du ciel même.

On donne un autre nom au malade, et celui-ci alors ne doit pas tarder à entrer en convalescence. « Dans un village, raconte un historien russe, le nommé Seisang-Zézène Dorchi, jadis Taton-Nazanne, me racontait lui-même qu'il n'avait été guéri que par un pareil procédé, et après avoir épuisé tous les autres moyens. »

Par leur religion les Kalmouks sont obligés de croire que tout désastre leur est causé par un mauvais génie, nommé Erlik ou le diable, qui emporte du reste tous les mourans. Dès que l'état d'un malade n'offre plus d'espoir, les guéloungs ont recours à l'expédient du rachat en présentant à l'Erlik, qui s'obstine à ne pas se montrer, une poupée d'argile comme offrande, pour conserver la vie d'un kan ou de quelque autre chef important; et si l'opiniâtreté de la maladie prouve clairement que l'Erlik est décidé à s'emparer du malade, on cherche parmi les subordonnés un individu qui, par attachement, est disposé à se sacrifier à sa place. Celui qui se détermine à sauver des griffes de l'Erlik un chef atteint d'une affection mortelle, reçoit le nom, les habillemens les plus riches et l'armure complète du malade; on tâche de lui donner extérieurement la plus grande ressemblance avec lui; il doit monter son cheval favori couvert d'une selle brillante, et aux sons guerriers de la trompette et des instrumens, escorté par tout le peuple et le clergé qui fait les prières prescrites pour un tel cas, on le conduit autour de l'houroul, et puis on le poursuit à grands cris comme un *andyne*, ou comme exclu pour toujours de son village. Un tel andyne peut cependant se naturaliser de nouveau dans un autre oulousse; il peut même s'y marier; mais il est obligé de vivre isolément, et il conserve le nom d'andyne, que même il transmet à ses descendans. De nos jours cet usage se perd de plus en plus et on substitue des andynes formés d'argile ou de farine à la place des vivans.

Indépendamment de ces artifices, les guéloungs se servent encore d'une foule d'autres expédiens, qui prouvent de leur part un charlatanisme impudent, et attestent la superstition et l'aveuglement véritablement incroyables des Kalmouks.

Dans le but de satisfaire leur insatiable avidité, les guéloungs réussissent quelquefois à persuader au malade que son âme s'est déjà séparée du corps, et qu'il faut uniquement attribuer aux vains efforts de sa force vitale ce qui lui reste encore de connaissance et de respiration. Cependant ils laissent le malade dans l'espoir qu'il est encore possible de réunir son âme à son corps, et c'est alors que l'infortuné offre tout ce qu'il possède pour voir prolonger ses jours, et prie son médecin avec les plus vives instances de lui rendre son âme. Le guéloung semble faire des efforts pour la rappeler, d'abord en faisant entendre le son d'un instrument à vent, puis il sort de la tente, fait plusieurs signes à l'âme qui s'enfuit, et l'invite à revenir en lui criant : « C'est en vain que tu pars, reviens sur tes pas, si tu ne veux être dévorée par les loups, etc. » Le pauvre malade, flottant entre la crainte et l'espérance, lui demande avec anxiété le résultat de ses efforts, et le guéloung lui répond : « Tout va bien ; l'âme se montre déjà dans le lointain, et semble disposée à revenir. » Il continue de cette manière à flatter son malade de cette espérance jusqu'à sa mort ou jusqu'à son rétablissement. Dans ce dernier cas, il félicite le malade de l'heureux retour de son âme ; mais si l'événement est contraire, il assure aux parens du défunt que l'âme était sur le point de revenir, quand le méchant Erlik employa un artifice inattendu qu'il raconte bien en détail, et de cette manière le guéloung se conserve les droits à la récompense promise.

Si, à la suite d'une maladie grave, un homme tombe dans le délire et prononce des paroles inintelligibles, les assistans ne manquent jamais de croire que l'Erlik le tourmente dans ce moment et veut lui ravir son âme. Alors ils font non-seulement dans la tente, mais aussi au dehors, un bruit effroyable ; tous ceux qui se trouvent auprès du malade s'arment de tout ce qui tombe sous leurs mains, courent de tous côtés en jetant de grands cris, frappent l'air, et s'efforcent ainsi de chasser le mauvais génie, encouragés d'ailleurs par l'exemple et les exhortations des guéloungs.

LES MULETS.

Sommaire. — Avantages des mulets sur les chevaux dans les contrées montagneuses. — Litières portées par des mules ; adresse de ces animaux. — Singulière coutume des jeunes muletiers. — Dicton provençal. — Coquetterie des mules. — Les grelots.

A mesure que les progrès de la civilisation sillonneront de voies larges et commodes les contrees même les plus montagneuses, les mulets deviendront moins communs ; mais partout où l'homme ne s'est encore frayé que des sentiers étroits, aux pentes rapides, au terrain inégal et glissant, partout où le voyageur est obligé de longer d'effrayans précipices dont le seul aspect peut ébranler le courage, troubler la vue des hommes et des animaux, et les attirer dans l'abîme comme par une fascination, il faut que le cheval cède la place au mulet et aux autres animaux qui, comme ce dernier, se font remarquer par la sûreté de leur pas et par la finesse de leurs jambes, en apparence si délicates. A ce premier avantage, le mulet en joint d'autres qui en sont en quelque sorte le complément ; c'est qu'il est plus propre que le cheval à porter de lourds fardeaux, qu'il résiste mieux à la fatigue, est moins exposé aux maladies, et fait preuve au besoin d'une bien plus grande sobriété.

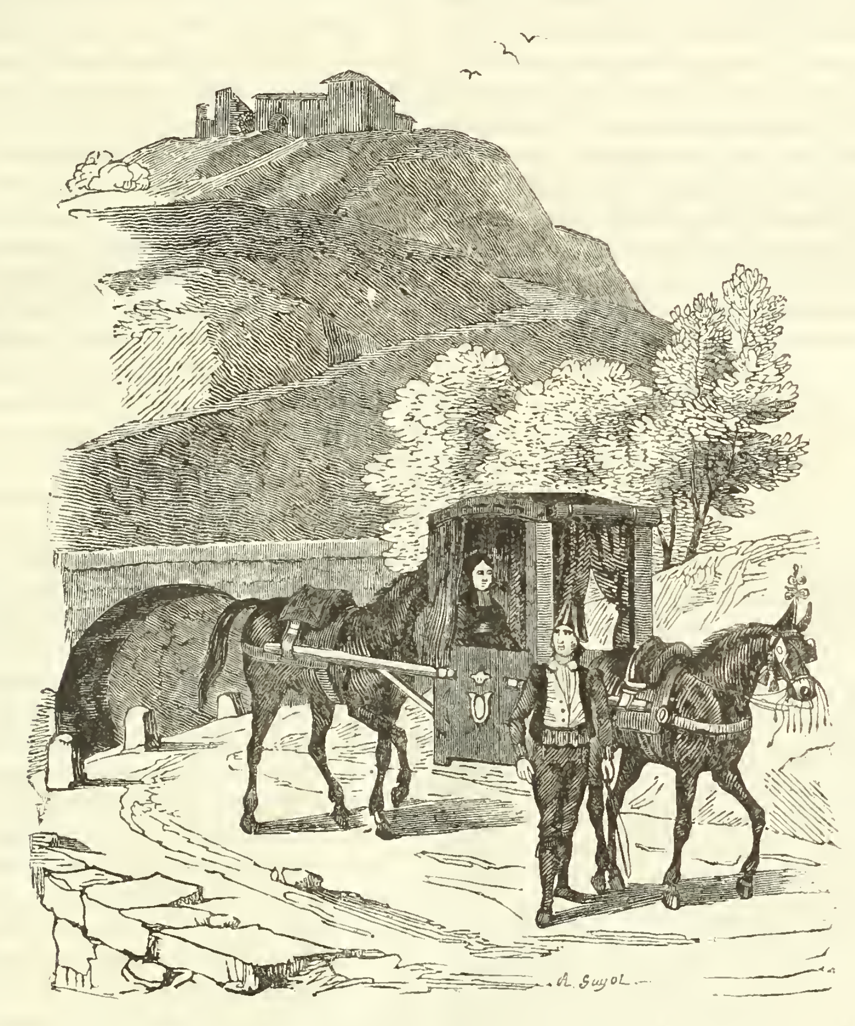
Le cheval, à son tour, devient plus utile à l'homme, là où des chemins plus sûrs et moins rapides sont livrés à la circulation. Mais alors ce n'est plus pour porter des fardeaux, mais pour les traîner que le cheval doit déployer sa force : car, non-seulement l'emploi des voitures permet de transporter, avec le même nombre de chevaux, une quantité de marchandises bien plus considérable que celle qu'on pourrait leur faire porter (1), mais encore le cheval est mieux organisé pour le tirage que ne le sont les mulets.

(1) La charge ordinaire du cheval, considéré comme bête de somme, varie de 200 à 300 livres, tandis qu'il peut traîner de 1400 à 1500 livres par jour, sans y comprendre le poids de la voiture, sur un chemin qui serait sensiblement de niveau. Avec cette charge, les chevaux de roulier parcourent ordinairement sept lieues par jour. En comparant ces deux résultats, on voit que dans le second cas le cheval produit un effet utile six à sept fois plus considérable que dans le premier.

C'est du Poitou (1) que sortent la plupart des mulets qu'emploient le midi de la France et l'Espagne. Le prix de ces animaux est en général plus élevé que celui des chevaux, et il n'est pas rare de le voir s'élever au-delà de douze cents francs : en rappelant cette estimation, nous n'avons point en vue certaines mules de choix qui servent spécialement pour la selle.

L'allure de ces mules est plus douce que celle des chevaux; et à l'époque où les voitures étaient plus rares, les grandes dames et les prélats se servaient également de mules ou haquenées. Dans ces temps reculés, on employait souvent un genre de transport aujourd'hui rarement usité. Nous voulons parler des litières portées par deux bêtes de somme, au moyen de deux paires de brancards placés, l'une devant, l'autre derrière le corps de la litière. Cette disposition ingénieuse, dont la gravure qui est jointe à cet article peut donner une idée, est surtout commode en ce qu'elle évite les cahots que les meilleurs ressorts ne sauraient atténuer dans les chemins raboteux.

Ces litières avaient d'ailleurs un autre avantage : sur ces routes étroites qui jadis s'offraient seules aux voyageurs dans bien des contrées, il eût été impossible de se servir de nos équipages à roues, tandis



(Voyage en litière dans les montagnes de la Biscaye.)

que dans une litière portée par deux mules, on voyageait le long d'un sentier large de quelques pouces seulement, avec autant de sécurité qu'on le ferait dans une bonne et douce berline sur la plus belle et la plus large route de France. Quelques pouces, avons-nous dit; et ce sera bien assez pour que la mule trouve sur ce sol un point d'appui solide. Il suffit, en effet, que les rochers ou les broussailles qui bordent la route laissent un espace à peu près égal à la largeur de la litière. Il est curieux de voir avec quelle adresse ces animaux mesurent alors la place et parviennent à ne pas faire heurter une seule fois, dans toute la route, la litière contre les obstacles qui bordent le chemin. Vous avez peut-être vu cheminer sur les flancs d'une montagne, ayant d'un côté un ravin profond, de l'autre des rocs qui s'avancent à une distance inégale, des convois de mulets chargés de lourds fardeaux. Là où le rocher fait une saillie plus prononcée, l'animal, que le moindre choc repousserait brusquement et ferait rouler dans le gouffre, s'incline et fait déborder au-dessus du précipice le bât lourdement chargé dont il contrebalance le poids, en se cramponnant avec plus de force sur le sentier glissant.

Maintes fois, dans les Pyrénées et dans les Alpes, une scène moins effrayante, et, pour mieux dire, beaucoup plus gaie, s'offrira à vos regards. Lorsqu'un jeune muletier voyage à vide, et que le temps le presse, il use d'un singulier moyen pour cheminer plus rapidement et sans fatigue. Obligé de renoncer au siége incommode que lui offrirait le bât de l'animal, il se cramponne à sa queue dépilée mais nerveuse, et, avec son aide, gravit en courant des pentes rapides. Il faut attribuer à l'éducation qu'a reçue le mulet la complaisance dont il fait

(1) On sait que le Poitou forme aujourd'hui les trois départemens de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

preuve en pareille circonstance; car son humeur n'est rien moins que commode, et vous ferez bien de ne pas emprunter cette manière de voyager, si l'animal ne vous connaît pas de longue main; il est même prudent de ne passer derrière lui qu'à une distance respectueuse, pour éviter les coups de pied qu'il prodigue volontiers. Les Provençaux ont, en effet, un proverbe qui ne donne pas une favorable idée du naturel de la plupart des mulets. Ce proverbe peut se traduire ainsi : « La meilleure mule a tué son maître. »

Lorsqu'un charretier provençal s'aperçoit qu'un mulet trop paresseux n'appuie que mollement sur les traits, il le menace de lui enlever les grelots dont son collier est orné, et l'animal, qui connaît ce singulier genre de punition, se réveille et tire aussitôt avec plus de vigueur. L'amour-propre du mulet paraît singulièrement flatté quand on lui donne un collier neuf; il se redresse, se rengorge et témoigne une grande coquetterie; si, par contre, à ce collier neuf son maître substitue le vieux collier, le mulet honteux baisse les oreilles, et rabat tout aussitôt de la fierté de son allure. C'est en somme un animal qui, sous le rapport de la sagacité et de la singularité des habitudes, fournit à l'observation beaucoup plus de faits curieux que le cheval (1).

ANGUILLES

SORTANT D'UN PUITS ARTÉSIEN.

Tout le monde connaît les puits artésiens et les nombreux avantages qu'on en a tirés en France depuis quelques années. Connus en Chine depuis un temps immémorial, employés dans l'Artois il y a déjà plusieurs siècles, ils ont, dans ces derniers temps, alimenté un assez grand nombre de villes et de fabriques importantes de France. Ces puits, dont le diamètre est seulement de quelques pouces, ne sont autre chose que des tuyaux de communication que l'on établit entre les premières couches de la terre et les nappes d'eau ou même les courans qui existent dans ses profondeurs. Venues de quelque point plus élevé que celui où le puits a été percé, ces eaux intérieures tendent à remonter, pressées qu'elles sont sans cesse par celles qui descendent des mêmes sources. On le voit, c'est là tout simplement un effet de l'équilibre des liquides. Une circonstance récente vient de confirmer cette explication déjà ancienne, et pour ainsi dire populaire, des puits artésiens; un de ces puits ayant été creusé à Elbeuf, et le percement ayant, par bonheur, rencontré une nappe d'eau favorable dans l'intérieur de la terre, elle a jailli par l'orifice du puits, amenant avec elle deux petites anguilles. Déjà on avait observé à Tours que des graines et des feuilles avaient été rejetées en assez grande abondance par un puits artésien. Comment concevoir le transport de ces animaux et de ces débris de végétaux autrement que par un courant d'eau qui les aurait pris à sa source et les aurait entraînés sous terre jusqu'à l'orifice du puits?

(1) Le mulet qui, par son origine, tient de la nature du cheval et de celle de l'âne, rentre avec eux dans la famille des *solipèdes*, c'est-à-dire des animaux dont le pied n'a qu'un doigt apparent, entouré d'un seul ongle appelé *sabot*. Sous la peau se trouvent, le long de l'os qu'on appelle *canon*, des stylets qui représentent deux doigts latéraux.

SUISSE. — CANTON DE BERNE.

SOMMAIRE. — Situation délicieuse de Berne. — Aspect pittoresque des maisons. — Courans d'eaux vives. — Propreté de la ville. — Luxe des fontaines et des conduites d'eau dans toute la Suisse. — Établissemens publics de Berne. — Armures et costumes recueillis dans la mer du Sud par le capitaine Cook. — Tapisseries de Charles le Téméraire. — Magnificence des promenades publiques. — Nettoiement des rues par les galériens enchaînés. — Aspect riant des maisons de la campagne. — Contraste de la nature sauvage de l'Ober-Hasli et des paysages inférieurs. — Bergers de l'Ober-Hasli. — Leurs concerts agrestes. — Les ours de Berne.

Berne est une ville charmante, moins encore en elle-même que par sa situation et par la campagne qui l'environne. La cité ne consiste presque qu'en une seule rue d'une extrême longueur et d'une largeur proportionnée, à laquelle viennent aboutir quelques rues latérales qui la coupent à angle droit. Des deux côtés règne une file de maisons toutes bâties sur le même plan, élevées sur de larges arcades, et laissant entre elles et la voie publique un espace couvert de portiques: de sorte qu'on peut parcourir la ville entière sans avoir à souffrir du soleil ou de la pluie. Au-devant de ces portiques, sur un plan incliné, sont placées des espèces de trappes qui se lèvent et conduisent, par des escaliers de quelques marches, au rez-de-chaussée souterrain des maisons : toute cette achitecture est terminée par des toits d'une énorme saillie, qui couvriraient presque l'espace entier de la rue, si son extrême largeur ne laissait encore un passage considérable à la lumière. Au milieu des rues règne un canal d'eau vive, interrompu de distance en distance par des fontaines, qui ne sont pas ici un vain et fastueux ornement, mais qui servent véritablement à tous les besoins d'une population nombreuse, et contribuent à la salubrité publique autant qu'à l'agrément des yeux. Aussi n'ai-je vu, et peut-être n'existe-t-il nulle part de ville aussi propre que Berne.

Nulle part aussi ce luxe salutaire des fontaines publiques n'est poussé plus loin et n'est moins coûteux qu'en Suisse. La quantité de sources qui découlent de ses glaciers et de ses montagnes fournit un moyen naturel de distribuer partout des eaux vives et limpides. Les villes seules se permettent quelque luxe d'architecture dans la construction des bassins qui les reçoivent; des figures grotesques, sinon dans l'intention de l'artiste, du moins sous le rapport de l'art, quelquefois des personnages religieux ou historiques, élevés au-dessus de ces fontaines, y deviennent à tous les momens du jour, pour la foule qui s'y presse, des sujets d'édification, d'instruction ou de gaîté.

Les fontaines de villages, dans leur simplicité rustique, ne plaisent pas moins au voyageur que leur léger murmure attire, et que leur eau fraîche désaltère. On rencontre presque à chaque pas sur sa route des eaux qui jaillissent par un simple tuyau de bois, et il n'est pas de maison ou de ferme qui ne soit pourvue de sa fontaine. Ces sources sont amenées quelquefois d'une demi-lieue, au moyen de longs sapins creusés et attachés bout à bout; et comme le point élevé d'où elles partent leur procure une chute rapide, elles jaillissent spontanément à plusieurs pieds au-dessus du sol. Ces aquéducs de bois, qui serpentent sous les fleurs et se cachent sous le gazon, ces jets-d'eau poussés si

naturellement, ces bassins creusés dans le même bois, pour abreuver les hommes et les animaux : toute cette grossière industrie de village n'a-t-elle pas aussi ses charmes ? Et les sens n'en sont-ils pas aussi agréablement flattés que de ces dômes et de ces bassins de marbre, où la naïade captive laisse comme à regret échapper le tribut de son onde, et où l'art enchaîne si péniblement la nature ?

Berne possède peu de ces monumens propres à flatter le vain orgueil des citadins ou à exciter la curiosité non moins vaine des voyageurs. La cathédrale, édifice gothique du XII[e] siècle, n'offre rien de remarquable. Tous les autres édifices de Berne portent le caractère de l'utilité publique, et d'une simplicité noble et sévère. Mais à défaut de magnificence, il règne partout un soin qui satisfait l'œil, un ordre qui le flatte, une disposition heureuse qui l'enchante.

Quelques objets d'antiquité ont été recueillis à la suite du Cabinet d'histoire naturelle; et l'on remarque surtout, dans cette collection, les armures et les costumes des habitans de la *mer du Sud*, que le capitaine Cook avait rapportés de ses voyages, et dont un de ses compagnons, Wéber, peintre et dessinateur habile, fit présent à la ville de *Berne*, sa patrie; mais ce qui, dans ces diverses collections, excite le plus l'intérêt, c'est une suite de portraits des avoyers de la République bernoise, depuis une époque assez reculée jusqu'à nos jours.

L'arsenal de Berne renfermait autrefois plusieurs monumens des guerres où la République avait signalé son courage; mais cet arsenal n'a guère moins souffert que le trésor de Berne de la présence des Français. Il a perdu ses trophées, et par conséquent tout l'intérêt qu'il pouvait inspirer aux étrangers. On y conserve néanmoins encore les tapisseries qui formaient la tente de *Charles le Téméraire* à la bataille de Morat, et qui tombèrent à cette époque entre les mains des vainqueurs. Il est surprenant combien, à la distance de quatre siècles, les couleurs de ces tapisseries ont conservé de vivacité et d'éclat : elles représentent des scènes historiques tirées des annales de la Grèce et de Rome, et expliquées par des inscriptions en vieux vers français.

Ce qui étonne et charme le plus un étranger à Berne, et ce qui en même temps est pour le citadin une source de jouissances toujours nouvelles, c'est l'agrément et la magnificence des promenades publiques. La nature avait sans doute pris le soin d'en décorer le théâtre; et l'Aar qui enferme le terrain sur lequel cette ville est bâtie, les charmantes collines qui la dominent, et au-dessus desquelles s'élèvent, par d'innombrables degrés et sur une échelle immense, ces montagnes dont la neige éternelle brille au loin d'un éclat incomparable; toute cette scène, si majestueuse et si riante, semblait avoir laissé bien peu de chose à faire à la main et à l'industrie de l'homme; et toutefois, que d'agrémens divers attestent ici l'action d'un gouvernement éclairé!

La promenade du Petit-Bastion présente le soir un intérêt d'un genre particulier. Dans les larges et profonds fossés qui entourent cette éminence, l'Etat a fait élever différens instrumens propres à exercer la force et l'agilité des jeunes gens.

Une seule chose déplaît à Berne, parce qu'elle fait une disparate choquante au milieu du tableau de la prospérité publique et du bien-être général : ce sont ces troupes de malfaiteurs attelés deux à deux à des tombereaux, enchaînés d'un collier de fer, et occupés, du matin au soir, à enlever les immondices dans chaque rue. Cet affligeant spectacle de la dégradation humaine flétrit le cœur, surtout au milieu d'un peuple où l'on ne voudrait voir que des images de liberté; et en détournant les yeux de ces misérables, on sent involontairement que la propreté est trop chèrement achetée à pareil prix.

Il n'existe peut-être pas au monde un pays qui, par la réunion d'un sol fertile, d'une excellente culture et d'une administration éclairée, puisse au même degré satisfaire à la fois et les yeux et le cœur. Une foule d'habitations champêtres, disséminées dans le territoire de Berne, brillent d'une propreté si recherchée dans leur structure simple et uniforme ; il y règne même au dehors une si parfaite image de l'ordre et un si grand air d'abondance, que le seul extérieur de ces maisons atteste le bien-être de ceux qui les habitent. On n'est pas surpris d'apprendre qu'ici une chaumière renferme bien souvent un richard. Le citadin bernois qui siége dans le conseil de la République, et le paysan qui en féconde le sol, habitent une demeure semblable. Si la vue de ces habitations donne une haute idée de l'industrie et de la richesse du peuple de Berne, il est juste aussi d'en faire hommage aux institutions qui le régissent. Des campagnes si bien cultivées, une aisance si générale, et l'air de contentement et de dignité qui se peint ici sur les visages, sont des preuves de l'existence d'un bon gouvernement, qui dispenseraient de tout autre examen; et l'on ne risquerait pas de se tromper en affirmant, à la vue seule de la campagne de Berne, que ce gouvernement est encore l'un des meilleurs de l'Europe.

Le peuple de ce canton mérite aussi, par son extérieur même, une attention particulière. Il n'a pas, comme le peuple de certains cantons de la Suisse, cet air curieux, empressé, signe le plus ordinaire de la légèreté d'esprit. Il n'a pas non plus l'accueil trop familier et trop obséquieux; et l'indifférence qu'il témoigne à l'étranger resssemble trop à de la fierté, pour n'avoir pas quelquefois été confondue avec elle; aussi des voyageurs ont-ils accusé le peuple bernois d'avoir contracté quelque chose de l'orgueil de son ancienne aristocratie. Mais il paraît tout simple qu'un paysan qui jouit des droits de citoyen dans toute sa plénitude, et qui connaît la vraie dignité de l'homme, n'ait pas à l'égard des étrangers de ces empressemens serviles souvent si trompeurs, du moins si importuns, qui cachent ailleurs une basse flatterie ou une honteuse avidité. Le paysan bernois n'en est pour cela ni moins humain ni moins honnête ; il n'est que froid et réservé; et quand il aurait un peu d'orgueil, il lui serait peut-être bien permis d'être fier du bonheur qu'il doit à la constitution de son pays.

Sous le point de vue pittoresque, le canton de Berne peut soutenir la comparaison avec les autres contrées de la Suisse. La partie de son territoire que l'on appelle *Hasli*, et qui se divise en *Hasli* supérieur (*Ober-Hasli*), et bas *Hasli*, offre surtout un contraste des plus beaux entre tout ce qu'un pays de montagnes peut présenter de sublimes horreurs, et ce qu'un gracieux paysage peut renfermer de plus charmans détails. Il semble, dit un voyageur, que, dans les gorges sau-

vages de l'*Ober-Hasli*, la nature ait expiré dans les plus horribles convulsions. Des rocs énormes, inclinés l'un sur l'autre et entassés jusqu'aux nues, apparaissent comme la carcasse même du globe remuée jusqu'en ses fondemens. L'*Aar*, qui mugit jusqu'au fond de ces abîmes, y fait entendre un bruit si terrible, que la Durance, même dans les points où elle est le plus fougueuse, pourrait presque passer pour paisible en comparaison. Trois fois on passe l'*Aar* sur des ponts dépourvus de rampes et si étroits, si élevés, que le fameux *pont du Diable* pourrait s'appeler par comparaison le pont des Anges.

Le berger représenté dans la gravure jointe à cet article appartient à l'*Ober-Hasli*. La trompe dont il est muni lui sert, comme le savent nos lecteurs, à appeler ses troupeaux qui distinguent parfaitement le son de cet agreste instrument de ceux des autres bergers. On rencontre souvent des hommes de l'Ober-Hasli, qui savent tirer de ce tube grossièrement façonné des modulations qui ne sont pas dépourvues de grâce. Maintes fois le voyageur est agréablement surpris, au détour d'une route, d'entendre subitement sortir de derrière les rochers la pittoresque mélodie de ces artistes, élèves de la nature.

La même gravure présente une vue éloignée du *Weter-Horn*, prise du village de Grinderwald. Quelques hardis voyageurs ont visité les cimes élevées et d'un abord si dangereux de ces fameux glaciers, et nous n'essaierons pas de décrire après eux les périls de ce voyage et l'effrayante majesté du spectacle dont ils furent témoins. Nous laissons à ceux de nos lecteurs qui ont parcouru la Suisse, à compléter notre article, dans les réunions de famille où se lit en commun notre modeste recueil ; ils y ajouteront des détails plus variés et plus intéressans que ceux que nous pourrions faire entrer dans le cadre étroit du *Magasin universel*. Entre autres faits que nous avons passés sous silence, ils signaleront la singulière composition des armes de Berne dont un ours forme le principal ornement. L'origine de ces armes est trop peu certaine pour que nous rappellions les diverses explications qu'en ont données les auteurs. Peut-être l'énorme quantité d'ours que l'on trouvait jadis dans ces contrées suffit-elle pour justifier le choix que les Bernois ont fait de cet animal pour orner leur écu. — On sait que la République a toujours entretenu plusieurs de ces nobles animaux dans les vastes fossés qui entourent la ville. Depuis un certain nombre d'années on voit réunis dans le même endroit des cerfs et des individus de toutes les espèces animales que l'on rencontre sur le territoire de Berne.



(Berger de l'Ober-Hasli. — Vue du Weter-Horn, prise du village de Grindervald.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1.

LES HÉRONS ET LES FAUCONS.



(Le faucon vainqueur du héron.)

Il est peu d'oiseaux plus généralement répandus que les principales espèces de hérons; on les retrouve sur tous les points du globe où les navigateurs et les naturalistes ont pu les observer, soit dans leurs formes ou variations de plumage, soit dans tout ce qui a rapport à l'entretien de leur existence et à la propagation de leur espèce.

Doués d'organes propres à traverser d'immenses étendues aériennes, d'une sobriété qui leur fait supporter de longues abstinences, paraissant, de plus, endurer, sans en souffrir, les alternatives des termes opposés de la température atmosphérique, il n'est pas étonnant que les hérons passent facilement d'un climat à l'autre, et parviennent même ainsi à faire le tour du monde. Leur vol est plus élevé que rapide; ils l'exécutent la tête renversée et appuyée sur le dos, les jambes étendues en arrière en forme de gouvernail, de manière que l'on n'aperçoit dans les airs qu'un corps presque sphérique, poussé en avant par deux sortes de rames dont l'envergure est assez considérable.

Ces oiseaux habitent constamment les lieux entrecoupés de rivières et de ruisseaux, les bords des lacs et des fleuves; ils y vivent solitaires, rarement par couples, et séjournent assez long-temps dans le même endroit: leur caractère pourrait être cité comme modèle de patience, si l'on n'y reconnaissait cette impassibilité tout à la fois mélancolique et farouche, qui est une nuance de la lâcheté. Le corps immobile et perpendiculaire sur des jambes roides, le cou replié sur la poitrine, la tête enfoncée dans les épaules, ils attendent, pendant des heures entières et dans la même attitude, qu'il se présente à leurs yeux quelque proie sur laquelle ils puissent lancer avec rapidité leur bec long et pointu. Ils préfèrent assez généralement le poisson; mais à défaut de cette nourriture, ils se contentent de reptiles et même d'annelides et de mollusques, qu'au moyen des ongles acérés dont leurs longs doigts sont armés, ils forcent à sortir de la vase.

Il paraît, le fait du moins est constant pour plusieurs espèces, que les hérons se recherchent et prennent la vie sociale dans le temps des amours; ils nichent en assez grand nombre, et se rendent même, pendant l'incubation, des soins mutuels. Leurs nids, qu'ils placent ordinairement au sommet des arbres les plus élevés du voisinage des eaux, quelquefois aussi dans les broussailles marécageuses, sont, suivant leur position, plus ou moins artistement construits; mais aucune espèce n'y apporte le soin que l'on remarque en général dans la nidification des oiseaux sylvains: ces nids sont composés de bûchettes entrelacées, assujetties par des joncs et supportant un peu de mousse et de duvet. La ponte est de quatre à six œufs, dont la couleur verte, bleue ou blanchâtre, varie d'éclat et de pureté suivant les espèces. Les hérons ne sont assujettis qu'à une seule mue. Les femelles ne diffèrent des mâles que par des nuances un peu moins vives dans les couleurs; et les huppes, lorsqu'elles en sont ornées, sont aussi un peu moins longues que celles des mâles (1).

(1) Il existe un grand nombre d'espèces particulières de hérons; les uns propres à l'ancien et au nouveau monde, les autres qu'on ne trouve que dans certaines parties de l'Amérique ou dans d'autres contrées. Aux amateurs d'histoire naturelle nous rappellerons les caractères généraux auxquels

Jadis en Europe la chasse au héron se faisait principalement à l'aide du faucon. Telle était la passion avec laquelle les seigneurs et les princes eux-mêmes se livraient à cet exercice, que l'on avait fait du faucon un attribut nobiliaire, et que les rois confiaient des charges de fauconniers aux premiers dignitaires du royaume. François I[er] avait plusieurs centaines de faucons et dépensait des sommes énormes pour sa fauconnerie. Henri IV, sans se livrer à de si folles prodigalités, partageait le goût du rival de Charles-Quint.

D'après les lois bourguignonnes, le vol d'un faucon se punissait en livrant à l'oiseau dérobé quelques onces de la propre chair du voleur. Plusieurs conciles interdisaient aux gens d'Eglise la chasse au faucon.

L'éducation de cet oiseau chasseur se faisait avec des soins infinis. Après l'avoir fatigué par un mouvement non interrompu pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, on l'exerçait, en le tenant toujours captif, à l'aide d'un lien, sur un assemblage de pieds et d'ailes d'oiseaux imitant une proie et sur lequel était placé le *pât* du faucon. En particulier, pour le former à la chasse du héron, on lui présentait la peau de cet oiseau; plus tard on lâchait devant lui un héron, et on enlevait le chaperon dont sa tête était habituellement enveloppée, quand le héron était déjà parvenu à une hauteur d'autant plus grande que le faucon était mieux exercé.

Un des moyens les plus efficaces pour dompter l'indocilité de l'oiseau chasseur, consistait à l'asperger d'eau froide; la faim faisait le reste; et pour la rendre plus cruelle, on faisait avaler au faucon des pelottes de filasse qui vidaient ses intestins.

Parmi les diverses espèces de faucons, on distingue le faucon *commun*, qui est à peu près de la grosseur du coq; la *cresserelle*, qui est plus répandue et qui s'établit même dans les villes; le *gerfault*, qui se trouve surtout dans le nord, et dont les dimensions dépassent celles du faucon ordinaire; on en a vu lutter contre des aigles, et c'est celui qu'on employait de préférence pour chasser non-seulement le héron, mais encore la grue, la cigogne et tous les autres oiseaux d'eau. (*Voyez* la gravure qui termine la page 64.)

FRANÇOIS I[er] CAPTIF EN ESPAGNE.

On sait qu'après la malheureuse bataille de Pavie, le roi François I[er], prisonnier de Charles-Quint, fut emmené en Espagne par son heureux vainqueur. Pendant ce voyage, le monarque captif devait être peu disposé à goûter de bruyans plaisirs, et cependant, toujours courtois, il ne se contentait pas d'assister aux bals qu'on lui donnait, il y prenait même une part active, témoin son aventure de Valence. Un vieux gentilhomme venait de lui présenter ses deux filles; le roi les pria à danser. Patriotes jusqu'au fanatisme, ou plutôt médiocrement polies, elles refusèrent net, et tournèrent le dos au roi. Furieux de cette impertinence, leur père les prit par les cheveux et les entraîna hors de la salle. Depuis cette aventure, les armes des comtes de Casal ont, pour support, deux figures de femmes dont la chevelure en désordre est soutenue par une main vigoureuse. On les voit à Valence assez grossièrement sculptées sur la façade d'une belle maison.

François I[er] n'essuya rien de semblable chez don Diego de Mendoça, duc de l'Infantado. Ce noble seigneur déploya, pour lui faire honneur, autant de faste que s'il eût reçu Charles-Quint lui-même. Tel est le caractère de l'Espagnol, sa vengeance n'a rien de bas; s'il aime à humilier un ennemi vaincu, c'est en redoublant de courtoisie. Cette observation s'applique à tous les ordres de la société, la ligne qui les sépare y est moins marquée que partout ailleurs : aussi jamais peuple ne fut si peuple, mais jamais peuple ne fut moins populace.

Le duc de l'Infantado, rongé de goutte, ne put aller lui-même au-devant du roi; il se fit remplacer par son fils, le comte de Saldagne, par ses frères, ses parens, ses amis, accompagnés d'une foule de cavaliers, de gentilshommes, de pages, de livrées brillantes. Le cortége était si nombreux, qu'à l'arrivée du roi dans la ville, les premiers trompettes entraient déjà dans la cour du palais, tandis que les derniers n'avaient pas encore quitté les faubourgs. Le roi descendit au *patio* (cour intérieure); don Diégo ne se sentit pas en état de faire quelques pas à sa rencontre; il se contenta de paraître à la porte de son appartement, soutenu par des pages. Le roi était debout et le duc assis : cette remarque de la chronique fait soupçonner qu'il y avait une ruse orgueilleuse dans l'infirmité du Castillan.

Il se hâta d'introduire son hôte dans la salle des lignages; on y voyait le long des murs les gonfanons, les devises, les armoiries des principales maisons d'Espagne. L'éclat des marbres, de l'or, les costumes d'une foule immense qui remplissait la salle, éblouirent François I[er], le possesseur de Fontainebleau. Le premier roi de France qui ait su tenir une cour demeura immobile à la vue des richesses d'un *excellentissimo señor duque del Infantado*. Il n'avait jamais été à pareille fête; tout cela était nouveau pour lui; il en fut stupéfait, comme un franc provincial.

François était l'homme le plus poli de son royaume; il ne se contenta pas de témoigner une admiration excessive, il demanda avec instance des renseignemens sur les belles armoiries qu'on étalait à ses yeux. « Sire, répondit le duc, je vais tâcher de satisfaire la curiosité de Votre Majesté; seulement je la supplie de croire qu'il n'y a pas de prééminence entre nos familles; aucune n'a le pas sur l'autre, elles sont toutes égales en droit, mais cela n'empêche pas chacune de se croire la première de toutes. » Alors le duc expliqua à François I[er] toutes les armoiries qui étaient devant ses yeux. Les Pimentel, les Tolède, les Lacerda, les Mendoça sont élevés jusqu'au troisième ciel, et ce n'est pas sans attendrissement que le roi retrouve au milieu de ces noms antiques, le nom bien plus glorieux, mais si moderne, des Colon (Colomb). Les grands d'Espagne avaient publiquement assimilé la découverte de l'Amé-

on reconnaît tous les hérons. Ce sont : le bec plus long que la tête, ou du moins de la même longueur, comprimé et pointu; les pieds longs et grêles, terminés chacun par quatre doigts dont trois en avant et le plus extérieur réuni à l'intermédiaire par une petite membrane; le doigt interne libre; le pouce s'articule sur la face intérieure du tarse et au niveau des autres; les ongles longs, peu arqués, comprimés, acérés; celui du milieu est dentelé intérieurement. Les deuxième et troisième rémiges dépassent toutes les autres; la première est presqu'aussi longue qu'elles. Les narines, placées presqu'à la base du bec de chaque côté, sont fendues longitudinalement et à demi couvertes par une membrane; les yeux sont au milieu de deux espaces nus; les mandibules sont à bord tranchant, et la superieure est droite ou très-légèrement co urbée et faiblement couchée, avec l'arête arrondie.

rique à la longue transmission du sang illustre. Voilà ce qui paraîtra tout simple à quelques personnes, et ce qui pourtant ne se renouvellerait peut-être pas aujourd'hui.

François I[er] fut festoyé plusieurs jours de suite; rien n'y manqua, festins, bals, tournois, jeux de bague et même combat de bêtes féroces. Don Diégo avait une ménagerie; c'était un genre de luxe convenable à son rang, *ostentacion de grandeza*. Il entretenait à grands frais des ours, des lions, des tigres. On dressa une arène; un lion fut lancé contre un taureau; le spectacle ne réussit point; les deux adversaires ne voulurent jamais combattre; on attendit quelque temps; enfin, la compagnie se retira, de guerre lasse. A peine le roi était-il parti et le lion rentré dans sa cage, qu'un accident imprévu jeta la terreur dans le palais; un autre lion, ou peut-être le même, devenu moins apathique, s'échappa furieux, et s'arrêta tout court à la porte du patio. Tous les assistans se levèrent en poussant des cris; aussitôt le majordome de service, homme d'un grand courage et d'une présence d'esprit admirable, se précipita sur une torche enflammée, l'arracha d'une main, saisit son épée de l'autre et marcha droit au lion. L'animal, épouvanté par le feu, s'enfuit, en rugissant, jusqu'à sa tanière, où le brave majordome l'enferma de l'air du monde le plus calme. Prouesse digne d'éternelle mémoire ! disent les chroniqueurs; on pourrait ajouter: sujet d'un joli tableau de genre.

Enfin, après une suite non interrompue de galanteries et de magnificences, François I[er] prit congé de son hôte. « Duc, lui dit-il en le quittant, un vassal tel que vous me prouve mieux que tout le reste la grandeur de l'empereur mon frère. » Le même don Diégo de Mendoça fut choisi depuis par Charles-Quint pour lui servir de témoin dans son duel avec le roi de France. Toutes ces scènes à la Walter-Scott se sont passées dans un très-beau lieu; il subsiste encore, moins dégradé par le temps que déshonoré par le voisinage de constructions triviales. Son architecture est moitié arabe, moitié gothique: ce genre n'est pas pur, il n'a pas l'élégance du moresque; mais il se prête à des proportions plus nobles. Le palais de l'Infantado a été bâti par des ouvriers maures.

MOEURS PRUSSIENNES.

LA PÊCHE DU STRALAW.

Stralaw est un petit village situé sur la Sprée, non loin de Berlin, et habité par des pêcheurs. C'est une ancienne coutume, un ancien droit des habitans de jeter, le 24 août de chaque année, leurs filets cinq fois dans la rivière. Autrefois, les quatre premiers coups appartenaient au prêtre; mais aujourd'hui il en reçoit l'équivalent en argent, et le butin reste tout entier à la commune.

La fête, car c'en est une, commence ordinairement de grand matin. Dès l'aube du jour le peuple s'assemble et se range en procession pour se diriger vers l'endroit où la pêche doit avoir lieu. On montre ordinairement aux retardataires et aux étrangers une écrevisse monstre, taillée en bois, coloriée et attachée à une chaîne. Les personnes douées d'une foi vive se laissent souvent persuader que ce monstre a été pêché dans la Sprée; elles deviennent alors l'objet de la risée générale, heureuses encore si elles peuvent trouver d'autres individus à qui rendre la pareille. C'est ainsi que se passe la matinée, entre de folles plaisanteries de ce genre et de belles espérances pour le soir.

Vers le milieu du jour la foule s'est accrue considérablement. La rivière est toute couverte de bateaux parés de rubans et de fleurs, animés par les refrains joyeux des Berlinois. Les prairies, les jardins, les champs, tous les environs sur les deux rives du fleuve, sont garnis d'une foule innombrable de spectateurs, qui composent un tableau des plus pittoresques. Des aulnes, formant de frais bosquets, servent de refuge contre le soleil à ceux qui arrivent les premiers, tandis que d'autres plus tardifs sont obligés de camper sous des tentes ou d'exposer leur front au soleil.

La musique est partout; et, ce qui semblera peut-être extraordinaire aux Français, on rencontre quelquefois parmi ce peuple de fort habiles musiciens et de bons chanteurs. Les orgues, ces éternelles ennemies du sentiment musical, n'y manquent pas, il est vrai; mais du moins ceux qui les font aller manifestent la vive intention de dédommager les yeux des souffrances de l'oreille, en donnant l'explication de quelques tableaux, qui tantôt représentent une scène de brigands, tantôt une action d'éclatant héroïsme.

Là, vous voyez danser un ours au son d'un flageolet. Ici, c'est un artiste humain qui fait des sauts téméraires entre des œufs dispersés sur le gazon, et dont il n'ose écraser aucun sous peine de recevoir tous les autres sur le dos. Le jeu des anciens Germains, le dé, figure également dans cette grande circonstance; en mettant trois sous sur table, vous pouvez gagner un article qui vaut six liards.

Regardez cette famille rangée autour d'un pot rempli de pommes-de-terre, et munie d'un peu de beurre et de sel ! Elle a l'air tout aussi satisfaite que cette autre qui étale avec complaisance un hareng apporté dans la poche du chef de la famille.

Les groupes populaires sont traversés sans cesse par des femmes qui vendent de la bière blanche, de l'eau-de-vie, dont on fait une consommation prodigieuse, et des cornichons. Tout cela est recherché surtout par les pauvres diables qui languissent sans abri contre les ardeurs du soleil. Les cris de: *Cigaros ! cigaros !* retentissent partout. Les cigares, cultivés et fabriqués dans le pays même, se vendent à vil prix. Ils font ruisseler une sueur froide sur la figure de ceux qui en font usage. La manie de fumer doit être bien grande pour que l'on ait recours, afin de la satisfaire, à une herbe aussi détestable.

Vous n'avez vu jusqu'à ce moment que le beau côté de la fête. Il faut cependant vous dire que les scènes qui commencent par des cris de joie, et des danses, et des repas, finissent souvent par des disputes, des rixes sanglantes. Quand le Berlinois a dépensé son argent, il lui faut encore une petite bataille; il faut au moins qu'il égratigne la figure de son voisin, sans cela il ne serait point content de sa journée. Je n'ai pas besoin de dire que je ne parle que du bas peuple. Mais, pour vous prouver la vérité de ce que j'avance à cet égard, il suffit de vous dire qu'il y a tel café à Berlin où l'on découvre en entrant l'écriteau suivant: « L'on est prié » de ménager les chaises; derrière le fourneau l'on » trouvera des gourdins. »

Revenons à notre fête. Ce n'est qu'après midi qu'ar-

rive le beau monde. Des équipages sans nombre se dirigent alors vers Treptow, endroit situé vis-à-vis de Stralaw. Vous avez peut-être entendu parler des maisons de plaisance de Treptow: c'est ici qu'il faut venir les voir; il n'y en a pas d'autres, à ce que je sache, qui portent ce nom. Le centre de tout ce que Berlin a de plus élégant, de plus dandy, se donne rendez-vous sur la belle terrasse de l'établissement de Bochin. On domine de cette hauteur la scène entière du Stralaw, et l'on s'en montre du doigt les parties les plus intéressantes, jusqu'à ce que les voiles du soir empêchent l'œil de suivre les mouvemens du peuple, et de distinguer les objets.

LES MÉDECINS FRANÇAIS. — BICHAT.

La France a donné le jour à un grand nombre de médecins devenus célèbres, soit par les merveilles de leurs cures savantes, soit par leurs grandes découvertes scientifiques; mais il en est peu qui se soient placés aussi haut que Bichat. La Franche-Comté, qui l'a vu naître, a voulu lui élever un monument digne de son génie, et nous nous associons à la pensée des nombreux souscripteurs de cette œuvre nationale, en publiant, à l'avance, le dessin de ce monument, et en racontant les principales circonstances de la vie du grand médecin dont il rappellera la mémoire.

C'est à Thoirette, dans le département du Jura, que Bichat naquit, le 11 novembre 1771. Après avoir fait sa rhétorique et sa philosophie au séminaire de Lyon, il commença, dans cette ville, l'étude de l'anatomie et de la médecine opératoire. Les troubles politiques de 1793 l'ayant bientôt obligé de s'éloigner de cette malheureuse cité, il vint à Paris dans l'intention de se perfectionner à l'école du célèbre Desault, pour aller ensuite s'exercer, dans les armées, à la pratique de la chirurgie. Mais bientôt une carrière plus vaste et plus brillante s'ouvrit devant lui.

Ayant un jour rédigé une leçon de Desault, en l'absence de celui qui devait en être chargé, la lecture de son extrait causa la plus vive sensation. Le maître sut dès-lors apprécier le mérite de l'élève; il lui offrit sa maison, le traita comme son fils et l'associa à sa gloire et à ses travaux.

Doué d'une ardeur infatigable, Bichat ne démentit point les hautes espérances de son bienfaiteur. La variété de ses occupations était son unique délassement, et son esprit méthodique, sa prodigieuse facilité lui faisaient acquérir, sans peine, toutes les connaissances qui ne sont ordinairement le fruit que de longues et pénibles études.

Bichat avait à peine vingt-trois ans, lorsque Desault mourut, en 1795; loin de se laisser abattre par cette perte imprévue, il semblait avoir redoublé d'activité. Les pansemens à l'Hôtel-Dieu, les visites journalières des malades, les consultations, les dissections, les opérations sur le cadavre, avaient jusqu'alors employé tous ses momens; la mort de Desault lui créa de nouvelles occupations. La reconnaissance lui faisait un devoir de publier les recherches et les travaux du maître qui l'avait adopté. Alors aussi il voulut débuter dans la carrière de l'enseignement, et fit, dans l'hiver de 1797, son premier cours d'anatomie. Après son service à l'Hôtel-Dieu, Bichat guidait dans les dissections plus de quatre-vingts élèves; il faisait, sur les animaux vivans, de nombreuses expériences physiologiques; il rédigeait les œuvres chirurgicales de Desault; enfin, il proposait des mémoires pour la Société médicale d'anatomie, dont il était un des fondateurs.

Ce fut à cette époque que Bichat émit les idées nouvelles qui ont opéré, dans la science médicale, une révolution complète, et lui ont valu la haute renommée attachée à son nom. L'exposition, même succincte, des découvertes et du système de ce grand médecin, serait chose inintelligible pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas étudié les sciences médicales; aussi la renverrons-nous à une note qui ne s'adresse qu'aux hommes de l'art (1).

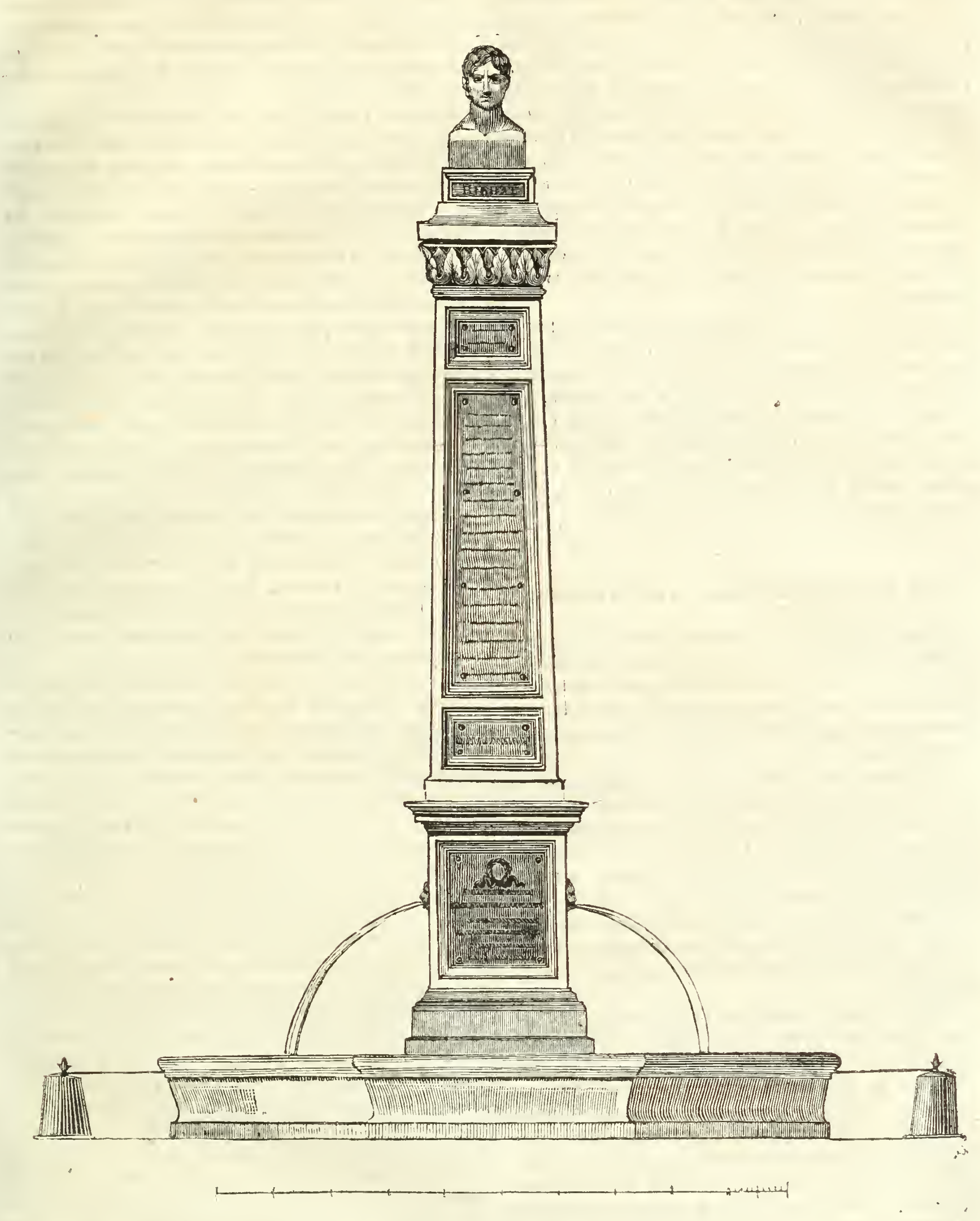
Les travaux de Bichat, les fatigues inséparables de l'enseignement, l'abus des plaisirs, et surtout le séjour presque continuel dans les amphithéâtres, minèrent rapidement son existence. Un jour qu'il venait de visiter des pièces d'anatomie soumises à la macération, et qu'il s'était exposé sans précaution à leurs exhalaisons infectes, il tomba en descendant un escalier de l'Hôtel-Dieu, et la commotion légère causée par cette chute lui fit perdre connaissance. Un violent mal de tête, des symptômes gastriques très-intenses, une tendance continuelle à l'assoupissement et des phénomènes ataxiques se succédèrent rapidement, et Bichat succomba le quatorzième jour de sa maladie, le 22 juillet 1802, dans sa trente-deuxième année.

Cette perte fut vivement et généralement sentie. Corvisart écrivit au premier consul : « Bichat vient de

(1) Après avoir étudié la structure et le jeu des organes, tenté sur les animaux vivans des expériences pour l'observation exacte de leurs phénomènes, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie, il était conduit naturellement à chercher les changemens que ce dernier état apporte dans leur tissu. Nommé, à vingt-neuf ans, médecin de l'Hôtel-Dieu, il se livra à ce genre de recherches avec toute l'activité qui lui était naturelle. Dans un seul hiver, il ouvrit plus de 600 cadavres, et, bientôt après, il exposa dans un cours ses observations sur l'état morbide des organes. C'est dans ce cours qu'il démontra que chaque tissu a un mode particulier de maladie comme un caractère propre de vitalité ; que, même dans les intestins, l'état maladif d'une membrane peut s'allier avec l'état sain des membranes voisines, et qu'il serait bien important de savoir débrouiller, par une savante analyse, la souffrance particulière de ces divers tissus.

Bichat s'occupait de réunir en un corps de doctrine les fragmens d'anatomie pathologique épars dans tous ses ouvrages; il aurait élevé à la science un monument digne d'elle et de la grande époque qui dut à ses travaux une partie de son illustration. Mais, ainsi que nous l'avons dit, la mort vint le frapper pendant l'impression du grand ouvrage qui porte le titre de *Traité d'anatomie descriptive*, et dont il put publier lui-même, en 1801 et 1802, les deux premiers volumes; le troisième, qu'il laissa imparfait, fut achevé par ses amis.

Embrassant d'un seul coup-d'œil toutes les connaissances qui se rattachent à la médecine, Bichat voyait, d'une part, l'anatomie arrivée au plus haut degré d'exactitude, la physiologie établie, pour la première fois, sur des faits, la description des maladies réduite à un langage simple et clair; de l'autre, l'anatomie pathologique encore isolée de la physiologie, la thérapeutique encore abandonnée à l'empirisme. Il avait conçu le projet de lier, par un enchaînement régulier, toutes les parties de l'art de guérir, d'élever un système complet de médecine, fondé sur l'anatomie, sur l'étude des fonctions dans l'état de santé et dans celui de maladie, sur la distinction des tissus, la sympathie qui les lie les uns aux autres, l'observation des effets locaux et généraux, des médicamens, et les résultats des ouvertures cadavériques ; il aurait sans doute achevé ce plan aussi vaste que méthodique et que ses nombreux disciples ont en partie exécuté de nos jours.



(Vue du monument qui doit être élevé à la mémoire de Bichat.)

» mourir sur un champ de bataille qui compte aussi » plus d'une victime. Personne, en si peu de temps, n'a » fait tant de choses et aussi bien. » Ainsi se changèrent en regrets amers les espérances qu'il allait réaliser; ainsi fut arrêté, dans son rapide essor, ce génie qui semblait planer sur tout l'édifice des sciences médicales.

« Les plus aimables qualités morales, dit un auteur, relevaient dans la personne de Bichat l'éclat de son mérite. Jamais on ne vit plus de franchise et de candeur, plus de facilité à sacrifier ses opinions lorsqu'on lui proposait une objection solide. Incapable de colère et d'impatience, il était aussi accessible dans les momens où un travail pénible l'occupait que dans ses momens de loisir. Sa générosité fut toujours une ressource assurée à ceux de ses élèves que l'éloignement de leur famille mettait pour quelques momens dans l'indigence, ou que le défaut de moyens empêchait de se procurer ailleurs l'instruction nécessaire. Habile à distinguer les talens, il les encourageait de toutes les manières possibles, dès qu'il les avait découverts.

» Personne n'était plus porté que Bichat à donner sa confiance dès qu'il avait cru reconnaître dans ceux qui

l'approchaient, un attachement sincère. On ne résistait point à ses manières aimables et prévenantes; et, pour peu qu'on l'entretînt, on connaissait son caractère, tant il était éloigné de cette réserve d'expressions, de cette politesse affectée qui servent si souvent à masquer les sentimens véritables. Aussi eut-il pour amis tous ceux qui le connurent, excepté ceux que l'esprit de jalousie sépara de lui. L'envie s'attacha quelquefois à ses pas, et chercha à lui ravir sa réputation, ne pouvant lui pardonner son mérite; mais il se contenta de mépriser de vaines attaques; il ne se mit jamais en devoir de les repousser directement, toujours prêt à renouveler avec ses détracteurs une amitié qu'eux seuls avaient rompue. »

La postérité a placé Bichat au rang des plus grands noms dont la médecine s'honore. Par l'ordre de Bonaparte, et sur la demande de Corvisart, un monument fut élevé en l'honneur de Bichat et de Desault, son maître et son immortel ami. Plusieurs Sociétés savantes ont mis son éloge au concours; des médailles ont été frappées en son honneur, et la main qui nous a retracé l'image de l'illustre général Foy nous a aussi retracé celle de ce bienfaiteur de l'humanité.

LÉGISLATION FRANÇAISE. — LES PRÉVENUS.

« Parmi les malheureux renfermés dans les prisons, il en est qui sont singulièrement dignes de l'attention du souverain ; ce sont ceux qui, arrêtés par les décrets de ses tribunaux, sur des soupçons ou des vraisemblances, sont ensuite élargis et déclarés absous des crimes qu'on leur imputait.

» Ces infortunés n'ont pas moins éprouvé tous les maux d'une longue détention; ils ont souffert encore dans leur réputation; ils ont été détournés de leurs travaux ou de leurs affaires. Les erreurs et les méprises de ce genre sont peut-être inévitables dans toutes les grandes sociétés; mais comme c'est au nom du souverain que les tribunaux agissent, il serait parfaitement juste, ce me semble, d'accorder un dédommagement à ceux qui ont été les victimes d'une première opinion mal fondée.

» Cette dépense, autant que j'ai pu en juger vaguement, serait infiniment petite; j'aurais eu le temps de rassembler des connaissances précises à ce sujet, et de présenter au Roi une disposition si conforme à ses vertus, si je n'en avais pas formé trop tard le projet. C'est une distraction dont le souvenir me peine; mais il y a dans le cours de nos idées je ne sais quelle fluctuation bizarre, qui souvent éloigne de notre esprit les aperçus qui, par une multitude de rapports, semblaient devoir en être le plus près: je soulage mes regrets en confessant mon inadvertance, et en invitant à la réparer ceux qui en ont le pouvoir. » (Necker; *de l'Administration des finances de la France.*)

INFANTERIE FRANÇAISE.

(Huitième article) (1).

Nous avons, dans nos esquisses précédentes, présenté l'histoire abrégée de l'infanterie française jusqu'en 1811. Il nous reste, pour compléter cet aperçu, à jeter un coup-d'œil sur le rôle qu'elle a joué pendant les dernières années de l'Empire, et sur les différentes modifications qu'elle a subies sous la Restauration et depuis 1830.

C'est de l'année 1811 que datèrent en France les préparatifs pour l'expédition de Russie; dès cette époque les deux grandes puissances rivales se disposaient sourdement à la guerre. — En effet, sur divers sujets de mécontentement invoqués de part et d'autre, les traités ayant été rompus l'année suivante, Napoléon s'avança sur la Vistule, et le 24 juin 1812, il franchit le Niémen à la tête de la plus brillante armée qu'aient vue les temps modernes. Jamais souverain ne déploya l'appareil d'une plus formidable puissance. L'Allemagne tout entière, que la terreur avait ralliée sous nos aigles victorieuses, avait joint ses soldats à l'élite de nos guerriers. En sorte que parmi ces 400,000 combattans formés de seize nations différentes, les Français se trouvaient en faible majorité. L'armée nationale proprement dite comptait 250,000 hommes, dont 210,000 d'infanterie.

Il n'est personne qui ne connaisse les funestes résultats de cette expédition commencée sous de si brillans auspices. Smolensk et la Moskowa furent d'abord témoins de la valeur française; quelques mois plus tard, et après la retraite la plus désastreuse, avait cessé d'exister, sous le rapport militaire, cette armée qui naguère avait fait trembler l'Europe.

Si nous jetons un regard en arrière sur l'attitude de l'infanterie française au milieu de ces grandes batailles et pendant ces longues et pénibles marches, nous la retrouvons avec son intrépidité ordinaire, et luttant avec une héroïque constance contre les fatigues et les dangers de tous genres qu'il lui faut braver. Mais l'art militaire a-t-il fait quelques progrès ? Tant et de si coûteux sacrifices ont-ils fait faire un pas à la science stratégique? C'est ce que nous ne saurions reconnaître.

En comparant, au contraire, ces sanglans échiquiers jonchés quelquefois de cinquante mille cadavres, avec les champs de bataille de Rivoli, d'Austerlitz ou d'Iéna, nous cherchons en vain cette profondeur de calcul, ces marches rapides et savantes qui portèrent si haut le nom du conquérant de l'Italie, de l'Egypte et de l'Allemagne. Notre infanterie, toute bariolée de drapeaux alliés, a perdu son unité nationale. Elle est moins souple, moins homogène. Ce ne sont plus ces vieilles bandes, qui, parties comme la foudre du camp de Boulogne, renversent en quelques jours l'empire des Césars. On ne combat plus qu'à force d'hommes dans ces batailles où l'artillerie joue le principal rôle, et dont le sort n'est plus fixé que par le nombre et l'opiniâtreté des combattans. Cette marche en quelque sorte rétrograde de l'art stratégique est remarquable surtout depuis la bataille de Wagram. Vint-elle d'un affaiblissement de génie dans le chef, ou bien de ce renouvellement successif des masses, qui empêchait de les affermir comme précédemment sous une discipline commune? ou enfin ces immenses sacrifices d'hommes furent-ils occasionés par la résistance et par les progrès de l'Europe militaire, instruite à l'école des revers? — Questions d'un haut intérêt que plusieurs écrivains de mérite ont effleurées sans les approfondir encore!

Après ces observations générales sur le caractère des dernières guerres de l'Empire, nous aurons peu de

(1) *Voyez* les articles précédens dans les deux premiers volumes.

chose à dire sur les années 1813 et 1814. — Nous ne pouvons nous refuser cependant à rappeler la conduite brillante de notre infanterie à Lutzen et à Bautzen, journées mémorables où nos jeunes cohortes victorieuses, des conscrits français, firent pâlir une dernière fois l'Europe coalisée. — La campagne de 1814 offrit également des faits d'armes dignes d'admiration. Là, Napoléon, tenant pour ainsi dire dans sa main son armée que la guerre et les défections avaient réduite à une poignée de braves, renouvela les prodiges de ses premières campagnes. — L'activité et les ressources que déploya son génie furent prodigieuses. — Souvent il faisait voyager son infanterie en poste, ou en croupe derrière les cavaliers, et, surprenant les ennemis qui le croyaient à plusieurs marches de distance, il les renversait par une attaque aussi rapide qu'imprévue. Tel fut le secret des victoires de Champaubert et de Montmirail, que l'on dut à la présence inopinée et à la valeur de l'infanterie de la garde impériale.

Ici se termine cette série de ces combats héroïques qui pendant vingt ans avaient tenu le monde en haleine. Ici finit cette longue et sanglante lutte à laquelle nous avions préludé par une victoire dans ces mêmes plaines de Fleurus, et avec la Restauration commence une ère nouvelle pour l'armée française.

Louis XVIII étant remonté sur le trône, le gouvernement royal adopta quelques-unes des formes de l'ancien régime. On ressuscita, à peu de chose près, l'institution des regimens provinciaux. Chacun des quatre-vingt-trois départemens qui restaient à la France dut fournir une légion dont la force numérique variait suivant la population départementale. Ces légions furent donc établies sur le pied de un ou deux bataillons de huit compagnies. On leur fit reprendre pareillement le frac et le pantalon blancs qu'avaient portés nos troupes avant la révolution. Les revers sur la poitrine et les liserés de couleur tranchante servaient à distinguer les différens corps. La grande guêtre, montant jusqu'au genou par-dessus le pantalon collant, fut maintenue. Au premier aspect, cet uniforme rappelait celui des troupes autrichiennes ; à une certaine distance on pouvait s'y tromper. La faiblesse numérique de ces légions départementales fut telle, dans les premières années, que beaucoup d'entre elles offraient à peine un effectif de 500 hommes sous les armes; les plus fortes s'élevaient difficilement à 1000. — On ne parle point ici des six régimens de la garde royale, laquelle, comblée de faveurs et de priviléges par le gouvernement, devint, dès les premiers temps de la Restauration, un des corps d'élite les plus brillans de l'Europe. Il n'est pas question non plus des six régimens d'infanterie suisse, que la France avait pris à sa solde, et dont deux avaient été incorporés à la garde royale. L'infanterie nationale est la seule dont nous ayons à nous occuper.

Les choses prirent une face nouvelle vers l'année 1817, lorsque le portefeuille de la guerre revint une seconde fois aux habiles mains du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Un remaniement général dans le personnel et dans l'organisation de l'armée signala son passage au ministère. Une des ordonnances les plus importantes, qui parut à cette époque, fut celle qui fit disparaître le numéro et le nom des légions départementales, pour prendre ceux de 1er, 2e, etc., régimens de ligne. Ceci date déjà de la fin de l'année 1820. Les 83 légions furent fondues en 60 régimens d'infanterie de ligne à 2 bataillons, et en 20 régimens d'infanterie légère à un bataillon. Le recrutement d'un régiment ne s'exerça plus sur telle ou telle province en particulier, mais sur la population de toute la France indistinctement. On s'occupa ensuite de l'avancement qui fut ainsi fixé : sur trois places vacantes, deux furent réservées à l'ancienneté et une à la faveur. L'uniforme subit également quelques modifications : l'infanterie reprit le frac bleu sans revers, et boutonnant droit sur la poitrine.

Ce ne fut que sous le ministère du marquis de Latour-Maubourg, en 1821, que l'on abandonna entièrement le pantalon de tricot blanc et la grande guêtre, qui furent remplacés par le pantalon large de couleur bleue et sans ornement. Une curieuse nomenclature, disons-le en passant, serait celle des changemens sans nombre qui ont eu lieu dans l'habillement, l'équipement et l'armement de nos troupes depuis vingt ans. En la lisant, peut-être aurait-on encore de la peine à y croire. —Ces tracasseries de forme ont-elles leur source dans l'amour-propre des gouvernans qui, pour la plupart, tiennent à marquer leur passage au pouvoir par quelque capricieuse innovation ? ou bien ces tâtonnemens révèlent-ils le besoin d'un perfectionnement dans notre tenue militaire, auquel nous ne sommes point encore parvenus? Nous renvoyons ces questions à qui de droit. Toutefois, ce dont on peut répondre, en consultant la prudente réserve avec laquelle les peuples, nos voisins, modifient leurs institutions militaires, c'est que nous offrons là, comme partout, une preuve de l'instabilité de caractère de notre nation.

Le duc de Bellune avait remplacé le marquis de Latour-Maubourg au ministère de la guerre (1), lorsque s'ouvrit la campagne d'Espagne, en 1823; à l'exemple de son devancier, le maréchal Victor apporta au régime alimentaire du soldat et à l'amélioration de son sort, en général, une sollicitude de détails dont l'armée lui a gardé le souvenir. — Délivrée depuis quelques années de l'occupation étrangère, la France avait pris une attitude militaire plus respectable : 100,000 hommes franchirent les Pyrénées, comme on le sait, et quelques mois après la Péninsule était pacifiée.—Un résultat aussi prompt qu'inespéré put bien être attribué à la valeur que déployèrent nos soldats en rase campagne, et à quelques siéges heureux auxquels notre infanterie prit une part glorieuse; mais on en fut redevable surtout à l'admirable discipline de nos troupes au milieu du peuple espagnol, toujours si ombrageux, si jaloux de son indépendance.

Ce fut en 1828 qu'eut lieu l'expédition de la Grèce. Là encore le succès ne se fit pas attendre. Deux divisions françaises, jetées sur les côtes du Péloponèse, suffirent pour les faire évacuer, sans coup férir, à 20,000 Egyptiens commandés par l'impétueux Ibrahim-Pacha. Ainsi se relevait peu à peu la gloire de nos armes; ainsi la France ressaisissait en Europe sa vieille prépondérance militaire.

Mais ce qui jeta le plus vif éclat sur les derniers jours de la Restauration, ce fut la prise d'Alger au mois de juillet 1830. Cette conquête, qui réveilla les échos d'Héliopolis et des Pyramides, produisit une vive sensation dans l'Orient. 35,000 Français avaient triomphé de cette orgueilleuse retraite des pirates, contre laquelle étaient venues se briser les plus fortes puissances de

(1) Ordonnance du 15 décembre 1821.

l'Europe! Moins solide, moins éprouvée, mais tout aussi intrépide que nos vieux guerriers d'Egypte, notre jeune infanterie se montra en effet la digne héritière de la gloire de ses devanciers, et, retranchée derrière sa triple ligne de fer, elle triompha, dans une campagne de quelques jours, de l'impétuosité turque et arabe réunies.



(Fusilier de 1835.)

De grands préparatifs militaires signalèrent les premiers jours de la révolution de juillet. Les intentions au moins suspectes de l'Europe à son égard justifiaient ce déploiement de forces considérables. Malgré le licenciement de la garde royale, évaluée à 25,000 hommes, l'armée présentait, au mois de juillet 1831, un effectif de 375,000 combattans. — Le mode employé pour un accroissement aussi rapide semblait d'ailleurs vouloir déguiser ce résultat; à peine le nombre des corps avait-il été augmenté : 66 régimens d'infanterie de ligne, au lieu de 64 qu'avait eus la Restauration vers les dernières années; 21 régimens d'infanterie légère au lieu de 20 qui existaient précédemment; mais ces derniers, portés à trois bataillons, offrirent bientôt un effectif de 2,000 hommes sous les armes, tandis que les régimens d'infanterie, composés de 4 bataillons, s'élevèrent jusqu'à 3,000 hommes (1). Contrairement à toutes les prévisions, la révolution de juillet, qui semblait devoir ouvrir la carrière à des guerres interminables, laissa nos troupes l'arme au bras sur nos frontières ou dans nos places. Parlerons-nous, en effet, autrement que comme mention, des deux expéditions de Belgique? La première fut simplement une promenade militaire; la seconde n'aboutit qu'à la reddition d'une citadelle? — Il nous répugnera davantage encore d'enregistrer, parmi les hauts faits de notre infanterie, ces luttes furieuses qu'elle eut à soutenir au milieu de nos cités ensanglantées.

Si l'on excepte le *sabre-poignard*, que le maréchal Soult, pendant son ministère, a fait substituer au *sabre-briquet*, peu de changemens ont eu lieu dans l'uniforme de nos fantassins, tels que nous les avons vus sous la Restauration. Déjà, à cette époque, le pantalon rouge garance avait remplacé le pantalon bleu, en sorte que la gravure que nous donnons ici représente le fusilier français, habillé et équipé d'après les réglemens, en 1835.

S'en tiendra-t-on à cette ordonnance? Nous n'osons en répondre. Déjà l'on parle de transformations dans la coiffure, de casques de cuir. On a aussi appelé l'attention du ministre de la guerre sur le poids du sac que portent nos soldats. Ajoutée aux paquets de cartouches que doit contenir la giberne en temps de guerre, et au fusil de munition, cette charge n'est pas, a-t-on dit, en proportion des forces habituelles d'un homme; mais, depuis 1832, les pantalons blancs sont supprimés, et à cette diminution de poids se joint celle qui résulte du transport des vestes par le roulage.

Une innovation plus grave, et qui a marqué ces dernières années, est celle qui a été introduite dans les manœuvres, exécutées jusqu'ici d'après la théorie de 1791. Le but que l'on s'est proposé a été de simplifier et d'accélérer les mouvemens de détail. Mais n'oublions pas que c'est sous l'empire des ordonnances et de notre vieille théorie manœuvrière de 1791 que nous avons combattu et vaincu l'Europe; c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue pour la sûreté de notre France, comme dans l'intérêt de sa gloire.

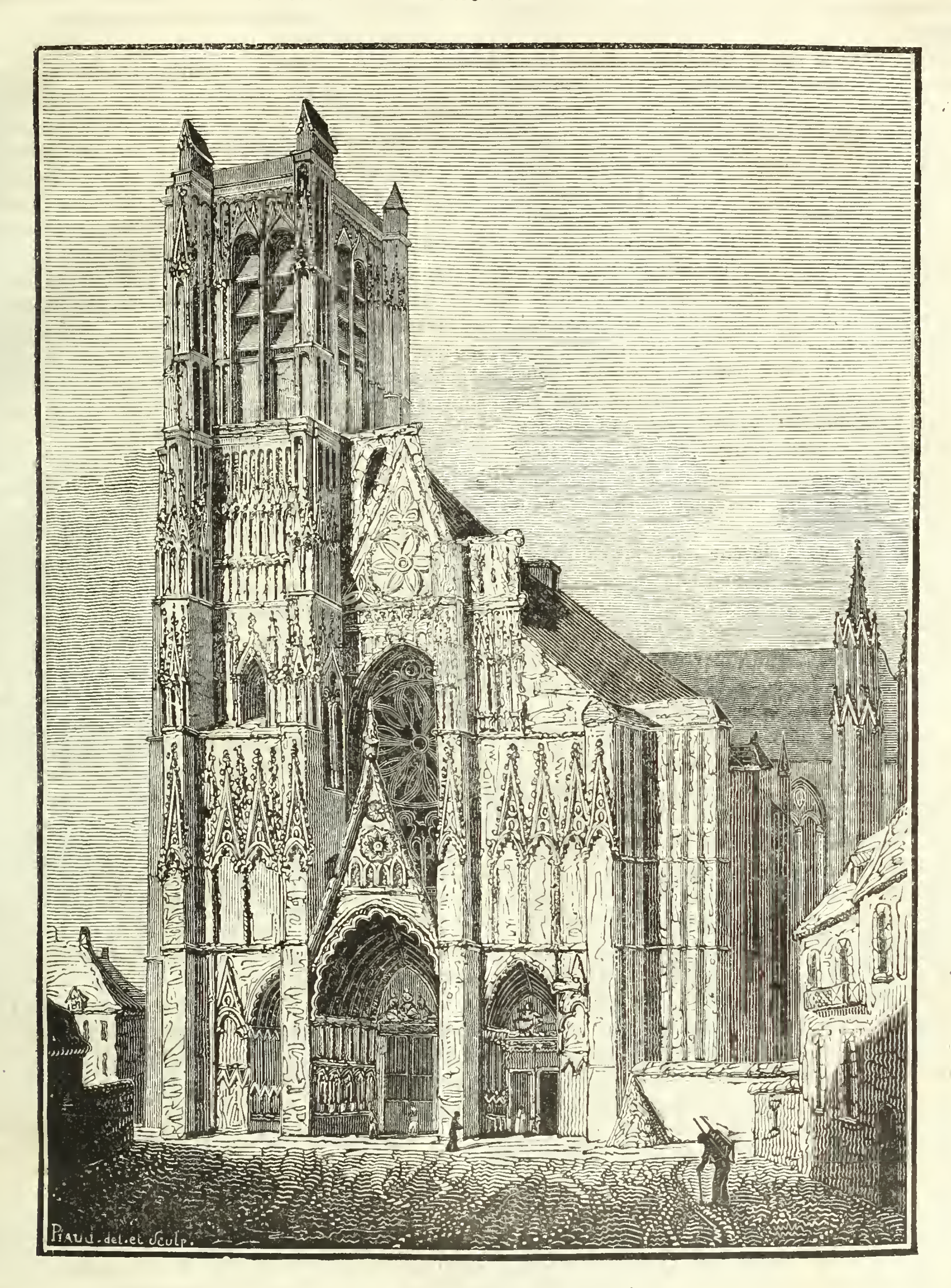
(1) Les craintes qu'inspirait l'Europe ayant diminué, selon toute apparence, une ordonnance promulguée en 1834 a supprimé les quatrièmes bataillons dans les régimens de ligne.


(Le fauconnier. *Voy*. p. 57.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, Imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1.

FRANCE. — BOURGOGNE. — AUXERRE.



(Vue de la cathédrale d'Auxerre.)

Parmi les jolies villes de la Bourgogne, Auxerre a droit à une des premières places. Les coteaux ornés de vignobles qui s'élèvent à côté d'elle lui donnent, comme au reste de cette province, un aspect riant, et l'Yonne, sur les bords de laquelle elle est située, ajoute encore au charme de sa position. Une île chargée de verdure et qui s'élève comme un vase du milieu des bras de l'Yonne, complète ce tableau. Il ne faut pas chercher dans l'intérieur de la ville des sujets bien curieux pour le voyageur, ou des points de vue dont le pittoresque puisse séduire les artistes; plus propre, plus animée que beaucoup d'autres villes de France, Auxerre n'a vraiment rien de bien remarquable sous le rapport des maisons particulières, ni même sous celui des monumens. De ses trois églises, celle qui est dédiée à saint Etienne, et qui a rang de cathédrale, est peut-être la plus digne de curiosité. Son portail est orné, comme celui de tant d'autres églises dites gothiques, d'une multitude de figures et de sujets sacrés. L'intérieur du temple en impose par sa sombre majesté, et les vitraux que le temps a épargnés brillent des plus vives couleurs lorsque les rayons du soleil viennent en faire ressortir la richesse

et l'éclat. Il y a dans cette église un trésor plus intéressant que l'église elle-même pour les amis de la bonne littérature et de l'antiquité; c'est un magnifique tombeau sur lequel repose une statue de marbre, aussi remarquable par la souplesse des vêtemens que par la belle expression de la figure. Cette image est celle du bonhomme Amyot, qui nous a laissé des traductions si naïves des *Vies des grands hommes de Plutarque* et des œuvres de plusieurs autres écrivains grecs.

Amyot avait été fait évêque d'Auxerre sous le roi Charles IX, dont il était en même temps le grand-aumônier. C'était, comme on le sait, une récompense des soins qu'il avait donnés à l'éducation de ce prince et à celle de son frère, qui régna plus tard sous le nom de Henri III. Amyot vivait depuis quelques années à Auxerre, partageant ses heures entre ses études chéries et les saintes fonctions de son ministère, lorsqu'il y mourut en 1593. Sorti d'une pauvre famille de Melun, il avait dû à ses connaissances une fortune aussi rapide et aussi brillante. Il avait commencé par être précepteur d'un lecteur du roi François Ier, puis professeur de l'Université, député au concile de Trente, et enfin, comme nous l'avons dit, précepteur des Enfans de France.

D'autres monumens s'élèvent dans la cathédrale d'Auxerre et rappellent la mémoire de plusieurs autres prélats; mais pas un d'entre eux n'inspire autant d'intérêt que le tombeau de notre vieil auteur.

Des deux autres églises d'Auxerre, l'une se fait remarquer par le singulier assemblage des diverses architectures que les artistes y ont réunies, on ne sait par quel caprice. Le portail a été élevé il y a deux cents ans, et dans le reste de l'édifice, qui est beaucoup plus ancien, vous trouverez des parties tout-à-fait modernes; les vitraux peints méritent seuls une mention particulière : cette église est celle de Saint-Pierre. La seconde fut fondée, dit-on, par saint Germain, il y a un peu plus de quatorze cents ans, et renfermait, outre les dépouilles de ce prélat des premiers temps de l'Église, les corps de soixante autres saints. « Ces restes sacrés, dit la *Chronique religieuse*, reposaient dans des grottes qu'un beau-frère de Louis le Débonnaire, du nom de Conrard, avait fait bâtir; mais la révolution fouilla ces tombeaux, et les ossemens des martyrs furent dispersés comme l'avaient été ceux des rois de France, que la Convention, dans sa fureur impie, avait arrachés à l'antique basilique de Saint-Denis.

Si la ville d'Auxerrre ne brille pas par ses richesses monumentales et par l'élégance de ses demeures particulières, elle présente du moins aux visiteurs, aux rentiers et aux vieux militaires qui vont y chercher le repos, de magnifiques promenades ombragées de beaux arbres à l'épais feuillage.

Les vins fameux de Coulanges, de Vermenton, de Mégrin-la-Chenette, que l'on récolte non loin de la ville, contribuent aussi efficacement, pour le moins, que les agrémens de ses promenades, à y fixer bien des consommateurs, et répandent dans Auxerre une certaine aisance.

Auxerre a aussi ses souvenirs historiques et ses citoyens illustres. Après avoir été ravagée à diverses époques, comme tant de villes de France, par les Huns, les Normands, les Sarrasins et les Anglais, elle demeura long-temps soumise au régime féodal et éprouva bien des vexations de ses seigneurs. Elle ne commença à respirer que lorsque Henri IV, saisissant d'une main ferme les rênes du royaume, commença à restreindre le pouvoir des chefs du parti féodal. A l'époque de la Saint-Barthélemy, le président Jeannin empêcha, par sa courageuse résistance, qu'elle ne devînt le théâtre de l'affreux massacre des protestans. Au nombre de ses illustrations, Auxerre mentionne aussi Sainte-Palaye, connu par ses *Mémoires sur la Chevalerie*; l'abbé Lebœuf, qui a écrit une histoire un peu diffuse et indigeste de sa ville natale, et auquel on doit aussi nombre de publications sur l'histoire des environs de Paris; Sedaine, auteur dramatique; Rétif de La Bretonne, écrivain quelque peu trivial et grivois, et enfin le célèbre Fourrier, que nous avons perdu il y a quelques années. Les découvertes de Fourrier sur la chaleur, sa coopération aux travaux de l'Académie des sciences, ont trop d'importance pour que nous puissions nous permettre d'englober sa biographie dans cette rapide esquisse des souvenirs d'Auxerre. Ce sujet mérite d'être traité à part dans un de nos prochains numéros.

Parmi les souvenirs d'Auxerre, il faut mentionner le singulier privilége dont jouissait le chef de la famille de Chastellux. Depuis la prise de *Cravand* sur les Anglais, par le maréchal de Chastellux, qui rendit ce bourg, en 1428, au chapitre d'Auxerre, l'aîné de cette maison y jouissait d'un canonicat. Or, la prise de possession de ce canonicat était des plus étranges. Le sire de Chastellux figurait dans la cérémonie, botté, éperonné, armé de son épée, et néanmoins revêtu d'un surplis; son bras gauche était couvert de l'aumusse canonicale, et le droit portait un faucon avec un chapeau à plumes. Lorsque Louis XIV parut à Auxerre, en 1683, et se rendit à la cathédrale, suivi de toute sa cour, on vit arriver M. de Chastellux dans ce plaisant équipage, et les jeunes seigneurs ne purent s'empêcher de rire aux éclats; mais le roi, qui prisait fort les priviléges, leur imposa silence, en leur disant : « Il n'est peut-être aucun de vous, messieurs, qui n'ambitionnât, au même prix, une semblable prérogative. » Les évêques d'Auxerre conservèrent aussi pendant long-temps un droit assez singulier, qui témoignait de leur ancienne suzeraineté sur la ville. Dans la cathédrale, la coutume voulait que le procureur du roi, comme représentant de la couronne et son vassal, aidât à porter l'évêque jusqu'à la chaire de l'église.

UNE INONDATION DU GARDON.

Parmi les phénomènes météorologiques les plus extraordinaires, et ceux qui doivent le plus fixer l'attention, les crues subites du Gardon ne sont pas les moins remarquables.

Le Gard, que l'on désigne communément sous le nom de Gardon, est une petite rivière qui coule du nord-ouest au sud-est du département du Gard, et que l'on peut passer le plus souvent à pied sec. Il est formé de deux branches principales qui portent, l'une le nom de *Gardon* d'Anduze, l'autre le nom de *Gardon* d'Alais, et prend sa source dans les hautes Cévennes, sur la limite nord-ouest du département de la Lozère. La branche d'*Anduze* se réunit à celle d'Alais, dans la riante vallée de Massane, si célèbre par le séjour qu'y fit l'auteur d'*Estelle et Némorin*. Elles constituent seule-

ment alors la rivière du Gard proprement dite, qui va se jeter dans le Rhône un peu au-dessus de Beaucaire.

En temps ordinaire, le Gard, à son état normal, débite environ de 20 à 22 mètres cubes d'eau par seconde; mais s'il survient une de ces crues subites que dans le pays on connaît sous le nom de *gardonnade*, alors ce volume devient 120 et 150 fois plus grand, et cette rivière sans importance, puisqu'elle n'est ni navigable, ni même flottable, apparaît tout-à-coup avec une rapidité effrayante, et s'élance hors de son lit avec une masse d'eau égale à celle du fleuve le plus impétueux, tel que serait le Rhône ou le Rhin débordé.

Ce phénomène s'est représenté le 22 août dernier. Nous étions partis de Nîmes sur les onze heures ; le ciel était pur; il montrait cependant épars çà et là quelques nuages blanchâtres immobiles à l'horizon. Sur le midi, il se couvrit et l'air devint sensiblement frais : l'atmosphère était chargée d'électricité. A trois heures le bruit lointain et répété du tonnerre nous signala un orage général dans les montagnes; il paraissait s'étendre sur la partie ouest de l'arrondissement d'Alais, et une partie de celui du Vigan. Il dura l'espace d'une heure. Nous arrivions dans ce moment à l'entrée de la vallée de Boucoiran, que traverse la rivière dans toute sa longueur, et nous nous trouvions à environ une lieue des points sur lesquels l'orage venait fondre : il était cinq heures; nous nous apprêtions à passer la rivière, mais il fallut plutôt songer à fuir.

Un bruissement effroyable annonçait aux habitans de la plaine l'arrivée des eaux ; c'était une *gardonnade !* L'inondation ne s'était pas fait attendre; les eaux se précipitaient dans la vallée par le col de Ners comme un mur, couvrant un espace de 1000 mètres de large, et renversant tout sur leur passage. A six heures et demie elles s'étaient répandues dans toute la vallée; elles occupaient la plaine de Boucoiran dans toute son étendue. C'était un spectacle tout à la fois lugubre et solennel, que d'assister à la prise de possession de cette belle et immense vallée par ce conquérant de nouvelle espèce ; tout fuyait à son approche. Les habitans se réfugiaient sur le toit des maisons ; d'autres gravissaient la colline pour être témoins de tout le désastre. En peu d'instans tout le pays fut submergé, et la grande route de Nîmes à Alais fut inondée. Le village de Boucoiran fut submergé; la principale rue pouvait porter bateau, et la plupart des maisons avaient quatre pieds d'eau dans leur rez-de-chaussée. La nuit heureusement n'était pas encore venue; mais les habitans surpris aux champs par l'arrivée inopinée des eaux eurent à peine le temps, les uns de gagner les hauteurs, les autres, plus éloignés, de se réfugier sur les arbres, sur lesquels ils passèrent une partie de la nuit.

Les eaux augmentèrent cependant pendant une heure d'une manière tout à la fois alarmante et prodigieuse ; elles entraînaient les bois et les poutres de l'ancien pont, les bacs et bateaux des pontonniers, des voitures dételées à la hâte et abandonnées sur la grande route, des meules de foin, de paille, les chenevottes, et généralement les divers produits de l'industrie déposés sur le sol, et prêts à être enlevés. Enfin, tout l'espace compris entre le pied du vieux château ruiné de Boucoiran et le bas de la colline sur laquelle s'élève en face Lascours de Cruviers, ne tarda pas à être envahi. C'était un terrible spectacle à voir. La distance entre ces deux points est de 16 à 1800 mètres; et la nappe d'eau que nous avions sous les yeux n'avait pas moins de 18 à 20 millions de mètres de surface.

Les habitans du village, les femmes et les enfans, rassemblés sur une colline d'où l'on découvrait toute la plaine, assistaient à cette scène de désolation ; impassibles et sans se plaindre, ils voyaient le fruit de leurs peines en partie détruit et enlevé ; silencieux et avec une résignation exemplaire, sans proférer une seule plainte, ils semblaient accoutumés à ce genre de malheurs, et d'autant plus résignés qu'on prétend que les eaux des *gardonnades* ont, pour améliorer le sol, les mêmes propriétés que les eaux vaseuses du Nil pour fertiliser les terres de la Basse-Egypte.

La gardonnade dura deux heures et demie ; sur les neuf heures les eaux commencèrent à se retirer et abandonnèrent le village, puis insensiblement la plaine ; le lendemain, à midi, elles étaient rentrées dans leur lit (1).

Mais le passage fut intercepté pour les voyageurs pendant plusieurs jours, par le défaut de pont sur ce point important de communication, et la disparution des bacs et pontons. Napoléon, au faîte de la gloire, rendit un décret daté du Kremlin (en septembre 1812) pour ordonner l'encaissement du Gardon, à l'exemple de la Drôme, du Lot et de plusieurs autres rivières ; mais le projet n'a point survécu au grand homme. Il serait vivement à désirer qu'il fût repris.

Nous avions quitté Nîmes le 22 ; nous arrivâmes à Alais le troisième jour de notre départ, et la distance que nous avions parcourue n'était guère que de 48,000 mètres pendant ce temps. X.

EXISTENCE DU SOLDAT FRANÇAIS

COMPARÉE A CELLE DU SOLDAT ANGLAIS.

Nous avons donné à nos lecteurs l'historique de l'infanterie française jusqu'à nos jours; nous allons essayer maintenant de leur donner un aperçu comparatif de la position de nos soldats et de celle des soldats anglais pendant la durée de leur service et du sort des uns et des autres, lorsque l'âge et les infirmités les renvoient dans leurs foyers.

L'armée anglaise se recrute de jeunes gens de seize à vingt-six ans, au moyen de l'enrôlement volontaire à vie; l'armée française se renouvelle par la conscription; la loi fixe la durée du service à sept années, pour le contingent désigné par le sort. Ce contingent est pris parmi les citoyens âgés de vingt ans révolus au 1er janvier de l'année du tirage. En outre, les jeunes gens qui veulent contracter un enrôlement sont admis à le faire à partir de dix-huit ans, lorsque l'effectif déterminé de l'armée le permet; mais l'enrôlé ne peut aliéner sa liberté que

(1) La vitesse de l'eau dans le lit de la rivière, sur les terrains et les graviers non plantés d'arbres, était d'environ 60 mètres par minute, et de 40 seulement à travers les terres cultivées et plantées.

Il résulte de ces élémens que la rivière en cet état débitait 2,933 mètres cubes d'eau par seconde, et 176,000 mètres cubes par minute; par heure 1,056,000 mètres cubes; et par an le produit exorbitant de 92,505,600,000 mètres cubes, c'est-à-dire, dix fois la quantité que, suivant M. Arago, débite la Seine par an au pont de la Concorde à Paris, dans son état normal.

pour sept ans, avantage immense sur la loi anglaise, qui ne reconnaît que des engagemens à vie, et ne permet pas de revenir sur une démarche qui n'est trop souvent que le résultat d'une étourderie, à un âge où l'esprit n'a pas acquis toute sa maturité.

Pour établir notre comparaison, nous choisirons les soldats d'infanterie, dont le nombre est le plus considérable dans les deux armées.

La nourriture du soldat anglais consiste : le matin, en pain et café; le soir, en viande, pommes-de-terre et autres légumes. Dans quelques régimens le soldat fait un troisième repas semblable à celui du matin. Le soldat anglais pourvoit à ces dépenses au moyen d'une solde journalière de 1 fr. 30 c., qui est en outre destinée à l'entretenir d'effets de linge et de chaussure, l'Etat lui fournissant, outre sa solde, les vêtemens en drap et la coiffure.

Le soldat français se nourrit constamment de viande, de pain et de légumes. Dans presque tous les corps, les hommes mangent deux fois par jour la soupe grasse et le bœuf; cependant, lorsque la cherté de la viande y contraint, les soldats se contentent de manger une fois la soupe, et le second repas est composé de légumes et de lard en petite quantité. Ces dépenses se font au moyen d'une solde journalière de 37 centimes, uniquement destinée à la nourriture du soldat. En outre, le gouvernement alloue à la troupe une ration de pain de munition et le chauffage destiné à la cuisson des alimens. La ration de pain est du poids d'une livre et demie; elle doit être de froment pur dont on extrait dix livres de son par cent livres de pain.

Le soldat anglais est donc mieux traité que le soldat français, sous le rapport de la solde, quoique la différence devienne en réalité moindre qu'on ne le suppose, en raison du prix élevé des denrées en Angleterre, et de l'habitude pernicieuse des boissons alcooliques dont l'usage est devenu un besoin pour le soldat anglais.

En entrant au service, chaque soldat français reçoit un habit, une capote, une veste et un bonnet de police qui doivent durer trois ans, un schakot pour quatre ans, et un pantalon pour un an.

L'anglais reçoit un habit et un pantalon pour un an, la capote pour trois ans et le schakot pour deux.

On voit d'après celà que, si les effets doivent, en France, durer plus long-temps, ils sont, en revanche, plus nombreux, l'Anglais ne recevant ni veste ni bonnet de police.

Mais si, sous certains rapports, le bien-être matériel du soldat anglais semble plus complet que celui du soldat français, le premier achète bien cher les modiques avantages d'une solde un peu élevée. Obligé de servir les deux tiers de sa carrière, vingt ans sur trente, dans des colonies éloignées, malsaines, il est exposé à des maladies et à des souffrances physiques qui abrégent ses jours. Cet exil équivaut presque à un bannissement à vie. On a constaté qu'en dix ans, sur plus de 53,000 soldats employés dans les différentes colonies anglaises, il en est mort annuellement un peu plus de 3,000, c'est-à-dire près de 6 sur 100 : c'est trois fois plus que dans l'armée française.

Un quinzième, au plus, de l'armée française sert dans les colonies ; le danger des maladies pour le soldat français porte avec lui sa compensation, parce que le tiers des places d'officiers vacantes appartient aux sous-officiers; mais le soldat anglais n'est pas soutenu, animé par une semblable perspective. Que le souffle de la peste ou le tonnerre des batailles éclaircissent les rangs, il a peu d'espoir de parvenir au grade d'officier; un cinquantième, au plus, des places d'officiers sont actuellement remplies par des sujets pris dans les rangs des soldats. Dans un tel état de choses, il faut que le soldat et le sous-officier trouvent dans le taux élevé de la solde et de la pension un dédommagement dont n'a pas besoin celui à qui la carrière de l'avancement n'est pas fermée. Il faut observer aussi que, dans l'armée française, les emplois inférieurs sont plus nombreux que dans l'armée anglaise. Dans un bataillon français il y a un tiers de plus de sous-officiers et caporaux que dans un bataillon anglais.

Si nous jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur le sort réservé aux soldats des deux nations à l'époque de la retraite, nous verrons que le soldat français est, sous ce rapport, infiniment mieux traité que le soldat anglais. La pension de retraite du dernier varie de 219 à 438 fr. par an, suivant qu'il se retire après 21 ou 25 ans de service. Cette retraite est évidemment trop modique en raison de la cherté des denrées en Angleterre.

En France, le taux de la retraite d'un soldat peut varier de 200 à 300 fr. après 30 ans de service révolus. Avec une semblable pension, un vieux militaire peut vivre assez à l'aise dans un pays à bon marché. Si le soldat anglais semble le plus favorisé sous le rapport du temps de service exigé pour l'obtention de la retraite, ne faut-il pas mettre en ligne de compte le temps passé par lui sous le climat des tropiques, qui use les hommes du Nord d'une manière si prompte et si désastreuse?

La bravoure ou une conduite méritoire au service reçoivent en France des honneurs et des récompenses qui n'ont pas leurs analogues en Angleterre. Tant que le soldat anglais est sous les drapeaux, la conduite la plus digne d'éloges ne peut lui valoir aucune récompense; il n'y a qu'à l'époque où il quitte le service qu'il reçoit, avec sa pension, une petite gratification et une médaille d'argent.

Combien ces dispositions ne contrastent-elles pas avec l'institution de la Légion-d'Honneur? Le soldat français peut recevoir cette décoration pour une action d'éclat pendant qu'il est au service; elle le distingue entre ses camarades, et lui procure une pension annuelle de 250 fr. qui s'ajoute à sa solde.

Nous devons aussi relater une coutume avilissante qui se perpétue dans l'armée anglaise, et dont la conservation est regardée par beaucoup de militaires de l'autre côté du détroit, comme indispensable à la discipline; coutume qui est tellement en opposition avec nos mœurs, que nous sommes encore à comprendre qu'un peuple aussi jaloux des droits de l'humanité n'ait pas aboli depuis long-temps cet usage barbare. Nous voulons parler des châtimens corporels. En France, la loi punit d'un long emprisonnement et de la perte de son grade le supérieur qui se permet de lever la main sur son inférieur; de plus, elle le déclare incapable de servir jamais sous le drapeau français. Si le législateur, dans l'intérêt de la discipline, a rédigé le côde militaire avec une sévérité toute draconienne, il a voulu aussi que la dignité de l'homme et du militaire ne fût jamais exposée à de semblables outrages. A. L.

—

LA CHINE.

CONSTITUTION PHYSIQUE ET COSTUMES DES CHINOIS.

Les Chinois, de même que la plupart des peuples de l'Asie orientale, appartiennent à la race jaune : ils sont d'assez grande taille, ils ont la figure large et carrée, les pommettes des joues saillantes, le front découvert, les yeux alongés, disposés obliquement, placés à fleur de tête, le nez petit, aplati à la racine, la bouche médiocre, les oreilles très-larges; ils ont peu de barbe, surtout ceux qui sont natifs des provinces méridionales; leurs cheveux sont noirs, forts et épais; leur teint est d'un brun clair; les laboureurs, les ouvriers et les hommes de peine sont très-basanés; les gens aisés ont le teint plus clair et quelquefois fleuri.

Pour obtenir de la considération auprès de la populace chinoise, il faut être gras et replet, et pouvoir remplir un fauteuil bien large. Ces gens supposent que les talens et l'importance d'un homme sont en raison de son embonpoint. Un autre moyen d'obtenir des égards, est de laisser croître les ongles de la main gauche, surtout celui du petit doigt. Cela prouve que l'on n'exerce pas une profession manuelle pour vivre. Des voyageurs parlent d'ongles longs de six pouces et même d'un pied.

Il faut du temps aux Européens pour s'accoutumer aux traits des femmes chinoises. Rien ne leur paraît plus extraordinaire qu'une femme avec des yeux étroits et alongés, un nez retroussé, mais peu saillant. D'ailleurs, elles ont la bouche petite et vermeille, la taille assez mince; quelques-unes sont jolies et fort agréables. Dès l'âge le plus tendre, toutes se fardent : elles serrent et relèvent sur le sommet de la tête leurs cheveux d'un noir de jais, et se chargent de gros bouquets de fleurs artificielles. Deux longues aiguilles d'argent, de cuivre ou de fer, suivant la condition de celles qui en font usage, se croisent obliquement sur le haut de la tête. Les très-jeunes filles ont les cheveux épars; lorsqu'elles deviennent nubiles, elles en font une tresse pendante ou relevée : elles se peignent les sourcils en noir, et tracent au-dessous de la lèvre inférieure et au bout du menton un rond d'un vermillon très-vif, de la grandeur d'un pain à cacheter. L'usage immodéré du fard produit son effet ordinaire; il gâte la peau, et rien n'est plus hideux qu'une vieille Chinoise.



(Costumes chinois, mandarins, bonzes, etc.)

Ce qui rend les Chinoises encore plus singulières aux yeux des Européens, c'est leur démarche chancelante causée par la difformité de leurs pieds. Dès leur naissance on enveloppe le pied de bandelettes qui le serrent et le compriment, à l'exception du gros orteil, et l'on arrête ainsi sa croissance ; il n'a guère plus de quatre pouces de long sur un pouce de large, et il se forme à la cheville une enflure considérable. Une femme qui n'a pas le pied ainsi estropié est méprisée.

Cet usage barbare est dû, selon quelques auteurs, à la jalousie des Chinois; cependant les voyageurs ont vu des femmes se promener et même courir autant que le permettait leur infirmité. Car cette mode gênante les expose à des chutes et les fait constamment souffrir. Lorsqu'elles sortent, elles mettent des souliers avec des talons de bois garnis de cuir ; elles ne se soutiennent que sur ces talons, et posent rarement à terre l'extrémité antérieure du pied, de crainte de se heurter : manière de marcher qui donne de la mauvaise grâce à leur allure. Les femmes des bateliers de Canton et dans certains lieux les femmes de la campagne ne se martyrisent pas les pieds de cette manière, portent comme les hommes des sandales de paille, et comme eux marchent sans difficulté.

Les Mandchoux, conquérans de la Chine, ressemblent beaucoup aux Chinois, et il est difficile de les distinguer les uns des autres. Cependant les premiers sont généralement moins grands, plus gros et plus robustes. Quelques-uns ont le nez aquilin, les yeux bleus, de

belles couleurs vermeilles, la barbe longue et touffue, ce qui indique du mélange dans leur race. Leurs femmes n'ont pas adopté l'usage incommode et dangereux de déformer leurs pieds; on s'en aperçoit facilement à leur démarche assurée.

Les Chinois, depuis qu'ils sont sous la domination des Mandchoux, se rasent la tête, en conservant seulement sur le haut une touffe de cheveux qu'ils laissent croître, et dont ils font une longue queue qu'ils nomment *pen-ssé*. On ne s'occupera pas ici de décrire leur habillement, dont nous donnons la représentation exacte d'après les figures des livres qui traitent de la Chine, et les modèles apportés en grand nombre de ce pays en Europe; les vêtemens sont en drap de coton ou en soie bleue ou noire; les bottes sont de soie noire ou de cuir, fort larges, et ne dépassent pas le mollet. Les chaussures sont bien faites; la semelle en est épaisse et formée de gros papiers renforcés en dessous par un cuir.

Les femmes s'habillent conformément au grade de leurs maris; elles peuvent porter toutes sortes de couleurs, excepté le jaune citron interdit à tout le monde, parce que c'est la couleur réservée à l'empereur et à tout ce qui lui appartient. Leur habitude de relever leurs cheveux leur dégarnit promptement le front : les femmes âgées cachent cette difformité avec un morceau de toile noire (pao teou); quand elles sont en deuil, le pao teou est blanc. Dans quelques cantons, elles portent des chapeaux de paille fort jolis ; le fond en est percé pour donner un passage libre à leur touffe de cheveux.

C'est par l'épaisseur ou la légèreté des étoffes que l'habit d'hiver diffère de l'habit d'été. Dans les provinces du nord, on porte des fourrures quand il fait froid ; d'ailleurs, le costume des Chinois a cet avantage qu'ils peuvent, sans paraître ridicules, augmenter ou diminuer le nombre de leurs robes, suivant le degré de la température. Ils en sont parfois tellement surchargés qu'ils ont de la peine à joindre ensemble leurs deux mains. En été, les gens du peuple ne conservent ordinairement que la veste, le caleçon et les souliers. Quant aux gens en place, ils n'oseraient paraître en public sans être habillés, et sans avoir des bas et des bottes.

On peut reprocher aux Chinois d'être fort sales. Ils couchent avec les mêmes vêtemens qu'ils portent pendant le jour; ils usent souvent leur chemise de soie avant de la quitter.

UN ÉPISODE DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

COMBAT HÉROÏQUE DU CAPITAINE RICHEMONT.

A peine Bonaparte avait-il arboré ses drapeaux sur le phare d'Alexandrie, qu'il expédia un aviso en France pour annoncer les événemens militaires qui avaient eu lieu, et la marche triomphante de son armée sur les bords du Nil. Ce bâtiment avait ordre de se rendre à Ancône, et, dans sa traversée, de toucher aux îles Ioniennes. Le génie du conquérant, qui lisait dans l'avenir, voulait donner l'éveil aux chefs qui commandaient Corfou et l'archipel français, en les avertissant de se tenir sur leurs gardes..... La guerre avec la Turquie était possible, on pouvait en arracher le firman à la Porte-Ottomane, et la prudence voulait qu'on fît des préparatifs...... Il n'est pas de notre ressort d'examiner ce qui se passa alors; ce que l'on sait, c'est qu'on s'abusa jusqu'au dernier moment sur les dispositions du fameux pacha de Janina.

Il fut résolu d'abandonner nos positions en Albanie en cas de danger; mais le général divisionnaire voulut garder Prévesa: comme si un promontoire isolé pouvait être d'une importance majeure ! On alléguait des motifs d'honneur, et ce nom seul fait opérer des miracles aux Français..... Il fut arrêté de se dévouer à la mort, afin de défendre le poste de Prévesa.

Les desseins d'Ali, pacha de Janina, dont l'œil embrassait toute la frontière maritime, ne paraissaient point; il écrivait même afin de demander le paiement des sommes qu'on lui devait pour quelques centaines de bœufs fournis à la flotte française pendant son séjour dans la rade de Corfou. Sur ces entrefaites, il invita son ami Rose à une conférence sur son territoire, à laquelle cet infortuné Français se rendit avec empressement. Le pacha le reçoit avec plus de bonté et de grâce que jamais, il l'invite à dîner...... et soudain il le charge de chaînes ! il l'envoie ensuite à Janina comme otage, et bientôt après il est forcé de le livrer à la Porte-Ottomane.

La guerre, après cet attentat, fut regardée comme inévitable, et on commença à élever des redoutes afin de protéger Prévesa, et le capitaine du génie Richemont fut chargé de diriger les travaux. Le général La Salcette se rendit à Prévesa, de son côté, pour prendre le commandement d'une poignée de braves de la sixième demi-brigade qui s'y trouvaient.

Quoique les ressources fussent très-limitées, et que, pour garnir la redoute, on n'eût que deux pièces de canon en fer, on adopta des mesures pour faire la meilleure défense possible. On organisa la garde municipale de Prévesa qui paraissait enflammée de courage, et qui avait tout à perdre si Ali-Pacha était victorieux. On accepta les offres des Souliotes, qui proposèrent de se ranger sous les drapeaux français, et on leur fit passer des armes et des munitions.

Le génie des chefs s'étant ainsi créé des moyens inattendus de défense, on pouvait espérer d'arrêter les Albanais, et même de les vaincre. Que n'allaient pas faire des Grecs, animés du double désir de la vengeance et de la liberté, réunis à six cents hommes du vainqueur d'Italie! On pouvait, sans présomption, se promettre des succès, et les probabilités favorables s'établissaient!

Mais à peine avait-on remué les premières pelletées de terre pour établir une redoute située du côté de Nicopolis, où M. Richemont fit placer les deux pièces de canon en fer, qu'on apprit la marche d'Ali-Pacha. Les Grecs, qui le tenaient au courant de ce qui se passait (croyant ainsi se ménager sa bienveillance), avaient à leur tour instruit les chefs français de ses mouvemens. La nuit du 4 brumaire, on entendit dans les montagnes les hurlemens des Albanais, et vers minuit, le général La Salcette se rendit sur le terrain, aux premiers coups de fusil qui furent tirés. Il donna des ordres afin de réunir les soldats disséminés sur une ligne trop étendue; il fit mettre la garde municipale de Prévisa sous les armes, et, le calme s'étant rétabli, il songea aux dispositions nouvelles qu'il devait prendre.

Cependant les Souliotes ne paraissaient pas. On apercevait une incertitude sinistre dans le rang des auxiliaires; leur langage changeait, lorsqu'à trois heu-

res du matin, la fusillade s'étant engagée de nouveau, le général se rendit à la redoute.

Au point du jour, Ali-Pacha et ses deux fils, à la tête de neuf mille Albanais, fondirent avec fureur du haut des montagnes. Un parti de Souliotes, qui se montra en même temps, fit feu sur les Français, et se sauva; les Grecs de la garde municipale imitèrent cet exemple, et les Albanais, profitant de cette défection, étouffèrent le feu du canon des braves de la sixième demi-brigade et de la redoute sous le nombre de leurs morts. En un moment la campagne fut inondée de leurs bandes furieuses!... et la mort qui frappait des rangs entiers, en divisant ses coups, n'en devint que plus terrible.

Cependant des détachemens français présentaient encore quelques masses isolées, et résistaient aux flots d'Albanais, dont ils faisaient un carnage affreux avant de succomber. Quatorze grenadiers, parvenus à former un peloton, se retiraient en bon ordre vers le rivage, pour s'embarquer sur le brick *le Frimaire*, lorsqu'ils furent assaillis de coups de fusil par les habitans de Prévesa. En vain ils voulurent résister, leur dernière heure était marquée, et ils tombèrent sur des monceaux de corps ennemis, dont ils avaient jonché la plage.

C'en était fait alors des Français, succombant sous le nombre supérieur des Albanais! Le général La Salcette était au pouvoir du pacha, qui courait de tous côtés pour désarmer les bras de ses soldats, avides du sang de leurs prisonniers. Mais une action d'éclat, un trait de cette bravoure antique, renouvelé plus d'une fois dans ce siècle de miracles guerriers, devait terminer la malheureuse journée de Prévesa, et couvrir Richemont de gloire!

Prévoyant l'issue d'une affaire qui ne pouvait être que désastreuse, lorsque la trahison des alliés fut connue, Richemont s'arma d'un fusil, et, cédant le terrain pas à pas, il alla s'adosser contre un massif des amphithéâtres de Nicopolis. A ses côtés se trouvait le jeune Gabauri, connu dans l'armée par sa beauté et renommé par sa bravoure. Richemont lui propose de rallier quelques braves qui périssaient en detail; mais à peine Gabauri eut-il quitté son ami, qu'il fut assailli par un cavalier albanais auquel il donna la mort, qu'il reçut à son tour de mille coups dirigés contre lui. A ce spectacle, Richemont élève son âme, et ne songe plus qu'à mêler son sang à celui des Albanais, en vendant chèrement sa vie...

Son fusil armé, il mesure de l'œil l'espace qui le sépare des Albanais qui bondissent comme des tigres, lorsqu'un d'entre eux l'aperçoit; il vient en précipitant le galop de son cheval; Richemont, qui le voit seul, court à sa rencontre, et, évitant son choc, il le renverse, sans vie, d'un coup de baïonnette; un second, qui veut venger son compatriote, tombe percé d'une balle. Richemont semble redoubler de forces, et l'ennemi effrayé lui donne le temps de charger de nouveau son fusil... Mais un escadron entier fond sur ce généreux guerrier, dont la contenance glace d'effroi les plus intrépides. Il réserve son dernier coup de feu pour le fils du pacha qu'il veut entraîner avec lui dans le tombeau: il le voit, il l'ajuste, et la balle, changeant de direction, va frapper l'écuyer de Mouctar auquel elle casse la cuisse. Alors une grêle de balles pleuvent sur Richemont, mais sans lui faire aucune blessure grave. Sa baïonnette, qui étincelle entre ses mains, fait reculer les rangs qui se heurtent et semblent devoir l'écraser; enfin, pressé de terminer cette lutte, il veut se précipiter au milieu des barbares, et sa baïonnette, qui reste enfoncée dans la tête d'un cheval qu'il frappe, le livre désarmé à toute la rage de l'ennemi.

En un moment il est couvert de blessures: un coup de sabre lui fait une plaie profonde au bras; son corps est ensanglanté. On le déchire; on l'enlève par les cheveux pour lui trancher la tête, lorsque Mouctar se précipite au-devant du coup fatal, et menace de sa fureur celui qui ne respecterait pas son prisonnier. Il avait été témoin de la bravoure de Richemont, et c'en était assez pour l'estimer et le protéger; il le fit marcher à ses côtés, et parvint à le mettre hors de danger.

Des torrens de flamme et de fumée annonçaient en même temps que les habitans de la malheureuse ville de Prévesa expiaient la peine due à leur déloyauté. C'était en vain qu'ils avaient tourné leurs armes contre les Français; c'était en vain que, par un trait de perfidie, ils avaient espéré leur salut. Leurs femmes outragées, ou fuyant sur des barques, leurs maisons qui s'écroulaient au milieu d'un vaste incendie, étaient les présages affreux du sort qui leur était réservé.

Ali courait cependant de tous côtés pour faire cesser le carnage, et sauver les Français qui se trouvaient isolés; mais il ne put empêcher les Albanais de trancher la tête aux blessés et aux morts, et d'en élever un épouvantable trophée. La nuit seule qui survint suspendit la fureur et fit cesser l'effusion du sang.

Mais le lendemain devait éclairer une scène de barbarie froide et méditée, et prouver ce que pouvait le ressentiment d'Ali-Pacha. Il vint, semblable à la mort, s'installer sur les ruines fumantes de Prévesa! Là, monté sur une haute galerie que le feu avait épargnée, il commande d'amener devant lui trois cents Grecs de Prévesa, qu'il fit inhumainement égorger en sa présence!

Le lendemain du combat on fit partir pour Janina les prisonniers français; on les contraignit de porter les têtes sanglantes de leurs camarades.

SUISSE. — LE CANTON DE VAUD.

LAUSANNE.

Le canton de Vaud, dit l'auteur des Lettres sur la Suisse, me semble réunir les avantages d'une admirable nature et d'une culture perfectionnée. Le lac, au-dessus duquel Lausanne est bâtie en amphithéâtre, offre du côté de *Vevay* les plus rians coteaux surmontés de vignobles. Au midi, des monts habillés de forêts, et les blancs rochers de Meillerie, lieux enchanteurs qui ont reçu une vie nouvelle de l'éloquence de nos écrivains, fixent les regards attendris; et l'imagination, déjà exaltée par tant de scènes ravissantes et de délicieux souvenirs, s'élève encore au-dessus de ces monts romantiques jusqu'aux Alpes qui les couronnent, et qui, découpés en créneaux et chargés de neige par intervalles, semblent placés là, pour détourner sur leurs cimes orgueilleuses l'atteinte des frimas et des orages.

Les plaines qui des bords du lac s'étendent à l'ouest de Lausanne jusqu'au pied du Jura et aux frontières de la France, et qui forment la partie la plus considérable du canton de Vaud, sont assurément au nombre des pays les mieux cultivés, les plus riches et les plus attrayans de l'Europe: je n'ai vu jusqu'ici que la cam-

pagne de Berne qui pût entrer en parallèle avec celle-ci. La vue qu'on découvre du côté des promenades du Mont-Benon et du Signal, sur ce vaste et fertile vallon, sur le lac qui se prolonge, dans un espace de dix à douze lieues jusqu'à Genève, sur les monts sauvages de la côte opposée de la Savoie, et entre les échancrures desquelles on aperçoit quelquefois, par un temps serein, une partie des glaces du Mont-Blanc, cette vue est d'une richesse et d'un effet incomparables. Mais, pour en jouir encore mieux peut-être, il faut aller jusqu'à *Morges*, à deux lieues de *Lausanne*. Le géant des Alpes, entouré de ses principaux satellites, apparaît tout-à-coup entre des monts, qu'on dirait qu'une crainte respectueuse écarte à son aspect; et cette immense pyramide de glaces dont, à une pareille distance, la base même pose sur les nues, et dont le front se mire avec orgueil dans les eaux du lac; ce colosse, devant qui tout s'abaisse et s'humilie, semble appartenir à deux mondes, et porter au ciel les hommages de la terre. Nulle part encore, les derniers reflets du soleil couchant, ce long voile de pourpre étendu sur les neiges éternelles, ne m'avaient paru d'un effet aussi imposant. Je suivis, avec une émotion toute nouvelle sur les différens degrés du Mont-Blanc, le cours de ces accidens si variés de lumière, que j'ai plus d'une fois essayé de retracer; et, quand au milieu de l'obscurité déjà répandue sur la nature, je vis ce géant encore tout resplendissant de blancheur, éclairer en quelque sorte toute la contrée et lutter avec les ténèbres épaisses, je fus saisi d'une admiration que je n'avais pas encore éprouvée.

Je dois dire que je n'ai vu partout, dans le pays de Vaud, que des signes non équivoques d'une prospérité toujours croissante; et j'ajoute que j'en ai été d'autant plus frappé, que j'avais apporté à Lausanne des préventions défavorables. On m'avait presque partout en Suisse représenté les Vaudois comme les partisans exclusifs des institutions démocratiques, et, s'il faut le dire, comme des agens de discorde entre les vieux membres de la Confédération. La manière, sans doute blâmable à quelques égards, dont les Vaudois ressaisirent, en 1798, une indépendance long-temps opprimée par le sénat de Berne, avait pu autoriser dans le principe cette opinion rigoureuse; et peut-être qu'en effet il y aurait eu, pour les Vaudois, plus de dignité à défendre, sous l'étendard de leurs anciens maîtres, l'intégrité du territoire helvétique, sauf à réclamer, pour prix de ce service, une honorable et légitime indépendance, qu'à recevoir, en qualité de transfuges de la Confédération suisse, la liberté de la main de ceux-là mêmes qui venaient pour la détruire. Mais le temps, cet éternel novateur des choses humaines, a dû emporter dans son cours et les vieux ressentimens et les nouvelles jalousies; et ce n'est plus d'après l'origine de cette liberté, mais d'après l'usage qu'ils en font, que l'on doit juger les Vaudois d'à présent.

Les avantages d'une administration active et éclairée pénètrent dans toutes les classes de la nation, et y fortifient le patriotisme en raison du bien-être qu'ils y portent. Il est surprenant combien, en si peu d'années et avec des ressources si médiocres, le gouvernement a su fonder d'établissemens d'utilité publique : des écoles élémentaires auprès de chaque commune; des hôpitaux pour les malades et les aliénés; des maisons de force et de détention; des ponts et des routes superbes, qui le disputent déjà aux plus beaux ouvrages de la République bernoise; et plus que tout cela, des institutions agricoles qui perfectionnent de jour en jour la culture et développent l'industrie particulière au canton. Dans ce nombre, je citerai surtout l'établissement des laiteries communes, qui, par la quantité d'excellens fromages qui en sortent continuellement, forment aujourd'hui l'une des principales branches de la richesse de ce pays, et menacent le canton de Fribourg d'une concurrence dangereuse.



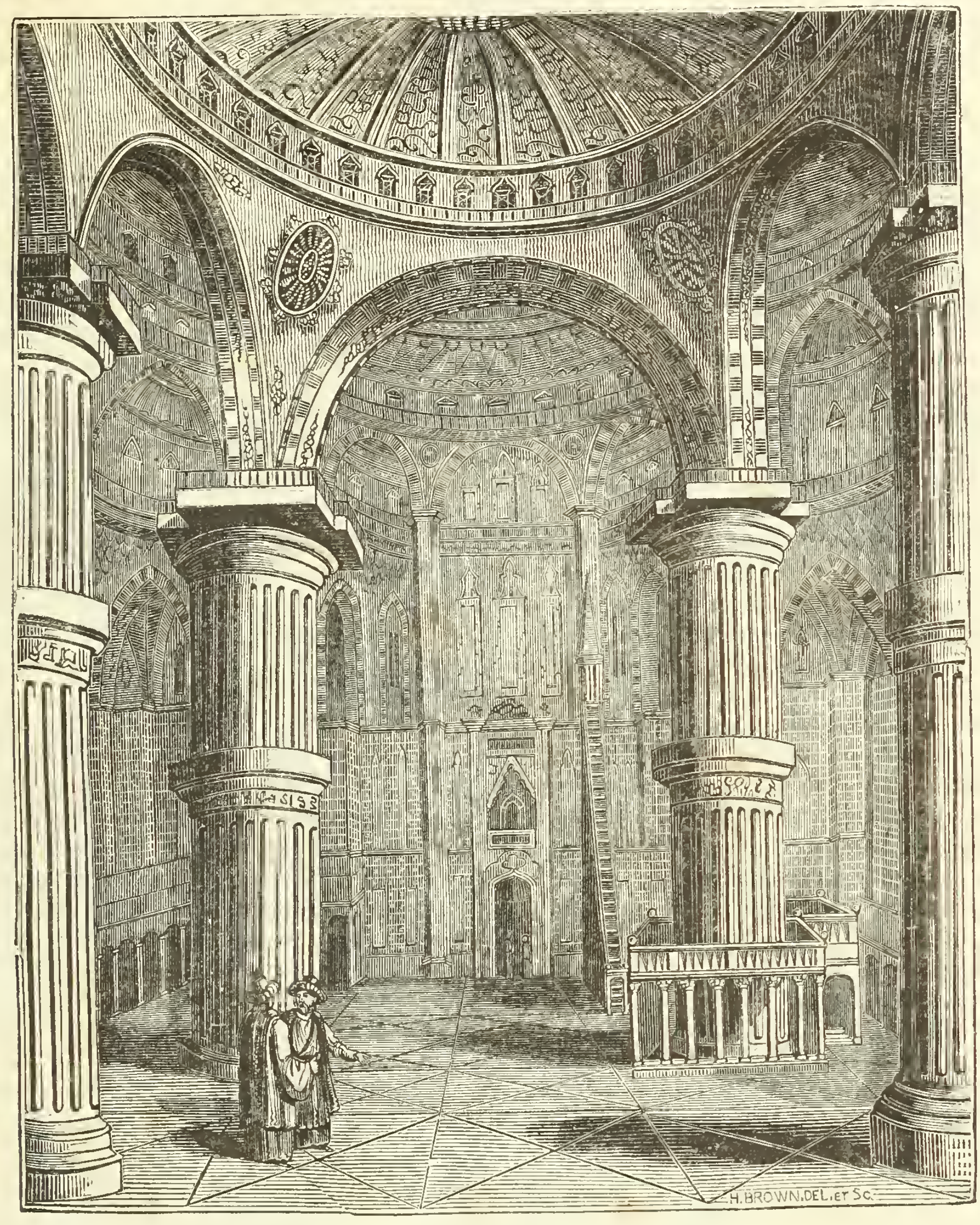
(Paysanne vaudoise.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Dacoubchant, rue d'Erfurth, n° 1.

LA TURQUIE. — CONSTANTINOPLE.

(1er article.



(Vue intérieure de la mosquée du sultan Achmet.)

La situation de Constantinople entre la mer Blanche et la mer Noire, la beauté de son port, qui embrasse à la fois et l'Europe et l'Asie, donneront toujours à cette ville une importance immense. Il ne lui faut, pour atteindre au degré de splendeur et d'activité que lui assignent ces élémens, que quelques années d'une administration sagement progressive. Exploité long-temps par les Européens et réduit à un état voisin du marasme, l'empire ottoman avait besoin d'une régénération prompte et profonde, il fallait qu'il se mît en harmonie avec l'Europe et lui empruntât ses arts industriels, ses sciences et sa tactique militaire. Sans cette régénération, Constantinople se serait affaiblie de plus en plus avec tout le reste de la Turquie, jusqu'au moment où l'ambitieuse Russie eût réalisé ses projets d'envahissement suivis avec tant de patience depuis des siècles.

Un prince éclairé, le prédécesseur du sultan actuel, Sélim, a payé de sa tête ses tentatives de réforme; mais son successeur, plus heureux, a, jusqu'à ce jour, marché d'un pas ferme dans la même voie. Après avoir anéanti cette aristocratie des janissaires qui empêchait la révolution turque et épuisait lentement le pays, Mahmoud a pu organiser une armée à l'européenne, habituer ses sujets à l'importation des usages et des arts de l'Europe. La France surtout semble appelée à concourir avec lui à cette œuvre de civilisation; et, malgré les tracasseries diplomatiques, malgré les obstacles que trouve, même dans le pays, l'exécution d'aussi utiles projets, des officiers, des artistes, des industriels français ont été appelés à Constantinople, et en même temps de jeunes Musulmans sont venus se former dans nos colléges, dans nos écoles d'état-major, d'artillerie et du génie, à l'art des combats, aujourd'hui si savant, si méthodique.

Vainement le géant du Nord offre-t-il aux enfans

de Mahomet un appui trompeur, vainement ses officiers de marine et ses ingénieurs ont-ils semblé prêter à Mahmoud leur coopération pour la restauration des ouvrages militaires de Constantinople et l'organisation de sa flotte, les Turcs savent ce qu'ils ont à craindre de leur vieil ennemi, et ne vivent avec lui en bonne intelligence que pour gagner du temps et réparer leurs forces abattues. Ce passage d'un état social à un autre était sans doute dangereux pour la Turquie; semblable à un malade dont l'état de dépérissement n'a pu être combattu que par des remèdes héroïques, et qu'il a fallu affaiblir presque jusqu'à la mort, la Turquie pouvait, dans ce moment critique, devenir la proie facile des Moscovites; mais l'intervention de la diplomatie européenne l'a protégée, et désormais rendue à la vie, elle trouve dans sa constitution nouvelle assez de forces pour pouvoir prendre rang bientôt parmi les nations du premier ordre.

Nous nous proposons de dire, sous peu, tout ce que le sultan actuel a su vaincre de difficultés et créer de ressources; alors nous inviterons nos lecteurs à jeter un regard attentif sur cette position si remarquable de Constantinople, sur ses moyens de défense, en cas d'agression de la part des Russes ou de collision entre les flottes des Européens; alors nous ferons comprendre le rôle que cette capitale est appelée à jouer, comme centre de commerce et lieu de transit entre la Méditerranée et la mer Noire.

Aujourd'hui nous nous bornerons à jeter un coup-d'œil sur le moral de la population de la capitale de l'empire ottoman et sur quelques-uns de ses monumens. Les mosquées de Constantinople, le sérail et les autres demeures royales, les ruines des monumens antiques, les constructions gigantesques que les empereurs grecs et les sultans ont eu à élever pour conduire dans cette immense capitale l'eau que la nature lui a refusée, mériteront de fixer successivement l'attention de nos lecteurs. Nous commencerons par les mosquées.

Après Sainte-Sophie, ancien temple chrétien, vient la mosquée du sultan Achmet bâtie par les Turcs eux-mêmes; sa beauté surprend beaucoup les Européens que l'inspection du pays n'a pas habitués à de semblables exemples d'une architecture nationale vraiment noble. Dans cette mosquée vous trouverez beaucoup de marbres antiques heureusement utilisés, surtout dans le portique qui règne autour de la cour. Figurez-vous une colonnade magnifique dans laquelle sont employés avec profusion le porphyre, le vert antique et le marbre africain. Ces colonnes sont ornées, au-dessus de leur base, de cercles de bronze qui ajoutent tout à la fois à la beauté et à la solidité de l'édifice. On retrouve de semblables cercles autour de la plupart des colonnes antiques que les Turcs ont employées dans leurs constructions.

L'intérieur de la mosquée du sultan Achmet est riche d'ornemens de sculpture, ainsi que le lecteur peut en juger par la gravure qui accompagne cet article, et la coupole qui le couronne est en harmonie avec le reste de l'édifice.

Les restes du sultan Achmet ont été déposés dans ce temple; le mausolée qui les renferme est couronné lui-même d'un dôme assez beau, et auprès de lui reposent les enfans et les parens de ce prince, dans des cercueils surmontés de turbans. Ces cercueils sont couverts d'un drap blanc.

Après Sainte-Sophie et la mosquée d'Achmet, le temple musulman le plus curieux à voir, est celui qu'a bâti Soliman le Grand et qui porte le nom de *Solymanie.* Ses grandes proportions, la beauté des colonnes dont il est orné, l'élévation de sa voûte répondent au grandiose de l'esprit du monarque qui l'a fait construire. Son style est, du reste, analogue à celui des autres mosquées; parmi les choses qui y fixent le plus vivement l'attention des visiteurs étrangers, nous mentionnerons deux colonnes de porphyre plus grosses que toutes celles de la même matière que possède la ville des Césars.

La capitale de la Turquie ne compte pas un grand nombre de monumens comparables à la mosquée d'Achmet, et les édifices particuliers ne témoignent pas non plus du goût des Musulmans pour l'architecture. Trois causes ont dû s'opposer chez eux aux progrès de cet art. En première ligne, mettons l'apathie du caractère turc et le discrédit dans lequel ont été pendant long-temps chez eux tous les arts sans exception ; en second lieu, il faut mentionner la crainte qu'ils ont toujours eue des tremblemens de terre, crainte qui, dit-on, a empêché de donner aux bâtimens du sérail une hauteur plus grande que celle d'un étage, et peut-être aussi, s'il faut en croire certains voyageurs, le vague pressentiment que croient avoir les Turcs de leur expulsion de Constantinople à une époque plus ou moins éloignée.

On assure, en effet, que ce peuple s'attend depuis long-temps à être refoulé dans l'Asie, d'où il est venu, et que c'est dans cette pensée qu'ils ont placé leur grand cimetière sur le rivage asiatique, au-delà du Bosphore. Les Musulmans veulent que leurs corps reposent dans un lieu où les Russes ne viendront pas les troubler; aussi la plus grande partie d'entre eux demandent-ils à leurs derniers momens que le lieu de leur sépulture soit choisi dans cet immense asile des morts. Le point où l'on s'embarque pour traverser le Bosphore et gagner le cimetière s'appelle, à cause de cela, *Meit iskeli* (l'Echelle de la mort).

D'anciennes prophéties confirment le peuple de Constantinople dans cette pensée d'évacuation, et bien des circonstances futiles, sans doute, sont venues ajouter à cette fâcheuse disposition des esprits qui ne disparaîtra qu'avec le temps et après la complète réorganisation de la Turquie. Parmi ces circonstances qui nous feraient sourire de pitié, nous autres Européens, les Turcs ont signalé des coïncidences de nom assez singulières. Cette ville a été conquise et perdue à différentes reprises par des chefs dont le nom était le même. Ainsi, les Latins se sont emparés de Constantinople sous un Baudouin, et ils en furent chassés sous un autre Baudouin. Ainsi, Constantinople fut rebâtie et choisie pour être le siége de l'empire grec par un *Constantin,* fils d'*Hélène,* sous le patriarcat d'un Grégoire; elle fut prise et l'empire des Grecs fut détruit sous un Constantin, fils d'Hélène, et pendant le pratiarcat d'un Grégoire. Les Turcs s'emparèrent de cette capitale sous un Mahomet, et ils sont fermement persuadés qu'ils la perdront sous un autre Mahomet. Or, c'est là précisément le nom du sultan régnant (Mahmoud); et, pour compléter cette liste de noms, on a remarqué qu'à l'époque où l'insurrection des Grecs éclata, un Constantin était l'héritier apparent de la couronne de Russie, et le patriarche de Constantinople se nommait Grégoire. Les

Turcs ont pendu ce dernier, et Constantin a, depuis, abdiqué le trône. Cette trinité de nom, Mahomet, Grégoire et Constantin, a quelque chose de mystérieux et de fatal aux yeux des Turcs; espérons que le sultan régnant fera si bien et si promptement que son peuple oubliera ces vieilles prophéties, et ne les citera que pour rire, aux enfans de la génération qui va lui succéder. (*La suite à un prochain numéro.*)

LES SECTES RELIGIEUSES DES ÉTATS-UNIS.

UN MEETING.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs (1) l'esprit d'exaltation qui animait certaines sectes religieuses des Etats-Unis; le tableau d'un *meeting*, que nous allons emprunter à un voyageur anglais, fera mieux encore apprécier les déplorables progrès qu'a faits dans ces contrées la mauvaise interprétation de l'Evangile.

« On m'avait dit qu'assister à un *camp-meeting*, c'était se trouver sur la porte du ciel et le voir ouvert devant soi; on m'avait dit, d'un autre côté, que c'était avoir franchi les portes de l'enfer et en contempler toutes les horreurs : ce double renseignement avait piqué ma curiosité. Dans les deux cas, ce devait être un spectacle extraordinaire et qui me promettait une suffisante compensation aux fatigues d'une longue course, et à une nuit passée sans dormir à la belle étoile.

» Nous atteignîmes le lieu de la scène à onze heures du soir, et le spectacle le plus pittoresque se présenta à nos regards. Le terrain qu'on avait choisi était situé au milieu d'une forêt vierge. C'était une clairière d'environ vingt acres d'étendue, qui semblait, du moins en partie, avoir été ménagée pour cette cérémonie. Tout autour et le long des bords de la forêt s'élevaient, pressées les unes contre les autres, des tentes de diverses grandeurs; derrière ces tentes, un autre cercle était formé par les voitures et les charrettes de toute espèce qui avaient amené les spectateurs, et derrière ces charrettes étaient attachés les chevaux qui les avaient traînées. A travers cette triple barrière défensive, notre œil distinguait les grands feux qui étaient allumés dans l'enceinte; à la clarté de ces feux se joignait celle d'innombrables lampions suspendus aux branches de quelques arbres qu'on avait laissés subsister dans la clairière. La lune, arrivée au point le plus élevé de sa course, brillait du haut du ciel sur cette vaste scène.

» Au premier coup-d'œil, ces arbres illuminés et ces groupes se promenant sous leur feuillage me rappelèrent le Wanhall. Mais le second me révéla une scène qui ne ressemblait à aucune chose que j'eusse vue dans ma vie. Quatre échafaudages gigantesques, construits en forme d'autels, s'élevaient aux quatre coins de l'enceinte : ils étaient recouverts d'une couche épaisse de terre, sur laquelle brûlaient d'immenses feux de bois de pin. Sur un des côtés, on voyait une informe estrade préparée pour recevoir les prédicateurs. Il y en avait quinze à la tête de ce *meeting*. Sauf les courts intervalles réservés pour les repas et les actes de dévotion privée, ils se succédaient sans interruption sur cette estrade, et y prêchaient jour et nuit, depuis le mardi jusqu'au samedi.

» Lorsque nous arrivâmes, les prédicateurs se taisaient; mais de toutes les tentes qui environnaient la place, s'échappaient des sons confus, mélange bizarre de prières, de déclamations, de chants et de gémissemens. Les draperies blanches qui servaient de portes à ces tentes étaient en ce moment fermées, et la lumière qui en éclairait l'intérieur les dessinait comme de pâles fantômes sur le fond sombre de la forêt. C'était un spectacle d'une mystérieuse beauté pour l'imagination; et, si les sons qui l'animaient eussent été moins étranges et moins discordans, j'en aurais vivement joui. Malheureusement je m'arrêtai pour écouter, à l'angle d'une tente plus bruyante que les autres, et peu d'instans suffirent pour dissiper les illusions naissantes de mon imagination, et me rappeler à des réalités d'une nature trop prononcée, pour permettre la méprise ou l'oubli.

» Un grand nombre de personnes se promenaient comme nous dans l'enceinte, et, comme nous, semblaient n'être venues là que pour voir. Quelques-unes s'étaient arrêtées près de cette tente, et il s'en trouva qui poussèrent l'indiscrétion jusqu'à entr'ouvrir la toile à l'un des angles. Grâce à leur curiosité, la nôtre fut satisfaite, et nous pûmes voir parfaitement ce qui se passait dans l'intérieur.

» Le sol de la tente était jonché de paille, relevée tout autour en couches plus épaisses, de manière à former comme un divan circulaire où l'on pût s'asseoir; mais ce divan n'était point en ce moment consacré à cet usage : il soutenait les bras et les têtes d'un cercle pressé d'hommes et de femmes agenouillés sur le sol.

» D'une trentaine de personnes ainsi placées, une demi-douzaine peut-être étaient des hommes. Nous les vîmes bientôt tomber ensemble sur la paille, comme s'ils eussent été incapables de supporter dans une autre attitude la brûlante éloquence d'une grande figure habillée en noir, qui, debout au centre de la tente, débitait avec une incroyable véhémence un discours qui semblait tenir le milieu entre la prédication et la prière. Les bras de cet homme pendaient raides et immobiles à ses côtés, et il avait l'air d'un automate mal construit, mis en action par un moteur si violent, qu'il courait risque d'en être brisé, tant les mots étaient chassés de sa bouche par secousses pénibles et cependant rapides. Le cercle agenouillé ne cessait d'invoquer le nom de Jésus sur tous les tons, et ces invocations étaient accompagnées de sanglots, de gémissemens, et d'une sorte de hurlemens sourds, dont l'effet sur l'oreille était inexprimable. Cependant mon attention ne s'arrêta pas long-temps sur le prêcheur et sur ceux qui l'environnaient : elle fut bientôt entièrement absorbée par une figure isolée, qui était à genoux au milieu de la tente. C'était la vivante image du Mac-Briar de Walter-Scott, aussi jeune, aussi sauvage, aussi terrible. Les bras amaigris, nus jusqu'au coude, étaient étendus au-dessus de sa tête avec tant de violence, qu'ils sortaient des manches de son habit; ses larges yeux étaient fixes et glacés. Ce singulier personnage répétait dans un moment de relâche le mot *gloire !* et c'était avec une véhémence qui gonflait ses veines de manière à les rompre. Ce spectacle était trop affreux. Nous ne pûmes le supporter long-temps et nous nous éloignâmes en frémissant.

(1) *Voy.* page 78. (2e année.)

»Nous fîmes le tour des tentes en nous arrêtant près de celles d'où partaient des sons plus bizarres et plus violens. Nous réussîmes à entrevoir ce qui se passait dans plusieurs : c'était partout la même scène. Toutes étaient garnies d'un lit de paille, et les horribles figures, assises, agenouillées ou couchées, et poussant des cris convulsifs, qu'elles renfermaient, leur donnaient à toutes l'air d'autant de cellules de Bedlam.

»Une de ces tentes était exclusivement remplie de nègres. Ils étaient tous en habits de fête, et avaient parfaitement l'air de gens qui jouent la comédie sur un théâtre. Une femme portait une robe de gaze rose, garnie de dentelles d'argent; une autre était en robe de soie jaune pâle. Deux avaient de magnifiques turbans sur la tête; toutes étaient couvertes d'une profusion d'ornemens. Les hommes étaient en pantalons blancs avec des gilets de couleur. Un de ces derniers, jeune homme fort agréable dans son espèce, débitait un discours avec les gestes les plus outrés, s'élançant de terre de temps en temps, et frappant des mains par-dessus sa tête.

»Cependant minuit arriva; le son du cor retentit dans le camp; et l'on nous apprit que c'était le signal qui rappelait le troupeau des fidèles autour de l'estrade. En effet, nous les vîmes sortir des tentes et accourir de tous les côtés. Nous réussîmes à nous placer au pied même de l'estrade, le dos appuyé contre les pièces de bois qui la soutenaient. Nous étions en bonne position pour bien voir la scène qui allait suivre, sans aucun danger personnel. Environ deux mille personnes composaient l'assistance.

»Un des prédicateurs commença d'une voix basse et nasillarde. Il débuta, selon l'usage des méthodistes, par s'étendre sur la dépravation profonde de l'homme quand il sort des mains du Créateur, et sur sa parfaite sanctification quand il a assez long-temps et assez vigoureusement lutté avec le Seigneur pour s'emparer de lui, etc. Les cris *Amen! amen! Jésus! Jésus! gloire! gloire!* exprimaient à chaque instant l'admiration de l'auditoire. Mais cette tranquillité comparative ne fut pas de longue durée. Bientôt le prédicateur, poursuivant son discours, leur apprit « que le temps était venu pour les pécheurs inquiets de lutter avec le Seigneur; que cette lutte devait avoir lieu cette nuit même; — que lui et ses frères — étaient là pour les aider, — et qu'il fallait que ceux qui avaient besoin de leurs secours s'avançassent dans le *pen*. »

»Le *pen* était l'espace qui s'étendait au pied de l'estrade; nous pûmes donc voir et entendre jusqu'aux moindres détails de cette scène étrange.

»Au mot de *pen*, la masse d'auditeurs qui était devant nous recula de manière à laisser un espace libre au milieu de l'estrade.

»Les prédicateurs descendirent et vinrent se placer au milieu de cet espace, chantant un hymne et appelant à eux les pécheurs. Tout en chantant ils parcouraient le cercle qui les entourait, et par degré, les voix de cette multitude se marièrent à la leur. Ce fut le seul moment où cette scène religieuse me présenta quelque chose de cette beauté solennelle qu'on m'avait annoncée. Cette multitude de voix s'élevant harmonieusement au milieu de la nuit et du sein de ces éternelles forêts, ces visages de jeunes femmes, rendus plus pâles et plus beaux par les rayons de la lune; ces sombres figures de prêtres s'agitant au milieu du cercle, et ces obscures clartés jetées dans les profondeurs de la forêt par la flamme des bûchers, produisaient un effet sublime et mystérieux qui ne s'effacera pas de ma mémoire. Mais, au moment même où je commençais a en jouir, la scène changea de nature, et le sentiment religieux que j'éprouvais fit place à l'horreur et au dégoût.

» L'exhortation des prêtres n'était guère que la répétition de ce que j'avais entendu; mais l'effet fut tout différent. Au lieu d'un petit nombre de femmes, je vis plus de cent personnes, presque toutes femmes aussi, s'avancer vers le *pen*, en poussant des gémissemens si affreux, que je tremble encore d'y penser. Elles semblaient se pousser mutuellement en avant; mais au mot *prions!* prononcé par le prêtre, toutes tombèrent à genoux. Cependant elles quittèrent bientôt cette posture pour d'autres qui laissèrent plus de liberté aux mouvemens convulsifs de leurs membres : telle était la violence de leurs mouvemens que je craignais à chaque instant quelque accident sérieux.

»Mais comment décrire les sons qui sortaient de cet amas confus de créatures humaines? aucun mot de la langue ne saurait les rendre : sanglots convulsifs, sourds gémissemens, cris inarticulés, aigus, rapides, tout se confondait et se distinguait cependant dans ce bruit affreux. J'étais malade d'horreur. Et comme si la voix ne leur eût pas suffi pour exprimer leur agitation, le bruit des mains violemment frappées l'une contre l'autre ne tarda pas à s'y joindre.

»Les plaintes d'une très-jolie fille, agenouillée devant nous dans l'attitude de la Madeleine de Canova, attirèrent principalement mon attention. Après avoir débité une quantité incroyable de jargon méthodiste, elle fondit en larmes, et s'écria: « Anathème! anathème sur les apostats! Ecoute, écoute, ô Jésus! Lorsque ma mère mourut j'avais quinze ans et j'apostasiai; réunis-moi à ma mère, ô Jésus! réunis-moi à ma mère, car je suis fatiguée. » — Et après avoir sangloté dans ses mains, elle montra de nouveau sa figure charmante, pâle comme la mort : — « Oh! quand serai-je assise sur le rivage de l'autre monde avec ma mère! Ma mère, ma chère mère! O Jésus! réunis-moi à ma mère! » Qui aurait pu refuser une larme à ce désir passionné de la mort dans une créature si jeune et si belle?

» Une autre femme, placée aussi près de nous, ne cessa pas une minute, pendant plus de deux heures que nous fûmes là, d'appeler le Seigneur de toute la force de ses poumons. A la fin, elle s'enroua horriblement, et sa figure devint si tendue et si rouge, que nous nous attendions à la rupture de quelque vaisseau. « Je veux m'attacher à Jésus, s'écriait-elle parmi beaucoup d'autres folies, je veux me cramponner à lui et ne jamais le lâcher; ils auront beau vouloir m'entraîner en enfer, je tiendrai ferme, ferme, ferme! »

» Le chant des prêtres venait de temps en temps se mêler à cet épouvantable vacarme; mais les mouvemens convulsifs des pauvres maniaques n'en devinrent que plus violens.

»A l'aube du jour, le son du cor nous annonça que l'assemblée se séparait, et que chacun rentrait dans sa tente. Une heure après, nous nous promenions dans l'enceinte, où nous trouvâmes tous nos pénitens de la nuit aussi joyeusement occupés à préparer et à dévorer leur très-substantiel déjeûner que s'ils eussent passé la nuit à danser. »

LE TYROL. (1er article.)



(Une vue du Tyrol prise dans la vallée de Méran.)

Le caractère remarquable des chansons tyroliennes(1) et l'habileté de leurs chasseurs ont popularisé en France le nom de ce peuple, dont, au reste, un grand nombre de nos compatriotes, voire même de ceux qui ont reçu ce qu'on appelle une certaine éducation, ignorent presque complètement la position et l'état politique. Ce serait, par exemple, trop exiger de l'érudition de la masse des lecteurs français que de leur demander quels traits distinctifs séparent les Tyroliens allemands des Tyroliens italiens; quel fut, pendant la durée de l'empire français, le sort du Tyrol; quels dangers coururent nos troupes dans ce pays de défilés et de précipices, et la part que prirent, les Bavarois d'un côté et les Autrichiens de l'autre, à la guerre européenne dont le Tyrol vit se dérouler plusieurs sanglantes scènes.

Il n'est pas besoin que nous déclarions que cette observation ne saurait s'appliquer aux lecteurs du *Magasin universel,* qui presque tous appartiennent à une classe trop élevée pour que nous puissions considérer nos articles succincts autrement que comme autant de *mémorials* à leur usage. En visitant avec eux le Tyrol, nous n'aurons donc d'autre prétention que de leur rappeler les traits les plus saillans de cette contrée et du peuple qui l'habite. Peut-être aussi, à ces souvenirs que l'on retrouvera dans tous les récits des voyageurs, aurons-nous à joindre quelques observations originales sur l'état politique, les mœurs et l'avenir de cette nation.

On sait qu'après avoir changé plusieurs fois de domination pendant les guerres de la Révolution française

(1) Le chant du Tyrolien a quelque chose de tout particulier; il passe fréquemment, de la voix naturelle et grave, au fausset le plus élevé, et a quelques rapports avec les sons de la cornemuse des bergers des montagnes. On reconnaît à l'expression de ce chant qu'il appartient à des hommes erransouvent dans de vastes solitudes, et dont les accens, traversant de profondes vallées, vont provoquer sur la côte opposée la voix des pâtres qui répondent et se succèdent comme une suite d'échos.

et de l'Empire, après avoir passé de l'Autriche à la Bavière, notre alliée, le Tyrol a été, en 1814, rendu à la première de ces puissances, et qu'il forme aujourd'hui, avec le Voralberg et le cercle de Salzbourg, un gouvernement particulier qui a son commandement militaire particulier et sa juridiction spéciale. On sait aussi que la plupart des habitans du Tyrol, ceux surtout de la partie qu'on appelle *allemande*, ont en tout temps témoigné un attachement assez vif aux princes de la maison d'Autriche, dont la simplicité et l'affabilité les ont toujours séduits.

Comme la Suisse, le Tyrol présente une suite à peu près non interrompue de montagnes, de lacs, de cascades moins belles, il est vrai, moins grandioses et moins nombreuses que celles qui donnent à l'Helvétie un attrait si puissant. Mais cette infériorité est compensée en quelque sorte par un caractère pittoresque plus prononcé. Le Tyrol offre d'ailleurs quelques exceptions à cette règle générale : on peut citer entre autres la fameuse route qui conduit au mont Brenner, route où vous trouverez presque à chaque pas des sites vraiment sublimes (1).

La nature montagneuse du Tyrol exclut en quelque sorte les grandes propriétés; aussi la noblesse de ce pays est-elle en général peu riche, ou, pour mieux dire, fort endettée. Ces âpres montagnes qui surgissent de tous côtés sont baignées par de longues traînées d'une neige éclatante, souvent des nuages sombres les couvrent presque en entier; plus souvent encore de vastes amas de vapeurs se roulent et se promènent sur les flancs de ces masses immenses, s'élèvent, s'abaissent, ou disparaissent, cachant et découvrant successivement les diverses parties de ce sauvage et admirable panorama. Souvent, sur ces pics arides, sur ces rochers en pyramides isolées, vous trouverez les ruines d'anciennes forteresses qui ajoutent à l'effet du tableau.

C'est grand plaisir, quand vous avez parcouru ces sévères régions, de retrouver le toit gai de l'aubergiste tyrolien. Là, point de cette froideur qui attriste les hôtels anglais, point de cet empressement obséquieux qui, en Italie et même en France, mesure les démonstrations à la richesse du train des voyageurs; point de cette lourde importance des maîtres d'auberge allemands; point de la sotte fierté des *pozaderos* espagnols. — De la bonhomie pour tout le monde, un service prompt et agréable, voilà ce que vous rencontrerez chez le Tyrolien.

Le Tyrolien est grand tireur, et pour lui il n'y a point de bonnes fêtes sans un tirage au blanc. Cet usage est presque généralement répandu dans toute l'Allemagne méridionale. Il y a des tireurs qui se font un revenu par leur adresse dans cet exercice, et qui, en accumulant les prix qui se distribuent, se forment une rente assez considérable.

Le luxe de l'habillement des paysans du Tyrol allemand consiste en un chapeau orné de rubans et de bouquets; ce chapeau est de paille recouverte d'une belle étoffe de soie verte pour les garçons; les hommes en portent de noirs. Les bretelles sont aussi une partie élégante du costume tyrolien. Elles sont ordinairement en soie verte et fort larges. L'habit est ou vert ou violet, les culottes de peau noire, les bas de coton, de laine ou de soie verte, et des souliers avec de très-grandes boucles.

Les femmes sont généralement habillées avec peu d'élégance; un grand nombre portent des bas plissés transversalement. Sur la tête, quand elles sortent, elles portent un énorme bonnet de coton pluché, en forme de pain de sucre, sous le poids duquel on croirait qu'elles doivent étouffer. — Dans la maison, leur tête découverte laisse voir des cheveux fixés par-derrière avec une grande aiguille et arrangés avec une certaine grâce.

Le Tyrolien a quelque chose de gai et d'aimant dans la physionomie. La fraîcheur des jeunes gens se perd avec l'âge et fait place à une teinte basanée produite par l'action du soleil et la fatigue. Habitués à gravir des rocs escarpés ou à descendre des sentiers rapides, ils infléchissent constamment le genou. Leur démarche cadencée conserve un certain balancement qui leur est nécessaire pour garder l'équilibre.

La population de tout le Tyrol est de 730,000 âmes environ, à peu près ce que renferme Paris. Ce petit nombre d'habitans eût été plus que suffisant pour arrêter les armées de l'Empire, tant sont puissans les obstacles que la nature a opposés dans cette contrée aux agressions étrangères; avec moins d'avantages et moins encore de combattans, la Vendée, abandonnée à elle-même, a tenu pendant deux ans en échec les forces de la république française; mais malgré leur patriotisme et leur bravoure, malgré leurs dispositions naturelles pour la guerre d'embuscades, les Tyroliens ne sauraient être comparés à nos Vendéens, et pas même, peut-être aux guérillas espagnols.

(1) Le Brenner est une des masses les plus élevées du Tyrol; il fallait le franchir presque à son sommet pour se rendre en Italie; de ce point partent deux courans d'eau, l'un qui va par le Danube rejoindre la mer Noire, l'autre qui par l'Adige va grossir la mer Adriatique. La hauteur du Brenner dépasse de plus de 4,000 pieds le niveau de la mer. A droite et à gauche le Brenner est dominé par des montagnes plus hautes encore, et couvertes de neiges éternelles.

CHRONIQUES NORWÉGIENNES.

LES SOLDATS DE LA GARDE DE CHRISTIAN VII.

Nos lecteurs savent que la Norwége, qui, depuis 1815, fait partie du royaume de Suède, a été, pendant plusieurs siècles, une dépendance du Danemark. Alors, comme aujourd'hui, les hommes de cette contrée se montraient jaloux de leur indépendance et préféraient au séjour des contrées plus voisines du centre de l'Europe, la vie rude et à demi sauvage de leur âpre patrie. Un certain nombre de ces enfans du Nord donnèrent, sous le règne du prince danois Christian VII, une preuve de leur vif amour du pays et de la résolution de leur caractère. La cour du Danemark était alors dans un de ces momens de vertige où, pour avoir triomphé de quelques ennemis, les gouvernans croient pouvoir tout oser, et, oubliant la sainteté de leur mission, donnent au peuple qu'ils devraient moraliser l'exemple des mœurs les plus scandaleuses. Un médecin, parvenu aux premières dignités de l'Etat par la faveur de la reine Mathilde, Struensée, dominait alors le roi et la noblesse; la noblesse qu'il avait dépouillée du droit de prendre part à la direction des affaires du pays en supprimant le conseil privé où elle faisait en-

tendre ses remontrances. Ce fut à cette époque de despotisme que les Norwégiens dont il va être question ne craignirent pas de se révolter ouvertement contre la cour et de faire entendre des paroles de liberté; cette hardiesse a d'autant plus droit de surprendre, que leur nombre était fort peu considérable, et qu'ils ne pouvaient compter sur l'appui du peuple danois.

La garde du roi était composée de Norwégiens, tous hommes grands, bien faits, de bonne mine, et qui n'étaient obligés de servir que trois ans, au bout desquels on devait leur permettre de retourner chez eux s'ils demandaient leur congé. Sous l'administration de Struensée, l'engagement de trente de ces hommes vint à expirer, et ils demandèrent, suivant l'usage, leur congé pour retourner en Norwége. Non-seulement on le leur refusa, mais même on leur donna à entendre qu'ils devaient servir aussi long-temps qu'on le jugerait à propos. Ils ne firent aucune observation à ce sujet, mais ils se pourvurent secrètement de poudre et de balles. Un matin, après que l'officier de service eut fait rompre les rangs à la compagnie, ils se formèrent en bataille dans le plus grand silence. L'officier leur en ayant demandé la raison, ils répondirent qu'ils voulaient parler au roi; qu'ils étaient déterminés à le voir et à lui exposer leurs griefs, ou à périr jusqu'au dernier dans cette tentative. Ils chargèrent leurs armes, et, forçant les portes du palais, ils se dirigèrent en bon ordre vers Fredericsburg, où se trouvait le roi; ils étaient à peine à deux cents verges de la ville, lorsqu'une vieille femme leur apprit qu'un des leurs avait été arrêté à la porte. Ils retournèrent sur leurs pas, et, les fusils armés et les baïonnettes croisées, redemandèrent leur camarade. On le leur rendit sur-le-champ. L'alarme commença à devenir générale. Pendant qu'ils faisaient route, on ferma les portes de la ville, et les habitans se crurent perdus, comme s'ils avaient été sur le point d'être pris d'assaut et passés au fil de l'épée.

On envoya un détachement de cavalerie à la poursuite de ces mutins, avec ordre de les ramener morts ou vifs. Ils reçurent les cavaliers la baïonnette croisée, menaçant de faire feu s'ils approchaient. Intimidé par leur fermeté, l'escadron se retira vers la ville. Arrivés au palais, dont ils forcèrent la garde, ils se rangèrent en bataille dans la cour, et demandèrent une audience au roi. Struensée se présenta, et voulut savoir ce qu'ils désiraient: ils répondirent qu'ils ne le connaissaient pas, mais qu'ils voulaient voir le roi, et qu'ils étaient résolus de s'ouvrir un chemin pour arriver auprès de sa personne, ou de mourir tous jusqu'au dernier.

Struensée retourna en toute hâte trouver le roi, et ne tarda pas à revenir annoncer que Sa Majesté était prête à écouter les plaintes de ses fidèles Norwégiens. Ils furent admis en présence du roi avec tout leur appareil militaire. Ils se reposèrent sur leurs armes et détaillèrent leurs griefs, insistant sur un congé signé de la main du roi. Ils obtinrent non-seulement ce congé, mais même des rafraîchissemens et une gratification en argent. Après s'être reposés une heure, ils s'en retournèrent à Copenhague, et le lendemain partirent pour la Norwége.

LA RUSSIE.

ÉTAT DU PEUPLE. — COUTUMES.

(Premier article.)

SOMMAIRE. —Ancienne division des Russes en trois classes: *Boyards* ou nobles, *Ludis*, serfs ou *Rabis*. *Kalops* ou serfs qui se sont vendus eux-mêmes. Vassaux libres ou *Zakupnie*. Tous les paysans attachés à la glèbe en 1622. Suppression des divers degrés de vasselage.—Les paysans devenus la propriété de leurs seigneurs. Tentative d'émancipation de l'empereur Alexandre. — Serfs de la couronne; leurs avantages. Location des serfs. Estimation des biens par le nombre des paysans ou des *âmes*. — Serfs millionnaires.

La population de la Russie semble avoir été anciennement divisée en trois classes. Les boyards ou gentilshommes formaient la première classe; on peut les comparer aux vieux barons écossais. La seconde classe était composée des *Ludis*, guerriers et hommes libres, partagés en différentes subdivisions, selon leurs diverses professions; la troisième classe enfin contenait les serfs ou *Rabis*. Les boyards étaient obligés de suivre le prince à la guerre, et les ludis devaient également se ranger sous les bannières de leurs boyards respectifs. La moitié du butin fait pendant la campagne appartenait au prince; l'autre moitié était partagée entre les boyards et leur suite; le prince prenait en outre sur sa part pour récompenser ceux qui avaient fait quelque action éclatante. De cette manière les boyards obtenaient du prince des possessions territoriales, dont ils distribuaient une partie entre les ludis guerriers. La puissance de chacun dépendait du nombre d'hommes qu'il pouvait armer. Les rabis étaient ou des prisonniers de guerre, ou des descendans de ceux-ci, ou bien encore des personnes qu'on privait de la liberté en punition des mauvaises actions qu'elles avaient commises. Il existait cependant une autre classe d'hommes non libres; ceux-là avaient vendu leur liberté ou celle de leurs enfans sous de certaines conditions; on les appelait *Kalops*. Une ancienne coutume donnait à chaque père le droit de vendre, par une convention nommée *Kabala*, ses enfans pour un certain nombre d'années ou pour la vie. Des débiteurs insolvables devenaient les serfs de leurs créanciers, jusqu'à ce que leur travail eût acquitté la dette. D'autres individus, qui ne pouvaient nourrir leur famille et qui désiraient vivre en paix sous la protection d'un boyard, se mettaient volontairement au service de ses vassaux. On donnait à toute cette classe de serfs le nom de *Zakupnie* (achetés), ou *Kabalnie Ludi* (hommes à conventions); ils se distinguaient des rabis en ce qu'ils ne pouvaient être ni vendus ni cédés, tandis que les autres ne jouissaient absolument d'aucun droit civil, et appartenaient sous tous les rapports, en toute propriété, à leurs maîtres, qui avaient même droit de vie et de mort sur eux.

Les historiens russes s'accordent à dire que cette différence entre la servitude totale et la servitude partielle exista jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, jusqu'au règne de Pierre le Grand. Mais la condition des paysans libres avait déjà souffert des atteintes au XVIe siècle. Un ukase, donné par le czar Ivan Vasilawitz en 1550, fixa à la semaine avant et après la Saint-George le temps où il leur était permis de passer des propriétés d'un seigneur sur celles d'un autre, ce qu'ils pouvaient faire après avoir rempli toutes les obligations qu'ils avaient contractées. Le czar Théodore

Iwanowitz rendit, en 1597, une ordonnance qui défendait aux paysans de changer de résidence à volonté, et commandait de les inscrire sur des listes régulières, afin de les obliger à rester sur les propriétés qu'ils habitaient à cette époque. Cet usage remplissait les vœux des seigneurs peu aisés, qui s'étaient vus jusqu'ici enlever leurs paysans par les promesses des boyards riches et des évêques. Mais comme cette disposition excitait le mécontentement de l'autre parti, elle fut annulée en 1682 par *Boris Gudonoff*, successeur de Théodore. Cependant la petite noblesse, très-nombreuse et très-turbulente, parvint à gagner Gudonoff et à remettre en vigueur, au bout de quelques années, l'ordonnance de son père; elle fut ensuite solennellement confirmée, en 1607, par le czar Wasili-Iwanowitz Schinski. On donna pour raison ostensible que les émigrations des paysans causaient de grands désordres, en exposant le plus faible aux outrages ainsi qu'aux violences du plus fort.

Le czar Michael Feodorowitz ordonna en 1622 que les paysans appartiendraient en propriété aux biens de la couronne et des nobles; en même temps il fut défendu à ces derniers de recevoir dans leurs terres les paysans qui seraient déjà inscrits sur les listes de leurs voisins. Il est dit expressément au chapitre II du code d'Alexis Michaelowitz, père de Pierre I[er], que « les paysans devaient être jugés d'après les registres-matricules, et que, si l'un d'eux s'éloignait de l'endroit où il avait été inscrit d'abord, il fallait l'y ramener de force. » L'historien russe Uspenskoï fait l'observation qu'il résulte de ce même chapitre qu'alors déjà les paysans pouvaient être vendus avec la terre qu'ils cultivaient.

Lors du recensement fait en 1718 par ordre de Pierre le Grand, on supprima tous les degrés de vasselage qui existaient encore, et on comprit tous les paysans sous la dénomination commune de rabis. Deux ukases spéciaux obligeaient les seigneurs fonciers à payer la capitation pour leurs paysans, et à fournir le nombre voulu de recrues. Les seigneurs obtinrent, par l'exécution de ces mesures, un pouvoir sans bornes sur leurs paysans, et acquirent peu à peu le droit de les vendre en détail ou par famille. « Les nobles, dit l'historien russe Boltin, eurent depuis ce temps sur la vie et la propriété de leurs Kalops et paysans un pouvoir illimité, qu'on ne leur avait accordé anciennement qu'à l'égard des prisonniers de guerre. »

L'empereur Alexandre a, comme on sait, commencé à adoucir le sort des serfs russes par un certain nombre de décrets; mais on ne peut espérer que de la suite des temps un succès complet de ses sentimens philantropiques.

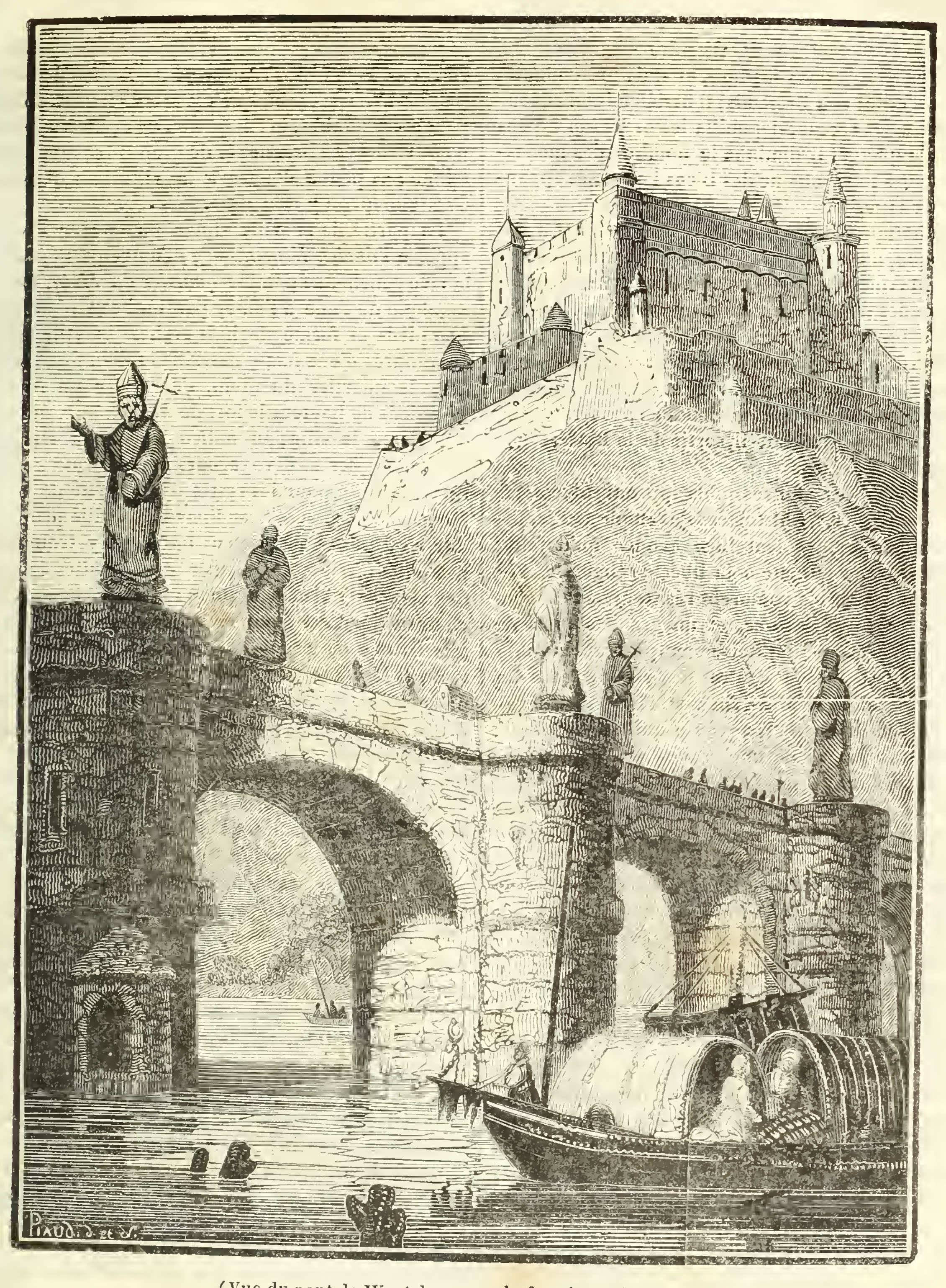
Il y a aujourd'hui deux espèces de serfs en Russie; les uns appartiennent à la *couronne*, les autres aux nobles. Au nombre des premiers se trouvent les paysans qui habitent les domaines de l'Etat, et qu'on peut donc regarder comme propriété nationale; puis ceux qui dépendaient autrefois des évêques, couvens, églises, etc., et dont l'Etat s'est emparé en 1764. Les vassaux de la couronne jouissent de quelques droits que n'ont pas les serfs de la noblesse. Ils ont la libre disposition de leurs propriétés mobilières, ainsi que des produits de leurs terres et de leur industrie. Une ordonnance de l'empereur Alexandre, donnée en 1801, leur permet d'acquérir des biens ruraux (mais sans serfs), d'exercer, avec la permission des employés, toutes sortes de métiers, même de se livrer au commerce, etc. Ils vivent ordinairement rassemblés en de grands villages et sous la surveillance des plus anciens d'entre eux, nommés *Starostis*, qui perçoivent les contributions, président au tirage des conscrits, et ont en général soin des affaires communales. On emploie des milliers de ces paysans à l'exploitation des mines, des manufactures et des fabriques de l'Etat; on en loue même aux particuliers, qui les font travailler à différens métiers. Autrefois il était défendu aux fabricans d'acheter des paysans; mais cette défense n'existe plus, et il leur est permis d'avoir des serfs, à condition de leur rendre la liberté après dix-huit ans de service. Il est également statué que ces ouvriers n'auront pendant les douze premières années que la nourriture, le logement et leurs habillemens, mais qu'ils doivent recevoir, en outre, des gages pendant les six années restantes. Le nombre des serfs impériaux des deux sexes ne dépasse peut-être pas quatorze millions, tandis que celui des paysans de la noblesse s'élève à vingt-un millions. On n'estime pas les biens d'un propriétaire russe d'après leur étendue, mais d'après le nombre de paysans ou d'*âmes* qui y résident. En 1808 et 1812, Alexandre décréta qu'un paysan *seul* ne pourrait plus à l'avenir être vendu ou séparé de la terre qu'il cultive, mais que des familles entières pourraient être transplantées d'une partie de l'empire dans une autre. Ainsi on a vu depuis la conquête de la Crimée, de la Bessarabie et des provinces du Caucase, s'élever dans ces provinces une quantité de nouveaux villages, dont les habitans ont été tirés de l'intérieur de la Russie.

Il est de l'intérêt du propriétaire d'avoir soin de ses paysans, puisque son bien-être dépend du leur. En cas de malheur ou de disette, il est obligé de leur fournir des semences et des vivres jusqu'à la moisson suivante. La loi le force également à pourvoir aux besoins des vieillards hors d'état de travailler. Les relations qui existent entre le seigneur et le serf portent extérieurement les marques d'un certain degré de bienveillance. Le paysan appelle son maître *père*, et celui-ci nomme son esclave *frère* ou *enfans* lorsqu'il parle à plusieurs de ses gens. La meilleure condition est celle des paysans d'un gentilhomme opulent, qui leur permet ordinairement de posséder des terrains considérables ainsi que d'exercer des arts et des métiers dans les villes. Chaque famille paie en retour une capitation de dix à trente roubles-papier par individu mâle. Il y a même des serfs de seigneurs riches et puissans, par exemple, des comtes Orloff, Demidoff, Scheremetoff, qui ont acheté des propriétés et bâti de belles maisons magnifiquement meublées. Les nobles opulens sont fiers d'avoir d'aussi riches sujets, et ils ne les rendraient libres pour aucun prix.

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, Imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1.

LA BAVIÈRE. — WURTZBOURG.



(Vue du pont de Wurtzbourg et du fort de Marienberg.).

tat de la Bavière avant la révolution française; richesse et puissance du clergé; révolution opérée par le prince Maximilien et son ministre M. de Montgelas. Mécontentement du peuple bavarois. Alliance de Maximilien et de Napoléon, signée à Wurtzbourg. Description de cette dernière ville. Le Mein. — Le fort de Marienberg. — Collection de crânes recueillis sur le champ de bataille de 1796.

Les anciennes possessions de la maison de Bavière taient pour l'Allemagne, avant la révolution française, e que l'Espagne a été long-temps pour le midi de Europe. Ce pays était la propriété exclusive du clergé t surtout des couvens, et le prince qui le gouvernait sous le titre modeste d'Electeur n'exerçait qu'une autorité assez précaire. Quelques-uns des électeurs avaient vainement tenté de dépouiller à leur profit la puissance ecclésiastique; mais la disposition des esprits n'était pas favorable alors à l'exécution de ces projets. Il fallait que la révolution française vînt ébranler les fondemens de la société européenne, et qu'il se rencontrât précisément à la même époque un prince novateur et un ministre encore plus avide de changemens. Tels étaient le prince Maximilien et M. de Montgelas.

Pour accomplir cette révolution, Maximilien avait

besoin de l'appui de la France; il le réclama donc dès qu'aux sanglans excès de la Convention et au régime quelque peu vacillant du Directoire eut succédé l'organisation forte et régulière du gouvernement consulaire.

Le prince Maximilien fit détruire une multitude d'ermitages placés dans les bois, et qui, prétendait-il, servaient d'asiles aux brigands; il fit défendre d'annoncer des miracles récens, dépouilla les ordres mendians du droit de quêter; il diminua le nombre des monastères, réunit à son domaine des biens immenses appartenant au clergé.

Les catholiques jouissaient seuls en Bavière, avant cette époque, du droit de faire partie de la nation bavaroise; Maximilien donna le droit de naturalisation aux personnes de toutes les communions; et en même temps il supprima un grand nombre de fêtes, de rosaires, de crèches et d'autres pratiques religieuses, pour les transformer en jours de travail, et interdit les pélerinages qui se faisaient à des madones en pays étrangers, parce qu'ils faisaient, disait-il, sortir de la Bavière une partie de ses richesses.

En rapportant ces mesures qu'ils approuvent, comme on peut s'en douter, les historiens de l'empire, et M. Bignon entre autres, veulent bien avouer qu'il fallut quelquefois porter atteinte à la liberté religieuse. Les bons et pieux Bavarois voulurent résister; mais le gouvernement employa la force, et un grand nombre de villages furent occupés militairement pour avoir voulu enfreindre l'ordonnance contre les pélerinages. On comprend aisément combien fut vive l'irritation développée dans cette population pieuse qui ne voulait pas se laisser transformer en une société de philosophes.

La noblesse bavaroise vint au secours du clergé. Les Etats de Bavière, assemblée composée principalement de nobles et de prélats, accusèrent, dans une sorte de manifeste, présenté au prince sous forme de mémoire, l'esprit révolutionnaire de son ministre; mais l'électeur leur répondit que cette révolution était son propre ouvrage, et il invita les députés à la soumission, au respect; et en cela l'électeur secondait les vues de Napoleon qui voulait l'abolition des Etats représentatifs des divers peuples de l'Allemagne.

Cette déférence pour les idées de l'empereur devait lui valoir l'appui de la France et l'hostilité de l'Autriche. Les soldats bavarois marchèrent avec ceux de l'empereur contre ses ennemis, et bientôt le Tyrol, envahi par les deux peuples, passa de la domination autrichienne sous celle du prince Maximilien, qui prit le titre de roi de Bavière.

Dans le traité d'alliance conclu le 23 septembre, à Wurtzbourg, entre la Bavière et la France, Napoléon s'était engagé à employer toute son influence pour étendre et arrondir convenablement le territoire bavarois.

Nous continuerons, dans un autre article, cet aperçu succinct des principaux événemens politiques qui changèrent l'état de la Bavière; ces événemens font partie de l'histoire de l'empire, et le règne du roi de Bavière présente un certain nombre de circonstances remarquables. Nous retrouverons, d'ailleurs, les Bavarois dans le Tyrol, dont nous avons aussi à dire les chroniques si pleines de faits, et que nous avons à peine exploré dans notre dernier numéro.

Aujourd'hui nous ajouterons à notre récit historique la description de l'une des villes de la Bavière, de celle où fut signé le traité d'alliance avec la France, l'antique et pittoresque cité de Wurtzbourg.

Située dans une vallée délicieuse et entourée de coteaux magnifiques, la ville de Wurtzbourg se présente au voyageur comme l'une des plus riantes et des plus riches de la Bavière. Wurtzbourg est partagée en deux portions par le Mein, qui est à cet endroit d'une largeur considérable : la navigation de ce fleuve, constamment chargé de barques et de grands bateaux, ne contribue pas peu à donner à la ville l'air d'aisance et d'activité qu'on y remarque.

La partie de la ville située sur la rive droite est appelée l'*ancien Wurtzbourg*; l'autre partie, bâtie sur la rive gauche, se nomme *quartier du Mein*. On communique de l'une à l'autre par un beau pont long de 540 pieds et formé de huit arches. La ville est forte et entourée d'une haute muraille et d'un fossé profond. Dans le quartier du Mein, s'élève sur un rocher de 400 pieds de hauteur le fort de *Marienberg*, qui sert de citadelle à la ville; au milieu de cette forteresse on fait remarquer aux voyageurs une antique construction qui passe pour les restes d'un temple de la déesse *Frega*, la Vénus des Scandinaves. La ville proprement dite n'est pas régulièrement bâtie, on y trouve même peu d'habitations particulières construites en pierre. Cependant elle renferme quelques beaux monumens. Le château royal est digne de sa destination : les appartemens ont été ornés récemment avec beaucoup de goût, et la voûte du grand escalier, ornée de peintures, passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. La cathédrale, qui renferme plusieurs beaux monumens, et entre autres une chaire d'un travail exquis, est la plus remarquable des trente-trois églises que renferme la ville. Wurtzbourg possède en outre plusieurs établissemens d'utilité publique : ce sont le grand hôpital de Julius, douze autres hôpitaux et plusieurs établissemens de bienfaisance, des bibliothèques, et de nombreuses écoles de différens degrés. Dans le nombre des collections scientifiques que renferme la ville, on cite celle des préparations anatomiques attachée au grand hôpital; on y conserve un grand nombre de crânes marqués de blessures profondes, et recueillis sur l'emplacement où fut livrée la bataille de Wurtzbourg en 1796.

L'Université, qui jouit d'une grande réputation en Allemagne, ne compte pas moins de quatre cents ans d'existence. Les différens cours professés par un grand nombre de professeurs d'un savoir éminent attirent à Wurtzbourg plus de 700 élèves, tant nationaux qu'étrangers.

A l'époque de la révolution française, la ville et son territoire formaient le grand-duché de Wurtzbourg, qui, par les traités de 1814 et de 1815, fut réuni au royaume de Bavière, dont il est maintenant une des plus belles possessions.

Outre les avantages de sa délicieuse position, Wurtzbourg en recueille d'autres plus solides qu'elle doit à la richesse de son terroir. Les vignobles qui l'entourent, déjà fameux au XIIIe siècle, passent encore aujourd'hui pour les meilleurs de la Franconie. Les gourmets savent tous les noms des crûs du *Leiste*, du *Hein* qui appartient au grand hôpital, et dont les produits dans les bonnes années ne se vendent pas moins de cinq francs la bouteille. Le vin connu sous le nom du *Saint-Esprit* est

le produit du vignoble de *la Harpe*, qui est une des propriétés du chapitre de Hanch.

IMPOT DU SEL.—LES GABELLES.

Sommaire. — Impôt du sel avant la révolution de 89. — Gabelle. — Produit des gabelles. — Répartition inégale des gabelles. — Quart-bouillon. — Produit actuel de l'impôt sur le sel. — Francs-salés.

Dans un moment où l'impôt sur le sel, qui, en France, frappe surtout sur les classes pauvres, est l'objet d'attaques violentes, on sera peut-être bien aise de lire quelques détails sur la manière dont cet impôt était établi avant la révolution, et sur les différens produits qu'il faisait entrer dans le trésor royal.

L'établissement de l'impôt du sel remonte à l'année 1342, et l'on sait que l'administration de cette taxe était désignée généralement sous le nom de *gabelle;* mais les différentes provinces étant soumises à un régime différent pour l'assiette de l'impôt, on avait divisé la France en sections administratives, dont les principales étaient :

Les provinces des grandes gabelles;
Les provinces des petites gabelles ;
Les provinces rédimées ;
Les provinces franches;
Les pays de quart-bouillon.

Les provinces des grandes gabelles étaient celles qui payaient le sel au taux le plus élevé. Le prix du quintal était d'environ 62 livres tournois. Les pays soumis à cet impôt excessif formaient près du tiers de la surface de la France, et comptaient environ 8 millions d'habitans. La consommation moyenne y était d'un peu plus de 9 livres par tête d'habitant de tout sexe et de tout âge.

Les provinces des petites gabelles, dont la population ne s'élevait guère qu'à la moitié de celles ci-dessus, ne payaient le quintal de sel que 33 livres tournois et demie, et la consommation moyenne était d'environ 12 livres par tête.

On appelait provinces rédimées celles qui, au moyen d'une somme d'argent une fois payée, s'étaient libérées des gabelles. Ce rachat avait eu lieu sous Henri II, pour un capital de 1,750,000 livres environ, monnaie du temps. Ces provinces ne payaient qu'un faible droit pour l'extraction du sel nécessaire à leur consommation intérieure. Quoique le manque de documens administratifs ne permette pas d'établir une statistique exacte de la quantité de sel consommée dans ces provinces, cependant, au moyen du léger impôt dont l'extraction y était chargée, on a calculé que la consommation s'élevait, par an, à 18 livres par tête d'habitant. La valeur du quintal de sel y variait de 6 à 12 livres tournois. Comme on le pense bien, cette denrée formait l'objet d'une contrebande active entre les provinces rédimées et les pays limitrophes soumis à l'impôt.

La ferme des gabelles désignait, sous le nom de provinces franches, celles qui n'étaient, en aucune manière, soumises à l'impôt du sel. On comprenait, sous cette dénomination, des villes et districts enclavés dans les pays mêmes soumis à l'impôt. Le prix du sel y variait de 2 à 9 livres par quintal, et la consommation y était à peu près la même que dans les provinces rédimées.

Sous le singulier nom de *pays de quart-bouillon,* on comprenait une partie considérable de la Normandie, où l'on obtenait le sel au moyen de l'ébullition du sable marin. On appelait *sauneries* les établissemens où cette fabrication avait lieu; ils étaient tenus de remettre dans les greniers du roi le quart de leurs produits, de là le nom de *quart-bouillon* donné à cette taxe, et, par suite, employé à désigner le pays qui la supportait. Le sel provenant de cette fabrication était inférieur à celui des marais salans; il se vendait 16 livres le quintal, et la consommation par habitant était d'environ 19 livres et demie.

Cet aperçu succinct suffit pour donner au lecteur une idée de la manière arbitraire dont l'impôt était établi sur toute la surface du royaume, or cet impôt, à cause de son élévation onéreuse dans certaines provinces, produisait au trésor un revenu de 60 millions de livres, dont les deux tiers étaient supportés par les pays soumis aux grandes gabelles. On aura certainement observé avec nous cette grande différence de consommation entre les pays soumis à l'impôt le plus élevé et ceux dont les charges étaient plus faibles. Ainsi, dans les provinces des grandes gabelles, la consommation moyenne était de 9 livres par tête, et dans les provinces rédimées elle était de plus du double. Le produit énorme de cette taxe répond victorieusement à cette assertion, que tous les impôts ont subi une augmentation prodigieuse depuis la première révolution ; car l'impôt du sel, réparti comme il l'est actuellement avec la plus grande égalité sur toute la France, et sur une population beaucoup plus forte qu'au temps de Louis XVI, ne figure dans les recettes du budget que pour 54 millions de francs. Quoi qu'il en soit, cet impôt ne laisse pas que d'être très-lourd par le poids dont il pèse sur les classes pauvres, espérons que des circonstances favorables permettront de le ramener à un taux moins élevé, sans nuire aux intérêts du trésor.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire un mot des *francs-salés*, singulière coutume qui remontait au temps de l'établissement de l'impôt sur le sel. On désignait par ce nom les distributions de sel, faites de la part du roi, aux personnes qui occupaient des grandes places ou des charges élevées dans la magistrature. Ces distributions étaient gratuites ou à un prix inférieur au cours général. Les *francs-salés* étaient considérés comme un petit supplément d'appointemens, et même une sorte de caractère honorifique semblait y être attachée.

FABRICATION DE LA PORCELAINE.

(Deuxième article.)

Supériorité de la porcelaine ; son usage se répand de plus en plus. Les fabriques royales de porcelaine avant la révolution. La porcelaine *tendre*.—La manufacture de Sèvres a eu son temps.— Porcelaine *dure*. — Préparation de la façon des pièces à l'aide de la main, des moules et du tour ; séchage; première cuisson ; vernis blanc; deuxième cuisson. Fours.—Défauts des mauvaises porcelaines.

L'incontestable supériorité de la porcelaine sur les autres matières dont on fait la vaisselle, telles que les faïences, les terres et même les métaux, l'a fait adopter dans un grand nombre de maisons, soit en France, soit à l'étranger, et grâce au bas prix où l'ont amenée les per-

fectionnemens qu'a subis de nos jours la fabrication de ces ustensiles, ce n'est plus chez les gens aisés seulement qu'on les trouve; le peuple aussi commence, dans les villes, à faire usage de la porcelaine, et elle a remplacé dans bien des auberges, même des plus modestes, les vieux plats d'étain de nos pères.

La porcelaine l'emporte en effet sur les terres communes et les faïences, en ce qu'elle est plus dure, moins facile à rayer au couteau, et moins susceptible à casser à la suite d'un échauffement ou d'un refroidissement trop prompts. Elle est préférable à l'argenterie elle-même, parce qu'elle est plus propre et d'un achat infiniment moins coûteux.

La protection du roi de France ne pouvait manquer à la naturalisation d'une industrie aussi utile; aussi, comme nous l'avons dit dans notre IIe volume (*voyez* page 406) en faisant l'histoire de cet art, notre pays vit-il, vers le milieu du siècle passé, se développer, grâce aux secours du prince, la fabrication de la porcelaine. Saint-Cloud, Chantilly, Orléans, Villeroy et Vincennes virent les premiers essais; la manufacture royale de Sèvres les compléta, et produisit bientôt des chefs-d'œuvre; mais alors on ne faisait qu'une espèce de porcelaine, bien moins avantageuse, pour le service ordinaire: c'était la porcelaine qu'on appelle *tendre*, parce que le vernis qui la couvre peut, comme celui des faïences, se rayer facilement. Couverte d'un émail gras et vif, qui pouvait prendre un beau glacé, et moins chère que la porcelaine *dure*, employée de nos jours, elle avait le grave inconvénient de ne pouvoir aller au feu comme cette dernière.

Dans le premier article que nous avons déjà rappelé, il a été dit que ce fut à un habitant de Strasbourg que nous devons l'importation du secret de cette porcelaine dure. Cet homme avait appris ce procédé dans une fabrique de Saxe, et, plus tard, on trouva dans le sol de notre pays toutes les matières nécessaires à la composition de cette porcelaine.

De la manufacture royale de Sèvres cet art passa dans les fabriques particulières, qui font aujourd'hui tout aussi bien et à bien meilleur marché la vaisselle et les vases de porcelaine qui conviennent à la masse des acheteurs. Sèvres ne se distingue que par quelques spécialités et par ses porcelaines de grand prix; celles-là ne trouvent leur débouché, si tant est qu'on puisse employer ici ce mot, que dans les châteaux du roi, chez quelques sommités nationales ou étrangères, auxquelles le prince les offre en cadeau, et chez quelques riches acheteurs. De telle sorte que les gens du métier ont reconnu depuis long-temps que la manufacture de Sèvres n'était pas plus nécessaire que tant d'autres manufactures royales, aujourd'hui supprimées, qui ont rempli le but pour lequel elles avaient été créées; à savoir, l'importation de telle ou telle industrie.

Comment se fait la pâte de la porcelaine dure? comment se façonne-t-elle, se durcit-elle au feu? Voilà ce que nous expliquerons aujourd'hui, réservant pour un autre article l'art de la dorer et de la peindre, et tout ce qui concerne la porcelaine tendre.

Le type de la porcelaine *dure* est celle de la Chine, pays qui nous a fourni les premiers modèles en ce genre, et que nous avons de beaucoup dépassé. Le secret de cette fabrication consiste dans le double emploi de deux matières terreuses de qualités essentiellement opposées. L'une de ces matières doit donner à la porcelaine cette transparence, ou, pour mieux dire, cette *translucidité* si recherchée, et procurer à la pâte cette fusion complète qui en lie toutes les parties, sans déformer l'ustensile fabriqué. C'est l'élément fusible de la porcelaine. On prend pour cet usage un minéral qui fait partie du granite, et qu'on appelle *feldspath*, en l'employant pur ou mélangé avec de la craie, du sable, et même quelquefois du plâtre et des débris de porcelaines.

L'autre élément de la pâte doit donner à celle-ci la propriété d'être pétrie, moulée, de prendre et de conserver toutes les formes possibles, sans perdre son liant, en un mot, comme disent les gens du métier, d'être *plastique*. Cet élément doit en même temps être infusible, pour contrebalancer la fusibilité de l'autre élément. On emploie en général, pour cet usage, une sorte de terre argilleuse blanche, qu'on appelle, en Chine et en France, *kaolin*. C'est là l'élément plastique et infusible (1).

Le lecteur devine qu'ici, comme dans toutes les fabrications de poteries, il y a des proportions à suivre dans le mélange des élémens. Plus la porcelaine devra être dure, plus il faudra dépouiller le kaolin du feldspath non décomposé qu'il pourrait conserver.

Les matières premières sont broyées, tamisées, lavées, réunies en pâte, qu'en France on abandonne à elle-même pendant quelques mois, et en Chine, pendant des années. Cette pâte est ensuite triturée et bien battue pour en chasser les bulles d'air.

Puis on donne à cette pâte, d'abord à l'aide de la main, puis au moyen de moules ou en la façonnant au tour, les diverses formes, de vases, d'assiettes, de cornues, de tubes pour la chimie et d'ustensiles de toutes sortes.

On comprend que le tour ne forme que les pièces qui doivent être rondes, comme les assiettes, le corps des tasses et celui de la plupart des vases. Quant aux anses, aux becs de théières, aux plats oblongs, on les fait dans des moules en plâtre ou en terre cuite, qui absorbent une partie de l'humidité de la pâte et ne s'y attachent pas. Dans certains cas assez rares on emploie des moules en métal. Les anses, les becs et toutes les parties additionnelles, qu'on appelle garnitures, sont collées au corps de la pièce avec de la pâte délayée, qu'on appelle *barbotine*.

Certaines pièces sont d'abord ébauchées à la main, moulées et enfin finies au tour.

Les vases ainsi préparés et mis dans des moules en plâtre sont placés dans une étuve où on les fait sécher lentement, afin d'éviter qu'ils ne se fendillent, puis de là on les porte dans le haut d'un four dont on élève graduellement la chaleur jusqu'à ce qu'elle dépasse, dans le haut, celle à laquelle fond l'argent.

Avant cette cuisson imparfaite, on répare les vases avec un couteau, et on les polit avec le creux de la main. Au sortir du four, la porcelaine est dure et poreuse, et s'appelle *dégourdi*. Il reste à la couvrir d'un vernis ou émail, blanc ou coloré, qui rende la porcelaine imperméable et brillante, et, en même temps, à terminer sa cuisson.

Le vernis blanc est du feldspath en poudre très-fine, qui après le broiement est tenu en suspension dans

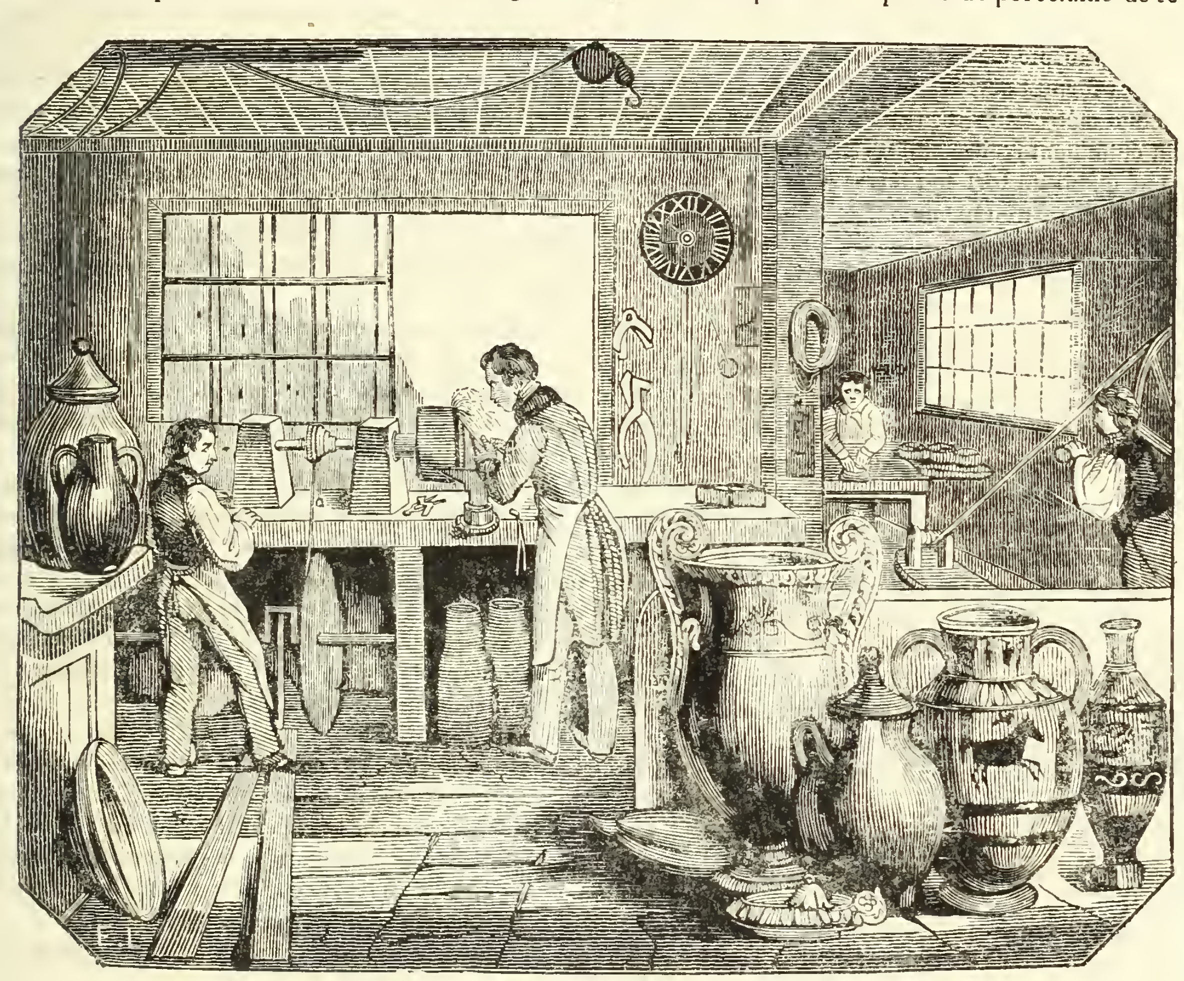
(1) Ce kaolin provient de la décomposition du feldspath; on peut le remplacer par une argile plastique blanche, telle que celle d'Abondant, près de Dreux, ou par d'autres substances qu'il serait superflu de désigner ici.

une eau agitée. On y plonge les pièces de *dégourdi ;* elles absorbent promptement de l'eau qui dépose à leur surface une couche de vernis.

Ainsi couverts de vernis humide, les vases sont placés dans le bas d'un four, c'est-à-dire à l'endroit le plus voisin du feu et le plus chaud. La porcelaine termine sa cuisson, et le vernis se combine avec le *biscuit* après l'évaporation de l'eau. Cette opération est délicate. Si vous chauffez par trop, la porcelaine se ramollira au point de s'affaisser et de se mouler même sur les supports qui la maintiennent dans le four. La chaleur doit être presque égale à celle des hauts fourneaux dans lesquels on fond le minerai de fer.

Les fours à porcelaine ressemblent à de grandes tours à deux ou trois étages, en comptant le rez-de-chaussée; elles se terminent par un toit conique percé à son sommet pour faire cheminée. Ces fours sont alimentés d'une façon originale. Tout autour et au niveau du plancher, sont quatre foyers qui communiquent avec l'intérieur du four, et qu'on charge incessamment de bois fendu en bûchettes très-déliées. L'air étant forcé d'entrer dans ces foyers par-dessus et en traversant le bois qui les recouvre, de haut en bas, il en résulte que le bois ne brûle que par-dessous; que la flamme qui se recourbe ainsi pour entrer dans le four est très-claire, et que tout se brûle sans fumée ni braise.

Pour empêcher les pièces de porcelaine de se coller



(Atelier de tourneur et de mouleur de porcelaine.)

en se ramollissant, d'être altérées par le feu de fumée ou de cendre, qui est parfois entraîné dans le four, on les place dans des étuis de terre cuite appelée *cazettes.*

La porcelaine pendant sa cuisson diminue en tous sens de son dixième. Cette retraite doit être la même que celle du vernis, sinon celui-ci se fendillerait.

Beaucoup de pièces de porcelaine vendues dans le commerce présentent un vernis *grenu ;* un autre défaut assez commun consiste en ce que le vernis a coulé dans la pâte de la pièce, par suite de son trop de fusibilité; sa surface est picotée comme la coquille d'un œuf, ou couverte de petits bouillons. Quand le fendillement forme un réseau régulier, cette particularité devient une qualité fort recherchée des curieux. C'est là ce que les vieux amateurs appellent de la porcelaine *craquelée* ou *truitée*. D'autres fois, le vernis n'a pu fondre en même temps que la pâte se cuisait, et il se retire en petits amas, laissant des parties nues.

Bien fabriquée, la porcelaine dure ne casse pas quand on la chauffe ou qu'on la refroidit brusquement. On l'emploie même dans les laboratoires de chimie, de préférence au verre qui fondrait à une certaine chaleur et se casserait fréquemment. Les qualités exigées par les consommateurs sont une nuance d'un blanc de lait, sans taches, un vernis égal et bien glacé, peu d'épaisseur, et enfin, une grande netteté de formes.

ATTAQUE DE BOUGIE PAR LES BÉDOUINS,

APRÈS LA PRISE DE CETTE PLACE PAR LES FRANÇAIS. — BELLE DÉFENSE DU BLOCKHAUS SALEM.

Nos lecteurs savent sans doute qu'une expédition française, partie de Toulon sous les ordres du général Trézel, s'empara de Bougie le 29 septembre 1833.

Cette ville n'est, à vrai dire, qu'un amas de ruines, au milieu duquel on distingue cependant les débris de cinq ou six villes couchées l'une sur l'autre; car elle a été tour à tour arabe, maure, espagnole, bédouine. Bientôt une ville française viendra s'enter sur ces débris. Dans le moyen âge, capitale d'un royaume puissant, Bougie s'était rendue redoutable à la chrétienté. Charles-Quint s'en empara en 1510, et les Espagnols possédèrent ce point jusqu'en 1555. Le comte Péréalta, gouverneur de cette ville, la rendit aux Maures en 1555, et fut décapité par ordre de Charles-Quint pour n'avoir pas su défendre sa place avec assez de vigueur.

Bougie est située à l'est d'une baie assez vaste, mais sans fond et peu sûre, car elle est assaillie par les trente-deux rumbs de vent; elle est dominée au nord par le mont Gourayah, pic décharné et abrupte qui fatigue la vue par ses formes sévères et son aridité. Il s'élève à environ 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur ce point culminant était établi un marabout; les Français y ont établi un fort en pierres sèches qui bat tous les environs, et sert en même temps de vigie.

Deux gradins ou contre-forts du Gourayah portent en croupe la ville, qui se déploie encore dans un large ravin dit des *Cinq-Fontaines*.

Une muraille, aujourd'hui démantelée, et qui n'a pas moins de deux lieues de développement, défendait l'ancienne ville dans le temps de sa puissance, lorsque ses rois faisaient trembler le littoral de la Méditerranée, et tenaient sous leur joug le nord de l'Afrique. Trois forts commandent le port et les approches de la place. De tous côtés on trouve des colonnes brisées, des socles, des chapiteaux, des inscriptions tumulaires : D. M. *Aux dieux mânes*. Ce sont les jalons que le peuple-roi a laissés sur son passage, lui qui, comme les Egyptiens, bâtissait pour l'éternité terrestre.

Dans la baie de Bougie s'embouche le fleuve *Summam*, le plus considérable de toute la régence, mais qui serait en France une rivière très-ordinaire. Une voie romaine le remontait, et conduisait à l'ancienne Cirta, aujourd'hui Constantine.

La chaîne de l'Atlas, qui se trouve à dix lieues d'Alger, se rapproche ici de la mer, au point que Bougie est au milieu des montagnes, et qu'on aperçoit pendant six mois de l'année la neige qui en couvre les sommets les plus élevés.

Le pays est d'un aspect âpre et sauvage ; les habitans sont à l'unisson de cette nature inculte : belliqueux, féroces et rapaces. On prétend que les Kabaïles descendent des anciens Numides, dont ils auraient conservé les mœurs et la langue. Les vallées présentent de beaux pâturages et une verdure qui ne meurt jamais. La cire, le miel, la laine, les olives, les oranges, quelques bois de construction, des métaux et des minéraux en abondance, tels sont les objets que le commerce pourra exploiter un jour; mais que de combats encore il faudra livrer aux maîtres du pays!

Depuis que les Français possèdent Bougie, ils y ont exécuté des travaux immenses qu'il serait trop long d'énumérer. La route du Gourayah, construite dans le roc vif par les sapeurs du génie et le deuxième bataillon d'Afrique, est, sur une moindre échelle, un chef-d'œuvre comparable à la route du Mont-Cenis.

Venons maintenant au récit qui fait l'objet principal de cette relation; nous laisserons parler un témoin oculaire.

Depuis le 23 juillet 1834, jour où les Kabaïles nous enlevèrent 400 têtes de bétail, nous étions assez tranquilles. Bougie était transformée en un vaste hôpital, par suite des fièvres inflammatoires qu'une chaleur constante de 34 à 35 degrés et l'insalubrité du pays engendraient. Il est bon de dire que le mont Gourayah, qui, comme nous l'avons dit, s'élève à 800 mètres au-dessus de la ville, intercepte les brises si rafraîchissantes du nord, et qu'elle ne reçoit que le souffle empesté des déserts, lequel porte ses ravages dans les poumons et l'économie animale. L'aspect que présentait Bougie était déplorable; on ne voyait de tous côtés que malades à figures livides, véritables spectres se traînant sur des ruines.

Sur 3,000 hommes composant la garnison, les trois quarts étaient malades ou convalescens.

Notre situation fâcheuse étant connue des Bédouins, ils résolurent de tenter une attaque générale sur la ville. Ils se flattaient de l'espoir de nous anéantir; pas un de nous, disaient-ils, ne pourrait porter en France la nouvelle de notre défaite. Depuis quelques jours, il n'était bruit que d'assemblées générales de nos ennemis, où ils s'étaient décidés à faire une levée en masse pour nous exterminer.

Informés tant bien que mal de leurs projets, nous nous tenions sur nos gardes. Mais conserver avec environ 800 hommes une place démantelée et ouverte, qui a près de deux lieues de développemens extérieurs, n'est pas chose facile.

Nous savions, à n'en pas douter, que nos ennemis viendraient en grand nombre, qu'ils pousseraient les cris sauvages auxquels nous sommes habitués, que ce serait un déluge de barbares sans ordre, sans ensemble, sans discipline, chacun d'eux étant le général en chef de sa personne, et que, pour peu qu'ils nous permissent de les manœuvrer, nous en viendrions à bout avec l'aide de Dieu et de nos baïonnettes.

Le 10 octobre 1834 était le terme extrême que ces montagnards féroces avaient fixé à notre existence sur la terre d'Afrique; ils s'étaient donc réunis au nombre d'environ 6,000 ; ils avaient amené avec eux leurs femmes, leurs enfans, pour, le cas échéant, les aider au pillage de Bougie. Déjà les 17 et 18 janvier dernier, ils avaient à leur suite de pareils auxiliaires qui, placés sur les hauteurs, les excitaient au combat par des hurlemens et des gestes frénétiques.

Toutefois on ne peut nier que l'attaque en question ne fût attendue avec une certaine anxiété; beaucoup de marchands s'étaient embarqués avec leurs familles, pour fuir une ville que le doigt de Mahomet semblait avoir marquée du sceau d'une nouvelle destruction.

Le 10 octobre 1834, vers les huit heures du soir, les Kabaïles, fidèles à leurs promesses, assaillirent de toutes parts nos avant-postes; les fusées d'alarmes furent lancées, on battit la générale dans la ville, et chacun se rendit au poste qui lui avait été assigné.

La clef de Bougie, son véritable pivot stratégique, est un point nommé le camp retranché supérieur, occupé par le deuxième bataillon d'Afrique. C'est l'emplacement d'une ancienne citadelle romaine où les Maures, dans le temps de leur splendeur, avaient aussi élevé des retranchemens formidables en maçonnerie, mais dont il ne reste aujourd'hui que des décombres. Le nom de camp retranché pourra lui convenir plus tard; quant à présent, c'est une position entièrement découverte des

hauteurs environnantes, lesquelles plongent dessus et peuvent y prendre des feux d'enfilade et d'écharpe.

Dans ce camp étaient établies trois pièces de campagne; et 250 hommes des chasseurs à pied du deuxième bataillon d'Afrique, en colonne serrée, composaient toute la force chargée de le défendre.

En avant du camp retranché supérieur, à 600 mètres, est le blockaus Salem qui défend ses approches.

Les Kabaïles avaient médité leur plan avec assez d'intelligence, car ils dirigèrent leur attaque principale sur ce poste. Leur instinct militaire leur faisait sentir la nécessité de s'en emparer pour obtenir le passage jusqu'au camp retranché qu'ils voulaient enlever.

L'ennemi se précipita donc en masse sur le blockhaus Salem, se jetant dans les fossés, sur les parapets, dans les embrasures, et poussant des cris de guerre et d'extermination. Beaucoup de Kabaïles, munis de pioches, de haches, frappaient à coups redoublés contre la porte pour l'enfoncer. La garnison du blockhaus, composée seulement de vingt chasseurs du deuxième bataillon d'Afrique et de quatre canonniers, fit bonne contenance; elle accueillit ce houra par une décharge à bout portant qui tua et blessa beaucoup de monde aux Bédouins; cependant ils continuèrent leur assaut avec la même détermination : on les entendait s'encourager de la voix, se mouvoir confusément autour de cette maison du *Diable* (nom que les Bédouins donnent à nos blockhaus) qui vomissait la mort par ses créneaux, et portait le ravage dans leurs rangs. Pendant plus de six heures, ils ont ainsi dirigé leurs efforts contre le blockaus Salem avec un acharnement qui semblait s'accroître par la résistance, tandis que des nuées de tirailleurs, grimpés sur les rochers qui dominent la ville, faisaient pleuvoir une grêle de balles sur la faible colonne du camp retranché.

Les balles des Bédouins sont généralement du calibre de 25 ou 26 à la livre, mais ils les mâchent, ou les frappent avant de les mettre dans leurs fusils, en sorte qu'elles produisent un sifflement très-aigu. Les oreilles étaient assourdies de ce sifflement. Ces balles, ainsi lancées à toute volée des hauteurs qui dominent la ville, jetaient la consternation parmi les habitans civils, les femmes et les enfans, qui bien vite cherchèrent un refuge à la Kasbah. Les Maltais, qui font à Bougie le monopole du commerce de détail, s'étaient déjà embarqués.

L'attaque du blockhaus Salem était poursuivie avec une espèce de rage de la part des Kabaïles; les haches, les pioches, les balles, les pierres y faisaient un effroyable vacarme. La garnison, de son côté, ne mollissait pas : elle ripostait avec une vigueur digne des plus grands éloges; les grenades semaient le désordre et la terreur dans les rangs des assaillans.

Pendant que durait cette lutte désespérée, un autre spectacle se passait dans la plaine, qui elle-même était couverte d'ennemis. On voyait çà et là comme des feux follets voltiger dans tous les sens, se croiser, fuir, approcher; c'étaient les cavaliers et chefs des tribus à cheval, avec des lanternes en main, qui effectuaient leur mouvement pour seconder l'attaque du blockhaus, ou opérer une diversion.

Le siége du blockhaus Salem allait son train, et sa position devenait de plus en plus critique. L'artillerie du camp retranché ne pouvait guère lui venir en aide avec son feu, dans la crainte de culbuter le blockhaus lui-même par quelque boulet ou obus malencontreux. Cette artillerie ne tirait donc que quelques coups seulement, pour montrer qu'elle ne faisait pas faute à l'ouvrage.

La Kasbah et le fort Moussa tonnaient aussi de temps en temps, et lançaient au loin quelques projectiles pour tenir l'ennemi en émoi.

C'était toutefois un magnifique brouhaha que tout cela, et, pour compléter la scène, un violent orage vint mêler ses éclats à ceux de la foudre militaire; les échos retentissans du Gourayah prolongeaient au loin toutes ces détonations, qui allaient se répercutant à l'infini à travers l'antique Atlas. L'obscurité était profonde; une pluie diluviale nous inondait, le feu continuait de part et d'autre.

On ne pouvait porter secours au blockhaus Salem, attendu que le chemin étroit qui y conduit et qui serpente sur le flanc de la montagne était couronné d'innombrables tirailleurs arabes. La colonne qui s'y serait engagée aurait été écrasée sans pouvoir se défendre; force nous fut donc d'attendre le dénoûment de ce drame sanglant.

La redoute du blockhaus Salem, armée seulement d'un obusier de montagne, avait des gabions destinés à couvrir les canonniers lorsqu'ils servaient la pièce. Voilà que, croyant faire merveille, les Bédouins mettent le feu à ces gabions; aussitôt les fagots s'allument, et un magnifique incendie, un véritable feu de la Saint-Jean, projette sur tous les environs ses lueurs rougeâtres. On crut un instant que le blockhaus allait sauter, mais on fut rassuré quand on l'entendit continuer sa fusillade avec plus de tenacité que jamais. C'est qu'alors sa supériorité était marquée : il voyait ses ennemis en plein, et pouvait les foudroyer. Les hauteurs voisines, éclairées par ce vaste foyer de lumière, mirent à découvert les bournous blancs de nos ennemis. La fusillade et la canonnade du camp retranché entrèrent vigoureusement en scène. Malgré ce contre-temps, les Bédouins ne se tinrent pas pour battus, mais leur ardeur se calma : la mitraille et les obus arrivaient merveilleusement à leur adresse. Le feu se ralentit peu à peu, et enfin cessa; on entendit les crieurs, qui font chez eux l'office de nos cornets, proclamer la retraite. Le silence le plus profond succéda à leur fuite : nous passâmes le reste de la nuit sous les armes.

Au point du jour nous allâmes visiter le brave blockhaus Salem, qui s'était si bien conduit. Il avait arboré son pavillon vainqueur, et, debout sur ses jambes robustes, il semblait défier encore ses nombreux assaillans; il était criblé de balles, les parapets de la redoute étaient démolis, la porte était fortement endommagée; trois chasseurs du deuxième bataillon d'Afrique et un caporal avaient été blessés; mais, en revanche, le fossé et les alentours du poste présentaient des masses de sang, des cervelles, des morceaux de crâne et d'autres parties du corps que les morts ou les blessés avaient laissés sur le terrain. On trouvait également, dans les rochers et les broussailles, des traces sanglantes que la mitraille et les obus y avaient imprimées.

On ne tarda pas à distinguer, à l'aide de longues-vues, sur les flancs et les sommets des montagnes, les blanches files des innombrables Bédouins qui se retiraient dans toutes les directions. Ils avaient eu soin d'emporter leurs morts et leurs blessés, devoir religieux et sacré auquel ils ne manquent jamais, en sorte qu'il est toujours

impossible de connaître même approximativement l'étendue de leurs pertes.

A la suite de cette curieuse narration que nous empruntons à l'*Armée*, le lecteur sera bien aise de trouver une description de ce genre de forts détachés, appelés blockhaus, dont le génie militaire a fait un emploi si heureux et si fréquent dans nos possessions de l'Afrique septentrionale.

Les blockhaus sont des fortifications passagères et mobiles, construites en bois et destinées à protéger un détachement peu nombreux. Pour les établir, on fixe fortement, soit en les enfonçant dans la terre, soit au moyen de la maçonnerie, des pièces de charpente d'une grosseur déterminée, qui forment la carcasse du blockhaus. Cette carcasse est ensuite revêtue d'épais madriers en bois, qui sont percés de créneaux ou meurtrières, suivant la position du blockhaus et le nombre d'hommes qui doivent l'occuper. Le lecteur peut se représenter la forme de ces postes fortifiés en se figurant deux dés à jouer, carrés ou alongés, superposés, dont le plus élevé aurait des dimensions plus grandes que celui qui le supporterait, c'est-à-dire qu'à environ cinq ou six pieds de terre, le blockhaus s'élargit subitement à angle droit. Cette disposition a été adoptée afin que la garnison du blockhaus pût se défendre avantageusement contre les assaillans assez hardis pour s'approcher de la construction et l'attaquer par la hache, la pioche et les autres instrumens de ce genre. Le plancher de l'espèce de galerie qui dépasse la partie inférieure du blockhaus étant à jour, la garnison peut, au moyen de la baïonnette, ou même de son feu, combattre avec avantage les téméraires travailleurs.

Outre cette construction en bois, le blockhaus est encore entouré d'un fossé, dont les terres, rejetées dans l'intérieur, servent aux travaux de terrassement d'un parapet.

Cette seule description peut faire juger facilement de l'avantage que présentent ces fortifications simples et faciles à établir et à déplacer, pour la protection des postes avancés. Aussi en a-t-on construit un grand nombre dans les plaines qui environnent les villes d'Afrique placées sous la domination française.

LES PAUVRES DE PARIS.

Paris comptait.	118,784 pauvres	en 1791.
Ce nombre n'était plus que de	111,626	en 1803.
Il était réduit à	86,936	en 1805.

Dans ce dénombrement étaient compris les pauvres de tous les âges, même les enfans qui entraient dans l'adolescence; aujourd'hui les administrateurs de la ville de Paris ne font plus figurer les enfans au-dessus de douze ans sur les listes des indigens.

Vers la fin du régime impérial, en 1813, le nombre des pauvres fut évalué, par l'autorité, à 102,800.

Sous la Restauration, le chiffre de cette population diminua rapidement; un recensement, que l'on regarde comme très-exact, apprit, en 1829, qu'il n'y avait plus dans la capitale que 62,705 indigens.

Après la révolution de 1830, la population pauvre s'accrut considérablement; et, en 1832, elle était encore de près de 70,000. Aujourd'hui la plaie du paupérisme est redevenue ce qu'elle était en 1829, c'est-à-dire que Paris renferme encore 62,000 à 63,000 indigens. Sans doute, la fondation des caisses d'épargnes, dans lesquelles les ouvriers, les gens de service et les petits marchands peuvent porter leurs économies de chaque semaine, et dont les journaux de tous les partis s'empressent, à l'envi, de leur indiquer le chemin, a beaucoup contribué à cete amélioration.

Il faut avouer que, dans ces dernières évaluations, ne sont compris que les pauvres inscrits dans les bureaux de bienfaisance, qui distribuent au plus grand nombre d'entre eux des secours pendant toute l'année, et au tiers environ, des secours temporaires. Dans cette population malheureuse, les femmes sont de beaucoup en majorité; puis viennent les hommes, ensuite les filles, et enfin les garçons.

4,115 familles sont logées gratuitement par la charité particulière; 1265 ménages pauvres sont, comme portiers, logés dans des réduits étroits et, pour la plupart, très-insalubres; 13,824 ménages paient un loyer qui va de 50 à 100 fr.; 4,000 environ paient moins de 50 fr.; près de 5,000 dépensent, pour le même objet, de 100 à 200 fr. Le reste des ménages auxquels des secours ont été accordés sont au nombre de 400 et un peu plus, et occupent des appartemens dont le prix est de 200, 300, 400 fr. et au-dessus.

UN AUTOGRAPHE DE BONAPARTE.

On a bien des exemples d'une complète ignorance des simples règles de l'orthographe chez les personnes les plus éminentes; il en est peu qui soient aussi curieux que la lettre suivante de Bonaparte; le grand capitaine était alors officier d'artillerie :

« Je vous *prirai* de m'envoyer les deux derniers volumes de *l'Histoir* de la révolution de Corse, par l'abbé Germanès. Je vous serais obligé de me donner note des ouvrages que vous avez sur l'isle de Corse, ou que vous *pouriez* me procurer promptement.

» *J'entent* votre réponse pour vous envoyer l'argent *à quoi* cela montera.

» Vous *pourez* adresser votre lettre :

» A monsieur de Buonaparte, officier *d'artilerrie* au régiment de La Fère, en garnison à Valence en Dauphiné.

» Je suis, monsieur, avec une parfaite considération,

» Votre très-humble et très-obéissant, etc., etc.,

» BUONAPARTE,

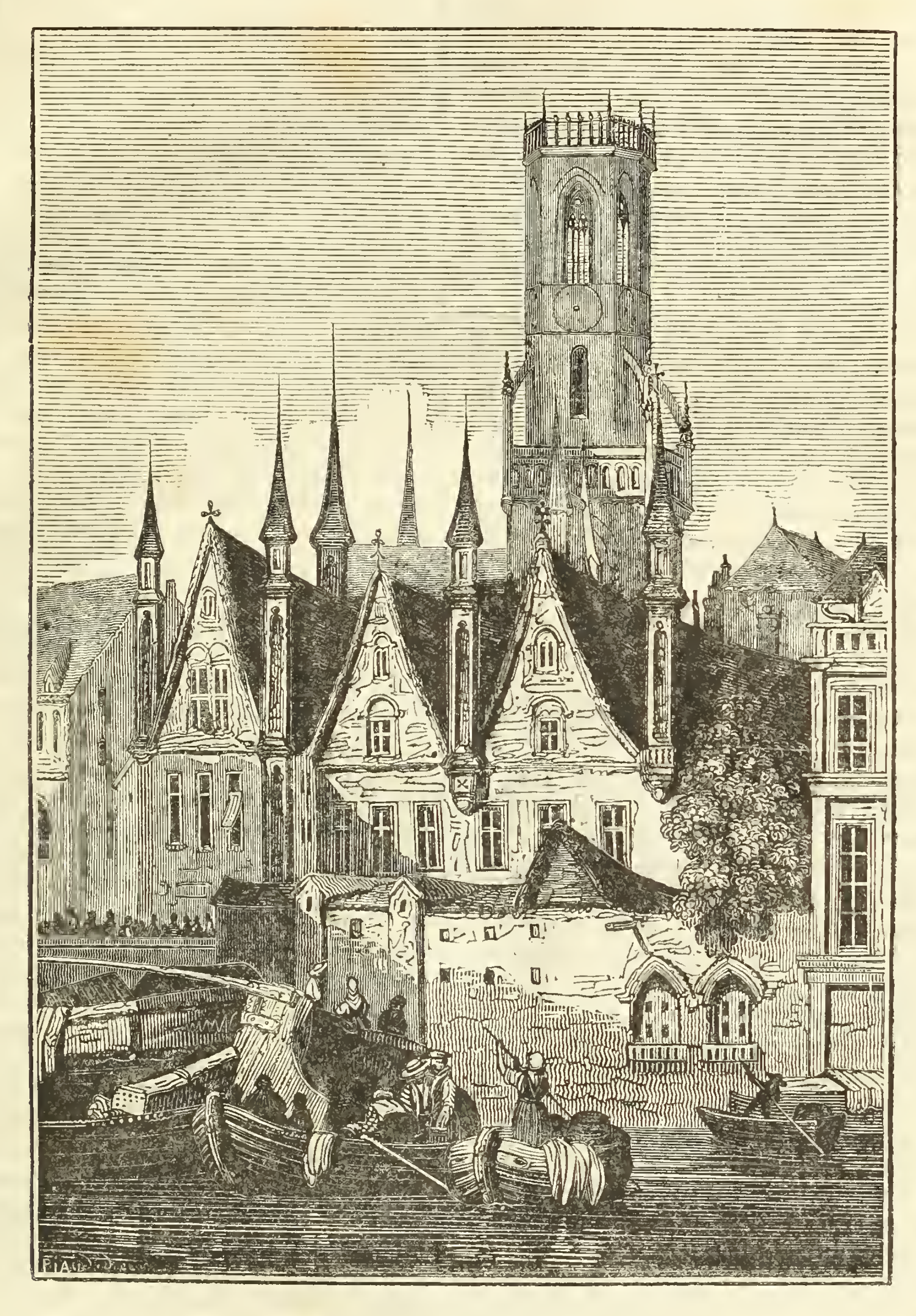
» Officier *d'artilerie.* »

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1.

BELGIQUE. — CANAL DE BRUGES.

Voyez le 1er article sur Bruges, page 313, 1er volume (1).



Vue de Bruges prise du côté du canal.)

Déjà dans un premier article nous avons passé en revue les principaux monumens de la ville de Bruges, et nous avons rappelé quelques-uns des faits saillans de son histoire. Les nombreuses variations qu'a subies la fortune de cette antique cité, son ancien état de splendeur et d'activité commerciale, l'éclat dont brillait la cour du plus magnifique des comtes de Flandre, Philippe le Bon, le fondateur de l'ordre de la Toison-d'Or; les siéges nombreux que Bruges eut à soutenir; sa réunion momentanée à la France; puis l'avantage que lui donne sa position à quatre lieues de la mer et à la jonction de plusieurs canaux; l'état de langueur où elle est tombée de nos jours; ses principaux monumens civils et religieux : tels sont les objets que nous avons réunis dans ce premier article peut-être trop succinct; et à cette rapide description des antiques

(1) Une erreur s'était glissée dans la 40e livraison du premier volume du *Magasin universel*, pendant une absence du principal rédacteur; cette faute a été réparée, et une page corrigée a été adressée à tous nos abonnés. Parmi les vues que nous avions fait faire à l'avance des principales villes de la Belgique, un de nos employés avait maladroitement choisi une vue de Bruges au lieu d'une vue de Gand, et l'avait, dans la mise en pages, accouplée avec un article sur Gand, remis par le rédacteur en chef; nous avons détruit cette monstrueuse alliance quelques jours après, en substituant à la description de Gand un article relatif à Bruges. Nous nous proposons de faire paraître sous peu la vue de la première de ces deux villes, qui devait d'abord figurer dans notre recueil.

monumens de Bruges, nous avons joint une vue de son beffroi si hardi, si original, au sommet duquel veillent nuit et jour les hommes préposés à la sûreté de la ville.

Aujourd'hui nous offrirons à nos lecteurs une seconde vue de Bruges; mais ici c'est bien moins la ville elle-même que le canal qui la baigne, que nous voulons rappeler; au-delà de ce canal qui occupe le premier plan, apparaissent quelques-uns de ces édifices aux toits anguleux, curieux débris des siècles passés, et qui contrastent d'une façon si pittoresque avec les maisons bâties dans le style moderne; et plus loin encore surgit la tête élevée du beffroi que l'œil du voyageur rencontrera presque toujours, de quelque côté qu'il se place pour examiner la ville.

Pour aller de Gand à Bruges, on a le choix de trois routes différentes, savoir, celle par eau, au moyen du canal; celle par terre, en côtoyant celui-ci; et celle par la grande route pavée, qui s'écarte du canal. La seconde n'est guère suivie que par les piétons ou par des cabriolets fort légers. La route par le canal est, sans aucune comparaison, la plus commode et la plus agréable des trois. Aussi est-elle généralement préférée par tous ceux qui ne sont pas embarrassés par une voiture ou par un cheval.

«On n'hésite pas d'assurer, écrivait naguère un voyageur, qu'aucune voiture au monde n'est comparable, pour l'agrément et pour la commodité, à la barque établie entre Gand et Bruges. Aussi, quelque renommées que puissent être les barques dont on se sert partout en Hollande, et au moyen desquelles on y voyage à si peu de frais, ce serait en vain qu'on voudrait se faire, d'après celles-ci ou d'après aucune autre voiture par eau sur des rivières ou des canaux qu'on rencontre en Europe, une idée des avantages qu'on trouve dans la barque dont il s'agit, qui cause une si satisfaisante surprise à tout voyageur, et sur laquelle s'embarquent fréquemment des gens, sans autre motif que celui d'y passer une journée agréable.

»Non-seulement on y est aussi à l'aise que dans une maison, ayant le choix entre plusieurs places très-commodes, dont deux surtout, destinées aux personnes un peu distinguées, sont aussi propres et aussi bien ornées que les meilleures chambres chez les bons bourgeois; mais aussi, dans ces différentes places, on peut varier ses jouissances, et les prolonger selon la satisfaction qu'on éprouve des compagnies qui s'y rencontrent. Si, par hasard, on ne trouve pas de quoi s'amuser par la conversation, on peut lire ou écrire, sans s'embarrasser de la compagnie, les chambres étant suffisamment pourvues de tables et de chaises fort propres, et garnies d'excellens coussins.

»Pour son argent, et à un prix fort raisonnable, on peut obtenir du vin, de la bière, des liqueurs, des boissons chaudes, et de quoi manger chaque fois qu'on en sent l'envie. Mais à l'heure du dîner, des nappes bien blanches sont mises sur toutes les tables, où chacun prend la place qui lui convient, et où il peut être assuré de faire un repas aussi délicat et aussi abondant que dans les meilleures auberges.

»Les ci-devant Etats de Flandre mettaient même tant d'intérêt à ce que les tables fussent bien servies, et que tout le reste fût en ordre au point de faire honneur à leur province, qu'ils s'étaient réservé l'administration de cette barque, pour laquelle ils épargnaient si peu les frais, que chaque année la dépense surpassait notablement la recette.

»Outre les places destinées aux voyageurs, dont j'ai déjà parlé, cette barque renferme une belle cuisine, un lavoir, un garde-manger, des caves et d'autres divisions, de manière qu'on y rencontre tout ce qu'on peut trouver dans une maison bien distribuée. J'y ai surtout remarqué avec satisfaction plusieurs lieux-d'aisance, bien éclairés, tenus sous clef, et d'une propreté vraiment éblouissante, qui m'a d'autant plus frappé, qu'elle offre un plus grand contraste avec l'horrible malpropreté, en ce genre, qui règne si généralement ailleurs.

»Un avantage qu'offre cette barque aux voyageurs, et qu'on chercherait en vain dans toute autre voiture publique, c'est que leur dîner ne retarde pas un instant leur marche, vu que, tout le temps que dure le repas, les chevaux ne cessent de tirer la barque, soit au grand pas s'ils vont contre le vent, soit au trot plus ou moins pressé s'ils ont le vent en poupe. Aussi peut-on dire qu'en général on avance bien avec cette barque, et même qu'on va rapidement lorsqu'on a un vent assez gaillard pour permettre l'usage de la voile.»

LES FRANÇAIS ET LES ALLEMANDS.

La politique envahit en France toutes les classes de la société; véritable Protée, elle se glisse partout, affecte toutes les formes et perce dans les moindres discours. La politique tient fort peu de place dans la vie ordinaire des Allemands. Jaloux de leur bien-être matériel, préoccupés du soin d'un intérieur paisible et commode, accoutumés à une vie, dirai-je, tout en dedans, à une existence tout intellectuelle, ils fuient, pour la plupart, les scènes orageuses de la vie publique, les luttes du barreau, les combats de la tribune, et redoutent les débats parlementaires comme un obstacle à leur repos.

Le goût inné des Allemands pour la solitude, la retraite et le recueillement, pour la vie de famille, pour le silence du cabinet, nous explique cette réserve et cette froideur dont leurs relations sociales sont parfois empreintes, ainsi que l'absence de cette gaîté franche et communicative, de ce laisser-aller plein de grâce, qui donnent en France tant de charme à la conversation. Convenons-en, la vanité et le désir de plaire opèrent plus de merveilles sur la rive gauche que sur la rive droite du Rhin. On regrette souvent en Allemagne cette fleur de bon ton, cette urbanité de mœurs et de langage si naturelles aux Français; l'allure des habitans peut même y sembler raide et guindée. Mais cette froideur apparente n'est que de l'embarras; à défaut d'une galanterie banale, ils ont la véritable politesse, celle du cœur; car c'est la nation qui a le plus de bienveillance, de bonhomie et de cordialité.

Les femmes allemandes ne sont pas douées de la vivacité d'esprit et de la mobilité d'imagination qui rendent les Françaises si séduisantes: elles n'ont, il est vrai, ni la repartie aussi prompte, ni cette sagacité merveilleuse qui sait démêler les plus secrets mystères du cœur humain, et donner un tour original et fin à la moindre pensée. Mais elles possèdent des qualités qui les rendront toujours chères à ceux qui ont eu le bonheur de mériter leur confiance et d'obtenir une place dans leurs

affections; je veux dire la franchise et la simplicité de leur cœur, cet abandon et cette candeur de sentimens dont la source est dans un fonds naturel d'indulgence, dans une bienveillance tout aimable envers les étrangers. Leur caractère est plus égal, et si leur conversation dans le monde a moins d'éclat et de prestige, elle a plus d'attrait dans le tête-à-tête, plus de charme dans l'intimité.

La qualité dominante en France, c'est l'esprit; les Allemands ont plus d'âme et surtout plus d'imagination. Le Français, vif, mobile, impressionnable, est prompt à formuler sa pensée, mais parfois, en revanche, superficiel, exclusif et léger. L'Allemand, plus réfléchi, plus consciencieux, plus grave, conçoit et juge avec lenteur et circonspection. De là ce flegme devenu proverbial et si souvent immolé à la risée publique, mais qui dépose en faveur de la sagesse et du bon sens de cette nation.

Les Allemands se distinguent entre tous les peuples par leur bonhomie, leur candeur et leur ingénuité; la morale est d'un grand poids à leurs yeux; elle a pris chez eux ce caractère de pureté, d'élévation, de majesté sévère, dont elle n'aurait jamais dû se dépouiller, car c'est celui du christianisme.

Si je voulais peindre d'un mot ce qui caractérise les Allemands, je dirais qu'ils *ont de l'âme*, expression poétique et animée de tout ce que le cœur de l'homme recèle de plus intime et de plus profond. « Ce n'est pas du sein des combinaisons de l'esprit, dit encore M. Ancillon, ni de ce qu'on nomme vulgairement la sensibilité, que sort et s'élève ce qu'il y a de grand dans la nature humaine; mais c'est des profondeurs du *moi* qui se replie sur soi-même, c'est-à-dire l'âme; c'est l'âme qui est le foyer de la religion, de la pensée, de la grande et belle activité morale. » Aussi, grâce au spiritualisme de leurs sentimens et de leurs idées, les Allemands se sont-ils toujours arrêtés, avec autant de raison que de respect, devant les grands dogmes de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme, comme devant la pierre angulaire de l'édifice religieux.

Cette bonhomie et cette simplicité répandent un charme indéfinissable sur leurs relations de famille et sur leur intérieur; elles prêtent à leurs habitudes domestiques, à leurs fêtes nationales un attrait qu'ailleurs on chercherait vainement. Mais si l'on a vécu quelque temps au milieu d'eux, on sentira tout ce que le naturel de ce peuple, sa cordialité, sa franchise, ont de touchant ou de sacré. Il faut le voir le jour de Noël, cette solennité si remarquable en Allemagne; palais et chaumières, tout y prend part : c'est la fête des vieillards et des hommes mûrs, des jeunes mères et de leurs enfans. On retrouve ce jour-là dans chaque cercle de famille cette vérité morale et religieuse, apanage du caractère des habitans, une beauté virginale, une admirable simplicité. On y est frappé de cette gaîté franche et ingénue, de ces plaisirs si purs et si touchans, de ces mœurs patriarcales qui, en Allemagne, se transmettent intactes de génération en génération.

On naît musicien en Allemagne; en France on le devient. Chez les Allemands c'est le chant qui soulage l'étudiant de ses veilles, et l'ouvrier des fatigues d'une journée laborieuse, qui se mêle aux jeux de l'enfance, aux délassemens de la jeunesse, aux plaisirs de l'âge mûr. Dans l'Allemagne méridionale les chants populaires ont un caractère tout autre que dans le nord; ils sont plus gais, mais le fond y parle plus aux sens, et la morale qu'ils respirent est moins élevée. Ces chants, si simples en eux-mêmes, font naître souvent les pensées les plus sublimes; l'idée de l'amour chrétien, celle de l'éternité, sont exprimées par les voix harmonieuses, quoique sans culture, de ces hommes rudes et grossiers, dont l'âme recèle une grande profondeur de sentimens.

(*Revue du Nord.*)

UNE EXÉCUTION A LA COCHINCHINE.

Le véritable esprit du christianisme a tellement adouci les mœurs et les lois des nations européennes, que nous avons peine à comprendre aujourd'hui au raffinement de cruauté qui caractérisait la justice de nos pères, et que les meurtres judiciaires, même dépouillés de tortures, nous paraissent un signe de barbarie et de bouleversement social, quand ils reviennent trop fréquens, comme cela eut lieu sous le régime de la terreur. Le peuple, que trop long-temps on habitua à des spectacles de sang, montre lui-même pour les supplices un éloignement de plus en plus manifeste, à mesure que la charité et la foi de l'avenir s'infiltrent plus profondément dans la société. Partout où pénétrera cette sublime doctrine du Fils de Marie, disparaîtront ainsi peu à peu les tortures et les goûts sanguinaires du peuple.

Parmi les contrées, trop nombreuses encore, où n'a pas triomphé cette sainte cause, il en est une qui a surtout fixé l'attention de l'Europe, et vers laquelle les missionnaires ont plus spécialement dirigé jadis leurs pieux efforts. Cette contrée, dont nous avons déjà esquissé la physionomie, et qui reste immobile depuis des siècles dans un état de demi-civilisation, cette contrée, dont nos marchands peuvent à peine toucher le rivage, réunit plusieurs nations que le vulgaire comprend sous le nom commun de Chinois, et renferme la Chine proprement dite, la Cochinchine et le Japon. On aura une idée de cette prétendue civilisation si préconisée par quelques voyageurs, en lisant la description suivante des supplices auxquels un usurpateur du trône de la Cochinchine fit livrer la famille impériale qu'il avait dépouillée. Cette description est due à un voyageur européen qui fut témoin de ces scènes d'horreur.

« Arrivé à la capitale de la Cochinchine, où il entra en vainqueur, le nouveau roi Gia-Long s'y reposa environ deux mois, et s'occupa ensuite du supplice de ses prisonniers.

» Un de mes gens que j'avais envoyé à la cour pour m'obtenir une permission du roi, et qui fut porté sur la liste de ceux qui pouvaient entrer au palais, et se tenir devant Sa Majesté pendant un mois, se trouva de service le jour de l'exécution et vit expirer les condamnés. A son retour il m'en fit le récit; je ne me rappelle pas toutes les circonstances, qui d'ailleurs sont dégoûtantes dans leurs détails. Je rapporterai ce dont je me souviens, pour donner une idée des mœurs et du caractère des habitans de ce pays.

» Je commence par ce qui concerne le jeune roi Tay-Son; on le rendit témoin d'un spectacle bien douloureux. Son père et sa mère étaient morts depuis dix à douze ans; on exhuma leurs cadavres aussi bien que ceux de ses proches parens. On rajusta les os du roi Quang-Tsung son père, et on le décolla pour la forme, afin de le marquer d'infamie, et d'ôter à ses ossemens, selon la croyance superstitieuse du pays, la vertu de

porter bonheur à ses descendans; après quoi on replaça tous ces os dans un panier long où les soldats devaient aller uriner; ensuite on les réduisit en poudre, puis on les mit dans un autre panier, sous les yeux du jeune Tay-Son pour lui rendre ce spectacle plus déchirant.

» Avant d'exécuter les criminels, l'usage du pays est de leur servir à manger : on servit donc à ce malheureux prince un repas somptueux. Le frère cadet, qui avait plus d'élévation dans le caractère, ayant vu toucher ces mets, avant-coureurs de sa mort, à son frère aîné, lui en fit le reproche, parce que la table qu'on lui apporta toute servie avait les marques du nouveau roi; il ajouta qu'on ne manquait pas de tables dans sa famille, et qu'il ne devait pas manger sur une table d'emprunt.

» Après le repas, on lui mit un bâillon à la bouche, comme à plusieurs autres, parce qu'on craignait qu'ils ne fissent des imprécations contre le nouveau roi. Ensuite on lui attacha les pieds et les mains à quatre éléphans pour être écartelé. Un éléphant lui avait déjà arraché une cuisse, que le prince put encore tourner ses yeux mourans vers le panier qui contenait les os de ses pères. A l'aide d'un instrument dont on n'a pas d'idée en Europe, les exécuteurs séparèrent en quatre les parties qui étaient encore unies entre elles, et qui, en comptant la cuisse déjà séparée du tronc, formèrent cinq parties; on les exposa aux cinq marchés les plus fréquentés, chacun sur un poteau élevé. Elles furent gardées jour et nuit, et l'on menaça de grandes peines celui qui les laisserait dérober. Il fallut attendre qu'elles fussent pourries ou mangées par les corbeaux.

» Quant au fameux général Thien-Pho, estimé, regretté de sa famille et de tous ceux qui le connaissaient, il fit un acte de piété filiale la veille de sa mort : il réussit à faire représenter au roi que sa mère, âgée de quatre-vingts ans, ne pouvait plus sous aucun rapport nuire à l'Etat; qu'il demandait pour elle la vie qu'elle devait perdre à cause de lui, et cette grâce lui fut accordée. On voulut aussi lui épargner les horreurs d'un plus grand supplice, et il fut simplement décollé.

» Ce général avait une jeune fille de quatore à quinze ans, douée de tous les agrémens de son sexe. Lorsqu'elle vit l'éléphant, d'une grosseur énorme, s'approcher d'elle pour la jeter en l'air, elle fit un cri perçant et douloureux en s'adressant à sa mère : « Ah maman ! maman, sauvez-moi ! » Sa mère lui répondit : « Je ne puis me sauver moi-même, comment veux-tu que je te sauve ? Il vaut mieux pour toi que tu meures avec ton père, avec ta mère, que si tu vivais pour nos tyrans. » Plusieurs spectateurs auraient voulu la sauver, et détournèrent les yeux, lorsque par deux fois l'éléphant la jeta en l'air.

» Pour notre héroïne, elle s'était fait apporter plusieurs belles pièces de soierie dont elle s'entoura très-fortement les jambes, les cuisses et les autres parties du corps jusqu'à l'estomac, par-dessous ses habits, voulant épargner à la pudeur la nudité à laquelle les femmes sont exposées dans ce genre de supplice. Lorsqu'elle fut à la portée de l'éléphant, on lui cria de se mettre à genoux afin qu'il pût la saisir. Elle n'en fit rien; elle s'avança au contraire avec fierté pour agacer l'animal, qui, à ce qu'on raconte, se fit prier pour la jeter en l'air, comme s'il l'eût encore reconnue pour une de ses anciennes maîtresses. Il fallut l'exciter avec le fer, et l'éléphant fit son devoir.

» Le corps de cette femme fut abandonné aux exécuteurs. Qui croirait que, dans l'espérance d'hériter de son courage, ils mangèrent son cœur, son foie, ses poumons et ses bras ? Elle avait causé tant de frayeur aux soldats, à leurs chefs, lorsqu'elle escalada la muraille, qu'on livra ses membres à la voracité de ces cannibales. Au Tonquin les chairs humaines se mangent crues et s'accompagnent de libations de vin. On dit qu'il n'y eut que cette femme courageuse, son mari et le plus jeune Tay-Son, qui, aux approches de la mort, ne changèrent pas de figure : tous les autres étaient pâles et tremblans. » Il faut avouer qu'on eût tremblé à moins?

SYSTÈME DU MONDE.

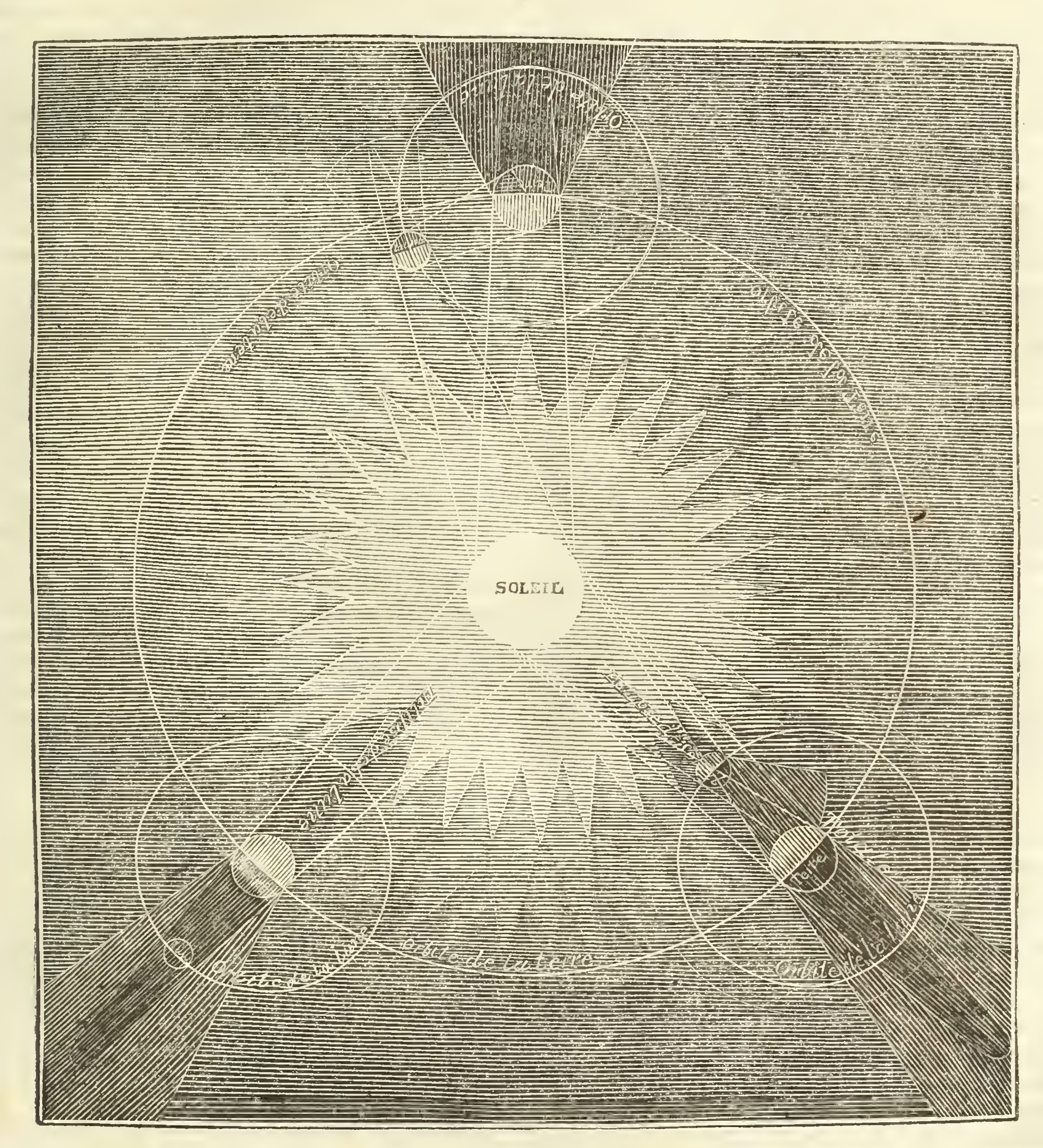
A la description des mœurs et des coutumes des divers peuples, à celle de leurs monumens et des curiosités naturelles de toutes sortes que présente leur sol; aux biographies des hommes marquans, aux chroniques de la France et des autres nations, nous avons promis de joindre l'explication, soit des phénomènes naturels dont l'étude offre le plus d'intérêt, soit des grandes découvertes industrielles. Depuis la création du *Magasin universel*, nous avons plusieurs fois trouvé l'occasion de remplir cette partie de notre programme; mais, à vrai dire, le peu que jusqu'ici nous avons fait dans ce genre n'embrasse qu'une bien faible portion des matériaux que nous avions rassemblés, et nous sentons le besoin d'en faire cette année un plus fréquent usage. La nature même de ces sujets leur donne, si nous en jugeons par les lettres d'un grand nombre de nos lecteurs, un intérêt tout particulier; non cet intérêt qui s'attache à la narration dramatique des faits de la vie des peuples et de celle des hommes celèbres, ou bien celui qu'inspire aux amis des beaux-arts la représentation des chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture; mais cet intérêt de noble curiosité qui est un des caractères de notre époque, et qui demande à l'astronomie, à la physique et à la chimie modernes l'explication des secrets de la nature.

Ardue de sa nature et intimement liée avec les principes abstraits des mathématiques, cette étude décourage promptement les gens du monde qui essayent de la suivre à l'aide de la plupart des livres que l'on a publiés jusqu'ici, ou bien aux cours publics ouverts par le gouvernement. Beaucoup de principes et d'expériences propres à faire comprendre la marche suivie par les savans pour faire leurs découvertes, voilà ce qu'on trouve dans ces cours ou dans ces livres; mais ce n'est pas là ce que demande la majorité des lecteurs; aussi ne saurions-nous trop recommander à nos abonnés les traités vraiment populaires où les notions générales des sciences sont exposées d'une manière simple et attachante; non que nos lecteurs aient personnellement besoin de recourir à ces traités trop incomplets et trop élémentaires pour la plupart d'entre eux; mais, à leur tour, ils propageront l'usage de ces livres et contribueront à la propagation des vérités utiles au progrès de la civilisation. Dans le nombre de ces ouvrages, nous leur signalerons ceux qui composent la collection populaire des petits traités sur la physique, l'astronomie, la mécanique, publiés par la maison Levrault, et qui portent le nom de *Maître Pierre, ou le Savant du village*. Les savans pourront

trouver à reprendre dans ces modestes publications, mais ils ne sauraient leur refuser ce rare mérite de populariser les sciences physiques. Nous donnerons, comme échantillon, un extrait des leçons de Maître Pierre sur l'astronomie, nous réservant de compléter nous-mêmes dans un second article ce premier enseignement.

« On appelle vulgairement la terre le *monde* ou l'*univers;* mais par ces deux mots vous devez entendre non-seulement les globes qui composent notre monde à nous, notre système solaire, mais encore les globes innombrables qui peuplent les cieux, qu'on doit appeler pour cela l'univers. De nombreuses planètes tournent aussi sur elles-mêmes dans un certain temps autour de ces soleils particuliers, et elles décrivent des chemins semblables à celui de la terre.

» Ces soleils, qu'on appelle *étoiles fixes,* à cause de leur mouvement peu apparent (1), ne nous paraissent à l'œil nu, comme avec les meilleurs télescopes, que des points très-brillans et sans largeur, ce qui prouve leur extrême éloignement; celui-ci est tel que, pour vous en



(Révolution de la terre autour du soleil, et de la lune autour de la terre.)

donner une idée, il suffira de dire que le plus voisin de ces soleils est 200,000 fois plus éloigné de la terre que celle-ci ne l'est du soleil, qui en est à 34,500,000 lieues; c'est donc une distance de 200,000 fois 34,500,000 lieues, ce qui est, pour ainsi dire, incalculable ; et cependant ce n'est encore qu'un calcul approximatif, puisqu'un très-grand nombre d'étoiles échappent à nos meilleurs instrumens, soit par leur extrême petitesse, soit par leur peu de lumière et par leur distance, dont le calcul est au-dessus des bornes de la raison humaine. Comme il est impossible qu'à une distance aussi prodigieuse ces étoiles et ces planètes reçoivent aucune lumière du soleil, elles forment donc très-probablement des systèmes solaires particuliers à peu près semblables au nôtre.

» Le soleil, sans lequel nous péririons de froid dans d'horribles ténèbres, est supposé au centre; on l'a cru long-temps immobile, mais les savans modernes ont découvert qu'il exécute un mouvement de rotation sur lui-même en vingt-cinq jours et demi. Il est 1,400,000

(1) Ce mouvement n'a été constaté qu'après des siècles.

fois plus gros que la terre, dont il est éloigné, comme je vous l'ai dit, de 34,500 000 lieues. En tournant sur lui-même d'occident en orient, il entraîne, par ce mouvement, dans le *plan de son équateur*, je veux dire dans le sens de son milieu, onze planètes, sept grandes et quatre petites, placées à des distances plus ou moins considérables de lui; voici leurs noms dans l'ordre où elles se trouvent, à partir du soleil qui les éclaire et les vivifie :

» C'est *Mercure*, puis *Vénus* (Vénus est cette belle étoile que vous appelez l'étoile du berger). Après Vénus vient la *Terre*, accompagnée d'une petite planète appelée *satellite*, qui est la *Lune*, et qui tourne autour d'elle comme la terre autour du soleil. Je vous expliquerai cela prochainement, en vous parlant des phases des planètes. Ensuite arrive *Mars*.

» Tous les savans, admirant l'ordre et la régularité dont sont empreints tous les ouvrages du Créateur, et en particulier les astres, trouvaient, d'après la gradation de la distance des planètes au soleil, que le trop grand éloignement de Mars à Jupiter laissait une lacune, et ils y soupçonnaient l'existence d'une planète. Ce ne fut qu'au commencement de ce siècle qu'on eut le bonheur de la remplir, et au lieu d'une planète, on en découvrit successivement quatre petites, se mouvant à des distances très-rapprochées, et offrant entre elles tant d'identité, c'est-à-dire de ressemblance, qu'on supposa avec raison qu'elles en formaient primitivement une seule, le volume des quatre n'étant pas même égal à celui de Mars. La première des quatre s'appelle *Cérès*, elle a été découverte en 1801; la seconde, *Pallas*, en 1802; la troisième, *Junon*, en 1804; enfin la quatrième, *Vesta*, en 1807.

» Après ces quatre petites planètes se trouve *Jupiter*, l'une des plus brillantes; puis *Saturne*, la plus curieuse des planètes; enfin, aux dernières extrémités de notre monde est située *Herschell*, nommée aussi *Uranus*. Ces trois dernières planètes ont, comme la terre, des satellites qui tournent autour d'elles, pendant qu'elles-mêmes tournent autour du soleil : Jupiter en a quatre; Saturne, outre quelque chose de très-particulier dont je vous parlerai, en a sept, et Herschell six. Notre système solaire embrasse donc, comme vous l'avez sans doute remarqué, un astre, onze planètes principales, et dix-huit petites, qu'on appelle simplement lunes ou satellites.

» A ces élémens du système solaire, il faut ajouter les nombreuses comètes qui sillonnent les cieux en apparence sans aucune route régulière.

» Autrefois on croyait que le soleil était un globe immense de feu ; mais après l'invention du télescope, on y a découvert des taches rouges et noires, qui semblent aller et venir, et disparaissent quelquefois tout-à-fait pour faire place à d'autres taches, plus lumineuses que le reste, et qu'on appelle *facules*. Quelquefois aussi ces taches, du moins quelques-unes, souvent plus grosses que la terre, parcourent toute la surface du soleil de l'est à l'ouest, disparaissent, pour revenir environ un mois après, et sont faciles à reconnaître à leur grandeur et à leur figure.

» Les savans ont cherché à expliquer la nature de ces taches. Les uns ont dit qu'elles sont causées par la fumée et les matières opaques qui seraient vomies par d'immenses volcans, dont le seul cratère serait beaucoup plus grand que notre planète. D'autres savans, et ce sont les plus modernes, aidés par d'excellens instrumens, ont presque prouvé que ces taches sont de grandes ouvertures, ou peut-être de profondes vallées creusées dans la surface de cet astre, qui, tournant, comme vous savez, sur lui-même, nous priverait tour à tour, pendant vingt-cinq jours et demi à peu près, de la vue de ces taches, et ceci explique très-bien leur disparition et leur retour périodiques.

» Quelle que soit, au reste, la nature de ces taches, il est bon que vous sachiez que c'est par leur moyen qu'on est parvenu à découvrir la rotation du soleil. On a été jusqu'à prétendre que ce globe immense est habité, non pas par des hommes faits comme nous, vous le pensez bien, mais par des êtres qui auraient été créés exprès pour vivre sur un tel astre. Sa forme est réputée la même à peu près que celle de la terre, c'est-à-dire renflée à l'équateur et un peu aplatie vers les pôles; l'on ignore s'il possède une atmosphère comme la terre.

» Vous connaissez déjà le mouvement de rotation du soleil et sa distance à la terre, qui est, je le répète, dans un terme moyen de 34,500,000 lieues. Pour vous faire bien sentir l'énormité de cet intervalle, pensez qu'un boulet qui parcourt, au sortir du canon, 420 toises par seconde, ou 663 lieues par heure (en supposant qu'il conserve toujours la force avec laquelle il a été lancé), et qui franchirait conséquemment 13,900 lieues par jour, serait pourtant six ans entiers avant d'arriver au soleil. Le soleil ne nous paraît d'un volume immense, en comparaison des étoiles fixes, que parce qu'il est, ainsi que je l'ai déjà dit, au moins deux cent mille fois plus près de la terre que la plus rapprochée, qui est Sirius, l'étoile la plus brillante du ciel (elle fait partie de la constellation du Grand-Chien); et cependant la terre décrivant une circonférence de cercle d'environ 69,000,000 de lieues de diamètre, elle est donc de 69,000,000 de lieues plus près de cette étoile, à un certain point de son orbite, que du côté opposé. »

(*La suite au prochain numéro.*)

LA RUSSIE.

ÉTAT DU PEUPLE. — COUTUMES.

(Deuxième article. Voyez page 79.)

SOMMAIRE. — Exemples d'affection des paysans pour leurs maîtres. — La famille Wolchonski. — Sort misérable des serfs de la petite noblesse et de ceux dont les maîtres résident à la ville. — Tyrannie des régisseurs. — Luxe des domestiques des grandes maisons. — Forte constitution des Russes. — Abondance des vivres. — Nourriture grossière du peuple. — Jeûnes fréquens.

On raconte quelques beaux traits de l'attachement et de l'amitié de certains paysans russes que leurs maîtres avaient traités avec bonté.

Le prince Paul Michaelowitz Wolchonski mourut à Moscou le 15 octobre 1808, à l'âge de quarante-six ans. Aussitôt que la nouvelle de cet événement fut connue dans sa terre, près de Moscou, deux cents paysans se rendirent à la ville, leur ancien en tête, et demandèrent la permission de porter en terre le corps de leur maître. Les parens du prince furent extrêmement touchés de ce témoignage de fidélité. Mais ils apprirent aux paysans que le défunt serait enseveli dans le couvent de *Barofet*, lieu de sépulture de ses ancêtres, et éloigné d'environ quatre-vingt-dix werstes de Mos-

cou. Loin d'être refroidi par cette circonstance, le zèle des paysans ne fit que s'enflammer davantage, et bientôt leur nombre monta à trois cents. Ils se divisèrent par petites troupes, qui se relayaient toutes les deux werstes, et ne permirent de cette manière à personne de les priver du droit de porter leur père dans son dernier asile, malgré les rigueurs d'un hiver de Russie. On sait que la famille Wolchonski a toujours donné à la Russie l'exemple du plus noble caractère et de la philantropie la plus éclairée.

L'exemple suivant est une preuve du soin qu'un paysan russe prit des propriétés de son maître à une époque pendant laquelle un ennemi victorieux s'efforçait en vain de porter le peuple à secouer le joug. Lorsque les Français envahirent la Russie en 1812, Alexandre Froloff remplissait les fonctions de staroste du village de *Smerdina*, appartenant à un seigneur nommé Bulgacoff. Les habitans des endroits environnans s'apprêtaient à fuir dans diverses directions, et lui conseillèrent de vendre les grains de son maître et de se joindre à ses voisins; mais Alexandre refusa en disant : « Que la volonté de Dieu soit faite ! mon devoir m'impose de veiller aux grains, et je n'ai aucun ordre de les vendre. » Les ennemis n'étaient plus qu'à neuf werstes du village; ils jetèrent un pont sur la *Kleazma*: le staroste ne bougea pas. Il rentra le grain qui se trouvait encore dans les champs, et mit tous ses soins à conserver celui des greniers. Son exemple rendit le courage aux habitans des autres villages et les engagea à attendre les événemens. Après la retraite de l'ennemi, le seigneur du village remercia cordialement Alexandre, qui se contenta de dire : « Dieu a été miséricordieux envers nous tous. »

Le lot le plus misérable est celui des serfs dont les maîtres ne demeurent pas sur leurs biens, et qui passent la plus grande partie de l'année à la ville. Alors les paysans dépendent des caprices des régisseurs, qui n'ont pas toujours des sentimens aussi philantropiques que leurs seigneurs. Le joug de l'esclavage pèse aussi très-fort sur les paysans de la petite noblesse; car les nobles pauvres cherchant à augmenter leur faible revenu par tous les moyens qui se présentent, surchargent leurs sujets de travail. Mais le nombre de ces petits seigneurs augmente constamment par suite des lois russes qui ordonnent de partager les biens du père également entre ses enfans, ensuite par l'accroissement rapide de la classe noble, puisque chaque rang dans l'armée ou dans le civil donne la noblesse de droit. Pour remédier au mal, une disposition impériale de l'année 1822 ne permet qu'aux gentilshommes des degrés les plus élevés d'acheter à l'avenir des paysans.

Les individus qui composent le domestique des propriétaires forment une classe à part. Ce sont en général des personnes des deux sexes, jeunes et non mariées. Il n'est pas rare de trouver dans un château entre trente et quarante femmes, de seize à trente ans, dont les occupations consistent à coudre, tricoter, blanchir, etc.; souvent le personnel masculin est aussi nombreux, et se compose de cochers, laquais, jockeys, etc.; tous ces gens mènent une vie oisive, et pourraient en grande partie être employés plus utilement, soit comme laboureurs, soit comme manœuvres. Mais on s'imagine que ce serait une tache pour la famille si l'on diminuait la quantité des domestiques, quoique leur entretien devienne une pesante charge pour beaucoup de maisons. Lorsque la fortune du propriétaire le permet, le nombre des serfs employés au château s'élève souvent à deux et même à trois cents. Outre les domestiques habituels, on trouve alors parmi eux des bandes complètes de musiciens, de chanteurs, d'acteurs et de danseurs. D'autres s'occupent de travaux mécaniques de toute espèce, depuis ceux de l'horloger jusqu'à ceux du serrurier et du ramoneur.

Le peuple russe est généralement d'une constitution forte et vigoureuse. Les habitans travaillent sans peine quatorze heures par jour, même au milieu de l'été, sans autres rafraîchissemens que du pain, du sel et une bouteille de *quasse*. En hiver, par un froid de quinze à vingt-cinq degrés Réaumur, ils vont dans des traîneaux conduire des provisions aux marchés des deux capitales, et font souvent de cinquante à soixante werstes par jour.

Le peuple russe manque rarement de pain, excepté en temps de disette ; on trouve partout du blé en abondance. Les steppes fertiles nourrissent d'innombrables troupeaux de bêtes à cornes, de moutons et de chevaux. Les forêts renferment une grande quantité de gibier, et les rivières fourmillent de poissons. Ainsi les premiers articles de nécessité ne manquent nulle part; d'ailleurs, à l'exception de la bière et de l'eau-de-vie, les objets de luxe sont inconnus au commun des paysans; puis il y a encore assez de terres incultes pour entretenir une population triple ou quadruple de celle d'aujourd'hui.

Les mets des paysans russes diffèrent en partie de ceux des autres contrées de l'Europe. La quantité de jours de jeûnes ordonnés par l'Eglise grecque a sans doute contribué à cette différence. Les paysans préfèrent communément le poisson à la viande. Ils n'aiment pas la nourriture végétale, quoiqu'ils fassent de grandes provisions de champignons, de concombres et de choux. La *potwinia*, soupe froide composée d'herbes potagères, de poissons et de quasse, forme en été un plat journalier, qu'on rencontre même à la table des hommes opulens.

L'article le plus commun est le pain de seigle, ordinairement nommé *tchernoi-hleb*, pain noir. Toutes les classes s'en nourrissent : on en forme des pains ayant dix-huit à vingt-quatre pouces de diamètre et six à sept pouces d'épaisseur. Trois livres de ce pain, une once de sel et une bouteille de bière suffisent pour soutenir le paysan dans les plus rudes travaux, et le soldat dans les marches les plus pénibles. Un autre mets favori s'appelle *tchi*, consommé : on le fait avec des choux hachés, de l'eau et de la graisse de porc ou de bœuf; les jours maigres, l'huile remplace la graisse. On trouve aussi dans toutes les maisons de la choucroûte et des cornichons; ces objets sont d'une grande importance pour le commerce du pays, en ce que Moscou, Saint-Pétersbourg et d'autres villes du nord les tirent des provinces méridionales, où on les cultive avec succès. Le peuple des campagnes observe strictement les carêmes, qui sont au nombre de quatre par an dans l'Eglise grecque. Pendant leur durée il est défendu de manger de la viande, des œufs, du beurre et du laitage. Le premier carême a lieu avant Pâques; pendant la première semaine l'usage de la viande est seul interdit. Cette semaine s'appelle *Maslonitha*, ou semaine du beurre; on la passe dans les fêtes et dans les plaisirs : c'est le carnaval de l'Eglise grecque. Le second carême

dure depuis le lundi de la *Pentecôte* jusqu'au 29 juin (vieux style), jour de la Saint-Pierre, et dure plus ou moins long-temps. Le carême de la *sainte Vierge* dure du 1er au 15 août. Enfin le carême de la Saint-Philippe commence le 15 novembre et finit le 26 décembre. Le mercredi et le vendredi de chaque semaine de l'année sont en outre des jours de jeûne. Ainsi l'on peut compter deux cents jours d'abstinence en Russie.

LES HUITRES.

Connue de tout le monde et si commune en France, l'huître n'aurait pas besoin d'être décrite s'il ne s'agissait que d'une simple indication, mais son organisation est, pour bien des gens, un mystère.

L'huître paraît dépourvue d'yeux et d'organe auditif; sa bouche, peu visible, n'est pas faite pour mâcher, et se compose de lèvres mobiles. Vous trouverez dans ces animaux des nerfs, un appareil respiratoire, un cœur musculeux, un système de vaisseaux pour la circulation, et enfin un canal par lequel passent les alimens et leurs divers produits.

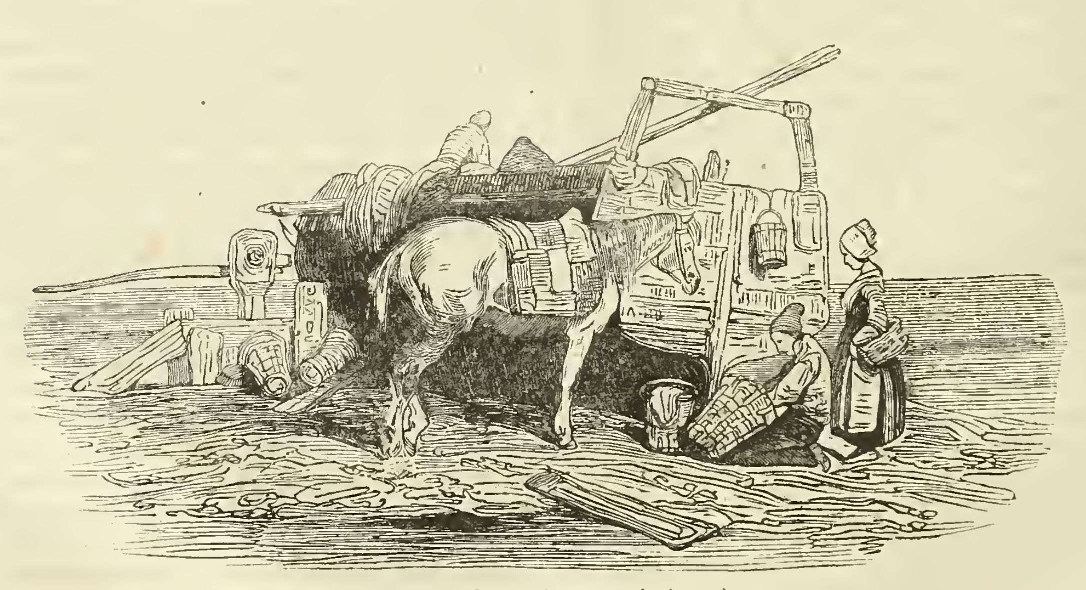
Les huîtres s'attachent à tous les corps, aux rochers, aux arbres qui croissent dans l'eau, et même les unes aux autres, par l'humeur collante qui sort de leur corps. Lorsqu'elles veulent prendre l'air, elles élèvent leur coquille supérieure d'environ un pouce, et la resserrent lorsqu'elles sentent du mouvement.

On sait que, grâce à l'eau dont elle est environnée dans sa coquille, l'huître peut vivre plusieurs jours hors de l'eau. Comme le chameau du désert, elle subsiste alors de sa provision de liquide, que souvent les amateurs d'huîtres assimilent, à tort, à l'eau de la mer, attendu qu'au bout de peu de temps sa nature est grandement modifiée par l'action du corps de l'huître qui a été en contact avec lui. Ce liquide a perdu alors le goût bitumineux et amer des eaux de la mer, et est aussi agréable au goût que celles-ci sont âcres et nauséabondes. Au reste, il ne faut pas confondre l'eau qui sort de l'écaille quand l'huître est ouverte, avec celle que l'animal lui-même abandonne quand on l'arrache de sa coquille; ce second liquide est de beaucoup plus agréable et moins salé que le premier.

Ce n'est pas seulement comme objet de gourmandise et comme aliment des gens en bonne santé que l'huître a quelque importance; la médecine lui reconnaît une vertu médicale. Souvent, lorsqu'aucun autre aliment ne peut être donné aux malades, l'huître est ordonnée, même en certaine quantité. Leur dissolution dans l'estomac s'opère facilement; la plupart des médecins nient que le vin blanc et le lait contribuent à leur facile digestion. C'est particulièrement dans les affections catarrhales et même dans la phthisie qu'on ordonne avec avantage l'huître comme aliment. Ce qu'il y a, du moins, de bien positif, c'est que la consommation de ce mollusque réussit fort bien dans le rhume: il faut, en pareil cas, que les huîtres soient peu salées, comme cela leur arrive depuis le mois de septembre jusqu'à celui d'avril. Les médecins ont souvent employé avec succès l'eau d'huîtres dans le traitement des affections de l'estomac, et notamment dans ce qu'on appelle l'engorgement du pylore. Nous connaissons plus d'un docteur qui préfère cette eau aux diverses eaux minérales de Vichi, de Baréges, etc.

L'écaille même de l'huître a ses usages : on l'emploie comme engrais dans les pays voisins des côtes; calcinée, elle fait une chaux excellente pour les constructions, et la pharmacie la fait entrer dans plusieurs poudres absorbantes.

Sans entrer dans des détails gastronomiques sur les diverses variétés d'huîtres, nous dirons que les meilleures sont celles qui ont une teinte verdâtre. Cette teinte est due au séjour que les huîtres ont fait pendant deux mois dans des fosses voisines de la mer, où elles se sont engraissées et ont pris une chair plus tendre. — Dieppe et Marennes sont renommées pour ces huîtres verdâtres. Celles d'Ostende sont encore meilleures.



(Retour de la pêche aux huîtres.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT, rue d'Erfurth, n° 1, près l'Abbaye.

LES ALBANAIS.



(Soldats Albanais.)

Nous racontions dernièrement un épisode de l'expédition d'Egypte, le combat soutenu par le général Richemont, alors simple capitaine, contre les Albanais dans l'affaire de Prévesa. Quelques détails sur ce peuple guerrier, qui a joué et jouera bientôt encore un rôle si important dans les révolutions de l'Orient, présenteront peut-être quelque intérêt aux lecteurs du *Magasin universel.*

Les Albanais, qu'on pourrait nommer les Scythes d'Orient, ne connaissent que peu de besoins. Ils habitent en général des maisons qui n'ont qu'un rez-de-chaussée, et couchent sur des nattes ou sur d'épaisses capotes qui les mettent à couvert des injures de l'air. Peu sensibles aux variations de l'atmosphère, ils mènent une vie également laborieuse dans les différentes saisons de l'année; contens de peu, ils se nourrissent de lait, de fromage, d'olives, de végétaux, de viande, mais en petite quantité, de poissons et d'œufs, enfin de poissons salés : tantôt ils font usage de pain, tantôt ils se contentent de blé bouilli ou de maïs. Leur boisson varie, mais pour la plupart ils font usage du vin.

Les habitans des villes, mieux logés que le peuple des campagnes, ajoutent quelques mets au régime grossier dont je viens de parler. Les agneaux, les cochons rôtis, la volaille, le gibier, paraissent fréquemment sur leurs tables; leur pain est bon, bien cuit, et ils ont d'excellens vins. L'huile, vraiment délicieuse, qu'ils emploient comme condiment dans tous leurs ragoûts, ne le cède en rien pour la qualité aux meilleures huiles connues. Ils font enfin usage de café, et les rosolios d'Italie, les liqueurs de Corfou et de Céphalonie ont pénétré jusque dans les riches monastères des Caloyers.

Les Albanais, pasteurs, guerriers ou bien agriculteurs, sont vêtus d'une étoffe grossière, ne portent point de linge, ou n'en changent que lorsqu'il tombe par lambeaux. Une chemise noire est le signe de la bravoure; un soldat se glorifie de l'user sur son corps, comme de savoir supporter les privations et la douleur sans murmurer. Sobres et actifs, ils se contentent, dans leurs voyages ou dans leurs travaux, d'un peu de farine de riz délayée qu'ils font cuire avec du beurre; et les chants, la danse, la gaîté semblent les délasser et réparer leurs fatigues. Aussi voit-on rarement une poignée de soldats sans sa mandoline ou son chanteur, et parfois un orateur chargé de raconter des histoires.

L'habitant de la Haute-Albanie cultive ses vignes, ses champs et récolte les olives. Il s'occupe aussi à couper dans les forêts les chênes propres à la construction, qu'on transporte vers les points les plus rapprochés de la côte. Les Sagoriates, libres dans leurs montagnes, mènent une vie patriarcale; heureux de leurs mœurs simples, des productions de leurs champs, satisfaits des toits rustiques sous lesquels ils ont reçu la vie, chaque jour leurs mains s'élèvent vers le ciel pour lui demander de rester toujours ce qu'ils sont, et la voix de leurs ministres ne répète que des hymnes de paix et d'amour.

Hippocrate semble avoir peint les Albanais, lorsqu'il établit la différence entre l'Asiatique et l'habitant de l'Europe. « Les Européens, dit-il, sont d'un naturel » sauvage, insociables et fougueux, parce qu'ils vivent » sous un ciel où l'esprit éprouve sans cesse de ces

» changemens brusques qui rendent l'homme sauvage, » et qui lui ôtent la douceur et l'aménité des mœurs. »

La taille commune des Albanais est de cinq pieds quatre pouces; ils sont fortement musclés; l'angle facial est chez eux ordinairement droit, et l'ovale du visage alongé; les moustaches sont peu fournies, les joues colorées, l'œil est vif; la bouche, bien proportionnée, laisse voir un double rang de dents parfaitement alignées; le front est étroit, le cou est élevé, la poitrine développée et peu couverte de villosités. Peu chargés d'embonpoint, ils sont en général bien faits, agiles, et ont la jambe fine et peu fournie de mollet. Leur tempérament tient du sanguin et du bilieux, et ils ont la constitution la plus propre aux fatigues et aux expéditions lointaines.

On les trouve aussi dans toutes les parties de l'empire turc, depuis les rives de l'Euphrate jusqu'à l'embouchure du Dino, en Egypte et dans les régences Barbaresques; les Arnautes ou Albanais sont les soldats par excellence et les milices les plus renommées.

Ils se mêlent également aux bandes de brigands; et sans rougir de cette profession, parce qu'elle emporte avec elle des dangers, ils racontent hautement leurs coupables prouesses et s'en glorifient.

Les femmes qui donnent le jour à ces hommes féroces participent de la vigueur de leur organisation. Fortement constituées, elles ne vivent point dans la mollesse des harems; et loin du commerce de la vie, elles travaillent, arrosent la terre de leurs sueurs, et elles partagent fréquemment les dangers de leurs époux et de leurs enfans.

Elles couchent sur la même natte que leurs époux, mènent une vie dure et agitée qui fait leurs délices. Elles sont, comme eux, vêtues de bure grossière, et souvent elles marchent les jambes nues pendant les froids les plus rigoureux des hivers de l'Albanie.

Outre la bravoure, qui est naturelle aux Albanais, ils ont un caractère prononcé de franchise qui n'est point ordinaire aux Orientaux. Ils manifestent sans détour leur estime ou leur dédain. S'ils parlent des Osmanlis, c'est pour les taxer de lâcheté, et ils ont fréquemment à la bouche ce proverbe trivial pour les désigner : *Osmanlis calos ine dia to tchorba* (l'Osmanlis est bon au plat). De là ces dédains qu'ils affectent pour ce qui leur vient de Constantinople.

Ils ne mettent pas plus d'art à dissimuler. Dès qu'ils peuvent obtenir une place, c'est pour faire fortune; c'est aussi ce qui faisait dire à l'aga de Bonila, qui était un admirateur d'Ali-Pacha : « Le visir m'a mis ici, c'est » pour gagner de l'argent ; ainsi, il m'en faut. De l'ar- » gent ! de l'argent ! ou je fais jouer le bâton. » Incapables de l'astuce musulmane, ils ne combient point de caresses celui qu'ils veulent perdre, ou qu'ils détestent au fond de leur cœur; ils lui déclarent une haine franche; et s'ils ont juré sa perte, ils ne manquent pas de lui annoncer leur résolution.

Aussi mauvais mahométans qu'ils sont braves, ils pratiquent assez négligemment les cérémonies extérieures de leur culte, et ils croient aussi peu au Prophète qu'en Jésus-Christ; ils jurent même plus fréquemment par le nom auguste du Christ que par leur foi, pour affirmer la vérité de ce qu'ils disent, en sorte qu'il est assez étrange d'entendre les noms de *Maton Théon*, *Mato i Christon*, dans la bouche des sectateurs du Koran. On les accuse en conséquence d'incrédulité et d'irréligion, et le nom d'Albanais est synonyme de celui d'homme sans foi.

Peu jaloux, ils n'enferment point leurs femmes sous les verroux, et dans les montagnes on les trouve sans voile et sans contrainte. L'intérêt n'a jamais part aux alliances qu'ils forment, et le mariage une fois consommé est rarement rompu par le divorce, si commun et si facile chez les Musulmans. Rarement chaque homme a plus d'une femme ; et la coutume contraire est, pour les grands, un devoir d'étiquette auquel ils se soumettent par luxe, plutôt que par goût.

Les Grecs qui habitent l'Albanie ont aussi des mœurs plus fières que celles des habitans des villes et des provinces qui s'avancent au midi, et au milieu desquelles ils possèdent des villages et des cantons indépendans.

Terminons cette notice sur les Albanais en disant que partout on les trouve se réunissant et formant un corps à part, qui est fier de son nom ; qu'ils conservent avec obstination la langue esclavonne, et qu'ils restent, malgré l'éloignement et l'expatriation, toujours Albanais et orgueilleux de ce nom.

LA RUSSIE.

ÉTAT DU PEUPLE. — COUTUMES.

(Troisième article. Voy. page 94.)

SOMMAIRE. — Vaisselle en bois doré des anciens Russes. — L'*ibitzen* dans les rues. — Maisons à thé. — Le champagne en Russie. — Consommation de l'eau-de-vie. — Punition infligée jadis aux priseurs de tabac. — Les bains de vapeur. — Dévotion des Russes. — Prières avant la bataille. — Emancipation des femmes russes sous Pierre le Grand. — Disparition progressive de la barbe.

Dans le dix-septième siècle la plupart des nobles se servaient encore d'assiettes et de gobelets de bois à bords dorés, fabriqués et vendus par les moines. On ne voit plus maintenant ces objets que chez les marchands des villages et chez le peuple. Ces derniers font aussi usage du *kubok*, grand vase d'argent, dans lequel les convives se portent réciproquement des *toasts*. Mais les tables des classes supérieures sont garnies de verres, de faïence, de porcelaine, etc., comme dans le reste de l'Europe.

L'*ibitzen* se boit au lieu de thé ; on le fait d'herbes potagères auxquelles on mêle du gingembre, du poivre ainsi que du miel; puis on fait bouillir le tout dans l'eau, et on le boit comme le thé, dont ce breuvage a la couleur. C'est une boisson nationale très-ancienne, et que toutes les classes prenaient avec plaisir; aujourd'hui le peuple seul en fait encore usage. Des hommes nommés *Izbitentcheski* le colportent dans les rues de Moscou et de Saint-Pétersbourg, et le vendent tout chaud aux amateurs. Cette boisson est fortifiante et réchauffante ; elle convient surtout aux paysans qui viennent au marché par un grand froid ou un temps pluvieux.

Le thé ne fut connu en Russie que vers le milieu du dix-septième siècle. La conquête de la Sibérie ouvrit les relations entre la Russie et la Chine, et bientôt le transport par terre du thé pour le reste de l'Europe fournit à la Russie une branche de commerce qui a fini par être de la plus grande importance. Aujourd'hui les gens du peuple même fréquentent les maisons à thé.

Les Russes sont également amateurs de liqueurs spiritueuses, dont ils fabriquent une grande quantité. Celles qu'on nomme *naliwki* se font avec plusieurs sortes de fruits, et sont souvent délicieuses. Cependant on assure que la fabrication des naliwki a beaucoup diminué depuis l'introduction des vins étrangers dans toutes les parties de l'empire. Anciennement les Russes tiraient leurs vins de la Grèce ; mais on ne s'en servait guère que comme médecine, ou pour la communion, ou bien à la table des czars et des boyards aux fêtes solennelles. Maintenant on boit partout des vins de France et du Rhin, excepté à la campagne, où l'on préfère l'eau-de-vie nationale (wodka). L'hydromel a encore de nombreux partisans, surtout parmi les commerçans et les ouvriers, dont les femmes et les domestiques savent préparer cette boisson.

Les Génois, maîtres de la Crimée vers l'année 1398, passent pour avoir introduit l'*eau-de-vie* en Russie. Cette liqueur forme à présent une des sources principales des revenus de l'Empire, mais en même temps de la corruption morale et physique du peuple. Les distilleries des propriétaires et marchands produisent par an vingt-cinq millions de wedros (deux millions deux cent mille hectolitres) d'eau-de-vie, et celles de la couronne deux millions de wedros (cent quatre-vingt mille hectolitres).

Les Russes connaissent le *tabac* depuis le milieu du seizième siècle ; le goût pour cet article, et surtout pour le tabac à priser, devint bientôt si général que le patriarche et le czar se virent forcés de le prohiber. On employa en vain les moyens les plus sévères : on punit du kantchou, on fendit les nez, etc., rien ne servit. L'impératrice Elisabeth commissionna des hommes pour aller dans les églises enlever les tabatières aux nobles. Cependant Pierre le Grand avait déjà permis le commerce du tabac en 1698. De nos jours on en cultive une grande quantité dans les provinces du sud.

Le *bain chaud* est un besoin pour toutes les classes du peuple russe; l'usage n'en peut qu'être salutaire, mais l'abus finit par devenir nuisible à la santé. Les Russes donnent la préférence aux *bains de vapeur.* Au milieu d'une salle se trouve un grand fourneau couvert de pierres détachées; le long des murs de l'appartement sont des bancs placés en amphithéâtre. La chaleur du fourneau échauffe à un haut degré les pierres sur lesquelles on jette alors de l'eau ; il en sort une grande quantité de vapeur qui remplit toute la salle. Les baigneurs se couchent sur des gradins plus ou moins élevés, suivant le degré de chaleur auquel ils désirent s'exposer; pendant quinze ou vingt minutes on les fouette doucement avec des verges de bouleau, garnies de leurs feuilles : ensuite ils se lavent tout le corps avec de l'eau chaude qu'on tient prête sur le fourneau, s'habillent et s'en vont. Chaque village possède quelques salles de bain de ce genre. Les paysans russes prennent bien garde de se refroidir. Souvent au milieu de l'été, lorsqu'après une journée chaude le vent souffle du nord ou de l'est, on les voit se revêtir de leur *chub* ou peau de mouton; ils poussent la précaution jusqu'à se munir de ce vêtement lorsqu'ils se mettent en voyage, que le temps soit beau ou non.

Le Russe, à quelque classe qu'il appartienne, n'entreprend rien d'important avant d'avoir fait le signe de la croix et imploré l'assistance de Dieu. Lorsque de riches négocians ou des nobles sont sur le point de faire un voyage, ils se rendent à l'église pour demander la bénédiction et la protection de l'Eternel. L'empereur lui-même ne manque pas de remplir cet acte de piété. D'autres personnes envoient dans le même but chercher le pope et ses assistans, afin de célébrer devant l'image du saint de la famille un service particulier, auquel assistent les domestiques, les enfans et les amis de la maison. Les mêmes cérémonies ont lieu après un heureux retour. Les soldats russes sont également dans l'habitude d'implorer le secours de Dieu au commencement d'une bataille; ils vont même à confesse et reçoivent la communion, lorsque les circonstances le permettent.

De grands changemens, au reste, ont eu lieu depuis Pierre le Grand dans les anciennes habitudes du peuple russe. Ainsi les relations entre les deux sexes ont acquis depuis cinquante ans plus de ressemblance avec celles des autres pays européens qu'on n'aurait pu l'espérer. Avant Pierre Ier, les femmes ainsi que les filles des nobles et des marchands étaient tenues sous une garde sévère, à peu près comme en Asie. On ne leur permettait ni de parler aux étrangers, ni de fréquenter la société des hommes; leurs plus proches parens avaient seuls le droit de les voir. Elles n'avaient la liberté d'aller à l'église qu'aux principales fêtes ; là elles étaient également sous une surveillance très-stricte, il fallait qu'elles fussent soigneusement voilées et cachées.

Le premier pas vers l'émancipation des femmes provient de la coutume qui s'établit parmi les dames de Moscou de faire une courte apparition dans la salle à manger à la fin du repas, et d'offrir un verre de naliwki à chacun des convives; après quoi elles se retiraient aussitôt dans leur appartement. Lorsque le maître de la maison voulait donner à ses hôtes une marque particulière d'estime, il les invitait à saluer sa femme et ses filles en sa présence. C'était sans doute en imitation d'une coutume allemande qui existe encore généralement, et qui consiste à s'embrasser réciproquement sur les joues. Car il y avait déjà alors à Moscou une grande quantité d'Allemands qui habitaient un quartier particulier de la ville appelé *Sloboda allemande.*

L'épouse du czar apparut pour la première fois en public, à l'époque où Alexis *Michaelowitz* fit un pélerinage au couvent de Saint-Serge, situé à environ soixante-quatre werstes au nord de Moscou. La princesse acompagna son époux dans une voiture découverte. Mais les Russes étaient si peu habitués à des scènes de cette espèce, qu'au passage de la czarine la plupart des assistans baissèrent ou détournèrent les yeux pour cacher leur embarras. La sœur de Pierre Ier, l'ambitieuse et fière Sophie imita cet exemple; elle s'entretint publiquement, non-seulement avec les ministres d'Etat et les ambassadeurs étrangers, mais encore avec les officiers et soldats strélitz.

Après que Pierre le Grand fut monté sur le trône, il chercha, par le moyen des spectacles et des fêtes populaires, à augmenter les relations publiques entre les sexes, et publia à cet effet, en 1700, un ukase qui défendit aux femmes et aux filles de paraître voilées aux solennités publiques, telles que mariages, enterremens, etc. Il invita les femmes et les filles des boyards à sa cour, pour assister à des divertissemens à l'européenne. On a continué avec le plus grand succès, sous les règnes suivans, ces tentatives pour l'émancipation du beau sexe. On ne trouve de trace des anciennes

coutumes que chez les marchands de l'intérieur, dans les cercles desquels il est rarement permis aux veuves et aux demoiselles de voir des étrangers, devant lesquels elles se présentent toujours avec une sorte d'embarras et de timidité. Cependant le nombre des barbes et des robes longues diminue journellement parmi cette classe, tandis que les mœurs et les manières européennes exercent une influence progressive sur leurs enfans.

RÉVOLUTION RELIGIEUSE ET POLITIQUE

DU XIXe SIÈCLE.

Dans l'infinie variété des sujets qu'embrasse le cadre de notre modeste publication, il en est vers lesquels nous portent de préférence nos sympathies ; on devinera peut-être que nous voulons parler de tout ce qui se rattache plus particulièrement à la divine mission qui nous est départie, à nous humbles écrivains, aussi bien qu'aux rédacteurs des plus brillantes et des plus populaires Revues; à savoir, la propagation de toutes les vérités, de tous les faits qui peuvent contribuer à l'amélioration et au progrès de l'humanité.

Or, nous ne saurions trouver de moyen plus efficace d'atteindre ce but glorieux que de rappeler le noble exemple donné par les hommes de génie qui ont été les apôtres intelligens et populaires de notre foi.

Notre siècle lui-même, que tant de funestes influences, tant d'exemples de dépravation donnés par les classes élevées des générations précédentes, semblaient avoir condamné à une rapide décadence, notre siècle a eu ses apôtres. L'excès du désordre moral et politique dans lequel s'agita la France pendant les quinze ans qui suivirent la chute du trône, a produit une salutaire réaction, et du sein de cette société qui paraissait absorbée pour toujours par l'esprit des camps, la soif des plaisirs et la passion du gain, sont sortis des hommes pleins d'un religieux amour de l'humanité, chez qui la force de l'intelligence et le don de revêtir la pensée de formes séduisantes répondaient à la pureté et à l'enthousiasme du cœur.

Si ces hommes n'avaient pu mettre au service d'une aussi noble cause qu'un prosélytisme ardent, une raison supérieure, forte d'argumens irrésistibles et d'inflexibles vérités, ils n'eussent rallié qu'un petit nombre d'esprits graves, déjà plus qu'à moitié détachés du monde; mais ces hommes ont parlé la langue des dieux : revêtues de célestes images, accompagnées de tout ce que la poésie a de plus suaves et de plus vibrans accords, leurs pensées d'avenir ont charmé tout à la fois, et nous dirons même éclairé la foule. Sans doute, dans cet immense auditoire qui prêtait une oreille surprise à ces accens nouveaux, ils n'ont conquis qu'un petit nombre de vrais néophytes, mais leurs enseignemens n'ont pas été perdus : le peuple en a conservé quelque chose; son esprit s'est épuré.

Une philosophie décrépite, un libéralisme rachitique avaient enrégimenté à grand'peine quelques invalides de l'Empire, quelques élèves bien novices, bien irréfléchis de la moderne Université; mais cet engoûment passager a fait place à un plus large et plus consolant système. Ces esprits forts qui auraient à peine osé, *par pudeur*, avouer Dieu, et dont l'étroite politique ne voyait rien au-delà de la Charte et de la frontière du Rhin, ont été abandonnés et presque conspués par les écoliers qui les appelaient, dans leur dévergondé langage, du sobriquet de *fossiles*. Pouvaient-ils avec leur matérialisme abrutissant, avec leur patriotisme exclusif, lutter contre les hommes de l'avenir, qui rappelaient au peuple la sublimité de son origine, sa destinée immortelle, la charité prêchée par le Fils de Marie, aux individus comme aux nations, renversant ainsi toutes les barrières que l'ignorance et l'égoïsme ont élevées entre la France et le reste du monde, entre l'humanité et Dieu ?

Sans doute, vous qui lisez ces lignes, vous n'avez pas attendu que nous appelions les noms les plus marquans de cette liste trop courte des apôtres de notre siècle : vous avez nommé deux écrivains dont les écrits ont inondé la France et l'Europe, et, après une aussi prodigieuse publication, sont encore avidement recherchés de toutes les classes ; deux hommes d'Etat, qui ont représenté la France à l'étranger et se sont assis dans les conseils du prince et de la nation ; deux illustrations que les corps savans ont tenu à honneur d'appeler dans leur sein. Lamartine, Châteaubriand, voilà les hommes qui ont le plus contribué peut-être à moraliser et à éclairer le peuple; ce sont ceux que nous placerons en tête de notre galerie.

M. DE LAMARTINE.

M. de Lamartine ne date comme écrivain que de la chute de l'empire français : il avait passé une grande partie de sa jeunesse à voyager dans toute l'Europe, et avait séjourné particulièrement à Naples et en Sicile. Dans ces beaux climats, son imagination ardente rêvait pour son pays la liberté qui lui semblait écrasée sous la tyrannie de l'Empire, et, lorsque vint la Restauration, elle fut accueillie par lui avec joie et espérance de bonheur. C'est alors, avons-nous dit, que parurent ses premiers chants. Amour, religion et liberté en étaient les principaux types; ils conservèrent toujours ces mêmes caractères, et la philosophie ne s'y mêla que plus tard. Ce serait faire injure à nos lecteurs que de leur signaler le mérite de ces œuvres de M. de Lamartine, qu'ils ont tous lues et admirées.

M. de Lamartine est né en octobre 1791, à Milly, près Mâcon, département de Saône-et-Loire. Sa famille était de l'ancienne noblesse du pays.

En 1793, toute la famille de M. de Lamartine fut jetée dans les cachots de la terreur. A la mort de Robespierre ils furent rendus à la liberté, et rentrèrent dans les possessions considérables qu'ils avaient en Bourgogne et en Franche-Comté.

M. de Lamartine fut élevé à la campagne jusqu'à l'âge de 12 ans; alors il fréquentait librement les jeunes paysans de son âge, et nulle contrainte n'arrêtait en lui les impressions de la nature. Cette éducation contribua sûrement à lui donner ces idées d'indépendance qui, jointes à une religion éclairée et vraie, furent, depuis, le caractère immuable de son talent.

En 1820, M. de Lamartine épousa une jeune Anglaise qu'il avait connue et aimée depuis long-temps, et dont l'esprit et le cœur répondaient en tout aux siens.

Il entra alors dans la diplomatie en qualité de secrétaire d'ambassade, et montra une aptitude aux affaires et une solidité de raison qui se trouvent rarement réunies

à l'éclat et à la chaleur d'imagination qui constituent le talent poétique. Il fut jusqu'en 1830 chargé d'affaires de France près les cours de Toscane, Parme et Modène. Il représenta à Florence, d'une manière digne et honorable, les intérêts et les considérations de la France. Il était désigné pour la place de ministre plénipotentiaire en Grèce quand la révolution de juillet éclata. M. de Lamartine crut devoir, par un scrupule de délicatesse et d'honneur, donner sa démission des emplois diplomatiques qu'il exerçait. Il rentra dans la vie privée et écrivit alors un petit traité de politique, intitulé : *Politique rationnelle*, qui le plaça dans une sphère à part. Cet écrit est le développement de toutes les idées progressives, sans acception de gouvernement et de dynastie, sans autre système que celui de la morale et de la charité évangélique appliquée au gouvernement des hommes.

Après la publication de cet ouvrage, M. de Lamartine partit pour l'Orient, qu'il visita pendant deux ans. Là, un malheur affreux vint le frapper; il perdit sa fille



A. De Lamartine.

unique, dont la beauté et le génie précoce faisaient l'admiration de tous ceux qui la voyaient et la joie de ses parens.

Rappelé en France par les électeurs de Bergues (département du Nord), il vint les représenter à la Chambre des Députés dont il fait encore partie. On a retrouvé, dans les différens discours qu'il a prononcés, son indépendance, sa politique à longue portée, et ces principes de morale chrétienne et philantropique qui ont fait donner au parti qu'il formule le nom de parti social. Habitués qu'ils sont aux récriminations virulentes des factions, aux déclamations hostiles dictées par un patriotisme étroit à certains orateurs qui se disent nationaux par excellence, les Français n'ont pas toujours goûté cette politique nouvelle, parce que M. de Lamartine a de beaucoup trop devancé son siècle. Quelques citations que nous ferons bientôt de ces discours, citations qui appartiennent aussi bien à l'histoire qu'à la polémique du jour, justifieront le jugement que nous venons de porter.

LES COLOCHES.

(Deuxième article. Voy. page 38.)

Lorsqu'une femme coloche accouche, elle garde le lit pendant un mois; ce temps écoulé, elle lave son enfant, son propre corps et ses habits; puis elle fait une grande toilette et invite tous les parens à une fête splendide. Pendant le repas la mère donne à l'enfant le nom de quelque parent décédé. Les mères nourrissent leurs enfans jusqu'à ce qu'ils marchent; l'habillement de ces derniers est fait de peaux moelleuses de quadrupèdes ou de peaux d'oiseaux. Après qu'ils sont sevrés et avant que les dents leur poussent, on les nourrit de poissons secs, mâchés d'abord par les mères. Dès qu'un enfant commence à parler, on lui fait prendre tous les matins un bain dans la mer ou dans le fleuve, quelque temps qu'il fasse. Afin que les parens ne s'attendrissent pas aux cris de leur progéniture, on charge de ce procédé spartiate un oncle ou un cousin, qui calme les lamentations du patient par le moyen d'une verge. Les Coloches ont fait un devoir sacré du respect que les enfans portent à leurs parens, et des tendres soins dont on entoure les gens âgés et infirmes. Une des particularités de ce peuple consiste en ce que, dans les successions, les parens du côté maternel ont toujours la priorité sur ceux du côté paternel. Le Coloche qui veut se marier doit être assez robuste pour faire tout l'ouvrage pénible, et assez adroit pour savoir manier les armes, surtout le fusil. Après avoir reçu de ses parens un certificat de capacité, il se rend au village qu'habite l'objet de ses vœux, envoie un ami faire la demande de la belle. Si la fille et son père donnent leur consentement, le jeune homme se présente lui-même et échange sa future contre les présens qu'il a apportés. Ensuite ils vont ensemble chez les parens de la jeune femme, et en reçoivent des présens plus considérables que ceux donnés par l'amant. Ces présens consistent en peaux d'animaux, marchandises européennes, armes, etc.; les personnes riches y ajoutent quelques esclaves. Souvent l'affaire manque, faute par le jeune homme de pouvoir ou de vouloir remplir les conditions que la jeune fille lui fait. Ainsi une fille exigea de Nauch Ret, l'ancien, qu'il répudiât sa première femme; ce que le païen refusa de faire, et la négociation fut rompue. La noce se fait sans prêtre, ni sacrifice, ni cérémonie religieuse quelconque. Les Coloches de la classe supérieure épousent plusieurs femmes, afin de s'enrichir par les présens qu'on leur fait, et d'augmenter leur puissance et leur influence par une parenté nombreuse. Les chefs de tribus marient leurs enfans dès la première jeunesse de ceux-ci. Les femmes d'un même homme sont ordinairement très-jalouses les unes des autres, et les fréquentes querelles auxquelles cette passion donne naissance finissent par un assassinat. Le mari qui surprend chez lui un étranger le tue ainsi que sa femme, sans avoir à craindre le ressentiment des parens, auxquels il fait quelques présens de valeur, à titre d'excuse ou de conciliation. Si l'homme dont il a à se plaindre est le neveu du mari, celui-ci n'a pas le droit de le tuer, mais il peut le forcer à se charger de la femme. Il arrive souvent que des hommes doux et indulgens ne se soucient pas beaucoup de leurs épouses âgées; et dans ce cas ils leur permettent de prendre à leur service un jeune homme, qui est obligé de s'occuper des travaux de la maison. Les Coloches n'épousent jamais leurs parentes, ils choisissent toujours leurs femmes dans d'autres tribus. Cependant cette règle souffre une exception; car, lorsqu'un Coloche meurt, son neveu se trouve obligé d'épouser la femme de son oncle, quelle que soit la différence des âges.

Les femmes ne sont pas exemptes de travail; au contraire, il faut qu'elles aillent chercher le bois, l'eau, qu'elles salent la viande des poissons, qu'elles fassent les paniers, les vêtemens de laine, etc., tandis que leurs époux se reposent. Les hommes ne bougent pas aussi long-temps qu'il y a des provisions à la maison; s'ils s'ennuient près de leurs femmes, ils vont se coucher sur le sable du rivage, ou même dans les flots glacés de la mer. Ils aiment avec passion un jeu national, qu'on joue avec de petites baguettes; souvent ils y perdent tout ce qu'ils possèdent, même leurs femmes.

La nourriture des habitans consiste principalement en poissons. Les harengs viennent au mois de mars frayer en grande quantité dans le détroit, près de la forteresse de Sitcha. Alors les Coloches coupent des arbres, les chargent de pierres et les mettent dans la mer, près des côtes. Ils retirent de l'eau le frai, qui s'est attaché aux branches, le font sécher au soleil et s'en nourrissent plus tard. On pêche au mois de juin une sorte de saumon (*salmo gibbosus*), dont on ôte les arêtes et que l'on fume. Les turbots se prennent en été et en hiver. On les mange frais. On mêle une sorte de brimbelles ou caviar d'œufs de harengs dont nous venons de parler. Au printemps on tire de divers arbres une liqueur, qui devient enivrante après qu'on l'a laissé fermenter. Les Coloches regardent comme des friandises les phoques et les baleines que la mer jette quelquefois sur la côte; cependant ils préfèrent à tout l'huile tirée de ces poissons; ils la boivent dans les festins avec le plus grand plaisir. Ils aiment la chair des élans et des moutons, mais ils dédaignent celle des ours. Ils mangent également avec plaisir tous les oiseaux, à l'exception du corbeau qui est sacré pour eux.

Les Coloches ne dévorent pas la chair de leurs prisonniers; ils racontent qu'il existe derrière les montagnes septentrionales une nation différente de celle des Coloches par la langue et la manière de vivre, et qui fut, dans un temps de grande détresse, forcée de manger de la chair humaine. Ces hommes, nommés Connaques, viennent quelquefois au bourg de Tchilchatou, donner aux Coloches des peaux de martres-zibelines et de renards, ainsi que des morceaux de cuivre brut, en échange d'armes et de poudre à canon.

(*Extrait de la Revue du Nord.*)

ARABIE.

LE MONT SINAÏ. — LE MONASTÈRE DE SAINTE-CATHERINE.

Trois voyageurs français ont, dans ces derniers temps, visité la poétique et sauvage contrée qui vit les miraculeuses migrations du peuple juif et la grande catastrophe de la mort du Juste.

Châteaubriand, Lamartine, les deux poètes du christianisme, et avec eux un jeune auteur que nous avons déjà cité dans ce recueil, M. Léon de Laborde, qui,

dans une belle publication, recherchée tout à la fois par les savans et par les artistes, a fait preuve de beaucoup de goût et d'une profonde érudition. Il doit entrer dans le plan du *Magasin universel* de recourir parfois aux récits de ces trois voyageurs. La peinture des lieux saints a, de nos jours, retrouvé une sorte de nouveauté et de fraîcheur; malgré son prétendu positivisme, le siècle revient à la poésie, il comprend tout ce qu'il y a de poétique dans la foi.

Parmi les points les plus remarquables de la Palestine et de l'Arabie, nous choisirons de préférence ceux qui ont été moins explorés, et que, sans doute, nos lecteurs connaissent le moins. Le mont Sinaï, situé presque à l'extrémité de l'isthme qui s'avance dans la mer Rouge, et le monastère de Sainte-Catherine qui est situé au pied de ce mont, nous fourniront la matière du premier article de cette série.

Dans le dessin qui accompagne cette description le lecteur aperçoit, sur le second plan, le monastère, et, au-delà, une double montagne, dans laquelle il faut distinguer le *Sinaï* de l'*Horeb*, au-dessus duquel il s'élève; et nous appuyons à dessein sur cette distinction, qu'ont négligée bien des auteurs, soit dans les récits des voyages, soit dans l'indication des gravures qui accompagnaient ces récits. Le couvent se trouve entouré de plusieurs monts d'un aspect majestueux, et non loin de là s'étend la plaine où le peuple d'Israël avait dressé ses tentes.

Un grand nombre de voyageurs ont décrit le monastère de Sainte-Catherine, mais aucun ne l'avait fait aussi bien connaître que M. Léon de Laborde, qui en a publié, dans son *Voyage en Arabie-Pétrée*, plusieurs vues prises à l'intérieur et à l'extérieur. La gravure que nous donnons est la copie de l'un des dessins de ce voyageur, et donne une idée assez nette de l'ensemble de ce vaste bâtiment, composé de corps de logis séparés qui, comme le mur d'enceinte, suivent la pente de la vallée. Ses murs sont solidement construits en pierres carrées de six pieds de longueur; mais, comme l'indique la gravure, ils sont de hauteurs inégales et suivent les accidens du terrain.

Le couvent n'a qu'une grande porte, murée depuis long-temps dans la crainte des Arabes, et il faut que les personnes qui désirent y entrer se fassent hisser par les moines, à l'aide d'une corde, jusqu'à une fenêtre placée à trente pieds de hauteur environ. Cette fenêtre est percée dans le mur qui fait face au lecteur.

Cette fenêtre et cette corde donnent quelque chose de grave et de solennel au couvent. L'impression est la même, pour celui que le cabestan élève dans les airs, que celle qu'on éprouve quand on entend crier les gonds de la porte de fer d'une prison d'Etat qu'on visite par curiosité. Il paraît que c'est depuis cent quarante ans environ que les moines ont été obligés de faire murer la porte de leur couvent. Il fut une époque où les pillards de ces contrées montraient plus de respect pour les établissemens religieux du christianisme. Même au temps de Charlemagne, les princes arabes accordaient à ces maisons leur efficace protection; alors, par la fenêtre qui sert d'entrée au couvent, on jetait aux Arabes les aumônes qu'ils venaient mendier.

Quand on entre dans le couvent de Sainte-Catherine, on est surpris de sa propreté, de l'ordre qui y règne et de l'air de gaîté et de santé qui se peint dans les figures des moines. Ce tableau riant contraste avec l'aspect misérable du désert et la physionomie sauvage de ses habitans; mais bien des inquiétudes viennent souvent troubler le repos du couvent et obscurcir ces fronts habituellement si sereins.

« Peu de temps avant mon arrivée au Sinaï, dit M. L. de Laborde, un pauvre pèlerin avait reçu dans la cuisse une balle envoyée par un Bédouin qui s'était embusqué sur une hauteur voisine, et croyait ajuster un des moines de Sainte-Catherine. Cet assassinat avait mis tout le couvent en émoi; les bons pères étaient encore en pourparler avec les Bédouins, et l'affaire n'était pas encore arrangée quand je partis du couvent. » De semblables attaques viennent rarement épouvanter les religieux; mais, sans en venir à l'effusion du sang, les Arabes n'en trouvent pas moins le secret de molester leurs paisibles voisins, et de les entretenir dans un état de continuelles inquiétudes, qui est devenu pour ceux-ci une sorte d'habitude.

On ne s'attendrait pas à trouver, dans un lieu aussi sauvage, un temple curieux; cependant l'église de Sainte-Catherine mérite une attention particulière par son style, ses ornemens et surtout par une grande et belle mosaïque qui orne la voûte du rond-point du temple. Cette mosaïque, enfumée par les cierges et les lampes qui brûlent constamment autour des reliques de l'église, a été dessinée, pour la première fois, par M. de Laborde, et reproduite assez fidèlement dans son grand ouvrage sur l'Arabie(1).

Quand M. L. de Laborde voulut monter au sommet du Sinaï, aucun des moines ne voulut l'accompagner, tant on avait peur des Arabes; mais un des serviteurs du couvent, Arabe lui-même, lui fut donné pour porter ses provisions, et chemin faisant, il racontait au voyageur européen toutes les légendes que lui avaient apprises les pieux cénobites. Ces légendes se mariaient, dans sa verbeuse et colorée narration, avec les histoires de vols, de brigandages et d'exactions de toutes sortes dont les enfans du désert étaient les héros. Il faut lire dans le voyage de M. de Laborde avec quelle rapidité les moines s'empressèrent de remonter le panier dans lequel il était descendu avec le porteur arabe, tant ils craignaient que quelque Bédouin ne vînt s'y accrocher et n'envahît le monastère.

Le mont Horeb forme un mamelon à partir duquel s'élève le Sinaï, et s'aperçoit seul de la vallée; ce qui explique pourquoi le buisson ardent apparut sur cette montagne et non sur le Sinaï: « Or Moïse paissait le troupeau de Jethro, son beau-père, sacrificateur de Médian; en menant le troupeau dans le désert, il vint à la montagne de Dieu jusqu'à Horeb, et l'ange de l'Eternel lui apparut dans une flamme de feu au milieu d'un buisson. »

Pour gravir le Sinaï, il faut suivre un ravin où les

(1) Sans vouloir donner de cette antique et curieuse composition une description minutieuse, nous dirons qu'on y voit Moïse à genoux devant le buisson ardent; à droite, le prophète reçoit les Tables de la loi. M. de Laborde croit avoir vu une barbe à Moïse, ce qui serait en opposition avec les mosaïques qui nous viennent de l'Orient. Le fond de la voûte représente la Transfiguration qui fut le symbole du couvent; au milieu est le Christ; à sa droite, Elie; à sa gauche, Moïse. Dans le bas du tableau on voit saint Jean, saint Pierre et saint Jacques éblouis par la lumière céleste. Dans deux médaillons, placés au haut de la voûte, sont peints l'empereur Justinien et sa femme Théodora, fondateurs du couvent. Dans d'autres parties sont représentés une foule de saints personnages, de prophètes et de martyrs.

moines avaient jadis établi un escalier de grandes dalles assez régulières ; mais le défaut de soin et les orages les ont dégradées. Un peu avant d'atteindre le pied du Sinaï et au moment où l'on va quitter le mont *Horeb*, on aperçoit une porte bâtie en arcade sur laquelle est une croix. Une coutume touchante voulait jadis qu'un voyageur ne dépassât pas cette porte avant de s'être lavé de ses fautes et d'en avoir fait l'aveu à l'un des Pères du couvent qui, tour à tour, allaient prier à cette station. Les moines racontent qu'un juif ayant voulu monter au Sinaï fut arrêté par une croix en fer qui barra subitement le passage, et qu'il se fit baptiser dans les eaux de la source qui coule dans le ravin.

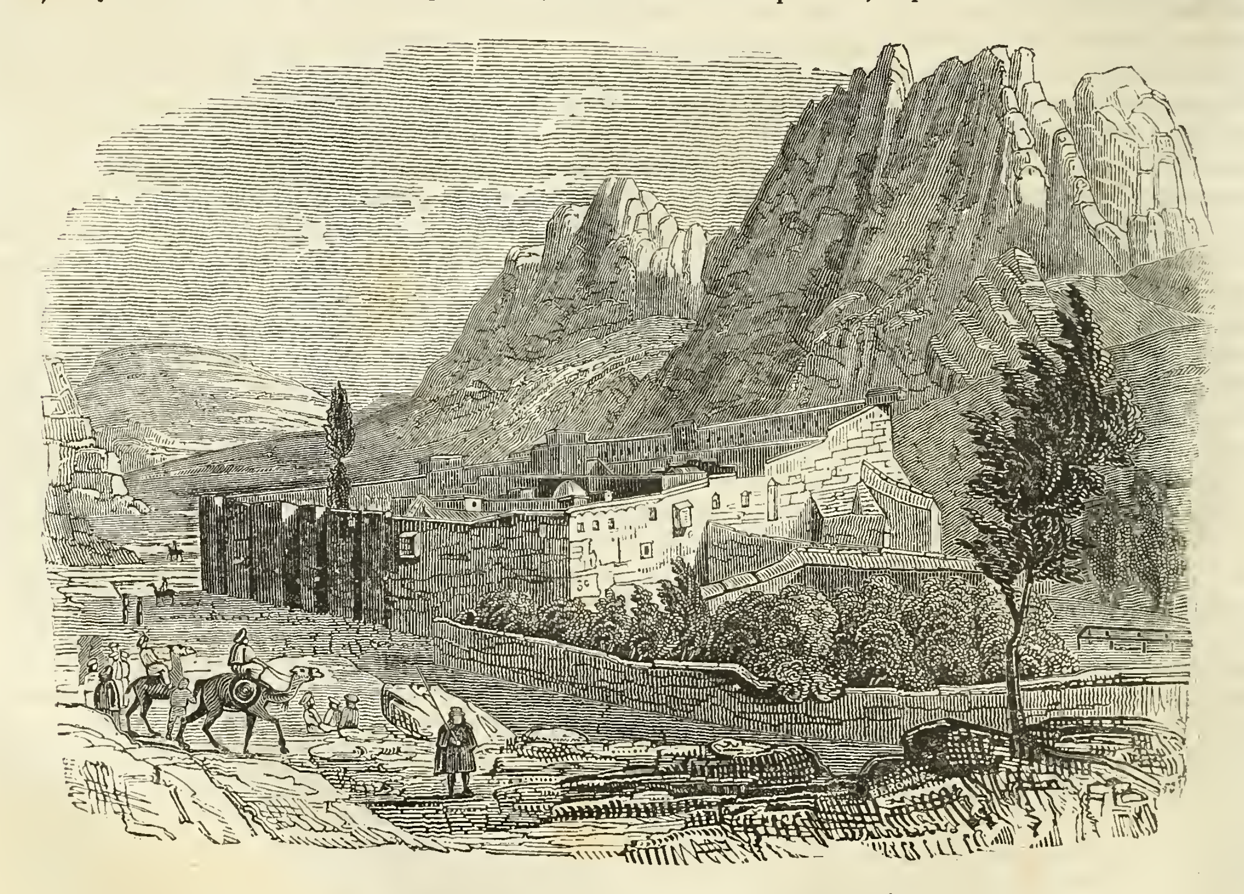
Deux constructions dominent le Sinaï : la chapelle du couvent et une mosquée. Ces édifices sont en ruines ; bien des voyageurs y ont inscrit leurs noms, accompagnés de pieuses sentences ; mais de ces pélerins, le nombre va diminuant à mesure que les siècles s'écoulent, et bientôt les traces de leur passage auront disparu avec les pierres sur lesquelles elles étaient gravées.

Du haut de ce mont sacré, la vue embrasse la mer Rouge et les montagnes de l'Afrique ; mais on a peine à reconnaître les détails de ces amas gigantesques de rochers qui s'amoncellent autour du Sinaï, et s'en vont fuyant en vagues tourmentées.

En descendant le ravin qui sépare le Sinaï du couvent de Sainte-Catherine, on trouve la pierre d'où Moïse fit jaillir, par l'ordre du Seigneur, l'eau qui devait abreuver le peuple voyageur.

« Tous les enfans d'Israël étaient partis du désert de Sinaï, et ayant demeuré dans les lieux que le Seigneur leur avait marqués, ils campèrent à Raphidine, où il ne se trouva point d'eau à boire pour le peuple. Alors ils murmurèrent contre Moïse et lui dirent : « Donnez-nous de l'eau pour boire. » Moïse leur répondit : « Pourquoi murmurez-vous contre moi? Pourquoi tentez-vous le Seigneur ? » Et il cria au Seigneur et lui dit : « Que ferai-je à ce peuple? Il s'en faut peu qu'il ne me lapide. » Le Seigneur dit à Moïse : « Marchez devant le peuple. Menez avec vous des anciens du peuple d'Israël ; prenez en votre main la verge dont vous avez frappé le fleuve, et allez jusqu'à la pierre d'Horeb. Je me trouverai moi-même là présent devant vous ; vous frapperez la pierre, et il en sortira de l'eau, afin que le peuple ait à boire. » Moïse fit devant les anciens d'Israël ce que le Seigneur lui avait ordonné. »

Nous terminerons cet article par la citation du passage qui nous a le plus frappés dans la narration de M. L. de Laborde : « C'est au récit de la Bible qu'il faut recourir chaque fois qu'on veut remonter à une époque reculée de l'histoire de l'Arabie. Bien qu'elle ne désigne pas ce pays par son nom, et qu'elle ne lui assigne pas de limites précises, cependant elle le dépeint sous des couleurs plus nettes que ne l'a fait depuis aucun autre livre sorti de la main des hommes. » Ainsi, à mesure que les siècles s'écoulent, et que les progrès de la civilisation portent l'humanité à jeter ses regards en arrière, pour explorer, à l'aide des ressources que lui fournissent les arts et les sciences, le chemin où Dieu l'a conduite, se manifeste de plus en plus l'exactitude des antiques traditions du peuple qui a le premier entendu, sans la comprendre, la parole du divin Réformateur.



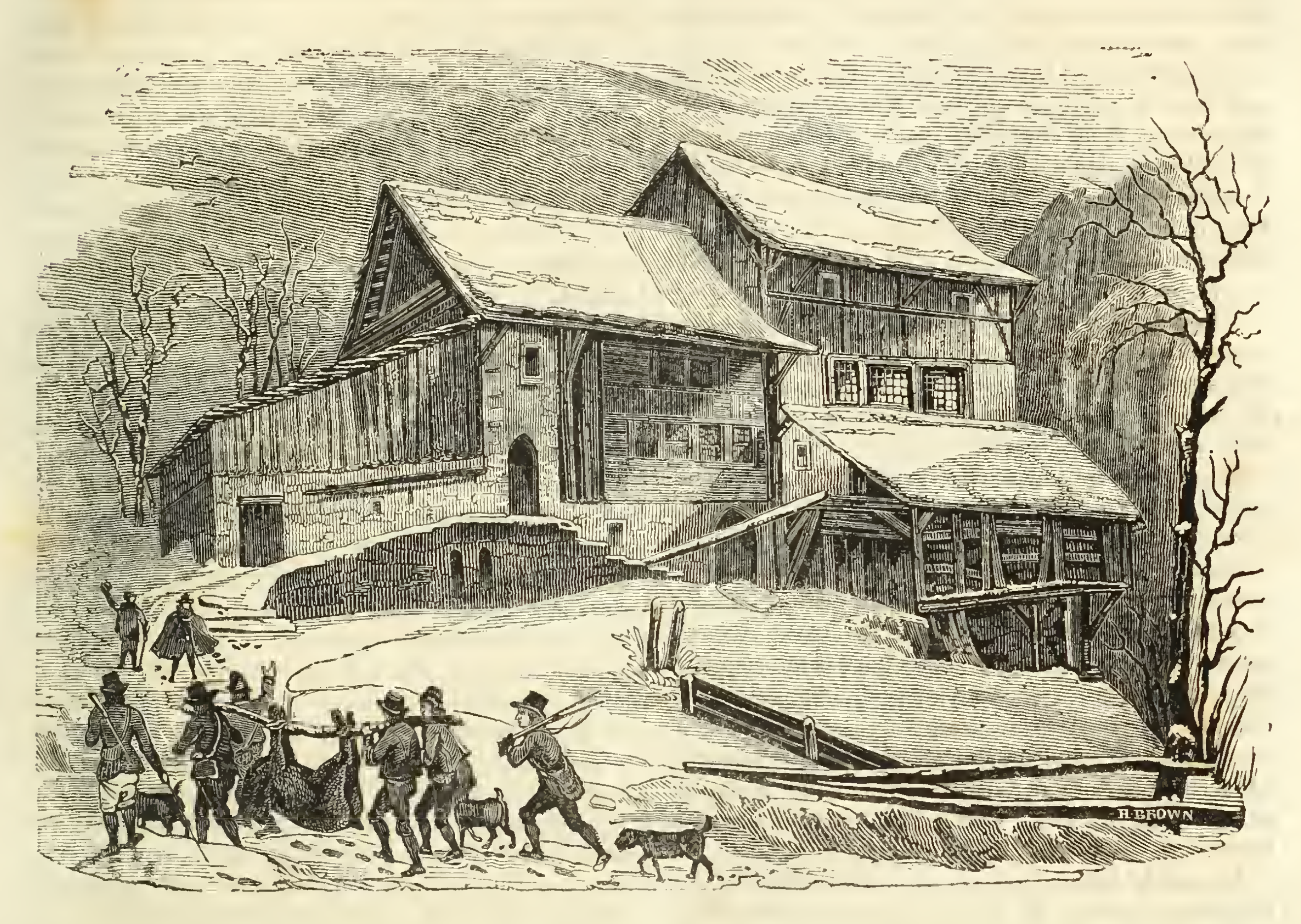
(Vue du monastère de Sainte-Catherine et du mont Sinaï.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1.

DE LA NEIGE.

SES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES, SON EMPLOI EN MÉDECINE.



(Vue prise dans le canton de Berne par un temps de neige.—Le retour de la chasse à l'ours.)

La neige, quoique très-froide au toucher, présente un phénomène assez singulier. On lit, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences,* que des expériences furent tentées pour s'assurer si, d'après le récit de certains voyageurs, il était vrai qu'on pût se mettre à l'abri du plus grand froid en se construisant, comme ils le disaient, des cabanes de neige. Les résultats ont été qu'il fait moins froid sous la neige, et que plus le monceau de neige est épais, plus la chaleur se maintient au degré d'une température au-dessus de zéro. L'instinct de certains animaux, tels que les perdrix, tapis sous la neige, pour se garantir du froid, est un témoignage en faveur du fait rapporté par les voyageurs, et des expériences qui ont été tentées à ce sujet.

Mais il est des inconvéniens graves pour les peuples qui habitent des pays toujours couverts de neige, et dont la vue est continuellement exposée à la réflexion de son éclat; nos annales scientifiques sont remplies d'observations qui prouvent que beaucoup de personnes sont devenues aveugles en peu de minutes, soit en voyageant au milieu des neiges, tels que les soldats de l'armée de Cyrus, soit en fixant forcément, pendant un temps plus ou moins long, le sol uniformément blanchi par la neige. C'est à ces causes que des Lapons, des habitans du Groënland, etc., doivent d'être privés de la vue dès l'âge de vingt ans.

Quant aux phénomènes physiques, personne n'ignore l'influence directe qu'exercent, sur la constitution atmosphérique, les pays environnés de hautes montagnes, et dont le sommet est toujours blanchi par la neige. L'atmosphère se refroidit à un degré plus ou moins considérable, et c'est pour cela que l'exposition de certaines contrées a sur les vents une influence qui contribue à rendre ceux qui y règnent, plus froids ou plus chauds qu'ils ne devraient l'être. Par la même raison, l'excessive chaleur qui règne au Pérou est modérée par les neiges qui couvrent les Cordilières.

Relativement à ses usages pharmaceutiques et chimiques, la neige a été employée pour quelques expériences, telles que la congélation du mercure, de l'esprit-de-vin, etc.; celles tentées par MM. Fourcroy et Vauquelin prouvent que six parties de neige non comprimée et huit de muriate de chaux produisent *subito* un froid très-intense, l'air étant à treize degrés six dixièmes Réaumur, ou dix-sept degrés du thermomètre centésimal. Le froid déterminé par ce mélange a été tellement vif que vingt livres de mercure ont gelé en treize secondes; que l'esprit-de-vin, les éthers, le vinaigre radical ont subi le même effet. Le bout du doigt, plongé dans la liqueur, en quatre secondes a perdu tout sentiment; il est devenu d'un blanc de papier, étant le siége d'une douleur aiguë, comme s'il eût été

violemment pressé dans un étau, et il n'a pu reprendre sa chaleur que par un long séjour dans la bouche.

Une question souvent agitée a été celle de savoir si l'eau de neige, prise habituellement en boisson, était insalubre et capable de causer ces goîtres qui sont endémiques dans les pays voisins des Alpes, dans le Tyrol et dans le Valais qui fait partie de la Suisse. Cette opinion, enracinée parmi les habitans de ces pays, peut être contredite par l'observation faite chez les peuples de la Norwége, où beaucoup n'ont pas d'autre boisson que l'eau de neige, et qui n'en éprouvent aucune incommodité. Peut-être aussi que la manière de vivre des habitans, une disposition naturelle à cette maladie, la qualité de l'air qu'ils respirent, contribuent plus que tout le reste au développement endémique de cette maladie. On a prétendu que cette affection dépend de ce que les eaux de neige, passant sur différens terrains, en dissolvent les parties hétérogènes nuisibles, et ajoutent aux causes antécédentes que nous avons indiquées, effets que n'éprouvent pas les autres peuples, en raison de la différence de climat, de l'exposition différente des lieux et de la qualité différente des eaux de neige.

La neige est employée extérieurement dans les cas de congélation. En général dans les pays froids, en Russie surtout, où ces accidens sont plus fréquens, on a la précaution, pour ne rappeler que graduellement la chaleur et la vie dans les membres gelés, de les frictionner avec de la neige. On n'expose les individus à une température plus douce que lorsque les parties ont acquis un degré de chaleur suffisant pour qu'on ne puisse plus craindre de voir survenir tout-à-coup les accidens les plus graves, tels que le sphacèle des organes congelés, sphacèle déterminé par l'action sédative du froid, qui détruit plus ou moins promptement la sensibilité et la vie.

Le peuple de tous les pays est aussi dans l'usage de frictionner avec de la neige les parties menacées ou atteintes d'engelures. Plusieurs auteurs conseillent ce moyen; ils paraissent généralement en avoir retiré un grand avantage.

Des observations démontrent que dans diverses maladies l'application de la neige sur les reins et l'usage de son eau ont rendu au malade une santé bien réglée.

Ces expériences, qui paraissent offrir une très grande contradiction par rapport à la nature de l'affection, sont néanmoins dignes de fixer l'attention des gens de l'art. Dans le *Journal de physique et d'histoire naturelle*, est consignée une observation du docteur Meunier, relative à l'application de la neige sur les reins, dans le cas de certaines suppressions. «La ville de Syracuse, dit ce savant, est la seule où les médecins regardent la suppression lochiale que développe la fièvre ardente, etc., comme une maladie de peu d'importance; accoutumés aux succès les plus constamment heureux, ils négligent tous nos remèdes connus, pour n'employer qu'une méthode simple, invariable, commode et tellement infaillible, que l'histoire médicale de cette ville ne transmet aucun événement malheureux de l'application d'un seul moyen (la neige), qui, sur ce simple énoncé, paraît mériter d'être prescrit par les gens éclairés.»

Bartholin nous a aussi laissé plusieurs observations, qui prouvent que la neige, employée à propos dans les fièvres ardentes, a eu le plus heureux succès. Au rapport de François Paulini, un malade atteint d'une fièvre très-violente, contre laquelle tous les autres remèdes avaient échoué, fut guéri, après avoir pris à l'intérieur et s'être frictionné, pendant un certain laps de temps, les pieds et les mains avec de la neige.

Qui de nous ne blâmerait l'imprudence du malade et du médecin, qui, dans le plus fort degré de la chaleur du corps, s'appliquerait ou commanderait qu'on appliquât de la neige pour modérer cet excès de transpiration déterminée artificiellement par la chaleur du bain ou de l'étuve? Cependant la méthode des Russes, de s'ensevelir sous la neige en sortant des étuves fortement échauffées, dans le cas d'indispositions graves, démontre que ce changement volontaire et subit d'une température chaude à une température froide, loin de leur être nuisible, les guérit presque toujours des affections qui dépendent sans doute de la suppression de la transpiration, puisque auparavant ils l'excitent à un degré extrême et l'arrêtent tout-à-coup à l'aide de la neige. L'habitude seule chez ces peuples et leur constitution propre peuvent les mettre à l'abri de tout danger; danger qui pour nous ne serait peut-être pas plus réel, si une étude, une observation plus suivie des cas dans lesquels ces moyens pourraient être employés, parvenaient à nous enhardir sur l'usage d'un moyen reconnu si efficace dans les pays du nord. Nous pensons, avec tous les observateurs, que l'impunité de cette mutation de température doit dépendre de l'impression instantanée et subite que le corps reçoit au moment du plus grand développement du principe de la chaleur. Dans le cas où les médecins seraient tentés de faire à ce sujet des expériences, nous leur conseillerons d'avoir toujours égard à la constitution des individus, à leur susceptibilité, à leurs habitudes, à leur manière de vivre; de considérer surtout l'état des organes et des viscères, de ne point confier au hasard les résultats d'expérience, dont le but doit être le bien de l'humanité et le progrès des lumières médicales.

Quant à nos usages domestiques, la neige n'est employée que pour remplacer la glace et rafraîchir les boissons, sans leur donner d'autres qualités que celles dont elles jouissent par elles-mêmes.

A ce premier article sur la neige, nous avons joint une gravure qui rappelle un des passe-temps les plus lucratifs, mais aussi les plus périlleux des chasseurs pendant l'hiver. Des montagnards du canton de Berne rentrent triomphans dans leur cabane, rapportant un ours gigantesque, que quatre hommes ont peine à porter. Quant aux détails de cette chasse, nous renverrons nos lecteurs à un article de notre 2e volume, page 315.

LES FRANÇAIS A BRUNSWICK.

Tous les journaux ont rendu compte d'un ouvrage fort curieux, publié récemment par un Français qui vécut dans l'intérieur de la Russie pendant l'invasion française, et fut, plus que tous les officiers de notre armée, à même de bien apprécier la résistance des Moscovites, et les circonstances de notre malheureuse retraite (1). Obligé de traverser une grande partie du vaste empire des czars, admis pendant long-temps auprès de l'aristocratie russe, M. Domergue a vu et raconté bien des faits que l'on chercherait en vain dans les récits des autres voyageurs, et ses observations ont ac-

(1) *La Russie pendant les guerres de l'empire;* chez Arthus Bertrand, Paris.

quis un nouveau charme, grâce au style animé et pittoresque, dans lequel les a traduites un écrivain déjà connu par quelques publications intéressantes. M. M. Tiran a mieux fait que de donner à cet ouvrage des formes séduisantes; il a eu aussi le talent, trop peu commun chez les narrateurs, de disposer les faits et les observations de mœurs dans un ordre favorable à la rapidité et à l'intérêt du récit.

Les notices que nous avons données dans les dernières livraisons sur le même sujet, nous interdisent d'emprunter à ce nouvel ouvrage des citations relatives à la Russie: mais nous en extrairons quelques souvenirs sur le duché de Brunswick, que l'auteur put observer avant de se rendre à Moscou.

« A peine les Français eurent-ils pris possession de la ville de Brunswick, que, sur l'ordre de Napoléon, M. Denon, le savant, accourut pour s'emparer de la fameuse coupe de Mithridate, admirable production de l'antiquité, conservée avec un soin extrême dans ce musée des princes régnans. Cette coupe est faite d'un seul onyx, sur lequel sont sculptés en relief des sacrifices à Bacchus d'un travail achevé et du fini le plus exquis ; l'artiste sut si ingénieusement combiner son sujet avec les accidens colorés de la pierre, que l'on dirait le travail des fées ; merveille inestimable, joujou sans prix, pour lequel Catherine la Grande avait vainement offert des trésors peu avant sa mort. Dans la déroute effroyable qui suivit la première escarmouche de Laufeld, le vieux duc n'oublia pas de soustraire au vainqueur ce précieux héritage qu'avaient conquis ses ancêtres dans les guerres d'Italie.

» Un curieux maladroit ayant fait une écornure à la soucoupe de ce petit chef-d'œuvre, le gardien du musée ne le laisse plus aujourd'hui toucher à personne ; il le tient avec précaution, et le tourne au fur et à mesure devant les connaisseurs qui viennent visiter le cabinet d'histoire naturelle de Brunswick ; on y peut lire aussi un manuscrit qui contient la description de la coupe de Mithridate, et constatant sa haute antiquité, ainsi que les différentes phases de son histoire. C'est cette même coupe que le successeur du duc de Brunswick, dont le nom a retenti naguère encore, tant en France qu'en Allemagne, avait emportée avec lui, et qu'il a rendue sur la demande qu'on lui en avait faite.

» Toujours est-il que lorsque M. Denon arriva pour s'emparer du bijou si convoité, par ordre de Napoléon, il ne le trouva plus ; il trouva par compensation une autre curiosité qui valait bien quelque chose comme travail extraordinaire, et qui tenait vraiment du prodige; c'est une des babioles les plus remarquables que j'aie vues de ma vie, tant par ses proportions mignonnes et sa précision, que par la ressemblance des personnages; c'est un noyau de cerise. Sur l'une des faces est sculpté le buste de Henri IV, où le juge le plus sévère n'aurait pas le plus petit trait à reprocher au sculpteur; mais ceci n'est encore rien : sur l'autre face du noyau représentant une colonnade qui fuit sous une arcade et devant laquelle est une sentinelle, on voit Henri IV debout, Sully à ses pieds, et derrière, au fond, un groupe de courtisans. Aux pieds du bon roi, on lit: « Relevez-vous donc, Sully, ils vont croire que je vous pardonne.»

»Les *Mille-et-Une-Nuits* n'ont rien de plus merveilleux. J'oserais à peine le raconter, s'il n'y avait pas des milliers de Français qui pourront appuyer mon récit.

»Les vainqueurs s'emparèrent d'une infinité d'autres objets précieux. La belle galerie de Salsdallen fut dépouillée de ses tableaux les plus estimés; le château de Brunswick, de ses meubles en argent massif; enfin l'arsenal, de tout ce qu'il contenait d'armes rares; les Brunswickois s'en consolèrent en pensant que le précieux onyx, du moins, avait échappé à cette dévastation. Ils disaient à ce sujet, et faisant allusion en même temps au noyau de cerise, que Napoléon avait voulu s'emparer de l'onyx, mais qu'il n'avait trouvé qu'une pierre (de *stein*, noyau, dont la traduction littérale en français est pierre); la malice germanique n'avait pu trouver une épigramme plus fine, après les plus longs et les plus pénibles efforts. Le calembourg a pourtant ses partisans en Allemagne. Après la prise d'Olmutz, les Allemands disaient que l'empereur François perdrait bientôt sa couronne, puisqu'il avait déjà perdu son vieux bonnet (en mauvais allemand, *ole-mutz*).

»Blessé à mort, ainsi que nous l'avons dit, à l'affaire de Laufeld, le vieux duc avait été transporté à Brunswick; mais bientôt, vivement poursuivis par les Français, les fuyards d'Iéna encombrèrent cette ville.

» Ce fut alors que ce malheureux prince, emporté à bras par ses soldats, fut obligé de céder à cette irruption soudaine; la terreur dans les troupes prussiennes était si grande que le superbe régiment d'Alberstadt, composé, par les soins du duc de Brunswick, de tout ce qu'il y avait de soldats d'élite, fut le premier à lâcher pied et à l'abandonner à Laufeld. Ce régiment était néanmoins l'objet des affections les plus chères de ce prince; il l'avait fait habiller du drap le plus fin, et il poussait la coquetterie et l'élégance à cet égard si loin, qu'il avait fait donner une montre à chaque soldat; rareté sans exemple, même dans les corps les plus privilégiés des puissances d'Europe.

»Les habitaus de Brunswick, mornes et abattus, ne pouvaient comprendre la terreur de cette défaite. Un soldat prussien répondit à ma sœur qui lui demandait les motifs de cette fuite désespérée : « Comment voulez-vous que nous résistions à ces damnés de Français, ils ont tout pour eux, et tout est contre nous? Tantôt c'est le soleil, tantôt la pluie, tantôt le vent, tantôt la neige, qui nous aveuglent, et puis les boulets et la mitraille qui pleuvent sans relâche; nous en sommes criblés. Figurez-vous qu'à la dernière affaire, les balles ont fait sauter mes boutons de guêtres, et de crainte d'être déshabillé tout-à-fait, j'ai pris la fuite (*also liefich*). »

»Rien ne peut donner une idée du triste spectacle que présentaient les vétérans de Frédéric rassemblés après la déroute sur la place du Lion, à Brunswick; ces braves gens étaient consternés, et l'on ne savait quel sentiment accablait le plus ces vieilles figures cicatrisées, ou la honte de leur pays conquis, ou le chagrin de leur impuissance présente, après avoir été si longtemps eux-mêmes une barrière insurmontable à toute conquête étrangère. Ils s'asseyaient tristement aux pieds du lion d'Albert, et là, dans un morne silence, leurs têtes blanchies appuyées sur leur poitrine, ces vieux débris de l'ancienne gloire prussienne semblaient les bas-reliefs du monument national élevé à la fidélité.

»C'est une touchante histoire que celle du lion d'Albert, si elle est vraie dans tous ses détails. Voici comment la racontent les gardiens des archives de la ville ducale. »

(*La suite au prochain numéro.*)

LE HOUBLON (1).

Le houblon croît naturellement en Europe, dans les haies et sur le bord des bois. On cultive cette plante en France, en Angleterre, en Allemagne et en Flandre, pour recueillir des espèces de cônes écailleux que portent les pieds de houblons femelles et dans lesquels naissent les fleurs de ce sexe. Ces cônes ont une odeur qui a beaucoup d'analogie avec celle de l'ail, et leur saveur, bien que très-amère, n'a rien de désagréable.

La principale application du houblon est son emploi dans la fabrication de certaines bières, comme nous l'expliquerons plus tard; mais on en fait aussi usage en médecine. Les cônes que nous avons désignés sont les parties du houblon dont on use le plus; les feuilles et les sommités ont aussi leur utilité. L'opinion générale est que la bière houblonnée prévient la formation de la pierre; plusieurs médecins ont cru pouvoir conclure des observations faites à Londres, que cette ville contenait beaucoup moins de personnes attaquées de la pierre depuis qu'on y faisait usage du houblon; anciennement on allait jusqu'à prétendre que cette plante avait la propriété d'expulser les calculs des reins et de la vessie; mais depuis long-temps les médecins ont reconnu la fausseté de cette assertion. Ce qui reste prouvé, c'est que le houblon est très-diurétique. Jadis, aussi, on appliquait cette plante en fermentation pour calmer les douleurs causées par la goutte, les luxations et les contusions; mais alors on la faisait bouillir dans



(La reine de la récolte du houblon.)

la bière. On emploie également les cônes du houblon, à cause de la propriété qu'a leur principe amer de donner du ton à l'estomac; on fait dissoudre ce principe, soit dans l'esprit-de-vin, soit dans l'eau chaude. Ces extraits de houblon, au moyen de l'eau chaude, se préparent communément comme le thé ordinaire. On a recours à ce genre de traitement dans le scorbut, les maladies scrofuleuses, dans le rachitis, et surtout dans les maladies cutanées, etc. Dans certaines contrées du Nord, la teinture alcoolique ou l'extrait de houblon se prescrivent en guise d'opium. C'est aussi dans le Nord que les jeunes pousses de houblon, cueillies encore tendres au commencement du printemps, sont servies sur la table en manière d'asperges, et de préférence à ces dernières, auxquelles on trouve, dit-on, beaucoup moins de saveur.

Enfin, pour n'omettre aucun des principaux usages du houblon, disons que l'écorce de sa tige donne une filasse grossière qu'on fait entrer dans la confection des cordes.

Les fruits du houblon, par leur immense emploi dans la fabrication de la bière, forment maintenant une branche considérable de commerce, et sa culture a été

(1) Comme le figuier, le mûrier, l'arbre à pain, le chanvre, l'ortie et la pariétaire, on sait que le houblon fait partie de la famille des *Urticées;* ses tiges sont menues, anguleuses, un peu rudes au toucher, sarmenteuses, longues de dix à douze pieds et plus; ses feuilles sont pétiolées, en forme de cœur, dentées en scie, quelquefois entières, souvent partagées jusqu'à moitié en trois, quatre et cinq lobes. Ses fleurs sont les unes mâles, les autres femelles, d'une couleur herbacée et portées sur des individus différens. Les fleurs mâles sont disposées en petites grappes au sommet des rameaux; les fleurs femelles naissent dans des cônes écailleux comprimés, qui forment de petits panicules dans les aisselles des feuilles. Le fruit est une petite graine arrondie, un peu comprimée, roussâtre et enveloppée dans une membrane.

l'objet de l'attention des agronomes. Nous rappellerons en quelques mots les détails de sa culture.

Dans une terre légère et néanmoins assez substantielle, à l'abri des vents et dans une exposition humide, on place, dans des trous en quinconce espacés de six pieds environ, de vigoureux plants de houblon coupés sur les plus vigoureuses souches d'une ancienne plantation. La seconde année on fait grimper les nouvelles pousses, après avoir coupé les tiges près de terre, le long de gigantesques échalas qui ont souvent près de trente pieds.

Deux mois après la floraison, le houblon est en maturité. Le moment favorable pour la récolte est celui où les écailles des fruits ont passé de la couleur verte à une nuance brunâtre. Alors, comme l'indique la gravure jointe à cet article, les tiges du houblon csontoupées à trois pieds environ du sol, et les cônes arrachés à mesure.

Pour conserver les fruits du houblon, on les fait dessécher promptement dans des fours ou par tout autre moyen analogue, puis, afin d'empêcher que ces fruits ne se réduisent plus tard en poussière, on les



(La récolte du houblon.)

étend dans des chambres aérées et sèches où elles reprennent leur élasticité. Enfin, ces fruits sont entassés dans des sacs.

Les Anglais qui, plus que les autres nations, ont perfectionné la culture du houblon, ne se sont pas contentés de réunir, au moyen d'échalas, les tiges des houblons en masses épaisses, comme l'indique notre vignette, ils ont d'abord substitué à ces sortes de haies des treilles ou palissades soutenues par une ligne de perches verticales liées par plusieurs rangées de perches horizontales. Ces treilles, exposées au midi, se chargent plus promptement de beaux fruits qu'on enlève, à l'aide d'échelles doubles, à mesure qu'ils mûrissent.

Enfin, dans ces derniers temps, on a substitué aux échalas en bois des tiges de fer pointues, qui favorisent davantage la fructification, et dont on explique l'action en les comparant aux paratonnerres. Sans aucun doute, l'intensité du courant électrique, que ces tiges font circuler dans la houblonnière, doit accélérer la végétation.

Au tableau de la récolte du houblon, que nous offrons à nos lecteurs, et dont le dessin a été pris dans une des houblonnières de l'Angleterre, nous avons joint une autre vignette, dont la même exploitation agricole a fourni le sujet ; c'est un souvenir de la fête qui suivit la récolte. Parée de ses plus beaux habits, la reine élue par les travailleurs avait orné sa tête de houblon; une garniture de houblon garnissait aussi sa robe, et c'était enfin des bouquets de houblon qui relevaient l'écharpe en sautoir qui complétait sa toilette. Nos vendangeurs français auront peine à comprendre que

la récolte du houblon puisse être aussi gaie en Angleterre que celle des raisins chez nous. Les libations de la liqueur à laquelle le houblon doit donner son goût amer et sa vertu enivrante, ne valent pas, disent-ils, le vin nouveau. Nous laissons à nos lecteurs du Nord et du Midi à décider du fait.

LA PEINE DU FOUET

DANS LA MARINE ANGLAISE.

Soldat mort des suites de la flagellation.

L'usage barbare de la peine du fouet existe toujours en Angleterre, malgré les réclamations de la presse et de tous les hommes éclairés. Il y a peu de temps, Thomas Ramsby, soldat de la marine royale en garnison à Woolwick, s'étant emporté contre une infirmière, fut condamné à recevoir 150 coups de fouet; mais il n'avait subi que la moitié de sa peine lorsqu'il tomba évanoui et fut transporté à l'hôpital, où il mourut au bout de trois semaines d'une contraction de mâchoires.

Le magistrat de Woolwick a été chargé de procéder à l'enquête, en qualité de coroner, devant un jury composé de dix-sept habitans les plus notables du pays. La lettre de convocation adressée par le colonel au coroner était ainsi conçue :

« Monsieur le magistrat, Thomas Ramsby ayant été condamné, par jugement, à recevoir 150 coups de fouet, n'a pu expier qu'une partie de sa peine. Il est mort quelques semaines après à l'hospice; veuillez prendre les mesures nécessaires afin de procéder à l'enquête prescrite par la loi.

» MAC-CLERVERTY,

» Colonel du régiment de la marine royale. »

Un autre soldat du même régiment, employé à la pharmacie, a déclaré que Ramsby est arrivé à l'hospice ayant le dos couvert de contusions et de plaies sanglantes : la peau était enlevée en plusieurs endroits; il ne portait aucune empreinte, ni à l'un ni à l'autre bras. Son état ne différait d'ailleurs en rien de celui des hommes à qui l'on inflige d'ordinaire ce même châtiment.

Les médecins regardent la fièvre nerveuse, qui s'est manifestée par une contraction des mâchoires, comme la cause immédiate de la mort de Ramsby; cependant une autre cause a pu exister dans la prédisposition de ce militaire, sujet aux accès de colère les plus violens. Les docteurs affirment avoir vu des soldats guéris très-promptement après qu'on leur eut administré jusqu'à cinq cents coups de fouet.

Un tambour du régiment dépose qu'il a fustigé dans sa vie plus de cent militaires qui ne *s'en sont pas mal trouvés.* (Mouvement pénible dans le jury et l'auditoire.) « Quatre de mes camarades, dit-il, avaient frappé avant moi le malheureux Ramsby; je le ménageais autant que le permettent les réglemens; lorsqu'il est tombé à la renverse, j'ai reçu l'ordre de discontinuer. »

Le jury d'enquête, après dix minutes de délibération, a rendu son verdict en ces termes : « Thomas » Ramsby est mort par suite d'une crise nerveuse et » d'une contraction des mâchoires, provenant de la » rigueur du châtiment qui lui a été infligé en vertu de » la condamnation prononcée par la cour martiale. »

Des applaudissemens et des bravos se sont manifestés dans le public, composé d'une foule de militaires et de bourgeois. Le magistrat ayant dit : « Messieurs les jurés, vous étiez parfaitement libres d'exprimer votre opinion, mais votre verdict doit être conçu en termes plus techniques et selon les formes d'usage, » le chef du jury s'est empressé de lui répondre : « Nous avons cherché à exprimer le plus énergiquement possible, et en même temps avec le respect dû aux lois, notre opinion sur un châtiment aussi honteux que cruel, que l'on aurait dû abolir depuis long-temps; nous espérons que l'autorité supérieure, avertie par cet exemple, prendra des mesures propres à concilier la nécessité de la discipline militaire avec les droits et les devoirs de l'humanité. »

LA RUSSIE.

ÉTAT DU PEUPLE. — COUTUMES.

(Quatrième article. Voy. pages 79, 94 et 98.)

SOMMAIRE. — Coiffure des femmes russes. — La polygamie chez les anciens Russes. — Cérémonies nuptiales empruntées des Grecs. — Les exorciseurs. — Fiançailles des enfans avant Pierre le Grand. — Les fêtes de famille. — La fête des Rameaux. — Les feux de la Saint-Jean. — Les mascarades des *Swiatki.* — Funérailles.

Les filles en Russie font une tresse de leurs cheveux qu'elles laissent tomber le long du dos, et dont le bout est garni d'un ruban qui descend jusqu'aux bords du *sarafan* (robe). Souvent elles portent un ruban en soie, en or ou en argent. Leur manière d'arranger les cheveux annonce, au reste, beaucoup de goût; en été, les paysannes y mêlent toutes sortes de fleurs. Mais aussitôt que la cérémonie nuptiale est finie, les nouvelles mariées sont obligées de cacher leur chevelure. Les femmes se couvrent la tête de mouchoirs de soie, de brocards, de coton ou de laine, suivant l'état de leur fortune. Aux yeux des classes moyennes et basses, il est indécent pour une femme mariée de se montrer en public tête nue. On passe quelquefois aux personnes d'un rang distingué cet écart du précepte apostolique. On dit que le prédécesseur du métropolitain actuel de Moscou a fait, devant la commune assemblée, une semonce à une dame noble qui s'approchait de l'autel la tête découverte.

La coiffure des femme mariées varie dans chaque province. Cependant elles portent en général une sorte de calotte (kokochnik) faite de carton, et couverte d'une étoffe de soie de couleur vive, enrichie quelquefois d'une broderie d'or ou d'argent. Le kokochnik, le sarafan, des boucles d'oreilles et une ceinture forment les parties principales du vêtement des femmes, et même les dames de la cour lorsque celles-ci se déguisent.

La *polygamie* régnait dans la Russie païenne. *Wladimir le Grand* avait cinq femmes et un grand nombre d'esclaves de ce sexe à l'époque où il se fit baptiser; mais il les répudia avant d'épouser la princesse grecque *Anne.*

Nous ignorons en quoi consistaient les cérémonies nuptiales des Russes païens. Il est probable qu'elles avaient lieu dans leurs temples, devant les images de leurs idoles. La chronique russe dit expressément que les noces d'*Olga* et d'*Igor*, qui se firent en 903, furent célébrées avec grande pompe dans le temple de *Perun* (Jupiter), à *Pleshoff.* On observe encore sans doute dans les mariages beaucoup d'usages superstitieux qui datent du temps du paganisme. Ainsi la nouvelle mariée est obligée, la première soirée des noces, d'ôter les bottes à son époux, qui lui donne un coup de bâton sur le dos en signe de l'autorité absolue du mari sur la femme. Il est vrai que cet usage a été aboli depuis long-temps parmi les classes élevées; mais le peuple y tient encore fortement dans certaines contrées de l'intérieur. On trouve aussi d'autres restes de l'antiquité, tels que la peur des sortiléges qui trouble le nouveau couple, l'office de l'exorciseur (znatoki), qui doit annuler l'influence des magiciens, le lit de paille placé dans une chambre qu'on n'avait jamais habitée ni chauffée auparavant, etc.

Les cérémonies nuptiales actuelles des Russes sont empruntées des Grecs; elles ont lieu devant l'autel de l'église, et consistent en trois actes solennels, qui se passaient à trois époques différentes, mais qu'on a réunis depuis long-temps en un seul. La première de ces cérémonies s'appelle les fiançailles; les fiancés échangent les bagues en se promettant amour et fidélité. La seconde est l'imposition des couronnes, ou la cérémonie nuptiale proprement dite. Le prêtre explique aux parties intéressées les devoirs du mariage, demande à chacune d'elles son consentement spécial, et pose sur le front de l'époux une couronne, en disant : « Je couronne le serviteur de Dieu, N. N., pour la servante de Dieu, N. N., au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Puis il met une autre couronne sur la tête de l'épouse, en prononçant ces mots : « Je couronne la servante de Dieu, N. N., pour le serviteur de Dieu, N. N., au nom, etc. » La troisième partie de la solennité consiste dans la reprise des couronnes, pendant laquelle le prêtre fait la prière suivante : « Vous nos serviteurs, ô Seigneur, avons confirmé la convention et accompli l'acte d'union, comme à Cana en Galilée, et te glorifions, toi le Père, le Fils et le Saint-Esprit, maintenant et dans toute l'éternité. »

Les couronnes étaient autrefois composées de guirlandes et de fleurs; mais aujourd'hui chaque église possède deux couronnes d'or ou d'argent, dont on se sert pour ces cérémonies. On ne célèbre aucun mariage pendant les carêmes. L'Eglise grecque ne permet pas de convoler en quatrièmes noces.

Avant l'introduction en Russie des mœurs et coutumes européennes, la conclusion des mariages appartenait exclusivement aux parens; le jeune homme ne voyait sa future qu'aux fiançailles. Cet usage était même strictement observé dans la famille du czar. L'empereur Fréderic III envoya, en 1498, une ambassade au czar Wasilovitz demander la main d'une de ses filles pour un membre de la famille impériale. L'ambassadeur ayant témoigné le désir d'offrir ses hommages à la grande-duchesse, le czar lui répondit « que personne ne pouvait voir les princesses russes avant leurs fiançailles. » Pierre le Grand abolit cet usage en 1700; il ordonna de fournir aux futurs l'occasion de se trouver fréquemment ensemble, et défendit aux ecclésiastiques de passer à la célébration du mariage avant d'avoir obtenu le consentement formel des jeunes gens. Il fit également supprimer la coutume qu'on suivait dans toutes les classes de fiancer les enfans avant qu'ils fussent nubiles. Il fixa à vingt ans pour les hommes, et à dix-sept ans pour les femmes, l'âge auquel il était permis de se marier. Cependant Catherine II le réduisit à dix-sept pour l'époux et à treize pour l'épouse. La dernière ordonnance à cet égard, publiée par l'empereur Nicolas en 1831, défend aux prêtres de marier les hommes au-dessous de dix-huit ans, et les filles au-desssous de seize. Cette disposition s'étend aux protestans ainsi qu'aux Grecs unis qui demeurent dans l'empire.

Les jours anniversaires de *nom* et de *naissance* forment deux grandes fêtes de famille. Toutes les classes les célèbrent consciencieusement; on y invite et on y voit paraître tous les parens et amis de la maison. Cette louable coutume procure tous les ans un ou deux jours joyeux aux membres des plus pauvres familles. La plus importante de ces deux fêtes est celle du patron dont l'individu porte le nom. Cependant on fait également ces deux jours-là des présens à la personne fêtée, on boit à sa santé à table, et on lui témoigne, en général, la plus grande attention. Les marchands russes de l'intérieur ont conservé l'ancienne coutume de rompre, au commencement du festin et en présence de tous les convives, au-dessus de la tête de l'ymieninnik (héros du festin), un grand gâteau, fait avec de la farine de sarrasin et des œufs. Si une forte partie du gâteau rompu reste sur la tête et sur les épaules de cette personne, c'est signe qu'elle jouira d'une bonne santé pendant tout le cours de l'année, et qu'elle sera heureuse dans ses entreprises. Cet usage était répandu chez les boyards et même dans la famille impériale; car on rapporte que le czar *Alexis Michaelovitz* s'était rendu, en 1671, chez le patriarche pour lui souhaiter une bonne fête et lui faire présent d'un grand gâteau.

Lorsque les domestiques et les serfs célèbrent leurs fêtes anniversaires, ils mettent leurs meilleurs habits et se rendent dans la matinée chez leur maître, auquel ils font un léger présent, consistant en gâteaux, en pommes ou fruits secs, en retour desquels ils reçoivent une somme d'argent qui sert à traiter leurs amis et leurs camarades. Au lieu d'argent on donne aux femmes un habillement, un mouchoir, des rubans, etc.

Nous allons faire mention de quelques-uns des nombreux usages dont l'origine remonte aux temps païens.

La fête nommée *Semika* a pris naissance à l'époque où l'on adorait la déesse Tora. Toutes les jeunes filles de Kieff s'asssemblaient autrefois pendant un certain jour du printemps, et se rendaient à un bois voisin où se trouvait une figure de la déesse, autour de laquelle elles dansaient en chantant. Chaque fille tenait à la main un rameau vert orné de bandelettes de différentes couleurs; elles jetaient tous ces rameaux dans le fleuve : les filles dont les rameaux surnageaient étaient certaines d'être mariées dans le courant de l'année; celles, au contraire, dont les branches s'enfonçaient dans l'eau, devaient se résigner à rester filles. On observe encore cette cérémonie, avec la différence que l'idole a disparu. Dans chaque ville, dans chaque village, les murs et les planchers des maisons et des églises sont couverts de branches et de fleurs; les filles dansent, chantent par troupes en tenant des rameaux à la main. Les enfans

des basses classes exécutent de ces danses au milieu des rues de Saint-Pétersbourg.

Vers le milieu de l'été, avant la moisson, les Russes païens célébraient la fête d'une déesse semblable à la Vesta des Grecs, et en l'honneur de laquelle ils allumaient de grands feux. On peut regarder comme des restes de cette fête les feux que l'on fait la veille et le jour de la *Saint-Jean.* Autour de ces feux, nommés Kupalnitzi, on voit les jeunes gens des deux sexes qui dansent, chantent et finissent par sauter par-dessus le bûcher enflammé. Pendant la nuit on enferme les veaux près des vaches, afin d'empêcher les sorcières de faire tarir le lait des dernières, et de plus on garnit d'orties les maisons des paysans !!

La grande fête païenne *Kaliada,* célébrée vers la fin de décembre, répondait aux saturnales des Romains; on l'appelle maintenant *Swiatki;* elle a lieu aux fêtes de Noël. Les anciennes femmes russes, jeunes et vieilles, se rassemblaient la veille dans les rues et adressaient des hymnes solennelles au dieu *Kaliada* (Janus), avant l'apparition de la lune et des étoiles. Cet usage existe encore parmi le peuple de la petite Russie surtout, où l'on se réunit la veille de Noël ainsi que les trois soirées suivantes, après lesquelles commencent les Swiatki. Pendant leur durée, les jeunes gens des deux sexes s'amusent à former le soir des jeux, des danses, des concerts, des mascarades, à verser de la cire et du plomb fondu dans de l'eau, et à deviner l'avenir par les différentes figures que cette opération produit. On place en outre, la veille de Noël, devant l'autel ou le saint de la famille, un grand vase de terre plein d'orge ou de blé cuit; cette décoction s'appelle *Kut.* On donne le nom d'*Uzwar* à un autre pot contenant des pommes, poires, prunes, cerises et raisins que l'on pose aussi devant le saint. Après les repas, toute la famille vient pendant la semaine manger en l'honneur du saint une portion du contenu des deux vases.

Des compagnies de jeunes gens et de jeunes filles vont, le soir du premier jour de Noël, de maison en maison, chanter de certaines chansons rustiques, pour lesquelles on leur fait quelques petit présens; on appelle cela *Koliadwat.* Les gens du peuple appellent *Koliadi* tous les jours de la fête des Swiatki.

Lorsqu'une personne meurt, on lave son corps avec de l'eau tiède, on la revêt de ses meilleurs habits, puis on la couche dans une bière. Les personnes riches exposent leurs morts dans une grande salle; les pauvres se contentent de suspendre l'image d'un saint au-desssus de leur tête. Cependant on récite jour et nuit des psaumes jusqu'au moment des funérailles; alors les plus proches parens et des prêtres, portant des figures de saints et chantant des psaumes, accompagnent à l'église le défunt, dont la tête est couverte d'une couronne plus ou moins précieuse. Là on le bénit; les parens et amis l'embrassent une dernière fois en lui demandant pardon de leurs offenses envers lui; puis on place dans sa main un billet d'absolution entière, et on ferme le cercueil. Les parens et les amis poussent ordinairement de hauts cris pendant qu'on enterre le corps; mais l'usage de louer des pleureuses est aboli depuis long-temps dans la grande Russie, et n'existe plus que dans quelques endroits de la petite Russie.

Autrefois on avait en Russie, comme dans d'autres pays de l'Europe, l'habitude d'enterrer les morts dans les églises et aux alentours; mais un ukase du 31 décembre 1731 y mit ordre, en prescrivant aux villes d'établir des cimetières à une distance convenable de leur enceinte. Cette disposition fut confirmée par une autre de l'année 1772, qui permit d'élever près de chaque cimetière une église ou une chapelle destinée aux rites funéraires. On n'enterre plus que les moines dans les églises des couvens.

(*Sommer's geogr. Taschenbuch.*)

PROBABILITÉS DES JUGEMENS

EN MATIÈRE CRIMINELLE.

Un des membres les plus distingués de l'Académie des sciences vient de soumettre à cette illustre compagnie les résultats suivans auxquels l'ont conduit des calculs sur les jugemens en matière criminelle.

On sait qu'une loi de 1831 a voulu qu'un accusé ne fût condamné que lorsqu'il aurait huit jurés sur douze contre lui : avant cette loi, il suffisait de sept jurés condamnateurs. On sait aussi qu'une loi promulguée en 1832 a voulu que les jurés déclarassent s'il y avait des circonstances qui pussent *atténuer* la faute des accusés reconnus par eux coupables, et que les juges appliquassent alors à ces derniers des peines moins fortes; cette disposition nouvelle a rendu les condamnations plus fréquentes, par cela même qu'elles étaient moins rigoureuses : or, voici quelques-uns des résultats obtenus par l'illustre académicien.

Avant 1831 il y avait un peu plus de trois contre un à parier qu'un juré ne se trompait pas. Depuis lors la probabilité en faveur du juré s'est élevée à quatre contre un.

Une loi nouvelle ayant fixé, comme en 1831, la majorité à sept voix sur douze, les condamnations probablement erronées seront six fois aussi nombreuses que celles des années antérieures, c'est-à-dire de onze par an environ pour toute la France, comme avant 1831.

PROGRÈS DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE

AUX ÉTATS-UNIS ET EN ANGLETERRE.

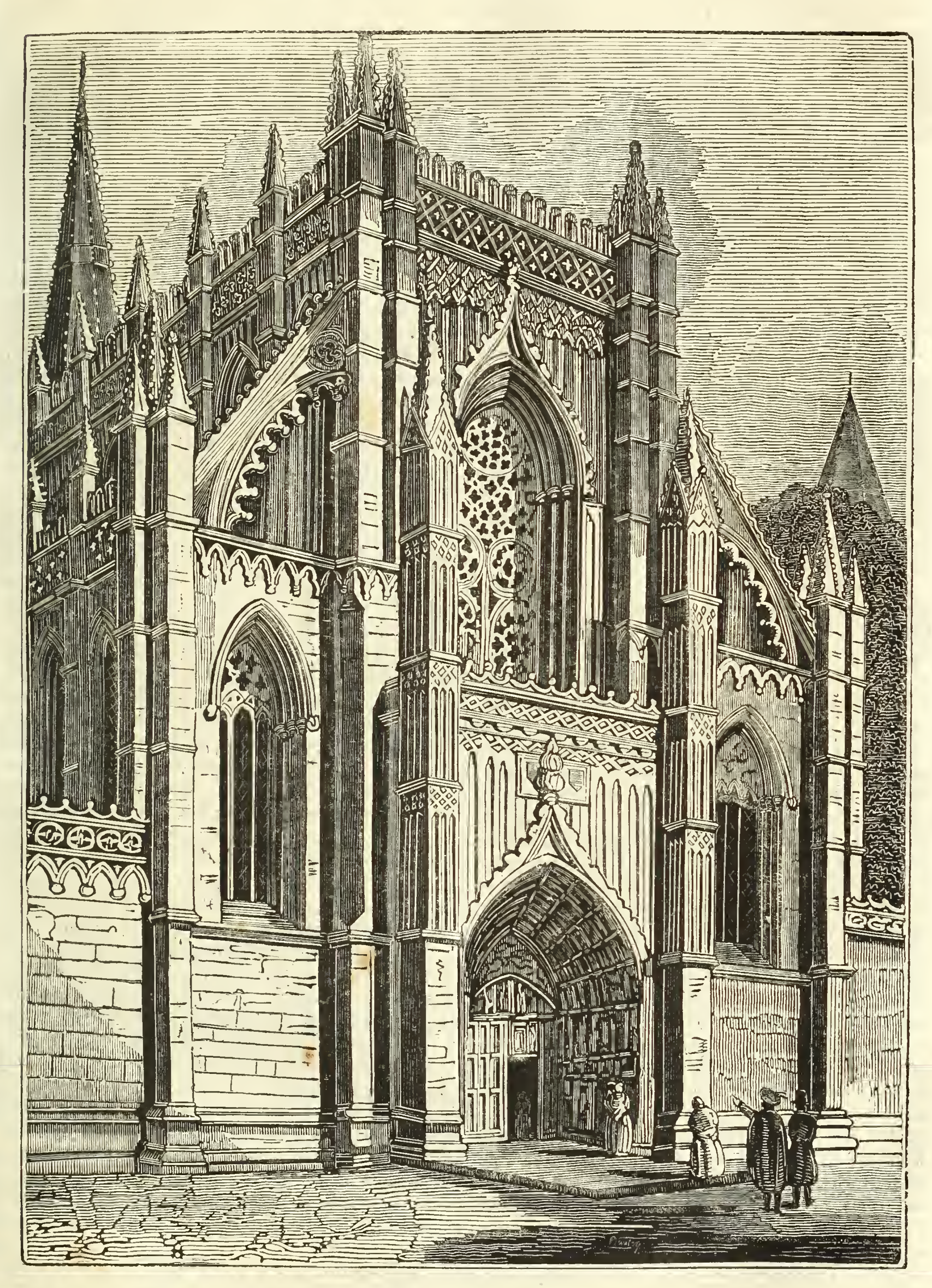
Depuis que des sociétés de tempérance se sont formées en Angleterre et aux États-Unis, la consommation de divers objets a singulièrement baissé, et l'ouverture du nouveau temple a fait fermer bien des boutiques. On a calculé qu'en Amérique 1,500,000 individus sont affiliés aujourd'hui aux sociétés de tempérance, 4,000 distilleries d'eau-de-vie ont été supprimées, et que 8,000 débitans de liqueurs ont retiré leur enseigne. Sur plus de 1200 navires on ne reçoit plus de spiritueux dans les chargemens, et un grand nombre d'ivrognes ont renoncé à leurs ignobles habitudes.

La tempérance n'a pas fait, hélas! d'aussi rapides progrès dans la Grande-Bretagne, où elle ne compte encore que 200,000 sectateurs enregistrés; un grand déficit ne s'en fait pas moins sentir dans les comptes des industriels qui spéculent sur les fantaisies, le luxe et les grossiers appétits de la gloutonnerie.

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1.

LE PORTUGAL. (2e article. Voy. page 21, 2e vol.)



(Le monastère de Bathala.)

La gravité des événemens politiques survenus en Portugal, l'influence qu'il peut exercer sur l'Europe par suite de ses rapports avec l'Espagne, ont sans doute inspiré à nos lecteurs le désir de parcourir avec nous cette contrée.

Le climat du Portugal présente un fait assez intéressant dans l'histoire des phénomènes atmosphériques; c'est que pendant le mois de mai le vent tourne ordinairement avec le soleil, c'est-à-dire qu'il souffle de l'est au lever de cet astre, du sud à midi, du nord-ouest

le soir, et du nord pendant la nuit; de là le nom de *vento-rodiero* que lui donnent les Algarviens. Quant à la salubrité du climat, le Portugal jouit d'une grande réputation auprès des Anglais. Plusieurs exemples de longévité suffisent peut-être pour attester que cette opinion n'est point un préjugé; cependant quelques lieux, et principalement ceux qui sont humides et marécageux, ont une influence dangereuse pour la santé.

Tremblement de terre. — L'un des fléaux auxquels la partie méridionale du Portugal est exposée, c'est la fréquence des tremblemens de terre : il n'y a point d'année qu'on n'en ressente, et depuis 800 ans, quinze secousses ont ravagé Lisbonne. On a observé qu'ils se manifestent ordinairement entre le mois d'octobre et le mois d'avril, et surtout après les premières pluies qui succèdent à une grande sécheresse et à une chaleur étouffante.

Il est peu de contrées en Europe qui possèdent une plus grande quantité de sources minérales que le Portugal. Ce pays, où les Carthaginois allaient chercher leurs métaux, qui possède des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, d'étain et d'autres minéraux moins utiles, est cependant tributaire de l'étranger pour ces mêmes richesses, qui, exploitées avec intelligence, pourraient devenir une branche importante d'exportation. Ses mines de houille sont généralement négligées; les marais salans sont seuls exploités avec avantage.

L'agriculture est loin d'être aussi avancée en Portugal que dans la plupart des pays agricoles de l'Europe; ce royaume ne produit point de quoi satisfaire à sa consommation. Cependant calculez que le royaume fournit, année commune, de quoi nourrir sa population; il faut donc attribuer ces exportations aux besoins de la consommation de Lisbonne, qui, faute de routes, ne peut recevoir de l'intérieur les approvisionnemens nécessaires. D'autres causes nuisent encore au développement de l'industrie agricole : les principales sont les impôts considérables qui frappent les terres et les paysans; la grande quantité de terres privilégiées appartenant à la couronne, à la noblesse, au clergé et aux communes; le manque de bras causé par le service de la milice, qui pèse principalement sur l'habitant des campagnes; l'habitude qu'ont les nobles de ne point vivre dans leurs terres, et de les affermer à longs termes à des fermiers qui les sous-louent à des laboureurs; enfin le défaut de communications causé par le mauvais état des grandes routes.

Le grand nombre de jours où l'on s'abstient de manger de la viande forme près du tiers de l'année, et force à recevoir annuellement de l'étranger 280,000 quintaux de morue valant 10,000,000 de francs; la mauvaise qualité des pâturages que l'agriculteur ne cherche point à améliorer; le peu de parti que le paysan tire du lait de ses vaches, et qui est tel, qu'il ne sait point en faire du fromage et du beurre, tandis que la Hollande et l'Angleterre approvisionnent le Portugal de ces denrées : que faut-il de plus pour expliquer la dépendance de ce pays à l'égard de l'étranger? L'huile qu'on retire de ses oliviers négligés est loin d'être une véritable richesse pour son sol, tant elle est mal fabriquée.

Des écrivains superficiels, ou portés à adopter trop facilement certains préjugés, ont représenté la nation portugaise comme abrutie par l'ignorance et le fanatisme; le catholicisme est la croyance de toute la nation, mais les autres religions y sont tolérées.

Depuis une vingtaine d'années les mœurs nationales se sont améliorées, et le Portugais a même perdu quelque chose de son caractère original par ses fréquens rapports avec les étrangers.

Ce qui caractérise cette nation, c'est une douceur qui ne se dément point même pendant les commotions politiques; c'est une politesse qui se fait remarquer depuis les premiers rangs jusqu'à la plus basse classe du peuple; c'est envers les étrangers une prévenance qui le distingue de l'Espagnol et le rapproche du peuple français dont il a presque la vivacité. On lui reproche de la paresse et de la présomption : les paysans de l'Estramadure et de l'Alentejo sont en effet indolens et paresseux. Tous les Portugais se plaisent à vanter leurs actions; mais c'est une conséquence du rôle important qu'ils ont joué sur le théâtre du monde, et du peu de lumières qu'on a laissé pénétrer dans leur pays. On répète depuis Link que les Portugais sont dissimulés, vindicatifs et perfides; il y a plus que de l'exagération dans cette assertion, ou ils sont bien changés; d'ailleurs, en se montrant sévère sur leurs défauts, il faut rendre justice à leurs qualités; ils sont en général fort attachés à leur patrie, amis généreux et fidèles à remplir leurs promesses.

Ce portrait physique des Portugais, copié par les géographes modernes, est loin d'être flatté : nous en donnerons une idée plus exacte en disant qu'il est faux qu'ils soient tous basanés et qu'ils aient le nez retroussé et les lèvres épaisses; ils ont le teint des peuples méridionaux; ils sont d'une taille élevée, mais généralement bien prise : rien n'est plus rare parmi eux que des individus estropiés ou contrefaits. La province de Mino, le Tras-os-Montès et les montagnes d'Estrella renferment les hommes les plus beaux et les plus robustes du royaume; leur peau est assez blanche, et leurs cheveux sont blonds ou châtains; dans les autres provinces, le noir est la couleur dominante de la chevelure. La belle carnation des Portugaises, leurs grands yeux noirs, leurs dents blanches et bien rangées, leurs longs cheveux d'ébène, leur aimable vivacité les mettraient au rang des Européennes les plus séduisantes, si, à la grâce des Françaises, elles joignaient la petitesse du pied espagnol.

La vivacité, la brillante imagination qui distinguent le Portugais le rendent en quelque sorte affamé de dissipation; la musique, la danse, le spectacle, les processions et les combats de taureaux, en un mot, tout ce qui peut retracer le plaisir des sens, a sur lui un empire irrésistible. La musique vive et légère n'est point sans attrait pour l'étranger; les chants populaires, accompagnés de son de guitare, seraient agréables et gracieux si les paroles n'en étaient point parfois trop licencieuses. La danse nationale appelée la *fofa* est tellement lascive qu'on ne peut s'empêcher de déplorer la corruption du peuple, en la voyant exécuter, non-seulement dans les campagnes, mais dans les villes elles-mêmes et sur les théâtres.

Suspendons ici, pour le reprendre plus tard, l'examen du caractère portugais; plus tard aussi nous passerons en revue ses monumens; il en est qu'il faudra se hâter de reproduire par la gravure, car du train dont va la révolution portugaise, les antiques monastères, vendus à la criée, ne seront peut-être pas long-temps debout.

LES FRANÇAIS A BRUNSWICK.

(Deuxième article. Voy. page 114.)

Albert, duc de Brunswick et de Wolfenbutel, ramena, il y a bien des siècles, des guerres d'Afrique, où il avait fait merveille, un lion dompté par lui-même et devenu son compagnon fidèle, comme le limier le mieux dressé et le plus dévoué. Ce brave lion suivait son prince dans toutes ses promenades, dans ses jardins et dans sa capitale, au grand effroi du vulgaire, qui s'accoutumait difficilement à l'aspect de ce nouveau courtisan. Albert tenait-il quelque assemblée de ses Etats, le lion venait prendre place à ses pieds : tenant à cette prérogative comme un véritable conseiller privé. Dans les discussions les plus graves, comme dans les réceptions d'apparat, le noble animal n'était pas celui des personnages de la cour qui conservait le moins de dignité, et il est bien certain que, si, pour quelque cause que ce fût, le duc Albert eût défendu d'approcher de son fauteuil royal, nul n'eût osé en franchir l'estrade, tant que le conseiller à craindre n'eût pas vu dans les yeux du souverain que la consigne était levée. Cette affection étrange et touchante dura tant que le maître et le lion vécurent ensemble sur cette terre; mais à la mort du guerrier, quand le pauvre lion d'Afrique se trouva seul, et qu'il vit passer le convoi de celui qu'il avait tant aimé, il alla se mettre à côté du cheval de bataille du mort, autre fidèle compagnon, et il ne voulut plus quitter cette place d'honneur que son instinct s'était choisie. Arrivés aux portes de l'église, et au moment de descendre dans les caveaux qui renfermaient les tombeaux de la famille, les gardes s'interposèrent entre l'animal fidèle et les restes du souverain. Il fallut des efforts inouïs et des précautions plus grandes encore : le lion d'Afrique s'était réveillé; sa fureur contre ces indifférens qui allaient froidement emprisonner les dépouilles de leur maître, n'eut plus de bornes; repoussé à force de piques et de hallebardes, jusqu'à ce que les grilles de fer du caveau l'eussent séparé du cortége, il se jeta entre les portes massives et les murs du parvis. Ses rugissemens plaintifs arrivaient jusque dans la chapelle ardente et troublaient l'officiant des morts. Ce désespoir dura plusieurs jours; le lion d'Albert épuisa toutes les tentatives contre le fer et les dalles du parvis : les empreintes de ses griffes puissantes attestent encore ce miracle d'attachement, qui paraîtra prestigieux à bien des hommes. Le fidèle animal ne cessa ses efforts qu'en cessant de respirer : il mourut de douleur et de faim à la porte du tombeau de son maître.

La ville de Brunswick éleva, sur la place même où se passa cet événement, un monument destiné à en éterniser le souvenir. C'est malheureusement un lion en bronze assez mesquin, et d'un style détestable : pour un favori éhonté, pour un ministre concussionnaire, l'art eût épuisé ses merveilles !

Il existe en Allemagne, à propos du duc de Brunswick, une croyance populaire qui atteint jusqu'à la classe la plus élevée, tant est fort le pouvoir de la tradition, et de ces contes héréditaires dont on berce les enfans dans chaque famille. On assure que la maison de Brunswick et celle de Prusse, son alliée, ont un esprit familier, et cet être mystérieux, ange ou démon, on l'appelle la *Dame blanche*. D'après la légende bien connue, le fantôme apparaît la nuit dans la partie la plus isolée du château, chaque fois que quelque membre de la famille ducale est en danger de mort.

Le château ducal est d'un style assez pittoresque; c'est une façade à deux ailes parallèles se prolongeant en arcades, et qui vont se réunir au fond de la cour à un nouveau corps de bâtiment, percé de trois voûtes, à travers lesquelles on aperçoit la verdure du rempart. Le château est construit à l'italienne, et donne sur la rue et la promenade du Bolweg.

J'ai long-temps habité une maison en face du château, et l'aspect de cette demeure royale est toujours devant mes yeux. Un soir que nous étions réunis en assez grand nombre dans le salon de cette maison, — c'était l'année qui précéda la déroute d'Iéna, — le ciel se couvrit peu à peu de nuages noirs et épais, et les éclairs, se succédant avec rapidité, nous annoncèrent un de ces orages furieux accourant du Blockberg. Cet autre Mont-Blanc, géant des montagnes du Hartz, est le berceau de la superstition germanique. Deux personnes de notre cercle causaient depuis quelques instans dans l'embrasure d'une fenêtre, lorsque tout-à-coup l'une d'elles s'écria avec l'accent de l'effroi : « Ah ! mon Dieu ! voilà la Dame blanche ! — Sinistre présage pour nos princes !.... » ajouta l'autre avec un ton solennel, et si plein de conviction, que chacun en tressaillit, malgré notre peu de foi dans la vérité de cette vision.

Et vraiment c'était le cœur qui parlait chez nous plus haut que la raison; l'avenir s'annonçait effrayant pour cette famille que nous aimions : Napoléon marchait au travers des nations du nord, et les trônes s'écroulaient devant lui comme par enchantement ! Nous accourûmes donc aux fenêtres; et en effet, une apparition avait lieu. C'était une grande figure lumineuse, qui se montrait sous la voûte principale du château ; le fantôme était mobile, et semblait avancer et reculer lentement. A cette heure de la soirée, le râlement de la crécelle, la voix lugubre des crieurs de nuit, mêlés au roulement sourd du tonnerre et aux vents de l'orage, donnaient à cette scène un caractère imposant qui saisissait l'imagination en dépit du raisonnement. La tête du spectre semblait recouverte d'un grand voile à longs plis ; le reste de son vêtement semblait une tunique flottante ou un suaire jeté négligemment. Un frisson glacial saisit toutes nos dames, et quelques-uns des hommes présens n'étaient pas exempts d'une certaine émotion.

Parmi les personnes de l'assemblée, les Français seuls tenaient à s'assurer, par leurs yeux, de ce qu'il y avait de vrai dans ce prodige; les Allemands s'irritèrent de cette incrédulité. Enfin, le comte de Montjoie, Rhode, le célèbre violon, qui donnait alors des concerts à la cour ducale, mon beau-frère et moi, nous tentâmes une reconnaissance hardie vers cette figure fantastique.

En traversant la place qui conduisait au château, l'apparition semblait fuir devant nous. Cet ensemble effrayant, qui, de la fenêtre, paraissait un corps opaque, s'affaiblissait et s'évanouissait à mesure que nous avancions; arrivés sous la voûte même, nous trouvâmes une lanterne nouvellement placée à un angle de cette voûte, et jetant ses rayons sur l'angle brisé qui lui était opposé. C'était là tout le miracle : un simple jeu d'optique. Le vent qui agitait la lanterne avait produit le mouvement de ce fantôme si effrayant vu de loin. Mais, en vérité, le hasard avait fait pour cette fantasmagorie

plus que le plus habile physicien. Nous rentrâmes et nous racontâmes en riant le résultat de notre expédition ; mais notre gaîté n'eut pas le moindre succès. En vain nous proposâmes à ces braves Allemands de les conduire à l'endroit de l'apparition pour leur faire juger de leur méprise. Sans nier positivement que nous n'eussions bien vu, ils laissaient échapper de temps en temps des exclamations de tristesse, ou bien ils secouaient la tête d'un air grave, et disaient : « Le présage n'a jamais failli. C'est l'avenir qui éclaircira ce mystère !.... » Ou encore : « Pauvre maison de Brunswick ! Dieu la préserve de malheurs !... » Ou enfin : « La Dame blanche menace aussi bien la famille de Prusse que celle de Brunswick. Toutes les fois qu'elle paraît, ces deux maisons sont frappées de quelque grande calamité. »

Ce qu'il y eut de fatal, c'est que les événemens vinrent donner gain de cause à la superstition : à quelques jours de là, le prince Henri de Prusse mourut à sa résidence de Reinsberg ; le stathouder, beau-père du prince héréditaire de Brunswick, réfugié dans cette ville, le suivit de près ; puis mourut aussi le prince héréditaire lui-même ; enfin le prince Louis de Prusse, mort dans les combats, ne tarda pas à compléter cette liste mortuaire. C'est malheureusement plus qu'il ne fallait pour perpétuer à jamais, en Allemagne, la croyance du fantôme ducal.

La Dame blanche ne se montra pas à Berlin ; mais avant la guerre, la statue du dieu Mars, qui décorait un des côtés de la façade de l'arsenal de cette ville, se brisa la nuit en tombant d'elle-même. La déroute d'Iéna n'étonna aucun des fidèles croyans, après un événement si significatif. Non-seulement les Allemands croient aux apparitions de l'autre monde, mais les vivans ont aussi le privilége d'éveiller leur superstition. Un jour mon domestique, me voyant descendre de mon appartement, s'écria, pâle et effrayé :

« Ach ! mein herr, sie schpucte lebendig !... » (Ah ! Monsieur, vous revenez vivant !)

Il venait, prétendait-il, de me voir ailleurs à l'instant même. D'après lui et le reste de la maison dont j'entendais les chuchotemens derrière moi, je devais bientôt mourir. Il y a pourtant quelque trente ans de ce prodige.

Les habitans de Brunswick, ville de passage pour nos troupes, voyant chaque jour de nouveaux régimens et de nouvelles armées, disaient avec une admirable gravité : « Votre empereur veut nous persuader qu'il a des armées formidables ; mais nous connaissons ses ruses de guerre, ses soldats sortent par une porte et rentrent par l'autre revêtus d'un uniforme nouveau. De cette façon, il n'y pas de raison pour qu'ils ne défilent pas des journées entières. »

Cependant la belle tenue de nos soldats, leur tournure martiale, la musique guerrière qui les précédait toujours, l'emportèrent dans l'esprit de la jeune génération sur les diatribes des ennemis du nom français. De tous côtés se présentèrent des enrôlemens volontaires ; avec un enthousiasme toujours croissant, les Brunswickois donnèrent les premiers l'exemple, et vraiment, en peu de jours, ils devenaient méconnaissables sous l'uniforme français. L'espoir d'avancer en grade, la vue de l'or des vainqueurs contribuèrent, sans doute, à cet élan inattendu. L'or est un si puissant mobile chez un Allemand, et le Français le prodigue avec une facilité si grande en pays conquis ! J'ai vu nos soldats donner jusqu'à dix et douze reiths-thaler (1) en échange d'un frédéric d'or, de la valeur de vingt et un francs. Les vaincus oubliaient leurs griefs dans ces cas-là, et, devenus d'une obséquieuse politesse, ne demandaient pas mieux que d'alléger les bagages du vainqueur et de lui faciliter ainsi ses étapes.

Quelques traits de la nature de celui dont je fus témoin, car je servis d'interprète aux personnages qui y prirent part, suspendaient aussi quelquefois les mauvais sentimens du peuple à notre égard.

Deux grenadiers faisant partie d'un détachement de la garde impériale revenant de Tilsitt, furent envoyés par billets de logement chez un pauvre artisan chargé d'une famille ; quand ce malheureux vit entrer chez lui deux gaillards paraissant doués d'appétit formidable, il se mit à pleurer. Au premier examen des lieux, nos deux braves devinèrent sans peine la gêne cruelle de leur hôte, et ils s'entendirent sur-le-champ pour une bonne action ; déposant armes et bagages, ils s'en allèrent par la ville sans laisser prévoir leur dessein. Bientôt on les vit revenir, pliant sous le poids de provisions de toute espèce, et en assez grande abondance pour nourrir tout un corps-de-garde pendant huit jours. Mettant habit bas, voilà nos soldats de Marengo qui, appelant à leur aide les notions culinaires du bivouac, se mettent en devoir de préparer un véritable festin. L'hôtesse se charge de trouver, à prix d'or, de quoi boire amplement. Enfin, on se met à table : les deux grognards font asseoir auprès d'eux père, mère, enfans ; ils chargent leurs assiettes, remplissent leurs verres, les enivrent et leur font dire des refrains à la gloire française. Ce sont des éclats de joie, un bruit confus mi-parti d'exclamations allemandes et de jurons français ; cela dura fort avant dans la nuit. Le lendemain, quand sonna la diane, les deux soldats prirent congé de leur hôte en lui laissant deux pièces d'or. Ce brave homme les accompagna, avec toute sa famille, jusqu'aux portes de la ville en pleurant et criant : *Fife Napoleone !* lui qui, la veille encore, appelait toutes les malédictions du Ciel sur le conquérant de son pays.

Ce changement favorable à la domination française, que l'on remarquait à Brunswick, ainsi que dans plusieurs autres cercles d'Allemagne, était, du reste, purement extérieur. Les femmes, les enfans avaient pu s'accoutumer peu à peu à la vue de nos uniformes, dont l'apparition avait fait naître d'abord un sentiment d'effroi ; mais l'antipathie nationale n'en subsistait pas moins au fond des cœurs.

DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES.

Quatrième article (2).

La Convention française proclama, par un décret, le retour des noirs à la liberté, et c'est à cette déclaration que bien des gens ont attribué les affreux événemens dont Saint-Domingue et d'autres colonies devinrent le sanglant théâtre. Mais bien avant la promulgation de cet acte législatif, les noirs de Saint-Domingue étaient en pleine insurrection, et les commis-

(1) Pièce de monnaie équivalant à notre écu de six francs.

(2) Voyez pages 156, 176, 187, 2e volume.

saires envoyés dans cette île par la Convention furent obligés de légaliser cette émancipation de fait pour éviter de plus grands malheurs.

A la Guyane française, à la Guadeloupe, le décret de la Convention a été exécuté sans amener des suites aussi déplorables, et la culture s'y est maintenue, après ce changement, dans son premier état.

Le 1er frimaire an 10, il fut reconnu, dans l'exposé de la situation de la République française, que l'esclavage était aboli à Saint-Domingue, à la Guyane française et à la Guadeloupe. Quant à la Martinique, à l'Ile-de-France (aujourd'hui colonie anglaise) et à l'île de la Réunion, qui avaient conservé l'esclavage, le premier consul déclara que l'esclavage y serait maintenu.

Le 30 floréal suivant, le Corps législatif porta une



(Nègre fugitif ramené par le capitaine de Marrons. — Brésil.)

loi d'après laquelle l'esclavage serait maintenu dans les colonies restituées à la France, en vertu du traité d'Amiens. Comme cette déclaration obscure ne définissait pas clairement la position de Saint-Domingue et des autres colonies où les noirs étaient devenus libres, et que même elle semblait mettre en question leur révolution elle-même, les nègres de Saint-Domingue soupçonnèrent le dessein secret de Bonaparte de leur rendre leurs chaînes.

Ce fut alors qu'un nègre, sorti de la foule des esclaves, Toussaint-Louverture, qui, gouvernant St.-Domingue depuis les troubles de 1795, avait rétabli la culture en peu d'années, leva de nouveau l'étendard de l'insurrection, fit brûler la ville du Cap, et commença une guerre qui nous a valu la destruction d'une magnifique armée française formée dans les guerres de la Révolution, la perte de grands trésors, et enfin l'abandon de la colonie elle-même.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les tragiques événemens survenus depuis à Saint-Domingue. N'avons-nous pas eu aussi nos révolutions tout aussi sanglantes, tout aussi cruelles pour le commerce et le travail?

Saint-Domingue est encore dans un état de souffrance, elle n'a pu exécuter le traité par lequel elle s'est engagée à indemniser les familles des colons français; mais est-elle encore libre de toute crainte, et peut-on, en quelques années, faire d'un peuple d'esclaves un peuple travailleur et riche?

Une des principales objections contre l'abolition de l'esclavage est la suivante: les esclaves sont la propriété légalement acquise des colons. Il y a 279,000 esclaves environ dans les colonies françaises; à 1500 fr. par tête, prix moyen de chaque esclave, cela fait 418,500,000 fr. pour l'indemnité que l'Etat doit aux colons du jour où il rendra les esclaves à la liberté. Puis ils réclament une autre indemnité pour la perte qu'éprouveront leurs propriétés par suite de cette réforme.

A cette objection, voici ce que répondent les partisans de l'abolition : Les esclaves ne sont pas une propriété comme celles que garantit la Charte. Les colonies ont été habitées, dans l'origine, par des aventuriers qui s'en sont emparés et y ont importé des noirs d'Afrique. Louis XIV a racheté les colonies de ces *seigneurs*, et le *Code noir*, publié quelques années plus tard, en 1664, a eu pour principal objet d'empêcher les abus qu'entraînait ce nouveau genre de propriété. Cet état de choses, qu'on pourrait appeler provisoire et tout de tolérance, s'est maintenu depuis cette époque jusqu'en 1802, où, comme nous l'avons dit, la loi sanctionna l'émancipation des noirs de Saint-Domingue, de la Guyane française, de la Guadeloupe, et maintint l'esclavage dans nos autres colonies; mais jamais il n'y a eu de loi française qui ait créé l'esclavage.

D'ailleurs, en admettant que les nègres achetés par les colons français soient une propriété aussi bien garantie par la loi que toutes les autres, encore faut-il que ces nègres aient été achetés et importés d'Afrique à l'époque où la loi ne défendait pas de le faire. Or, les colonies françaises ont reçu un grand nombre de noirs africains non-seulement après la promulgation de la loi de 1817, qui prohibe la traite, mais après celles qui ont été faites depuis sur le même sujet, et notamment de la loi de 1831. Une propriété acquise en violation des lois peut-elle être garantie par les lois? En vain voudrait-on nier ce fait de la continuation de la traite : il n'est pas de commerçant dans nos ports de mer, pas de marin qui n'en ait une parfaite connaissance. Un des principaux colons français se vantait d'avoir, à lui seul, importé à la Guadeloupe plus de 14,000 nègres.

En outre, sur les 279,000 noirs de nos colonies, il y en a un grand nombre qui ne produisent rien aux colons et qui ne donneraient pas lieu à indemnité. Tels sont les femmes, les enfans, les vieillards. Enfin le chiffre de 1500 fr. par tête d'esclave semble exagéré.

La culture du sucre souffrira, dit-on, de cette réforme, les colonies périront; mais ne peut-on y cultiver autre chose que la canne à sucre? le café, le coton y viennent à merveille et causeraient moins de fatigue aux esclaves; et, d'ailleurs, avant un an, les fabriques de sucre de betteraves produiront du sucre à si bas prix, qu'il leur sera possible de soutenir la concurrence, non-seulement avec les sucres apportés de nos colonies, mais avec ceux de l'Inde, bien moins chers que ces derniers.

Au reste, les hommes éclairés ne demandent pas une abolition immédiate de l'esclavage. Ils comprennent que les nègres des colonies auront besoin, pour la plupart, de passer graduellement de la servitude complète à la liberté. Quel sera l'état intermédiaire? c'est là ce que nous dirons prochainement.

ANGLETERRE. — LA DÉPORTATION.

BOTANY-BAY.—LA NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Avant l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, le gouvernement britannique envoyait dans ce pays les criminels condamnés à la déportation; lorsque le traité de paix de 1783 eut reconnu l'indépendance des Etats-Unis, la Grande-Bretagne chercha sur quel point du globe elle pourrait déporter ces hommes que la loi exilait de leur patrie; il fallait que le climat de la contrée où on les transporterait fût assez tempéré pour que, nés sous une zone plutôt froide que chaude, ils pussent, sans que leur santé ou même leur existence fussent compromises, se livrer aux travaux auxquels ils étaient condamnés en expiation de leurs offenses contre la société. Ainsi on ne pouvait les déporter sur les plages de la zone torride, où les Européens sont voués à une mort prompte s'ils entreprennent une tâche qui exige des efforts continus et les laisse long-temps exposés à la chaleur de l'atmosphère. Il fallait de plus que le pays fût fertile, que l'on pût y cultiver les mêmes végétaux usuels, et y élever les mêmes animaux domestiques qu'en Europe; il fallait enfin qu'il ne fût pas déjà occupé par une nation civilisée, ni voisin d'une colonie où les fugitifs pussent trouver un asile.

Ces considérations déterminèrent le gouvernement britannique à jeter les yeux sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, que Cook avait reconnue et, on peut même dire, découverte dans son premier voyage. Il l'avait nommée New-South-Wales (Nouvelle-Galles du Sud). Un vaste enfoncement de cette côte, situé par 34 degrés de latitude sud et 148 degrés 50 minutes de longitude à l'est de Paris, avait reçu de ce grand navigateur le nom très-significatif de Botany-Bay (Baie de la Botanique), à cause de la beauté et de l'abondance de la végétation qui couvrait son rivage. Le canton voisin parut, d'après la description qu'il en avait faite, réunir toutes les conditions désirées pour le nouvel établissement que l'on voulait fonder. En conséquence, le capitaine Phillip, qui en avait été nommé gouverneur, y conduisit les hommes qui devaient le former. Mais bientôt on s'aperçut que Botany-Bay ne répondait pas entièrement à l'idée qu'on s'en était faite; cette baie n'était ni suffisamment abritée, ni assez profonde partout; l'eau douce n'y coulait ni assez abondamment, ni sur les points qui offraient l'abord le plus commode; enfin, ses bords étaient marécageux en quelques endroits. Tous ces inconvéniens décidèrent le capitaine Phillip à reconnaître le Port-Jackson, situé plus au nord, et dont Cook avait également parlé. L'examen prouva que, sous tous ces rapports, ce lieu convenait parfaitement pour la nouvelle colonie; tout ce qui devait la composer y fut amené ; néanmoins elle est encore désignée sous le nom de Botany-Bay.

Ce fut le 26 janvier 1788 que la flotte, partie d'Angleterre le 13 mai 1787, jeta l'ancre dans le Port-Jackson. Une frégate et un aviso escortaient neuf navires de transport sur lesquels se trouvaient huit cent vingt-

huit individus condamnés à la déportation; sur ce nombre il y avait deux cent soixante-dix femmes.

Quarante-et-un ans se sont écoulés depuis cette époque; aujourd'hui la colonie de New-South-Wales compte, en y comprenant l'île Van-Diemen, plus de 50,000 habitans. Sydney, qui est la capitale et la résidence du gouverneur-général, est une fort belle ville; la colonie fait un commerce considérable, elle expédie en Angleterre la laine que fournissent ses nombreux troupeaux de moutons; elle envoie, dans plusieurs contrées de l'hémisphère austral, du froment et d'autres denrées que son sol ou son industrie lui procurent. Un grand nombre de vaisseaux y abordent, y apportent des marchandises de tous les points du globe, font la pêche le long de ses côtes, et emportent dans d'autres pays les productions de cette contrée qui, précédemment habitée par quelques hordes de sauvages, était à peine connue; aujourd'hui, le New-South-Wales est une colonie florissante; dans quelques siècles peut-être ce sera un puissant empire.

Des colons, venus librement d'Angleterre, se sont établis dans le New-South-Wales; mais la plus grande partie des habitans doit son origine aux déportés, rien de mieux constaté que ce fait.

« Il est donc très-remarquable pour l'observateur, dit M. Cunningham, de voir que d'une source si impure il soit résulté une population intelligente, active, remplie de bonnes qualités. Ces hommes, condamnés par la loi de leur pays à aller expier sur une terre éloignée de plus de cinq mille lieues, les méfaits dont ils s'étaient rendus coupables, ont bien réparé leurs fautes en laissant des enfans qui valent mieux qu'eux. »

Dans toutes les colonies européennes des sobriquets distinguent les habitans qui sont nés dans le pays, de ceux qui ont reçu le jour dans la métropole : les premiers sont connus, dans le New-South-Wales, sous le nom de *currency* (monnaie courante), par opposition aux *sterling*.

Les jeunes *currency* ont un vif attachement pour leur pays. Il en est bien peu qui, après avoir visité l'Angleterre, ne reviennent avec joie dans le New-South-Wales, qu'ils regardent comme ce qu'il y a de plus beau au monde. En général, ils se marient de bonne heure, et semblent ne pas aimer le système de libre alliance, si commun parmi les *sterling*.

Du reste, les deux grandes divisions existantes dans la classe des hommes libres, sans égard pour les sobriquets coloniaux, sont celle des *émigrans*, venus volontairement de l'Angleterre, et celle des *libérés* (*emancipist*), déportés qui ont obtenu leur pardon par leur bonne conduite, ou qui ont achevé leur temps. Il règne une antipathie extrême entre ces deux classes.

Les procès criminels sont jugés par des jurys dont les membres sont pris uniquement parmi les officiers de terre et de mer, que l'on peut, avec raison, regarder comme exempts de toute espèce de prévention envers les partis qui divisent la colonie. Les réglemens relatifs à l'administration sont proposés et discutés dans un conseil composé d'officiers du gouvernement, de deux propriétaires et d'un négociant : il est présidé par le grand-juge, et a aussi dans ses attributions l'assiette des impôts.

Si les émigrans se montrent exclusifs envers les libérés, ceux-ci le sont à leur tour envers les libérés qui ne sont pas purs, c'est-à-dire qui, depuis leur arrivée dans la colonie, ont subi une condamnation. Ce procédé, qui peut paraître singulier, est regardé par M. Cunningham comme dicté par un sentiment d'orgueil que l'on ne doit point blâmer, puisqu'il tient, chez les libérés purs, à la conviction que leur conduite a été irréprochable depuis qu'ils ont donné satisfaction à la loi qu'ils avaient offensée : ils fuient quiconque a été dégradé par une peine infligée dans la colonie.

C'est à eux qu'appartiennent presque toutes les distilleries et les brasseries, et la plupart des moulins et des manufactures. Jamais ils n'ont été impliqués dans des accusations de contrebande, tandis que beaucoup d'émigrans sont très-mal famés sous ce rapport. Plusieurs négocians recommandables ont assuré à M. Cunningham que, dans les nombreuses affaires qu'ils ont eu l'occasion de faire avec les libérés, ils ont toujours trouvé ceux-ci très-honnêtes.

« Quelques personnes d'un esprit difficile, ajoute l'auteur, veulent leur enlever le mérite de cette conduite exemplaire, en disant que les principes de ces hommes sont toujours les mêmes, et que la crainte du châtiment ainsi que l'intérêt personnel sont les seuls motifs et les uniques garans de leur probité. Je déclare que ce soupçon est injurieux et déplacé. D'ailleurs, s'il était fondé, on pourrait étendre à l'infini le cercle des hommes auquel il serait applicable. »

Il est réellement étonnant de voir l'extension rapide que prennent les affaires de plusieurs de ces libérés. Ce sont généralement des hommes de talent; mais ce talent a été, dans leur existence antérieure, mal employé.

Un étranger court moins de risques d'être trompé par les marchands en détail de Sydney, que par quelques-uns de ceux de Paris et de Londres, qui se disent honnêtes.

On sera également disposé à trouver étrange l'assertion que l'on peut placer autant de confiance dans la plupart des commerçans qui ont été déportés, que dans ceux qui sont arrivés librement dans la colonie.

Passons maintenant à la portion de la population du New-South-Wales comprenant les déportés qui ne sont pas libérés. Il paraît que pendant un certain temps on suivit un système erroné dans le traitement des déportés, et que, par une indulgence peu réfléchie, on encourageait le vice plutôt que de le châtier, et de forcer le criminel, par des mesures sages et sévères, à se corriger.

La marche judicieuse suivie par le gouverneur actuel promet à cet égard une réforme prompte, et, à l'avenir, la colonie, au lieu d'être un paradis pour les déportés, sera transformée pour eux en un purgatoire, un lieu de peines et d'épreuves.

Dans les colonies on est persuadé de cette vérité. L'usage des personnes qui veulent qu'un déporté devienne un bon domestique, est de l'occuper pendant quelques mois au travail le plus rude auquel elles puissent l'employer, avant de le prendre dans la maison. Alors le déporté, comparant sa situation précédente avec celle où il se trouve actuellement, apprécie mieux l'avantage de celle-ci.

Le déporté qui commet un délit après son arrivée dans le New-South-Wales n'a que de bien faibles chances de redevenir un honnête homme. Il est fustigé et condamné à aller travailler dans un établissement désigné comme un lieu de punition. Il y mène une vie

de servitude dégradée parmi les scélérats les plus abjects; par la suite, sa rencontre est évitée même par ceux de ses anciens compagnons qui ont pu parvenir à un certain degré de considération dans la colonie.

Aujourd'hui, un colon qui veut prendre un déporté à son service adresse sa demande au conseil sur une formule imprimée; il indique le genre de travail auquel il compte employer cet individu, et donne la note des autres déportés qu'il a déjà, la quantité de terrain qu'il cultive, etc.

Le gouvernement a formé des escouades de délinquans qui sont employés dans l'intérieur du pays à des travaux pénibles; leur nourriture est très-saine, mais la ration est diminuée. Il est déjà résulté de grands avantages de cet établissement, et la crainte d'être envoyé à l'escouade reléguée dans les déserts retient beaucoup de déportés qui seraient tentés de s'évader ou de se mal comporter.

Les autres déportés, que le gouvernement emploie à Sydney sont enchaînés par les jambes. Tous sont vêtus d'une casaque et d'un pantalon jaune ou gris, sur lesquels sont inscrits des numéros en noir, blanc ou rouge.

« Souvent, dit M. Cunningham, on confie aux déportés domestiques la conduite de charrettes chargées d'objets d'une valeur importante; ils les mènent à des distances de soixante-dix à quatre-vingts milles, et rendent compte avec une exactitude exemplaire de tout ce qu'ils ont eu entre les mains. D'autres ont la garde de maisons renfermant beaucoup de choses de prix, et remplissent fidèlement leur devoir. »

Les déportés au service des colons sont logés dans des cabanes entourées et couvertes d'écorce d'arbre, ou construites en bois et en mortier avec un toit de chaume. Chaque cabane en contient quatre, qui logent et mangent ensemble.

La majorité des colons leur permet de cultiver, dans de petits jardins, des plantes potagères pour leur usage, ou bien leur en fournit. Le maître règle lui même le montant des gages qu'il paie à ses gens, mais il est tenu de leur donner tous les ans deux habits complets; ils reçoivent aussi de lui une taie de lit qu'ils rembourrent de paille, une couverture de laine, un pot d'étain et un couteau par homme, enfin une poêle à frire et une marmite par cabane.

Il n'est pas surprenant donc que la tranquillité et l'ordre règnent dans les rues de Sydney; on peut les traverser avec sécurité à toutes les heures du jour et de la nuit, quoique la garde n'y soit pas très-bien faite, et qu'elles offrent beaucoup de positions très-commodes pour les voleurs qui voudraient s'y cacher pour s'élancer sur les passans et s'enfuir avec leur butin sans courir le risque d'être découverts.

Sydney est déjà le rendez-vous d'hommes de toutes les nations; la beauté du climat a engagé un grand nombre d'étrangers à s'y fixer. On rencontre dans les rues des Français, des Espagnols, des Italiens, des Allemands, enfin, des Nord-Américains, que la similitude du langage et une origine commune empêchent de ranger parmi les étrangers. Des Chinois mêmes sont venus s'établir dans le New-South-Wales.

Enfin, on aperçoit souvent dans les rues de Sydney des troupes de naturels des nombreux archipels du grand Océan, avec lesquels les Anglais font le commerce; tous ces hommes sont dans le costume singulier de leur pays.

Naguère toute la France s'indignait au récit de l'épouvantable catastrophe arrivée à un navire anglais dans lequel on avait amoncelé des femmes déportées à la Nouvelle-Galles du Sud. Ce navire se perdit sur les côtes de la Normandie, et le consul anglais s'opposa à ce que l'on portât secours aux malheureuses victimes qu'engloutissait l'Océan.

On écrivait à ce sujet de Londres, il y a quelques jours : « Nous espérons que le gouvernement ne tardera pas à ordonner une enquête sur le déplorable naufrage de *la Néva*, chargée de conduire un convoi de femmes condamnées à Botany-Bay, et qui, comme sait, s'est abîmée dans les flots en coûtant la vie à 226 créatures humaines. C'est la troisième catastrophe de ce genre qui arrive depuis trois ans, car déjà nous avons eu le naufrage de *l'Amphitrite* et celui du *Georges III*.



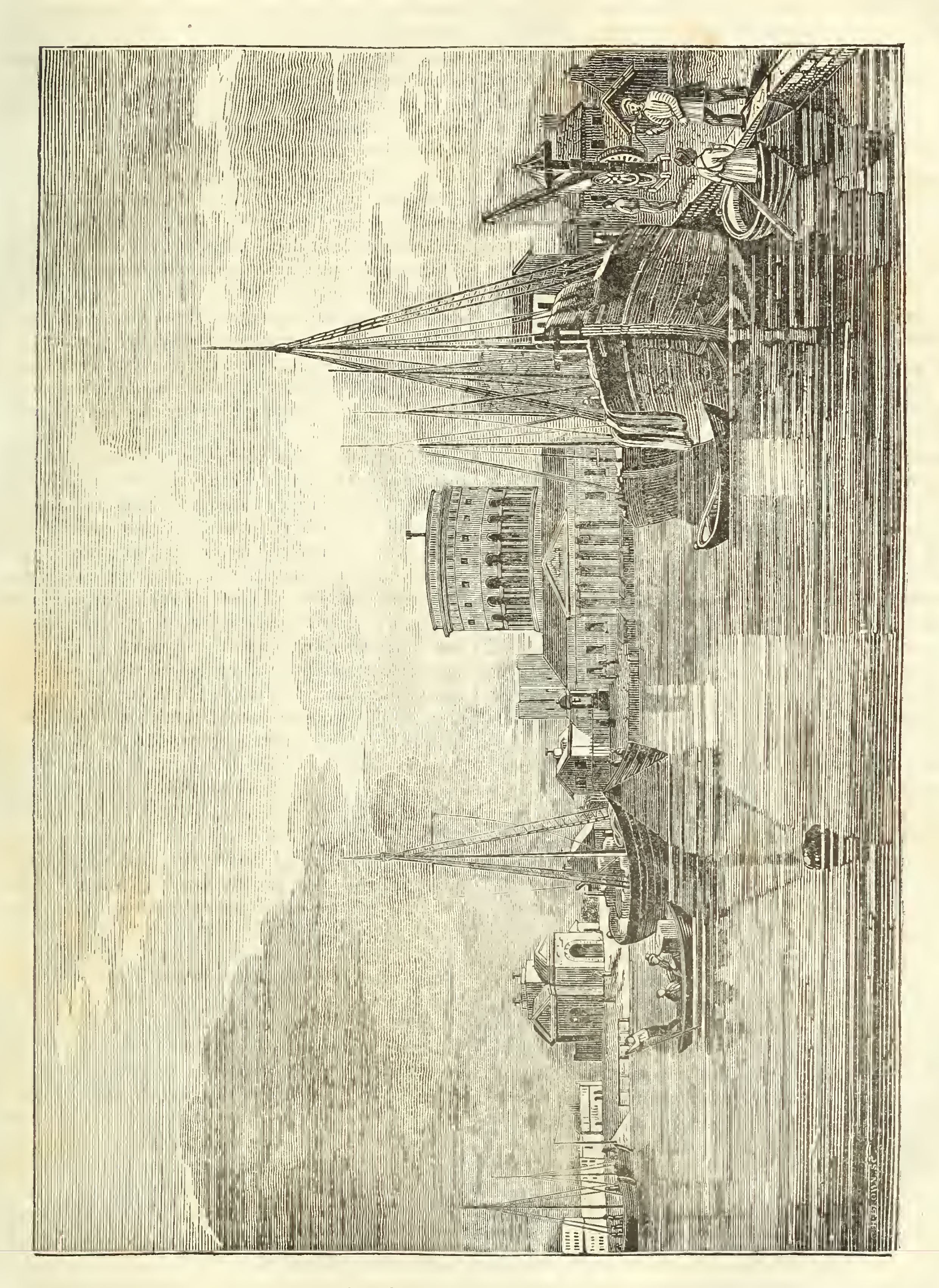
(Chariot à bœufs portugais.—Figure rattachée au 1er article.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT, rue d'Erfurth, n° 1, près l'Abbaye.

PARIS. — LE BASSIN DE LA VILLETTE.

LES CANAUX DE L'OURCQ, DE SAINT-DENIS ET DE SAINT-MARTIN.



(Vue du bassin de la Villette.)

Les Romains, qui nous ont laissé de si grands et si beaux monuments, ne visaient pas seulement à ce qu'on appelle l'effet *artistique*. Formés à l'école des Grecs pour la plupart, les hommes marquants de la république tinrent sans doute à honneur d'enrichir Rome de statues, de temples et de modèles d'architecture de

toutes sortes; leurs propres demeures rivalisèrent souvent, pour le luxe et l'élégance, avec les monuments publics, mais ils voulurent avant tout doter leur patrie de grands travaux d'utilité publique. Ainsi ces routes admirables qui sillonnaient et l'Italie et les provinces conquises; ainsi ces aquéducs gigantesques qui portaient à de si grandes distances, à travers de profondes vallées, les eaux des fleuves déviés de leur course; ainsi ces canaux souterrains qui alimentaient d'eaux vives les divers quartiers des villes, ou les débarrassaient de ces résidus immondes dont la masse est en raison de l'activité, de la population et du luxe même des cités. Il reste encore des fragments de ce vaste ensemble de travaux, débris imposants, comme ceux qu'a laissés sur le sol africain la grande nation égyptienne; il nous reste des aquéducs, des ponts tout entiers, des routes presque aussi intactes qu'aux premiers jours, et, des travaux que le temps a entamés, les débris nous étonnent par leurs dimensions et leur force.

Parmi les amateurs qui vont étudier la Rome antique, il en est bien peu qui se soucient de reconnaître la grandeur du premier peuple du monde dans les traces de ces immenses travaux. Pour le petit nombre des hommes qui cherchent surtout dans les monuments les signes caractéristiques de la vie plus ou moins avancée, de la puissance plus ou moins durable des nations, les statues les plus gracieuses, les constructions les plus remarquables par la proportion des formes et la richesse des ornements ne sauraient présenter un intérêt aussi puissant que celui qui se rattache aux objets d'utilité publique. Ces routes, ces canaux, ces aquéducs, ces mille voies qui sillonnent le sol ou s'élancent d'une montagne à l'autre par-dessus un abîme, ce sont les artères par lesquelles circule incessamment la vie dans le corps social; nous commençons au XIXe siècle à comprendre cette grande et simple vérité; nous nous hâtons d'améliorer nos routes qui furent si longtemps impraticables; nous canalisons les fleuves, nous étendons sur le sol de longues files de *rails* pour les voitures à vapeur; mais avec tous les moyens que les progrès des sciences ont mis entre nos mains, nous faisons moins de choses que les Romains, et ce que les badauds appellent la somptueuse capitale de la France n'est qu'un sale et obscur cloaque, à côté de la ville *éternelle*.

La première condition, nous ne dirons pas de beauté et d'agrément, mais de salubrité pour une ville où sont entassés des milliers de ménages chez lesquels la sale cuisine n'est pas ce qui produit le plus d'infections, où se pressent dans d'étroites boutiques d'innombrables industries dont les résidus encombrent et empoisonnent la voie publique ; la première condition, disons-nous, est une grande abondance d'eau pour laver, aérer cette immense étable d'Augias; il faut faire courir l'eau dans les égouts, la distribuer à tous les coins des rues; il faudrait l'introduire dans les maisons particulières, dans les cours, dans les vestibules si crottés et si puants de tant de vieilles masures ; il faudrait enfin porter de l'eau à tous les étages, pour le riche comme pour le pauvre; de l'eau pour la table comme pour les bains s essentiels à la santé : car, en fait d'ablutions, nous voudrions donner au peuple le *plus civilisé*, le *plus élégant* de la terre, au peuple parisien, quelques-unes des idées des Mahométans et des sectateurs de Vishnou.

Les hommes qui ont tour à tour veillé aux intérêts de la bonne ville de Paris, sous l'ancienne monarchie, la république, l'empire et la restauration dite constitutionnelle, lieutenants de police, officiers municipaux, préfets, etc., ont montré de temps à autre quelques velléités de bien public; mais ici, comme dans presque toutes les circonstances semblables, les honorables fonctionnaires ont donné plus de promesses que de lignes d'eau, et nous en sommes encore à attendre le magistrat qui aura la gloire d'assainir et de décrasser cette Lutèce que l'on dit si belle, et qui porte encore au front un tout autre vernis que celui de la civilisation.

Napoléon est, sans aucun doute, celui qui a le plus fait pour Paris. Ce fut sous son administration que fut exécutée la partie la plus importante des travaux hydrauliques de cette vaste cité. On sait que de toutes les rivières dont le lit dépasse le niveau de Paris, celle de l'Ourcq est la plus avantageuse, tant pour la quantité des eaux qu'elle peut lui fournir, que pour la distance qu'il faut leur faire parcourir pour l'amener dans ses murs. D'autres rivières, que nous pourrions tout aussi bien appeler ruisseaux, la Beuvronne, la Thérouanne, la Gallinance, la Gergogne, etc., qu'on a mises aussi à profit, donnent chacune une masse de liquide bien moins considérable.

Ce fut en l'an 1802 que parut le décret qui ordonnait la construction d'un canal qui ferait dériver la rivière d'Ourcq jusqu'à Paris. La prise d'eau fut opérée sur cette rivière à vingt-quatre lieues environ de la ville; l'eau devait être amenée dans un vaste bassin à la barrière de la Villette. — L'objet de cette dérivation n'était pas seulement de donner à Paris l'eau nécessaire, soit pour arroser la partie qui est au nord de la Seine, soit pour servir de boisson concurremment avec l'eau de la Seine, soit pour alimenter certaines usines ; on voulait aussi trouver dans le canal qui amènerait les eaux de l'Ourcq une communication navigable entre Paris et les provinces arrosées par l'Ourcq, et enfin on songea à abréger, à l'aide de canaux, le chemin si long, si difficile, en raison de ses sinuosités, que parcourt la Seine depuis son entrée dans Paris jusqu'à la hauteur de Saint-Denis.

Tous ceux de nos lecteurs qui ont visité Paris, ou qui, du fond de leur province, ont eu la curiosité d'en examiner le plan, ont dû remarquer que la Seine l'embrasse dans un vaste circuit, et revient pour ainsi dire sur elle-même après l'avoir quitté.

Il y avait évidemment un avantage énorme à couper, comme par une corde, cet arc immense; la construction de ce canal fut donc ordonnée. Deux parties distinctes le composent, l'une part du bassin de la Villette et va rejoindre la Seine à Saint-Denis ; l'autre part du même bassin et va tomber dans ce fleuve à la hauteur de la Bastille, près de l'ancien arsenal, des greniers d'abondance et du pont d'Austerlitz. Cette partie s'appelle le canal Saint-Martin; l'autre a reçu son nom de la ville qu'il fait communiquer à Paris.

Pour construire ce double canal il a fallu bien des millions et bien du temps, mais les avantages qu'il a procurés sont immenses.

Telle est l'économie dans le transport des marchandises qui jadis étaient obligées de suivre la Seine, et souvent ne pouvaient descendre au temps des basses eaux, qu'un nombre considérable de bateaux traversent incessamment les écluses du canal.

Le commerce ayant obtenu la création, à Paris, de

deux entrepôts où les marchandises sont apportées et déposées avant même d'avoir payé les droits que prélève le gouvernement à la frontière, l'un de ces entrepôts a été établi sur le canal dont nous venons de parler, et l'autre a été placé sur les bords de la Seine près du Champ-de-Mars. Le premier est en plein succès, tandis que le second est à peu près vide de marchandises.

LES DÉPORTÉS A LA GUIANE.

Un homme de mœurs douces, d'un esprit modéré, d'un cœur droit, d'une âme ferme, un citoyen recommandable par l'exercice de toutes les vertus publiques et privées, un magistrat honoré du suffrage de ses compatriotes, député par eux pour représenter leurs intérêts et leurs droits au sein d'une assemblée politique, fut un jour arrêté à domicile, jeté dans une prison, puis enfermé dans une cage de fer bien verrouillée et cadenassée, puis placé sur une charrette qui prit la route d'un port de mer distant de là de quelque cent lieues.

Cet homme devait être un grand coupable; car indépendamment du supplice d'un pareil voyage dans une pareille voiture, partout où s'arrêtait son escorte pour s'y rafraîchir et y passer la nuit, on l'enfermait, lui, avec des voleurs, on le laissait confondu avec des galériens dans des cachots infects; ou bien on le montrait aux passans ainsi qu'une bête curieuse. En un mot, on semblait prendre à tâche de ne lui épargner aucun genre d'humiliation et de souffrance.

Arrivée au lieu de destination, la cage de fer s'arrêta devant une chaloupe amarrée au rivage. Le prisonnier descendit, et on l'embarqua. Mais ni lui, ni ses gardes, ni ses geôliers, ni personne ne pouvait dire quel crime il avait commis. Car il n'y avait eu, pour expliquer un tel châtiment, ni instruction préalable, ni jugement contradictoire, ni témoins entendus, ni défense d'aucune sorte, ni arrêt quelconque, rien de ce qui annonce que bonne justice a été faite, ou qu'on lui a du moins rendu une espèce d'hommage en respectant les formes qui la protégent contre la passion des juges.

Ceci pourtant se passait dans un pays libre et chez un peuple renommé pour la mansuétude de ses mœurs. Cet homme que l'on conduisait en exil comme on mène une bête féroce à la foire, appartenait à la nation la plus civilisée de l'Europe; cet homme était Français, c'était M. Barbé-Marbois, membre du Conseil des Anciens. Il venait d'être frappé par la justice du Directoire exécutif de la République française; c'était un des déportés du 18 fructidor.

Mais il en était alors de la France, avec sa constitution soi-disant libre et toutes ces lois, en nombre incommensurable, qui prétendaient régler les mouvements de sa vie politique et civile, comme de cette statue que l'on voit aujourd'hui dans la salle des séances de la Chambre des députés, à droite du président. Cette statue porte d'une main un sceptre pesant, et le monde dans l'autre; d'épaisses draperies couvrent ses épaules, et avec tout cela elle est chargée de représenter la liberté.

La France du 18 fructidor croyait avoir conquis la liberté électorale; et tout-à-coup, en pleine paix, soixante de ses représentants étaient frappés de proscription, arrachés à leurs familles et condamnés à aller boire les eaux de l'Ohio et du Sinnamari. Elle croyait à la justice; elle avait acheté par d'assez longues épreuves l'institution de tribunaux réguliers; et le décret du 18 fructidor violait toutes les lois de procédure judiciaire: il modifiait le jury, il frappait de peines affreuses un nombre considérable de citoyens « irréprochables, puisqu'ils ne furent pas jugés. » Enfin la France avait une confiance extrême dans la liberté de la presse: ce devait être là le remède à tous ses maux; et le coup d'Etat de fructidor suspendait cette liberté vitale en soumettant les journaux à l'injurieux visa de la police; et un des proscripteurs s'écriait en pleine assemblée: « Les chefs de l'horrible conspiration que nous déjouons sont bien atroces, mais ils se sont servis d'hommes plus horribles encore, d'hommes dont l'existence accuse la nature: elle compromet l'espèce humaine. En y pensant, l'honnête homme voudrait fuir ses semblables; il voudrait en quelque sorte s'échapper à lui-même..... Vous entendez que je veux parler des journalistes! »

Tel était donc l'étrange spectacle que présentait alors la France, jouissant d'une constitution libre et perdant coup sur coup toutes ses libertés; république par la forme, mais plus près de tomber en monarchie absolue qu'elle ne l'avait jamais été dans tout le reste de son histoire.

Il n'entre pas dans mes intentions de porter aujourd'hui sur le 18 fructidor un autre jugement que celui de l'auteur même du livre que j'analyse. Je veux laisser ce grand événement politique dans la perspective où M. de Barbé-Marbois l'a placé; j'ai besoin de rester à son point de vue et de n'entrer, pour ma part, dans aucun détail sur les causes qui amenèrent cette catastrophe. Il m'en coûterait d'avoir à défendre ce que les politiques appellent la raison d'Etat contre les généreuses protestations du déporté de Cayenne, et de prononcer les circonstances atténuantes de l'arrêt qui condamne les proscripteurs. M. Thiers a eu plus que ce courage dans son *Histoire de la Révolution française*; il prend ouvertement le parti du Directoire. Mais n'oublions pas que le général Bonaparte, du fond de l'Italie où ses victoires couvraient alors par tant d'éclat les fautes du gouvernement français, blâma énergiquement le 18 fructidor; et pourtant ce coup d'Etat aplanissait la route où cheminait déjà si rapidement la brillante fortune du vainqueur d'Arcole.

Quoi qu'il en soit de ces jugements si divers, la corvette *la Vaillante* quitta Rochefort le 25 septembre 1797, en destination pour la Guiane, ayant à bord M. Barbé-Marbois et quinze autres proscrits, victimes comme lui du coup d'Etat de fructidor. Mais ces malheureux que rapprochait une commune adversité, étaient loin d'appartenir à la même opinion, et il semblait au contraire qu'un caprice cruel du Directoire avait voulu réunir, dans cet étroit espace, des représentants de tous les partis qui divisaient alors la France: royalistes, républicains, constitutionnels, patriotes sincères et désintéressés, toutes les opinions, tous les sentiments de la France étaient là; tous les éléments inconciliables de la révolution étaient là, mêlés et confondus dans l'entrepont d'une corvette.

A leur tête brillait Pichegru; Pichegru, qui avait été professeur de mathématiques du général Bonaparte au collége de Brienne, Pichegru le conquérant de la

Belgique, un des enfants chéris de cette révolution que la voix publique l'accusait alors si justement d'avoir trahie. Monk avorté, il représentait l'ambition et les espérances qui avaient souri plus d'une fois aux généraux de la République, lorsque la fortune de la guerre les plaçait en présence des lignes peu formidables de l'émigration, et des séduisantes promesses que leur prodiguaient les princes français. Pichegru, naturellement peu communicatif, renfermait ces espérances, s'il en conservait toutefois, au fond de son cœur, et son maintien froid l'isolait au milieu de ses compagnons d'infortune; aussi pouvait-on dire avec vérité qu'il était là seul de son parti. Berthelot La Villeheurnois et l'abbé Brottier représentaient l'opinion royaliste à l'état de conspiration flagrante, d'exaltation et de martyre. On les appelait plaisamment les commissaires du roi. La Villeheurnois était un homme ferme et décidé, et qui avait réponse à tout. Pendant le trajet de Paris à Rochefort, un jacobin d'apparence chétive s'étant approché du proscrit, lui ordonna de crier *vive la République!* — » Oui, dit La Villeheurnois, quand elle l'aura rendu plus gras! » Delarue, Rovère, d'Ossonville, Willot, appartenaient à la nuance modérée du parti royaliste. On ne connaissait de Ramel que sa résistance énergique aux sommations du Directoire, en sa qualité de commandant des grenadiers du Corps législatif. C'était le plus jeune des procrits. Bourdon de l'Oise était tristement fameux par ses excès révolutionnaires pendant le règne de la terreur. Enfin venaient Barthélemy, Laffon-Ladébat, l'un membre du Directoire, l'autre président du Conseil des anciens; le général Murinais, Tronson-Ducoudray, un des avocats de la reine; ces citoyens honorables formaient, avec M. Barbé Marbois, le parti constitutionnel, celui qui représentait, sur ce vaisseau qui les conduisait en exil (c'était presque dire à la mort), le dévoûment au pays et à ses lois; hommes respectables par leur âge, par de longs services rendus à l'Etat, par la modération de leur esprit et la noblesse de leur langage, athlètes infatigables, qui tenaient bon depuis dix ans par la fermeté de leur âme et de leurs principes contre tous les excès des factions anarchiques, devanciers courageux des résistances qui ont sauvé de nos jours les conquêtes de nos deux révolutions!

Tels étaient les hommes, tels étaient les partis que le Directoire déportait à la Guiane. Après avoir proscrit tout à la fois émigrés, terroristes, prêtres et soldats, furieux et modérés, on pouvait demander quel appui restait au Directoire; et deux ans plus tard le 18 brumaire répondait.

Les instructions données par le Directoire au commandant de *la Vaillante* étaient d'une incroyable sévérité, et leur exécution ponctuelle et toute militaire commença, pour M. Barbé-Marbois et ses compagnons de captivité, la série des douloureuses épreuves auxquelles ils étaient condamnés. La consigne était barbare; entassés dans un entrepont infect, il ne leur était permis d'en sortir que deux fois par jour, une heure le matin et une heure le soir. Embarqués précipitamment, ils manquaient des vêtements les plus nécessaires à un si long voyage, sous des latitudes si diverses, et à un âge déjà avancé : dix d'entre eux avaient passé quarante ans; le général Murinais en avait soixante-sept. Quand le fils de Laffon-Ladébat, qui était accouru de Paris en toute hâte, s'approcha du bâtiment, par un temps affreux, et la chaloupe dans laquelle il s'était jeté tenant à peine sur la mer, et qu'il s'écria « Je suis le fils de Laffon-Ladébat; accordez-moi la grâce d'embrasser mon père, » le capitaine répondit : « Eloignez-vous, ou nous ferons feu sur la chaloupe. » Telle était la discipline établie à bord de *la Vaillante*.

La nourriture accordée aux déportés par le Directoire ne valait guère mieux que sa police; c'était du biscuit, de la viande salée, des gourganes, des fèves, le tout servi dans des seaux et ordinairement gâté; les viandes surtout étaient d'une infection repoussante. Les prisonniers mangeaient sur le pont de la corvette, tantôt sous un soleil ardent, tantôt sous une pluie battante. On leur refusait des cuillers, et ils puisaient dans les seaux avec leurs gobelets de fer-blanc. Barbé-Marbois tomba malade, et il obtint une ration de riz à l'eau. « Vous êtes bien heureux, lui dit un de ses compagnons, vous voilà malade! »

Cependant, il faut le dire à l'honneur de ceux de nos compatriotes qu'un devoir pénible obligeait à exécuter de pareilles instructions, insensiblement cette rigueur excessive se relâcha, la consigne ferma les yeux. Les déportés, que leur maintien calme et résigné, que la dignité avec laquelle ils supportaient leur infortune, avaient fini par rendre respectables à tout l'équipage, obtinrent quelques adoucissements à leur sort, entre autres la faculté de rester quelques heures de plus sur le pont; un officier leur procura de la cassonnade et du thé; un mousse intelligent et dévoué leur fit passer des oignons, de l'ail, des choux et autres mets du même luxe. On alla jusqu'à leur permettre des cuillers de bois. Mais l'événement le plus remarquable qui signala cette réaction de l'humanité française contre les proscriptions sauvages du Directoire, réaction qui grossissait au fur et à mesure que le bâtiment s'éloignait davantage du sol hospitalier de la France, ce fut l'introduction d'un gigot dans la chambre des condamnés.

« Peu de jours après, un officier nous annonça que ses camarades et lui se disposaient à nous faire une importante libéralité. En effet, à l'entrée de la nuit, un charpentier vint mystérieusement, la scie à la main, ouvrir une communication entre notre chambre et celle qui était voisine. Le moment d'après, on fit entrer par cette ouverture deux pains et un gros gigot. Depuis plusieurs jours, nous n'avions, pour la plupart, pris aucune nourriture substantielle. Il fallut procéder au partage; quoique j'eusse la réputation d'être très-vorace, l'opinion de ma justice prévalut, et mes compagnons me chargèrent de la distribution. L'obscurité était profonde, et je ne prends pas sur moi d'assurer que les parts fussent parfaitement égales. »

Quelle est la leçon qui ressort avec le plus d'éclat et d'autorité de la longue histoire de nos troubles domestiques, pendant la révolution de 89? C'est que des haines politiques, nées d'abord de dissentiments passagers, après s'être combattues avec violence, avec acharnement, après avoir versé le sang des hommes, ont été bien souvent s'effacer et s'éteindre dans le calme et la solidarité d'un malheur commun; des animosités que l'on croyait implacables se sont adoucies; des intérêts que rien n'avait pu concilier se sont rapprochés, se sont compris; des hommes qui avaient vécu dans des partis extrêmes et dans des camps opposés se sont recherchés, se sont prodigué des consolations et des secours; des mains qui avaient croisé le fer des dis-

cordes civiles se sont unies dans une étreinte fraternelle et durable ; car telle est la vanité, tel est le néant des dissentiments politiques !

Et cependant, nous continuons à entretenir avec une sorte d'obstination les haines politiques qui ont troublé le siècle précédent, et qui ont fait aboutir à des persécutions et à des violences une révolution commencée par la discussion intelligente et calme des griefs nationaux. Nous nous combattons, comme s'il y avait entre nous et nos adversaires politiques la vie et l'honneur de nos familles, tandis que bien souvent il n'y a d'engagé dans ces luttes terribles que l'orgueil des combattants. Mais l'orgueil résiste, la lutte s'envenime, les partis deviennent inconciliables ; les résistances appellent les proscriptions; des hommes faits pour s'apprécier, pour se comprendre, pour concourir ensemble au bonheur et à la gloire de leur pays, se calomnient sans remords, se déchirent sans pitié, jusqu'au moment où l'adversité les oblige, ainsi que les prisonniers de *la Vaillante*, à souper du même gigot !

Dans un autre extrait des *Débats*, nous suivrons les déportés de fructidor à Cayenne et à Sinnamari.

LES SCOMBRES.

LE MAQUEREAU COMMUN.

Les thons, les maquereaux, les germons et nombre d'autres poissons ont été réunis par les naturalistes dans une même famille à laquelle ils ont donné le nom de scombres (1). Ce nom vient de celui que portait le maquereau commun chez les Grecs et chez les Romains : le grand Aristote appelait en effet ce poisson *scombros*, et Pline le désigne par le mot *scomber*. Les scombres sont tous des poissons voraces, actifs, robustes, vivant par grandes troupes, et qu'on pourrait appeler poissons chasseurs. Les plus grandes espèces de cette famille ne craignent pas de s'isoler au milieu des grandes mers et de suivre les vaisseaux. La pêche des scombres de petite espèce, qui voyagent par grandes troupes, forment pour plusieurs peuples de l'Europe un article de pêche très-lucratif. En général la chair de ces poissons est compacte, dense, noire, et d'un goût plus substantiel que celle des autres familles ichthyologiques.



(La pêche du maquereau.)

Nous décrirons plus tard les mœurs de la plus remarquable espèce de cette famille, celle des thons (2); aujourd'hui nous jetterons un coup-d'œil sur l'espèce des maquereaux, si précieuse pour la population de Paris, dont elle forme un des principaux et des moins coûteux aliments. Le maquereau de Paris est ce qu'on appelle le maquereau commun ; il y en a une autre espèce beaucoup plus grande, que l'on trouve surtout dans la Nouvelle-Irlande. On connaît aussi un maquereau dit *à vessie,* parce qu'il est le seul qui ait cet organe dont les autres sont privés; mais nous nous bornerons à cette simple mention de ces deux espèces, notre but étant bien moins de présenter à nos lecteurs des détails minutieux sur la classification des animaux, que de porter leur attention sur les faits qui ont le plus d'application.

(1) Les caractères des scombres sont les suivants : corps épais, muni de deux nageoires dorsales assez écartées l'une de l'autre, et de fausses nageoires en nombre variable, par-dessus et par-dessous, près de la queue; de petites écailles partout ; une rangée de dents pointues à chaque mâchoire ; une *carène* saillante sur les côtés et à l'extrémité du corps, etc.

(2) Les thons ont huit fausses nageoires, et les maquereaux cinq.

Les maquereaux communs vont en troupes innombrables; on a prétendu qu'elles partaient du nord au printemps, et qu'elles se divisaient en bandes qui remontaient vers le midi; mais d'autres observateurs prétendent qu'ils se tiennent dans les eaux profondes pendant l'hiver, et qu'ils en sortent dans la belle saison. Enfin, on a imprimé que les maquereaux passaient l'hiver cachés sous les glaces et enfoncés au milieu des fucus.

L'homme n'est pas le seul ennemi qu'ait à redouter le maquereau. Beaucoup d'autres poissons lui font la guerre, et leur destruction est immense comme leur reproduction. — Dans la Méditerranée les maquereaux séjournent toute l'année. On sait qu'ils ont donné leur nom à une espèce de groseilles communes qu'on marie avec eux pour la table.

LE BOCAGE DE LA VENDÉE.

(Deuxième article. Voyez page 110, 3e vol.)

A part une plaque de linge piqué, bariolée de couleurs tranchantes, que les femmes des environs de Fontenay s'attachent sur la poitrine, le reste du costume est le même dans tout le Bocage. Un *justin* à manches demi-larges, un fichu, des jupons de laine attachés presque sous l'aisselle, un tablier de toile peinte, une chaîne d'argent attenant à un crochet également d'argent pour suspendre le couteau, ustensile qu'il est d'usage d'avoir toujours sur soi; au cou un ruban de velours ou de soie, avec un cœur et une petite croix d'or ou de cuivre doré : cet accoutrement n'a rien d'avantageux.

Aux foires, les filles sans condition, pour indiquer qu'elles cherchent à se placer, tiennent une serviette pliée à la main, ou attachent une feuille d'arbre à leur fichu avec une épingle. Les garçons, dans le même cas, mettent cette feuille à leur chapeau. La beauté est moins rare chez eux que chez les filles. Ils en sont encore à ces vastes feutres circulaires, espèce de toits, qui leur servent à la fois de parapluie, de parasol et de coiffure. Ils coupent leurs cheveux en brosse sur le sommet de la tête, et laissent flotter ceux de la nuque sur le collet de la veste.

Les chansons vendéennes, entièrement dépourvues de coloris et d'imagination, respirent le goût des équivoques et célèbrent les ruses des garçons. Dans les rondes et aux veillées, elles se chantent en chœur, d'une voix plus éclatante que juste.

Les noces durent ordinairement trois jours et donnent lieu à des cérémonies et à des danses fatigantes et grotesques, mais en revanche fort anciennes, ce qui n'est pas une compensation pour tout le monde.

On a dernièrement découvert dans les ruines de je ne sais quelle vieille abbaye, des fresques, où un jeune homme vêtu d'un petit jupon, en pantalon rouge collant, avec des sabots énormes, et les cheveux noués en queue avec un ruban jaune, est représenté au moment où son parrain et sa marraine, accompagnés du parrain et de la marraine de la jeune fille qu'il vient d'épouser, font placer devant lui, sur une table chargée de mets, les gâteaux qu'il est encore d'usage aux parrains et aux marraines d'aujourd'hui d'offrir aux nouveaux mariés.

Un fait digne de remarque résulte ici du bas prix des journées de travail et de la médiocrité des gages des domestiques : c'est une égalité parfaite entre les maîtres et les serviteurs, entre les gens de main-d'œuvre et ceux qui les emploient, car, dans la certitude où ils sont de trouver partout un salaire qui ne peut être moindre que leur salaire actuel, ces travailleurs ne se voient jamais dans le cas d'aliéner leur indépendance pour la conservation d'une condition que rien ne les engage à préférer à une autre. Sans compter qu'ils sont si chatouilleux sur cet article de l'indépendance, que, dans quelques cantons, ils éludent le despotisme des riches, en travaillant souvent chez eux pour rien, ce qui rend ces riches leurs obligés. Tout au fond, le génie de ce peuple, considéré sous certains aspects, est généreux et élevé.

Mais, d'un autre côté, l'attachement et l'affection entre les maîtres et les serviteurs n'existent guère dans le Bocage, particulièrement dans les campagnes, où le peuple préfère à tout la liberté primitive dont les lieux infréquentés sont l'asile. L'habitude de ces villageois, en apparence si faciles à contenter, est de changer de maîtres tous les ans.

Quel peuple, placés, comme nous le voyons entre une noblesse en dissolution et une bourgeoisie encore informe, les égalerait en dignité, s'ils avaient l'intelligence de leurs vertus ! Mais peut-être se hâteraient-ils de s'en défaire s'ils venaient à les raisonner.

La clé *en forme de faucille*, dont Pénélope, il y a plus de trois mille ans, se servit pour ouvrir le cabinet où était enfermé l'arc du divin Ulysse, est encore en usage dans ces bourgades. On l'introduit par un orifice pratiqué au-dessus du verrou intérieur de l'armoire qu'il s'agit d'ouvrir ou de fermer.

Devant beaucoup de maisons, au côté droit de la porte, est posée, comme un bénitier, sur un appui scellé dans le mur, une jatte de terre ou de bois, qu'on remplit d'eau tous les jours pour les ablutions des travailleurs à leur retour des champs ; ils trouvent l'essuie-main derrière la porte. Le plancher de terre battue de la chaumière est, par ce moyen, préservé d'une cause d'humidité.

On compte par canton deux ou trois familles chez qui le don de sorcellerie se transmet avec le sang ; la population leur reconnaît le droit d'aller gratuitement s'approvisionner chez qui bon leur semble d'herbe et de ramée. Cependant, comme la plus grande injure qu'on puisse proférer en Vendée contre un individu est de le traiter de *sorcier*, il n'y a absolument que les plus nécessiteux qui osent exploiter les priviléges de cette profession. Ils ont l'air hagard, l'œil tournoyant et le pouce large : l'air hagard à cause de la malice et du trouble ordinaire de leur esprit, et le pouce large, parce que c'est sur leurs pouces qu'ils appuient la partie supérieure de leur corps, quand, après s'être transformés en loups-garoux, ils vont, la nuit, hurler et caracoler sur les chemins en croix. — Les filles de ces pauvres diables trouvent difficilement à se marier; néanmoins on les voit aux foires et aux assemblées danser et batifoler avec les jeunes villageois, ce qui semble prouver que si on ne peut les épouser sans péril, on peut du moins les cajoler sans crainte.

Les habitants du Bocage ne se piquent guère que de bon sens : mais aux attributs qu'ils prêtent à cette faculté de l'esprit, on juge aisément qu'il n'y a pas moins d'orgueil que de modestie dans cette prétention en apparence si humble. On ne peut guère, du reste, s'en apercevoir à leur langage, tant il manque de propriété; ils parlent comme ils chantent, toujours à côté de la

pensée, toujours à côté du ton : je les comparerais volontiers à ces pendules qui marchent peut-être bien, mais dont à coup sûr la sonnerie est dérangée.

Ils ne recueillent que des vins faibles et de mauvaise qualité; mais, du reste, rien ne leur manque pour faire bonne chère et à bon marché; viande de boucherie, volaille, gibier de toutes les espèces, légumes, fruits, c'est une terre de Cocagne, où pour quatre pistoles par mois, comme ils disent, un honnête homme peut vivre comme un roi.

Le Bocage élève des bestiaux que la Normandie lui achète pour les engraisser; il vend aussi à l'Espagne des mules et des mulets d'une grande force et d'une grande beauté. Exportant toujours et n'important jamais, ce beau et fertile pays est d'autant plus riche en numéraire, qu'aucun genre de luxe n'y est connu. Le manque absolu d'industrie fait qu'on n'y spécule que sur les terres, ce qui les fait monter à un prix très-élevé.

Vous ne vous aventurerez point dans cette contrée, ô vous qui aimez la vie ornée, les brodequins de soie et le son des guitares sous les peupliers au clair de la lune. La poésie de mœurs, il la faut chercher dans la rusticité des champs, et cette longue suite de générations couvertes de peaux de bêtes et de bure, qui a creusé les chemins ombragés dont les berceaux se croisent en tous sens dans le pays, n'a rien laissé de mieux à la génération actuelle, que le luxe homérique de la cabane d'Eumée.

A peu près inaccessible à l'artillerie et même à la cavalerie, la guerre ne peut être faite dans le Bocage que par l'infanterie. C'est une arène propre au développement de l'esprit de ruse et d'embuscade qui appartient au soldat, et à la bravoure personnelle plus qu'au général et aux combinaisons de la haute stratégie.

La population du Bocage ne dépasse pas cent mille habitans, et celle de toute la Vendée trois cent trente mille. C'est ce petit nombre d'hommes qui, soutenu par son énergie et favorisé par la conformation de son sol, a pu tenir en échec deux armées entières, le quart des forces de la France.

Le pays renferme un nombre très considérable d'églises des XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles. Celle du Bon-Père, avec sa galerie de créneaux, se prolongeant entre les deux tourelles de la façade, caractérise parfaitement l'époque de trouble et d'ardente foi où elle fut achevée (XIVe siècle), car le chœur et la tour sont du temps de Charlemagne; aussi n'y remarque-t-on aucun vestige d'architecture militaire.

Mais, en fait d'église, c'est à Vouvant qu'il faut aller pour voir la merveille du Bocage.

Vouvant est une petite ville dominée par des hauteurs boisées, au pied desquelles elle repose comme un oiseau dans son nid; entre elle et ces hauteurs coule une petite rivière bordée de peupliers et décrivant un fer à cheval, ce qui ne laisse qu'une issue à la ville pour communiquer avec la campagne. Ses remparts, qui sont devenus des jardins, comptaient, du temps de Mélusine qui les a construits, plus de soixante tours dont les vestiges existent encore; on en a fait des serres, des réserves, des colombiers, des bergeries, etc. Je suppose qu'au moyen de quelques écluses on pouvait arrêter les eaux de la rivière et les faire monter jusqu'au pied des tours.

Or, cette petite ville qu'il est aisé de reconstruire en idée et de repeupler de ces hommes bardés de fer, possédait, il n'y a pas encore 60 ans, un riche couvent dont la fondation remontait au VIIIe siècle. Ce couvent a disparu, mais l'église qui en dépendait est encore debout, et, grâce à Dieu, dans un état satisfaisant de conservation. Il n'existe nulle part en France de monument carlovingien d'un style plus orné. Au-dessus des colonnes en spirale qui ornent le portail, et de l'arc bordé de figurines accroupies qui couronne chacun des deux portails, se déploient dans toute la largeur de la façade, deux morceaux de sculpture qui nous sont parvenus intacts; à la vérité, ils sont plus modernes de sept à huit cents ans que l'édifice. Le plus grand et le plus beau représente la Cène. On y remarque un apôtre habillé en moine, mais c'est le seul anachronisme; car si le froc est grec, ce qui ne me paraît pas prouvé, du moins n'est-il pas juif.

Cette église a été affublée, un peu avant la révolution de 1793, d'un méchant clocher ardoisé, auquel la pluie et le vent ont déjà donné l'aspect délabré, la mine refrognée et l'attitude grotesque d'un vieil invalide en goguette.

Du nombre et de l'aspect toujours plus ou moins grandiose de ces monuments, dont aucun pourtant n'est achevé, ou, du moins, n'est actuellememt complet, j'ai tiré cette conclusion : Que dans le temps où le commerce n'était qu'un moyen secondaire, peu sûr et peu honoré de fortune, la Vendée, uniquement peuplée de nobles, de prêtres et de paysans, spécialement agricole par conséquent, était aux yeux de la France d'une tout autre importance qu'aujourd'hui.

ÉTOILES FILANTES.

Depuis qu'on s'est avisé d'observer quelques étoiles filantes avec exactitude, on a pu voir combien ces phénomènes si long-temps dédaignés, combien ces prétendus météores atmosphériques, ces soi-disant traînées de gaz hydrogène enflammé, méritent d'attention. Ils sont placés beaucoup plus haut que, dans les théories adoptées, les limites sensibles de notre atmosphère ne sembleraient le comporter. En cherchant la direction suivant laquelle les étoiles filantes se meuvent le *plus habituellement*, on a reconnu, par une autre voie, que si elles s'enflamment dans notre atmosphère, elles n'y prennent pas du moins naissance, qu'elles viennent du dehors. Cette direction la plus *habituelle* des étoiles filantes *semble diamétralement opposée au mouvement de translation de la terre dans son orbite.*

Il serait piquant d'établir que la terre est une planète par des preuves puisées dans des phénomènes tels que les étoiles filantes, dont l'inconstance était devenue proverbiale. Nous ajouterions encore, s'il était nécessaire, qu'on n'entrevoit guère aujourd'hui la possibilité d'expliquer l'étonnante apparition des bolides ou météores lumineux semblables à des globes de feu, observées en Amérique dans la nuit du 12 au 13 novembre 1833, si ce n'est en supposant qu'outre les grandes planètes (et dans ce nombre nous comprenons même Cérès, Pallas, Junon et Vesta), il circule autour du soleil des milliards de petits corps qui ne deviennent visibles qu'au moment où ils pénètrent dans notre atmosphère et s'y enflamment : que ces *astéroïdes* (pour nous servir d'une expression d'Herschell) se meuvent en quelque

sorte par groupes; qu'il en existe cependant d'isolés, et que l'observation assidue des étoiles filantes sera, à tout jamais, le seul moyen de nous éclairer sur ces curieux phénomènes.

Nous venons de faire mention de l'apparition d'étoiles filantes en Amérique en 1833. Ces météores se succédaient à de si courts intervalles qu'on n'aurait pu les compter; des évaluations modérées portent leur nombre à des centaines de mille. On les aperçut le long de la côte du Mexique jusqu'à Halifax, depuis neuf heures du soir jusqu'au lever du soleil, et même dans quelques endroits en plein jour, à huit heures du matin. *Tous ces météores partaient d'un même point du ciel*, situé près de l'étoile *Gamma* du Lion; et cela, quelle que fût d'ailleurs, par l'effet du mouvement diurne de la sphère, la position de cette étoile. Voilà assurément un résultat fort étrange; eh bien! citons-en un second qui ne l'est pas moins.

La pluie d'étoiles filantes de 1833 eut lieu, nous l'avons déjà dit, dans la nuit du 12 au 13 novembre.

En 1799, une pluie semblable fut observée en Amérique par M. de Humboldt; au Groënland par les frères Moraves; en Allemagne par diverses personnes.

La date est la nuit du 11 au 12 novembre. L'Europe, en 1832, fut témoin du même phénomène, mais sur une moindre échelle.

La date est encore du 12 au 13 novembre.

Cette presque identité de dates nous autorise d'autant plus à inviter nos jeunes navigateurs à veiller attentivement à tout ce qui pourra apparaître dans le firmament du 10 au 15 novembre, que les observateurs qui, favorisés par une atmosphère sereine, ont attendu le phénomène l'année dernière (1834), en ont aperçu des traces manifestes dans la nuit du 12 au 13 novembre.

Autre fait récemment observé par les officiers du brig français *le Loiret* : « Le 13 novembre 1831, à quatre heures du matin, le ciel étant parfaitement pur, nous avons vu un nombre considérable d'étoiles filantes et de météores lumineux d'une grande dimension. Pendant plus de trois heures il s'en est montré, terme moyen, deux par minute. Un de ces météores qui a paru au zénith, en faisant une énorme traînée dirigée de l'est à l'ouest, nous a présenté une bande lumineuse très-large (égale à la moitié du diamètre de la lune), et où l'on a très-bien distingué plusieurs des couleurs de l'arc-en-ciel. Sa trace est restée visible pendant plus de six minutes. »

Le 30 novembre dernier, l'Académie a reçu une lettre écrite de Belley, département de l'Ain, en date du 20 novembre, par M. Millet-Daubenton, et qui renferme des détails sur un météore igné qui a mis le feu à une grange dans une ferme voisine de Belley.

Cet événement a eu lieu dans la nuit du 13 novembre 1835.

M. Millet a cherché aux environs de la grange, dans l'espoir d'y rencontrer des traces d'aérolithes, et il a recueilli, en effet, des fragments qui, dans la partie qui appartenait originairement à la surface du corps entier, sont recouverts d'une couche vitreuse, en apparence métallique.

D'autres observations du même genre ont été faites en France et à l'étranger, et plusieurs savants semblent assez portés à croire que ces étoiles filantes ne seraient autres que de fort petites planètes, très-nombreuses d'ailleurs, qui rencontrent dans leur course l'atmosphère terrestre, et sont toutes réunies dans une même bande, à peu près comme ces innombrables astéroïdes qui composent l'anneau de *Saturne*. Il va sans dire que cette explication a répandu quelques frayeurs dans cette partie du public qui est toujours prête à croire que la terre est menacée d'un bouleversement complet par le choc de quelque corps céleste.



(Voyage en traîneau russe. Voy. pag. 7, 3e année.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

LE LAMMERGEYER.



(Le lammergeyer ou vautour des Alpes.)

L'histoire de certains aigles et celle d'une espèce particulière de vautour, du gigantesque condor, ont déjà trouvé place dans notre recueil. A ces notions nous joindrons aujourd'hui quelques détails sur un autre vautour dont la lecture des œuvres de Walter-Scott a rendu le nom presqu'aussi populaire que celui du condor lui-même. Dans son roman de *Charles le Téméraire*, l'écrivain écossais suppose que le jeune Arthur, fils du comte d'Oxford, égaré dans les montagnes de la Suisse, est forcé de s'arrêter sur le bord d'un précipice, épuisé qu'il est par les fatigues d'une longue marche et la privation de toute nourriture. Un quartier qui, sous ses pas, s'est détaché de la masse des rochers et a roulé avec fracas de précipices en précipices, a effrayé les oiseaux réfugiés dans ce triste séjour.

« Des volées de hiboux, de chauves-souris et d'autres oiseaux de ténèbres, effrayés par la chute du roc, s'étaient, dit le romancier, répandus dans les airs, puis s'étaient hâtés de retourner dans les lierres et dans les crevasses des rochers voisins qui leur servaient de refuge pendant le jour. Parmi ces oiseaux de mauvais augure, se trouvait un *lammergeyer*, ou vautour des Alpes, oiseau plus grand et plus vorace que l'aigle même. Avec l'instinct de la plupart des oiseaux de proie, l'usage de celui-ci, quand il est gorgé de nourriture, est de se retirer en quelque endroit inaccessible et d'y rester stationnaire et immobile jusqu'à ce que le travail de la digestion soit accompli; après quoi il retrouve son activité avec son appétit. Troublé dans un repos semblable qu'il goûtait sur la montagne à la-

quelle les habitants ont donné son nom (Lammergeyer), un de ces oiseaux terribles, prenant son essor, avait décrit un grand cercle dans les airs, en battant nonchalamment des ailes, et était venu s'abattre sur une pointe de rocher qui n'était pas à plus de deux toises de l'arbre sur lequel Arthur occupait une situation si précaire... Le vautour regardait fixement le jeune homme, sans montrer aucun signe de cette crainte qu'éprouvent ordinairement les animaux les plus féroces quand ils se trouvent à la proximité de l'homme.

» Tandis qu'Arthur faisait des efforts pour bannir la terreur subite qu'avait fait naître en lui la chute du rocher, il leva les yeux pour regarder autour de lui peu à peu et avec précaution, et rencontra ceux de cet oiseau vorace et sinistre que sa tête et son cou sans plumes, ses yeux entourés d'un iris d'un jaune brunâtre, et sa position plus horizontale que droite, distinguent de l'aigle aux formes nobles et au regard audacieux, comme le loup, maigre, hideux et féroce quoique lâche, est au-dessous du lion à l'air majestueux.

» Les yeux du jeune homme restaient fixés sur cet oiseau sinistre, sans qu'il fût en son pouvoir de les en détourner, comme s'il eût été fasciné par un charme. La crainte d'un péril imaginaire et de dangers réels pesait sur son esprit affaibli par suite de la situation dans laquelle il se trouvait. Le voisinage d'une créature aussi odieuse lui semblait d'un mauvais augure. L'instinct de cet animal lui faisait-il prévoir que le voyageur téméraire était destiné à devenir bientôt sa proie ?.... Attendait-il l'instant de commencer son banquet barbare ?....

» De semblables craintes firent plus que la raison pour rendre quelque élasticité à l'esprit du jeune homme ; il parvint à chasser le vautour du lieu qu'il occupait. L'oiseau prit son essor en poussant un cri aigre et lugubre, et, étendant les ailes, alla chercher quelque autre lieu où son repos ne serait pas troublé, tandis que le jeune imprudent se réjouissait d'avoir été délivré de la présence de ce dangereux voisin. »

La peinture que W. Scott fait du *lammergeyer* pourrait, en quelque sorte, convenir à tous les vautours, et cette remarque sur l'absence de plumes sur la tête et sur le cou, remarque qui est fort loin d'être exacte, s'appliquerait plutôt au condor, comme nos lecteurs peuvent s'en assurer par la comparaison des deux dessins que nous avons donnés, l'un en tête de cet article, l'autre à la page 324 du deuxième volume du *Magasin universel*. Même observation à faire sur l'attitude penchée du lammergeyer des Alpes; mais ce sont là des licences accordées aux poètes et que nous serions fort mal venus à critiquer si la nature même de notre recueil ne nous forçait de mettre plus d'exactitude dans nos descriptions que l'on n'en demande aux romanciers.

Nous ajouterons que le lammergeyer auquel on donne aussi le nom de gypaëte ou de vautour barbu, a les narines ovales, les pieds courts, le doigt intermédiaire très-long et réuni par une membrane aux trois antérieurs; la première rectrice est un peu plus courte que la deuxième et la troisième. Les œufs blancs du gypaëte sont tachetés de brun et couverts d'aspérités. On a vu plusieurs de ces oiseaux dont la taille allait à près de cinq pieds.

LES NATURELS

DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

Malgré la prospérité de la plupart des colonies anglaises établies dans la Nouvelle-Hollande, les indigènes continuent à demeurer dans le plus complet abrutissement. On ne trouve nulle part des coutumes plus incroyables, des superstitions plus grossières. Là les *mulgarradocks*, qui sont à la fois jongleurs, médecins, prêtres et sorciers, sont regardés comme possédant le pouvoir d'écarter le vent ou la pluie, et de faire tomber la foudre ou les maladies sur l'objet de leur haine. La main du mulgarradock passe pour donner la faculté de conférer la force ou la dextérité. Quand il veut éloigner un orage, il se tient debout, en plein air, agitant les bras, secouant ses vêtements, et faisant des gestes rapides. Les naturels de la côte n'ont guère d'autres ressources que le poisson; leur principale occupation est de le prendre : les hommes emploient le harpon, les femmes la ligne et l'hameçon. C'est pour cela que celles-ci sont assujetties à une opération non moins bizarre que cruelle. Quand elles sont encore très-jeunes, on leur coupe les deux phalanges du petit doigt de la main gauche, sous prétexte que ces phalanges les gêneraient pour rouler leur ligne de pêche autour de la main.

Les naturels, qui vivent dans les bois, sont forcés à des exercices très-durs pour se procurer des aliments; ils grimpent sur les arbres pour surprendre des oiseaux, et prennent les animaux au piége. Ils font une pâte avec de la racine de fougère et des fourmis écrasées ensemble, et dans la saison y ajoutent des œufs de ces insectes. Ils dévorent tout ce qui leur tombe sous la main, et même les vers, les chenilles et la vermine. Hommes et femmes se frottent la peau d'huile de poisson, qui les garantit de l'atteinte des moustiques, mais leur communique en même temps une puanteur insupportable. Souvent ils se barbouillent de terre rouge ou blanche, et se garnissent les cheveux d'os de poisson ou d'oiseaux, de plumes, de morceaux de bois, de dents de kangarou. On voit de ces sauvages qui ont tout-à-fait l'apparence de prêtres. Tout barbouillés de noir, ils tracent un large cercle blanc autour de chaque œil, et des lignes de la même couleur sur les bras, les cuisses et les jambes; quelquefois même ils se font des plaies profondes avec des coquilles; et plus tard ces plaies, en se cicatrisant, figurent sur leur corps des échelons, des coutures qui sont considérées comme des ornements très-distingués.

A l'âge de douze ou quinze ans, les garçons subissent l'opération qu'ils appellent *gna-goung* : on leur perce la cloison du nez pour recevoir un morceau d'os ou de roseau, ce qui est à leurs yeux un grand ornement. C'est aussi au même âge qu'ils sont admis au rang d'hommes, en se soumettant à la perte d'une des dents de devant. Voici les principales circonstances de cette opération dont je fus témoin :

Les sauvages d'une tribu voisine de Sydney, armés de casse-tête, de boucliers, de lances, et ornés de leurs plus beaux atours, se réunirent en grand nombre dans un enclos formant un ovale d'environ vingt-cinq pieds. Dans cet enclos, qu'ils appellent *You-*

Lang, quinze enfants se trouvaient rangés l'un à côté de l'autre. Mais l'opération fut précédée de diverses cérémonies.

D'abord les hommes armés s'avancèrent en chantant, ou plutôt en poussant un cri propre à la circonstance et ajoutant leurs boucliers et leurs lances, tandis que de leurs pieds ils faisaient jaillir la poussière de manière à en couvrir ceux qui les environnaient. Au moment où ils arrivèrent près des enfants, un des hommes armés, se détachant de la troupe, s'avança de quelques pas, et, saisissant un garçon, l'emmena comme de force vers ses collègues, qui, poussant un cri, se mirent en devoir de protéger l'enfant. C'est de la même manière que chacun des quinze garçons présents fut tour à tour saisi, porté à l'autre extrémité du You-Lang, où ils restèrent assis, les jambes croisées sous leur corps, la tête baissée et les mains jointes. Quelque pénible que fût cette position, on assura que de toute la nuit ils ne devaient point en bouger ni lever les yeux en l'air, et que jusqu'à la fin de la cérémonie on ne leur donnait aucune nourriture.

Les Kerredais exécutèrent ensuite quelques-uns de leurs rites mystérieux. Tout-à-coup l'un d'eux tomba par terre, s'y roula en prenant toutes sortes d'attitudes forcées, comme s'il eût été tourmenté par des douleurs inouïes, et parut à la fin délivré d'un os qui devait servir pour la cérémonie suivante. Durant tout ce temps il était entouré d'une foule de naturels qui dansaient autour de lui en chantant à grands cris, tandis que quelques-uns le frappaient sur le dos jusqu'à ce qu'il eût produit l'os merveilleux; puis il était délivré de toute souffrance.

Celui-ci ne se fut pas plus tôt relevé, épuisé de fatigue et baigné de sueur, qu'un autre à son tour recommença la même cérémonie, qui se termina également par l'exhibition d'un os dont il s'était prudemment pourvu d'avance, et qu'il avait caché dans sa ceinture. Cette farce grossière a pour but de convaincre les jeunes gens que l'opération qu'ils ont à subir ne leur causera qu'une faible douleur, car plus les Kerredais auront souffert, moins ils auront eux-mêmes de mal à éprouver.

Le moment de l'opération était venu, les sauvages allaient faire sauter les dents des enfans. Le premier qu'ils prirent fut assis sur les épaules d'un autre naturel qui resta assis sur le gazon.

On représenta d'abord l'os que l'on prétendait avoir extrait de l'estomac d'un des naturels, la veille au soir. On avait eu soin de l'aiguiser par le bout afin de couper la gencive, car, sans cette précaution, il leur serait impossible de faire sauter la dent sans briser la mâchoire entière. On s'occupa ensuite de couper un womera (espèce de dard), à huit à dix pouces du bout, et pour cela il faut de grandes cérémonies. Le bâton est posé sur un arbre, et l'on essaie trois fois avant de frapper dessus. Le bois étant très-dur et l'instrument coupant très-mal, il fallut plusieurs coups pour en venir à bout; cependant on fit constamment trois feintes avant que chaque coup fût donné. Quand la gencive fut convenablement préparée avec l'os aigu, le petit bout du bâton fut posé sur sa dent aussi haut que le permit la gencive, tandis que l'opérateur se prépara à abattre la dent avec une grosse pierre qu'il avait dans la main. Cette première opération dura dix minutes entières, car, malheureusement pour le pauvre enfant, la dent tenait fort dans la gencive. Enfin, elle sauta, et le patient fut emmené à une petite distance, où sa gencive fut raffermie par ses amis, et il fut bientôt revêtu, grâce à leurs soins, du costume qu'il devait garder pendant quelques jours. On lui passa autour du corps une ceinture où tenait une épée de bois; sa tête fut entourée d'un bandeau surmonté de bandelettes de xanthorrhœa qui, par la blancheur de leur couleur, produisait un effet curieux et qui n'était point désagréable. Le patient avait la main gauche posée sur la bouche qui devait rester fermée: il lui était défendu de parler et de manger de tout le jour.

Tous les enfants furent traités de la même manière, excepté un seul joli petit garçon de huit ou neuf ans, qui, après s'être laissé couper la gencive, ne voulut pas supporter plus d'un coup de la pierre, et, se sauvant d'entre les mains des opérateurs, réussit à s'échapper. Durant toute l'opération, les spectateurs firent aux oreilles des patients un bruit épouvantable, en criant de toutes leurs forces et sans relâche, afin de distraire leur attention, et d'étouffer toutes leurs plaintes; mais ceux-ci se faisaient un point d'honneur de supporter la douleur sans pousser un soupir.

Du reste, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'on n'essuya point le sang qui sortait de la gencive déchirée; mais on le laissa couler le long de la poitrine de chaque enfant, et tomber sur la tête du naturel sur lequel il était assis, et dont le nom fut ensuite ajouté au sien. Ce sang desséché resta sur la tête des hommes et la poitrine des enfants durant quelques jours. Les garçons furent ensuite désignés par le titre *kebarra*, nom qui par son étymologie a rapport à l'un des instruments employés dans cette cérémonie, car *kebah*, dans leur langue, signifie une pierre ou un rocher.

Après l'opération, les garçons sont placés autour d'un tronc d'arbre, et on applique contre la gencive de ceux qui ont beaucoup souffert un poisson grillé, afin de calmer la douleur.

Tout-à-coup, à un signal donné, les patients se levèrent et se précipitèrent vers la ville, chassant devant eux les hommes, les femmes et les enfants qui se hâtent de s'écarter de leur chemin. A dater de ce moment, ils étaient admis au rang d'hommes; ils avaient le droit de se servir de la lance et du casse-tête, du womera, et de figurer dans les combats; ils pouvaient aussi enlever les filles qui leur plaisaient pour en faire leurs femmes. S'étant soumis à l'opération, et ayant perdu une dent de devant, ils avaient acquis un titre qu'ils étaient en droit d'exercer dès que leur âge et leur force leur permettraient de le faire.

Quelques médecins qui ont vu quelques-unes de ces dents arrachées par ces sauvages, au moyen d'une pierre et d'un morceau de bois, ont déclaré qu'elles n'auraient pas été mieux arrachées par un dentiste pourvu des instruments nécessaires.

Nous ne pouvons donner ici le récit d'une foule d'événements bizarres dont nous avons été témoin, événements produits par le sentiment de la vengeance et par les idées d'honneur que les sauvages se sont formées; ni les cérémonies usitées lorsque les femmes sont prises de mal d'enfant; ni celles qui accompagnent les jugements publics ou les funérailles: ces détails nous mèneraient trop loin. Nous nous contenterons de dire la manière dont se contractent les mariages.

Dans la plus grande partie de la Nouvelle-Hollande,

la violence, et la violence de la nature la plus brutale, est le prélude de l'amour. Un sauvage va chercher ordinairement une compagne dans une tribu étrangère et même ennemie de la sienne. Il pénètre en secret dans la hutte où demeure celle sur laquelle il a jeté les yeux, en l'absence de ses protecteurs naturels, se jette cruellement sur elle, la frappe du casse-tête sur la tête, sur les épaules et toutes les parties du corps, et quand elle a été étourdie, il la saisit tout ensanglantée et l'entraîne au travers des bois, des pierres, des ravins, avec toute la force et la vitesse dont il est capable. L'amant ne s'occupe que d'une chose, c'est de traîner sa proie au milieu de sa tribu. Alors il la soumet à ses caprices, et la malheureuse fille, ainsi isolée, est reconnue pour la femme de son ravisseur. Celle-ci se soumet à son sort, et quitte rarement son mari et sa nouvelle tribu pour une autre. La coutume de ces rapts est si généralement répandue que les enfants eux-mêmes s'en font un amusement. Les femmes sont maintenues par les hommes dans le plus grand assujettissement. La plus légère offense de leur part envers leur mari est châtiée par un coup de casse-tête.

Cependant ces sauvages ne sont pas toujours étrangers aux vrais sentiments de l'amour dans toute sa pureté, comme le prouve l'anecdote suivante, qui me fut racontée par un employé de la colonie, lequel avait beaucoup connu le jeune homme dont il s'agit. Ce naturel, âgé de vingt-deux ans environ, appartenait à une tribu voisine de Sydney, et avait deux sœurs, l'une de vingt ans et l'autre seulement de quatorze. Un jour qu'il revenait de la chasse, ne voyant pas ses sœurs venir comme de coutume à sa rencontre, il s'assit au pied d'un arbre, auprès de la cabane, ne doutant pas qu'elles allaient paraître immédiatement.

Cependant le soleil se coucha, la nuit parut, et ses sœurs ne se montrèrent point. Las d'attendre, et l'esprit vivement agité, il se leva et entra dans sa cahutte. Mais quelles ne furent point sa surprise et sa douleur, en apercevant à la clarté de la lune le corps de la plus jeune de ses sœurs étendue par terre et baignée dans son sang. Troublé par cet affreux spectacle, il se jette aussitôt à genoux, prodigue des secours à sa sœur, l'appelle; mais elle ne pouvait l'entendre, car elle avait perdu tout sentiment. Il courut chercher de l'eau, lui frotta le visage, et quand elle fut revenue à elle même : « O mon frère! s'écria-t-elle, notre sœur nous est ravie. Le méchant, après l'avoir frappée de son casse-tête, s'est saisi d'un de ses bras pour l'entraîner; je me suis attachée à l'autre pour la retenir, alors il s'est précipité sur moi, m'a frappée avec furie, et d'un coup de casse-tête il m'a jetée par terre dans l'état où vous m'avez trouvée. »

En finissant ce récit, un torrent de larmes inonda son visage. Son frère gardait un morne silence; il était en proie à une vive agitation, et puis des mots entrecoupés sortirent de sa poitrine : il songeait à sa vengeance. Ils passèrent la nuit dans ce triste entretien. Dès que le soleil parut, ils s'acheminèrent vers la tribu du ravisseur. Après un voyage dont leur soif de vengeance abrégea la longueur, ils atteignirent les lieux qu'occupait la tribu qu'ils cherchaient. Alors le sauvage aperçut à une petite distance la sœur de celui-là même qui lui avait enlevé la sienne, et qui s'était un peu écartée pour ramasser du bois. L'occasion de se venger était belle; aussi, ordonnant à sa sœur de se cacher, il courut sur la jeune fille, et leva son casse-tête pour la terrasser.

La victime trembla, et bien qu'elle connût toute la force de son ennemi, elle s'arma de tout le courage qu'elle put conserver. Elle leva les yeux sur lui, et leurs regards s'étant rencontrés, le jeune homme fut tellement frappé de sa beauté, qu'il demeura immobile pour la contempler. La pauvre fille s'en étant aperçue, se jeta à ses genoux pour implorer sa pitié; mais un sentiment plus tendre, l'amour, avait promptement succédé au désir de la vengeance. Le sauvage, rejetant son casse-tête, la pressa sur son cœur, et la pria de le suivre dans sa tribu. Puis, s'étant informé de sa sœur aînée, sa nouvelle épouse lui apprit qu'elle était encore bien souffrante, mais qu'elle serait bientôt mieux, et excusa son frère sur les moyens employés pour en faire sa femme, disant que c'était la coutume du pays : « Mais vous, ajouta-t-elle, vous avez le cœur plus blanc (faisant allusion aux mœurs des Anglais), vous ne me battez point; moi, je vous aime, vous m'aimez; j'aime vos sœurs, vos sœurs m'aiment; mais mon frère est un homme méchant. » Ce jeune couple vivait depuis long-temps en paix, à l'époque de notre résidence dans la colonie, dans une cabane que lui avait fait élever la personne dont nous tenons cette anecdote.

(*Spectator of Calcutta.*)

LE PONT DE FRIBOURG.

Parmi les merveilleuses constructions de notre époque, il faut mettre en première ligne le pont de Fribourg. On sait que cette ville est bâtie sur la rive gauche de la Sarine. Cette petite rivière a ses deux bords très-escarpés; leur hauteur au-dessus du lit est d'environ 200 pieds. Les voyageurs qui se rendaient de Berne à Fribourg avaient donc à descendre une colline de 200 pieds de hauteur pour atteindre un petit pont en bois jeté sur la rivière, et à gravir immédiatement après une nouvelle pente de même hauteur, pour arriver au centre de la ville. La traversée de Fribourg, en voiture, était alors de plus d'une heure.

» Ces difficultés, ces retards semblaient la conséquence irrémédiable des localités, lorsque des esprits hardis imaginèrent qu'il serait possible d'exécuter un pont suspendu qui unirait les sommités des deux coteaux entre lesquels coule la Sarine. Le pont devait passer sur une grande partie de la ville. Ce projet semblait une véritable utopie. Néanmoins des citoyens zélés et les autorités pensèrent devoir le soumettre à l'attention des ingénieurs de tous les pays. Divers plans furent présentés. Le gouvernement cantonnal donna la préférence à celui de M. Challey, de Lyon. En définitive, c'est le plan de notre compatriote qui a été exécuté, sous sa direction immédiate.

» Les portes, d'ordre dorique, par lesquelles on entre sur le pont, ont 60 pieds de hauteur totale, avec une élévation de voûte de 13 mètres, sur une ouverture de 6. La largeur de la maçonnerie est de 14 mètres, son épaisseur de 6. Quoiqu'on n'ait employé dans ces constructions que des blocs très-volumineux de roche calcaire dure du Jura, il a paru nécessaire de les unir fortement par des crampons métalliques. Plus de 25,000 kilogrammes de fer ont servi à cet usage.

» La largeur de la vallée de la Sarine, dans le point où le pont est construit, ou, si l'on veut, la distance des faces intérieures des portes élevées sur les deux rives ; ou enfin, car c'est encore la même chose en d'autres termes, la longueur totale du pont est de 817 pieds et demi. Tout le monde concevra qu'on ait hésité à fran-



(Vue du pont de Fribourg et de la vallée de la Sarine.)

chir une pareille distance d'un seul jet, et que la pensée de soutenir le pont par son milieu se soit d'abord présentée à l'esprit de M. Challey. Néanmoins, la difficulté d'établir solidement une pile de près de 200 pieds de hauteur, au fond d'une vallée d'alluvion, fit bientôt renoncer à la division projetée. Le pont n'a donc qu'une seule travée, une travée de plus de 265 mètres !

» Le plancher est suspendu par des moyens connus aujourd'hui de tout le monde, à quatre câbles en fil de fer qui passent sur la partie supérieure des deux portes. Chacun de ces câbles se compose de 1200 fils d'environ 3 millimètres de diamètre, et de 347 mètres et demi de longueur. Comme de telles masses auraient été difficiles à manœuvrer et à tendre, on a placé sépa-

rément les éléments dont elles se composent. Leur réunion s'est opérée en l'air, par des ouvriers qui travaillaient suspendus, et, hâtons-nous de le dire, sans qu'il soit jamais arrivé le moindre accident. On a calculé que les quatre câbles réunis pourraient porter bien près de 3,000,000 de kilogrammes (60,000 quintaux anciens).

»Les quatre câbles trouvent leurs points d'attache, sur l'une et l'autre rive, au fond de quatre puits creusés dans la colline; dans chacun de ces puits, ils traversent une cheminée cylindrique verticale qui unit trois voûtes massives superposées, encastrées elles-mêmes avec un soin infini dans les rochers environnants; c'est plus bas qu'ils s'amarrent enfin à des blocs de pierre très-dure de deux mètres cubes. Les câbles ne pourraient donc céder qu'en entraînant les poids de ces énormes bâtisses, fortifiées d'ailleurs de toute leur adhérence avec les rochers.

» M. Challey commença à se mettre à l'œuvre au printemps de 1832 ; il n'avait avec lui de France qu'un seul contre-maître habitué à le seconder; c'est donc avec des ouvriers du pays, inexpérimentés, ou qui du moins n'avaient jamais vu aucun pont suspendu, qu'il se lança dans une entreprise aussi hasardeuse; et toutefois, le 15 octobre 1834, quinze pièces d'artillerie, attelées de quarante-quatre chevaux, et entourées de trois cents personnes, traversaient déjà le pont et se portaient en masse, tantôt au milieu, tantôt aux extrémités, sans que l'examen le plus attentif indiquât aucune apparence de dérangement; et, quelques jours après, le passage d'une procession composée de toute la population de Fribourg et des environs, s'effectua avec le même succès, quoique à chaque instant le plancher portât plus de huit cents personnes, dont un grand nombre marchaient au pas. Depuis lors, les curieux et les commerçants de tous les pays ont été joindre le témoignage de leur satisfaction à celui des cantons suisses. Il va sans dire que l'épreuve définitive que le constructeur s'était imposée, celle de charger le plancher de 100 kilogrammes par mètre carré, ne doive avoir lieu que ce mois-ci, on peut dire que le pont colossal de Fribourg a été exécuté complètement en deux ans et demi.

» La dépense totale ne s'est élevée qu'à environ 600,000 francs.

» Le seul pont qui, par ses dimensions, puisse être comparé à celui de M. Challey, est le pont dit de Menai ou de Bangor; il joint l'île d'Anglesea à la côte d'Angleterre; les plus grands bâtiments passent dessous à pleines voiles; il a été construit par le célèbre ingénieur Telford. Eh bien! la longueur totale du pont de Menai n'est que de 167 mètres et demi (516 pieds); c'est 301 pieds de moins que le pont de Fribourg.

» Le plancher du pont de M. Telford est à environ 32 mètres et demi (100 pieds) du niveau de la haute mer; celui du pont de M. Challey se trouve à 51 mètres (156 pieds) du niveau de la Sarine.

» M. de Candolle a pris dans la ville de Paris des termes de comparaison qui font concevoir, mieux encore que tous ces nombres, le grandiose de la construction de M. Challey : qu'on se figure un pont d'une seule arche, dont la longueur serait égale à celle de la grille du Carrousel, ou, si l'on veut, à la distance des deux guichets correspondans des deux galeries; qu'on place le plancher à une élévation un peu inférieure à celle des tours Notre-Dame, ou à 8 mètres plus haut que le sommet de la colonne de la place Vendôme, et l'on aura une idée du pont de Fribourg. »

FRANCE. — BRIANÇON.

Il existe en France une ville, maudite par tous les militaires qui y tiennent garnison, dont personne ne parle, que peu de gens connaissent, et qui cependant n'en est pas moins un des plus importants boulevarts de la France et une des villes les plus curieuses sous le rapport de ses gigantesques fortifications et du pays dans lequel elle est située; nous voulons parler de Briançon.

Cette ville, bâtie sur une colline qui dans un pays de plaines serait une haute montagne, et qui dans les Alpes n'apparaît que comme un nain au milieu de géants, n'est éloignée que de deux heures de la frontière de Piémont. C'est la clef de la France sur un point qui pourrait donner passage aux armées piémontaises et autrichiennes; aussi l'importance de sa position a-t-elle fait sentir à tous les gouvernements l'impérieuse nécessité d'en faire une forteresse inexpugnable. Les travaux, commencés faiblement sous Louis XIV, furent poursuivis avec activité sous le règne de son successeur et continués sous Louis XVI. De nombreuses inscriptions, gravées dans la pierre ou sur le bronze, apprennent à l'étranger l'époque des constructions, et surtout la part importante qu'y prit le maréchal d'Asfeld sous le règne de Louis XV.

La ville proprement dite est placée sur la rive droite de la Durance qui, faible encore et peu éloignée de sa source, roule en mugissant au fond d'un précipice de 180 pieds de profondeur. Les forts, sous les noms de Fort-des-Têtes, du Randouillet, de l'Infernal, etc., sont étagés sur des montagnes dont la moins élevée, placée auprès de la ville, forme comme la première marche d'un immense escalier. Le voyageur qui arrive de Gap, et qui, en entrant dans la vallée d'Embrun, aperçoit subitement à l'autre extrémité Briançon et ses vastes fortifications, qui se détachent, blanches et dentelées, sur le fond noirâtre des montagnes, jouit d'une admirable perspective.

Un pont en pierre, étonnant par sa hardiesse et sa solidité, unit les forts à la ville. Il est d'une seule arche, ouverte de 110 pieds; suffisamment large pour donner passage à la plus grosse artillerie, il semble jeté comme par magie au-dessus d'un abîme de 200 pieds, que la nature a taillé presque à pic dans le rocher. Des rampes larges et unies, d'une pente douce et uniforme, serpentant sur le flanc des montagnes, servent de route pour arriver jusqu'aux forts les plus élevés. Les traces de la poudre et de la pioche incrustées dans le roc témoignent énergiquement des énormes travaux qu'il a fallu exécuter pour rendre les communications simples et faciles. En temps de guerre, plus de cinq cents pièces d'artillerie, établies sur les remparts de la ville et des forts, tonneraient d'une manière terrible sur la route de Turin, si les armées étrangères étaient assez audacieuses pour s'engager dans ces nouvelles Thermopyles. Le lecteur qui ne peut, d'après ce simple aperçu, se faire une idée des sommes d'argent considérables employées à ces constructions, ne sera peut-être pas fâché de connaître un mot de Marie-Antoinette à ce sujet, qui

est dans la bouche de tous les anciens du pays. « Depuis qu'on envoie de l'argent à Briançon, disait cette reine infortunée, les canons doivent être en or, et les remparts en argent. »

Si tout ce qui appartient aux travaux de défense est beau et grandiose, en échange l'intérieur de la ville est pauvre et mesquin ; Briançon n'a pour ainsi dire qu'une seule rue, construite sur un terrain d'une pente très rapide, et dans laquelle la circulation des voitures est interdite. Les mulets et les ânes, chargés de leurs bâts ou attelés à un léger traîneau, peuvent seuls la parcourir. Dans l'hiver, la grande quantité de neige qui tombe sur la ville, et qui ensuite se durcit et prend la consistance de la glace, rend la circulation tellement dangereuse pour les étrangers, qui, si l'on peut parler ainsi, n'ont pas encore le pied *marin*, qu'ils sont obligés, pour éviter les chutes, de placer sous leur chaussure des crampons en fer garnis de pointes, et de s'armer d'un bâton ferré. Les habitants qui ne prennent point cette précaution, sont exposés à des chutes très-fréquentes et très-dangereuses. Il est tel bourg où le chirurgien du pays ne remet pas moins de cent fractures, année moyenne.

Nous avons dit que l'intérieur de la ville était triste et mesquin : en effet, les habitations ont peu d'apparence ; un grand nombre est couvert en bois. Les ruelles qui entourent la grande rue sont étroites, sales et mal pavées.

Les habitants sont généralement plus éclairés que dans certains pays beaucoup plus riches et plus fertiles de la France. Ils savent généralement lire et écrire, même dans les campagnes, ce qu'il faut attribuer à un séjour forcé dans leurs habitations pendant les rigueurs de l'hiver. Quoique tous puissent parler le français assez correctement, ils font cependant usage d'un patois qui est presque le même que celui de la Provence. Les Briançonnais sont très-religieux et adonnés à la dévotion ; ils ont formé une confrérie dite des Pénitens noirs, qui se réunit les jours de fêtes religieuses au son d'une clochette que l'un des membres est chargé de sonner dans toute la ville. Cette association s'étend aussi aux campagnes environnantes. Le costume des pénitens est une grande robe en toile noire, qui couvre la tête et même la figure ; la vue ne se fait jour qu'au moyen de deux petits trous pratiqués sur le devant du capuchon. A certains jours de l'année, les pénitens et le clergé en tête vont faire processionnellement des espèces de pélerinages au sommet de montagnes très-élevées : ces cérémonies, qui ne laissent pas que d'être très-pénibles, sont toujours religieusement accomplies.

Les mœurs des habitans des campagnes sont les mêmes que celles des gens de la ville. Leur genre de vie ne diffère que par un peu plus de grossièreté dans la construction des habitations. Dans l'hiver, toute la famille passe sa vie dans l'étable au milieu des troupeaux. Leur nourriture est très-grossière, ce qui tient autant à leur économie qu'à la rareté des productions du pays. Les paysans ne font usage que de pain cuit au moins pour une année. Ce pain a la consistance du biscuit que l'on distribue aux marins, mais lui est bien inférieur sous le rapport de la qualité des farines. Il est presque entièrement noir : il est même certains ménages où l'on mange du pain ayant plus de deux ans de date. Comme on le pense bien, il acquiert une dureté telle qu'il faut se servir de la hache pour le briser. Dans leurs repas, les habitans le réduisent en poudre, en le grattant dans le creux de la main avec un couteau. Un usage de ce pays, qui semble bien extraordinaire à un Parisien, c'est l'habitude qu'ont les Briançonnais des classes inférieures de commencer le repas par la salade et de le terminer par la soupe.

Un travail opiniâtre arrache seul à la terre quelques maigres productions ; aussi les Briançonnais se distinguent-ils généralement par un caractère actif et borieux. Il est fâcheux que ces grandes qualités soient quelquefois ternies par un amour immodéré du gain. Comme nous l'avons dit, les terres sont généralement peu productives ; cependant les vallées d'*Embrun* et du *Monestier* offrent quelques terrains d'une rare fécondité, et qui ne seraient pas déplacés au milieu des plus riches contrées de la France.

Une des choses qui, dans ce pays si curieux, frappent le plus le voyageur, c'est la multitude de croix, de petites chapelles, de prie-dieu répandus dans toute la contrée, et placés quelquefois sur les sommets les plus élevés des montagnes. Quelques-uns de ces modestes monuments sont dus à la piété des fidèles, d'autres sont destinés à rappeler un accident survenu dans le pays. Nous avons vu entre autres, sur la crête d'une montagne élevée, une immense croix destinée à rappeler la mort tragique d'un officier, qui, emporté par son ardeur dans une chasse au chamois, avait été brisé sur les rochers.

Lorsque le printemps a fondu les neiges qui couvrent les sommets et les flancs des montagnes pendant six mois de l'année, à ce vêtement d'une blancheur éclatante, succède une verdure admirable mélangée de fleurs et d'aromates sans nombre. C'est alors que l'on parque sur les montagnes les immenses troupeaux de brebis qui constituent, pour certains habitants, une grande richesse. Il est tel pasteur, propriétaire de 10,000 têtes de bétail, dont le laitage fournit pour plus de 1000 fr. de beurre et de fromage toutes les semaines. Dans l'hiver, ces grands troupeaux émigrent dans le Piémont, où la température est plus douce et les pâturages plus abondants.

A. Leprince.

LA SORBONNE.

LE TOMBEAU DE RICHELIEU.

Les principaux événements qui ont marqué la carrière politique du grand Richelieu ne nous ont pas paru devoir être rappelés dans le *Magasin universel*, par cela même qu'ils sont trop bien connus de tous les lecteurs quelque peu lettrés ; mais, en revanche, la vie privée de ce cardinal nous a fourni des faits curieux, inédits pour la plupart, et qui aident à mieux comprendre le caractère de cet homme extraordinaire. Ainsi, les singulières atteintes qu'éprouvait subitement sa raison, son insatiable ambition qui lui faisait ambitionner pour sa nièce la main d'un prince royal, le soin qu'il avait pris de s'entourer d'une garde formidable, ses perpétuelles doléances sur sa pauvreté, non-seulement quand, jeune encore, il n'était qu'évêque de Luçon, mais lorsqu'il fut parvenu à l'apogée de la puissance et de la fortune : voilà ce que révèlent les documents curieux que nous avons été chercher dans nos poudreuses archives. Ces petits détails n'ont pas un simple attrait de curiosité ; empreints de vives couleurs, ils rapprochent

de nous les hommes et les événemens que les larges peintures des historiens nous montrent d'ordinaire dans un trop grand éloignement.

Parmi les faits marquants et si connus qu'il nous semblait superflu de raconter dans la vie du cardinal-ministre, il en est un que nous aurons à rappeler sous peu; c'est l'agrandissement de la Sorbonne, dont la charmante église sera représentée dans un de nos prochains numéros. Aujourd'hui nous nous bornons à une esquisse du beau monument qui a été élevé à la mémoire du cardinal. Avant la révolution, ce tombeau de marbre occupait le milieu du chœur de l'église ; quand l'architecte Lenoir eut fait décréter la création de ce Musée des monuments français, dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par l'Ecole des beaux-arts, et qui était plus connu sous le nom de Musée des Petits-Augustins, le tombeau de Richelieu vint y prendre place à côté de tous les débris de nos temples. Avec la restauration les églises retrouvèrent les richesses qu'on leur avait enlevées, et la Sorbonne revit le monument funéraire du cardinal. Distraite elle-même de sa première destination, la Sorbonne était alors envahie par un grand nombre d'artistes logés aux frais de l'Etat, et son église, si élégante à l'intérieur, avait été successivement transformée en magasin de l'Etat et en amphithéâtre annexé à l'Ecole de droit.

Un autre Richelieu, celui qui fut premier ministre de la restauration et défendit, dans le congrès des rois coalisés contre Bonaparte, la France dont on voulait rogner le territoire, celui qui donna aux pauvres de sa ville natale le million dont les Chambres l'avaient gratifié, fit rendre à l'enseignement public le palais de la Sorbonne créé par son ancêtre.

Chose remarquable, cette Sorbonne, où sont admis gratuitement aux cours scientifiques et littéraires de toutes sortes tous les hommes jaloux de s'instruire, Français ou étrangers; cette Sorbonne, chef-lieu de l'Université royale, vivante encyclopédie qui a répandu par la bouche de ses professeurs presque toutes les doctrines, même les plus libérales, les plus hardies, les plus sceptiques ; cette Sorbonne si riche aujourd'hui par ses collections de physique, de chimie, d'histoire naturelle et par tous les moyens possibles d'enseignement, c'est un prêtre catholique, un ancien docteur de la Sorbonne théologique qui l'a faite telle qu'elle est. A l'abbé Nicolle, ami du duc de Richelieu et son compagnon d'exil en Russie, appartient l'honneur d'avoir fait rendre la Sorbonne à l'enseignement ; recteur de l'académie de Paris, il obtint de l'Etat et de la ville de Paris d'énormes subventions à l'aide desquelles les bâtiments furent restaurés, et tout le matériel de l'enseignement organisé avec une sorte de luxe. Quant à la direction imprimée à l'enseignement, elle n'a pas toujours été ce que le catholique et monarchique recteur eût désiré qu'elle fût, mais autant en arrive à presque toutes les institutions ; elles se modifient souvent même avant que leurs fondateurs aient cessé de vivre.

Peu de curieux vont examiner aujourd'hui la tombe du grand Richelieu; constamment fermée depuis juillet 1830, la grande porte de l'église de la Sorbonne repousse en effet les visiteurs que scandalisent les sales dehors de ce vénérable monument.



(Vue du tombeau du cardinal de Richelieu dans la Sorbonne.)

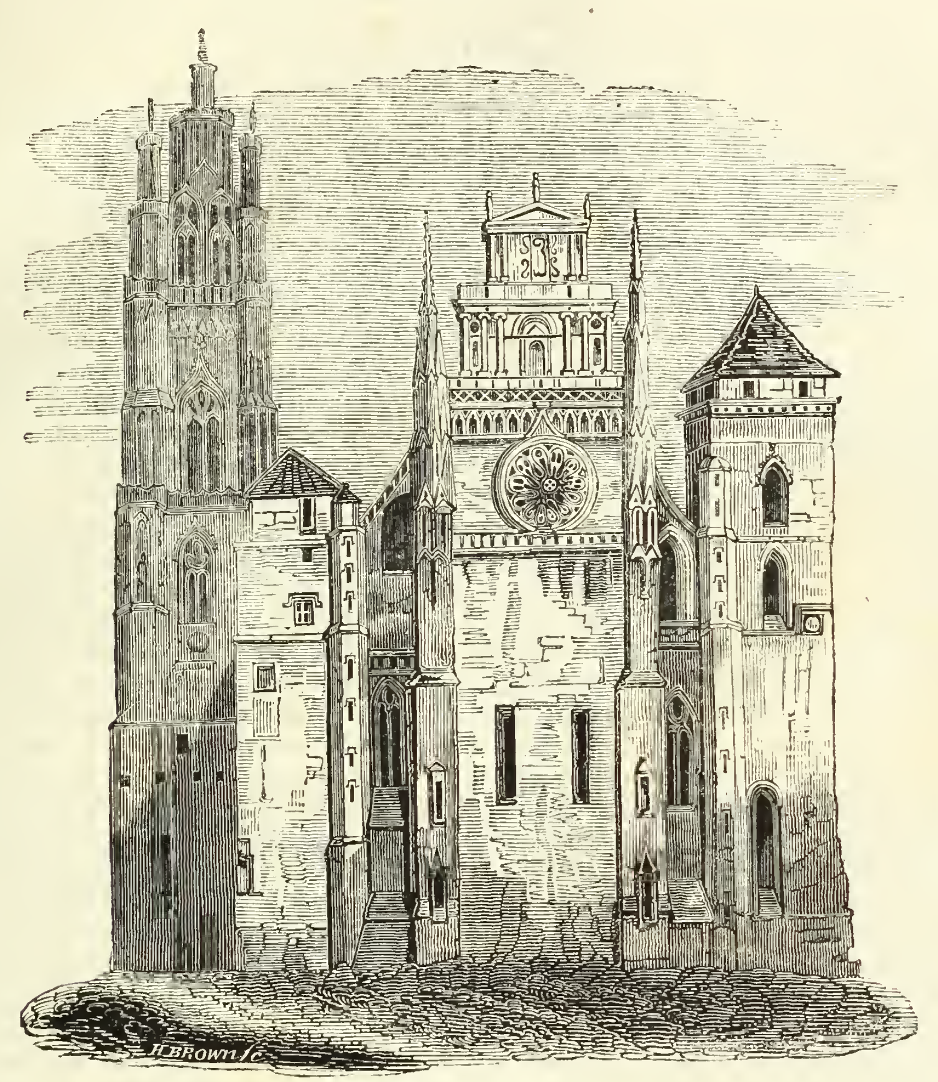
EPHÉMÉRIDE DE JANVIER.

21 JANVIER 1793 : Louis XVI meurt sur l'échafaud en pardonnant à ses ennemis.

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

FRANCE. — RODEZ.



(Vue de la cathédrale de Rodez.)

Rodez! à ce nom apparaissent tout à coup les hideux souvenirs de l'affaire *Fualdès*. Ce vieillard égorgé sur une table comme un porc immonde, ces bourreaux dont le bras se plonge dans son sang, bien plus par amour de la vengeance que par intérêt, cette inexplicable et perpétuelle contradiction d'une femme, témoin fortuit mais non complice du meurtre, de la romanesque et comédienne madame Manson; voilà les trop fameux acteurs d'un drame épouvantable que rappellera sans doute à tous nos lecteurs le titre de cet article.

Il en est de ce procès comme de tous ceux auxquels les circonstances extraordinaires du délit ou la position exceptionnelle des prévenus ont donné une grande célébrité. Ils traversent le temps comme les grands événements politiques, et, en dehors même du monde des lecteurs, du monde des amateurs des causes célèbres et des magasins à deux sols, leur souvenir se perpétue par la tradition populaire; pas de portier qui ne l'apprenne aux jeunes servantes, pas de muletier ou d'aubergiste qui ne la sache par cœur. Les noms de Fualdès, de Jausion et consorts sont aussi connus que ceux de Mandrin, de Cartouche, de Lacenaire, etc. Il ne leur a manqué ni l'honneur de l'insertion dans les almanachs de Liége, ni celui de l'inévitable complainte.

Nous ne nous étonnerons donc pas, nous, amis de l'art, nous partisans de la propagation des belles et solides connaissances, si le peuple ne connaît de Rodez que ce qu'il faudrait en oublier, à savoir une histoire repoussante et déjà vieille, et s'il s'inquiète peu de savoir que le pauvre chef-lieu du département de l'Aveyron possède une curiosité qui vaut la peine qu'on vienne de loin pour l'admirer. Le peuple est ainsi fait; il s'en faut encore de quelques siècles qu'il soit artiste; le plus beau monument ne vaut pas pour lui le moindre procès en Cour d'assises, la plus modeste exécution d'un obscur condamné, et le nombre est encore bien petit de ceux qui demandent, comme nos lecteurs, qu'on leur retrace les beautés des rares monuments dont s'enorgueillit la France, condamnés qu'ils sont par les misérables exigences de la vie matérielle à ne les pas visiter eux-mêmes.

La vieille cathédrale de Rodez est en effet un des plus beaux monuments gothiques de la France méridionale. Sans en faire, comme les bonnes gens du pays, une huitième merveille, nous avons admiré la hardiesse de ses voûtes, l'imposante étendue de sa nef, la beauté de ses vitraux, son clocher hardi qui a 250 pieds d'élévation, et la coupole de la tour principale,

au-dessus de laquelle s'élève une statue colossale de la Vierge.

Ce temple majestueux a été élevé par les soins et aux frais de l'un des évêques de Rodez, M. François d'Estaing. Nous ne savons à quelle époque remonte une inscription qu'on voyait encore il y a quelques années sur les murs de la cathédrale et que le bon goût aura peut-être fait disparaître depuis. D'après cette inscription, ce monument serait aussi élevé que la grande pyramide d'Égypte. Il ne s'en faut que de 200 pieds que cela ne soit vrai.

A cette époque d'heureuse mémoire où le christianisme était réduit à célébrer ses mystères dans quelque obscur réduit des habitations, où les temples étaient pollués, dévastés, bien souvent même démolis au nom de la liberté et de la philosophie, la cathédrale de Rodez courut de grands dangers.

Il était déjà question de la livrer à la bande noire, lorsqu'un des habitants parvint à la faire dédier à Marat et l'arracha ainsi au vandalisme des prétendus républicains. Quelle sacrilége dérision! la maison de Dieu sauvée par le nom de Marat! Marat qui serait le plus hideux des monstres qui ont déshonoré la révolution de 89, s'il n'y avait encore au-dessous de lui l'épouvantable figure de cet homme que l'ambition et l'envie firent descendre du rang le plus élevé dans la boue des clubs, pour conspirer contre les siens.

Quoi qu'il en soit de l'invocation sans-culotte sous laquelle fut placée la cathédrale de Rodez, ce beau monument nous est resté à peu près intact. Quand vous l'aurez visité, vous connaîtrez toutes les richesses de Rodez. Pauvre ville aux rues montueuses, sales, obscures, étroites, tortueuses et fatigantes, aux maisons mal bâties et la plupart en bois, au pavé inégal, hérissé de cailloux pointus, elle n'a que la gaieté et la magnificence du coup d'œil que présente le pays environnant, coup d'œil que vous permet de promener au loin la pente de la colline sur laquelle Rodez est assise.

Comme beaucoup de villes déjà vieilles, Rodez est rendue plus obscure encore par les saillies des maisons qui s'avancent sur la rue à partir du premier étage. Il fallait bien, hélas! gagner ainsi quelques pieds de terrain, quand l'état de trouble du pays forçait les bourgeois à circonscrire leurs villes par de fortes murailles et à se resserrer dans un étroit espace! En resumé, Rodez est la plus petite et la plus laide de toutes nos villes de préfecture, et néanmoins le pittoresque de sa position, la pureté de son atmosphère et la vivacité d'esprit de ses habitants en font un séjour qui n'est pas à dédaigner.

PRISE DE L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS,

LE 4 JUILLET 1652.

Nous avons trouvé dans les archives du royaume une relation, inédite jusqu'à ce jour, d'une des scènes de désordre qui marquèrent la minorité de Louis XIV. Paris et la France étaient alors divisés en deux partis, l'un tenant pour Mazarin, l'autre pour la reine-mère, appuyée de la cour et d'une partie de la populace de Paris.

Une assemblée générale, composée des députés de tous les ordres et de toutes les corporations de la ville, ayant été convoquée en l'Hôtel-de-Ville par arrêt du parlement, M. le duc d'Orléans, oncle du roi alors absent de Paris, M. le prince de Condé et le duc de Beaufort, s'y rendirent en grande cérémonie.

Le récit que l'on va lire commence au moment où le duc d'Orléans, ayant fini le discours d'ouverture, quitte son fauteuil pour se retirer avec les princes et le reste de sa suite.

« Sur quoi, MM. les gouverneur et prévôt des marchands les ayant remerciés au nom de toute l'assemblée, ils leur firent entendre le sujet d'icelle, dont ils ne témoignèrent aucun dégoût, mais se levant de leurs places, ils firent grande montre de la paille (1) qu'ils portaient, avec des gestes qui ne pronostiquaient rien de bon. Cette troupe fut reconduite jusqu'à la grande porte de l'Hôtel-de Ville, où quelques-uns des gens de MM. les princes commencèrent à dire que S. A. R. n'avait pas sujet de grande satisfaction de toute cette assemblée, et sortirent en murmurant; et de fait, pendant qu'ils arrivèrent dans la place de Grève parmi le peuple, beaucoup de gens rapportèrent que l'on vit donner de l'argent à quelques-uns, auxquels ils dirent que l'Hôtel-de-Ville n'était rempli que de *Mazarins*, et qu'il fallait mettre main basse; à quoi les séditieux donnèrent si bon ordre, que, devant les quatre heures, tous les passages dudit Hôtel-de-Ville étaient en leurs mains, et le feu mis en deux endroits du côté de Saint-Jean. — De quoi madame la greffière s'étant aperçue, elle l'envoya dire à l'assemblée, au moment de l'arrivee de S. A. R. — A quoi l'on ne prêta aucune attention, ayant même voulu battre celui qui en apporta la nouvelle, que l'on prit pour une raillerie, et qui était néanmoins une vérité certaine, comme la suite nous a fait voir. — Car, non-seulement cette porte, mais les deux autres qui sont du côté de Saint-Jean, et l'autre vers l'hôpital du Saint-Esprit, étaient tellement bien gardées par ces séditieux, que nul n'y passa depuis sans être volé, pillé, et courir hasard de sa vie. Aussi ceux de MM. de la ville qui étaient allés reconduire S. A. R. et sa suite ne furent pas plutôt remontés et à leurs places, que M. le gouverneur se levant pour demander si l'on commencerait à prendre les avis, ou si l'on remettrait au lendemain, à cause de l'heure avancée, il fut interrompu par une grande décharge de mousquetons et de fusils, tant du côté de Saint-Jean que dans les fenêtres de la grande salle, du côté de la Grève. — Ce qui ne parut point être fait pour intimider la compagnie, et la porter à faire cette union avec les autres cours souveraines, comme aucuns le crurent un instant; mais bien pour tuer et assassiner tout le monde. Il est certain, en effet, que ceux qui tiraient de la place de Grève, voyant qu'il était difficile de venir à bout de leurs pernicieux desseins, pour être trop bas, une grande partie d'entre eux montèrent dans les chambres ouvertes vis-à-vis desdites fenêtres, d'où ils tirèrent d'abondance plusieurs coups dont les balles passèrent tout au travers de la salle, portèrent jusques à l'autre côté de la cour, où les marques y sont toutes visibles; ce qui obligea la compagnie de se retirer de côté et d'autre, pour tâcher à sauver sa vie, ayant d'ailleurs été remarqué un signal fait des fenêtres de

(1) La paille au chapeau était, à cette époque, le signe de ralliement des Frondeurs. Ce qui avait fait dire plaisamment, après cette époque de troubles, « que la Fronde avait réduit Paris à la paille. »

la grande salle à ceux qui étaient dans la Grève, par un homme inconnu qui s'était glissé avec beaucoup d'autres pour jouer cette tragédie. On put juger par là que c'était une partie faite, et encore plus par la diligence qu'on apporta à mettre le feu en même temps à toutes les autres portes qui donnaient entrée audit Hotel-de-Ville, ce qui obligea le colonel des archers de la ville de faire des barricades aux principales avenues, afin de soutenir l'effort que ces gens-là voulaient faire dans l'Hôtel-de-Ville, ce que lui, ses archers et ses officiers, assistés des gardes de M. le gouverneur, firent avec toute la résolution que l'on pouvait attendre d'eux. — Et se peut dire sans flatterie, que sans leur résistance et l'effet du Saint-Sacrement de l'autel, que M. le curé de Saint-Jean, qui était dans l'Hôtel-de-Ville, fit apporter, toute la compagnie et la maison de ville même étaient perdues; car aussitôt que le feu eut fait jour à la grande porte, le nommé Blanchart, qui était des troupes de M. le Prince, et vingt-cinq ou trente hommes de sa cabale, qui avaient projet de faire main basse sans exception de personne, se jetèrent à main armée sur la grande montée, de laquelle ils furent fortement repoussés ; et ledit Blanchart avec bon nombre des siens fut tué, et lui porté mort par ses acolytes à l'hôtel de Condé, comme on l'a su depuis.

» Pendant toutes ces violences qui durèrent près de six heures, et dans la plus grande chaleur, il y en eut qui crurent que dressant une forme d'union telle que les princes témoignèrent la désirer, et la faisant voir au peuple, il s'en pourrait contenter; de sorte qu'ils obligèrent MM. le gouverneur et prévôt des marchands et échevins, à en signer une qui fut en l'état remise aux mains de M. Miron, sieur du Tremblay, maître des comptes, lequel, contre le gré de ses amis, voulut lui-même la faire voir à ces séditieux et mutins, en leur persuadant qu'ils n'avaient plus rien à désirer de MM. de la ville, puisqu'ils étaient unis aux princes, ainsi que les autres compagnies. Mais comme le but de la plus grande partie de ces gens-là était de piller, voler et tuer, ils commencèrent par lui qui fut blessé et volé dans la place de Grève, et puis emporté chez lui, où il mourut deux heures après. Ce qui étonna beaucoup de monde, en sorte que la plupart de notre assemblée se mit en état de bien mourir en se confessant à MM. les curés et autres ecclésiastiques et religieux qui faisaient aussi partie de l'assemblée, et qui se dispersèrent en divers endroits de l'Hôtel de la ville pour vaquer à cette bonne œuvre. Les autres cherchèrent les moyens de se sauver; mais comme le feu était à toutes les avenues dudit Hôtel-de-Ville, et grand nombre de voleurs à chacune d'icelle, lesquels ne pardonnaient à aucun, le moyen le plus facile qu'ils trouvèrent fut de descendre dans l'hôpital du Saint-Esprit par quelque fenêtre, qui sont au plus haut de l'Hôtel-de-Ville, où ils hasardèrent le tout pour le tout, tant la crainte de la mort nous porte aux extrémités.

» Ce que les séditieux ne connurent pas plutôt, qu'ils coururent audit hôpital, et firent tumultueusement ouvrir les portes dont ils se saisirent, ainsi que les avenues de l'Hôtel-de-Ville, et commirent mille indignités et saletés contre les hommes et femmes qu'ils y rencontrèrent, outre les pilleries qui y furent exercées jusqu'à rompre les boffets de la chambre de M. le ministre, ce qui donna une telle peur aux grands et aux petits qu'il y en a beaucoup qui en sont morts depuis; même le receveur du Saint-Esprit, qui eut bien de la peine à empêcher qu'on en volât les deniers.

» Cependant il fut jeté beaucoup de ces projets d'union par les fenêtres, tant dans la Grève qu'ailleurs, y ayant été travaillé jusqu'à neuf heures du soir, ce qui ne servit qu'à augmenter l'aigreur des séditieux, quoique M. Goulain, secrétaire des commandements de S. A. R., et M. le président Charton, fissent tout ce qu'ils pouvaient pour amortir cette fureur. Mais ces gens-là, ayant trouvé moyen d'entrer dans l'Hôtel-de-Ville, tant du côté de Saint-Jean, par les salles qui sont sous ledit Hôtel, où l'on trouva plusieurs hommes noyés dans le vin, que par la porte de la Douane, se jetèrent de violence dans la montée de l'horloge, et rompirent une petite porte à main gauche, par laquelle ils allèrent dans le département du greffier de la ville, où une vingtaine de ces coquins firent tous les désordres imaginables, car ayant, par la menace qu'ils firent hautement de mettre le feu à la porte de la garde-robe, obligé ceux des députés qui s'y étaient retirés, pensant y être en sûreté, à leur ouvrir, ils ne furent pas plutôt entrés qu'ils pillèrent et volèrent tous ceux qu'ils y trouvèrent, et ensuite rompirent quatre guichets d'armoires et trois coffres, prenant tout le linge et la vaisselle d'argent qu'ils y trouvèrent, rompirent aussi une grande armoire aux habits dont beaucoup s'affublèrent grotesquement, et prirent en général tout ce qu'ils trouvèrent de beau et de bon. — Ce qu'ayant enfin appris le sieur greffier de ladite ville, il entra brusquement dans ladite garde-robe, et sans prendre garde à qui il avait affaire, se jeta sur cette canaille qu'il renversa, et les mit en désordre; mais comme ils eurent vu que lui seul et sans arme les entreprenait, ils voulurent se jeter sur lui pour l'outrager, ce qu'aucuns de ces messieurs qu'ils avaient déjà volés empêchèrent et en firent sortir ledit greffier, ce qui ne contenta point ces forcenés coquins, lesquels, voyant qu'il était l'unique qui s'opposait à leurs brigandages, convinrent qu'il le fallait tuer, et envoyèrent deux d'entre eux pour le faire, lesquels avaient chacun un pistolet et un poignard en leurs mains. Ils sortirent donc de la garde-robe pour faire le coup, passèrent dans la grande chambre sans l'apercevoir, et furent en divers endroits de l'Hôtel-de-Ville le chercher jusqu'à ce qu'ils eurent trouvé un des serviteurs dudit greffier, lequel s'imagina les avoir persuadés qu'au lieu de le tuer ils le devaient sauver, et dans cette pensée les amena où était le sieur greffier. Ces coquins lui firent d'abord quelques compliments ; mais sur la moindre résistance qu'il fit à ce qu'ils désiraient, ils commencèrent à lui présenter leur poignard et leur pistolet, en jurant et détestant par un nombre infini de fois, que s'il ne les menait au lieu où était l'argent des rentes de la ville, ils le tueraient quand il aurait mille vies, et le feraient rôtir par là-dessus comme un bouc d'hérétique Or donc, il eut grand'peine à se défendre, ne pouvant rien dire pour parer ce coup-là, qui ne fût criminel à leurs oreilles; enfin, après l'avoir retenu et secoué une demi-heure dans ces angoisses, convinrent de lui sauver la vie à condition qu'il leur donnerait cent louis d'or, et qu'il sortirait de l'Hôtel-de-Ville. — A quoi le greffier résista autant qu'il put, et néanmoins il en fallut passer par là, car, après avoir donné son argent, ces gens-là ne l'abandonnèrent point qu'il ne fût hors de l'Hôtel de-Ville, afin, comme il est à croire, d'y avoir plus de liberté. Ils voulurent après

le dépouiller de ses vêtements pour profiter de ce qu'il avait sur lui, ce que ledit greffier n'ayant pas voulu faire, ils prirent seulement son chapeau, et lui en enfonçant un autre rudement sur la tête, au moyen duquel ils disaient qu'il pouvait passer partout sans courir risque de sa vie. Et ainsi le menèrent en bas pour le faire sortir par la porte de la Douane, où il parut visiblement que ces voleurs n'avaient aucune correspondance avec ceux qui gardaient l'avenue de ladite porte, car les ayant priés de laisser passer et sortir le greffier, ces derniers venus se mirent à crier : *C'est un Mazarin! c'est un Mazarin!* Et là-dessus lesdits voleurs s'étant retirés, les criards commencèrent à charger sur le pauvre greffier de toutes parts si violemment, qu'il se jeta à leurs pieds comme un homme mort, ayant reçu dix-sept coups d'épée ou de baïonnette et trois grandes contusions, et aucuns de ces assassinateurs eurent encore la charité de lui crier : *Jesus Maria!* et de le porter sous les piliers du Saint-Esprit, où il n'attendait autre chose que la mort.

» Cependant les coups de mousquetons continuaient de toutes parts contre l'Hôtel-de-Ville; la plupart des archers ayant été tués ou dispersés, les mêmes violences s'exerçaient aux portes dudit Hôtel sur tous ceux qui essayaient d'en sortir, y ayant eu bien peu qui, outre le pillage, n'aient couru risque de leur vie, les autres n'ayant échappé que par industrie. Mais comme les histoires en particulier en seraient trop longues, je me contenterai de dire que MM. Legros, maître des requêtes, Ferraud, conseiller au parlement, et M. Yon Autun, échevin, furent tués sur la place, et quelques instants après M. Miron, M. Le Boulanger, auditeur des comptes, M. Froissard, marchand, blessés à mort. M. Guillois, premier échevin, reçut un coup de balle d'arquebuse dans le côté, et un si grand nombre d'autres blessés et maltraités que l'on ne peut le dire, outre beaucoup qui sont morts de peur.

» Enfin la violence fut telle que la canaille se rendit entièrement maîtresse de l'Hôtel-de-Ville, fit ouvrir les prisons et sortir les prisonniers, chercha en divers endroits pour piller et voler ceux qui étaient cachés, sans que tous les gens dont était composée une si grande assemblée aient eu assez de crédit en toute la ville de Paris pour émouvoir les gens de bien à leur donner secours ou assistance; le partage des esprits excitant le père contre le fils, la femme contre le mari, le voisin contre le voisin, le serviteur contre le maître. Et sera remarqué que MM. de la ville, pour la conservation de ladite assemblée, avaient mandé quatre compagnies de bourgeois pour garder les avenues de la place de Grève, qui toutes lâchèrent pied, et la plupart d'entre eux, au lieu de s'employer à la défense de la ville, tirèrent, ainsi que les autres qui étaient payés pour cela, dans les portes et les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville avec paroles injurieuses et insolentes contre l'honneur et réputation des principaux magistrats; de façon qu'il semblait y avoir gloire à y acquérir, en exterminant tous ceux qui composaient cette grande et célèbre assemblée, étant, comme ils disaient, tous des *Mazarins*.

» Ce qui allait toujours en augmentant, lorsque M. le duc de Beaufort arriva audit Hôtel-de-Ville, et, par son autorité, dissipa une partie de cette canaille, et empêcha que leur volerie ne s'étendît plus loin, quoique chacun d'eux aspirât à l'argent des rentes, dont aucun d'eux n'avait pu encore découvrir le chemin. — Ce prince parut tout ébahi de voir le pillage et la violence des choses en l'état qu'elles étaient, ne croyant pas, comme il s'en est éclairci depuis (comme il s'en ouvrit depuis à quelques familiers), que cette fureur populaire les dût porter si avant contre leurs magistrats.

» Quelque temps après arriva à l'Hotel-de-Ville Mademoiselle d'Orléans, qui eut un quart d'heure de conférence avec ledit prince de Beaufort, puis demanda où étaient MM. le gouverneur et prévôt des marchands, et dit hautement qu'elle avait lettre de M. le duc d'Orléans, son père, pour la sûreté de leur personne; et lui ayant été répondu que ledit sieur gouverneur n'y était pas, elle entra au petit bureau, et envoya chercher M. le prévôt des marchands, l'assurant qu'il ne lui serait fait aucun déplaisir : où étant venu ledit prévôt, elle lui fit voir la lettre de son père, par laquelle il voulait avoir sa démission de la prévôté des marchands, dont il ne se put défendre. Après quoi elle lui donna escorte et adresse pour le faire sortir de l'Hôtel-de-Ville avec sa compagnie, qui était M. son frère, maître des comptes, et M. Labarre son fils; ils y réussirent, sans être vus de personne, ce qui fut un bonheur pour la ville, étant certain que lorsque Mademoiselle se retira, qui fut vers les deux heures du matin, ce qui restait de cette canaille dans la Grève lui fit encore instance pour avoir le prévôt des marchands, et ne se contenta pas de ce que leur dit Mademoiselle, qu'il n'était plus prévôt, et qu'il avait donné sa démission, laquelle on leur montra; car, dès l'instant que son carrosse fut parti, ils coururent sur les traces que ledit prévôt avait tenues, et eussent volontiers fait quelques violences en sa maison, lorsqu'ils virent qu'il y était entré, s'il n'y eût eu de quoi les empêcher, et si quelques voisins ne se fussent mis en devoir de les chasser.

« Ce fait, le commis du greffier voyant que l'Hôtel-de-Ville était en danger de périr par le feu fort ardent en la salle qui est du côté de la grande arche, en avertit M. le duc de Beaufort, lui représentant que les pierres de la voûte éclataient par la violence du feu et qu'il était nécessaire d'y donner ordre. — Ce qui engagea ledit duc à y descendre en personne vers trois heures du matin, où ayant considéré l'état de ladite salle et la ruine que pouvait causer ce grand feu, aurait à l'instant commandé à quantité de crocheteurs là présens de vouloir éteindre ledit feu, à quoi ils travaillèrent puissamment jusqu'à neuf heures du matin; sans lequel travail le feu eût enfin ruiné la voûte de ladite salle, et de là embrasé tout l'Hôtel-de-Ville, étant un miracle évident ce qui en a été, le feu ayant été mis par sept ou huit endroits, toutes les portes des avenues brûlées ou consumées; celles des salles toutes rompues; les tonneaux défoncés, d'autres enlevés et emportés dans les maisons particulières; la tapisserie arrachée et volée; la figure de Henri le Grand, qui était à cheval au-dessus de la grande porte, toute gâtée tant par le feu que par les coups de mousquetades qu'on a tirés contre; les pierres de l'enceinte de ladite grande porte rompues; les fenêtres, vitres et volets d'icelle du côté de la Grève principalement, tous fracassés ou percés; les tableaux de la grande-salle et ceux des bureaux et chambres de la reine, troués en divers endroits de coups d'arquebuse; la porte de derrière, la montée et le hangar du côté de Saint-Jean, brûlés. — Ce qui devait tirer des larmes de sang à tous les bons bourgeois et habitants de Paris, in-

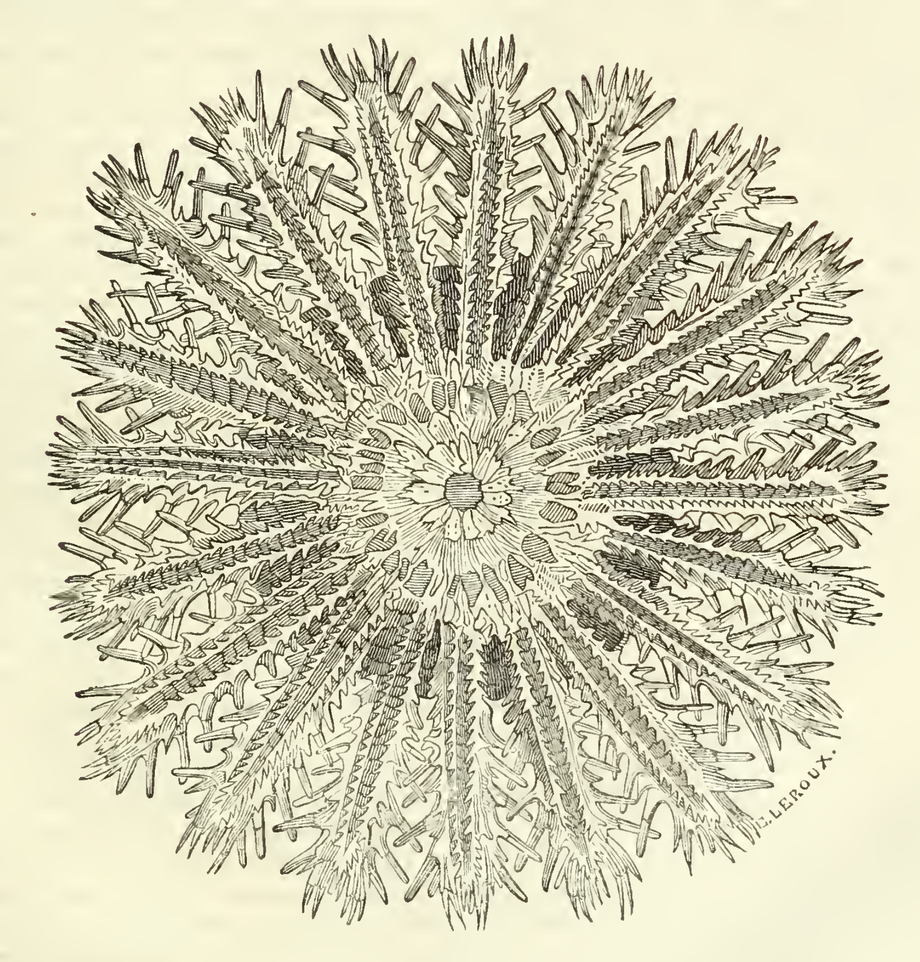
téressés qu'ils sont à la conservation de l'Hôtel-de-Ville, lequel eût entièrement péri sans l'assistance divine, n'ayant eu pendant un si long temps ni secours ni assistance de personne, ce qui surprendra et mettra dans l'étonnement tous ceux qui entendront parler de cette histoire, de quelque nation qu'ils puissent être, considérant que l'hôtel commun de la capitale ville du royaume, et cinq cents personnes y assemblées pour les affaires les plus importantes de l'État, aient été abandonées à la furie d'un tas de coquins, depuis six heures du soir jusqu'au lendemain matin, sans être assistés ni secourus de quelque bourgeois que ce soit.

» Quelques gens se plaignirent le lendemain de ce qu'il ne s'était point trouvé d'armes dans ledit Hôtel-de-Ville pour se défendre, et disant que c'était un défaut de prévoyance. Ces discours étaient en la bouche de presque tous ceux qui parlaient de ce désastre; mais ils ne considéraient pas que ce qui était arrivé était tant extraordinaire, ne pouvant tomber sous les sens que les habitants d'une ville ayant eux-mêmes attaqué leurs principaux magistrats et leurs concitoyens assemblés en grand nombre pour délibérer dans leurs intérêts, ou qu'ils l'aient entrepris. — C'est la ville qui arme, sous l'autorité du roi, tous ceux qui dépendent d'elle pour sa conservation particulière; et qui ne peut avoir d'ailleurs d'autres armes que sa fidélité au service du roi et l'affection des peuples, autrement il faudrait faire de l'Hôtel-de-Ville une citadelle, et avoir des soldats pour se défendre contre les amis aussi bien que contre les ennemis. Les autres villes qui craignent une surprise ont un magasin d'armes dans leur maison commune, pour armer ceux qui n'en ont pas les moyens, et être toujours sur leurs gardes. Cette ville n'a pas eu ces précautions, principalement au temps présent, qu'elle est demeurée imprenable.

» Il est donc certain que hors ces cas, que toute la prudence humaine ne pourrait prévoir, cette ville n'a point dû faire inutilement provision d'armes; mais comme un exemple en tire un autre, les temps et les saisons doivent donner les lumières pour prévoir de si grands malheurs.

» C'est là brièvement l'histoire de ce jour, dont la mémoire ne se perdra jamais. Le lendemain de cette maudite action, ces meurtriers et voleurs tous ensemble eurent assez d'imprudence d'aller aux maisons d'aucuns particuliers demander le reste de l'argent qui leur avait été promis. L'on en arrêta deux seulement, par crainte sans doute encore, qui furent menés à la Conciergerie du Palais et condamnés à mort. — Ce qui fut exécuté dans la cour du Palais, par l'appréhension que l'on eut qu'il n'arrivât encore sédition dans la Grève à leur sujet, d'autant qu'il y en avait un qui était officier de cuisine de la maison de M. le prince de Condé. »

ARMES DÉFENSIVES ET OFFENSIVES DES ANIMAUX ET DES VÉGÉTAUX.



(Etoile de mer, espèce d'oursin. — Section des animaux protégés par une croûte calcaire.)

Armes défensives données aux plantes elles-mêmes. — Rapport du naturel carnassier des animaux avec le développement de leurs ongles et de leurs dents. — Particularités relatives aux dents de l'éléphant, au narwal, à l'ornithorynque. — Analogie des cornes et des piquants des hérissons. — Cuirasses des tatous; écailles offensives des pangolins.

—Oiseaux dont les ailerons sont ornés d'ongles. — Ergots des gallinacées.—Crochets empoisonnés des reptiles. —Serpents constricteurs. — Glaives de l'espadon et de la scie. — Epines et arêtes mobiles de certains poissons. — Chocs électriques de la torpille.—Mandibules des insectes; aiguillons.— Pinces des crustacés.—Bec des seiches.— Réservoir de liquide opaque chez certains céphalopodes. — Urine repoussante des moufettes.— Coquilles extérieures et intérieures.— Fable des singes chassant aux huîtres.— Suçoir, crochets et poils des vers.—Humeur corrosive des méduses. —Cellules pierreuses des polypes.

Si quelques créatures ont été abandonnées dans la nature sans moyens d'attaque ou de défense, il en est au contraire qui furent munies d'armes redoutables. Les animaux et les plantes présentent un grand nombre d'exemples d'espèces favorisées, et qui, n'ayant rien à craindre des races qui menaceraient leur existence, ont au contraire la faculté de les attaquer ou de se garantir de leurs atteintes.

On trouvera peut-être étrange, au premier coup d'œil, que nous accordions aux végétaux même des moyens de destruction qu'ils emploient avec un certain discernement; rien néanmoins n'est plus vrai. La dionée (*Dionea muscipula*), entre autres, sait fort bien saisir les mouches qui se reposent imprudemment sur ses feuilles. (*Voyez* page 24, 2e année.) Nos lecteurs ont vu que cette plante est munie à son extrémité de deux palettes, bordées de cils déchirants ou de crochets. Malheur à l'insecte qui se vient promener sur la plante traîtresse dont les palettes sont ouvertes et comme en embuscade! elles se ferment aussitôt pour écraser la victime. Les épines plus ou moins dures, simples ou rameuses, les aiguillons qui sont les épines non adhérentes au bois, les poils susceptibles de se détacher de la surface des feuilles, et de produire dans la peau des animaux une sensation brûlante, complètent l'appareil défensif, ou les armes des végétaux.

C'est dans le règne animal surtout que les appareils offensifs et défensifs sont multipliés. Au rang des premiers, nous citerons, pour les mammifères, les ongles et les dents; dans les bêtes carnassières, ces deux moyens sont toujours en rapport, c'est-à-dire qu'avec le goût du carnage, les dents et les ongles deviennent de plus en plus redoutables. Des ongles rétractiles, ou des griffes, sont inséparables d'un système dentaire puissant. De tels ongles deviennent inutiles au ruminant, par exemple, qui n'en a que faire pour déchirer une proie. Excepté dans l'éléphant et dans le dugong, auxquels les incisives servent d'armes, ce sont en général les canines ou crochets qui forment la principale force des mâchoires. La corne même du narwal, vulgairement appelé licorne de mer, est une dent canine dont le développement excessif a lieu dans un sens vertical.

La présence des dents de carnassier n'est pas nécessairement liée à celle des griffes, puisque les animaux édentés, tels que le fourmilier, ont des ongles fort grands; mais alors ces ongles ne sont pas disposés pour saisir et tuer d'autres animaux, mais destinés à fouir la terre ou bien à soulever l'écorce; de tous les ongles, les plus dangereux sont les ergots de l'*ornithorynque*, creusés dans leur longueur par une gouttière destinée à servir de conduit à une liqueur empoisonnée. Cet étrange caractère rapproche de la vipère un animal que sa tête plaçait près de l'oiseau; les vipères ont pour armes deux dents particulières, ou plutôt deux crochets situés vers le milieu du palais, contre lequel l'animal les tient ordinairement couchées, mais qui, mobiles dans l'os maxillaire, peuvent se redresser pour porter dans les blessures qu'elles font une humeur vénéneuse capable de causer la mort.

Les cornes sont encore des armes offensives, surtout pour le taureau et le rhinocéros. Une substance analogue à la corne forme, de la réunion de leurs poils, les armes des hérissons et des porcs-épics; celles-ci consistent dans des piquants plus ou moins forts. L'animal qui les porte peut les redresser à volonté, mais non les lancer comme des traits, ainsi que le vulgaire le suppose. La peau durcie des tatous, chargée de quelques sels calcaires, forme autour de leur corps des cuirasses impénétrables; mais ces cuirasses ne sont que protectrices; elles deviennent offensives dans les pangolins et les phatagins (*Voy.* page 289, 2e année), qui sont converts d'écailles tranchantes, capables de blesser quand l'animal les redresse.

Le bec et les serres sont les principales armes de l'oiseau. Quelques-uns, tels que les kamichi, certains pluviers et le casoar (*Voyez* page 111, 1re année), y ajoutent de véritable ongles développés à l'extrémité de l'aileron; les gallinacées sont en outre munis d'ergots qui, chez le coq, sont encore plus redoutables que le bec.

Chez les reptiles, les dents sont souvent très-fortes. Le crocodile est, sous ce rapport, presque aussi bien partagé que le tigre. Nous avons vu que les crochets empoisonnés de certains serpents étaient leur plus terrible moyen d'attaque; le corps entier des espèces non venimeuses devient lui-même un moyen de destruction; c'est par leurs replis que les boas et les grandes couleuvres enlacent leurs victimes, les pressent, les étouffent et leur brisent les os.

Les poissons ont aussi des dents plus ou moins à craindre, mais la plupart ont d'autres armes. L'espadon et la scie portent des glaives aigus ou dentés à l'extrémité de la tête, dont les intermaxillaires s'allongent pour former ces parties souvent si funestes aux grands cétacés. Beaucoup d'autres espèces sont armées d'épines sur tout le corps, ou de boucles qui ne sont que des dents égarées à la surface de la peau; d'autres ont des rayons acérés aux nageoires; l'animal les couche ou les redresse à volonté, comme le porc-épic; ces rayons paraissent être venimeux; du moins les piqûres de ce poisson causent une douleur insupportable. Dans les silures et dans certaines balistes, le premier rayon des nageoires pectorales et de la dorsale se rabat ou se dresse par un mécanisme encore plus singulier; armés de dents en scie, ces rayons se meuvent comme des lames de couteau fixées au manche par un ressort. Une famille de raie porte un aiguillon non moins à craindre sur une longue queue, qui ne frappe jamais impunément la proie.

On peut considérer l'appareil électrique des torpilles et des gymnotes comme des armes offensives. Dans beaucoup d'espèces, les plaques ou boucliers qui couvrent le corps ou une partie du corps, sont des armes défensives. Les *coffres* sont cuirassés par l'endurcissement de la peau. Quelques grands lézards ont, parmi les reptiles, les mêmes moyens passifs, mais certains, de défense : ce sont les tortues.

Les armes des insectes sont fort variées; elles consistent généralement dans leurs mandibules, prolongées en cornes rameuses chez le cerf-volant, très-coupantes dans beaucoup de genres destructeurs. Le thorax ou corselet se prolonge en corne dans quelques-uns; mais

de tels prolongements sont, comme le double bec des *calaos*, et le casque du casoar chez les oiseaux, beaucoup plus une exubérance et un inconvénient que des moyens d'attaque ou de défense. Les aiguillons servent bien mieux le courage des insectes qui s'en trouvent munis; ces aiguillons, ordinairement placés à l'extrémité de l'abdomen, peuvent être facilement étudiés chez les apiaires, ou insectes de la famille des abeilles.

Chez l'écrevisse et les autres crustacés, ce sont surtout les pinces qui servent d'armes offensives, tandis qu'une enveloppe solide protége leur corps contre toute attaque, mais non contre les dents de quelques poissons, ou contre le bec des seiches, qui triomphent de leur dureté. Ce bec est encore une corne puissante; placé au centre des bras de l'animal qui se sert de ceux-ci pour enlacer sa victime, il perce jusqu'aux coquilles; et comme si la nature eût encore voulu protéger les seiches et autres *céphalopodes*, dont le corps est mou, contre leurs nombreux ennemis, elle donne à plusieurs un sac intérieur rempli d'une substance noire et épaisse, qui, répandue à l'instant du danger, forme au loin un nuage obscur au milieu duquel le céphalopode sait se dérober aux poursuites les plus actives. Parmi les mammifères, les moufettes usent d'un moyen analogue; quand ils sont menacés, ils répandent une urine tellement fétide qu'elle éloigne les assaillants.

Les coquilles ne sont pas toutes des armes défensives et des boucliers protecteurs, puisque plusieurs sont contenues dans l'intérieur de l'animal; mais elles mettent à l'abri du danger celles des créatures qui sont incapables de se défendre en rendant mal pour mal. Trop fragiles chez la plupart des mollusques terrestres pour les mettre totalement à l'abri de leurs ennemis, elles garantissent mieux les conchilifères; la plupart de ces derniers n'ont presque rien à craindre des autres habitants des eaux, quand ils ne se laissent pas surprendre, et qu'entr'ouverts ils ne s'exposent pas à ce qu'un corps dur placé entre leurs valves ne permette plus de les clore. On raconte que c'est en jetant de petits cailloux entre les deux battants de l'huître que des singes friands de leur substance les empêchent de se fermer, et les mangent sans crainte de se voir pincer par elles: il est douteux que des singes se nourrissent d'huîtres, et encore plus douteux qu'ils aient l'intelligence d'employer contre elles ces ruses, qu'avant l'invention de la poudre on employait dans les siéges pour empêcher l'effet des herses et des machicoulis.

Des suçoirs, des crochets et des poils arment les vers intestinaux et les échinodermes, dont quelques-uns sont aussi recouverts de cuirasses pierreuses (*voy.* la figure); ainsi l'oursin commun se distingue par des piquants qui agissent à la manière de ceux des poissons et des porcs-épics, mais dont la fragilité est d'autant plus grande qu'ils sont plus pointus. Les méduses ont pour arme une humeur âcre et brûlante dont elles s'enveloppent, et qui, produisant sur la peau de l'homme la même sensation que l'ortie, les a fait nommer vulgairement orties de mer.

Les cellules pierreuses des petits polypes, habitants des productions madréporiques et des coraux, sont pour ceux-ci des asiles défensifs au fond desquels l'animal inquiété se retire, comme les tortues dans leur carapace et leur plastron. On ne doit pas oublier ces reptiles, en citant les animaux les mieux défendus : non-seulement les tortues sont pour la plupart conformées de manière à braver toutes les attaques, mais l'homme a emprunté d'elles l'usage des armes défensives, car il paraît que les couvertures des grandes espèces de tortues furent les premiers boucliers dont se servirent nos pères.

HISTOIRE PITTORESQUE DE L'ANGLETERRE.

Le titre qu'on vient de lire est celui d'un ouvrage que nous recommandons aux personnes qui veulent des lectures instructives et récréatives tout à la fois. Écrite par le traducteur de Lingard, cette histoire est riche en faits curieux, exposés dans un style animé, et des gravures sur bois, exécutées par nos meilleurs artistes, ajoutent à l'intérêt du récit. Homme de goût et d'érudition, l'éditeur M. A. Mainguet s'est adjoint MM. Charles Nodier et Taylor; c'est assez dire qu'il ne manque rien à son œuvre sous le rapport de ce qu'on appelle l'illustration. Nous ne saurions mieux faire, pour donner une juste idée de ce livre, que d'en extraire le récit des malheurs qui marquèrent la quatrième croisade.

Richard Cœur-de-Lion voyait son armée accablée de tous les maux à la fois, la peste, les fièvres pernicieuses, la famine même dans un pays ruiné; à ces calamités se joignaient d'affreux orages; le découragement s'empara de ces chevaliers qui tant de fois avaient bravé la mort, et que des pluies persévérantes jetaient dans le désespoir; le roi revint vers Jaffa. Mais Saladin, qui surveillait cette démarche, investit cette cité avant l'arrivée de Richard, et parvint à confiner les chrétiens dans certaine partie de la ville. Le roi d'Angleterre, qui s'avançait par mer, trouva le rivage inondé d'ennemis, et il se proposait d'attendre son armée de terre, quand un prêtre atteignit à la nage la galère royale, et lui apprit que la moitié des adorateurs du Christ avait été massacrée, et que l'autre se maintenait avec peine dans une des tours. Richard ne l'eut pas plutôt entendu, qu'il s'écria d'une voix tonnante : « Maudit soit celui qui ne » me suivra pas ! » Il se précipita dans l'eau, et par son courage délivra la ville en peu d'heures; puis il alla camper devant ses murailles. De tant de braves il ne lui restait que *cinquante-cinq* chevaliers, la plupart démontés, et deux mille soldats. Attaqué par la nombreuse armée de Saladin, il fit des prodiges de valeur. Saladin s'éloigna, et sans doute Richard l'eût attaqué de nouveau, si des fièvres accablantes ne l'eussent jeté sans force sur un lit de douleur. Il demanda une trêve; elle lui fut accordée, et il la conclut pour trois ans trois mois et trois jours. Saladin concéda aux chrétiens la liberté de visiter à leur gré le saint sépulcre.

L'aventureux Richard quitta la Terre-Sainte, agité des plus vives inquiétudes sur le sort de ses Etats. Il partit avec un seul vaisseau qui toucha d'abord à Corfou; il eut un engagement avec un pirate dont il se fit un ami; et, poussé par des vents furieux, il fut forcé de débarquer près de Venise. Le pirate qui l'avait d'abord conduit à Zara dans la Dalmatie, et qui eût voulu le déposer sur une terre plus hospitalière, lui donna le conseil de s'affubler d'une robe de pèlerin, de laisser croître désordonnément sa barbe et ses cheveux, et de traverser ainsi le continent, afin d'échapper aux piéges que lui tendraient infailliblement de nombreux ennemis qu'il s'était faits à la croisade, par sa hauteur et ses violences. Richard prit le nom de Hu-

gues, et se rendit à Goritze en Frioul, dans l'intention d'obtenir un passe-port du seigneur ou gouverneur de la province. Ce seigneur se nommait Maynard; il était neveu du marquis de Montferrat, assassiné à Tyr, et déjà le bruit que le roi d'Angleterre avait quitté la Palestine était venu jusqu'à lui. Richard envoya vers ce prince un de ses serviteurs, chargé de lui demander un passe-port pour Baudouin de Béthune, Hugues le marchand et leur suite revenant du pèlerinage de Jérusalem; mais quelle que fût la nécessité qui forçait Richard à se cacher, son ostentation ne put s'empêcher de prendre le dessus, et le page avait en même temps pour commission d'offrir à Maynard un rubis d'une grande valeur, que le roi était en usage de porter à l'index de la main droite, et que connaissait toute l'armée chrétienne. La beauté de l'anneau surprit le prince de Goritze; il réfléchit, demanda de nouveau le nom du généreux marchand; et quand il l'eut entendu, il s'écria: « Tu mens, il ne se nomme pas Hugues, mais » Richard; reporte-lui son présent, et dis-lui qu'il » vienne en paix vers moi. » Le roi n'eut pas cette confiance, il parvint à se procurer des chevaux, et s'échappa, suivi d'un seul chevalier et d'un enfant qui parlait un peu le langage du pays. Baudouin de Béthune et tous ses compagnons furent arrêtés. Richard courut de nouveaux dangers dans la Carinthie, et après avoir voyagé trois jours et trois nuits sans prendre ni repos ni nourriture, à travers une contrée inconnue, il se trouva dans les faubourgs de Vienne. Or, le duc d'Autriche, qui résidait dans cette ville, était ce même Léopold que le roi d'Angleterre avait insulté sous les murs de Ptolémaïs en déchirant sa bannière.

Les fugitifs, à demi morts de fatigue et de faim, envoyèrent l'enfant au marché, et lui remirent des besans d'or, soit pour payer ce qu'il achèterait, soit pour échanger en monnaie du pays. L'enfant excita la curiosité par son accent étranger et par l'éclat des pièces qu'il montrait. Les changeurs l'interrogèrent; mais il se contenta de répondre que son maître était un riche marchand qui ne devait arriver que dans trois jours. Il revint vers le roi, et, tout inexpérimenté qu'il était, lui donna le conseil de partir au plus tôt. Richard s'obstina à prendre du repos dans le lieu qu'il avait choisi pour retraite; et par ses dépenses excessives et le luxe de ses vêtements, il attira l'attention de ses hôtes. Léopold était instruit de son séjour dans le duché d'Autriche, et le faisait chercher de toutes parts. Le jeune page pourvoyeur reparut au marché avec des habits somptueux et des gants magnifiquement brodés à sa ceinture. Les espions de Léopold l'arrêtèrent, et le malheureux enfant, mis à la torture, révéla le nom du roi et celui de l'hôtellerie qu'il habitait. Léopold accourut avec ses hommes d'armes. Richard voulut en vain se défendre (21 décembre 1192); il fut forcé de remettre son épée au duc d'Autriche, parent de Conrad de Montferrat, beau-frère de l'empereur Isaac Comnène, triplement outragé en leurs personnes et en la sienne.

La nouvelle de l'emprisonnement du grand roi Richard se répandit dans tous les Etats de l'Europe avec une rapidité surprenante pour cette époque, mais en même temps sous les couleurs les plus étranges et parmi les récits les plus miraculeux. Les princes seuls étaient quelquefois bien instruits dans ces temps, parce qu'ils s'envoyaient mutuellement des messagers; encore ceux-ci couraient-ils de grandes aventures; les peuples n'apprenaient les événements qui disposaient souvent de leur sort qu'à travers des nuages qui ne leur laissaient entrevoir que des objets fantastiques.

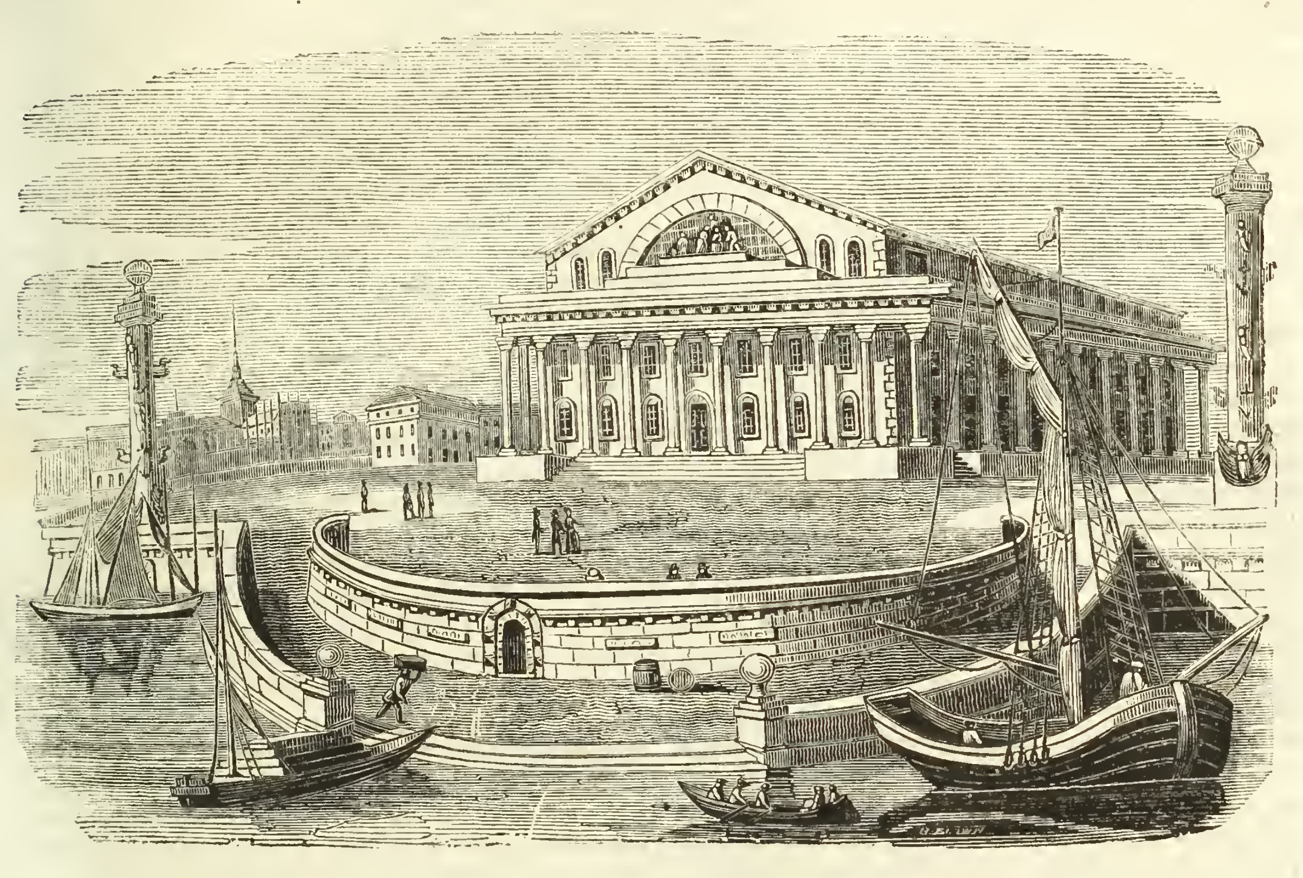


(Richard Cœur-de-Lion suivi de ses chevaliers. Gravure extraite de l'*Histoire d'Angleterre*)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT, rue d'Erfurth n° 1, près l'Abbaye.

SAINT-PÉTERSBOURG.



(Une vue de Saint-Pétersbourg. — La Bourse.)

La ville de Saint-Pétersbourg ne renferme pas à côté de beaux monuments et au milieu d'élégants quartiers, de ces misérables maisons, de ces rues noires, étroites et tortueuses, comme on en voit dans les faubourgs et au centre même de Paris. —L'aspect de cette vaste cité est noble, régulier et majestueux. Le génie de Pierre le Grand l'a fait sortir du milieu des marais impraticables qui occupaient jadis sa place, et qu'il a fallu cribler de pilotis pour asseoir les fondations des édifices. A voir cette merveilleuse cité, on prendrait une trop haute idée du peuple russe, si on ne savait que ce sont des étrangers appelés par les empereurs qui ont fait tout cela. Il eût été impossible de trouver dans la Russie même des ingénieurs et des chefs d'atelier capables d'exécuter ces grands travaux; mais Pierre le Grand, ses successeurs et les grands seigneurs russes étaient assez avancés en civilisation pour comprendre qu'il fallait attirer les hommes de mérite que possédaient les pays étrangers, sans attendre que leur propre nation fût à son tour assez riche en capacités du même ordre. Au reste, cette observation ne prouve qu'une chose, c'est l'immense intervalle qui, en Russie, sépare l'aristocratie du peuple.

Pétersbourg, on le sait, est situé à l'embouchure du fleuve la *Newa*, qui l'environne presque entièrement, et, se divisant en plusieurs bras, forme des îles dans lesquelles sont quelques-uns des quartiers de la ville. Cette position choisie par Pierre le Grand donne à Pétersbourg une certaine importance commerciale, et contribue beaucoup à son agrément; mais les inondations de la *Newa*, inondations contre lesquelles n'a encore pu lutter avec succès le talent des ingénieurs français qui ont successivement servi en Russie, causent d'effroyables dégâts, et menacent toujours d'une complète destruction plusieurs parties de la capitale.

Outre les bras nombreux formés par la *Newa*, Pétersbourg renferme plusieurs canaux qui coupent en cercles irréguliers l'immense quartier de l'Amirauté. L'un de ces canaux a près de deux lieues d'étendue, et sa largeur est de soixante-dix pieds environ.

Les quais de Saint-Pétersbourg sont magnifiques. La plupart de ces quais sont bordés de larges trottoirs et de parapets réguliers en granit qu'interrompent, d'espace en espace, des reposoirs en demi-lune, avec des bancs de granit, des deux côtés desquels sont des pentes douces qui conduisent au fleuve.

Les ponts de Saint-Pétersbourg ne répondent pas à la beauté des quais. La rapidité du cours de la *Newa*, et les glaces qu'elle charrie au printemps et en automne, ont jusqu'ici empêché de jeter des ponts fixes sur le fleuve; il a fallu se servir de ponts de bateaux. — Ces ponts, très-éloignés les uns des autres, obligeraient à faire des détours immenses, s'il n'y avait des bateliers sur les bords du fleuve, qui, pour quelques copèeks, conduisent d'une rive à l'autre; leurs bateaux, ordinairement à deux rames, ne sont pas couverts; mais au printemps, avant que les ponts soient rétablis, et en automne, quand ils sont ôtés à cause des approches de l'hiver, on trouve, aux endroits où on les passe ordinairement, de grandes gondoles qui ont de dix à douze

rameurs. Ces gondoles appartiennent aux divers ministères ou aux particuliers. Les gondoliers ou rameurs sont employés, en été, dans les parties de plaisir et amusent les promeneurs par des morceaux de chant et d'harmonie. Ils sont si occupés dans les jours de fête, qu'on a peine à s'en procurer.

CATHERINE DE MÉDICIS.

DOCUMENTS INÉDITS.

(Deuxième article. Voyez page 38, 2e vol.)

Le duc de Guise tombait assassiné dans le château de Blois. Catherine de Médicis avait une haute intelligence de la triste et fatale situation de Henri III, son fils; dès qu'elle eut appris cette exécution, elle vit la couronne brisée; l'œuvre de ses ménagements s'évanouissait, et la mort s'avança pour elle. « Elle était déjà malade lorsque les Lorrains furent occis, écrit un historien contemporain; le roi son fils allant la voir, lui dit : « Madame, je suis maintenant seul roi, je n'ai plus de compagnon. — Que pensez-vous avoir fait? lui répondit-elle. Dieu veuille que vous vous en trouviez bien; mais au moins, mon fils, vous êtes-vous assuré des villes? si vous ne l'avez fait, faites-le au plus tôt, sinon il vous en prendra mal; » elle se fit porter ensuite, toute malade qu'elle était, chez le cardinal de Bourbon qui était prisonnier, lequel l'accusa d'avoir été la cause de la tuerie de M. de Guise; elle lui répondit qu'elle priait Dieu de la damner si elle avait jamais donné ni sa pensée, ni son avis; puis elle sortit tout de suite, disant : «Je n'en puis plus, il faut que je me mette au lit; » comme de ce pas elle fit, et elle ne s'en releva pas; elle décéda au château de Blois, âgée de soixante-onze ans; elle portait bien l'âge pour une femme pleine et grasse comme elle l'était; mais il est vrai de dire qu'elle se nourrissait bien. »

Toute la période qu'embrasse la réforme religieuse de Luther et de Calvin, jusqu'aux tristes exécutions de Blois, est dominée par la grande figure de Catherine de Médicis; au milieu de cette société agitée, lorsque tout se heurte, on voit cette femme patiente, active, intelligente, courir d'un camp à un autre, adoucir les haines, apaiser les ressentiments. C'est la première négociatrice de ces temps de troubles; elle parcourt en litière les tentes des hommes d'armes, calme les passions de son expérience pour empêcher les déplorables batailles ; quand elle ne peut éviter ces batailles, elle les dirige au profit de la modération. Sans doute elle fit tout marcher vers la grandeur de son pouvoir; sans doute elle se montra souvent implacable, cruelle quelquefois : c'était dans l'esprit de l'époque; on se jouait alors de la vie humaine; on ne trouvait rien de mieux hélas, pour terminer les différends, qu'un bon coup de poignard ou une dose de poison.

Et cette reine, qui avait réuni tant de grandeurs, fut délaissée à son agonie; à peine s'aperçut-on de sa mort, soit à Paris, soit dans les provinces; et si quelqu'un se souvint d'elle, « ce fut plutôt pour en détester la mémoire que pour en publier les louanges. » Les partis s'acharnèrent sur cette femme inanimée; ils la représentèrent comme un monstre dans l'ordre de la nature. Ces fausses idées ne sont-elles pas parvenues jusqu'à nous? Il serait temps enfin de montrer les caractères sous leur véritable jour historique.

Catherine possédait avant tout une capacité d'affaires peu commune; c'était une femme d'administration et de gouvernement. Pour se convaincre encore davantage de sa sollicitude pour l'ordre et la régularité du royaume, on n'aura qu'à lire les deux lettres qui suivent, adressées au roi Charles IX, son fils; ce sont là des monuments d'une haute curiosité historique, négligés pourtant par tous les historiens; nous nous estimons heureux d'être les premiers à les faire connaître.

« Voici, monsieur mon fils, écrivait-elle, ce que j'estime être nécessaire pour vous faire obéir en tout votre royaume, et faire reconnaître combien vous désirez le revoir en l'état auquel il a été durant les règnes des rois messeigneurs vos père et grand-père. Et pour y parvenir, j'ai pensé qu'il n'y a rien qui vous y serve tant que voir les choses réglées, ordonnées et tellement policées, que l'on connaisse les désordres qui ont été jusqu'ici par la minorité du roi, votre frère, qui empêchait que l'on ne pouvait faire ce que l'on désirait. Vous avez déjà rétabli toutes choses selon leur ordre et la raison, tant à ce qui concerne notre religion, laquelle il faut conserver par bonne vie et exemple, et à ce qui regarde la justice, et conservant les bons et nettoyant le royaume des mauvais. Quoique tout cela serve et soit le principal pilier de toute chose, si est-ce que je crois que vous voyant réglé en votre personne et façon de vivre, et votre cour remise avec l'honneur et police que j'y ai vus autrefois, que cela sera un exemple par tout votre royaume, et une connaissance à chacun du désir et votre volonté qu'avez de remettre toutes choses selon Dieu et la raison.

» Et afin que cela soit connu de un chacun, je désirerais que prissiez une heure certaine pour vous lever et pour contenter votre noblesse; faire comme faisait le roi votre père; car quand il prenait sa chemise et habillements, tous les princes, seigneurs, capitaines, chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la chambre, entraient alors ; il leur parlait, les voyait, ce qui les contentait beaucoup. Cela fait, il s'en allait à ses affaires. Si vous faisiez de même, cela les contenterait fort pour être une chose accoutumée de tout temps. Après cela, que vous donnassiez une heure ou deux à ouïr les dépêches et affaires qui, sans votre présence, ne peuvent dépêcher; et ne pas passer dix heures sans aller à la messe; que tous les princes et seigneurs vous y accompagnent, et non comme je vous vois aller avec vos simples archers. Et au sortir de la messe, dîner s'il est tard, ou sinon vous promener pour votre santé, et ne se passer onze heures que ne dîniez; et après le dîner, au moins deux fois la semaine, donner audience, qui est chose qui contente infiniment vos sujets. Et après vous retirer, et venir chez moi ou chez la reine, afin que l'on connaisse une façon de cour qui est chose qui plaît infiniment aux Français qui y sont accoutumés. Et ayant demeuré une demi-heure ou une heure en public, vous retirer où bon vous semblera; et, sur les trois heures après midi, aller vous promener à pied ou à cheval, afin de vous montrer, et contenter la noblesse en passant quelques heures avec cette jeunesse à quelque exercice honnête, sinon tous les jours, au moins deux ou trois fois la semaine; cela les contentera tous beaucoup, y étant accoutumés du temps du feu roi vo-

tre père, qu'ils aimaient infiniment. Et après cela, souper avec votre famille, et l'après-soupée, deux fois la semaine, tenir la salle du bal; car j'ai ouï dire au roi votre grand-père qu'il fallait deux choses pour vivre en repos avec les Français et qu'ils aimassent leur roi : les tenir joyeux et les occuper à quelque exercice. Pour cet effet, souvent il fallait combattre à cheval ou à pied, courre la lance ès-tournois et autres exercices honnêtes auxquels il s'employait et les faisait employer; car les Français, lorsqu'ils n'ont pas la guerre, sont tant accoutumés de s'exercer, que si on ne leur fait faire, ils s'emploient à choses plus dangereuses. C'est pourquoi, au temps passé, les garnisons d'hommes d'armes étaient par les provinces où ils se combattaient gaiement avec la noblesse d'alentour; par ce moyen, ils servaient pour la sûreté du pays, et mêmement ils contenaient leurs esprits de pis faire.

» Or, pour retourner à la police de la cour, du temps du roi votre grand-père, il n'y eût eu un homme si hardi d'oser dire dans sa cour des injures à un autre, car s'il eût été ouï, on l'eût mené au prévôt de l'hôtel. Les capitaines des gardes se promenaient ordinairement dans les salles et dans la cour; quand l'après-dînée, le roi était retiré dans sa chambre, les archers se tenaient dans les appartements pour empêcher que les pages et laquais ne jouassent et tinssent des brelans (tripots), qu'ils tiennent ordinairement dans le château où vous êtes logé, avec blasphèmes et jurements, chose exécrable; vous devez renouveler les anciennes ordonnances, en faisant faire des punitions très-exemplaires, afin que chacun s'en abstienne. Aussi les Suisses circulaient et campaient dans la basse-cour, et ils allaient ordinairement parmi les cabarets et lieux publics pour voir ce qu'on y faisait et empêcher les choses mauvaises, et ils punissaient ceux qui avaient contrevenu; le capitaine montait pour se montrer au roi et savoir s'il n'avait rien à lui commander. Les portiers ne laissaient jamais entrer personne dans la cour du château, si ce n'étaient les enfants du roi, les frères et sœurs en coche, à cheval ou en litière; tous les soirs quand la nuit venait, le grand-maître avait commandé de faire allumer des flambeaux par toutes les salles et passages, et aux quatre coins de la cour; on mettait dans l'escalier de petites lanternes brillantes. Et jamais la porte du château n'était ouverte que le roi ne fût éveillé; il n'y entrait ni ne sortait personne, quel qu'il fût; comme aussi le soir, dès que le roi était couché, on fermait toutes les portes et on mettait toutes les clés sous le chevet de son lit; et j'ai vu que, quand on allait chercher la viande pour son dîner et souper, c'était un gentilhomme qui portait les couteaux, suivi par des pages, sans aucune valetaille de cuisine, et cela était plus sûr et plus honorable. L'après-dînée, quand le roi demandait sa collation, un gentilhomme de la chambre allait la quérir et jamais autre valet; aussi en la chambre, il n'entrait jamais personne quand on faisait son lit, crainte de mauvaises machinations; le grand chambellan seul y assistait; le roi se déshabillait en la présence dudit chambellan, lequel emportait les habillements.

» Je vous ai bien voulu mettre tout ceci sous les yeux de la façon que je l'ai vu faire aux rois vos père et grand-père, car je les ai vus aimés et honorés de leurs sujets qui en étaient fort contents; et pour le désir que j'ai de vous voir de même, je pense que je ne pouvais donner meilleur conseil que de vous régler comme eux. »

La seconde de ces lettres de Catherine de Médicis est non moins curieuse : « Monsieur mon fils, écrivait-elle, après vous avoir parlé de la police de la cour, et de ce qu'il faut pour établir l'ordre en votre royaume, il me semble qu'une des choses les plus nécessaires pour vous faire aimer de vos sujets, c'est qu'ils puissent connaître qu'en toutes choses vous avez soin d'eux, autant de ceux qui sont près de votre personne que de ceux qui en sont loin. Je dis ceci, parce que vous avez vu comme les malins avec leurs méchancetés ont fait entendre partout que vous ne vous souciiez de leur considération et que vous n'aviez agréable de les voir; cela est procédé des mauvais offices et menteries dont se sont aidés ceux qui, pour vous faire haïr, ont pensé s'établir et s'accroître. Votre peuple pourrait croire vrai ce que ces malins disent, ce qui me fait vous supplier que dorénavant vous n'omettiez un seul jour, prenant l'heure à votre commodité, pour voir toutes les dépêches de quelque part qu'elles viennent, et que vous preniez la peine d'ouïr les députés qui vous sont envoyés. Après les avoir bien entendus, commander les réponses à vos secrétaires, et le lendemain, avant de rien voir de nouveau, vous les faire lire et les envoyer sans délai. Et en ce faisant, il n'y aura point d'inconvénients à vos affaires, et vos sujets connaîtront le soin que vous avez d'eux; cela les rendra plus diligents et soigneux; ils verront combien vous voulez conserver votre Etat et le soin que vous prenez de vos affaires. Et quand il vous arrivera des sujets de vos provinces, soit de ceux qui ont des charges de vous ou d'autres, prenez la peine de leur parler, demandez-leur de leurs charges, et s'ils n'en ont point, informez-vous du lieu d'où ils viennent; faites-leur faire bonne chère; ne vous contentez pas de leur parler une fois; mais quand vous les trouverez dans votre chambre ou ailleurs, dites-leur toujours quelques mots; car c'est comme j'ai vu faire au roi votre père, jusqu'à leur demander, quand il ne savait de quoi les entretenir, des nouvelles de leur ménage, afin de leur faire connaître qu'il avait bien agréable de les voir.

» J'ai oublié un point qu'il est bien nécessaire que vous mettiez à exécution, et cela se fera aisément si vous le trouvez bon; c'est qu'en toutes les principales villes de votre royaume, vous y gagniez trois ou quatre des principaux, de ceux qui ont le plus de pouvoir dans la ville, et autant des principaux marchands qui aient bon crédit parmi leurs concitoyens, et que sous main (sans que le reste s'en aperçoive et puisse dire que vous rompez leurs priviléges) les favorisiez tellement par bienfait et autres moyens, que vous les gagniez si bien, qu'il ne se fasse ni dise rien au corps de ville, ni par les maisons particulières, que vous n'en soyez avertis, et quand il viendra le temps de faire les élections pour leurs magistrats particuliers, que ceux-ci, par diverses pratiques et par leurs amis, fassent toujours nommer ceux qui vous conviendront. Ce sera cause que jamais ville n'aura d'autres volontés que les vôtres, et n'aurez point de peine à vous y faire obéir; car en faisant ce que ci-dessus est dit, vous le serez toujours par un seul mot. »

Catherine de Médicis se posa toujours comme l'expression d'un système de ménagements et de modération. Malheureusement à cette époque d'agitations et

de troubles causés par la réforme de Luther, deux partis armés se trouvaient en présence, avec toute l'énergie de leur foi vive et profonde; ils ne respiraient que les combats; la querelle ne pouvait se vider que par la guerre civile. Et que pouvait Catherine avec sa politique atermoyante? Elle-même n'avait-elle pas été contrainte à se dessiner nettement lors des journées sanglantes de la Saint-Barthélemy? et ne fut-elle pas obligée de seconder la réaction catholique, afin de conserver son pouvoir? Il y aurait un rapprochement à faire entre Louis XI et Catherine de Médicis, deux caractères qui ont entre eux plus d'une ressemblance; on peut les considérer comme ayant créé en France la diplomatie, expression, sans doute, de la mauvaise foi, dans son principe, mais qui, épurée dans les siècles suivants, est devenue une barrière puissante opposée aux abus de la force brutale.

A. Mazuy.

JACQUES CALLOT.

LE COMBAT A LA BARRIÈRE, OU LES FÊTES DE NANCY EN 1627.



(Deuxième figure de la 7e gravure du *Carrousel* de Callot.)

Jacques Callot, dont l'imagination féconde et le savant burin firent si grand bruit au commencement du dix-septième siècle, était issu d'une famille noble de Lorraine. Il naquit à Nancy en 1593. Sa jeunesse fut agitée, tourmentée par un violent désir de visiter l'Italie, où l'appelait son goût précoce pour les arts; il s'esquiva de la maison paternelle à l'âge de douze ans, et s'étant associé à une famille errante de Bohémiens, il arriva à Florence, où il se trouva bientôt en proie à la plus extrême misère. Mais une noble origine et une éducation distinguée perdent rarement leurs droits. — Recueilli d'abord par un officier des gardes du grand-duc, que la bonne mine du pauvre enfant avait frappé, il fut plus tard reconnu par des marchands de Nancy qui traversaient l'Italie, et ramené dans sa famille après une absence de deux ans. — Mais une seconde évasion qu'il trouva le moyen d'effectuer dans le but de se rendre à Rome, ayant convaincu les parents du jeune Callot de l'inutilité de leurs efforts pour lui faire reprendre le cours de ses études sérieuses, on lui permit enfin de se livrer sans contrainte à sa vocation d'artiste.

Ses débuts comme dessinateur furent couronnés de succès; mais bientôt il quitta le crayon pour le burin, auquel il fit succéder l'aiguille et l'échoppe; il grava d'abord à l'eau-forte sur vernis mou, puis il employa le vernis dur des orfèvres, et cette invention lui permit d'exécuter des sujets beaucoup plus délicats.

Parmi les nombreuses compositions de Callot, les gravures des *Sept péchés capitaux*, de la *Tentation de Saint-Antoine*, et quelques autres sujets analogues, ont obtenu une célébrité méritée. Une de ses œuvres qui révèle une grande poésie d'imagination autant que son talent d'artiste, est celle connue sous ce titre: *le Carrousel*, ou *Combat à la barrière*. C'est une collection de dix gravures, composées en mémoire de la prise de possession de la couronne de Lorraine par le duc Henri II, prise de possession qui fut célébrée par des fêtes magnifiques en 1627. Le prince et les premiers seigneurs de la cour y sont représentés faisant leur entrée dans Nancy avec des costumes magnifiques; ce sont en général des allégories empruntées à la mythologie ou à l'imagination du compositeur.

Les dessins que nous donnons ici appartiennent à cette collection, comme nous le dirons tout à l'heure.

Callot excella surtout dans les figures en petit, où il caractérise en deux ou trois traits de burin la démarche, le type et jusqu'à l'humeur du personnage.

Une mort prématurée enleva Callot aux arts et à l'amitié de son souverain. Il mourut le 24 mars 1635, âgé seulement de quarante-trois ans.

Estimé, aimé et recherché de Louis XIII, de Gaston d'Orléans et de Richelieu, il fut en outre comblé de bienfaits par Côme de Médicis et par les ducs Henri et Charles de Lorraine.

Voici l'épitaphe qu'inspira à un poëte de l'époque, la mort de ce célèbre graveur :

En vain l'on ferait des volumes
Sur les louanges de Callot ;
Pour moi je n'en dirai qu'un mot :
Son burin vaut mieux que nos plumes.

A ces détails biographiques sur Callot, nous joindrons l'explication de quelques-unes des gravures qui composent la collection du *Combat à la barrière*. L'une d'elles représente l'entrée de monseigneur de Lorraine, sous le nom de Pyrandre. Dans cette première planche, est figuré un grand phénix portant un groupe de jeunes femmes qui jouent de divers instruments. Vient ensuite un cygne de grandeur colossale, monté par un enfant, sous les emblèmes de l'amour. Un lien passé dans le bec du cygne, en guise de rênes, vient se rattacher à un animal monstrueux, rappelant la forme du crocodile, qui se laisse mener docilement par le volatile. Sur le dos du monstre figurent onze guerriers debout, armés et équipés à la grecque. (Voyez page 168.)

Dans une autre gravure est représenté un char magnifique, où une femme debout jette des fleurs sur le Temps, qui lui sert d'attelage.

Devant, marchent deux autres chars montés chacun par une femme. L'une est armée d'une lance, l'autre présente une clef, sans doute pour figurer la soumission de la ville à son souverain. Ce dernier char est traîné par deux chiens, symbole de fidélité.

Une troisième gravure représente l'entrée de monseigneur de Cannonge et de M. de Chalabre. Sur un char formé par des rochers artistement groupés ensemble, on distingue deux guerriers debout. Ils tiennent en leurs mains les rênes de deux sphinx monstrueux et vomissant des flammes. Devant le char, des démons à chevelures de serpents, armés de torches, et dans les positions les plus grotesques d'une danse diabolique; puis deux chevaux sphinx tenus en laisse par d'autres démons; enfin la marche est ouverte par une grande figure sataniquc, aux jambes de satyre, entourés de petits démons de même nature qui dansent autour de lui. Dans sa ceinture sont entrelacés une demi-douzaine de ces diablotins, faisant toutes les contorsions imaginables.



(Figure principale de la 7e gravure du *Carrousel* de Callot.)

Le *Combat à la barrière* fait le sujet de la quatrième gravure. Au milieu d'une grande salle, dont les gradins circulaires ont disparu sous les robes flottantes et les panaches des nobles dames et seigneurs, apparaissent deux guerriers à pied, armés d'énormes lances. Une barrière à hauteur d'appui les sépare, et les empêche de se joindre corps à corps. C'est là sans doute ce qui a fait comprendre dans une même dénomination de *Combat à la barrière*, toutes les fêtes qui suivirent ou précédèrent ce tournoi d'un nouveau genre.

Le sujet de la cinquième gravure est l'*Entrée de Son Altesse représentant le soleil*. On y voit un jardin réunissant tout ce que le goût et l'imagination ont de plus recherché. Sur le derrière, et debout sur un piédestal, un guerrier armé d'une lance ; sur le devant, et assis au milieu d'une conque marine, un satyre dirigeant un jet d'eau qui retombe en pluie sur deux figures masculines, dont les pieds, les mains et la tête se terminent en arbustes. C'est là sans doute un symbole emprunté aux Egyptiens.

Dans la sixième composition est un char magnifique tiré par quatre chevaux, à la crinière traînante. Plu-

sieurs guerriers sont debout sur la plate-forme, et derrière, sur le dossier renversé du char, un personnage entouré d'une auréole resplendissante et représentant le soleil.

Vient ensuite l'entrée de MM. *de Vroncourt*, *Tyllon* et *Marimont* (Voyez pages 164 et 165). Sur un dauphin monstrueux sont représentés les trois personnages précités, armés et costumés à la grecque.

Sur le devant, joue un dauphin de moindre grandeur, et portant un personnage qui tient en sa main une lyre. (Nous avons séparé ces deux figures.)

Sur les numéros 8, 9 et 10 est figurée un autre entrée de S. A. représentant le soleil.

Dans ces trois planches de moindre importance, on voit 1° un rocher creusé, figurant les ateliers de Vulcain, et traîné par des forgerons armés de marteaux; 2° un vaste char coupé en amphithéâtre, où sont groupées les neuf Muses.—Enfin, sur un dernier char, un personnage représentant Apollon (le duc Henri II de Lorraine); il est couronné par une déesse, debout sur le dossier du char, lequel est traîné par de jeunes femmes portant des guirlandes.

MOEURS ANGLAISES.

Quand vous voyez une famille anglaise se promener sur le continent, entrer nonchalamment dans les musées, et se fatiguer oisivement sous le soleil du midi de l'Europe, vous n'apercevez pas le peuple anglais sous le point de vue qui lui convient; il faut le voir dans son île, au milieu des instruments de l'industrie, sous un ciel gris, favorable au travail. C'est là que toutes les facultés de l'Anglais trouvent leur application, et que sa physionomie, qui est la manifestation extérieure de ses facultés, paraît en harmonie avec les objets environnants. Cet œil vif profondément encaissé sous la saillie du sourcil, cette lèvre inférieure légèrement proéminente, décèlent l'esprit de calcul, le génie de la construction, l'instinct de la propriété et l'amour des vérités pratiques. L'attitude générale de l'Angleterre est celle de l'industrie. Les villes ressemblent à des ruches ou à des fourmilières, à l'exception que la propriété est commune entre les fourmis et les abeilles, et qu'en Angleterre chacun se fait son alvéole ou son magasin à part. Les champs ne sont pas, comme dans la plupart des provinces françaises, laissés à côté les uns des autres, sans autre séparation qu'une ligne idéale ou une borne imperceptible. Ils sont divisés par de fortes haies et de hautes barrières, qui arrêtent le promeneur et présentent un terrain admirable pour une course au clocher.

Ce goût de l'isolement se retrouve encore dans les grilles qui enferment la pelouse des squares, et dans le dessin du jardin anglais. Les jardins français, comme celui des Tuileries et les parcs de Saint-Cloud et de Versailles, sont faits pour la multitude, et peuvent rouler dans leurs allées droites et larges de vastes flots de peuple; les jardins anglais, avec leurs allées étroites et serpentines, appellent le promeneur solitaire, l'homme qui a sa maison à lui, son quai à part sur la Tamise, qui ne confond pas, comme en France, plusieurs ménages dans une habitation, et ne laisse pas les bords de la rivière accessibles à tout le monde.

Une conséquence du progrès de l'industrie en Angleterre, c'est la propreté, le luxe même répandu sur tous les détails d'une entreprise industrielle, la richesse des magasins, le confortable des attelages, la tenue fashionable des garçons d'hôtel : habit marron boutonné d'or, gilet blanc, gants jaunes, pantalon noir et bottes vernies; ces messieurs brillent d'un tel éclat, que, sur le point d'appeler un homme debout près du feu pour qu'il remît de l'eau dans une théière, un voyageur s'arrêta en pensant que cet homme n'était pas assez bien vêtu pour être un domestique.

Une seconde conséquence de cette vocation industrielle, c'est le peu d'importance accordée à l'armée. L'Angleterre est le pays de l'Europe qui donne à ses troupes l'uniforme le plus brillant, c'est aussi celui qui accorde à l'armée le moins d'influence. « Tiens, mon fusilier, semble dire Jonh Bull, pare-toi d'une aigrette blanche; tiens, mon hussard, mêle des tresses d'or à tes fourrures noires; ayez des vestes d'écarlate, des gibernes nacrées, des claymores à poignée d'argent.... Mais je mettrai vos demeures hors des villes, et si par hasard vous traversez une rue, c'est un à un, en longue file qu'il vous faudra suivre les maisons, car le bourgeois est votre maître, et vous ne devez pas obstruer sa voie. Gardez-vous surtout d'oublier un instant la discipline; vous apprendriez bientôt que le fouet d'un peuple libre enlève la peau des épaules, tout aussi bien que la verge d'un caporal allemand. »

L'Angleterre est enfermée dans ses mœurs comme la châtaigne dans son écorce hérissée. De là vient qu'elle respecte les habitudes des autres peuples comme les siennes, et qu'elle est plus propre que la France à fonder des colonies. Le Français baffoue les moines en Espagne et ruine les couvents, raille le germanisme en Allemagne, fait à l'étranger des républiques quand il est républicain, des monarchies constitutionnelles quand il a un roi et des Chambres; trace au beau milieu d'Alger une grande place et une grande rue, et ne respecte pas les mosquées et les sépultures qu'il rencontre sous son cordeau; l'Anglais, aux îles Ioniennes, reste enfermé dans sa garnison; dans les Indes, il laisse dresser les bûchers et brûler paisiblement les Indiennes. Il se fait donc plus facilement supporter; le Français se fait aimer, ou se fait haïr; mais il civilise davantage.

La loi anglaise se prête à tous les caprices de la localité; le système électoral varie suivant les provinces : l'ouvrier d'une ville ne pourrait exercer son industrie de la même manière et aux mêmes conditions dans un autre. La loi française est uniforme et générale comme un axiome de géométrie; elle ne souffre pas les exceptions. Quand le Français adopte un système, et il n'est pas difficile sur le choix, il en déduit toutes les conséquences, tandis que l'Anglais construit difficilement une doctrine, hésite, tâtonne et n'arrive presque jamais à une conclusion générale. C'est toujours, dit un voyageur, l'opposition de Descartes et de Bacon. Aussi, ajoute-t-il, le progrès se fait en Angleterre par le travail de la main ou par l'industrie, et en France par le travail de la pensée ou par la philosophie. Il a fallu créer en Angleterre une cour d'équité, chargée spécialement de déroger aux formules de la loi, tandis qu'en France, pays plus amoureux de l'esprit que de la lettre, une Cour de cassation est chargée de remettre le texte légal sous les yeux du pays.

Si l'esprit anglais n'est pas généralisateur, il n'est pas non plus artiste. La peinture ne s'y élève pas au-dessus

du tableau de chevalet : le plus grand personnage d'une composition n'a pas six pouces. La sculpture ne sert qu'à la décoration des tombeaux, et à l'érection de quelques statues publiques assez grossièrement travaillées; l'architecture y est peu en honneur. Quant à la musique anglaise, elle n'existe pas encore. Vous entendrez un régiment exécuter, avec un admirable ensemble, l'ouverture de *Gustave*; mais les musiciens seront venus d'Allemagne : symphonistes allemands, musique française : reste à l'Angleterre l'honneur du choix.

Le beau côté du caractère anglais, ce sont les mœurs domestiques, les vertus du foyer.

En Angleterre on n'obtient une femme que par une persévérance de plusieurs années. En France, au contraire, lorsque la jeune personne s'ennuie d'enluminer des cartes géographiques, etc., le *mari* se présente. Le *mari*, ce n'est ni Jules, ni Adolphe, c'est pour la jeune personne quelque chose de mixte, un être qui tient à la fois de l'homme, du cabriolet et du cachemire. Quant au jeune homme, ce qu'il cherche c'est un parti, singulière création où l'on trouve en même temps de la femme, de l'argent comptant et des fonds de terre. Pendant un mois le *mari* et le *parti* s'entrevoient tous les soirs dans un salon, à la clarté des bougies. Chaque matin, il faut que le *parti* reçoive du mari un bouquet aussi ponctuel que la gazette. Ce commerce a-t-il fait son temps, on procède au mariage, c'est-à-dire on rassemble à son de trompe tous ses *amis*, on fait de sa maison une place publique, pour que cette foule indifférente et curieuse observe ce qui devrait se cacher dans l'intimité la plus étroite....

ART DE RESTAURER LES TABLEAUX.

(Troisième article. Voy. pag. 6 et 22, 3e année.)

Nous avons vu comment on détachait les peintures des toiles sur lesquelles elles étaient appliquées ; lorsqu'il s'agit d'enlever un tableau de dessus un panneau, on commence toujours de la même manière, c'est-à-dire qu'on se rend maître de la peinture, en collant dessus de la gaze et plusieurs doubles de papier. Ce cartonnage étant parfaitement sec, on pose le tableau à plat sur une table bien unie, et avec une scie montée de manière qu'elle ne puisse pénétrer dans toute l'épaisseur du bois, on scie le panneau par petits carrés qu'on enlève ensuite très-facilement avec un ciseau. On approche ainsi très-près de la peinture sans courir le risque de l'endommager. Alors avec un petit rabot et des râpes, on réduit le bois à une si mince épaisseur, qu'en le mouillant légèrement avec une éponge, on le détache sans peine. On a mis ainsi à découvert l'impression en détrempe appliquée sur le panneau avant de commencer le tableau, on enlève avec le grattoir cette impression, qui presque toujours est fendillée comme la faïence qui a été sur le feu. On procède ensuite au rentoilage, comme il a été dit plus haut.

Si le dommage n'a lieu que dans une partie du panneau, si le bois est d'ailleurs sain, et que l'humidité n'ait attaqué la peinture qu'en quelques endroits, où elle se trouve prête à se détacher du fond, on remédie à ce mal local sans enlever le tableau. Dans ce cas, on verse sur la partie endommagée de la colle-forte chaude qui pénètre par les fentes sous les écailles. Lorsque la colle est figée, on enlève toute celle qui reste à la surface de la peinture, et l'on colle du papier sur cette place avec une colle de pâte très-légère. Lorsque le papier est sec, on passe dessus le fer chaud qui fond la colle, la répand uniformément sous les écailles, et les rattache d'une manière très-solide. On mêle à la colle-forte environ un huitième d'huile siccative blanche, laquelle s'y combine et la rend moins accessible à l'humidité.

Lorsqu'un panneau est fendu, ou qu'il est déjeté, on y remédie en collant derrière ce qu'on appelle un *paquet*; c'est un grillage en bois de sapin, dont on colle seulement les barres qui sont dans la direction des fibres du bois du panneau. Les barres transversales sont maintenues par les premières, grâce aux entailles faites dans leur épaisseur, dans lesquelles elles sont engagées. Elles ne sont point collées au panneau, car le mouvement dans le bois s'opérant toujours sur la largeur, elles ne pourraient y adhérer solidement ; elles servent seulement par leur pression à maintenir le panneau de manière qu'il ne puisse plus se déjeter.

L'enlèvement d'un tableau peint sur mur ne présente pas plus de difficultés. Bien qu'on ne puisse attaquer le mur par derrière, comme un panneau, lorsqu'on a appliqué sur la peinture un fort cartonnage, on fait dans le mur, autour du tableau, une entaille assez large pour pouvoir, avec un ciseau, détacher du mur le ciment sur lequel ordinairement le tableau est peint. Cet endroit, qui n'a pas plus de six à huit centimètres d'épaisseur, se détache facilement, et reste adhérent à la peinture.

A mesure que l'enduit se sépare du mur, on roule le tableau sur un gros cylindre pour le transporter. Il reste à enlever le ciment adhérent à la peinture; on y parvient avec un ciseau ; c'est une besogne qui exige plus de patience encore que d'adresse.

Si le tableau était peint immédiatement sur la pierre, sans aucun enduit de mortier, on parviendrait encore à l'en détacher en s'y prenant comme un écorcheur, et en se servant d'un ciseau ayant des dents comme une scie, mais aiguisé de manière qu'il tende toujours à mordre du côté du mur.

Si le tableau que l'on rentoile devait être placé dans un endroit humide, il faudrait, au lieu de colle de pâte mêlée de gélatine, employer un mordant huileux, tel à peu près que celui dont se servent les doreurs. Ce rentoilage a été exécuté avec succès sur quelques tableaux du Musée. On peut composer le mordant avec de l'huile de lin épaissie par une longue ébullition; on broierait du blanc de céruse et un peu de minium très-fin avec cette huile visqueuse, et on en appliquerait une couche bien égale sur la toile neuve et sur le tableau, soit à l'aide d'une brosse ferme, soit à l'aide du couteau dont on se sert pour l'impression des toiles cirées.

On attendrait quelque temps que cet enduit fût à demi sec ; alors on collerait le tableau en le faisant adhérer successivement depuis un bout jusqu'à l'autre.

L'enlevage et le rentoilage une fois terminés, il reste, pour compléter la restauration, à nettoyer le tableau et à repeindre les endroits détruits.

Pour la première opération, qui est très-délicate, on se sert de divers moyens qui réussissent entre les mains d'un artiste habile et expérimenté, mais qui, employés par tout autre, sont plus dangereux qu'un rasoir manié

pour la première fois par un apprenti barbier ; car ici le patient n'avertit pas à l'instant de la blessure qu'il reçoit.

On se tromperait fort si l'on croyait qu'on puisse employer sans danger les alcalis et les savons, pourvu qu'ils soient suffisamment étendus d'eau ; l'eau pure fait du tort aux tableaux, lorsqu'ils sont très-desséchés ; elle peut dissoudre certaines couleurs ; elle pénètre par des fentes, augmente l'aridité de la couleur, et contribue à la détacher de son fond. Il est donc mieux de commencer par imprégner d'huile le tableau jusqu'à ce qu'il n'en absorbe plus. Les Flamands se servent pour cela d'huile de pavot. On peut également employer l'huile de noix, et même l'huile de lin, puisque cette huile, quoique beaucoup plus jaune que les deux autres, blanchit, comme elles, au contact de la lumière. Au surplus, quelle que soit l'huile dont on imbibe la vieille peinture, elle pénètre dans la couleur desséchée en se résinifiant, elle recolle la partie prête à tomber (1).

Après cette opération, on peut, avec les précautions convenables, nettoyer le tableau avec des dissolutions alcalines. J'ai vu même employer avec succès le savon noir, qui, comme on le sait, est très-corrosif ; mais on l'avait mêlé avec une telle quantité d'huile, qu'il ne pouvait plus avoir d'action sur la peinture. On le laissait même pendant plusieurs jours sur le tableau, sans qu'il produisît d'autre effet que de ramollir la crasse et le vieux vernis. Lavant ensuite le tableau avec une éponge, il se trouvait en grande partie nettoyé. Toutefois un pareil procédé est dangereux en ce qu'on opère en aveugle.

Si le tableau est recouvert d'un vieux vernis, le savon ou la dissolution alcaline l'enlèveront en partie, parce que ces résines, surtout lorsqu'elles sont devenues rances, sont très-facilement saponifiées.

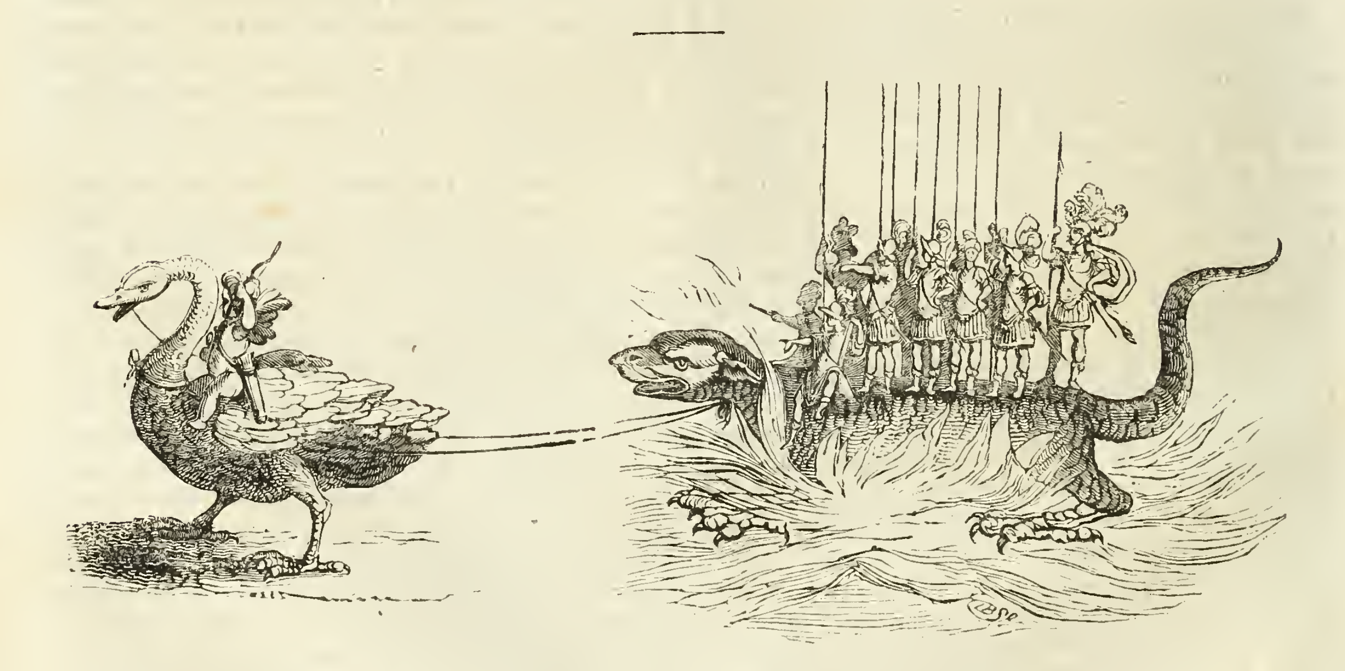
(1) On emploierait avec succès l'huile épaissie à l'air, délayée dans de l'essence de térébenthine.

Lorsque la crasse qui se trouve dans les cavités formées par le tissu de la toile, ou les inégalités de la surface de la peinture, n'est pas enlevée, il ne faut pas s'obstiner à frotter avec la brosse ou l'éponge : on s'exposerait à effleurer les parties saillantes de la couleur, avant d'atteindre cette crasse ; il faut alors recourir à l'emploi du grattoir, et il est inutile d'avertir que les plus grandes précautions sont indispensables en usant d'un pareil moyen ; dans beaucoup de cas, un cure-dent peut tenir lieu de grattoir ; dans d'autres, il faut un tranchant bien acéré.

On a vu, au commencement de cet article, qu'on peut enlever le vernis avec un mélange d'alcool, d'essence de térébenthine et d'huile ; on peut employer le même moyen pour nettoyer : au surplus, l'état dans lequel se trouve le tableau doit déterminer le choix des procédés. Par exemple, s'il a été vernis avec du blanc d'œuf, il est évident qu'on ne pourra enlever ce vernis qu'avec de l'eau ; si au contraire on a employé un vernis huileux, tel que nos vernis au copal, il faudra le ramollir en le frottant pendant plusieurs jours avec de l'essence de térébenthine et de l'huile, puis avec de l'alcool, tenant un peu de potasse en dissolution ; et quand ce vernis sera suffisamment ramolli, on l'enlèvera avec un grattoir.

Lorsque le nettoyage est terminé, il reste à fermer toutes les plaies qui sont découvertes. S'il y a des trous, on les bouche avec un mastic composé de colle et de blanc de craie, semblable à l'apprêt des doreurs, et l'on égalise bien ce mastic, de manière qu'il soit au niveau de la surface du tableau. Si le grain de la toile est apparent, on produit un effet semblable en appliquant sur le mastic encore mou un morceau de toile d'un menu grain, et pressant dessus pour former l'empreinte du tissu.

Les trous étant bouchés, il ne reste plus qu'à repeindre sur le mastic.



(Entrée de Mgr. de Lorraine. — 1re planche du *Carrousel* de Callot.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

LE TYROL.

(Deuxième article. Voy. page 74, 3e année.)



(Une vue d'Insp[r]uck.)

SOMMAIRE. — Les montagnes du Tyrol. — Division du Tyrol en partie allemande et partie italienne. — Douceur du climat de cette dernière ; sa fertilité. — Influence des manufactures de la Lombardie et du pays Vénitien. —Amour de la vie indépendante chez les Tyroliens du nord et du sud.— Antipathie pour la conscription militaire et les campagnes à l'étranger. — Industries variées des Tyroliens du nord. — Maisons portatives du Vorarlberg. — Emigrations des hommes et des jeunes garçons.—Associations dans le même village. — Migrations vers les Alpes au printemps. — Piété des Tyroliens.—Légendes populaires.—Inspruck.

Le Tyrol est non-seulement enfermé de tous côtés par de vastes montagnes, mais il n'est, à proprement parler, qu'une suite de montagnes entrecoupées par un grand nombre de vallées. Ses habitants ont été soumis, depuis des temps infinis, à une administration uniforme, et ont joui des mêmes priviléges, mais ils sont loin de former une population bien homogène. Deux peuples, pour ainsi dire, se partagent le Tyrol : l'un habite la partie nord qui tient à l'Allemagne, l'autre la partie sud qui se fond avec l'Italie.

Les Tyroliens italiens ont les mêmes talents et la même industrie que leurs compatriotes du nord, mais ils n'ont ni la même pureté de mœurs, ni la même loyauté. Un climat plus doux, plus d'abondance, plus de richesse, et par-dessus tout le voisinage de la molle Italie, ont altéré leurs mœurs et leur caractère.

Dans une seule portion du Tyrol méridional appelée le cercle des *Confins*, on a calculé qu'il y avait plus de procès et d'avocats que dans tous les autres cercles du Tyrol allemand. Il semble, en un mot, que les habitants de cette dernière contrée gagnent en prospérité morale ce que les autres ont gagné en prospérité physique.

Les vallées délicieuses qu'on appelle le *Val di non* et le *Val di sol*, où les citronniers croissent en pleine terre, et répandent dans l'atmosphère un parfum de mollesse comme au cœur de l'Italie, énervent les âmes et les disposent davantage au plaisir. Là aussi le voisinage des nombreuses manufactures de la Lombardie et du pays Vénitien met en mouvement une foule de mains industrieuses, et, tandis que les habitants des sombres vallées du nord filent le chanvre et le lin, les fuseaux des Tyroliennes du midi se chargent de la soie dont la récolte est une des richesses de leur sol.

Malgré les nuances que nous venons de signaler, les Tyroliens des deux contrées présentent à la fin les principaux traits du caractère national. Ainsi, le besoin d'une vie indépendante se retrouve dans presque tous les habitants du nord et du midi. Dans ce pays jaloux de la liberté, le souverain n'est en quelque sorte que le premier citoyen, le protecteur du peuple; les discussions du reste de l'empire autrichien avec les autres souverains ne touchent les Tyroliens qu'autant que ces discussions affectent leurs propres intérêts, et ils ne prennent les armes que quand ces intérêts sont menacés.

Pendant longtemps le Tyrol fut exempté de la plupart des charges qui pesaient sur les autres provinces de l'Autriche; l'invasion française, l'incorporation du Tyrol à la Bavière pendant la fin du règne de Napoléon, modifièrent un peu cet état de choses; mais aujourd'hui même les Tyroliens jouissent d'une assez grande indépendance.

C'est surtout par rapport à la conscription militaire que l'on a reconnu la difficulté de plier cette nation sous le joug que supporte le reste de l'Europe.

L'empereur Joseph, ayant voulu, en 1785, assujettir les Tyroliens à des levées régulières pour le service militaire, ils firent si bien que cet ordre fut révoqué. Les uns quittèrent leurs chaumières et vécurent, comme des sauvages, dans les lieux les plus inaccessibles; les autres commirent à dessein de légers vols pour s'exempter du service : car une de leurs lois déclare incapables de défendre la patrie ceux qui ont encouru une condamnation infamante; d'autres enfin désertèrent par bandes nombreuses. Dans un seul petit district, plus de quatre cents jeunes gens passèrent à l'étranger et ne revinrent que quand l'empereur d'Autriche eut publié une amnistie générale et eut déclaré qu'à l'avenir aucun Tyrolien ne prendrait du service contre son gré.

Depuis cette époque, on a fait quelques tentatives pour assujettir tout à fait les Tyroliens à une conscription, mais elles ont été peu fructueuses. Dans les moments de danger, on a bien fait des levées en masse, mais la plupart du temps ces levées ont fait plus de bruit qu'elles n'ont produit d'hommes, et encore les Tyroliens ne se sont-ils réellement armés que lorsque leur territoire a été envahi et leurs intérêts mis en question, comme cela eut lieu lors de leur réunion à la Bavière.

Après ces observations générales, nous allons jeter un coup d'œil sur la partie allemande du Tyrol en particulier.

Lorsque vient l'approche de la mauvaise saison, et le froid se fait sentir de bonne heure dans ces hautes montagnes, les Tyroliens, obligés de se renfermer dans leurs villages, où les neiges et les torrents les emprisonnent, et autour desquels la nature n'offre plus la moindre trace de reproduction, les Tyroliens, dis-je, cherchent dans d'industrieux travaux un supplément à leurs maigres ressources. Or, on aurait peine à se figurer la diversité des branches d'industrie que ces pauvres montagnards savent exploiter.

Dans la partie appelée le Vorarlberg, où sont d'immenses forêts, on construit, pour les expédier au loin, des boutiques, des maisons entières, dont les pièces, détachées et numérotées, sont transportées sur des traîneaux, dans le temps des neiges, jusqu'à Mégenz sur le Rhin, et de là sont embarquées pour aller à l'autre extrémité du lac de Constance. Ces maisons se paient dans l'Appenzell, en Suisse, de 1300 à 1700 fr.; et pendant que les hommes se livrent à ces travaux, les femmes brodent des mousselines pour les négociants suisses ou tricotent pour la Bavière. Ailleurs elles font, en quantité considérable, des chapeaux, des corbeilles de paille, et filent le lin ou le coton avec une grande habileté.

Un spectacle assez curieux s'offre souvent au voyageur dans ce pays de montagnes. On rencontre des villages où, pendant deux mois entiers, on ne voit pas un seul homme ou un seul garçon. Ces gens émigrent alors en masse pour exercer en Suisse et en Allemagne les métiers de maçons et de charpentiers. Les enfants quittent aussi le toit paternel, dès qu'ils peuvent supporter les fatigues de la route, et trouver en Souabe un emploi de berger. Conduits par un vieillard, ils partent munis d'une cornemuse et d'un havre-sac, avec une petite provision de mauvais pain d'avoine, et vont garder les troupeaux, pendant l'été et l'automne, pour un bien modeste pécule. Quand est venu le moment du retour, ils reviennent au toit paternel sous la conduite de leur vieux guide, et étalent avec orgueil leurs profits sur la table, autour de laquelle la famille vient fêter leur retour joyeux. Ordinairement ces profits s'élèvent à cinq ou six florins tout au plus, douze à treize francs; cela suffit à leurs besoins et à leur ambition.

Cette vie simple vaut mieux peut-être pour eux que la fréquentation des ateliers des villes; un peu moins d'argent, un peu plus de moralité, de tranquillité et de joie innocente : cette vie vaut bien la nôtre.

Dans d'autres parties du Tyrol, l'esprit de spéculation fait concevoir aux montagnards des entreprises hardies, et leur fait entreprendre de lointains voyages. Vous en rencontrerez dans le Nouveau-Monde, au fond des Indes, qui luttent d'audace et de persévérance avec les Anglais eux-mêmes ; mais c'est là le petit nombre. Au reste, riches ou pauvres, grands spéculateurs ou modestes ouvriers, les Tyroliens, quand ils reviennent de leurs lointaines migrations, partagent avec une probité irréprochable leurs gains avec les associés qui ont fait bourse commune avec eux. En général, les associations commerciales se font entre membres d'une même famille, habitants d'un même village; rarement l'absence des émigrants dure plus d'une année; et les négociants tyroliens aiment à revenir à la fin de la belle saison, comme les ouvriers à la fin de la mauvaise.

L'étranger qui ne connaîtrait pas ces migrations des Tyroliens aurait peine à comprendre comment les hommes, grossiers et ignorants en apparence, qu'il trouve au fond de ces vallées écartées, peuvent parler

avec beaucoup d'intelligence des usages des divers peuples, et souvent même des moindres détails de la vie des capitales les plus civilisées; c'est un plaisir pour les Tyroliens de conter leurs voyages, mais tout ce qu'ils ont vu ne les dégoûte pas du pays.

Dans le voisinage de la Suisse et du lac de Constance, c'est un spectacle intéressant que de voir les montagnards tyroliens, qui pendant l'hiver se sont concentrés dans leurs habitations de la plaine, remonter en caravanes sur les Alpes, quand vient le printemps. Alors tout se met en mouvement; femmes, vieillards, troupeaux regagnent les pâturages élevés où se recueillera le laitage, où se prépareront les provisions de beurre et de fromage, leurs principales richesses. Au mugissement des troupeaux se joignent les chants gais et harmonieux et les sons agrestes des flûtes des pâtres. Le Tyrolien ne serait pas habituellement porté à la joie, qu'il le deviendrait à l'époque de ces migrations. Quand finit l'automne, c'est une autre fête; on revient au foyer, on se revoit après une longue absence; le récit des aventures, le partage des profits, les cadeaux apportés de loin, les projets pour la campagne prochaine, que de sujets de curiosité et de vif intérêt! Ainsi se diversifie sans cesse la vie du Tyrolien, grâce à cette perpétuelle fluctuation qui suit le cours des saisons.

Les Tyroliens ont en général beaucoup de piété. Ces grandes images qu'offre une nature sévère, cette vie contemplative des bergers sont éminemment favorables aux méditations religieuses, et même il se glisse quelque peu de superstition dans leurs croyances. Parmi ces bergers qui ont quelque connaissance des propriétés des plantes et du cours des astres, il en est plus d'un qui, parmi ses innocents compatriotes, passe pour sorcier. Mais ces sorciers n'abusent pas de la haute opinion qu'ils ont, souvent sans le vouloir, donnée d'eux à tout le canton, et il est fort rare qu'on entende parler de pratiques cabalistiques et de sortiléges. Cette disposition des esprits tyroliens à la superstition se manifeste par une foule de légendes populaires relatives à des faits merveilleux, à des apparitions d'esprits qui rendent certains lieux redoutables aux montagnards. C'est ordinairement dans quelque creux de rocher bien sauvage, bien solitaire, au sommet de quelque mont environné de nuages, ou dans les profondeurs des sombres forêts que ces faits mystérieux se sont accomplis. La bonne vieille les montre de loin, en se signant, et c'est tout au plus si elle veut écouter les remontrances que lui fait, à ce sujet, le curé. Il va sans dire que le clergé tyrolien cherche à détruire ces préjugés populaires.

Après cette seconde esquisse des mœurs tyroliennes, il nous reste encore à dire beaucoup de singuliers usages, beaucoup de faits intéressants qui feront mieux connaître ce peuple curieux, plus tard aussi nous aurons à rappeler les combats des Français unis aux Bavarois, dans les gorges du Tyrol; mais il faut remettre ces récits à une autre époque, car nous craignons d'avoir fatigué l'attention de nos lecteurs. Hâtons-nous donc de terminer ce second article par l'explication de la gravure qui l'accompagne.

Cette gravure reproduit une vue d'une des villes du Tyrol, d'Inspruck, célèbre, dans les fastes militaires de l'empire, par la découverte qu'y fit, en 1805, le 10e régiment de ligne, des drapeaux que lui avaient jadis enlevés les ennemis. Ce trait, que la peinture et la gravure ont plus d'une fois reproduit, est bien probablement tout ce que la masse des lecteurs français sait des chroniques d'Inspruck; mais l'histoire de cette ville offre des souvenirs bien autrement importants que nous dirons dans un autre article.

ÉTATS-UNIS AMÉRICAINS.

PROGRÈS DE LA POPULATION, DU COMMERCE, DES FINANCES. ÉTAT DES FORCES DE TERRE ET DE MER.

La fameuse question de la prétendue dette de 25,000,000 que nous réclame si insolemment le gouvernement des États-Unis américains, dette que n'a jamais reconnue la restauration, donne un intérêt d'actualité aux documents suivants que nous empruntons aux almanachs américains pour l'année 1836.

Les troupes soldées du gouvernement central des États-Unis ne se composent que de 8,221 hommes; mais à cette petite armée il convient d'ajouter le chiffre de la milice, dont le personnel s'élève à 1,500,000 hommes. La marine militaire se compose de :

12 vaisseaux de ligne, portant ensemble	888	canons.
14 frégates, premier rang,	615	—
13 frégates, deuxième rang,	616	—
15 sloops de guerre,	282	—
7 schooners,	75	—

Le commandement supérieur de ces 51 navires est confié à 37 capitaines, 40 commandants et 357 lieutenants. La solde et les frais d'entretien et de construction de l'armée navale coûtent par an 21,000,000 de fr. Le budget de la guerre s'élève à 68 900,000 fr.; il comprend la solde de l'armée proprement dite et l'entretien des fortifications et des routes stratégiques. Quelque faible que paraisse, au premier abord, l'importance de la marine de l'Union, il faut faire entrer en ligne de compte l'immense développement qu'elle pourrait prendre en quelques mois si le gouvernement faisait mettre en mer les vaisseaux qu'il conserve en pièces dans ses arsenaux maritimes. Les chantiers de construction pour la marine militaire de l'Union sont au nombre de sept, et sont assez bien approvisionnés pour pouvoir fournir tous les matériaux nécessaires à l'armement immédiat de vingt navires de haut bord; la marine marchande leur procurerait d'habiles matelots; mais toutes ces forces réunies seraient bien inférieures à celles de la France.

Il n'est pas un seul pays en Europe qui puisse être comparé aux États-Unis, sous le rapport de l'accroissement rapide de la population. Il est vrai de dire aussi qu'il n'y a pas une seule contrée en Europe, à l'exception de certaines parties de la Russie, qui présente des surfaces inhabitées aussi considérables que celles qu'on trouve sur le territoire des vingt-quatre républiques de l'Union. Ce territoire occupe 1,570,000 milles carrés, et on n'y compte que 9 habitants par mille carré; tandis qu'en Autriche, en France et en Angleterre, on compte 165, 208 et 257 habitants par mille carré. Voici quelle a été la marche progressive de l'accroissement de la population des États-Unis durant ces quarante dernières années :

ANNÉES.	HABITANTS.
1798. . . .	3,930,000
1800. . . .	5,306,000
1810. . . .	7,240,000
1820. . . .	9,638,000
1826. . . .	12,866,000
1835. . . .	14,000,000

Au nombre des causes qui favorisent l'accroissement de la population des États-Unis, il faut faire entrer en ligne de compte cette masse considérable d'émigrants qui viennent demander chaque année une patrie à la Nouvelle-Angleterre. L'émigration pour les États-Unis s'est considérablement accrue depuis le commencement de ce siècle. Durant les dix premières années, on l'estimait de 4 à 5,000 individus; de 1812 à 1821, ce chiffre a été porté à 8,000, non compris les émigrants qui venaient des possessions anglaises du nord de l'Amérique; en 1830, il s'est élevé à 35,000; et plusieurs journaux américains, en 1834, l'ont porté à 150,000. Ainsi, pendant les 35 dernières années, les États-Unis ont reçu dans leur sein 600,000 étrangers, qui doivent former aujourd'hui le vingtième de la population.

Les finances de l'Union sont dans un état florissant. Malgré les sommes considérables que le gouvernement fédéral a affectées depuis 1817 à la construction des places fortes et au remboursement de la dette publique, la trésorerie de Washington présente chaque année un excédant de recettes satisfaisant. Voici quelle a été, pendant ces dernières années, l'importance du budget fédéral. On sait que le budget est loin de comprendre toutes les dépenses publiques de l'Union; mais l'ensemble des dépenses effectuées par les divers États n'est pas encore bien connu; et l'on ne trouve même que des indications vagues pour les budgets des principaux États.

Au 1er janvier 1835, il existait dans les caisses du trésor un excédant de plus de 30,000,000 de fr.; et, chose plus remarquable encore, la dette de l'Union qui, en 1816, s'élevait à 674,875,500 fr., se trouvait entièrement éteinte au 1er janvier 1835, ou du moins il ne restait qu'une faible somme dont les créanciers de l'État n'avaient pas encore demandé le remboursement.

Après les douanes, qui forment les 4/5mes du revenu fédéral, la vente des terres est l'une des principales ressources de la trésorerie de Washington. C'est une spéculation lucrative qui fournit tous les ans un produit de 21 à 26,000,000 de francs. Depuis 1776, le gouvernement fédéral a acheté, pour des sommes très-modiques, aux Indiens, à la France, à l'Espagne, 262,000,000 d'acres de terre, qu'il revend aujourd'hui aux colons à un prix relativement très-élevé. Le gouvernement fédéral n'a pas encore vendu la dixième partie des terres qu'il a achetées. Or, comme la valeur des terres augmente avec l'accroissement de la population, on peut se faire une idée des immenses ressources que ce capital ainsi grossi procurera à l'Union, d'ici à très-peu de temps.

Chez un peuple aussi actif, aussi hardi que les Américains du Nord, on doit nécessairement trouver le commerce maritime en progrès. Indépendamment des ressources que leur offre leur sol vierge, les institutions qui les régissent favorisent leurs entreprises, et les protégent même dans les parages les plus éloignés. Depuis 1830, le commerce des Etats-Unis a presque doublé d'importance. Les marchandises introduites aux Etats-Unis dans la dernière année valaient 670,562,890 francs, et les exportations se sont élevées à 552,9?6,100 francs; chiffre bien extraordinaire lorsqu'on le compare à celui de 1730. A cette époque, les importations des colonies anglaises de l'Amérique du Nord ne dépassaient pas 2,350,000 fr., et les exportations 2,400,000 fr.; mais à cette époque aussi leur population ne s'élevait pas à plus de 500,000 habitants.

Le développement de la marine marchande américaine est sans exemple dans les annales du monde commercial.

En 1830, la Grande-Bretagne et ses colonies possédaient 23,723 navires montés par 154,800 marins, et jaugeant 2,531,820 tonneaux. Les Etats-Unis possédaient, à la même époque, 12,256 vaisseaux, du port de 1,261,000 tonneaux, et montés par 67,744 marins. Ces 12,256 vaisseaux comprenaient 943 corvettes, 1371 bricks, et 343 bâtiments à vapeur. Le tonnage de la marine marchande américaine s'élevait en 1832 à 1,439,450, c'est-à dire à plus de la moitié du tonnage de la Grande-Bretagne et de ses colonies.

Le commerce du cabotage s'est accru en proportion; le tonnage des navires qui y sont employés a presque doublé depuis 1807, et égale à peu près aujourd'hui le nombre des navires employés au commerce extérieur.

Aujourd'hui le commerce des Provinces-Unies est, relativement, beaucoup plus considérable que celui des Iles Britanniques.

Les renseignements exacts sur le commerce intérieur et sur la production des manufactures des divers Etats de l'Union manquent généralement. On ignore aux Etats-Unis la quantité d'acres en culture, les différentes espèces de culture qu'ils reçoivent, et les produits qu'ils donnent.

Ce qui doit surtout attirer l'attention de l'Europe, c'est la prodigieuse rapidité avec laquelle les Américains creusent des canaux et construisent des chemins en fer. Le parcours des canaux dans les différents Etats de l'Union est aujourd'hui estimé à 966 lieues; leur établissement a coûté 371,000,000 de francs. L'Etat de New-York a construit à lui seul 180 lieues de canaux qui lui ont coûté près de 60,000,000 de francs, et dont il retire plus de 6,000,000 de francs de revenu. Le parcours des différentes lignes de chemins de fer dans l'Amérique du Nord s'étend aujourd'hui sur une surface de 225 lieues, et cinquante compagnies sont engagées dans ces sortes d'opérations avec un capital d'environ 212,000,000 de francs.

(Traduit de l'*American Almanac.*)

COUTUMES INDIENNES.

VOYAGES. — DOMESTICITÉ.

Aux détails que nous avons donnés (1) sur la manière de voyager dans l'Inde, nous en ajouterons d'autres empruntés au récit du capitaine Laplace. Les voitures, dit cet auteur, sont achetées fort cher dans les établissements anglais, et il en existe fort peu dans la partie de l'Inde que les Français ont conservée; mais au lieu

(1) Voyez pag. 98, 2e année.

de voitures on se sert habituellement de palanquins, jolies bonbonnières dans lesquelles une personne peut se tenir assise ou mollement étendue sur des coussins. Les portières de côté sont fermées par des rideaux de soie ou des panneaux dorés, sculptés comme l'intérieur; à chaque extrémité du palanquin sort un morceau de bois travaillé avec art et assez long pour que deux ou trois hommes, à chaque bout, puissent le porter sur leurs épaules. Outre ces porteurs, qui vont aussi rapidement qu'un cheval au trot, il en est deux autres qui, attendant leur tour de porter, courent devant et donnent pour ainsi dire le pas.

Ces Indiens, appelés Talingas, sont d'une race particulière qui habite la presqu'île, et, comme les Auvergnats en France, ils viennent se louer dans les villes pour le travail auquel leur caste est exclusivement destinée. Ils sont, en outre, chargés de l'entretien des bains, dont l'eau est préparée et chauffée avec une célérité merveilleuse.

Ces Talingas sont d'une taille élevée, ils ont les membres forts et bien nourris; leurs traits ont quelque chose de plus mâle, de plus rude que ceux des autres Indiens; ils sont doux, probes et infatigables.

Le luxe des maîtres se déploie dans l'habillement des porteurs de palanquins. Cet habillement est ordinairement composé d'une chemise blanche, retombant sur un pantalon également de coton, et toujours d'une propreté parfaite; le turban rouge et la ceinture de la même



(Une promenade en palanquin dans l'Inde.)

couleur achèvent de donner à cette livrée un air singulier et agréable tout à la fois.

Être dans son appartement ou dans son palanquin, s'il n'a pas un équipage à sa disposition, telle est la seule alternative que l'usage laisse dans l'Inde à l'Européen; aller à pied serait tout à fait déroger à sa dignité. La première fois que M. de Mélay, gouverneur français à Pondichéry, fatigué d'être traîné et porté constamment, parut à pied le soir à la promenade, mais toutefois suivi de sa voiture et des palanquins de sa société, Pondichéry fut regardé comme menacé d'un grand malheur.

Les habitants aisés auxquels leur fortune ne permet pas les calèches, prennent leur revanche dans des palanquins suspendus sur des roues et traînés par des bœufs. La différence est grande sans doute, mais pas autant qu'on le croirait; les deux coursiers sont choisis dans une race qui n'a rien des formes lourdes et grossières de nos bœufs d'Europe; ceux-là sont vifs, de taille moyenne, gras et bien entretenus; ils prennent les mêmes allures que les chevaux, avec lesquels ils luttent de vitesse et de docilité. Ces voitures, qui paraissent grotesques au premier abord, sont commodes et voyagent rapidement; elles appartiennent le plus ordinairement aux marchands arméniens ou indigènes.

C'est en palanquin, comme le savent nos lecteurs, que les voyageurs se transportent d'une extrémité de l'Inde à l'autre; qu'ils franchissent les montagnes par des chemins que les mulets oseraient à peine suivre. Les porteurs sont changés de distance en distance, suivant la position des villages, qui toujours contiennent des individus de la caste qui trouve dans ce genre de travail ses seuls moyens d'existence. Telle est la loyale probité de ces Indiens, que l'Européen abandonné à leur merci, au milieu de contrées presque désertes, n'a jamais eu rien à redouter de leur part. En partant, il montre au chef des douze *Talingas* ce que contient sa bourse, et celui-ci en répond jusqu'au relais suivant.

Tout se réunit pour plonger dans un profond sommeil le voyageur qui est mollement étendu dans le pa-

lanquin La douce élasticité des coussins, la chaleur, l'uniformité du mouvement, et, plus que tout cela, le gémissement faible et monotone que poussent en cadence les Talingas, ont une puissance soporifique à laquelle il est bien difficile de résister, surtout pendant la nuit, malgré la clarté des torches et le bruit que fait la troupe des Indiens en marchant. Cette circonstance rend ou ne peut plus précieux les secours d'un serviteur qu'on appelle *Daubachi* dans l'Inde, et qui exerce à peu près les fonctions de *valet de chambre intime;* cet homme est aussi nécessaire à un Européen que l'air qui sert à sa respiration.

Le *Daubachi* vous sert d'interprète et vous préserve des roueries des marchands indiens qui cherchent toujours à vous tromper. Il fournit votre maison de tout ce qui est nécessaire ; il exerce sur toutes vos dépenses une inspection à laquelle il faut absolument se soumettre. Le *Daubachi* ne quitte jamais son maître, le sert à table, couche à sa porte et commande à tous les domestiques.

Dans ses fonctions, toutes de confiance, le *Daubachi* fait de grands profits; mais les commissions que lui paie le marchand, commissions reçues par l'usage, et que paie ostensiblement le marchand. ne l'empêchent pas de soigner les intérêts de l'étranger qui l'emploie.

Après le *Daubachi,* viennent une foule de serviteurs qu'il faut attacher à sa personne quand on réside dans l'Inde, même pour peu de temps. Chaque genre de travaux est exécuté par un individu qui ne fait jamais autre chose. Il y a un domestique pour les chaussures, un autre pour telle autre partie des vêtements, un autre pour apporter les aliments, etc., etc. Les parias seuls touchent aux chaussures : considérés comme infâmes, ils peuvent seuls manier ce qui a eu vie, et notamment les objets fabriqués avec les restes du bœuf et de la vache, animaux regardés comme sacrés par le reste des Indiens ; eux seuls peuvent être cordonniers et cuisiniers Ces parias remplissent donc les dernières fonctions de la domesticité. Le mépris que leurs compatriotes ont pour eux est généralement justifié par leurs habitudes de sale débauche et d'escroquerie.

Malgré tous ces inconvénients, le service des Indiens est agréable; ils sont doux, soumis, attentifs, propres et très-entendus dans la partie dont ils sont spécialement chargés. Il ne faut du reste attendre d'eux ni reconnaissance ni attachement : payés de leurs peines légères par un très-modique salaire, ils vivent misérablement, grâce à leur frugalité. Un peu de riz, de piment et d'eau, parfois du lait et des fruits, voilà leur nourriture habituelle. Parmi les mahométans, et l'on sait qu'il existe beaucoup d'Indiens qui suivent la religion de Mahomet, ceux qui sont riches vivent avec moins de frugalité. Leur régime admet la volaille et le poisson. Quant aux Européens, ils sont, dans l'Inde comme ailleurs, très-friands de toutes les bonnes choses que fournissent le règne végétal et le règne animal, et ils savent recourir tout à la fois aux systèmes culinaires de la France, de l'Angleterre et de l'Inde.

PLUIES DE POISSONS, DE SANGSUES
ET D'AUTRES ANIMAUX.

Les journaux ont dernièrement entretenu le public de nombreuses observations de pluies de crapauds, présentées à l'Académie des sciences ; en regard de ces faits, nous placerons d'autres observations relatives à des pluies de poissons et d'autres petits animaux, que nous empruntons à la *Revue des Deux-Mondes.*

La première de ces observations a été communiquée à l'Académie dans la séance du 5 novembre. L'observateur est M. Vital Masson, curé de Belligné, canton de Varade, département de la Loire-Inférieure.

« Dans l'été de 1820, dit M. Masson, j'étais maître d'étude au petit séminaire de Nantes, et je passais avec les élèves les jours de congé dans une maison de campagne située à un quart de lieue de la ville. Un jour, pendant que j'étais à cette campagne, il survint un orage; lorsque la pluie eut cessé, je fis une promenade, accompagné de cinq ou six élèves de quinze à seize ans. Quelle fut notre surprise de voir tout à coup une quantité prodigieuse de petits poissons de 9 à 12 lignes de longueur, qui sautillaient sur l'herbe mouillée, et cela dans un chemin long de quatre cents pas! »

Le second fait est consigné dans un des derniers numéros du journal asiatique de Calcutta. La pluie de poissons eut lieu le 17 mai 1834, dans le voisinage d'Allahabad, ville située au confluent du Gange et de la Jumna. On en a le récit officiel par les zemindars (seigneurs) du village, récit pleinement confirmé par le témoignage d'une foule d'autres habitants.

« Vers midi, disent-ils, le vent soufflant de l'ouest, et le ciel étant chargé de quelques nuages, il vint tout à coup un violent coup de vent accompagné de beaucoup de poussière, et on vit pendant quelques instants tous les objets comme à travers un voile jaunâtre. Ce souffle ne paraissait se faire sentir que sur une largeur de quatre cents yards environ; mais il était très-violent, enlevant les toits des maisons et arrachant les arbres qui se trouvaient dans sa direction. Quand la bourrasque eut passé, on trouva, sur un terrain situé au sud du village et dans un espace de deux arpents, une quantité de poissons disséminés çà et là (au moins trois à quatre mille). Ils appartenaient tous à la même espèce, le chalwea (*Clupea cultrata*). Leur longueur était d'environ un empan et leur poids d'une livre. Ils étaient, quand on les trouva, tous morts et secs à la superficie. L'étang le plus voisin se trouve à environ un demi-mille au sud du village ; la Jumna est à trois milles dans la même direction, le Gange à quatorze milles vers le nord. »

M. T. Brown, à qui nous devons une nouvelle édition de l'excellent ouvrage de White (*Natural History of Selborne*), rapporte, dans une des notes qu'il a jointes au texte original, qu'il y a douze ans environ, il tomba dans le Kinross-Shire une pluie de petits harengs. « Plusieurs personnes de ma connaissance, dit-il, recueillirent un grand nombre de ces poissons dans les champs situés autour de Loch-Leven. »

On doit peut-être aussi rattacher aux pluies de poissons le fait mentionné par Ellis, dans ses *Recherches sur la Polynésie.* Après avoir parlé des poissons de mer et des poissons d'eau douce, qui offrent un aliment aux Otahitiens ou aux habitants des îles voisines, il ajoute : « Il me reste à parler d'un phénomène que les naturels ne savent trop comment expliquer. Dans des creux de rochers et dans d'autres places où se rassemble l'eau tombée du ciel, mais où celle de la mer et des rivières ne saurait, à ce qu'ils assurent, trouver accès, on rencontre quelquefois des poissons petits, mais bien formés. J'ai entendu souvent les gens exprimer leur surprise de trouver des poissons en pareil lieu, et sans

qu'on pût dire comment ces animaux y étaient venus. Ils les nomment *topatava*, ce qui signifie goutte de pluie, supposant qu'ils doivent être tombés des nues avec la pluie. »

S'il est vrai que ces poissons se trouvent dans des creux de rochers, on ne voit guère comment on pourrait se rendre compte de leur présence autrement que ne le font les naturels. Si on les rencontrait seulement dans des mares, il y aurait une explication plus naturelle du fait, puisqu'il est reconnu que dans les pays chauds, certaines espèces de poissons, qui habitent des marais desséchés pendant une partie de l'année, s'enfoncent dans la vase lorsque l'eau disparaît, et passent leur été, comme nos grenouilles leur hiver, ensevelies dans une terre humide. Sur les côtes de France même, on voit quelque chose de semblable: le lançon, lorsque la mer se retire, s'enterre dans le sable, et pendant la basse mer, il est quelquefois à plusieurs pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Comme dernier exemple d'une pluie d'êtres organisés, je crois devoir citer un fait rapporté par Dobrizhoffer dans son *Histoire des Abipones*, t. II, p. 384 : « Une fois, dit-il, après un violent orage qui avait éclaté sur le village du Rosaire (Paraguay), les places et les rues furent couvertes d'une multitude innombrable de sangsues; comme c'était un phénomène dont nous n'avions jamais ouï parler, ce fut pour nous un objet d'étonnement et de divertissement; nos Abipones, au contraire, n'y trouvaient pas matière à rire; car, comme ils marchent toujours sans chaussure, ces sangsues s'attachaient à leurs jambes et les piquaient cruellement. Au reste, leur tourment ne fut pas de longue durée, car, en moins d'une heure toutes les sangsues avaient disparu, s'étant retirées, suivant toute apparence, dans les marais du voisinage. »

Parmi les diverses espèces dont se compose le genre sangsue, il en est qui vont assez fréquemment à terre poursuivre les *lombrics*, et on pourrait supposer que celles qui se montrèrent tout à coup dans les places et les rues du Rosaire, étaient sorties spontanément des marais voisins. Cependant on ne voit pas ce qui eût pu déterminer cette émigration en masse, qui était un sujet d'étonnement pour les missionnaires établis depuis quatre ans dans le pays, et paraît même l'avoir été pour les indigènes. Il y a donc lieu de penser qu'elles avaient été transportées par une trombe qui éclata sur le village.

A Ceylan et dans les îles voisines, on trouve une petite sangsue qui, dans la saison des pluies, vit au milieu des herbes, et devient très-incommode aux voyageurs qui cheminent les jambes nues. Mais rien de semblable ne se voit au Paraguay.

LES CIRCASSIENS.

Parmi les peuples qui habitent le Caucase, les Circassiens sont un des plus incommodes aux projets d'envahissement de la Russie, et par conséquent un des plus intéressants pour le reste de l'Europe. Il y a même pour nous, s'il faut en croire le plus grand nombre des géographes, un intérêt pieux à étudier l'état social des races caucasiennes en général, car, selon ces savants, il existe entre ces races et la nôtre des rapports de commune origine, nos pères étant descendus jadis des mêmes régions montueuses auxquelles, pour leur part, elles sont restées fidèles.

Les Circassiens, qui habitent la grande et la petite Kabardah et le pays situé au delà du Kouban, s'appellent eux-mêmes *Adige* ou *Adeli*. Les Musulmans les nomment *Tcherkesses*, mot qu'on dit être d'origine turque, et qui serait composé de *tcher* (chemin) et de *kesmek* (couper). D'après cette étymologie, les Tcherkesses seraient qualifiés de brigands ou de voleurs de grands chemins, dénomination qui, certes, ne nous engagerait pas beaucoup à faire valoir nos titres de parenté. Mais il faut rappeler aussi une circonstance qui contredit cette explication du mot *Tcherkesses* : c'est que les anciens connaissaient déjà une nation, qu'ils nommaient *Kerkètes*, qui était fixée sur le Caucase et les bords de la mer Noire, et qui paraît être identique avec la nation dont nous allons parler.

Autrefois le territoire occupé par ce peuple s'étendait beaucoup plus au nord qu'à présent; mais depuis les progrès des Russes et surtout depuis l'établissement de la ligne militaire du Caucase, en 1777, les Tcherkesses ont été repoussés au delà du Térek, de la Malka et du Kouban.

La population de la Circassie est évaluée à 50,000. Ce pays présente dans son organisation politique le double caractère d'un régime féodal et d'un gouvernement aristocratique. L'absence de toute espèce de pouvoir central favorise l'influence dominante de la noblesse, et empêche les différentes conditions sociales de se fondre et de s'égaliser.

Toute la population est divisée en cinq classes bien distinctes. La première est celle des princes qui dominent toutes les autres. Les prérogatives de ces princes, qui se subdivisent en trois gradations différentes, se font en quelque sorte équilibre, de façon que tous ceux qui sont placés sur le même degré de noblesse sont indépendants les uns des autres, et ne reconnaissent de supériorité que celle de la force physique ou de la valeur intellectuelle.

La seconde classe est composée par les *ouzden* ou nobles, qui, dans la langue du pays, s'appellent *work*. Les affranchis des nobles ou des princes constituent la troisième classe de la noblesse. Ils restent soumis à leurs anciens maîtres pour le service militaire. Les affranchis des affranchis composent la quatrième classe. En cinquième ligne viennent ensuite les *techo'khotl*, ou serfs, qu'il faut subdiviser en laboureurs et en domestiques des classes supérieures.

Chaque branche des maisons princières a sous sa dépendance plusieurs familles de nobles. Ceux-ci peuvent passer d'un prince à l'autre; et c'est de cette manière que plusieurs familles, notamment celles de la Kabardah, sont devenues très-puissantes. Les nobles sont obligés de payer les dettes des princes et de leur fournir ce qui est nécessaire à leur existence. Il est naturel que ces charges retombent, avec un double poids, sur les inférieurs, et que, depuis les plus puissants jusqu'à ceux qui sont placés le plus bas chacun se fasse rembourser par son inférieur ce qu'il paie à son supérieur, et en outre ce qui lui est nécessaire à lui-même pour son entretien.

L'usage veut néanmoins que le prince fasse de temps à autre des présents aux nobles qui le soutiennent. Ces dons passent du père au fils, et le récit des circonstances et des causes qui en ont été l'origine se conserve par

tradition, tant dans la famille du donateur que dans celle du donataire. Lorsque le vassal refuse, sans motif suffisant, d'obéir à son prince, il est obligé de lui rendre tous les présents que lui ou ses ancêtres en ont reçus. On voit que ces rapports se basent sur des principes analogues à ceux qui ont donné naissance au système féodal et aux règles de la félonie.

La condition des paysans est incomparablement plus onéreuse vis-à-vis des nobles que celle de leurs supérieurs vis-à-vis du prince. Les paysans sont tenus à payer les dettes des seigneurs, même celles qui dérivent d'un vol; ils peuvent être vendus avec les terres qu'ils cultivent, à moins que celles-ci ne leur appartiennent en propre.

Leur position n'est préférable qu'à celle des personnes attachées au service domestique des nobles ou des princes, lesquelles personnes leurs maîtres peuvent vendre séparément, tuer même sans autre cérémonie.

CONSTANTINOPLE.

LE TCHAOUCH-BACHI.

On appelle à Constantinople *tchâouch-bâchi* un fonctionnaire qui réunit un assez grand nombre d'attributions qu'en France nous voyons remplies par plusieurs personnes. D'abord le *tchâouch-bâchi* fait les fonctions de maréchal de la cour ottomane; c'est lui qui va recevoir, hors de Constantinople, les ambassadeurs extraordinaires des cours de l'Europe, et les conduit en grande pompe à l'audience du grand-visir, ainsi qu'à celle du grand-seigneur. Depuis quelques années un changement a été introduit dans ce mode de présentation et dans les prérogatives du *tchâouch-bâchi;* cet officier prenait, dans la marche, la droite sur les ambassadeurs, mais aujourd'hui il est tenu à marcher quelques pas devant eux; il les guide à pied jusqu'au salon du trône, portant une longue verge d'argent dont il frappe le pavé.

Le *tchâouch-bâchi* se tient debout devant le grand-visir avec d'autres officiers, pour remplir les commissions qu'il plaît à Son Altesse de lui donner. Il a la garde des sceaux du trésor public et du registre scellé des biens appartenant au domaine.

Le *tchâouch-bâchi* fait aussi les fonctions de préteur, et assiste aux jugements rendus en dernière instance par le grand-visir; il conduit les *parties* dans la salle d'audience, et souvent il est chargé de l'exécution des sentences. Il juge par lui-même un grand nombre de contestations relatives au commerce, ou aux autres transactions civiles.

Enfin le *tchâouch-bâchi* exerce une surveillance dans la ville; il veille au maintien du bon ordre et à l'exécution de tous les réglements de police. Ainsi ce fonctionnaire est tout à la fois maître des cérémonies, préfet de police, juge de paix. Tout le monde sait qu'en Turquie la justice est habituellement rendue avec beaucoup plus d'équité, d'économie et d'avantage, pour les plaideurs, qu'en Europe, malgré la célérité et l'arbitraire apparent des décisions. Sans doute les moyens de corruption ont accès chez les Turcs, tout comme chez nous; sans doute le crédit des gens puissants et le despotisme, soit du sultan, soit des pachas, font souvent pencher violemment la balance du côté de l'iniquité; mais dans la plupart des cas, le bon droit a le dessus. S'il y a en Turquie infiniment moins de vols, de marchés frauduleux, de ventes à faux poids que chez les Européens, cela tient autant à la manière dont la justice est rendue dans ce pays qu'au fond de probité et aux sentiments religieux des Musulmans. Le système de pénalité turc mérite que nous l'examinions, mais le défaut d'espace nous force à renvoyer cet exposé à un autre numéro.



(Le tchâouch-Bâchi en costume).

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

LES ANIMAUX RONGEURS. — LE COYPOU.



(Le coypou.)

Nos lecteurs savent que les naturalistes ont donné le nom commun de rongeurs à une multitude d'animaux chez lesquels manquent les dents que nous appelons canines, et qui présentent à chaque mâchoire deux incisives grandes et arquées, séparées des dents molaires par un intervalle très-prononcé, et qui ne cessent de croître par leur base à mesure qu'elles s'usent à la pointe.

Ce caractère général indique assez quelles seront les habitudes communes à tous les rongeurs. Sous les noms de rat, de mulot, de souris, de hamster (*Voyez* l'article sur les hamsters, page 375, 1er volume), d'écureuil, de lapin, de chinchilla, de marmotte, de castor, etc., etc., les rongeurs nous présentent des mœurs bien variées, mais à tous appartient la faculté de diviser, de détruire, en coupant, les substances végétales, animales ou même minérales qui se présentent à eux comme aliments, comme obstacles ou comme matériaux d'habitation.

La force que ces animaux trouvent dans leurs puissantes incisives est d'ordinaire un fléau pour l'homme; témoin les mulots, les campagnols et tant d'autres qui coupent les végétaux à la racine, attaquent les provisions enfermées dans les greniers, et jusqu'aux matériaux de nos constructions; témoin le campagnol rat-d'eau qui dépeuple nos étangs; mais, parmi ces rongeurs, il en est beaucoup dont nous tirons un grand parti pour notre nourriture, nos vêtements et diverses autres destinations. Ainsi le castor, le lièvre, le lapin nous fournissent des poils qui, par le *feutrage*, se transforment en coiffures, en gants, en chaussures; ainsi le premier des rongeurs que nous venons de citer sécrète, à notre profit, un produit dont on fait un médicament et, en certain pays même, un parfum; ainsi le chinchilla, le hamster, les écureuils petit-gris de Suisse nous donnent des fourrures plus ou moins recherchées; enfin c'est ainsi que le lièvre, le lapin, le cabiai, la marmotte compensent par l'emploi que nous faisons de leur chair comme aliment, les dégâts qu'ils causent dans les campagnes.

Vous trouverez des rongeurs sous toutes les latitudes, dans les lieux inhabités par l'homme comme au centre des villes; quelques-uns même de ces animaux nous ont suivi dans nos migrations, et se sont établis à demeure dans les maisons flottantes qui nous transportent d'un bout de l'Océan à l'autre. Ils se sont faits nos hôtes obligés et ne nous quittent qu'à la dernière extrémité. Pas de navire, si neuf qu'il soit, qui n'ait dans ses flancs une légion de rats; pour en chasser ces intrus tenaces il faut démantibuler de fond en comble le navire; ils n'en sortiront que lorsque les dernières poutres de la carcasse démontée seront disloquées et tirées au rivage; de même aussi les rats attendront qu'on démolisse une maison dans ses fondements pour en évacuer les dernières cavités.

Le grand Linné avait réuni, sous la commune dénomination de rats, la plus grande partie des rongeurs; mais on a, depuis lui, classé à part ceux, par exemple, de ces animaux qui, malgré leur analogie de conformation dentaire avec les rats, doivent en être séparés à cause de leurs autres caractères. Ainsi, parmi les ron-

geurs vous trouverez les *couïa* ou *coypou*, dont les pieds de derrière sont engagés dans une membrane et peuvent faire fonction de rames, comme les pattes du canard et celles du castor.

Les *coypous* se rapprochent en effet des castors et des *ondatra* ou *rats musqués* du Canada par leurs habitudes; comme les castors, ils ont des poils de deux espèces, l'un long et placé au dehors, l'autre plus court, plus soyeux, plus fin et très-fourni.

Vous aurez peut-être aperçu souvent des têtes et des fourrures entières de coypou chez les marchands de fourrures; leurs couleurs varient: tantôt ils seront d'un brun marron sur le dos, d'un roux vif sur les flancs et d'un brun clair sous le ventre; le poil sera annelé de brun et de roux, mais avec une nuance générale de brun; le feutre, caché sous les longs poils, sera d'un brun cendré et plus clair sous le ventre; tantôt vous verrez des *coypou* entièrement roux; tantôt la grande raie du dos sera presque rouge avec des flancs très-pâles; quelquefois enfin le poil sera entièrement décoloré par la maladie *albine*.

Quoi qu'il en soit de ces accidents de couleur, les coypous se reconnaîtront à la forme de leur tête large et déprimée comme celle des *rats-d'eau campagnols* et des castors, mais avec un museau un peu moins obtus, au cou gros et court, aux oreilles petites et rondes, aux moustaches longues, roides et fournies, à la queue presque aussi longue que le reste du corps, parfaitement ronde et terminée en pointe.

Les peaux de *coypou* nous sont arrivées longtemps par milliers par la voie de l'Espagne, et ont été employées, dans la fabrication des chapeaux, sous le nom de *racoonda :* à ces noms de coypou, de racoonda, il faudrait, pour donner une complète synonymie, en ajouter bien d'autres encore; car parmi les voyageurs, les marchands et les naturalistes, on a désigné de manières bien diverses le même animal observé, souvent avec peu de soin, dans diverses contrées et dans l'état de vie ou de mort. Ainsi le fameux voyageur d'Azara, si bon observateur du reste, l'a appelé *quouyia* du nom qu'il porte au *Tucuman;* ainsi l'un de nos savants naturalistes, M. Geoffroi Saint-Hilaire, avait donné aux animaux de ce genre le nom d'hydromis, sous lequel il faudra les chercher dans plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, etc.

Disons, pour en finir, que le coypou habite le bord des eaux, émigre parfois au loin pour chercher d'autres rivières, qu'il se creuse des terriers dans les berges avec ses ongles qui sont vigoureux, qu'il mange de toutes les substances végétales qu'on lui présente quand il est apprivoisé et qu'il est d'un caractère extrêmement doux Assez commun aux environs de *Buenos-Ayres* et dans le Tucuman, le coypou est assez rare au Paraguay. A la figure du coypou que nous avons placée en tête de cet article, nous joignons un dessin amplifié qui représente l'extrémité de sa bouche et la conformation si remarquable de ses incisives. (Voy. pag. 184.)

LE NORD ET LE MIDI DE L'ALLEMAGNE.

Une des particularités qui distinguent l'Allemagne des autres contrées de l'Europe est sa séparation en deux moitiés d'étendue à peu près égale, mais différentes par les mœurs, la manière de vivre de leurs habitants, et leur degré plus ou moins avancé dans les voies de la civilisation.

Le sol même du nord et celui du midi de l'Allemagne diffèrent essentiellement. Bien que la ceinture de montagnes qui les sépare s'étende en quelques points vers le nord, toute la partie occidentale de cette section est une vaste plaine qui va se perdre par une pente douce dans la Baltique et les marais danois, cette région nord est tellement unie que là où l'horizon sensible n'est pas borné par des forêts et des bois, l'œil embrasse une immense étendue de champs et de villages sans jamais quitter le niveau de l'horizon. Dans la région méridionale, au contraire, les plaines sont très-rares, et il ne s'en trouve guère de considérables que dans la Bavière et la Bohême. En presque totalité ces contrées sont presque continuellement coupées par des collines et des montagnes.

Dans l'Allemagne du midi, la vie des habitants est par conséquent celle des montagnards; ils ont avec les habitants du nord toutes les différences qui séparent généralement l'homme des montagnes de l'habitant de la plaine. Seulement, comme le climat est loin d'être aussi doux que celui des autres pays méridionaux situés sous la même latitude, les habitants du midi de l'Allemagne ont quelque chose de particulier dans leur manière de vivre. La bizarrerie de la température, même dans le midi, place certaines villes dans une position assez équivoque; souvent elles jouissent de la chaleur habituelle des pays méridionaux, mais soudainement un froid très-vif vient remplacer cette douce chaleur et rappeler aux habitants qu'ils ne sont point au nombre des peuples heureux dispensés de l'usage des foyers, des manteaux et des fourrures. Presque toutes les capitales du midi de l'Allemagne ont à supporter ces inconvénients, mais surtout la ville de Munich. Dans cette ville, placée aux portes de l'Italie, où l'on entend fréquemment le langage des *Vetturini*, l'on serait souvent tenté de prendre les habitudes italiennes, mais bientôt on en reconnaît l'impossibilité. Munich, située au pied des Alpes du Tyrol, au milieu d'une plaine aride et ouverte au vent glacial qui descend des montagnes, est exposée à un froid plus vif que les villes du nord où la température est plus régulière. Egalement à Stuttgard, ville située au fond d'une gorge profonde, quoique l'on soit entouré d'un amphithéâtre de vignes délicieuses qui font rêver le soleil du midi, l'on est souvent obligé à la fin du printemps de faire usage de manteaux. Vienne même, cette capitale si riante, si vive, si enjouée, livrée à la gaieté la plus expansive, est souvent en butte aux inégalités du climat, et l'on sait que Winckelmann, après un séjour de vingt années à Naples, voulant revoir le nord de l'Allemagne, sa patrie, retourna subitement en Italie à la seule vue de Vienne et de ses toits pointus. A l'instant son imagination lui rappela tous les froids du nord auxquels, après une lutte opiniâtre contre le sort, il était parvenu à se soustraire.

C'est donc surtout dans les parties où le voisinage des montagnes ne vient pas refroidir le climat que l'influence méridionale se fait le plus sentir, et que le caractère national offre des nuances plus distinctes.

La fertilité de ces provinces est supérieure à presque toutes celles du nord de l'Allemagne. Non-seulement

elles abondent en blé et autres denrées, mais aussi la vigne y est cultivée avec le plus grand succès. Ces productions sont consommées généralement par les autres provinces de l'Allemagne méridionale, qui se les procurent pour un prix modique, parce que les douanes et la distance qui augmentent les frais en rendent le transport impossible dans le nord.

Une autre remarque non moins singulière est que c'est en Allemagne surtout qu'il est facile d'observer la différence de mœurs entre les provinces qui produisent du vin et celles qui sont privées de vignes. En France, le vin est la boisson assez générale de l'ouvrier, du paysan, et peut-être lui doit-on en partie la vivacité de la nation. L'Allemagne méridionale est presque dans le même cas; au contraire, dans le nord, cette boisson est inconnue à la plus grande partie des habitants. Ici, à l'exception de quelques contrées, le vin ne figure que sur la table des classes aisées, et les classes moyennes ne se le permettent que le dimanche et les jours de fête. Il y a telle province où, dans une famille avec 4,000 francs de revenu, c'est à peine si le chef de famille s'en permet l'usage. Sans contredit le nord de l'Allemagne l'emporte sur le midi par son industrie, son commerce, son activité en général, et par suite ses richesses; et cependant l'on peut dire que les habitants du midi seuls jouissent du présent, sans inquiétude de l'avenir, tandis que leurs compatriotes du nord se montrent souvent d'une si grande réserve dans leurs jouissances, que leur prudente économie pourrait souvent à bon droit passer pour avarice.

On peut se figurer l'énorme différence qui existait entre le nord et le midi dans la dépense occasionnée par les besoins de la vie matérielle, avant la réunion des diverses parties de l'Allemagne dans un système commun de douanes.

Dans le nord, la nourriture, le logement, la main-d'œuvre, etc., sont beaucoup plus chers que dans le midi. Il en résulte même que l'Allemagne du midi se sert communément d'une monnaie de beaucoup moins de valeur que celle employée dans l'Allemagne du nord. Dans le midi, partout on compte par florins, équivalant à environ 2 fr. 30 c., tandis que dans le nord l'on compte par thalers, dont la valeur égale environ 3 fr. 75 c. Généralement il est vrai que l'on se procure dans le midi, pour un florin, ce que dans le nord on paie un thaler, en exceptant seulement les productions coloniales, les objets d'art et de luxe. Aussi le traitement des employés suit-il la même proportion.

On se tromperait cependant si l'on voulait expliquer les avantages que présente le midi par la seule fertilité du sol. On rencontre dans cette région trop de parties stériles, à cause des montagnes, pour que les contrées fertiles puissent seules donner au midi cette supériorité. Le caractère des habitants entre pour beaucoup dans cette différence de physionomie, bien que ce caractère soit aussi, comme nous l'avons vu, une conséquence du climat. Comme tous les peuples méridionaux, l'Allemand du midi se soucie fort peu de ce que l'on est convenu d'appeler *représentation*. La nature pittoresque qui l'environne l'invite la plus grande partie de l'année aux amusements en plein air, et le bas prix du vin et de la bière le sollicite à fréquenter les cabarets et les restaurants pour s'y récréer avec ses amis. Indifférent sur le luxe de sa maison, où il rassemble très-peu de monde; indifférent pour son costume, sa dépense est très-bornée, et, comme on voit, ses goûts sont loin d'être dispendieux.

Dans le nord c'est précisément le contraire. Obligé par le climat à rester presque continuellement confiné au logis, d'ailleurs peu sollicité au dehors par une nature monotone et stérile, la maison est tout pour l'Allemand du nord. Il regarde comme inconvenant de se montrer au cabaret. Il embellit donc selon ses moyens sa demeure, rendez-vous de ses amis, et dépense beaucoup pour sa toilette. Combien ne voit on pas de pauvres employés à 800 fr. de traitement, vivant de privations intérieures pour pouvoir couvrir leur figure maigre et livide d'un superbe chapeau et se montrer en public, eux et leurs femmes, avec une certaine somptuosité d'habits. Rien ne caractérise mieux cette manie du nord que le proverbe si répandu dans ces provinces : «Tout le monde voit votre habit et personne ne voit dans votre estomac.» Cette dernière crainte, l'Allemand du midi l'ignore absolument, car il est difficile de distinguer à la mise et même au langage le conseiller du tailleur : l'aisance, la commodité sont la loi suprême, et tous y obéissent; tous cherchent à abréger les mots de la langue et à se débarrasser de toute gêne de la prononciation dans les épanchements de l'amitié, tandis que, dans le nord, les classes élevées s'efforcent de se distinguer des autres par la prononciation de toutes les consonnes, de toutes les voyelles, et cela avec une affectation souvent ridicule. Dans le midi, la commode casquette remplace partout le pénible chapeau, et l'on y porte le chapeau de paille et la blouse. Dans le midi, enfin, ce que tout le monde veut, c'est vivre et jouir; dans le nord, on veut paraître, *représenter*.

Une manière de vivre aussi différente doit nécessairement exercer son influence sur la sociabilité des habitants. Le premier contraste qui frappe aussitôt que l'on a franchi la chaîne des monts qui sépare le nord du midi, est de voir l'Allemand du midi rechercher en foule les amusements publics, les réunions d'auberges, de cabarets, de restaurants et de cafés ; l'Allemand du nord, au contraire, reçoit ses amis dans l'intérieur de sa maison, et les reçoit avec une certaine cérémonie. Dans le nord on n'assiste qu'à des réunions domestiques dont le cercle est toujours très-limité, au lieu que dans le midi les réunions sont en quelque sorte publiques ; et comme chacun contribue pour sa part dans les frais, il en résulte plus de liberté et une égalité complète. Cette règle générale ne souffre que peu d'exceptions; seulement dans l'Allemagne méridionale l'on remarque quelquefois des réunions privées, indépendamment des assemblées publiques dont nous avons parlé ; et dans quelques villes du nord, notamment dans les grandes villes, là où la nature, n'offrant point de sites agréables, oblige les habitants à se rapprocher, les réunions particulières deviennent assez nombreuses pour qu'il soit facile au grand nombre des habitants de s'y faire admettre : tel est, par exemple, Berlin. Nous citerons, comme formant un contraste complet avec cette capitale, la ville de Dresde, cette autre capitale du nord de l'Allemagne, où la nature se montre si belle, et dont les habitants se tiennent tellement isolés les uns des autres, que les réunions ne s'étendent jamais au delà des parents et de quelques amis que les fils ont reçus comme un héritage de leurs pères. Toutefois, aucune ville ne jouit mieux des avantages de la société que la ville de Leipsick, qui, sous ce rapport et sous plusieurs autres,

pourrait être comparée à Paris, quoique sa population ne s'élève pas au delà de 40,000 habitants.

Une conséquence du besoin qu'éprouvent les habitants du midi à se réunir en masse, a été de multiplier les établissements consacrés à la réunion publique de la société entière, de toute une ville. Tels sont de vastes édifices qui, tantôt sous le nom de *Musées*, tantôt sous le nom d'*Harmonies*, se composent de vastes salles dont chacune a sa destination particulière, et dont l'une est toujours consacrée à la lecture des journaux. A la vérité, le nord offre aussi des constructions analogues, mais là elles ont un caractère tout différent. Elles appartiennent à des sociétés dont le nombre est déterminé (*geschlossne gesellschaften*), et il n'est pas rare d'en rencontrer trois dans une ville de 12 à 15,000 habitants; l'une pour la noblesse, l'autre pour le commerce, la troisième pour la littérature et les sciences, et ces réunions sont de véritables caricatures des sociétés politiques ou savantes où, pour être admis, il faut passer par les formalités d'une réception. Enfin, la division des castes est encore aujourd'hui dans les mœurs et l'habitude de l'Allemand du nord : à Dresde, au restaurant, telle table est encore réservée à *MM. les conseillers de cour*, etc. Dans le midi de l'Allemagne, toute réunion est accessible aux personnes distinguées; il suffit de payer sa cotisation, et l'admission est une formalité très-simple ; au lieu que dans le nord une réception est un événement que l'on discute avec une extrême importance, et qui donne souvent lieu à une infinité d'intrigues. Au résumé, le nord de l'Allemagne est encore le siége de l'aristocratie, qui y a conservé toute sa puissance, tandis que les habitudes du midi se montrent très-favorables au dogme de l'égalité sociale. Le midi n'a jamais eu à subir que la domination de son clergé et de ses princes, domination souvent paternelle. Le nord, avec son respect pour les usages, se tyrannise par ses propres mœurs.

Il existe une grande analogie, une conformité de mœurs et d'habitudes entre la France et le midi de l'Allemagne. Comme le Français, l'Allemand du midi recherche la société, montre de la répugnance pour les études pénibles, et vit comme lui, ne songeant qu'au présent. La sympathie que l'on trouve pour la France dans le midi de l'Allemagne est donc très-naturelle.

L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS.

La part que les étudiants des écoles supérieures de Paris ont prise à presque tous les troubles populaires, a fait mettre plusieurs fois en discussion le projet de porter ces écoles dans les villes de la province. D'autres considérations non moins puissantes en apparence se joignaient au motif principal que nous venons d'indiquer. Exposés dans Paris à mille séductions, détournés de leurs travaux par les tentations de toutes sortes qui s'offrent à eux à chaque pas et sous des formes toujours nouvelles, les jeunes gens, disait-on, dépensent trop souvent en de folles orgies le temps et le modeste capital qui, dans les projets de leurs familles, devaient être les éléments de leur existence à venir. Puis se présentaient les avocats des intérêts des villes de province qui se plaignaient que Paris accaparât tous les grands établissements publics et les condamnât à un état de tristesse et de pauvreté relative par trop injuste.

Toutes ces doléances et bien d'autres encore que nos lecteurs amis de l'ordre et d'une religieuse éducation auront peut-être faites eux-mêmes bien souvent, n'ont pas prévalu contre les intérêts que le déplacement des écoles aurait compromis: intérêt d'une notable partie de la population industrieuse de Paris; intérêt d'un grand nombre de propriétaires; intérêt des hauts fonctionnaires préposés à la direction des écoles et des professeurs qui en occupent les chaires; enfin, et c'est là le plus sérieux, sinon le plus puissant obstacle, intérêt de la science elle-même et de l'enseignement.

Si les progrès de la science eussent été seuls compromis, bien probablement Paris serait depuis longtemps privé de ce qu'on appelle des foyers d'agitations populaires; Caen, Montpellier, Rennes, peut-être même quelques-unes de nos plus pacifiques et plus assoupissantes cités du second ordre, Tours, Saint-Germain, Versailles, etc., eussent hérité de ces dépouilles; il y aurait à l'heure qu'il est un peu moins de jeunes gens dans les parterres de nos théâtres; quelques centaines d'estaminets, de cafés, de traiteurs et d'hôtels garnis auraient éteint leurs becs de gaz et leurs fourneaux, et montré sur la devanture close le fatal écriteau, tourment du propriétaire. A cela près, Paris se fût amusé comme ci-devant, et le salut de la France n'en eût pas souffert.

Mais l'intérêt de la science, avons-nous dit, n'était pas seul en jeu. Propriétaires, marchands et entrepreneurs se remuèrent à qui mieux mieux chaque fois qu'il fut question de déplacer les grandes écoles; ils étalèrent leurs doléances dans les journaux; on craignit, en voulant prévenir le retour de ces émeutes, où figuraient les étudiants, de s'attirer une émeute de boutiquiers, d'industriels et de gâte-sauces, et les choses restèrent dans le même état.

Il y avait, au reste, dans cette affaire, une tout autre influence que celle des intéressés que nous venons de désigner. Les chaires des hautes écoles sont remplies par des professeurs auxquels, pour la plupart du moins, leur incontestable capacité a donné une certaine importance, même dans l'ordre politique.

Ces hommes, que de hauts intérêts, de longues habitudes, et même leurs travaux littéraires ou scientifiques attachent à Paris, ne voulaient ni se déplacer ni résigner leurs emplois ; trop de liens puissants les attachaient à l'aristocratie du jour pour que leurs intérêts pussent être froissés. C'était là le plus grand obstacle à la translation des écoles.

A vrai dire, l'intérêt des professeurs illustres qui ont conquis par leurs travaux les chaires des écoles, est intimement lié avec celui de la science elle-même, et par cela seul méritait d'être pris en très-haute considération. Bon ou mauvais, tel est le système de centralisation qui régit la France, qu'il est à peu près impossible pour les savants de vivre loin de Paris.

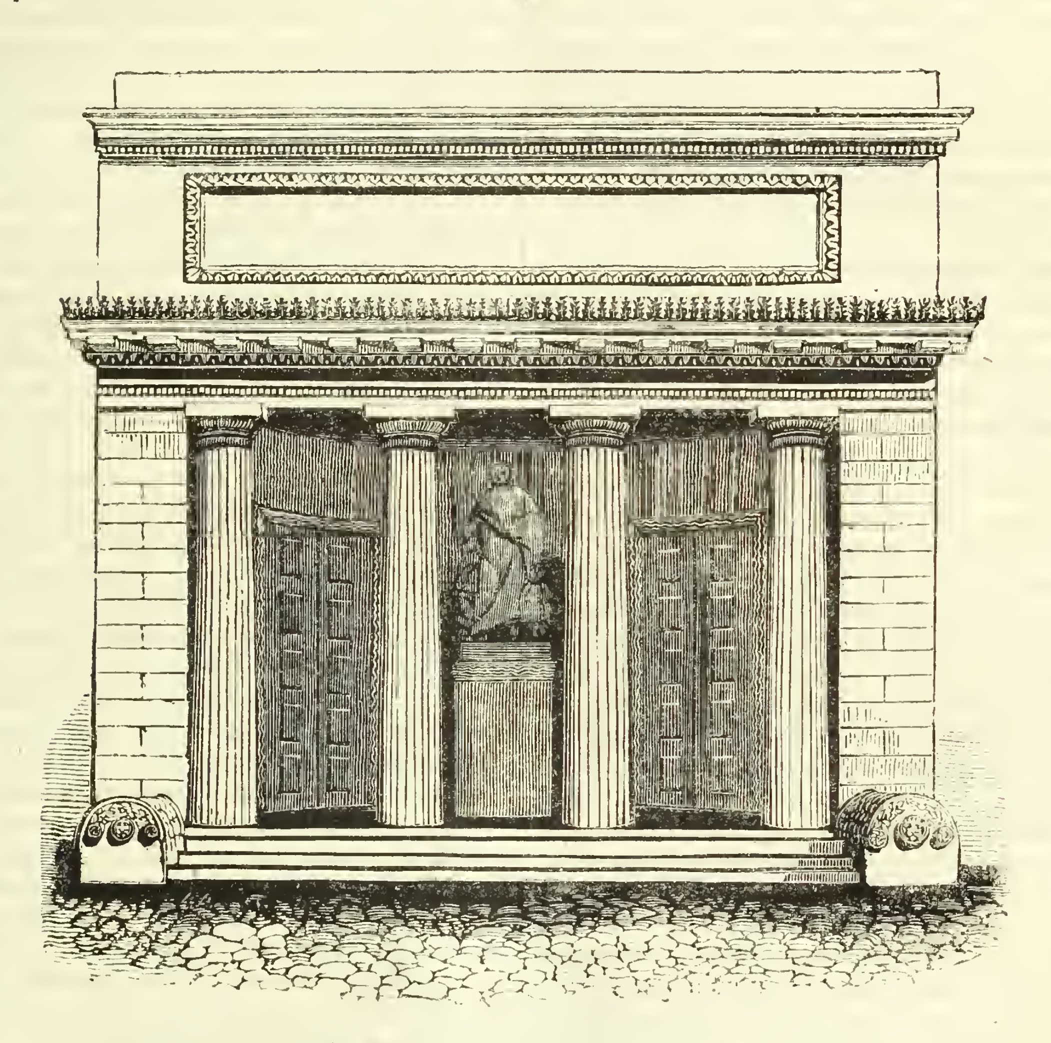
C'est à Paris que sont concentrées toutes les ressources en fait de livres et de matériaux pour l'histoire naturelle, les études médicales, la physique, la chimie, l'astronomie, les arts technologiques, les antiquités et les autres branches des connaissances humaines.

C'est à Paris que se rassemblent les sociétés savantes, qu'arrivent les correspondances des observateurs étrangers et qu'affluent les étrangers eux-mêmes. C'est là que

la pensée s'échange, que l'intelligence marche le plus rapidement possible.

L'étude de la médecine surtout a, plus que toutes les autres études, besoin du vaste et riche théâtre qu'offrent les capitales. Ce n'est pas seulement parce que leur opulente et nombreuse population offre aux médecins et aux chirurgiens célèbres qui remplissent les chaires publiques, une clientelle assez étendue pour satisfaire l'excusable ambition de ces savants docteurs, mais parce qu'il faut aux élèves eux-mêmes les immenses ressources que fournit incessamment ce grand gouffre de destruction qu'on appelle Paris.

Depuis que les médecins ont compris que leur science ne possédait qu'un très-petit nombre de vérités et qu'il fallait avant tout observer patiemment et minutieusement les moindres détails du corps humain et les innombrables modifications de la vie, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, l'enseignement de la médecine a pris pour base les opérations anatomiques et la fréquentation des hôpitaux. Or, où trouvera-t-on des sujets sur lesquels puissent s'exercer le scalpel, où réunira-t-on des exemples vivants de toutes les maladies si ce n'est dans une très-grande ville. C'est là ce qui produit l'incontestable supériorité de la Faculté de Paris; c'est là ce qui rend impossible son déplacement. Au reste, l'effervescence politique qui plus d'une fois a troublé les écoles, semble avoir perdu de son intensité, et l'activité des étudiants parisiens s'est plus spécialement portée depuis quelque temps sur les études médicales. A aucune époque il ne régna dans aucune école une telle émulation, jamais aucune Faculté ne jeta un si grand éclat.



(Entrée de l'École pratique de la Faculté de médecine de Paris.)

Le concours des éléments les plus favorables au développement des institutions ne suffit pas, on le sait, pour en assurer la prospérité. Il en est de ces institutions publiques comme des entreprises particulières; c'est toujours par les hommes qui les dirigent qu'elles s'élèvent ou s'abaissent. Les circonstances ne sont rien sans les hommes d'action, et les hommes réussissent souvent malgré les circonstances. Aussi l'école de médecine de Paris ne doit-elle pas aux seuls avantages de sa position la prospérité inouïe à laquelle elle est parvenue depuis quelques années; cette prospérité, elle la doit aussi à la haute capacité, à la fermeté sage, à l'infatigable activité qu'a déployées le savant qui est à la tête de la Faculté.

Connu depuis longtemps par ses nombreux travaux sur la chimie médicale et sur l'étude si délicate des poisons en particulier, M. Orfila était l'un des professeurs les plus habiles, les plus suivis de la Faculté de médecine de Paris, lorsque sa nomination aux fonctions de doyen et de conseiller au Conseil royal de l'instruction publique vint l'arracher momentanément à la chaire de chimie. Depuis cette époque il a considérablement accru les moyens d'étude mis à la disposition des étudiants, et facilité les abords de la carrière médicale à un grand nombre d'entre eux. C'est là une justice que les journaux politiques lui ont presque unanimement rendue. Par ses soins, une *Ecole pratique* admira-

blement conçue, et dont on n'avait fait avant lui qu'un essai imparfait et éphémère, a été annexée à la Faculté. Cette *Ecole pratique* se compose 1° d'un hôpital bâti et organisé pour son but spécial, où se reproduisent au chevet des malades les enseignements faits dans les amphithéâtres de la Faculté; 2° d'un établissement anatomique où, à l'aide du scalpel, les étudiants suivent sur des restes inanimés les détails de la structure humaine et les traces des maladies; 3° de collections d'histoire naturelle, de matière médicale, de préparations; 4° d'un établissement botanique de toute beauté.

Si on en excepte l'établissement botanique qui occupe l'emplacement de l'ancienne pépinière du Luxembourg et qui est par conséquent à deux pas de la Faculté de médecine, toutes les autres parties de l'Ecole pratique sont rassemblées dans le même lieu, bien que distinctes les unes des autres. Tout cela a été bâti, disposé comme par enchantement et avec une convenance parfaite; aussi les étrangers, les Anglais surtout, affluent-ils à la Faculté. Vous ne trouverez rien de semblable dans aucun autre pays.

Si notre public ne se composait que d'hommes voués à l'étude et de curieux observateurs de la nature, nous leur dirions : Visitez l'Ecole pratique; pour ceux même qui ne doivent pas exercer l'art de guérir, ce sera un bien instructif spectacle que celui qu'offre l'établissement anatomique; mais nous détournerions plutôt de ce but les très-jeunes gens et surtout les femmes qui nous lisent. Ce serait exposer leur organisation délicate à une trop rude et même à une nuisible épreuve, que de leur ouvrir ces salles. Ce qu'il y a de plus hideux dans la mort, à savoir la destruction sous mille formes, est étalé sur cette multitude de tables qu'entoure la foule attentive des étudiants tenant d'une main le livre indicateur et de l'autre le scalpel. Ce tableau-là n'est fait que pour l'homme qui cherche les secrets de la nature; pour lui toute idée de destruction disparaît; il ne voit plus que la vie dans cette dépouille mortelle qu'elle a abandonnée.

Nous nous arrêterons donc au seuil de l'Ecole pratique, et au lieu d'un sujet d'études médicales nous offrirons à nos lecteurs un sujet d'architecture. Le dessin qui accompagne cet article représente l'entrée de cette école. Supprimez la statue d'Hippocrate qu'accompagne celle du dieu de la santé, remplacez les deux portes pratiquées à droite et à gauche, au lieu des degrés concevez un bassin rectangulaire, avec un réservoir d'eau à la partie supérieure de cette façade, et vous aurez l'ancienne fontaine de la place de l'Ecole-de-Médecine. C'est en effet cette fontaine elle-même, fontaine à peu près inutile, qu'on a transformée pour un meilleur usage. La nappe d'eau qui tombait du sommet dans le bassin était d'un effet peu naturel, et la plupart du temps, au lieu d'une chute imposante, il ne coulait qu'un maigre filet d'eau. M. l'architecte Gisors, dont nous avons eu deux fois déjà l'occasion d'apprécier le talent, a été chargé de tous les travaux de construction et de restauration de l'Ecole pratique. Il va sans dire que son habileté éprouvée a très-heureusement secondé le zèle du savant doyen auquel nous devons tant d'utiles créations.

LES GRANDES ÉPIDÉMIES.

LA DANSE DE SAINT-GUY; LE TARENTISME; LES LOUPS-GAROUS.

Un jeune médecin de Paris, dont les lecteurs de journaux et de revues ont pu apprécier plus d'une fois le vaste savoir et l'esprit philosophique, M. le docteur Littré vient de publier dans un de nos principaux recueils littéraires, sur les grandes épidémies qui ont affligé l'humanité, une dissertation d'un haut intérêt dont nous allons citer un fragment. Après avoir examiné quelques-unes des grandes épidémies plus ou moins analogues à ce qu'on appelle la peste, l'auteur passe en revue celles qui affectaient l'intelligence et engendraient les altérations mentales les plus singulières.

Voici ce qu'était la danse de Saint-Guy : Des bandes d'hommes et de femmes, réunis par un égarement commun, se répandaient dans les rues et les églises, où ils donnaient un spectacle singulier. Ils formaient des cercles en se tenant par la main; et en apparence hors d'eux-mêmes, ils dansaient avec fureur, sans honte, devant les assistants, jusqu'à ce qu'ils tombassent épuisés. Alors ils se plaignaient d'une grande angoisse, et ne cessaient de gémir que lorsqu'on leur serrait fortement le ventre avec des linges; ils revenaient à eux et restaient tranquilles jusqu'à un nouvel accès. Cette constriction de l'abdomen avait pour but de prévenir le gonflement qui se développait après ces terribles convulsions; on obtenait aussi parfois le même résultat à l'aide de coups de pied et de coups de poing. Pendant la danse convulsive, ils ne voyaient pas, n'entendaient pas; les uns avaient des apparitions de démons, les autres apercevaient des anges et l'empyrée; quand la maladie était complétement développée, elle commençait souvent par des convulsions épileptiques, les malades tombaient sans connaissance et écumants, puis ils se relevaient et commençaient leur danse forcenée. La couleur rouge avait la propriété de les irriter et d'augmenter la violence de leurs accès. Il en était de même des sons d'une musique bruyante, avec laquelle on les accompagnait dans plusieurs villes, et qui paraît avoir plusieurs fois provoqué l'explosion de la maladie chez des spectateurs. Un moyen qu'on employait souvent pour abréger leur accès, était de placer devant eux des bancs et des siéges qui les obligeaient à faire des bonds prodigieux, et ils tombaient promptement épuisés de fatigue. Cette maladie singulière a fait son apparition en Allemagne vers 1374, lorsqu'à peine avaient cessé les dernières atteintes de la peste noire, et il ne faut pas croire qu'elle n'attaquât que quelques individus. Elle frappait du même vertige des masses considérables, et il se formait des bandes de plusieurs centaines, quelquefois de plusieurs milliers de convulsionnaires qui allaient de ville en ville étalant le spectacle de leur danse désordonnée. Leur apparition répandait le mal qui se propageait ainsi de proche en proche.

Le tarentisme est une maladie analogue qui a régné en Italie pendant plusieurs siècles, et qui, comme la danse épidémique de Saint-Guy, a disparu, au moins dans sa forme primitive. C'est dans la Pouille qu'elle a pris naissance; mais de là elle s'est propagée sur presque toute la Péninsule. Dans ce pays, on l'attribua à la morsure d'une araignée appelée tarentule; mais la morsure

venimeuse d'une araignée, et surtout les terreurs qui s'ensuivaient, n'étaient que la cause occasionnelle d'une maladie nerveuse qui apparaissait aussi en Allemagne avec des symptômes peu différents, et qui avait une cause profonde dans la condition des peuples.

Les personnes qui avaient été ou qui se croyaient mordues par la tarentule tombaient dans la tristesse, et, saisies de stupeur, elles n'étaient plus en possession de leur intelligence; la flûte ou la guitare pouvait seule les secourir. Alors elles s'éveillaient comme d'un enchantement, leurs yeux s'ouvraient, et leurs mouvements, qui suivaient lentement la musique, s'animaient bientôt et devenaient une danse passionnée. C'était une chose fâcheuse que d'interrompre la musique; les malades retombaient dans leur stupeur, il fallait la continuer jusqu'à ce qu'ils fussent complétement épuisés de fatigue. Un phénomène remarquable chez les malades, c'était leur désir de la mer; ils demandaient qu'on les portât sur ses rivages, ou au moins qu'on les entourât de l'image de l'eau; grande opposition avec cette autre redoutable maladie nerveuse : la rage.

On trouve dans plusieurs médecins grecs, et entre autres dans Marcellus de Sida, qui vivait sous Adrien et Antonin, la description d'une singulière maladie nerveuse. Voici le tableau qu'en trace Oribase, médecin de l'empereur Julien: « Ceux qui sont atteints de ce mal sortent de chez eux pendant les heures de nuit; ils imitent les allures du loup en toute chose et errent jusqu'au lever du soleil autour des tombeaux. Il est facile de les connaître; ils sont pâles, ils ont les yeux ternes, secs et enfoncés dans les orbites; la langue est très-sèche, ils n'ont point de salive dans la bouche et la soif les dévore; leurs jambes, attendu qu'ils font de fréquentes chutes pendant la nuit, sont couvertes d'ulcères incurables. » Les médecins grecs appelèrent ces malades lycantrophes, et le vulgaire, dans nos contrées, les désigne sous le nom de loups-garous. Ils pullulèrent, en effet, dans le moyen âge, et ces individus, qu'une étrange perversion des facultés intellectuelles portait à fuir dans les lieux déserts, à errer la nuit, souvent à marcher à quatre pattes, et même à se livrer à d'horribles appétits; ces individus qu'une superstition non moins étrange plaçait sous l'influence des démons, ont été nombreux à certaines époques. Il est des temps où il s'établit une réaction entre les opinions régnantes et certaines altérations mentales, et où celles-ci se multiplient d'autant plus qu'on les croit plus communes. Les hommes qui étaient sous l'influence de mauvaises dispositions et d'un dérangement prochain, et qui n'entendaient parler autour d'eux que de ces transformations d'êtres humains en bêtes sauvages, tombaient soudainement atteints du mal qui régnait, et allaient grossir la foule de ces malheureux fous qui se croyaient réellement changés en loups. Ce Léger de Versailles, qui tout récemment s'est enfui dans les bois, y a vécu plusieurs mois solitaire et a fini par y assassiner une petite fille et l'a dévorée en partie, était atteint d'une aliénation toute semblable, et aurait passé jadis pour un loup-garou.

LES LOTERIES ET LES PRIMES DE LIBRAIRIE.

La loterie, qui a conduit par la cupidité et la paresse tant de malheureux à l'hôpital, à la Morgue et à la Cour d'assises, l'infâme et impolitique loterie venait d'être irrévocablement condamnée par la Chambre des députés, lorsque les loups-cerviers de la presse imaginèrent de la faire renaître sous une forme nouvelle, et de lui donner même des dehors de philanthropie et de libéralisme; ils offrirent au public les *primes de librairie.*

« Peuple, dirent-ils du haut de leurs tréteaux, vous ne lisez pas assez; la lecture c'est la civilisation, le progrès moral et industriel tout à la fois. »

Jusque-là tout allait bien, et le peuple, qui aime et veut entendre la vérité, accourut et se pressa autour d'eux; mais ils ajoutèrent :

« A ceux qui auront beaucoup lu, c'est-à-dire qui auront beaucoup acheté chez nous, nous donnerons des récompenses pécuniaires; le sort distribuera ces *primes*, ces encouragements à la lecture; les fonds sont déposés chez le notaire, accourez : nous ne désirons que votre amélioration, nous ne voulons que votre bien. »

Et en effet, le peuple toujours crédule accourut chez ces nouveaux apôtres de la civilisation; mais quel peuple? D'abord les habitués de la loterie, gent incorrigible, gent ignare qui n'a jamais su le calcul des probabilités, qui n'a jamais compris que la *loterie royale* volait en cachette aux joueurs une énorme partie de leurs bénéfices; puis les gens d'une nature mixte, avides de jouissances matérielles et morales tout à la fois, gens si nombreux, hélas! qui ne voient dans les produits de l'intelligence qu'une distraction et ne diffèrent de l'épicier pur que par une légère teinture des belles-lettres. Les premiers n'avaient vu dans les primes de librairie que les primes elles-mêmes; l'achat des livres, des journaux, des magasins à deux sols n'était pour eux qu'une condition accessoire, une sorte de formalité, une nouvelle manière de s'inscrire au bureau de leur chère loterie; quant aux seconds, ils furent séduits par ce double avantage, d'un gain à espérer et d'une bibliothèque à monter! A cela près, pas un d'entre eux ne s'imagina qu'on leur ferait payer à leur valeur les primes et les livres tout à la fois; que tout autant eût valu supprimer les premières pour leur faire payer un peu moins cher les seconds.

Entre ces deux classes de souscripteurs, les uns joueurs de vieille roche, les autres nouvellement convertis à la loterie, toute la différence consiste dans un peu moins de franchise, dans un peu moins de résolution; et, à vrai dire, nous serions tentés de blâmer plus énergiquement les seconds à cause de cette alliance sacrilége de la spéculation et de la noble culture de l'esprit.

C'est cette diabolique association de deux principes aussi opposés qui, pour nous, fait surtout le crime des inventeurs des primes de librairie. On serait plutôt tenté d'excuser les loteries d'immeubles, et en général tous les tirages de bénéfices par la voie du sort, qui sont bien franchement de pures spéculations; on les excuserait du moins s'il était permis d'oublier que le travail est la seule base sur laquelle puissent reposer les intérêts des nations comme ceux des individus, et que la morale elle-même nous défend de faire entrer

des chances incertaines et trompeuses dans nos calculs d'avenir.

Quelque modeste que soit la position du *Magasin Universel*, il nous a paru que nous devions à ses nombreux lecteurs, qui, comme nous, comprennent la sainte mission de la presse, et voudraient la préserver du contact impur des hommes d'argent, de nous expliquer franchement sur une question qui intéresse tout le monde; il y avait d'ailleurs pour nous obligation particulière de dire notre pensée, car des exemplaires du *Magasin Universel* ont été vendus avec *primes*, dans certains dépôts de librairie, et, par une rencontre que nous appellerons fatale, une prime est échue à l'un des abonnés qui ont souscrit dans ce dépôt à notre publication.

Est-ce à dire que nous enveloppions dans le même blâme tous les directeurs d'établissements de librairie qui ont embrassé ce nouveau mode de vente? non sans doute. A côté des loups-cerviers qui spéculeraient au besoin sur la religion, il y a la foule trop nombreuse des imitateurs qui croient devoir obéir à la mode. Ceux-ci, il faut les plaindre et les éclairer; tel était notre but.

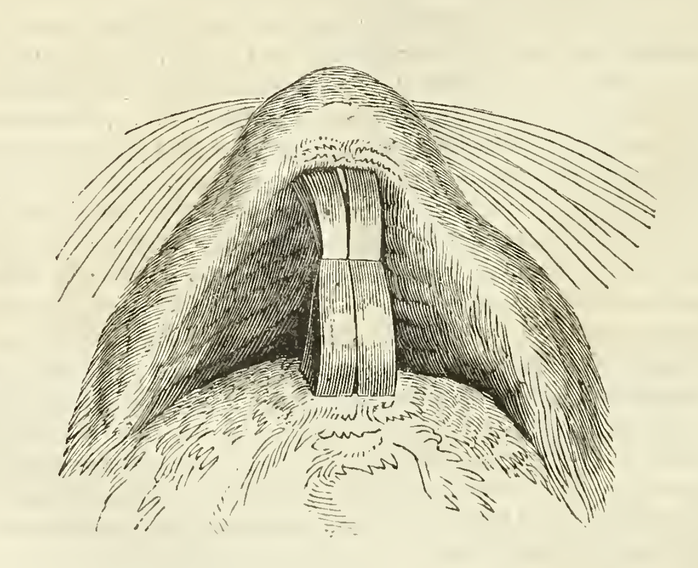
MOEURS DES PEUPLADES SAUVAGES

DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

(Voyez le premier article, page 150, 3e vol.)

Parmi les nombreuses anecdotes que Tanner raconte touchant les mœurs des sauvages, il en est une qui mérite par sa bizarrerie d'être rapportée. Un des fils de Net-no-Kwa intervint un jour avec des intentions conciliatrices entre plusieurs Ottawwaws qui se querellaient et se battaient : l'un d'eux, se méprenant sans doute sur la nature de son intervention et croyant qu'il prenait fait et cause contre lui, le saisit par la tête et lui coupa le nez avec les dents. Le fils de Net-no-Kwa devint furieux, et, ayant saisi au hasard la tête la plus voisine, lui emporta le nez d'un coup de dent. Ces sortes d'aventures sont très-fréquentes. Charlevoix raconte qu'ayant été rendre une visite au chef des Miamis, il ne lui vit point de nez; il apprit qu'il l'avait perdu à la suite d'une dispute. La Hontan parle dans le même sens : « Ces sauvages, dit-il, après avoir fait leurs emplettes, boivent excessivement, se battent, se mangent le nez. » Tanner donne les détails suivants sur les funérailles d'un jeune homme nommé Ke-Zha-Zhoons que le fils de Net-no-Kwa avait tué parce qu'il s'était moqué de son nez coupé : « Wa-Me-Gon-A-Biew vint, dit-il, et creusa lui-même une fosse assez large pour deux hommes. Les amis de Ke-Zha-Zhoons y descendirent son corps. Alors Wa-Me-Gon-A-Biew se dépouilla de tous ses vêtements, à l'exception du dernier, puis se tenant en cet état au bord de la fosse, il prit son couteau, et, le présentant par le manche au plus proche parent du mort : « Mon ami, lui dit-il, j'ai tué » votre frère; vous voyez que j'ai creusé une fosse assez »grande pour deux hommes; je suis tout disposé à y dor- » mir avec lui. » Le premier, le second, enfin tous les amis du jeune homme mort refusèrent, l'un après l'autre, le couteau que Wa-Me-Gon-A-Biew leur offrit tour à tour. Les parents de mon frère étaient puissants, et la crainte qu'ils inspiraient lui sauva la vie. Voyant qu'aucun des parents mâles de ce jeune homme ne voulait entreprendre publiquement de venger sa mort, Wa-Me-Gon-A-Biew leur dit : « Ne me fatiguez plus » maintenant, ou à l'avenir, de cette affaire; je ferai » encore ce que j'ai fait, si quelqu'un de vous m'a- » dresse de semblables provocations. »

On trouvera dans le récit de Tanner une infinité d'anecdotes aussi caractéristiques que celle que l'on vient de lire et qui font parfaitement connaître les mœurs singulières des sauvages.



(Les dents du coypou. — Figure se rattachant au premier article, pag. 177.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Dauvergne, rue d'Erfurth, n° 1.

LES BAINS DE MER. — DIEPPE.



(Vue de Dieppe.)

Dieppe doit à ses bains la prospérité dont elle a joui sous la Restauration, pendant quelques années, et à laquelle a porté une rude atteinte la révolution de 1830. Visités chaque année par une partie de la cour, ces bains attiraient une foule de Français et d'étrangers, et avaient fait de Dieppe un rendez-vous de bonne compagnie. Sans doute les riches équipages se montrent encore dans les belles rues de la petite ville, mais ce n'est plus ni la même foule, ni la même gaieté, ni la même circulation d'argent. C'est assez dire qu'il y a dans ce coin de la Normandie bien des gens qui regrettent tout bas l'aimable patronne qui leur ramenait chaque année un nombreux essaim de belles dames du grand monde, de brillants cavaliers et de joyeux artistes.

Ce n'était pas seulement une affaire de mode; les bains de mer sont fort utiles, quelque part qu'on les prenne; mais leur efficacité est encore accrue, là où toutes les conditions du confortable ont été réunies. Pour le monde élégant et délicat qu'il faut bien ne pas

confondre avec la masse de la population des côtes, un bain de mer ne sera agréable et hygiénique qu'autant que vous l'accompagnerez de cette foule de précautions, de transitions, de soins douillets que l'on a su réunir dans le bel établissement de Dieppe. Et puis Dieppe a tant d'avantages particuliers! Sa position dans une des plus belles parties de la France, sa proximité de Paris, le voisinage des côtes d'Angleterre, les sites pittoresques et variés qui entourent cette ville; il ne lui manque rien de ce qui peut attirer des visiteurs, et leur inspirer cette gaieté qui ne nuit aucunement au succès des bains de mer.

Un médecin qui fut longtemps attaché à l'établissement de Dieppe, M. le docteur ASSEGOND, a publié sur cette ville et sur les bains de mer en général un petit ouvrage qui a eu beaucoup de succès, et où les baigneurs trouveront de fort utiles prescriptions (1); nous en avons extrait quelques détails que nos abonnés ne liront pas sans intérêt.

Les anciens bains de Dieppe étaient très-incomplets, ou plutôt il n'en existait pas. Jusque-là les baigneurs n'avaient pour abri que la plage, qu'une baraque en mauvais état, un petit nombre de tentes mal établies, éparses çà et là, et une espèce de hangard sous lequel étaient disposées quelques baignoires; aussi faisaient-ils entendre continuellement des plaintes sur les privations de toute nature qu'ils éprouvaient; déjà même ils commençaient à se diriger sur d'autres points. *Luc*, près Caen, et *Boulogne*, malgré leur éloignement et l'incommodité des plages, en attiraient quelques-uns; les plus considérables se rendaient à *Brigthon* (2).

Ces considérations ne tardèrent point à frapper les autorités, et à exciter le génie industrieux des habitants de Dieppe.

Un établissement des bains à la lame fut donc construit sur le rivage de la mer, établissement qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'élégance, de la salubrité, de l'agrément et de la distraction.

Le terrain libre qui défend la ville de Dieppe contre les flots de la mer offre une ligne très-étendue, circonscrite à l'est par la jetée du port, et à l'ouest par la longue chaîne de falaises, qui s'étend au loin pour donner naissance à un des plus beaux bassins de l'Océan. C'est dans ce lieu agréable, que la nature semblait désigner elle-même, qu'on a fondé, au milieu du galet et à peu de distance du Château-Fort, l'établissement dont nous parlons.

Il se compose d'une galerie couverte de cent vingt pieds de long, interrompue à sa partie moyenne par un arc de triomphe, et de deux pavillons, de forme carrée, terminant cette galerie aux deux extrémités. Le premier, situé à l'ouest, est réservé aux dames; le second, à l'est, est consacré aux hommes. Chacun, dans la face correspondante à la mer, offre un avant-corps, orné de quatre colonnes d'ordre ionique, formant péristyle. Le pavillon des dames renferme un grand et magnifique salon, meublé avec goût et servant de lieu de réunion avant et après le bain. Ce salon communique à la fois à deux pavillons de repos et de secours pour les baigneurs, dont l'état exigerait des soins particuliers. Un nouveau salon circulaire sert de vestibule à ces diverses pièces, distribuées de manière qu'on peut y jouir, de toutes parts, de la vaste étendue de la mer et de la vue d'un jardin à l'anglaise, qui sert de promenade ordinaire aux malades.

L'intérieur du pavillon destiné aux hommes offre des dispositions en tout semblables aux premières; mais la pièce principale est convertie en une grande salle de billard où ils pourront, à toute heure du jour, prendre un exercice agréable et utile à la santé.

Ces deux pavillons communiquent entre eux par la galerie qui s'étend sur une ligne parallèle à la mer et au mur de la ville; les travées à jour, qui composent ses parties latérales, sont sur-élevées de deux marches, et en forme de tentes; dans l'espace qui les sépare, se trouvent des vases de forme étrusque, ornés de fleurs, de sorte que les baigneurs des deux sexes, après être descendus de voiture sous l'arc de triomphe dont nous parlerons bientôt, auront à parcourir, pour se rendre à leurs pavillons respectifs, cette longue avenue, où ils jouiront encore du spectacle imposant de la mer et des impressions que fait naître la vue d'une végétation naissante sur un terrain naguère inculte et abandonné.

La voûte de l'arc de triomphe, formant portique, est revêtue de caissons et de rosaces dans toute son étendue : au-dehors, des niches grecques, pratiquées dans les angles, renferment quatre statues représentant les principales mers. Un escalier demi-circulaire conduit de l'une de ces salles à une vaste plate-forme couronnant le portique, et où des lunettes d'approche, disposées à cet effet, permettent de découvrir au loin les bâtiments et les côtes de Normandie dans un espace de plus de dix lieues.

En face du pavillon et de l'arc de triomphe que nous décrivons, sont placés les *pontons* que les baigneurs ont à parcourir pour se rendre à la mer. Ces pontons étant défendus par une balustrade à hauteur d'appui, et offrant d'ailleurs, toute la solidité désirable, les malades les plus timides et les plus souffrants peuvent y descendre en toute confiance. Au bas de ces pontons ils trouveront des tentes décorées avec élégance, et où ils pourront s'habiller et se déshabiller à l'abri des injures de l'air. Non-seulement l'entrée de l'établissement est interdite aux personnes qui y sont étrangères, mais il leur est également défendu de conduire les malades à la mer. Des *guides jurés*, choisis par l'administration, jouissent seuls de ce droit; ces hommes, intrépides nageurs, d'une moralité éprouvée, et capables du plus grand dévouement, accompagnent les baigneurs à la mer, les surveillent pendant le bain, et doivent les protéger contre la violence des vagues, si l'on pouvait craindre les suites d'une percussion trop vive ou trop longtemps prolongée. Cette méthode prévient jusqu'aux moindres accidents, et est préférable à celle des Anglais.

Nul endroit, sur les côtes de France, n'est plus convenable pour prendre les bains de mer, que cette plage de *Dieppe* qui réunit toutes les conditions désirables; l'eau y est à une très-petite profondeur. Le fond de la mer, devant la ville et ses environs, est composé de quelques bancs de carbonate de chaux, de quelques petits rochers de silex épars çà et là, dans une assez grande étendue, de sable nullement vaseux. Lors de la détumescence de la mer, le soleil échauffe tellement cette vaste plaine de sable, que la marée montante ramène aux baigneurs un milieu presque tiède.

(1) *Manuel des bains de mer*, Paris, chez Crochard, place de l'École-de-Médecine.

(2) Voyez le 1er volume du *Magasin universel*, pag. 32.

Ainsi donc, le temps de se baigner devra être réglé jusqu'à un certain point par l'heure de la marée, la température de l'eau variant à ses différentes situations; il est d'observation que la mer est plus chaude de 5 à 6° aux marées de deux à trois heures de l'après-midi, qu'elle ne l'est le même jour à basse mer à huit heures du matin.

Ces variations de la température de la mer ne peuvent avoir lieu que pendant le beau temps : l'agitation causée par une tempête mêle, en effet, les eaux profondes, sur lesquelles l'influence du soleil n'a eu aucun effet, avec celles de la surface.

L'usage de plonger la tête la première dont les guides se font une loi rigoureuse, est depuis longtemps établie à Dieppe et dans quelques autres ports de mer; il n'est pas rare de voir des personnes éprouver une sorte d'horreur à l'idée seule d'être ainsi plongées dans la mer la tête la première ; ce procédé, contraire à toutes les idées reçues, paraît plus propre à favoriser qu'à prévenir les accidents que l'on veut éviter.

C'est une opinion généralement répandue parmi les personnes qui vont sur les côtes, soit pour leur plaisir, soit pour le rétablissement de leur santé, qu'on ne peut se baigner trop matin. On est fréquemment surpris de voir des convalescens des deux sexes, faibles, délicats, paraissant sortir de leur lit, et avant que les fonctions vitales aient repris leur énergie, debout, pâles et tremblants sur le rivage, voyant avec un degré apparent d'horreur le moment de se jeter dans la mer; quel effet peuvent-ils obtenir d'un bain pris dans un tel état, une telle disposition?

Les heures auxquelles il convient de prendre les bains de mer sont aussi variables que les habitudes des personnes soumises à leur action sont variées. Il est cependant des préceptes qu'on doit faire observer, et qu'on ne saurait omettre sans s'écarter des lois de l'hygiène, et déterminer de fâcheuses conséquences.

Ainsi, on fera avantageusement usage du bain de mer avant le repas du matin, avant celui du soir, et généralement quand on sentira l'estomac vide, et que la digestion sera terminée : il est en outre plus convenable de prendre les bains pendant le jour, et lorsque le soleil est encore sur notre horizon, que pendant la nuit. C'est ordinairement le matin, depuis neuf heures jusqu'à midi, que les nombreux baigneurs de Dieppe se rendent à la mer.

C'était autrefois l'usage de se baigner le soir; les jeunes gens en général, et ceux qui se mettent dans l'eau pour leur plaisir, choisissent de préférence la fin du jour: on se fait rarement du mal lorsqu'on suit l'instinct de la nature. Le délassement et la sensation de fraîcheur, qui sont les conséquences immédiates de l'immersion dans l'eau froide, après qu'on a été légèrement fatigué, et le profond sommeil qu'on goûte la nuit suivante, sont des preuves convaincantes de l'effet salutaire que l'hygiène retire de l'emploi des bains dans l'état de santé.

(1) Nous rappelons à nos lecteurs que nous avons donné sur les bains en général et sur les étuves des anciens en particulier, des détails historiques et hygiéniques. (Voyez pages 35 et 396, 2e volume.)

LES CIRCASSIENS.

Deuxième article. (Voy. pag. 175.)

L'institution de la famille présente chez ce peuple un caractère qui contraste fort avec les mœurs européennes. Un homme de bonne compagnie ne doit jamais se montrer avec sa femme, il n'y a que les vieillards du peuple commun qui cohabitent avec leurs épouses. Un prince s'indigne si l'on s'informe de la santé de sa femme et de ses enfants; il ne répond pas et tourne le dos avec mépris. Il est également dans les usages de la haute noblesse que le père ne revoie jamais son fils avant l'âge où celui-ci doit se marier, ce qui produit une froideur extrême entre les parents les plus proches.

Les fils des nobles restent dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de trois à quatre ans. Le gouverneur, nommé par les parents, s'empare alors de l'enfant pour ne plus le quitter. Il lui choisit son épouse, et ne reçoit d'autres récompenses que celles que lui accorde son élève lorsqu'il est arrivé à l'âge où il lui est permis de disposer de sa fortune. Quand le traité de mariage est conclu avec les parents de la fiancée, l'amant arrive avec un ami pour enlever sa future. Il la place en croupe sur son cheval, et se sauve avec elle aussi vite que possible. Le soin d'installer la jeune fille dans ses nouveaux appartements est réservé à l'ami du fiancé, qui lui-même se cache en attendant dans une forêt voisine. Il arrive ensuite au milieu de la nuit, se dérobant aux regards des curieux, et se glisse dans les appartements de sa bien-aimée. Alors, selon l'usage, le jeune homme ouvre avec son poignard le corsage de la fiancée; et, cette cérémonie nuptiale accomplie, le mariage est considéré comme consommé. Néanmoins le nouveau marié a le droit de répudier sa femme s'il s'aperçoit que sa conduite n'a pas été exempte de reproche. Dans ce cas, le mari la fait monter à cheval, et la renvoie ainsi à ses parents, qui la vendent comme esclave, si toutefois elle ne tombe pas victime de leur premier mouvement de honte et de colère.

Il faut ajouter à ces traits de dureté du caractère national des Circassiens, quelques autres particularités qui ne parlent pas moins en leur défaveur. Ainsi, comme chez les anciens Spartiates, c'est pour un Tcherkesse un titre à l'estime de ses concitoyens que de passer pour un voleur adroit; le plus sanglant reproche qu'une jeune fille puisse faire à un jeune homme, c'est de lui dire qu'il n'a jamais su dérober une vache.

Autrefois les Tcherkesses, comme tous les peuples barbares, buvaient de l'eau-de-vie avec excès, fumaient du tabac, en prenaient en poudre, mangeaient de la viande de porc et surtout de sanglier. Depuis la propagation de la religion turque, la plupart d'entre eux s'abstiennent de toutes ces habitudes. En général (tel est au moins l'avis des géographes), les mœurs des Circassiens se sont adoucies dans le dernier siècle, sans que l'énergie de leur courage et de leur bravoure en ait souffert. L'hospitalité, cette belle vertu des Orientaux, est religieusement observée; les serments ne sont jamais violés. Quoiqu'il soit permis de soustraire le bien d'autrui, on n'en respecte pas moins la propriété des parents, des voisins, des amis et des personnes qui sont placées sous la sauve-garde de l'hospitalité.

Les missionnaires de l'islamisme, qui, depuis 1774,

traversent le pays dans différentes directions, ont réussi à maintenir le peuple dans la foi mahométane, et à le détourner de l'alliance russe.

Les tentatives de cette dernière puissance pour réduire les Circassiens à l'état de peuple tributaire, ont soulevé son indignation, ont opéré un rapprochement entre ses éléments épars, ont fait enfin sentir aux classes supérieures la nécessité de faire des concessions aux classes inférieures, et d'introduire des réformes gouvernementales et sociales. Ce mouvement vers la civilisation, commencé par l'intermédiaire des prêtres musulmans, favorisé indirectement par les tentatives d'envahissement de la Russie, pourrait recevoir un caractère plus décisif, si l'ouest de l'Europe voulait prendre le moindre intérêt, fournir le moindre secours à un peuple naturellement bon et vaillant, dont le plus grand défaut semble être l'ignorance.

Tous les géographes s'accordent à dire que la race circassienne est une des plus belles de la terre, que ses dispositions physiques, ses ressources intellectuelles, quelque fausse que soit leur direction actuelle, pourraient l'amener à un meilleur avenir. Le contact avec la civilisation européenne agirait avec d'autant plus de succès sur cette nation, que la vivacité de son tempérament la rend susceptible de transformations rapides, et que les circonstances politiques la poussent impérieusement vers l'unité et la réforme.

COUTUMES DE LA BRETAGNE. — LUTTES.

Tous les ans, des luttes se célèbrent en Cornouailles à l'époque de certains *pardons*. On annonce alors dans les communes des environs que tel jour et dans tel endroit des luttes auront lieu. « *Que ceux qui entendent écoutent cette annonce*, » dit le crieur chargé de faire connaître le programme de la fête, « *et qu'ils la redisent aux sourds. Tous les lutteurs sont appelés. L'arbre portera ses fruits comme le pommier ses pommes. Faites passer dans vos manches l'eau des bonnes fontaines.* »

Au jour convenu, on voit donc arriver la foule dans le village qui a été désigné. Les sons du *bigniou*, le bruit des danses, le chant des buveurs, annoncent de loin la fête. Une aire neuve ou le cimetière servent habituellement d'arène pour le combat. La foule se presse dans l'endroit convenu avec de grands cris. On reconnaît les lutteurs à leur costume particulier. Ils sont simplement vêtus d'un pantalon et d'une chemise de grosse toile qui leur serrent le corps de manière à ne laisser aucune prise. Leurs longs cheveux sont liés sur le sommet de leurs têtes par une torsade de paille. Ils s'avancent, entourés de leurs partisans et de leurs familles. Ils se mesurent d'avance, fièrement, d'un regard sauvage, et leurs noms volent dans la foule attentive. Bientôt un roulement de tambour se fait entendre; c'est le signal. Les vieillards se réunissent pour choisir les juges du camp. Ces fonctions sont confiées à des lutteurs célèbres, imbus de bonnes traditions, mais que l'âge ou les infirmités éloignent de l'arène. Une fois les juges choisis, l'arbre pyramidal, chargé des gages du combat, est porté comme un drapeau jusqu'au lieu de la lutte. La foule afflue, et quatre huissiers nommés par les juges sont chargés de la maintenir. Trois d'entre eux sont armés de fouets; le quatrième d'une poêle à frire, qu'il porte majestueusement, au grand amusement de l'assemblée. Au signal donné par les juges du camp, un grand cri de *liç ! liç !* (place ! place!) se fait entendre. Aussitôt les trois fouets se déploient, et font reculer les spectateurs, afin de laisser un espace suffisant aux combattants. L'homme à la poêle à frire régularise les contours du cercle qui se forme, en menaçant de son noir instrument quiconque s'avance, et le frottant avec impartialité contre tous les genoux mal alignés. Enfin, lorsque l'arène est libre et que chacun a trouvé sa place, un lutteur entre en lice; il prend un des prix, qu'il enlève à bout de bras si c'est un mouton ou un veau, qu'il charge sur ses épaules si c'est une génisse; puis il se met à faire le tour du cercle en cherchant un antagoniste. S'il achève trois fois ce tour sans que son défi muet ait été accepté, le prix lui appartient; mais s'il se trouve un adversaire qui veuille le lui disputer, il lui crie: *Chom sahuc !* (reste debout!) C'est lui annoncer que le gant est relevé, et que le combat va commencer.

Le nouveau lutteur s'avance alors dans l'arène; il touche à l'épaule de son adversaire, lui frappe trois fois dans la main, et fait trois signes de croix; puis se tournant vers lui :

« N'emploies-tu ni sortilége, ni magie ? lui demande-t-il.

— Je n'emploie ni sortilége ni magie.

— Es-tu sans haine contre moi ?

— Je suis sans haine contre toi.

— Allons alors !

— Allons !

— Je suis de Saint-Cadou.

— Moi, je suis de Fouesnant. »

Après avoir prononcé ces mots, ils se déchaussent, se frottent les mains de poussière, afin de les avoir plus âpres et moins glissantes; s'approchent l'un de l'autre, se saisissent lentement, en formant de leurs bras une écharpe qui passe de l'épaule droite à l'aisselle opposée de leur adversaire; puis se plient sur leurs reins, poussent un léger cri, et la lutte commence. Nous ne donnerons pas ici une description de ces combats longs et parfois dangereux, dans lesquels l'adresse est opposée à l'adresse, la force à la force, la ruse à la ruse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que parmi les bons coups qu'enseigne l'art de la lutte, il en est surtout trois qui jouissent d'une grande célébrité et sont réputés les meilleurs. Ce sont les *toll-scarge*, les *cliquet-roon*, et les *peeg-gourn*. Le *toll-scarge* est un coup par lequel, après avoir enlevé son adversaire sur une seule jambe, le lutteur lui balaie l'autre jambe d'un coup de pied. Le *cliquet-roon* ou tourniquet complet, est le coup dans lequel le lutteur, restant immobile, fait tourner autour de lui son adversaire, et le jette à terre par la rapidité de ce mouvement rotatoire. Le *peeg-gourn* est le croc-en-jambe perfectionné.

Les Bas-Bretons ont mêlé leurs croyances superstitieuses à l'usage des luttes, comme à toutes les circonstances de leur vie. Ils ont beaucoup de foi dans certaines herbes magiques, qu'il faut cueillir le premier samedi du mois, à minuit, dans certains carrefours hantés. C'est ce qu'ils appellent le *louzou*. Ils pensent que ceux qui sont munis de ce talisman doivent être invincibles dans la lutte; mais c'est, disent-ils, au risque de la damnation de leur âme, car le *louzou* est toujours un présent du démon.

MARIE STUART.

Au lieu d'une biographie de Marie Stuart, biographie dont les principaux éléments se retrouvent partout, nous avons donné dans le temps (voy. pag. 206, 2e volume) un extrait de sa correspondance avec l'ambassadeur d'Espagne à Paris. Cette correspondance, trouvée par nous dans les archives du royaume, a été publiée depuis dans d'autres recueils, et fait parfaitement connaître la position et le caractère de Marie. En attendant que nous fassions à nos lecteurs d'autres communications du même genre, nous leur donnerons le portrait de cette belle et malheureuse princesse.



Marie Stuart.

DE L'AGRICULTURE EN FRANCE AU MOYEN AGE.

Lorsqu'à la voix forte de Pierre l'Hermite, lorsqu'à la voix entraînante de saint Bernard et de ses nombreux disciples qui prêchèrent les croisades, les populations entières coururent en foule sous l'étendard de la croix, pour reconquérir les lieux saints; lorsque, suivant l'expression si vive de la princesse Anne de Comnène, *l'Europe arrachée de ses fondements se précipitait de tout son poids sur l'Asie:* la terre fut abandonnée à elle-même, et ne semblait fournir qu'à regret quelques rares aliments. Les veuves dont les maris vivaient, les vieillards, les infirmes restèrent seuls pour se livrer à la culture. Avec de pareils agents l'agriculture ne put que rétrograder et présenter le spectacle de désolation qu'offre toujours la terre dès que ses véritables soutiens lui manquent (1).

L'abandon presque absolu des terres, le défaut de cultivateurs, forcèrent les seigneurs à concéder à leurs vassaux de grandes portions du sol. Des cens furent réglés à divers titres suivant le caractère des contractants, et plus encore suivant les coutumes locales. Une cause assez remarquable vint augmenter le nombre des

(1) Nous rappellerons ici un fait que l'historien de saint Louis nous a conservé. Les vaisseaux de l'expédition de saint Louis furent tous construits en chêne, et il ajoute : « Il serait impossible de le faire aujourd'hui. » Que serait-ce en 1830 ?

habitants : les abbayes attirèrent en France une foule d'étrangers, leur accordèrent des métairies moyennant des droits modérés; la douceur du climat, l'attrait de la possession fixèrent les nouveaux habitants; ils remplacèrent les anciens colons occupés loin des regards de la patrie à remplir l'Orient du bruit de leurs exploits, et à justifier à force de gloire leur pieuse et aventureuse entreprise.

Les croisades ne furent pas sans influence pour l'agriculture. L'Asie est le grand bercail du genre humain, le grand jardin de la nature, les hommes et les plantes y croissent avec une fécondité inconcevable. Tout y vient dans un plus haut degré de perfection. En Europe, plantes et animaux sont moins parfaits qu'en Asie; c'est en Asie que la création a commencé, les êtres y ont conservé leurs premiers types. Les croisés apportèrent des graines de l'Orient, firent connaître la greffe qu'on avait depuis longtemps négligée, indiquèrent les soins à donner pour obtenir des améliorations, tant pour la beauté que pour la saveur des fruits.

Si l'absence des cultivateurs amena momentanément une sorte de dépopulation, comme les armées se formèrent surtout d'hommes turbulents, les dévastateurs diminuèrent, et le départ de ces hommes laissa le calme dans les champs : ce fut ce calme et les nouveaux avantages de l'agriculture qui y conduisirent de nouveaux colons. Dès qu'ils furent partis, dit un historien contemporain, en parlant des croisés, *la terre se tut*.

La coïncidence de l'événement des croisades et de l'époque récente de l'affranchissement des communes, amena l'abolition de la servitude féodale; d'après la maxime, *le lieu fait libre*, le paysan maltraité se retirait dans les villes et y était en sûreté.

On voit une foule de jugements terminés par ces mots, en faveur des colons attachés à la glèbe : *la loi urbaine casse la loi champêtre*. Ainsi, il est aisé d'expliquer comment l'agriculture reçut des améliorations notables pendant le temps des croisades. En outre, les mutations de biens furent très-actives; cette fièvre de rentes et d'achats dura pendant plus de deux cents ans; ce fut en 1340 que Robert de Normandie engagea son duché, et comme il ne put pas rendre les sommes qu'il avait reçues, il fut obligé d'en aliéner de grands lambeaux.

A partir de la conquête des Gaules par les Francs, nous voyons les membres du clergé, les moines surtout, partager leur vie entre le travail des mains et les exercices pieux. Ces mains qui bénissent les fruits de la terre entreprirent de joindre leurs efforts à ceux des cultivateurs, et la France leur dut d'avoir conservé avec un égal soin, et les lettres et les méthodes de culture. Ils empêchèrent ainsi que les champs, abandonnés à eux-mêmes, ne fussent voués à une éternelle stérilité.

La plume et la bêche, la charrue et l'encensoir furent dans leurs mains des éléments de prospérité, soit qu'ils travaillassent, soit qu'ils bénissent. Un historien moderne a dit : Les assemblées du clergé régulier *étaient, ou des arsenaux de théologie, ou des comices agricoles*.

La raison sourit dédaigneusement aujourd'hui aux déclamations du XVIII[e] siècle contre les ordres religieux et leur esprit de fanatisme. Partout leur présence a tout vivifié, en Belgique et dans toute la France. Ils furent aux XII[e] et XIII[e] siècles les seuls agriculteurs; ils se mêlaient aux paysans, éclairaient et partageaient leurs travaux. Baudermont nous apprend que les terres environnant Gand furent cultivées par les religieux. Ce fut vers ce temps que les abbayes furent fondées : elles civilisèrent le pays, améliorèrent les champs et les mœurs par le travail et par l'exemple plus forts que la prédication. Les réguliers ont, dès l'an 800, dans la Campine, terre sablonneuse et infertile, métamorphosé le territoire : il leur a fallu mille années de soins continus pour obtenir un succès tel, qu'aujourd'hui ce terrain offre les meilleures méthodes de culture. On cite dans toute la Belgique, comme culture modèle, celle qu'ils ont introduite et transmise.

Quand la Neustrie était encore couverte de forêts impraticables, les premiers travaux entrepris pour s'opposer aux ravages de la Seine furent ceux des moines de Jumiéges : ils eurent un plein succès, et des digues continrent les eaux dévastatrices de la Seine. Les Prémontrés labouraient les terres de la Pologne et la forêt de Coucy.

En Angleterre encore, ce furent les moines de *Glatson*, de *Bury*, de *Thorney*, de *Crowland*, qui pendant près de quatre-vingts ans, aux VII[e] et VIII[e] siècles, construisirent des digues, préparèrent des défrichements, et cultivèrent les terrains qu'ils avaient conquis et défendus contre de nouvelles submersions. Ils furent les créateurs de la méthode d'*Embankement*. L'histoire qui, pour ces six cents ans de barbarie et de désolation, n'a que des tableaux fâcheux à offrir, nous présente partout les moines comme intervenant pour le bonheur des populations. Sans eux l'Europe eût perdu les traditions des bonnes méthodes de culture, et les terres délaissées n'eussent présenté que le désolant spectacle d'une misère commune.

Les disciples de saint Benoît qui cultivaient Molesme et Colau; ceux de saint Bernard, les Carmes, les Augustins, qui, pour vaquer avec moins de distractions à l'œuvre de leur salut, s'étaient réfugiés dans le désert, pleins de l'esprit de leur institut, partagèrent leur temps entre la prière qui fait violence au ciel, et le travail qui soumet la terre, qui la force de produire pour l'homme tout ce qui est nécessaire à ses besoins.

L'administration si bienveillante de Suger, la force de ses *exhortations envers les siens, qui comme lui devinrent les soutiens et les pères du colon*, les lois de l'époque, tout prouve combien les religieux rendirent de services, tantôt en prodiguant à la culture ces richesses qu'ils n'accumulaient que pour les répandre; tantôt en faisant fructifier les champs que la piété leur avait accordés; tantôt en opposant aux chevaleresques ambitions le crédit de leur immobile puissance, en se montrant enfin partout protecteurs du pauvre, et pour les riches étant une barrière contre laquelle venaient se heurter et se briser leurs tyranniques efforts. Suger continua à favoriser l'affranchissement des communes dont le bienfait était dû à Louis le Gros; ce fut une ère nouvelle pour l'agriculture. Cette mesure délivra les villes, puis les villages; ensuite les bourgeois furent tranquilles dans leurs possessions. Les paysans purent jouir du fruit de leurs travaux; la population s'accrut, un bien-être universel atteignit toutes les classes de la société; mais aucune d'elles n'en profita autant que celle des laboureurs.

Nous devons à saint Louis *les établissements* qui placèrent les prolétaires, les artisans, les hommes du

peuple sous le patronage des corporations. Louis IX allégea les impôts : en rendant lui-même la justice, en veillant aux intérêts des classes inférieures, à ceux surtout des cultivateurs, il mérita la reconnaissance de la France. Ce prince, si timide dans son intérieur, si grand quand il fallait être juste, qui mettait l'amour de ses peuples au nombre de ses devoirs, fit fleurir l'agriculture.

L'absence des couvents fait aujourd'hui mieux comprendre leur importance, et pour ne parler que de l'agriculture, les soins avec lesquels leurs biens étaient gouvernés, le maintien des familles dans la possession de baux à bas prix, pendant de longues années, tous les fruits de la terre rendus à la terre, ces améliorations de bâtiments, ces défrichements nouveaux, sont dans beaucoup de campagnes une source de regrets.

L'horticulture commença à être un art dès que les moines y donnèrent leurs soins. On sait tout ce que la pomologie doit aux Chartreux, dont l'enclos de Paris offrait à l'Europe le modèle des vergers les mieux cultivés (1). Nous avons vu dans notre jeunesse plusieurs chartreuses et les terres qui les environnaient : elles ont disparu, et aujourd'hui des déserts qu'elles animaient ont repris leur destination première.

La culture de l'orseille, celle du safran, de l'indigo, de la gaude et du pastel, fut d'abord entreprise par les moines. C'est un moine qui, au VIe siècle, dans le bambou qui lui sert de canne, apporte la graine des vers à soie. Les moines et les missionnaires ont introduit une foule de végétaux dans l'horticulture, et la nécessité de l'abstinence en fut peut-être la cause. Mais de toutes les plantes, la plus utile qu'ils aient conquise au profit de l'Europe, ce fut la canne à sucre. Elle fut d'abord amenée par eux de Syrie en Sicile, elle s'y est maintenue jusqu'à ce qu'importée aux colonies d'Amérique, elle ait rempli sa destinée commerciale. Il est donc bien prouvé que du Ve au XIIIe siècle, la présence d'un monastère ou d'un asile sacré était un bienfait qui rayonnait autour du manoir principal.

Les constitutions des divers ordres, surtout de ceux de saint Benoît, saint Augustin, saint Bernard, imposent aux cénobites l'obligation du travail des mains, celle de cultiver les terres, surtout celles en friche. Une circulaire de l'abbé de Clairvaux porte le conseil aux divers couvents de son obédience, de faire avec les seigneurs, avec les propriétaires de terrains vagues, de landes et terres en friche, un échange contre des terres cultivées, considérant moins, dit la charte, le profit et le prix, que le bien de la cultivation, et la salubrité de la contrée.

Je ne sais où j'ai puisé ce document que je retrouve dans mes notes de 1809. En Lombardie, les moines de Saint-Hierosme créèrent les premiers les méthodes d'irrigation qu'on pratique encore aujourd'hui dans toute la Lombardie. Ils auraient fait plus ; mais on s'opposa à ce qu'ils détournassent des rivières pour arroser les terrains.

(1) Nous n'avons su donner en France aucune forme établie, aucune durée à nos établissements depuis 1789. L'enclos des Chartreux a reçu plusieurs destinations : celle de pépinière, puis de jardin conservateur de tous les cépages de vignes de France. On vient tout récemment d'y placer un jardin botanique d'instruction médicale. Si on avait consacré en améliorations annuelles la moitié des sommes prodiguées à ces changements, sa prospérité eût été le fruit d'une mesure que commandaient et l'économie et la sagesse.

J'écris au sommet du Jura : j'interroge leurs rocs noirs : je vais çà et là m'enquêtant partout du passé. Je voudrais faire parler les monuments. Je demande aux collines de rappeler à mon souvenir les faits antiques. J'interroge; elles me répondent :

« Depuis le Xe siècle jusqu'au XIIIe, nos montagnes » n'ont eu pour habitants que les bêtes féroces que » recelaient nos forêts inhabitables. La partie haute du » Jura fut défrichée alors par des colons envoyés par » des abbayes. Les religieux dirigeaient les efforts, les » travaux des cultivateurs. Les chartes, notamment celle » de 1126, prouvent que l'esclavage y était inconnu. » Les montagnes, en effet, ne furent peuplées qu'après » l'établissement de la féodalité. Tous les habitants du » Jura sont donc les descendants des colons envoyés » par les divers monastères pour les habiter et les cultiver. Le prieuré de Saint-Pont, dont l'église porte le » milliaire de 1000, les abbayes de Saint-Romain, » Monthier, dans le diocèse de Lausanne, fondée par » l'abbaye d'Agaume (charte de Frédéric Ier, de l'an » 1186); l'abbaye de Sainte-Marie (charte de 1199), » donnée par le chapitre de Besançon, approuvée en » 1200 par l'archevêque, et confirmée par le pape en » 1202 ; l'abbaye de Mont-Bessont, fondée par les » seigneurs de Joux; celles d'Oyan et Saint-Claude ont » le plus contribué à faire défricher les hautes montagnes du Jura. La fondation de la commune de » Mouthé, composée de neuf villages dans le pays » qu'on appelait Noirmont, est due à cette abbaye. »

Nous n'aurions donc, depuis 1050 jusqu'en 1500 environ, pour placer l'agriculture en regard de l'histoire, qu'à faire ressortir les bienfaits de la conservation des bonnes méthodes de culture, et à prouver qu'elles sont en partie dues au clergé régulier. Nous aurions occasion de parler de la fête des Rogations; cette fête où la prière tremblante s'efforce de détourner des champs les terribles fléaux qui, à cette époque de l'année, menacent les récoltes. Ce fut dans le XIe siècle qu'elle fut instituée ; mais ce sera quand nous examinerons l'influence de la religion sur l'agriculture que nous ferons connaître tout ce que cette institution religieuse a de touchant et de moral.

Ainsi, tandis que la fureur des armes, l'esprit chevaleresque plus irréfléchi qu'éclairé par la piété, emportait les hommes d'armes dans l'Orient, c'est aux moines seuls qui prirent soin de cultiver par eux-mêmes, ou quand ils ne le pouvaient pas, de guider les femmes et les vieillards que les croisés avaient dédaigné d'emmener, que nous devons de n'avoir pas vu l'Europe réduite à une stérilité complète.

(Extrait de l'*Essai sur l'agriculture*, par M. Berthevin.)

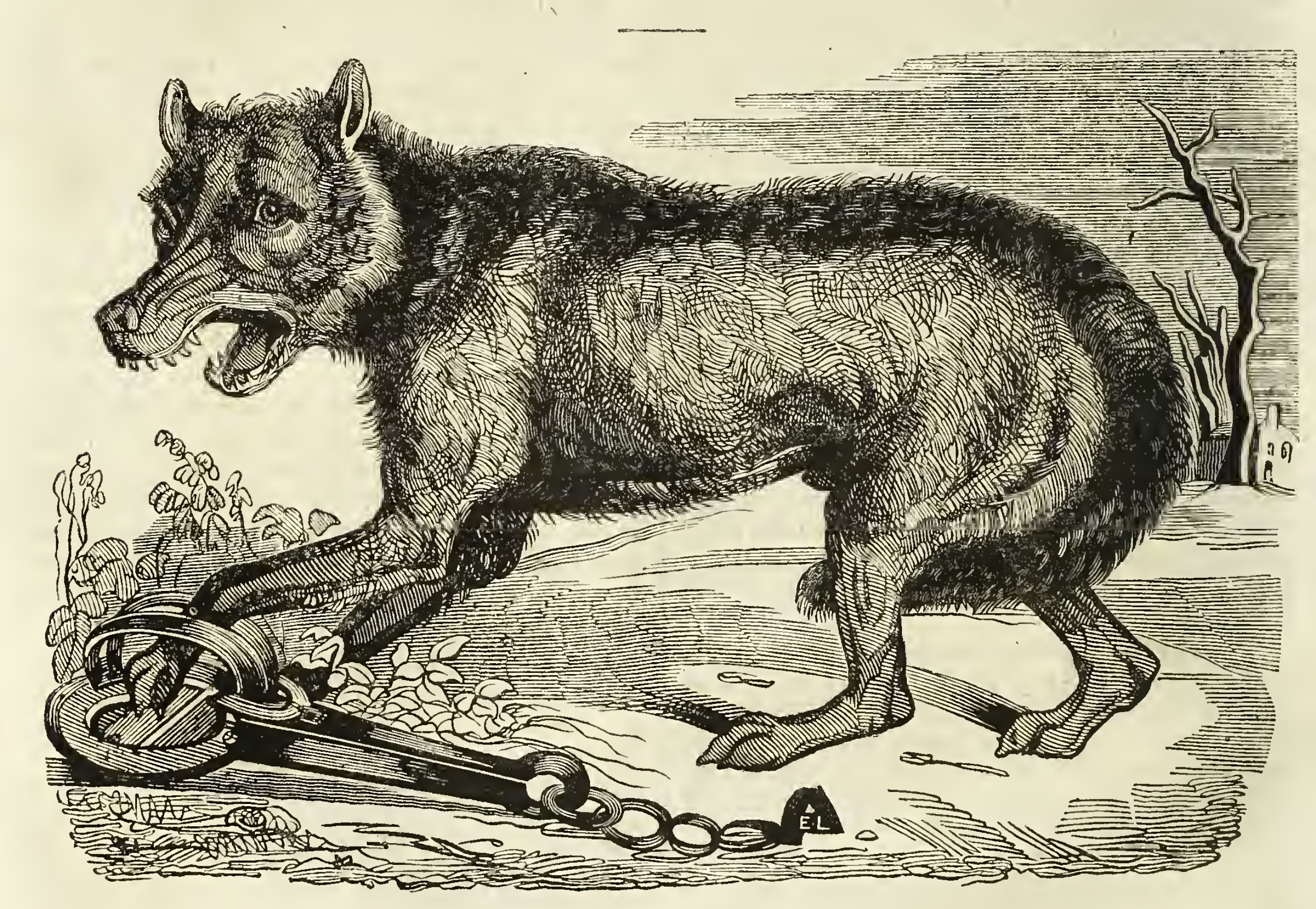
MOEURS TURQUES.

Les Turcs ont la plus grande répugnance à tuer les buffles, et ils ne mangent de leur chair que dans une seule occasion : lorsque la grossesse d'une femme dure plus de neuf mois, la sage-femme prend un morceau de la chair d'un jeune buffle; après l'avoir fait bouillir dans du lait, elle le donne à la patiente, qui, dit-on, ne manque jamais d'être délivrée quelques jours après. Les Turcs mettent un soin particulier à orner cet animal grossier et informe. Le poil du buffle est noir, à

l'exception d'une touffe blanche qui se trouve placée entre les deux cornes; on lui teint cette touffe de diverses couleurs, mais le plus souvent en brun-rouge, avec de la poudre de khenna, dont les Turcs se teignent eux-mêmes les ongles; en outre, ils lui passent autour des cornes ou du cou un collier de grains blancs, appelés *bonchûk*, non-seulement pour lui servir d'ornement, mais encore pour le préserver du mauvais œil.

Les Turcs attachent une vertu particulière au bleu, parce qu'ils pensent que cette couleur détruit les effets du sortilége : cette idée a été partagée par les nations de tous les âges, les Romains, les Grecs, les Juifs et les anciens Chrétiens. Les Turcs paraissent en être frappés plus que tout autre peuple. Nous rencontrâmes, dit un voyageur, un homme qui portait une gourde pendue au cou et un bâton à la main : c'était le messager de la poste. La gourde était pour faire provision d'eau avant de s'engager dans les plaines où il n'y en avait point, et le bâton pour porter un chapelet de graines bleues qui y étaient attachées afin de préserver de tous maux ceux dont il portait la correspondance. Ainsi, les lettres, ceux qui les avaient écrites et ceux à qui elles étaient adressées se trouvaient sous la protection de cette amulette. Dans toutes les boutiques on vend de petites boîtes de graines bleues qui ont la forme de mains; on en achète pour les enfants, et on les leur attache autour de la tête. Les Turcs entourent de leurs soins et de leur sollicitude jusqu'aux choses inanimées : ils couvrent les mâts, la poupe et la proue de leurs navires de guirlandes d'amulettes et ils attachent au-devant de leurs maisons des talismans de diverses formes, pour attirer le premier regard du mauvais œil, et détruire ainsi sa malignité. Cette superstition est aussi commune parmi les Rayas; les Grecs, les Arméniens et les Juifs attribuent la mort de leurs enfants aux mêmes causes, et se servent du même préservatif.

Le pouvoir de l'imagination sur ceux qui se croient ensorcelés, produit quelquefois des effets extraordinaires : un des plus fréquents se fait sentir le jour de leurs noces. La fille de Mustapha, très-jolie personne de dix-huit ans, avait été mariée à un jeune janissaire de vingt-cinq ans, attaché au consulat anglais. Le jour de ses noces il fut persuadé qu'il était sous l'influence d'un sortilége, et il resta dans cette conviction. Quatre jours après, la vieille femme qui, dans les familles turques, fait le mariage et sert d'agent confidentiel, vint trouver Mustapha, lui déclara ce qui était arrivé, et lui dit qu'il fallait que le mari de sa fille fût désenchanté. En conséquence, on donna trente piastres à un célèbre derviche, qui prit les habits de noces des jeunes mariés, les encensa avec des parfums, fit quelques autres cérémonies, et les rendit ensuite. Le jeune homme, persuadé que l'enchantement était détruit, retrouva toute sa raison. Le lendemain, on fit part de cet heureux événement à Mustapha; et au bout du temps ordinaire, sa fille mit au monde un bel enfant, mais elle mourut en lui donnant le jour, accident qui fut attribué à l'impression ineffaçable du mauvais œil.



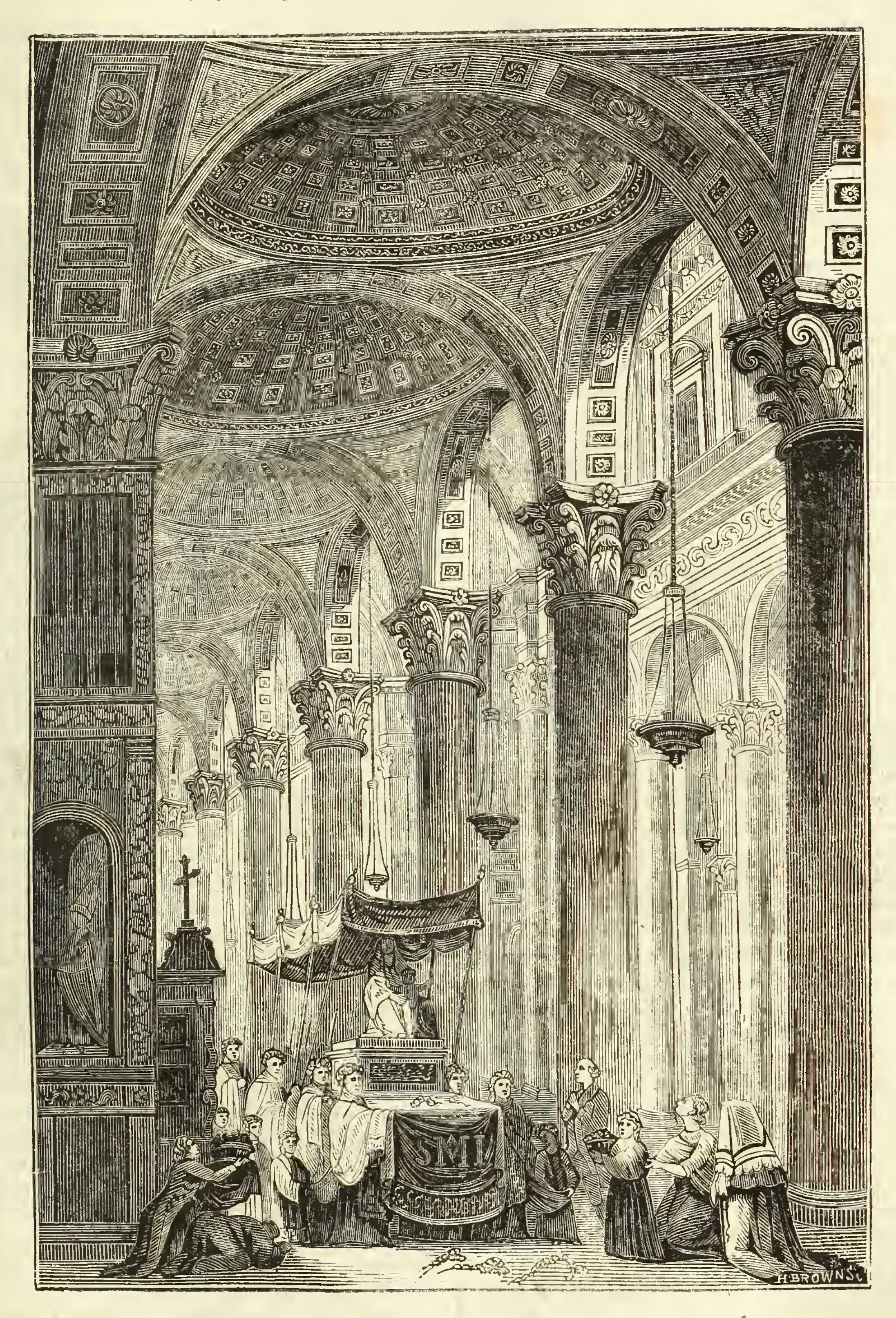
(Loup pris au piége. Voy. pag. 71, 1er volume.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT, rue d'Erfurth, n° 1, près l'Abbaye.

ITALIE. — ROYAUME DE NAPLES.

(Voyez un premier article sur Naples, page 142, 2e volume.)



(Vue intérieure de Saint-Philippe de Néri, à Naples.)

La capitale du royaume des Deux-Siciles est le séjour le plus agréable que l'on puisse imaginer, et passe avec raison pour la troisième ville de l'Europe. Dans un circuit d'environ neuf milles (deux lieues et demie), elle renferme plus de 350,000 habitans : elle est par conséquent la ville la plus peuplée après Londres et Paris. Le climat le plus doux, la situation la plus heureuse, la fertilité des campagnes, la beauté des environs, la gaieté du peuple, la magnificence des grands, tout contribue à y attirer de toutes parts un grand nombre d'étrangers. Cette métropole présente le plus superbe aspect : on ne peut rien imaginer de plus

orné, de plus singulier à tous égards, que le coup d'œil de cette ville, de quelque côté qu'on la voie : elle est placée au fond d'un bassin appelé en italien *cratere ;* il semble presque fermé par l'île de Caprée qui se présente du côté du midi, et, quoiqu'à sept lieues de distance, termine agréablement la vue. Le contour de ce bassin est orné, du côté de l'est, par le palais de Portici, par les villages et les maisons de campagne qui se suivent sans interruption depuis Naples jusqu'au delà de Portici. Le *Vésuve,* qui s'élève par delà, rend ce spectacle plus grand et plus imposant. *Herculanum* et *Pompéia* sont du même côté. A l'ouest on voit des maisons agréables et la grotte singulière de *Pausilipe,* les feux de la *Solfatare* et la grotte du *Chien :* tout ce qui environne ou avoisine le bassin de Naples est extraordinaire et fameux. Du côté du nord elle se trouve entourée par des montagnes qui forment une couronne autour de la ville ; enfin on y aperçoit l'extrémité de la Terre-de-Labour, c'est-à-dire, de ces campagnes fertiles et célèbres que les Romains appelèrent *Campanie heureuse,* et qu'ils regardaient comme le pays le plus riche de l'univers. Naples est située au fond de ce théâtre, sur le penchant d'une montagne; elle embrasse la mer par une vaste étendue de faubourgs, la domine par des châteaux, l'embellit par des maisons superbes, distribuées en amphithéâtre depuis le haut de la montagne jusqu'en bas ; ce développement et ce coup d'œil sont une des plus belles choses qu'il y ait au monde, et tous les voyageurs conviennent qu'ils ne connaissent rien de comparable à la beauté de cette situation. On ne peut lui opposer que la vue de Constantinople et celle de Gênes, qui en approchent le plus.

On peut assurer qu'il n'y a pas dans Naples, strictement parlant, un seul édifice qui soit d'un goût parfait : de plus de deux cents églises, on n'en voit aucune qui ait une façade ou un portique digne d'être remarqué. Plutôt que de bâtir des temples d'une belle architecture, on a préféré en orner avec profusion l'intérieur de tableaux et de dorures. Parmi les églises les plus remarquables nous citerons le *Dôme* ou la cathédrale dédiée à saint Janvier, construite sur les dessins de Nicolas Pisan; nous citerons aussi l'église Saint-Philippe de Néri, remarquable par les belles colonnes en granit antique qui supportent la nef, et fort riche en peintures estimées. (*Voyez* la gravure.)

L'architecture des palais de Naples n'est pas d'un meilleur goût que celle des églises. Les maisons et les palais ont en général cinq à six étages, noirs et mal entretenus à l'extérieur; les toits, presque tous plats, sont enduits de pouzzolane. L'amateur qui cherchera dans ces édifices le goût de la belle architecture s'apercevra aisément qu'on est loin de trouver dans cette ville les proportions et la magnificence des palais de Rome.

L'origine de Naples se perd dans les fables de l'antiquité. Son premier nom fut *Parthenope,* et on attribue généralement sa fondation à une colonie grecque. Elle eut à souffrir, à différentes époques, de la guerre, des tremblements de terre et des éruptions du Vésuve ; mais elle est, sans contredit, plus riche, plus peuplée et plus florissante sous tous les rapports, qu'elle ne l'a jamais été. L'an 536, Bélisaire, général romain, s'en empara après un siége très-pénible. L'an 542, Totila réduisit la garnison par la famine. Sicon IV, prince de Bénévent, la prit en 818; l'empereur Conrad la força à capituler en 1258 ; Alphonse, roi d'Aragon, l'emporta d'assaut en 1442; et en 1503, Gonzalve, sous les ordres de Ferdinand, roi de Castille et d'Aragon, s'en rendit maître après avoir miné et fait sauter ses deux châteaux, où s'était retirée toute la garnison.

C'est en janvier 1799 que Naples fut occupée pour la première fois par les Français. Elle fut évacuée en juin suivant, gouvernée alors par ses propres souverains, jusqu'à l'ouverture de la coalition de 1805, à laquelle elle prit malheureusement part, et fut de nouveau occupée par les Français en 1806. Joseph Bonaparte y fut bientôt après proclamé roi; et en 1808 celui-ci étant monté sur le trône d'Espagne, la couronne de Naples fut conférée à Murat. Après la défaite des Napolitains, par les Autrichiens, en 1815, Naples fut occupée d'abord par les Anglais ; puis enfin, le 17 juin, le roi Ferdinand, après une absence de neuf ans, fit son entrée dans sa capitale.

MOEURS DE LA BRETAGNE. — LE LÉONAIS.

Le Léonais, qui comprend à peu d'exceptions près tout le territoire renfermé dans les arrondissements de Morlaix et de Brest, forme la plus riche partie du Finistère. C'est là que l'on trouve ces belles campagnes à luxuriantes végétations ; ces vallées mousseuses, festonnées de chèvrefeuilles, de ronces et de houblon sauvage; ces mille nids de verdure d'où sort la fumée d'une chaumière, toutes ces oasis de fleurs et d'ombrages où point l'aiguille brodée d'un clocher de granit, ou la tête penchée d'un calvaire. Nulle autre partie de la Bretagne ne présente une variété aussi continuelle. Mais ce qui est surtout propre au Léonais, c'est l'éblouissante fraîcheur de ses campagnes, c'est l'espèce d'humide opulence de ses feuillées et de ses plages. Tout, dans cette contrée, exhale je ne sais quelle enchanteresse et paisible fertilité. Il semble que, couverte d'églises, de croix, de chapelles, elle soit fécondée par la présence de tant d'objets sacrés. On voit, rien qu'à la regarder, que c'est une terre bénite et qu'aiment les habitants du paradis. Ses villes même conservent ce caractère de sainte et charmante aisance. C'est Morlaix, assis au fond de sa vallée, avec sa couronne de jardins et les paisibles caboteurs à voiles roses, qui dorment sur son canal ; c'est Saint-Pol-de-Léon, qui se dessine de loin sous ses clochers aériens, comme une grande cité du moyen âge ; ville–monastère où vous ne trouvez que des prêtres qui passent, des enfants en prière au seuil des églises, et de pauvres cloarecs, aux longs cheveux, apprenant tout haut, sur les chemins, leurs leçons latines; c'est Lesneven, triste bourgade, semée de couvents à demi ruinés, et où la vie toute monacale se partage également entre les offices et les digestions; c'est Landerneau, charmant village allemand, avec ses maisonnettes blanches, ses parterres à grilles vertes, et ses fabriques cachées dans les arbres; c'est Roscoff, vaillant petit port qui s'avance vers l'Angleterre, comme pour la défier, relâche de corsaires et de flibustiers qui fleurit sous la protection de sainte Barbe.

Je ne dis rien de Brest, car c'est une colonie maritime, qui n'a de Breton que le nom. Brest n'est pas une ville de terre ferme; c'est un gaillard d'avant où vit

un équipage ramassé de tous côtés, où s'agite dans la brume une population en toile cirée et en chapeau de cuir bouilli, chez laquelle le caractère marin a effacé toutes les autres nuances nationales. Mais à part cette exception, il n'est point un seul hameau dans le Léonais qui ne reflète plus ou moins ce calme et pieux bien-être dont nous avons parlé. C'est là le cachet du pays. Tout y semble sous l'immédiate protection du ciel et marqué aux armoiries de Dieu. On ne peut croire, lorsqu'on ne l'a point parcouru, à l'innombrable quantité de ses monuments religieux. Un seul fait en donnera une idée. Pendant la Restauration, on songea à relever les croix des carrefours qui avaient été abattues en 1793, et, après une recherche exacte, on trouva qu'il ne faudrait pas moins de 1,500,000 fr. pour rétablir toutes celles qui existaient à cette époque dans le Finistère! — Le Léonais comptait au moins pour les deux tiers dans cette somme.

L'église est le seul point de réunion des paysans léonards. Renfermés dans des fermes isolées, vivant de la vie de famille, ils ne se réunissent jamais qu'à la paroisse pour prier et au cimetière pour venir prendre leur rang parmi les cercueils. L'église est leur spectacle, leur récréation. Hors de là, leur lourde existence tourne sans cesse dans un cercle abrutissant de travaux qui laissent peu de place à la pensée.

Mais bien que toute l'existence du Léonard ait une teinte pieuse, c'est surtout à sa mort qu'apparaît toute sa religiosité; c'est arrivé au terme de toutes ses misères, sur le seuil du monde où ses espérances vont s'accomplir, qu'il s'entoure de toutes ses croyances et découvre toute sa nature de chrétien. La science est assez rarement appelée par lui au secours de la nature. Il y a peu d'années que l'on se sert de médecins dans les campagnes; encore la confiance en eux est-elle loin d'être générale. Quelques remèdes traditionnels, des prières, des messes dites à la paroisse, des vœux aux saints les plus connus, tels sont les spécifiques ordinairement employés. Chaque dimanche, à l'heure des offices, on voit des femmes, les yeux rouges de larmes, s'avancer vers l'autel de la Vierge, avec des cierges qu'elles allument et qu'elles y déposent : ce sont des sœurs, des mères, des épouses qui viennent demander la vie d'un être chéri qui se meurt, à la femme céleste qui, comme elles, sut ce que coûtent les larmes versées sur un cercueil. On peut dire, en comptant ces cierges qui brûlent sur l'autel d'une lumière pâle, combien il y a dans la paroisse d'âmes prêtes à quitter la terre, combien de maisons où l'on écoute avec terreur le râle d'un agonisant, combien d'épouses qui attendent le nom désolé de veuve. Nous n'avons jamais vu, sans un mélange de terreur et de pitié, cette annonce muette d'agonie, placée là comme pour nous rappeler à tous que la mort est proche, et pour nous avertir de la faiblesse et des douleurs humaines.

Dès que les souffrances du malade ont pris un caractère mortel, la famille s'agenouille autour de son lit, et le plus vieux répète à haute voix la prière des agonisants. Le prêtre vient et lui confère les derniers sacrements. Le mourant les reçoit généralement avec calme : retiré au fond de lui-même et en présence de Dieu, il meurt au bruit des prières, soutenu par la pensée que son entrée dans l'autre monde sera éclatante, et qu'il trouvera à la porte du ciel l'auréole d'étoiles. Les regrets de la famille sont graves et saints, mais elle ne fera rien pour écarter la triste image de sa perte. Le Léonard est dur à sa pauvre âme comme à son corps. Il ne reculera pas plus devant la souffrance morale que devant la fatigue ou le danger. Tandis que l'homme des villes esquive ses regrets, fraude ses larmes au sort, et fuit tout ce qui peut meurtrir son cœur brisé, le paysan breton, lui, se place franchement devant sa douleur; il la reçoit lui-même sans chercher à la faire congédier par office de valet; il la regarde en face et longtemps. Fermez vos portes pour ne point entendre le tumulte du convoi, faites taire la voix des prêtres; lui, il ne quittera point la chambre où dort le cadavre; il verra allumer les cierges, coudre le suaire, clouer la châsse, et quand les fossoyeurs viendront, il se lèvera pour les suivre; il ira, les cheveux épars, à la suite du corps; il entendra la terre tomber lentement sur le cercueil, et ne se retirera que lorsque tout sera terminé, lorsque le prêtre aura dit : *La paix soit avec vous !* Il n'y a rien sous le ciel de plus déchirant que cette courageuse tendresse d'un pauvre abandonné, conduisant jusqu'à la fosse le cadavre de celui qu'il aima. Ce luxe de douleur a quelque chose qui saisit le cœur et le brise. C'est devant de tels enterrements que l'on se sent encore entraîné à découvrir sa tête et à fléchir le genou; car, qui oserait afficher l'incrédulité ou la raillerie devant les yeux de cet homme qui n'a plus d'espoir que dans les idées de rémunération et d'immortalité! Et ne croyez pas que les honneurs rendus à ses morts par le Léonard finissent aussitôt son tombeau fermé; non, des messes seront dites encore longtemps pour le repos de l'âme de celui qu'il pleure. Chaque dimanche il viendra prier sur sa tombe et marquer de ses genoux une place qu'il a peut-être été trop pauvre pour marquer autrement. Qui manquerait à ce devoir sacré serait montré au doigt comme un méchant et un impie.

Au jour des Morts, le lendemain de la Toussaint, la population entière du Léonais se lève sombre et vêtue de deuil. C'est la véritable fête de famille, l'heure des commémoraisons, et la journée presque entière se passe en dévotion. Vers le milieu de la nuit, après un repas pris en commun, on se retire; mais des mets sont laissés sur la table; car une superstition touchante fait croire aux Bretons qu'à cette heure ceux qu'ils regrettent se lèveront des cimetières et viendront prendre, sous le toit qui les a vus naître, leur repas annuel. Toutefois, cet usage a déjà disparu dans quelques endroits.

Du reste, chaque fête de l'année a ses usages. Celle de la Saint-Jean est surtout remarquable, non-seulement dans le Léonais, mais dans toute la Basse-Bretagne. Dès la veille, on voit des troupes de petits garçons et de petites filles en haillons, aller de porte en porte, une assiette à la main, quêter une légère aumône. Ce sont les pauvres qui, n'ayant pu économiser assez sur l'année entière pour acheter une fascine d'ajonc, envoient ainsi leurs enfants mendier de quoi allumer un feu en l'*honneur de monsieur saint Jean*. Vers le soir on aperçoit sur quelque rocher, au haut de quelque montagne, un de ces feux qui brille tout-à-coup, puis un second apparaît, puis un troisième, puis cent feux, mille feux! devant, derrière, à l'horizon : partout la terre semble refléter le ciel et avoir autant d'étoiles. De loin on entend une rumeur confuse, joyeuse, et je ne sais

quelle étrange musique, mélangée de sons métalliques et de vibrations d'harmonica qu'obtiennent des enfants en caressant du doigt un jonc dont les bouts sont fixés aux deux parois opposées d'une bassine de cuivre pleine d'eau et de morceaux de fer. Cependant les conques des pâtres se répondent de vallée en vallée; les voix des paysans chantant des noëls aux pieds des calvaires, se font entendre; les jeunes filles, parées de leurs habits de fête, accourent pour danser autour des feux de saint Jean, car on leur a dit que si elles en visitaient neuf avant minuit, elles se marieraient dans l'année. Les paysans conduisent leurs troupeaux pour les faire sauter par-dessus le brasier sacré, sûrs de les préserver ainsi de maladie. Des rondes se forment à l'entour, et c'est alors un spectacle étrange pour le voyageur qui passe, que de voir ces longues chaînes d'ombres bondissantes tourner autour de ces mille feux, en jetant des cris farouches et des appels lointains. Des siéges sont habituellement disposés autour de la flamme; ils sont destinés aux âmes des morts qui viennent s'y placer pour écouter les chants et contempler les danses.

Dans beaucoup de paroisses c'est le curé lui-même qui va processionnellement avec la croix allumer le feu de joie préparé au milieu du bourg. A *Saint-Jean-du-Doigt*, le même office est rempli par un ange, qui, au moyen d'un mécanisme fort simple, descend un flambeau à la main, du sommet de la tour élancée, enflamme le bûcher, puis s'envole et disparaît dans les aiguilles taillandées du clocher.

Les Bretons conservent avec un grand soin un tison du feu de la Saint-Jean. Ce tison, placé près de leur lit, entre un buis béni le dimanche des Rameaux et un morceau de gâteau des Rois, les préserve, disent-ils, du tonnerre. Ils se disputent ensuite avec beaucoup d'ardeur la couronne de fleurs qui domine le feu sacré. Ces fleurs flétries sont des talismans contre les maux du corps et les peines de l'âme; quelques jeunes filles les laissent suspendues sur leur poitrine par un fil de laine rouge, tout-puissant, comme on le sait, pour guérir les douleurs nerveuses.

A Brest, la Saint-Jean a une physionomie particulière et pour ainsi dire maritime. Vers le soir, deux à trois mille personnes accourent sur les glacis. Enfants, ouvriers, matelots, tous portent à la main une torche de goudron enflammé, à laquelle ils impriment un mouvement rapide de rotation. Au milieu des ténèbres on aperçoit ces milliers de lumières agitées par des mains invisibles qui marchent sautillant, tournent en cercle, scintillent et décrivent dans l'air mille capricieuses arabesques de feu. Parfois, lancées par des bras vigoureux, cent torches s'élèvent en même temps vers le ciel, comme des fusées flamboyantes, et retombent en secouant une ondée de brai enflammé qui grésille sur les feuilles des arbres; on dirait une pluie d'étoiles. Une foule immense de spectateurs, attirés par l'originalité de ce spectacle, circule sous cette rosée de feu. Cela dure jusqu'à la fermeture des portes. Quand le roulement de rentrée se fait entendre, la foule reprend le chemin de la ville. Alors le pont-levis remonte, et les sentinelles commencent à se renvoyer le *garde à vous* de nuit, tandis que sur les routes de la *terre des Lépreux* (Lambezellec), *du haut de la rivière* (Morlaix) et de *la maison de la Douleur* (Kerinou), on voit les torches fuir en courant et s'éteindre successivement, comme les feux follets des montagnes.

GUERRES DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

ÉNORME CONSOMMATION DE BOEUFS ET DE CHEVAUX.

La note suivante appartient au voyage de M. Théodore Lacordaire à Buénos-Ayres et dans la république Argentine :

« On estime à soixante-dix mille animaux la consommation que fit, en 1829, l'armée fédérale, forte de dix mille hommes, qui bloqua Buénos-Ayres pendant environ cinq mois. Pour comprendre ceci, il faut connaître les habitudes désordonnées des Gauchos en pareille circonstance. Lorsque, après avoir tué un bœuf, ils ne le trouvent pas à leur gré, ils le laissent de côté, n'en prennent que les parties les plus délicates, et passent à un autre jusqu'à ce qu'ils en rencontrent un qui leur convienne. Le nombre de chevaux détruits dans le même espace de temps fut beaucoup plus considérable encore. La campagne, à quinze lieues aux environs de la ville, était couverte de leurs cadavres, et à chaque pas on en rencontrait d'expirants qui n'avaient pas la force de toucher à l'herbe au milieu de laquelle ils étaient couchés. Le peu de ménagement avec lequel on les traite les fait périr par milliers dans le cours d'une campagne, si courte qu'elle soit, et les armées sont obligées d'en avoir des troupes nombreuses à leur suite pour remplacer ceux qui succombent. Pendant la guerre avec le Brésil, l'armée patriote, forte d'environ six mille hommes, eut presque constamment trente mille chevaux avec elle, et plusieurs fois elle fut entravée dans ses opérations faute d'en avoir assez pour le service.

» La troupe en campagne reçoit pour ration un bœuf par cinquante hommes (les bœufs sont à peu près de même poids qu'en France): telle est, du moins, celle que l'on a donnée, en 1829, à un détachement de huit cents hommes, campés dans la province de Montevideo, pendant la guerre avec le Brésil. »

VORACITÉ D'UN INDIEN.

Nous nous hâtons de prévenir nos lecteurs que le dessin qu'ils ont sous les yeux et l'article qu'ils vont parcourir se retrouvent dans plusieurs ouvrages fort recommandables, et que le fait qu'ils rappellent a été raconté par le major Hardwick à la *Société royale asiatique*, qui l'a consigné dans ses Mémoires. — Cet Indien à la longue barbe n'est pas le personnage le plus curieux de cette histoire. Ce développement extraordinaire de la barbe, si longue que le vieillard était obligé de la porter à la main pour ne pas la laisser traîner sur le sol, est sans doute fort surprenant; mais le singulier tour de force que faisait habituellement son compagnon étonnait bien davantage encore les Anglais et les Indiens qui en étaient témoins. Cet homme était connu dans la province de Radjutana, et notamment à *Lucnow*, où il se donna souvent en spectacle, sous le nom de *mangeur de moutons*. Si l'on en croit plusieurs témoins oculaires, il soulevait jusqu'à sa bouche un mouton vivant, attaquait

son corps avec les dents, et en quelques minutes dévorait la presque totalité de la chair et buvait le sang de l'animal. Souvent ce roi des ogres attaquait de même un second mouton et en gardait seulement quelques débris pour son second repas. La déglutition une fois opérée, il avalait un peu de la plante appelée *madar*, ou *asclépias gigantesque*, qui passe pour aider à la digestion, et dans l'Inde s'emploie souvent comme médicament. Nous avons religieusement reproduit le dessin original qui représente notre mangeur agitant sur sa tête la branche de *madar*, comme il le faisait après chaque repas.

Il va sans dire que le peuple indien contemplait avec autant de terreur que d'admiration cette hideuse scène, et que l'acteur ne manquait pas de se barbouiller, aussi complétement que possible la tête, entière de sang, en fouillant avec son *museau* dans les entrailles de la victime. Les crédules, et il n'en manque pas dans l'Inde, regardaient cet homme comme étant d'une nature surhumaine, et prétendaient qu'il mangeait souvent des enfants quand le mouton manquait.

Le vieillard à la longue barbe, qui accompagnait le fameux mangeur, devait être plus que centenaire, à en juger, non par l'extrême blancheur de ses cheveux et



(L'Indien mangeur de moutons et son vieux guide.)

de sa barbe, mais par les rides profondes et comme imprimées à demeure, qui sillonnaient sa face. C'était ce qu'on appelait le *Gura* ou le *père spirituel* de l'homme aux moutons ; très-probablement c'était lui qui encaissait les produits du spectacle. Après avoir fait longtemps le métier de fakir et avoir extorqué les aumônes des crédules Indiens, il s'était fait entrepreneur de spectacle forain, et exploitait son vorace compagnon, comme nous eussions fait d'un ours ou d'un bison en France. Un voyageur anglais, témoin de l'un des repas de notre héros, se plaint dans son récit de l'avoir vu dans l'un de ses mauvais jours : « L'Indien n'avait pas ce jour-là l'appétit fort éveillé; il ne mangea qu'un mouton ; » — puis ce voyageur ajoute naïvement : « Chacun des quartiers de la bête pesait environ 13 livres. » — C'est là le cas de dire : Excusez du peu.

ART MILITAIRE.

ATTAQUE DES CARRÉS PAR LA CAVALERIE.

Parmi toutes les espèces de combats, aucune n'a été l'objet d'autant d'études que *l'attaque des carrés*, et cependant la question n'est pas épuisée. L'expérience, si bonne conseillère d'ailleurs, ne présente ici que des données peu satisfaisantes.

Une cavalerie pleine de résolution peut compter sur

la victoire, en présence d'une infanterie démoralisée. Au contraire, une infanterie bien disposée, même étant formée sur deux rangs, n'aura rien à craindre d'une cavalerie sans ardeur.

L'expérience nous apprend que le feu de l'infanterie n'est jamais aussi meurtrier qu'il le paraît, et que par plusieurs causes il n'y a qu'un petit nombre de balles qui portent. Ce fait si souvent constaté pourrait amener la cavalerie à se précipiter à l'aveugle sur de l'infanterie ennemie; mais demain peut-être elle aura affaire à un bataillon aguerri, qui n'ouvrira son feu qu'à trente pas d'elle. Cette cavalerie, ramenée alors vigoureusement, fera-t-elle place dorénavant à tout autre bataillon? L'infanterie a-t-elle trop ou trop peu de confiance dans l'efficacité de son feu, elle sera certainement sabrée ou rompue par une cavalerie brave, si celle-ci ne se laisse pas arrêter par les balles, et si elle déploie l'activité nécessaire au moment où elle enfoncera le carré.

Les combats entre la cavalerie et l'infanterie offrent une série de phénomènes qu'il importe d'analyser avant qu'il puisse être question de telle ou telle forme d'attaque ou de défense. On accorde en général plus d'efficacité au feu de l'infanterie qu'aux armes blanches : or il s'agit dans cet article de l'attaque des carrés (non des carrés pleins) dont le feu constitue la plus redoutable défense. Et cependant l'infanterie ne doit pas pour cela mépriser la baïonnette, ou bien elle sera perdue dès que la cavalerie aura rompu le carré sur un point.

Pour définir la question de la supériorité du feu ou des armes blanches afin de repousser la cavalerie, il faudrait connaître les antécédents du régiment qui attaque. Si par exemple ce régiment a eu auparavant un succès contre de l'infanterie qui tirait mal ou à trop grande distance, il méprisera le feu; et ce mépris, qui se communiquera traditionnellement des vieux aux jeunes cavaliers, passera en principe. Il fera faire les plus belles actions à la cavalerie; et c'est l'histoire des premières campagnes de la révolution française; alors la cavalerie allemande chargeait l'infanterie ennemie sans indécision et sans le concours de l'artillerie à cheval. La campagne de 1796 en Allemagne doit être considérée comme une époque de changement. L'infanterie française fait preuve de plus de discipline tactique, elle se garde mieux et donne des leçons à la cavalerie allemande, dont celle-ci a profité pour perfectionner son instruction tactique et étudier mieux les secours qu'elle pouvait tirer de l'artillerie à cheval. L'infanterie, de son côté, n'est pas restée en arrière après ces progrès; elle a utilisé davantage ses armes à pointe. La cavalerie s'est donc vue attaquée et culbutée à l'arme blanche par l'infanterie, dans les carrés de laquelle elle avait pénétré. Du reste, il a fallu dans ce cas, de la part de l'infanterie, moins d'habileté dans l'escrime à la baïonnette que de cette conviction que l'infanterie peut encore résister lorsqu'elle ne se sert pas de son feu.

Si maintenant un régiment de cavalerie, après avoir poussé sa charge à fond, rencontre cette vigoureuse résistance dont je parle, il arrivera peut-être qu'à l'avenir il répugnera singulièrement à pénétrer dans un carré et s'effraiera davantage des armes blanches de l'infanterie que de celles de la cavalerie. Le feu de l'infanterie agit d'abord; la baïonnette vient en seconde instance. L'un et l'autre moyen de défense doivent être employés en leur temps.

Le problème le plus difficile pour la cavalerie dans l'attaque d'un carré, c'est d'arriver jusque sur ses baïonnettes avec le moins de perte possible. Les uns veulent qu'on attaque par un angle, les autres par un côté, quelques-uns par plusieurs côtés.

L'attaque sur un angle se fonde sur ce que les angles sont les points les plus faibles du carré, s'ils ne sont pas flanqués par d'autres carrés. En France on ne partage point cette opinion. Le nouveau règlement d'exercice de l'infanterie veut qu'on présente les angles de ses carrés à la cavalerie ennemie. Nous nous contenterons de faire remarquer que, devant une infanterie ennemie bien dressée, les escadrons qui se porteront contre un angle auront à essuyer le feu oblique de deux rangs, et qu'en se retirant par leur flanc, ils seront exposés encore au feu d'un des côtés du carré. Plus le front de la cavalerie est étendu, plus aussi elle doit souffrir du feu. Mais si l'infanterie n'est pas exercée, elle ne tiendra pas plus devant une attaque sur un angle que devant une attaque sur un côté.

L'attaque sur un côté aura cet avantage que les autres côtés seront paralysés, même si notre charge se retire par la gauche ou la droite; cependant l'on peut présumer que le côté menacé opposera d'autant plus de résistance que les trois autres seront entièrement intacts. Mais cette plus grande résistance tiendra à une cause morale.

L'attaque sur plusieurs côtés nous expose à toute l'action du feu, et par conséquent aux pertes les plus grandes. Le seul avantage qu'elle offre, c'est qu'elle étourdit et déconcerte plus l'ennemi. Outre qu'elle multiplie les pertes par le feu, une attaque simultanée sur plusieurs côtés a encore cet énorme inconvénient qu'elle augmente le désordre d'ailleurs si difficile à éviter au milieu des échelons qui sont repoussés, au point qu'en quelques minutes toute la cavalerie employée contre le carré se trouve débandée et n'entend plus *les appels*. Si alors l'infanterie ne se décontenance pas, il est probable que tous ses coups porteront.

L'attaque sur un côté paraît donc mériter la préférence; on peut dans tous les cas l'appuyer, en lançant en même temps contre les autres côtés, pour inquiéter ceux-ci, une petite troupe de volontaires bien déterminés.

(*L'Armée.*)

DE LA CIRE. — SA PRÉPARATION.

La cire est une substance immédiate fournie par les deux règnes, et tellement répandue dans les parties des végétaux, qu'on a cru pendant longtemps qu'elle était seulement transportée par les organes des animaux pour être appropriée à leurs divers usages. En effet, la cire des plantes est, chimiquement parlant, identique avec celle des abeilles. Elle forme la principale partie constituante du pollen et des globules fécondateurs des anthères; la poussière glauque qui recouvre un grand nombre de fruits, celle qui enduit la surface supérieure des feuilles de plusieurs arbres, la fécule verte ou le parenchyme des plantes herbacées, contiennent cette substance qu'il est facile d'extraire par des lavages successifs à l'eau ou à l'alcool, par l'addition de l'ammoniaque, et par la précipitation qu'un acide faible détermine dans ces liqueurs. Malgré cette abondance de la cire dans les organes végétaux où les insectes vont puiser toute leur nourriture, abondance qui avait con-

duit naturellement à penser que la cire produite par ces animaux était d'origine végétale, on préfère en général s'en rapporter aux observations d'Huber et de La treille, lesquels constatent d'une manière péremptoire que cette substance est une véritable sécrétion animale, d'autant plus abondante que les plantes sur lesquelles les abeilles vont butiner sont plus riches en matières sucrées.

Le pollen des fleurs, la poussière glauque ou le vernis des fruits et des feuilles, quoique presque entièrement formés de cire, ne sont point employés à son extraction; ces matières sont toujours en trop petite quantité pour qu'il y ait quelque avantage à les exploiter sous ce rapport; et d'ailleurs, dans nos climats, la cire des abeilles est un produit si commun, qu'on ne s'avise pas d'en aller chercher ailleurs. Mais, en Amérique, deux arbres la fournissent en aussi grande quantité que les abeilles en Europe. Nous voulons parler du *myrica cerifera* et du *ceraxilon andicola*. Le premier, qui est très-abondant aux Etats-Unis, a ses baies toutes recouvertes par une cire d'une blancheur éclatante, et en donnant à peu près le quart de leur poids; on les fait bouillir dans l'eau, en ayant soin de les frotter contre les parois de la chaudière. On enlève la cire qui s'est rassemblée à la surface du bain, on la passe à travers un linge, et on la fond de nouveau. Cette cire est verte, couleur qu'elle doit à une matière étrangère et qu'on peut lui enlever par l'éther. D'autres *myrica* produisent également de la cire, mais en moindre quantité. Le professeur Delille, de Montpellier, a lu dans le temps une note sur le *benineasa cerifera*, nouveau genre de cucurbitacées, qui donne aussi une proportion considérable de cette substance.

La plante dont Humboldt et Bonpland ont parlé dans leur voyage, sous le nom *d'arbre de la vache, arbol della vacca* des indigènes de l'Amérique du sud, contient un suc laiteux qui paraît être une véritable émulsion cireuse.

Les jeunes naturalistes qui ont transmis ces renseignements à l'Académie des sciences assurent qu'ils se sont éclairés avec des bougies composées de cette cire.

Les rayons ou gâteaux de cire, extraits des ruches des abeilles, sont d'abord coupés par tranches que l'on met à égoutter sur des claies, et que l'on a soin de retourner de temps en temps. On fait chauffer ensuite la cire dans l'eau, et on la soumet à l'action de la presse dans des sacs de toile. La cire est de nouveau fondue avec de l'eau, puis coulée dans des terrines de grès. Elle se fige à la surface de l'eau, et prend alors la forme de pains de cire jaune, sous laquelle elle se vend ordinairement dans le commerce. L'odeur de la cire brute, ainsi que sa couleur jaune, lui sont étrangères; elle les perd en effet lorsqu'on la blanchit par le procédé suivant: Aplatie et mise en rubans au moyen d'un cylindre de bois que l'on fait mouvoir horizontalement sur elle dans une grande cuve d'eau, on l'expose à l'action combinée de l'air humide et de la vive lumière, en prenant les précautions convenables pour que le sol ne puisse la souiller; bientôt ses surfaces acquièrent de la blancheur; on les renouvelle en la fondant et la coulant de nouveau en rubans, et par des répétitions fréquentes de cette manipulation, on arrive à la priver complétement de son odeur et de sa couleur. Ce procédé, encore généralement usité, a l'inconvénient d'apporter de longs délais pour cette importante opération. On lui a substitué avec avantage le blanchîment par le chlore. L'immersion des rubans dans cette substance en dissolution, ou leur exposition à l'action immédiate du chlore gazeux, produisent en peu de temps ce que l'exposition sur le pré ne donne qu'à la longue. On pourrait accélérer le blanchîment en passant les rubans successivement dans une eau alkaline et dans le chlore liquide, ou en se servant du chlorure de soude ou de potasse.

Les usages de la cire sont très-multipliés: l'éclairage le moins incommode, sinon le moins cher, est donné par cette substance. La lumière des bougies est si belle, qu'elle rivalise avec celle du gaz hydrogène le plus riche en carbone; on a perfectionné leur fabrication en ces derniers temps, tellement que, sans perdre leurs qualités comme combustibles lumineux, elles ont une élégance extérieure qui les fait servir d'ornement dans les salons.

D'une translucidité parfaite, elles semblent être fabriquées avec l'albâtre le plus pur; mais la cire pure n'est pas, il est vrai, l'unique élément de ces bougies; d'autres substances grasses et très-blanches, le blanc de baleine, par exemple, pouvant lui être associées sans lui faire perdre de ses qualités. On se sert de la cire pour mouler une foule d'objets, pour imiter surtout les diverses pièces d'anatomie; sa facilité à se combiner avec les couleurs et à se teindre de toutes les nuances, sa mollesse et sa ductilité la rendent très-précieuse sous ce rapport. Enfin les pharmaciens en font un usage fort considérable, soit pour durcir les masses emplastiques, soit pour la préparation des pommades et cérats.

SIMPLICITÉ DES IMPRIMERIES D'INDIANA.

Dans l'état d'Indiana, les personnes qui exercent l'état d'imprimeur ont un assortiment de caractères en bois. Quand la composition du journal est prête, les souscripteurs arrivent chacun avec une serviette blanche. La forme est tamponnée au moyen d'une certaine boue noirâtre et humide dont, heureusement pour la littérature, le pays abonde, et, à l'aide d'un marteau, on obtient sur chaque serviette un exemplaire du journal, avec lequel l'abonné se retire sans crainte d'avoir rien à demêler avec le timbre.

Un peu d'eau et de savon font justice plus tard des *nouvelles* qui ont vieilli, et rendent à la serviette son premier lustre, et la disposent à recevoir les communications qui ont pénétré dans ces pays reculés.

L'Arabe peut en général, d'après l'empreinte des pas, dire, avec certitude, à quel individu de la tribu ou d'une tribu voisine les traces de ces pas appartiennent; il connaît aussi, par la légèreté ou la profondeur de l'empreinte, si l'homme qui l'a produite était chargé d'un fardeau ou non; il peut également déclarer, d'après la force ou la faiblesse de l'empreinte, si l'homme est passé le même jour, ou la veille, ou deux jours auparavant; enfin, d'après la régularité ou l'irrégularité des intervalles entre les pas, un Bédouin peut affirmer si l'homme qui a laissé les empreintes était fatigué ou non. En lisant ces détails on se rappellera sans doute un ingénieux chapitre du roman de *Zadig*.

LES CHÈVRES.

On a trouvé des espèces différentes de chèvres dans presque toutes les parties du monde; mais si l'on en croyait les voyageurs, il y en aurait bien plus encore que les naturalistes n'en ont reconnu. C'est que ces voyageurs, peu versés en général dans la connaissance des caractères anatomiques qui servent à classer les animaux, et ne s'en rapportant qu'aux apparences, ont classé parmi les chèvres des animaux qui appartiennent au genre des antilopes. Ainsi, la *chèvre jaune* des Chinois, la *chèvre grise* et la *chèvre pâle* du Cap de Bonne-Espérance, *la chèvre plongeante*, *la chèvre sautante* sont des antilopes, et, comme les autres antilopes, ont des cornes creuses entourant un noyau solide.

Les chèvres, on le sait, appartiennent à cette division de la famille des ruminants qui porte des cornes creuses et consistantes. Comme la plupart des autres ruminants, elles n'ont point de dents incisives supérieures, tandis que leur mâchoire inférieure en offre huit. Chez elles, absence complète de canines, et quant aux molaires, leur couronne est marquée de rubans émailleux très-contournés et saillants.

Les cornes des chèvres sont longues, anguleuses, ridées transversalement et marquées de nœuds; elles sont dirigées en haut et en arrière par une simple courbure, à l'exception cependant de celles de quelques espèces, notamment de la chèvre dite d'*Angora*.

Les oreilles de ces animaux sont de médiocre dimension et pointues; leur menton est le plus souvent garni d'une longue barbe; leur poil est ordinairement long et sec, jamais frisé.

Il existe un certain nombre de chèvres de diverses espèces à l'état de nature. Ces individus n'habitent que des lieux presque inaccessibles, et néanmoins on en a vu souvent descendre de ces hauteurs pour venir se mêler et s'unir aux chèvres domestiques.

La chèvre proprement dite est loin d'être l'espèce la plus forte de ce genre. Les bouquetins de la Sibérie notamment sont beaucoup plus forts, et si l'on en croyait certains auteurs, il existerait des bouquetins aussi grands qu'un cerf, mais un peu moins longs.

Il faut placer parmi les chèvres proprement dites ces chèvres sauvages qu'on trouve sur le Caucase et le Taurus qui traversent le nord de la Perse et de l'Inde jusqu'à la Chine, et qu'on rencontre aussi dans les deux presqu'îles de l'Inde et jusque vers le cap Comorin. Elles sont à l'état sauvage beaucoup plus grandes qu'à l'état domestique.

C'est dans leur estomac qu'on trouve ces fameuses concrétions connues sous le nom de bézoards, auxquelles on a longtemps attribué une foule de propriétés merveilleuses; et on a dit à tort que ces bézoards provenaient d'une espèce d'antilope de l'Afrique méridionale.

Parmi les diverses autres variétés de la chèvre, nous nous bornerons à citer la *chèvre d'Angora*, au poil très-long et très-fin (*voyez* plus haut), la *chèvre de Syrie*, au poil ras et aux cornes courtes, la *chèvre imberbe* ou sans barbe, la *chèvre du Thibet*.

(*La suite au prochain numéro.*)



(Chèvres dites du Thibet.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

LES HUPPES.



(La huppe commune.)

Les huppes doivent être rangées parmi les oiseaux voyageurs; elles émigrent en effet pendant la froide saison vers les contrées voisines de l'équateur, que beaucoup d'animaux analogues habitent toute l'année; et quand le soleil revient féconder les régions plus voisines des pôles, les huppes reparaissent chez nous, certaines qu'elles sont de ne plus craindre la disette qu'amène l'hiver.

En général, les huppes préfèrent les plaines aux terrains montagneux et boisés, mais c'est surtout dans les fonds humides et marécageux qu'elles se plaisent davantage. Là vous les verrez sans cesse en mouvement, courant d'un endroit à un autre, plonger leur long bec dans le sol vaseux, pour en faire sortir les vers et les mollusques dont elles sont plus friandes encore que des insectes.

Pour atteindre ces insectes vous verrez aussi les huppes voltiger de buisson en buisson, se suspendre à l'extrémité des branches, afin de découvrir ces petits charançons qui se blottissent sous les feuilles pour échapper aux regards perçants de leurs actifs ennemis.

Les huppes apportent peu de soins dans la construction de leur nid; elles le placent indifféremment dans un vieux tronc d'arbre, dans une fente de rocher ou sur un entablement abrité de quelque vieille masure.

Quand sont pondus les œufs, la huppe se montre plus soigneuse; dans ce nid grossièrement fait avec quelques brins de mousse ou de chaume qui entourent un petit tas de poussière ou de vermoulure, la femelle s'établit à poste fixe, couvant avec sollicitude ces quatre ou cinq œufs blanchâtres avec des taches brunes, d'où sortiront bientôt ses petits. Et pendant ce temps le mâle va chercher la nourriture, ou se tient assidûment près du nid

égayant sa compagne par des chants empreints de tendresse.

La huppe n'appréhende guère l'approche de l'homme, souvent même on en a pris à la main. Si vous la retenez prisonnière dans un jardin, elle le purgera des insectes incommodes et se fera très-aisément à cette captivité; mais prenez garde qu'elle ne subisse la rigueur de l'hiver, car les premiers froids la tuent ordinairement.

La chair et la graisse de la huppe ont un goût fort peu agréable, et cependant on en tue bien souvent. Le chasseur vulgaire la tue pour tuer, parce qu'il faut un aliment à ce besoin de destruction, à cette vanité d'habile tireur qui animent le peuple des chasseurs. La beauté de l'aigrette de la huppe est souvent aussi la cause de sa perte. On tient à rapporter au logis une proie dont la tête est si bien ornée; cela figure bien au milieu du gibier que le chasseur étale, à son retour, sur la table. Cette aigrette est assez belle pour qu'on puisse l'employer dans les arts, et en particulier dans la toilette des femmes; mais nous ne sachions pas qu'on en ait fait usage jusqu'ici.

On a débité beaucoup de fables sur la huppe. Les anciens racontaient des choses surprenantes de la piété filiale de ces animaux, et en tiraient beaucoup d'images symboliques; mais les voyageurs et les naturalistes modernes s'accordent à dire que l'on rencontre rarement les huppes réunies en famille dans leurs migrations d'une partie du monde à l'autre. On ne retrouve pas chez elles les habitudes sociales de la plupart des oiseaux émigrants.

Cette piété filiale des huppes n'était pas le fait le plus extraordinaire de leur histoire; on attribuait à leur chair des propriétés curatives merveilleuses, et nous ne répondrions pas que, dans certaines contrées on ne la considérât pas encore, à l'heure même où nous écrivons, comme une panacée universelle. Il y aurait tout un livre à faire sur ces superstitions médicales, et nos lecteurs savent qu'il est peu d'animaux et de plantes qui ne puissent fournir leur chapitre de singulières et inexplicables croyances. La médecine moderne n'aurait fait que déraciner ces préjugés, qu'elle aurait rendu un immense service à la cause de la civilisation.

Vous trouverez dans certains ouvrages d'histoire naturelle un assez grand nombre d'espèces de huppes; mais toutes ces espèces se réduisent réellement à deux ou trois tout au plus. D'abord, quelques-uns des oiseaux qu'on a appelés du nom de huppes appartiennent à d'autres genres : ainsi, la *huppe noire* est un *bouvreuil huppé;* ainsi, la *huppe-col* est une sorte d'*oiseau-mouche* ou de *colibri*. En second lieu, certaines espèces prétendues distinctes de huppes, soit d'Afrique, soit d'Europe, sont au fond les mêmes, et l'on peut tout réduire à ces deux types, *huppe commune* d'Europe et d'Afrique, *huppe largup* d'Afrique. Nous renvoyons aux notes les caractères communs à tout le genre des huppes, et ceux de la première espèce (1).

(1) Caractères du genre huppe : Bec très-long, grêle, triangulaire, comprimé, faiblement arqué; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure; narines placées de chaque côté de la base du bec, ovalaires, ouvertes; quatre doigts, trois en avant, dont l'externe est uni à l'intermédiaire jusqu'à la première articulation, un en arrière, dont l'ongle est presque droit; ailes médiocres; la première rémige de moyenne longueur, les deuxième et troisième moins longues que les quatrième et cinquième qui dépassent toutes les autres; queue composée de dix rectrices égales.

Caractères de la huppe commune: Parties supérieures d'un rouge vineux, avec une bande transversale noire; rectrices alaires noires, bordées et rayées de blanc jaunâtre, de manière à ce qu'il y paraisse cinq bandes, lorsque les ailes sont pliées; rémiges noires, avec une grande tache blanche vers les deux tiers; tête surmontée d'un double rang de longues plumes d'un roux orangé, terminées de noir que précède une tache blanchâtre (ces taches n'existent pas dans le jeune âge); parties inférieures d'un cendré roussâtre, lignes brunes sur les cuisses; le ventre blanc; rectrices noires avec une bande blanche; pieds rougeâtres; bec idem avec une pointe noire. Les femelles ont des couleurs moins tranchées. Les mâles ont de dix à onze pouces de longueur.

LA POLYNÉSIE.

EXCURSION DANS QUELQUES ILES EN 1827.

De tous les archipels que j'ai visités dans la mer du Sud, nul ne me parut aussi curieux et aussi intéressant pour le voyageur que le groupe d Hogolen. Une ceinture d'environ quarante petites îles en environnent plusieurs autres plus grandes, dont quatre peuvent avoir environ trente milles de circonférence. Les îles de l'intérieur sont seules habitées et contiennent une population d'environ trente-cinq mille âmes divisées en deux races distinctes. Les deux principales îles de l'ouest, avec quelques-unes des petites, sont peuplées par la race indienne de couleur cuivrée, tandis que les deux îles orientales avec leurs dépendances contiennent une race bien plus voisine de celle des nègres. Ces peuplades se font fréquemment la guerre, ainsi que je l'appris des deux parties, quoiqu'elles fussent alors en paix. Les noirs sont au nombre de vingt mille environ, tandis que la population des Indiens n'excède pas quinze mille.

Les hommes de la race noire ont environ cinq pieds dix pouces de hauteur; ils sont bien proportionnés, musculeux et actifs; leur poitrine est large et saillante; leurs membres bien tournés; leurs mains et leurs pieds petits; leurs cheveux sont bien frisés, sans ressembler pourtant à ceux des Africains. Ils ont le front haut et droit, les pommettes saillantes, le nez bien dessiné et les lèvres minces. Leurs dents sont belles et blanches, les épaules larges, et les oreilles petites et un peu plus ouvertes que les nôtres. Leurs yeux sont noirs, vifs, brillants et perçants, avec des cils longs et relevés. L'expression habituelle de leur maintien annonce un caractère fier et entreprenant.

A la ceinture et sur les reins, ils portent une natte faite d'écorce d'arbre, élégamment tissue, et embellie avec goût d'une quantité de figures de couleurs diverses. Ils portent aussi sur la tête des parures du même tissu, rehaussées avec des plumes d'oiseaux rares : vous diriez d'un turban surmonté d'une frange riche et pompeuse. Les chefs ont le lobe inférieur des oreilles fendu, et ils introduisent, dans cette ouverture, des morceaux d'un bois léger, souvent aussi gros que le poignet. Cet ornement est en général enrichi d'une variété de belles plumes, de dents de poissons, de fragments d'écaille de tortue. Ils portent aussi au cou des colliers en nacre de perle, et des touffes de plumages. Leur corps est tatoué de dessins bizarres; ils se teignent la figure en jaune et blanc, et en rouge quand ils vont à la guerre, pour se donner un air belliqueux et féroce.

Les femmes sont petites, douées de jolis traits; leurs yeux noirs, étincelants, respirent la tendresse et la volupté; elles ont la gorge arrondie, la taille élancée, de

petites mains et de petits pieds, les jambes droites et la cheville du pied peu saillante; en un mot, elles sont remarquables par leur beauté. Néanmoins elles ne négligent point l'aide de la toilette, car elles se parent de plumes et de coquilles les plus riches qu'elles puissent se procurer par leurs parents ou leurs frères, par leurs amants ou leurs maris. Elles portent autour de la tête et du cou diverses sortes d'ornements faits avec des dépouilles d'oiseaux et de poissons; leurs bras et leurs jambes sont parés de la même manière, tandis que leur gorge est tatouée légèrement, mais avec goût. Elles portent également un petit tablier de huit pouces de large et de douze pouces de longueur, orné sur les bords d'une manière très-ingénieuse, et enrichi au milieu des plus jolies coquilles. Par-dessus tout cela, elles se revêtent d'un manteau, ou plutôt d'une tunique, fabriquée avec une belle herbe soyeuse, tissue avec beaucoup de goût et d'habileté, et quelquefois bordée d'une frange élégante; cet habillement a huit pieds environ de longueur sur six de large, avec un trou dans le milieu, tout juste assez grand pour laisser passer la tête; il ressemble beaucoup au *poncho* que portent les Américains du sud. Les femmes fabriquent les étoffes, les lignes et les filets de pêche, et ont soin des enfants; elles sont douces et tendres pour leurs maris, qui les traitent avec beaucoup d'égards.

Les deux îles de l'ouest sont peuplées par environ quinze mille Indiens de couleur cuivrée, un peu inférieurs pour la taille à la tribu des noirs que nous venons de décrire; mais ils sont plus forts, plus vigoureux, plus athlétiques et mieux constitués pour la guerre et pour les fatigues que la peuplade de couleur plus foncée; ils sont très-actifs et d'une force remarquable. Parmi eux, j'en ai vu plusieurs qui ne pesaient pas plus de cent cinquante livres chacun, et qui soulevaient notre petite ancre de bossoir, pesant plus de six cents livres, avec la plus grande facilité. Ces hommes vivent pourtant de fruits et de poissons, sans excitans d'aucune espèce; ils ont le corps droit et arrondi, la poitrine saillante, les membres nerveux, les mains et les pieds bien conformés.

Leur teint est d'une couleur de cuivre très pâle; leurs cheveux, longs et noirs, sont en général proprement réunis au sommet de la tête. Ils ont le front élevé et proéminent, indice ordinaire des facultés intellectuelles; au bas de cette partie, spécialement chez les femmes, règne une couple de longs cils soyeux et noirs comme le jais, et fortement arqués. Leur visage est arrondi, plein et potelé, et les pommettes sont moins saillantes que parmi les nations sauvages. Ils ont un beau nez, modérément relevé, une bouche bien proportionnée et une double rangée de dents aussi blanches que le plus pur ivoire. Les joues à fossettes et les doubles mentons sont communs dans les jeunes gens des deux sexes.

Les hommes ont généralement le devant du cou couvert d'une longue barbe noire qu'ils laissent croître seulement à partir du menton. Cependant, quelques chefs portent de très-grandes moustaches. Ils ont de très-grandes oreilles, et leur partie inférieure est percée d'une ouverture assez grande pour recevoir un ornement de la grosseur d'un œuf d'oie. Cet ornement est souvent décoré avec des dents de diverses sortes de poissons, des coquilles, des becs et des plumes d'oiseaux, et des fleurs des vallées. Ils portent aussi des colliers de la même nature. Ils ne sont guère tatoués que depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac. Souvent, sur la poitrine des chefs, c'est un tatouage non interrompu, représentant une foule de figures fantastiques, exécutées avec assez de goût. L'habillement des deux sexes est semblable à celui de leurs voisins de l'est. Ils portent des bracelets en écaille de tortue aux bras, et en nacre de perle aux jambes et à la cheville du pied. Pour la propreté personnelle, ces insulaires pourraient défier tout autre peuple de la terre. Ils sont naturellement gais, affectueux, joyeux, vifs et actifs, extraordinairement doux et affectionnés envers leurs femmes et leurs enfants, et pleins de déférence et de respect pour la vieillesse.

En général, leurs femmes sont à peu près de la même taille que les nôtres; leurs formes sont délicates, leur taille svelte et leur buste admirablement moulé. Leurs pieds et leurs mains ne sont pas plus grands que dans nos enfants de l'âge de douze ans, et la taille est extrêmement fine et jolie. Elles sont nubiles à l'âge de cent cinquante lunes, près de douze ans. Elles ont la tête petite, le front élevé, les yeux grands et noirs, les joues pleines et potelées, le nez bien fait, la bouche petite, et, ce qui ne manque jamais dans cette partie du monde, des dents superbes, ce qui n'ajoute pas peu d'attraits à chacun de leurs sourires. Leurs oreilles sont petites, et leur cou très-délicatement formé; par derrière flottent leurs longs cheveux noirs, quand ils ne sont pas réunis sur la tête. Elles sont extrêmement modestes, et il n'est pas rare de voir la rougeur percer sur leur visage, malgré leur teint foncé; leurs mouvements sont élastiques et gracieux, et la joie et la vivacité se font remarquer dans leur maintien. Les liens conjugaux sont rarement malheureux dans ces contrées, car la chasteté et la fidélité paraissent être des sentiments innés chez ces peuples. Vous verrez rarement un homme parler avec dureté à une femme, et frapper un individu de ce sexe, si grande que soit sa faute, est regardé comme un acte inhumain et barbare. Les affections sociales exercent beaucoup de puissance chez ces peuples, ainsi que les relations de parenté. Quant à l'industrie, l'activité, la persévérance, on ne saurait établir aucune comparaison entre ces insulaires et ceux de la plupart des îles de l'océan Pacifique. Hommes, femmes, enfants, tous sont occupés depuis le lever du soleil à la fabrication des armes, des filets, des pirogues; et bien qu'ils n'aient à leur disposition que des instruments en coquilles, en pierres, en dents de poissons, tout ce qu'ils font est exécuté avec infiniment de goût et d'adresse.

A l'égard des idées religieuses de ces insulaires, le peu de renseignements qu'il m'a été possible d'obtenir peut être exposé en quelques mots. Ils pensent que tout a été créé par un être puissant qui dirige et gouverne tout, et dont la résidence est au-dessus des étoiles; qu'il veille sur tous ses enfants et sur toutes choses avec un soin et une affection paternelle, qu'il pourvoit à la subsistance des hommes, des oiseaux, des poissons et des insectes, le plus petit animal étant destiné à servir de pâture au plus grand et tous devant servir au soutien du genre humain; que le créateur arrose ces îles de sa propre main, en laissant tomber d'en haut les pluies quand il est nécessaire; qu'il a planté le cocotier, l'arbre à pain et tous les autres arbres, ainsi que les buissons, les plantes et les touffes d'herbes; que les bonnes actions lui sont agréables, mais que les mauvaises l'offensent; qu'ils seront heureux ou misérables dans la suite, selon leur conduite en cette vie; que les bons vivront

alors sur un groupe d'îles délicieuses, encore plus belles et plus agréables que les leurs, tandis que les méchants seront séparés des bons et transportés dans quelque île rocailleuse et désolée, où il n'y aura ni cocotiers, ni arbres à pain, ni eau fraîche, ni poissons, ni aucune trace de végétation. Ils n'ont ni temples, ni églises, ni formes extérieures de culte, mais ils disent qu'ils aiment l'Être suprême, à cause de sa bonté envers eux.

Ils regardent le mariage comme une obligation sacrée; il doit être célébré en présence du roi, ou de l'un des principaux officiers de sa majesté, dûment autorisé. Avant qu'un contrat semblable soit formé, aucune restriction n'est imposée aux deux sexes, et les femmes non mariées peuvent accorder leurs faveurs à qui que ce soit, sans encourir aucun reproche, et sans éprouver aucune espèce de remords. Mais une fois mariées, une faute deviendrait une infamie. Une femme enceinte, qu'elle soit mariée ou non, est considérée avec honneur et respect; elle-même, justement fière de sa fécondité, est bien éloignée de prendre des précautions pour cacher son état, elle est recherchée en mariage.

Les cérémonies funéraires de ces peuples ont quelque chose de singulier. A la mort d'un proche parent, on s'abstient de toute espèce de nourriture durant quarante-huit heures; et pendant un mois on ne mange que des fruits, en se privant entièrement de poisson, qui est une friandise du pays. Pour la perte d'un père ou d'un époux, on se retire en outre dans la solitude sur les montagnes, l'espace de trois mois. Mais je suis forcé d'ajouter une autre circonstance que, pour l'honneur de la nature humaine, je voudrais pouvoir passer sous silence. La mort du roi ou d'un chef puissant est toujours célébré par des sacrifices humains!... Plusieurs hommes, des femmes, des enfants sont condamnés à l'escorter dans le monde des esprits. Telle est la superstition de ces peuples, qu'on voit des individus demander à faire partie de cette escorte, afin d'avoir l'honneur d'être enterrés dans la même tombe que le roi. Dans les deux mois qui suivent les funérailles d'un chef, toutes les barques demeurent amarrées au rivage, car il n'est permis à personne d'aller à la pêche.

La race indienne qui habite les îles de l'ouest et la race cuivrée de l'est sont souvent en guerre. Voici quelle est la marche ordinaire de leurs opérations: Les insulaires qui croient avoir reçu quelque offense de leurs voisins avertissent ceux-ci que tel jour, à telle heure, un certain nombre de pirogues armées en guerre débarqueront chez eux, et que des négociations seront entamées relativement aux réparations qu'ils sont en droit d'exiger. Le débarquement, la conférence et la négociation, tout a lieu le jour indiqué, et si les explications sont jugées suffisantes, l'affaire se termine par un grand festin. Mais si on ne peut pas s'accorder, un nombre égal de guerriers se mesure avec les plaignants, et le combat commence avec fureur; il dure environ une heure, et puis ils se séparent d'un commun accord, et se reposent pendant quelques heures. En attendant, les deux partis ne s'écartent pas du champ de bataille, s'occupent à enterrer les morts, et à donner des soins aux blessés.

Le jour suivant, quand les deux troupes ont déclaré qu'elles sont prêtes, le combat recommence avec une nouvelle ardeur, et dure deux fois plus longtemps que la veille, à moins que l'une d'elles ne quitte la partie, et ne cède la victoire à l'autre. Dans le cas contraire, au bout d'une heure d'un combat terrible, ils se séparent de nouveau, mettent de côté leurs armes, et s'assistent mutuellement à enterrer leurs morts et à panser les blessés, de la manière la plus amicale. Le troisième jour, le sort de la campagne est décidé, ils commencent le combat le matin, et le continuent jusqu'à ce que l'un des partis succombe. Si ce sont les assaillants, ils abandonnent leurs pirogues et leurs armes aux vainqueurs, qui sont obligés de donner un festin aux vaincus, et de les ramener en sûreté chez eux, où un traité de paix est ratifié par un nouveau festin qui dure deux jours. Les deux peuples sont ensuite en deuil pendant quinze jours, en l'honneur de leurs amis tués dans le combat. Après cela, les relations d'amitié sont renouvelées, et les insulaires des deux tribus vont et viennent, comme de coutume, les uns chez les autres.

D'autre part, si les assaillants sont victorieux, les autres acquiescent à leurs demandes et font le traité le plus favorable que les circonstances puissent leur permettre, toujours ratifié par un festin. Les prisonniers faits dans l'action appartiennent aux individus qui les prennent, si leur parti remporte la victoire; autrement ils sont rendus aux vainqueurs; mais les hommes du parti qui cède ne sont jamais considérés ni traités comme prisonniers, mais ils sont traités honorablement et reconduits chez eux.

Les habitations de ces insulaires sont bien imaginées et ingénieusement exécutées. Pour la grandeur, elles varient de vingt à soixante pieds de longueur, et de dix à trente pieds de largeur; elles n'ont que le rez-de-chaussée avec des toits angulaires, proprement recouverts de feuilles de cocotier et de palmier, qui les rendent complétement impénétrables à l'eau. Leurs lits sont faits de nattes très-simples et très-molles; des corbeilles et des berceaux en osier reçoivent les petits enfants, des nattes très-bien travaillées servent pour les repas; enfin, sous le rapport de la propreté, ces insulaires l'emportent sur tous les peuples que j'ai visités dans mes voyages. Une cour spacieuse plantée d'arbres est attenante à chaque maison, et est entourée d'une palissade de bambous, et au centre du village est la maison du chef à qui sont confiées toutes les affaires du pays.

(*Westminster Review.*)

LE TOMBEAU DE DIANE DE POITIERS,

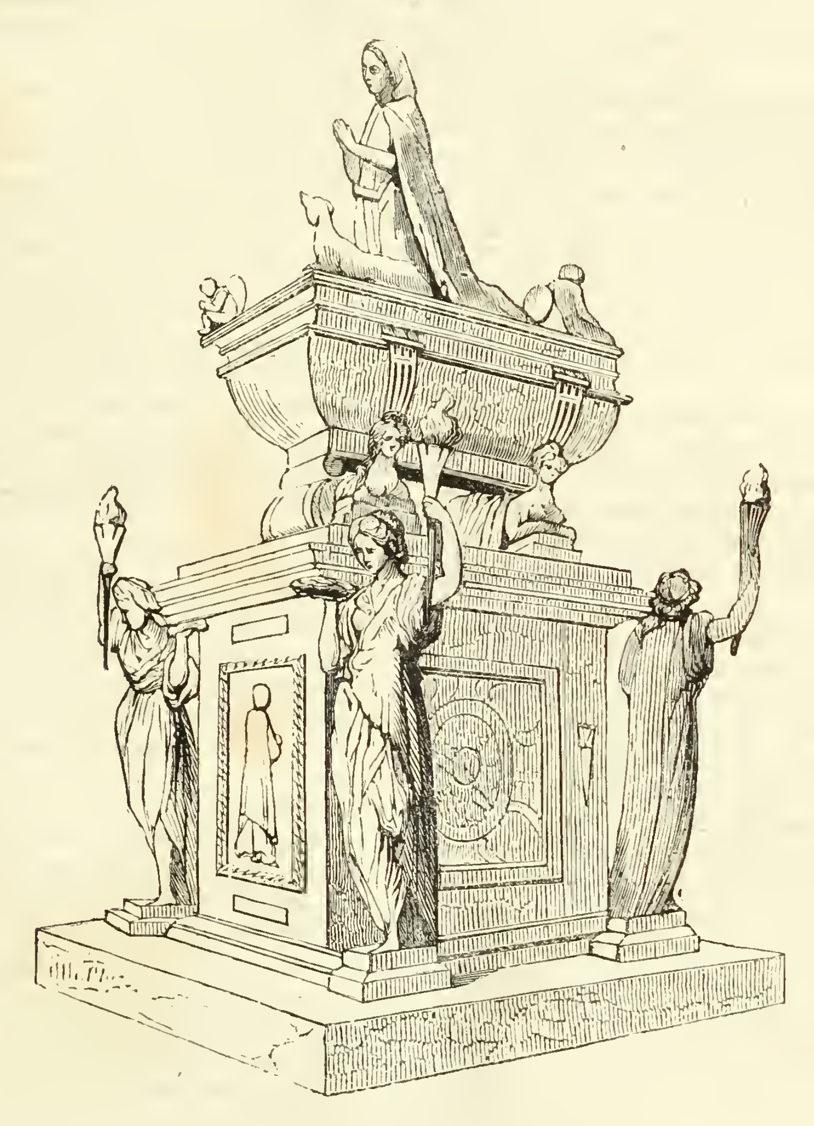
RESTAURÉ PAR LENOIR.

La gravure placée sous les yeux du lecteur représente le tombeau que la fille de Diane de Poitiers, Louise de Brézé, fit élever jadis à la mémoire de sa mère, et que l'on a pu voir dans ce musée des monuments français organisé par Lenoir dans le lieu qu'occupe aujourd'hui l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Hâtons-nous, pour être tout à fait exacts, de dire que notre gravure diffère quelque peu du monument primitif et qu'elle est conforme à la restauration qui en avait été faite par Lenoir; car le vandalisme révolutionnaire, qui avait dispersé les restes des rois de France, n'avait eu garde de laisser debout le tombeau de la belle duchesse de Valentinois, et il avait fallu remplacer par des emprunts étrangers une partie de la composition première. Voici quels sont ces changements, très-légers du reste:

Dans le monument primitif on voyait un prie-dieu devant la statue de Diane en prières; n'ayant pu le restaurer, Lenoir y substitua, « d'un côté un chien, symbole de la fidélité et l'un des attributs de Diane, conservant le flambeau de l'amour qui est encore allumé; de l'autre côté, un Cupidon assis sur des volumes, écrivant la vie de cette femme illustre. »

Ces lignes placées entre guillemets sont empruntées à la notice rédigée par Lenoir, et nous les citons à dessein pour signaler la faute commise par cet artiste qui d'ordinaire montrait tant de goût. Où Lenoir allait-il prendre cette idée de substituer à un prie-dieu, si bien placé dans un tel monument, une fade et inconvenante figure d'amour. *Cupidon!* le mot est délicieux et répond à l'idée du restaurateur du tombeau.

Quoi qu'il en soit de ce contre-sens architectural, Lenoir avait fait preuve en cette occasion de ce zèle admirable auquel nous avons dû tant de précieuses résurrections des vieux monuments de la France. Le tombeau de Diane de Poitiers était dans le château d'Anet quand les démolisseurs de la révolution portèrent sur lui une main sacrilége. Il était placé dans une chapelle dite *chapelle de Diane*, que cette princesse avait fait bâtir sous l'invocation de la Vierge, et à l'entretien de laquelle elle avait affecté un revenu spécial de quatre cents livres tournois de rente. Six chanoines, deux en-



(Le tombeau de Diane de Poitiers restauré par Lenoir.)

fants de chœur et un clerc étaient attachés à cette chapelle; Diane nommait elle-même à ces prébendes; en ceci, comme en toutes choses, elle agissait royalement. Quelques lecteurs portés à critiquer avec amertume tous les faits et gestes des illustrations de la monarchie ne manqueront pas sans doute de relever ce luxe de six chanoines dans la simple chapelle d'une femme de qualité; mais à côté de la chapelle seigneuriale, nous leur montrerons d'autres institutions pieuses et charitables fondées par la même femme; car elle avait créé dans Anet, sous le nom d'Hôtel-Dieu, un asile où douze veuves et six pauvres filles trouvaient une existence et pouvaient attendre l'occasion de s'établir dans le monde. Diane s'occupait du mariage des jeunes filles et les choisissait elle-même.

Plus justes que leurs aînés de la République et de l'Empire, appréciateurs plus impartiaux des caractères historiques et des nécessités des temps, les jeunes auteurs de notre époque ont su rendre à Diane de Poitiers la justice qui est due à la nature aimante et charitable de son âme pieuse. C'est ici l'occasion de rappeler ce passage de Brantôme: « Je la vis six mois avant sa mort, si belle encore que je ne sache cœur de rocher qui ne s'en fût ému, quoique quelque temps auparavant elle se fût rompu une jambe sur le pavé d'Orléans, allant et se tenant à cheval aussi dextrement et *dispose-*

tement comme elle avait jamais fait. Mais le cheval tomba et glissa sous elle. Il aurait semblé que cette rupture et les maux qu'elle endura auraient dû changer sa belle face; point du tout: sa beauté, sa grâce et sa belle apparence étaient toutes pareilles qu'elles avaient toujours été. C'est dommage que la terre couvre un aussi beau corps; *elle était fort déboursière, charitable et aumonière.* Il faut que le peuple de France prie Dieu qu'il ne vienne jamais grande dame plus mauvaise que celle-là, ni plus malfaisante. »

Pour en revenir au tombeau, disons que la statue agenouillée sur le monument avait été sculptée par un artiste fort peu connu et portant le nom fort inélégant de *Boudin.* Les quatre figures de nymphes placées aux coins du piédestal sont en bois et sculptées par Germain Pilon.

Sur les deux grands côtés du piédestal, Lenoir avait placé deux tableaux en émail dont le *Primatice* lui-même avait fait les dessins, et qu'avait fait exécuter un autre artiste célèbre, mais d'un ordre moins élevé, *Léonard de Limoges.* Ce Léonard dirigeait la fabrique de porcelaine de Limoges fondée par François I[er], et on le distinguait du grand Léonard de Vinci, que ce prince sut aussi si bien apprécier, en accollant à son nom celui de la ville où il faisait faire de si belles choses.

On s'accorde à placer ces tableaux à côté des chefs-d'œuvre des grands maîtres. On y trouve réunis un dessin gracieux, expressif, un travail correct et soigné, à une pensée toute de sentiment. Ces morceaux avaient été faits par les ordres des deux rois François I[er] et Henri II, qui les donnèrent comme *ex-voto* à la Sainte-Chapelle de Paris.

Sur les deux petites faces du piédestal, Lenoir avait placé deux autres tableaux en émail, sortis également de la célèbre fabrique de Limoges, mais exécutés sur les dessins de *Janet,* peintre de portraits de Henri II et des rois ses fils. Le premier représentait Henri II sous le costume de l'apôtre saint Thomas; dans le second on voyait l'amiral *Chabot* en saint Paul.

Ces divers morceaux réunis par Lenoir venaient, comme on le voit, d'artistes qu'avait protégés Diane de Poitiers, et pouvaient être rattachés à son tombeau. Quand on racheta à Anet et aux environs les débris de ce monument, « il était dans un tel état d'abandon, dit M. Lenoir, que les animaux les plus vils paissaient dedans. » Probablement cet artiste a voulu dire qu'on avait fait une mangeoire à pourceaux du sarcophage de Diane de Poitiers. — Pourquoi pas? dirait un de ces économistes qui n'estiment que le rendement des étables et des usines!

MALADIES

PRODUITES PAR LA NAVIGATION.

Les maladies produites par la navigation sont incomparablement plus fréquentes que celles dont on obtient la guérison par les voyages maritimes. Des causes nombreuses, de nature différente, qui s'accroissent par la longueur de la course, militent, agissent sans cesse pour leur production. L'incurie des matelots qui composent en grande partie la population des vaisseaux, ajoute encore aux causes des maladies.

Tout homme n'est pas propre aux voyages de mer. On a remarqué que les gens petits et trapus les supportent plus facilement que les hommes grands et élancés; les peuples riverains des mers y sont mieux appropriés que ceux de l'intérieur des terres, probablement par suite de l'habitude de respirer l'atmosphère de l'Océan. Au surplus, plus on a été à la mer, plus on y devient propre; parmi les matelots, ce sont toujours les novices qui sont le plus fréquemment atteints par les maladies, et quant aux vieux, ils sont presque invulnérables. Ce n'est pas cependant que cette règle ne souffre des exceptions; nos Parisiens, par exemple, deviennent quelquefois de très-bons marins, et, avec le temps, ils soutiennent la comparaison avec les Bretons et les Provençaux, les deux peuples de la France qui fournissent les meilleurs sujets en ce genre,

Le grand nombre d'hommes que l'on concentre dans l'étroit espace d'un vaisseau, où chacun d'eux a tout au plus quelques pieds carrés pour se remuer, vicie promptement l'atmosphère de ces demeures flottantes, la rend impropre à la respiration, et prédispose aux maladies qui résultent du trouble de l'*exhalation* et de l'*absorption.* Il en est d'un vaisseau comme d'une prison ou d'un hopital encombré. Une chaleur sourde, une sueur épaisse s'emparent des individus, les épuisent, leur ôtent une partie de leurs facultés, leur causent du malaise et de l'insomnie, surtout dans les gros temps où l'on est obligé de tenir le vaisseau fermé. L'humidité naturelle du bâtiment ajoute encore à l'état de malaise et d'anxiété, et accroît la disposition aux affections fébriles.

Il est donc très-important, pour la santé des marins, de tenir le vaisseau le plus aéré possible, et d'en assainir les parois. Les réglements de marine de toutes les nations contiennent, à ce sujet, des prescriptions utiles. On fait parvenir l'air dans les parties basses du vaisseau, non-seulement en ouvrant les conduits extérieurs, mais encore au moyen de *ventilateurs* de différents genres.

Par le grattage à sec des parties basses du bâtiment et le lavage de celles qui sont extérieures, on empêche ses parois de s'imprégner de miasmes nuisibles.

La propreté des vêtements contribue beaucoup à la santé; en mer, cette partie de l'hygiène n'est point aussi soignée qu'il serait désirable qu'elle le fût; le linge manque en général; le matelot n'en est jamais assez pourvu; la chemise bleue qu'il porte déguise la malpropreté; les habits s'imprègnent de sueur, de miasmes, d'où résulte une fétidité presque inhérente à la profession de matelot, fétidité qu'il croit combattre par l'odeur du tabac qu'il fume et chique fréquemment, par celle de l'ail qu'il mange, et de l'eau-de-vie qu'il boit avec avidité.

Les aliments sont souvent la cause des maladies qui se déclarent pendant les navigations. A l'exception des premiers jours passés en mer, on est obligé de nourrir l'équipage de viandes salées, de légumes secs et de biscuit. Il est reconnu par l'expérience que la nourriture végétale est plus salubre en mer que celle que l'on tire du règne animal, et ce ne doit être que dans une faible proportion qu'on doit associer la viande aux légumes. Les travaux de M. Desperrières ont prouvé que notre marine a plus fait pour la santé des matelots, en associant ces deux sortes d'aliments, qu'en imitant les Anglais, qui donnent une nourriture plus animale, ou

les Hollandais, qui les alimentent surtout de végétaux secs.

Lorsque les voyages sont très-longs, et qu'on n'a pas l'occasion de toucher la terre, les provisions s'altèrent, se détériorent : les vers se mettent dans la viande, dans les légumes et le biscuit ; l'eau devient saumâtre, croupit, répand une odeur nauséabonde ; c'est alors que la plus terrible des maladies de mer, le *scorbut* se montre et décime l'équipage.

Aujourd'hui ce n'est que fort rarement, et dans des circonstances extraordinaires, que la famine se met à bord des vaisseaux, tandis que nous en voyons de fréquents exemples dans les anciennes relations de voyages de long cours ; le riz, la pomme de terre préservent les équipages de toute crainte, et les procédés d'*Appert*, pour la conservation des viandes cuites et des légumes, ajoutent encore à la sûreté du service des vivres. N'y a-t-il pas lieu d'être rempli d'admiration, lorsqu'on voit Cook revenir après avoir tenu la mer trois ans, dans des mers souvent inconnues, sans avoir perdu un seul homme de son bord ?

L'habitation d'un bâtiment de mer a, sous d'autres rapports, de graves inconvénients pour ceux qui y demeurent, surtout sur les individus autres que les matelots. On est presque toujours obligé de se baisser dans les vaisseaux à cause du peu de hauteur des entreponts : cette posture-là doit nécessairement voûter le dos des marins, et contribuer à ces hémorragies fréquentes qu'ils éprouvent, comme tous les hommes employés à des professions où les membres conservent longtemps des positions vicieuses.

L'isolement où l'on se trouve, la vie uniforme et tranquille qu'on mène sur mer, causent de l'ennui, surtout aux gens qui ne se livrent point aux rudes travaux de la manœuvre ; de là l'*hypocondrie*, la *mélancolie*, la *nostalgie*, etc., qui gagnent les passagers et même les officiers qui n'ont point un penchant marqué pour cette profession. Les maladies nerveuses sont encore augmentées par toutes les causes d'insalubrité que nous venons d'indiquer et par le manque de distraction.

Il est des causes extérieures indépendantes du corps même du vaisseau qui influent sur la santé de ceux qui l'habitent ; elles tiennent à l'atmosphère de la mer et à celle de la contrée où l'on navigue.

L'atmosphère, même pure, peut exercer une grande influence sur la santé du matelot. Le froid glacial des pôles n'agit pas sur lui comme l'air brûlant de l'équateur : la transition des jours chauds aux nuits froides qu'on remarque entre les tropiques est la source de la plupart des maladies qui se développent à bord des bâtiments, et les vents instantanés causent ces affections inflammatoires qui naissent dans ces parages. Le marin qui reste des heures entières à la manœuvre pendant la nuit, l'officier qui fait le quart, éprouvent les influences de ces climats d'une manière plus ou moins pénible.

Quand on va d'un pays froid à un pays chaud, il se déclare des maladies à bord des bâtiments, et même beaucoup de celles qu'on apporte trouvent leur guérison dans ce changement de climat ; le contraire a lieu quand on passe d'un lieu chaud dans un froid ; c'est surtout alors qu'on observe les fièvres, les diarrhées et le scorbut, les trois maladies de mer les plus fréquentes. En général, en pleine mer il y a moins de maladies que sur les côtes, excepté dans les gros temps, qui obligent de tenir l'entre-pont fermé pendant longtemps.

Les vaisseaux qui vont dans les climats chauds sont envahis souvent par des maladies contagieuses, qu'ils portent ensuite dans le pays d'où ils sont partis. C'est ainsi que la fièvre jaune qui habite les Antilles et l'Amérique, la peste qui se développe en Orient, et les fièvres malignes de l'Inde, sont quelquefois apportées en Europe. Pour empêcher la contagion, on soumet les bâtiments à des visites et à des quarantaines rigoureuses. La dyssenterie et le choléra dévastent souvent les vaisseaux qui vont aux Moluques ; aussi conseille-t-on aux bâtiments qui sont dans ces contrées de se tenir à quelque distance de ces bords inhospitaliers, en cas d'épidémie, et de ne communiquer qu'avec précaution avec la terre.

Le traitement des maladies, à bord des navires, est établi sur les mêmes bases que lorsqu'elles ont lieu à terre, sauf les modifications que les localités y apportent, et que l'expérience indique. Les chirurgiens de marine ont observé qu'en général il fallait donner les médicaments à une dose plus forte qu'à terre : cette différence tient sans doute à l'action de l'atmosphère maritime, qui émousse la sensibilité des surfaces muqueuses sur lesquelles doivent agir les médicaments.

On devrait obliger les plus petits bâtiments d'avoir à bord un chirurgien. La plupart des vaisseaux marchands anglais, américains, et même quelquefois des bâtiments français, en sont dépourvus. On conçoit combien cette absence a d'inconvénient pour la santé de l'équipage, et tout récemment des vaisseaux des deux premières nations ont perdu, par le choléra du Bengale, une bonne partie de leur monde qu'ils eussent peut-être conservée par les soins des officiers de santé. Les fractures, les plaies et les autres cas chirurgicaux ne sont pas rares à bord des navires : comment traiter ces malades sans le secours d'un homme de l'art ?

Quant aux maladies que la navigation peut guérir, il faut avouer qu'elles sont bien moins nombreuses que celles dont elle est la source.

Lorsqu'on s'embarque pour cause de santé, on s'approvisionne des objets nécessaires à la vie, et dès lors on est à l'abri des privations du matelot et des suites de son régime insalubre. La distraction qui résulte de l'habitation d'un autre élément, la vue de nouveaux cieux, l'action d'un air différent, l'impression d'une chaleur plus forte, car ordinairement les malades vont d'un pays froid dans un pays chaud, font subir à notre organisme des modifications salutaires. On éprouve en effet, sur le pont d'un bâtiment, par un ciel pur, un bien-être inconnu aux habitants de l'intérieur des continents.

Une foule de maladies qui dépendent des altérations de la *lymphe* peuvent être traitées avec avantage par les voyages en mer. La bouffissure l'*œdème*, les hydropisies sont sensiblement améliorés par l'action de la chaleur continue des régions équatoriales. Les maladies de la peau, le rhumatisme, la goutte offrent de fréquents exemples de guérison spontanée dans les mêmes circonstances. Beaucoup de colons sont attaqués en France par ces affections, et recouvrent la santé en arrivant chez eux.

Les maladies qui prennent leur source dans un régime succulent, dans un air lourd et froid, dans le luxe et la mollesse, se guérissent facilement en mer, où ces causes n'ont guère d'action : la vie simple, frugale, toujours la même, qu'on y mène ordinairement, l'air chaud

et empreint de particules bitumineuses qu'on y respire, modifient la manière d'être ordinaire de ces individus et amène la cessation de leurs souffrances. Ce sont particulièrement les affections catarrhales chroniques qui cèdent surtout avec le plus de facilité à l'influence des climats chauds, et c'est en effet, pour les affections de cette nature, comme la phthisie, la consomption, l'éthisie, que l'on a reconnu l'utilité des voyages sur mer.

Certaines maladies nerveuses reçoivent une influence favorable d'une navigation dans les pays chauds; quelques-unes y cessent spontanément, d'autres y sont seulement atténuées; en général, les régions du midi offrent moins de *névroses* que les tempérées; quelques-unes pourtant s'y exaltent : nous citerons entre autres le tétanos.

Les voyages aux pays froids sont rarement utiles comme moyen de guérison. La température du nord est plus capable de produire des affections morbifiques que d'en amener la cessation. Il ne serait cependant pas impossible que les gens à tissus mous, à fibres lâches, trouvassent dans la *tonicité* de l'air des contrées boréales le remède aux maladies qui proviennent de cette organisation.

LES BÉDOUINS.

Cette magnifique colonie d'Alger, dont on voudrait vainement nier le brillant avenir et qui sera toujours l'une des gloires de la Restauration, a été examinée par nous sous les divers points de vue du commerce, de l'agriculture, des richesses métalliques du sol, de l'industrie, de l'histoire naturelle et enfin des mœurs et des coutumes (1er vol., pages 78, 142, 242). Parmi les diverses races qui campent sur le sol africain, les Bédouins ont particulièrement appelé nos regards, et nous avons décrit avec soin leur caractère et leurs usages.

Nous avons cru devoir joindre à cette notice une vignette où se trouvent reproduits l'attitude et le costume si pittoresque des Bédouins; à côté sont deux de ces patients et précieux animaux qui leur servent tout à la fois de bêtes de somme et de coursiers rapides. Sur l'un de ces chameaux vous apercevez une femme accroupie et protégée contre les chutes fortuites par un léger batis en bois qui répond à l'élégance de la selle; ce dessin en dit plus que toutes les descriptions du monde, et nos lecteurs se figureront sans peine le peu de douceur d'un tel mode de transport. Il en est de cette allure des chameaux et des dromadaires, allure si molle, au dire du vulgaire, comme de la prétendue impassibilité de leur caractère. Les caprices et la colère du chameau ne sont que trop connus de ses conducteurs eux-mêmes; et quant à leur allure, nous ne répondrions pas que nos jeunes femmes de l'Europe pussent la supporter longtemps comme le font les femmes arabes. En bornant à ces quelques lignes l'indication à peu près superflue des détails de notre vignette, nous prévenons nos lecteurs que notre colonie d'Alger nous fournira bientôt une nouvelle série d'articles qui feront mieux connaître les mœurs des Arabes, leur degré d'importance politique et les résultats de l'occupation française pour la civilisation de ce peuple comme pour la prospérité de la France elle-même.



(Bédouins en voyage.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

LES ALPES ET LE RHONE.



(Vue des Alpes et du pont Saint-Maurice sur le Rhône.)

Vous qui avez parcouru la Suisse, vous aurez déjà reconnu, dans cette vignette, le pont de Saint-Maurice, et à votre souvenir sera revenue cette triste file de maisons délabrées qui compose la ville de ce nom et cet immense mur de rochers contre lequel elles sont appuyées.

Pour nous ce n'est pas le pont de Saint-Maurice que nous voulons voir dans ce paysage ; deux sujets plus grands absorbent notre pensée : les Alpes qui se dressent devant nous et le Rhône qui coule à leurs pieds.

Les Alpes présentent un sujet d'études continuelles pour le géologiste : parmi les faits qu'elles offrent à ses recherches attrayantes et trop souvent hypothétiques, il en est plusieurs qui n'ont point encore été suffisamment observés, bien que des esprits ardents aient cru pouvoir les expliquer. Nous nous bornerons donc à relater quelques-uns des plus intéressants et des plus positifs. Au premier aspect les masses immenses qui constituent cette chaîne présentent l'image du désordre : on dirait, avec un auteur, que ce sont les témoins des convulsions de la nature, lorsque la terre prit la forme que le Créateur avait jugée convenable à l'accomplissement de ses desseins. Des pics inaccessibles couverts de neige ; des pentes rapides qui donnent à quelques sommités la forme d'obelisques ; des vallées entourées d'immenses escarpements ; des rochers rongés par le temps et prêts à tomber de vétusté : tel est le tableau que présentent les chaînes alpines. Mais si l'observateur qui les parcourt est familiarisé avec l'étude de la nature, il y verra les traces de sa marche lente et graduée à côté des traces de la destruction. M. Ebel a remarqué que dans ces montagnes les dépôts les plus anciens sont disposés par bancs dont la direction est de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est. Des roches granitiques, mais postérieures aux êtres organisés, constituent la chaîne du Mont-Blanc, géant qui domine tous les sommets de l'Europe. Au nord de cette chaîne s'étendent au loin et s'élèvent à une hauteur considérable divers rameaux calcaires ; au sud s'abaissent jusque sur les confins de l'Italie des roches granitiques. Rien n'est plus imposant que ce majestueux Mont-Blanc qui semble régner sur les montagnes qu'il domine, entouré d'autres sommets inclinés de son côté, et paraissant lui rendre un respectueux hommage, comme on voit d'humbles sujets se presser autour de leur souverain pour le contempler. Comment ne point admirer le *Cervin,* dont la cime s'élance dans les nues, en forme d'obélisque triangulaire ! Ce qui étonne le plus le géologue lui-même, c'est la disposition circulaire de quelques sommets : le mont *Rose,* par exemple, est composé d'une série non interrompue de pics gigantesques qui forment un vaste cirque d'environ 3,000 toises de diamètre. On a vainement cherché dans la chaîne des Alpes des restes d'anciens volcans, l'Océan seul y a laissé des traces de son séjour.

La chaleur du soleil fait fondre la surface des amas

de neige qui couvrent les cimes les plus élevées, et la transforme en glace ; ces glaciers sont souvent inclinés, et toujours divisés par de larges et profondes crevasses qui leur donnent les formes les plus variées et les plus bizarres. A l'approche du printemps ils glissent tout entiers sur les pentes qui les portent, mais ils s'arrêtent bientôt : le mouvement qu'ils ont éprouvé y détermine des ruptures dont le bruit, semblable à celui du tonnerre, retentit au loin dans les montagnes ; la commotion que l'air éprouve se communique aux masses neigeuses ; elles s'ébranlent ; et quelques portions que l'on voit rouler au loin comme des pelotes de neige, sont quelquefois assez considérables pour renverser dans leur chute les forêts, les habitations, les villages même que trop souvent elles atteignent. On a dit que la glace descendait dans les couloirs des glaciers de 12 à 25 pieds par an ; mais si l'on considère qu'elle a entraîné graduellement des portions de rochers sur des plans inclinés de 10 à 12 lieues de longueur, et qu'à 18 pieds par année ces glaces seraient neuf siècles à s'avancer d'une lieue, on peut juger du temps qu'il a fallu à certains glaciers pour s'étendre jusque sur les places qu'ils occupent. Pour donner une idée de l'effet de ces grands mouvements de la nature, nous en citerons une description faite par un témoin oculaire. Le ministre de Grindelwald, traversant avec quelques amis le fameux glacier des environs de ce village, s'était reposé sur la glace : « A peine étions-nous placés, dit il, que le singulier phénomène appelé *crue de glacier* se manifesta par un bruit affreux ; tout autour de nous paraissait se mouvoir de soi-même : fusils, bâtons, carnassières. Des rochers en apparence solidement établis dans la glace commencèrent à se détacher et à s'entre-choquer, des crevasses de 10 à 20 pieds de largeur s'ouvrirent à nos yeux avec un fracas épouvantable ; d'autres, se fermant tout à coup, lancèrent à une grande hauteur l'eau qu'elles contenaient. La masse entière du glacier, si agitée tout à coup, s'était avancée de quelques pas ; mais tout rentra bientôt dans un repos et un silence profonds, à peine interrompu par le sifflement des marmottes. » Après cet aperçu trop succinct, hélas ! des Alpes, revenons au beau fleuve qui baigne St.-Maurice.

Le Rhône prend, comme on le sait, sa source au mont de la Fourche, près du Saint-Gothard en Suisse, traverse le Valais, le lac de Genève, et entre en France un peu au-dessous de cette ville. Au Sault, le Rhône franchit un banc de rochers nommé *Saut-du-Rhône*, et qui, sur 1,000 mètres de longueur, forme deux cascades d'un mètre de hauteur chacune. Le Rhône s'est tracé à travers ces rochers des sillons qui présentent différentes passes plus ou moins favorables à la navigation. Cet endroit est en général difficile à franchir.

Ce fleuve baigne du même côté Lyon, Givors, Tournon, Saint-Peray, la Voulte, Viviers, le bourg Saint-Andéol, le Pont-Saint-Esprit, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Aramon, Beaucaire ; il arrose à gauche Quirieu, Vienne, Saint-Vallier, Tain, Valence, Montélimart, Caderousse, Avignon, Tarascon et Arles.

Un peu au-dessus d'Arles, à Fourques, le Rhône se divise en deux bras, dont le principal se jette dans la Méditerranée à la Tour-Saint-Louis ; le second bras, appelé le *Petit-Rhône*, se dirige sur la droite, forme l'île de la Camargue, et débouche dans la mer dans le golfe du Lion ou de Lyon, près les îles de Sainte-Marie.

Ce fleuve reçoit à droite l'Ain, la Saône à Lyon, l'Ardèche, la Cèze, le Gardon ; à gauche l'Isère, la Drôme et la Durance. Il borne d'un côté les départements de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse et du Gard, et arrose celui des Bouches-du-Rhône.

Le Rhône commence à être flottable à Arlod, et navigable au Parc, un peu au-dessus de Seyssel, département de l'Ain ; le flottage se fait avec difficulté à cause des rochers au milieu desquels coule le Rhône. Ce fleuve se perdait en hiver au pont de Lucey, à Bellegarde, sous un rocher qui interceptait la navigation. On a coupé ce rocher ; il a fait place à un canal dans lequel on flotte maintenant une grande quantité de bois de construction. Dans l'été, lorsque le Rhône est grossi par la fonte des neiges des Hautes-Alpes, ces eaux recouvrent tous les rochers.

Le Rhône roule ses eaux avec une grande rapidité depuis Lyon jusqu'à Avignon ; sa vitesse décroît à mesure qu'il approche de Beaucaire et d'Arles, et devient à peu près nulle sur un grand espace avant d'arriver à la mer. On a construit de chaque côté du Rhône des chaussées destinées à contenir ce fleuve, et à l'empêcher de porter le ravage dans les plaines qui l'environnent.

Le bouches de ce fleuve sont très-nombreuses, et les îles qui les séparent produisent des barres qui rendent le passage difficile : la principale île est celle de la Camargue.

Le cours entier du Rhône, depuis sa source (à 5,134 pieds au-dessus de la mer) au glacier du Rhône jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, est de 208 lieues et demie, et sa pente, par estimation moyenne, de un pied sur près de 500.

On remonte le Rhône à la voile depuis la mer jusqu'à Beaucaire ; mais au-dessus de cette ville il n'est guère possible de vaincre la rapidité du courant que par le secours du hallage. La facilité que les barques de mer trouvent à remonter jusqu'à Beaucaire, a fait choisir cette ville pour être l'entrepôt général du commerce de France avec l'Espagne, les côtes d'Afrique et d'Asie, ainsi qu'avec tout le Levant et l'Italie. Néanmoins l'incertitude de cette navigation et les difficultés qu'offre la remonte du Rhône depuis Arles jusqu'à Lyon, font que la plupart des expéditions de Marseille pour l'est de la France ont lieu par la voie du roulage. Les bâtiments de mer qui vont de Marseille à Arles font ce trajet en trois jours ou cinq jours, et remontent en quelques heures d'Arles à Beaucaire ; mais ils sont sujets à de grands retards si le vent est contraire.

La remonte du Rhône depuis Beaucaire jusqu'à Lyon présente des difficultés de toute nature, résultant de la vitesse du fleuve, de l'action quelquefois très-violente des vents du nord et du sud, de la variation dans la hauteur des eaux, et de la nécessité de changer souvent de rive pour le hallage. Un bateau à vapeur nouvellement établi parcourt ce fleuve depuis Lyon jusqu'à Arles ; ce même bateau communique avec la Méditerranée par le canal d'Arles au port de Bouc. La traversée de Lyon à Arles se fait avec une rapidité si grande que dans cette distance d'environ 75 lieues, ce bateau ne met que quinze heures pour la parcourir.

LE ROI DE LAHOR.

L'intérêt public, si vivement excité par la correspondance de l'infortuné Jacquemont, a reçu récemment un nouvel aliment de la présence momentanée du général Allard au milieu de nous. Soucieuse de toutes les gloires que ses enfants lui ont acquises dans toutes les parties du monde, la France s'enquiert en ce moment avec une curiosité en quelque sorte personnelle de ce royaume de Lahor, auquel des officiers français ont créé une puissance respectée de l'Angleterre, si puissante elle-même dans l'Indostan. Elle s'informe de ce roi qui a, comme Mehemet-Ali, avec qui il a plus d'un point de ressemblance, accueilli avec tant de distinction nos braves compatriotes. Nous croyons donc faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux l'extrait d'un ouvrage qui contient tout ce que nous savons encore du royaume de Lahor. Ce morceau résume la vie et le caractère du roi Rundjit-Sing : il contient l'énumération de ses forces et de ses ressources.

« Rundjit-Sing n'a reçu aucune instruction ; il ne sait ni lire ni écrire dans aucune langue; mais l'habitude d'entendre lire des papiers écrits dans les idiomes de la Perse, du Penjab et de l'Inde, et la force de son attention, qui s'attache même au détail des affaires, lui ont donné une grande facilité pour suivre et comprendre la plus grande partie des choses qui lui sont soumises. Aussi, bien qu'il ne sache pas apprécier le mérite du style ou dicter littéralement ses dépêches, il traite cependant les affaires avec rapidité, et il est toujours prêt à donner des ordres précis et décidés sur les mémoires et les réclamations qui lui sont adressés; et lorsqu'une copie convenablement faite lui a été lue, il sait bien reconnaître si elle remplit ses vues. Ses secrétaires particuliers ne le quittent jamais, souvent ils sont réveillés pendant la nuit pour expédier ses ordres. Sa mémoire est excellente et se rappelle les détails aussi bien que les circonstances les plus importantes. Son esprit est toujours actif, et son œil vif et scrutateur ne laisse rien échapper. Sa perspicacité à apprécier les caractères, à deviner les motifs des actions d'autrui, lui donne de l'empire et de l'influence sur tous ceux qui l'approchent, et qui n'ont guère été entre ses mains que les instruments de sa rapide fortune.

» A une grande finesse il joint une imagination très-vive, et quoiqu'il n'oublie jamais le but qu'il a en vue, il a cependant dans la conversation une franchise et une naïveté pleines de charme. Ses observations et ses remarques se présentent ordinairement dans une phrase brève, claire, pittoresque ou sous forme d'interrogatoire, mais elles sont toujours si frappantes qu'elles restent fixées dans la mémoire de ceux à qui elles s'adressent, tant elles sont remarquables et revêtues d'une séduisante originalité. Il a un grand pouvoir de dissimulation; sous les dehors de la plus grande franchise et même dans le commerce de l'intimité, il sait poursuivre de perfides desseins et des trahisons. Sur le champ de bataille, il s'est toujours montré brave et résolu de sa personne; mais rien dans ses plans n'est jamais abandonné au hasard ou à l'aventure. Il a toujours préféré l'adresse, l'habileté et même la corruption comme moyens de succès, aux entreprises éclatantes qui excitent l'admiration ou inspirent la terreur. Sa fertilité d'expédients est vraiment incroyable, et jamais il n'a été embarrassé même dans les plus grands dangers.

» La conduite de Rundjit-Sing, dans toutes les circonstances de sa vie, prouve qu'il est intéressé, sensuel, débauché même à l'excès, sans égard pour aucun lien d'affection du sang ou de l'amitié, dans la poursuite de ses vues ambitieuses ou de ses plaisirs; démesurément avide, car c'est sans remords et sans pitié qu'il a ruiné et réduit à la misère des veuves, des orphelins et des familles qui avaient à sa considération et à son respect des droits que la politique seule eût dû lui rendre sacrés. Dans sa jeunesse, il se montra prodigue pour ses favoris, et libéral dans presque toutes les occasions; mais avec l'âge l'avarice est venue, et le désir d'amasser a étouffé toutes ses autres passions. Aussi tout le monde, même les officiers attachés à sa personne, et ceux qui sont en faveur, ne l'approchent qu'avec la crainte d'être victimes de quelque exaction, bien loin d'espérer que sa générosité ajoutera quelque chose à leur fortune. Son tempérament était excellent dans sa jeunesse, et en quelque sorte toujours à ses ordres; mais aujourd'hui la susceptibilité d'une constitution ruinée le domine souvent. On l'a vu, transporté de colère, descendre jusqu'à user de violence contre les objets de sa rage; mais cependant il ne s'est jamais abaissé jusqu'à commettre des actes de cruauté, et jamais la vie de personne n'a payé même les offenses les plus graves.

» Sa taille est au-dessous de la moyenne, et la perte d'un œil, par suite de la petite-vérole, lui ôte un peu de son apparence, qui est loin cependant d'être vulgaire; car sa physionomie est pleine d'expression et de vivacité, et s'embellit d'une magnifique barbe blanche qui descend jusque sur sa poitrine. Dans sa jeunesse il dut être très-vigoureux et très-actif, mais aujourd'hui il est si affaibli qu'on est obligé de le monter à cheval. Son amour pour ses chevaux est extrême; ils sont toujours auprès de lui, couverts de bijoux et de riches caparaçons; pour lui-même, il est simple dans sa toilette et peu recherché dans toutes ses habitudes; son régime se compose de stimulants puissants dont il use immodérément. Il aime beaucoup les parades et les spectacles; il emploie près de la moitié du jour à passer des revues, inspecter des équipements, ou à réfléchir sur quelque moyen d'augmenter la puissance de son armée. Il paraît aussi prendre plaisir à voir ses officiers et ses courtisans couverts de bijoux et de magnifiques parures, et tout le monde convient qu'ils montrent beaucoup de goût, car l'éclat du *dourbar* (cour) de Lahor est vraiment remarquable.

» Quoique peu dévot, et bien qu'il se soit montré très-habile à maîtriser le zèle et le fanatisme des Akatis et autres sectes religieuses, Rundjit-Sing se conforme cependant avec beaucoup de scrupule à toutes les observances de la foi religieuse des Sikes; tous les jours il se fait lire le Granth (livre sacré) par les gourous (docteurs de la loi); il est généreux et charitable pour les fakirs et les hommes qui ont acquis une réputation de sainteté. Enfin, il est superstitieux à l'excès; il se livre facilement à de fantastiques imaginations sur sa destinée et sa fortune, et jamais il ne manque de consulter ses astrologues avant de rien entreprendre d'important.

» Le fait le plus remarquable de la politique et du gouvernement intérieur de Rundjit-Sing, c'est le man-

que absolu de tout ce qui ressemble à un système ou à des principes d'administration. Sa carrière a été celle d'un usurpateur qui empiète sans cesse et s'empare de tout ce qui est à sa portée; mais tout ce qu'il a ainsi gagné il ne l'a soumis à aucun système de gestion. Le tout est confié à des fermiers avec pleine puissance sur la vie et les propriétés des classes productrices, Rundjit-Sing s'en reposant sur ses forces militaires pour contrôler les comptes de ses fermiers, pour leur faire rendre tous les profits illicites qu'ils pourraient faire Néanmoins ses excursions sont dirigées surtout contre les vieilles familles sikes et ses propres officiers. Les marchands et les voyageurs sont protégés, les droits et les taxes auxquels ils sont soumis sont généralement modérés. Rundjit-Sing a aussi manifesté l'intention de se réserver le commerce exclusif de quelques articles, comme les châles, le sel, etc.

» Les possessions territoriales de Rundjit-Sing comprennent aujourd'hui toute la partie du Penjab enfermée entre l'Indus et le Suttlej. Il possède aussi le Kashmir et tout le pays des montagnes jusqu'à la chaîne neigeuse, et même Ludak au delà de l'Himalaya. En effet, quoique plusieurs rajas de la contrée aient encore conservé leurs gouvernements, ils ont été réduits à la condition de sujets; ils paient un tribut proportionné à leurs ressources, et envoient, lorsqu'ils en sont requis, leurs contingents à l'armée de Lahor. Outre cette étendue de territoire, Rundjit-Sing possède encore environ 45 talouks (districts) en nom personnel ou en partage avec d'autres princes sur le côté anglais du Suttlej. A l'ouest de l'Indus, il occupe Khyrabad, Aukona, Peshawer, Durra-Ghazi-Khan, affermé au nabab de Buhawulpour, et Durra-Ismaël-Khan, régi par Hafig-Ahmed-Khan de Mukera. Il lève encore des tributs sur les chefs beloutchis, de Touk et Sagourgs.

	Roupies.
» Le capitaine Murray estime que le total du revenu et des tributs levés annuellement sur toutes ces possessions est de . .	12,403,000
» En outre les douanes du Penjab rapportent à Rundjit-Sing.	1,900,600
» Le mohurana, droit sur les papiers soumis au sceau de Rundjit-Sing. . . .	577,000
» Formant pour le Khalsa, ou pays occupé directement par Rundjit-Sing, un revenu de.	14,881,500
» Le même officier estime que le reste du territoire, encore divisé en jagirs, ou fiefs tenus par de vieilles familles sikes, et les établissements dont les revenus ne sont pas compris dans ceux du Khalsa, rapportent..	10,928,000
» Faisant ensemble, pour tous les revenus du pays soumis à la domination de Rundjit-Sing, un revenu total de.	25,809,500

» Le général Allard, qui a bien voulu donner quelques détails sur ce sujet, pense que cette estimation est de beaucoup inférieure à la réalité. Il porte les revenus du royaume de Lahor à cinq crozes de roupies ou environ 123,000,000 fr. La roupie vaut 2 fr. 50 c. de notre monnaie, la laque de roupies vaut 100,000 roupies, et le croze cent laques de roupies.

» Rundjit-Sing a depuis quelques années amassé un trésor, et le fort de Govindgurh bâti par lui est le lieu principal de ses dépôts. Le capitaine Murray, d'après les meilleurs renseignements qu'il put réunir, estime que la valeur des richesses accumulées par Rundjit-Sing, tant en monnaies qu'en bijoux, chevaux, éléphants, ne doit pas s'élever à moins de 10 crozes de roupies ou environ 10,000,000 liv. st. (250,000,000 fr.).

» Le même officier nous a donné des détails précieux sur les forces militaires du royaume de Lahor, et son autorité est la meilleure que nous puissions suivre :

Troupes régulières.

» Cavalerie disciplinée par le général Allard (dragons et lanciers). . . . . . . (10,000 selon le général Allard.)	12,811 h.
» Infanterie, bataillons disciplinés, naïbs et troupes dressées sous la surveillance personnelle du maha-raja.	14,941
» Total des troupes régulières, infanterie et cavalerie	27,252
» Garnisons comprenant les troupes employées dans le Kashmir. Cavalerie. . . .	3,000
» Infanterie diversement armée et équipée.	23,950
» Contingents des sirdars, consistant, dans les pays de plaines, principalement en cavalerie, et pour les pays de montagnes, en infanterie	27,312
» Total général des troupes, infanterie et cavalerie.	82,014 h.

» L'artillerie de Rundjit-Sing consiste en 376 canons (100 d'artillerie de campagne, complétement armés et équipés, selon M. Allard; le reste est employé à la défense des places) et 370 tromblons portés sur des chameaux ou des voitures légères appropriées à leur calibre. Il n'a pas de corps d'artillerie enrégimenté et organisé comme dans les armées européennes. Un darogha est à la tête d'un grand établissement qui, si Rundjit-Sing fait des préparatifs de siége, occupe au moins 4 ou 5,000 hommes; mais en temps de paix ce nombre est infiniment réduit. Quelques corps de cavalerie et tous les bataillons d'infanterie ont des compagnies d'artillerie qui leur sont attachées; le nombre des artilleurs est proportionné à la force des corps respectifs. La jinsi, ou grosse artillerie, seule est distincte du reste de l'armée.

» Toute cette puissance et toutes ces ressources sont l'ouvrage du maha-raja. Son père ne lui laissa qu'un corps de cavalerie sike, à peine supérieur à ceux de ses voisins, qui tous sont réduits maintenant à la condition de sujets. Rundjit-Sing, dans la création de sa puissance militaire, a particulièrement déployé cette activité curieuse qui s'attache aux détails, cette persévérance à poursuivre l'exécution de ses plans qui distingua à un si haut degré Pierre de Russie. Comparé à tout ce que nous voyons ou entendons dire de ceux qui se sont élevés à une grande puissance, Rundjit-Sing doit être placé parmi ceux qui ont employé les moyens les plus honorables pour arriver à leur but; sa carrière n'a été signalée par aucune exécution sanglante, et seulement par un très-petit nombre de ces actions qui s'élèvent contre la mémoire de presque tous les fondateurs de dynastie. »

Soumis au général Allard, ce portrait de Rundjit Sing

lui a paru au moins peu flatté, et en vérité nous sommes tentés de nous ranger à l'avis de l'honorable général, en le voyant lui-même, malgré toutes les distinctions flatteuses dont il a été l'objet parmi nous, malgré tout l'attachement qu'inspire la patrie à un noble cœur, retourner auprès du roi de Lahor. Ce retour n'est-il pas un glorieux témoignage en faveur de Rundjit-Sing ?

PADOUE.

Padoue, située sur la Brenta, fut jadis une des villes les plus populeuses et des plus animées de la Lombardie. Aujourd'hui l'herbe croît dans ses rues, et cet antique berceau des sciences paraît bien déchu de sa splendeur. Les guenilles des habitants pendent aux fenêtres, et la mauvaise santé comme la mauvaise fortune semblent peintes sur tous les visages. Vous verrez, même le dimanche, les femmes de Padoue, établies à leurs portes, s'entr'aider pour une opération qui, à nous Français du nord, paraîtrait quelque peu dégoûtante, mais qui ne scandaliserait aucunement les Espagnols. Groupées de deux en deux, ces dames se débarrassent chacune à leur tour de ces animalcules qui pullulent dans leur noire chevelure, et elles ne semblent pas trouver moins de plaisir l'une que l'autre dans cette patiente recherche.



(Une vue de Padoue.)

De chaque côté des principales rues de cette ville, règne un portique ouvert, où l'on marche à l'abri des injures du temps, comme cela se voit dans la plupart des villes de Lombardie. Comme le savent nos lecteurs, cette disposition, si précieuse pour les piétons, a passé à Berne il y a cinq à six cents ans ; il est à regretter qu'on ne l'ait employée que fort rarement dans les quartiers neufs de nos grandes villes. Paris et Londres offrent quelques beaux exemples de ce genre de construction. Le climat humide des régions que nous habitons rend doublement avantageuses ces voies abritées où ne pénétrera pas la pluie. Les promeneurs, les affairés eux-mêmes les recherchent de préférence, et cette active circulation donne un nouveau prix aux magasins qui bordent ces rues élégantes des deux grandes capitales.

Nous citerons en second lieu les bâtiments de l'Université, dans l'intérieur desquels règne une fort belle colonnade à deux étages. Jadis l'Université de Padoue était fréquentée par des étudiants venus de tous les points de l'Europe; et l'on voit encore sur les murs de cet édifice les noms et les armoiries d'un grand nombre de familles illustres dont les héritiers venaient y chercher la science. Le grand Galilée fut pendant longtemps attaché à cette célèbre Université ; aussi conserve-t-on à Padoue, avec un soin religieux, une partie du corps de ce grand physicien, partie bien minime et que l'on montre aux visiteurs dans une petite châsse.

Elle la doit à un médecin de Padoue qui, jadis, vola pieusement une des vertèbres du squelette de Galilée, et de main en main cette relique scientifique est devenue la propriété de l'Université.

Les voyageurs doivent aller visiter aussi un bâtiment du XIIe siècle qui servait de cour de justice et qui rappelle les basiliques romaines. Isolés, sans aucun appui extérieur, ses quatre murs sont restés debout malgré les tremblements de terre, et comme raffermis par l'énorme poids de la lourde toiture qu'ils supportent. Cette construction a cent pieds de haut et trois cents pieds de longueur au moins.

Parmi les beaux édifices qui ornent Padoue, il faut mentionner l'église Sainte-Justine et la cathédrale, toutes deux dues au fameux *Palladio*, qui fut l'architecte par excellence des Etats vénitiens. Dans la première on remarque un groupe colossal en marbre représentant la descente de la croix. Ce qui, dans la seconde, frappe le plus le vulgaire, ce sont ses sept dômes, qui lui donnent une ressemblance avec certains monuments asiatiques.

Les églises de Padoue n'ont pas échappé, lors de l'invasion française, aux recherches des agents du gouvernement d'alors : ces objets d'art, dont nos commissaires dépouillèrent les monuments religieux eux-mêmes, ont pu flatter l'amour-propre des Parisiens, qui voyaient s'enrichir le Musée national des dépouilles de l'étranger. Mais que de haines cette spoliation n'a-t-elle pas soulevées contre nous? Et puis l'amour de l'art n'était pas le seul mobile du gouvernement qui donna cet ordre : toutes les richesses des églises étaient le point de mire de nos agents, et l'on montre à Padoue deux candelabres d'argent massif que les habitants n'ont pu conserver qu'en payant une rançon de 15,600 fr., comme le témoigne une inscription gravée sur les chandeliers. Pour les visiteurs français, c'était, peu de temps après l'Empire, un sujet de dépit; mais aujourd'hui, grâce à l'heureuse révolution opérée dans les esprits, les habitants de Padoue ne songent pas plus à nous mystifier que nous à nous gendarmer contre ces souvenirs. Les Français ne craignent pas d'avouer aux étrangers qu'ils blâment l'esprit de domination et d'envahissement qui fut pendant quelques années le caractère de notre nation, esprit auquel a succédé un sentiment de chrétienne bienveillance pour tous les peuples.

Les environs de la ville de Padoue sont fertiles, mais d'un aspect peu magnifique. On rencontre les gens notables du pays en cabriolets dorés, usés, jamais lavés, et que tire un malheureux cheval attelé de cordes qui lui déchirent les flancs, et que l'on roue à coups de fouet. Un petit laquais monté derrière la voiture, indignement vêtu, les jambes nues et rouges de marc de raisin, à l'époque des vendanges, administre cette correction par-dessus la tête de ses maîtres, et l'accompagne de cris continuels plus retentissants et plus fatigants encore pour les oreilles que ceux de nos charretiers.

Tous les chevaux que vous rencontrerez dans cette contrée ne sont pas, bien entendu, aussi piteux que nous venons de le dire, et de temps à autre vous verrez de ces animaux aux crins noirs et flottants, à l'encolure forte, au trot élevé, qui rappellent exactement le cheval des anciens et ne ressemblent pas du tout à la race arabe.

Les campagnes de la Lombardie vous présenteront aussi un autre spectacle qui réveille tous les souvenirs de l'antiquité; ce sont ces pesants chars aux roues massives, à la lourde charpente, avec un grand attirail de chaînes sonores auxquelles sont attelés de magnifiques bœufs à la robe d'un gris cendré, aux cornes immenses, dont la pointe est ornée d'une boule d'acier poli, aux pas lents et mesurés. Vous y verrez deux et même trois paires de bœufs, et toute la charge consiste en un seul tonneau de raisin; c'est que le principal travail est le tirage du char; le poids que celui-ci supporte n'est rien en proportion.

Le cultivateur lombard a grand' peur apparemment que ses bœufs n'emploient trop bien leurs forces, car il les étrangle à moitié dans un collier étroit. Fier d'un aussi bel attelage, il pousse la coquetterie jusqu'à fixer, à l'aide de rubans et quelquefois même de guirlandes de fleurs artificielles, la queue dont l'animal tend toujours à se battre les flancs, et qui pourrait salir sa robe élégante.

Au reste, la fertilité du sol de la Lombardie et l'action bienfaisante du climat ne demandent pas un concours bien actif de la part des paysans. Partout, dans la saison, vous verrez pendre d'un mûrier à l'autre des festons de pampres magnifiques, tellement chargés de raisin, qu'ils en paraissent tout noirs, et entre ces arbres d'abondantes moissons de maïs et de blé. Ce qui ajoute à la fertilité du pays, ce sont les nombreux ruisseaux qui descendent des Alpes et permettent d'arroser facilement les prairies et les rivières.

MUNICH.

LES FÊTES D'OCTOBRE.

Un des plaisirs les plus vifs que procurent les voyages résulte du contraste parfois extrêmement prononcé des divers objets devant lesquels ils nous transportent. Je venais, dit un voyageur, de traverser les vallons incultes de la Thuringe et la célèbre forêt de Teutoburg, où l'épée d'Arminius fit rendre un compte si sévère à l'ambition romaine. Là, point de cris, point de tumulte, point de rauques voitures; les ceintres formés par les rameaux des arbres ressemblent aux voûtes d'une catacombe, et les seuls bruits qu'on entende sont les vagues lamentations des vieux chênes.

Une éternelle mélancolie semble peser sur cette terre de carnage; l'histoire promène d'implacables fantômes dans les gorges de ses montagnes. C'était donc du désert que je sortais, et cependant la population d'une grande ville, de Munich, au sein de laquelle des flots de curieux s'engouffraient par toutes les portes, murmurait et s'agitait sous mes yeux. On devine l'effet que produit une succession aussi brusque d'images entièrement opposées. Le son des pas, le mouvement de la multitude, la rumeur confuse des voix me causèrent une espèce d'ivresse, la meilleure des préparations possibles aux fêtes du lendemain, 1er octobre. Instituées depuis plus de trente ans, ces fêtes ne sont pas seulement une occasion de plaisir, elles accélèrent en outre les progrès de l'industrie et de l'agriculture. On y récompense même l'adresse dans les exercices du corps.

Onze heures sonnaient lorsque je me rendis à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Cette pièce est quadrangulaire, d'un style qui remonte aux premières an-

nées du xvie siècle, ornée tout alentour de tableaux de chasse, copiés sur les originaux qui décorent le Musée royal, et dont les animaux, peints par Snyders, sont entremêlés de figures dues à la main de Rubens. Un plafond bleu, parsemé d'étoiles, se voûte au-dessus des murs qu'il couronne d'une nuit perpétuelle. De nombreux adolescents, vêtus comme des pages du moyen âge, attendaient en ce lieu le moment de commencer les cérémonies. Chacun d'eux portait une bannière de soie brodée, sur laquelle brillait, au milieu de dessins variés, le signe de sa destination. On y lisait les inscriptions suivantes : prix des chevaux, prix des juments, prix des bœufs, prix d'horticulture, etc. A midi l'on donna le signal ; les musiciens se placèrent en tête et firent retentir l'air de joyeuses fanfares ; le second rang fut occupé par un détachement de troupes ; puis les pages se disposèrent en colonne derrière celles-ci. Le cortége descendit dans cet ordre le grand escalier de l'Hôtel-de-Ville et défila le long de la Kaufingerstrasse. On ne pouvait voir sans plaisir cette multitude d'enseignes ballottées par le vent et dorées par le soleil. Le peuple, que les soldats refoulaient des deux côtés de la rue, formait comme les rives d'un fleuve, et la procession qui marchait dans l'espace intermédiaire imitait de loin une petite flotte s'abandonnant, voiles déployées, au courant de l'eau. Ajoutez que partout sur son passage d'innombrables têtes faisaient tapisserie du haut en bas des maisons, et que chaque fenêtre composait un vrai tableau de famille où les enfants souriaient à côté des vieillards.

Comme j'ignorais la topographie de la ville, je me laissai diriger par la foule qui se précipitait tout entière dans la même direction. J'arrivai ainsi à la prairie Sainte-Thérèse, sur laquelle les réjouissances devaient avoir lieu. C'est un vaste emplacement ménagé vers le sud-ouest de Munich. Un talus qui règne du côté de l'occident permet de dominer la plaine pendant les grandes solennités. Les courses, les revues, les feux d'artifice s'exécutent en cet endroit, qu'on pourrait appeler le Champ-de-Mars de la Bavière. Une partie du terrain était couverte de cabanes de bois, autour desquelles se serrait un grand nombre de bancs et de tables, ombragés par de hautes tiges de sapins coupées dans une forêt voisine. Des marchandes ambulantes remplissaient l'air de leurs effroyables faussets. C'étaient des glapissements, des hurlements, des aboiements, des gloussements et des rugissements à étourdir un sourd. La troupe bariolée qui ouvrait la marche s'arrêta près d'un pavillon spacieux, construit en face du talus.

Comme on n'a coutume de distribuer les récompenses et les drapeaux que vers une heure, et que l'air était fort chaud, les cabarets furent envahis en un instant ; ceux qui n'avaient pu trouver de place firent blocus à l'entour. Quelle joie, bon Dieu ! La bière coulait, moussait dans les canettes, et tous les coquelicots de l'été s'épanouissaient sur les larges figures des buveurs. Les Allemands sont peut-être le peuple du monde le plus avide de boissons : le bonheur leur apparaît sous une forme liquide. Hommes, femmes, enfants, Tyroliens, Bavarois, nobles venus en équipage, manants venus à pied, valetaille, bourgeoisie, il faisait beau les voir avaler pêle-mêle les flots de l'ambroisie septentrionale. Si les races germaniques avaient inventé la mythologie grecque, elles auraient fait naître Vénus dans la grande cuve d'une brasserie. On n'oubliait pas, comme on pense bien, les saucisses, le veau rôti et le jambon.

Les doctrines spiritualistes ne conquerront jamais une souveraineté exclusive sur une matière qui leur présente la bataille avec des forces aussi imposantes. Ce n'est pas que nos voisins soient matérialistes ; rien n'est moins dans leur nature. Ils attachent une grande importance aux idées abstraites, se troublent tant soit peu quand on leur parle de revenants, et représentent la poésie sous la forme d'une jeune fille rêveuse, assise au clair de lune devant la porte de sa maison ; seulement ils aiment d'un amour presque égal les côtelettes panées, la choucroûte et le tabac de Porto-Rico. Ils croient que la pensée la plus vigoureuse se tient malaisément en selle, quand l'estomac réclame sans l'obtenir la quantité d'aliments nécessaire à l'entretien de nos forces. Les cerveaux irritables du Midi, que le vin exalte jusqu'au délire, et qu'une nourriture abondante noie dans d'épaisses vapeurs, doivent considérer l'abstinence comme indispensable pour les travaux intellectuels ; les têtes froides et humides du Nord n'exigent pas les mêmes précautions. Ouvrez la porte du premier cabaret venu ; vous n'entendrez aucune dispute, vous n'apercevrez aucune trace d'ivresse.

Les libertés qui allumeraient dans un sang italien la fièvre des désirs charnels, sont sans danger pour un habitant du Mecklenbourg. Rien, d'ailleurs, ne leur paraît plus simple que de satisfaire leurs penchants ; tandis que les races emportées du Midi se plongent dans l'ascétisme ou s'abrutissent dans la sensualité, les races du Nord développent harmoniquement les deux aspects de la vie humaine. J'avais eu, quelques jours avant d'atteindre Munich, un exemple frappant de leur facilité à passer des choses de l'âme aux choses du corps, et des choses du corps à celles de l'âme. J'étais entré, au coucher du soleil, dans une modeste auberge située entre Nuremberg et Ingolstadt. Sitôt que je fus assis, j'examinai l'endroit où je me trouvais. C'était une grande salle peinte en jaune, où tous les objets avaient un aspect de fête. De gais refrains s'entre-croisaient dans l'air et faisaient violence aux oreilles ; la fumée des pipes folâtrait comme un jeune chien autour du garçon de taverne, et le vent du nord, attiré sans doute par le tintamarre, venait fredonner aux croisées les mystérieuses sagas du pays des neiges. La flamme des chandelles semblait elle-même danser joyeusement sur les mèches. Pour compléter le tableau, les dernières lueurs du jour se mettaient de la partie ; les rayons cramoisis qui frappaient les murailles leur donnaient une apparence vineuse parfaitement en harmonie avec les faces rubicondes qui s'arrondissaient à côté. Tout à coup, les premiers tintements de l'angélus jetèrent au milieu du fracas leur voix austère, et le silence le plus profond régna dans la salle. Vous eussiez vu ces hommes tout à l'heure si bruyants et si gaillards, s'agenouiller d'un commun accord, faire le signe de la croix et joindre leurs mains pour prier. Pas un murmure ne s'échappait de leurs lèvres. Moi-même, qui, dans ce moment, dévorais comme un impie une excellente cuisse d'oie, je ne pus m'empêcher d'admirer leur pieuse contenance. Au bout de quelques minutes, les graves avertissements de la cloche cessèrent de résonner. Alors, par une transition non moins soudaine que la première, les dévots reprirent leur physionomie de buveurs, et les chansons recommencèrent à jaillir du fond des gosiers.

Pourtant, il faut en convenir, le mal, comme d'ordinaire, suit ici le bien côte à côte, prêt à se débarrasser de lui, lorsque l'occasion s'en présente. En ouvrant sa porte au bon ange, l'Allemagne n'a pas su chasser le mauvais. Son désir de bien-être lui rend si chères les jouissances matérielles, qu'elle leur sacrifie jusqu'à sa dignité, jusqu'à son indépendance. Comme le géant dont parle Wieland, lorsqu'elle s'est bien repue elle devient la proie d'un sommeil léthargique; on peut alors lui marcher sur le ventre sans qu'elle donne signe de vie.

Tout en suivant le cours de ces réflexions assez prolixes, je me glissais parmi les groupes qui s'étaient formés depuis le matin autour de différentes constructions en bois éparpillées sur la prairie. Là se trouvaient étalés aux regards les objets qui avaient obtenu l'approbation des juges du concours industriel et agricole. C'étaient des choux-raves gigantesques, des poires-monstres, des concombres, des pommes de terre, des radis, des citrouilles remarquables par leurs dimensions, des instruments aratoires et de nouveaux ustensiles de ménage, des boîtes pleines de houppes dorées et de cocons, produits par des vers à soie indigènes, car le roi favorise spécialement les essais qu'on tente pour acclimater ce frêle et précieux insecte. Plus loin, des barrières dressées en plein air maintenaient les animaux superbes dont les possesseurs allaient recevoir une marque de l'estime nationale. Plusieurs de ces créatures étaient si élégantes et si parfaites, que leur beauté produisait un effet comparable à celui de la beauté humaine.

Cependant l'heure était arrivée. Le soleil épanchait sur nous une pluie de rayons d'autant plus ardents que le ciel n'était traversé par aucun nuage qui pût nous servir momentanément d'ombrelle. Les trompettes se mirent à sonner le boute-en-train, les yeux se dirigèrent du côté de la tente, et les vainqueurs de ces luttes paisibles vinrent jouir de leur triomphe à la vue de leurs compatriotes. Comme les cœurs de ces bons paysans battaient pendant qu'on proclamait leurs noms, et que les spectateurs les saluaient de hourras unanimes! L'attention fut surtout excitée par un vieux nourrisseur de bestiaux, qui s'avança d'un air calme et fier, attirant sur ses pas un bœuf prodigieux que la Grèce n'aurait pas manqué de sacrifier à Jupiter Olympien. *(La suite à un prochain numéro.)*

SUISSE. — LA FÊTE D'UNSPUNNEN.

Au voyage que nous avons fait avec nos lecteurs dans le canton de Berne, se rattache la vignette qui termine cette page. C'est une copie d'un dessin fait lors de la fête qui eut lieu le 17 août 1808, près des ruines du château d'Unspunnen, d'où était parti jadis le signal de l'indépendance et de la réunion des deux républiques de *Berne* et du *Hasli*. Cette fête avait été instituée pour célébrer la mémoire du fondateur de Berne, et cette année (1808) était le cinquième jubilé de la Confédération helvétique. Madame de Staël, qui assistait à cette réunion, en a décrit avec chaleur l'enthousiasme et le caractère véritablement antique. Circonscrit dans un cadre étroit, nous n'avons pu que représenter l'une des circonstances de cette fête · savoir, la lutte des bergers.

Erratum du n° 20. — Page 154, 1re colonne, lig. 6, en remontant, lisez : l'un tenant pour Mazarin et la reine-mère, l'autre pour une partie de la cour appuyée de la populace de Paris.

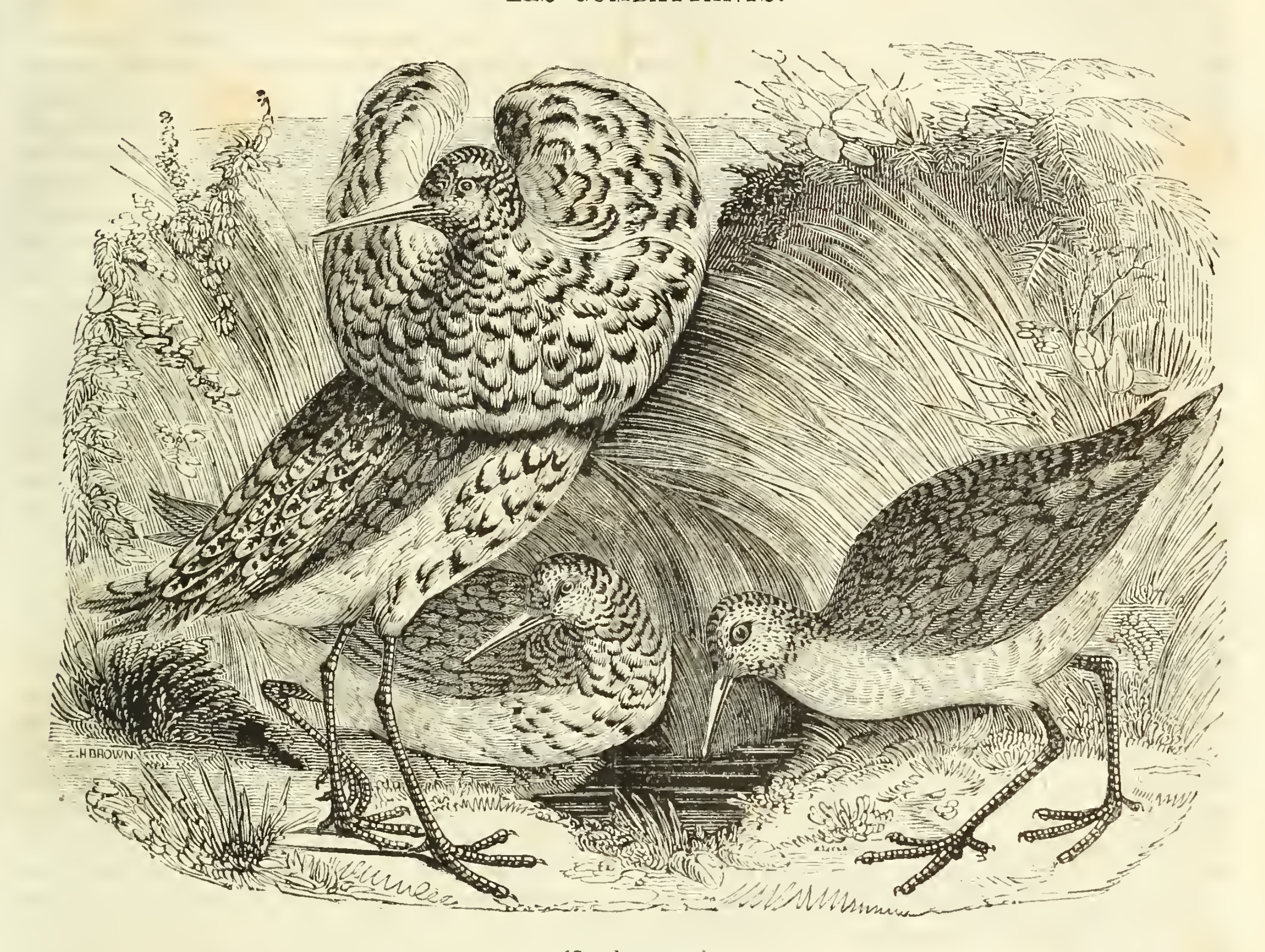


(Les lutteurs de la fête d'Unspunnen)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

PARIS, IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET... rue d'Erfurth, n° 1, près l'Abbaye.

LES COMBATTANTS.



(Combattants.)

Le nom de combattant qu'ont donné la plupart des naturalistes à l'oiseau que représente notre vignette, dit assez quel est son caractère batailleur. Comme les femelles de cette espèce prennent plus rarement part aux luttes que les combattants se livrent entre eux, bien des auteurs ont écrit que l'amour seul entretenait l'humeur guerrière de ces oiseaux. Mais cette assertion est inexacte, ainsi qu'on en jugera tout à l'heure.

Les combattants se livrent en effet des assauts, soit seul à seul, soit en troupes réglées, surtout aux mois d'avril et de mai; soir et matin, et bien souvent même plusieurs fois dans la journée, la lutte recommence et se termine rarement sans qu'il y ait un peu de sang de répandu. Les femelles attendent à quelques pas du champ de bataille l'issue du tournoi; leurs cris entretiennent et raniment l'ardeur des rivaux, et quand les vaincus sont mis en fuite, elles reçoivent les hommages des plus forts. Maintes fois les fugitifs, ranimés quelques instants après leur défaite par les cris des femelles, rentrent dans l'arène contre de nouveaux champions avec une ardeur qui semble être toujours la même.

A cette époque de printanière effervescence, les combattants mâles ont une espèce de collier qui est tout à la fois une arme défensive et une parure dont ils semblent fiers. Ce collier est composé de plumes longues, fortes et serrées qu'ils hérissent dans les moments de colère et de lutte; il tombe ordinairement dans les commencements du mois de juin.

La couleur du collier varie suivant les individus, et sa forme varie comme ses teintes pendant toute la période de son accroissement. Roux dans les uns, gris dans les autres, mélangé dans la plupart des individus, il est chez quelques-uns d'un beau noir-violet chatoyant, coupé parfois de taches rousses, et plus rarement encore d'une entière blancheur. On remarque aussi chez les combattants une éruption de papilles charnues et sanguinolentes en nombre infini, qui s'élèvent sur le devant de la tête et à l'entour des yeux.

La tendance plus prononcée des mâles à se rapprocher de leurs compagnes concourt aussi, à cette époque, avec un développement vraiment extraordinaire et une plus grande irritabilité de leurs organes. En tout autre temps vous distingueriez difficilement les mâles des femelles: avec le collier du printemps ont disparu les tubercules sanguinolents qui couvraient la tête, et ensuite celle-ci se recouvre de plumes.

Nous disions que l'amour ne fait pas seul l'humeur guerrière des combattants. Ils se battent en effet pour le plus léger motif. Un coin de gazon vert à occuper, un peu de nourriture à se disputer, la présence de quelques spectateurs qui les excitent au combat, tout leur est un sujet de rivalité. Les femelles elles-mêmes ont l'humeur querelleuse, et l'on en voit qui sont plus redoutables encore que les mâles.

Ce qui prouve encore que la jalousie amoureuse ne justifie pas seule le nom donné aux combattants, c'est que ces oiseaux défient tous ceux des autres espèces

qu'on enferme avec eux. Les Anglais sont dans l'usage de les engraisser en les nourrissant avec du lait et de la mie de pain; mais ils sont obligés de les enfermer dans des endroits obscurs pour les maintenir paisibles, car dès qu'ils voient la lumière, leurs luttes recommencent.

A Paris vous verrez souvent des combattants dans les marchés vers le printemps, mais leur chair est alors peu estimée; probablement cette chair, qui perd de sa qualité à cette époque, est un peu plus savoureuse dans l'été, car les Hollandais la recherchent beaucoup dans cette saison.

Les combattants ne nichent pas sur nos côtes. On les voit ordinairement arriver en Picardie au mois d'avril, et partir dans le courant de mai par les vents de sud et de sud-est qui les portent en Angleterre, où ils nichent en très-grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln; on en trouve aussi au printemps sur les côtes de Hollande, de Flandre et d'Allemagne; ils sont communs en Suède, en Islande, en Russie et en Sibérie.

Les combattants font leur nid au mois de mai, sur la terre, dans de petits creux entourés de gazon. Leurs œufs sont très-bons à manger et on les recherche dans plusieurs pays aussi bien que celui des vanneaux. Ces œufs sont pointus, cendrés et parsemés, principalement au gros bout, de taches d'un brun rougeâtre; on en trouve de quatre à cinq dans un même nid. En Angleterre, les oiseleurs choisissent l'instant où les combattants se battent pour leur jeter leurs filets.

Le plumage des combattants est tellement varié, surtout chez les mâles, qu'il a donné lieu à de nombreuses désignations d'espèces prétendues différentes et les mêmes au fond; aussi nous abstiendrons-nous de toute indication à ce sujet.

Quant aux dimensions, le combattant a ordinairement de dix à onze pouces de hauteur (1).

UNE ASSEMBLÉE

DE LA RELIGION DES SAUTEURS (JUMPERS) EN ANGLETERRE.

Il n'est pays au monde plus riche que l'Angleterre en sectes et bizarreries religieuses; c'est une bigarrure de religions, de croyances et de pratiques à étonner et confondre l'esprit humain. Une cinquantaine d'églises dissidentes, rivales de l'Eglise établie, s'y partagent avec elle la population; et nul ne leur échappe, car avant tout il faut avoir une religion en Angleterre, celle que l'on veut, le choix est libre, mais il en faut une, sous peine d'encourir l'anathème social. Les plus étranges et burlesques choses religieuses réussissent et prospèrent chez cette nation, si fière pourtant de sa supériorité intellectuelle et de sa position avancée dans la carrière de la perfectibilité humaine.

Entre autres preuves de cette ferveur facile qui accueille les plus excentriques doctrines, j'en trouvai une pendant mon séjour à Richemond, près de Londres, où j'étais allé passer l'automne, selon cet usage anglais qui fait un désert de la capitale à cette époque de l'année. Un jour, on annonça qu'une assemblée de *sauteurs* devait être tenue dans une maison de campagne près de Twikenham, joli village situé sur la rive gauche de la Tamise, et qui, entre autres illustrations, vante le séjour de Pope et la maison du poëte où son cabinet est encore assis, littéralement, sur les eaux de la rivière.

Donc, par un beau dimanche d'octobre, quoique le jour fût légèrement voilé par cette blanche gaze de brume qui jamais ne quitte entièrement l'horizon de la Grande-Bretagne, l'assemblée des sauteurs, *jumpers*, se réunit dans une grange appartenant à l'un des sectaires, et située au milieu d'une grande prairie qui en cet endroit longe le fleuve. Elle n'était pas nombreuse, cette assemblée, si l'on ne parle que des prosélytes, mais beaucoup de curieux étaient venus comme moi assister au spectacle de leurs exercices religieux, c'était le mot. Il y avait surtout dans le cercle des sauteurs plusieurs fidèles, habitants ou originaires du pays de Galles, terre natale de la secte.

C'est dans cette contrée que, vers 1760, un ministre fanatique, ou adroit spéculateur, car c'est une bonne spéculation en Angleterre que le schisme et l'hérésie, prêcha pour la première fois l'excellence du saut comme pratique religieuse et agréable à Dieu. Il ordonna à ses prosélytes de pousser de grands cris, des gémissements, des hurlements aigus, en priant de répéter jusqu'à trente fois la même stance d'une hymne, et souvent le même vers, de crier avec toute la puissance de leurs poumons les mots *amen* et *gogogniant*, qui, en langue gallique ou welche, signifient *gloire;* enfin, de se mettre dans une agitation violente, de se mouvoir avec fureur, et après tout, comme complément d'enthousiasme religieux, de sauter en priant jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement épuisés, au point de tomber harassés et haletants par terre. Ce n'était point là une religion pour les infirmes, les vieillards et les podagres. Il faut avoir les reins forts, les jarrets nerveux et la respiration stentorienne pour être dévot dans cette secte. Les saints doivent être des hercules, ou des faiseurs de tours de force, des danseurs de l'Opéra. Madame Montessu serait canonisée dans la religion des *jumpers*.

Une chaire portative avait été placée sur le lieu de la scène. Un jeune ministre y monta. On lut des passages de la Bible, on chanta des hymnes en répétant les strophes plus ou moins de fois, selon que leur sens mystique avait plus de passion et d'énergie; on récita des prières avec une ferveur et une animation brûlantes; on recommença à chanter, non cette cantilène monotone et triste qui endort dans les églises anglicanes, mais d'un chant vif, ardent, mouvementé, approprié au sens des phrases et des expressions. Les *amen* et les *gogogniant* furent lancés au ciel avec un enthousiasme de furieux. Enfin, quand à force de chanter, de prier, de hurler, les esprits des assistants furent jugés assez échauffés et électrisés par le révérend ministre qui présidait l'assemblée, le jeune ministre qui était en chaire commença sa prédication; elle fut à l'unisson de la musique.

Son sermon avait pour sujet la nécessité et les avantages de la religion. Comme tous les sermons anglais, il fut une longue paraphrase de nombreux textes de la Bible ramassés dans l'Ancien et le Nouveau Testament,

(1) On trouvera le combattant dans l'ouvrage de Cuvier sous la désignation de *Machetes Pugnax*. Ce grand naturaliste regardait comme des variétés de *combattants*, distinctes seulement par le plumage, le chevalier proprement dit, la maubèche proprement dite, et quelques autres oiseaux du genre *Tringa*.

et cousus avec plus ou moins d'art dans l'étoffe de l'homélie. On l'écoutait avec une attention recueillie et intense. Mais cette attention devint plus vive, plus aspirante, lorsqu'il arriva à la dernière partie du sermon : car alors il aborda le dogme distinctif de la secte.

Ce fut une exhortation fervente, cordiale, passionnée à la *saltation* religieuse. Jugez si nous écoutions. Parmi les quelques mille sermons que j'avais endurés en France, en Angleterre et en Italie, jamais pareil texte n'avait été développé devant moi par un prédicateur. J'étais surtout impatient de savoir si la Bible, arsenal inépuisable pour les sermoneurs, fournirait à celui-ci quelques armes en faveur de sa doctrine. Il en avait trouvé dans l'Ancien et le Nouveau Testament : on trouve tout dans la Bible. J'ai connu un illuminé à Marseille, qui, renchérissant sur cette universalité des livres saints, soutenait que tout était dans le livre de Job. Cet homme avait devancé Jacotot.

Le prédicateur, après avoir fait l'éloge du saut, comme élevant l'âme à Dieu et la mettant dans une agitation extatique, cita les exemples bibliques à l'appui de sa doctrine. Le saint roi David avait dansé et sauté devant l'arche du Seigneur, il avait dansé malgré les railleries de sa femme Michol, sauté malgré la présence de son peuple. David priait et sautait, imitez le roi David. L'enfant qui fut le prophète saint Jean, le précurseur du Christ, tressaillit et sauta dans le sein de sa mère Elisabeth, lorsque Marie alla la visiter dans sa maison de la Montagne; enfin, le boiteux que Jésus avait guéri sauta devant le Sauveur, en le louant et le remerciant de la grâce qu'il venait de lui faire. Certes, les exemples étaient on ne peut plus adaptés à la circonstance, les raisons qu'il en distillait étaient péremptoires.

La conclusion fut nécessairement que les bons et véritables chrétiens devaient exprimer par de semblables marques de jubilation et de piété leur admiration pour les bienfaits du Seigneur, leurs sympathies pour les souffrances du Christ, et leurs transports de reconnaissance pour les bénédictions que ces souffrances ont attirées sur le monde. Voyant que son auditoire s'enflammait à ses paroles, il lui donna le dernier coup de fouet en lui jetant une énergique peinture des douleurs du Christ sur la terre, une peinture à tirer des larmes des plus endurcis, à convertir les plus impies, à faire sauter des paralytiques et des culs-de-jatte au plancher. Il reparla du boiteux guéri, du roi David et de saint Jean. Enfin il déclara que ceux qui sautaient en priant étaient prédestinés pour le ciel, attendu que, dans le paradis, tous les saints, devenus jeunes, dispos, ingambes et légers, sautent et dansent en chantant devant le Seigneur, au son de la musique des anges. Il y avait en vérité de la conviction dans les paroles de ce prédicateur, et c'était presque à se laisser convertir, pour peu qu'on eût le jarret nerveux et flexible.

Quand il eut fini son exhortation, il descendit de la chaire; et, comme il n'est meilleure manière de prêcher que celle qui se fait par l'exemple, il se prit à danser, sauter et gambader comme un démoniaque. Ce fut sa péroraison et le signal de la danse générale.

Les pieux congrégants se lancèrent en furieux, criant *gogogniant*, répondant *amen*, sautant, hurlant, se démenant ainsi que le pratiquaient les possédés, lorsqu'il y avait des possédés, ou les convulsionnaires de Saint-Médard, ou les piétistes et momiers de la Suisse et de l'Allemagne. Hommes et femmes se mirent d'abord à courir çà et là, en long et en large, en rond et en carré, à se croiser, se réunir, s'entre-choquer, à pousser des gémissements, des sanglots, des exclamations de joie, des cris de douleur, et le tout, en se mêlant, ne donnait pas mal une idée d'un satanique concert et de la ronde du sabbat. La saltation arriva ensuite avec un redoublement de fureur frénétique; cela continuait, s'arrêtait, se reprenait jusqu'à ce que la fatigue et l'épuisement vinssent éclaircir et diminuer ce branle religieux. Les faibles s'en allaient, les plus fervents ou plutôt les plus robustes tenaient bon.

Neuf hommes et sept femmes furent les derniers. Ils avaient commencé à sauter à dix heures du matin, il était deux heures de l'après-midi, lorsque, épuisés, haletants, dans un état d'exécdation complète, ils tombèrent à genoux en cercle, se tenant par la main, la tête penchée en arrière, le visage levé au ciel. Le jeune ministre, qui paraissait doué d'une force herculéenne, à faire envie au plus robuste danseur de l'Académie royale, entonna une prière qu'il dit avec une chaleur furibonde; la prière fut longue comme toute prière de fanatique. Quand elle fut terminée, quand il eut montré encore une fois le ciel en rappelant à ses auditeurs que bientôt ils devaient tous s'y trouver pour chanter les louanges de Dieu, et pour y sauter éternellement devant son trône en la compagnie des anges; quand il eut dit avec une brûlante expression de désir et de regret qu'alors ils ne se quitteraient jamais, il laissa doucement échapper la main d'une assez jolie sectaire qu'il tenait dans la sienne, et il jeta pour terminer la liturgie une longue et patriarcale formule de bénédiction sur l'assemblée.

Tous alors se levèrent, s'embrassèrent, se saluèrent, et chacun se retira, satisfait comme lorsqu'on vient de prier et d'accomplir un religieux devoir! Ce culte saltatoire serait, moins les fluxions de poitrine qu'il peut occasionner, excellemment hygiénique pour les personnes qui ont besoin d'exercices violents. C'est une religion dégourdissante et sudorifique, et l'on ne peut accuser ces dévots de ne pas être pour le mouvement.

Certes, voilà beaucoup d'extravagances mystiques; et pourtant on a trouvé les moyens de renchérir sur elles. C'est le propre du fanatisme d'aller s'épurant et s'accroissant toujours. La religion des *sauteurs, jumpers*, a une subdivision de sectaires qui ont poussé la perfection religieuse plus loin en ce qui touche le mouvement. Les *shakers, remueurs*, tiennent pour doctrine fondamentale que non-seulement il faut sauter et danser en priant, mais encore qu'il faut se donner des secousses et des agitations violentes en faisant la prière et en assistant aux prédications de leurs ministres. Parfois aussi, lorsqu'ils célèbrent leurs offices religieux, ils dansent et tournent sur eux-mêmes comme les derviches, afin, disent-ils, de manifester leur joie de la victoire des saints sur le péché, et leurs transports d'enthousiasme et d'amour pour la bonté du Seigneur. En les voyant chanter, danser, prier, démener tous leurs membres, prêcher ou écouter les prédications en tremblant, sautant, tournant convulsivement, on les dirait une troupe de ces malheureux qui, au moyen âge, dansaient une danse épidémique, ou bien de ces épileptiques ou névralgiques qui ne peuvent demeurer une minute sans avoir tout leur corps agité et secoué par des mouvements nerveux et saccadés.

Cependant les *shakers*, quoique originaires de la Grande-Bretagne, y sont peu nombreux, même dans la principauté de Galles, premier berceau de leur communion. On en voit davantage aux Etats-Unis d'Amérique, où se sont réfugiés plusieurs de ces sectes bizarres, enfantées par le fantasque mysticisme anglican.

L'ILE DE SUMATRA.

Sumatra, cette grande île de l'Archipel asiatique, que le détroit de la Sonde sépare de Java, est l'une des contrées les plus curieuses à étudier sous le rapport des mœurs, du commerce et de l'histoire naturelle. Elle embrasse une étendue de 350 lieues sur 55 environ.

L'équateur la divise obliquement en deux parties égales, et cependant, grâce aux vents frais et aux montagnes élevées de l'île, son climat est généralement plus tempéré que celui de beaucoup de régions situées au delà des tropiques.

De tout temps, Sumatra fut renommée pour l'abondance de l'or qu'elle fournit, et cette source de revenus est loin d'être exploitée aussi utilement qu'elle pourrait l'être par des ingénieurs habiles. Des mines de cuivre, de fer et d'étain ajoutent à sa richesse; le soufre se rencontre en masses dans les environs des volcans que l'île renferme, et le salpêtre, si précieux pour la guerre et les arts, y est très-commun. On extrait surtout ce sel du sol des immenses cavernes où se réfugient depuis des siècles les chauves-souris et nombre d'autres oiseaux. La fiente de ces animaux forme sur ce sol une couche épaisse et y développe, comme en France dans les lieux contigus aux écuries et aux étables, une assez grande quantité de salpêtre (1).

Dans quelques parties de l'île, la végétation est si vigoureuse qu'il suffit de négliger pendant une seule saison le champ le mieux défriché pour qu'il se couvre d'un taillis épais qui donne un abri aux bêtes féroces.

Il serait impossible d'énumérer toutes les brillantes productions végétales qui se pressent sur le sol de Sumatra. Il faudrait mentionner les arbres qui donnent le *caout-chouc* ou gomme élastique, les indigotiers, le mangoustn aux fruits si parfumés et si savoureux, et une multitude d'autres plantes qui n'ont pas de nom vulgaire en France. Vous y trouverez des arbres qui donnent un camphre bien supérieur à celui du Japon, du moins aux yeux des Chinois qui le paient douze fois plus cher que ce dernier et le paieront bientôt plus cher encore, attendu que sur plusieurs centaines d'arbres on n'en trouve souvent qu'un seul dont l'intérieur contienne du camphre, et qu'on abat immédiatement ce pied d'arbre pour l'exploiter.

Vous trouverez aussi à Sumatra ce fameux *puhn-upa* sur lequel on a fait tant de contes merveilleux. Le *puhn-upa* fournit, il est vrai, un poison mortel, mais l'arbre ne tue pas ceux qui l'approchent, et vous verrez non-seulement les hommes s'asseoir à son ombre, mais les oiseaux eux-mêmes se percher impunément sur ses branches.

Les bêtes sauvages et les oiseaux domestiques de Sumatra sont à peu près les mêmes que dans tout l'Orient. Le buffle y remplace le bœuf et seul est employé aux travaux; l'ouvrage qu'il fait est de beaucoup inférieur à ce qu'on devrait attendre de sa taille et de sa force apparente. On n'en trouve guère à l'état sauvage, car le tigre lui ferait une chasse mortelle, et ceux mêmes qui sont élevés et employés par l'homme sont exposés aux attaques de cet animal. On a vu souvent des buffles vigoureux soutenir avec succès le premier coup de sa puissante griffe et vaincre leur audacieux ennemi. Les tigres de Sumatra sont parfois énormes; on en a pris, dit-on, qui avaient un front large de dix-huit pouces. Les singes qui pullulent dans les forêts de Sumatra doivent leur fournir une nourriture abondante.

Les éléphants sont nombreux à Sumatra; mais à l'exception de ceux qu'on élève pour le roi d'*Achem*, il n'y en a pas dans le pays à l'état de domesticité. Le rhinocéros, si rare aujourd'hui, se rencontre aussi à Sumatra, et on y trouve même des hippopotames.

En 1824, l'équipage d'un vaisseau anglais tua sur une des côtes de cette île une espèce d'orang-outan colossal; quand on le découvrit dans les bois, il présentait la figure d'une espèce d'homme couvert d'un poil brun et luisant, marchant sur deux pieds, mais en se tortillant de temps à autre, s'aidant de ses deux mains pour aider sa marche, et même se poussant en avant à l'aide d'une branche d'arbre. Lorsqu'il se vit attaqué, il déploya une force et une agilité surprenantes, et une telle énergie, que ce ne fut qu'après avoir reçu plusieurs blessures faites à coups de fusil, de pique et de pierre, qu'il rendit les derniers soupirs. D'après la description qu'en a donnée un docteur anglais, sa taille était de 7 pieds (anglais), son corps assez bien proportionné, sa poitrine large, et il était mince de la ceinture. A son menton pendait une barbe en forme de franges; il avait les bras longs, même à proportion de sa stature, et comparativement à ceux de l'homme, mais ses jambes étaient beaucoup plus courtes. A l'état de ses dents, on le jugea jeune encore; quand on l'apporta sur le pont du bâtiment, on trouva qu'il avait la tête de plus que l'homme le plus grand de l'équipage.

Les serpents pullulent à Sumatra, ceux des grosses comme ceux des petites espèces. Beaucoup d'entre eux sont inoffensifs. Ils vivent facilement de grenouilles et d'autres animaux qui fourmillent dans les marécages. Aussi, chaque fois que la pluie menace, c'est un coassement général, un bruit assourdissant dans presque toutes les parties humides et boisées de l'île.

Pour en finir avec cette revue des richesses animales de Sumatra, nous dirons que l'on trouve dans ses eaux le *dugong*, grand animal de l'ordre des mammifères, armé de deux nageoires pectorales, et le seul d'entre eux qui soit connu pour paître au fond de l'eau et sans jambes; nous passerons sous silence la mouche de feu qui lance une lumière si vive qu'on peut presque s'en servir comme d'une veilleuse pour lire, et les grandes fourmis rouges si remarquables par leur tactique et par leur furie dans le combat.

Les habitants de Sumatra savent depuis longtemps fabriquer avec beaucoup d'habileté des ouvrages en

(1) Nous rappelons à ce sujet à nos lecteurs que la présence des matières animales n'est pas nécessaire à la formation du *nitre* ou *salpêtre*, comme l'impriment et le disent encore dans leurs cours bien des savants. Un chimiste distingué, M. Longchamp, qui a fait de ce sujet une étude spéciale, a établi que le gaz qu'on appelle *azote*, et qui entre dans la composition de l'air, pourrait être fourni par l'air lui-même aux nitrières artificielles qu'on exploite pour le gouvernement.

filigrane d'or et d'argent qui jouissent d'une réputation ancienne et méritée. De grossiers instruments que dédaigneraient nos artisans français et qu'ils ne sauraient pas employer pour la plupart, suffisent aux naturels pour ces travaux. Des débris de quelques vieux cerceaux de fer, une enclume improvisée avec une tête de marteau dans une pièce de bois, un compas fait avec deux clous attachés l'un à l'autre par une de leurs extrémités, un pot à riz pour fondre l'or, au lieu de soufflet de forge, des ouvriers qui soufflent avec leur bouche par un bambou creux, voilà leurs moyens de fabrication.

L'industrie est au reste peu avancée à Sumatra. Ses habitants savent l'art du forgeron, cet art qui doit en précéder et servir tant d'autres. La peinture et le dessin leur sont à peu près étrangers, et les rares sculpteurs qui ont paru dans l'île n'y ont laissé que des productions grotesques et en dehors de la nature, dont le seul mérite est d'annoncer une certaine puissance d'imagination.

Les Malais dominent dans une partie de Sumatra. En général, la forme du gouvernement des peuples qui habitent près des côtes, gouvernement qui tient du régime féodal et de l'autorité patriarcale, se ressent de l'influence des Européens qui, de fait, y exercent les fonctions de la suzeraineté, au grand avantage des gens



(Vue prise dans l'île de Sumatra.)

du pays. La Compagnie anglaise qui exploite les Indes orientales maintint longtemps la paix dans la partie sur laquelle elle agissait plus particulièrement. La Grande-Bretagne a cédé, vers 1805, ses possessions au roi des Pays-Bas en échange de quelques établissements hollandais sur le continent de l'Inde.

MAZARIN,

SON ORIGINE ET LES COMMENCEMENTS DE SA PUISSANCE.

On sait assez généralement quelle part eut le cardinal Mazarin au gouvernement de la France et aux troubles civils qui signalèrent la minorité de Louis XIV. Ce qui est moins connu, c'est son origine, ce sont les difficultés qu'il eut à vaincre au début de sa carrière, et les secrets moyens qui servirent à établir sa puissance. Nos abonnés ne liront donc pas sans intérêt, nous le pensons, quelques détails empruntés à un manuscrit de l'époque (1), touchant les commencements d'une vie d'une fortune si extraordinaire. Cette notice suffira pour donner une juste idée de la persévérance de caractère, de l'habile souplesse du successeur de Richelieu, de cet étranger qui, parti d'un point obscur de la société, s'éleva à un si haut degré de faveur royale, qu'il finit par triompher des efforts du peuple, du parlement et des princes conjurés ensemble pour sa perte.

« Jules Mazarin naquit à Piscine, ville de l'Abbruze, le 14 juillet 1602, de pierre Mazarini (2) et d'Hortense Buffalini. Son père, gentilhomme sicilien, jouissait

(1) Bibliothèque royale, — Mss. Intitulé : *Histoire de la guerre civile de Paris, et de la vie et origine du cardinal Mazarin.* (N° 642, suppl.)

(2) Le nom du cardinal Mazarin, dénaturé d'abord par ses contemporains, s'est perpétué sous cette forme jusqu'à nous. Le fait est que dans toutes les pièces portant la signature autographe de ce ministre on lit très-distinctement *Mazarini*, et non pas *Mazarin*.

d'une modique fortune. Il était fort jeune lorsque ses parents le firent entrer au collége des Pères-Jésuites à Rome, où il soutint plusieurs thèses de philosophie à l'âge de dix-sept ans. S'étant attaché à don Jérôme Colonna, devenu plus tard cardinal, il passa avec lui en Espagne, où il s'appliqua à l'étude des lois et de la langue espagnole dans l'université d'Alcalá. Trois ans s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels le jeune Mazarin, ne pouvant donner l'essor à l'activité de son imagination, embrassa, à l'âge de vingt ans, l'exercice des armes. Soutenu de la faveur de la maison Colonna, il obtint une lieutenance dans le régiment du prince de Palestrine, et retourna en Italie.

» Etant en garnison à Milan, il fit connaissance avec Jean-François Sacchetti, commissaire général des troupes de pied de Sa Sainteté, envoyées pour prendre possession de la Valteline. Ces troupes ayant été licenciées, Mazarin ne quitta point Sacchetti, et vint avec lui à Sens, où le cardinal Sacchetti, frère du précédent, était évêque. N'étant revêtu d'aucun titre, d'aucun emploi, sa position était assez fausse ; mais enfin il gagna si bien les bonnes grâces des deux frères, que, le cardinal étant fait légat à Ferrare, et surintendant des armes de cette légation, il voulut que son frère Jean François, à qui il donna le commandement des milices, prît Mazarin avec lui. Mais celui-ci, dont le coup d'œil juste et pénétrant égalait l'ambition, vit bientôt qu'il n'y avait rien à faire pour lui dans la carrière des armes. Il quitta donc Jean-François Sacchetti, et parvint à rentrer à la cour du cardinal, où il ne fit pas long séjour, pour la même raison. Il essaya pareillement de se faire admettre à la suite du cardinal Antoine, neveu de Sa Sainteté; mais sa tentative échoua encore.

» Rebuté par tant d'efforts infructueux, il avait, en désespoir de cause, repris depuis plus d'un an l'étude des lois, lorsque la guerre qui s'alluma dans le duché de Mantoue par la mort du dernier duc Vincent, vint enfin ouvrir à Mazarin le chemin de la fortune. Cette guerre ayant obligé le pape d'envoyer à Milan Jean-François Sacchetti, celui-ci reprit auprès de lui son ancien protégé, sachant par expérience que c'était un homme d'esprit et d'étude. C'est ici que commence véritablement la carrière politique du futur ministre de Louis XIII et de Louis XIV. Il donna en effet, dans cette circonstance, tant de preuves d'intelligence et de capacité en défendant les intérêts de la cour de Rome, que Sacchetti étant retourné pour prendre le gouvernement de sa propre maison, qui se trouvait privée de son chef par la mort de son frère le cardinal, le pape résolut de se servir directement de Mazarin sans envoyer personne pour remplacer Sacchetti. »

Il serait trop long de suivre ici Mazarin dans toutes les négociations dont il fut chargé pendant ces guerres d'Italie. Employé successivement par le pape, par le cardinal Antoine et par le duc de Savoie lui-même, il donna partout des preuves d'une haute capacité, tout en penchant néanmoins d'une manière sensible pour les intérêts de la France. Suivant toute probabilité, on fut redevable de ce résultat aux séductions, à la puissante influence exercées par Richelieu sur l'esprit de Mazarin, chez lequel ces nouvelles dispositions datent précisément de la première entrevue qu'il eut à Lyon avec le cardinal ministre, en 1630 (1).

Habitué à juger les hommes, Richelieu avait promptement calculé tout le parti qu'il pouvait tirer de Mazarin dans les affaires d'Italie, qui absorbaient alors toute son attention. A chaque mission dont il fut chargé auprès de Louis XIII, la cour, la ville et le cardinal rivalisèrent donc de témoignages de bienveillance envers le jeune diplomate, à tel point que celui-ci étant tombé malade, il fut honoré d'une visite de Sa Majesté. Tant de flatteuses prévenances ne furent point perdues. En voici un exemple :

« L'armée de France étant entrée en Piémont, s'approcha de Cazal. Le légat, effrayé, se hâta d'envoyer à sa rencontre le jeune Mazarin, qui, par sa conduite et son habileté admirable dans les conférences de Guirasco, fit enfin signer un traité de paix par lequel le duc de Savoie s'obligeait à céder Pignerol à la France. Les Espagnols, outrés de ce qu'ils appelaient une trahison, en portèrent de vives plaintes à la cour de Rome, de manière que tout autre que Mazarin se serait de ce pas réfugié en France. Il n'en fit rien cependant, et sut si bien adoucir par ses raisons et les uns et les autres, qu'au lieu de le frapper de sa disgrâce, le cardinal Antoine le nomma, du consentement du pape, son auditeur général dans la légation d'Avignon. Plus tard, Sa Sainteté ayant reconnu qu'il était véritablement homme d'affaires d'Etat, le déclara son prélat domestique, le fit vice-légat en Avignon, et l'envoya enfin, en cette qualité, à la cour de France, pour obtenir du roi très-chrétien la restitution du duché de Lorraine, dont Sa Majesté venait de s'emparer.

» Soit que l'envoyé papal appuyât faiblement sa demande, ou que Richelieu tînt vivement à sa conquête, Mazarin ne put obtenir ce pourquoi il était venu. Mais les deux ans que dura sa mission auprès de la cour de France, il sut les employer avec fruit pour seconder les desseins qu'il nourrissait secrètement. Dès son arrivée à Paris, il renoua amitié avec les personnes de son ancienne connaissance, et particulièrement avec le comte de Chauvigny, secrétaire d'Etat, qui le mit tout à fait bien dans l'esprit de Richelieu, et lui fit avoir une grande correspondance avec tous les ministres et tous les grands de cette cour (2).

» Etant de retour à Rome, auprès du pape, il ne laissa pas d'entretenir une correspondance fort active avec Richelieu ; et comme il voyait très-souvent Sa Sainteté, il la fit consentir à ce que son neveu, le cardinal Antoine, fût honoré de la protection directe et publique du roi très-chrétien. Ce trait acheva de convaincre les Espagnols de l'affection de Mazarin pour la France, c'est pourquoi ils jurèrent sa perte. Mais Louis XIII l'ayant reconnu, et sachant que toutes les traverses, que tous ces dégoûts n'arrivaient à cet homme que pour la trop grande affection qu'il avait témoignée à son Etat, l'appela définitivement en France,

(1) On rapporte que Richelieu en sortant de cet entretien dit qu'il venait de parler au plus grand homme d'Etat qu'il eût jamais vu. Cet aveu de la part du cardinal n'est pas trop en rapport avec son amour-propre excessif et son caractère réfléchi.

(2) C'est ce même comte de Chauvigny que, quelques années plus tard, Mazarin, alors au faîte de la puissance, fit jeter dans les prisons de Vincennes. Il est vrai que cherchant à se venger de sa destitution de secrétaire d'Etat, Chauvigny voulut faire tomber le cardinal et s'élever sur ses ruines. Mais enfin, comme le dit un autre manuscrit, où est raconté cet événement : « Voilà ce que Mazarin donna à l'ancienne amitié, et aux étroites obligations, auxquelles on fait assez souvent banqueroute dans le monde. »

où il arriva au commencement de l'année 1639. — Dans ce moment mourut le père Joseph, capucin dont Richelieu se servait dans toutes ses affaires de conséquence. Le roi avait nommé ce père Joseph au cardinalat; mais comme on n'avait pas voulu reconnaître cette promotion dans le saint Siége, ce chapeau était demeuré à la disposition du roi, qui nomma Mazarin cardinal à la place du capucin. A peu de jours de là, Richelieu le désigna à Sa Majesté comme l'un des plénipotentiaires pour traiter de la paix à Munster; à son retour, il l'envoya en qualité d'ambassadeur extraordinaire en Piémont pour des affaires d'une haute importance. La confiance que Richelieu, sur la fin de sa vie, témoignait à Mazarin, était entière, et semblait le désigner au roi et à la France pour son successeur. Le zèle de ce dernier, il faut bien le reconnaître, répondait à ces témoignages d'estime par les services qu'il rendait à l'Etat. Il donna les moyens de prendre Sédan, fit rendre Tortone, et attira le prince de Monaco dans le parti de la France. La pourpre lui fut promise à Rome, en décembre 1641; il se disposait à s'y rendre pour y recevoir le chapeau de cardinal; mais la maladie de Richelieu empirant tous les jours, il différa son voyage, craignant que, pendant son absence, quelqu'un ne se substituât à sa place dans les bonnes grâces du roi. Le cardinal mourut en effet peu de temps après (1641), et tout aussitôt Sa Majesté nomma Mazarin pour son successeur, l'assurant qu'il l'avait préféré de sa propre inclination à tant d'autres grands hommes qu'il avait dans son Etat. Dès ce moment Mazarin se conforma entièrement aux sentiments du roi, prenant une grande attention à ne pas lui donner le moindre ombrage d'une puissance odieuse, d'après la connaissance qu'il avait des raisons qui avaient fait concevoir à Louis XIII une sorte d'aversion pour son prédécesseur. Cette adroite conduite réussit si bien à Mazarin, qu'il se rendit bientôt maître absolu des volontés du roi, et qu'il devint l'un de ses plus secrets confidents. »

Louis XIII, comme on le sait, ne survécut pas longtemps à Richelieu. Sa mort, arrivée en 1643, laissa Louis XIV mineur et la régence entre les mains de la reine, sa femme, sous la direction du conseil de régence. Anne d'Autriche, qui avait été persécutée par Richelieu, se débarrassa promptement des partisans du ministre défunt, et ce n'est pas une des moins grandes preuves d'habileté de Mazarin que d'avoir su se maintenir au pouvoir dans cette situation difficile. — Quoique l'une des créatures de Richelieu, non-seulement il ne perdit pas la faveur de la reine, mais elle lui conserva l'entière direction des affaires. Ce fut de cette faveur, poussée jusqu'à l'obstination dans l'esprit d'Anne d'Autriche, que naquirent les guerres de la Fronde.

INSTRUMENTS TRANCHANTS DES ANCIENS.

C'est en vain que l'on prétendrait désigner l'époque précise à laquelle les hommes commencèrent à fabriquer des instruments tranchants avec les métaux. Jusqu'ici personne n'a réussi à résoudre ce problème. Tous les auteurs s'accordent à affirmer que les anciens confectionnaient leurs instruments avec toutes sortes de matériaux. Bien que le fer fût connu longtemps avant le déluge, il y a toute raison de croire que l'on perdit par la suite le secret de l'extraire du minerai. Tubalcaïn, qui vivait près de 4,000 ans avant l'ère chrétienne, était très-habile à travailler le fer et le cuivre, ainsi que nous le dit la *Genèse*, et Abraham prit un couteau pour tuer son fils Isaac. Dans ces premiers temps, on fait mention également de *forceps* et de la tondaison des moutons; mais il n'est pas permis de conclure de là que cette dernière opération se fit avec des instruments en métal; en effet, le président Goguet nous assure que les générations d'alors employaient, pour tous les usages domestiques, des pierres, des cailloux, les cornes et les os de divers animaux, des coquilles de poissons, des joncs et des épines; et l'on trouve assez souvent encore de nos jours des outils en pierre dans plusieurs parties de l'Europe et de l'Asie, ainsi que dans les tombeaux des premiers habitants du Pérou. Le capitaine Dampier en rencontra de semblables à Guam, une des îles Ladrones, et à la Nouvelle-Bretagne, qui est beaucoup plus au midi de l'équateur.

Hérodote, en décrivant les cérémonies des mariages arabes, dit que, « dans de pareilles occasions, un parent d'un des fiancés se met entre les deux, et avec une *pierre* aiguë ouvre une veine de la main de chacun des contractants; il prend ensuite une pièce de leurs vêtements, et la trempe dans leur sang » (liv. III, § 8). — Ces pierres appartenaient sans doute à l'espèce appelée *Cerauni*a (ou pierres de tonnerre), telles que l'on en voit dans plusieurs musées d'histoire naturelle. Le même historien rapporte que les Egyptiens se servaient d'une pierre éthiopienne, pour ouvrir les corps de leurs morts dans le procédé de l'embaumement, et nous lisons dans l'*Exode* que la circoncision se faisait avec la même substance (ch. IV, 23). Le poète Hésiode, qui vivait 1000 ans avant Jésus-Christ, affirme que le *soc* était formé d'un genre de chêne très-dur (*Opera et dies*, p. 436). De ces témoignages, il résulte que les outils et les instruments en fer, en supposant qu'ils fussent connus, étaient excessivement rares parmi les nations primitives. D'ailleurs, nous ne voyons nulle part que Moïse ait employé le fer dans la formation du tabernacle, ni que Salomon en ait fait usage dans la construction du temple de Jérusalem, quoiqu'il existât à une époque encore plus reculée, selon le Deutéronome, des haches en fer pour fendre le bois (XXVII, 5). C'était sans doute la grande difficulté qu'éprouvaient les Hébreux dans l'extraction du fer, qui les empêchait de s'en servir dans les édifices qu'ils élevaient; et, comme une autre preuve de sa rareté chez eux, nous remarquons que Moïse, en faisant l'énumération aux Israélites des précieuses productions de la Palestine, leur dit que « dans cette terre les pierres sont en fer, et que le cuivre abonde dans les entrailles de ses collines. »

Quelques siècles plus tard, Homère nous montre Achille désignant un disque de fer parmi les principaux prix qui devaient être accordés aux jeux institués en l'honneur de Patrocle (*Iliade*, 23). C'est en faisant allusion à ce passage, que madame Dacier dit dans un de ses ouvrages : « Voilà une preuve que le fer était alors regardé comme une chose d'une grande valeur, et que toutes les armes étaient en cuivre. » Diodore de Sicile et Ovide attribuent l'invention de la *scie* (premier outil métallique, selon eux, dont nous ayons connaissance)

au neveu de Dédale, l'architecte grec, qui vivait 60 ans avant la construction du Temple. Celui-ci, ayant réussi à couper en deux un morceau de bois avec une mâchoire de serpent qu'il avait trouvée par hasard dans les champs, conçut l'heureuse idée de cet instrument utile, et bientôt après confectionna une scie en métal.

De tous les métaux, il n'y en a aucun qui soit disséminé aussi abondamment sur la surface de la terre que le fer; mais la chaleur requise pour le séparer de son minerai est si considérable, qu'il n'est pas surprenant que des nations entières aient ignoré longtemps son existence, ni que les générations qui vinrent immédiatement après le déluge aient eu de la peine à retrouvrer cet art curieux. En conséquence, nous remarquons que des lances et d'autres instruments pour l'extermination des bêtes sauvages, et même pour l'agriculture, étaient faits d'or et d'argent, ainsi que l'usage en prévalait chez les Arabes, selon Diodore de Sicile. Afin de se rendre compte de ce phénomène, il faut se rappeler que les métaux précieux, l'or et l'argent, étaient infiniment moins précieux autrefois qu'aujourd'hui. Une quantité de faits viennent confirmer cette vérité. Plusieurs écrivains rapportent que les Phéniciens ayant ramassé en Egypte plus d'argent qu'il n'en fallait pour remplir leurs vaisseaux, ôtèrent de leurs ancres de bois le plomb qui les couvrait, et mirent de l'argent à la place. Nous lisons, dans l'Histoire *of the Wonderfull Things of nature* de Johnson, que les habitants de l'île de Zabure échangèrent 250 livres d'or contre 14 livres de fer (p. 123); et Diodore dit que le tombeau de Simandius était entouré d'un cercle d'or long de 365 coudées, et d'un pied et demi d'épaisseur.

Sémiramis érigea à Babylone trois statues d'or, dont une avait 40 pieds de haut et pesait 1000 talents; elle fit aussi, pour le culte de ces statues, une table ou autel d'or de 38 pieds de long et de 12 pieds de large, qui pesait 50 talents. Le premier livre des *Rois* nous apprend que Salomon reçut dans une seule année 666 talents d'or, ce qui fait plus de 540 quintaux de notre mesure. L'historien ajoute que « tous les vases à boire » du grand sage étaient en or, et tous les ustensiles de » la maison de la forêt du Liban étaient en or pur : » il n'en existait point en argent; on ne s'étonnait pas » de cela au temps de Salomon (chap. x, 21). » Hérodote nous dit que les Scythes plaçaient des coupes d'or dans les sépulcres de leurs rois, et nous voyons dans Pline que Néron et son impératrice ferraient leurs chevaux favoris d'or et d'argent. Ceux qui voudront consulter le deuxième volume de l'*Archeologia*, y trouveront une lettre fort remarquable adressée par M. Paul Demidoff à M. Peter Collinson, qui vient bien à propos à notre sujet. Cette pièce curieuse, qui est datée de Saint-Pétersbourg et du 17 septembre 1764, contient la description d'une quantité d'objets en or massif que l'on venait de découvrir en Sibérie dans le tombeau d'un prince tartare.

(La suite à un prochain numéro.)

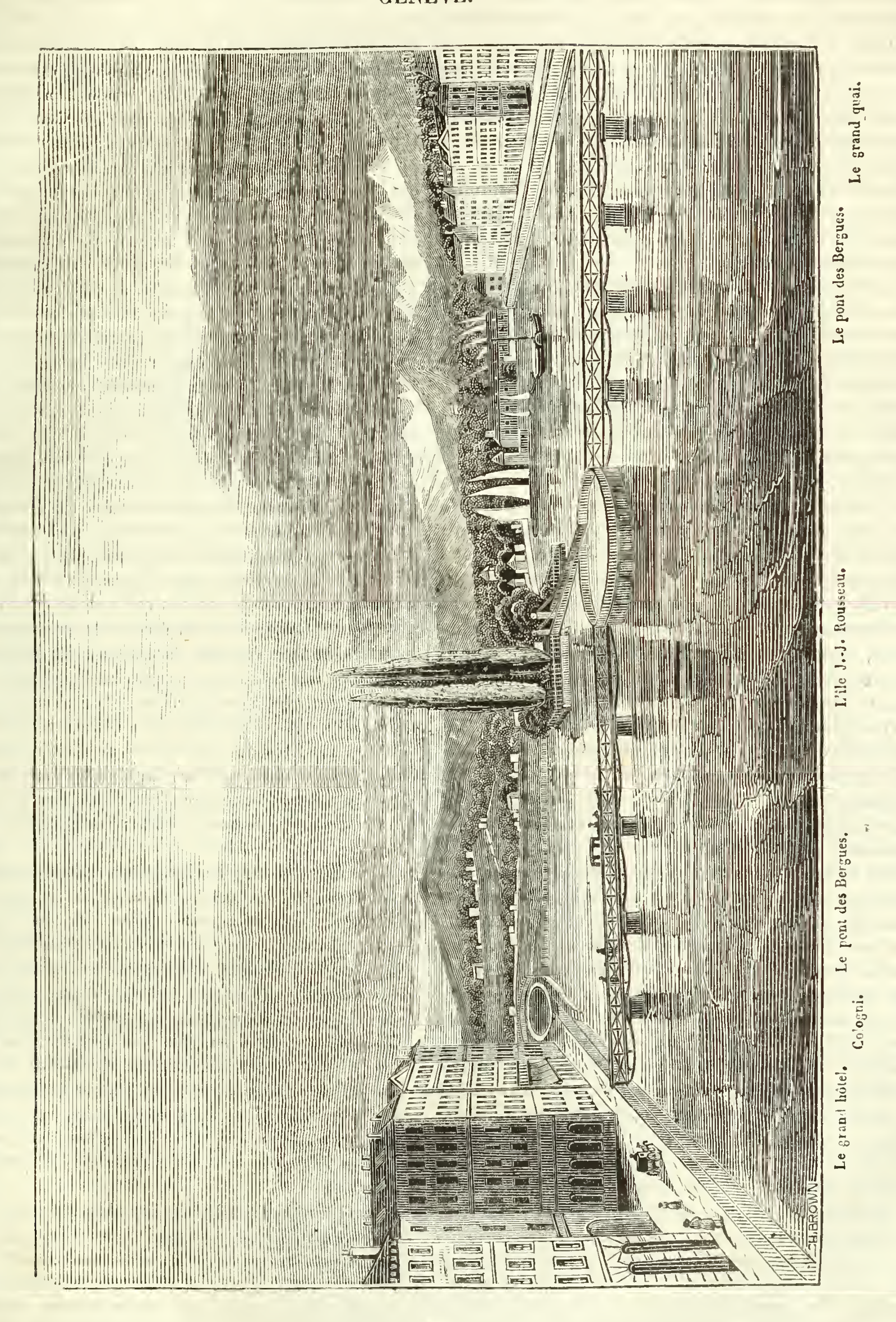


(Monuments anglais.—La croix de la place du marché de Chichester.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par GIROUDOT.

GENÈVE.



Le grand hôtel. Cologni. Le pont des Bergues. L'île J.-J. Rousseau. Le pont des Bergues. Le grand quai.

Genève est une de ces villes dont la description demanderait à elle seule un volume entier, non pas de ces volumes aux marges éblouissantes, aux lignes rares et espacées telles qu'en font aujourd'hui nos éditeurs de romans de mœurs, mais de ces bons et consciencieux volumes qui en valent à eux seuls plus de dix autres, et où la composition se condense dans le plus petit espace possible, comme dans le *Magasin universel.*

Ce qu'il y a de curieux dans cette ville si célèbre, ce ne sont pas les monuments, les vieux débris des siècles passés, les chefs-d'œuvre de l'art : Genève, sous ce rapport, est bien moins digne d'intérêt que nombre de petites et obscures villes de l'Europe; ce qu'il faut voir dans la ville de Calvin, c'est sa vie intime, son organisation industrielle et civile, c'est ce caractère particulier que lui donnent sa situation et le rôle qu'elle a

joué. Combien de voyageurs, partis dans l'unique dessein de visiter la classique Italie, se sont sentis retenus à Genève où d'abord ils ne voulaient que passer! Nous chercherions vainement une analogue à Genève dans les villes de la France ou de l'étranger; elle n'a ni l'opulence, ni l'éclat fashionable et le brouhaha des grandes cités à la mode, ni cet air mesquin, pauvre et guindé des petites résidences de province. Dans cette population de vingt-six mille âmes au plus, vous trouverez un genre de civilisation délicate, une sorte de dignité morale, un bon sens populaire, des habitudes littéraires, une activité industrielle, une facilité de mœurs, et enfin une certaine solidité qui séduisent la plupart des voyageurs.

Aussi trouverez-vous presque en tout temps, à Genève, des personnages qui ont joué un rôle important sur la scène politique, de grandes dames ennuyées, des illustrations déchues, des ministres culbutés par la capricieuse fortune, des célébrités littéraires. Tout ce monde aristocratique ne regrette pas toujours, dans les modestes appartements des auberges de Genève, les nobles châteaux de la France et de l'Angleterre et la vie agitée des grandes capitales. Séjour du commerce, de l'industrie, des sciences et même des lettres, Genève doit échapper aux travers des petites villes. Là ne peuvent pénétrer la hauteur de certaines familles de second ordre de nos provinces, l'importance non moins insupportable de bien des propriétaires; et la vanité, parfois, si divertissante de nos autorités administratives, militaires, judiciaires, financières, etc., etc., ne saurait trouver place, dit un voyageur français, dans un Etat dont le chef n'a pas cent louis de liste civile.

Quelques écrivains ont reproché aux dames de Genève une certaine recherche et une affectation de langage de mauvais goût; mais la plupart des voyageurs modernes les ont vues d'un œil plus favorable: leur conversation est en général élégante et facile et leur commerce plein d'agrément.

Des hommes de mérite, parmi lesquels tous les lecteurs instruits pourraient citer avec nous Sismondi, de Candolle et bien d'autres noms célèbres, donnent, pendant l'hiver, à la société genevoise un charme particulier pour les esprits élevés. Genève comptait, il y a peu d'années, une autre illustration dans son sein; mais la France la lui a depuis enlevée, et l'Ecole de droit de Paris s'est enrichie d'une chaire d'économie politique occupée par un homme d'un grand talent (1).

Le peuple de Genève lit beaucoup. Peu riche en fait de beaux livres modernes, la Bibliothèque publique compte néanmoins dans ses quarante mille volumes un grand nombre d'ouvrages utiles qui circulent dans toute la ville et passent de main en main. Tout citoyen de Genève a, en effet, le droit de réclamer des livres, et il faut un énorme registre pour inscrire tous les noms des emprunteurs qui se succèdent rapidement. Vous les voyez venir, à certain jour fixé de la semaine, échanger les ouvrages lus contre des ouvrages nouveaux, demander surtout les livres utiles et s'éclairer des conseils du complaisant bibliothécaire. Il y a toujours quelques milliers de ces volumes en route, et on ne se plaint pas jusqu'ici qu'il s'en soit égaré. Plût à Dieu que nous puissions en dire autant de notre Bibliothèque royale de Paris!

« Dans les ateliers d'horlogerie, comme à la veillée des simples ouvrières, dit un voyageur français, on choisit le meilleur lecteur ou la meilleure lectrice, dont l'auditoire se charge de faire la tâche pendant tout le temps que dure la lecture. Aussi cette vie intellectuelle, cette estime pour les travaux de l'esprit, qui, malgré tous nos moyens de publicité et toute notre agitation littéraire, s'étendent si peu loin en France, sont-elles répandues bien davantage à Genève. Je me rappelle qu'ayant été assez heureux pour y rencontrer M. de Châteaubriand, il voulut bien, au retour de quelques courses, me ramener à mon auberge. Je vis avec surprise, en descendant de voiture, que l'hôtesse, ordinairement si affairée, était arrêtée sur le devant de sa porte; bientôt elle me suivit, et d'un air curieux, elle me demanda si ce n'était pas M. de Châteaubriand qui était dans la voiture: comme je lui laissais voir quelque étonnement de ce qu'elle connaissait M. de Châteaubriand: « Eh! monsieur, reprit-elle vivement, qui ne connaît pas M. de Châteaubriand? » Je citais ce trait à un Genevois qui, par sa profession, est fort à même de connaître les mœurs genevoises; il n'en fut point du tout étonné; il m'assura même que si le passage de M. de Châteaubriand, à cette heure, eût pu être soupçonné, toute la rue Derrière-le-Rhône eût été comble. »

Parmi les manuscrits français de la Bibliothèque, vous trouverez un reste des sermons de Calvin. Il en existait jadis quarante-quatre volumes, et le nombre n'étonnera pas les personnes qui savent que la moitié de la vie de Calvin a été employée à la prédication. Ces quarante-quatre volumes furent un beau jour vendus comme papier à la livre, par un bibliothécaire, quelque peu étranger à ses fonctions, et ce n'est que par un très-grand hasard que l'on en a depuis retrouvé une dizaine. Les sermons manuscrits de Calvin, vendus à l'épicier dans la ville même de Calvin, dans un siècle qui se vante quelque peu d'être littéraire et civilisé, c'est là un trait que nos neveux refuseront peut-être de croire.

A propos de manuscrits, nous rappellerons aux voyageurs qui ont passé à Genève la fameuse lettre autographe de Bonaparte qu'un libraire instruit, M. Cherbuliez, a exposée dans sa boutique et que nous avons reproduite dans le *Magasin universel* (page 88 de ce volume). Quelques lecteurs incrédules, qui ne suivent pas notre publication depuis longtemps et n'ont pu juger de la sévérité que nous mettons dans le choix de nos matériaux, auront peut-être considéré cette lettre comme apocryphe. Nous saisissons donc cette occasion de justifier notre citation, tout en faisant remarquer que quelques fautes d'orthographe ne nuisent pas beaucoup à la renommée de l'empereur des Français.

Sous l'Empire, Genève était quelque peu de l'opposition, et Bonaparte ne témoignait pas de sympathie pour une ville qu'il considérait à tort comme liée d'affection au parti anglais. Quelques avantages de commerce, des souvenirs d'une bonne administration ont contribué à donner au peuple genevois une disposition contraire, et vous trouverez aujourd'hui dans tous les coins de la ville des portraits et des apothéoses de l'Empereur. Pareil changement est survenu, il est vrai, dans bien des villes du midi de la France, jadis si mal disposées pour le blocus continental et la conscription de l'Empire.

A l'attrait particulier qu'offre l'éducation avancée des habitants de Genève, se joignent les agréments d'un

site enchanteur, et pour tous ceux qui tiennent au confortable, presque toutes les jouissances du luxe. Nous eussions dit, il y a quelques années : Genève est petite, noire, vieille, assez mal bâtie, et pourtant on s'y plaît; mais aujourd'hui son aspect est bien changé. Sur ces quais, représentés dans la gravure qui accompagne cette notice, se sont élevés comme par enchantement de belles et régulières maisons, des hôtels somptueux aux façades riches et riantes; un pont élégant d'une construction originale a joint les deux rives à l'île pittoresque que décore le monument élevé à Jean Jacques; c'est, à la lettre, dans ce quartier du moins, une ville nouvelle. Bien a pris aux Genevois d'opérer cette révolution, car les étrangers ont afflué plus nombreux encore que par le passé dans leurs murs; et ce qui ne paraissait d'abord qu'une réforme dictée par l'amour de l'art est devenue une excellente spéculation.

Genève est pleine de familles riches; quand reviennent les beaux jours, tout ce monde s'enfuit à la campagne et va peupler les villa. Car ce sont vraiment des *villa* comme celles de l'Italie et de la Lombardie; des villa aux portiques corinthiens, aux colonnades classiques, aux pavillons décorés dans le style grec; mais à côté de ces petits modèles d'une architecture parfois fatigante, vous trouverez nombre d'habitations champêtres qui ont tout bonnement le caractère suisse, et qui reposeront peut-être plus agréablement votre vue. Nous n'essaierons pas de décrire le charmant coup d'œil qu'offrent ces nombreuses maisons de plaisance situées sur les bords du lac enchanteur de Genève; alors même que la place ne nous manquerait pas pour suivre les gracieux détails de ce tableau animé, nous renoncerions à les reproduire: ce sont de ces choses qu'il faut voir et que nous n'expliquerions que fort imparfaitement.

Parmi les curiosités que renferme Genève, on ne saurait passer sous silence la statue en bronze que cette ville a dernièrement élevée à J.-J. Rousseau, et qui est due à M. Pradier. Cette statue est placée dans l'île qui porte le nom de ce célèbre écrivain, et que l'on voit dans notre vue de Genève (1). Aux voyageurs qui ont visité cette île, on montre ordinairement la place où fut brûlé, par la main du bourreau, le livre que J.-J. Rousseau a publié sur l'éducation sous le titre d'*Emile*. Cette place est au pied du tribunal du haut duquel se lisent les sentences aux condamnés, et devant la maison de ville. Les *touristes* demandent aussi pour la plupart à voir la maison de Rousseau; mais elle a été démolie depuis quelques années, et au même lieu s'élève une grande et belle construction en pierre de taille. Remarquons, au reste, que ce n'était là que la maison où Rousseau passa une partie de son enfance, et que sa mère le mit au monde dans la demeure d'une de ses amies chez laquelle elle était en visite. Le lecteur nous permettra de borner à ce peu de mots tout ce que notre notice sur Genève nous amenait à dire au sujet du célèbre écrivain que cette cité a vu naître; la vie de Rousseau est trop connue pour que nous ayons à la rappeler, et ce sujet pourrait paraître déplacé dans notre recueil. Mieux vaudra terminer cet article par un résumé succinct de l'histoire de Genève.

L'origine de Genève se perd dans la nuit des temps Aucun auteur n'a déterminé l'époque certaine de la première période de son histoire; mais il existe des preuves authentiques que cette ville appartenait aux Romains 122 ans avant l'ère chrétienne, et avant qu'ils eussent soumis les Allobroges. Elle était considérée comme une des principales villes soumises à leur domination. Elle se composait alors de cette partie de la ville qui est située sur la rive gauche du Rhône; et c'est à Jules César qu'on attribue la réunion, à cette partie, de la petite île formée par les deux branches de ce fleuve, sur laquelle il fit bâtir une tour carrée qui existe encore presque entière, afin de protéger Genève du côté de l'Helvétie, et de défendre les fortifications qu'il avait élevées le long du Rhône. C'est lui-même qui nous apprend qu'il fut l'auteur de ces ouvrages : *A lacu Lemano ad montem Juram murum in altitudinem pedum sexdecim fossamque perduxit.* (*Comm. de Bello Gall.*, *lib.* I.) Enfin, ce furent les Romains qui rendirent Genève une des villes les plus importantes de la Gaule narbonnaise. Elle souffrit ensuite beaucoup de la puissance des hordes de Barbares qui désolèrent l'Occident; mais elle trouva après un zélé protecteur dans Charlemagne qui la réunit au royaume d'Arles: c'est ainsi qu'elle fit partie du royaume éphémère de Bourgogne et qu'elle fut ensuite annexée à l'empire d'Allemagne.

Sous des empereurs faibles dont la puissance n'était étayée que par une noblesse soumise aux lois de l'Eglise, il fut facile au clergé de prendre assez d'ascendant pour partager les droits du souverain, et après une série de commotions, de conspirations et de cabales intestines entre les divers partis, Genève et son territoire furent soumis à la juridiction temporelle et spirituelle des évêques. Cependant ils ne jouirent jamais en paix de leur autorité. Les habitants, qu'ils appelaient leurs sujets, voulurent se prévaloir d'anciens priviléges éteints, et les comtes de Savoie, mus par un esprit de domination, contestèrent plus d'une fois aux évêques leurs droits à la propriété du territoire. Ceci donna lieu à des querelles interminables, à la suite desquelles ceux-ci perdirent leur influence; et enfin le dernier d'entre eux succombant sous le poids des difficultés, et alarmé en outre du pouvoir toujours croissant des réformateurs qui avaient pris le nom d'huguenots, et dont l'esprit de secte faisait alors à Genève des progrès prodigieux, s'enfuit à Annecy, en 1553, où le siége épiscopal fut établi, et où il existait encore en 1792, lorsque les Français s'emparèrent de la Savoie. C'est de l'époque de la fuite de l'évêque que date l'origine de la république de Genève, dont les bases portent l'empreinte d'une démocratie absolue. Deux conseils choisis parmi le peuple prirent les rênes du gouvernement, et le 25 avril 1535, le conseil des Deux Cents adopta la religion réformée dont les doctrines furent après réglées par Calvin. Les Genevois durent à ce changement de religion et de gouvernement une apparence de tranquillité qui fut interrompue par les ducs de Savoie qui auraient facilement fini par se rendre maîtres d'eux, si les Cantons suisses ne les avaient secourus. Malgré cette assistance, la liberté et la nouvelle religion de Genève coururent de grands dangers; et ce ne fut qu'en 1754, sous le règne d'Emmanuel III de Sardaigne, que l'indépendance de cette république fut solennellement reconnue. En 1768, le gouvernement de Genève reçut une nouvelle organisation tout à l'avantage du peuple. Ce nouvel

(1) Le lecteur pourra mettre en regard de la vue qui représente cette île celle du tombeau de J.-J. Rousseau à Ermenonville, que nous avons placée à la fin de ce numéro. (Voy. pag. 232.)

ordre de choses fit naître des troubles qui mirent en danger l'état politique de Genève. Trois puissances, la France, la Sardaigne et la Suisse, intervinrent dans ses disputes et changèrent sa constitution : elles firent accepter par les conseils, le 4 novembre 1782, un nouveau code de lois, fondé en partie sur des principes aristocratiques.

Cette forme de gouvernement dura, malgré les fréquentes manifestations de mécontentement, jusqu'en 1789, époque où une nouvelle révolution éclata. Ce que l'expérience avait prouvé être par trop incompatible avec la liberté républicaine dans l'édit de 1782 fut aboli, et ce qui parut convenable et analogue aux principes de la constitution et à la source de son esprit fut conservé. Cette pacification domestique devait faire espérer de longues années de paix à la république, mais la révolution française vint aussi y répandre ses ravages, et en 1798 Genève fut réunie à la France par le gouvernement d'alors; mais au retour des Bourbons, Genève redevint république.

LE MAELSTROM (1).

Une des circonstances de ma vie de marin ne peut s'exprimer que par un miracle. Comment le gouffre qui m'a dévoré m'a-t-il rejeté vivant? Par quel prodige suis-je sorti de l'abîme qui ne lâche jamais sa proie? Après avoir senti toutes les angoisses de la mort, quelle prédestination m'a forcé de vivre, pour révéler aux hommes les mystères d'une situation à laquelle personne n'échappe? J'ai gardé présentes à ma pensée toutes les particularités de cette journée; sa terreur ne m'a pas encore quitté, son impression n'est pas effacée. Je vois le navire poussé par la fatalité vers une destruction qu'il ne peut éviter; j'entends les conversations des hommes pendant leur agonie; leurs physionomies se sont gravées dans ma mémoire, je sais tout ce qui s'est passé autour de moi. Ces pages, qui ont quelque importance dans les annales de l'humanité, je vais les écrire; il le faut. Nul autre que moi ne possède les mêmes documents et ne peut dire ce que c'est qu'un équipage attiré par le Maëlstrom, quelles sensations il éprouve, quelle tragédie couvre le pont du navire, et comment s'opèrent cette absorption, ce naufrage dans le calme, cette ruine sans bruit, sans ténèbres et sans orages.

« C'est vendredi : le capitaine veut partir; et il a eu tort. »

Ainsi parlait, à bord de *la Jeune-Suzanne*, schooner écossais, le contre-maître Braërigg, qui croisait les bras, appuyé sur la caronade et les yeux levés vers le ciel. Un soleil d'automne promenait sur la mer de Norwége la pâleur de ces rayons qui éclairent la nature, mais ne la pénètrent et ne la vivifient pas.

Une jeune fille écossaise, plus pâle et plus blanche que le soleil de Norwége, reposait son bras sur le bras de son père, vieillard dont le costume annonçait la pauvreté, dont la physionomie inspirait le respect, dont la chevelure avait blanchi dans l'exercice de toutes les vertus. Mac-Read était ministre de l'Eglise presbytérienne; à peu de distance de ce groupe se tenait sa fille aînée Héléna, aux cheveux noirs, aux traits pleins de noblesse et d'enthousiasme. Elle était assise sur un paquet de cordages et écoutait les récits du domestique Donald, natif de Stirling en Ecosse, adhérent à la famille par une de ces assimilations qui ne se retrouvent que dans le pays dont nous parlons, et persuadé qu'il était le père des deux jeunes filles, Héléna et Sprightly, autant que M. Mac-Read tout au moins.

La causerie continuait entre le contre-maître et Mac-Read :

« Oui, disait le contre-maître, c'est vendredi. Aussi, voyez un peu comme nos gens travaillent; ils ont vraiment toute l'activité des tortues. Nous ne ferons rien d'eux. — Comment, interrompit la fille aînée, qui se leva, vous êtes superstitieux, monsieur le contre-maître? — Oh! je ne dis pas cela, mademoiselle. Sur terre, le vendredi, cela ne me fait rien; mais quand il faut danser sur ces eaux bleues, et manœuvrer dans tous les temps par la tempête ou la bonace, ma foi, je ne dédaigne pas le vendredi; puis, on ne peut venir à bout de ces hommes que lorsqu'ils ont la joie dans l'âme. Alors on grimpe lestement aux cordages, le sifflet part avec la chanson, tous les muscles se tendent, tous les cœurs battent d'espoir; on méprise la terre et l'on brave la mer! mais, avec un équipage disposé comme celui-ci, que diable feriez-vous? — Contre-maître, cria une voie tonnante, où est ce chien des montagnes, Campbelle?» C'était le capitaine qui parlait. « Il dort, répondit le contre-maître; Campbelle est malade. — Malade! je ne veux pas de malade! — Il a la fièvre, à ce que dit le chirurgien. Cette nuit, capitaine, dans son hamac, n'a-t-il pas eu encore une de ces visions de l'enfer! — A tous les mille diables du puits infernal le Campbell et sa seconde vue! cria le capitaine en jurant assez haut pour que tout l'équipage sût que le capitaine avait juré. Qui m'a donné un marin de montagne, un matelot de bruyère, qui désorganise et démoralise mon équipage avec ses visions? — Capitaine, j'oserai vous demander respectueusement, de la part de vos hommes, une faveur sur laquelle ils comptent beaucoup. — Ah! — Ils espèrent que vous ne ferez voile que demain. Jamais *la Jeune-Suzanne*, croyez-moi, n'a fait voile un vendredi!..... »

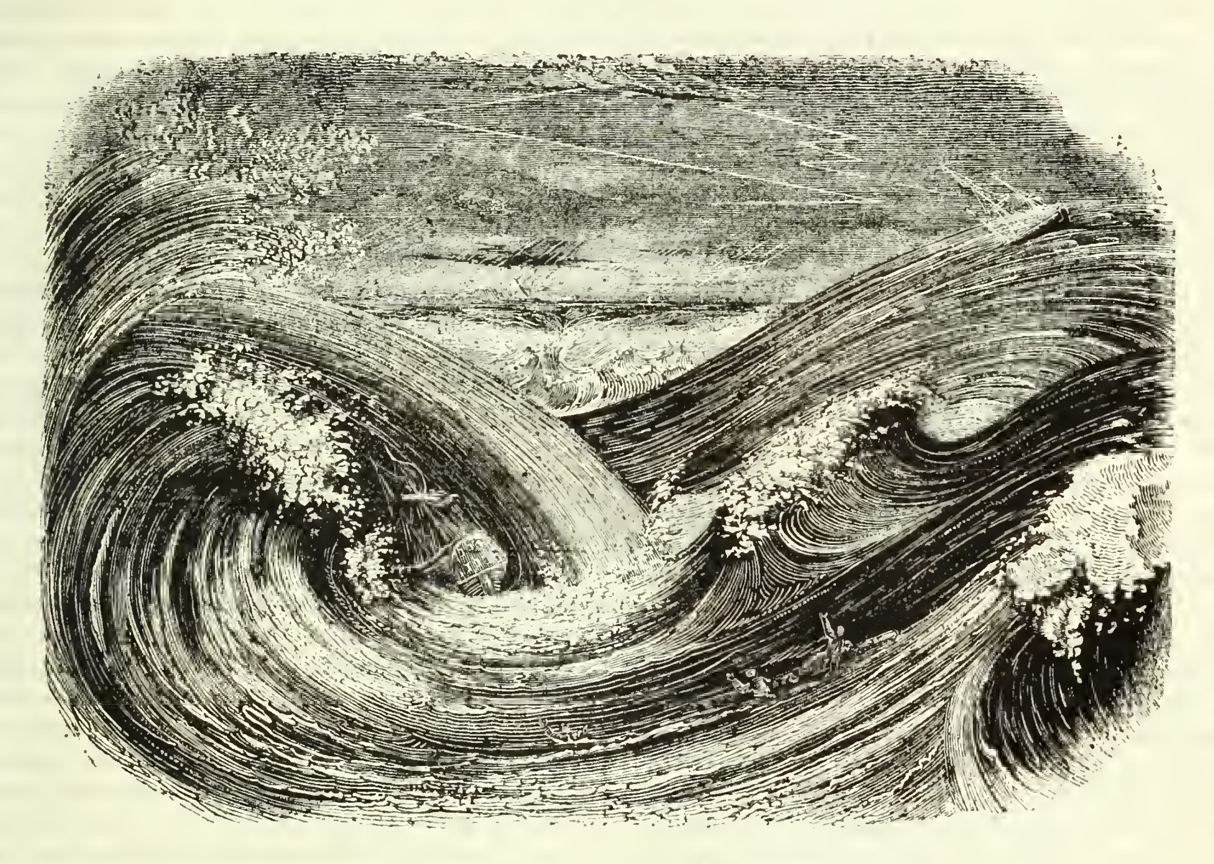
Le capitaine n'entendit pas la fin de la phrase, tourna les talons au contre-maître, se répandit en imprécations contre ses hommes, et entra dans une telle colère que toutes les voix se turent et tous les fronts pâlirent. La manœuvre ne s'en exécuta pas plus vite; les matelots se regardaient avec un air de méfiance sombre. On partit. La mauvaise humeur régnait sur le navire; le capitaine se promenait, les mains derrière le dos, cherchant une occasion de gronder, et la créant quand il ne la découvrait pas. L'Ecossais à la *seconde vue*, Campbell, que l'on avait forcé de se lever, était sorti de l'entrepont et faisait son service en grommе-

(1) Le *Maëlstrom* ou *Malstrœm* est un immense tournant ou vortex, signalé par les navigateurs entre les îles Weroën et Mosken, situées dans l'Océan arctique, par 67° 40' latitude N. et 11° 44' longitude E. Le mugissement de ce vortex se fait entendre à une distance de plusieurs lieues, et sa puissance d'attraction est si forte que les navires qui passent auprès sont entraînés dans le gouffre. « Ce tournant, dit Malte Brun, augmente quelquefois de force par le concours de deux hautes marées contraires ou par l'action des vents. Il entraîne les vaisseaux, les brise contre les rochers ou les submerge, et en laisse reparaître les débris quelque temps après. » (*Note du traducteur.*)

lant. Tout à coup, il lui prit envie de commencer cette lamentation inarticulée, le *wail*, chant de mort des Ecossais sauvages, hurlement modulé, sanglot qui ne finit pas, soupir prolongé qui ressemble aux soupirs du vent dans les cathédrales. Le vieux domestique écossais leva la tête et reconnut la chanson funèbre du clan des Campbell. Héléna fit un mouvement de surprise; et la petite Sprightly fondit en larmes. L'idée de la mort et de la patrie s'était à la fois éveillée dans leurs esprits.

Quoi qu'il en soit, ces présages ne tardèrent pas à se réaliser. Un grain s'annonça, le vent devint mauvais, la mer houleuse; bientôt ce fut une tempête. La manœuvre s'exécuta lentement, on serra toutes les voiles, mais paresseusement, sans vivacité et comme sans espoir. La superstition, en flétrissant l'avenir, en détruisant l'énergie, anéantit le sentiment de la conservation. Le vaisseau tremblait et frissonnait sous le choc des lames, comme l'homme saisi de la fièvre frissonne dans son lit. Il résistait, grâce à sa construction et à la solidité de sa charpente; mais la route qu'il suivait était opposée à celle qu'il aurait dû suivre. Au-dessus de *la Jeune-Suzanne*, autour d'elle, le long des écoutilles, étincelait l'écume et hurlait la lame qui la précipitait, en la battant, comme un bélier bat les murailles. La nuit entière se passa à faire jouer les pompes; l'eau entrait dans la cale, et tout ce que l'équipage put faire, ce fut de rejeter cette eau et de mettre le navire en état de voguer. Mais quel navire!

L'un des mâts avait disparu : il fallut couper l'autre.



(Navires enveloppés par le Maelstrom.)

La carcasse ou le cadavre de *la Jeune-Suzanne* continua sa route sur l'abîme qui ballottait en grondant les restes du vaisseau, si leste et si frais, si vigoureux et si rapide naguère. Dans ce cercueil entraîné par l'orage, se trouvaient une foule d'hommes que le découragement avait saisis et qui ne faisaient leur devoir que par habitude. C'est l'héroïsme des marins, d'obéir et de travailler, alors même qu'ils n'attendent de l'héroïsme et du travail rien que la mort. « Mon père, y a-t-il de l'espoir? demandait une voix douce. — Prions ensemble, mes chères filles, » répondait le ministre presbytérien, dont les yeux étaient humides et la poitrine oppressée.

Les prières de cette voix vénérable, le bruit des feuillets de la Bible, que les doigts du vieillard retournaient, les réponses des deux jeunes filles pâles et couchées sur leurs hamacs, sous la lumière d'une lampe qui vacillait, ne sortiront jamais de ma pensée. La mort grondait au ciel et dans les abîmes; la mort assiégeait le vaisseau; le capitaine buvait du rhum pour ranimer, non son courage, mais son espoir; les hommes exténués luttaient encore; et le navire, que l'on avait radoubé assez habilement au moyen d'une voile, poursuivait sa course chancelante et incertaine.

. . . .

« Eh bien, Donald, s'écria le capitaine quand cette nuit fut passée, vous voyez que nous en sommes venus à bout. Le vent est tombé. Voici une belle journée. Votre Campbell à la *seconde vue* est un imbécile, et nous ne mourrons pas pour avoir fait voile un vendredi.—Nous sommes diablement mutilés, » répondit Donald.

Campbell, qui passait tout à côté, siffla lentement sa mélodie lugubre.

« A déjeuner, enfants! cria le capitaine; un verre de grog à chacun pour ses peines! hourrra! »

Personne ne répondit au cri de joie du chef; les fronts restaient soucieux et les visages conservaient l'empreinte de leurs terreurs.

« *La Jeune-Suzanne* a besoin de ses mâtures, plus

que nous de déjeuner, murmura l'un des matelots. »

La brume du matin s'éclaircissait cependant par degrés et découvrait à l'horizon des groupes d'îlots pittoresques. Le courroux de l'Océan s'était calmé. Pas une ride sur les flots : tout se taisait. Au milieu de ce silence, quel murmure se fait entendre? quel est ce bruit qui part de si loin, indistinct, confus, se rapprochant par degrés, et semblable au bourdonnement d'un essaim d'abeilles? Tout l'équipage se porta sur le tillac; chacun retint son souffle. Le capitaine reste immobile près de l'escalier de l'entrepont; le contre-maître, penché sur l'avant, le cou tendu, le corps ployé, l'œil fixe, écoute avec anxiété; son aide, dont la main s'était levée pour donner des ordres, reste la main levée et suspendue. Après deux minutes de ce silence, de cette attente, de cette stupeur, tous les regards se croisèrent; on s'était entendu; on s'était deviné. Le contre-maître alla droit au capitaine : « Ah! lui dit-il, c'est fini, c'est le Maëlstrom! — Le Maëlstrom! »

Ce fut un écho de mort, vingt fois, trente fois répété, qui parcourut le navire; puis on se tut.

« Qu'est-ce que le Maëlstrom? » demanda ingénument la petite Sprightly.

Donald recommença la chanson des morts. Un marin, la poitrine nue, et qui venait de boire un verre de grog, répondit : *C'est la mort!*

« Allons, enfants, cria le capitaine d'une voix perçante, à l'œuvre, mille tonnerres! un nouveau mât! une nouvelle voile! Travaillez! travaillez! »

Ce fut un bruit à ne pas s'entendre. Le vaisseau suivait tranquillement sa route sur la plaine liquide, et le soleil brillait. Pendant ce temps, l'équipage, saisi d'une fièvre d'activité inouïe, faisait les préparatifs nécessaires pour planter le mât nouveau, préparait la voile et courait dans toutes les directions. L'homme à la *seconde vue* était le seul qui ne voulût pas travailler. Donald, au contraire, cherchait à se rendre utile : il se montrait partout, il se multipliait; il arrachait le marteau des mains du charpentier; il appliquait aux paresseux des corrections paternelles; il troublait la manœuvre en la servant. Pauvre vieillard, qui n'avait vu de tempête que sur le Loch-Nevis, et qui ne connaissait de gouffre et d'abîme que les miniatures de gouffres dont les eaux de la Tweed et de la Clyde sont semées. Donald ne pouvait concevoir le calme du visionnaire Campbell, auquel il adressait les reproches les plus amers et les plus graves. En une heure tout fut terminé; le mât factice s'éleva; la voile fut hissée. Hélas! en vain. Ses draperies flottantes retombaient lourdement; elles enveloppaient sans se mouvoir le mât fabriqué avec tant de peine. Désespoir! la chaloupe avait disparu dans la bourrasque. Déjà se montraient les crêtes des roches de Lofoden. Déjà le Maëlstrom, le vortex inévitable se faisait entendre de plus près. *La Jeune-Suzanne* approchait à chaque instant du monstre qui allait la dévorer. Tous les yeux se fixaient sur le mât et la voile. Le mât ne se courbait pas, la voile ne s'agitait pas. Qui rendra l'expression de tous ces visages, le silence de tous ces hommes, la fixité de tous ces regards, l'anéantissement des plus braves, la résignation des jeunes filles, la douleur du père, douleur qui ne se portait point sur lui-même, mais sur ses filles? Pendant que tout se taisait, on vit le chien du capitaine, un chien de Terre-Neuve, dont la fidélité était admirable, courir à travers le vaisseau, comme pour fuir cette présence fatale, et pousser un hurlement effroyable, prolongé, qui pénétra dans l'âme de tous les habitants du navire. Mac-Read priait tout haut; les jeunes filles étaient à genoux.

« Je le savais, moi, s'écria le visionnaire, qui rompit le premier le silence. — Que savais-tu? — Voilà les rochers de Lofoden! Je les ai vus, je les reconnais. Ils étaient à droite, comme les voici. Mon sommeil ne m'a pas trompé. Oh! le vendredi, le jour fatal! O capitaine maudit! — Maudit le capitaine! »

Le cri de guerre des Mohawks, le hurlement de carnage des Palikars s'élançant au combat, ne sont pas plus terribles que le cri de rage des matelots qui, se portant à la fois vers la poupe, saisirent le malheureux capitaine, et malgré ses cris, ses prières, sa lutte, sa fureur, le jetèrent par-dessus le bord. Son chien le vit tomber : et ce dernier ami s'élança aussitôt, nagea vers lui, le saisit par le collet de son habit, l'attira vers le navire et résista longtemps au courant qui l'entraînait. Enfin les deux bras du capitaine sortirent de l'eau, saisirent le chien, comme pour se cramponner à un dernier espoir de salut; et le maître et son fidèle compagnon s'enfoncèrent pour ne plus reparaître. Le crime commis, la mort voisine, tous les efforts inutiles, aucune chance de salut; le navire marchait lentement à sa ruine! quelle situation! Toute manœuvre fut abandonnée. Les hommes se dispersèrent. Le contre-maître s'assit sur le débris du mât et resta immobile, contemplant le suicide du vaisseau. Quelques-uns se mirent à prier. D'autres dansèrent. La plupart se disputèrent le grog et l'eau-de-vie. Il y en eut, et des plus courageux, qui se jetèrent à l'eau en poussant de grands cris. J'en vis plusieurs qui, se tenant par la main, dansèrent en rond comme des frénétiques. Ceux-ci riaient aux éclats et s'interrompaient tout à coup en poussant de longs et terribles sanglots. Ceux-là qui étaient restés frappés de stupeur ou étendus sur le pont, se levaient, s'abandonnaient à un paroxysme de gaîté furieuse, brisaient les écoutilles et lançaient les cordages dans les flots. Le pont du navire était comme un débris de l'enfer. Cependant la nature entière brillait sous un soleil qui semblait caresser de son sourire les vagues paisibles et l'île verte de Moskën. *La Jeune-Suzanne* glissait comme la flèche, sans pouvoir ralentir ou changer la route qui la menait à une tombe inévitable, dans les entrailles du gouffre béant.

« Contre-maître, s'écria l'aide, je vous prends à témoin que je n'ai rien fait au capitaine, moi! »

Le contre-maître sourit sans répondre. L'aide se faisait de la justice divine précisément la même idée que l'on se fait d'un tribunal terrestre. Le pauvre homme avait besoin d'un témoin auprès du souverain Juge.

« Eh bien! mon pauvre Will! vous ne répondez pas. Ah! çà, combien de temps avons-nous à vivre encore, dites-moi.....? »

Le contre-maître se tourna vers Tom.

« Mon garçon, lui dit-il, s'il faut rendre compte de notre conduite, comptez sur moi. Vous avez plus de cœur que ceux qui dansent là-bas. Mais ma foi, serrons nos voiles et ne parlons pas trop. Nous allons jeter l'ancre; l'autre monde est là-bas devant nous; filons paisiblement le dernier nœud. Tom! un homme de cœur meurt en silence. Adieu, Tom! Cinq minutes peut-être, pour jouir de la vie! rien de plus! — Contre-maître! vous verrez si je fléchis sous le vent! Adieu, compère! Et ces deux pauvres petites filles?..... Ah!

cela ne fait-il pas mal au cœur! — Silence, donc! mille tonnerres! Que Dieu me pardonne si je jure! Je ne dirai plus rien! va-t'en! »

L'attraction du Maëlstrom devenait plus sensible. Les suicides des hommes qui se jetaient à la mer, les uns en chantant, les autres en pleurant, dépeuplaient le vaisseau. Sur les hauteurs d'Hellssen, on apercevait des groupes d'hommes et de femmes qui voyaient le malheureux navire entraîné vers sa perte et le plaignaient, sans pouvoir le sauver. Le père avait embrassé ses deux filles, et Donald jouait de la cornemuse. Le père tenait ses filles embrassées et regardait le ciel en murmurant quelques mots à peine intelligibles. Un oiseau blanc comme neige, au plumage éclatant et lustré, se détacha des hauteurs d'Ambareem, plana sur le vaisseau, battit des ailes à peu de distance du pont, et suivit longtemps la course du navire. L'heureux oiseau pouvait vivre; le vaisseau devait mourir. Comme nous le regardions avec envie! comme sa destinée libre faisait ressortir cet esclavage qui nous menait à la mort!

Cependant un fracas épouvantable frappait nos oreilles, et semblait venir de la direction même du Maëlstrom : nous entendions des mugissements terribles et des hurlements d'agonie, comme si un monstre gigantesque se fût débattu avec la mort. En effet, une baleine avait cédé à l'impulsion du courant, et une fois parvenue au centre de cet entonnoir humide, elle se débattait en vain contre la force irrésistible qui l'absorbait. Vainement la queue du colosse battait les flots qui tourbillonnaient. Vainement ses narines lançaient dans l'air deux colonnes d'eau bouillonnante : le monstre énorme fut absorbé et disparut.

C'était là le sort vers lequel une marche plus rapide de moment en moment nous entraînait malgré nous. La beauté de la journée, la transparence du ciel, l'éclat des eaux, rendaient incroyables ce voisinage de la mort, cette certitude du naufrage. Un jeune mousse, qui avait passé plusieurs heures à pleurer, releva la tête et se dirigea vers le contre-maître :

« Non, lui dit-il, je ne puis le croire; cela n'est pas possible! maître! La mer est si calme! Où est l'écueil? où est la mort? où est la tempête? Contes d'enfants, que vous avez tous la folie de croire! »

Le contre-maître releva la tête en souriant amèrement.

« A la manœuvre! continua le mousse. Allons! allons!... — Manœuvre comme tu voudras, reprit le vieux matelot en regardant le jeune homme avec un dédain infini; dans trois minutes, *la Jeune-Suzanne* n'aura pas trois planches qui tiennent ensemble. — Bah! quand vous désespériez tous et que le grain enlevait notre mâture, je savais, moi, que nous échapperions! — Mon garçon, prépare-toi, essuie tes yeux; c'est une ou deux pintes d'eau salée qu'il faut avaler; voilà tout. Le navire commence à chavirer : l'eau est troublée. Garçon, si tu veux voir un homme mourir en homme, reste près de moi. Mais tais-toi, et laisse-moi tranquille! »

Hélas! il disait vrai. L'impétueuse attraction du Maëlstrom augmentait la vitesse de notre marche. Les vagues bouillonnaient autour de nous; *la Jeune-Suzanne* roulait à droite et à gauche, ballottée par les lames qui se combattaient. Comment redire l'agonie intense, la démence atroce de ces mourants pleins de vie? Le navire lui-même, bondissant vers le gouffre, semblait un être vivant et frappé de démence. Bientôt, emporté comme la balle par l'impulsion de la poudre, il glisse, fuit, s'élance, tombe, tournoie, rebondit, retombe. Les matelots se cramponnent aux cordages; Donald se jette dans l'abîme; le long cri de détresse se fait entendre; le contre-maître agite son chapeau en l'air, pendant que *la Jeune-Suzanne* tourne sur elle même comme le jouet sous la main d'un enfant. Je ne sais rien de plus. La conscience de ce terrible naufrage ne va pas plus loin chez moi, que ce moment terrible où la poupe seule apparaissait au-dessus des flots, et où l'abîme *humant*, si je peux le dire, sa proie, l'attirait par la proue dans ses profondeurs meurtrières, et la tenait un moment suspendue dans cette position verticale.

Pour moi, qui, étendu sur le pont, muet, sans espoir, presque stupide, observais la fin de cette scène avec une résignation désespérée, je me retrouvai sanglant et nu sur la côte rocheuse d'Heggesen. A peine eus-je la force de me traîner jusqu'à un groupe de huttes habitées par des mineurs. Sans doute le vortex, dans la violence même des contre-courants qui composent le mécanisme de son tourbillon funeste, aura rejeté loin de lui quelques uns des débris qu'il devait engloutir. Je vis épars sur le sable un fragment de planche brisée et un reste de cordage. Jamais, de mémoire d'homme, à ce que m'ont dit les pêcheurs qui me soignèrent, le Maëlstrom n'avait fait grâce à une seule de ses victimes.

(*Naval and Military Magazine*, trad. du Messager.)

MUNICH.

LES FÊTES D'OCTOBRE. — LES ARTISTES BAVAROIS.

(Deuxième article. Voyez page 214.)

La musique fit une pause, et l'on acheva à la hâte les préparatifs de la course qui devait avoir lieu dans l'instant. Seize concurrents se présentèrent. Ne croyez pas qu'ils eussent aucun rapport avec nos élégants jockeys vêtus de couleurs éclatantes : la plupart étaient de gros lourdauds, cramponnés plutôt qu'assis sur leurs quadrupèdes. Quelques-uns montaient les mêmes chevaux qui leur avaient déjà valu une victoire devant le jury d'examen. Lorsqu'enfin on laissa les nobles bêtes dévorer l'espace en liberté, on ne peut s'imaginer quelles bizarres contorsions l'envie, le désir, la crainte et l'espérance imprimèrent aux visages de leurs conducteurs. C'était une série de caricatures lancées au grand galop. Leurs évolutions terminées, ils vinrent toucher la somme préparée pour chacun d'eux; chacun d'eux, en effet, avait bien mérité du public en donnant carrière à sa verve moqueuse.

La distribution paraissait finie, lorsqu'au bout d'un quart d'heure on vit une espèce de Sancho grimpé sur un mauvais bidet, s'élancer au petit trot vers le pavillon et réclamer le prix de ses efforts. Un grand éclat de rire s'éleva de la foule, et le bon homme sembla s'enorgueillir de cet accueil; ses camarades n'avaient pas excité la moitié du bruit causé par son arrivée. Il reçut une couronne, c'est-à-dire environ 6 fr.

Comme la durée des fêtes est de deux semaines, l'administration ménage les plaisirs du peuple de manière à ce que chaque jour ait sa part. Or, le programme du dimanche étant épuisé, l'on se dispersa dans toutes les directions, les uns pour aller voir le Muséum d'histoire

naturelle, les autres pour se rendre à la galerie des tableaux ou à la nouvelle résidence. Au lieu de suivre pas à pas les promeneurs, il vaut mieux réunir ensemble les différentes observations que suggèrent les endroits visités par eux, et dire quelques mots sur l'état des arts en Bavière. On nous permettra aussi de passer sous silence les divertissements du lundi et des jours suivants.

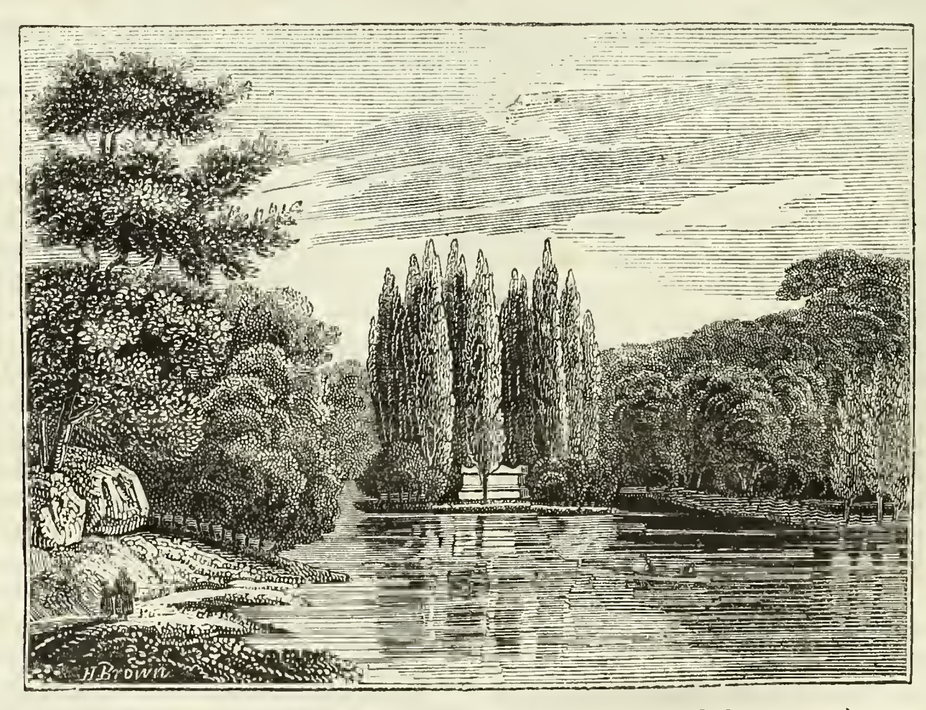
Il est de mode à présent que personne ne revienne de Munich sans avoir la tête, les mains et les poches pleines d'admiration, les voyageurs chantent ses louanges sur toutes les gammes. Je ne sais pourquoi l'on s'est avisé de l'appeler nouvelle Athènes : le seul nom qui pourrait lui convenir serait celui de Nouvelle-Alexandrie; encore ne rassemble-t-elle pas dans ses murs tous les éléments de la civilisation moderne, comme Alexandrie ceux de la culture grecque. Elle possède, il est vrai, une magnifique collection d'antiques, près de 6,000 tableaux, en comptant ceux de Schleisheim et d'Augsbourg, un cabinet d'ivoires peut-être unique au monde, et l'on doit lui savoir gré du soin qu'elle a pris de réunir un si grand nombre d'objets importants; mais il ne faut pas que l'approbation s'étende jusqu'à ses œuvres. Sous ce rapport, la ville, c'est le roi lui-même. Quoique excellent juge de productions des autres, Ludwig Ier n'a pas fait preuve d'une imagination bien puissante quand il a voulu s'inscrire au catalogue des poëtes couronnés. Ajoutons que les artistes bavarois ne sont pas plus favorisés du ciel que leur chef.

Si maintenant l'on demande sur quelle base repose cette pyramide d'éloges, au sommet de laquelle on veut transfigurer leur petit talent, la réponse n'est pas longue à trouver, car on pourrait, au besoin, dresser une table des procédés qu'ils emploient. Les couleurs, par exemple, sont divisées en catégories systématiques, voire même symboliques. La couleur jaune nankin exprime la force et l'éclat de la jeunesse. Pour les guerriers, on la corrobore d'une teinte chocolat. Est-ce une femme qu'on veut peindre, la malheureuse est enduite, depuis les pieds jusqu'à la tête, d'une couche de rose presque aussi fantastique que celle de M. Bosio. Quant aux cadavres, je vous laisse le plaisir d'imaginer de quelles incompréhensibles bigarrures ils sont tatoués. Connaissez-vous quelques-uns de ces tableaux en vogue sous la restauration, dans lesquels deux sourcils rassemblés en accolade, deux yeux tellement ouverts que la prunelle y nage au milieu d'une cornée gigantesque, sont les signes extérieurs et pour ainsi dire hiératiques de la colère? Les muscles du visage forment des saillies qu'on prendrait pour les nervures d'une voûte gothique, les dents grincent, les cheveux se tordent comme des serpents.

Exceptons toutefois de cette condamnation générale MM. Kaltenmaser, Kaiser et Badmer. Le mérite de ces artistes n'est pas fictif comme celui de leurs confrères. Aussi sont-ils moins heureux, moins connus et moins récompensés. J'ai vu du premier une petite toile exposée à la réunion des arts, qui représente l'intérieur d'une chaumière habitée par un Tyrolien et sa famille. On ne rencontrerait peut-être pas parmi les chefs-d'œuvre de Gérard Dow une composition d'un travail plus délicat et plus fini. Le dessin, la perspective, le coloris les moindres détails annoncent une rare habileté. Un paysage du second m'a fait l'effet d'une de ces choses que, suivant l'expression de Byron, on voudrait acheter ou voler. M. Badmer est un lithographe remarquable.

Voilà pour la peinture. Si nous voulons passer en revue les édifices tant célébrés de Munich, nous n'arriverons pas à des conclusions plus satisfaisantes.

Les Allemands ne repoussent pas plus le système bysantin et le système gothique que le style grec. Mais faute d'avoir commencé par faire la science de ces deux sortes d'architecture avant de chercher à imiter leurs productions, ils sont tombés dans les plus étranges bévues.

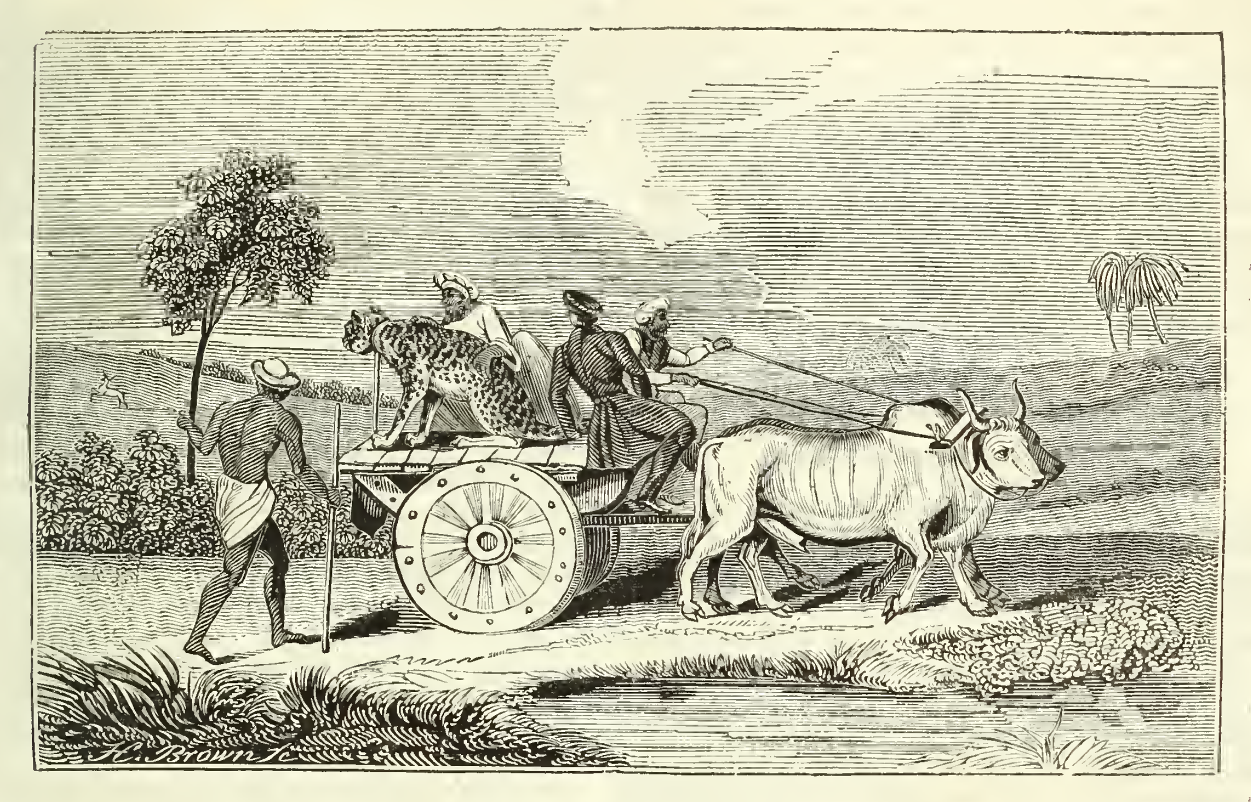


(Le tombeau de J.-J. Rousseau, à Ermenonville. (Voy. la note de la page 227.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Girondot.

ESPÈCES DE CHATS EMPLOYÉS A LA CHASSE.



(Chasse à l'aide de la panthère.)

Nous avons signalé quelques-unes des nombreuses erreurs commises par l'illustre Buffon, dans son histoire naturelle, et nous avons averti nos lecteurs du danger qu'il y a de lire ses œuvres sans l'assistance d'un guide éclairé.

L'histoire qu'il a donnée des divers animaux que leur ressemblance a fait appeler du nom commun de *chats*, offre surtout prise à ce genre de critique.

Ce qu'il a dit de la panthère, de l'once et du léopard est à refaire en entier.

« Les relations des voyageurs s'accordent, dit Buffon, avec les témoignages des anciens au sujet de la grande et de la petite panthère, c'est-à-dire de notre panthère et de notre once. » Il paraît qu'il existe encore aujourd'hui dans la partie de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée, et dans les parties de l'Asie qui étaient connues des anciens, deux espèces de panthères : la plus grande a été appelée panthère ou léopard, et la plus petite once par la plupart des voyageurs. Ils conviennent tous que l'once s'apprivoise aisément, qu'on la dresse à la chasse, et qu'on s'en sert, à cet usage, dans la Perse et dans plusieurs autres provinces de l'Asie; qu'il y a des onces assez petites pour qu'un cavalier puisse les porter en croupe; qu'elles sont assez douces pour se laisser manier et caresser avec la main.

La panthère paraît être d'une nature plus fière et moins flexible; on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise; jamais elle ne perd en entier son caractère féroce; et lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse, il faut beaucoup de soins pour la dresser et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer.

On mène la panthère sur une charrette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paraît; elle s'élance vers la bête, l'atteint ordinairement en quelques sauts, la terrasse et l'étrangle : on prétend que si elle manque son coup, elle devient furieuse, et se jette quelquefois sur son maître, qui d'ordinaire prévient ce danger en portant avec lui des morceaux de viande ou des animaux vivants, comme des agneaux et des chevreaux, qu'il livre à sa fureur.

Ce qui fait qu'on se sert de l'once pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens y sont très-rares; il n'y a pour ainsi dire que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct : d'ailleurs, ni la panthère, ni l'once, ni le léopard ne peuvent ordinairement souffrir les chiens : ils semblent les attaquer de préférence à toutes les autres bêtes.

En Europe, nos chiens de chasse n'ont guère d'autre ennemi que le loup; mais dans un pays rempli de tigres, de lions, de panthères, de léopards, d'onces, qui tous sont plus forts et plus cruels que le loup, il ne serait pas possible de conserver longtemps des chiens. Au reste, l'once n'a pas l'odorat si fin que le chien; elle ne suit pas les bêtes à la piste, et il ne lui serait pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie L'once ne chasse qu'à vue, et ne fait pour ainsi dire que s'élancer et se jeter sur le gibier; elle saute si légèrement qu'elle franchit les fossés et les murailles. Souvent l'once grimpe sur les arbres pour attendre prudemment les animaux au passage et se laisser tomber dessus. Cette manière d'attraper sa proie est au reste commune à la panthère, au léopard et à l'once.

Le léopard a les mêmes mœurs et le même nature que la panthère. « Je ne vois nulle part, dit Buffon, qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les Nègres

du Sénégal et de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse.» Communément il est plus grand que l'once et plus petit que la panthère; il a la queue plus courte que l'once, quoiqu'elle soit longue de deux pieds ou de deux pieds et demi.

G. Cuvier, ce naturaliste si exact, si minutieux dans les descriptions, nie que l'once soit une espèce particulière de chat; ce serait tout au plus une variété blanchâtre de panthère. Ajoutons que presque toute l'histoire que Buffon a donnée de l'once appartient à un animal bien connu aujourd'hui, au guépard. Enfin son léopard qui venait du Sénégal, est l'animal qui a été désigné depuis par le nom de panthère. Au reste, ce chapitre des chats à grandes taches est encore pour les naturalistes la source de beaucoup de confusion.

EXPÉRIENCES GALVANIQUES REMARQUABLES

FAITES SUR LE CORPS D'UN PENDU.

L'action du fluide galvanique sur le cadavre des animaux, lorsqu'il est appliqué peu de temps après leur mort, et qu'il est produit par une forte batterie, est si remarquable, les mouvements qu'il détermine ont tant de ressemblance avec ceux qui sont le résultat de la volonté pendant la vie, qu'il est facile de s'expliquer l'intérêt qu'inspirèrent les premières expériences du galvanisme. On crut presque aussitôt avoir trouvé, sinon la source mystérieuse de la vie, au moins un moyen énergique de la diriger, de la réparer, de la rétablir même peut-être lorsqu'elle serait tout à fait éteinte. Quoique cet enthousiasme se soit beaucoup refroidi, aujourd'hui que l'on n'a obtenu presque aucun des merveilleux résultats que l'on en attendait, cependant le récit des expériences faites dernièrement à Richmond, capitale de la Virginie, nous semble bien fait pour intéresser encore; nous laisserons parler l'auteur lui-même.

« Le nègre Ben, âgé de vingt-six ans, était fort et bien constitué; le développement du système musculaire indiquait qu'il était doué d'une très-grande force; il resta suspendu à la potence pendant trente-cinq minutes, et dix minutes après qu'il eut été descendu, son cadavre fut remis par le shériff et transporté immédiatement dans la salle, où tout ce qui était nécessaire pour les expériences se trouvait disposé.

» La batterie galvanique que nous avions à notre disposition était composée de deux cents paires de plaques de Wollaston, disposées dans quatre auges qui communiquaient entre elles par des plaques d'étain; mais, d'après la méthode d'isolement adoptée dans la construction de cette batterie, elle avait la force d'une batterie de trois cents à trois cent cinquante paires, construite comme on le fait ordinairement.

» Aussitôt qu'on fut assuré que le corps allait arriver, on versa le mélange acide dans les auges, et quand le cadavre eut été étendu sur une table, on remarqua que l'expression de la face était presque naturelle; elle n'offrait aucune trace des violentes convulsions que l'on observe ordinairement chez les suppliciés.

» Un habile anatomiste ayant mis à découvert un nerf important du cou (le nerf de la huitième paire, celui qui fournit l'influx nerveux aux poumons, à l'estomac et au cœur), une longue aiguille d'argent, semblable à celle que l'on emploie pour l'acupuncture fut introduite de manière à ce qu'elle pénétrât dans le tissu même du cœur. Cette aiguille devait indiquer si le cœur conservait quelque irritabilité, et servir à la solution d'une question encore indécise : savoir si le cœur est susceptible d'être excité par le fluide galvanique. Le pôle positif de la batterie ayant alors été mis en communication avec le nerf, et le pôle négatif avec l'aiguille d'argent, on n'observa pas le plus léger mouvement dans le cœur, ce qu'il eût été facile de voir par les mouvements que le cœur aurait communiqués à l'aiguille; mais l'action sur les autres parties fut bien évidente. Les muscles du cou et de la poitrine présentèrent des mouvements convulsifs d'une grande violence. On eût dit que le sujet avalait avec une grande gloutonnerie.

» Une aiguille fut introduite alors dans le tendon du diaphragme (muscle intérieur de la respiration), et le pôle positif appliqué sur le nerf de la huitième paire; aussitôt de légers mouvements convulsifs s'étendirent sur la poitrine et l'abdomen, et semblèrent prendre plus d'intensité à mesure que l'acide paraissait agir avec plus de force sur la batterie. Le fil positif ayant ensuite été approché d'une aiguille implantée dans le nerf phrénique (nerf qui se distribue au diaphragme et joue un rôle très-important dans la respiration), le résultat se trouva être presque semblable à celui de l'expérience précédente ; seulement les mouvements communiqués à la poitrine se rapprochaient davantage de ceux que détermine le hoquet.

» L'aiguille portée sur un nerf qui passe derrière les sourcils (sus-orbitaire) détermina un mouvement des deux paupières parfaitement semblable au clignement des paupières que l'on fait pour éviter le contact d'un corps étranger, dirigé du côté de l'œil; en même temps la joue du même côté offrait une agitation semblable à celle qu'éprouvent les personnes qui souffrent d'une névralgie de la face, du tic douloureux, ou bien encore au mouvement que nous faisons lorsqu'une mouche s'est posée sur la joue, et que nous voulons l'en chasser sans prendre la peine d'y porter la main.

» L'expérience suivante fut faite sur le nerf facial (celui qui donne le mouvement à une grande partie de la face); quelques légers mouvements dans la plupart des muscles de la figure en furent le résultat. On remarqua surtout une contraction et une distension des narines qui ressemblaient beaucoup à l'expression du dédain; mais on n'observa que faiblement exprimés, ces jeux si remarquables de la physionomie, lorsque les traits sont animés par la violence de la passion ou par l'émotion du plaisir.

» L'un des résultats les plus curieux fut celui que l'on observa au moment où le nerf qui se rend à la langue (le grand hypoglosse) fut touché par le pôle positif. Cet organe éprouva à l'instant même un mouvement de vibration d'une grande rapidité, qui fut comparé à celui qu'exécute la langue d'un serpent que l'on vient d'exciter; en même temps les muscles qui sont à la base de la langue furent aussi agités de vibrations rapides, et l'on distingua le craquement des dents qui frappaient les unes contre les autres. L'aiguille ayant ensuite été portée sur les muscles qui serrent les lèvres et ferment la bouche, on crut voir une personne qui se parle seule et à voix basse. Cette expérience, qui produisit le résultat le plus naturel, causa une vraie surprise parmi les spectateurs.

» Les dernières expériences furent dirigées sur les membres ; les résultats obtenus furent en raison du volume et de la force des muscles qui leur servent de leviers. Ainsi, l'un des principaux nerfs du bras (le nerf médian) ayant été mis à découvert et en communication avec le pôle positif de la pile, tandis que le pôle négatif était appliqué à une aiguille qui pénétrait dans le petit doigt, le bras, qui était dans la position horizontale, se leva avec tant de violence qu'il fallut employer une grande force pour le retenir en place. Il fit de nombreux efforts, absolument comme si le sujet eût été vivant, pour se retirer de la main de l'opérateur qui le serrait avec force ; et quand enfin ce dernier l'eut lâché, il vint frapper avec violence contre la poitrine ; on eût dit le bras d'un pugiliste prêt à se défendre contre l'attaque d'un adversaire. Pendant toute cette expérience la main s'ouvrait et se fermait alternativement, le bras fléchissait et s'étendait successivement, à peu près comme le fait un laboureur occupé à semer du grain dans son champ. L'avant-bras présentait, outre ces grands mouvements, une espèce de frémissement continuel, semblable à celui qu'éprouvent les membres d'un animal qui vient de recevoir un coup sur la tête. La même expérience, répétée sur un autre nerf du bras (le nerf radical), produisit un effet différent, les doigts éprouvèrent un mouvement rapide tout à fait particulier, et qui fut comparé à ceux qu'exécute un joueur de flûte, ou plutôt un violoniste quand il touche les cordes de son instrument.

» Ces deux expériences furent les plus remarquables, et démontrent plus qu'aucune autre le pouvoir presque magique de cet argent merveilleux qui pourrait produire des phénomènes aussi surprenants et absolument semblables à ceux qu'ont exécutés les membres d'une personne jouissant de toute l'intégrité de la vie.

» Les expériences sur les membres inférieurs fournirent des résultats beaucoup moins remarquables ; le corps était déjà presque froid à l'intérieur, et l'irritabilité semblait presque épuisée. D'ailleurs, la force de la batterie avait considérablement diminué, et ne permettait plus d'attendre des effets aussi énergiques qu'au commencement de l'expérience. »

CHANTS POLONAIS.

LA PRIÈRE.

Faites rentrer les troupeaux dans les étables, suspendez vos faux aux parois ; et vous, meuniers, arrêtez le cours des eaux ; que tout travail cesse aux champs.

Notre pasteur nous a dit que la guerre allait commencer, une guerre terrible, qui arrosera la terre de sang. La sœur pour son frère, la mère pour son fils, tous prieront dans l'église.

Jeunes gens, coupez les branches de tilleul ; enfants, apportez des fleurs ; filles, tressez des guirlandes, mettez vos robes de fête.

Ornons nos portes, nos parois ; allumons des cierges jaunes ; que l'autel soit garni de rubans, et que la feuille verdisse le temple.

Aujourd'hui nous entendrons un nouveau sermon, nos voix accompagneront celle du prêtre ; car celui qui courbera sa tête devant Dieu ne la courbera pas devant l'ennemi de sa patrie, devant l'étranger envahisseur.

PRIÈRE A DIEU, AVANT LE COMBAT.

Seigneur, mon père m'a mis cette armure, il m'a ordonné de combattre les envahisseurs en ton nom.

Seigneur, tu as souffert pour l'humanité tout entière, permets-moi de souffrir pour ma patrie ; anime, redouble mon courage au jour du combat, et fais-moi supporter avec patience tous les maux qui peuvent m'atteindre.

S'il faut mourir, que ta sainte volonté s'accomplisse ; mais si je dois survivre aux dangers de la guerre, permets-moi de revoir ma chère patrie libre et indépendante !

LA MAÎTRESSE DE LA CHAUMIÈRE.

Filles, réjouissez-vous avec moi, je vous apporte une bonne nouvelle. Le soir approche, regardez bien là, du côté de la forêt, nos braves lanciers polonais vont arriver.

Ils viendront dans notre village pour se reposer de leurs fatigues ; ils reverront leurs mères, ils jouiront de leurs embrassements après avoir tant souffert.

Leur lit était une terre nue, ils n'avaient d'autre abri que le ciel ; leur repos, c'était l'accablement. Ah ! que de pleurs ils ont coûté à leurs mères !

Je vais chercher dans ma chaumière tout ce que je trouverai de mieux ; tout pour ces braves enfants de la patrie. Ah ! qu'ils se reposent après tant de peines. Y a-t-il un lendemain pour eux ?

Vous autres, préparez-leur un bon gîte sur le foin ; toi, Sophie, va chercher de l'hydromel ; toi, Julie, cours au jardin, rapporte des fleurs ; que ma chaumière soit belle et propre pour les recevoir.

Ils se sont battus tant de fois pour nous, servons-les donc à notre tour ; que tout soit pour eux, ne laissons rien aux envahisseurs : pensez toujours qu'ils n'ont abandonné leurs foyers que pour se battre, que pour défendre la patrie et nous.

LE PAYSAN.

Celui qui méprise sa terre natale, celui qui veut abaisser l'agriculteur est un mauvais guerrier.

Brave paysan de la Pologne, ton bras nous nourrit, ton bras nous défend sur les champs de bataille.

D'une main sa faux coupe le blé, et de l'autre il plante des lauriers.

Pendant la paix il laboure la terre, et le premier son de la trompette le ramène à son régiment.

Ces superbes cités, ces châteaux, sont le fruit de ses peines, le produit de son travail.

Lui et ses pauvres enfants récoltent péniblement ce blé, que le seigneur prodigue et jette sans nécessité.

Il a suivi son maître pour aller défendre la patrie, il a tout fait, sauf trahir et s'enrichir.

Lui seul, après tant de pertes et de sacrifices, nous garantit de la misère ; mais il manque de force pour renvoyer cette foule qui vient implorer sa pitié.

Celui qui méprise sa terre natale, celui qui veut abaisser l'agriculteur est un mauvais guerrier.

CHANT DU GUERRIER POLONAIS, SUR LES BORDS DE LA MOSKWA.

Sur les bords verdoyants de la Moskwa, des bouleaux à l'écorce blanche inclinent leurs sommets, le bruit de leurs branchages se mêle au murmure de l'eau; sous ces bouleaux on découvre des croix tumulaires, ce sont les derniers souvenirs des familles.

Le jeune cultivateur qui succombe sous le travail n'a que quelques pas à faire de son champ à son cercueil; mais il meurt au moins auprès de sa mère et de sa sœur, et leur laisse son bien et la mémoire de ses vertus.

Mais moi, qui combats dans un pays étranger, je meurs deux fois; la neige engloutira mon corps, et quand le printemps reviendra, mes restes inanimés seront un objet de malédiction.

Les corbeaux se repaîtront de mes chairs, les arrière-petits-fils de nos ennemis rejetteront mes os d'un champ à un autre.... tout périra, mon nom sera oublié.

Le champ qui m'appartient, mon modeste héritage est bien loin, des bouleaux y croissent aussi; mais mon Aline m'attendra vainement, je ne partagerai pas avec elle les travaux du printemps. Puis-je espérer au moins qu'elle élèvera une croix sous nos bouleaux solitaires, et qu'elle viendra l'arroser de ses larmes?

Mon ombre protégera sa chaumière, mon esprit, le souffle d'une âme invisible, la vivifiera; le zéphir caressera doucement les fleurs de son parterre, et lui apportera le dernier soupir, la dernière étincelle de ma vie.

L'ILE DE SARDAIGNE.

C'est seulement depuis le séjour forcé de la famille royale dans l'île de Sardaigne, que ce pays intéressant a commencé à être connu sur le continent. Dans les derniers temps, Manno et Marmora en ont écrit l'histoire, à laquelle ils ont ajouté quelques données statistiques, en tant, du moins, que le leur a permis une censure ennemie jurée de la publicité relativement à tout ce qui concerne le gouvernement, le peuple et les intérêts du pays.

L'île de Sardaigne contient à peu près un demi-million d'habitants. Les mœurs y sont restées les mêmes qu'au moyen âge; le temps n'y a pas jusqu'aujourd'hui altéré les bonnes qualités plus que les mauvaises; on y retrouve antique hospitalité, frugalité, sentiment d'honneur, orgueil national aussi bien qu'esprit de vengeance, oisiveté et crédulité. Dans quelques parties de l'île, les paysans sont encore vêtus de peaux de chèvre, et dans d'autres, l'usage subsiste de faire chanter les louanges des défunts par de vieilles femmes gagées comme dans l'ancienne Grèce. A l'exception des capitales, rien n'y a changé. Le sol suffit aux besoins d'une population clair-semée qui a des goûts simples. L'idiome du pays tient le milieu entre celui de la Corse et celui de la Sicile, avec un alliage du catalan en plus. Dans quelques districts, il est resté presque entièrement latin.

Souvent la haine qui divise les habitants de Cagliari de ceux de Sassari a éclaté par des rixes sanglantes. Il en est de même entre plusieurs districts de la campagne. Les haines de famille à famille y sont aussi vivaces, aussi obstinées qu'en Corse. L'Italien de la terre ferme est regardé comme un étranger, et, s'il occupe un emploi ou s'il achète une terre, il est détesté comme un intrus. Avant tout, les Sardes veulent rester maîtres chez eux et persister dans l'état où ils se trouvent. L'isolement artificiel auquel les gouvernements espagnol et savoisien ont soumis la Sardaigne, y a encore renforcé les traits du caractère national italien qui s'y présente d'ailleurs avec les contours plus prononcés qu'offrent toujours les habitants insulaires vis-à-vis des habitants du continent.

L'île est couverte de montagnes. Les côtes, à cause du mauvais air, ne montrent pas la population pressée qu'on pourrait s'attendre à y rencontrer. Le Sarde est bon pêcheur, meilleur chasseur encore. Il n'aime pas le service militaire régulier. Afin de lui rendre son service un peu moins désagréable, on a dû attacher à la garde royale le seul bataillon sarde qu'on ait appelé sur le continent.

Une institution singulière est propre à la Sardaigne: c'est une milice montée sur de petits chevaux, et destinée à courir partout où la côte est menacée par les Barbaresques, dont l'arrivée est signalée au moyen d'une ligne de tours élevées sur la côte. Ce n'est que depuis dix ans à peu près qu'on a frayé à grands frais d'abord une route le long des côtes sur les traces d'une antique voie romaine, puis deux autres qui forment la croix dans l'intérieur du pays.

L'île de Sardaigne conserve le souvenir d'une constitution analogue à la plupart des anciennes formes par lesquelles étaient régis les petits royaumes qui forment actuellement la monarchie espagnole. Trois états consentaient les impôts, faisaient des lois et des pétitions. On les appelait *stamenti.* Jamais ils n'ont fait le bien qu'on pouvait attendre d'eux, ni empêché ou seulement atténué les maux qui pèsent sur ce pays plus lourdement que sur la plupart des autres contrées en Europe. Le sol est la propriété presque exclusive des nobles et des riches, le paysan n'étant que métayer. Le tiers-état n'a acquis ni les richesses ni les lumières auxquelles il doit son émancipation et sa prépondérance même en Espagne. La haute noblesse réside en grande partie, soit en Catalogne, comme les ducs de Villermosa, soit à Turin, comme les ducs de Pasqua. C'est une espèce d'*absenteism* semblable à celui dont se plaint l'Irlande. Le clergé régulier passe pour très-riche. Le clergé séculier commence ordinairement sa carrière par la position d'étudiant et celle de directeur d'une maison noble dans une des capitales. Pour le surveiller, la cour a augmenté en 1828 le nombre des évêchés.

La Sardaigne ne rapporte pas au gouvernement ce qu'elle lui coûte; c'est en vain qu'il a essayé d'y coloniser des terres en friche avec des habitants de la rivière de Gênes.

En cas d'un mouvement général, il serait impossible de réduire l'île avec les forces de terre et de mer dont le souverain peut disposer en ce moment. Ce mouvement serait espagnol et *anti-sarde,* mais il pourrait devenir bientôt anti-nobiliaire et anti-monacal. La réversibilité de l'île à la couronne d'Espagne, quoique abolie tacitement par le congrès de Vienne, est une notion fortement empreinte dans les esprits. Le voisinage de la Corse a fait pénétrer quelques idées au sein des masses; les deux populations ne s'aiment point, mais ce

que la communication amicale ne peut produire n'est pas impossible à l'esprit d'émulation et d'envie entre voisins jaloux.

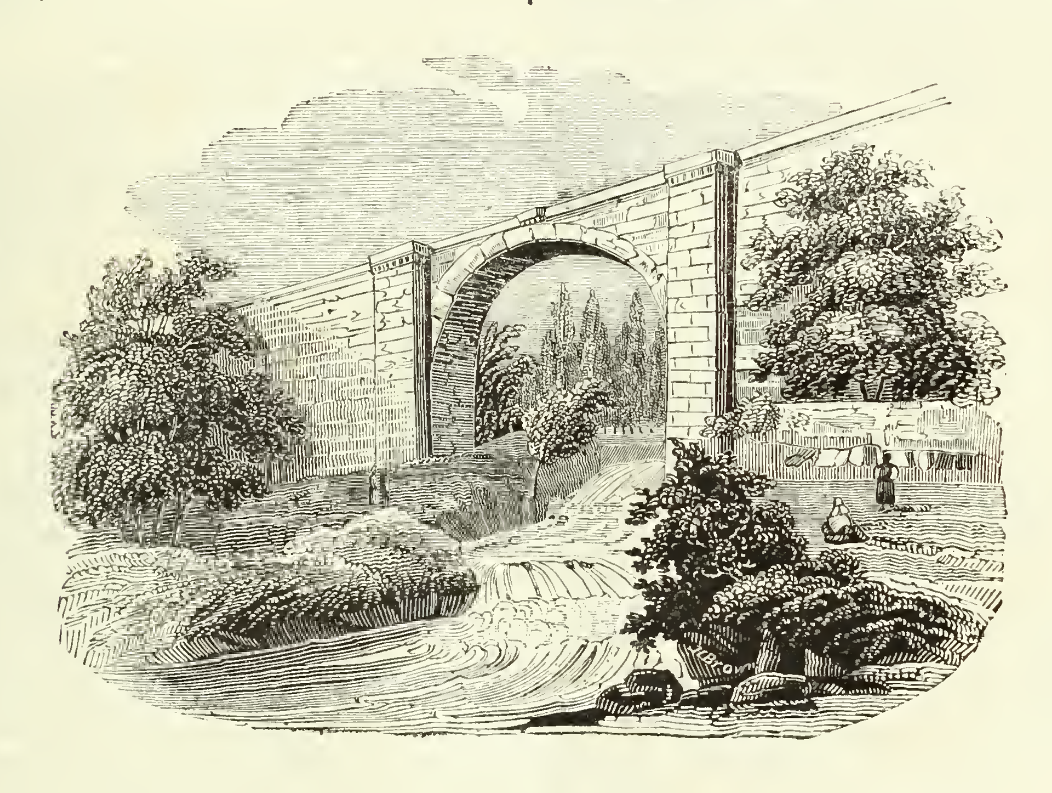
Un soulèvement de la Sardaigne aurait une haute influence, surtout pour le reste de l'Italie en général, et particulièrement pour la Sicile qui a des affinités plus intimes avec la Sardaigne. Celle-ci pourrait devenir, pour la Sicile et pour le continent italien, ce que la Zélande fut jadis pour le reste des Pays-Bas au commencement de leur lutte contre Philippe II, ce qu'Hydra fut tout récemment pour le Péloponèse, un dépôt inabordable à l'ennemi, le centre d'une multitude de petites expéditions contre les côtes opposées, un refuge pour les persécutés. Ce serait une bizarrerie historique, si ce point, le plus négligé, le plus arriéré de l'Italie, prenait ainsi les devants dans son mouvement régénérateur, si les lieux qui contiennent les débris d'une civilisation antérieure à celle du continent, si les côtes énigmatiques de Nourri devenaient de nouveau le berceau d'une amélioration sociale du peuple italien.

SUISSE.

PRINCIPAUTÉ DE NEUCHATEL. — SERRIÈRES.

En offrant à nos lecteurs une vue du beau pont de Serrières, nous ne voulons qu'appeler leur attention sur ce monument, sans effleurer pour aujourd'hui l'histoire du canton de Neuchâtel.

La singulière position de ce canton, moitié suisse, moitié prussien, lui donne une haute importance, et mérite que nous en fassions une étude particulière. En même temps nous jetterons un rapide coup d'œil sur l'avenir de cette cour de Berlin qui, malgré le désavantage que doivent lui donner la nouveauté de son origine et la configuration bizarre de ses domaines, est parvenue à jouer un si grand rôle en Allemagne.



(Vue du pont de Serrières.)

Serrières est un des points les plus animés de la Suisse. Au pied d'un enfoncement évasé, ouvert du côté du lac, dont il n'est éloigné que d'un quart de lieue au plus, jaillit, en jets multipliés, une source remarquable par sa prompte abondance, et par le nombre considérable de rouages qu'elle fait mouvoir, pour moulins, forges, scieries et autres artifices; la constante limpidité de son eau, le peu de variation dans son volume, indiquent un grand réservoir profond et éloigné. Ce cours d'eau se nomme la Serrières.

La route de Neuchâtel au pays de Vaud parcourt le coteau parallèlement au rivage du lac; arrivé à la Serrières, il fallait faire un détour du côté du lac pour arriver par une descente très-rapide, près de l'embouchure de la rivière que l'on passe sur deux ponts, pour remonter ensuite autant qu'on est descendu. Ce détour, toujours pénible, de quelque côté qu'on s'y engage, et souvent dangereux dans les cas de rencontre, faisait désirer depuis longtemps la continuation directe de la route au moyen d'un pont de communication de l'un des bords escarpés de la Serrières à l'autre bord; le magistrat de Neuchâtel en avait conçu le projet et s'en était occupé à diverses reprises sans avoir rien résolu, lorsqu'en 1807 un décret d'Alexandre Berthier, alors prince de Neuchâtel, décida l'entreprise; elle a été entièrement exécutée dans l'espace de deux ans, d'après les plans de M. Céard, habile ingénieur des ponts et chaussées de France. Aussi a-t-elle été couronnée du plus heureux succès.

Le pont de la Serrières obtient les éloges unanimes des gens de l'art, sous le rapport de la hardiesse et de la belle exécution, et le simple passager s'arrête et se délasse à la vue de ce tableau animé, qu'offre bien au-dessous de lui le mouvement des ateliers, et les cascades de la rivière ombragée par les noyers qui s'élèvent de ses bords, et dont les cimes atteignent à peine cette voûte élancée sur laquelle il se trouve suspendu.

C'est à Serrières, village situé sur la rivière du même nom, que Pierre de Vingle, dit Picot, fit imprimer en 1535 une Bible française publiée, peu auparavant, par Robert Olivetan; cette Bible est devenue rare et recherchée, et le petit village de Serrières lui doit d'être connu des bibliographes.

(*Description topographique de la juridiction de Neuchâtel.*)

LES GIN-PALACE DE LONDRES.

On peut difficilement se faire une idée de l'énorme consommation qui se fait à Londres de l'alcool de grain, aromatisé par le genièvre. Le luxe des maisons de débit passe tout ce qu'on peut se figurer. Au carrefour de certaines rues, dans les quartiers les plus populeux comme dans les plus pauvres, on aperçoit de loin une vive et éclatante lumière; de nombreuses lampes à gaz chargées d'ornements dorés, des verres de couleur, des illuminations de toutes sortes indiquent le temple. C'est un vaste bâtiment dont la somptuosité jure au milieu de la simple construction des frêles masures qui l'environnent. Entre-t-on dans ce palais, on se trouve au milieu d'une immense salle, décorée avec la recherche la plus luxueuse : les glaces, rares partout ailleurs, y réfléchissent les innombrables faisceaux de lumières qui éblouissent les yeux. Un comptoir en acajou, couvert de marbre blanc, des vases en métal brillant, une chaleur agréable, et qui contraste avec la froide humidité du dehors, l'odeur même des liqueurs, tout est fait pour tenter les pauvres hères à moitié nus, dont l'estomac, délabré par la faim ou la débauche, dont les membres fatigués par le travail ou roidis par le froid, semblent réclamer le secours passager d'un stimulant.

Pour un sou, chacun peut prendre sa part de gin et se reposer quelques instants sur le banc unique qui se trouve dans la salle. Depuis quelques années, les hommes et les femmes des classes inférieures ont tellement pris l'habitude de ces boissons, qu'il n'est pas rare de voir le même individu faire huit à dix stations par jour au débit. D'ailleurs ce luxe, cette magnificence déployée pour eux, flatte leur amour-propre et leur vanité; si le riche a ses salles d'opéra, ses tavernes, ses clubs, le pauvre a son *gin-palace*, qui, il faut le dire, efface en splendeur, en magnificence, toutes les salles d'opéra, tous les clubs du monde.

Il faut l'avouer, jamais on n'avait offert à la classe inférieure l'immoralité et la dépravation sous d'aussi brillantes couleurs. Il n'est pas surprenant qu'elle s'y soit laissé prendre.

Mais ce qui est choquant, ce qui est honteux pour l'humanité, c'est de voir des hommes politiques, des hommes instruits, appuyer ces établissements infâmes, et demander gravement pour eux, au nom de la liberté, aide et assistance.

POÉSIES DE L'HINDOUSTANI.

Ce nom exotique et bizarre, qui frappe quelquefois nos yeux et nos oreilles, n'est rien moins que celui du langage des habitants de l'Inde entière. Cet idiome, dont la dénomination orientale n'a pas été altérée, existe au milieu de cette vaste population de cent trente millions d'hommes, comme une sorte de *lingua franca* que tout le monde entend et parle plus ou moins. C'est cette langue dont Jacquemont fut obligé de se servir dans ses voyages; cette langue que le général Allard emploie à Lahore pour être compris de ses soldats.

Ceux qui aiment la poésie orientale ont dans les ouvrages hindoustani de quoi satisfaire leur goût. Ils peuvent lire surtout des poëmes et des romans où abondent des descriptions, où l'on trouve des faits instructifs parmi des figures remarquables par leur hardiesse ou leur originalité. Les fragments poétiques dont nous joignons ici la traduction, et qui ne paraissent pas dénués d'intérêt, pourront donner au lecteur une idée de ces tableaux descriptifs qu'on rencontre fréquemment dans les livres hindoustani.

L'ÉTÉ.

« En voyant arriver cette calamiteuse saison, chacun est troublé dans son esprit et s'écrie : *Je suis mort.* La chaleur du soleil est en effet si excessive que jusqu'au nid des oiseaux tout est brûlé. On dirait qu'il tombe du firmament une pluie de feu, et que des étincelles sans nombre remplissent l'air. Les creux pratiqués autour des arbres pour conserver l'eau de la pluie, les ruisseaux et les petites rivières sont entièrement secs. Les oiseaux et les quadrupèdes errent de toutes parts à la recherche de l'ombre. Doit-on blâmer l'homme de s'entourer dans cette saison de tout ce qui peut contribuer à son bien-être? On a soin de préparer d'avance une chambre souterraine, parce que là seulement on peut trouver quelque repos.

» Au milieu s'élève un bassin rempli d'eau de rose et de musc; des parfums suaves embaument l'air; les murs sont recouverts de nattes tressées avec du vettiver sur lesquelles on jette sans cesse de l'eau. On agite continuellement le *pankha*, et c'est ainsi qu'on peut jouir d'une température agréable, au milieu des ardeurs de l'été, et que la saison des pluies semble avoir remplacé celle de l'étouffante chaleur. Tandis que chacun évite de sortir de ces chambres froides, j'erre à l'aventure, agité par l'amour, sans me mettre en peine de l'ombre des arbres ni de celle des murs, tant est violente ma passion. Ainsi s'écoule ma vie. Je supporte du matin au soir les injustices de mes rivaux, et tandis que je fais mille avances à ma bien-aimée, je ne reçois jamais d'elle aucune marque de retour.

» Dans cette même saison, des orages et des tempêtes ont ordinairement lieu. Un vent impétueux s'élève jusqu'au ciel, il occasionne de nombreux accidents. Ceux qui voyagent par eau sont surtout à plaindre, leur navire est souvent submergé dans les flots. De toute façon, on ne parvient au rivage qu'après avoir passé d'affreux moments de terreur et quelquefois après avoir bu l'onde amère. C'est au point qu'on dit en proverbe que voyager par eau en ce temps, c'est se résigner à mourir. »

L'HIVER.

« L'hiver est tellement rigoureux cette année, qu'au matin le soleil lui-même tremble de froid. Bien plus, on dirait qu'il n'y a pas de soleil dans le ciel, et que le firmament cache ce réchaud dans son sein. La couche d'écume verdâtre qui, en ce temps, surmonte l'eau des étangs, a l'apparence d'une couverture de cachemire. On passe la journée à se réchauffer aux rayons

du soleil, et, à la nuit, on s'enveloppe dans un brun tapis. Le ciel est toujours revêtu de son manteau de satin; c'est la voie lactée qui apparaît sous le costume du pandit. Le héron vient se reposer sur la rivière et s'envole ensuite à tire d'aile.

» Il est tombé dans les rues de la neige tellement blanche, qu'elles ressemblent au cardeur lorsqu'il est recouvert de flocons de coton..... Du ciel sort un bruit sourd. Un vent froid et violent se fait sentir; il secoue fortement les arbres jour et nuit. Grands et petits ont les mains engourdies par le froid; mais les plus riches sont réellement enveloppés de coton comme la poire ou le raisin qu'on veut conserver. Si vous allez chez les confiseurs et que vous regardiez leur étalage, vous n'y verrez que de la neige. — Mais je crains bien que le lecteur ne trouve *froid* ce tableau du *froid*; j'espère néanmoins qu'en égard à la saison que je décris, on m'aura pour excuse. »

LE PRINTEMPS.

« Le printemps s'avance avec force et bruit. Nous le voyons causer du plaisir aux jeunes têtes. Dieu soit notre sauvegarde contre les insensés! Le printemps arrive, il vient réveiller le tumulte qui était assoupi. Actuellement, les enfants jettent des pierres dans le marché : gare à votre tête! Et le printemps ne fait-il pas voler aussi sur vous de la poussière? Il envoie dans le jardin une tempête de fleurs, tant en est considérable le nombre: chacune d'elles a un genre particulier d'odeur et de beauté.

» Il y a pourtant abondance de jasmins, de lis. Le narcisse, l'iris, la violette, le tournesol, se pressent dans les jardins; la rose à cent feuilles, l'amaranthe ornent chaque coin de terre. On aperçoit des champs entiers couverts de sénevé, de basilic et de tulipes.

» Le jasmin d'Arabie, la merveille du Pérou, la sombre balsamine, le citronnier, le lotus, embaument l'air de leur parfum. La terre est toute verte; chaque montagne présente l'aspect d'un parterre de roses. Au milieu des fleurs qui remplissent les jardins, les arbres se couvrent d'un feuillage touffu.

» La vue d'un si beau spectacle charme le cœur affligé; l'odeur des fleurs récrée le cerveau; elles remplissent les salons; elles ornent la tête des femmes, et comme on s'en procure à très-bas prix, l'épouse du pauvre peut rivaliser, en cela, avec celle du roi.

» Et, dans cette saison, des fruits aussi mûrissent en abondance. Les manguiers fleurissent, et bientôt on voit paraître la mangue, dont la couleur est d'abord verte, puis jaune, et dont la douceur est telle, qu'à côté d'elle la grenade suave semble agacer les dents. L'arbre qui la porte est la parure des jardins; la terre que couvre son ombre est un lieu de repos pour les voyageurs; le vent qui agite ses feuilles calme les souffrances de celui que la fatigue et la chaleur accablent. Ce fruit admirable, le premier de l'Inde, est l'ornement de tout angle et de tout bazar. Si un habitant d'Ispahan en goûtait une seule fois, il oublierait aussitôt les productions végétales de son pays. ...

» Les rivières et les étangs sont pleins d'eau, l'herbe croît partout, et pendant que le ver luisant jette son éclat sur le gazon, l'éclair brille dans les nuages; des vols de héron traversent l'air, les paons font entendre leurs cris et les rossignols leurs gémissements. Des poteaux sont dressés çà et là, des escarpelettes y sont suspendues; un nombre infini de jeunes filles, belles comme des fées, revêtues de robes de différentes couleurs, s'y balancent. Tandis que l'une fait aller la balançoire, l'autre se plaît à l'arrêter. Chacun est disposé à s'amuser; tout le monde paraît ivre de plaisir. »

NAVIGATION SOUS-MARINE.

On lisait dernièrement dans l'*Armoricain*, journal de la Bretagne :

« Depuis quelque temps, l'attention publique est vivement occupée par les expériences faites récemment à Paris par M. Villeroy, d'un bateau sous-marin de son invention. Sans chercher à enlever à cet honorable ingénieur la célébrité que lui procure le voisinage des savants et surtout des journaux, je sollicite un moment d'attention pour rappeler les titres d'illustration, non moins valables quoique oubliés, qu'a un habile ingénieur américain à cette même invention. En effet, c'est Fulton qui, le premier, a fait un bateau sous-marin naviguant bien entre deux eaux ; c'est aussi lui qui a fait le premier bateau à vapeur qui ait complétement réussi. On lui doit également l'invention des colombiades, torpilles, et l'importation en France du premier panorama.

» N'ayant pu faire adopter ses projets de navigation à vapeur en Angleterre, Fulton vint en France, pensant trouver, dans le premier consul Bonaparte, un digne appréciateur de ses idées nouvelles; mais celui-ci ne vit en lui qu'un charlatan, un escroc qui voulait seulement attraper de l'argent. Après cinq années perdues en vaines sollicitations, il réussit cependant à exécuter au Havre, en 1801, un bateau sous-marin (qui n'est point encore payé) nommé *Nautilus*, avec lequel il vint à Brest.

» Il résulte du rapport d'une commission que, le 3 juillet 1801, Fulton, accompagné de trois hommes, fit, en rade de Brest, une immersion. Il plongea à la profondeur de 25 pieds, pendant une heure, dans une obscurité complète, ayant oublié de se procurer des moyens d'éclairage. Il plongea de nouveau, une autre fois, avec des lumières; mais reconnaissant qu'elles consommaient beaucoup d'air, il se décida à pratiquer une ouverture de 18 lignes de diamètre, garnie d'un verre épais, à la partie supérieure. Il plongea encore le 24 du même mois; il avait assez de clarté sous l'eau pour compter les minutes sur la montre.

» Le 26, il sortit de Brest avec son bateau à la voile; arrivé en rade, il fit tout à coup amener les voiles, et en deux minutes il plongea. Deux hommes appliqués au mécanisme firent marcher le bateau; en sept minutes il parcourut 400 mètres. Il lui fit faire diverses évolutions pour s'exercer; il trouva que son bateau gouvernait fort bien sous l'eau, et que la boussole ne perdait rien de ses propriétés.

» Le 7 août, Fulton fit une nouvelle expérience. Il emporta un globe de cuivre d'un pied cube, rempli de 200 pieds cubes d'air comprimé. Il était toujours accompagné de trois personnes. Au bout d'une heure quarante minutes d'immersion, il commença à laisser échapper de temps à autre de l'air frais de réserve. Enfin, après un séjour continu de quatre heures vingt minutes, il remonta sans avoir éprouvé d'incommodité.

» Il s'occupa ensuite d'employer son bateau à faire

éclater sous l'eau un pétard de vingt livres de poudre, et réussit, par ce moyen, à faire sauter une chaloupe en présence des principales autorités maritimes. Un jour, il fut sur le point d'atteindre et de faire sauter un vaisseau anglais de 74, qui n'échappa à une destruction certaine et imprévue qu'en virant de bord.

» M. Clément Désormes, professeur de chimie industrielle à Paris, m'a dit avoir plongé avec Fulton pendant deux heures et demie, et avoir été convaincu de la possibilité de naviguer entre deux eaux sans danger.

» Ces expériences, faites loin du gouvernement et du public dominant, ne valurent à Fulton que le refus de solder les engagements contractés envers lui, et il fût peut-être mort de misère sans sa ferme persévérance, et si le premier panorama établi à Paris ne lui eût procuré un gain considérable.

» Le gouvernement anglais chercha alors à s'attacher Fulton. Cet illustre étranger essaya de faire sauter plusieurs canonnières françaises devant Boulogne, au moyen de torpilles ou pétards sous-marins; mais le manque de succès lui fit beaucoup de tort, et c'est en vain que, plus tard, il fit sauter un vieux brick de 200 tonneaux. Découragé, il retourna aux Etats-Unis, où il construisit enfin *le Clermont*, premier bateau à vapeur qui ait navigué utilement. Son succès lui ayant valu une haute réputation et une grande amélioration de fortune, il reprit ses essais de navigation sous-marine, et s'occupait de la construction d'un bateau long de 80 pieds, lorsqu'une mort prématurée interrompit le cours de ses glorieux travaux.

» M. de Montgéry, l'un des officiers les plus instruits de notre marine, s'est livré à de nombreuses recherches sur la navigation sous-marine, dont il a trouvé des traces chez les anciens.

» Les succès de Fulton doivent encourager M. Villeroy, et prouvent que, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut plus révoquer en doute la possibilité de naviguer entre deux eaux, de livrer une guerre d'extermination aux marines actuelles, et de rendre toute guerre maritime, et peut-être même toute navigation impossible. »

LES ENFANTS CANADIENS.

Si vous avez parcouru les campagnes de la France, il vous sera sans doute arrivé de frapper à la porte de quelque maison, dont les habitants étaient aux champs, et d'entendre, au lieu de la voix du maître, vous conviant à entrer, les vagissements d'un enfant en bas âge resté seul au logis. Puis, si la curiosité ou l'impatience vous ont porté à pénétrer dans la rustique demeure, vous aurez été fort surpris de n'y trouver au premier abord aucun être vivant. Vos yeux cherchent dans le berceau, sous le grand lit de famille, dans tous les coins de la masure enfumée; pas d'enfant, et cependant les cris recommencent de plus belle, et ce n'est quelquefois qu'après bien des recherches que vous découvrez une pauvre petite créature accrochée dans son maillot à un clou fixé dans le mur à une grande hauteur. La nourrice qui cumule les fonctions alimentaires avec le travail des champs, n'a pas trouvé de meilleur moyen de préserver son poupard de la dent des bêtes, et surtout de celle du pourceau vorace. Tel est probablement le souvenir que réveillera dès l'abord en vous la vignette qui termine ce numéro. Ces enfants dont les maillots ressemblent quelque peu à des bottes de postillon, s'accrochent aussi à des branches d'arbre, ou sont portés sur le dos de leurs mères, pendant les longs voyages qu'entreprennent les familles canadiennes. Mais quelle différence! Si quelque chose peut compenser les inconvénients du maillot, c'est sans contredit cette vie au grand air des pouparts canadiens.



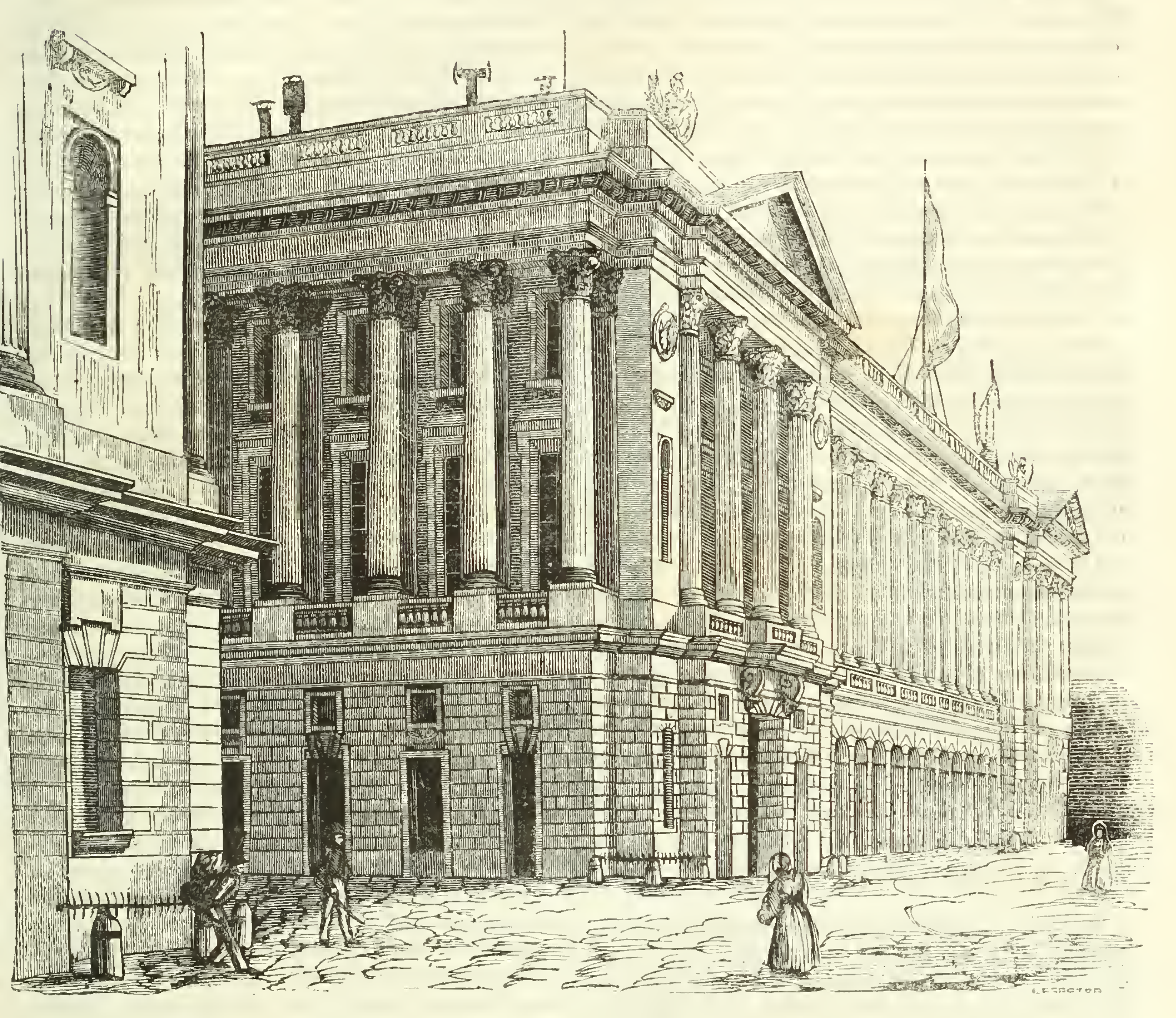
(Enfants canadiens dans leurs maillots portatifs.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

MONUMENTS DE PARIS.

L'ANCIEN GARDE-MEUBLE DE LA COURONNE, AUJOURD'HUI LE MINISTÈRE DE LA MARINE.



(Vue de l'ancien Garde-Meuble.)

On a souvent critiqué le style quelque peu lourd de l'ancien Garde-Meuble de la couronne, et surtout celui du rez-de-chaussée qui ressemble, a-t-on dit, à une prison; malgré tout ce que ces critiques ont de vrai, ce monument et celui qui lui sert de pendant de l'autre côté de la rue Royale, ont, vus du milieu de la place Louis XV, un air imposant, et se marient bien avec les autres détails du magnifique tableau qui s'offre aux yeux du spectateur. On entrait jadis au Garde-Meuble par l'arcade du milieu de la façade; un escalier orné de bustes, de termes et de statues antiques, conduisait dans plusieurs salles. La première était consacrée aux armures étrangères et françaises: on y voyait celle que portait François Ier à la bataille de Pavie (1); celle dont était revêtu Henri II lorsqu'il fut blessé à mort par Montgommeri; celles de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV: cette dernière était un présent de la république de Venise. On voyait dans la même salle deux épées de Henri IV, celle du roi Casimir et celle du saint père le pape Paul V.

Au milieu de cette salle étaient deux petits canons montés sur leur affût, damasquinés en argent, offerts à Louis XIV par les ambassadeurs du roi de Siam; ces canons ont servi à la prise de la Bastille. Il y avait aussi une foule d'armes anciennes et modernes.

Dans une autre salle étaient de riches tapisseries faites à diverses époques en France et à l'étranger.

Une troisième salle contenait une précieuse collection de bijoux, d'ornements d'autels, de présents envoyés au roi par des princes orientaux. Entre autres richesses il convient de mentionner *la chapelle d'or du cardinal de Richelieu,* dont toutes les pièces étaient d'or massif et enrichies de diamants. Les chandeliers valaient deux cent mille livres; ils étaient ornés de deux mille cinq cent seize diamants.

Dans les diverses pièces du Garde-Meuble, ainsi que dans l'escalier et la galerie, se trouvaient un grand nombre de figures en bronze, en marbre, la

(1) Voyez le *Magasin universel*, 1re année, p. 207.

plupart modernes et quelques-unes antiques. Il s'y trouvait aussi quatre-vingt-huit tableaux dont sept à huit avaient quelque mérite.

Les diamants de la couronne étaient renfermés dans une commode de l'une des salles du Garde-Meuble. L'inventaire fait par ordre de l'Assemblée législative, en 1791, apprend que le nombre des diamants s'élevait alors à sept mille quatre cent quatre-vingt-deux, sans y comprendre quelques objets que le roi, dit le rapport, avait fait vendre depuis 1784, ou que l'on avait employés pour une parure de la reine. Depuis cette année 1784, le roi avait fait acheter des diamants en bien plus grand nombre que ceux qu'il avait vendus.

En outre des diamants proprement dits, le Garde-Meuble renfermait un certain nombre de rubis, de topazes, d'émeraudes, de saphirs d'améthistes, orientales et d'autres pièces de moindre valeur.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre 1792, des voleurs pénétrèrent dans le Garde-Meuble et enlevèrent presque tous les diamants, au nombre desquels étaient le *Sanci* et le Régent (1). Les soldats préposés à la garde de l'hôtel étaient postés dans l'intérieur; aussi les voleurs eurent-ils le soin de pénétrer par dehors. Ce vol, on le voit, rappelle assez par ses circonstances celui des médailles de la Bibliothèque royale.

On sait que, quelques jours après, on arrêta un assez grand nombre des auteurs du délit, et que la plupart des objets volés furent retrouvés par la suite.

L'ancien Garde-Meuble de la couronne a été, depuis la révolution, affecté au ministère de la marine. On a dressé un télégraphe, qui correspond à celui de Brest, sur le pavillon de l'hôtel qui est le plus proche des Tuileries, et l'entrée principale du ministère a été prise sur la rue Royale.

(1) Voyez la *Revue Rétrospective.*

MADAME LÉTIZIA BONAPARTE.

Madame Létizia Bonaparte vient de mourir à Rome. Cette nouvelle, donnée avec les cent nouvelles du jour, n'a excité qu'une passagère attention, et puis on l'a oubliée comme toute autre. Cependant la destinée de celle qui fut la mère de Napoléon mérite bien quelques regards de la part du poëte ou du penseur.

Pendant vingt années d'exil, aucun acte qui ne cadrât point avec la grandeur de son fils n'échappa jamais à cette femme. C'est qu'arrivée tard au faîte des grandeurs, après avoir vécu dans la rudesse d'une existence pauvre et corse, Létizia avait conservé toute sa fermeté et sa fierté native. De cet œil italien, habitué au beau et que rien n'éblouit, elle avait vu monter son fils à la première place comme chose due; son génie même n'excitait pas son étonnement: elle en sentait l'origine en elle-même. Car quelque effacé qu'ait été en France le rôle de la mère de Napoléon, elle n'en fut pas moins une femme d'un esprit et d'un caractère supérieurs. Le grand homme l'a souvent dit, et son jugement a été pleinement confirmé par le respect profond et général qui, à Rome, environna toujours madame Létizia depuis sa chute. « Quand j'ai vu mon fils précipité du trône, répétait-elle, que je l'ai vu envoyé par les Anglais à Sainte Hélène, où je savais bien qu'ils me le tueraient, je me suis dit : Toi, la mère de cet homme, tu dois maintenant oublier le monde; il n'y a plus de plaisir pour toi; ton fils est malheureux, tu seras désormais triste et retirée. »

Et elle a tenu parole, la vieille Corse. Jamais aucun son de joie ne sortit de sa demeure; jamais les équipages brillants, si ce n'étaient ceux de ses enfants, ne s'arrêtaient à sa porte. Une atmosphère de grande infortune semblait envelopper ce palais Bonaparte, désert et silencieux, qui formait l'angle de la rue Corso et de la place de Venise. Il était situé en vue du sommet du Capitole, et vis-à-vis la forteresse à signes féodaux du moyen âge, digne habitation du représentant de l'Autriche. Le palais de Venise et le palais Bonaparte en présence! En passant entre ces deux édifices, on était toujours amené à penser à Létizia, femme corse, et à Marie-Louise, fille d'Autriche. Quelle différence! c'était comme une dérision du destin.

La vie de madame Létizia se passait dans la solitude. Avant 1830, elle employait ses journées à filer, à dicter des lettres, à recevoir ses enfants. Mais à cette époque, une chute qu'elle fit à la promenade lui cassa la cuisse; dès lors elle se trouva pour toujours confinée sur une chaise longue : toute sortie devint impossible. Quelque temps après, ses enfants quittèrent tout à fait Rome; sa vue s'affaiblissait de plus en plus; elle restait donc là, seule, infirme, mais conservant toute la vigueur de son âme pour sentir cet isolement, cette fin de sa vie, et pour supporter ses ennuis avec calme. Son frère, le cardinal Fesch, dont les soins et le dévouement semblaient toujours augmenter, et qui suivait la ligne de conduite de sa sœur, un vieux chambellan, une ancienne dame d'honneur, une lectrice composaient toute la société de madame Létizia. La journée se passait alors à lire les mémoires et à parler du temps passé. Tout sujet gai était banni de ces conversations. *On ne rit pas chez la mère de l'empereur*, disait-elle; et en effet, le rire mourait de lui-même sur les lèvres, en entrant chez ce dernier reste du grand homme.

Il y a quelques années, madame Létizia avait l'habitude de faire tous les jours une petite promenade, tant à pied qu'en voiture. Un jour, dans la rue du Corso, quelque embarras arrêta son carrosse. Deux officiers autrichiens, qui avaient reconnu les armoiries impériales, cherchaient à regarder dans l'intérieur de la voiture. La vieille dame s'en aperçut, et baissant aussitôt la glace, elle leur dit : « Que voulez-vous, messieurs, à la mère de l'empereur Napoléon ? » Et les deux officiers de rester ébahis de respect. Une autre fois elle traita un peu moins civilement l'empereur d'Autriche. Lorsqu'il alla à Rome, en 1815, son premier soin, en arrivant dans cette ville, fut d'envoyer chez sa parente, la reine d'Etrurie, qui habitait non loin de madame Létizia. L'aide-de-camp, mal guidé, arriva au palais Bonaparte et se fit annoncer. Madame Létizia était occupée à filer : elle laissa arriver l'envoyé jusqu'à elle, et comme il lui disait : *Sa majesté l'empereur mon maître...*, elle se leva fièrement, et montrant la porte, elle s'écria : « Allez dire à l'empereur d'Autriche, votre maître, que madame Bonaparte ne peut et ne doit rien entendre de lui. »

Le roi de Naples, Ferdinand Ier, arrivant à Rome, on avait ordonné une illumination générale des maisons du Corso. Le cardinal Gonzalès, alors secrétaire d'état, envoya prier madame Létizia d'illuminer ses fenêtres. « Répondez de ma part au cardinal que si l'homme qui vient eût tué le mari de sa fille, il ne lui allumerait pas de chandelles. »

Et le palais Bonaparte fut le seul obscur ce soir-là.

Quelques mois après la mort de Napoléon, un soir, toute la famille Bonaparte fut convoquée chez madame Létizia. A mesure que ses enfants arrivaient, la vieille mère, qui, vêtue comme eux d'habits de deuil, se tenait calme, assise en son fauteuil, leur faisait un signe de la main; ils allaient aussitôt ouvrir une porte fermée, restaient quelques instants dans la chambre voisine, et revenaient s'asseoir en silence les yeux mouillés de larmes. Un ancien colonel de l'armée d'Italie, qui était présent avec son élève, l'un des jeunes princes Bonaparte, ne put réprimer un air de curiosité. Madame Létizia s'en aperçut : elle se leva, alla prendre le colonel par la main, le mena à la porte qu'elle ouvrit, et il se trouva en face d'une table sur laquelle était le buste du roi de Rome, revenu de Sainte-Hélène; deux bougies brûlaient de chaque côté. Au bout d'un instant, sans proférer une parole, elle referma la porte et reconduisit à sa place le colonel, dont les yeux aussi étaient humides.

La vieille dame prêchait sans cesse le travail aux jeunes gens. « Ce n'est qu'en travaillant, disait-elle, que mon fils est devenu empereur, et qu'il a fait des rois de tous ses frères. Et pourtant il fut une époque où je ne mettais pas tous les jours le pot au feu. » Elle aimait singulièrement à parler de son temps d'obscurité et de son temps de gloire. Elle appelait presque toujours son fils l'*empereur*, et énumérait avec plaisir les Etats qu'avaient possédés ses enfants. Mais chez elle ce n'était pas une sotte vanité princière, c'était l'orgueil d'un mérite propre, car la mère s'était identifiée avec le fils. « Mon fils a été renversé, a péri misérablement loin de moi ; mes antres enfants sont proscrits, je les vois mourir les uns après les autres; ceux de mes petits-enfants qui promettent le plus d'avenir semblent tous destinés à disparaître. Je suis vieille, délaissée, sans éclat, sans honneurs... Eh bien! je ne changerais pas mon existence contre celle de la première reine du monde ! »

Blâmant l'éclat dont les rois déchus cherchent toujours à s'entourer, elle disait : « Il faut vivre selon sa position : quand on n'est plus roi, il est risible de jouer à l'être. Il suffit d'être homme de mérite. Les bagues ornent les doigts, mais elles viennent à tomber, et les doigts restent toujours. »

Une maxime du cœur et de la tête de cette femme était de ne jamais recevoir aucun ennemi politique de son fils. Anglais, Russes, Autrichiens, Prussiens, n'étaient pas admis en sa présence: sa haine était surtout implacable pour les Anglais et les Autrichiens. La mort prématurée du duc de Reichstadt avait encore exaspéré ce sentiment. Elle fondait beaucoup d'espérances sur cet enfant; elle était persuadée qu'il devait avoir le génie de son père. Pourtant, à la nouvelle de sa mort, sa stoïcité habituelle ne l'abandonna pas. Dans le sort fatal de sa race, elle voyait l'accomplissement d'une grande idée de Dieu, et sa fierté acceptait cette destination.

Elle vit successivement mourir Murat, Napoléon, Elisa Bacciochi, Pauline Borghèse. En 1827, elle perdit un fils de Lucien, jeune homme doué de hautes facultés; en 1831, le fils aîné de Louis, qu'elle affectionnait particulièrement et qui pouvait revendiquer le titre de *neveu du grand homme ;* en 1832, ce fut le duc de Reichstadt; en 1833, le fils unique de Bacciochi : il mourut en quelques heures d'une chute de cheval. « Ils meurent tous, disait-elle, moi seule je reste; je suis comme un arbre qui perd ses feuilles. Est-ce qu'il faudra que je les enterre tous après les avoir tous mis au monde? Et je n'ai plus de larmes pour les pleurer! La volonté de Dieu soit faite ! »

Madame Létizia avait le caractère italien, philosophe et ferme, qui considère les choses de ce monde comme les effets d'une volonté immuable, et qui, lorsqu'il voit que la lutte est inutile, s'enveloppe de son manteau et succombe avec dignité. Elle avait ce coup d'œil national qui sait embrasser les masses et pénétrer aussi dans les détails les plus minutieux : généralité d'esprit qui n'a pas peu contribué à la grandeur de Napoléon; elle avait ce jugement assuré et prompt qui décide bien dans les grandes choses et dans les plus ordinaires. Qu'une vaniteuse classe de la société appelle cette dernière faculté *bourgeoise*, elle n'empêchera pas qu'unie à la première elle ne témoigne d'une grande puissance de tête.

Jusqu'à ses derniers moments, cette femme conserva toute sa mémoire immense de faits, de sensations et de nombres. Personne ne dirigeait sa maison avec plus d'ordre. Tous les matins elle-même revoyait ses comptes de dépenses de la veille et réglait celles du jour même. Malheureusement l'avarice venait ternir cette qualité. Madame Bonaparte, quoiqu'en possession d'une belle fortune, était d'une parcimonie excessive. « On m'accuse d'avarice, je le sais, disait-elle, mais j'amasse pour mes enfants; qui sait s'ils n'éprouveront plus de revers ? J'ai vu les changements se faire vite. » Et dans le besoin elle donnait; elle seule faisait passer ce qu'elle pouvait d'argent à Sainte-Hélène.

Dans le courant de 1833, madame Létizia voulut bien nous recevoir; nous étions trois Français. En entrant dans ce petit palais silencieux, instinctivement nous cessâmes notre conversation, et nous arrivâmes réfléchis dans l'antichambre. Deux domestiques à la livrée impériale y sommeillaient : l'un d'eux nous annonça, et bientôt une femme à physionomie sérieuse et italienne nous fit entrer dans la chambre à coucher de madame Létizia.

La vieille dame était sur sa chaise longue, en face de la porte par laquelle nous entrions. A sa vue, nous nous arrêtâmes saisis de respect. « Venez près de moi, nous dit-elle, car je n'y vois plus; je veux vous dire que je suis heureuse de recevoir des Français. Il en vient si peu visiter la mère du pauvre empereur! on ne pense plus à moi! Il n'y a que les Anglais et les Américains qui demandent à me voir. Mais les premiers, je ne les reçois pas. » Elle dit ces mots en appuyant dessus.

Elle eût pu parler encore longtemps : aucun de nous n'avait envie de rompre le silence; nous étions plongés dans une espèce de stupeur religieuse, et tout était bien fait pour exciter un pareil sentiment. La vieille mère de l'empereur, celle qui l'avait porté dans son sein, qui l'avait mis au monde, l'avait élevé petit et faible, était là, âgée de 85 ans. Sa figure, type de celle de Napoléon, était entièrement blanche; aucune rougeur ne colorait ses joues: on eût dit que son sang était tari : ses yeux noirs et brillants, et un sourire de bienveillance qui errait sur sa bouche fine, donnaient seuls de la vie à ce visage. Ses mains, qu'elle nous présenta à baiser, étaient remarquablement belles, mais froides comme du marbre, et d'une blancheur transparente. Sa tête était coiffée d'une espèce de turban blanc, qui laissait à découvert un front d'ivoire entièrement de la

forme de celui de son fils. Elle avait une robe de velours violet, un manteau d'hermine enveloppant ses pieds. A côté d'elle était une petite table bien simple, bien fragile, sur laquelle elle laissait aller de temps en temps sa main; contre la muraille une magnifique console supportait le buste en marbre du roi de Rome. « Vous voyez, nous dit-elle, tout ce qui me reste de mon fils; cette petite table était près de son lit à Sainte-Hélène, et c'est sur ce buste qu'il a fixé son dernier regard; il m'a légué cela, mon pauvre enfant ! »

Une petite table et un buste, les seuls legs de Napoléon à sa mère!....

« Oh ! ce n'est pas gai, reprit-elle, de venir voir la mère de l'empereur, une vieille femme qui a déjà un pied dans la tombe. J'ai bien souffert dans ma vie : à trente ans je suis restée veuve avec huit enfants tout jeunes; Napoléon avait quatorze ans; son père et moi avions été le voir à Brienne : mon pauvre mari mourut en retournant en Corse. Je veux vous faire voir son portrait. » Elle appela un vieux valet de chambre qui roula sa chaise longue dans un cabinet où nous la suivîmes. Il était décoré des portraits des rois, des reines, des princes et princesses Bonaparte en grand costume. Au milieu d'un panneau était le père de tous ces souverains, en habit de gentilhomme.

Madame Létizia prit sa place accoutumée sous le portrait de son mari. Nous lui dîmes que l'empereur lui ressemblait à elle plus qu'à son père. En effet, il n'avait de ce dernier que la couleur des yeux et la coupe de la figure. « Oh ! il avait une belle figure, mon fils, quand il était de bonne humeur; mais quand il réfléchissait à ses grandes affaires, il prenait une physionomie bien sérieuse; alors je lui disais : Mon enfant, je me fâcherai quand on me dira que tu me ressembles. Cela le faisait rire, et il m'embrassait. Pauvret, il était si bon ! »

Nous demandâmes à madame Letizia s'il était vrai que Napoléon vint au monde par terre sur un tapis représentant César ou Alexandre. « Non, non, répondit-elle, c'est une fable. Mon fils naquit le 15 du mois d'août. Est-ce qu'en Italie on a des tapis dans les appartements à cette époque? Le faire naître sur la tête de César! avait-il besoin de cela? Mais on veut toujours de l'extraordinaire. Napoléon a eu seulement une enfance extraordinaire, en ce qu'il aimait le travail au-dessus de tout, et que son esprit était solide et sérieux. C'est ce qui a développé ce grand génie, et qui a fait qu'il est devenu l'empereur à tous. »

Nous prîmes congé de madame Létizia, en la priant de daigner nous donner sa bénédiction, ce qu'elle fit. Elle éleva un peu ses deux mains, et nous dit : « Puissiez-vous être heureux, mais avant tout résignés à la volonté du bon Dieu ! Adieu, pensez quelquefois à la vieille mère de Napoléon, elle mourra bientôt. »

Elle ne se trompait pas : quelques mois plus tard elle devait mourir, après avoir encore perdu l'une de ses belles-filles, la femme de Jérôme, la sœur du roi de Wurtemberg, celle qui, abandonnant son rang, sa famille, son éclat, suivit son mari dans la proscription, et sauva ainsi l'honneur des princesses allemandes, si gravement compromis par Marie-Louise d'Autriche.

Pour nous, nous conserverons le souvenir de cette dernière visite faite à la femme qui, en dépit des considérations mondaines du temps, de l'âge, n'a pas dévié d'un pas de la ligne de conduite qu'elle s'était tracée; à cette femme que la Providence semblait conserver pour la rassasier de toutes les douleurs, comme elle l'avait rassasiée de toutes les gloires! enfin à la mère de Napoléon, l'homme qui vivra dans l'avenir le plus reculé ; car, si un jour un autre cataclisme vient encore bouleverser notre monde, et effacer cultes, mœurs, lois, comme de nos temps, quelque débris surnagera et renouera la chaîne historique. Le débris sera la grande image de Napoléon, qui s'est imprimée dans le monde physique et moral. Alors cet homme, que nous avons vu, deviendra pour une autre humanité le héros, le dieu de nos générations éteintes ! A. S.

LE CHATEAU DE HAM.

La discussion entamée dernièrement dans les journaux et à la Chambre sur la question d'amnistier les nombreux condamnés politiques dont regorgent, depuis 1830, les prisons de la France, a reporté l'attention publique sur le château de Ham. Ham attend en effet comme Clairvaux, Sainte-Pélagie et le Mont Saint-Michel, l'heure de la rémission ; nous voudrions pouvoir dire de l'oubli et de la concorde.

Peut-être la publication de l'amnistie aura-t-elle devancé l'apparition de ces lignes que nous consacrons aux prisonniers du château de Ham; hâtons-nous donc de dire à ceux de nos lecteurs qui ne la connaissent pas encore, la vie que l'on mène dans la vieille prison d'Etat.

Un éditeur célèbre qui a attaché son nom à une foule de grandes publications, a donné de curieux détails sur une visite qu'il fit au comte de Peyronnet. Muni de deux permissions du ministre de l'intérieur et du ministre de la guerre, notre visiteur arriva sans encombre jusqu'à la descente de la diligence, où il trouva un gendarme qui lui demanda son passe-port. Après un long et munitieux examen de la pièce officielle le gendarme lui laissa enfin la liberté de gagner la rue Tournoyante, où demeurait madame de Perpigna, sœur de M. de Peyronnet, chez laquelle il devait descendre. Cette dame, qui faisait jadis les honneurs du salon de la chancellerie avec tant de grâce et d'éclat, occupait une petite maison picarde, propre et modeste, où elle vivait presque aussi prisonnière que son frère, mais où le malheur n'avait altéré en elle ni la vivacité ni le charme d'une douce gaieté.

Après avoir fait viser son permis de visite par le commissaire de police, le voyageur se présenta aux portes du château de Ham. Il lui fallut franchir une double enceinte, passer sur deux ponts-levis, et quand il se vit en face d'une lourde porte à jour, le factionnaire qui en gardait la clé lui dit ; « Faites-vous reconnaître au concierge; et le concierge fit, lui aussi, son examen, comparant le passe-port à l'individu, puis il lui dit de le suivre chez le commandant du fort, qui étudia aussi le passe-port et visa de nouveau la permission.

Enfin notre voyageur fut conduit à la prison des ministres, dont la lourde porte fut ouverte par un concierge spécial qui habite l'intérieur de cette partie du château, et la permission fut remise à un inspecteur qui devait la garder jusqu'à l'heure de la sortie.

Ici nous laisserons le voyageur décrire lui-même l'intérieur du château de Ham, et dépeindre la situation des prisonniers.

« MM. de Chantelauze et de Guernon-Ranville occupent le rez-de-chaussée; MM. de Polignac et de Peyronnet, le premier étage. La disposition de tous les appartements est la même. Placés sur une ligne parallèle, et composés chacun d'un cabinet de travail et d'une chambre à coucher, ils sont séparés par un corridor dont la porte, ouverte pendant le jour, permet aux prisonniers accès dans la salle à manger et sur la plate-forme du château. Le soir, cette porte se ferme, et toute communication avec une autre partie du corps de logis se trouve ainsi suspendue jusqu'au lendemain matin.

» Les quatre ministres captifs diffèrent beaucoup entre eux dans leurs habitudes. M. de Chantelauze paraît le plus abattu. Il est vrai qu'il est le plus à plaindre peut-être, car il est tout à fait seul neuf mois de l'année. Il ne voit que durant trois mois un généreux frère qui sacrifie le soin de ses intérêts, la douceur de ses affections privées, sa fortune et sa famille, au devoir de lui apporter de tendres consolations. Pendant le reste du temps, M. de Chantelauze semble dégagé de toute idée terrestre, et livré à une profonde méditation dans laquelle il oublie le plus souvent jusqu'au soin de se vêtir.



(Vue du château de Ham.)

»M. de Guernon, plus positif, et que la réminiscence de quelques anciennes études rendait propre à subir la rigueur de ce triste genre de vie, partage ses jours entre les sciences physiques et les sciences mathématiques. Il passe auprès de la machine pneumatique toutes les heures qu'il n'emploie pas à résoudre des questions d'algèbre; mais, le plus souvent, debout devant un grand tableau noir, chargé de lignes tracées à la craie, les habits en désordre, et le visage à demi couvert d'une barbe épaisse que le rasoir n'a pas touchée depuis son entrée en prison, il serait facile de le prendre, à son costume et à sa préoccupation, pour un nouveau Galilée cherchant dans son cachot la solution d'un grand problème.

» M. de Polignac, au contraire, n'est changé en rien. C'est là, comme à Paris, l'homme aux mœurs élégantes et à la vie fashionable. C'est lui, calme, résigné, presque insouciant, par philosophie ou par piété, ne s'ennuyant guère plus qu'à une loge d'avant-scène de l'Opéra; poli, riant, aimable, et surtout grand seigneur; mais il peut voir au moins sa femme et ses enfants, pour lesquels il n'est pas mort comme pour la société. De sa famille il s'est fait une patrie, et de son éternelle prison un château. Ses occupations consistent à dessiner et à faire de la musique.

» M. de Polignac s'habille toujours avec un soin extrême, et lorsqu'il va prendre l'air à la promenade commune, sur une plate-forme de soixante à quatre-vingts pieds de longueur, et qui n'est large que de cinq pieds seulement, à le voir vêtu comme il est, vous le prendriez pour un des dandys les plus recherchés de

Londres, qui s'amuse à visiter une forteresse avant d'aller dans le monde.

»M. de Polignac sort à sept heures du matin, quelque temps qu'il fasse; et, soit pour entretenir sa santé, soit pour déjouer malicieusement la sévère attention de ses gardiens, il fait de cette étrange promenade une course rapide où il serait difficile de le suivre. M. de Guernon sort plus tard; M. de Chantelauze paraît; M. de Peyronnet, jamais.

»Pendant vingt-deux mois, M. de Peyronnet n'a pas quitté la chambre. Il veut bien *se promener*, dit-il, mais il ne veut pas qu'on *le promène*. Il prétend qu'on n'a pas plus le droit d'accompagner le détenu dans sa promenade, que de s'asseoir à son foyer ou de coucher dans son lit. Il prétend surtout que c'est une chose absurde de lui imposer des heures et de lui dire : Sors maintenant, quoiqu'il pleuve et que tu travailles; plus tard, quand le temps sera beau et que tu n'auras rien à faire, eh bien! tu ne sortiras point.»

»Les prisonniers déjeunent chacun de leur côté, mais ils dînent ensemble, si ce n'est M. de Peyronnet à qui l'on apporte à manger de la rue Tournoyante. Par humilité ou par goût, M. de Polignac laisse son cuisinier oisif, le même qu'il avait à l'hôtel des Affaires-Étrangères, et vit comme on vit au château de Ham. La table de M. de Peyronnet n'est ni plus ni moins simple. Elle ne diffère de l'autre que par son expresse et absolue solitude.

»La salle à manger des ministres se transforme chaque dimanche en chapelle, où tous les quatre ils entendent une messe, à laquelle sont admis seulement le commandant Delpire et l'enfant qui la sert.

»M. de Peyronnet semble s'être imposé l'obligation de ne rien demander. Il a été, l'an passé, pendant quatre mois et demi, malade d'une sciatique qui ne lui permettait d'aller de son fauteuil à son lit qu'à travers un chemin qu'il s'était formé avec des chaises. Il n'a pas même réclamé alors le secours d'un médecin. La plus horrible douleur de sa captivité fut de savoir sa pauvre belle-mère malade, elle qui, pendant trente ans, avait partagé sa bonne et sa mauvaise fortune.

»Elle mourut à Ham sans qu'il pût recevoir son dernier adieu, et il ne parle de ce regret qu'avec une déchirante émotion.

»Le cabinet de travail de M. de Peyronnet est orné de quatre petits corps de bibliothèque où sont rangés tous les historiens français, beaucoup de livres de jurisprudence, et d'autres ouvrages propres à des études sérieuses. Les Chroniques de Froissard et les Mémoires sur l'histoire de France sont les seuls livres que contienne sa chambre à coucher.

»Le cabinet est meublé avec une grande simplicité. Une large table couverte d'un tapis vert, et un grand fauteuil à la Voltaire, sont les principaux meubles de l'appartement. Une pendule et une glace ornent la cheminée, au-dessus de laquelle on lit cette devise écrite de la main de M. de Peyronnet, devise singulièrement caractéristique aujourd'hui, dans la position d'un malheureux prisonnier : MOULT ME TARDE. Les croisées sont garnies de caisses remplies de fleurs, sans doute pour en cacher les grilles.

»Quatre portraits de famille sont suspendus devant l'habitant solitaire de ce séjour; les portraits de ses enfants : M. le vicomte de Peyronnet, mort il y a cinq ans, avocat général à la Cour royale de Paris, et madame la marquise Talon, puis madame de Lavilléon, et M. Jules de Peyronnet, qui ont du moins survécu aux autres pour alléger le deuil de l'infortune de leur père, et qui sont, comme le dit M. de Peyronnet, *ce qui lui reste de ses enfants*.

»M. de Peyronnet est moins changé qu'on ne devrait s'y attendre. Ses habitudes sont très-régulières; il se lève de bonne heure, lit les journaux, et travaille jusqu'à midi; les visiteurs sont ensuite reçus jusqu'à cinq heures.

»On sait que M. de Peyronnet a employé les loisirs que lui a faits sa condamnation, à la composition de plusieurs ouvrages, fort remarquables par les pensées comme par le style, ouvrages parmi lesquels nous mentionnerons de préférence les *Souvenirs d'un prisonnier*, dont tous les organes de la presse ont fait un grand éloge chacun *à leur manière*. La captivité de M. de Peyronnet l'a grandi dans l'opinion publique; on ne lui savait pas généralement ni tant de force d'esprit ni tant d'aptitude pour les lettres. Si l'heure de l'amnistie venait à sonner, il pourrait reparaître au milieu du peuple français, sans avoir autre chose à craindre que l'empressement d'une importune curiosité. Bien des idées se sont modifiées depuis 1830, de vieilles haines politiques se sont assoupies, et l'immense majorité des Français comprend que six années d'une dure captivité ont bien expié la faute de l'insuccès de 1830.

»Le château est occupé par deux compagnies d'élite et une compagnie d'artillerie, formant à peu près quatre cents hommes en tout. Les ponts-levis sont dressés après huit heures du soir. Au reste, la forteresse est sur le même pied que les places de guerre.

»La petite ville de Ham est entourée de fossés et de terrains plus bas que son sol. En sa qualité de ville de guerre, elle a servi de prison, en 1816, au général Moncey qui avait refusé de juger le maréchal Ney. Un autre prisonnier de notre temps, au nom duquel est attaché aussi quelque célébrité, M. de Chaumarais, capitaine de la frégate *la Méduse*, a expié dans le château de Ham le malheur d'avoir perdu son navire avec une partie de l'équipage.—Ham n'a que trois portes : la porte *Noyon*, la porte de *Saint-Quentin* et la porte de *LaFère*. Elle ne renferme que 1900 habitants.»

Peut-être la publication de l'amnistie se fera-t-elle attendre assez longtemps pour nous permettre de reparler du vieux donjon où languissent les derniers ministres de Charles X. Il est aussi une autre prison dont le nom revient toujours à l'esprit, quand on prononce celui de Ham. Mais Blaye a rendu son illustre prisonnière, et les souvenirs que ce nom rappelle ne nous permettraient peut-être pas de nous renfermer dans les limites que nous impose la loi. MARIA.

INSTRUMENTS TRANCHANTS DES ANCIENS.

(Deuxième article. Voy. page 223.)

Ce que rapporte Washington Irving (d'après le témoignage du chroniqueur Eutrando) dans son nouvel ouvrage sur la conquête de l'Espagne confirme notre assertion sur le bas prix de l'or et de l'argent. «Le roi don Rodrick, dit le célèbre auteur américain, se prépara

à livrer aux Arabes la terrible bataille où il devait perdre et le trône et la vie, en se revêtant d'une longue robe de brocart d'or. Ses sandales étaient brodées d'or, de perles et de diamans. Il monta ensuite dans un char d'ivoire très-élevé, dont les essieux étaient en argent, et dont les roues et le timon étaient couverts de plaques d'or resplendissant. Au-dessus de la tête du dernier monarque des Goths, un dais en drap d'or, avec les armes des rois scandinaves, relevées en bosse, formait une voûte dont le seul coup d'œil éblouissait les yeux. »

Un des faits historiques les plus anciens que nous ayons, c'est que Siméon et Lévi, deux des fils de Jacob, après être entrés dans Sichem, le sabre à la main, firent un terrible massacre des habitants de cette ville; mais le président Goguet a démontré que ces sabres étaient en cuivre, semblables à ceux des Péruviens et des Japonais, qui se servaient, même jusqu'au siècle dernier, d'instruments tranchants en cuivre. Bien que l'on puisse prononcer hardiment que les armes ordinaires de presque tous les anciens peuples étaient faites de ce dernier métal, il existe pourtant des preuves convaincantes que l'acier était connu des Egyptiens, et après eux des Grecs et des Romains. Ces preuves, ce sont des obélisques, des statues et des urnes de porphyre, qui sont sculptées et taillées si délicatement, que l'acier bien trempé a pu seul le faire. Comme nous n'avons pas aujourd'hui d'autres moyens de graver sur le porphyre qu'avec la poudre de l'émeri ou du diamant, il faut conclure que les outils des anciens jouissaient d'une dureté extrême, à en juger par la beauté des hiéroglyphes que nous remarquons sur ces obélisques. Macrobe, qui vivait dans le IV[e] siècle, dit, en parlant des Etrusques, que, lorsqu'ils voulaient bâtir une ville, ils dessinaient d'avance ses limites avec des *coutres* de cuivre, et que les prêtres des Sabins se coupaient les cheveux avec un couteau du même métal. Nos ancêtres étaient plus habiles dans l'art de tremper le cuivre que leurs descendants, nonobstant les progrès immenses qu'a faits la science de la chimie depuis lors. Selon Goguet, nul artiste n'est parvenu à fabriquer de bons instruments en cuivre depuis le comte de Caylus, qui mourut avec son secret, vers l'an 1770.

Il n'est pas douteux que les premiers habitants de la Grande-Bretagne ne connussent la manière de faire des instruments en cuivre, puisque l'on découvrit près de la ville d'York, en 1735, un grand nombre de haches, de sabres, de pointes de lances et de flèches, etc., etc., tous en cuivre, d'après le témoignage de Léland. D'ailleurs, les chariots de guerre sont une autre preuve de la manière dont les anciens Bretons excellaient dans cet art : ici, nous devons signaler principalement l'espèce appelée *covinius*, instrument terrible de destruction, dont toute la surface extérieure était hérissée de longues pointes en cuivre, qui déchiraient affreusement tous ceux qu'elles atteignaient. L'on peut voir d'autres détails curieux sur ces chariots dans *Pomponius Mela* (liv. III), et dans la *Vita Agricolæ* de Tacite. L'anecdote suivante, rapportée par Guillaume de Malmesbury, dans sa Vie du roi Edgar, prouve que l'art de travailler le cuivre était en vogue chez les Anglo-Saxons. « Afin, dit l'historien, d'empêcher les querelles qui naissaient sans cesse de la coutume qui prévalait pour tout le monde de boire dans la même coupe, le roi ordonna que les vases à boire fussent munis à l'avenir, dans l'intérieur, de petites boules de cuivre (1) placées à des distances réglées les unes des autres, et il déclara qu'il ne serait permis à qui que ce fût de boire plus que d'une de ces marques à une autre.

Quant au fer métallique, il n'entrait presque jamais dans la composition des armes de ces insulaires, bien que son minerai se trouvât en grande abondance dans plusieurs parties de leur île. A l'époque de l'invasion de Jules César, cette matière était si rare que les Bretons en fabriquaient leurs monnaies, et même des bijoux de plusieurs espèces. L'illustre auteur des *Commentaires* nous apprend lui-même que les Romains, devenus maîtres du pays, y établirent des fonderies impériales pour l'extraction du fer, et bâtirent des forges en quantité pour le confectionnement de haches d'armes, de massues, de lances et d'autres semblables instruments. En conséquence, nous voyons qu'au temps de Guillaume le Conquérant, l'armure offensive de la cavalerie consistait en un long javelot pointu d'acier parfaitement trempé, un sabre à deux tranchants et un court poignard, ou plutôt une dague. Ce peuple ne perdit jamais l'habileté qu'il devait à ses communications avec les Romains, car, à la bataille de Hamilton, en 1402, la déroute des Ecossais fut occasionnée par les flèches bien trempées de leurs adversaires : et en effet, leurs pointes étaient tellement dures qu'elles percèrent l'armure du comte de Douglas, qu'il avait fallu trois années entières pour faire. En ce temps-là on ne se servait guère de sabres; pourtant il en existait bien avant la bataille que nous venons de mentionner; et Chaucer, qui mourut en 1400, dit, dans ses *Contes de Cantorbéry*, que la ville de Sheffield était déjà célèbre par sa coutellerie.

Rien n'atteste mieux les grands progrès qu'avaient déjà faits les Français, il y a bien des siècles, dans le travail du fer et de l'acier, que certaines armures du Musée d'artillerie de Paris : plusieurs de ces belles pièces, qui datent d'une haute antiquité, sont d'une délicatesse si exquise, qu'il n'est pas douteux que la France n'eût atteint jadis dans cette branche des arts une perfection plus brillante qu'aucune autre nation. Cependant elle n'a songé qu'assez tard à l'invention de quelques objets domestiques, tels que les couteaux de table, les aiguilles, etc. Celui à qui nous sommes redevables de ces petits instruments utiles, les aiguilles, par exemple, est un nègre espagnol, qui s'établit à Londres, sous la reine Marie, fille de Henri VIII. Le retard qu'ont éprouvé les arts sous ces derniers rapports n'étonnera pas ceux qui se rappelleront des objets infiniment plus importants dont on avait besoin pendant les siècles de la chevalerie : et certes, la lance, le casque et le bouclier étaient mille fois plus indispensables dans les temps de guerre continuelle, que les autres petits accessoires de la vie purement domestique. Il est à remarquer que, dès le milieu du X[e] siècle, chaque chevalier de haute naissance avait son forgeron, à lui, qui l'accompagnait toujours pour entretenir la propreté et le bon ordre de son armure; et, à la cour du pays de Galles, le premier forgeron prenait sa place immédiatement après le chapelain, et avait droit à goûter à tous les vins que l'on servait à table.

Aujourd'hui, la France peut se vanter de posséder

(1) L'on doit entendre par le mot cuivre, presque toutes les fois qu'il se présente dans cette esquisse, le cuivre jaune, qui est un alliage, comme on le sait, d'environ trente parties de cuivre rouge et de soixante-dix parties de zinc.

plusieurs fonderies, où il se fait d'aussi bon acier que partout ailleurs. Antérieurement à l'année 1799, les fabricants français n'avaient aucune idée du procédé par lequel les Anglais trempaient leur acier; et, avant que le Comité de salut public eût autorisé, au commencement de ce siècle, les célèbres savants Vandermonde, Monge et Berthollet à examiner cette importante matière, nos fabriques ne savaient préparer qu'un acier bien inférieur à celui de nos voisins. Les recherches de ces trois savants furent couronnées de succès, et elles ont été suivies par celles du baron Thénard, dont le zèle infatigable a contribué à mettre notre coutellerie au niveau de celle de Birmingham et de Sheffield.

DES PAUVRES EN FRANCE.

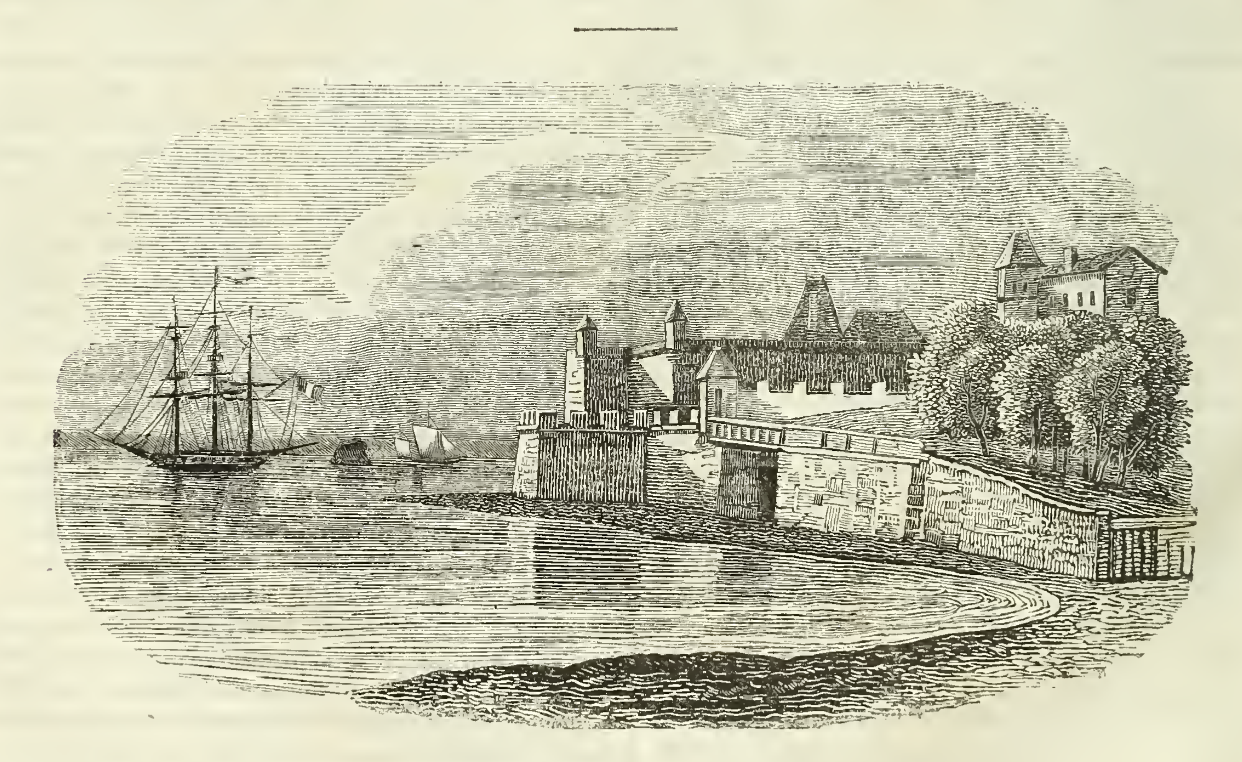
M. de Villeneuve de Bargemont, dont les renseignements statistiques sont, presque à tous égards, les plus récents et les plus dignes de confiance que nous puissions consulter, porte dans son ouvrage (1) le nombre des pauvres existant en France au commencement de l'année 1829, à 1,794,493, que l'on peut diviser ainsi qu'il suit :

	Indigents.	Mendiants.	Total.
Vieillards.	128,000	40,000	168,000
Infirmes.	128,000	52,000	180,000
Indigents par surcharge d'enfants . . .	714,000	76,000	790,000
	970,000	168,000	1,138,000
Report.	970,000	168,000	1,138,000
Indigents par défaut ou insuffisance de travail, ou par suite de malheurs.	350,000		350,000
Indigents par inconduite.	276,340	30,000	309,340
	1,586,340	198,000	1,794,340

(1) Economie politique chrétienne.

» Un tableau général, dit M. de Villeneuve, de la population indigente de la France, formé par départements, présente une masse de 1,586,340 indigents, c'est-à-dire le vingtième environ de la population générale portée à 31,880,674 habitants dans le recensement de 1827. Dans ce nombre ne sont pas compris les indigents admis dans les hospices et les hôpitaux, ni ceux qui sont passagèrement privés de moyens suffisants de travail et d'existence.

» Cette proportion de un vingtième, environ, établie comme moyenne pour tous les départements du royaume, est nécessairement très-variable suivant les localités, et surtout d'après le nombre et l'importance des villes; elle s'accroît surtout au milieu des populations manufacturières ou de celles qui ont souffert dans leur industrie agricole. Ainsi, par exemple, le rapport du nombre des indigents à la population totale, qui serait de un sur six pour le département du Nord, de un sur huit pour le département du Pas-de-Calais, de un sur treize dans le Rhône, de un sur quatorze dans les départements de l'Aisne, de la Seine et de la Somme, n'est plus que du trentième dans les départements de la Meuse, de la Meurthe et de la Moselle, du quarantième dans la Lozère, le Bas-Rhin, etc., et arrive à son dernier terme dans la Creuse.



(Vue du château de Blaye. Voy. pag. 246.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue de Seine-Saint-Germain, 9.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

SAINT JEAN LE PRÉCURSEUR.



(Le Saint Jean-Baptiste de l'exposition de 1836.)

Combien, dans cette foule qui circule incessamment, ennuyée et bruyante, dans l'immense galerie du Musée, compte-t-on de vrais amateurs de l'art ; et combien dans ce public d'élite trouverez-vous de ces hommes qui, en face des compositions où brille un éclair de génie, oublient entièrement le métier de critique, et mettant de côté la froide analyse des détails, s'identifient avec la pensée de l'artiste, et deviennent acteurs dans la scène reproduite par son pinceau ?

A ces hommes qui font mieux que discerner le beau et le sentir, nous aimerions à dire nos souvenirs de l'exposition ; ils comprendraient nos préférences pour les œuvres où dominent la force et le sentiment, et ne répondraient pas par un mépris de connaisseur, à notre indifférence pour tout ce qui n'est que joli et coquet. Mais comment dans l'étroit espace que nous offre le *Magasin Universel*, faire entrer un tel examen? Force nous est de nous borner à quelques rapides indications, et, nous l'avouons, c'est aux compositions inspirées par la pensée religieuse que nous donnons la préférence. Source inépuisable de sublimes inspirations, la foi a fourni aux plus grands artistes de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne et du reste de l'Europe, leurs plus belles pages ; et les écrivains même les plus indifférents conviennent qu'il n'y a pas de source plus puissante et plus féconde de conceptions élevées que l'histoire du divin Fils de Marie.

Parmi les compositions religieuses du Musée, il en est deux qui nous ont plus vivement frappé parce qu'elles sont plus vraies. Nous voulons parler du délicieux tableau de l'*Ange Gardien* de Decaisne, et du *Saint Jean-Baptiste*, dû à un artiste venu récemment de Rome, M. S. Cornu, qui a exposé en outre deux portraits fort remarquables par leur bonne exécution, et, ajoute-t-on, par leur parfaite ressemblance.

Bien des gens, à l'aspect du *Saint Jean-Baptiste*, s'écriaient, dans leur naïve ignorance de l'histoire chrétienne : « D'où vient donc que le peintre a donné à la figure du saint des traits aussi rudes, une expression aussi sauvage? Ce caractère n'est pas celui que lui ont donné d'un commun accord, et à juste raison, les artistes les plus célèbres ! » — Ces gens, on le devine, confondaient saint Jean l'ermite du désert, le précurseur du Christ, avec saint Jean l'un des quatre évangélistes, le disciple bien-aimé, l'apôtre du pieux amour. Oui, nous aimons cette physionomie à demi sauvage, qu'on dirait empruntée à l'Arabie ou à la campagne de Rome. Cette nature que la vie du désert et la contemplation ont rendue à demi divine ; cette initiation de l'humanité à la vie chrétienne, voudriez-vous qu'on les revêtit de

formes académiques, d'une enveloppe douce et polie, comme les personnages sacrés ou profanes, qui ont appartenu à la vie civilisée, et que nous sommes habitués à voir presque sous le même aspect que nos contemporains?

Si nous voulions juger le *Saint Jean-Baptiste* en amateur, nous aurions peut-être quelques critiques de détail à soumettre à l'auteur; mais la justice voudrait aussi que nous fissions la part des mérites de l'exécution. A la correction du dessin, l'auteur a su joindre un puissant effet de coloris et de relief; et certes, il y a peu de figures au Salon qui ressortent aussi bien de la toile et produisent autant d'illusion.

Quant à l'*Ange Gardien*, ce sont des beautés d'un autre ordre, comme nous le dirons bientôt en offrant à nos lecteurs une faible copie de cette gracieuse page.

PÊCHE DE LA BALEINE.

(Premier article.)

Les naturalistes du moyen âge confondaient sous le nom général de *baleine*, comme le fait aujourd'hui le vulgaire dans tous les pays, tous les grands cétacés à grosse tête (*macrocéphales*), tous les souffleurs, les cachalots, et même beaucoup d'individus des grandes espèces de *morses* et de *squales* (veaux marins et requins), en un mot, tous les grands poissons à lard.

Cette distinction éclaircira plusieurs passages de nos anciennes chroniques françaises, où l'on trouve que la baleine est en général un bon comestible : nous y voyons qu'on faisait un grand usage de la chair de baleine dans les monastères; que les églises de Saint-Bertin et de Saint-Omer avaient un droit de quatre deniers sur chaque queue de baleine. Assurément ce droit n'aurait été qu'une bien faible branche de revenu pour les bons moines, s'il ne s'était agi que des *baleines franches*. L'abbaye de Caen était mieux partagée ; elle dîmait sur les baleines prises à Dives (où il ne vient guère de vraies baleines). L'église de Coutances n'avait de son côté la dîme que sur les langues de baleines amenées à Merri.

Cependant, au XII[e] siècle, les Norwégiens et les Irlandais avaient déjà établi de judicieuses distinctions. Ils désignaient par des noms différents vingt-trois espèces de baleines dans les mers du Nord, parmi lesquelles on retrouve les cachalots, les narwhals, les marsouins et les phoques. Mais c'est en étendant ainsi la dénomination de *baleine* à de véritables amphibies, qu'on a donné lieu à toutes ces ridicules assertions que les baleines quittaient les eaux pour venir paître l'herbe sur les rivages, que pendant l'acte de l'accouplement elles se dressaient, le mâle contre la femelle, en enfonçant leur queue dans le sable pour y chercher un point d'appui, et en s'embrassant avec leurs nageoires; c'est encore là l'origine du nom de *blanc de baleine*, donné à la substance huileuse, concrète et cristallisable qui ne se retire que du cerveau des *cachalots*.

On doit réserver l'appellation de *baleine* pour les cétacés à moustaches d'Aristote (*mysticetos*). Ce sont des animaux dépourvus de dents, au moins chez les adultes, et dont la mâchoire supérieure très-étroite, inclinée en bas et renversée en dedans, a ses deux côtés garnis de grandes lames cornées, prismatiques' légèrement recourbées sur elles-mêmes en forme de faux, disposées transversalement les unes à la suite des autres sur les côtés du palais, composées de fibres élastiques longitudinales, réunies par une sorte de mucus coagulé. Ces lames sont implantées par leur base cartilagineuse, blanchâtre, dans l'épaisseur de la membrane du palais, de manière à pouvoir s'infléchir un peu en arrière ou se redresser au gré de l'animal. Les fibres les plus extérieures de la tranche ou du sommet, qui est un peu recourbé en arrière en forme de gouttière, se détachent du reste de la lame, pendent dans la bouche, et donnent au palais un aspect velu : celles du sommet des lames s'épanouissent aussi et peuvent dépasser l'ouverture de la bouche. On retrouve sur les bords de la mâchoire inférieure de ces sortes de filets fibreux semblables à du fort crin de cheval ou à des soies de cochon, mais qui ne paraissent pas avoir de follicules vasculaires pour base ; ces filets dépassent un peu, comme ceux de la mâchoire supérieure, l'ouverture de la bouche, et lui forment comme des moustaches, d'où est venu le nom de *baleine à moustaches*.

Ces lames, qui garnissent les côtés du palais, sont au nombre d'environ 800 à 900 de chaque côté, implantées à un pouce de distance environ les unes des autres; leur grandeur varie selon la situation qu'elles occupent dans la bouche; celles du centre, dans les fortes baleines, ont environ de 8 à 10 pieds de long : on dit en avoir vu de 25 pieds. Celles qui sont aux extrémités sont de plus en plus petites ; leur hauteur depuis la base a de 6 à 10 ou 15 pouces de long; dans l'intervalle des grandes lames, il s'en trouve d'autres plus petites qui paraissent être des lames de remplacement.

De chaque côté, les couches extérieures des lames sont d'un jaune verdâtre, demi-transparentes; celles de l'intérieur sont d'un noir bleuâtre mat. Ces lames cornées, qui caractérisent d'une manière certaine et évidente les vraies baleines, et qui représentent une sorte d'exagération des plis de la muqueuse palatine de l'homme et de tous les mammifères, sont connues dans le commerce sous le nom de *fanons*, et dans les arts sous celui de *baleine*.

Toutes ces baleines à fanons sont de gigantesques cétacés qui atteignent quelquefois jusqu'à 300 pieds de longueur, et très-fréquemment jusqu'à 150. Leur circonférence, au point culminant du corps, surpasse la moitié de la longueur totale, et on en a vu qui pesaient jusqu'à 300,000 livres. Quant à la forme générale, d'après ce qui vient d'être dit sur le rapport de la circonférence à la longueur, on voit qu'il est peu de poissons avec lesquels il y ait beaucoup d'analogie. Ce n'est en effet qu'une sorte de conoïde allongé, terminé un peu brusquement en avant vers la tête par une portion de cône plus ou moins obtus. La tête est énormément volumineuse, presque de la grosseur du corps à sa base, et elle fait à elle seule plus du tiers de la longueur totale ; mais ce développement prodigieux n'est dû en grande partie qu'au prolongement considérable des os maxillaires, car les autres parties de la face et du crâne sont loin de participer à cette extension. Le cou n'est marqué par aucune dépression, et comme chez tous les poissons, la tête va se lier d'une manière insensible avec le dos, à l'extérieur du moins.

Le tronc de la baleine se continue aussi d'une ma-

nière indistincte et se confond avec la queue, qui forme environ un tiers de la longueur totale, et se termine par une nageoire horizontale en forme de croissant ou de cœur déprimé.

La bouche de la baleine est transversale, située à la partie inférieure de la tête ; son ouverture, un peu sinueuse, se prolonge en arrière jusqu'au-dessous des yeux. La paroi supérieure de la cavité de la bouche est constituée par les fanons. La paroi inférieure est formée par une langue molle, épaisse, presque entièrement adhérente, non extensible, longue de 12 à 25 pieds et plus, et large de 7 à 12 pieds. Cet organe se charge d'assez de graisse pour pouvoir fournir jusqu'à 6 tonneaux d'huile. Le gosier n'est pas à beaucoup près aussi spacieux qu'on pourrait le présumer, d'après les proportions de la bouche, et un large repli de la membrane muqueuse qui le tapisse forme à son orifice une sorte de valvule qui s'oppose à l'entrée du corps un peu volumineux. Aussi les baleines ne se nourrissent-elles que de plantes maritimes, de fucus, de crustacés ou de mollusques et de poissons de petite taille, tels que des harengs, des merlans, etc., qu'elles engloutissent par l'effet du remous que produit dans l'eau l'écartement de leurs énormes mâchoires. Cette quantité d'eau superflue est ensuite chassée au moyen d'un appareil particulier, de l'arrière-bouche, par l'orifice extérieur des fosses nasales, et lancée en gerbes quelquefois à plus de 15 et 20 pieds au-dessus de la surface des eaux : on dit alors mal à propos que la *baleine souffle*.

Les téguments de baleines sont à peu près uniformes sur tous les points de leur corps, et consistent dans un cuir dur et épais d'un pouce environ, d'un tissu assez poreux, qui laisse transsuder ou sécrète lui-même un fluide huileux assez abondant qui donne à l'épiderme épais qui le recouvre un aspect toujours onctueux et lisse. Au-dessous du derme on trouve une couche épaisse de tissu cellulaire graisseux, gorgé d'un liquide huileux, qui s'en sépare à la moindre pression ou par une élévation même très-peu considérable de température ; cette couche de tissu graisseux, que l'on désigne sous le nom de lard, a 5 à 6 pouces d'épaisseur sur le dos et sous le ventre ; sur les côtes, près des nageoires, il atteint quelquefois à plus d'un pied, et sous la mâchoire il forme une sorte de collet qui a quelquefois 3 pieds d'épaisseur.

On en retire souvent jusqu'à 60 et 80 quintaux d'huile, on dit même jusqu'à 130.

La graisse de baleine a une odeur forte et repoussante; elle passe facilement à la fermentation putride; mais bien que l'huile qu'on en peut extraire retienne en grande partie cette odeur, elle est pourtant fort recherchée, à cause de l'emploi considérable que l'on en fait dans les arts et dans l'économie domestique; la fabrication des savons noirs, l'amélioration du goudron de marine, et surtout la préparation des cuirs, emploient d'énormes quantités d'huile de baleine. Mais là surtout où on ne peut guère s'en passer, c'est dans l'éclairage auquel elle offre la plus précieuse ressource.

Le tissu graisseux de la baleine est tellement mollasse, qu'il se laisse déprimer par le moindre contact d'un corps pesant, et bien que la peau soit aussi glissante que celle de l'anguille, un homme qui marche sur son corps s'y enfonce de plusieurs pouces et s'y maintient en équilibre.

La couleur de la peau de la baleine n'est pas constamment la même. Ordinairement elle est d'un brun ou d'un gris noirâtre, ou même d'un noir uniforme en dessus du corps, et d'un blanc argenté dans ses parties inférieures, le long de la bouche et autour des yeux et des nageoires; mais souvent aussi des couleurs se mélangent de diverses manières, et donnent lieu à des marbrures plus ou moins multipliées ; quelquefois la couleur du dos envahit les parties inférieures, et au contraire quelquefois c'est la couleur du ventre qui s'étend plus ou moins en dessus. On a même vu des vraies baleines tantôt toutes noires et tantôt toutes blanches.

La baleine se tient constamment dans l'eau, et ne quitte guère les mers profondes ; son organisation ne lui permet pas de venir à terre, et son poids et son volume ne la laissent même pas approcher des rives plates et des bas-fonds; lorsque la tempête la chasse vers les côtes et qu'elle ne trouve plus assez d'eau pour se soutenir, elle fait de vains, bruyants et douloureux efforts pour se remettre à flot; souvent ne pouvant y réussir, elle vient alors, exténuée de fatigue, échouer sur le rivage. Aussi les baleines fréquentent-elles de préférence les baies et les sinus où elles peuvent trouver un abri contre la fureur des flots. Mais bien que la baleine soit obligée de vivre continuellement dans l'onde, elle n'en est pas moins forcée de venir fréquemment à sa surface pour respirer l'air atmosphérique; car elle est, comme tous les animaux de l'ordre des mammifères, douée de poumons analogues à ceux de cet ordre. C'est pour cela que les baleines, à l'approche de l'hiver, paraissent s'éloigner des parages du nord, où l'Océan, glacé à sa surface, forme un plafond qui s'oppose à la libre respiration de ces animaux; aussi est-ce dans cette saison de l'année qu'on en voit plus fréquemment venir attérir sur nos dunes. Du reste, les baleines paraissent vivre volontiers dans toutes les mers et se faire assez facilement aux différences de température et de climat, qui dans le fait ne peuvent guère les affecter, garanties comme elles le sont par un épais tissu graisseux, très-mauvais conducteur du calorique. On en a trouvé dans toutes les mers et sous toutes les latitudes, dans toutes les saisons, et partout vives et agiles, partout se reproduisant et élevant leurs petits, qui sont peu influencés eux-mêmes par les différences dans les circonstances extérieures, et qui se jouent aussi bien dans les mers boréales que dans l'Océan antarctique.

La baleine, outre l'huile et les fanons qui la font tant rechercher par les pêcheurs aventureux qui s'exposent dans cette industrie lucrative, fournit encore à l'homme placé sous un ciel ingrat quelques autres ressources contre la nécessité. Les habitants des climats glacés en mangent quelquefois la chair fraîche; quelquefois aussi ils la font sécher et fumer pour la conserver, mais c'est assurément un aliment bien répugnant. Avec les intestins, ils se procurent des liens, des cordages extrêmement résistants et presque inaltérables; ils doublent, avec les membranes de la baleine, ces frêles embarcations dans lesquelles ils ne craignent pas d'affronter les dangers de la plus haute mer et les glaçons meurtriers qu'elle charrie ; les excréments de l'animal leur servent à teindre en couleur rougeâtre fort solide leurs étoffes. Enfin, les longs arcs-boutants de la cavité thorachique des baleines présentent d'excellentes charpentes, un combustible bien précieux là où il ne s'en trouve presque pas d'autre. Nous sommes même très-

convaincus que toutes ses parties négligées par nos pêcheurs finiront par être recueillies, et, soumises à des préparations convenables, offriront un nouvel aliment à l'industrie.

Nous nous occupons ici de la baleine vraie, dite *baleine franche*. Mais cette sorte-là même offre plusieurs variétés. On connaît entre autres les *finn-back*, baleines à dos lisse des baleiniers du Nord; c'est l'espèce la plus recherchée à cause de l'abondance de son lard.

Les produits si nombreux, si utiles, si abondants, que fournit la baleine, les nécessités de la vie sociale, de l'économie domestique, qui y trouvent tant et de si précieuses ressources, ont dû de bonne heure faire de cette pêche un objet de haute attention chez tous les peuples familiarisés avec les efforts de l'industrie. Aussi presque tous s'y sont livrés avec une ardeur quelquefois interrompue par des causes qu'il serait trop long, et qu'il n'est pas d'ailleurs dans notre plan d'exposer ici. (Dictionn. de Mac-Culloch.)

DES PAUVRES EN FRANCE.

(Deuxième article. Voyez page 248.)

On peut, dit M. de Villeneuve, diviser la France en trois régions ou zones du paupérisme :

1° La zone souffrante : elle renferme vingt départements, 10,062,769 habitants et 770,626 indigents, un treizième de la population indigente totale;

2° La zone moyenne : trente-huit départements s'y trouvent compris; leur population réunie s'élève à 13,043,514 habitants, sur lesquels on compte 550,235 indigents, ou 1/23, 18/55 de la population totale;

3° Enfin, la zone favorisée : elle présente vingt-huit départements, dont la population s'élève à 8,774,391 individus : on y trouve 265,480 indigents formant le trente-troisième de la population générale.

« L'échelle du paupérisme se trouve graduée du sixième au cinquante-huitième de la population ; les départements du Nord et de la Creuse sont placés aux deux extrémités.

La proportion du nombre des pauvres à la population varie très-sensiblement entre les villes et les campagnes. En général, le rapport peut s'établir, pour les villes, de 1 à 10, et d'environ 1 à 30 pour les campagnes. Or, la population totale des villes et des communes ayant une population agglomérée de 1500 habitants et au-dessus, étant de 7,672,450 habitants, et celle des communes rurales de 24,205,718, il en résulterait que la population des villes offrirait 767,245 indigents, et celle des campagnes 819,195.

Il existe encore une différence des plus sensibles entre la situation des classes indigentes, dans les provinces du nord et de l'ouest de la France, et dans les contrées du centre, de l'est et du sud. Un tableau des indigents existants dans chacune de ces régions, en 1829, donne les résultats suivants :

Départements.			Habitants.	Indigents.	Rapport des indigents aux habit.	
Nord	6	sur une popul. de	3,288,207	348,731	1/9	1/3
Est	14	id.	5,333,971	177,768	1/30	
Midi	32	id.	9,784,074	412,575	1/23	29/41
Ouest	15	id.	6,737,289	345,635	1/19	17/34
Centre	19	id.	6,737,133	301,631	1/23	1/3
Totaux	86	départements.	31,870,624	1,586,340		

Du reste, nous ne pouvons fixer que par aperçu le chiffre auquel a dû s'élever le nombre des pauvres depuis les événements de juillet. Nous ne croirons pas néanmoins exagérer en estimant que, dans les départements de la région du nord, ce nombre s'est accru d'un tiers; qu'il s'est augmenté d'un sixième dans les départements de l'ouest; d'un dixième dans ceux de l'est; d'un quinzième dans ceux du centre; et enfin, d'un vingtième dans ceux du sud. La moyenne pour la totalité des indigents de la France est de 1/6 3/12. Il en résulterait une augmentation, savoir :

Pour la région du nord, de . . .	136,243 indigents.
de l'ouest, de. . .	57,607
de l'est, de. . . .	17,7[illegible]6
du centre, de. . .	20,108
du sud, de . . .	20,628
Total.	252,362

Lesquels ajoutés à 1,586,340, existants précédemment, forment un total de 1,838,762 pauvres actuellement à la charge de la charité publique. La population de la France en 1833 étant de 32,569,934 habitants, le rapport actuel des indigents à la population générale serait de un 1/17 13/18, au lieu de 1/20 1/10.

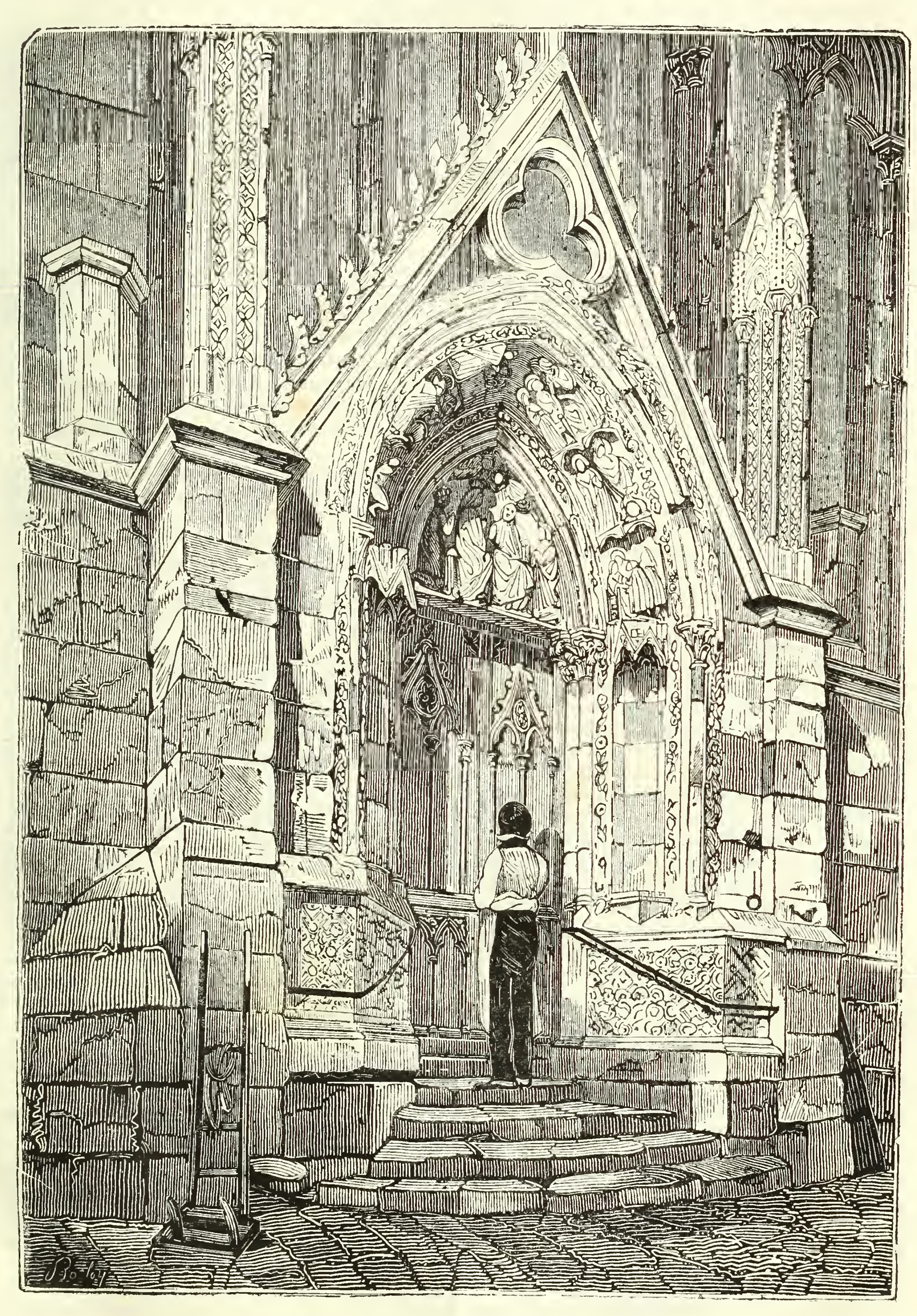
Nous n'avons pas compris dans nos calculs les ouvriers privés temporairement de travail, dont le nombre a dû être prodigieux, mais seulement ceux présumés tombés dans la misère permanente. Nous sommes persuadés qu'une enquête, faite avec soin, prouverait que nous avons été très-modérés dans nos évaluations. Dans quelques lignes du chap. 1er, liv. II, M. de Villeneuve donne ses conclusions générales :

« Nous ne croyons pas nous tromper en avançant que le paupérisme marche partout en raison de l'agglomération et de l'accroissement de la population ouvrière, de la direction donnée à l'industrie de la concentration des capitaux, des bénéfices du travail, et surtout du relâchement des principes moraux et religieux. On devra donc trouver plus de pauvres partout où les théories de la civilisation et de l'économie politique nées en Angleterre, auront reçu une plus ancienne et plus vaste application. Par une conséquence naturelle, on en remarquera un plus grand nombre dans les pays manufacturiers que dans les pays agricoles; dans les Etats protestants que dans les Etats catholiques; dans les régions du nord que dans celles du midi, sauf les exceptions que réclament toujours les règles générales, modifiées nécessairement par des circonstances de lieu et de temps. » Et plus loin, chap. 2, en note : « Il est remarquable que le département de la Creuse, le dernier dans l'échelle de l'industrie, soit celui où l'on compte à la fois le moins de pauvres et le moins de délits. »

LA PORTE-ROUGE DE NOTRE-DAME DE PARIS.

En offrant à nos lecteurs une vue de la *Porte-Rouge* de Notre-Dame de Paris, nous nous proposions d'ajouter de nouveaux détails à ceux que nous avons donnés dans notre premier volume (*voy.* page 203, vol. I) sur cette noble et vénérable basilique. Nous avions à dire les projets de décoration que l'on attribue au prélat qui

gouverne le diocèse, et en même temps nous aurions jeté un coup d'œil sur les questions d'art, de politique et de religion, qui se rattachent aujourd'hui à la cathédrale de Paris.



(Vue de la Porte-Rouge de Notre-Dame de Paris).

En contemplant avec nous cette solitude que la fureur populaire a faite autour de Notre-Dame, solitude, un instant peuplée par la plus sale partie de la gent marchande de la grande cité, quel lecteur n'aurait fait

avec nous des vœux ardents pour qu'à ces tristes ruines de la demeure des évêques, soit substitué bientôt un entourage plus digne de la majestueuse cathédrale !

Mais ces projets de décoration extérieure et intérieure ne sont pas définitivement arrêtés, et peut-être les gouvernants sous les yeux desquels se sont accomplies les scènes de vandalisme révolutionnaire, ne seront-ils plus au pouvoir, quand cette restauration religieuse et artistique s'accomplira.

Sachons donc attendre; oublions les injures qu'a reçues la maison de Dieu ; oublions ces sales haillons, ces guenilles infectes des revendeurs qu'une inqualifiable ordonnance a permis un instant d'étaler tout autour de la sainte basilique, sur les ruines mêmes de l'évêché, et ne voyons que l'avenir.

S'il fallait en croire cet immense concours d'auditeurs de toutes classes, même des plus lettrés, qu'un jeune orateur chrétien, M. Lacordaire, attirait dernièrement encore dans l'enceinte trop étroite de Notre-Dame, cet avenir serait et brillant et prochain. Riche des dons de la foi catholique, Notre-Dame pourrait retrouver avec ses riches vitraux les ornements que ses murs ont perdus, et elle n'aurait rien à envier pour la décoration intérieure aux cathédrales les plus riches et les plus complètes.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ANNÉE 1789. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

5 *mai.* — Ouverture des états-généraux. Le roi prononce un discours dans lequel on remarque les passages suivants : « Un long intervalle s'était écoulé » depuis les dernières tenues des états-généraux, et » quoique la convocation de ces asssemblées parût être » tombée en désuétude, je n'ai pas balancé à rétablir un » usage dont le royaume peut tirer une nouvelle force, » et qui peut ouvrir à la nation une nouvelle source » de bonheur. » — « Une inquiétude générale, un désir » exagéré d'innovations, se sont emparés des esprits et » finiraient par égarer totalement les opinions, si l'on ne » se hâtait de les fixer par une réunion d'avis sages et » modérés. » — « Tout ce qu'on peut attendre du plus » tendre intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut » demander à un souverain le premier ami de ses peuples, » vous pouvez, vous devez l'espérer de mes sentiments.»

11 *mai.* — Ordonnance du roi qui défend les attroupements dans le royaume. — Les réunions électorales pour la nomination des députés aux états-généraux avaient mis en mouvement six millions d'hommes sur la surface de la France. Les maximes de souveraineté populaire, de liberté et d'égalité, sortirent à cette occasion de toutes les loges de francs-maçons et de tous les clubs philosophiques, pour se répandre sur toute cette multitude en effervescence ; on sema sous ses pas des écrits incendiaires, où les mots sacrés d'humanité, de fraternité, de bonheur national, se trouvaient étrangement alliés à ceux d'insurrection, de guerre aux nobles, de spoliation des titres et des propriétés. La populace s'attroupa de toutes parts, et commença l'exercice de sa souveraineté par brûler les châteaux et profaner les temples.

19 *mai.* — Ordonnance du roi qui autorise les feuilles publiques à rendre compte des séances des états-généraux.

20 *mai.* — Renonciation du clergé à ses privilèges pécuniaires.

23 *mai.* — Renonciation de la noblesse à ses priviléges pécuniaires. La noblesse et le clergé n'attendirent pas, pour se dépouiller d'une possession légitime qui remontait aux temps les plus reculés de la monarchie, qu'une délibération en commun leur ôtât le mérite d'un sacrifice volontaire. Chacun de ces ordres, dans sa chambre séparée, consentit spontanément à supporter tout le fardeau des charges de l'Etat. C'était là tout ce que la patrie exigeait d'eux.

ANNÉE 1790.

5 *mai.* — Décret portant que les juges seront élus par le peuple.

22 *mai.* — Décret portant que le droit de guerre et de paix appartient à la nation : la guerre ne pourra être décidée que par un décret de l'Assemblée nationale, qui sera rendu sur la proposition formelle et nécessaire du roi.

Voici une des applications les plus importantes du dogme de la souveraineté du peuple. La résolution de l'Assemblée ne pouvait être douteuse ; elle étonna néanmoins quelques membres qui persistaient à méconnaître l'irrésistible puissance des principes adoptés. Voici comment eut lieu la discussion :

M. de Montmorin, ministre de la guerre, écrivit à l'Assemblée pour lui faire part de l'ordre donné par le roi d'armer quatorze vaisseaux de ligne dans les ports de l'Océan et de la Méditerranée ; cet armement devenait indispensable à cause des préparatifs de guerre qu'on faisait alors en Angleterre et en Espagne. Le roi, disait le ministre, ne doute point que l'Assemblée ne décrète les dépenses que cet armement va occasionner.

M. de Lameth prétendit qu'il fallait, avant de songer aux dépenses, examiner le fond de la question. « Il faut savoir, dit-il, si l'Assemblée est compétente, et si la nation, *souveraine,* doit déléguer au roi l'exercice du droit de la paix et de la guerre. » A ces mots, un grand mouvement se manifesta dans l'Assemblée. La discussion dura six jours : elle ne devait pas durer six heures. La question était resolue par ce simple raisonnement : La guerre est le droit le plus élevé de la puissance humaine ; l'exercice de ce droit met en question l'existence même du souverain. Donc ce droit ne peut être délégué. Si un sénat a le pouvoir de décider la guerre ou la paix, un roi n'est plus qu'un général d'armée, et la prérogative du pouvoir exécutif est anéantie.

Mirabeau lui-même, le fougueux Mirabeau, fut épouvanté de l'extension qu'on allait donner à la déclaration des droits de l'homme ; il voulait bien renverser la monarchie existante, mais non pas anéantir le principe fondamental de toute monarchie. Il discuta le projet de décret, article par article ; il voulut qu'à la place de ces mots, « le pouvoir de veiller à la sûreté extérieure de l'Etat..... *est délégué au roi,* » on substituât ceux-ci : *appartient au roi....* Mirabeau commença dès lors à se séparer de quelques-uns de ses collègues. Les pamphlets le poursuivirent ; on fit crier dans les rues par des colporteurs, *la grande trahison du comte*

de Mirabeau. Il ne perdit pourtant point alors sa grande popularité; il dit à la tribune : « Je sais que la roche Tarpéienne est près du Capitole; » on applaudit, et on oublia, comme c'est l'usage en France, les opinions du député en faveur du bon mot de l'orateur.

C'est ainsi que, sur la motion de M. Alexandre de Lameth, appuyée par Charles de Lameth, Pétion, Barnave, Lafayette, etc., l'héritier des sceptres de Charlemagne et de Louis XIV fut réduit à la condition d'un commissaire ordonnateur en chef de terre et de mer.

ANNÉE 1791.

1er *mai.* Les barrières s'ouvrent; on ne paie plus de droits d'entrée dans tout l'intérieur du royaume.

10 *mai.* — Décret qui supprime les expéditions en cour de Rome. — Décret sur le droit de pétition. — Ce droit appartient à tout individu, et ne peut être exercé en nom collectif. Tout pétitionnaire doit signer sa pétition.

16 *mai.* — Décret portant que les membres de l'Assemblée nationale ne pourront être réélus à la prochaine législation.

19 *mai.* — Décret portant que les membres du corps législatif pourront être réélus à la législature suivante, et ne pourront l'être de nouveau qu'après l'intervalle de deux ans.

30 *mai.* — Décret sur les honneurs à rendre à Voltaire; ses cendres seront transportées à l'église Sainte-Geneviève. — Robespierre se prononce fortement contre la peine de mort, et vote pour son abrogation dans tous les cas.

Cette opinion de Robespierre paraîtra sans doute étrange à ceux qui songent au terrible usage que ce tigre fit dans la suite de la peine de mort. Mais alors l'abolition de cette peine était combattue par le côté droit et par le centre, et Robespierre ne pouvait partager leur avis dans aucune occasion; il faut aussi compter pour quelque chose cet instinct de lâcheté qui s'allie toujours avec la férocité dans une âme commune. Robespierre n'avait point encore versé de sang, mais on sait que son cœur regorgeait de fiel : ce n'étaient donc ni l'humanité, ni une fausse théorie philosophique qui l'inspiraient ici, c'était plutôt un sentiment de crainte anticipée et indéfinissable qui l'avertissait confusément que, né pour le crime, il importait à sa propre sûreté que le criminel eût la vie sauve dans tous les cas.

ANNÉE 1792. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

1er *mai.* — Lettre annonçant le massacre du général Théobald Dillon par ses troupes dans une insurrection manifestée à la suite d'une déroute sur Lille; et que MM. Chaumont et Bertois, officiers du génie, ont été pendus.

3 *mai.* — M. Beugnot dénonce une brochure intitulée l'*Ami du Peuple*, et signée *Marat;* il en lit le passage où l'auteur engage l'armée à massacrer ses chefs. M. Lasource dénonce également l'*Ami du Roi* signé *Royou*, qui, dans sa feuille, provoque les soldats à la désertion. Le décret d'accusation est rendu contre les deux auteurs.

4 *mai.* — Le maréchal Rochambeau donne sa démission et est remplacé par le maréchal Lukner.

8 *mai.* — On annonce que Jourdan *coupe-tête* et ses complices sont rentrés triomphants et couronnés dans la ville d'Avignon.

16 *mai.* — Décret portant suppression du traitement d'un million accordé à chacun des frères du roi.

24 *mai.* — L'Assemblée décrète comme mesure de sûreté et de police que la déportation aura lieu à l'égard des prêtres catholiques qui refuseront le serment civique.

29 *mai.* — M. Bazire, après avoir cherché à prouver l'incivisme et les projets contre-révolutionnaires de la garde du roi, propose le licenciement de ce corps. L'Assemblée décrète que la garde du roi est licenciée, et que le service dont elle était chargée sera fait par la garde nationale de Paris. Dans la même séance, M. de Brissac, qui commandait cette garde, est décrété d'accusation.

LES BÉLIERS.

Ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'agriculture feront bien d'aller chercher dans l'excellent *Dictionnaire de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale*, l'énumération des caractères que doivent présenter les béliers de belle race, énumération que la majorité de nos lecteurs ne lirait peut-être pas avec beaucoup de curiosité. Plus un bélier, de quelque race qu'il soit, réunira en lui de traits empruntés à cette description générale, plus il sera près d'atteindre l'excellence des formes propres à l'animal. Le croisement des races contribue beaucoup à l'altération des formes. Ainsi, si l'on compare un troupeau arrivé récemment d'Espagne avec un troupeau mérinos acclimaté et perfectionné depuis un certain nombre d'années, on trouvera que la hauteur des béliers mérinos varie de 65 à 80 centimètres (24 à 30 pouces); la longueur, de 97 à 130 centimètres (36 à 48 pouces), et la grosseur, de 108 à 135 centimètres (40 à 50 pouces) : la hauteur, prise de terre au garrot, la longueur du sommet de la tête à la naissance de la queue, et la grosseur dans la plus grande rondeur du ventre, le matin à jeûn; les dimensions les plus fortes sont celles des bêtes anciennement importées; et les mérinos qui arrivent d'Espagne sont en général petits.

Le beau bélier espagnol de race pure a l'œil extrêmement vif et tous les mouvements prompts; sa marche est libre et cadencée comme celle du cheval de cette contrée. Sa tête est large, aplatie, carrée; son front, au lieu d'être busqué et tranchant, comme dans nos races françaises, est en ligne droite, arrondi sur les côtés et très-évasé; ses oreilles sont très-courtes, ses cornes très-épaisses et longues, très-rugueuses, contournées en spirale redoublée; son chignon est large et épais; son cou est court, ses épaules rondes, son dos cylindrique son poitrail large, son fanon descendant très-bas, sa croupe large et arrondie, tous ses membres gros et courts.

Son corps trapu est couvert d'une laine très-fine courte, serrée, tassée, imprégnée d'un suint beaucoup plus abondant que dans les autres races; elle s'étend sur toutes les parties du corps, depuis les yeux jusqu'aux ongles; la poussière qui s'attache au suint dont la toison est remplie forme une sorte de croûte rembrunie, sous laquelle on trouve une laine blanche, fri-

sée, dont les brins sont d'autant plus serrés qu'elle est plus fine, et que recouvre une peau presque couleur de rose.

On doit éviter que le bélier n'ait sur la peau la plus légère tache noire, l'expérience ayant démontré que les taches se transmettaient, et que quelquefois même il en provient des agneaux tout noirs.

Comme en général on a intérêt à faire naître les agneaux tous à peu près dans la même saison, on tient les béliers à l'écart jusqu'à une certaine époque, qui varie suivant le climat, l'état du troupeau et les moyens de les nourrir. Du midi au nord de la France, l'état de la chaleur naturelle est du mois de juin au mois d'octobre.

Les béliers mérinos se sont vendus à Rambouillet, de 1797 à 1808, au prix moyen de 72, 64, 80, 333, 412, 243, 365, 473, 394, 444 et 605 francs. Ces prix prouvent combien les cultivateurs sentent l'importance d'améliorer leurs races. Les Anglais, qui ont encore plus que nous cette conviction, paient souvent des sommes considérables pour l'achat de béliers renommés par la beauté et la finesse de leur laine. Ils sont persuadés que c'est aux soins qu'ils se donnent depuis trois siècles pour le perfectionnement de leurs races, qu'ils doivent en partie la force et la puissance qu'ils ont acquises. Leurs laines améliorées dès les règnes de Henri VIII et d'Elisabeth, par l'introduction des mérinos, dont la différence de climat, de pâturages, de régime a ensuite altéré les toisons, dans ce sens que si elles ont perdu quelque chose en finesse, elles ont beaucoup gagné en longueur ; leurs laines, disons-nous, passent pour les plus belles de l'Europe, après celles des mérinos, et ont de plus l'avantage d'être également propres à la carde et au peigne. C'est par les croisements des races, le choix toujours sévère des plus beaux béliers et des plus belles brebis pour la multiplication et l'importation périodique de nouveaux béliers tirés de la côte d'Afrique, que les Anglais soutiennent la supériorité de leurs laines. Les Hollandais ont, à peu près dans le même temps, relevé leurs races indigènes par des croisements avec des béliers de l'Inde. Les États du nord de l'Europe sont aussi entrés dans ces voies d'amélioration, et s'y sont plus ou moins avancés.

Avis. — L'accroissement du nombre des souscripteurs du *Magasin universel* nous a forcés de transporter nos bureaux dans un plus vaste local ; cet accroissement nous permettra de perfectionner encore la gravure et le tirage des vignettes qui, l'on doit en convenir, ont éprouvé de grandes améliorations depuis quelques mois.

Quant à l'exactitude du service des abonnements, et nous disons cela à dessein pour quelques localités où nos correspondants ont mal fait leur devoir, nous l'observerons toujours, comme par le passé, avec un soin religieux. Non-seulement nous avons toujours servi, au jour dit, les lecteurs isolés et les libraires qui nous ont adressé des souscriptions, mais nous avons toujours tenu toutes prêtes dans nos magasins quelques livraisons imprimées à l'avance. Sous ce rapport, comme sous tout autre, nous espérons bien qu'on ne trouvera jamais notre zèle en défaut.



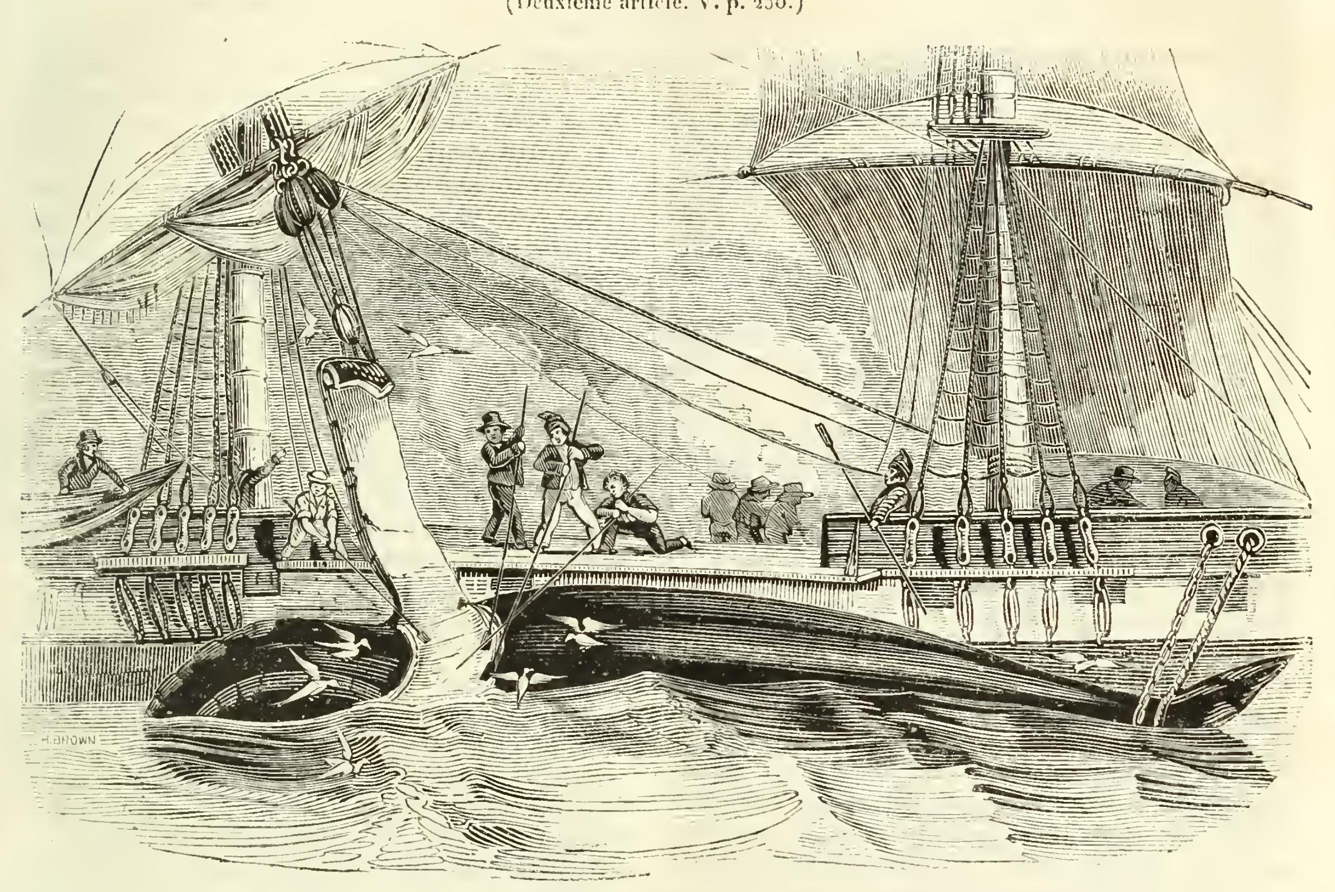
(Bélier et chèvre sauvages.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

LA PÊCHE DE LA BALEINE.

(Deuxième article. V. p. 250.)



(Dépècement de la baleine.)

Les Basques donnèrent de bonne heure à la pêche de la baleine une extension dont l'histoire conserve encore le souvenir. Les baleines qui fréquentaient le littoral du golfe de Gascogne, du cap Finistère et de la Manche, ne suffirent plus bientôt à leurs entreprises audacieuses; chassées sans cesse par ces peuples robustes et habitués aux fatigues et aux dangers, les baleines semblaient fuir leurs atteintes, elles se réfugiaient dans les mers du Nord : ils ne tardèrent pas à les y aller débusquer. La renaissance des arts en Europe fut aussi l'époque des nouvelles conquêtes de l'industrie; les commerçants, plus éclairés, comprirent mieux toutes les utiles applications qu'il était possible de faire des produits de la pêche; bientôt l'exploitation de la baleine leur offrit une source abondante de richesses, et aux consommateurs les moyens de satisfaire de nombreux besoins. Les excursions des baleiniers sur l'élément liquide ne connurent bientôt plus d'autres bornes que celles de l'univers même. Les Basques s'étaient avancés dans l'Océan boréal, jusqu'au Groënland et au Spitzberg. Tous les ans ils y envoyaient des flottilles de 50 à 60 navires, mais sans presque jamais relâcher sur ces rives peu hospitalières; les Anglais les y suivirent vers la fin du XVIe siècle, prirent, par le droit du plus fort, possession de cette dernière contrée, dont la découverte était cependant due aux Hollandais; ils profitèrent du déclin de la marine basque pour accaparer la pêche de la baleine. Lorsque les Hollandais vinrent à leur tour tenter la chance de l'exploitation, ils furent repoussés par la force brutale des Anglais. Le droit des gens fut dans cette occasion violé d'une manière infâme. Les armateurs hollandais souffrirent d'abord patiemment tant d'insultes; mais l'excès du mal leur fit ensuite chercher le remède dans une coalition, et ils répondirent à l'insolence anglaise comme un peuple justement courroucé : les Anglais furent battus, et, cédant alors à la nécessité, ils consentirent à régler, par une convention presque équitable, les droits de chacun à la pêche. Bientôt après, les Suédois, les Danois, les populations de la Baltique, s'empressèrent pour prendre part au riche butin; on se partagea les stations et les baies où les baleines se retiraient plus volontiers.

La pêche et le dépècement de la baleine, la fonte et l'épuration de l'huile, tout cela s'était jusqu'alors fait en pleine mer, à bord des vaisseaux; ou bien le lard, tassé dans des tonneaux, était emporté jusque dans les ports respectifs des puissances; là, on lui faisait subir ses diverses préparations. Mais ensuite on s'occupa d'établir des fonderies fixes sur divers points du Groënland; pour éviter l'encombrement du lard et les difficultés de son transport, toutes les opérations se faisaient sur place. Tel fut l'accroissement rapide de cette branche de commerce, que des colonies vinrent fonder des villages entiers dont les habitants se livraient exclusivement à la pêche et à l'exploitation de la baleine; leurs noms rappellent encore leur origine. On y établit des comptoirs, des foires, et toutes les institutions commerciales de la civilisation. Les Hollandais se distinguaient surtout dans les opérations de la grande pêche; c'est d'eux que nous tenons presque tous les renseignements qui se

rapportent à son histoire primitive. A peu de chose près, toutes les nations faisaient la grande pêche de la même manière. Quand une baleine était signalée par la vigie, toutes les chaloupes prenaient la mer, et l'on forçait de rames sur l'animal; un des plus robustes et des plus habiles marins, monté sur l'avant de la barque, tenait un épieu long de 7 à 8 pieds, garni d'un harpon attaché à une ligne de six à sept brasses de longueur; il lançait avec force ce harpon sur la baleine, en évitant de frapper sur les parties osseuses de la tête où le harpon n'aurait pas de prise. La baleine, se sentant blessée, plongeait profondément sous l'eau, et fuyait, entraînant la ligne avec elle; on la laissait ainsi dévier, raboutant successivement et mettant dehors les lignes lovées à bord et disposées d'avance de manière à pouvoir les larguer sans encombre ni trop forte secousse de la barque. L'animal filait ainsi jusqu'à cinq et six de ces lignes; mais chaque fois que pour respirer il était forcé de remonter à la surface de l'eau, le navire signalait cette ascension, au moyen d'un gaillardet, à l'attention des barques les plus voisines du point où la baleine reparaissait; de cette barque, on tâchait alors de lui lancer un second harpon, et ainsi de suite, jusqu'à ce que, se consumant en efforts pour se débarrasser des harpons, la baleine eût perdu la force de plonger de nouveau. Alors toutes les barques accotaient l'animal, mais avec beaucoup de précautions; car, dans l'agonie de la baleine, elle fait souvent des mouvements brusques et d'une énorme puissance, qui sont susceptibles de faire chavirer la barque. On achevait de tuer la baleine à coups de lance, principalement dirigés entre les côtes; et quand on s'était assuré qu'il ne lui restait plus de vie, on la remorquait, et on l'amarrait sur un des côtés du navire pour la dépecer.

L'extrême danger du harponnage de la baleine à la main a fait rechercher avec assiduité d'autres moyens de lancer l'instrument meurtrier. D'abord on a fait usage d'une espèce de mousquet, au moyen duquel le harpon était projeté de plus loin, à l'exemple des anciens, qui avaient déjà appliqué la baliste au harponnage de la baleine. Depuis, les Anglais se servirent du canon; mais ces divers moyens étaient d'un emploi peu commode, et l'on en revint presque généralement au lancement du harpon à la main, avec la précaution cependant de ne pas tant laisser les barques s'éloigner du navire, et de faire force de rames pour le rejoindre, aussitôt que le harpon était lancé, en laissant glisser la ligne librement sur l'étrave, jusqu'à ce que l'on pût l'amarrer au cabestan : on aimait mieux courir le risque de casser la ligne et de perdre le harpon. Quand la baleine reparaissait, on la poursuivait à coups de fusil ou de pierrier. C'est à peu près ce qui se pratique encore aujourd'hui.

Cependant, toujours occupés de ce grave sujet, les Anglais ont proposé un prix considérable à celui qui trouverait le moyen de faire disparaître totalement, ou au moins de réduire à peu de chose le danger du harponnage. En 1802, M. Bell, sergent d'artillerie, a gagné le prix proposé, et on s'est depuis servi avec quelque succès du moyen qu'il a proposé. Il était encore question de l'emploi du canon dans ce procédé de M. Bell. En 1821, le journal anglais *The Times* a annoncé un nouveau moyen, et, à ce sujet, il s'exprimait ainsi : « Le navire *The Fame* a pris neuf baleines en ne se servant que de *fusées à la Congrève*. La plus grande de » ces baleines, frappée d'une fusée, a été ensuite très-facile à prendre; une autre est morte immédiatement. » En général, la vitesse de l'animal a été considérablement diminuée, et il lui a été impossible de plonger » dans l'eau à plus de trois ou quatre toises après le » coup. Au moyen des fusées, on obtient, avec un appa» reil de la grosseur d'un fusil, sans choc ou réaction » sur le canot, les mêmes effets que ceux produits par » une pièce d'artillerie de six ou douze livres de balles. »

Les Groënlandais eux-mêmes, malgré leur stupidité naturelle, ne tardèrent pas à apprendre à chasser la baleine; ils apportèrent même, dans l'exercice de cette industrie, des ressources ingénieuses suggérées par la nécessité, qui est un grand maître. A défaut des moyens que les Européens mettaient en usage, faute de longues lignes et de bâtiments capables de résister par leur masse et la force de leurs voiles aux efforts de la baleine, ils imaginèrent, pour réduire l'animal fougueux dans ses bonds, un expédient dont les Romains avaient jadis indiqué l'idée : ils attachèrent des outres de peau de phoque à des harpons, et suppléèrent par le nombre à la force des machines; ils assaillaient la baleine d'une grêle de harpons ballonnés, qui d'abord gênaient les mouvements de l'animal, et finissaient par les rendre presque impossibles; les sauvages se jetaient alors à l'eau, et, soutenus par leurs vêtements de peaux imperméables, ils commençaient sur les lieux mêmes le dépècement, qu'ils terminaient à la côte.

Quoi qu'il en soit, au Groënland, une pêche à laquelle tant de spéculateurs prenaient part, dut finir par troubler dans ces parages la reproduction et le développement de la race baleinière. Ces animaux quittèrent successivement cette mer, et bien que les procédés de l'extraction de l'huile se fussent considérablement perfectionnés, au point que la même quantité de lard pût fournir le double en huile de ce qu'elle produisait primitivement, les avantages de la grande pêche du Nord diminuèrent d'une manière très-rapide. Il fallut dès lors poursuivre les baleines sur les côtes de l'Amérique septentrionale; et le Spitzberg, le Groënland et leurs établissements commerciaux furent presque totalement délaissés. Plus tard, on apprit par les navigateurs que l'Amérique méridionale n'était pas dénuée de baleines dans ces mers, et la pêche dans le Sud succéda à celle de la terre de Labrador, du détroit de Davis, et du banc de Terre-Neuve; moins féconde, elle offrait du moins l'avantage de présenter moins de dangers. Sur plusieurs points, les naturels de ces nouvelles pêcheries s'initièrent à la pêche de la baleine; on vit les Américains cerner ces animaux avec leurs innombrables canots d'écorce, les effrayer par leurs cris perçants, leur musique discordante, le bruit de leurs pagaies, et parvenir à les faire échouer sur le rivage; d'autres, plus intrépides, se jetaient à la nage, gagnaient la baleine, lui enfonçaient à coups de maillet une forte cheville de bois dans l'un des évents, plongeaient avec elle, et lorsqu'elle reparaissait à la surface de l'eau, répétaient la même manœuvre sur l'autre évent. La baleine, suffoquée par le défaut d'inspiration de l'air, ouvrait la bouche pour en recevoir; mais elle n'engloutissait qu'une énorme quantité d'eau; enfin elle périssait par asphyxie, allait à la dérive le ventre en dessus, et on pouvait la remorquer sans grand effort jusqu'à la rive prochaine, où elle était dépecée. La découverte de nouvelles régions, et les relations plus fréquentes avec

les mers des Indes, firent aussi connaître l'existence de baleines dans les diverses parties de l'Océan austral. La pêche s'établit sur divers points; la baie de Sainte-Hélène, le cap de Bonne-Espérance en Afrique, entre autres stations, eurent leurs pêcheurs baleiniers. La sûreté et la durée plus grande de la pêche, dans des climats plus doux, compensaient la longueur du trajet et l'inconvénient d'une exploitation en pleine mer.

Malgré ces nouvelles ressources, la pêche de la baleine, chez presque toutes les nations, paraît avoir perdu beaucoup de son ancienne splendeur. La marine hollandaise n'est plus ce qu'elle a été jadis; la paix générale a trouvé toutes les habitudes changées. Aucune nation ne paraît jusqu'ici vouloir bien sérieusement retrouver ce que la Hollande appelait sa *mine d'or*. Nous voyons bien, sur les documents du commerce, que plusieurs Etats arment un assez grand nombre de vaisseaux prétendus baleiniers; et chez nous-mêmes le gouvernement accorde libéralement des primes d'encouragement à la pêche de la baleine, qui sont une charge pour le trésor sans remplir le but que l'on se propose, celui de former de bons et intrépides marins; car, il est honteux de l'avouer, il est choquant pour l'humanité d'y penser, la plupart de ces expéditions simulées, qui ont pour but apparent la pêche de la baleine, n'ont de réel que l'odieux, l'infâme trafic de la chair humaine. Au mot *baleinier*, parlant des vaisseaux expédiés de nos ports, comme de ceux des autres nations maritimes, substituez le mot *négrier* en général, et vous parlerez juste.

Parmi les nations européennes, les Anglais semblent vouloir dominer la spéculation baleinière. Nous avons sous les yeux un intéressant document qui a été fourni sur cette branche importante de commerce dans les mers du Nord par une personne intelligente, capable, et qui est personnellement intéressée dans les opérations de la pêche, en Angleterre.

On voit, par les détails que donne cet actionnaire baleinier, que les navires de la pêche atteignent généralement la *barrière des glaces* vers la mi-mai, époque à laquelle, dans toutes les directions, la glace est aussi ferme et aussi solide qu'un rocher; mais néanmoins l'on voit aussi des masses flottantes d'eau congelée; et tout ce que les capitaines de navires peuvent faire, c'est de louvoyer entre ces énormes glaçons, attendant que leurs mouvements donnent ouverture à quelque passage qui leur permette dans cette périlleuse navigation d'atteindre à un point de pêcherie convenable. Le capitaine Ross a donné à ces espèces de canaux le nom de *lanes* (ruelles), et en général ils sont tellement étroits, que les voiles du navire ne peuvent guère être d'aucun service pour le faire avancer, lors même que le vent est favorable. Tout dépend donc alors de l'adresse humaine et d'un travail extraordinaire, et pendant toute la saison les équipages des baleiniers doivent tirer les vaisseaux à l'aide de cordes, et les faire avancer d'une manière aussi fatigante et aussi périlleuse pendant un trajet de 60, 100 et 120 lieues, plus ou moins.

Le plancher sur lequel ces hommes doivent marcher est d'ailleurs alternativement raboteux et glissant; mais les souliers qui les chaussent sont appropriés à la tâche *herculéenne* qu'ils ont à accomplir, et ils ne se plaignent pas de leur sort tant que le canal ne vient pas à être obstrué. Mais c'est en ceci que gît le plus grand danger; car si le vent souffle fort du côté de la mer, des plages glacées de plusieurs milles d'étendue se mettent en mouvement, et en approchant et en touchant l'étroite ouverture, frappent le malheureux vaisseau avec la force de mille étaux, et brisent ses côtes aussi facilement que de la main on peut briser une coque d'œuf.

Dès 1760, les armateurs de Saint-Jean-de-Luz, qui avaient eu l'habitude d'envoyer à la pêche de la baleine jusqu'à trente navires de 3 à 400 tonneaux chacun, ayant éprouvé de grandes pertes, avaient été forcés de renoncer à cette navigation. Bayonne n'avait plus qu'un baleinier annuellement au lieu de six ou sept. Quelques années plus tard, le nombre des baleiniers de ce port était de quatre; deux de ces navires avaient coutume de se diriger vers les côtes du Groënland, et les deux autres vers le détroit de Davis. Un tel navire sous voiles, avec les six chaloupes nécessaires, coûtait environ 94,000 fr.

Les armateurs de Bayonne construisaient ces navires en frégates, en leur donnant la plus grande légèreté possible pour pouvoir bien *bouliner* et se retirer du péril entre les glaces. A Bayonne, on était dans l'usage d'engager tout l'équipage à la part. Il avait la moitié de l'huile, et tous les fanons appartenaient à l'armateur, qui, ordinairement, rachetait la part d'huile de l'équipage, au prix du cours, à l'arrivée du navire en retour. Le capitaine, outre sa part dans la moitié de l'huile, recevait de l'armateur une gratification proportionnée au succès de sa pêche, et il avait droit à un quintal de fanons par 100 barriques d'huile.

Vers la même époque (1760), la pêche des Hollandais offrait bien d'autres résultats. Ils employaient à cette pêche des navires de 300 à 400 tonneaux, à qui ils donnaient six à sept chaloupes, et seulement quarante-cinq à quarante-huit hommes, attendu que les baleiniers hollandais étant taillés en flûtes, il leur fallait moins d'hommes pour les manœuvrer que les frégates de Bayonne.

En 1753, il partit des différents ports de la Hollande 118 navires pour la pêche de la baleine sur les côtes du Groënland. Ces navires retournèrent 539 baleines, lesquelles rendirent 13,556 quartauts de lard, qui, ayant été fondu, produisit 20,296 barriques d'huile : terme moyen, par navire 4 baleines 1/3 et 115 barriques de lard. De ce calcul il résulte que le rendement moyen de chaque baleine a été d'environ 25 quartauts de lard.

L'Angleterre ne pouvait négliger une source de revenus aussi importante. En 1721, la compagnie dite de la Mer du Sud entreprit sur une très-grande échelle ce commerce, qu'elle monopolisa pendant huit ans, terme auquel il cessa en offrant un déficit considérable aux actionnaires. Alors la législature anglaise, toujours si bien disposée à tous les sacrifices en faveur du commerce, accorda des primes considérables à ce genre de pêche. On évalue à la somme énorme de 39,448,375 fr. le montant des primes payées en Angleterre depuis l'année 1750 jusqu'en l'année 1788; de 1789 à 1824, époque de l'abolition, le montant des primes n'a pas été moindre de 25 millions. C'est donc environ 62,500,000 f. accordés en Angleterre pour l'encouragement de la pêche de la baleine dans un laps de soixante-quatorze années.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas certain que ce splendide encouragement eût suffi pour asseoir en Angleterre, sur des bases solide, l'industrie baleinière et pour assurer dans cette spéculation la primauté des Anglais sur les autres nations européennes, si l'occupation de

la Hollande par les Français en 1794, et la ruine de la marine batave, n'y avaient pas puissamment contribué.

Pendant longtemps les Américains du Nord se sont livrés à la pêche de la baleine avec plus d'ardeur et de succès peut-être qu'aucune autre nation du globe. Dès l'année 1690, ils ont commencé à l'entreprendre, et pendant près de cinquante ans ils purent faire sur leurs propres côtes d'abondantes et très-productives captures. Mais enfin les baleines s'éloignèrent de ces côtes, comme elles le font toujours de toutes celles où on les chasse trop. Alors les Américains, marins pleins d'énergie et d'un esprit entreprenant, les poursuivirent dans les mers du Nord et dans le Sud. L'Etat de Massachusetts surtout s'est constamment distingué par la hardiesse, la frugalité et la persévérante énergie de ses baleiniers. La petite île de Nantucket et le port de New-Bedfort dans cette province de la Nouvelle-Angleterre figurent surtout d'une manière extrêmement remarquable dans ces entreprises. Leurs pêcheurs commencèrent d'abord à explorer les mers du Sud; livrés à leurs propres ressources; ils ont rivalisé de succès avec les citoyens de la Grande-Bretagne, aidés et encouragés par de fortes primes accordées par leur gouvernement, et ont toujours été en état de soutenir la concurrence sur les marchés étrangers pour le produit de leur pêche.

Au 1er janvier 1833, les baleiniers des Etats-Unis étaient au nombre de deux cent trois.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1793. — CONVENTION NATIONALE.

1er *mai.* — Une députation de plusieurs centaines de femmes de Versailles se présente à la Convention, ayant pour bannière un écriteau qui portait ces mots: *Nous demandons une taxe sur les grains.* Ces femmes servaient comme d'avant-garde à neuf mille individus du faubourg Saint-Antoine; ils présentent une adresse dans laquelle on remarque ces passages: « Nous voulons que vous décrétiez.... et nous partirons ensuite » pour la Vendée, mais pas avant; mandataires, si vous » n'adoptez pas nos moyens de sauver la chose publique que nous croyons les seuls infaillibles, nous vous » déclarons que nous sommes en état d'insurrection. »

5 *mai.* — Une députation de plusieurs sections de Paris est introduite; elle demande, entre autres choses, 1° le maximum sur les denrées de première nécessité; 2° que les Bourbons rebelles et fugitifs soient mis hors la loi, et qu'il soit accordé une récompense de deux cent mille francs à quiconque tuerait l'un d'entre eux; 3° le remplacement de la garde soldée par de braves sans-culottes. — Renvoi au comité de salut public.

Prise de Thouars par les Vendéens. Le général républicain Quetineau et sa division sont faits prisonniers.

7 *mai.* — Tallien écrit de Tours que la Vendée n'offre plus une simple insurrection, mais l'état de guerre civile le plus caractérisé; les progrès des Vendéens sont effrayants. Décret qui envoie des représentants du peuple auprès des armées, et leur donne des pouvoirs illimités.

10 *mai.* La Convention tient sa première séance au château des Tuileries.

14 *mai.* — La Convention décrète que tout fonctionnaire public est comptable à tout instant, à la nation, de sa fortune particulière.

18 *mai.* — Parmi les hommes chers à la populace, il en existait un qui égalait Marat en cruauté, et le surpassait en cynisme: c'était Hébert, digne membre de la commune. Depuis trois ans il faisait avec impunité le métier de corrompre et de dépraver le peuple, dans un journal nommé *le Père Duchesne;* il venait de crier aux armes, et ce cri était dirigé contre la Convention. Cette assemblée entendait autour de son enceinte des menaces de mort; la commune de Paris s'était déclarée en insurrection. Plusieurs sections avaient imité cet exemple; elles restaient assemblées toute la nuit. Une commission de douze membres est créée pour défendre la Convention dans ses périls; elle a le pouvoir de lancer des mandats d'arrêt contre les factieux et les perturbateurs.

20 *mai.* — Décret portant création d'un emprunt forcé d'un milliard sur les riches, remboursable en bons d'acquisition des biens d'émigrés.

25 *mai.* — La commission des Douze débute par un acte de vigueur. Elle fait arrêter Hébert et un autre provocateur d'insurrection. On saisit le premier au milieu de la commune assemblée. Ses collègues et lui sont stupéfaits. La commune se déclare en permanence jusqu'à ce qu'on lui ait rendu un membre dont elle s'honore.

27 *mai.* — La section de la cité vient demander la suppression de la commission des Douze et la traduction de ses membres au tribunal révolutionnaire. Cette section portait en avant le bonnet de la liberté recouvert d'un crêpe; vingt-huit autres sections viennent demander, en termes très-énergiques, la liberté d'Hébert et la cassation de la commission des Douze. Le président met aux voix, et il prononce la suppression des Douze et la liberté d'Hébert.

Les pétitionnaires, qui ont été invités à assister à la séance se placent sur la montagne, et votent avec les députés leurs amis, pour faire la majorité; pendant la discussion et au milieu de ce désordre, le ministre de l'intérieur, Garat, vient assurer à la Convention qu'il a vu Paris dans le *calme* le plus parfait, et qu'il n'a rencontré sur son passage qu'une foule obéissante et respectueuse.

28 *mai.* — Le lendemain, les Girondins protestent contre un décret enlevé par la fraude et la violence; l'ignominie de la veille est un peu réparée. Il est décidé qu'Hébert restera encore en prison, et la commission des Douze en exercice; à une majorité de deux cent soixante dix-neuf voix, contre deux cent trente-huit, le décret est rapporté. Les Jacobins redemandent encore une fois Hébert: « Rendez-nous ce magistrat, disait Danton, ou nous allons vous faire prouver que nous vous surpassons en audace et en vigueur révolutionnaires. » La Convention prononce une troisième fois sur le sort d'Hébert, et c'est pour le rendre à la liberté. Mais il en jouissait déjà, et déjà il avait reçu une couronne civique dans le sein du conseil général de la commune, où il était rentré.

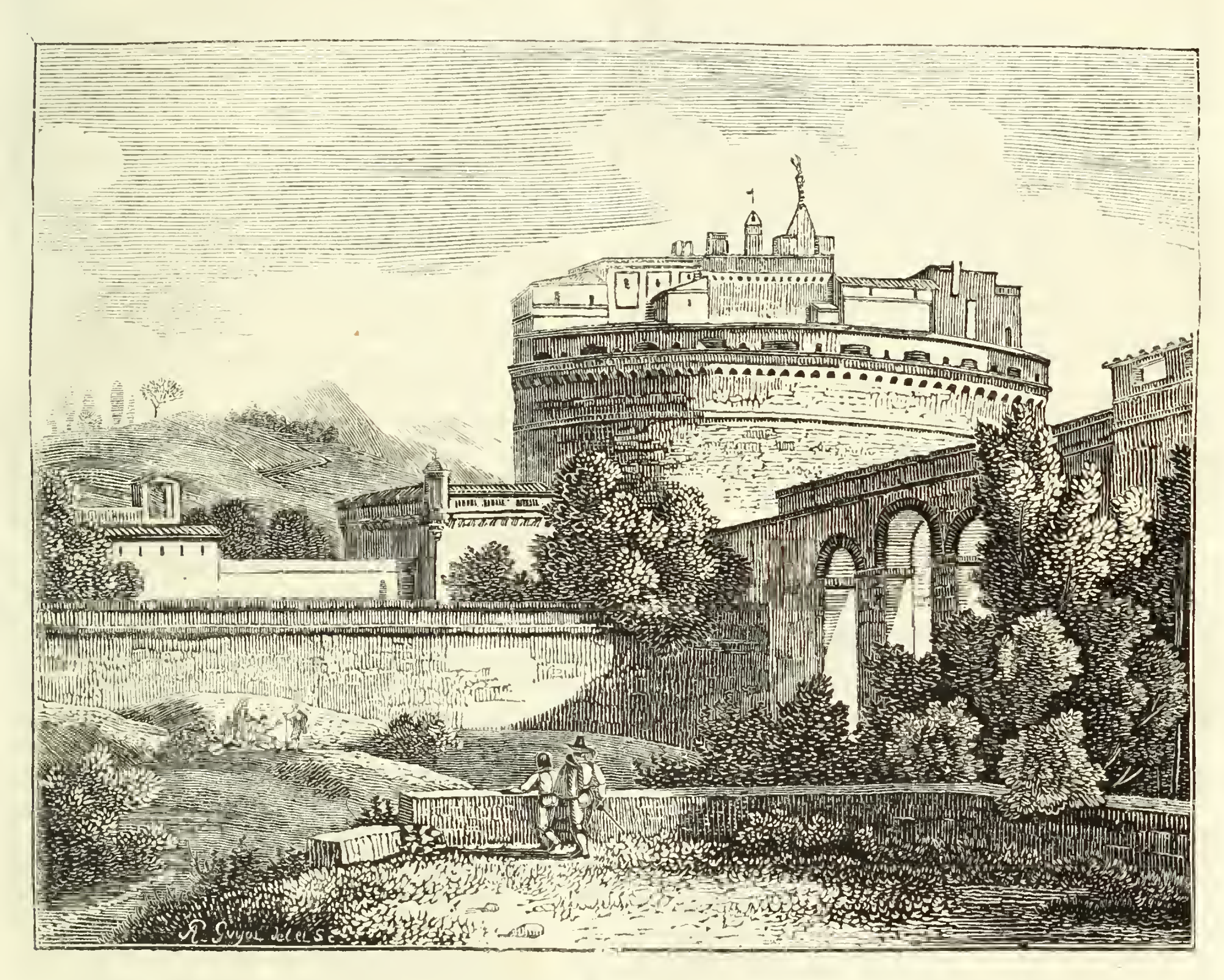
31 *mai.* A trois heures du matin, le tocsin sonne, la générale bat et les barrières sont fermées. Des commissaires de la majorité des sections se présentent au con-

seil général assemblé; ils cassent la municipalité, et, un moment après, la réinstallent sous le titre de commune révolutionnaire. Au bout de quelques heures, on apprend qu'il s'agit de présenter une pétition armée à la Convention, pour qu'elle proscrive vingt-deux députés et la commission des Douze, et pour qu'elle fixe le prix du pain à trois sous en assignats; déjà les membres de la commune entrent dans la Convention et lui dictent leurs insolentes lois. L'assemblée croit trouver un terme moyen dans l'infamie, en décrétant la suppression de la commission des Douze que Barrère avait fait créer, en approuvant l'arrêté de la commune de Paris, qui allouait une somme de quarante sous par jour à chacun des insurgés, et en déclarant que, dans cette journée du 31 mai, les sections ont bien mérité de la patrie.

ITALIE. — ROME.

CHATEAU SAINT-ANGE.

Rome, a dit élégamment une femme de beaucoup d'esprit, est une immense ruine qui raconte avec enthousiasme les jours de gloire qui ne sont plus. La loi



(Vue du château Saint-Ange à Rome.)

du talion se manifeste dans les débris de la Ville éternelle : *tu as tout détruit, tu seras détruite à ton tour*, crie l'inflexible destin; mais malgré cette justice du sort, l'âme est navrée de voir autant de grandeurs réduites en poussière.

Parmi les monuments que la solidité de leur construction et les soins des modernes ont soustraits aux ravages du temps, se fait remarquer le Mausolée d'Adrien, bâti par cet empereur pour lui et ses successeurs, lorsqu'il abandonna le tombeau qu'Auguste s'était aussi élevé, ainsi qu'aux empereurs qui devaient le suivre.

C'est ce tombeau d'Adrien, dont les colonnes (1) furent employées par Constantin à l'érection de l'église Saint-Paul, dont les statues si belles, au dire des contemporains, servirent de projectiles à l'armée gréco-romaine de Bélisaire pour combattre les Goths, c'est ce tombeau, dis-je, qui fut enfin transformé en forteresse par le pape Benoît XI et Urbain VIII, et reçut d'eux le nom de château Saint-Ange. Chose singulière, les fortifications en furent commencées par Boniface IX avec l'argent qu'il reçut des Romains pour venir à Rome célébrer le jubilé. Ce peuple, toujours passionné pour les spectacles, sacrifiait à sa folie les derniers restes de sa liberté. Les papes qui succédèrent à Boniface IX s'attachèrent à en faire une véritable citadelle, dont l'aspect tout à fait imposant donne l'image d'une grandeur réelle. Un long corridor couvert, dont la grosse maçonnerie est d'un assez bel effet à travers les colonnes de la place Saint-

(1) Ces colonnes en marbre gris, au nombre de quarante-quatre, ornent la nef du milieu de l'église Saint-Paul, construction de Constantin qui se plut à l'orner de porphyre et des marbres les plus précieux.

Pierre, communique du Vatican au château, afin que celui-ci, en cas d'émeute ou de révolte, puisse servir d'asile aux maîtres de Rome. J'avais une permission pour visiter le château Saint-Ange, et j'en profitai pour le parcourir de haut en bas. Ma descente aux flambeaux dans les souterrains, avec les soldats et les geôliers, donnait à notre expédition un air de roman. Tous les forçats ne sont cependant ni des brigands, ni des criminels, car la peine des galères s'applique, à Rome, aux simples délits correctionnels, comme rixes, voies de fait, et même pour avoir sifflé et fait du bruit au théâtre. Quoiqu'on nous eût fait voir plusieurs chambres, je ne pus entrer dans celle où le fameux soi-disant magicien Cagliostro fut détenu, et dont les murs, à ce que l'on nous dit, sont couverts de figures hiéroglyphiques. J'aurais désiré voir ces caractères tracés par la main d'un homme qui, par ses artifices, abusa si longtemps de la confiance que lui accordaient beaucoup de personnes d'un esprit exalté. Cagliostro, enfermé au château Saint-Ange, essaya de se sauver par un crime atroce; feignant d'être attaqué d'une maladie mortelle, il demanda le secours d'un confesseur. Un capucin s'étant rendu auprès de lui, il commença sa confession d'une voix faible et expirante; puis tout à coup il se jeta sur le moine, et voulut l'étrangler afin de se revêtir de ses habits et de s'évader au moyen de ce déguisement; le capucin se débattit, et appela la garde; Cagliostro fut transféré à Civita-Vecchia, où il mourut quelques mois après.

La populace de Rome attribuait à Cagliostro un pouvoir si redoutable que, lors de son arrestation, elle s'attendait à voir fondre sur la ville les plus grands malheurs; le bourreau qui reçut l'ordre de briser l'épée du prétendu magicien, et de brûler ses papiers, ôsa à peine les toucher et détourna la tête en les jetant au feu.

Tous les voyageurs qui visitent le château Saint-Ange ne manquent jamais de monter sur la plate-forme d'où l'on jouit d'une vue admirable, ni de jeter un coup d'œil sur les fouilles qu'on a faites au fond du château, fouilles qui ont amené la découverte de l'ancienne porte du mausolée, ainsi que d'un chemin en spirale d'un travail extraordinaire, dont le pavé est en mosaïque précieuse, le fond blanc, et qui conduit aux diverses chambres sépulcrales.

LES ARTISTES ALLEMANDS A ROME.

(Premier article.)

A Rome, quand au coucher du soleil on parcourt les terrasses du Monte-Pincio, on a au-dessus de soi un ciel bleu, ceint à l'horizon d'un cercle de pourpre et d'or; à l'entour des acacias, des tilleuls, des orangers en fleur; à ses pieds, la ville avec ses faîtes de monuments païens, ses clochers de basiliques bysantines, ses dômes d'églises modernes, et en arrière, sur un plan isolé, le grand Saint-Pierre. Le soleil, qui se couche derrière l'immense coupole, darde ses rayons au travers des fenêtres, et en fait autant de pierreries, étincelant dans la majestueuse couronne posée sur le fronton de la cathédrale du monde catholique. Il y a alors dans la fraîcheur du soir chargée de parfums, dans les vapeurs blanchâtres qui s'élèvent comme des nuées d'encens, dans le calme des édifices, dans la lumière qui s'éteint par degrés, une quiétude, une poésie qui bercent l'âme en des rêveries indéfinissables.

Bientôt, par la grille placée près de la charmante *Villa-Medici* (Académie de France), on voit arriver de nombreux promeneurs au costume négligé, à la démarche plus ferme qu'élégante, à la figure large, au teint clair, à l'expression de sérieuse bonhomie. C'est la colonie des artistes allemands qui, tous les soirs, vient admirer le coucher du soleil. Ces physionomies graves, le langage sauvage du Nord contrastent singulièrement avec les figures ouvertes, les conversations gaies et vives des artistes français, qui arrivent aussi se délasser, et avec les traits méridionaux, l'air de chaleur concentrée des Romains, promeneurs nonchalants et silencieux.

Mais tout ceci ne se voit qu'à l'époque de l'année où la troupe des Anglais et autres étrangers de haut parage, avec son élégance, ses équipages, ses chevaux, ses tournures de salon, n'est plus là pour faire du *Pincio* un rendez-vous banal de ville civilisée. Ce n'est que quand les approches de la chaleur ont mis en fuite cette nuée de brillants oisifs, que tout rentre dans son air poétique, et que le peuple artiste reprend possession de sa promenade favorite.

Voici Thorwaldsen avec sa blanche et longue chevelure, sa belle tête de lion; Cornélius, à l'expression qui commande; Swanthater, jeune homme vieilli par le talent et l'étude; Reinhards, de stature athlétique, de physionomie franche et gaie; Wagner, le rude Bavarois; Overbeck, qui semble un disciple du Seigneur, tant son air est saintement inspiré; Koch, à la tournure grotesque, au regard observateur et fin; Fogelberg le Suédois, ressemblant à Jean-Jacques Rousseau. Tous ces hommes de mérite sont là, simples, paisibles, avec leurs rivaux, leurs émules, leurs élèves; causant, jouissant du ciel et de la nature créée pour tous.

Presque tous les grands hommes de l'Allemagne ont cela de remarquable, qu'au milieu de leurs succès ils conservent toujours leur simplicité première. Peut-être ceci tient-il à la constance du caractère allemand, ou, si on le préfère, à son flegme, qui finit par former des sentiments avec ses habitudes, et des habitudes avec ses sentiments; peut-être encore est-ce un effet de l'esprit philosophique qui, en élevant les idées vers des régions supérieures, détourne l'attention des calculs mesquins de la vanité. A ces causes vient se joindre le levier puissant de l'enthousiasme. En Allemagne, l'inspiration n'en est pas encore à se cacher, confuse devant une cynique analyse. Poëtes, artistes en font encore une divinité, dont ils se croient les prêtres, et comme tels, prédestinés à répandre sur la terre la lumière et la foi. Le talent est pour eux un sacerdoce; ils lui consacrent toutes leurs pensées, toute leur énergie. C'est ainsi qu'ils sont perdus pour la vie futile du monde, pour ses exigences et ses raffinements microscopiques; mais ils sont acquis à l'art et à un bonheur plus réel; car, quelles que soient les heures de découragement, de lassitude que l'art amène, il y a en lui un monde entier de joies et de compensations.

C'est ce même enthousiasme qui conduit les artistes allemands à Rome, et qui les soutient dans leurs épreuves. Dès qu'ils croient avoir fait des études suffisantes dans leur pays, ils le quittent pour venir respirer le

beau dans l'air de l'Italie, en présence des merveilles de Dieu et de l'homme. Ils partent presque tous fort modestement fournis d'argent; quelques-uns avec de modiques pensions. Par économie, souvent ils font la route à pied; enfin ils arrivent! C'est alors que commence pour eux une longue série d'enchantements de l'esprit, mais aussi de privations matérielles. Pourtant ils résistent, non pas un an, mais quatre, mais six. Arrive un jour où par hasard quelque amateur découvre leur mérite, achète un tableau, une statue; ou quelque gouvernement fait une commande à celui qu'il a protégé si faiblement, et alors paraît une belle œuvre. Telle fut l'histoire de Thorwaldsen, de Cornélius, d'Overbeck. Eux aussi ont été des sculpteurs, des peintres pauvres et inconnus, qui vivaient de privations pour rester à Rome, au soleil de Dieu et de l'art, et y allumer leur génie. Maintenant, ils ont une existence aisée, un nom éclatant; ils sont devenus un sujet d'émulation, et des maîtres pour la jeunesse artiste de l'Allemagne; les étrangers commencent à les connaître, et plus tard, ne leur refuseront pas une première place. Comme ils étaient jadis, sont encore aujourd'hui d'autres jeunes artistes, pour lesquels le temps des récompenses n'est pas encore venu.

Les Allemands occupent à Rome l'espace compris entre le *Monte-Pincio* et Sainte-Marie-Majeure (sur le Quirinal); ce quartier, appelé *i Monti*, touche aux portes de la ville; il est le plus élevé du côté de l'est; de plusieurs points on voit autour de soi le panorama de Rome, la campagne nue et déserte, les montagnes de la Sabine et du Latium. Les hautes classes de la société n'habitent plus cette partie; de là, une physionomie de campagne qui contraste avec l'architecture monumentale des palais abandonnés ou loués en fractions, et avec les grands et nombreux monastères. La population de ces rues, Sixtine, Felice, Saint-Isidore, du Triton, des Quatre-Fontaines, de Saint-Nicolas, de la place Barberini, a quelque chose de plus accentué que celle des parties basses de la ville. Plusieurs fois par semaine elle se recrute des montagnes de la Sabine qui viennent trafiquer à Rome. Leurs costumes pittoresques et bien portés, leurs belles et sauvages figures, sont pour les artistes d'excellents modèles, bien capables de les inspirer.

Tout en rendant justice au mérite des Allemands, qu'il nous soit permis d'exprimer ici de nouveau le regret qu'à l'esprit poétique et philosophique, qu'à l'expression, qu'au grand et vrai caractère, ils n'unissent pas la perfection des formes; la raison en est sans doute que pour eux le but de l'art n'est pas d'éblouir les yeux, mais d'intéresser l'âme. Pour atteindre ce but élevé il leur faut épurer, grandir en eux-mêmes le cœur et l'esprit par des études suivies, par une existence méditative, tout en dehors de la partie mécanique. Le temps nécessaire pour perfectionner celle-ci vient à manquer, le goût même ne se prête plus facilement à un travail matériel. De là, un type convenu de formes, puis un coloris pauvre qui se reflètent dans tous les ouvrages des Allemands; il est rare qu'ils se servent de la nature, aussi manquent-ils de vérité corporelle. En un mot, leurs productions sont de la belle poésie d'idées, rendue sensible par des formes dépourvues de poésie physique. Mieux vaut, il est vrai, cet excès de spiritualisme, que l'excès contraire de matérialisme. Mais encore le meilleur sans doute serait un système de peinture qui revêtirait la perfection idéale de la perfection des formes. Et, il faut le dire, déjà cette tendance se manifeste en Allemagne, surtout parmi les peintres de genre; espérons qu'en augmentant elle amènera un résultat complet. Au reste, on doit de la reconnaissance aux artistes allemands de Rome; ce sont eux qui ont fait revivre la peinture à fresque, si favorable aux grandes œuvres monumentales.

C'est un beau temps pour les artistes que celui de leur séjour à Rome; tous, Anglais ou Français, le sentent; et tous le regrettent lorsque, rentrés dans leur pays, la vie sociale vient de nouveau s'emparer d'eux. Quant aux Allemands, leur amour pour Rome devient une passion profonde; c'est pourquoi beaucoup d'entre eux y restent de longues années; quelques-uns y sont morts, tels que Peters, le fameux peintre d'animaux; Traeger, le peintre d'histoire; Maiblinger, le poëte; et beaucoup d'autres encore comptent n'en plus sortir. C'est qu'il y a pour les enfants des pays sombres et froids, habitués à nourrir leur âme d'une poésie plutôt contemplative, une poésie réelle dans ce ciel, cette terre, ces habitants, ces murs de Rome, une poésie, source intarissable d'inspirations. A cela se joint le calme d'une existence libre d'entraves politiques et sociales; et l'on sait comme l'art fuit le bruit et sa fièvre.

Il ne faudrait pourtant pas conclure de là que les artistes allemands vivent isolés et en reclus; au contraire, leurs réunions sont fréquentes et joyeuses. Dans les belles nuits d'été, ils s'en vont par bandes au Colisée, au Forum, sur la place Saint-Pierre, sous les fenêtres de leurs amis, chantant leurs airs nationaux que l'un d'eux accompagne de la guitare. Tous les ans ils célèbrent leur union par un banquet fraternel dans les grottes sauvages de la Cervara, à trois lieues de Rome. Une journée est consacrée à cette fête. Les convives, au nombre de près de deux cents, partent à cheval ou à âne, précédés d'un chariot qui porte les vivres. Les repas, les joûtes, les courses font oublier le temps. Le soir, toute la troupe rentre en ville à la lueur des torches.

Mais la fête qui se répète le plus souvent, c'est la bienvenue que tout nouvel arrivé paie aux camarades; elle s'appelle *ponte-molle*, du nom du pont qui conduit à Rome. Le soir indiqué, tous les Allemands, jeunes et vieux, se réunissent dans leur taverne habituelle. Le plus joyeux de la société, qui a le titre de général, occupe le haut bout; tous les autres, portant l'ordre de la Fidélité, qui consiste en plaques de fer-blanc et en gros sous, sont assis autour de la table. Thorwaldsen, Reinhart, Cornélius, Koch, Fogelberg, quelquefois le saint Overbek, se trouvent là, mêlés gaiement et sans distinction à la foule des artistes. Un chant solennel est entonné; dès qu'il est fini, le récipiendaire, en habit de voyage, le sac sur le dos, frappe à la porte; un des dignitaires va lui ouvrir et lui demande ce qu'il veut. Sur sa réponse qu'il désire être reçu dans le cercle des frères allemands, il est introduit; le général lui adresse un discours, moitié sérieux, moitié burlesque, dans lequel il énumère ses devoirs de bon camarade, après quoi il le décore de l'ordre de la Fidélité. La santé du néophyte est portée par tous les assistants; il fait le tour de la table, trinque avec les convives, et prend enfin place au milieu d'eux. Alors la joie ne connaît plus de bornes, les chants allemands retentissent, répétés en

parties par nombre de voix. Ensuite viennent des déclamations, des représentations mimiques, des discours en l'honneur des grands maîtres Raphaël, Albert Durer, Michel-Ange, etc. Le vin coule à longs flots et ébranle les cerveaux. Un nuage de fumée enveloppe l'assemblée, puis les chants reprennent avec plus de force, tantôt joyeux, tantôt graves, toujours mâles et beaux; l'entraînement devient général, et tout le monde chante avec cet admirable instinct d'harmonie des peuples septentrionaux.

Quand au lieu d'une bienvenue, c'est un départ qui se célèbre, l'ami est couronné de lauriers et de fleurs; on met son portrait dans le grand livre des artistes, puis on le reconduit avec des chants d'adieu. La troupe chante encore au retour; mais peu à peu le nombre des voix diminue, encore quatre, encore deux, encore une voix se fait entendre; le quartier retombe dans le silence, le dernier convive a regagné son logis.

S. A. (*Revue du Nord.*)

ÉTATS-GÉNÉRAUX

DE FRANCE AVANT 1789.

(Premier article. *Voy.* Ephém. de mai 1789, pag. 254.)

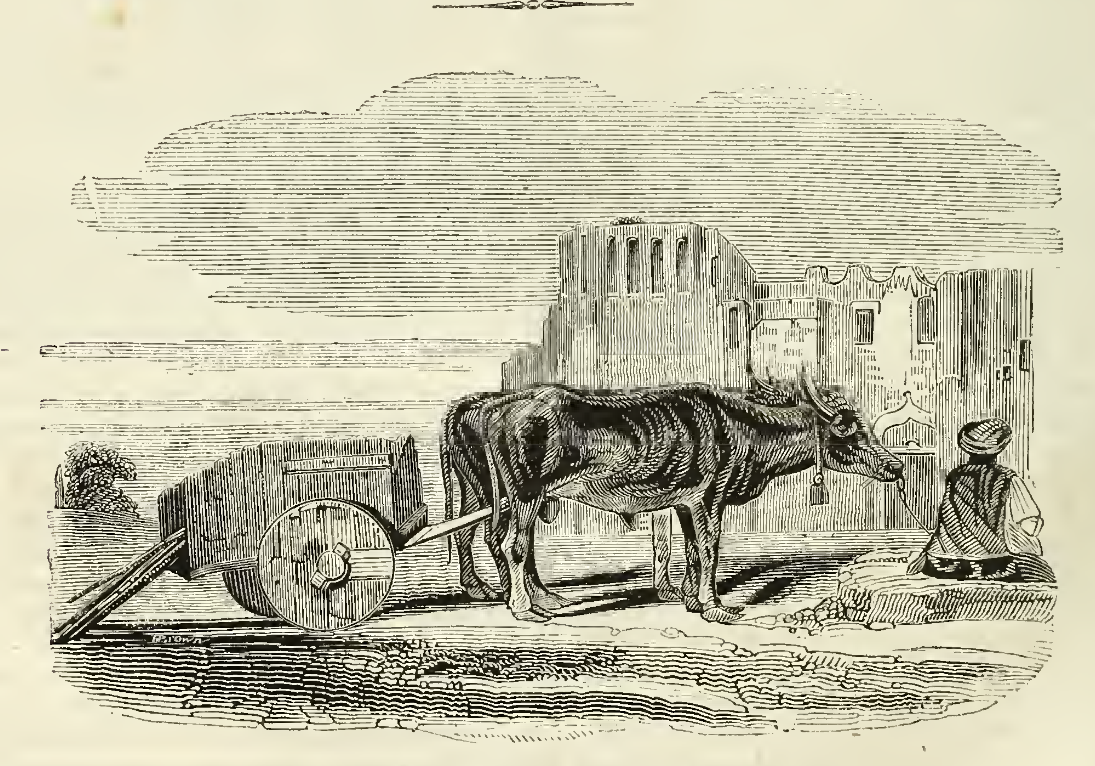
Dans les premiers temps de la monarchie française, les assemblées de la nation ne furent d'abord composées que de seigneurs et d'évêques. Philippe le Bel appela pour la première fois (en 1303) le tiers-état à ces grandes assemblées qui dès lors prirent le nom d'états-généraux.

Ces premiers états-généraux furent tenus dans l'église Notre-Dame, pour s'opposer aux prétentions du pape *Boniface VIII* qui menaçait de déposer le roi. Il s'agissait aussi d'avoir de l'argent. Le tiers-état forma son avis sous le nom de requête; cette requête fut présentée à genoux. L'usage substitua toujours depuis, que les députés du tiers-état parlassent au roi un genou en terre, ainsi que les gens du parlement et le chancelier même dans les lits de justice. Le pape Boniface VIII s'autorisait, pour déposer le roi, de ce passage de l'Evangile : *Ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel.* Le tiers-état disait au roi dans sa requête : « C'est grande abomination d'ouïr que ce *Boniface* entende mauvaisement cette parole d'espéritualité : *Ce que tu lieras en terre sera lie au ciel;* comme si cela signifiait que s'il mettait un homme en prison temporelle, Dieu, pour ce, le mettrait en prison au ciel.

ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1355, SOUS LE ROI JEAN.

Les Anglais ayant fait une invasion dans la Picardie et dans la Gascogne, le roi *Jean* convoqua les états-généraux dans la chambre du parlement. *Jean de Craon*, archevêque de Reims, y parla au nom du clergé; *Gaucher de Brienne*, pour la noblesse; et *Etienne Marcel*, prévôt des marchands de Paris, pour le tiers-état. Ces trois chefs des états, ayant entendu le discours de *Pierre de La Forêt*, archevêque de Rouen et chancelier, sur les besoins du roi pour soutenir la guerre, conclurent, après une délibération entre eux, à faire au roi, pendant un an, une armée de trente mille hommes. On assigna les fonds de la solde sur la gabelle et sur un impôt de huit deniers par livre sur toutes les denrées; et comme ces fonds ne furent pas suffisants, on y suppléa par une capitation générale, dont personne ne fut exempt, pas même les princes.

(*La suite à un prochain numéro.*)



(Charriot Bedouin. *Voy.* les articles sur l'Afrique, pag. 78, 142, 242, 1er volume.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

LES COLIBRIS.



(Colibris *Topaze* et *Haïtien*.)

SOMMAIRE. — Patrie des colibris. — Beauté de leurs formes et de leur plumage. — Leurs nids. — Rapidité de leur vol. — Leurs mœurs. — Langue en forme de trompe. — Discussions des voyageurs au sujet de leur nourriture. — Manière de leur faire la chasse.

Ce n'est que dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique que se trouvent les colibris et les oiseaux-mouches; presque tous sont confinés entre les tropiques; ceux qui s'en éloignent ne séjournent sous les zones tempérées que pendant l'été; ils suivent le soleil, s'avancent et se retirent avec lui.

Quoique des voyageurs aient pris pour des colibris des oiseaux d'un plumage aussi brillant et qui vivent de la même manière, dans les contrées chaudes de l'ancien monde, il est certain qu'il n'y en a point, ni dans les îles de la mer Pacifique, ni dans les terres australes, telles que la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande. C'est donc en Amérique que la nature a fixé un de ses chefs-d'œuvre. Prodigue envers eux, elle les a comblés de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : prestesse, grâce, fraîcheur et velouté des fleurs, poli des métaux, éclat des pierres les plus précieuses, elle a tout réuni sur ses petits favoris. Aussi, les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces oiseaux, leur avaient donné le nom de *rayons* ou *cheveux du soleil;* non-seulement ces couleurs brillent sur leur plumage, mais encore elles ont la propriété de présenter une variété de nuances très-différentes, selon la direction de la lumière; et cette propriété est due à la forme particulière des plumes et des barbes. Tous emploient les mêmes matériaux pour la construction de leur nid; la plupart le font dans les mêmes endroits, et chaque couvée n'est que de deux œufs. Le mâle et la femelle partagent le travail du nid et l'incubation : ce nid est composé de diverses sortes de coton ou d'une bourre soyeuse, recueillie sur les fleurs; son tissu est si fort qu'il a la consistance d'une peau douce et épaisse. Les oiseaux-mouches l'attachent indifféremment à un seul brin d'oranger, de citronnier, de cafier, à des feuilles même, et quelquefois à un fétu qui pend à la couverture de quelque case. Les colibris le posent ordinairement sur une branche d'arbre plus ou moins forte, et toujours l'extérieur est couvert de lichens pareils à ceux qui croissent sur l'arbre où il est posé.

Le vol de ces oiseaux est continu, et tellement ra-

pide qu'on n'aperçoit nullement le mouvement des ailes, dont le battement est si vif, que l'oiseau planant dans les airs, paraît non seulement immobile, mais tout à fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, partir comme un trait pour aller à une autre, et les visiter toutes en plongeant sa langue dans leur sein, afin d'y saisir sa nourriture.

Jamais ces oiseaux ne marchent ni ne se posent à terre. Ils passent la nuit et le temps de la plus forte chaleur du jour, perchés sur une branche, et souvent sur la plus grosse. Pour l'ordinaire, ils ne font entendre des cris que lorsqu'ils quittent une plante ou un arbre en fleur pour en rechercher un autre. Ce cri se compose des deux syllabes *tère*, prononcées d'un son de voix plus ou moins fort, plus ou moins aigu. Ces oiseaux sont solitaires, et s'il y en a un qui soit sur un arbre, d'autres n'en approchent pas; mais ils se rassemblent souvent, voltigent en nombre, et se croisent sans cesse avec une extrême rapidité au-dessus des plantes et des arbrisseaux en fleurs. Ils se battent entre eux avec acharnement, et disparaissent avant qu'on puisse voir l'issue du combat; ils ne montrent pas moins de courage pour attaquer les autres oiseaux qui viennent près de leur nid; quelquefois ils les assaillent sans motif, les mettent en fuite, et même les poursuivent. Les moqueurs, les pipiris, sont souvent forcés de céder à un colibri l'arbre sur lequel ils sont perchés.

Leur langue, dit Marcgrave, est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal, divisé vers le bout en deux petits filets; elle a, selon Labat, la forme d'une trompe, dont elle fait les fonctions; l'oiseau la darde hors de son bec par un mécanisme semblable à celui de la langue du pic.

Les naturalistes et les anatomistes sont d'accord sur la structure de la langue de ces oiseaux, mais il en est autrement pour leur nourriture. Un grand nombre s'accorde à dire, ce que j'ai vu moi-même, qu'ils plongent leur langue dans le calice des fleurs, pour en tirer les sucs.

Don Félix de Azara, tout en convenant qu'ils s'en nourrissent, soupçonne qu'ils ont d'autres moyens de s'alimenter; « puisque, dit-il, aux environs de la rivière de la Plata, où il en reste toute l'année, et où il n'y a ni bosquets ni fleurs pendant l'hiver, il en a vu dans cette saison visiter les toiles d'araignées, et qu'il lui a semblé qu'ils mangeaient ces insectes. » Il ajoute, à l'appui de ce soupçon, que le Père Isidore Guerra, homme très-digne de foi, qui a nourri plusieurs *becs-fleurs*, lui a certifié qu'il les avait vus manger des araignées. Mais il n'exclut pas totalement le suc des fleurs, comme l'a fait Badier qui a observé les oiseaux-mouches et les colibris à la Guadeloupe. Cet observateur nous assure que leur langue ne leur sert que pour attraper les petits insectes dans le calice des fleurs, et que ceux qu'il a nourris pendant six semaines avec du sirop, dans lequel il émiettait du biscuit, ont toujours été en dégénérant, que leur santé s'affaiblissait d'un jour à l'autre, et qu'enfin la mort est survenue. Il ajoute qu'à cette époque il les a ouverts, et qu'il a trouvé du sucre cristallisé dans leurs boyaux, et qu'une partie de ces mêmes boyaux avait perdu de sa flexibilité, s'était endurcie, et était devenue cassante. Beaucoup de personnes ont étudié les oiseaux-mouches et les colibris dans leur pays natal, et Badier est le seul qui ait exclu le suc des fleurs. J'ai aussi observé ces oiseaux dans la nature vivante; je conviens qu'ils peuvent aspirer de très-petits insectes, qui se trouvent quelquefois au fond du calice lorsqu'ils en pompent le suc, et de plus, comme le conjecture M. de Azara, la poussière contenue dans les sommets des étamines; mais, quoique j'en aie tué beaucoup au moment où ils prenaient leur nourriture, je n'ai jamais trouvé dans leur œsophage ni dans leur estomac aucun débris d'insectes; ce qui m'a fait croire que leur nourriture principale consiste dans le suc des fleurs, qu'on remplace avec succès par le sirop ou le sucre fondu. En effet, nous voyons 1° dans le Voyage aux îles d'Amérique, par Labat, que le Père Montdidier a conservé pendant cinq ou six mois des oiseaux-mouches huppés, et leur a fait élever leurs petits dans son appartement, en leur donnant, pour nourriture, une pâtée très-fine et presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre, dont ils prenaient la substance en passant leur langue dessus; mais le miel a paru préférable à cet aliment, parce qu'il se rapproche davantage de ce nectar délicat qu'ils recueillent sur les fleurs. 2° Latham cite un fait qui, quoique très-extraordinaire, est appuyé de témoignages irréprochables. Non-seulement des colibris ont été apportés vivants en Angleterre, mais une femelle, prise sur son nid, a couvé ses œufs en captivité. « Un jeune homme, dit Latham, peu de jours avant son départ de la Jamaïque pour l'Angleterre, surprit une femelle de colibri qui couvait; l'ayant prise, et désirant se procurer le nid sans l'endommager, il coupa la branche sur laquelle il était, et apporta le tout à bord du navire. La femelle se familiarisa assez pour ne pas refuser la nourriture qu'on lui présentait; elle vécut de miel, et continua de couver avec une telle assiduité, que les œufs sont éclos durant le voyage; mais elle survécut peu à la naissance de ses deux petits qui arrivèrent vivants en Angleterre. Tous les deux y ont vécu quelque temps chez lady Hamon, et l'un n'est mort que deux mois après son arrivée. Ces charmants oiseaux s'étaient tellement apprivoisés, qu'ils venaient prendre leur nourriture sur les lèvres de leur maîtresse. Leur espèce, le *hausse-col vert*, est très-commune à la Jamaïque et à Saint-Domingue. 3° Le général Davies, cité par le même auteur, ayant pris adultes plusieurs oiseaux-mouches *rubis*, les a conservés vivants pendant quatre mois, en leur donnant, pour nourriture, du miel ou du sirop, ou un mélange de sucre brut et d'eau, qu'il mettait dans le fond du calice de fleurs artificielles, faites en forme de pipe, et dont la couleur et l'arrangement approchaient le plus possible de la nature. 4° Enfin, suivant M. de Azara, don Pédro Melo de Portugal, gouverneur du Paraguay, conserva un *bec-fleur*, pris adulte, pendant quatre mois. Cet oiseau était si familier qu'il connaissait fort bien son maître, auquel il donnait des baisers et autour duquel il voltigeait pour demander à manger. Alors don Melo prenait un vase de sirop très-clair, et le penchait un peu, afin que le bec-fleur pût y plonger sa langue; il lui donnait aussi de temps en temps quelques fleurs. Avec ces précautions, cet oiseau vécut aussi bien que dans les campagnes, jusqu'à ce qu'il périt par la négligence d'un domestique, pendant l'absence de son maître. Il résulte de ces faits que le suc des fleurs est une nourriture popre aux colibris et aux oiseaux-mouches; qu'il peut se remplacer par du miel, du sucre en fusion ou du sirop; et que si ce der-

nier aliment s'est cristallisé dans les intestins de ceux nourris par Badier, il n'en est pas résulté le même effet pour ceux qui ont été élevés par les personnes que nous venons de citer.

Il est inutile de répéter toutes les petites merveilles que l'imagination a voulu ajouter à l'histoire des colibris; métamorphoses, engourdissement pendant la mauvaise saison, mort et résurrection avec les fleurs, et cela dans des pays où il n'y a point de saisons sans fleurs ; toutes ces fictions ont été rejetés par les naturalistes sensés.

Manière de faire la chasse aux colibris et aux oiseaux-mouches.

Ces oiseaux paraissent peu défiants, et se laissent approcher jusqu'à cinq à six pas et même plus près, de manière qu'on peut les prendre, en se plaçant dans un buisson fleuri, avec une verge enduite d'une gomme gluante à la main; il suffit de les toucher lorsqu'ils sont devant une fleur. Cette manière de les prendre a l'inconvénient de salir leurs plumes; c'est pourquoi toute chasse où l'on se sert de glu doit être rejetée, puisque ce n'est que pour avoir leur habit qu'on leur fait la guerre. On les tue en leur lançant des petits pois avec une sarbacane, ce qui demande une grande adresse; on les abat aussi en les inondant d'eau au moyen d'une seringue; du sable mis au lieu de plomb dans un fusil ou pistolet les tue; et même en tirant de très-près, l'explosion de la poudre suffit seule pour les étourdir et les faire tomber. J'ai eu recours à deux autres méthodes qui ne sont pas sujettes à endommager leur riche plumage; pour l'une on se sert du filet nommé *toile d'araignée* ou *araigne*, dont on entoure les arbrisseaux et les plantes en fleur, à un pied ou deux de distance; l'autre consiste à se servir d'une gaze verte, en forme de filet à papillon; mais cette manière demande de la patience, et ne peut être mise en usage que pour les plantes et les arbrisseaux nains. Il faut d'ailleurs se tenir caché, car quoique l'oiseau se laisse approcher de très-près, il n'en est pas moins sur ses gardes; tandis qu'il suce les fleurs, il a toujours l'œil aux aguets, afin de voir tout ce qui se passe autour de lui, et aussitôt que quelque chose l'offusque, il jette un cri et disparaît. Pour avoir quelque succès dans cette chasse, qui se fait ordinairement dans un jardin, il faut construire une petite niche la plus basse possible, avec les plantes et les arbrisseaux voisins, et de là, envelopper l'oiseau avec le filet, de la même manière qu'on prend un papillon. Cette chasse peut se faire dans tous les lieux où il y a des plantes en fleur; mais afin de les forcer à venir à celles où est la niche, l'on a soin de détruire toutes les autres; pour plus de facilité l'on construit avec des feuillages frais une petite hutte ambulante, qu'on transporte dans les lieux où l'on voit un plus grand nombre d'oiseaux.

RUSSIE.

LA FOIRE DE MAKARIEV.

La foire de Makariev, malgré son importance, est, disent les auteurs de *la Russie pendant les guerres de l'Empire*, à peine connue dans nos pays occidentaux. Elle doit son origine à un pieux anachorète, appelé Macaire. Retiré dans un kite ou ermitage (d'autres disent dans un couvent), le cénobite y attira, par ses vertus et ses prédications, une foule de fidèles. Ce fut d'abord pour entendre les exhortations du saint homme que l'on se rendit à l'ermitage; mais bientôt la nombreuse affluence des étrangers suggérant aux pèlerins l'idée de porter avec eux des marchandises de leur pays, pour faire des échanges, il vint une époque où l'intérêt temporel, plus encore que la dévotion, les conduisit à Makariev. Ainsi que les pèlerins de La Mecque, qui travaillent en même temps à gagner le ciel et les biens de la terre, ceux-ci menaient de pair la religion et le commerce.

« Je visitai, dit notre voyageur, les ruines de la cellule qui fut le berceau de Makariev; plusieurs siècles ont passé sur ces décombres. Quelques pierres grossièrement taillées, quelques ruines, tels sont les restes de l'asile de celui qui, le premier, donna la vie et le mouvement à cette région âpre et reculée. D'ailleurs, aucun indice, aucune inscription originale : tout ce que je puis rapporter ici me fut appris par la tradition orale, qui transmet d'un âge à l'autre ce qui échappe à l'histoire. Ainsi, on raconte dans le pays, que, l'espace laissé aux pèlerins autour de l'ermitage étant trop circonscrit, peu de temps après la mort de saint Macaire on abattit une partie de la vaste forêt qui protégeait cette retraite solitaire.

» Plus tard, on établit, sur une partie du même emplacement, un bazar magnifique. Ce bâtiment est carré; chaque façade est en pierres et a 150 sagènes de longueur (1). L'intérieur est parfaitement distribué au moyen de diverses belles galeries. Au centre se trouve la Bourse, qui est construite sur le plan de celle de Saint-Pétersbourg, mais sur une moindre échelle.

» Dans ce bazar les marchandises sont étalées et disposées comme dans ceux d'Orient : les soieries, les fourrures, les riches étoffes, les tissus de lin et de coton à côté de l'argenterie d'église, des bijoux, des pierres précieuses; puis viennent les essences, les parfums, les denrées coloniales, le thé, la quincaillerie et toute espèce de produits agricoles et industriels : ces derniers objets occupent une galerie spéciale. Partout le goût est satisfait, l'œil ébloui, et l'on s'arrête à chaque pas pour admirer ces richesses rassemblées à si grands frais.

» C'était presque toujours dans la compagnie du vice-gouverneur que je visitais l'intérieur du bazar. Un jour que nous vîmes un modeste marchand oriental assis sur une chaise pliante, et tenant sur ses genoux une petite boîte semblable à celle où l'on renferme les parfums : « Celui-ci ne fera pas fortune avec son mince » bagage, dis-je à M. de Krukov. — Ne jugez pas sur » l'apparence, me répondit-il; cet homme, avec son » petit coffre, fera peut-être plus de bénéfice à la foire » que vingt marchands réunis. » A ces mots, il demanda au marchand d'ouvrir sa boîte. Quelle fut mon admiration à la vue de ce qu'elle renfermait! au lieu de myrrhe, au lieu de simples parfums que j'y croyais contenus, je vis des colliers et des boucles d'oreille en perles fines, d'une valeur de plus de cinq cent mille roubles.

» Ces ornements sont extrêmement recherchés par les femmes des marchands russes. Ces dames, vêtues comme des madones, se surchargent de perles et de pierres

(1) La sagène équivaut à 5 pieds 10 pouces français.

précieuses, et, semblables à des images enluminées, elles ont le visage recouvert d'une épaisse couche de céruse et de carmin.

» La foire de Makariev est autrement importante que celle de Beaucaire et de Leipsick, tant par la diversité et le prix des marchandises qu'on y transporte, que par la valeur des affaires qui s'y traitent. Le nombre des négociants qui s'y rendent de tous les points de l'Asie et de l'Europe est infini. Elle commence le jour de Saint-Pierre (29 juin), et ne finit qu'avec le mois de juillet.

» Les huit premiers jours sont employés aux marchés en gros, qui se traitent sur le bord du Volga. Ce fleuve est alors couvert, dans une étendue de plusieurs werstes, d'une infinité de barques et de galéasses toutes pavoisées. Les flammes variées de mille couleurs qui se balancent au gré des vents sur cette ville flottante charment et éblouissent la vue. Ces bâtiments sont chargés de vin, d'eau-de-vie de Kislar, de grains, de farine et de tous les produits des mines de Sibérie. C'est un spectacle curieux que cette foule de marchandises déposées sur le rivage. On se demande surtout où peuvent être employés ces milliers de cloches que demandent des acheteurs.

» Les opérations commerciales qu'on traite à la foire de Makariev sont tellement étendues, qu'outre les innombrables bateaux de transport que lui amènent le Volga et les rivières qui ont leur embouchure dans ce fleuve, plus de vingt mille chevaux sont constamment employés au charroi des marchandises.

» Le village, qui ne possède guère que mille habitants, offre, pendant la foire, l'aspect et l'agitation d'une ville grande et populeuse, car on y compte plus de cent mille étrangers. Là se trouvent rassemblés des hommes de toutes les nations; là on entend parler toutes les langues vivantes. Français, Russes, Anglais, Allemands, Turcs, Persans, Indiens et Chinois s'y trouvent confondus avec leurs mœurs, leur langage et leurs costumes respectifs. Ils forment pour l'observateur un pêle-mêle bariolé et mobile que la soif des richesses rapproche et agite pendant plusieurs jours, pour les renvoyer ensuite aux lieux d'où l'intérêt de chacun le fit partir.

» Les Chinois apportent à la foire du thé, du musc et des nankins de couleur qui servent aux *saraphanes*, ou vêtements d'été des paysannes russes.

» Le nombre des Mahométans qui se rendent à la foire est si grand, que, chaque année, on y élève une mosquée en bois et aussi solidement disposée que si elle devait durer plusieurs années. De mes fenêtres j'en apercevais les sveltes minarets d'où le muezzim appelait, cinq fois par jour, les fidèles du Coran à la prière.

» Je voulus visiter ce temple, et un iman placé à la porte m'apprit que l'entrée en était ouverte à tout le monde, et qu'on pouvait y pénétrer sans qu'il fût nécessaire de se découvrir.

» A l'aspect de deux ou trois cents paires de babouches rangées symétriquement sur le parvis, j'aurais pu me croire dans un bazar de chaussures, si je n'avais su d'avance que cette même loi religieuse, qui ordonne aux disciples de Mahomet d'entrer dans les temples avec le turban sur la tête, exige aussi qu'ils prient nu-pieds. D'ailleurs, aucune image, aucun ornement, nul attribut de religion ne décorait cette mosquée. » Les Musulmans, groupés sans ordre et le visage tourné vers l'Orient, récitaient tout haut les versets du Coran avec ce calme et cette dignité qu'ils apportent en toute chose, et surtout en présence de la Divinité; car ces hommes, comme le dit si noblement M. de Lamartine, sont les hommes de la prière.

» J'ai omis, en parlant du bazar, quelques détails sur ce vaste bâtiment si digne d'être remarqué. Le long de la façade de l'entrée principale est une large allée qui se prolonge d'un bout à l'autre de l'édifice; cette allée est réservée pour la circulation du public. D'un côté on voit une file d'établis mobiles et alignés, sur lesquels des tailleurs accroupis confectionnent en plein air des vêtements pour toutes les nations. Sur le même rang sont élevées plusieurs baraques où l'on amuse le public pour son argent. Parmi les charlatans et saltimbanques qui les occupaient, plusieurs faisaient d'excellentes recettes qui, pour quelques-uns, n'allaient pas à moins de cinq cents roubles.

» Au milieu de tant de sujets de curiosité, ce qui frappa le plus mon attention, ce furent les Bohémiens qui colportent là, comme partout, leurs coutumes héréditaires, c'est-à-dire leur vie en plein air, leur goût pour la rapine et leur habileté à faire des dupes.

» Après avoir visité le champ de foire, le lecteur sera bien aise de jeter un coup d'œil dans la ville, qui abonde en sujets d'observation. Ici ce sont les femmes des Orientaux qui, venues avec leurs maris, sont toujours soumises, même dans les pays étrangers, aux lois du harem. Constamment renfermées dans leurs appartements, on les voit soulever furtivement les rideaux de leurs fenêtres pour satisfaire une bien innocente curiosité, et encore s'empressent-elles d'y mettre fin, lorsque les regards du passant semblent fixés sur elles.

» D'autres femmes asiatiques passent une partie de leur temps à se farder les joues, à se noircir les ongles et même les dents qu'elles tiennent à honneur d'avoir aussi noires que le jais.

» Le principal estaminet de Makariev n'est pas indigne non plus de fixer l'attention du lecteur. Qu'on se figure une vaste salle dont la voûte, soutenue par d'élégants piliers, est percée au centre d'une ellipse vitrée à deux usages. Cette ouverture, dont le vitrage s'élève ou s'abaisse à volonté au moyen d'un cordon, sert à éclairer ce lieu de jouissance orientale et à donner passage à la fumée de tabac qui se dégage à grands flots. C'est là que j'ai compris la délicieuse sensation qu'on pouvait éprouver à s'entourer d'une atmosphère épaisse de tabac safrané, dont la douceur et le parfum sont exquis.

» A côté des mœurs orientales, les usages russes dans toute leur pureté originelle forment un contraste frappant. — Je fus témoin, pendant mon séjour à Makariev, de la célébration d'un mariage dont quelques particularités méritent d'être rapportées. Avant de prononcer la formule consacrée, le prêtre demanda à l'époux *s'il aurait la force de battre sa femme lorsqu'il en serait besoin*. La réponse ayant été affirmative, le ministre de la religion articula les paroles sacramentelles, qui se terminent par une injonction au mari de ne pas quitter sa femme quand elle sera vieille.

» La police est faite à Makariev, pendant la foire, par des corps de cavalerie asiatique qui campent dans les bois environnant le bazar, et se relèvent tour à tour sur les points les plus fréquentés. Armés d'une lance et d'un arc, le carquois sur le dos, et recouverts de cottes de mailles étincelantes, ces soldats à demi sauvages

ajoutent à l'étrangeté de la foire de Makariev. Ces troupes sont spécialement chargées de l'ordre et de la sécurité des marchands : ce qui n'empêche pas ces soldats de se livrer à leur penchant à la rapine, lorsqu'ils trouvent une occasion favorable. »

L'HORTENSIA.

La charmante fleur de l'*hortensia* est si bien connue du plus grand nombre des lecteurs, que nous n'en eussions jamais donné le dessin dans ce recueil, si ce dessin n'avait eu son côté intéressant pour ceux de nos abonnés qui veulent étudier l'histoire naturelle et aiment à trouver parmi nos vignettes quelques exemples des classifications admises par les botanistes.

L'hortensia forme ce qu'on appelle des fleurs en *corymbe*. Ce sont des réunions de fleurs distinctes et nombreuses qui viennent aux extrémités des rameaux. Ici les plus intérieures ne ressemblent pas tout à fait, même pour les caractères, à celles de l'extérieur.

La beauté des fleurs de l'hortensia, tantôt roses, tantot bleues, les avait mises fort à la mode, il y a quelque



(Hortensia en fleurs.)

trente ans; et, sans être l'objet d'un engouement presque exclusif, ces fleurs sont encore fort recherchées, malgré leur privation d'odeur.

Commerson, ayant rencontré l'hortensia dans son voyage autour du monde, le dédia à une personne qui lui était chère et qui l'accompagnait dans ses excursions. Avant lui, ce bel arbrisseau avait été, il est vrai, décrit par deux voyageurs étrangers, mais sous d'autres noms; l'un, Thunberg, l'avait pris pour une espèce de *viorne*, l'autre, Loureiro, pour une *primevère*.

Les Chinois et les Japonais, chez lesquels nous avons été chercher les hortensias, en appréciant, tout comme nous, la grâce et l'éclat; et souvent, sur les papiers qui nous viennent de ces contrées, vous verrez ces arbrisseaux à côté des *camellias* dont les fleurs ont fait fureur, à leur tour, dans le monde élégant, et qu'on retrouve encore dans les bals et dans les boudoirs.

L'hortensia se multiplie facilement de bouture; il demande une terre de bruyère et veut être garanti du froid en hiver; ses fleurs se succèdent et conservent leur éclat pendant une grande partie de la belle saison. La variété à fleurs bleues se produit en employant une terre ferrugineuse.

Si quelqu'un de nos lecteurs est désireux d'apprendre le nom japonais et le nom chinois de l'hortensia, nous leur dirons que le premier est *sijo* et le second *sau cau-hoa*.

ETAT DU REVENU,

BIENS, DOMAINES ET BÉNÉFICES DE MONSEIGNEUR L'ÉMINENTISSIME CARDINAL, DUC DE RICHELIEU, EN L'ANNÉE MIL SIX CENT QUARANTE-DEUX.

DUCHÉ DE RICHELIEU.

Richelieu, affermé à Eustache Lebas, la somme de

onze cents livres payables aux termes de Saint-Jean et Noël de cette année, ci.	1,100 l.	»	»
Le *Chillon* et *Châteauneuf*, affermés à M. Fabre Drouin, seize cent cinquante livres, aux mêmes termes.	1,650	»	»
Mossou et *Beauregard*, affermés.	1,800	»	»
Bessay, id.	1,360	»	»
La vinasse, sirops et greffes de Richelieu.	3,400	»	»
Mirebeau, id.	4,000	»	»
L'isle Bouchard, id.	3,750	»	»
Le comté de Lachapelle-Bellony.	9,500	»	»
Sauves-Prunoy et *le Raignon.* .	3,390	»	»
Champigny, id.	4,528	»	»
Sassay le Rilly, id.	1,710	»	»
Cravant, id.	1,710	»	»
Les deux termes parties de *Baussay*, id.	2,000	»	»

DUCHÉ DE FRONSAC.

Fronsac et *Coutras*, affermés. .	27,500	»	»
Beaufort (compris les greffes), id.	12,050	»	»
Le Barail du Bec de Fronsac, id.	1,000	»	»
Rueil, aydes et prévôtés, id. . .	9,500	»	»
La baronie de *Laferté - Bernard*, id.	18,000	»	»

TERRES EN XAINTONGE.

La principauté de *Mortagne*, id.	9 000	»	»
Le comté de *Cosnac*, id. . . .	7,500	»	»
La baronie de *Barbezieux*, id. .	13,200	»	»
La baronie de *Coches*, id. . .	600	»	»
La baronie de *Saint-Anjou*. .	4,500	»	»
La baronie de *Saint-Aignan* ,	4,711	»	»

RENTES ET DOMAINES SUR LE ROI.

Rentes sur les quatre cent mille livres des cinq grosses fermes constituées à Son Eminence. .	73,600	4	»
Le domaine de *Ponthoise*. . .	1,200	»	»
Le tablier de La Rochelle. . .	20,000	»	»
Les places pour bâtir autour du parc du Palais-Cardinal, affermées pour.	8,208 l.	6 s.	8 d.

BÉNÉFICES.

Ledon, id.	8,100	»	»
Saint-Pierre de *Châlons*, id. .	13,000	»	»
Ham, id.	11,000	»	»
Saint-Riquier, id. . . . : .	8,000	»	»
Chevincourt, id.	2,000	»	»
La Vauchy, id.	18,000	»	»
Saint-Lucien de *Beauvais*, id. .	25,000	»	»
La Chaise-Dieu, id.	15,000	»	»
Marmoutiers, id.	13,000	»	»
Cluny, id.	33,500	»	»
Guezay, id.	1,200	»	»
Le prieuré *Daunay*, id. . . .	3,800	»	»
Les terres de *Mazeny*, à Saint-Hippolyte, id.	760	»	»
	388,116 l.	10 s.	8 d.

Report.	388,116 l.	10 s.	8 d.
Les greffes de *Cluny*, id. . . .	600	»	»
Coussay, id.	2,150	»	»
Signy, id.	20,000	»	»
Saint-Martin des Champs, id. .	33,000	»	»
Les greffes dudit St-Martin, id. .	300	»	»
Cîteaux, id. . . . . . : . .	38,000	»	»
Le clos de *Logent*, affermé aux pères de la Trappe de Cîteaux.	1,800	»	»
Le haras de Cîteaux (aux mêmes)	300	»	»
Chezal-Benoît, id.	30,000	»	»
Prémontré, id.	18,000	»	»
Saint-Arnould de Metz, id. . .	6,000	»	»
Saint-Maixans, id.	12,000	»	»
La pension des deniers, payable sous les blancs signés de Son Eminence.	20,000	»	»
Somme totale dudit contenu au présent état.	584,977 l.	10 s.	8 d.
De laquelle somme étant déduite la somme des charges portées en un autre état, à savoir. .	82,270	7	8
Restera de net à Monseigneur la somme de cinq cent deux mille sept cent sept livres tournois trois sols.	502,707 l.	3 s. »	

(*Bibliothèque royale.* — *Manuscrits.*)

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

1794. — CONVENTION NATIONALE.

5 *mai.*— Un décret de la Convention renvoie les ci-devant fermiers-généraux par-devant le tribunal révolutionnaire pour y être jugés.

7 *mai.* — Rapports de Robespierre sur les fêtes nationales. Il accuse les chefs des factions d'avoir voulu nationaliser l'athéisme, et propose le décret suivant : « *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être su-» prême et l'immortalité de l'âme :* la république célé-» brera tous les ans les fêtes des 14 juillet 1789, 10 » août 1792, 21 janvier et 31 mai 1793 ; il sera célébré » le 20 prairial prochain une fête en l'honneur de » l'Etre suprême. »

8 *mai.* — Décret prononçant la suppression de tous les tribunaux révolutionnaires, excepté celui de Paris.

Séance des Jacobins : un membre rappelle que Léquinio, qui a reconnu la sublimité du rapport de Robespierre sur l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, avait précédemment publié deux ouvrages, *le Bonheur* et *les Préjugés détruits*, dans lesquels il s'est efforcé de prouver qu'il n'existe point d'Être suprême, et qu'après la mort de l'homme tout est détruit.

Condamnation à mort de vingt-huit fermiers-généraux, parmi lesquels se trouve le célèbre chimiste Lavoisier. Ils étaient accusés d'*avoir mis de l'eau dans du tabac.*

10 *mai.* — Condamnation à mort de madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, et de vingt-quatre autres victimes.

Robespierre était incertain et irrésolu sur le supplice

de madame Elisabeth. Il craignait de révolter le peuple par un aussi épouvantable sacrifice. Billaud-Varennes ne pouvait concevoir une hésitation dans la cruauté. Il fit demander, par les Jacobins, la tête de madame Elisabeth. Elle fut mise en jugement. Enlevée du Temple, elle fut arrachée à la jeune orpheline qu'elle formait à toutes ses vertus, et qu'elle soutenait de ses consolations.

Lorsque madame Elisabeth fut montée sur la fatale charrette qui la conduisait à l'échafaud, son mouchoir de cou tomba. Ne pouvant le replacer elle-même, elle dit à un des bourreaux : *Au nom de la pudeur, couvrez-moi le sein.*

16 *mai.* — Le président de la Convention, Carnot, répond à une députation de Jacobins : *Nier l'Être suprême, c'est nier l'existence de la nature.*

17 *mai.* — Maignet, envoyé en mission dans le département de Vaucluse, écrit à la Convention : « C'est » au moment où la république française porte l'effroi » sur tous les trônes, que l'infâme commune de *Bédouin*, » plus audacieuse que tous les despotes, ose se soulever » contre la volonté nationale, fouler aux pieds les dé» crets de la Convention, renverser le signe auguste de » notre régénération, l'arbre de la liberté. Depuis long» temps Bédouin a manifesté sa haine contre la révo» lution; cinq commissions successives y ont été en» voyées pour punir les crimes des scélérats; mais le » germe aristocratique y a toujours fécondé et produit » de nouveaux forfaits.

» Aussitôt que j'ai appris l'attentat horrible qui ve» nait d'être commis contre la majesté du peuple, j'ai » envoyé trois cents hommes du quatrième bataillon de » l'Ardèche, qui, dans toutes mes opérations civiques, » m'a si bien secondé. *J'ai fait enchaîner prêtres, nobles,* » *parents d'émigrés, autorités constituées.* J'aimais à » croire que je pourrais trouver quelques individus » qui, pénétrés de l'horreur du crime commis dans cette » commune, s'empresseraient de soustraire leurs noms » à l'infamie, et nommeraient les coupables; mais un » silence absolu ne m'a prouvé que trop que tous ont » participé au crime.

» Alors ne voyant plus dans cette commune qu'une » horde d'ennemis, j'ai investi le tribunal criminel du pou» voir révolutionnaire, pour faire tomber tout de suite » les têtes les plus coupables, et j'ai ordonné qu'une fois » ces exécutions faites, *les flammes fissent disparaître* » *jusqu'au nom de Bédouin.* »

Maignet fit établir à Orange une commission révolutionnaire qui fit périr *quinze mille individus.*

Décret qui accorde une pension de 1200 francs à Gamain, serrurier, qui assure effrontément avoir été empoisonné par Louis XVI!!!

23 *mai.* — On annonce à la Convention qu'on vient d'attenter aux jours de Collot d'Herbois. Décret qui traduit au tribunal révolutionnaire le coupable, nommé *Ladmiral,* et ses complices.

On ne sait si ce fut la vengeance de l'humanité, celle des Lyonnais, ou une haine personnelle, qui fit concevoir à Ladmiral ce projet d'assassinat. Il demeurait dans la même maison que Collot, et avait eu des liaisons avec lui. Il l'attend un soir à l'entrée de sa chambre. Un serrurier accourt aux cris de Collot, et reçoit deux coups de feu dont il est grièvement blessé. Collot n'est point atteint.

24 *mai.* — Rapport de Barrère sur le projet d'assassinat de Robespierre par Cécile Renaud.

La vérité du fait était que cette jeune fille, âgée de dix-huit ans, s'était présentée chez Robespierre, avait demandé à le voir, et avait répondu avec embarras à une femme qui la questionnait sur le motif de ses instances. Nulle arme n'avait été trouvée sur elle. Interrogée sur l'objet de sa visite à Robespierre, elle répondit : *Je voulais voir comment est fait un tyran.* Robespierre veut que cet assassinat prétendu soit lié avec celui tenté sur Collot d'Herbois. On établit comme un fait prouvé, que c'était le gouvernement anglais qui dirigeait et soudoyait les assassins de Collot d'Herbois et de Robespierre; et, pour user de représailles, la Convention, sur la proposition de Barrère, décrète qu'on égorgera tous les prisonniers anglais ou hanovriens.

30 *mai.* — Carrier demande que les comités s'occupent d'un moyen de sans-culotiser les jurys, qui, jusqu'à présent, composés de *citoyens actifs*, ont innocenté des conspirateurs. — Adopté.

ÉGYPTE.

Si l'on veut juger de la misère de l'Egypte, on n'a qu'à lire ce qu'un voyageur dit de l'un des ses villages, qui ressemble à tous les autres, de celui qui possédait encore, il y a six ans, l'obélisque qui va s'élever sur la place Louis XV.

Lougsor, situé vers le 25° degré de latitude nord, le 30° de longitude est, et à cent quatre-vingts lieues de l'embouchure du Nil, occupe une assez grande étendue de terrain sur la rive orientale du fleuve. La population, qui est de huit cents âmes, est plongée dans la plus affreuse misère. Les habitants de ce village, couverts de haillons ou tout à fait nus, sont entassés dans de mauvaises cabanes, où ils couchent pêle-mêle avec les animaux domestiques; ces espèces de maisons, hautes de dix pieds au plus, reçoivent l'air et la lumière par une porte basse, qu'on ne peut franchir qu'en s'inclinant. Si quelques-unes ont des fenêtres, elles sont fort rares. Toutes sont construites avec des branches de dattiers et des briques cuites au soleil; un enduit de terre argileuse forme la toiture. Les rues de ce village sont très-étroites, et tellement remplies d'ordures que le cœur en est soulevé.

L'habitant de Lougsor est si sobre, que quelques dattes et un petit gâteau de maïs suffisent pour sa nourriture de vingt-quatre heures; mais cette sobriété n'est chez lui qu'une vertu forcée, car il ne possède rien au monde; sa tête même ne lui appartient pas! Un Janissaire, un Turc, peuvent en disposer à volonté. Ainsi sur la terre la plus fertile, l'Egyptien est en proie à une famine habituelle. Frappé de cette insouciance de l'Arabe, qui, en laissant ses champs à peu près incultes, préfère la détresse oisive à une aisance laborieuse, j'en témoignai ma surprise à un de ses habitants. « Que voulez-vous? me dit-il; nous comprenons bien que notre vie serait moins malheureuse, si nous cultivions nos plaines fertiles, et que nous pussions profiter du fruit de nos travaux; mais quand même ces champs immenses seraient couverts des plus riches moissons, nous n'en serions pas moins réduits à mourir de faim. Le pacha enverrait ses agents enlever nos récoltes; il

nous les paierait ce qu'il voudrait, et nous forcerait ensuite à les acheter bien au-dessus de leur valeur et de nos moyens. Ainsi, autant vaut-il que nos jours de malheur s'écoulent dans l'oisiveté; alors du moins, la fatigue ne s'ajoute pas à notre misère. » Le raisonnement de cet Arabe me parut très-juste, et je le quittai en déplorant le sort d'un peuple que la tyrannie condamne à la paresse. Oh ! combien de fois mon âme a été déchirée, en voyant des êtres humains attendre, comme de vils animaux, que nos mains leur jetassent des débris de pastèques ou d'ognons, pour les manger avec avidité ! Et c'était sur la terre des Sésostris et des Ptolémée, que j'observais une telle dégradation de l'espèce humaine !

Après la peste, le plus terrible des fléaux qui ravagent l'Egypte, est le vent appelé par les Egyptiens *krensim.* « Vers la fin du mois de mars, continue le même voyageur, nous éprouvâmes les effets de ce fameux vent du sud, que les Arabes appellent *krensim.* Ce mot signifie *cinquante jours*, non parce qu'il souffle pendant ce temps, mais parce qu'il règne pendant les cinquante jours qui précèdent et suivent l'équinoxe. Les voyageurs l'ont fait connaître sous le nom de *vent du désert*, ou *vent empoisonné.* Le krensim est si brûlant, que lorsqu'il souffle, il semble qu'on soit plongé dans une fournaise. Le 13 avril, jour de son invasion, le soleil s'éclipsa et se couronna d'un disque violacé ; l'air, chargé d'une poussière fine, couvrait tous les objets d'une espèce de voile. Ce corps étranger, et plus encore, la raréfaction de l'atmosphère, tourmentait la respiration devenue laborieuse et précipitée. Malgré un grand développement de chaleur, la peau restait sèche et ne reprenait point ses fonctions, bien que l'on satisfît à tout moment une soif ardente. Le krensim enflamme le sang, exalte le système nerveux, et fait sentir à celui qu'il opprime, les premiers symptômes d'une asphyxie mortelle. L'homme et l'animal s'inquiètent, s'agitent, pour trouver un air plus respirable, semblent fuir eux-mêmes, et se débattre pour secouer une existence devenue douloureuse.

La durée de cet ouragan fut de six heures, pendant lesquelles nous restâmes couchés dans nos chambres, pour tenter, mais vainement, de nous dérober à son influence.

La principale population de l'Egypte moderne se compose d'Arabes. Les Turcs qui les gouvernent semblent les opprimer et les tyranniser à plaisir ; leurs oppresseurs ne craignent pas d'employer, pour dérober à ces malheureux le peu d'or qu'ils possèdent, les moyens les plus barbares. C'est surtout lors du recrutement que le despotisme des Turcs devient plus révoltant : ils s'emparent sans préliminaires de tous les Arabes propres au service, et les conduisent comme des bêtes de somme.

Les Arabes qui se livrent à la culture des terres ou à la garde des troupeaux sont vifs, ont la physionomie expressive, l'œil enfoncé et couvert, mais plein de feu ; toutes leurs formes sont anguleuses, leurs membres musculeux ; ils portent la barbe courte et à mèches pointues ; leurs lèvres, qui sont minces et ouvertes, laissent apercevoir de belles dents ; l'habitude de leur corps a plus de force que de grâce. Ces traits caractéristiques, qui se trouvent dans l'Arabe de la campagne, appartiennent encore mieux à l'habitant du désert.

Le costume de ces paysans ou fellahs consiste en une robe de laine très-grossière et un petit bonnet bleu en coton ; ceux qui ont quelque aisance portent une robe de coton de couleur bleue, et un turban blanc, rouge ou vert. Le costume des Arabes riches qui habitent les villes est une robe d'un tissu assez fin, varié en couleur, et ouverte sur le devant. Une élégante ceinture leur entoure le corps.

L'habillement des femmes n'est autre chose qu'une longue pièce de laine noire ou de coton bleu, avec laquelle elles s'enveloppent tout le corps et se couvrent la figure.



(Egyptienne et Syrien.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

LE HAVRE-DE-GRACE.



(Vue du port d'entrée du Havre.)

Qui pourrait s'imaginer que le Havre, dont il est prouvé que le sol n'existait pas même au commencement du XVe siècle, ait eu des historiens assez intrépides pour en faire une ville qui florissait, disent-ils, à l'époque de la conquête des Gaules? Les moins audacieux se contentent d'en faire un camp de Jules César. Quand on ne saurait pas que le sol de cette contrée ne compte guère plus de trois siècles d'existence, on reconnaîtrait presque à la première inspection qu'il a été récemment abandonné par les eaux, et on comprendrait alors l'abondante fécondité des pâturages, et le luxe des moissons qui l'enrichissent de leur active végétation. Situé à l'extrémité de la riante vallée de deux lieues d'étendue qui le sépare de Harfleur, et dont la grande route suit les bords unis et faciles, le Havre paraît s'en détacher et sortir du sein des eaux sur lesquelles il a été conquis. La forêt de mâts qui s'élève de ses bassins l'annonce de bien loin aux regards.

Non loin de cette riche cité marchande, vous rencontrez le village de *Graville,* dont les curieux vont toujours visiter l'ancienne abbaye en ruines. La Seine baignait jadis le pied de ses coteaux, et l'on montre encore d'énormes anneaux de fer qui servaient à amarrer jadis les bâtiments aux murs inférieurs du château de Graville; aujourd'hui les eaux du fleuve coulent à plus de deux lieues de là.

Plus loin vous trouvez le populeux faubourg d'Ingouville, dont les jardins élevés en amphithéâtre présentent un riche coup d'œil; et enfin, après avoir roulé pendant plus d'un quart-d'heure dans les rues de ce faubourg, la diligence traverse la barrière de la ville du Havre. Le port attire ordinairement le premier l'attention du voyageur; la jetée du nord, qui sert de lieu de promenade, est défendue du côté de la ville par une tour connue sous le nom de Tour de François Ier, et qui, dit-on, a été bâtie par ce prince. On raconte dans le pays un fameux siége, qu'y soutint, du temps de Henri III, un soldat révolté contre ses chefs, sans doute par suite de quelque châtiment sévère qui lui avait été infligé. On a conservé le nom de cet homme et le lieu de sa naissance : c'était *Agnan Lecomte*, de Caen. Il profita, disent les chroniques, d'un jour où il se trouvait de garde à la tour, pour éconduire ses camarades sous différents prétextes, et fermer les portes sur lui. Instruit de cette bizarre incartade, le gouverneur le fait sommer de rendre la tour : il refuse. On essaya d'enfoncer les portes; mais notre homme, qui avait eu le temps d'amasser au haut de la tour des monceaux de pierres, écrasait les assiégeants; et quand il fut au bout de ses munitions, il se défendit vigoureusement avec sa hallebarde. Toute la garnison était successivement accourue à l'assaut de la tour, et les bour-

geois en grand nombre étaient venus contribuer de leurs personnes pour réduire le rebelle. Ce ne fut qu'après une longue attaque, marquée par la mort d'un grand nombre de braves bourgeois et soldats, qui restèrent étendus au pied des murailles, au milieu des débris que l'insurgé avait fait pleuvoir du haut de la tour, qu'*Agnan Lecomte* tomba frappé d'un coup de feu.

Aujourd'hui la tour de François Ier ne sert plus, on le devine, que d'ornement; le vaste espace qu'on découvre de son sommet y attire les amateurs de points de vue, et les négociants qui viennent, armés de longues-vues, chercher à l'horizon les vaisseaux richement chargés qu'ils attendent avec impatience.

Sans avoir, comme la capitale, de ces grandes et régulières agglomérations de belles maisons, qui sont presque des palais, comme les rues de Rivoli, de la Paix, Castiglione, Royale, etc., etc., le Havre possède cependant de belles et riches parties qui rappellent tout à fait Paris. C'est le même luxe des boutiques, la même apparence des maisons, la même foule et presque la même circulation de voitures. Ce qui ajoute à l'illusion pour le voyageur qui est descendu dans un des hôtels de la grande rue qui porte le nom de Paris, ce sont ces coteaux d'Ingouville, qui s'offrent en perspective à peu près comme les hauteurs de Montmartre vues de la plupart des maisons de la Chaussée-d'Antin. La prospérité du Havre date de l'époque à laquelle a commencé la ruine de la ville de Harfleur. Les sables mouvants qui embarrassent l'embouchure de la Seine comblèrent le port de cette dernière ville, il y a environ quatre cents ans, et la cour de France sentit la nécessité d'un nouveau port pour les bâtiments de commerce et pour les vaisseaux de guerre, qui n'avaient pas encore les imposantes dimensions que nous leur donnons aujourd'hui. On sait que c'est par la Seine que les Anglais avaient jusqu'alors pénétré souvent au sein du royaume. Louis XII, le père du peuple, eut l'honneur de jeter, le premier, les bases de ce projet, mais ce ne fut que sous François Ier qu'il reçut son exécution.

Un amiral de France, du nom de Bonnivet, le même qui commanda aussi nos armées de terre, notamment en Italie, et qui eut le malheur de se faire battre souvent; Bonnivet, disons-nous, fut envoyé sur les lieux. Là où s'élève aujourd'hui la puissante ville du Havre, on ne voyait qu'une langue de terre abandonnée par les eaux et mobile encore, où quelques misérables pêcheurs avaient bâti à la hâte de pauvres cahuttes. Ce point de la côte offrait à ces braves gens une grande crique où leurs barques étaient en sûreté; ce fut là l'emplacement que l'on choisit pour y établir le Havre-de-Grâce. Il fallut des travaux immenses pour disputer à l'Océan le sol d'alluvion sur lequel les nouvelles constructions furent assises : et deux fois une mer furieuse menaça de faire disparaître jusqu'aux dernières traces de la cité naissante.

La première pierre avait été posée en 1516; onze ans plus tard, par une nuit orageuse, les vagues amoncelées couvrirent entièrement la ville, et entraînèrent un grand nombre de victimes. Telle fut l'élévation des eaux qu'une foule de bateaux pêcheurs furent entraînés jusque dans le château de Graville. Plus tard, une seconde tempête ravagea de nouveau le Havre, dont les intrépides habitants recommencèrent une seconde fois leurs travaux, confiants qu'ils étaient dans la protection de *Notre-Dame-de-Grâce*, et dans les prières publiques qu'ils avaient, après chaque désastre, adressées au ciel. Ce sentiment de piété leur fit adopter le nom de Havre-de-Grâce que la ville a portée depuis, malgré le vœu de la cour qui l'avait appelée François-ville, en l'honneur du prince sous lequel le nouveau port avait été fondé.

Dès l'année 1544, le Havre pouvait recevoir dans sa rade des flottes considérables, et ce fut à cette époque que l'Angleterre en vit sortir les forces imposantes qui la contraignirent à la paix. Les rois successeurs de François Ier accrurent considérablement la ville du Havre, qui devint ainsi l'une des places importantes du royaume; et lorsque la reine Elisabeth prêta secours aux protestants persécutés par la cour de France, ce fut le port de cette ville qu'elle demanda comme la garantie la plus sûre et le gage le plus précieux. Le fameux Warwick s'y installa avec six mille hommes de troupes choisies; mais l'armée royale le força à capituler après une sanglante résistance.

Un des faits les plus singuliers de cette campagne est l'enlèvement que firent les Anglais, en se retirant, des actes notariés qui se trouvaient au Havre; ils voulaient ainsi conserver des titres de leur occupation, et plus d'une fois les habitants de cette cité ont été obligés d'aller à la tour de Londres pour consulter les anciennes archives que nos voisins retiennent, nous ne savons trop dans quelle intention.

Plus tard, le Havre vit s'élever une citadelle qui devait mettre cette place à l'abri d'un coup de main, soit de la part des étrangers, soit même de celle des partis qui agitaient la France à cette époque de troubles, où la royauté n'était pas encore dans la plénitude de sa force. Le cardinal de Richelieu trouva cette citadelle encore trop peu sûre; il la fit raser et en rebâtit une autre à ses propres dépens. Le cardinal se fit nommer par le roi gouverneur de la place, où, si l'on en croit quelques historiens, il craignait d'être obligé de se renfermer quelque jour pour se défendre contre le reste de la feodalité qui avait à lui demander compte de tant d'humiliations et d'exécutions sanglantes. En signe de sa suzeraineté, Richelieu avait fait sculpter sur les portes de la citadelle son chapeau de cardinal, là où auraient dû figurer les armes de France.

Un autre cardinal qui fut premier ministre à son tour, et qui avait été, comme le savent nos lecteurs, indiqué au roi par Richelieu lui-même à son lit de mort, donna à la citadelle du Havre la destination pour laquelle son prédécesseur l'avait élevée. On sait qu'il y fit enfermer les princes de Condé et de Conti ainsi que le duc de Longueville, leur beau-frère. On montre encore aux curieux le logement qu'y occupèrent ces illustres prisonniers d'Etat.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1795. (*Convention nationale.*)

4 *mai.* — Rapport du député Goupilleau, successeur de Maignet dans le département de Vaucluse. « Il » appartient, dit Goupilleau, à un homme qui a vu les » ruines de la ville de *Bédouin* d'en parler. Oui, j'ai » vu de mes propres yeux des horreurs dont le bruit

» était déjà venu à nos oreilles, et je me suis convaincu » de leur vérité, ou plutôt ce que j'ai vu est au-dessus » de qu'on a pu dire, et de ce que l'imagination peut » concevoir. — Dans une nuit fort obscure, un arbre » de la liberté fut coupé, on ne sait par qui : le repré- » sentant du peuple auquel j'ai succédé prit un arrêté » par lequel les habitants devaient déclarer les coupa- » bles. Plongés dans le sommeil, ils ne les avaient point » vus, et ne purent les indiquer. Alors un autre arrêté » déclara cette commune en rébellion, et cinq cents » maisons qui la composaient furent livrées aux flam- » mes. J'ai vu encore sur les ruines des maisons des » affiches qui défendaient d'en approcher; les champs » ont été condamnés à la stérilité; les habitants, qui » étaient assez aisés, ont été condamnés, les uns à la mort, » les autres au cachot ou à la plus affreuse misère. — » Les nombreuses manufactures de soie de cette com- » mune ont été brûlées; les farines et les bâtiments na- » tionaux ont eu la priorité pour cette destruction; des » poudres ont été apportées pour faire sauter une » église neuve qui avait coûté 200,000 francs. — Voici » un fait plus horrible. Une jeune fille âgée de dix- » huit ans, nommée Saumont, va chez un homme re- » vêtu d'un grand pouvoir, pour réclamer en faveur » de son père. « D'où es-tu? lui demanda le barbare. — » De Bédouin, » répondit-elle. Aussitôt elle est arrêtée, » et deux jours après elle monte à l'échafaud avec son » père.

» A Orange, j'ai fait combler une fosse pleine de cinq » cents cadavres; j'en ai fait aussi combler six cents » autres destinées à recevoir douze mille victimes. Déjà » l'on avait fait venir quatre milliers de chaux pour les » consommer.

» Dans cette commune on a guillotiné un vieillard » de quatre-vingt-sept ans, en enfance depuis six ans, » et des enfants de dix à quatorze ans. »

15 *mai.* — La commune de Saint-Jean-du-Gard dénonce le député Borie, et l'accuse « d'avoir fait une » *farandole* à Nîmes, autour de la guillotine, revêtu de » son costume de représentant, et d'avoir assisté à ce » spectacle de sang; d'avoir recommandé aux autorités » de ne rien signer en faveur des détenus, lors même » qu'ils seraient innocents; d'avoir donné un bal où il » força les épouses des détenus de figurer, pour égayer » le représentant du peuple et varier ses plaisirs. »

20 *mai.* — Depuis le 12 germinal les *Jacobins* cessaient d'être menaçants et paraissaient tranquilles. Les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau étaient toujours les foyers de toutes les séditions. Dès cinq heures du matin la générale bat et le tocsin sonne dans ces faubourgs. Plus de trente mille hommes prennent les armes et marchent contre la Convention. Les cris de ralliement sont : *Du pain et la constitution de* 1793. A onze heures, la Convention ouvre sa séance. Un membre donne connaissance du plan d'insurrection répandu avec profusion dans Paris, sous ce titre : Insurrection du peuple pour obtenir du pain et reconquérir ses droits. A midi, la Convention est investie, les bataillons qui viennent l'attaquer et ceux qui viennent la défendre sont mêlés entre eux. Une députation de séditieux paraît à la barre : ils présentent une pétition par laquelle ils menacent d'exterminer tous ceux à qui ils imputent leur malheur. Boissy d'Anglas est au fauteuil du président. Un bruit violent annonce les efforts faits pour enfoncer une des portes de la salle. Elle est bientôt brisée. Des flots d'hommes, des femmes furieuses entrent; les députés se retirent dans les bancs supérieurs. Des coups de fusil sont tirés et dirigés sur la Convention. Les séditieux se rendent maîtres de la salle; ils arrivent jusqu'au fauteuil du président; ils dirigent leurs piques sur sa poitrine, et lui commandent de mettre aux voix leurs propositions ou de quitter le fauteuil; il s'y refuse, et reste ferme et calme. Le député Féraud, voyant le danger imminent du président, vient le couvrir de son corps. Un coup de pistolet l'atteint et le tue au moment où il détournait l'arme d'un assassin dirigée contre le président; son corps est foulé aux pieds, on le traîne par les cheveux hors de la salle; sa tête est coupée, et placée au bout d'une pique. Le président est de nouveau mis en joue, et on lui présente la tête de Féraud; il se détourne avec horreur : on la lui présente encore, il la salue.

A minuit, une force armée considérable, dirigée par le député Legendre, entre dans la salle, force la multitude d'en sortir, et la Convention est rendue à la liberté.

21 *mai.* — Les révoltés se réunissent de nouveau. Leurs sections réunies viennent se ranger en bataille sur la place des Tuileries.

22 *mai.* — Les révoltés, enhardis par la faiblesse de la Convention, ne quittent plus les armes. Celle-ci, prévoyant une nouvelle attaque, se détermine à la prévenir. A trois heures, trente mille hommes cernent le faubourg Saint-Antoine. La menace d'un bombardement effraie les rebelles; ils reçoivent les troupes de la Convention, et livrent leurs armes ainsi que plusieurs chefs de la sédition.

27 *mai.* — Les jeunes gens de Marseille et des villes voisines, réunis pour aller combattre les nouveaux terroristes de Toulon, demandent des armes au commissaire de la Convention. Celui-ci leur répond : « A défaut d'armes, prenez, prenez les ossements de vos pères pour marcher contre leurs assassins. »

31 *mai.* — On fait lecture à la Convention d'une pièce trouvée parmi les papiers qui étaient sous les scellés aux Jacobins : c'est un arrêté de l'ancien comité de salut public, qui accordait à cette société 100,000 liv. pour les importants services qu'elle avait rendus à la république.

ANNÉE 1796. (*Directoire exécutif.*)

10 *mai.* — Passage du pont de Lodi. — Les Autrichiens sont mis en fuite, et abandonnent leurs bagages et leur artillerie.

12 *mai.* — Une conspiration jacobine ayant été dénoncée au Directoire, celui-ci fait arrêter le chef nommé Babeuf, et avec lui quatorze des principaux conjurés. Un des principaux objets de cette conspiration était de faire reconstruire la salle des Jacobins, par les mains et aux frais de ceux qui l'avaient détruite.

15 *mai.* — Soumission de Scépeaux et de plusieurs autres chefs vendéens.

24 *mai.* — Révolte de Milan et de Pavie. La municipalité de Pavie est fusillée, et deux cents otages sont envoyés en France.

30 *mai.* — Passage du Mincio par l'armée française.

ANNÉE 1797.

3 *mai.* — Manifeste du général Bonaparte contre la république de Venise.

15 *mai.* — Les Français se rendent maîtres de Venise; une municipalité y remplace le gouvernement.

19 *mai.* — Une bande d'anarchistes se porte au Luxembourg pour renverser le Directoire, et au camp de Grenelle pour amener les régiments qui s'y trouvaient, à s'insurger avec eux contre le pouvoir établi au Luxembourg. La garde directoriale les repousse. Au camp de Grenelle ils sont sabrés et poursuivis. Plusieurs sont arrêtés. Une commission militaire est nommée pour juger les chefs du complot. Vingt-deux d'entre eux sont condamnés à la peine de mort. Banqueroute de l'Etat par suite de l'annulation de vingt et un milliards d'assignats.

20 *mai.* — L'élection de Barrère au conseil des Cinq-Cents, faite par le département des Hautes-Pyrénées, est annulée.

23 *mai.* — Les curés de Liége demandent un délai pour exécuter la loi qui les oblige à faire leur déclaration de soumission aux lois de la république, jusqu'à ce que le saint Siége, auquel ils ont écrit, ait délié leur conscience.

26 *mai.* — Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse, est nommé directeur en remplacement de Letourneur de la Manche, sorti du Directoire, par la voie du sort.

ANNÉE 1798.

19 *mai.*—Départ de la flotte de Toulon, commandée par le vice-amiral Bruyx, sur laquelle est embarquée une armée française, ayant le général Bonaparte pour commandant en chef.

Le canton de Vaud s'insurge contre la domination du sénat de Berne, et réclame les secours de la France. Le Directoire ordonne au général Brune d'envahir la Suisse, et d'opérer dans sa constitution des changements démocratiques. Cette invasion ne rencontre pour ainsi dire pas d'obstacles.

A Rome, des séditieux, porteurs de cocardes tricolores, tentent un mouvement dans la ville en appelant les habitants à la liberté. Attaqués par les troupes papales, ils se réfugient dans la cour de l'ambassade française. L'ambassadeur Joseph Bonaparte se montre aux fenêtres, accompagné de l'adjudant-général Duphot. Les troupes du pape tirent aux croisées de l'ambassadeur, et le général Duphot tombe blessé à mort.

La cour de Rome s'empresse d'offrir à Joseph Bonaparte tous les genres de réparation, mais il les refuse, et la légation entière sort de Rome.

Un mois à peine après cet événement, une armée française se trouvait aux portes de Rome et s'emparait du château Saint-Ange. Une insurrection éclata dans Rome; le palais du pape fut investi, la ville déclarée libre. Le général Berthier, commandant de l'armée française, monta alors au Capitole, et proclama le rétablissement de la république romaine.

Le pape, enlevé de Rome, fut conduit en Toscane.

20 *mai.* — Deux mille des Anglais débarqués à Ostende sont faits prisonniers par seize cents Français.

ANNÉE 1799.

5 *mai.* — Un message du Directoire annonce aux deux conseils l'assassinat des trois plénipotentiaires français, Bonnier, Roberjot et Jean Debry, consommé le 28 avril précédent par des Autrichiens, au moment où, après des conférences longues et inutiles pour l'établissement définitif de la paix, ils quittaient la ville de Rastadt.

17 *mai.* — Mort de Beaumarchais.

21 *mai.* — Levée du siége de Saint-Jean-d'Acre.— Après avoir jeté à la mer sa grosse artillerie, Bonaparte effectue sa retraite sur l'Egypte.

TURQUIE.

COSTUMES MILITAIRES ANCIENS ET MODERNES.

Tous nos lecteurs savent les nombreux changements introduits par le sultan actuel dans toutes les parties de son vaste empire, dans le noble but de le relever de son abaissement, et de le replacer à la hauteur d'où, en face des progrès de la civilisation des modernes, la longue insouciance des Turcs l'avait laissé déchoir.

Pressé au dehors par un vaste empire, essentiellement envahissant de sa nature, et par un vassal aussi puissant que son maître, agité au dedans par de perpétuelles révoltes, fruits d'une administration détestable et de brusques réformes, la première plaie à laquelle Mahmoud devait porter remède, c'était l'organisation militaire, et c'est aussi celle pour laquelle il a fait le plus. Les Turcs, naturellement braves et portés vers la carrière des armes, qui est à leurs yeux la plus noble et presque la seule digne de véritables hommes, ne pouvaient, avec leur discipline et leur tactique grossière, espérer de résister aux armées régulières des Européens; l'esprit d'insubordination dont les janissaires ont toujours fait preuve depuis les successeurs de Mahomet II s'opposait à tous les changements que l'empereur voulait introduire dans l'armée. Cette redoutable milice avait montré sa haine pour toute espèce d'innovations le jour où elle déposa, puis égorgea le sultan Sélim, prince sage et éclairé, parce qu'il avait formé quelques corps de troupes régulières auxquels il faisait donner une instruction à l'européenne.

Il fallait donc anéantir ce puissant obstacle, et Mahmoud, une fois cette résolution prise, l'exécuta avec cette énergie que tout le monde se plaît à lui reconnaître. Une dernière révolte des janissaires amena, comme le savent nos lecteurs (*voy.* page 13, vol. 2), leur destruction complète, et les gouffres de la mer Noire reçurent par milliers les cadavres des descendants de cette terrible milice qui avait fait trembler l'Europe. Epouvantable sacrifice, indispensable au salut de l'empire, mais que les Turcs, froids et passionnés en même temps, pouvaient seuls concevoir et surtout seuls exécuter, sans murmurer un instant contre la volonté inexorable du successeur de Mahomet.

C'est alors seulement que Mahmoud put appeler auprès de lui les hommes de l'Europe civilisée pour mettre à profit leurs connaissances militaires. C'est alors

que le séraskier Chosref-Pacha qui, à cette époque, était grand-amiral, découvrit à Smyrne et amena à Constantinople, un homme qui, jadis simple sergent dans la vieille garde, est parvenu depuis à s'acquérir, dans sa nouvelle position, une certaine célébrité, en donnant aux Turcs les premiers éléments de la tactique des Européens. Nous voulons parler du colonel Gaillard, chargé par Chosref-Pacha de dresser un peloton modèle dont tous les soldats ont depuis fourni des généraux et des officiers supérieurs à la nouvelle armée. Ce dernier reconnut bientôt que le costume des Orientaux convenait peu au maniement des armes et aux manœuvres européennes.

La plupart de nos lecteurs n'ont sans doute vu de l'habillement des Turcs que les sales copies qui se promènent dans les rues pendant les saturnales des jours gras; ceux même qui ont rencontré quelquefois de véritables Orientaux dans les lieux publics ou dans les salons n'ont vu que rarement leur beau costume dans toute sa richesse et sa majesté. Les dessins que nous offrons à nos lecteurs sont des copies exactes de l'ancien costume, avant l'introduction des vêtements européens et de notre système d'équitation. Ce costume se compose d'un large pantalon appelé *couffa*, et terminé aux genoux; quelquefois il est plus long, mais alors il se rétrécit subitement au-dessus du jarret pour prendre



(Le Sultan. Ancien costume.)

la forme d'une grande guêtre, serrant fortement la jambe, et se terminant au-dessus du coude-pied. Un premier gilet à manches étroites couvre la poitrine et les bras. Ce gilet est habituellement brodé sur le devant, en soie, en argent ou en or, suivant la richesse de l'individu et la couleur de l'étoffe. Il est garni aussi sur le devant de deux poches verticales, destinées à recevoir l'argent et le mouchoir; ce dernier objet, tout de luxe chez les Turcs, qui s'en servent uniquement pour essuyer le nez sans le déployer, est habituellement d'une étoffe très-légère et brodée en soie et en or; aussi le place-t-on dans la poche de manière à le faire sortir à moitié et à le mettre tout à fait en évidence. Une veste à larges manches qui descendent à peine jusqu'au poignet recouvre le gilet. Cette veste est aussi richement brodée sur toutes les coutures et sur les épaules. Dans l'hiver, des pelisses de fourrures magnifiques recouvrent le tout. Ces pelisses traînent ordinairement presque jusqu'à terre, et les manches en sont fort larges. La fourrure est toujours placée de manière à présenter le poil à l'intérieur. La possession de ces pelisses, lorsqu'elles sont d'une grande beauté, flatte infiniment l'amour-propre des Turcs.

Dans l'été, la veste et la pelisse sont remplacées par une robe longue à manches, d'une étoffe légère de coton, à fleur, à raie ou unie. Une ceinture en châle de l'Inde la fixe autour du corps. La tête est couverte du turban, belle et majestueuse coiffure, incommode par son poids, mais qui le devient moins pour les Turcs par l'habitude où ils sont de se raser la tête. Avant la destruction des janissaires, les Turcs portaient des armes précieusement travaillées, qui s'harmonisaient merveilleusement avec leur costume: de longs pistolets et un *kangiar* à la ceinture, un sabre recourbé attaché au côté. Depuis, il a été défendu à tous les Turcs qui ne font pas partie de l'armée de posséder des armes. Ce costume ne pouvait convenir à des soldats exercés à l'européenne, aussi fallut-il le changer. Mais là comme

ailleurs, le sultan rencontra de sérieux obstacles, élevés par le respect héréditaire que les Musulmans conservent pour le costume de leurs pères. En outre, le mépris que les Turcs professent pour les Giaours pouvait difficilement s'accorder avec l'abandon du costume national pour prendre celui des infidèles: et il faut avouer qu'en cela le bon goût justifiait leur opposition; aussi n'arriva-t-on que par gradation à introduire le changement au complet.

D'abord le sultan réforma le turban, comme trop gênant et trop coûteux, pour y substituer un bonnet en drap rouge, de forme cylindrique. Un large pantalon bleu, descendant jusqu'aux chevilles, remplaça le *couffa*, et enfin une veste militaire à la française et une capote à la russe succédèrent aux robes et aux pelisses.

Le sultan a adopté ce costume pour lui-même, et le porte constamment. Les marques distinctives des grades ne sont pas les mêmes que dans l'armée française, quoique cependant les officiers supérieurs turcs portent tous la double épaulette à graine d'épinards, comme ornement et non pas comme distinction. Les différents grades se reconnaissent à une décoration en diamants, plus ou moins précieuse; mais ces diamants sont uniquement attribués aux officiers supérieurs. Les officiers subalternes, y compris les capitaines, portent la décoration en or; elle a la forme d'un croissant. Ces derniers sont en outre munis d'un havre-sac qu'ils doivent porter au besoin : chose qui serait peu du goût de nos officiers français. Du reste, on a conservé, pour flatter le goût de la nation, mais toujours uniquement aux officiers supérieurs, les broderies en or au collet et aux parements de la veste. Le bonnet est le même pour le simple soldat que pour le sultan, qui, du reste, n'a adopté dans ses vêtements que la simplicité de la coupe des Européens, mais dont l'étoffe est toujours cachée par les broderies en diamants et en perles fines.

Les différentes armes ne portent point comme en France de costumes particuliers. Celui dont nous venons de donner la description est adopté universellement pour toute l'armée, infanterie, cavalerie, génie et artillerie. Les régiments ne portent même point de numéros sur les boutons, malgré la nécessité presque indispensable de cette mesure pour le maintien de l'ordre et de la discipline. Mais le motif qui l'a fait rejeter jusqu'ici dans l'uniforme de l'armée turque vient de la volonté manifestée par le sultan d'éviter la moindre ressemblance avec les anciennes troupes de janissaires. Ces derniers, partagés en un grand nombre d'*ortas* ou légions, se reconnaissaient entre eux au moyen du numéro de leur orta, qu'ils se faisaient tatouer sur la main, la poitrine, le bras ou toute autre partie du corps.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour constituer chez les Turcs une bonne armée, on doit admirer cette volonté opiniâtre qui les a mis à même d'organiser en moins de dix ans des forces régulières qui s'élèvent à plus de cent cinquante mille hommes, et que l'on s'attache toujours à augmenter. Au reste, les Turcs ne peuvent arriver à un état militaire en rapport avec celui de l'Europe qu'à l'aide de bons instructeurs et d'un bon système d'administration. Ces instructeurs, ils ne peuvent les demander ni à la Prusse, ni à l'Autriche, ni surtout à la Russie qui les serviraient mal ou traîtreusement. Il n'y a, à vrai dire, que la France, antique alliée de la Turquie et pour laquelle, seule parmi les nations européennes, la famille ottomane ait conservé quelques sympathies réelles, il n'y a, disons-nous, que la France qui puisse aider Mahmoud à l'accomplissement de ses grands projets. Les Turcs le sentent bien, et déjà à plusieurs reprises ils ont voulu emprunter à notre armée un certain nombre d'officiers et de sous-officiers intelligents; mais la jalousie russe a entravé chaque fois l'exécution de cette mesure, et tout dernièrement encore, des militaires français qui allaient s'embarquer pour Comstantinople ont reçu un contre-ordre provisoire. Il faudra bien cependant qu'on en vienne là, et d'avance nous félicitons ceux de nos compatriotes qui seront chargés de cette mission honorable tout à la fois et avantageuse pour eux : car la Porte reconnaissante leur assure à l'avance, pour prix de leur séjour momentané en Turquie, une position plus brillante mille fois que celles qu'ils auraient jamais pu espérer en France.

A. Leprince.

LES MOUSTIQUES.

Les *moustiques* (1) habitent particulièrement les climats chauds des deux Indes, mais aucun endroit de la terre ne paraît exempt de cet insecte ou d'une espèce analogue; car à la Nouvelle-Hollande, en Laponie, en Afrique, en Europe, etc., les voyageurs et les habitants se plaignent de ces petits animaux, qui rendent quelquefois certains lieux inhabitables. Ces diptères fuient le grand soleil, plutôt à cause de la chaleur qu'à cause de la lumière, et préfèrent la chute du jour et un air un peu humide; c'est pourquoi on en est très-incommodé le long de la mer, près des eaux douces, dans le voisinage des jardins, et dans ces derniers, ils préfèrent les allées sombres qui sont celles que choisissent ordinairement les promeneurs pour se garantir de la chaleur.

La moustique enfonce dans la peau de l'homme une trompe cornée d'où sort une pointe très-fine, garnie à son extrémité de cinq filets acérés qui font suçoir. L'animal paraît d'abord déposer dans la petite plaie une guttule d'une liqueur transparente, puis suce à son aise la sérosité contenue dans les tissus où il pénètre. Ce n'est pas du sang qu'il suce, comme on l'a cru, mais plutôt de la lymphe, ou la partie incolore du sang, car l'insecte ne contracte jamais de couleur rouge, ce qui lui arriverait s'il suçait du sang, étant presque diaphane.

La piqûre faite par le culex est imperceptible, et c'est par la démangeaison qu'on y éprouve qu'on se doute où elle a eu lieu; on y porte la main, et le moindre frottement fait naître un peu de gonflement et de rougeur; il en suinte bientôt de la sérosité analogue à celle que l'insecte a pompée, puis la petite tumeur prend du volume et de la dureté, circonstance qui dénote encore que son siége est dans les vaisseaux lymphatiques; quelquefois la simple piqûre d'un cousin d'Europe acquiert le volume d'un œuf de pigeon, si on la gratte d'une manière immodérée : il est vrai que les cuis–

(1) Nom qu'on donne, dans les pays chauds, à des insectes du genre *culex*, cousin dont la piqûre est fort incommode pour l'homme, et cause des accidents divers. Ce nom vient de *mosguito*, que porte, dans les colonies espagnoles et portugaises d'Amérique, le cousin dont nous parlons.

sons insupportables que produisent les piqûres de ces animaux tourmentent tant, qu'elles forcent l'homme le plus raisonnable de se gratter. On remarque que les cousins piquent surtout aux endroits où les vaisseaux lymphatiques sont les plus abondants, comme aux articulations des jarrets, des aines, des aisselles, des doigts, etc.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils piquent une partie très-couverte, dont l'épaisseur des vêtements est plus épaisse que la longueur de leur trompe, sans qu'on puisse voir comment ils y pénètrent. C'est ainsi qu'on est piqué aux jarrets, aux aisselles, quoiqu'on ait des culottes épaisses ou de doubles gilets; leur couleur grisâtre et leur ténuité leur permettent peut-être de glisser entre la peau et les vêtements, jusqu'au point où ils savent trouver la lymphe gélatineuse dont ils se nourrissent. Une autre remarque non moins curieuse, c'est qu'il y a des personnes que les cousins ne piquent jamais; il n'est pas facile de deviner la cause de ce fait; car parmi elles il y a des femmes qui ont la peau très-blanche et très-fine; il est pourtant certain que ces diptères paraissent attaquer de préférence les citadins, et que l'habitude de séjourner à la campagne, au grand air, en endurcissant le chorion, rend moins suceptible de leurs atteintes.

Tout est incommode dans ce détestable insecte; sa présence seule est déjà un sujet de désagrément extrême; le bourdonnement qu'il fait dans nos chambres et qu'on entend bien pendant le calme de la nuit, tourmente et empêche le sommeil. Un seul d'entre eux met en colère l'homme le plus robuste, s'il ne parvient à l'atteindre avant de se livrer au sommeil. Outre les piqûres, ils produisent des cuissons quelquefois insupportables, des tumeurs qui défigurent les parties en causant même de la fièvre, si elles sont très-nombreuses. Les *maringouins* produisent des ampoules ou phlyctènes, connues dans l'Inde sous le nom de *bourbouils*. Ce qui paraît dénoter une manière particulière d'agir de cette espèce qu'on ne remarque pas dans celle de nos climats, ce sont ces mêmes piqûres que l'on a désignées sans doute, à cause de l'animal qui les cause, sous le nom de *mosquite*, et auxquelles les Européens, arrivant dans l'Inde, sont bien plus sujets que les indigènes, ou même que ceux qui y sont depuis un certain temps.

On cherche en Europe à se préserver de ces hôtes incommodes par tous les moyens possibles; il faut éviter les endroits où ils se plaisent, fermer les fenêtres des chambres à la nuit tombante, si elles donnent sur un jardin; dans les lieux où l'on couche en plein air, ou dans des demeures ouvertes, on s'en garantit en faisant de la fumée, ce qui n'est qu'échanger une incommodité contre une autre moindre à la vérité. Sous les tropiques, il est presque impossible de goûter les douceurs du sommeil, si on ne se préserve pas des moustiques en s'enveloppant dans un grand morceau de mousseline claire qu'on appelle *moustiquère*, et qui est un des effets dont les Européens qui vont dans ces climats doivent surtout se munir. Dans ces brûlantes régions équatoriales, l'homme, affaibli par des chaleurs excessives, des sueurs continuelles, est porté à se laisser aller et au sommeil; mais il le goûte rarement s'il ne parvient à se délivrer de ces fâcheux insectes: ne pourrait-on pas croire que leur piqûre, par l'excitation qu'elle produit, contribue à soutenir et relever les forces que le climat énerve et dévore? En Europe, il y a des lieux chauds et humides où l'on a besoin, pour se livrer au sommeil, d'une cousinière, comme d'une moustiquère dans l'Inde. Une veilleuse, placée dans la chambre à coucher, attire les cousins qui peuvent y être, et ils viennent s'y brûler: ils fuient la chaleur et la lumière du soleil; mais celle de nos lampes, étant sans calorique marqué, produit un effet contraire sur eux.

La douleur qui résulte de la piqûre de ces diptères a fait chercher les moyens d'empêcher le développement des petites tumeurs lymphatiques qui en sont la suite, et les difformités auxquelles elle donne parfois lieu. On doit considérer cette humeur comme le résultat du venin injecté par le petit animal, et comme étant parfaitement analogue, en petit, à la morsure des autres animaux venimeux : alors le traitement à faire est rationnel. On dit ordinairement qu'en ne se grattant pas on empêcherait le développement des piqûres; en supposant la chose possible, il n'est pas probable que le développement n'aurait pas lieu; la guttule acrimonieuse produirait toujours son effet; seulement l'irritation produite par le grattement secondaire n'augmenterait pas celle du venin; les petites tumeurs acquerraient moins de volume et s'éteindraient plus vite. Comme on sent de la chaleur, de la cuisson sur les piqûres du culex, la première idée est d'y appliquer des adoucissants; on y met de la salive, de l'huile d'olive, de l'eau de guimauve; on emploie des cataplasmes, des bains, etc., sans avantage évident. Le temps seul, c'est-à-dire quelques jours, amènent la cessation des symptômes incommodes, et cela d'autant plus promptement qu'on se grattera moins. La ressemblance, quoiqu'en petit, du résultat de la piqûre des cousins avec celle des plaies venimeuses, indique que l'emploi des mêmes moyens dont on se sert pour celle-ci leur serait applicable, mais ce remède serait certainement pire que le mal; effectivement, la cautérisation par le feu et par les liquides caustiques est un moyen trop violent pour une aussi légère blessure. Il y a pourtant des personnes qui réclament à toute force les secours de l'art contre ces désespérantes piqûres, qui font abandonner le séjour de la campagne à beaucoup de monde; et dans ce cas, on peut faire couler, au moyen d'un tube de verre capillaire, une petite goutte d'alcali volatil affaibli sur le centre de la piqûre. On emploie le vinaigre dans ce cas; mais il paraît que ce moyen est trop faible, car on n'en a pas obtenu de résultat marqué, non plus que des lotions d'eaux spiritueuses aromatiques.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE FRANCE AVANT 1789.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1356. (V. p. 264, 3e vol.)

Après la funeste bataille de Poitiers, et pendant la captivité du roi Jean, Charles, dauphin et duc de Normandie, revint à Paris, où il assembla les états généraux. Il y fut déclaré *lieutenant du roi et défenseur du royaume* pendant l'absence du roi *Jean* son père. Mais comme il était encore jeune et peu expérimenté dans le gouvernement, les états généraux formèrent un conseil, qu'on appela des Trente-Six, composé de douze prélats, douze gentilshommes, et douze bourgeois, qui s'assembleraient pour conférer des affaires publiques. Ils accordèrent aussi des subsides au dauphin, mais il fut forcé de consentir à la destitution des premiers ma-

gistrats, tels que le chancelier *de La Forêt*, le premier président *de Bucy*, que leur vertu rendait suspects à ceux qui voulaient profiter des malheurs publics, et s'emparer de l'autorité royale. Parmi ceux qui parlèrent avec le plus d'insolence au dauphin, on distingua *Robert Lecoq*, évêque de Laon.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE TOURS, EN 1468.

Ces états furent tenus sous le règne de Louis XI; il y fut arrêté que la Normandie ne pouvait se démembrer de la couronne, pour être donnée au frère du roi, et qu'on élirait plusieurs personnes pour la réforme de l'Etat; mais l'Etat ne fut pas réformé.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE TOURS, EN 1484.

Après la mort de *Louis XI*, *Charles VIII* n'étant pas encore dans sa quatorzième année, sa sœur aînée, la duchesse *de Bourbon-Beaujeu*, s'était mise en possession de la régence, en vertu du testament de Louis XI, qui avait préféré sa fille à sa femme, Charlotte de Savoie. Le duc d'Orléans, en sa qualité de premier prince du sang, ayant prétendu avoir la principale autorité, la dame *de Beaujeu* assembla les états généraux à Tours, qui lui confirmèrent la régence. Mais on établit un conseil de dix personnes, où devaient assister les princes du sang, et dont le duc d'Orléans fut président.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE TOURS, EN 1505.

Le roi Louis XII avait promis de marier sa fille *Claude* avec *Charles*, fils de *Philippe* surnommé *le Beau*, roi de Castille; mais les articles de ce mariage étant désavantageux à la nation, il fut arrêté, dans les états tenus à Tour, que le mariage ne se ferait point; et la princesse *Claud* fut fiancée à *François, duc d'Angoulême*, qui fut depuis François Ier.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE PARIS, EN 1558.

La bataille de Saint-Quentin, gagnée par les Espagnols, ayant jeté l'alarme dans la capitale, *Henri II*, pour obtenir des subsides, convoqua les états généraux dans la chambre de Saint-Louis, au Palais, où il présida en personne, sur un trône dressé exprès, ayant au-dessous de lui, à droite, le dauphin son fils et les cardinaux; et à sa gauche, *Charles de Bourbon, le duc de Nevers* et le reste de la noblesse. Les autres ordres étaient plus bas, chacun selon le rang qu'il devait tenir. Jusqu'alors le parlement et les autres officiers de judicature avaient été compris dans le tiers-état; cette fois le roi les en sépara, et en fit un quatrième ordre au-dessus de celui du peuple. Mais cette distinction ne reparut point depuis aux états généraux.

Le roi ouvrit lui-même la première séance par un discours qui tendait à obtenir de prompts secours d'argent pour les besoins de l'Etat. L'assemblée accorda trois millions d'écus d'or, dont la répartition se fit par provinces.

Il y a des historiens qui prétendent que ce ne fut là qu'une assemblée de notables.



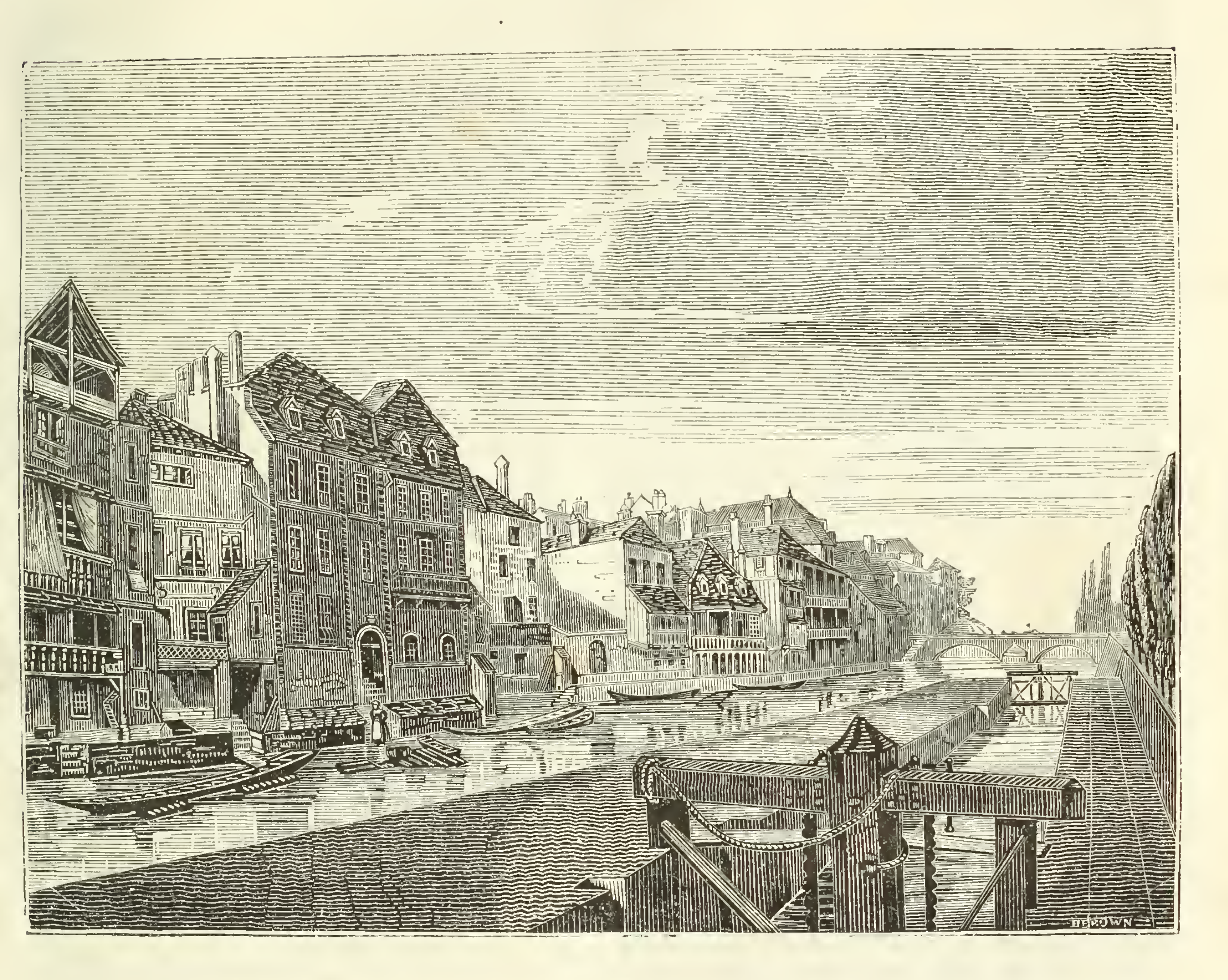
(Le grand v'sir à l'armée. Ancien costume. Voyez l'article Turquie, pag. 276.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc fabr. par GIROUDOT.

METZ.

(Deuxième article. Voyez page 393, 1er volume.)



(Le Sas de Metz.)

Éminemment guerrière par ses mœurs et par ses institutions, Metz, dit un voyageur français, a toujours placé au premier rang les héros qui se sont illustrés par les armes. Procédons par ordre de date, et nous trouverons dans le grand siècle un militaire qui ne dut sa fortune et son élévation qu'à son courage et à son habileté dans l'art de la guerre. Ces exemples, si communs de nos jours, étaient rares alors; mais *Fabert* méritait l'exception à la règle : né en 1599 d'une famille ennoblie sous Henri IV, il montra dans toutes les circonstances le plus grand désintéressement, et refusa le cordon de l'ordre de Saint-Michel, parce qu'il ne pouvait, sans mentir, fournir les preuves nécessaires. Sa retraite de Mayence est comparée à celle des Dix-Mille par Xénophon, et sa vertu comme sa franchise étaient égales à sa valeur. Sollicité par le cardinal Mazarin de lui servir d'espion dans l'armée, il lui fit cette réponse : *Peut-être faut-il à un ministre des hommes qui le servent de leurs bras ou de leurs rapports; je ne puis être que des premiers.*

C'est aussi dans les murs de Metz que naquit *Custines*, le général en chef de l'armée du Nord. Promu au grade de lieutenant en 1747, à l'âge de sept ans, il renonça en 1790 aux avantages de sa caste (il était comte), et fit preuve du plus grand désintéressement; son dévouement, sa valeur n'arrêtèrent pas les bourreaux : il perdit la vie sur l'échafaud en 1793, après sa capitulation de Mayence. On raconte de lui un fait assez semblable à celui si souvent cité de Charles XII. *Baraguay-d'Hilliers*, chef d'état-major, lui lisait une dépêche, tandis que des soldats se battaient à peu de distance : une balle siffle et traverse la lettre : *Continuez*, dit le général, *ce n'est qu'un mot que la balle aura emporté.*

Metz est encore le berceau de l'intrépide *Lassalle*, qui s'enrôla comme simple volontaire, au premier appel de la révolution, pour gagner par lui-même ses épaulettes, et qui, à la tête de deux régiments de cavalerie, s'empara de *Stettin*, gardée par six mille Prussiens et cent soixante pièces de canon. Il mourut dans les plaines de Wagram, couvert d'une gloire impérissable.

Sans nous éloigner beaucoup de Metz, nos souvenirs vont encore trouver des héros : c'est à *Sarre-Louis* que reçut le jour le maréchal Ney, surnommé *le brave des braves*. La dernière postérité se souviendra de cette retraite de Russie, à laquelle rien n'est à comparer dans les annales militaires d'aucune

nation. Sept mille héros, reste de vingt-cinq mille hommes de l'arrière-garde qu'il commandait, mourants de fatigue, de faim, de froid, tombaient dans le découragement : *Mes amis*, leur criait-il, *la France est devant vous ; derrière, une affreuse captivité : abandonnez votre général, il va mourir libre, et vous, Français, vous allez mourir esclaves.* Hélas! pourquoi la mort ne frappa-t-elle pas alors cette tête chargée de tous les lauriers de la gloire !....

Des noms aussi glorieux justifient sans doute le penchant inné des habitants pour l'état militaire; car, à Metz plus qu'ailleurs, la gloire qu'on y acquiert est considérée en quelque sorte comme la seule digne d'envie. La vue et les entretiens de ces vieux soldats, qui de toutes parts viennent habiter Metz et les campagnes voisines pour jouir du beau spectacle de marches, des évolutions, de manœuvres, développent dans tous les jeunes cœurs la passion d'une carrière brillante; et le commerce, l'industrie, les beaux-arts même ne tiennent plus qu'un rang secondaire à leurs yeux prévenus. L'école polytechnique est le but où aspirent les collégiens. Les mineurs et sapeurs du génie, les artilleurs, sont les héros du fils de l'artisan. Toutefois il est juste de reconnaître que, depuis quelques années, les esprits prennent une direction moins belliqueuse. On commence à sentir le prix de ces professions longtemps dédaignées. Les préjugés militaires disparaissent, et si les habitudes, les inclinations militaires subsistent encore, au moins se modifient-elles de jour en jour.

Metz, par sa position, par son importance, possède tous les éléments propres à obtenir un commerce florissant. Que l'industrie y déploie ses ressources inépuisables, et bientôt sa prospérité placera cette ville parmi nos premières cités manufacturières. Déjà la fabrication des draps, des flanelles, des couvertures de laine, des tricots, des estamettes, occupe une partie de sa population. Ses chapelleries, estimées même avant la révolution, le disputent à celles des Lyonnais. Les tanneries, les fabriques de papiers peints, de toiles de coton, de sucre de betterave, les ateliers de broderie, les brasseries, les distilleries, les fabriques de poterie en terre, en grès, celles de savon, de briques, envoient leurs produits jusqu'à l'étranger.

Metz, qui, par son importance, devrait être le point central du departement, sous le rapport des sciences et des lettres, qui déjà du temps de Charlemagne possédait des écoles célèbres fondées par ce prince, Metz, dis je, n'est pas ce qu'elle devrait être : elle ne mérite plus, il est vrai, le reproche d'être la *marâtre des connaissances*, que lui adressait Agrippa, syndic et orateur du XVe siècle. Sans compter son école d'artillerie et du génie, elle possède une Société des sciences, des arts et des lettres, une de médecine et d'agriculture, une Académie universitaire, un collége royal, une école d'enseignement mutuel, une de dessin, de peinture, de botanique, etc.; mais à Metz, comme je l'ai fait observer, les inclinations guerrières envahissent tout, et ne laissent que peu ou point de place pour l'amour des connaissances littéraires et scientifiques ; toutefois nous y trouvons de nombreuses et brillantes exceptions dans tous les siècles et dans toutes les parties.

Les beaux-arts n'ont pas été si favorables aux Messins; cependant ils citent, avec un orgueil légitime, les noms de *Chassel*, habile sculpteur, professeur à l'Académie de peinture de Nancy; *Sébastien Leclerc*, graveur célèbre, auteur de bons traités sur la géométrie pratique, sur l'architecture, sur le système du monde, et qui fut décoré par Clément XI du titre de chevalier romain; *Nancret*, disciple de Leclerc, peintre estimé, dont plusieurs tableaux décorent les palais des Tuileries et de Saint Cloud, lequel mourut à Paris, en 1672, recteur de l'Académie de peinture; Emmanuel Néré, architecte de Stanislas, créé chevalier de Saint-Michel par Louis XV, et né à Sancy près de Briey.

Sans doute, après des noms si honorables, les plus incrédules seront convaincus que Metz est loin d'être la *marâtre des connaissances :* je ne sais même jusqu'à quel point on peut lui reprocher la tendance belliqueuse de ses habitants, puisqu'ils lui doivent peut-être les vertus qui sont l'apanage du guerrier. Leur histoire politique les montre toujours soumis à leurs engagements, alors même qu'ils nuisent à leurs intérêts. Metz fut la dernière ville qui resta attachée aux Romains ; à l'époque orageuse de la Ligue, réunie depuis peu de temps à la France, son respect pour la foi des traités lui fit déclarer et soutenir une guerre longue et cruelle contre Charles de Lorraine, l'un des principaux rebelles; et les anciens contrats attestent par leur laconisme la bonne foi que les Messins y apportaient dans leurs traités : si la suite des temps, des évènements, les révolutions, le séjour des garnisons, composées d'hommes de toutes les contrées, ont fini par altérer cette antique loyauté, on la retrouve encore dans quelques anciennes familles : toutefois, reconnaissons que, si cette population étrangère a influé peu favorablement sur les mœurs, on peut reconnaître qu'elle a contribué à retirer de bonne heure les Messins d'une crédulité qui règne encore autour de leur ville. Peu de pays furent plus féconds en sorciers que la Lorraine ; on y compte neuf cents arrêts rendus contre eux : au XVIe siècle, dans les seuls mois d'août et de septembre 1588, trente-trois sorciers furent brûlés vifs à Metz entre le pont des *Morts* et le *Pontifroy*.

On promenait anciennement dans les rues, à la procession de Saint-Marc et à celle des Rogations, un mannequin monstrueux en forme de dragon ailé, avec des écailles vertes, une longue queue, une gueule béante et des griffes sanglantes : ce monstre appelé *graouilli*, porté solennellement, s'arrêtait devant les boutiques des boulangers et des pâtissiers; ainsi que les autres personnes de bonne volonté, ceux-ci plaçaient sur sa langue des petits pains et des tartelettes qui, comme on le pense bien, étaient le profit des porteurs. On assure que c'était le maire de Woippy, village à peu de distance et au nord de Metz, qui était obligé de porter ce ridicule mannequin, que ses enfants fouettaient dans la cour de l'abbaye de Saint-Arnould le dernier jour des Rogations. Quelle était l'origine de cette cérémonie burlesque? Les uns racontent qu'on l'institua en mémoire d'un serpent énorme réfugié dans les ruines de l'amphithéâtre, d'où il exerçait de grands ravages dans la ville de Metz, et que parvint à détruire saint Clément, apôtre de cette ville. M. *Lenoir*, administrateur du Musée des monuments français, donne à cet usage et à quelques autres semblables une interprétation qui les rattacherait aux mouvements astronomiques; le *graouilli* de Metz, la *gargouille* de Rouen, le *dragon* tué par saint Georges, ne sont, selon lui, que le symbole du dieu des ténèbres (la nuit), anéanti par le dieu de

la lumière (le soleil), à l'époque où les jours croissent, et où sa vive splendeur et sa chaleur féconde raniment toute la nature : ce savant ne voit dans tous ces usages bizarres que des allégories chrétiennes, imitées du paganisme. Quoi qu'il en soit, même avant la révolution, le peuple messin avait abandonné sans regret cette cérémonie ridicule.

En parlant d'une ville importante, il est difficile de ne pas dire aujourd'hui que le luxe y étend son empire; il est certain cependant que les Messins conservèrent longtemps un esprit et des mœurs étrangers à ses superfluités, et que même leur rigidité à cet égard leur attira souvent le reproche d'une sordide avarice; mais on ne pouvait l'appliquer qu'au peuple : car on lit dans les vieilles chroniques qu'au XIVe siècle les jeunes seigneurs ne portaient que des habillements de soie, de damas, de satin cramoisi, brodés de chiffres amoureux; que leur tête se parait de turbans en étoffe d'or, garnis de perles et ornés d'aigrettes de plumes de différentes couleurs; que leur cou et leurs bras étincelaient de diamants et de rubis. La fatuité et l'inconduite sont presque toujours compagnes d'un luxe excessif; aussi les voyait-on passer les journées à se montrer sur les places publiques, tandis que les nuits étaient consacrées aux jeux et à la débauche; mais leurs folles dépenses et leurs riches ornements étaient le prix du travail des malheureux vassaux, qui restèrent longtemps sans oser se plaindre. Si l'on excepte le pauvre ouvrier, toujours revêtu des livrées de la misère, et le riche capitaliste que ses dépenses placent hors de ligne, toutes les classes se signalent aujourd'hui par un goût général pour le luxe, pour la mode et pour ses attributs : subjugué par l'exemple, chacun cède, et la faiblesse générale devient une excuse.

Dans un troisième article nous examinerons les moyens de défense de Metz, ses travaux d'art et notamment le *Sas* qui obvie à la pente trop rapide de la Moselle, par une disposition semblable à celle des écluses de nos canaux.

DES PLACES DE GUERRE DE LA FRANCE.

Plusieurs écrivains militaires se sont prononcés dans ces derniers temps contre le maintien des places fortes qui garnissent nos frontières, en se fondant, pour demander la destruction de la majeure partie d'entre elles, sur la méthode suivie dans les guerres modernes.

Cette méthode, on le sait, consiste à ne pas s'arrêter au siége des places, mais à se porter en masse sur les points où l'ennemi est inférieur en nombre, pour l'écraser successivement, puis à s'avancer à grands pas sur les capitales. Ce système, nous dit-on, est celui que Napoléon mit toujours en usage et dont les étrangers n'ont malheureusement que trop profité dans les deux invasions de 1814 et de 1815; donc une grande quantité de places fortes est inutile à la sûreté du pays, et il faut en détruire le plus grand nombre pour économiser les frais d'entretien qu'elles absorbent tous les ans.

A entendre ceux qui discutent cette importante question d'une manière aussi tranchante, il semblerait que la révolution opérée dans l'art de la guerre depuis quarante ans est comparable à celle que produisit l'invention de la poudre à canon, et que les places fortes sont devenues aussi inutiles devant les guerriers du jour, que les armures des anciens chevaliers devant les arquebusiers. Cependant, depuis 1750, les changements introduits dans l'armement des troupes ne sont pas de ceux qui font révolution dans l'art de la guerre; l'artillerie seule a beaucoup gagné, si ce n'est sous le rapport de la force et de la grosseur des pièces, du moins sous celui de la rapidité des mouvements et de la plus grande quantité employée communément aux armées; et, chose qui surprendra peut-être, les masses qui se sont heurtées sur les champs de bataille de la révolution et de l'empire n'étaient pas plus nombreuses qu'elles ne le furent dans les temps antérieurs.

Après nos désastres de Hochstædt et de Ramillies, le duc de Bourgogne essaya en vain, en 1708, à la tête de cent vingt mille hommes, de faire lever le siége de Lille que Marlborough et Eugène avaient entrepris. Cette place prise, trois cent mille combattants se disputèrent la victoire aux champs de Malplaquet; les situations réelles des armées autrichienne et française établissent qu'il n'y avait pas trois cent mille hommes à Wagram; et il s'en faut que l'on comptât ce nombre à Fleurus, à Rivoli, à Marengo, à Hohenlinden, à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, et même à la Moskowa.

La vie militaire de Napoléon serait suffisante pour faire repousser une opinion qu'on nous donne comme solidement établie par les opérations militaires de ce grand homme. Et s'il est très-vrai de dire qu'il est l'inventeur de cette tactique qui consiste à réunir des masses pour écraser l'ennemi sur un point faible, il est aussi faux d'avancer que les places de guerre de l'ennemi ont toujours été comptées par lui pour peu de chose dans ses plans d'invasion. En 96, Bonaparte descend des Alpes en Italie, et d'incroyables victoires ne lui suffisent pas pour être le maître absolu de la Péninsule; l'Italie ne sera à lui que lorsqu'après huit mois de blocus, Wurmser aura rendu les clefs de Mantoue. En 1805, de Boulogne à Austerlitz, il ne rencontre pas une garnison ennemie; un an après, dans la mémorable campagne de Prusse, si après la victoire d'Iéna les commandants des places de l'Elbe et de l'Oder ouvrirent leurs portes sans brûler une amorce, la flétrissure de leurs noms prouve assez que les Français n'ont pas eu besoin d'un système de guerre particulier pour ne pas faire de siéges en 1806. Si nous passons maintenant à la fameuse année 1813, nous verrons Napoléon attachant tellement d'importance à la conservation de certaines places, telles que Dantzik, Mayence, etc., qu'il y laisse des garnisons de vingt-cinq et trente mille hommes; et voilà le capitaine dont on emprunte le nom pour combattre le système de conservation des places de guerre! Arrivant maintenant aux invasions de 1814 et de 1815, croit-on que si Napoléon avait pu joindre cent mille hommes aux quarante mille braves qui firent avec lui la campagne de la Champagne, Paris fût tombé au pouvoir des étrangers? Ces invasions, dont on a fait tant de bruit pour combattre le système de conservation des places, ne prouvent qu'une chose, c'est que des villes de guerre privées d'armée active ne suffisent pas pour arrêter la marche des envahisseurs; or, en présence des masses alliées, l'armée de Napoléon n'en était pas une. Après les victoires de Montmirail et de Nangis, l'armée de Silésie, commandée par Blucher, était perdue, dit le général Valentini, si, par une trop grande précipitation, Soissons n'eût ouvert ses portes au général Witzingerode.

Le général d'Arçon, dont les écrits sont très-estimés, disait en 89 : « En diminuant le nombre de nos places, » il faudrait, pour la sûreté de l'Etat, augmenter en » proportion la force de l'armée active, et la dépense » que cela occasionnerait serait à l'économie qu'on ob- » tiendrait sur l'entretien des places, comme 15 est à 1. »

Si Dumourier, après Jemmapes, conquit en un mois les Pays-Bas que les généraux de Louis XIV et de Louis XV avaient seulement entamés après des campagnes laborieuses, c'est que l'empereur Joseph avait fait raser, en 1781, dans les provinces de Flandre, presque toutes les places que les Français avaient eu jadis à assiéger.

On ne peut s'empêcher de faire encore une observation relative à l'économie produite par la suppression du plus grand nombre de nos places. Une commission de la Chambre des députés trouvait convenable de construire quelques grandes places sur nos frontières, en abandonnant le plus grand nombre de celles qui existent.

Nos frontières de terre présentent cinq grandes divisions : les Pyrénées, les Alpes, le Rhin, les Ardennes et la Flandre. C'est donc cinq grandes places qu'il faudrait construire, ce qui ne nécessiterait pas moins de cent millions, à cause des établissements militaires à créer. A moins d'être un habile financier, il est difficile de prouver qu'il y aurait de l'économie à substituer une dépense subite de cent millions à la dépense annuelle que nécessite l'entretien de nos forteresses, laquelle n'a pas encore été portée à quatre millions.

Les Russes ont passé le Danube au printemps de 1828, et ne sont arrivés jusqu'à Andrinople qu'en 1829. Leurs armées sont un modèle de discipline, et sont guidées par des généraux formés à l'école de nos conquêtes et de nos revers ; pourquoi donc ne sont-ils pas arrivés immédiatement au cœur de l'empire ottoman comme nous à Vienne, à Berlin, à Moscou? C'est que nous avions à traverser un pays où il y avait beaucoup de chemins faciles, et point de places ; les Russes, au contraire, sont entrés dans un pays où il n'y a presque point de chemins praticables, et quelques places qu'on défend avec opiniâtreté.

Les Russes valent certainement tous les soldats qui peuvent nous attaquer un jour, et ils se sont arrêtés longtemps devant des armées mal organisées. Les Turcs, malgré leur opiniâtreté à défendre une place, ne tiennent pas mieux que nous n'avons tenu dans les derniers temps à Burgos, à Saint-Sébastien, à Monzou, à Dantzik, etc. Il a fallu aux Russes une campagne tout entière pour prendre les deux mauvaises places de Braïlos et de Varna.

En résumé, toutes les fois que les armées vaincues ont pris position auprès des places qui leur appartenaient, les armées victorieuses ont été obligées de faire des siéges.

Si dans les dernières guerres, des conquêtes ont été faites sans entreprendre de siéges, ce n'est point uniquement par l'effet d'un système de guerre nouveau, c'est tout simplement parce que les armées victorieuses devaient retrouver leurs ennemis sur un théâtre où il n'y avait point de places fortes ; ou bien, s'il y en avait, elles n'étaient pas au pouvoir des vaincus ; ou bien enfin, c'est que les armées vaincues étant détruites, les places seules ne suffisaient pas pour empêcher le vainqueur d'aller porter ses derniers coups au cœur de l'empire.

IGNORANCE ET SUPERSTITION

DES ARABES ÉTHIOPIENS.

Pour les Arabes, les ruines n'ont point d'histoire ; leur imagination en fait le séjour préféré des fées et des génies quand le site est riant et animé, et des esprits malfaisants quand l'aspect en est triste et sombre. Leur cupidité ne voit dans les excavations souterraines que les trésors qu'ils y supposent cachés. Le savant européen, celui qui a quitté la vie molle et douce de sa patrie pour venir, au milieu des privations et des fatigues du désert, chercher là quelques pages perdues des annales du genre humain, quelques traces d'une civilisation éteinte, n'est pour eux que le magicien des Mille et une nuits.

Un Arabe, dans l'île d'Argo, demandait à un savant voyageur anglais, M. Hoskins, s'il était content des trésors qu'il avait recueillis dans son voyage ; puis, s'adressant aux Arabes qui l'écoutaient, il leur racontait « qu'ayant un jour accompagné des Anglais aux ruines de Denderah, ceux-ci mirent la main sur un riche trésor ; mais le diable leur apparut tout à coup et leur déclara qu'ils ne l'enlèveraient pas avant de lui avoir fait présent d'un beau melon pour se rafraîchir : c'était un bon marché, mais les Anglais étaient fort embarrassés, car il ne vient pas de melons dans les ruines de Denderah. Ils prièrent donc le diable de vouloir bien accepter un autre présent. Lui, qui tenait au melon, ne voulut pas en démordre, et les Anglais, qui tenaient au trésor, envoyèrent un de leurs gens à *Kenneh* avec ordre d'acheter le plus gros melon du pays ; il leur en vint un énorme qu'ils s'empressèrent d'offrir au diable. Au même instant il tomba sur les Anglais une pluie d'or tellement abondante, qu'ils furent obligés de prendre un bateau *dongolah* pour transporter ce trésor en Egypte. » L'Arabe racontait cette fable comme un homme persuadé, et affirmait sur sa barbe et par le nom sacré du prophète la vérité de son récit.

L'ANANAS.

Ceux de nos lecteurs qui ont voyagé dans les contrées équatoriales, ou qui ont étudié l'horticulture, savent que l'*ananas*, si recherché en Europe par les riches gourmets, présente un grand nombre de variétés différentes par le goût, la couleur et la forme, et qu'il y en a même des espèces qui ne se peuvent manger et ne servent qu'à faire des haies. Des caractères distincts et bien tranchés séparent ces deux subdivisions. L'ananas de table, l'ananas proprement dit, a ses feuilles ciliées en leurs bords par des épines ; son épi est feuillu ; toutes ses fleurs sont sur un réceptacle commun, et sa *corolle* ne forme qu'un seul pétale, tandis que les ananas de haies ont pour chaque fleur un réceptacle particulier, et que leur corolle est à plusieurs pétales. Ajoutons, pour l'acquit de notre conscience et la satisfaction de nos amateurs de botanique, que tous les ananas appartiennent à l'*hexandrie-monogynie* ou à la famille des narcissoïdes, c'est-à-dire que leur caractère est d'avoir un calice supérieur, persistant, à trois divisions ; six étamines très-courtes ; un ovaire inférieur, chargé d'un style filiforme, terminé par un stigmate

trifide, etc., etc. Quant au fruit, il est en forme de baie arrondie, ombiliquée, et renferme des semences oblongues et nombreuses.

Ces détails scientifiques seront peut-être fort peu intéressants pour la plupart de nos lecteurs qui aiment mieux apprendre quels soins conviennent à la culture de l'ananas de table. Admirateurs de la saveur délicieuse de l'ananas, de cet avantage qu'il possède de réunir à lui seul le goût et le parfum de la fraise, de la framboise, de la pêche, de la pomme de reinette et de plusieurs autres excellents fruits, ils comprendront sans peine que presque tous les propriétaires de serres chaudes aient voulu en cultiver chez eux.

Toutes les variétés d'ananas peuvent se multiplier par les *semis* ou par couronne. Les vieux pieds d'ananas fournissent plus ou moins d'*œilletons* qu'on enlève avec soin du tronc et de manière à l'endommager le moins possible. — Ces œilletons se mettent sur les tablettes d'une serre chaude ou dans tout autre lieu sec et chaud; et quand leur base est devenue sèche, ferme et coriace, on les confie à la terre; le mois d'avril convient à cette opération.

Quand on désire se servir de la couronne pour avoir un nouvel individu, on la coupe sur un fruit dans la ligne de démarcation, on en détache les feuilles inférieures dans toute la partie qui doit être enterrée, et



(Le fruit de l'ananas.)

on la met sécher sur des planches jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée; alors on la plante et on la traite comme les œilletons.

La terre qui convient le mieux à la culture de l'ananas est celle d'un jardin potager; elle doit être riche, ni trop forte ni trop légère; on la compose en mêlant à de la terre fraîche de prairie, un tiers de fumier de vache consommé ou de fumier pourri d'une vieille couche à melons, et un demi-tiers de terre sablonneuse, la meilleure qu'on puisse trouver. On ne doit se servir de cette terre que six mois au moins après qu'elle aura été faite.

Il n'y a pas bien longtemps encore qu'on élève l'ananas en Europe, de manière à donner des fruits; dans les îles les plus chaudes des Indes occidentales, il est cultivé depuis un temps presque immémorial.

LES BÉGUINES FLAMANDES.

Les couvents n'existant plus en France depuis bientôt quarante-cinq années, la génération actuelle, surtout quand elle ne voyage pas, se fait difficilement une idée de la vie claustrale chez les femmes. C'est en quelque sorte tout un côté de mœurs, tout un pan de la muraille sociale qui a disparu sans laisser de trace, nous n'osons pas dire, sans laisser de regret. Il n'est que trop vrai que certaines douleurs intimes, qui ne gagneraient aucune consolation au partage ou à l'épanchement, éprouvent le besoin d'une retraite au milieu de notre société extérieure et publique. Lorsque tant de ravages moraux corrompent de jour en jour le peu de joie qui nous reste, c'est pitié de ne pas rencontrer sur le chemin de notre désespoir et de notre abandon ces grandes portes des moutiers d'autrefois, incessamment ouvertes à celles qui avaient péché comme à celles qui avaient faim.

Les inconvénients de la vie religieuse ont cessé avec

les vigueurs ecclésiastiques, dont elle était le prétexte plutôt que l'objet dans le XVIIIe siècle; maintenant ses bienfaits seuls demeurent clairs à tous les yeux, regrettables à toutes les consciences. Quel que soit le refuge que chacun de nous s'est bâti au fond de son âme contre les lassitudes ou les exigences de notre époque, il y a des moments où nous sentons le désert avec la foule, le vide dans le trop plein. Ces désirs du calme, ces appétences vers le sommeil ne durent pas, à tel point nous sommes distraits par le tourbillon et emportés dans le torrent des affaires humaines. Mais on conserve de pareils retours du cœur une profonde tristesse, qui tantôt s'éveille et tantôt se rendort au gré des circonstances les plus frivoles. Il suffit d'un mot pour nous y plonger, du moindre accident pour en effacer le souvenir ou l'empreinte. C'est un mal intermittent.

Au mois de juillet dernier, une semblable tristesse me surprit tout à coup, comme j'entrais dans la cour immense du grand Béguinage de Gand, en passant sous la voûte gothique qui en ouvre les solitudes. Le monastère présente dans son architecture les mêmes singularités que dans son emplacement. Au dehors, un mur séculaire dont les pieds trempent dans une eau fétide et morte; un fossé que les grenouilles vivifient et que les roseaux tapissent avec la variété soigneuse que les Flamands apportent même à l'entretien d'une servitude; des contreforts qui semblent avoir bravé les béliers de Philippe II et les caronades de Louis XIV; des tourelles, des guérites, des meurtrières, des chausse-trapes, des machicoulis; et puis le long des flancs de ce colysée monacal, le bruissement de la cité industrieuse dont les genièvreries et les savonneries embaument l'air, tandis que les docks, si bien rendus par Daguerre dans son Diorama, répètent mille cris nautiques et barbares. Au dedans, la quiétude orientale d'un harem, le silence d'une oasis, la paix d'une halte sous les palmiers d'Oreb, quelque chose du cimetière et du gynécée, toutes particularités de figures qui ne perdent pas au coloris doux de l'église, des cellules et des closeries. On écrirait volontiers sur le fronton de la chapelle ces admirables vers de M. de Lamartine dans Jocelyn:

.... Un peu de baume à la souffrance,
Aux corps quelque remède, aux âmes l'espérance,
Un secret au malade, aux partants un adieu,
Un sourire à chacun, à tous un mot de Dieu.

Effectivement, ces vers renferment toute la poésie du béguinage. Les pieuses fonctions qu'ils résument, dans un style en même temps évangélique et lapidaire, forment la vie essentielle de la Thébaïde où vos pas s'égarent avec les miens au milieu des tailles noires qui mélancoliquement nous effleurent. Comme des petits oiseaux se cachent dans le nid sous l'aile de leur mère, ainsi groupées et craintives à l'abri du campanile de leur église, les cellules sont rangées en cercle autour de la chapelle dont la grande croix dorée semble protéger les croix plus humbles plantées sur leurs portes en guise de signe d'appel pour le voyageur. Une inscription flamande, qui n'est ordinairement qu'un verset de la Bible ou une phrase du bréviaire, traduits dans la langue de Juste-Lipse, et le nom de la Béguine en latin accompagnent la dévote enseigne. Il est bien rare que ces paroles ne soient pas une allusion mystique à la pénitente qui est venue là ensevelir ses douleurs et réconforter sa vertu. Par cette indiscrétion prudente, on est prévenu des sentiments qu'il convient de porter dans la visite qu'on rend au paraclet en miniature de la recluse; on est même libre d'appliquer un sens profane quelconque, mais toujours convenable, aux objets mondains qui peuvent y frapper les yeux, et pour mon compte, je me souviendrai longtemps d'un magnifique portrait d'homme, dans la manière de Philippe de Champagne, suspendu entre un bénitier et un bouquet de lis, au chevet d'une sœur que l'épigraphe de la porte comparait nettement à Madeleine. Elle devait être jeune et jolie, car son miroir était bien grand; mais je ne l'ai pas vue.

Chaque cellule se compose d'une petite cour ou closerie, fermée d'un mur chez les Béguines un peu cossues, et simplement d'une haie chez les sœurs moins aisées, et d'une maisonnette, badigeonnée comme toutes les chaumières flamandes, avec une seule pièce, deux fenêtres et un trou modeste pour la fumée du poêle au charbon de terre, dont le tuyau fait clocher sur l'édifice. Dans le clos, il y a un peu de fleurs, un peu de légumes, un peu d'ombrage, un peu de tout; on y trouve même des poules et quelquefois un arbre. Le matin, c'est un potager, et le soir un boulingrin. On y mange et on y rêve, on y plante et on y prie. Là, le soleil levant éclaire une ménagère qui, retroussant la robe de professe, nettoie sa cuisine ou rafraîchit son oseille; le soleil couchant réchauffe une vénérable sœur, qui, à l'ombre d'un platane, relit la Bible ou tricote dans ses méditations. C'est le sentiment de la nature réduit aux proportions d'une basse-cour, c'est le besoin de la campagne trompé par une apparence de jardin et une illusion de verdure. Il faut rendre cette justice aux Flamandes, religieuses ou laïques, que la vie des champs est indispensable, s'ajoute nécessairement à leur existence; factice ou réelle, la campagne est pour les Flamandes un besoin, et, ce qui est merveilleux dans les habitudes économiques du pays, elle y est même une dépense. Le parterre aérien, que les Parisiennes achètent en pot sur le quai aux Fleurs, qu'elles voiturent dans leurs calèches et suspendent à leur balcon, sans aucun souci des ordonnances de police et de la sûreté des piétons, semblerait une mauvaise plaisanterie à une dame de Gand. Séparées du monde par vocation ou par nécessité, les Flamandes emportent dans le cloître le goût innocent qui les faisait respecter de leurs maris. Femmes de banquiers, elles avaient des forêts de magnolias; recluses du Béguinage, elles se contentent de haricots d'Espagne. Mais le peu d'horticulture qu'elles y font a une recherche de netteté, une toilette d'artiste, un produit d'amateur tellement caractéristique et attrayant, qu'on reconnaît encore la poésie du genre, même dans la pauvreté des moyens.

Quand la cloche des offices se fait entendre, la Béguine quitte son paraclet, qu'elle ferme à double tour, et de toutes ces portes symétriquement disposées autour de l'église, vous voyez sortir les sœurs, le livre sous le bras, le voile plié en carreau sur la tête, comme les paysannes de la campagne de Rome. La richesse de ce voile varie suivant l'opulence des religieuses. Au moment où elles entrent dans la nef, chacune déplie son carreau, qui retombe alors sur le cou et les épaules de la Béguine en nappe éclatante de blancheur. La parure de l'église correspond à cette exquise propreté du costume. Le pavé du chœur est isolé soigneusement des pieds déli-

cats de la Béguine par un plancher mobile qu'on lève pour le balayage et qu'on abaisse pour l'heure des offices. Des pliants, des tabourets, des chaises, des fauteuils, toutes les variétés désirables du siége commode et du meuble dolent encombrent ce parquet, où le velours étincelle, où les coussins ne doivent laisser aucune empreinte, aucune meurtrissure aux genoux. Une infinité de bourrelets, des myriades de paravents, de stores et de rideaux tempèrent ici la lumière, et là écartent le froid. Peu de tableaux, et en revanche des murailles blanchies tous les six mois, des doubles portes avec tambours, des prêtres modestes et nourris, des confessionnaux nombreux, mais généralement découverts, de telle sorte que la foule aperçoit le tribunal et son pénitent en présence, sans toutefois les entendre, des crachoirs prévoyants à la base des piliers, des fleurs aux croisées et des paillassons pour le public, des orgues fort mignonnes, où souvent résonne une harmonie maigre et flûtée, tel est le complément de la parure de l'église que les Gantois montrent aux Anglais, et que les Anglais vont admirer comme une chose curieuse.

L'enfantillage et la coquetterie de ce temple n'empêchent pas que les Béguines ne forment une institution tutélaire, et dont la communauté de nos sœurs offre seule en France une copie. Quand la Béguine paraît dans les rues de Gand, on se range sur son passage avec un sentiment d'admiration et de respect, on lui fait sentir la dignité de son voile et le dévouement de sa vie, et si l'amour-propre était encore susceptible de trouver place dans le cœur de ces saintes femmes, il y aurait, certes, un chatouillement moral bien périlleux dans les attentions et les hommages dont elles sont l'objet. La vue de ces figures noires et blanches, errant le long des ruines des anciens monastères espagnols, dont les débris subsistent à Gand, à Bruges, à Ipres, et généralement dans toutes les vieilles cités castillanes de la côte, trompe d'abord sur la date du récent royaume de Léopold; et puis, lorsqu'on se rappelle qu'à trois cents lieues des béguinages flamands, des couvents, dont ils étaient en quelque sorte les colonies lointaines, sont maintenant saccagés, brûlés, isolés, fermés, et que les toiles de Vélasquès et de Murillo, tapisseries superbes de ces métropoles de la vie claustrale, sont vendues à vil prix dans les carrefours de Madrid, on ne songe qu'à l'antiquité des ordres qui ont vécu dans cette enceinte. Toute institution séculaire qui périt, quel que soit l'abus de son existence, soulève subitement dans les âmes un regret, et des larmes involontaires coulent au retentissement de sa chute. Est-ce qu'un vieil arbre couronné n'excite pas, en tombant sous la hache du bûcheron, un sentiment profond de remords dans les meurtriers, et de piété dans les spectateurs? Ainsi fait, tandis qu'il s'écroule, l'arbre monastique, le chêne de la vie religieuse. Quand ses debris vivants, fantômes étonnés, fuyant l'émeute révolutionnaire de l'Espagne et de l'Italie, afflueront dans nos villes et viendront pleurer au chevet de nos prêtres, nous éprouverons, à considérer leur misère, leur douleur et leur exil, un chagrin dont les témoignages sanctifieront notre hospitalité.

A. D.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ANNÉE 1789. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

4 *juin*. — Mort du Dauphin à Meudon.

6 *juin*. — Députation du tiers-état au roi. La famille royale était plongée dans les larmes. La députation insiste à trois reprises différentes pour être admise auprès du roi. Celui-ci donne enfin l'ordre de l'introduire. A cette occasion, Louis XVI ne peut s'empêcher de s'écrier : *N'y a-t-il donc point de père parmi ces messieurs de l'Assemblée !*

17 *juin*. — La Chambre du tiers-état se constitue en *Assemblée nationale*. L'Assemblée du tiers-état, après avoir consulté ses forces, s'était constituée Chambre souveraine. Le nom de Chambre du tiers-état ne pouvait plus lui convenir, après les réunions partielles des membres des deux premiers ordres. L'abbé Sieyès proposa la dénomination de *Représentants de la nation;* Mirabeau s'éleva avec force contre ce titre et proposa d'y substituer celui de *Représentants du peuple*. Un M. Legrand, homme honnête mais faible, qui se distingua depuis à la Convention par son opposition courageuse au jugement de Louis XVI, proposa le titre d'*Assemblée nationale*, qui fut adopté à une immense majorité. C'est ainsi que la dénomination d'*états-généraux*, la seule constitutionnelle en France, fut abolie à jamais.

20 *juin*. — La salle de la Chambre du tiers-état est fermée en vertu d'un ordre du roi.

Les députés du tiers se rendent au Jeu de Paume, précédés de M. Bailly leur président; ils prennent aussitôt un arrêté ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale, considérant qu'appelée à » fixer la constitution du royaume, opérer la régéné- » ration de l'ordre public, et maintenir les vrais prin- » cipes de la monarchie, rien ne peut l'empêcher de » continuer ses délibérations, dans quelque lieu qu'elle » soit forcée de s'établir; et qu'enfin partout où ses » membres sont réunis, là est l'Assemblée nationale; » arrête que tous les membres de cette Assemblée » prêteront à l'instant le serment de ne jamais se sépa- » rer, et de se rassembler partout où les circonstances » l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume » soit établie et fixée sur des fondements solides; et que » ledit serment étant prêté, tous les membres confir- » meront par leur signature cette résolution inébran- » lable. » Tous les membres, un seul excepté, prêtent ce serment.

23 *juin*. — Séance royale. Le roi casse et annulle les délibérations prises par le tiers-état le 17 de ce mois, comme illégales et inconstitutionnelles. Une déclaration en trente-cinq articles indique les bienfaits dont le roi veut faire jouir ses peuples. Le roi finit par donner l'ordre aux députés de se séparer et de se rendre le lendemain dans les chambres affectées spécialement à chaque ordre, pour y reprendre leurs séances. Après la sortie du roi, les députés de la noblesse et une partie de ceux du clergé se retirent, les autres restent. Le grand-maître des cérémonies entre, et dit au président : « Vous connaissez la volonté du roi. » Mirabeau s'écrie : « Allez dire à votre maître que nous sommes » ici par la volonté du peuple, et que nous ne quitterons

» nos places que par la volonté du peuple. » L'Assemblée décrète aussitôt qu'elle persiste dans ses précédents arrêtés, et déclare la personne de chaque député inviolable.

24 juin. — Cent quatre-vingt-onze membres du clergé, formant la majorité de cet ordre, viennent se réunir à l'Assemblée.

25 juin. — Une partie de la noblesse, le duc d'Orléans en tête, vient se réunir au tiers-état. Le président de la noblesse lit une lettre du comte d'Artois, qui l'engageait à se réunir, *parce que la vie du roi était en danger.*

ANNÉE 1790.

9 juin. — Le roi écrit à l'Assemblée nationale qu'il fixe à vingt-cinq millions la dépense de sa maison. Il demande cette somme pour sa liste civile, et un douaire pour la reine : cette demande est accordée, et le douaire fixé à quatre millions.

4 juin. — Mort de Franklin. — Mirabeau, en l'annonçant, propose de décréter un deuil de trois jours. Adopté au milieu des applaudissements.

19 juin. L'Assemblée décrète que la noblesse héréditaire est pour toujours abolie en France; qu'en conséquence, les titres de *marquis, chevalier, écuyer, comte, vicomte, messire, baron, noble, duc,* et tous autres tires que ce soit, ne seront ni pris ni donnés à personne; qu'aucun citoyen français ne pourra prendre que le vrai nom de sa famille; qu'il ne pourra non plus porter ni faire porter de livrées, ni avoir d'armoiries; que es titres de *monseigneur* ni de *messeigneurs* ne seront plus donnés, ni à aucun corps, ni à aucun individu, non plus que les titres d'*excellence*, d'*altesse*, d'*éminence*, de *grandeur*. Un député demande que les frères du roi conservent le titre de monseigneur; M. de Lafayette s'y oppose.

LE DUC DE BOURGOGNE.

(Elève de Fénelon.)

S'il est vrai de dire que la marche de l'humanité dans les voies civilisatrices où l'a lancée la parole du Christ est indépendante de la présence de tels ou tels hommes, il n'en saurait être de même de la fortune particulière de chaque peuple. Telle est la première pensée que réveille toujours le portrait du petit-fils de Louis XIV. Ce jeune prince que les conseils de Fénelon, de Fleury et de Beauvilliers avaient rendu si religieux, si charitable, si attentif aux besoins de son peuple, promettait à la France un avenir de paix et de bonheur. Au lieu de ce règne honnête et réparateur, qu'avons-nous eu? les scandales et le désordre financier de celui de Louis XV, la déconsidération des hautes classes et le mépris des croyances! Que pouvait, pour la reconstruction de la société ébranlée jusque dans ses fondements, la main débile du vertueux Louis XVI?

Nos pères tombèrent dans une morne consternation quand ils virent disparaître, l'un après l'autre, le fils et le petit-fils de Louis XIV; leur douleur eût été bien autre, s'ils eussent prévu les catastrophes qui ont pesé sur la France, et que le passage du duc de Bourgogne sur le trône nous eût probablement épargnées.



(Louis duc de Bourgogne, né en 1632, mort en 1711.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1 — Presse méc. fabr. par Giroudot.

LA NORMANDIE. — CAEN.



(Une vue de Caen.)

La première impression qu'un étranger reçoit en parcourant Caen, est celle qui résulte de la régularité de ses rues et de la belle construction de ses maisons et de ses monuments. Quoique ceux-ci soient presque gothiques, ils ont cependant une apparence de fraîcheur et de nouveauté qui surprend, quand on remarque le genre de leur architecture et quand on songe à l'époque de leur fondation. Cet avantage est dû à la qualité et à la beauté des pierres qui ont servi à leur construction. Toutes ont été tirées des carrières qui avoisinent Caen. Ces carrières sont pour le pays une source de richesses que huit siècles n'ont point encore tarie. C'est avec ces pierres qu'ont été bâties en Angleterre, du temps de Guillaume le Conquérant, l'abbaye de Westminster et celle de Saint-Martin. Le roi de Hollande en emploie dans ce moment pour la construction d'un nouveau palais. Il a fait aussi transporter pour le même usage une grande quantité de granit, autre produit du sol de ce département et de celui de la Manche, dont l'exportation prend chaque jour plus d'importance.

Il n'est pas étonnant que, placés au milieu de matériaux aussi abondants, une grande partie des habitants de la plaine de Caen ait dirigé son industrie vers leur emploi. Ce pays fournit des tailleurs de pierre à une grande partie de la France. On voit, au retour de chaque printemps, partir leurs nombreuses colonies ; elles se dirigent vers les divers points où on se livre à de grandes et belles constructions, et quand la rigueur de la saison a fermé le cercle de leurs travaux, ces industrieux ouvriers reviennent apporter à leurs femmes et à leurs enfants le salaire gagné et soigneusement économisé pendant l'absence.

Le temps et les efforts toujours croissants de l'industrie ajouteront peut-être encore une nouvelle branche à ces travaux, car il existe aussi, aux environs de Caen, plusieurs carrières de marbres qui égalent ceux dont s'enorgueillit le midi de la France. On en entrevoit des roches considérables et riches des plus brillantes couleurs à *Vieux* et à *Fontenay-le-Marmion.* C'est des carrières de Vieux, autrefois exploitées, que le cardinal de Richelieu fit tirer tout le marbre qui est entré dans la construction de la chapelle de la Sorbonne. Les antiquités trouvées aux environs de Caen prouvent que les Romains, qui aimaient les matériaux durables, n'ont pas non plus dédaigné ces marbres que l'on a abandonnés comme trop fragiles.

Ce n'est qu'à dater de la cession de la Neustrie aux Normands par Charles le Simple, en 912, que l'on commence à pouvoir parler de Caen avec quelque certitude historique. Il paraît que cette ville avait déjà une grande importance, puisque, à l'occasion d'une entrevue qui eut lieu trente-trois ans plus tard entre Richard I[er], duc de Normandie, et Louis IV, roi de France, elle est citée dans une ancienne chronique comme une des bonnes villes de la province. Quoi qu'il en soit, son accroissement fut considérable sous les ducs et surtout sous Guillaume le Conquérant. Ce

prince, que les chroniques du temps désignent comme un grand bâtisseur, devait aimer le séjour d'une ville à la porte de laquelle il trouvait de si abondants matériaux, et dont la population lui offrait de si habiles ouvriers pour les mettre en œuvre. C'est à ses soins que nous devons les deux plus beaux monuments de Caen, l'abbaye de Saint-Etienne, dite l'Abbaye-aux-Hommes, et celle de la Sainte-Trinité, dite l'Abbaye-aux-Dames.

L'abbaye de Saint-Etienne est remarquable par l'élégance de ses doubles clochers (*voyez* la vignette placée à la fin de ce numéro, page 296). Tout à côté de la porte de l'église est celle des bâtiments qu'occupaient anciennement les moines, et où l'on a placé, depuis la révolution, un collége de l'Université.

Quant à l'Abbaye-aux-Dames ou de la Trinité, l'un des préfets du département du Calvados, M. de Vandœuvre, a fait transporter dans les vastes bâtiments l'hôpital, situé auparavant sur le terrain plat de l'île Saint-Jean, où il s'opposait d'ailleurs au développement de la ville du côté du quai. Le sol est élevé, l'air est pur et sain à l'hôpital de la Sainte-Trinité : cet édifice est de plus entouré d'un vaste jardin et de plantations spacieuses. Le défaut d'eau était le seul obstacle qui présentât quelques difficultés à l'exécution du projet de M. de Vandœuvre; mais, grâce à une machine à vapeur, l'eau circule dans les salles de l'hôpital, sur le sommet du coteau, avec autant d'abondance que sur les bords de l'Orne.

On prétend que Guillaume et Mathilde ont fondé ces deux abbayes pour expier l'infraction qu'ils avaient faite aux lois canoniques en se mariant malgré le degré de parenté qui existait entre eux. Peut-être n'ont-ils voulu que créer un magnifique asile à leurs cendres. Celles de Guillaume reposent au milieu du chœur de l'abbaye de Saint-Etienne, et celles de Mathilde dans l'église de la Sainte-Trinité. Leurs restes, deux fois dispersés, d'abord pendant les guerres de religion, et plus récemment pendant les désordres de l'anarchie, ont repris la place qu'ils occupaient primitivement. Ces deux abbayes, qui sont encore les deux plus beaux monuments de notre ville, comptent près de 800 ans d'existence, puisqu'elles furent achevées et dédiées de 1075 à 1080. Un savant antiquaire, l'abbé de La Rue, pense cependant que les deux pyramides qui couronnent l'abbaye de Saint-Etienne sont de deux siècles plus modernes, aussi bien que l'extérieur des bas-côtés.

Le port de Caen ne peut être considéré que comme un petit port de cabotage assez insignifiant; il ne reçoit que des bâtiments de 150 à 200 tonneaux, et tout le commerce maritime de cette ville est concentré dans les mains de trois ou quatre armateurs. Les dangers que présente l'entrée de l'Orne, obstruée par des monceaux de sable, et l'impossibilité actuelle de naviguer sur son cours supérieur, laissent végéter Caen au rang des ports les plus secondaires. On assure cependant qu'en ouvrant une embouchure plus directe à l'Orne, entre *Colleville* et *Oystreham*, on pourrait créer à Colleville un port maritime de premier ordre, et sous les murs de Caen un port de commerce dont l'importance s'accroîtrait en raison des travaux que l'on ferait pour rendre navigable le cours supérieur de l'Orne. Cette belle rivière, maintenant l'objet de quelques travaux, pourrait être mise en communication avec la Loire par la Sarthe; ainsi elle établirait entre le nord et l'ouest de la France une navigation intérieure et par conséquent exempte des tempêtes et des chances de guerre qui rendent le circuit par mer toujours plus ou moins périlleux.

Ce projet, qui aurait pour avantage local d'offrir un débouché facile et actif aux villes d'Angers, du Mans, d'Alençon, de Séez, d'Argentan, de Domfront et à tout le pays du Bocage, ce projet, disons-nous, a été conçu il y a près de trois cents ans sous François Ier. Vauban développa cette idée, et un académicien fameux, M. Duhamel, aidé d'un des habitants de Caen, M. de La Londe, démontra, en 1740, que l'exécution en était aussi facile que peu dispendieuse.

A n'envisager ce projet que sous le point de vue maritime, il présenterait un résultat immense, celui de fournir aux vaisseaux de la France un refuge assuré en cas de guerre, refuge d'autant plus précieux qu'il comblerait l'immense lacune qui sépare *la Hogue* du Havre.

On se rappelle encore qu'en 1762 les Anglais surent faire tourner contre nous les avantages que présente la rade de Colleville, en y faisant stationner une escadre pendant près de six semaines. Deux détachements tentèrent même une descente sur la côte; mais ils furent repoussés par un sergent garde-côtes, nommé *Cabieux*. A la faveur de la nuit et d'un brouillard fort épais, ce brave résolut de tenir tête à l'ennemi. Quand les Anglais furent à distance, il les arrête par le cri de *Qui vive!* et en lâchant son coup de fusil; puis il se replie, et pendant que l'ennemi avance de nouveau, il charge de nouveau en courant et recommence son ingénieux manége à plusieurs reprises. Arrivé à un pont en bois qu'allaient franchir les Anglais, Cabieux s'empare de la caisse abandonnée par un tambour des garde-côtes, et, jouant dans l'obscurité le double rôle d'un officier et d'un simple tambour, simule le commandement d'un feu de file, bat la charge, en frappant de ses pieds le plancher du pont aussi rapidement que possible, pour imiter les pas d'une troupe. Cette dernière scène acheva d'intimider les Anglais, qui crurent avoir affaire à des soldats nombreux et s'enfuirent à la hâte, laissant sur la côte un officier mortellement blessé.

(*La suite à un prochain numéro.*)

LE 1er MAI A VIENNE.

Dans presque tous les pays d'Europe, le 1er mai est un jour de réjouissance publique. Les peuples du Midi, qui habitent un climat doux et chaud, se montrent plus indifférents à l'arrivée de l'avant-coureur de la belle saison; mais ceux qui, vivant sous un ciel moins propice, ont à souffrir longtemps des rigueurs de l'hiver, ceux-là l'accueillent et le fêtent avec transport.

En Russie, en Suède, en Allemagne, le premier jour du mois de mai est célébré partout, dans les grandes villes comme dans les plus petits villages, avec une pompe et une allégresse extraordinaires. En Belgique, chacun prend une part active à cette fête, qui est en effet celle de tous. On s'embrasse dans les rues, on s'adresse de mutuelles félicitations, des invitations s'échangent, et il n'est pas de famille qui ne plante joyeusement au milieu de la cour, ou devant la maison, un jeune pin dépouillé de son écorce et élégamment entouré

de guirlandes de feuillage et d'ornements de papier de couleur artistement découpés.

A Vienne, quand arrive le 1er mai, c'est une joie, un délire incroyable parmi les habitants. Il n'est pas de peuple au monde qui vive autant hors des maisons que le peuple de Vienne.

Bien que la température de cette ville soit plus froide que celle de Paris, et que les subites variations qu'elle éprouve parfois d'une heure à l'autre la rendent désagréable et malsaine, aussitôt que le premier jour du mois de mai a paru, les jardins des auberges s'ouvrent, les guinguettes du *Prater* dressent leurs tables, les orchestres en plein vent s'organisent, et tous les bons Viennois désertent leurs maisons pour ces endroits publics où ils viennent en foule manger, boire et fumer sous l'abri peu protecteur d'un ciel souvent nuageux.

Les réjouisances du 1er mai commencent de bonne heure. Elles s'ouvrent à six heures du matin par une course à pied. Presque tous les nobles opulents qui résident à Vienne ont à leurs gages un ou deux coureurs; c'est par eux qu'est disputé le prix. Mais en cette occasion, il n'y a que les nobles de l'Autriche proprement dite qui puissent faire courir : les seigneurs hongrois, bohémiens, styriens, italiens, etc., etc., sont exclus comme les étrangers.

L'espace à parcourir est fort considérable. Les concurrents doivent suivre la principale allée du *Prater* jusqu'à l'endroit appelé *le Rond d'eau*, où cette allée est coupée par un bras du Danube, puis revenir, sans s'arrêter, jusqu'au point de départ. Anciennement, la course se prolongeait jusqu'au Lusthaus (maison de plaisance où Napoléon établit son quartier-général, en 1809, quelque temps avant la bataille de Wagram, et où plus tard, en 1815, je crois, les souverains alliés donnèrent un grand dîner et une fête militaire à leurs troupes); mais comme une course aussi prodigieuse occasionnait chaque fois de graves accidents, on a fini par diminuer la distance d'un bon tiers. Telle qu'on l'a laissée aujourd'hui, elle n'en est pas moins effrayante, quand on songe que, pour gagner le prix, il ne suffit pas d'arriver le premier au but, mais qu'il faut encore courir sans relâche et sans prendre haleine un instant.

Du faubourg *Landstrasse* où je logeais, je n'avais guère que deux ou trois cents pas à faire, et le pont Razoumoffsky à traverser pour me trouver transporté dans le *Prater*. Cette promenade du *Prater* est une des plus belles qu'on puisse voir; nos Champs-Elysées et notre bois de Boulogne ne sauraient lui être comparés. C'est une grande forêt qui commence aux portes mêmes de Vienne et s'étend au loin sur la rive droite du Danube. Elle est percée par de magnifiques allées qui traversent tantôt de sombres bouquets de bois, tantôt de riantes clairières, tantôt de vastes pelouses d'où s'élèvent çà et là, comme dans un parc anglais, de vieux hêtres et d'énormes châtaigniers centenaires. Le Danube, qui, en cet endroit, se divise en plusieurs bras, forme une infinité d'îles vertes et boisées où se réunissent par bandes près de deux cents cerfs privés que les piqueurs rappellent le soir au son du cor, pour les enfermer jusqu'au point du jour dans d'élégantes étables disposées le long de l'allée principale du *Prater*.

J'arrive une bonne demi-heure avant le commencement de la course. Il faisait un temps délicieux, l'air était pur et frais; le soleil, en se levant, dorait les cimes du *Khalenberg* et du *Leopoldsberg*, que j'apercevais à l'horizon, encore à demi enveloppées par le brouillard transparent du matin. Je trouvai déjà beaucoup de monde dans l'allée où devait se faire la course, et je vis arriver bientôt plus de deux cent cinquante mille personnes qui sortaient par plusieurs longues colonnes bariolées et silencieuses, des différents quartiers de la ville, pour venir se ranger avec un ordre admirable des deux côtés de l'allée dont j'ai parlé. Quelques soldats de police, à cheval, étaient échelonnés de loin en loin sur toute la ligne, pour maintenir l'espace libre aux coureurs; leur ministère n'était pas difficile à remplir, et on eût bien pu se passer de leur présence, tant ce bon peuple de Vienne est tranquille et sage.

Je m'approchai du but, qui est en même temps le point de départ, et j'aperçus les coureurs, au nombre de dix ou douze. Leur costume se compose d'une veste blanche très-légère, d'un pantalon de même couleur, serré aux chevilles sur des brodequins verts, et d'une petite casquette verte aussi, surmontée d'une touffe de plumes de différentes couleurs, et ornée d'une plaque qui représente les armoiries de leurs maîtres. Ils entouraient un trophée composé de cinq drapeaux brodés en or et en argent, et destinés aux cinq premiers arrivés au but. Des filets en corde, attachés à des pieux, formaient autour d'eux une enceinte, derrière laquelle se tenait une foule compacte dont le moindre mouvement eût tout renversé. Une barrière semblable ne serait pas d'un grand secours à Paris, les couteaux de nos gamins en feraient justice en un instant, mais à Vienne c'est autre chose.

A six heures précises, deux coups de canon furent tirés; c'était le signal. Un officier de police partit au galop, et après lui passèrent les coureurs en troupe serrée; ils ne cherchaient pas encore à se dépasser et ménageaient leurs forces pour le dernier moment. Le juge du camp les suivait en voiture pour s'assurer par lui-même que tout se passait dans les règles, et aussi pour ramasser, s'il était nécessaire, ceux auxquels l'épuisement de leurs forces rendrait ce secours indispensable. Le peuple se referma sur son passage et l'allée fut envahie; mais à peine deux nouveaux coups de canon eurent-ils annoncé que les coureurs avaient atteint le *Rond d'eau* et revenaient sur leurs pas, que chacun se rangea comme avant des deux côtés de l'allée pour leur faire place. Une demi-heure environ après le premier signal, un des concurrents parut hors d'haleine, couvert de sueur et pâle comme la mort. Il atteignit le but au milieu des plus vifs applaudissements; ce pauvre homme avait bien gagné les dix souverains d'or, prix du vainqueur. Deux minutes après arriva un second coureur qui me parut encore plus épuisé que le premier. Leurs compagnons gagnèrent le but successivement, et à plus ou moins de distance les uns des autres, à l'exception de deux d'entre eux qui avaient été obligés de s'arrêter, n'en pouvant plus, et que la voiture ramena. Le juge des jeux fit la distribution des cinq drapeaux, puis vainqueurs et vaincus se dirigèrent, musique en tête, vers une guinguette du *Prater* où les attendait un bon déjeuner. La foule les escorta jusqu'à la porte, et s'écoula ensuite tranquillement.

De onze heures à une heure, on se réunit à l'*Augarten*, grand jardin situé au bout du faubourg de la *Leopoldstadt*. C'est un véritable jardin à la française, avec de longues allées de marronniers, des charmilles en forme

de murailles, des parterres réguliers, des terrasses et des bassins. Il a été planté par l'empereur Ferdinand III, embelli par ses successeurs, et enfin livré au public, en 1775, par Joseph II, qui a fait mettre cette inscription sur la principale entrée :

Lieu d'amusement consacré à tous les hommes, par leur appréciateur.

Presque désert pendant le reste de l'année, l'*Augarten* devient, le 1er mai, une promenade à la mode, le rendez-vous de la ville entière. Ce jour-là, on peut à peine y pénétrer, tant la foule y est grande. J'y trouvai rassemblée toute la haute aristocratie viennoise. Les dames, en grande parure de printemps, occupaient l'allée principale et les siéges qui avoisinent l'orchestre; elles affectaient, en l'honneur de la fête, un laisser-aller champêtre, des manières dégagées et un petit air étourdi qui contrastaient singulièrement avec la contenance froide et posée des simples bourgeoises. Les hommes se promenaient de long en large au milieu de toutes ces charmantes jeunes femmes, lorgnant à droite et à gauche, d'un air tout aussi impertinent, mais moins dégagé, que nos *dandys* des Tuileries.

Quand on se fut bien coudoyé, pressé, étouffé pendant deux heures, chacun rentra chez soi pour faire de nouvelles toilettes; puis les grands seigneurs et les femmes les plus élégantes allèrent dîner en plein air dans les guinguettes du *Prater*. Je m'amusai quelque temps à considérer la foule *populaire* qui entourait leurs tables et les regardait manger et boire, bouche béante, comme s'ils eussent été formés d'une autre pâte qu'elle. L'étonnement que produisait, sur ces bonnes et tranquilles figures viennoises, la vue de cette profusion de mets recherchés et inconnus; les réflexions naïves qu'arrachaient à ces braves gens la réunion de tous ces grands personnages et la nouveauté du spectacle; le maintien des acteurs eux-mêmes qui se posaient devant ce public en dépit de son infériorité, tout cela était d'un comique achevé.

Vers les cinq heures, les dames remontèrent en voiture et gagnèrent la grande allée du *Prater* où la promenade commençait. Ceux qui ont vu Longchamps peuvent se faire une idée de cette promenade du 1er mai; ce sont à peu de chose près les mêmes dispositions : deux longues files d'équipages élégants circulent dans l'allée; le milieu est réservé pour les voitures à quatre chevaux, la contre-allée de droite reste comme toujours le partage des cavaliers, et celle de gauche celui des piétons. Mais ce qu'on ne peut imaginer sans l'avoir vu, c'est la beauté des lieux où se fait cette promenade, l'admirable verdure des arbres et des vastes prairies dont on est entouré, la fraîcheur embaumée de l'air, et aussi l'étrangeté d'une foule d'attelages russes, hongrois, polonais, qui passent successivement devant vous. Au coucher du soleil, chacun se retire; le *Prater* devient peu à peu désert, et la foule qui le remplissait se dirige vers les nombreuses *gasthaüser* de Vienne ou de ses faubourgs, pour y finir dignement, le verre à la main, cette première journée du mois de mai si impatiemment attendue, et si cordialement fêtée.

A. G.

ÉTATS GÉNÉRAUX,

DE FRANCE AVANT 1789.

(Troisième article. *Voy.* pag. 278, 3e vol.)

ÉTATS GÉNÉRAUX D'ORLÉANS EN 1560.

François II, qui avait convoqué ces états pour remédier aux troubles du royaume, étant venu à mourir, les députés des trois ordres représentèrent que leurs pouvoirs expiraient à la mort du roi, et qu'il fallait les renouveler; mais il fut arrêté que les députés continueraient d'agir en vertu de leurs pouvoirs, sur ce principe, que, par la loi du royaume, l'autorité ne meurt point, et qu'elle passe sans interruption du roi défunt à son légitime successeur. La tutelle de *Charles IX*, frère et successeur de *François II*, mort sans enfants, et l'administration du royaume furent accordées à *Catherine de Médicis*, mais non pas le nom de régente. Les états ne lui donnèrent pas même le nom de *Majesté*, il était nouveau pour les rois, auxquels on disait encore *Votre Altesse*. Ces états, dit le président *Hénault*, ne produisirent d'ailleurs aucun bien.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE BLOIS, DE 1576.

La guerre ayant éclaté entre les catholiques et les protestants, Henri III assembla les états-généraux à Blois; mais on lui refusa des subsides pour cette guerre, à laquelle les états mêmes le forçaient.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE BLOIS, DE 1588.

Après la funeste journée des Barricades, où Henri III fut obligé de fuir devant un de ses sujets (le duc *de Guise*), il alla tenir les seconds états de Blois; mais le duc *de Guise*, y étant venu, fut plus puissant que le roi. Il fallut que *Henri III* déclarât *Henri de Navarre*, son légitime successeur, déchu de tout droit à la couronne (ce fut, depuis, notre grand Henri). Henri III fut encore forcé de faire la guerre à ce même Henri de Navarre, et on lui refusa l'argent pour la faire.

PRÉTENDUS ÉTATS GÉNÉRAUX DE PARIS EN 1593.

Ces états furent tenus dans le temps de la fameuse Ligue, et lorsque Henri IV faisait le siége de Paris; les ambassadeurs de *Philippe II*, roi d'Espagne, qui soutenait la Ligue, proposèrent à ces états de ne pas reconnaître *Henri IV* pour roi, quand même il se ferait catholique; d'élire au trône l'infante d'Espagne, en lui donnant pour mari le jeune duc de Guise; mais le duc *de Mayenne*, qui, par l'élection du jeune *Guise*, son neveu, aurait perdu son autorité, prévint un coup aussi fatal pour lui que pour Henri IV, et le parlement osa rendre un arrêt mémorable, qui confirmait les anciennes lois de la monarchie.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1614.

Après la mort funeste de *Henri IV*, *Marie de Médicis*, régente du royaume, ayant consumé en vaines profusions les trésors que ce grand prince avait amassés pour rendre sa nation puissante, les *états généraux* furent assemblés vers la fin de 1614, dans la salle des Augustins de Paris; l'Université présenta requête pour y être admise, et fit même signifier une assignation; mais

requête fut rejetée, et son assignation regardée comme insolente.

On comptait dans ces états cent quarante députés du clergé, cent trente-deux de la noblesse, et cent quatre-vingt-deux du tiers-état. L'archevêque de Lyon parla au nom du clergé, au milieu de la salle, debout, mais appuyé sur un accoudoir dressé exprès; ensuite le baron *de Saint-Pierre,* pour la noblesse, debout, mais sans être appuyé; et en dernier lieu, *Miron*, prévôt des marchands, parla au nom du tiers-état, un genou en terre, au milieu de la salle.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états, c'est que le clergé demanda inutilement la publication du concile de Trente, et que le tiers-état demanda, non moins inutilement, la publication de sa loi : « Qu'aucune puissance, ni temporelle ni spirituelle, n'a » le droit de disposer du royaume, et de dispenser les » sujets de leur serment de fidélité, et que l'opinion » *qu'il est loisible de tuer les rois,* est impie et détes- » table. »

Cette loi était surtout demandée par ce même tiers-état de Paris, qui avait voulu déposer *Henri III*, et qui avait refusé si longtemps de reconnaître Henri IV; mais les fureurs de la Ligue étant éteintes, le tiers-état était revenu à son amour naturel pour ses rois. La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal *Duperron,* s'opposa fortement à la loi proposée ; la noblesse s'unit au clergé. La chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers-état qu'à la vérité *il n'était jamais permis de tuer son roi,* mais elle tint ferme sur tout le reste.

Le parlement se couvrit alors de gloire, par un arrêt qui fut applaudi de la nation entière, et qui déclarait *l'indépendance absolue du trône, loi fondamentale du royaume.*

Le clergé a, depuis, effacé sa honte, en 1682, lorsqu'inspiré par le grand *Bossuet,* il arracha de ses registres la harangue fanatique et séditieuse que Duperron avait prononcée aux états de 1614.

Tout le résultat de cette assemblée fut de parler des abus du royaume, sans en réformer aucun.

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE.



(La grande Chienne de Russie.)

En 1783, le fils du célèbre Buffon amena de Pétersbourg à Paris un chien et une chienne d'une race jusqu'alors inconnue. Le chien, quoique encore fort jeune, était déjà plus grand que le plus grand danois observé à cette époque; les oreilles étaient chez lui pendantes comme celles du danois et du levrier; les jambes fines, le museau fort alongé. Sa queue, qu'il portait pendante jusqu'à terre dans les moments de repos, se relevait pendant la marche, et de grands poils l'ornaient d'une sorte de panache. — A la différence des levriers, ce chien de Russie avait autour des oreilles, sur le cou, sous le ventre, sur le derrière des jambes de devant et sur les cuisses des poils d'une certaine longueur. — La femelle de cet animal différait peu de lui par la forme; elle avait plus de légèreté, plus de délicatesse dans la structure; de grandes taches brunes la faisaient distinguer beaucoup plus aisément encore du mâle dont le poil était presque entièrement blanc. — Buffon donna à cette espèce de chien, dont nous donnons ici le dessin, le nom de *Grand chien de Russie.*

EMPLOI DES FANONS DE LA BALEINE.

Nos lecteurs savent qu'on appelle vulgairement *baleines*, ou *fanons de baleines* les lames cornées, placées les unes à côté des autres, un peu obliquement et en

arrière, que les *baleines franches* portent au lieu de dents de chaque côté de la bouche.

Le tissu de ces lames offre une application de fibres longitudinales très-fines et très-serrées, comme empâtées par un ciment gélatineux endurci. Il résulte de cette texture un corps très-élastique, très-flexible et très-résistant tout à fait imputrescible et d'une durée indéfinie. Il serait fort long et presque impossible d'énumérer les divers emplois auxquels les fanons de baleine sont éminemment propres; une multitude d'arts mettent à contribution la baleine. Dans les ouvrages de tour, elle convient parfaitement pour des tabatières, des étuis, et mille petits ustensiles; mais l'emploi le plus considérable qui s'en fasse est d'abord pour la charpente ou carcasse des parapluies et des ombrelles. Ici cet emploi est presque indispensable; en effet, les nombreux essais qui ont été tentés pour suppléer à la baleine par d'autres tiges n'ont eu que peu de succès; elle seule réunit la solidité convenable, la légèreté et l'élasticité parfaite que doivent avoir les branches d'un parapluie, pour affecter instantanément la courbure nécessaire lors de son déploiement, et pour revenir aussi vite à la forme rectiligne quand on referme le parapluie. Nous trouvons encore un immense emploi de la baleine pour les buses des corsets de femmes, pour les élégantes et durables badines de nos dandys; pour les houssines et les fouets de nos cavaliers. Les pièces à vis des tuyaux de pipes à fumer, celles d'une multitude d'instruments de physique et de chimie, demandent aussi de la baleine, qui, dans toutes ces occasions, n'est que très-imparfaitement suppléée par la corne, beaucoup plus sujette à casser, à se déformer et à s'altérer que la baleine, qui supporte d'ailleurs beaucoup mieux que la corne une élévation de température. Tout s'utilise dans le débit des fanons; les morceaux très-minces, les esquilles même qui se détachent pendant le travail, ne restent pas sans emploi : on en fait des branches d'éventails, des garnitures de cols, des carcasses ou montures pour chapeaux de dames, etc., etc., etc.

D'après cet emploi presque universel de la baleine, on ne doit pas s'étonner du haut prix qu'obtiennent les fanons quand la pêche n'a pas été heureuse ou que les arrivages se ralentissent. C'est peut-être en partie à cette considération qu'est due la préférence qu'en général les marins français accordent à la pêche de la baleine à fanons sur celles du cachalot.

Les dimensions des fanons varient beaucoup avec l'âge et la grosseur de l'animal; mais la différence est encore plus grande entre les fanons recueillis sur le même individu. Cela dépend de la place qu'ils occupent dans la bouche de la baleine. Chacun de ces fanons a une courbure assez semblable à celle d'une lame de faux, et se termine en pointe comme elle : c'est par l'extrémité la plus large que le fanon est attaché à la partie saillante de l'os de la mâchoire, qui partage le palais dans sa longueur en deux parties égales, à peu près comme les barbes d'une plume sont implantées sur les côtés qui les supportent. Le côté le plus épais du fanon et dont le tissu est le plus dense et le plus serré, est à l'intérieur; on l'appelle le *dos du fanon*, pour le distinguer du côté opposé, beaucoup plus mince et d'un tissu plus lâche : cette dernière partie s'appelle le *ventre du fanon ;* elle est plus mince, et est hérissée de crins qui la garnissent dans toute la longueur de ses bords. Les extrémités barbues de ces fanons sortent tout autour de l'immense ouverture buccale de l'animal et forment des espèces de moustaches. Les fanons placés au fond du palais ont quelquefois jusqu'à 12 et 14 pieds de longueur, sur 6 pouces de largeur moyenne, et environ 4 à 5 lignes d'épaisseur. Ils ont d'ailleurs une grande courbure. Quant aux fanons pris sur la partie antérieure de la mâchoire dans le même individu, à peine ont-ils 6 pieds de longueur sur 4 pouces de largeur, et de 2 à 3 lignes d'épaisseur : mais ceux-ci offrent l'avantage d'être beaucoup moins courbes que les grands.

En même temps qu'une partie de l'équipage du baleinier s'occupe du dépècement de l'animal pour en enlever tout le lard, d'autres hommes arrachent les fanons, qui sont recouverts à leur base de beaucoup de chairs dont il faut les débarrasser. Les fanons sont séparés les uns des autres à l'aide de coins et de lourdes masses de fer. On les nettoie et on les fait sécher sur le pont du vaisseau, au grand air et au soleil.

Dans le commerce, on donne la préférence aux fanons de la baleine pêchée dans les mers du Nord, et dans tous les cas au produit des poissons les plus vieux; leurs fanons sont plus fermes, mieux nourris, plus denses et plus durs; les fibres sont plus longues, plus serrées et plus élastiques. Les fanons recueillis sur la côte du Brésil sont beaucoup moins recherchés; ils sont plus faibles et ont moins de nerf. Quant à ceux provenant des très-jeunes baleines, quelles que soient les mers dans lesquelles celles-ci ont été pêchées, leurs fibres sont courtes, et la matière est cassante.

Les fanons, avant d'être livrés au commerce, exigent plusieurs apprêts. Il faut d'abord les ébarber, c'est-à-dire les dépouiller de ces espèces de longs crins dont ils sont parsemés; puis, avec une scie à main, on les coupe de longueur convenable pour les usages de fabrique (environ une aune de long). Les bouts qui dépassent cette mesure sont mis à part pour faire ce qu'on appelle de l'*assortiment*, et classés suivant leurs longueurs.

Après ce *lotissage*, on arrange les différentes longueurs de baleine dans une chaudière de cuivre fort allongée et de forme parallélogrammique, établie sur un fourneau, ayant soin de mettre au fond de la chaudière les plus courts échantillons. On remplit d'eau la chaudière; on assujettit les baleines à l'aide d'une planche chargée de poids, et on allume le feu. Il faut faire bouillir pendant environ deux heures. Par cette ébullition, d'abord les fanons se nettoient, se dépouillent des chairs et des graisses qui leur étaient restées adhérentes, et puis ils se ramollissent. Ce ramollissement est indispensable pour qu'on puisse les couper d'épaisseur. Nous ne nous appesantirons pas sur l'opération du coupage ou refendage, qui d'ailleurs peut facilement se concevoir.

Il faut ensuite procéder au triage des fanons coupés ou refendus. D'abord on fait de nouveau sécher tous les morceaux, pour leur restituer la dureté et l'élasticité qu'ils avaient perdues par le bouillage; après le séchage, il faut les râcler pour enlever l'épiderme qui reste sur les faces non atteintes par le couteau du fendeur. Ces râelures même ne restent pas sans emploi : rien n'est meilleur pour la garniture des couchettes d'enfants, qui n'ont point à redouter l'inconvénient de l'urine; cette matière ne se mouille pas.

Enfin, on procède au triage et au lotissage des brins

de baleine. On en fait des tas différents, suivant leur longueur, leur épaisseur, leur force et leur poids; on met à part les brins provenants du dos du fanon, ceux du milieu et ceux du ventre. Les premiers sont d'un tissu plus ferme, plus compacte, mais il leur manque de la souplesse; ils conviennent mieux pour certains usages, et ne valent pas les autres brins pour d'autres emplois, *et vice versâ*.

Dans le commerce, on attribue des prix fort différents à la baleine produite par de très-grands poissons, ou par des moyens, ou par des tout petits. On fait des paquets différents de chaque qualité. Les brins qui n'ont qu'un tiers d'aune et au-dessous se nomment *asperges*.

Paris, Rouen et Limoges ont été, de temps immémorial, réputés pour le nettoyage, le coupage et le lotissage de la baleine.

Dans ces dernières années, la chimie n'a pas manqué d'exercer ses ressources sur la matière des fanons de baleine. On est parvenu à la blanchir presque complétement, et dans cet état elle est très-apte, comme tous les tissus animaux, à s'imprégner solidement des couleurs les plus vives et les plus durables; ce qui ouvre une vaste carrière à l'emploi de la baleine pour une foule d'objets d'ornement. Déjà nous avons vu une charmante application de cette industrie : ce sont des fausses fleurs en baleine, dans lesquelles se montrent l'art le plus délicat, un goût exquis, et toutes les ressources de l'imagination féminine exercée dans la production d'un objet de toilette recherchée.

Note du rédacteur. — Le blâme jeté sur certains spéculateurs, dans notre dernier article de la pêche de la baleine, ne saurait évidemment atteindre la majorité des armateurs. Sans doute il y a eu des coupables et d'assez osés pour se dire baleiniers quand la forme même de leurs navires, spécialement faits pour la traite, les accusait hautement; mais la majorité des baleiniers a loyalement gagné les primes que leur accorde l'Etat.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1791. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

20 *juin.* — Le roi, la reine, leurs enfants et madame Elisabeth, sœur du roi, quittent le château des Tuileries dans la nuit du 20 juin, et prennent la route de Montmédi. Monsieur part dans la même nuit et se dirige sur Mons.

21 *juin.* — Le président annonce l'enlèvement du roi. L'Assemblée ordonne l'envoi de courriers pour le rejoindre et empêcher sa sortie du royaume. L'Assemblée mande les ministres et leur ordonne d'exécuter les lois. Elle exige de tous les militaires et fonctionnaires publics le serment de fidélité à la nation.

22 *juin.* — Des lettres annoncent que le roi a été arrêté à Varennes, et qu'il est ramené à Paris comme prisonnier. Envoi auprès du roi, en qualité de commissaires, de MM. de Latour-Maubourg, Barnave et Pétion. Ordre de faire arrêter M. de Bouillé.

25 *juin.* — Le roi et la famille royale reviennent à Paris; ils sont conduits par des milliers de gardes nationaux. Cinq cent mille hommes se trouvent sur le passage du roi à son entrée dans Paris; aucun cri ne s'élève, le silence règne, les armes sont baissées et toutes les têtes restent couvertes. Le roi est conduit au château des Tuileries, où l'Assemblée établit une garde sous le commandement de M. de Lafayette.

26 *juin.* — L'Assemblée charge trois de ses membres d'aller recevoir les déclarations du roi et de la reine.

27 *juin.* — Le roi déclare que les motifs de son éloignement sont les menaces et les outrages qui lui ont été faits impunément, ainsi qu'à sa famille, depuis le 18 avril. La reine déclare que le roi ayant désiré partir avec ses enfants, rien dans la nature n'aurait pu l'empêcher de le suivre.

30 *juin.* — Lecture à l'Assemblée d'une lettre de M. de Bouillé, datée de Luxembourg; il déclare que c'est lui qui a tout ordonné, tout préparé pour le départ du roi.

ANNÉE 1792.

6 *juin.* — L'Assemblée, adoptant la proposition du ministre de la guerre Servan, de lever cinq hommes par chaque canton du royaume, pour en former un corps de troupes qui campera sous les murs de Paris, décrète que les vingt mille hommes qui formeront cette levée seront réunis à Paris au 14 juillet.

13 *juin.* — Une lettre du roi retire leurs portefeuilles à MM. Roland, Servan et Clavières. Décrété que ces ministres emportent les regrets de la nation, et que cette déclaration sera envoyée aux quatre-vingt-trois départements.

15 *juin.* — La séance s'ouvre par la lecture d'une lettre au roi par des citoyens du district de Sarrelouis. On y remarque ces passages : « Maintenez, sire, *l'entière souveraineté de la nation* qui vous a placé sur le trône, ou soyez *prêt d'en descendre.* »

19 *juin.* — Le ministre de la justice écrit que le roi a apposé son *veto* sur le décret de déportation des prêtres et sur celui du camp de vingt mille hommes. M. Condorcet annonce qu'on doit brûler dans la journée, sur la place Vendôme, aux pieds de la statue de Louis XIV, six cents volumes in-folio de titres de noblesse; il demande que les départements soient autorisés à brûler tous ceux qui existent dans les différents dépots. Adopté à l'unanimité.

20 *juin.* — Les ouvriers du faubourg Saint-Antoine se rassemblent en tumulte; chacun d'eux se dit qu'il faut s'insurger. Ce rassemblement est commandé par Santerre. Une immense quantité de femmes marche avec cette troupe. Deux pièces de canon sont en tête de ce cortége. La garde nationale ne reçoit aucun ordre. Les autorités administratives ne prennent aucune mesure. L'Assemblée elle-même affecte d'ignorer ce mouvement. Les insurgés se présentent aux portes de l'Assemblée et demandent à lui présenter une pétition, et à défiler dans la salle. Une discussion orageuse s'élève sur cette dernière demande. Avant que l'introduction soit accordée, la foule remplit déjà toutes les avenues de la salle; les insurgés n'ont trouvé nulle part d'opposition. Leur pétition est intitulée *pétition du peuple.* Elle s'élève contre *l'abus* fait par le roi de son droit de *veto*, et le renvoi des ministres Roland, Servan et Clavières. Elle conclut en disant que le pouvoir exécutif doit être suspendu si sa marche est contraire à la liberté, et se termine par ces mots : « Le peuple est là; il attend dans

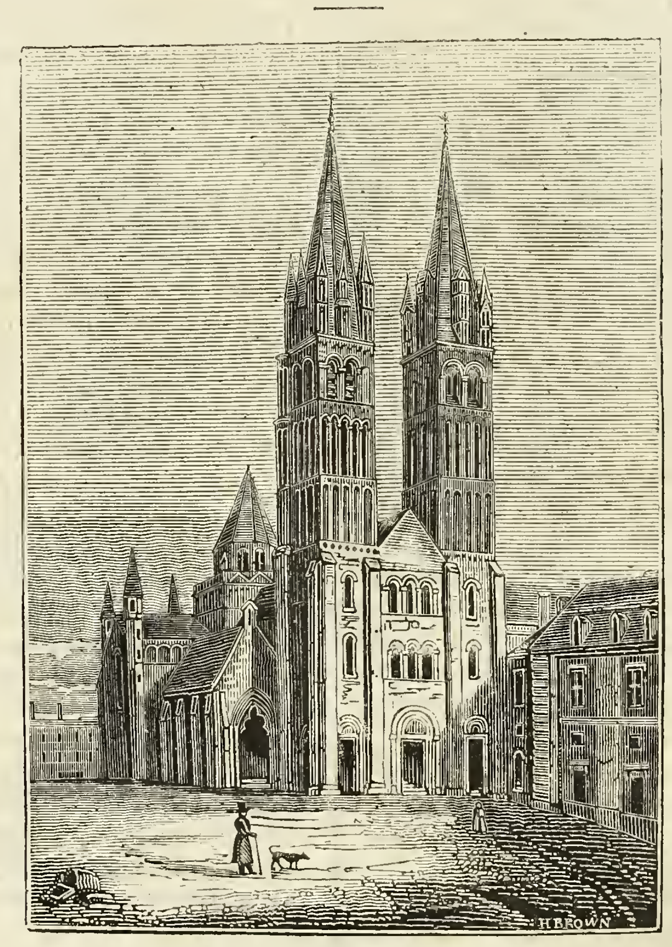
le silence une réponse digne de sa souveraineté.» Le président répond que la pétition sera prise en considération, et invite les pétitionnaires aux honneurs de la séance. Après la lecture de la pétition, le cortége défile dans la salle. Il est conduit par Santerre et Saint-Huruge. Ils ont le sabre en main et le costume de la garde nationale. Le passage dure plusieurs heures aux cris de *vive la nation, vivent les sans-culottes*. On porte une bannière avec cette inscription : *La liberté ou la mort*. Un spectacle affreux s'offre aux regards ; c'est un cœur de veau au bout d'un bâton ; au-dessous on lit : *Cœur d'aristocrate*. Le cortége se porte vers le château ; les grilles en sont abattues, les portes enfoncées à coups de hache. Un canon est traîné jusque dans les appartements du roi. La foule y pénètre. Louis XVI crie aux Suisses qui gardaient la porte : « Ouvrez, je ne dois rien craindre des Français. » Les Suisses se disposent à le défendre. « Remettez vos épées dans le fourreau, dit le roi, je vous l'ordonne. » On lui lit une pétition où les outrages lui sont prodigués : il y répond avec modération. Un homme ivre et d'un aspect féroce vient lui présenter le bonnet rouge : il n'ose le refuser et il s'en couvre ; mais rien ne peut lui arracher son *veto*. Un autre misérable s'approche du monarque avec une bouteille pour le forcer de boire à leur santé. Le roi la prend et feint de boire. Madame Elisabeth paraît : elle est injuriée, menacée : on la prend pour la reine, son noble dévouement l'empêche de se faire connaître. Mais la reine, avertie de tout, accourt et se présente à la multitude. Les députés de l'Assemblée arrivent et trouvent le roi calme au milieu de ces horreurs. Un garde national l'engage à se rassurer. Le roi prend sa main, la place sur son cœur, et dit : « Voyez s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Le maire de Paris, Pétion, se présente, et ses paroles font retirer peu à peu la foule.

21 *juin*. — L'Assemblée décrète qu'à l'avenir aucune réunion de citoyens armés ne pourra se présenter à sa barre ni à aucune autorité constituée. Message du roi dans lequel il exprime sa douleur des scènes qui, la veille, ont souillé son palais.

23 *juin*. — Le ministre de l'intérieur dénonce une pétition du faubourg Saint-Antoine à l'Assemblée nationale, affichée, et conçue en ces termes : « Les hommes du 14 juillet viennent vous dénoncer un roi indigne d'occuper plus longtemps le trône. Nous demandons que le glaive frappe sa tête. »

25 *juin*. — Les amis de la constitution, de Blois, demandent que Louis XVI soit déclaré déchu du trône. Leur pétition est accueillie aux applaudissements de l'Assemblée.

28 *juin*. — Le général Lafayette, arrivé à Paris, se présente à la barre. Il prie l'Assemblée d'ordonner que les instigateurs et auteurs du 20 juin soient poursuivis comme criminels de lèse-nation, et de détruire la secte des Jacobins dont les débats publics ne laissent aucun doute sur la perversité de ses intentions.



(Vue de l'église Saint-Etienne et de l'entrée du Collége royal de Caen. Voy. pag. 289.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse-méc. fabr. par Giroudot.

COSTUMES FRANÇAIS AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.



(Madame de Grignan.)

Le règne de Louis XIV est peut-être celui qui a vu s'opérer dans les costumes de la cour et de la ville les plus grandes et les plus singulières modifications. Les *fraises* que l'on portait du temps de Henri IV avaient été remplacées, dans la toilette des femmes, par des tours de gorge d'une grande ampleur. Elles avaient aussi des manchettes à triple rang, et portaient sur le devant de la tête une espèce de huppe élevée de plus de quinze pouces, faite avec de la dentelle qu'elles soutenaient avec du fil de laiton, et de laquelle pendait par derrière une longue queue en façon de voile. Ce fut à la même époque que furent adoptés le fard et les manchons.

Le président de Mesnières a laissé dans ses manuscrits un morceau assez piquant sur l'origine des *paniers* et sur la subite diminution que Louis XIV fit opérer, un beau jour, dans la coiffure des dames de la cour.

« Les dames, dit M. de Mesnières, dont nous reproduisons le style sans corrections, ont l'obligation de ces deux modes (celle des petites coiffures et celle des paniers) à deux dames anglaises qui vinrent en France, en 1714, où il leur arriva des aventures aussi dangereuses que fâcheuses. Ces deux dames anglaises étant venues à Versailles, dans le mois de juin ou juillet, elles se présentèrent pour voir souper Louis XIV qui était déjà à table; ceux qui étaient au souper, étonnés de la petitesse de leur coiffure, qui n'avait nul rapport avec

celle des dames de France, et ne les connaissant pas pour étrangères, firent un brouhaha si considérable, que le roi demanda avec émotion qui occasionnait ce bruit; on lui répondit que c'étaient deux dames, extraordinairement coiffées, qui se présentaient pour avoir l'honneur de le voir souper. Car, dans ce moment, on ne fut point frappé de leurs paniers. Le roi les ayant aperçues, et étant belles et bien faites, il les fit approcher et dit tout de suite, en présence des duchesses et des dames qui étaient présentes au souper, que si toutes les femmes étaient raisonnables, elles ne se coifferaient pas autrement que ces deux dames; et il le dit même d'un ton à faire croire que si on paraissait autrement devant lui, ce ne serait pas lui faire la cour. Et peut-être que si l'on n'avait pas fait du bruit à l'entrée des deux dames anglaises, les hautes coiffures subsisteraient encore.

» Il est aisé de juger qu'il n'en fallut pas davantage pour faire prendre le parti, aux dames qui étaient présentes au discours du roi, de faire travailler toute la nuit à la diminution de leur coiffure qui était excessivement haute. Cela leur fut très-aisé à faire, parce qu'elles portaient trois étages de cornettes; en sorte qu'il ne fut plus question que de la suppression des deux plus hauts étages, avec tous les fils d'archal qui les soutenaient, et de réduire la coiffure au premier étage que l'on diminua encore de moitié. Les dames, le lendemain, parées de ces nouvelles coiffures, ne manquèrent pas de se trouver à la messe du roi avec un sérieux qu'elles avaient bien de la peine à garder. A la sortie de la messe, le roi leur en fit compliment: il ajouta qu'elles n'avaient jamais été mieux coiffées.

» Il n'en fallut pas davantage pour faire passer cette mode aux autres dames de la cour; la ville suivit leur exemple, et toutes les cornettes des femmes changèrent de suite.

» Il me reste à parler des paniers de ces femmes anglaises. La scène s'en passa, deux jours après, à la promenade des Tuileries, où étant entrées, sur le soir, dans la grande allée de ce jardin, l'énorme grandeur de leurs paniers, qu'on ne connaissait pas encore, et qui consistait en cerceaux de baleine sur lesquels les jupes étaient étalées, étonna si fort les spectateurs, et leur donna un empressement si violent de les voir, qu'elles pensèrent être étouffées par la foule. Un des bancs adossés aux palissades d'ifs qui étaient aux deux côtés de la grande allée où elles se rangèrent, les sauva de la foule, avec le secours d'un officier de mousquetaires qui s'y trouva assez heureusement pour elles, et empêcha qu'elles ne fussent écrasées par la multitude. Le seul expédient que cet officier put trouver, ce fut de les faire passer de l'autre côté de la palissade et de les mener à l'orangerie des Tuileries où il logeait.

» C'est à cette fâcheuse aventure de ces deux dames que les paniers doivent leur origine en France. La mode en est venue par degrés, les femmes n'ayant pas osé passer tout d'un coup à ce vaste étalage, parce qu'il leur parut d'abord immodeste et très-indécent. Ce sont les comédiennes qui, les premières, ont commencé à en porter sur le théâtre l'hiver suivant. Les femmes du monde, accoutumées à les imiter d'abord de loin, ont commencé à porter des jupons de crin piqués; après, elles ont porté des criardes et un peu de grosse toile bougranée, plissée autour de leurs hanches; ensuite, en 1716, après la mort de Louis XIV, deux dames, que je ne nomme pas ici, sous le prétexte qu'elles étaient grasses et très sujettes à la transpiration, risquèrent les premières à porter des paniers dans leurs chambres; et, comme elles n'osaient pas s'en servir le jour, elles résolurent à attendre le soir pour aller à la promenade des Tuileries; et, pour éviter l'entrée des portes ordinaires, où il y a toujours beaucoup de livrée, elles entrèrent par l'orangerie. Enfin, comme ces deux dames étaient très-connues à Paris, on s'accoutuma peu à peu à leurs paniers; et, lorsqu'on en parlait, elles répondaient que rien n'était plus commode à des femmes grasses et replètes pour avoir de l'air, surtout en cet été-là où il faisait excessivement chaud. On s'est tellement accommodé de ces paniers, que toutes les femmes en ont porté par la suite, jusqu'aux femmes de chambre. On ne doit pas omettre, ajoute le président de Mesnières, que les paniers modestes ont aujourd'hui (en 1733) au moins trois aunes de tour, ce qui emporte dix aunes d'étoffe de soie pour faire une jupe. Il y a aussi une sorte de paniers qu'on appelle jansénistes, parce qu'ils ne vont que jusqu'aux genoux.»

Ces paniers ridicules succédèrent aux *vertugades* ou aux *vertugadins* introduits en France par les Espagnols. La vertugade était un gros bourrelet que les dames mettaient à la ceinture pour donner plus d'ampleur à leurs jupes. Le second était un fil de fer recouvert de grosse toile, qui servait au même usage, mais qui tenait les jupes des femmes d'une manière plus roide et en forme de tambour.

Lorsqu'enfin les hommes quittèrent les perruques pour prendre la bourse, réduisirent le volume des habits et *manchettes* que remplacèrent des collets de mousseline plissée, les femmes de leur côté châtièrent leur ajustement. Elles firent usage de robes fermées, ornées dans le bas de falbalas, et diminuèrent aussi leurs énormes manchettes. A la mante qu'elles portaient auparavant en velours, en écarlate ou en d'autres étoffes somptueuses, succéda un mantelet de taffetas noir; les gazes, les filets, les blondes entrèrent dans ce costume.

Vers la fin du XVIIIe siècle, on vit paraître les robes *à la Polonaise*, dont la queue, divisée en deux parties, se rattachait sur les hanches avec des bouffettes, en forme de retroussis de rideaux, et les longues *lévites* semblables à de grandes tuniques aux manches serrées.

Parmi les femmes du siècle de Louis XIV qui se firent remarquer par leur beauté et par le bon choix qu'elles surent faire dans les modes de leur temps, nous avons choisi la marquise de Grignan.

MADAME DE GRIGNAN.

Madame de Sévigné avait à peine vingt-cinq ans quand son mari se fit tuer en duel. Le marquis lui laissait deux enfants, un fils et une fille; cette fille devait un jour s'appeler madame de Grignan. Jeune, belle et spirituelle, madame de Sévigné aurait pu se remarier; la tentation était d'autant plus forte que le marquis de Sévigné, homme peu digne d'elle, l'avait beaucoup négligée, et que la marquise pouvait éprouver le besoin de chercher dans le monde un homme qui lui rendît en affections tout ce que son premier hymen avait dérobé à ses jeunes années. Mais madame de Sévigné ne vivait que pour ses enfants; sa fille surtout était l'objet de son idolâtrie; et veuve, elle fit, des nombreux soupirants qu'elle rencontrait dans le monde, ce qu'elle en avait

fait du vivant de son mari; elle les congédia poliment ou sut les conserver comme amis.

En rappelant l'espèce de culte que la marquise de Sévigné rendait à sa fille, nous ne cherchons nullement à expliquer son attachement scrupuleux à ses devoirs. Elevée dans des principes de religion et de noble fierté par l'abbé de Coulanges, formée à l'école de l'hôtel de Rambouillet, madame de Sévigné était devenue une des plus aimables *précieuses*, et d'ailleurs son esprit enjoué et badin contribuait à la défendre contre les faiblesses du cœur.

Madame de Sévigné éleva sa fille comme on l'avait élevée elle-même; des sentiments religieux unis à un grand désir d'apprendre, un attachement profond à ses devoirs joint à un certain respect pour les priviléges de sa caste; voilà ce qu'elle lui inculqua de bonne heure; mais ce qu'elle ne pouvait lui donner, c'était cet aimable abandon, cette grâce toute féminine, cette vivacité d'esprit qui s'unissaient chez la marquise à une haute raison. La belle madame de Grignan désolait, en effet, par sa froideur, sa tendre et caressante mère qui osait à peine s'en plaindre tout haut; et bien probablement ce défaut de sensibilité, devait, gravé dans la correspondance de madame de Grignan, contraster d'une étrange façon avec l'effusion de sa mère.

De cette correspondance on n'a, chacun le sait, sauvé que quelques pièces assez insignifiantes; mais ce qu'un certain nombre de nos lecteurs ignore peut-être, c'est que cette rareté des lettres de madame de Grignan, mise en regard de la volumineuse collection de celles de sa mère, a donné naissance à d'étranges critiques. Les uns ont dit que madame de Sévigné avait joué la tendresse maternelle et n'avait écrit que pour être admirée ; d'autres ont été jusqu'à prétendre que madame de Grignan ne correspondait que fort rarement avec sa mère, et que les prétendues réponses de celle-ci n'étaient qu'une œuvre littéraire fabriquée à loisir et laborieusement remaniée.

S'il ne suffisait pas de citer de semblables jugements pour en montrer le ridicule, nous chercherions dans la position particulière où s'était trouvée madame de Grignan, dans le désir qu'éprouvait la marquise de Sévigné d'effacer la trace de certains désagréments de famille, l'explication du soin qu'avait pris celle-ci d'anéantir les lettres de sa fille.

Le peu qui nous reste de madame de Grignan permet, au reste, de juger avec assez d'exactitude, et son caractère et la direction de ses idées. Les raisonnements subtils, les profondeurs de la métaphysique avaient plus d'attraits pour son esprit sérieux que les ouvrages d'imagination ; aussi a-t-elle composé un résumé du système de Fénelon sur l'amour de Dieu, résumé que l'on a joint à quelques-unes des éditions des Lettres de sa mère.

On sait qu'après avoir brillé à la cour, après avoir été maintes fois chantée par Benserade, mademoiselle de Sévigné avait été mariée de bonne heure à M. de Grignan, et qu'elle se sépara de sa mère, peu de temps après, pour suivre en Provence son mari qui y commandait en qualité de lieutenant-général, en l'absence de M. de Vendôme. A partir de cette époque, madame de Sévigné ne se réunit que passagèrement à sa fille.

La douleur que causa à madame de Grignan la mort de son fils, brigadier des armées du roi et ambassadeur de France à la cour de Lorraine, la conduisit au tombeau à l'âge de cinquante-sept ans. Elle laisa deux filles dont l'une devint plus tard la célèbre marquise de Simiane.

LES ARTISTES ALLEMANDS A ROME.

(Deuxième article. Voy. page 262.)

Déjà, dans un premier article, nous avons donné, sur le caractère particulier des peintres allemands, sur la vie de ceux d'entre eux qui habitent Rome, des détails fort attachants, extraits de la *Revue du Nord;* nous ajouterons à ces vues générales l'appréciation particulière des œuvres de plusieurs de ces artistes.

C'est sur la place Barberini que Thorwaldsen a ses grands et nombreux ateliers. Quand on y entre, on est frappé de cette multitude de statues, de bas-reliefs, de bustes de toutes grandeurs; on a peine à comprendre qu'un seul homme qui travaille encore soit l'auteur de tant de créations. Et parmi ces ouvrages il en est beaucoup d'un grand mérite, tels que *le Mercure, les Grâces, l'Amour, l'Hébé, le Berger, des figures de monuments funèbres, etc.* Mais au-dessus de toutes ces œuvres, est le grand bas-relief du Triomphe d'Alexandre; c'est aussi celui qui a fondé la réputation de Thorwaldsen. Il fut commandé par l'empereur Napoléon, et M. de Sommariva l'acheta lorsqu'il fut achevé. Dans toute son étendue, cette vaste composition se soutient constamment à la hauteur du sujet; pure, grecque dans toutes ses parties, elle est encore heroïque comme le récit des écrivains de l'antiquité.

A côté de cette œuvre, au cachet païen, fortement prononcé, on voit le Christ et ses douze apôtres, statues colossales, destinées par Thorwaldsen à la cathédrale de Copenhague. Ces figures respirent toutes le plus vrai, le plus saint caractère évangélique. Le Christ surtout a une expression toute divine. La plaie de son côté est à nu, et ses deux bras ouverts appellent le monde à la rédemption et à la paix.

Auprès de ces chefs-d'œuvre se soutient encore la belle Rédemption de saint Jean-Baptiste: elle est remarquable par son style tout biblique, et la variété des épisodes dans les groupes des assistants.

Thorwaldsen possède à un haut degré une qualité bien rare, c'est que chez lui l'invention du poëte de génie se lie admirablement à l'entente de l'art sculptural, soit dans les figures de ronde-bosse, soit dans les bas-reliefs. Son idée, quelque élevée qu'elle soit, trouve toujours une forme qui ne diminue rien à ses proportions. Pourtant il est à regretter qu'il n'ait pas su se plier aussi parfaitement à la partie mécanique de l'art. Beaucoup de nos jeunes sculpteurs pourront se vanter avec raison d'exécuter mieux que Thorwaldsen. Mais c'est que chez lui, ses conceptions l'ont absorbé assez pour lui faire oublier le fini des détails.

Depuis que le talent de Thorwaldsen a été reconnu, il s'est vu décorer par les souverains de l'Europe; des commandes affluent chez lui de toutes parts; pas un étranger ne passe à Rome sans aller visiter ses ateliers, comme il va visiter les monuments célèbres. Et pourtant, malgré ces honneurs, malgré sa fortune, cet homme simple occupe encore la petite chambre qu'il loua en arrivant à Rome, il y a plus de quarante ans, et dans laquelle il passa sa jeunesse, seul et inconnu à tous. Dans un appartement contigu, il y a une grande quantité de tableaux modernes, et pour la plupart allemands. Ce sont des achats qu'il fait à de jeunes artis-

tes. Quand toutes les places sont remplies, il encaisse sa collection, et l'expédie au musée de Copenhague, sa ville natale, pour laquelle sont encore ses précieuses médailles et toutes ses antiquités. Une partie considérable de sa fortune est aussi destinée à l'Académie des beaux-arts de cette ville; l'autre moitié est réservée à sa fille, mariée à un noble danois. Quoique sa grande réputation le fasse rechercher dans toutes les sociétés, Thorwaldsen aime peu le monde et la représentation. La promenade au Pincio, des causeries avec quelques vieux amis, remplissent d'ordinaire ses soirées. Ses voyages à l'étranger sont très-rares: quelque souvenir filial qu'il conserve de son pays natal, Rome est devenu pour toujours la patrie de son choix.

Non loin de Thorwaldsen, dans *la Villa Malta*, habite un autre sculpteur moins connu, mais dont le talent s'élève bien au-dessus du vulgaire; c'est le professeur Wagner. Il y a trente ans que l'académie de Munich l'envoya à Rome y étudier la peinture, et il y est resté jusqu'à présent. Le roi de Bavière, ayant eu occasion de reconnaître en lui un développement d'idées, un sens d'artiste supérieur, lui ordonna un beau jour de devenir sculpteur, et lui commanda en même temps la frise de la Walhalla, temple qu'il fait élever, près de Ratisbonne, aux grands hommes et aux grandes actions de l'Allemagne. Cette frise, qui a deux cents pieds de longueur, doit représenter les migrations des peuplades caucasiennes qui, sous les noms de Teutons, de Goths, de Visigoths, etc., s'établirent en Germanie et y fondèrent la nation allemande.

Près de cent pieds de cette œuvre importante sont exécutés, et on ne sait ce qu'il faut y admirer le plus, ou de la richesse, la variété, l'originalité, l'invention de l'artiste, qui, lorsque les faits manquaient, y a suppléé par des épisodes de mœurs et de coutumes, ou de l'expression caractéristique qu'il a donnée aux hordes barbares et aux Romains civilisés. Placés à leur hauteur, les bas-reliefs feront toujours un bel effet; mais par une roideur de modelé, une certaine sécheresse de contours, ils prouvent que le grand talent de l'artiste se manifeste surtout dans la composition. Ses études, au reste, ne l'avaient pas dirigé vers la sculpture.

Un des plus anciens confrères de Wagner est Reinhardt, vieillard de soixante-dix ans, fort, vigoureux de corps et d'esprit, comme le jour où il entra à Rome; il y a plus de quarante ans de cela, et Reinhardt y est encore. C'est qu'il a trouvé dans la nature de ce pays, que la civilisation moderne n'a pas encore défiguré, l'idée de ses riches et grandes compositions historiques, qui lui assurent pour toujours un rang de maître.

A côté de lui il faut placer Koek, son contemporain d'âge et de séjour à Rome, également grand peintre de paysages, mais d'un caractère plus recherché que *Reinhardt;* sa belle peinture à fresque du Dante égaré dans la forêt est une œuvre qui restera.

Swanthaler le sculpteur, quoique encore bien jeune, a déjà pris rang parmi les grands artistes de l'Allemagne; mais cette gloire précoce est payée par une santé chancelante, et cependant des souffrances réitérées n'ont pas le pouvoir de tarir la sève de ce génie fécond. Toute la poésie de l'antiquité se reflète dans les œuvres de Swanthaler; on dirait, à le voir représenter les mythes grecs, avec une verve intarissable, que ce peintre a vraiment vécu en Arcadie. Pourtant il est né sous le ciel pluvieux de Munich; mais des études approfondies, un admirable instinct d'artiste, lui ont dévoilé le monde antique. Ses bas-reliefs de l'histoire de Bacchus, son bouclier d'Achille, sont des titres impérissables à l'admiration de tous les connaisseurs. S. A.

ALLEMAGNE. — LE DUCHÉ DE BADE.

Une chaîne longue et sombre de hautes montagnes court parallèlement au Rhin depuis les frontières du nord de la Suisse jusqu'à l'Enz, près de Pforzheim. Elle fut appelée Schwarzwald (Forêt-Noire), nom tiré de la couleur sombre de ses sapins. Quantité de fleuves, de rivières et de ruisseaux y ont leurs sources abondantes: tels sont le Danube, l'Enz, etc. La plupart courent à l'occident par d'agréables vallées et vont tomber dans le Rhin. C'est dans la plus belle de ces vallées, à deux lieues de Rastadt et à sept de Carlsruhe, que Bade est situé sur le ruisseau d'Os ou Oelbach, autrefois ligne de démarcation de la France rhénane et de l'Allemanie. Le canton en avait reçu le nom de l'Osgau. Plus tard, ce ruisseau sépara l'évêché de Spire de celui de Strasbourg.

Bade est à deux lieues du Rhin et à une petite lieue du fertile chemin des côtes, qui conduit en Suisse, et fait un coude dans la plaine près du village d'Os, d'où une chaussée bien entretenue conduit à Bade, à travers une riche prairie, ayant à gauche de fertiles vignobles, de sombres bois de sapins qui montrent de fortes masses de rochers et les ruines pittoresques du vieux bourg, berceau de l'antique maison de Bade; à droite, des champs couverts de guérets, des prairies de la plus belle verdure, des hauteurs couronnées de hêtres, de hauts chênes, de paisibles maisons de campagne et de belles fermes. — Au centre Bade et ses châteaux, ses tours; au fond se montrent dans l'éloignement les sommets bleus de hautes montagnes.

La ville, irrégulière, bâtie à l'antique, a de petites maisons qui n'offrent guère de logements commodes, et à moitié enfoncées dans le sol escarpé, de sorte que dans plusieurs on passe du grenier au jardin. Ses vieux murs et ses portes sont presque tout démolis, et il est à désirer que ses fossés soient aussi comblés. Un ruisseau couvert traverse et nettoie la partie basse de la ville, qui forme avec ses faubourgs un ensemble de 400 maisons habitées par 2,600 habitants, dont 370 sont bourgeois presque tous catholiques.

A ceux de nos lecteurs qui seraient sur le point de visiter les bains de l'Allemagne, nous dirons que la vie est fort peu coûteuse à Bade. Un dîner d'un florin est à trente plats; point de lieu plus favorable aux gourmands. Le voisinage abonde en gibier, poissons, truites et saumons, légumes et fruits choisis, fraises, framboises, myrtilles, etc. Les légumes les plus délicats y viennent de Rastadt, du Mourgthal, même de Strasbourg.

A défaut de place dans les auberges, ou pour éviter le bruit, on se loge chez les particuliers. Les bains sont si fréquentés en juin, juillet et août, qu'il est difficile que les aubergistes puissent servir ponctuellement tous les hôtes, ce qui ne se remarque pas dans les maisons privées. On peut y observer ses heures sans interruption et aller manger alternativement aux diverses tables d'hôte ou chez soi. On fait bien de se faire assurer un logement avant d'arriver, sans quoi l'on risque de passer la première nuit dans sa voiture.

Les logis sont de différents prix, depuis 3 à 7 florins et plus par semaine; la différence, surtout dans les maisons privées, vient de la situation, de l'ameublement et du temps des saisons. Les logis les plus près des bains sont les plus recherchés, et les prix les plus chers sont en juillet et en août, à cause de l'affluence des étrangers, surtout des princes et des gens riches; les prix sont moindres en mai et juin, et après la saison et principalement chez les particuliers, la différence va jusqu'aux trois quarts des prix.

Celui qui ne désire pas une table recherchée peut vivre à 80 cent., mais sans le vin.

Un baigneur, qui veut vivre modérément, peut borner sa dépense à 3 florins par jour, et une somme double mettra fort à l'aise quiconque ne joue pas.

La vie qu'on mène dans les lieux de bains présente un tableau mouvant chargé des groupes les plus variés. Celle de Bade présente trois périodes pour le temps des bains. La première commence en mai et dure six semaines. Alors les étrangers n'y sont pas si nombreux, et ce sont les personnes qui viennent pour se guérir ou qui cherchent dans l'air salubre, le calme et les beautés de la nature, un dédommagement de la contrainte et du tracas des villes. On y joue moins, les bals y sont moins fréquentés; le temps se passe à la promenade, en petites parties de plaisir; on fait un tour dans la



(Vue de la promenade des Rochers, derrière le vieux château de Bade.

vallée de la Mourg, au Houb, au vieux château, aux ruines d'Eberstein, etc. La société y va faire des déjeuners, des dîners, souvent en plein air: moins il y a de monde, plus les liaisons sont étroites; c'est à table que se font les connaissances.

Cependant cette période ne manque pas de variété, ni d'occasions de jouissances plus ou moins licites. C'est ordinairement le temps de l'ouverture du théâtre, de celle des boutiques, et de ce qu'on appelle la promenade. Ces boutiques, dressées en deux lignes sous des marronniers, sont fournies de tout ce que le luxe et les besoins journaliers peuvent faire désirer; l'on y trouve même des joujoux d'enfants.

La nature est charmante à Bade depuis la première floraison jusqu'au temps des grandes chaleurs. La verdure des arbres, des bosquets, du gazon, y a une fraîcheur peu commune; car toutes les collines, tous les vallons abondent en sources d'eau vive, et le moindre enfoncement y produit un ruisseau limpide. Les ombres solitaires sont animées d'oiseaux de toute espèce; tous les chemins, les moindres sentiers deviennent d'agréables promenades embellies par la diversité des points de vue; et l'on trouve dans le moindre hameau, dans la ferme isolée, même sous les ruines du vieux château, du vin, du lait, des eaux minérales, d'autres rafraîchissements.

La seconde période va depuis la fin de juin jusque vers le 20 août. C'est la plus brillante et en même temps la plus animée. C'est alors que se produit le grand monde, qu'affluent les gens riches; la petite ville

de province devient une résidence, à cela près que la contrainte en est bannie. Les hôtels, les maisons privées s'encombrent ; il ne reste pas la moindre place à la table d'hôte ; souvent l'homme à prétention et fier de son aisance se trouve réduit au logement le plus dénué, le plus incommode. Les promenades fourmillent d'élégants et d'élégantes, et sont traversées par de superbes équipages. Les bals deviennent brillants, mais moins amusants ; les banques de jeu y font leur moisson

La promenade et sa maison environnée d'allées de marronniers sont le rendez-vous le plus fréquenté. C'est là que se rassemble le beau monde, depuis onze jusqu'à une heure, et dans les belles soirées ; et si l'on veut se dérober à la foule, rien n'est si facile, car, outre cette promenade et l'allée de Lichtenthal, les plus agréables vallées, les hauteurs qui environnent Bade, présentent des réduits fort intéressants.

Tout ce monde se disperse à la fin d'août, et c'est ici la troisième période. Les mois de septembre et d'octobre sont peut-être les plus agréables à Bade. L'air y est extraordinairement doux ; le terrain y prend les livrées de l'automne. Les équipages disparaissent en partie ; la vie champêtre y succède à celle de la ville, et l'étranger n'y est ni trop solitaire ni trop distrait par le bruit et l'éclat de la richesse et de la multitude.—C'est alors que les familles du voisinage viennent s'y établir pour y passer les beaux jours de l'automne. Les loyers baissent de prix, et en général tout ce que Bade pouvait avoir de désagréable disparaît.

TRAITE DE LA GOMME AU SÉNÉGAL.

A l'époque fixée pour l'ouverture de la traite de la gomme, l'administration de la colonie française de *Saint-Louis* envoie à *l'escale* un navire du roi, sous le commandement d'un officier de marine : il est chargé de la police de l'escale, en tout ce qui concerne la navigation et le stationnement des bateaux ; il règle aussi les différends qui s'élèvent entre les traitants et les Maures.

Le roi maure envoie, de son côté, des ministres chargés de ses pouvoirs : ils stationnent à l'escale, pour régler les coutumes ou droits que doit payer chaque traitant. Ils s'entendent avec l'officier commandant le stationnaire, toutes les fois qu'il survient des difficultés.

Lorsqu'un bâtiment traitant arrive à l'escale, il reste mouillé au milieu de la rivière, jusqu'à ce que ses coutumes soient réglées. Les débats sont ordinairement très-longs ; car, bien que les droits se taxent relativement au tonnage du navire, les Maures ne veulent jamais terminer, dans l'espoir d'obtenir davantage : souvent, pour en finir, on est obligé d'avoir recours au roi. Ce n'est qu'après l'accord signé, que le bateau peut commencer à traiter ; jusque-là, des agents des Maures, nommés *aloums*, restent à terre pour empêcher les gommes d'aller à bord. Ce sont ces mêmes agents qui surveillent les bâtiments dont la traite est suspendue.

Les droits que paient les traitants sont considérables ; un bateau jaugeant de vingt-cinq à trente milliers de gomme, paie ordinairement cent vingt ou cent trente pièces de guinées (valeur d'environ 4,000 fr.) de coutumes fixes ; à quoi il faut ajouter trois ou quatre pièces de cadeau aux princes, ce qu'on nomme *leur souper*, et deux ou trois pour les aloums, qui, sans cela, détourneraient les gommes au profit des autres embarcations.

Toutes ces conditions étant arrêtées, le bateau entre en traite : il accoste la rive ; on établit un pont pour faciliter la communication ; le traitant fait construire une case sur la grève pour loger ses *pileures* (ce sont les femmes qui préparent le manger de l'équipage), faire la cuisine de l'équipage, et pour se reposer lui-même quand il descend à terre. Pour traiter, il lui faut encore un maître de langue qui sert d'interprète entre lui et les marabouts : il est payé et nourri à bord. Les aloums sont aussi nourris par tous les traitants en commun. On nourrit également les princes et les princesses, quand ils viennent à l'escale : celui qui refuserait de se conformer à cet usage aurait sa traite arrêtée.

Souvent, lorsqu'un prince arrive, il va s'établir à bord d'un bateau, où on le reçoit, et l'on se soumet à toutes sortes de vexations de sa part, dans la crainte qu'il ne fasse suspendre la traite. Il s'empare de la chambre, se couche sur le lit du traitant, se fait servir de la mélasse et de l'eau pour boire, et ne cesse d'importuner son hôte de demandes réitérées ; à l'heure du repas, il se met à table sans y être invité, porte les doigts à chaque plat, goûte à tous les mets, et remet les morceaux qui ne lui plaisent pas, après les avoir portés à sa bouche ; il touche tout de ses mains sales, prend le pain, le sucre et tout ce qui lui convient, affectant toujours de ne rien trouver à son goût, et vantant la chère qu'il fait à son camp, etc.

On concevra aisément qu'un mulâtre, né au Sénégal, habitué dès son jeune âge à ces manières antiques, et n'ayant d'ailleurs qu'une idée bien imparfaite de notre politesse, supporte patiemment toutes ces vexations ; mais qu'un Européen, qu'un Français s'y soumette, voilà ce que je n'ai pu comprendre, et ce dont j'ai été témoin. Il est vrai que, le plus souvent, ce sont des commis de négociants de Saint-Louis, qui sont obligés de se conformer à l'usage, dans la crainte de compromettre les intérêts de la maison dont ils sont les mandataires. Ils n'ont qu'un moyen d'éviter une partie des importunités de pareils hôtes et de manger tranquilles, c'est en faisant entrer du lard et du saindoux dans l'assaisonnement de tous leurs mets. Alors le Maure mange dans un coin le morceau de viande qu'on lui a fait cuire à part ; mais il exerce toujours la même rapacité sur le pain, le sucre et tous les objets sur lesquels il peut assouvir sa gourmandise. Les traitants ennuyés, s'efforcent quelquefois de les renvoyer, mais ils évitent toujours une querelle sérieuse ; car si, dans un moment de colère, on portait la main sur eux, la traite du bateau serait arrêtée, et il faudrait entamer une négociation dont on ne sortirait qu'en payant une amende de plusieurs pièces de guinées. Lorsque les zinagues sont à bord, seulement dans l'intention de se promener, ils n'en sortent jamais sans avoir obtenu un cadeau, ou au moins sans avoir bu une calebasse d'eau et de mélasse.

C'est ordinairement au mois de janvier que la traite s'ouvre, et elle se termine le 31 juillet. Vers la fin de mai le roi vient à l'escale ; il va quelquefois se loger à bord du stationnaire, mais le plus souvent il reste à terre avec sa suite, dans une case que les traitants lui font construire. Pendant son séjour, qui dure environ

deux mois; les traitants sont obligés de le nourrir ainsi que ceux qui l'accompagnent, et de lui payer une contribution journalière d'une ou deux pièces de guinées: c'est, comme je l'ai dit, le *souper du roi*. Il visite chaque jour un bateau, se fait donner des présents, et n'oublie jamais de se faire servir, pour lui et sa suite, une énorme calebasse d'eau sucrée; il est toujours parfaitement accueilli à bord de tous les bâtiments, et s'il arrivait qu'il fût mal reçu d'un traitant, il interromprait sa traite. C'est un sûr moyen d'obtenir tout ce qu'il désire.

Pendant son séjour il lève une autre contribution établie depuis peu d'années, sous le nom de présent forcé. Il fait demander au traitant cent pièces de guinées ou plus; et si cette quantité ne lui est pas remise dans un court espace de temps limité, il interrompt la traite. Alors tous les traitants se cotisent: chacun contribue suivant le tonnage de son navire, et lorsque la quantité demandée est obtenue, elle est remise au roi qui permet de continuer la traite. Un caprice, la moindre plainte d'un prince suffisent au roi pour l'interrompre; je l'ai vue arrêtée parce que Fatmé-Anted-Moctar, sa tante, s'était plainte qu'un traitant lui avait donné du café qu'elle n'avait point trouvé bon.

On pensera peut-être que le prix auquel on traite la gomme dédommage de tant de sujétions par les bénéfices qu'il offre; eh bien, non! ils pourraient en effet être immenses, si les traitants entendaient mieux leurs intérêts; mais ils établissent entre eux une concurrence ruineuse, qui tourne tout à l'avantage des Maures. Savent-ils qu'une caravane est en route pour l'escale, chacun envoie son interprète au-devant faire des propositions aux marabouts. Ils vont eux-mêmes à terre pour tâcher de gagner le chef par des promesses et des cadeaux, et de l'attirer à leur bord. Il résulte de cet empressement que le Maure devient exigeant, opiniâtre, croit toujours vendre sa gomme trop bon marché, hésite longtemps avant de l'accorder, va, vient à bord de tous les bateaux, et, au bout de huit jours, se décide enfin en faveur de celui qui lui a fait les offres les plus séduisantes et les plus avantageuses.

Depuis l'arrivée de la caravane jusqu'à parfaite livraison de la gomme, les marabouts qui la composent sont nourris par les traitants; et toutes les fois qu'un Maure va à bord d'un navire pour vendre une partie de gomme, quelque petite qu'elle soit, il y est nourri avec ceux qui l'accompagnent. Souvent ils vont cinq ou six pour offrir douze ou quinze livres de gomme, la promènent pendant deux ou trois jours, et après l'avoir vendue et en avoir reçu le prix, exigent qu'on leur donne à dîner. En général, les marchés se font très-lentement; les marabouts, craignant d'être trompés, mesurent leur gomme, avant de la mettre en vente, avec une petite mesure dont ils connaissent le poids afin d'être fixés sur la quantité de guinées qu'elle doit leur produire. On convient ordinairement d'un certain poids de gomme pour la valeur d'une pièce de guinée. Ce prix varie suivant que la récolte est plus ou moins abondante: lors de mon passage à l'escale du Coq, la pièce se vendait de cinquante à soixante-dix livres de gomme; on obtient quelquefois cent livres; quelquefois aussi seulement trente et même au-dessous.

Lorsque le prix de la pièce de guinée est convenu, le marché n'est pas terminé; il faut encore régler les cadeaux qu'on fera au marabout: ces cadeaux consistent en poudre à tirer, sucre, petites maltettes, miroirs, couteaux et ciseaux; et cette seconde partie du marché est quelquefois plus longue à conclure que la première; enfin, après la livraison achevée, il reste encore longtemps à tourmenter le traitant pour obtenir des cadeaux. Ses demandes, quelque outrées qu'elles soient, lui paraissent toujours au-dessous de la valeur de la gomme, tant les Maures croient que nous y attachons de prix.

Ces frais, ces cadeaux, joints au prix d'achat, portent la gomme à un taux exorbitant, et beaucoup au-dessus de ce qu'elle vaut à Saint-Louis. Les traitants cherchent à se couvrir par mille ruses qu'ils inventent pour tromper les Maures; mais ceux-ci se tiennent tellement sur leurs gardes, qu'ils y réussissent difficilement. Souvent les Européens éprouvent des pertes considérables, et ils en éprouveront toujours tant qu'ils seront obligés d'agir de ruse. Tous leurs moments de loisir sont employés à la recherche de quelque nouvelle supercherie; quand quelqu'un en a découvert une qui lui a réussi, il la tient cachée, et, comptant sur son adresse, baisse le prix de la guinée pour attirer les gommes à bord. Mais ses concurrents l'épient si bien, et leur imagination est tellement exercée, qu'ils ne tardent pas à découvrir sa ruse ou à trouver eux-mêmes un moyen de traiter au même prix. On voit que tout le monde n'est pas propre à ce genre de commerce; on pourrait dire que, pour être bon traitant, il faut une étude particulière.

Le commerce attirant sur ce point beaucoup de marchands et de curieux, il en résulte un mouvement continuel. Tant que dure la traite, l'escale offre l'aspect d'une foire tumultueuse : d'un côté, ce sont les chameaux et les bœufs des caravanes que l'on mène paître ou que l'on fait boire à la rivière; de l'autre, c'est un troupeau de moutons qu'un Zinague cherche à vendre; plus loin, des traitants qui assiégent une caravane arrivant du désert, ou qui disputent entre eux, les *laptots* (c'est ainsi que l'on nomme les matelots nègres) qui se battent et des femmes qui disputent; enfin, des Hassanes à cheval ou montés sur des chameaux qui courent çà et là, et mettent, par leur turbulence, la confusion dans tous les groupes, dont la réunion est toujours bruyante.

Le 31 juillet au soir, le stationnaire tire un coup de canon: c'est le signal de la clôture de la traite et du départ des navires. Ceux des Maures qui n'ont pas encore vendu leur gomme la remportent, et font des trous dans la terre, où ils la conservent jusqu'à la traite prochaine; c'est à cette époque que les *coutumes* achèvent d'être soldées, parce que les traitants ne les paient jamais d'avance, dans la crainte que les chefs maures ne fassent diriger les gommes sur un autre point, pour avoir double coutume. Ce n'est également qu'après le retour du stationnaire à Saint-Louis que le roi reçoit celles qui sont consenties par le gouvernement pour assurer la protection du commerce. Le 1er août, le stationnaire met à la voile, et, ordinairement, tous les navires du commerce partent avec lui. R. C.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1793. — CONVENTION NATIONALE.

2 *juin*. — Le tocsin sonne dans Paris. La générale se

fait entendre dans tous les quartiers. Collot d'Herbois, Marat, Chalot, tous les hommes de la commune et de la montagne courent dans les faubourgs et haranguent la populace. Leurs discours se terminent tous par ces mots : *Mort aux Girondins.*

A dix heures on marche sur la Convention. Déjà elle est investie et captive. Les autorités révolutionnaires de Paris sont introduites pour présenter les dernières mesures de salut public, c'est-à-dire la mise en arrestation des Girondins. Barrère, au nom du comité de salut public, propose aux membres dénoncés de se suspendre volontairement. Plusieurs étaient absens; quatre se soumettent. Lanjuinais dit : « N'attendez de moi ni démission » ni sacrifices; on me parle du sacrifice de mes pou» voirs : des sacrifices! quel abus de mots! Les sacrifi» ces doivent être libres et vous ne l'êtes point; la Con» vention est assiégée, des canons sont braqués contre » ce palais; il nous est défendu de sortir et même de » nous mettre à la croisée; les armes des assiégeants sont » chargées. »

Barrère demande que la Convention sorte de son enceinte et se répande parmi le peuple qui l'entoure. La Convention se lève tout entière, sort, et trouve à une issue Henriot, ses aides-de-camp et un triple rang de baïonnettes qui lui ferment le passage. « Retourne, » dit Henriot au président, retourne à ton poste. Oses» tu bien donner des ordres à un peuple insurgé? Le » peuple veut qu'on lui livre les traîtres; livre-les ou » retourne. » Puis il crie : « Canonniers, à vos pièces! » citoyens, aux armes! » Des canons à mitraille sont pointés sur la Convention, plusieurs députés couchés en joue. On fuit. Marat va embrasser Henriot et le remercie au nom de la patrie. A la tête de cent brigands il ordonne à la Convention de rentrer, de délibérer et d'obéir. On rentre. Couthon dit : « Maintenant que vous reconnaissez que vous êtes libres dans vos délibérations, je demande que les députés dénoncés soient mis en arrestation, ainsi que les ministres Clavières, Bouchotte et Lebrun. » L'arrestation est prononcée.

9 *juin.* — Plusieurs parties de la France, entre autres Rennes et Bordeaux, réclament avec violence contre le décret de la Convention qui proscrit les Girondins. A cette lettre est jointe un arrêté ayant pour objet la levée d'une troupe destinée à marcher sur Paris pour protéger la Convention dominée par des brigands.

10 *juin.* — Après un combat long et sanglant, les Vendéens s'emparent de Saumur et font prisonniers deux mille républicains.

24 *juin.* — Lecarpentier dit à la Convention : « Les mesures de rigueur sont insuffisantes; la Convention doit mettre *hors la loi* tous les administrateurs rebelles et autoriser tous les citoyens à leur courir sus (comme sur des bêtes féroces).



(Vue de la chapelle souterraine du château de madame de Grignan. — Voy. pag. 298.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, Imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par GIROUDOT.

LES CHIENS DE CHASSE.



(Epagneul commun.)

Les chiens de chasse doivent être dressés de diverses manières, suivant l'espèce des animaux qu'ils doivent poursuivre ou attaquer.

Dans les plaines, on chasse avec le chien couchant, ou chien d'arrêt, ou chien ferme. Tois races sont propres à cette chasse, le braque, l'épagneul sur lequel nous avons déjà fait un article spécial, et celui que les chasseurs nomment griffon: ce dernier est un chien métis à poils longs et un peu frisés, qui tient du barbet et de l'épagneul. Le braque est plus léger et plus brillant dans sa quête; mais la plupart de ces chiens craignent l'eau et les routes, au lieu que l'épagneul et le griffon s'accoutument aisément à chasser et à rapporter dans l'eau, même par les plus grands froids, et quêtent au loin et dans les lieux les plus fourrés comme en plaine. Il y a donc toujours beaucoup plus de ressources dans ces deux races de chiens que dans celle des braques.

Pour la chasse dans les forêts, on se sert de *limiers* et de *chiens courants*. Le limier est un gros chien qui ne donne pas de la voix, et que l'on emploie à quêter le gibier et à le lancer. Les limiers viennent ordinairement de Normandie; dans le nombre de ces chiens, il y en a de noirs, mais ils sont plus communément d'un gris tirant sur le brun. Les noirs sont marqués de feu, et ont aussi du blanc sur la poitrine; ils ont vingt à vingt-deux pouces de hauteur; ils sont épais; ils ont la tête grosse et carrée, les oreilles longues et larges, les cuisses et les reins bien faits; ils sont vigoureux et ont le nez très-bon; ils sont hardis et même méchants; ils se battent entre eux, et sont si acharnés qu'on est obligé de leur fourrer un bâton dans la gueule pour leur faire lâcher prise.

Si l'on en croit le Dictionnaire des chasses de l'Encyclopédie, on ne connaissait autrefois en France que deux espèces de chiens courants, toutes deux originaires de Saint-Hubert; l'une de chiens noirs, l'autre de chiens blancs. Les chiens noirs avaient les jambes et le dessus des yeux marqués de feu, et quelquefois un peu de blanc sur la poitrine; ils étaient de moyenne taille, peu gros et peu vigoureux, mais ils étaient dociles. Les chiens blancs avaient plus de vitesse et d'ardeur, mais ils étaient plus emportés. Saint Louis ramena d'Orient une troisième race de chiens courants, à poils gris de lièvre, hauts sur jambes, et ayant les pieds bien faits et les oreilles grandes; ils étaient plus vites que les chiens noirs, mais ils n'avaient pas l'odorat aussi fin; ils étaient d'ailleurs entreprenants et même fougueux.

Il s'est formé depuis une autre race qui a été confondue avec celle des chiens blancs de Saint-Hubert.

Louis XII réunit une chienne braque d'Italie avec un de ces chiens blancs d'Orient. Les produits de cette alliance furent appelés *chiens greffiers*, à cause du titre de greffier que portait alors un des secrétaires du roi, maître de cette chienne. La maison et le parc des Loges, près de Saint-Germain, furent bâtis pour entretenir les chiens de cette nouvelle race, qui réunissait toutes les qualités des autres chiens courants, sans en avoir les défauts : ils étaient communément tout blancs, avec une marque fauve sur le corps. L'on peut aisément s'apercevoir que nos chiens courants d'aujourd'hui proviennent du mélange de ces différentes races.

ACHILLE ALLIER.

Un jeune auteur auquel plusieurs publications remarquables ont donné quelque célébrité, Achille Allier, l'auteur de *l'Ancien Bourbonnais*, le fondateur des journaux intitulés *l'Album de l'Allier* et *l'Art en Province*, vient de mourir âgé de vingt-huit ans à peine, après une courte maladie.

Parmi les hommes qui ont exploré avec le plus de goût et de sagacité les vieux monuments de la France, Achille Allier mérite une des premières places. Au moment où tombaient sous la pioche des démolisseurs, les châteaux et les cathédrales, des voix généreuses s'élevèrent, appelant les amis de l'art et des souvenirs historiques à la défense des débris du moyen âge. Achille Allier répondit à cet appel et se constitua le conservateur des monuments de l'ancien Bourbonnais, pays de son enfance. Le grand ouvrage qu'il publiait sur cette province demeure inachevé, mais il nous reste l'espoir de le voir terminé par un de ses amis, dépositaire de ses manuscrits et de ses pensées. Peu de temps avant de mourir, Achille Allier avait tracé les lignes que l'on va lire; il était loin de penser, en retraçant ces vieux souvenirs de l'histoire de son pays, qu'une fin prématurée allait l'enlever à son œuvre chérie.

L'AN MIL.

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DU BOURBONNAIS.

A la suite des nombreuses guerres féodales de cette époque, ce siècle de plomb devenait de plus en plus pesant aux épaules de l'humanité ; en vain la religion, agenouillée au milieu du chemin, avait, comme Véronique, essuyé de son voile la poussière, la sueur et le sang, sur la face du condamné ; en vain la charité, comme Simon de Cyrène, avait porté sa part du fardeau ; la montée du Calvaire lui semblait rude et longue ; elle tombait sur ses mains meurtries, elle s'écorchait les genoux aux cailloux du Cédron, elle saluait de loin la mort son unique espérance ! *La fin du monde*, voilà la grande préoccupation de ce siècle qui finissait, l'événement solennel prédit pour l'an *mil* de l'incarnation ! Sans doute quelque moine repoussé par les hommes, froissé par ses frères, souffrant dans la prière, sombre dans la solitude, un de ces moines dont toute la vie de servitude ne fut qu'une aspiration vers la liberté d'une vie nouvelle, rêva le premier pour l'humanité entière cette mort qu'il désirait si ardemment. Plongé dans la science cabalistique, il saisit avec la foi de l'enthousiasme les rapports mystérieux, les révélations fatales de ce cycle de dix siècles, période que la science antique avait considérée aussi comme ayant son influence de destruction.

Une pareille croyance se propagea vite et fut généralement adoptée : les opprimés en appelaient avec confiance à la justice de Dieu ; les oppresseurs d'alors conservaient dans leurs excès une secrète terreur de ce dernier et inévitable jugement. Partout se manifesta l'attente solennelle de ce grand moment, dont les présages les plus sinistres semblaient annoncer la venue. On vit l'ange de la mort passer sur son cheval pâle : la guerre, la famine et la peste, les trois sœurs au hideux sourire, vinrent, en se tenant par la main, ouvrir les portes de l'abîme. Radulph, dit *Glaber* (*sans poils*, *le chauve*), alors moine de Cluny, a raconté les désastres dont il fut le témoin, dans son livre d'histoire dédié au saint abbé Odylon, le plus *illustre des grands hommes*. Les souffrances des habitants de la Bourgogne durent être celles des habitants de notre contrée voisine. Du reste, le fléau venu d'Orient ravagea la Grèce, passa sur l'Italie, désola l'Aquitaine et la France, et sévit jusqu'en Angleterre.

Trois ans de suite des pluies d'automne, froides et non interrompues, emplirent les sillons creusés par la charrue ; les rivières et les fleuves vinrent à déborder, et inondèrent les grandes et fertiles plaines qui ne furent point ensemencées. Aux premières chaleurs du printemps, l'ivraie, le chardon et les herbes gourmandes germèrent, s'étendirent partout, étouffant les jeunes blés sur les quelques maigres collines que l'on avait pu cultiver. « Le boisseau de grain, dans les terres où il avait le mieux profité, ne rendit qu'un sixième de sa mesure au moment de la moisson, et ce sixième, l'année suivante, en rapportait à peine une poignée. » Durant l'été, des mares d'eaux stagnantes, dans les lieux bas, à demi desséchées, répandirent leurs exhalaisons putrides sur les campagnes, et une fièvre contagieuse décima des malheureux affaiblis par la faim. Si parfois un pèlerin allant visiter des reliques célèbres, si un rare voyageur traversant à la hâte une province dévastée, disait que, dans une province éloignée, par delà le fleuve, derrière les montagnes, la famine était moins dévorante, le ciel moins sombre, l'air moins empoisonné; retrouvant un peu de force dans ce vague espoir, des familles entières quittaient leur pays, femmes, enfants, vieillards; l'égoïsme féroce des émigrants affamés ne s'arrêtait point à relever ceux qui tombaient en route d'épuisement et de fatigue : abandonnés, malgré leurs cris, ils se traînaient le long des fossés jusqu'à ce que les loups, qui suivaient et épiaient la caravane, vinssent déchirer leur proie demi-vivante. Les autres marchaient toujours, ne rencontrant rien que les cadavres à moitié rongés de ceux qui les avaient précédés dans la même voie, rien que des champs stériles et des maisons inhabitées. Peu à peu, la troupe se trouvait réduite à quelques hommes, natures énergiques que la mort ne pouvait vaincre facilement : un instinct sauvage leur criait de se séparer ; ils vivaient seuls, arrachant avec les ongles des racines d'herbes et l'écorce tendre des jeunes arbres. Bientôt, cédant aux conseils sinistres du besoin et de l'isolement, ils guettaient et attaquaient les autres hommes, non pour leurs vêtements, non pour leur or, comme des brigands ordinaires, mais pour leur sang et leur chair, ainsi que des bêtes fauves. « Hélas ! devons-nous le

croire? s'écrie Radulph, les fureurs de la faim renouvelèrent ces exemples d'atrocité si rares dans l'histoire, et les hommes dévorèrent la chair des hommes! Le voyageur assailli sur la route succombait sous les coups de ses agresseurs ; ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés. D'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient la nuit pour en faire leur nourriture. Quelques autres présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim. Les cadavres furent déterrés à beaucoup d'endroits pour servir à ces tristes repas. Enfin, ce délire, ou plutôt cette rage, s'accrut d'une manière si effrayante, que les animaux même étaient plus sûrs que l'homme d'échapper aux mains des ravisseurs ; car il semblait que ce fût un usage, désormais consacré, que de se nourrir de chair humaine ; et un misérable osa même en porter au marché de Tournus, pour la vendre cuite comme celle des animaux. Il fut arrêté et ne chercha pas à nier son crime ; on le garrotta, on le jeta dans les flammes. Un autre alla dérober, pendant la nuit, cette chair qu'on avait enfouie dans la terre, il la mangea et fut brûlé de même. »

Cependant, et dans la Bourgogne aussi, des malheureux, qui n'étaient ou point assez abrutis ou point assez forts pour avoir recours à la chasse hideuse d'une proie humaine, imaginèrent de pétrir une argile blanche avec le peu qui leur restait de son et de farine; ils crurent tromper leur faim en mâchant ce pain sec, graveleux et friable. Mais pâles, décharnés, la peau tendue, la face bouffie, les yeux ternes, la voix grêle et *imitant le cri plaintif des oiseaux expirants*, ils moururent presque tous dans d'affreuses convulsions.

« Le grand nombre de morts, ajoute le moine Radulph, ne permettait pas de songer à leur sépulture ; et les loups, attirés par l'odeur des cadavres, accouraient pour les lacérer. Comme on ne pouvait donner à tous les morts une sépulture particulière, à cause de leur grand nombre, des hommes, pleins de la grâce de Dieu, creusèrent, dans quelques endroits, des fossés communément nommés *charniers*, où l'on jetait cinq cents corps et quelquefois plus quand ils pouvaient en contenir davantage. Ils gisaient là, confondus pêle-mêle, demi-nus, souvent même sans aucun vêtement. Les carrefours, les fossés dans les champs servaient aussi de cimetières. »

Tant de foyers d'infection, aux miasmes délétères, servirent à propager plus rapidement la peste et accrurent son intensité. Tous les hommes ressentirent alors les atteintes du double fléau. « Les grands, les gens de condition moyenne et les pauvres, tous avaient la bouche également affamée et la pâleur sur le front : car la violence des grands avait enfin cédé à la disette commune. Tout homme qui avait à vendre quelque aliment pouvait en demander le prix le plus excessif; il était sûr de le recevoir sans contradiction. » Ainsi, l'on vendait encore! l'homme affamé de richesses spéculait sur l'homme affamé de pain. Qu'importe la fin du monde prédite pour le lendemain? Le trafiquant tend la main par habitude et thésaurise comme pour le plus long avenir : il accroît sa charge d'or jusqu'à ce qu'il tombe au milieu du chemin!

On vit les caravanes des marchands génois et lombards, les tribus juives, race errante qui trafiquerait sur les débris du monde, accourir à cette grasse curée offerte par la famine et la peste; étrangers avides, colportant dans les provinces épuisées des denrées accumulées avec une rapace prévoyance durant les premiers jours de la disette, recevant en échange d'un mince morceau de pain l'or du riche, les meubles du pauvre, et jusqu'aux vêtements, chauds encore, enlevés aux mourants.

Partout les moines dépouillèrent leurs autels, arrachèrent les incrustations précieuses des sanctuaires, vendirent les vases sacrés, ne gardant pour célébrer l'office divin que de grossiers calices de verre. Et ce ne fut point seulement la nécessité de subvenir aux humbles besoins d'une vie de privations habituelles qui pût imposer de pareils sacrifices; souvent les serviteurs de Dieu obéirent à la charité, vertu que les grandes épreuves exaltent et fortifient; dans l'attente de ce dernier jugement, dont le jour semblait prochain, la charité dut être plus ardente et plus active, parce qu'elle voyait sa récompense de plus près. Sans doute Radulph raconte ce que firent les moines de Cluny, instruits et dirigés par leur saint abbé, alors qu'il dit : « Les ornements des églises furent sacrifiés aux besoins des pauvres. On consacra au même usage les trésors qui avaient été, depuis longtemps, destinés à cet emploi, comme nous le trouvons écrit dans les décrets des Pères. Mais la juste vengeance du Ciel n'était pas satisfaite encore; et, dans beaucoup d'endroits, les trésors des églises ne purent suffire aux nécessités des pauvres. Souvent même, quand les malheureux depuis longtemps affamés trouvaient moyen de satisfaire leur faim, ils enflaient aussitôt et mouraient. D'autres tenaient dans leurs mains la nourriture qu'ils voulaient approcher de leurs lèvres, mais ce dernier effort leur coûtait la vie, et ils périssaient sans avoir joui de ce triste plaisir. Il n'est pas de paroles capables d'exprimer la douleur, la tristesse, les sanglots, les plaintes, les larmes des malheureux témoins de ces scènes désastreuses, surtout parmi les hommes d'église, les évêques, les abbés, les moines et les religieux. »

Quelques hommes de guerre aussi, le front courbé sous la main de Dieu, sentirent un peu de pitié mêlée de terreur, pénétrer dans leurs âmes endurcies; l'orgueil des puissants s'humilia devant cette inflexible égalité de dangers et de souffrances. Ils enrichirent les églises par de nombreuses donations d'argent, de terres et de redevances féodales; ils se soumirent à des pénitences publiques et solennelles pour expier les crimes de leur vie passée. Dépouillant les robes fourrées, jetant les manteaux de pourpre, déposant les baudriers d'or, quittant les chaussures brodées, on les vit marcher, vêtus d'un sac de toile rude, pieds nus et la corde au cou, vers le saint Sépulcre où ils devaient retourner bientôt en pèlerinage armé. Mais combien d'autres, pour oublier la mort présente, se plongèrent plus avant dans l'ivresse du sang! Combien, pour éviter les atteintes de la faim, arrachèrent le pain du faible! Car les grands désastres, les calamités générales, développent presque toujours une brutalité d'égoïsme et un vertige de débauche, symptômes les plus horribles et dernier degré de la terreur.

« Ce qu'il y eut de prodigieux et de monstrueux par-dessus tout le reste, au milieu de nos maux, s'écrie le moine Radulph, c'est qu'on rencontrait rarement des hommes qui se résignassent, comme ils le devaient, à

subir cette vengeance secrète de la divinité, avec un cœur humble et contrit, et qui cherchassent à mériter les secours du Seigneur, en élevant vers lui leurs prières. La bonté et la miséricorde du Seigneur ayant tari la source des pluies et dissipé les nuages, le ciel commença à s'éclaircir et à prendre une face plus riante. Le souffle des vents devint plus propice, le calme et la paix rétablis dans toute la nature annoncèrent aussi le retour de la clémence divine. »

Il faut peu de temps à la féconde nature pour réparer ses pertes : elle se hâte, elle travaille avec la vigoureuse exubérance de sa jeunesse éternellement renaissante. Durant plusieurs années, les arbres furent chargés de fruits, les champs se couvrirent de moissons aux épis recourbés et pressés, les vignes produisirent des grappes gonflées et pesantes: ainsi que la famine et la peste, la sérénité et l'abondance vinrent du Midi.

C'était le clergé qui avait jeté au monde épouvanté la sinistre prédiction de sa fin prochaine; ce fut le clergé qui salua l'aurore du monde ressuscité : les cloîtres de l'Aquitaine s'ouvrirent; d'ardents missionnaires en sortirent pour raconter aux maîtres et aux esclaves leur rêve de charité, de fraternité et de paix; vision d'avenir apparue sur la percée bleue d'un ciel noir de nuages. Bientôt on proclama dans les évêchés que les prélats, les abbés, les clercs et les princes du royaume allaient se réunir en synodes et en conciles provinciaux pour le rétablissement de la paix. Les peuples accueillirent cette nouvelle avec une grande joie, et d'immenses processions de pèlerins se dirigèrent vers les cités métropolitaines : en tête, le clergé s'avançait chantant des actions de grâce et d'espérance.

Achille Allier.

QUANTITÉS D'OR VERSÉES DANS LE COMMERCE

PAR LES DIVERSES NATIONS, DANS CES DERNIÈRES ANNÉES.

L'Europe produit aujourd'hui plus d'or que l'Amérique du Sud. Au commencement de ce siècle, le contraire avait encore lieu. Un tiers de la production de cette dernière partie du monde venait de la Colombie, un tiers à peu près du Brésil, et le reste du Mexique et du Pérou.

La Russie, en une seule année, 1834, a fourni deux fois et demie autant d'or que les Etats-Unis américains, et sa production est les six septièmes de celle de l'Europe.

Si l'on s'en rapporte à un voyageur anglais, Crawford, les Africains recueilleraient sur leurs côtes, sous la forme de poudre, deux fois autant d'or que l'on en tire de la Russie, de la Transylvanie et de la Hongrie réunies. Au dire du même auteur, l'Archipel indien produirait le tiers environ de ce que donne l'Afrique. L'Angleterre ne tire de son sol qu'une quantité d'or insignifiante; mais, en revanche, elle a, comme le savent nos lecteurs, les mines les plus riches d'Europe en fer, en cuivre et en étain, ce qui vaut beaucoup mieux que des mines d'or.

Aux *Etats-Unis américains*, l'exploitation des mines de ce métal a pris, depuis quelques années, une grande importance. La *Caroline du Nord* est la plus riche en ce genre; après elle viennent l'Etat de *Virginie*, celui de la *Caroline du Sud* et la *Géorgie*.

De 1824 à 1828, la Caroline du Nord, qui exploitait à peu près seule cette industrie, n'avait envoyé à la *monnaie* que pour une valeur de 108,000 dollars, c'est-à-dire de 572,400 fr. (à raison de 5 fr. 30 c. pour chaque dollar). Mais, de 1828 à 1833, l'envoi de la Caroline du Nord et des autres Etats s'est élevé, en masse, à 2,772,000 dollars, ou à 14,691,600 fr. La valeur que nous venons d'indiquer est, au reste, loin de représenter toute la masse d'or que les Américains ont arrachée à leur sol. Cette masse est environ le double de celle qu'ils ont envoyée à la monnaie, et peut dès lors s'évaluer, pour les cinq années 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, à 29,383,200 fr. Depuis 1833, cette exploitation a été en croissant, et très-probablement elle est loin d'avoir atteint sa dernière limite.

FRANCE. — AUTUN.

Autun est du nombre de ces villes de France qui, loin de se développer avec le temps, d'accroître en même temps leurs revenus et leur population, ont vu diminuer successivement leur importance, et se trouvent, en 1836, au-dessous de ce qu'elles étaient même du temps des Romains.

Si l'on en croit les antiquaires, Autun aurait été, avant l'invasion romaine dans les Gaules, la capitale du pays des *Eduens*; nous ajouterons, pour les amateurs d'érudition, que, sous l'empire de ses nouveaux maîtres, cette ville prit le nom d'*Augustodunum*. Autun gagna du moins quelque chose à la perte de sa nationalité ; les Romains l'embellirent de beaux monuments, d'habitations commodes, de constructions utiles, et aujourd'hui même ses habitants trouvent une espèce de consolation de leur décadence dans les ruines curieuses qui attestent son ancienne splendeur.

Les curieux ne manquent pas d'aller visiter les traces des anciennes murailles d'Autun, la porte d'Arroux et celle de Saint-André, espèce d'arc-de-triomphe construit sans ciment, et si frais encore que vous diriez que les pierres ont été récemment posées par le maçon, et les ornements plus nouvellement encore achevés par le sculpteur. Les voyageurs ne manqueront pas non plus d'aller voir dans la ville les restes de deux temples consacrés à Janus et à Cybèle, et hors de son enceinte, les ruines d'un amphithéâtre, le champ des urnes, et au milieu une pyramide haute de soixante pieds, qui malheureusement n'est pas *monolithe*, et que les gens du pays appellent la pierre de Couars. Ces ruines romaines ne sont pas, au reste, les seules richesses monumentales d'Autun. La cathédrale mérite aussi d'être visitée ; le chœur et le maître-autel sont estimés des connaisseurs ; le tombeau de Brunehaut dans l'église de Saint-Martin est également à voir.

Jadis Autun était célèbre par ses écoles ; il lui reste aujourd'hui, en fait d'institutions scientifiques, un collége *communal*, plusieurs bibliothèques, une modeste collection de tableaux, de statues, de médailles, etc., une Société d'agriculture, et si nous ne nous trompons, deux séminaires ecclésiastiques. Si Autun a perdu de sa richesse, ce n'est pas, certes, faute d'une certaine activité commerciale et d'une belle position. Il y a dans cette petite ville, de 10,000 âmes environ, des fa

briques de draps, de tapisseries et de divers tissus, des papeteries, des forges, des tanneries, etc., et quelques autres industries d'une certaine importance qu'il serait trop long d'énumérer. Située sur une hauteur près du confluent de l'*Arroux* et de la *Creusevaux,* et dominée par de hautes montagnes, Autun possède de belles promenades ; et de son Champ-de-Mars planté d'arbres, on découvre une vue d'une certaine magnificence.

La cathédrale d'Autun doit à un tableau de M. Ingres, représentant le martyre de saint Symphorien, dont on a décoré ses murs, d'être visitée depuis quelque temps par un plus grand nombre de voyageurs étrangers. On jugera du désappointement de ces curieux par le jugement qu'a porté l'un de nos plus spirituels écrivains sur cette exhibition.

« Autun, dit l'auteur de *Paris à Naples,* Autun avec ses ruines romaines que je connaissais depuis longtemps, nous apparut vers huit heures, le soleil commençant à percer le voile obscur dont s'était couverte, pendant la nuit, la plaine de l'Arroux. Déjeuner était ce qui m'importait le moins, bien que le grand air m'eût parfaitement disposé à faire honneur à un bon repas. Ce que je voulais, c'était d'aller voir en place le *Saint Symphorien,* ce tableau de M. Ingres, qui avait tant passionné *la petite église* de la peinture et la critique, pendant tout l'avant-dernier salon du Louvre. Je montai donc tout de suite à la cathédrale, où je trouvai,



(Vue de la cathédrale d'Autun.)

entre deux fenêtres, mal éclairé, trop haut surtout, l'ouvrage si diversement jugé à Paris, et que j'avais espéré de pouvoir examiner tout à mon aise ici, loin des préventions d'école et du tumulte des admirateurs *ingristes.* Que vis-je, hélas ! les jambes à vis des licteurs, et pas autre chose. Le saint n'était guère qu'une masse blanche, effacée de formes, dont l'expression du visage et la finesse de l'exécution disparaissaient tout à fait ; une sorte d'apparition lumineuse, mais vague au milieu de l'obscurité. Quand M. Ingres, se rendant à Rome, a passé par Autun, qu'il a dû souffrir ! que de temps, de soins et de talents perdus si le *Saint Symphorien* reste là ! C'est sacrifier une chose qui, après tout, et quelle que soit sa valeur réelle, méritait d'être traitée avec plus d'égards. A Autun, l'œuvre de M. Ingres est perdue ; elle ne peut servir à personne, quand même elle serait exposée le mieux possible ; à Paris elle remplirait la mission pour laquelle elle a été créée. »

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

1794. — CONVENTION NATIONALE.

1er *juin.* — Treize condamnés à mort. Bataille navale contre les Anglais. Les Français perdent sept vaisseaux de ligne, cinq mille prisonniers et trois mille tués.

3 *juin.* — Une députation de la commune de Sens vient annoncer à la Convention que les corps des père et mère de Louis XVI ont été exhumés du temple où ils avaient été déposés, et rappelés après leur mort à

une égalité qu'ils n'avaient pu connaître durant leur vie.

Trente-deux condamnés à mort, dont vingt-sept sont le maire, les officiers municipaux et notables de Sedan.

4 *juin.* — Seize condamnés à mort.

5 *juin.* — Six condamnés à mort.

6 *juin.* — Vingt-deux condamnés à mort.

7 *juin.* — Vingt et un condamnés à mort.

8 *juin.* Célébration de la fête de l'Être-Suprême. Robespierre s'était presque seul élevé contre les profanations d'Hebert et de Chaumette. Il songea à établir un culte nouveau, et parut choisir le déisme pur. La fête de l'Être-Suprême fut fixée au 20 prairial.

Un peuple immense se rassemble au Champ-de-Mars. Toutes les autorités, c'est-à-dire les comités révolutionnaires, le tribunal révolutionnaire, s'y rendent. Une troupe de femmes et de jeunes filles font entendre des cantiques; mais ces femmes, ces filles sont les furies qui, chaque jour, poursuivent de leurs cris et accablent de leurs outrages les victimes que l'on conduit à l'échafaud. La Convention s'avance; Robespierre, qui s'est fait nommer président, est à la tête. Il porte des fleurs et des epis à la main. Sa hideuse figure s'est composée pour montrer la sérénité. Arrivé près de l'autel de la patrie, il s'adresse au peuple; et après de froides déclamations, il s'écrie: *Que ce jour appartienne tout entier à la joie, au bonheur... et demain, demain, en reprenant nos travaux, nous frapperons avec une nouvelle ardeur sur tous les ennemis de la patrie.* Il prend ensuite un flambeau et brûle un mannequin sur lequel est écrit *athéisme.*

9 *juin.* Vingt-trois condamnés à mort.

10 *juin.* — Rapport de Couthon sur une nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire. Il propose et fait adopter l'épouvantable loi dite du 22 prairial. — Après une longue énumération de tous les délits qui peuvent amener un accusé devant le tribunal révolutionnaire, le rapport se termine ainsi: *La peine portée contre tous ces délits est la mort. La loi donne pour défenseurs, aux patriotes calomniés, des jurés patriotes; elle n'en accorde point aux conspirateurs. Le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître: il s'agit moins de les punir que de les anéantir.*

Treize condamnés à mort.

11 *juin.* — Vingt-deux condamnés à mort.

12 *juin.* — Dix-sept condamnés à mort.

13 *juin.* — Vingt-deux condamnés à mort.

14 *juin.* — Rapport d'Elie Lacoste sur la source de toutes les conspirations. Il invite la Convention à immoler tous les royalistes sur la tombe de Louis XVI, et propose de traduire au tribunal révolutionnaire Ladmiral et la fille Renaud, comme assassins de Collot d'Herbois et de Robespierre, ainsi que trente-neuf autres individus, comme complices de la conspiration de l'étranger.

Trente-huit condamnés à mort, dont vingt-cinq membres du Parlement de Toulouse.

15 *juin.* — Dix-huit condamnés à mort.

16 *juin.* — Quarante-trois condamnés à mort.

17 *juin.* — Soixante condamnés à mort, parmi lesquels Ladmiral, la fille Renaud et sa famille, et un grand nombre de têtes illustres.

Soixante personnes, presque toutes étrangères les unes aux autres, furent enveloppées dans ce qu'on appelait la conspiration de la fille Renaud, ou du baron de Batz, ou du gouvernement anglais. Ladmiral ne cessa de déclarer qu'il n'avait nul complice. Le père et deux tantes de Cécile Renaud, avec lesquels elle vivait, furent compris dans la condamnation à mort.

19 *juin.* — Dix-sept condamnés à mort.

20 *juin.* — Trente-huit condamnés à mort.

21 *juin.* — Quarante condamnés à mort.

23 *juin.* — Dix-neuf condamnés à mort.

24 *juin.* — Vingt-cinq condamnés à mort.

26 *juin.* — Décret portant que les grains de toute espèce et les fourrages de la présente récolte sont soumis à la réquisition du gouvernement pour les besoins de la république et des armées.

Quarante-huit condamnés à mort —Bataille de Fleurus gagnée par les Français commandés par Jourdan.

27 *juin.* — Vingt-huit condamnés à mort, parmi lesquels Noailles de Mouchy, maréchal de France, âgé de soixante-dix-neuf ans.

29 *juin.* — Rapport de Barrère sur la bataille de Fleurus. Il dit: Huit à dix mille esclaves jonchent le champ de bataille. Tous les *rouges* ont été tués, pas un Anglais, atteint par les républicains, ne respire.

Vingt condamnés à mort.

30 *juin.* — Vingt-quatre condamnés à mort.

ANNÉE 1795.

1er *juin.* — La Convention décrète d'arrestation les députés d'Artigoyte, accusé d'effusion de sang et de dilapidations; Sergent, comme signataire de la circulaire qui invitait les départements à massacrer les prisonniers à l'imitation de Paris aux 2 et 3 septembre; Javoque, accusé d'avoir sacrifié à sa haine deux cents personnes de Montbrison, et d'avoir dit qu'il *ne reconnaissait pour vrais patriotes que ceux qui, comme lui, étaient capables de boire un verre de sang;* Mallasmé, accusé d'avoir arraché aux filles leurs croix d'or et d'argent, sous prétexte que c'étaient des signes de fanatisme; d'avoir mis en réquisition tout ce qui lui plaisait pour sa table et ses autres besoins, et n'avoir jamais rien payé, pas même les postillons et les chevaux de poste qui le conduisaient; d'avoir créé des tribunaux d'assassins; Lejeune, accusé d'avoir fait périr beaucoup d'innocents sur l'échafaud, et d'avoir fait construire une petite guillotine avec laquelle il coupait le cou de toutes les volailles destinées à sa table; il s'en servait même pour couper les fruits; souvent, au milieu des repas, il se faisait apporter cet instrument de mort, et en faisait admirer le jeu à ses convives.

4 *juin.* — Rapport sur les atrocités commises par le tribunal révolutionnaire de Brest. Le président, les juges, les jurés, s'amusaient à ranger symétriquement sur l'échafaud les têtes des victimes à mesure qu'elles tombaient. Décret qui met ce cannibale en jugement.

8 *juin.* — Mort de Louis XVII au Temple (1).

(1) On sait que ce fut au cordonnier Simon, le plus infâme des hommes, que la garde de l'auguste enfant fut confiée; on sait quels longs tourments il eut à endurer, et quels outrages il reçut de la part de son cruel gardien. Ce monstre, ayant un jour demandé à l'enfant-roi ce qu'il ferait s'il remontait sur le trône: « Je vous pardonnerais, » répondit le digne fils de Louis XVI.

15 *juin.* — Condamnation à mort des Députés Romuu, Goujon, Duguesnoy, Duroy, Bourbotte et Soubrang. Tous les six se suicident. Les trois premiers seulement tombent morts. Leurs cadavres sont portés jusqu'au lieu de l'exécution.

30 *juin.* — La Convention déclare qu'au même instant où les cinq députés, le ministre, les ambassadeurs français et les personnes de leur suite, livrés à l'Autriche, ou arrêtés et détenus par ses ordres, seront rendus à la liberté et parvenus à la frontière française, la fille de Louis XVI sera remise au gouvernement autrichien.

DURÉE MOYENNE DE LA VIE EN FRANCE,

SON ACCROISSEMENT DEPUIS SOIXANTE ANS.

Chez les peuples dont l'état s'améliore par le progrès des lumières et des arts utiles, et par l'habileté plus grande des hommes qui veillent à l'état sanitaire, la vie moyenne s'accroît, et cet accroissement est la mesure la plus certaine de la prospérité nationale. Voyons ce qui a eu lieu sous ce rapport dans les soixante dernières années.

Les résultats obtenus par trois membres de l'Académie des sciences, de Laplace, Condorcet et Dionis du Séjour, d'après une série de quatorze ans, depuis 1770 jusqu'en 1783, donnent pour valeurs moyennes annuelles de toute la France :

Mariages. . . .	215,202
Naissances. . . .	946,710
Décès.	835,468

En adoptant les bases de calcul posées par ces savants, on trouve qu'à ces nombres correspondait, au 1er janvier 1777, une population totale de 24,614,460 individus. Il naissait ainsi alors annuellement un individu sur vingt-six; il en mourait un sur vingt-neuf.

Si nous cherchons la longueur de la vie moyenne depuis la paix générale, nous trouvons entre 1817 et 1831 :

Mariages. . . .	237,656
Naissances . . .	969,946
Décès.	784,575

Population pour le milieu de l'époque observée, 31,359,340. Depuis la paix générale, il naît donc annuellement un individu sur trente-deux et demi; il en meurt un sur quarante.

En comparant les résultats des deux époques, on voit que le changement qui s'est opéré dans un demi-siècle est immense.

Il ne suffit pourtant pas de connaître ce premier résultat; il faut suivre l'homme d'âge en âge, et voir les grandes modifications qu'ont subies les phases de son existence; il faut, au moyen des éléments que nous avons déjà employés, calculer le sort de la famille moyenne, qui représente la prospérité moyenne des familles du peuple français.

Aux deux époques que nous avons considérées, nous trouvons que mille mariages correspondent :

Pour la première, à . . .	117,164 habitants.
Pour la seconde, à. . . .	131,931

Ainsi, pour une même population, le nombre proportionnel des mariages a diminué du dixième au douzième.

Aux mille mariages annuels, correspondent:

A la première époque . . .	4 403 naissances.
A la seconde	4,078

Voilà dans les naissances annuelles une diminution de huit pour cent sur le nombre des enfants correspondant à chaque mariage.

Jusqu'ici on ne voit pas clairement comment de telles diminutions peuvent signaler un progrès, c'est cependant ce qu'il est très-aisé de concevoir.

Aux mille mariages annuels correspondent :

Pour la première époque . .	3,885 décès.
Pour la seconde	3,299

Ici nous trouvons une mortalité de quinze pour cent par mariage accompli; et si nous balançons les décès avec les naissances, nous trouvons que pour mille mariages annuels correspond un accroissement de population :

A la première époque, de . .	518
Pour la seconde, de	778

En comparant, pour les deux époques mises en parallèle, le nombre des individus morts avant l'âge de vingt ans, on trouve que pour mille mariages accomplis, le nombre des individus morts avant cet âge est :

A la première époque, de. .	2,080
A la seconde	1,170

Dès lors on aperçoit clairement le progrès du bien-être dans les familles. Et on le voit encore mieux en considérant les survivants. En effet, par mille mariages il arrivait, à l'âge de vingt ans :

Dans la première époque. .	2,026 adultes.
Dans la seconde il en arrive..	2,443

Ce résultat nous permet de résoudre une question importante.

Nous avons vu qu'il y a cinquante ans il fallait le travail de seize millions d'agriculteurs pour en nourrir vingt-cinq; et maintenant il n'en faut pas dix-huit pour en nourrir trente-trois; c'est qu'à la première époque une beaucoup plus grande partie de la population était au-dessous de vingt ans, incapable par conséquent des grands travaux de l'agriculture.

A cette époque le sort des habitants des campagnes devait être beaucoup plus malheureux que celui des habitants des cités, puisque la vie moyenne y était beaucoup moins considérable (comme le prouvent d'autres calculs basés sur des documents officiels), leur force physique était moins considérable, en même temps que leur activité était moins excitée.

Dans les campagnes il mourait par année environ un individu sur vingt-quatre; dans les villes un sur vingt-huit à peu près.

Aujourd'hui ces proportions paraissent considérablement changées. Pour la France entière (Paris excepté), la mortalité annuelle est d'environ un sur quarante et un quart. Elle était anciennement d'un sur vingt-six. Dans Paris, elle était d'un sur trente environ, elle est aujourd'hui de un sur trente-trois et demi. On voit que, sous ce rapport, la capitale n'a que bien peu gagné au milieu de l'amélioration générale.

La cause de cette énorme disproportion des mortalités en province et à Paris se trouve principalement dans la disproportion des unions illégales, l'une des plaies de notre état social.

ANCONE.

Ancône, dit Valéry, est d'un bel aspect au dehors et laide au dedans. Le Bagne et le Ghettho, institutions assez analogues dans l'Etat romain, ajoutent encore à ce dégoût qu'inspire la ville. L'arc-de-triomphe de Trajan, resplendissant et entièrement de marbre blanc, le plus beau qu'il y ait au monde, forme, avec le reste, un contraste choquant. Ce seul monument suffirait pour faire juger de la grandeur romaine. Ancône possédait un vaste théâtre ou amphithéâtre, dont il existe d'importants débris cachés sous les constructions modernes de la ville.

Un ancien temple de Vénus, sur une hauteur, est devenu la Cathédrale, dédiée à saint Cyriaque ; elle n'a véritablement de remarquable que la vue, de belles colonnes antiques et un superbe sarcophage antique. Saint-Dominique est une grande église refaite il y a quarante ans. On regrette de n'y pas trouver le tombeau de l'illustre Florentin Renaud, des Albizi, l'éloquent rival de Côme de Médicis, réfugié à Ancône les seize dernières années de sa vie, après avoir longtemps imploré l'étranger, fait ensuite un pèlerinage au saint Sépulcre, et qui n'avait pour épitaphe à saint Dominique que son nom et l'année de sa mort (1452).

La bourse d'Ancône a un caractère qui n'est guère ordinaire aux bourses : sa façade est gothique, et à la voûte sont les superbes fresques de Tibaldi, HERCULE DOMPTANT LES MONSTRES ; habile et prudente imitation du grandiose terrible de Michel-Ange.

L'extérieur du théâtre d'Ancône n'a rien de remarquable, il ressemble par les dispositions scéniques à la plupart des théâtres d'Italie. Dans une salle très-gracieuse, vous pourrez habituellement admirer, pour vos *sept sols*, de jolies décorations et des toiles fort bien peintes.

Quant au jeu des acteurs et au choix des pièces, ce sont de ces choses pour lesquelles, à Ancône et dans la plupart des villes d'Italie, il faut être moins sévère que dans les dernières villes de France.

En parlant d'Ancône, il semble que nous aurions dû parler de son occupation par les Français depuis l'occupation du trône en France par la branche cadette des Bourbons ; mais il y a là une question politique que nous craignons d'effleurer, et d'ailleurs on en est encore à se demander si cette occupation durera et quel résultat elle aura produit.



(Une vue d'Ancône.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

EXPOSITION DU LOUVRE EN 1836. — L'ANGE GARDIEN.



S'il est une circonstance où nous ayons jamais regretté de ne pas avoir à notre disposition toutes les ressources de la gravure en taille douce la plus délicate, c'est bien certainement celle dans laquelle nous sommes aujourd'hui placés. Nous voulions donner, à ceux de nos lecteurs qui sont éloignés de Paris, une idée de la suave composition que l'un de nos premiers artistes a exposée au dernier salon; on devine que nous voulons parler de l'*Ange-Gardien;* mais la rapidité avec laquelle se gravent et s'impriment les vignettes sur bois de notre modeste publication à deux sols, ne nous a pas permis d'obtenir une copie assez fidèle de ce gracieux tableau. Il ne nous reste donc plus qu'à consoler nos lecteurs par l'annonce de l'exposition publique qui aura sans doute lieu de l'Ange-Gardien. Acquise par la liste civile, cette œuvre, que nous mettons à côté des plus belles pages que le sentiment religieux ait jamais inspirées aux plus grands maîtres, reparaîtra probablement dans la galerie du palais du Luxembourg. On dit que M. de Lamartine s'arrêta dans une contemplation muette, quand il aperçut dans le Musée l'œuvre de M. Decaisne, et qu'il avoua en sortant qu'il n'avait vu que l'Ange Gardien et les Pêcheurs de Robert.

M. Decaisne avait déjà donné la mesure de son talent dans plusieurs tableaux remarquables: Milton dictant le Paradis perdu à ses filles, Marguerite de Valois sauvant un protestant du massacre de la Saint-Barthélemi, quelques portraits et, entre autres, celui de la princesse Clémentine d'Orléans; mais l'Ange Gardien place cet artiste à une bien plus grande hauteur. Bientôt Notre-Dame de Lorette possédera une autre composition, aujourd'hui inachevée, de M. Decaisne; celle-là aussi, si nous en croyons nos propres impressions, ne sera pas le joyau le moins précieux de la nouvelle église de Paris.

UNE NOCE DANS LA BASSE-BRETAGNE.

Si, dans les mœurs religieuses, le christianisme, avec ses belles et simples doctrines, n'a pu entièrement effacer la teinte des anciennes superstitions, les grandes solennités de la vie intérieure, auxquelles nul élément de modification n'est venu se mêler, ont dû conserver sans obstacle l'originalité de leur caractère primitif. Aussi est-ce là surtout qu'il faut étudier les coutumes bretonnes; et si l'on éprouve la bizarre fantaisie de vivre un instant au XIVe siècle, je ne sais rien de plus propre à la satisfaire que le spectacle d'une noce villageoise au fond de ces sauvages contrées. La plus curieuse que j'ai vue se célébrait dans la paroisse de Priziac. Les époux appartenaient à deux familles de fermiers assez riches, et le père du marié avait désiré la présence du seigneur (on se sert encore de ce mot), qui m'y conduisit dans sa carriole. Nous arrivâmes comme le cortége se rendait à l'église au son du *bignou* et de la *bombarde*. Ces instruments, dont le premier ressemble à la musette et l'autre à un hautbois fort court, étaient parés de rubans, ainsi que les paysans qui en jouaient. Nous avions apporté, selon l'usage, des ceintures dorées et des croix d'argent pour la mariée et la fille d'honneur; et lorsque nous leur remîmes ces bagatelles, une bruyante fusillade signala notre générosité. A notre entrée dans l'église, le curé nous fit les honneurs d'un *Te Deum*, auquel il fallut, par politesse, mêler nos propres voix, et ce n'est certes pas chose commune que de se chanter à soi-même un *Te Deum*. Après la cérémonie nuptiale, on retourna chez les parents où les réjouissances commencèrent.

Autour de l'aire à battre, qui devait servir de salle de danse, était disposée la cuisine dont les apprêts rappelaient un festin d'Homère. Un immense fossé, creusé de la veille, voilà les fourneaux : des fagots entassés y brûlaient en pétillant, et leur flamme claire enveloppait, d'une lueur d'incendie, les vastes chaudières où trois bœufs et une douzaine de porcs bouillaient, découpés en quartiers. C'est, en pareille circonstance, un poste d'honneur que celui de chef d'office; le frère de la mariée, ou son parent le plus considérable, ne s'en dessaisirait à aucun prix. Pendant toute la durée de la noce, il est là, dans une rougeâtre atmosphère de fumée, le front couvert de sueur, pêchant avec la fourche des morceaux que l'on va servir, remplissant les bassins, attisant le feu, et ne prenant d'autre part à la fête que les compliments qu'il reçoit et les verres de cidre qu'il se verse. Après la harangue d'un ami, transition immédiate de la messe au bal, pendant laquelle il est de règle que les grands parents pleurent à chaudes larmes, la foule se précipite, et les *sonneurs* donnent le signal. Chacun prend une danseuse, et, les bras enlacés, une longue file, rangée par deux, s'établit en forme circulaire. Le premier rang conduit la *danse*, qui bientôt, imitant les replis d'un serpent, suit d'un pas cadencé le chemin tortueux improvisé par son guide. Je parcourais d'un œil attentif ce tableau mouvant. Les grandes guêtres écarlates à boutons argentés, les plaques polies des larges ceintures de cuir, brillant et disparaissant tour à tour au milieu des jupes noires et des longues coiffes à fond doré, formaient un effet pittoresque.... Au bout d'une demi-heure on se rendit aux salles du festin.

Chambres, cours, hangars, granges, tout avait été envahi : il fallait héberger trois cents personnes, et l'on ne peut guère calculer ses invitations là où les vieilles lois de l'hospitalité permettent à tous les paysans, mendiants ou riches, de venir s'asseoir au banquet. Nous prîmes place au grand couvert à côté des époux. La table s'élevant à peine au-dessus des bancs, les genoux de chaque convive se trouvaient au niveau de son assiette. En vain je cherchais mon verre; un coup d'œil m'apprit qu'une seule tasse devait suffire à toutes les soifs. Lorsqu'on a bu, l'on remplit la tasse et on l'envoie à une femme, qui, après l'avoir vidée, la remplit de nouveau et la passe à un homme : elle ne s'arrête jamais. Le son aigre et perçant des instruments nous annonça l'arrivée des mets. On entassa des viandes que chacun dépeçait à sa guise; et, pendant cette opération, il fallut subir l'assourdissante fanfare des *bignous* et des *bombardes*, qui ne s'éloignèrent que pour aller chercher d'autres plats, et les escorter, peu après, de leur bruyant vacarme. J'examinais le nouveau couple : étrangers l'un à l'autre, au milieu de ce tumulte, ces jeunes gens se livraient, comme le reste de l'assemblée, à l'intensité de leur robuste appétit : pas un regard furtif, pas une attention délicate; aucune rougeur sur le front de l'épouse, aucune expression d'amour, même de désir, dans les yeux de l'époux. On se marie parce que les pères se sont mariés; c'est, du reste, un si doux moment : on danse, on dîne, on s'enivre; tout cela dure quelques jours...... voilà le bonheur. Le repas fini, nous retournâmes au bal, puis, une heure ensuite, à table, puis au bal, puis à table, et ainsi jusqu'au soir. Essoufflé, étouffé, je ne pouvais comprendre ce prodigieux développement des facultés digestives, lorsque l'arrivée de la nuit nous permit d'échapper à la joie un peu brutale que l'eau-de-vie commençait à répandre autour de nous. Avant d'aller bivouaquer pêle-mêle dans tous les coins de la métairie, cette multitude chancelante, qui devait prolonger son séjour jusqu'à l'entier épuisement des provisions, se réunit pour accompagner notre départ. Chaque *sonneur* reçut de nos mains un écu de 6 francs qu'ils collèrent tous à leurs fronts. Pleins d'une ardeur nouvelle, ils prirent leurs instruments, se mirent en avant de la carriole, et soufflèrent de tous leurs poumons. Les deux pères, une bouteille à la main, tenaient les rênes du cheval; et la noce, marchant en désordre à la lueur de quelques branches de pin embrasées, nous escorta pendant un quart de lieue en poussant des cris de joie.

Certains détails varient dans les diverses communes. A l'île aux Moines, par exemple, ce sont les filles qui demandent les garçons en mariage. Ailleurs, des entremetteurs experts se chargent de toutes les démarches. En plusieurs endroits, les nouveaux mariés sont conduits en pompe à la chambre nuptiale; ils s'y reposent tout habillés, tandis que le garçon et la fille d'honneur veillent auprès d'eux d'un œil sévère, pour les ramener toujours purs aux réjouissances du lendemain. En décrivant une noce, j'ai décrit aussi un enterrement; car, la danse exceptée, rien ne diffère dans ces deux cérémonies. Dès que le mort est enseveli, ses voisins sont traités à grands frais : je ne sais même si l'on ne boit pas à sa mémoire.

A travers ce chaos du moyen âge, la civilisation, avec ses pas de géant, vient enfin de se créer une route.

Ils ne sont déjà plus ces temps où les paysans de la côte faisaient dire des messes pour éloigner les naufrages, tandis que des feux trompeurs appelaient le navire aux écueils. Des écoles se sont ouvertes; les défrichements se sont multipliés; le sol creusé a prodigué ses richesses minéralogiques; des usines, des manufactures ont surgi, et cette population routinière a regardé stupéfaite les rapides innovations d'un siècle à peine commencé.

Religieux, patients et braves, les Bretons seront encore laborieux et actifs; ils sont appelés dès lors à de hautes destinées. Les noms héroïques des Clisson, des Duguesclin et des Beaumanoir ont retenti au milieu du fracas des armes : d'aussi grandes illustrations brilleront un jour dans ce pays au sein des arts et de la paix. Le nom de Chateaubriand suffirait aujourd'hui à sa gloire.

LES ARTISTES ALLEMANDS A ROME.

(Dernier article. — Voyez page 299.)

Après avoir jeté un coup d'œil général sur la famille des artistes allemands qui travaillent à Rome, nous avons conduit nos lecteurs dans les ateliers de quelques-uns d'entre eux; aujourd'hui nous achèverons cette rapide tournée.

Cornélius, le plus grand peintre de l'Allemagne, chaque fois que quelque grande composition l'occupe, revient s'inspirer à Rome, pays de ses études. Après avoir exécuté dans la Glyptothèque de Munich ses belles fresques de la mythologie, il vint à Rome, il y a quelques années, pour y faire les cartons d'un Crucifiement et d'un Jugement dernier. Ces deux ouvrages doivent être peints dans la basilique que le roi Louis fait construire dans sa capitale : tous les deux, traités par Cornélius avec tout l'amour, tout le soin de la prédilection, comme il le dit lui-même, peuvent dès aujourd'hui entrevoir un long avenir. Dans le premier, c'est, du côté du Christ, de la Vierge, des femmes, du bon larron, une douleur sainte et résignée vraiment céleste; du côté des soldats, des Pharisiens, du peuple, la réalité des passions terrestres qui se manifestent chez chacun d'eux différemment. Mais le grand titre de gloire de Cornélius c'est son Jugement dernier.

Il était bien difficile et bien téméraire d'entreprendre ce sujet en présence de Michel-Ange. Le courage et le mérite de l'artiste allemand seuls en ont été capables; et ses forces ne l'ont ni trompé ni abandonné dans cette œuvre gigantesque. Son Jugement dernier est bien à lui; au ciel, la Vierge pieuse, des anges tenant les instruments de la passion, des prophètes, des apôtres planent dignement sur la scène des régions inférieures. C'est dans celles-ci que l'artiste a donné un libre essor à son esprit inventif, tour à tour terrible et touchant; les épisodes s'y pressent nombreux et dramatiques. Parmi les élus, ce sont deux fiancés qui se retrouvent et se regardent avec une expression d'indéfinissable ivresse; un ange défendant, calme et céleste, une âme dont un démon veut s'emparer; la mère des Macchabées s'élevant au ciel avec ses enfants; le Dante que Béatrice vient chercher. Ici ce sont des tourments affreux, les crimes sous les formes les plus caractéristiques, le roi des enfers sur son trône, une jeune fille emportée par un diable, et qui saisit aux cheveux et entraîne avec elle son séducteur. Ces groupes et d'autres encore ont une beauté toute dantesque.

Sans vouloir préjuger sur la simple esquisse ce que cet ouvrage pourra gagner ou perdre par une exécution colossale (il aura plus de soixante pieds), on peut lui annoncer un des premiers rangs parmi les créations modernes de la peinture.

Overbeck, le peintre saint, est aussi le seul qui puisse soutenir la rivalité avec Cornélius. Chez cet homme, à la foi pure et exaltée du moyen âge, la peinture est pour ainsi dire une continuelle prière. C'est la religion qui peint par sa main, et peut-être son talent se trouverait-il étranger au milieu d'un sujet profane. Mais aussi quelle candeur, quelle piété dans ses tableaux! l'incrédule même en est touché. *Le Christ au jardin des Olives*, *l'Enlèvement d'Elie*, *la Mort de saint Joseph*, et une foule d'autres compositions font d'Overbeck le digne élève du Giotto et du Fiesole.

Il travaille maintenant à un grand ouvrage où tout son talent se développe. La ville de Francfort lui ayant demandé un tableau pour son musée, il imagina de représenter les arts de la renaissance et du moyen âge, sous l'inspiration de la Vierge. Le tableau est divisé en deux parties, le ciel et la terre. Dans le ciel, la Vierge trône sur les nuages, entourée des anges et des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se sont occupés d'art, tels que Moïse, l'architecte du tabernacle, David le poëte, saint Luc le peintre, sainte Cécile, etc. Au milieu de la région terrestre, est une fontaine à deux bassins superposés; un jet d'eau s'élance du bassin supérieur vers le ciel; cette fontaine, c'est l'inspiration plus ou moins élevée; Cimabuë, Giotto, Masaccio, Léonard de Vinci, Raphaël, Dante, etc., regardent le bassin supérieur, tandis que les peintres coloristes, Titien, Paul Véronèse, Tintoret, examinent dans le bassin inférieur les effets prismatiques de la lumière. Seul, assis sur les marches de la fontaine, on voit Michel-Ange absorbé en lui-même, et s'inspirant de son propre génie. Sur le devant du tableau est Charlemagne, tenant en main un modèle d'église gothique; saint Grégoire, inventeur du chant grégorien; des artistes qui déterrent des bas-reliefs antiques et les étudient; un architecte du moyen âge donnant une leçon à de jeunes élèves dont la nationalité se reconnaît au costume; ils sont tous assis, à l'exception du Français : celui-ci, impatient de savoir, se lève, et examine le plan du maître.

Ce tableau, fait dans la forme de l'Ecole d'Athènes et de la Dispute du Saint-Sacrement, en diffère par le caractère religieux dont il est empreint au plus haut degré, et par l'invention originale des groupes qui le composent. C'est une œuvre unique dans notre siècle, une page retrouvée de quelque poëme mystique.

Chez Overbeck, les sujets ayant tous un sens extatique, l'absence de l'étude de la nature se fait un peu sentir; à des êtres divinisés on ne peut pas donner l'individualité humaine; mais cette excuse ne doit pas servir à Cornélius : son talent, moins vierge, moins idéal que celui d'Overbeck, a besoin de plus de vérité, et c'est justement cette vérité de formes qui lui manque; son dessin est parfois incorrect, son coloris lourd, désagréable, son modèle sec.

Il est à remarquer dans ces deux hommes que le caractère de leur talent est parfaitement d'accord avec le caractère de leur physique. Cornélius est petit, mais plein de force; sa figure tient de l'aiglon, ses cheveux

sont noirs; ses yeux perçants profondément enchâssés; sa parole est brève et énergique, tout son extérieur exprime la supériorité, et exerce de l'ascendant. Overbeck est grand, mince, délicat; on dirait une de ces figures traditionnelles du Christ; ses cheveux châtain-clair, bouclés sur ses épaules, ses yeux bleus et doux, son air d'onction lui donnent tout le caractère d'une tendre piété.

Si enfin il fallait définir le talent de ces deux artistes, tous deux grands, tous deux opposés, nous dirions que l'un est *épique* et l'autre *lyrique*. Cornélius est un vaste génie qui embrasse les faits de tous les temps, de tous les pays, qui se les approprie, qui les reproduit avec une profonde vérité d'expression; il donne à ses figures la vie intellectuelle. Ses tableaux sont des épopées vivantes. Chez Overbeck, le génie est dans le cœur: de là l'intimité, l'entraînement, l'exaltation qui caractérisent ses ouvrages. Ce sont des cantiques qui cherchent et atteignent le ciel, ce sont les symboles d'un sentiment unique, où viennent se fondre toutes les forces de l'âme. Peut-être l'Allemagne, dans un autre genre, a-t-elle déjà offert le même spectacle de deux grands hommes semblables par le degré de perfection, différents par la nature de la perfection même; et peut-être aussi pourrait-on surnommer les deux artistes les Gœthe et les Schiller de la peinture allemande.

Fogelberg, le sculpteur suédois, a, comme ses frères allemands, subi l'influence magique de Rome. Il s'est déjà écoulé bien des années depuis qu'il n'a revu son pays. Lui, c'est le talent rationnel qui s'attache à perfectionner une idée; ses figures sont empreintes de la pureté et de la simplicité grecques. Pourtant cette étude profondément sentie de l'antiquité n'exclut pas chez Fogelberg le style propre aux différents sujets qu'il traite; témoin sa belle statue d'Odin, où se reflète toute la sauvage sublimité du dieu des Scandinaves; sa figure de Charles XII de Suède, dans laquelle il a su donner au lourd manteau royal, aux vêtements modernes, une si noble et si monumentale tournure.

Après ces talents de première ligne, en viennent d'autres dont l'Allemagne peut encore s'enorgueillir, ou qui lui promettent un brillant avenir artistique: Natorp, l'Hoffmann peintre, tant ses compositions arabesques sont fantastiques et riches d'imagination. Il sait aussi s'élever à la hauteur de l'histoire, comme le prouve, entre autres choses, son beau dessin de la chasse sauvage. En Allemagne, une légende rapporte qu'aux approches d'une guerre, l'esprit d'un comte, autrefois grand chasseur, sort avec fracas de son château ruiné, et parcourt les airs. Rien n'égale la verve sombre et animée qui est répandue dans cette composition; on croit entendre le bruit des portes que les furies ouvrent avec violence, les sons des cors, les aboiements de la meute acharnée. Le groupe du comte et de ses chevaliers, au milieu duquel la mort porte sa bannière en triomphe, est d'une expression tout à fait étrange et surnaturelle.

On doit citer encore Mayer, habile observateur et profond interprète de la nature; Kirner, le futur Wilbie de l'Allemagne; Riédel, Weller, Polak, tous peintres de genre; Pregtel, l'excellent peintre de chevaux, Amsler, le graveur, etc.; Thomine, peintre de marine; Knapp, l'architecte, auteur de l'ouvrage sur les basiliques de Rome; et d'autres jeunes artistes pleins d'espérance.

S. A.

LES COLIBRIS OISEAUX-MOUCHES (1).

En lisant le titre de cet article, nos lecteurs ne doivent pas s'attendre à des généralités comme celles que nous avons soin de donner sur chaque genre d'animaux ou de plantes. Ces généralités ont déjà paru sous un autre titre. *Les oiseaux-mouches* rentrent en effet dans le genre colibri; les détails étendus dans lesquels nous sommes entrés sur la patrie, les mœurs, la conformation générale, l'apparence gracieuse et le brillant éclat des colibris, sont applicables aux oiseaux que nous avons représentés ici.

Il y a entre les colibris proprement dits, dont notre vignette de la page 265 représente deux espèces des plus gracieuses, et les colibris oiseaux-mouches, cette différence d'un ordre secondaire, que le bec des premiers est arqué, et que celui des seconds est droit. Du reste, ils ont tous certains caractères communs, tirés des dimensions du bec, de la forme de la langue, comme il a été dit dans notre premier article (page 265), de la position des narines, de la petitesse des pieds, etc., etc. (2).

Parmi les nombreuses espèces de colibris oiseaux-mouches, il en est trois dont nous donnerons le dessin. La première est l'*oiseau-mouche glaucope* du Brésil. Ses ailes s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue, qui est fourchue. Ses rectrices sont d'un bleu d'acier, son dos et les couvertures de ses ailes d'un doré foncé; sa gorge, sa poitrine, son ventre et ses flancs, d'un vert émeraude brillant; son bec noir se termine en pointe très-aiguë; la tête du mâle est recouverte d'une calotte d'un bleu d'indigo très-vif, passant à l'améthyste sous certains reflets de lumière; chez la femelle, cet indigo est remplacé par un vert foncé, les rectrices ne sont bleues qu'à leur extrémité et d'un vert doré en dessus; les flancs n'ont que quelques teintes vertes dorées; la gorge et le ventre sont d'un gris enfumé.

A côté du *glaucope* nous avons dessiné *l'oiseau-mouche aux oreilles d'azur*. Les deux touffes de plumes placées derrière les oreilles du mâle justifient assez son nom. Ces touffes n'existent pas chez la femelle; l'une de ces touffes est d'un violet améthyste, l'autre d'un vert d'azur. La queue est arrondie. Le bec long, noir et très-droit. Une tache d'un noir velouté est sous l'œil de cet oiseau et se prolonge chez la femelle jusqu'à la place des touffes qu'on voit sur le mâle. La gorge, la poitrine et le ventre sont d'un blanc d'albâtre; les rémiges brunes; le dessus de tout le corps, depuis la tête jusqu'aux petites couvertures de la queue, est d'un vert éclatant.

L'oiseau-mouche aux *oreilles d'azur* se rencontre en

(1) Les gravures sur bois qui accompagnent cet article et celui que nous avons donné sur les *colibris en général*, sont faites d'après les figures en taille-douce du bel ouvrage publié par MM. Pauquet (rue des Grands-Augustins, 17), sous ce titre : *Oiseaux exotiques* (60 centimes la livraison).

(2) Bec plus long que la tête, grêle, tubulé, déprimé à la base qui est de la largeur du front ..... ; mandibule inférieure presque cachée par la supérieure; narines placées près de la base du bec, marginales, couvertes par une membrane arrondie, ouvertes en avant; pieds très-courts, impropres à la marche; quatre doigts presque entièrement divisés, dont un derrière; tarse plus court que le doigt intermédiaire; ailes longues; toutes les rémiges uniformément étagées; la première est plus longue.

grand nombre dans les buissons épais qui entourent les habitations de la Guyane et du Brésil.

La troisième espèce de colibri oiseau-mouche dont nous donnerons le dessin (*voy.* pag. 320), est celle qu'on a appelée *sapho*, à cause de la forme de sa queue dont les deux parties imitent les branches d'un luth antique. En adoptant ce nom, quelques naturalistes ont voulu rappeler celui de la muse de *Sapho*.

Cette espèce d'oiseau-mouche est très-rare. Le mâle se distingue de la femelle par une belle nuance d'un vert émeraude brillant, répandue sur sa poitrine et sur sa gorge. Il y a aussi cette particularité chez la femelle, que le côté externe de chacune des deux plus grandes rectrices est d'un bleu jaunâtre, et que le côté interne est d'un violet foncé qu'on retrouve aussi sur les autres rectrices.

Le ventre du sapho est, comme sa gorge et sa poitrine d'un beau vert émeraude; sur les côtés du cou



L'oiseau-mouche glaucope, grandeur naturelle. — L'oiseau-mouche aux oreilles d'azur.)

s'étend, de l'œil à l'oreille, une bandelette d'un vert doré plus jaune. Tout le dessus du corps et les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré métallique. Les rémiges sont d'un brun pourpré. Les plumes du croupion et les couvertures supérieures de la queue sont du plus beau rouge carmin.

Dix rectrices égales arrondies à leur extrémité, composent la queue du sapho; on dirait, à les voir, du cuivre rouge chatoyant en or. Ces rectrices sont terminées par un croissant noir et bordées d'un liséré du même ton. Les ailes ne dépassent que d'un pouce la naissance de la queue. Le bec est aigu, peu allongé, et sa couleur est noire comme les tarses. — Cette description, à côté de laquelle nous regrettons de ne pouvoir placer un dessin colorié du sapho, donnera à nos lecteurs une faible idée de la beauté du plumage de ce charmant oiseau; mais du moins la fidélité et la netteté de notre vignette leur feront comprendre l'élégance de ses formes.

—

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1796. (*Directoire exécutif.*)

4 *juin.* — Bataille d'Altenkirchen gagnée par l'armée de Sambre-et-Meuse. Les Autrichiens sont repoussés après avoir perdu trois mille hommes, quatre drapeaux et douze pièces de canon.

9 *juin.* — Plusieurs députés se plaignent au conseil des Cinq-Cents de ce que leur domicile a été violé, et que des mandats d'amener ont été décernés contre eux par le bureau central de Paris.

18 *juin.* — Mort de Collot d'Herbois à Cayenne.

19 *juin.* — Prise de Bologne, Ferrare, Reggio et du fort Urbin. La prise de ces places donne à l'armée française près de deux cents pièces de canon.

24 *juin.* — Passage du Rhin vis-à-vis Strasbourg par l'armée du général Moreau.

28 *juin.* — Résolution qui ordonne le paiement des pensions accordées aux ci-devant religieuses qui justifieront avoir prêté le serment de liberté, égalité.

29 *juin.* — Prise de la citadelle de Milan.

ANNÉE 1797.

3 *juin.* — Un membre des Cinq-Cents rappelle que sous le régime révolutionnaire beaucoup de parents se sont refusés à présenter leurs enfants nouveau-nés devant les officiers civils, parce que ceux-ci les contraignaient à leur donner les noms odieux de Marat, de Robespierre et autres chefs de la tyrannie : il demande que les enfants non présentés puissent l'être; que ceux qui l'ont été et qui portent ces noms infâmes puissent être représentés et recevoir le nom que leur famille désignera.

5 *juin.* — Les employés de la trésorerie se plaignent de nouveau de ne pas être payés, et annoncent que plusieurs d'entre eux, dénués de ressources, se sont donné la mort.

14 *juin.* — Un gouvernement démocratique est établi à Gênes sous le nom de République ligurienne.

16 *juin.* — Résolution portant que dans toutes les demandes en divorce qui ont été ou qui seront formées sur une simple allégation d'incompatibilité d'humeur et de caractère, l'officier public ne pourra prononcer le divorce qu'après un délai de six mois.

17 *juin.* — Rapport de Camille Jordan sur la révision des lois relatives aux cultes. La constitution ayant proclamé la liberté des cultes, toutes les lois qui tendraient à les gêner doivent être abrogées; les cloches doivent être permises comme partie intégrante du culte de la majorité des Français. Il doit être libre aussi aux sectateurs de tous les cultes d'avoir un lieu séparé pour les sépultures.

18 *juin.* — Gilbert Desmolières fait adopter un projet de résolution tendant à ôter au Directoire et au ministre des finances la surveillance des négociations de la trésorerie.

27 *juin.* — Discussion sur la situation des finances de l'Etat. Dupont de Nemours dit que cette situation est l'effet d'un gaspillage ruineux dans les dépenses qui se font et d'une distribution imparfaite dans celles qui se paient. L'orateur rappelle le message effrayant du 23 prairial sur les hôpitaux, dans lequel on disait que les enfants manquaient de lait.

28 *juin.* — Pétition de cent vingt-deux communes qui déclarent professer la religion catholique et demandent le rappel des ministres de leur culte. Les troupes françaises débarquent à Corfou et prennent possession du fort de cette île.

ANNÉE 1798.

5 *juin.* — Rapinat (1), commissaire français en Suisse, fait enlever le trésor de Zurich.

12 *juin.* — Le Directoire batave est dissous, et plusieurs membres du corps législatif de cette république sont arrêtés.

13 *juin.* — Les Français, à la suite d'une attaque et d'après une capitulation, se rendent maîtres de l'île de Malte.

ANNÉE 1799.

5 *juin.* — Combat devant Zurich. — L'armée française, commandée par Masséna, évacue la ville.

7 *juin.* — Mort, à Trieste, de madame Victoire-Louise, tante de Louis XVI.

8 *juin.* — La séance des deux conseils est consacrée à honorer la mémoire des ministres français assassinés à Rastadt. — Jean Debry dit : « Je jure sur la tombe de » mon malheureux collègue de partager leur sort plutôt que d'être un moment infidèle à cette république, » sans laquelle nous n'avons qu'à mourir. » Il voue une haine implacable à la maison d'Autriche, et termine par le cri *vengeance ! et vive à jamais notre république !* L'assemblée entière se lève en signe d'adhésion.

10 *juin.* — Mariage célébré à Mittau, de MADAME, fille de Louis XVI, avec le duc d'Angoulême. Dans une salle du château où l'on avait dressé un autel entouré de fleurs, la bénédiction nuptiale fut donnée aux augustes époux par le cardinal de Montmorency, grand-aumônier de France. L'abbé Edgeworth était auprès de leur prie-dieu.

16 *juin.* — Un rapprochement de dates fait reconnaître que la nomination de Treilhard au Directoire est inconstitutionnelle, attendu qu'il ne s'est pas écoulé une année entre la cessation de ses fonctions législatives et sa nomination aux fonctions de directeur. — Le conseil prend une résolution qui révoque sa nomination.

17 *juin.* — Message du Directoire aux deux conseils : il attribue les revers des armées à la pénurie des finances, aux efforts réunis du trône et de l'autel, et les troubles de l'intérieur à la division que l'on cherche à semer entre les deux principaux pouvoirs.

Gohier est nommé membre du Directoire exécutif en remplacement de Treilhard.

18 *juin.* — Bertrand du Calvados taxe les membres du Directoire de perfidie et de mauvaise foi; il somme,

(1) Ses exactions en Suisse furent portées à un tel excès qu'on fut obligé de le rappeler. Il avait pour adjoints et coopérateurs deux hommes qui le secondaient parfaitement, et s'appelaient, l'un *Grugeon*, l'autre *Forfait*.

au nom des malheurs publics, Laréveillère-Lépaux et Merlin de Douai, de sortir d'un poste où ils n'ont plus la confiance publique. Le conseil des Cinq-Cents donne son adhésion à ce discours et en ordonne l'impression. — Un membre accuse le directeur Merlin d'être le chef d'une faction liberticide dans la Belgique, et demande sa mise en jugement.

Un message du Directoire, signé Barras, annonce que Merlin de Douai et Laréveillère-Lépaux viennent de donner leur démission.

19 *juin*. — Roger-Ducos est nommé membre du Directoire en remplacement de Merlin.

Bataille de la Trébia, gagnée par les Austro-Russes commandés par Souwarow, contre l'armée de Naples sous les ordres de Macdonald.

20 *juin*. — Le général Moulin est élu membre du Directoire en remplacement de Laréveillère-Lépaux.

27 *juin*. — Jourdan de la Haute-Vienne propose, et le conseil des Cinq-Cents adopte, une résolution qui appelle sous les drapeaux de la république les conscrits de toutes les classes, et ouvre, pour les dépenses nécessitées par cette levée, un emprunt de 100 millions sur la classe aisée des citoyens.

29 *juin*.— Arrêté du conseil des Cinq-Cents, portant que la place de Roberjot, qui en était membre, et qui est mort victime de l'attentat du cabinet d'Autriche, restera occupée par un costume de représentant couvert d'un crêpe funèbre, et que, lorsque son nom sera prononcé dans les appels nominaux, le président proférera ces mots : *Que le sang des plénipotentiaires français retombe sur la maison d'Autriche.*

30 *juin*. — Même arrêté pris par le conseil des Anciens à l'égard de Bonnier qui était membre de cette assemblée.

CÉRÉMONIES DU MARIAGE

CHEZ LES ARABES DU DELTA.

L'union des époux commence par l'accord des deux familles ; la mère du jeune homme qui veut devenir époux, se rend d'abord dans la maison de la fille à marier ; quand elle arrive, la jeune fille quitte son voile et lui baise la main ; si la mère est satisfaite de ce qu'elle a vu, le jeune homme va demander la fille à son père ; celui-ci fait des questions sur la dot qu'on veut donner ; si les propositions lui conviennent, il répond au jeune homme qu'il lui donnera une esclave pour faire son ménage, ce qui veut dire qu'il consent à lui donner sa fille pour épouse. On va ensuite au *Mekemé*, ou bien on fait venir le *fakir*, ou l'homme de la loi, pour passer le contrat ; la fille est représentée par son père ou par son fondé de pouvoir, qui explique ses intentions. Le *fakir* dresse l'acte et prononce un discours sur le lien du mariage. Si le futur époux donne une dot à sa femme, il en paie d'abord la moitié ; en cas de divorce motivé, il est tenu de payer toute la somme avec un tiers en sus ; si la femme demande elle-même le divorce, ou si le divorce est fondé sur un motif grave, le mari ne doit rien à la femme qu'il renvoie. Après le contrat passé et la première cérémonie devant l'homme de la loi, la fiancée est conduite au bain ; le lendemain, les voisines et les parentes sont invitées à une fête ; des femmes vont faire les invitations, et, pour cela, elles s'arrêtent devant la porte des maisons en imitant le gloussement de la poule. Lorsque les invités arrivent, la mariée, assise sur un coussin, tient un mouchoir étendu sur ses genoux, et fermant les yeux, elle reçoit les pièces de monnaie qu'on lui donne, puis les assistantes prennent le café, le sorbet et se placent au festin. Dans le même temps, les amis et les parents du futur se rendent chez lui où les attend un banquet solennel ; les convives lui donnent aussi des pièces de monnaie pour payer la musique et les divertissements de la noce.

Au jour marqué pour la célébration du mariage, la future s'habille richement et se rend chez son mari ; les fiancées ne vont pas toujours à pied ; elles montent quelquefois sur un chameau, et font le *tour* du village, accompagnées de la musique et d'un cortége nombreux ; si le futur est un militaire, la fiancée porte sur la tête un sabre attaché avec des cordons de soie. Lorsque la mariée arrive dans la maison de son époux, on répand sur le seuil de la porte le sang d'un mouton qui vient d'être immolé ; si elle pose d'abord le pied droit sur la place arrosée du sang de la victime, c'est un heureux présage pour l'union qu'elle a contractée. L'épouse est présentée à son mari qu'elle voit pour la première fois : elle se montre à plusieurs reprises, dans une parure différente, à tous les gens invités à la noce ; la soirée se passe en cérémonies, en spectacles, en divertissements qui ne sont pas partout les mêmes ; mais on trouve toujours les cœurs disposés à la joie. Enfin, vers le milieu de la nuit, le père de la jeune fille mène son gendre dans la chambre nuptiale ; les femmes restent dans une salle voisine jusqu'au jour. La mère de l'épouse vient dès le matin donner un baiser à sa fille, et se retire sans dire un mot ; la mariée reste pendant trois jours assise sur un divan et tenant un bouquet de fleurs à la main ; elle ne sort plus de la maison qu'après ses couches, car on lui a souvent répété que le grand air n'était pas bon aux jeunes épouses.

Les cérémonies pour le mariage des Cophtes ont beaucoup de resemblance avec celles des Arabes et des Fellahs ; le jeune Cophte charge d'abord une de ses parentes de voir la fille qu'il veut épouser ; si sa proposition est agréée, il envoie à la jeune fille une bourse avec des pièces d'or et d'argent ; un prêtre, qui remplit les fonctions de curé, rédige le contrat et célèbre le mariage ; si le futur s'engage à donner une dot, il en paie d'abord la moitié, qu'on appelle *dakhelh*, ou l'entrée ; il garde par-devers lui l'autre moitié dite *el khageh*, ou la sortie du monde ; cette dernière moitié est destinée à l'enterrement de l'épouse, si elle meurt avant son mari ; si le mari meurt le premier, la femme prélève le *khageh* sur la succession.

INSUCCÈS DE LA CULTURE DE LA VIGNE

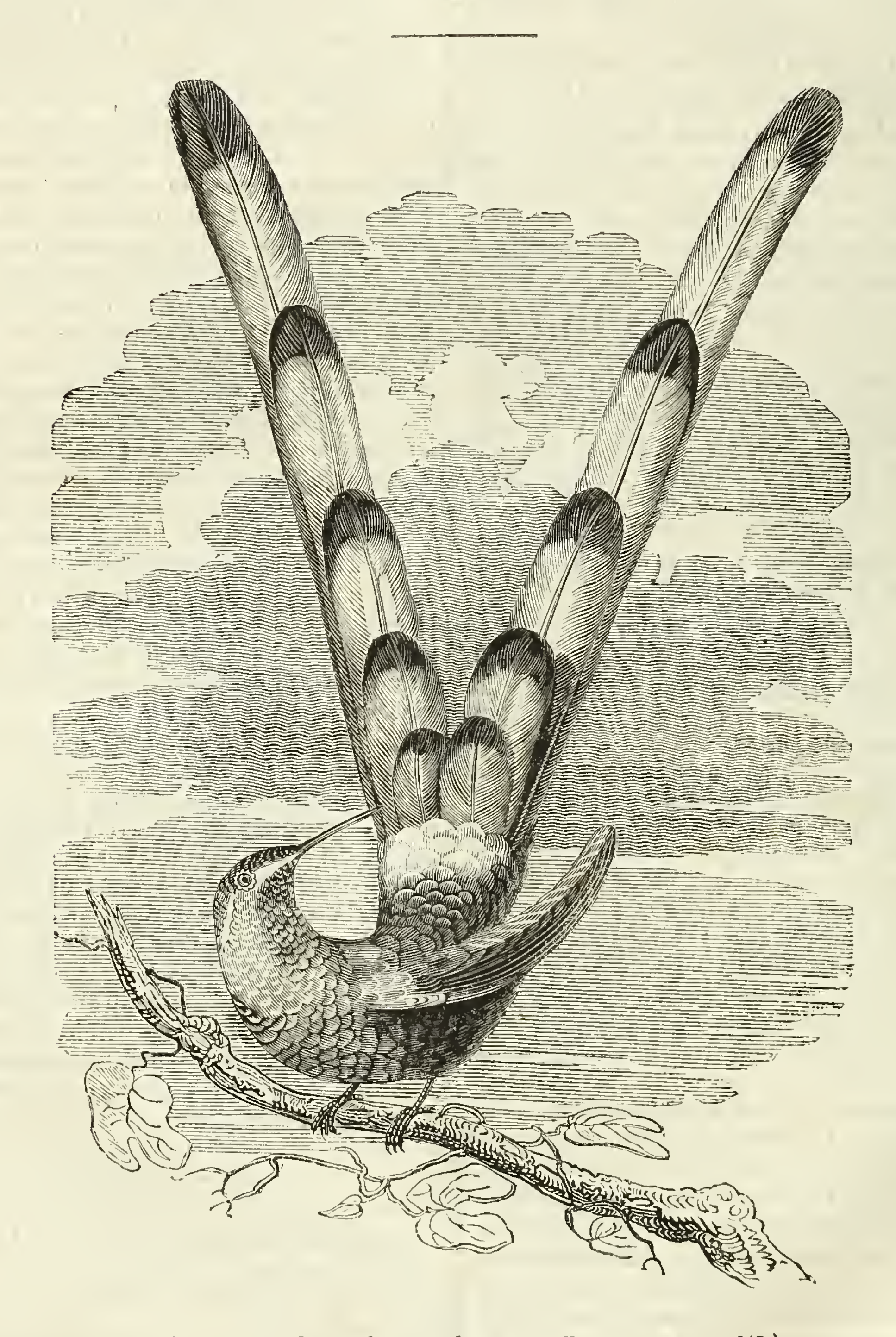
AUX ÉTATS-UNIS.

On vient de recevoir à l'Académie des sciences de Paris des détails adressés par un Conventionnel, M. Lakanal, sur les essais infructueux qui ont été faits aux Etats-Unis pour établir la culture de la vigne. M. Lakanal lui-même en a fait de nombreux et avec des vi-

gnes de différentes espèces provenant de la pépinière du Luxembourg. Il a vainement varié toutes les circonstances qui pouvaient influer sur le résultat, l'exposition, la nature du sol, les amendements, les engrais, l'époque de la taille, etc. Toujours le raisin qu'il a obtenu avait une saveur étrange qui rappelait plutôt le goût de la fraise que celui de notre raisin de France. Ce raisin se desséchait presque en entier avant l'entière maturité, et celui qui y parvenait se pourrissait presque tout de suite, quelque soin qu'on prît pour le conserver. Enfin le vin en petite quantité que M. Lakanal a essayé d'en faire a tourné promptement à l'aigre.

Dans les ouvrages publiés récemment en France, il est dit que la vigne introduite par la colonie suisse de Vevay se cultive en grand dans l'Etat d'Indiana. La vérité est que cet établissement, malgré tout le zèle et toute l'intelligence des gens qui l'avaient formé, a échoué complétement. Indépendamment de cette entreprise, pour laquelle on avait fait une souscription de 50,000 f., trois Suisses, aux environs de Vevay, ont cultivé un peu de vigne; le plus instruit des trois a fini par arracher la sienne. Les deux autres vendent encore le dimanche quelques bouteilles de vin qu'ils édulcorent avec du miel et de la mélasse, car ce vin est toujours âpre et dur.

Les essais pour la culture de l'olivier n'ont pas mieux réussi à M. Lakanal que ceux qu'il a faits pour la culture de la vigne.



L'oiseau-mouche, Sapho, grandeur naturelle. — Voyez page 317.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

ESPAGNE. — ANDALOUSIE. — LA VILLE DE XEREZ.

(Voy. notre premier article sur l'Andalousie, pag. 111.



(Une vue de Xérez.)

Les Andalous sont les Gascons de l'Espagne; ils n'ont ni la réserve du Castillan, ni la fierté froide de l'Aragonnais, ni la pétulance des Biscaïens, ni la rudesse des Catalans, ni la nullité des Valentins; ils parlent beaucoup, et surtout d'eux-mêmes, de leur mérite, de leurs richesses, des objets précieux ou agréables qu'ils possèdent. Ils ont une jactance naturelle; leurs discours en sont remplis, la tournure de leurs phrases, leur ton, leurs manières, leurs gestes, leurs costumes, en portent l'empreinte.

Ces qualités ne sont point cependant également marquées dans toutes les parties de l'Andalousie; elles sont portées au plus haut degré dans le royaume de Séville, et bien plus encore dans le voisinage de la mer que dans l'intérieur des terres. Elles sont assez fortes, quoique moins sensibles, dans le royaume de Grenade, et elles s'affaiblissent beaucoup à mesure qu'on pénètre dans les royaumes de Cordoue et de Jaen.

Ce pays est celui de ces fanfarons qui se distinguent des autres par leur costume, qui ont le verbe haut et menaçant, qui font les méchants quand on les craint, qui se radoucissent lorsqu'ils ne peuvent inspirer la terreur, qui sont toujours dangereux par les coups qu'ils portent lorsqu'ils peuvent frapper sans péril; en un mot, de cette espèce de petits-maîtres qu'on distingue sous le nom de *majos*.

L'Andalousie fut autrefois le refuge des *Gitanos*, ou bohémiens, cette espèce et dangereuse, sans feu ni lieu, sans foi et sans loi, qui était la vermine de l'Espagne, l'opprobre de la nation qui la souffrait, la terreur des chemins et des campagnes, que le gouvernement espagnol a proscrite enfin par des lois sévères. Protégée par la noblesse andalouse, elle la protégeait à son tour; cette noblesse lui donnait des asiles pour la soustraire, ainsi que ses larcins, aux recherches de la justice; mais aussi elle épargnait dans ses incursions les terres, les propriétés, les personnes, les domestiques, les fermiers de cette noblesse; elle servait sa vengeance et lui fournissait autant de satellites qu'il y avait de *Gitanos*.

Les Andalous étaient déjà célèbres sous les Romains par leur adresse; ils brillèrent souvent sur les théâtres de Rome. Plus souvent encore les jeunes Andalouses y attirèrent la foule et les applaudissements par leurs danses lascives; elles y captivèrent les cœurs des consuls, des tribuns, des préteurs, des sénateurs, sur lesquels elles exercèrent l'empire le plus absolu. Les Andalouses modernes n'ont point dégénéré; elles sont encore les danseuses les plus agréables et les plus séduisantes de l'Espagne. Elles sont en général bien faites, leur peau est délicate, leur taille svelte, les traits de leur visage fins, leurs yeux noirs, vifs, pleins de feu; elles sont maniérées, mais remplies de grâces. Celles du royaume de Grenade sont les mieux faites, et, parmi celles-ci, les femmes de *Malaga* l'emportent encore.

L'Andalousie est le pays de l'Espagne où l'on fume le plus; les hommes s'y livrent à ce délassement avec une passion soutenue, et beaucoup de femmes se le permettent quelquefois.

Dans le royaume de Grenade, les hommes font peu de cas de leurs vins excellents; ils leur préfèrent le *mistela* et le *rossolis*. Ils en boivent avec excès; il ne paraît point cependant qu'ils en éprouvent aucun inconvénient.

L'Andalousie a eu trois *maestranzas* ou associations de la noblesse, dont le but principal était d'entretenir l'ancien esprit de chevalerie, et dont le vrai motif avait un mélange d'orgueil et d'amour du plaisir. Il y en a une à Grenade, une à Séville, et une à Ronda dans le royaume de Séville.

L'Andalousie n'a point de langue qui lui soit particulière. On y parle le castillan; mais il y est altéré, corrompu, presque défiguré par un mélange prodigieux de mots arabes; il l'est encore plus par une prononciation vicieuse, qui rend cette langue méconnaissable; elle y est beaucoup plus gutturale que dans le reste de l'Espagne. Elle y est encore fanfaronne et grasseyante; un Castillan a souvent de la peine à comprendre un Andalous qui parle la même langue que lui.

Après cet aperçu sur les mœurs et le langage des Andalous, nous entrerons dans quelques détails sur l'une des villes de cette province qui nous a fourni le sujet de notre vignette. Nous voulons parler de Xerez, célèbre par son vin et par la fameuse bataille que perdirent jadis, presque sous ses murs, les Espagnols écrasés par les hordes des Maures.

La ville de Xerez doit au vin qu'on récolte dans ses environs d'être connue dans toute l'Europe. Le territoire de cette ville est très-fertile et bien cultivé; les Français et les Anglais y ont des maisons dont le vin fait le principal commerce; on évalue à 50 mille quintaux la quantité qui s'en exporte tous les ans.

Le chemin que l'on suit quand on arrive d'Ascala à Xerez est orné des deux côtés de bancs, de palissades, de claires voies en bois peints, et de chaque côté ce sont des palmiers des orangers et d'autres arbres des pays chauds. On dirait une avenue ornée avec coquetterie et percée au milieu de magnifiques jardins.

Dans Xerez même, les étrangers sont agréablement surpris de trouver de magnifiques jardins ornés d'orangers, de citronniers et d'autres arbres fruitiers de toutes les espèces. Ceux du monastère des Chartreux sont surtout remarquables; c'est une succession de vergers, de bosquets, de potagers et de parterres qui rivalisent de grâce et de richesse.

Ce monastère des Chartreux est situé dans une position charmante. Son édifice est d'une architecture noble et grande : la façade de l'église est ornée de statues, et dans l'intérieur on admire quelques peintures de prix. Un monument funéraire attire aussi l'attention des visiteurs, dans cette église ; c'est celui d'un noble Génois, Alvaro Oberto de Valeta, qui était venu s'établir à Xerez et qui a fondé le monastère. Sa statue est en bronze, de grandeur naturelle, tête nue, dans l'attitude de tirer l'épée du fourreau, avec le casque, l'écu et les armoiries sous les pieds.

Les Chartreux de Xerez étaient dans l'usage de faire, à l'extérieur de leur enclos, une distribution journalière d'aumônes aux pauvres qui se présentaient à l'une des portes; mais ayant reconnu avec le temps que la plupart de ces mendiants étaient des oisifs et des paresseux, et quelquefois même des vagabonds, ils changèrent ce mode de charité, et le remplacèrent par deux établissements plus utiles à la société. Le premier était pour les enfants, le deuxième pour les vieillards. Trente jeunes gens apprenaient sous leur direction la religion, les éléments des lettres, du calcul et de la culture. Après un séjour de cinq ans dans la maison, les jeunes gens étaient libres ou de dire adieu aux bons pères ou de demander à s'affilier à leur ordre. Les vieillards étaient au nombre de douze. Nourris, habillés, soignés avec une charité délicate, ces pauvres gens n'avaient qu'à remercier Dieu et à le prier pour leurs bienfaiteurs.

L'intérieur de Xerez répond à la beauté des environs de cette ville. Grande, agréable et riante, elle a des rues larges, propres, bien tenues, pavées avec soin, on peut dire même avec recherche et élégance. On porte la population de Xerez à plus de vingt mille âmes.

L'agriculture proprement dite n'est pas la seule ressource des habitants de Xerez. On y voit quelques manufactures, mais ce qui contribue encore plus activement à l'aisance des habitants, c'est le commerce des chevaux de race. Dans le XVII[e] siècle, Xerez comptait plus de cinq mille juments et vendait par an près de deux mille poulains. Cette industrie est aujourd'hui beaucoup moins importante.

C'est, disons-nous, près de Xerez que fut livrée, il y a 1721 ans, la bataille dans laquelle les Espagnols furent mis en déroute par les Maures. Cette mémorable affaire fit pour jamais descendre du trône d'Espagne la race des rois goths et fonda la domination mauresque dans ce pays.

L'HOSPICE DES FOUS DE GLASCOW.

Je suis, mon cher docteur, écrivait naguère un voyageur français, dans cette grande et populeuse ville de Glascow, dont j'ai visité les principaux établissements publics. Ils sont en général vastes et bien appropriés à leur destination. Quelques uns ont même de la magnificence, et le Muséum d'histoire naturelle, qu'on doit à la générosité du célèbre chirurgien Hunter, contient une superbe collection. Mais rien ne m'a inspiré autant d'intérêt que l'hospice des fous. Je recommande à votre attention les renseignements que j'y ai recueillis; j'espère que vous les en trouverez dignes, et ce serait une véritable satisfaction pour moi si les améliorations de Glascow, sous le patronage d'une autorité comme la vôtre, étaient adoptées dans nos hospices français.

L'édifice est spacieux et d'une construction singulière. Cinq corps-de-logis, disposés en étoile, se réunissent à un centre commun, ce qui donne de grandes facilités pour le service et la surveillance. Mais ce qui est véritablement admirable, c'est le sentiment d'humanité qui non-seulement dirige habituellement le traitement et la conduite des aliénés, mais qui porte les respectables chefs de l'établissement à rechercher sans cesse de nouveaux moyens de leur rendre la raison, ou du moins d'améliorer leur triste condition. Et d'abord on s'est efforcé de déguiser la coërcion dont, pour leur propre sûreté, on est obligé de se servir; car l'observation a fait connaître que les apparences de la gêne et du défaut de liberté augmentaient considérablement le penchant qui porte la plupart des insensés

à la mélancolie, état d'autant plus fâcheux que, quand il se prolonge, il conduit à une stupidité incurable. On a donc substitué aux barreaux et aux grillages de fer des fenêtres qui rappellent l'idée d'une prison, des vitres d'une petite dimension contenues dans des cadres de fer peints en blanc pour imiter le bois, et qui préviennent efficacement toute tentative d'évasion. Le même esprit de conservation et de surveillance a présidé à l'ameublement intérieur, et les précautions redoublent quand on remarque, ce qui n'est que trop commun, des dispositions au suicide. On sait que les malades atteints de cette dangereuse manie essaient assez souvent de s'étrangler en se pendant au ciel de leur lit. C'est pour prévenir ces accidents qu'on a supprimé les rideaux de lit dans la plupart des hospices. Mais, dans les climats rigoureux, les personnes faibles et délicates, surtout celles qui ont les habitudes de l'aisance, souffrent de cette privation. A Glascow, on a su tout concilier par l'emploi d'un ciel de lit mobile et suspendu de manière qu'un poids bien inférieur à celui d'un homme le fait descendre; et, comme on ne se lasse point de perfectionner, au moment de notre visite on allait ajouter à l'appareil, qui est déjà en usage depuis quelque temps, une sonnette qui, mise en mouvement par la moindre tentative, appellerait au secours les surveillants de garde.

D'autres inventions attestent la sagacité des ingénieux philanthropes qui dirigent l'établissement. «Nous » avons remarqué, m'a dit l'administrateur qui me » montrait sa maison, que certains défauts sont telle- » ment enracinés dans le caractère, qu'ils survivent à » la perte de la raison. De ce nombre sont, chez les » femmes, la vanité et le goût de la parure. Nous avons » tiré partie de cette observation. Voyez vous, ajouta- » t-il, assise sur un banc, à l'extrémité de cette allée » (nous étions dans le jardin), cette jeune femme d'une » figure intéressante. Elle regarde avec complaisance » un bracelet monté en or et entouré de pierres bril- » lantes; c'est une menotte déguisée; car son état » oblige à lui ôter l'usage d'un bras. Autrefois, quand » il fallait recourir à cet expédient, on était presque » toujours réduit à employer la violence; et les pau- » vres folles restaient tristes et humiliées. Depuis que » cette entrave est cachée sous l'apparence d'une pa- » rure, nos malades s'en amusent et même en tirent » vanité. Quand leur position plus fâcheuse nous force » à les empêcher de se servir des deux bras, nous en- » fermons les mains dans un manchon garni d'acier, » mais recouvert de fourrure en hiver, et en été d'une » jolie étoffe de soie, déception qui satisfait ces esprits » affaiblis. »

Les nouveaux moyens de contrainte ont le double avantage de produire un heureux effet sur le moral, en même temps qu'ils remplacent le gilet de force, qui n'était pas sans inconvénients pour la santé. On ne s'en sert aujourd'hui que pour contenir les frénétiques. La chaise tournante est encore une invention récente qui sert à la fois de coërcion et de remède. Le mouvement de rotation que lui imprime un mécanisme très-simple est si rapide, qu'au bout de quelques minutes le patient, complétement étourdi, éprouve un malaise semblable au mal de mer et qui en a les suites. Ces évacuations sont très salutaires lorsqu'il se manifeste une exaltation qui souvent dégénère en fureur. Si, au contraire, l'aliéné, tombé dans un état de stupeur et d'immobilité, refuse de faire aucun exercice, on l'assied dans un fauteuil où il est secoué par un mouvement de trépidation pareil à celui que procure le trot le plus dur d'un cheval. L'expérience a prouvé que c'est le meilleur stimulant pour accélérer la circulation des humeurs et dissiper les noires vapeurs qui conduisent à l'imbécillité.

Ces résultats, produits par des causes mécaniques, se conçoivent aisément; mais il est plus difficile d'expliquer la singulière influence que la présence du feu, la chaleur radiante exercent sur la disposition morale des insensés. Les médecins ayant remarqué que dans l'arrière-saison ils devenaient tristes et abattus, sans qu'on pût attribuer ce changement fâcheux à l'abaissement de la température, puisque les conduits de chaleur entretenaient dans leurs salles une température convenable, imaginèrent de changer le mode de chauffage. On construisit donc une cheminée dans laquelle on alluma un grand feu. Aussitôt les fous s'en approchèrent d'un air joyeux et content. Ils paraissaient ranimés comme des plantes qui s'épanouissent aux rayons du soleil. Après un essai aussi satisfaisant, il ne restait plus qu'à prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents. Une grille, fermée avec un cadenas dont le concierge garde soigneusement la clef, et posée comme un devant de cheminée, remplit parfaitement ce but.

Ne pensez-vous pas, mon cher docteur, que l'on pourrait tirer parti de ces inventions écossaises pour améliorer le sort de nos pauvres fous français, auxquels je prends d'autant plus d'intérêt qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver? Les médecins qui les soignent ont aussi part à ma sollicitude, et l'on ne saurait trop leur rappeler les précautions qu'exige leur propre sûreté. Voici, à ce propos, ce que me racontait l'obligeant directeur de l'hospice de Glascow. « Le médecin » en chef que nous venons de perdre était, me disait- » il, un homme de talent, passionné pour son art; il » s'était adonné spécialement au traitement de l'aliéna- » tion mentale, et il exerçait sa profession, comme di- » raient les Italiens, *con amore*. Il ne se bornait donc » pas à de simples visites; pour mieux les observer, il » passait souvent des heures entières en société avec » ceux de nos pensionnaires dont la raison commençait » à se raffermir; et, comptant sur l'ascendant qu'on » acquiert aisément par des manières fermes, mais af- » fectueuses, et qu'il avait habituellement sur eux, il » ne prenait aucune précaution. Cette négligence pensa » lui être funeste, et il ne dut son salut qu'à sa présence » d'esprit. Un jour, plusieurs convalescents lui por- » tèrent des plaintes sur la mauvaise qualité de la » soupe; pour s'assurer si elles étaient fondées, il en- » tra avec eux dans la cuisine où une énorme marmite » était en ébullition. Tout à coup, un de ces fous, » homme très-vigoureux, s'approche de lui, et, le re- » gardant avec ces yeux animés qui annoncent un com- » mencement d'accès : Docteur, lui dit-il, vous êtes » gros et gras, je suis sûr que vous nous feriez d'ex- » cellente soupe. Essayons. Ses camarades applaudis- » sent et entourent le médecin; déjà ils se mettaient » en devoir de le jeter dans la chaudière, quand celui- » ci leur répond avec sang-froid : Arrêtez, votre idée » est bonne, mais ne voyez vous pas que mes vête- » ments gâteraient le bouillon? Il faut avant tout que » j'aille me déshabiller. Ce raisonnement satisfit les

» fous, et ils le laissèrent sortir de la cuisine. »

Cette petite histoire est amusante et donne à penser : elle m'en rappelle une autre du même genre qu'un auguste personnage, grand conteur d'anecdotes, se plaisait à répéter; dans son intimité, il disait que dans un hospice d'aliénés d'une ville de France dont j'ai oublié le nom, il y avait un belvédère d'où l'on découvrait une très-belle vue. Celui qui était chargé d'y conduire les étrangers avait été fou; mais comme depuis longtemps il n'avait donné aucun signe de démence, on le croyait parfaitement guéri. C'était un homme d'une grand taille et d'une forcé remarquable. Un jour qu'il était monté sur le belvédère avec un voyageur déjà avancé en âge et de faible complexion, sa raison s'étant troublée tout à coup, il le saisit au collet en disant : «Je vais vous faire sauter par-dessus la balustrade. Je suis curieux de voir combien de temps vous mettrez à descendre. — Laissez donc, répliqua le petit vieillard en se dégageant de ses mains, je vais vous montrer quelque chose de bien plus curieux. Restez ici, et quand je serai dans la cour, je sauterai d'en bas sur la terrasse. »En prononçant ces mots, il enfila lestement l'escalier, et le fou, comptant sur sa promesse, le laissa faire.

Quel heureux don que la présence d'esprit !

LA SYRIE. — LES DRUZES.

Les *Druzes* ne pratiquent ni circoncision, ni prières, ni jeûnes; ils n'observent ni prohibitions, ni fêtes. Ils boivent du vin, mangent du porc, et se marient de sœur à frère. Seulement on ne voit plus chez eux d'alliance publique entre les enfants et les pères. De ces faits, l'on conclura avec raison que les Druzes n'ont pas de culte : cependant il faut en excepter une classe qui a des usages religieux marqués. Ceux qui la composent sont au reste de la nation ce qu'étaient les *initiés* aux *profanes*; ils se donnent le nom d'*oqqâls*, qui veut dire *spirituel*, par opposé au vulgaire qu'ils appellent *djahel* (*ignorants*). Ils ont divers grades d'initiation, dont le plus élevé exige le célibat. On les reconnaît au turban blanc qu'ils affectent de porter comme symbole de leur pureté; et ils mettent tant d'orgueil à cette pureté, qu'ils se croient souillés par l'attouchement de tout profane. Si l'on mange dans leur plat, si l'on boit dans leur vase, ils les brisent, et de là l'usage assez répandu dans le pays d'une espèce de vase à robinet d'où l'on boit sans y porter les lèvres. Toutes leurs pratiques sont enveloppées de mystères : ils ont des *oratoires* toujours *isolés*, toujours placés sur des *lieux hauts;* ils y tiennent des assemblées secrètes, où les femmes sont admises. On prétend qu'ils y pratiquent quelques cérémonies en présence d'une petite statue qui représente un bœuf ou un veau; et l'on a voulu déduire de là qu'ils descendaient des Samaritains. Mais, outre que ce fait n'est pas avéré, le culte du bœuf pourrait avoir d'autres origines.

Les chrétiens qui vivent dans leur pays prétendent que plusieurs admettent la métempsycose; que d'autres adorent le soleil, la lune, les étoiles : tout cela est possible; car, chacun, livré à son sens, suit la route qui lui plaît; et ces opinions sont celles qui se présentent le plus naturellement aux esprits simples. Lorsqu'ils vont chez les Turcs, ils affectent des dehors musulmans; ils entrent dans les mosquées, et font les ablutions et la prière. Passent-ils chez les chrétiens, ils les suivent à l'église et prennent l'eau bénite comme eux. Plusieurs, importunés par les missionnaires, se sont fait baptiser; puis, sollicités par les Turcs, ils se sont laissé circoncire, et ont fini par mourir sans être ni chrétiens, ni musulmans ! Ils ne sont pas si inconséquents en matières politiques.

Les Druzes peuvent se partager en deux classes : le peuple et les *notables* désignés par le nom de *chaiks* et par celui d'*émirs*, c'est-à-dire *descendants* des *princes*. La condition générale est celle de cultivateur, soit comme fermier, soit comme propriétaire; chacun vit sur son héritage, travaillant à ses mûriers et à ses vignes : en quelques cantons on y joint les tabacs, les cotons, et quelques grains, mais ces objets sont peu considérables.

S'il s'agit de faire la guerre, tout homme, chaik ou paysan, en état de porter les armes, est appelé à marcher. Chacun alors prend un petit sac de farine, un fusil, quelques balles, quelque peu de poudre fabriquée dans le village, et il se rend au lieu désigné par le gouverneur. Si c'est une guerre civile, comme il arrive quelquefois, les serviteurs, les fermiers, les amis, s'arment chacun pour leur patron, ou pour leur chef de famille, et se rangent autour de lui. Souvent, en pareil cas, l'on croirait que les partis échauffés vont se porter aux derniers désordres; mais rarement passent-ils aux voies de fait, et surtout au meurtre : il intervient toujours des médiateurs, et la querelle s'apaise d'autant plus vite que chaque patron est obligé d'entretenir ses partisans de vivres et de munitions.

Les usages des Druzes représentent assez bien ceux des temps anciens. Lorsque l'émir et les chaiks ont décidé la guerre, des crieurs montent le soir sur le sommet de la montagne; et là *ils commencent à crier à haute voix : A la guerre, à la guerre, prenez le fusil, prenez les pistolets; nobles chaiks, montez à cheval; armez-vous de la lance et du sabre; rendez-vous demain à Dair el Gamaz. Zèle de Dieu! zèle des combats!* Cet appel, entendu des villages voisins, y est répété; et comme tout le pays n'est qu'un entassement de hautes montagnes et de vallées profondes, les cris passent en peu d'heures jusqu'aux frontières. Dans le silence de la nuit, l'accent des cris et le long retentissement des échos, joints à la nature du sujet, ont quelque chose d'imposant et de terrible.

L'on conçoit aisément que des troupes de ce genre ne ressemblent en rien à notre état militaire d'Europe; elles n'ont ni uniforme, ni ordonnance, ni distribution; c'est un attroupement de paysans en casaque courte, les jambes nues et le fusil à la main. A la différence des Turcs et des Mamelouks, ils sont tous à pied; les émirs seuls et les chaiks ont des chevaux d'assez peu de service, vu la nature âpre et raboteuse du terrain. La guerre qu'on y peut faire est purement une guerre de poste. Jamais les Druzes ne se risquent en plaine, et ils ont raison : ils y supporteraient d'autant moins le choc de la cavalerie, qu'ils n'ont pas même de baïonnettes à leurs fusils. Tout leur art consiste à gravir sur les rochers, à se glisser parmi les broussailles et les blocs de pierre, et à faire de là un feu assez dangereux en ce qu'ils sont à couvert, qu'ils tirent à leur aise, et qu'ils ont acquis par la chasse et les jeux d'émulation l'habitude de tirer juste. Ils entendent assez

bien les irruptions à l'improviste, les surprises de nuit, les embuscades, et tous les coups de main où l'on peut aborder l'ennemi promptement et corps à corps. Ardents à pousser leurs succès, prompts à se décourager et à reprendre courage, hardis jusqu'à la témérité, quelquefois même féroces, ils ont surtout deux qualités qui font les excellentes troupes : ils obéissent exactement à leurs chefs, et sont d'une sobriété et d'une vigueur de santé désormais inconnue chez les nations civilisées. Dans une campagne, en 1784, ils passèrent trois mois en plein air, sans tentes, et n'ayant pour tout meuble qu'une peau de mouton ; cependant il n'y eut pas plus de malades et de morts que s'ils eussent été dans leurs maisons. Leurs vivres consistaient, comme en tout autre temps, en petits pains cuits sous la cendre ou sur une brique, en ognons crus, en fromage, en olives, en fruits et en quelque peu de vin. La table des chefs était presque aussi frugale, et l'on peut assurer qu'ils ont vécu cent jours où un même nombre de Français ou d'Anglais ne vivrait pas dix. Ils ne connaissent ni la science des fortifications, ni l'artillerie, ni les campements, en un mot, rien de ce qui fait l'art de la guerre. Mais s'il se trouvait parmi eux quelques hommes qui en eussent l'idée, ils en prendraient facilement le goût, et deviendraient une milice redoutable. Elle serait d'autant plus aisée à former, que les mûriers et les vignes ne suffisent pas pour les occuper toute l'année, et qu'il leur reste beaucoup de temps que l'on pourrait employer aux exercices militaires.

La comparaison que les Druzes avaient souvent lieu de faire de leur sort à celui des autres sujets turcs, leur a donné une opinion avantageuse de leur condition, qui, par une gradation naturelle, a rejailli sur leurs personnes. Exempts de la violence et des insultes du despotisme, ils se regardent comme des hommes plus parfaits que leurs voisins, parce qu'ils ont le bonheur d'être moins avilis. De là s'est formé un caractère plus fier, plus énergique, plus actif, un véritable esprit républicain. On les cite dans tout le Levant pour être inquiets, entreprenants, hardis et braves jusqu'à la témérité : on les a vus en plein jour fondre dans Damas, au nombre de trois cents seulement, et y répandre le désordre et le carnage. Ils n'admettent pas non plus la morale du pardon des injures. Personne n'est aussi ombrageux qu'eux sur le point d'honneur. Une insulte dite ou faite à ce nom et à la *barbe* est, sur-le-champ, punie par le *kandjar* ou le fusil, pendant que chez le peuple des villes, elle n'aboutit qu'à des cris d'injures. Cette délicatesse a causé dans les manières et le propos une réserve, ou, si l'on veut, une politesse que l'on est surpris de trouver chez des paysans. Elle passe même jusqu'à la dissimulation et à la fausseté, surtout dans les chefs, que de plus grands intérêts obligent à de plus grands ménagements. La circonspection est nécessaire à tous, par les conséquences redoutables du *talion.* L'usage de cette peine peut nous en paraître barbare ; mais il a le mérite de suppléer à la justice régulière, toujours incertaine et lente dans les Etats troublés et presque anarchiques.



(Femme druze, femme turque.)

Les Druzes ont un autre point d'honneur arabe, celui de l'hospitalité. Quiconque se présente à leur porte à titre de suppliant ou de passager est sûr de recevoir le logement et la nourriture de la manière la plus généreuse et la moins affectée. J'ai vu, en plusieurs rencontres, de simples paysans donner le dernier morceau de pain de leur maison au passant affamé ; et lorsque je leur faisais l'observation qu'ils manquaient de prudence : *Dieu est libéral et magnifique*, répondaient-ils, *et tous les hommes sont frères.* Aussi, personne ne s'avise de tenir auberge dans leur pays, non plus que dans le reste de la Turquie. Lorsqu'ils contractent avec leur hôte l'engagement sacré du *pain* et du *sel*, rien ne peut par la suite le leur faire violer ; on en cite des traits qui font le plus grand honneur à leur caractère. Il y a quelques années qu'un aga de janissaires, coupable de rébellion, s'enfuit de Damas et se

retira chez les Druzes. Le pacha le sut et le demanda à l'émir, sous peine de guerre; l'émir le demanda au chaik *Talhouq*, qui l'avait reçu; mais le chaik indigné répondit : *Depuis quand a-t-on vu les Druzes livrer leurs hôtes? Dites à l'émir que tant que Talhouq gardera sa barbe, il ne tombera pas un cheveu de la tête de son réfugié.* L'émir menaça de l'enlever de force; Talhouq arma sa famille. L'émir, craignant une émeute, prit une voie usitée comme juridique dans le pays; il déclara au chaik qu'il ferait couper cinquante mûriers par jour jusqu'à ce qu'il rendît l'aga. On en coupa mille, et Talhouq resta inébranlable. A la fin les autres chaiks indignés prirent fait et cause, et le soulèvement allait devenir général, quand l'aga, se reprochant d'occasionner tant de désordres, s'évada à l'insu même de Talhouq.

Les Druzes ont aussi le préjugé des Bedouins sur la naissance : comme eux, ils attachent un grand prix à l'ancienneté des familles; cependant l'on ne peut pas dire qu'il en résulte des inconvénients essentiels. La noblesse des émirs et des chaiks ne les dispense pas de payer le tribut, en proportion de leurs revenus; elle ne leur donne aucune prérogative, ni dans la possession des biens-fonds, ni dans celle des emplois. On ne connaît dans le pays, non plus que dans toute la Turquie, ni droit de chasse, ni glèbe, ni dîmes seigneuriales ou ecclésiastiques, ni francs-fiefs, ni lods et ventes : tout est, comme l'on dit, en *franc-aleu :* chacun, après avoir payé son miri, sa ferme ou sa rente, est maître chez soi. Enfin, par un avantage particulier, les Druzes et les Maronites ne paient point le rachat des successions, et l'émir ne s'arroge pas, comme le sultan, la propriété foncière et universelle. Néanmoins il existe dans la loi des héritages un abus qui a de fâcheux effets : les pères ont, comme dans le droit romain, la faculté d'avantager tel de leurs enfants qu'il leur plaît; et de là il est arrivé dans plusieurs familles de chaiks que tous les biens se sont rassemblés sur un même sujet, qui s'en est servi pour intriguer et cabaler, pendant que ses parents sont demeurés, comme l'on dit, *princes d'olive et de fromage;* c'est-à-dire, pauvre comme des paysans.

Par une suite de leurs préjugés, les Druzes n'aiment pas à s'allier hors de leurs familles. Ils préfèrent toujours leur parent, fût-il pauvre, à un étranger riche; et l'on a vu plus d'une fois de simples paysans refuser leurs filles à des marchands de Saïde et de Bairout, qui possédaient douze et quinze mille piastres. Ils conservent aussi jusqu'à un certain point l'usage des Hébreux, qui voulait que le frère épousât la veuve du frère; mais il ne leur est pas particulier, et ils le partagent, ainsi que plusieurs autres de cet ancien peuple, avec les habitants de la Syrie, et en général avec les peuples arabes.

En résumé, le caractère propre et distinctif des Druzes est une sorte d'esprit républicain qui leur donne plus d'énergie qu'aux autres sujets turcs, et une insouciance de religion qui contraste beaucoup avec le zèle des musulmans et des chrétiens. Du reste, leur vie privée, leurs usages, leurs préjugés, sont ceux des autres Orientaux. Ils peuvent épouser plusieurs femmes, et les répudier quand il leur plaît; mais, à l'exception de l'émir et de quelques notables, les cas en sont très-rares. Occupés de leurs travaux champêtres, ils n'éprouvent point ces besoins factices, ces passions exagérées que le désœuvrement donne aux habitants des villes. Le voile que portent les femmes est lui-même un préservatif des troubles que leur vue pourrait apporter dans la société. Chaque homme ne connaît de visage de femme, que celui de la sienne, de sa mère, de sa sœur et de sa belle-sœur : chacun vit au sein de sa famille et ne se répand pas au dehors. Les femmes, celles même des chaiks, pétrissent le pain, brûlent le café, lavent le linge, font la cuisine, en un mot vaquent à tous les ouvrages domestiques. Les hommes cultivent les vignes et les mûriers, construisent des murs d'appui pour les terres, creusent et conduisent des canaux d'arrosement. Seulement le soir ils s'assemblent quelquefois dans la cour, l'aire, ou la maison du chef du village ou de la famille; et là, assis en rond les jambes croisées, la pipe à la bouche, le poignard à la ceinture, ils parlent de la récolte et des travaux, de la disette ou de l'abondance, de la paix ou de la guerre, de la conduite de l'émir, de la quantité de l'impôt, des faits du passé, des intérêts du présent, des conjectures de l'avenir. Souvent les enfants, las de leurs jeux, viennent écouter en silence; et l'on est étonné de les voir, à dix ou douze ans, raconter d'un air grave pourquoi tel pacha a déclaré la guerre à leur émir, combien celui-ci a dépensé de bourses, de combien on augmentera le *miri*, combien il y avait de fusils au camp, et qui possédait la meilleure jument. Ils n'ont point d'autre éducation : on ne leur fait lire ni les Psaumes, comme chez les nations chrétiennes voisines, ni le Coran, comme chez les musulmans.

C'est à peine si les chaiks savent écrire un billet; mais si leur esprit est vide de sciences utiles ou agréables, du moins n'est il point préoccupé d'idées fausses. Il résulte de cet état général d'ignorance que les esprits étant tous à peu près égaux, l'inégalité des conditions ne s'est pas rendue aussi sensible chez ce peuple. Chaiks ou paysans, tous se traitent avec une familiarité qui ne tient ni de la science, ni de la servitude. Les grands émirs eux-mêmes ont tous été de bons gentilshommes campagnards, qui ne dédaignaient pas de faire asseoir à leur table le plus simple fermier. En un mot, ce sont les mœurs des temps anciens, c'est-à-dire les mœurs de la vie champêtre par laquelle toute nation a été obligée de commencer.

ROME. — INSTITUTIONS DE CHARITÉ.

Il n'y a pas moins, dans Rome, de vingt-deux établissemens destinés à recevoir les malades, les aliénés ou les convalescents. Huit de ces hôpitaux ont été fondés et sont entretenus par l'Etat; onze sont de fondation particulière; deux distribuent à domicile les médicaments, les aliments et les autres secours que l'état des malades peut exiger. La dépouille mortelle du pauvre n'est pas oubliée; un autre établissement les rend à la terre avec de modestes, mais décents honneurs.

Des huit hôpitaux publics, deux sont destinés aux furieux, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes; trois sont consacrés aux maladies chirurgicales; deux salles sont réservées dans chacun d'eux aux maladies de la peau. Les femmes enceintes sont reçues dans un local à part, et traitées avec tous les égards dus à leur situation. Les convalescents vont achever

de se rétablir dans une maison salubre et entourée de jardins, où tout ce qui peut faciliter leur guérison leur est accordé. Enfin, le grand hôpital des aliénés, *Santa Maria della Pieta*, complète le nombre des huit hôpitaux publics.

Quant aux hôpitaux de fondation particulière, on en compte huit pour les nationaux, les autres sont pour la plupart des nations chrétiennes d'Europe. Tous ces asiles réunis peuvent recevoir plus de quatre mille malades : du reste, il est bon de remarquer ici que, dans presque tous les établissements de charité à Rome, les étrangers sont admis comme les nationaux; en quoi la bienfaisance romaine peut bien se dire vraiment *catholique*.

Arrivons aux enfants trouvés : la première maison qui s'ouvrit en Europe pour sauver de la mort tant d'innocentes victimes, fut celle que fonda le pape Innocent III en 1198. A Paris, le premier asile des enfants trouvés fut ouvert par saint Vincent de Paul en 1638, et celui de Londres n'a été institué que dans le dernier siècle. C'est donc de Rome que partit ce premier rayon de la haute et vraie civilisation. L'hospice d'Innocent III subsiste toujours : cette maison reçoit annuellement huit cents enfants qu'elle alimente jusqu'à l'époque de leur établissement, determiné par l'aptitude ou la vocation de chacun d'eux.

Le plus considérable des hospices de Rome, et le plus intéressant, est sans contredit l'hospice apostolique de *Santo-Michele;* là sont réunies quatre grandes sections de vieillards et d'orphelins des deux sexes, distribués dans quatre corps de logis. Les jeunes garçons sont élevés pour les arts mécaniques et pour les arts libéraux ; aussi l'immense maison de Saint-Michel offre-t-elle l'aspect d'une petite ville remplie d'ateliers de diverses professions; on y voit jusqu'à une fabrique de drap, des métiers de tapisserie à la façon des Gobelins, fabrication unique en Italie. On vient encore d'y établir une école de chimie appliquée, la seule qui existe à Rome.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1789. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

1er *juillet*. — Depuis la réunion des Etats-Généraux, Paris était dans une agitation qui croissait de jour en jour. Le Palais-Royal ne désemplissait ni le jour ni la nuit; c'était le rendez-vous général des partisans de la révolution. On y faisait des distributions publiques d'argent, de pamphlets, et de signes de ralliement. Tout à coup on apprend que, sur l'ordre de la cour, des troupes arrivent et qu'elles environnent Paris et Versailles. Des agents sûrs vont se mêler aux soldats et cherchent à les ranger du côté des mécontents. Les *gardes-françaises*, les premiers, jurent de ne pas obéir au roi et se répandent dans les rues, donnant le bras aux bourgeois. Ils arrivent en foule au Palais-Royal où bientôt les rejoignent onze de leurs camarades que, pour cause d'insubordination, on détenait à l'*Abbaye* et que le peuple avait enlevés de cette prison. Une députation est envoyée à l'Assemblée nationale pour arracher au roi la grâce des onze soldats : cette grâce est accordée.

11 *juillet*.—Le marquis de La Fayette présente à l'Assemblée nationale le projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen On trouve dans cette pièce fameuse des principes vagues dont la révolte et l'anarchie surent plus tard faire leur profit. *La nature a fait les hommes libres et égaux* (on voulut plus tard déduire de ce principe le partage égal des biens). *Tout homme a la disposition entière de sa personne* (Et le service militaire? et les obligations envers l'Etat?)

12 *juillet*. — Soulèvement dans Paris. Le buste du duc d'Orléans est porté triomphalement par le peuple. Les boutiques des armuriers sont enfoncées; les barrières brûlées.

14 *juillet*. — Le Garde-Meuble est forcé ; trente mille fusils enlevés de l'Hôtel-des-Invalides. Soixante mille insurgés sont armés et enrégimentés. Prise de la Bastille. Massacre de M. de Flesselles, prévôt de Paris, et de M. Delaunay, gouverneur de la Bastille. Louis XVI avait ordonné à tous les commandants de la force armée de mettre bas les armes devant les attroupements populaires.

15 *juillet*. — Démolition de la Bastille. Paris choisit M. de La Fayette pour commandant de la garde nationale.

17 *juillet*. — Après avoir renvoyé les troupes qui environnaient Versailles, et consenti au retour de M Necker, Louis XVI vient à l'Hôtel-de-Ville de Paris, à travers une haie de cent cinquante mille hommes armés. Il prend des mains du maire Bailly la cocarde tricolore.

22 *juillet*. — Massacre de Foulon et de son gendre Berthier. Le cœur de ce dernier et sa tête sont promenés avec celle de Foulon par les assassins. Déjà les provinces s'agitaient, et trois millions d'hommes s'enrégimentaient décorés de la cocarde tricolore. Nombre de seigneurs étaient massacrés, leurs châteaux démolis, les archives brûlées. Des hordes de brigands pillaient les communes sans défense.

28 *juillet*. — Le dépouillement des cahiers apportés par les députés aux États-Généraux, cahiers dans lesquels les trois ordres avaient en France consigné leurs vœux, apprend à l'Assemblée nationale que les électeurs sont tous d'accord pour le maintien du pouvoir monarchique.

ANNÉE 1790.

10 *juillet*. — Un décret rend aux Protestants les biens dont on avait dépouillé leur ancêtres, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Cette sage mesure n'empêcha pas plus tard les confiscations des biens des *émigrés*, des *modérés*.

14 *juillet*. — Fête de la *fédération* au Champ-de-Mars. Le roi, l'Assemblée nationale et les gardes nationaux députés par les départements jurent de défendre la nouvelle constitution.

ANNÉE 1791.

11 *juillet*. — Translation solennelle des cendres de Voltaire au Panthéon. Le peuple, alors si enthousiaste, ne se doutait guère qu'en 1836 le Panthéon ne serait plus qu'un objet de curiosité pour les artistes et les voyageurs.

13 *juillet*.—M. Pétion demande que le roi soit jugé par

l'Assemblée nationale ou par une *convention* nommée *ad hoc*, comme traître à la patrie.

17 *juillet.* — Quelques-unes des sociétés populaires, celle des *Jacobins* entre autres, déclarent qu'elles ne reconnaissent plus Louis XVI pour roi. L'émeute réunit quarante mille hommes au Champ-de-Mars. La municipalité, présidée par Bailly, envoie des troupes contre les séditieux qui se retirent après avoir fait une perte d'une vingtaine des leurs.

30 *juillet.* — Suppression des ordres de chevalerie et des corporations par l'Assemblée nationale; la décoration militaire est seule provisoirement maintenue.

ANNÉE 1792.

6 *juillet.* — Le roi annonce à l'Assemblée nationale que cinquante-deux mille Prussiens marchent contre la France.

7 *juillet.* —Après un discours entraînant de l'évêque de Lyon, les membres de l'Assemblée nationale jurent avec transport de s'unir contre les partisans de la république et du système de *deux chambres* politiques. A cette nouvelle, le roi vient dans le sein de l'Assemblée et s'écrie: « Mon vœu est accompli, la nation et son roi ne fait qu'un; l'un et l'autre ont même but, notre union sauvera la France. »

11 *juillet.* — L'Assemblée déclare la patrie en danger. La veille, les ministres avaient annoncé qu'ils ne pouvaient plus défendre le royaume contre l'anarchie, et qu'ils avaient donné leur démission.

14 *juillet.* — Célébration de la fête de la fédération. Le roi et la reine sont apostrophés injurieusement par des fédérés.

17 *juillet.* — Des fédérés viennent demander à l'Assemblée la suspension du roi. On les admet aux honneurs de la séance.

30 *juillet.* — Des gardes nationaux viennent se plaindre à l'assemblée de l'assassinat commis sur un des leurs par la horde des brigands dits *Marseillais*. Ils réclament en vain son éloignement de Paris. (Les meneurs se seraient bien gardés de renvoyer les bourreaux qu'ils allaient bientôt mettre *à la besogne.*)

L'HOSPICE DU MONT SAINT-BERNARD.

(Voy. 1er volume, page 145.)

En offrant à nos lecteurs une copie du charmant tableau de Vaflart, qui représente un enfant ramené à l'hospice du mont Saint-Bernard par un des chiens de cette maison, nous ne voulons nullement rentrer dans les détails que nous avons donnés sur la situation du couvent, sur l'organisation du service des *maronniers,* et sur l'histoire de cette charitable institution. Rappeler en même temps une des plus jolies compositions qu'aient produites les peintres modernes, et l'une des plus belles fondations dues au christianisme, tel a été notre but en donnant une place à la vignette qui termine ce numéro.



(Une vue de l'hospice du mont Saint-Bernard, d'après Vaflart. — Enfant sauvé par un des chiens du couvent.

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, Imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

LES BORDS DE LA SAONE. — L'ILE BARBE.



(Vue des bords de la Saône et d'une partie de l'île Barbe.)

Dans une charmante production intitulée *la Saône et ses bords*, un jeune auteur de nos amis, qui a eu l'extrême modestie, si rare de nos jours, de se cacher sous le voile de l'anonyme, a joint à une description animée des sites pittoresques que présente le cours de cette belle rivière, le récit des principaux événements qu'elle a vus s'accomplir sur ses bords.

L'île Barbe, si connue des voyageurs et des amateurs de nos vieilles chroniques, ne pouvait être oubliée par l'auteur de ce charmant Voyage; aussi s'est-il arrêté avec complaisance sur les souvenirs qu'elle rappelle et sur l'agréable tableau qu'elle offre aux jours de fête. Nous ne saurions mieux faire que de citer les lignes qu'il a consacrées à l'*île Barbe*, en les faisant précéder

du passage où il raconte l'entrée de Henri IV dans la ville de Lyon, et quelques autres faits marquants dont furent témoins, sous les règnes précédents, les rives de la Saône.

C'était en 1595, les habitants de Lyon et des campagnes environnantes se pressaient en foule sur le chemin que devait suivre le roi Henri, entre la Saône et le fameux rocher de Pierre-Scise. Une pompe extraordinaire présidait à cette entrée solennelle, qui s'accomplissait suivant les usages consacrés dans la seconde ville du royame pour la réception des rois de France.

« Le roi, dit la relation de ce voyage, ne désiroit » rien tant que de visiter sa bonne ville de Lyon, qui, » par sa fidélité, s'étoit acquis le titre de fille aînée de » sa couronne, comme celle qui, avec tant de sécurité » et d'allégresse, s'étoit jetée dans ses bras sans autre » mouvement que d'être la première à se reconnoistre, » comme elle avoit été la dernière à se débaucher. »

Aussi tous ceux de Lyon et des alentours s'étaient-ils donné rendez-vous sur ce point; ils savaient « que » le roi ne vouloit bâtir autres citadelles que dans leurs » cœurs et bonnes volontés. »

Le gouverneur, les conseillers, les personnes de leur suite, la noblesse, la garde de la ville, le corps des marchands, des maîtres de métiers, richement costumés, avaient présenté leurs hommages au souverain, hors de la ville, au château de la Claire. C'est avec ce cortége que Henri se mit en marche pour entrer dans Lyon, dont on devait lui présenter les clefs à la porte de Bourg-Neuf, où s'élevait un monument en forme d'arc de triomphe.

Les échos de l'autre rive répétaient au loin les acclamations populaires, les femmes, les enfants accouraient sur les légères nacelles pour voir défiler « les » hommes d'armes, avec leur pourpoint blanc, la chausse » de velours, le bas de soie, le chapeau relevé d'un » grand panache, portant tous la hallebarde ou la per- » tuisane avec de longues franges de soie. »

Le roi chose rare) partageait l'enthousiasme et le ravissement du peuple. « Il admira, continue la même » chronique, la brave forme de marcher, et la résolue » et militaire posture de tant de gens appelés à une » autre profession que celle des armes; et toute la no- » blesse qui étoit autour de Sa Majesté reçut un con- » tentement incroyable de voir cette espèce de forêt de » cinq mille panaches blancs en une pleine campagne, » avecque le bril des pierreries, qui esclatoient avecque » grande splendeur. Le roi jugea que ces armes ne » couvroient pas des cœurs de cerfs, mais des courages » de lion. »

D'ailleurs, ce n'était pas la première fois que les rives de la Saône étaient témoins de semblables scènes. Dès l'antiquité la plus reculée, elles avaient servi de théâtre aux solennités de tout genre; déjà le commerce y avait étalé ses merveilles, la royauté son luxe, la religion ses pompeuses cérémonies. C'était là, au bas de Fourvières, que jadis, Gaulois, Espagnols, Grecs, Africains, Orientaux, étaient venus apporter les richesses de toutes les contrées. Chaque fois qu'il se passait quelque chose d'important dans la région, c'était sur les bords de la Saône qu'on en célébrait l'événement ou la commémoration. La fête de saint Jean occupait de longue main une place considérable dans ces fastes de réjouissances, et, peu de temps avant la révolution, les échevins lyonnais régalaient encore le peuple d'un magnifique feu d'artifice tiré sur le pont de Pierre. Dans le miroir calme des eaux, les flammes brillantes se reflétaient mille fois, tombaient et s'éteignaient tout d'un coup, à l'admiration grande du bon populaire. Charles V, Louis XI, Louis XII, François I[er], Henri II, sont venus là montrer leurs royales personnes, et mêler la parure des seigneurs de leur cour aux costumes divers des habitants riverains. C'est sur la Saône même, qu'il descendait en bateau, que Charles VIII vit pour la première fois l'un des plus fidèles et dévoués serviteurs de la monarchie française, le petit *Piquet*, qui devint plus tard le chevalier sans peur et sans reproche, Bayard. Ce souverain, que la passion pour la gloire, l'amour du plaisir et les idées religieuses dominaient tour à tour, aimait les aspects de la Saône et le séjour de Lyon. « Il y demourait, disent les historiens de son » temps, pour les plaisirs d'icelle ville, ou aussi pour » la bonne grâce d'aucunes dames lyonnaises. » Passant à Lyon (1493) pour aller en Italie faire la conquête du royaume de Naples, il fonda, non loin des bords de la rivière, l'église des cordeliers de l'Observance. Voici les vers que l'on fit à ce sujet :

El faux bourg de Lyon pour les frères mineurs,
Il fonda un couvent, puis avec grands seigneurs,
Princes, comtes, barons et bande qui fretile,
S'en alla conquérir Naples et la Sicile.

Sous Henri II eut lieu une fête d'un genre tout particulier et peu commun qui avait attiré, des parties les plus lointaines de la contrée, un grand concours de curieux; c'était une magnifique naumachie, à l'imitation de celle des anciens. Des hommes, vêtus à la manière des Grecs et des Romains, montés sur des galères sculptées à l'antique, simulèrent, aux applaudissements unanimes de la foule, un combat naval avec toutes ses manœuvres. Sur les bords du fleuve, là où le roi devait passer, des bosquets de verdure, des arcs de triomphe en feuillage, ornés de devises et d'écussons, avaient été dressés comme par enchantement; de tous côtés de blancs drapeaux flottaient par les airs. Sur la terre, sur l'eau, des groupes d'artisans, vêtus de leurs plus beaux habits, se pressaient, envahissaient les gondoles légères. On voyait là rassemblés les visages les plus divers, les costumes les plus variés; c'étaient tous ceux qui, chassés de leur patrie par les troubles politiques, étaient depuis longtemps venus chercher près de la belle rivière, dans la bonne et bienfaisante ville de Lyon, un asile qu'elle ne refusa jamais au malheur et au talent. Il y avait des Lucquois, des Florentins, des Génois, des Milanais, des Allemands, qui tous, au sein de leur nouvelle patrie, avaient conservé leur type primitif et leur physionomie et leurs vêtements.

La Saône n'a pas connu seulement des marches militaires comme celles d'Annibal et de César, des processions religieuses comme celles de *la Fête des Merveilles*, des réjouissances populaires comme celles de saint Jean, des entrées royales comme celle de Henri IV, des cortéges lugubres comme celui de Cinq-Mars et de de Thou; elle a eu aussi ses folles joies et ses saturnales au petit pied. La basoche l'a prise pour théâtre de ses exploits; la basoche, si célèbre en France par ses enfants, rivaux des pages en bons tours et menues espiègleries, par son roi élu du sort, et par ses prérogatives comiques. Chaque année, les basochiens de Lyon, réunis en grand

nombre, clercs de tabellions, de procureurs, d'huissiers à verges et autres, menaient triomphalement leur roi dans l'île Barbe. Toute la cour burlesque de ce singulier souverain le précédait ou le suivait sur la Saône, formant une petite flotte, munie d'artifices et de canons, célébrant l'intronisation à grand renfort de cris et de musique militaire. Lorsque la troupe passait devant le redoutable rocher de Pierre-Scise, elle envoyait une triple bordée de ses petits canons, à laquelle le fort complaisant répondait gravement par un salut semblable.

L'île Barbe, où se rendait la joyeuse mascarade, petite par son étendue, est grande par ses souvenirs. Semblable à un vaisseau à l'ancre au milieu de la Saône, ce curieux massif de rocher et de verdure annonce la ville au voyageur, comme un héraut au costume élégant précède un roi couvert de la pourpre souveraine.

J'ai vu l'île Barbe aux fêtes de la Pentecôte, l'île Barbe, que les Lyonnais ont prise en amour, et que, deux fois par an, ils envahissent! Tout Lyon passe par l'île Barbe dans ces jours de fêtes; Lyon ouvrier, bourgeois, riche, fashionnable.... Les ateliers, les boutiques séculaires de la rue Mercière et le quartier Saint-Clair et Bellecour, tout est représenté à l'île Barbe.... On y boit, on y danse, on y chante à l'ombre. La Saône est pavoisée de gondoles, de femmes et de musique; les quais sont couverts d'une foule immense, rieuse, et les échos lui apportent quelques fragments de gais refrains ou de symphonies que mêlent au bruit des rames de nombreux jeunes gens, pilotes improvisés des mille embarcations qui sillonnent le fleuve! Que de jolies *villa* au milieu de ces ombrages! qu'elles sont coquettes et parées ces maisons de campagne, ces espèces de *cottages,* que l'Angleterre envierait, et où la banque et le haut commerce de Lyon installent, aux beaux jours, leurs pénates! C'est là qu'on se délasse de l'ennui des affaires, de la chaleur des quais, des pavés inégaux de la ville, du bruit monotone des écus! C'est là que les heureux du jour vont, aux fêtes de la Pentecôte, demander, pour quelques heures, une retraite à de riches Amphytrions, pendant que, sous des marronniers touffus, les théâtres ambulants, les bals démocratiques, tous les plaisirs d'un champ de foire appellent et amusent la multitude.

Et dire pourtant que ces hommes, ces femmes, ces enfants se meuvent et s'agitent dans l'île Barbe sans respect pour le sol qu'ils foulent, ni pour le rivage qu'ils ont franchi! Dire que là on n'entend que des noms vulgaires! dire que là on est quelque chose avec vingt mille francs de rente! Voilà bien le monde; et dans cette foule, il n'est peut-être pas, chaque année, un homme qui cherchant à s'isoler avec lui, avec ses pensées, avec ses souvenirs, reconstruise l'île Barbe avec ses vieux titres, ses noms historiques. On lève le pied pour ne pas tomber en heurtant une pierre, et l'on ne sait pas que cette pierre brunie, usée par le temps, n'est peut-être qu'une ruine de temple ou de mausolée; on ne cherche pas à réédifier ce quelque chose qui fut là,—église, monastère ou tombeau...; et pourtant l'île Barbe a eu de grandes époques, et ce n'est pas, croyez-le bien, depuis qu'elle est semée de maisons, coupée de jardins anglais, depuis que la civilisation l'a prostituée aux joies, aux folies, aux bacchanales de la population lyonnaise, depuis qu'on a caché sous la verdure des ruines importunes et tristes peut-être, mais qui suffisent encore pour renouer la chaîne des temps, pour refaire l'architecture du moyen âge.

Aujourd'hui, quand les habitants de Lyon quittent la ville pour se rendre à l'île Barbe, n'est-ce pas le souvenir de ces Lyonnais qui, il y a quinze siècles, livrés par Antonin aux tortures et aux supplices, venaient se réfugier dans l'île où un Gaulois les abrita dans un monastère, qui plus tard devait être sous le patronage de martyrs, de saints, de prélats distingués, et de chefs de l'Eglise? Ce monastère, non-seulement devint riche et puissant, mais encore cette abbaye, dit un auteur, « devint la première en noblesse, antiquité, dignités et » prérogatives. » La splendeur de l'île Barbe s'était accrue au plus haut degré, lorsque les Sarrasins la ravagèrent. Sa première époque s'arrête à cette invasion. Mais une ère nouvelle se lève pour le monastère que le roi Sicambre avait enrichi: Charlemagne, couronné à Rome empereur (814), place l'île Barbe sous sa protection. Si les guerres d'Italie, si ses conquêtes lui eussent donné quelques loisirs, c'était dans ce monastère qu'un jour il se serait reposé du poids de cette couronne que Louis le Débonnaire devait être impuissant à soutenir. C'est à Charlemagne que remonte l'institution des fêtes qui se sont conservées de nos jours, fêtes toutes profanes, et auxquelles le pape Pie VII refusa d'associer sa bénédiction lorsqu'en 1805 il traversa Lyon.

Les hérétiques renouvelèrent plus tard les pillages des Sarrasins, et plus tard encore la révolution française renversa le monastère et les moines. Ce fut à compter de cette époque, que la mode, que l'esprit mondain se posèrent les maîtres absolus des pèlerinages que l'île Barbe recevait. La dévotion tomba avec l'abbaye; l'abbaye tomba sous le niveau de l'architecte.... Et ce sont des ruines qui nous disent maitenant où fut l'église de Saint-Loup! On peut dire que l'île Barbe a perdu une grande partie de sa poésie, et que l'artiste la prend en pitié.... Ah! c'est qu'il n'a plus aucune trace de ces vieilles archives où Charlemagne avait assemblé les livres les plus précieux de l'Italie, c'est qu'il peut à peine revêtir de ses pompeux habits le corps en ivoire du paladin Roland, qu'on adorait dans les fêtes publiques; c'est que le peintre recherche vainement, au milieu de ces maisons nettes et brillantes, ces longues voûtes gothiques où de pâles lumières se reflétaient sur leurs pâles habitants; c'est qu'on danse où fut le cimetière; c'est que saint Loup, le bienfaiteur de l'île Barbe, n'est pas plus vénéré que ses collègues au calendrier; c'est qu'aussi le pont suspendu qu'on a jeté à l'île Barbe, en a détruit le caractère. Et cependant on ne peut ni voir, ni parcourir, ni quitter l'île Barbe sans un sentiment indéfinissable. Le présent n'a pas tellement absorbé le passé, que ces grands noms, Clovis, Charlemagne, ne reviennent à la pensée, et qu'on ne se mêle un peu à la vie monastique et qu'on ne prie encore *saint Loup* de veiller sur l'île Barbe. Puis le passé, si beau, si riche, s'efface parfois devant le présent. Comment, en effet, rester insensible devant un site si pittoresque, devant une nature si riante, si animée!... Je veux revoir l'île Barbe un jour de la Pentecôte.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1793. — CONVENTION NATIONALE.

5 juillet. — Marat écrit à la Convention pour renouveler la proposition de mettre à prix la tête des Bourbons fugitifs. Plusieurs sections de Paris viennent annoncer à la Convention qu'elles acceptent la constitution. Une citoyenne coiffe le président d'un bonnet rouge et en reçoit l'accolade.

13 *juillet.* — Charlotte Corday, fille d'un ancien gentilhomme, admise auprès de Marat, pendant qu'il était au bain, le frappe d'un coup mortel. « Oui, s'écriait cette héroïque fille, j'ai tué un homme pour en sauver cent mille, un scélérat pour sauver des innocents, une bête féroce pour donner le repos à mon pays. »

17 *juillet.* — La Convention met en accusation Pozzo-di-Borgo, procureur général, syndic en Corse, ainsi que les autres membres de ce département. Elle met Paoli hors la loi, comme traître à la république.

19 *juillet.* — Décret prononçant la déportation contre les évêques qui s'opposeront au mariage des prêtres.

23 *juillet.* — La Convention prescrit de confisquer les biens des Français qui, dans les vingt-quatre heures, n'auraient pas quitté les villes rebelles et abandonné leur domicile.

31 *juillet.* — Par ordre de la Convention, les forêts de la Vendée doivent être abattues, les récoltes coupées, les biens des rebelles confisqués, les taillis, les genêts, les chaumières incendiées à l'aide de matières combustibles de toute espèce que le ministre de la guerre est chargé de fournir.

ANNÉE 1794.

1er *juillet.* — Prise d'Ostende par les Français. L'épuration révolutionnaire continue. Encore quatorze victimes envoyées à l'échafaud.

2 *juillet.* — La Convention apprend que le grand livre de la dette de la France est terminé, et que la dette consolidée ne s'élèvera pas à plus de cent millions. Nouvelle fournée de trente condamnés à mort.

3 *juillet.* — Barrère écrit à la Convention pour l'engager à frapper les opposants de l'intérieur. « *Il n'y a que les morts qui ne reviennent point.* » Vingt-six condamnations nouvelles.

5 *juillet.* — Les Français entrent à Gand. Vingt-huit condamnations de plus. Le lendemain 6, trente autres victimes, au nombre desquelles vingt-deux membres du parlement de Toulouse. Le surlendemain 7, supplément de soixante condamnations nouvelles. L'abbé de Fénelon, âgé de près de quatre-vingt-dix ans, était du nombre. Quand il fut sur l'échafaud, il bénit, au nom de Dieu, les autres victimes; *l'exécuteur s'agenouilla avec elles.*

9 et 10 *juillet.* — Encore cent condamnations à mort à inscrire. Le fils du grand Buffon était de cette *charretée.*

12 *juillet.* — On apprend la prise de Bruxelles par les Français. Vingt-quatre condamnés. Trente-huit autres condamnés, le lendemain 13. Trente autres le 14.

JEANNE D'ALBRET.

Si jamais prince reçut une éducation conforme à sa position et aux chances que pouvait prévoir sa famille, ce fut certes celle que Jeanne d'Albret donna à son fils Henri de Navarre. Cette femme, que d'Aubigné a dépeint « n'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, et le cœur invincible aux adversités », semblait avoir prévu les rudes épreuves que son fils aurait un jour à subir. Elle voulut lui donner le courage, la prudence, la finesse d'un chef de parti, avec la constitution physique d'un homme d'armes; et Dieu sait si elle réussit.

Jeanne avait elle-même trouvé dans sa famille, dès ses jeunes années, un modèle de résolution et de force. Son père, Henri d'Albret, roi de Navarre, était un homme de caractère, et tout le monde connaît cette singulière demande qu'il fit à Jeanne lorsqu'elle accoucha, de chanter dès les premières douleurs de l'enfantement. Cette histoire de la venue au monde du jeune Henri au milieu des chants de sa mère, est aussi populaire que celle de la gousse d'ail dont on frotta ses lèvres délicates.

A cette cour de Navarre, Jeanne d'Albret était le vrai roi, le maître. La nullité de son mari, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, était tout à la fois pour elle une source de dépits et de satisfactions. Tantôt elle s'indignait tout bas de la faiblesse de ce prince, tantôt elle s'applaudissait d'avoir à tenir seule les rênes de son petit royaume.

Fille de Marguerite de Valois, nièce de François Ier, héritière de la Basse-Navarre, du Béarn, des pays d'Albret, de Foix, d'Armagnac et de plusieurs autres encore, Jeanne avait été recherchée par Charles-Quint pour son fils Philippe II, mais cette alliance eût donné à l'Espagne une trop grande prépondérance, et François Ier s'empressa de la fiancer à un prince français. Le duc de Clèves eut d'abord cet honneur, mais comme il avait abandonné les intérêts de la France, on lui donna plus tard pour remplaçant le très-insignifiant duc de Vendôme.

A l'époque où s'accomplit cette union, le protestantisme agitait déjà la France, et l'époux de Jeanne inclinait pour la religion réformée. Peu soucieuse, au fond, des discussions théologiques, la future reine de Navarre vit dans la foi nouvelle un moyen d'agrandissement pour sa famille, et, dès lors, elle poussa son mari, toujours faible et irrésolu, dans le parti calviniste. Amie des plaisirs, élevée dans les bals, la jeune princesse renonça aux habitudes de dissipation, commença à prendre les dehors sévères de la réforme et vécut sous la domination de cette pensée.

Jeanne avait été mariée au duc de Vendôme vers la fin de l'année 1548; ce ne fut que cinq ans après, au cœur de l'hiver, qu'elle accoucha de Henri. Deux années plus tard son père mourut, et, au bout d'un semblable intervalle de temps, son mari fut tué au siége de Rouen où il commandait en qualité de lieutenant-général de France. Jusque-là Jeanne n'avait témoigné qu'avec une certaine discrétion de sa sympathie politique pour la religion nouvelle, mais un événement, amené par la mort de son mari, la décida à se jeter publiquement dans les bras du parti nouveau. La cour de Rome avait cru pouvoir donner aux Espagnols

l'investiture du royaume de Navarre. Jeanne se vengea en niant le pouvoir du successeur de saint Pierre.

Rigoureuse observatrice des pratiques du culte réformé, sévère dans ses mœurs, attentive à rallier les intérêts nouveaux à sa cause, Jeanne ne se contenta pas d'élever son fils dans le calvinisme, mais elle se rendit elle-même à La Rochelle, centre de la réforme en France. Ce fut là que vinrent la trouver les propositions de la cour de France. On lui offrait, pour son fils, la main de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX; Jeanne, qu'effrayait d'abord cette alliance trompeuse, se laissa peu à peu amollir par les séductions, et enfin elle consentit à venir à Paris avec l'amiral de Coligny, trompé comme elle par de séduisantes caresses. Là elle se vit entourée des sollicitations des deux partis; elle crut à la paix, paix bien désirable et bien belle si elle eût pu se faire à cette époque. Le mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois devait éteindre les haines et fondre les partis: Jeanne consentit.

Tandis que les moins clairvoyants s'étonnaient de cette prompte pacification de la France, et se livraient au plaisir, dans les fêtes par lesquelles on se préparait



(Jeanne d'Albret.)

à solenniser l'hymen des princes, on apprit tout à coup que la reine de Navarre venait d'être atteinte d'un mal subit et mortel.

Les Calvinistes épouvantés crièrent aussitôt à l'empoisonnement; les uns racontaient qu'elle avait senti les premières atteintes au sortir d'un banquet où elle avait mangé certaines confitures d'Italie; les autres assuraient qu'elle avait été empoisonnée à l'aide d'une paire de gants que lui avait vendue le parfumeur de la reine; les médecins de leur côté niaient qu'on eût trouvé aucune trace de poison dans le corps de la princesse. Mais cette mort si prompte, rapprochée de tant de crimes commis auparavant, laissa dans l'esprit du peuple, et surtout chez les Protestants, de sinistres impressions.

LE BANANIER.

La banane est le fruit le plus utile de la zone équatoriale. c'est la base de la nourriture des habitants des régions chaudes; entre les tropiques, sa culture est aussi importante que l'est celle des graminées et des farineux dans les zones tempérées.

Des différentes espèces de bananiers qu'on trouve en Amérique, c'est celle qu'on désigne dans l'Amérique espagnole sous le nom de *platano harton* (*musa paradisiaca* des botanistes), qui a été particulièrement l'objet des recherches de M. Boussingault. Son fruit, plus volumineux que dans toutes les autres espèces, a souvent huit pouces de longueur, et il n'est pas rare d'en trouver plus de cent dans une même grappe dont le poids atteint ainsi jusqu'à 40 kilogrammes.

La banane mûre a une saveur sucrée et très-légèrement acide.

La sève du bananier, à sa sortie de la plante, est aussi limpide que de l'eau; cependant appliquée alors sur une étoffe de lin ou de coton, elle y forme bientôt une tache d'un gris jaune, qui, une fois fixée sur ces tissus, y adhère avec une telle force qu'il est impossible de l'enlever, soit à l'aide des acides, soit à l'aide des alcalis, de sorte qu'on peut se servir de ce suc pour marquer le linge.

La banane, lorsque son enveloppe est encore verte, présente une chair blanche et sans saveur. Une goutte de teinture d'iode placée sur cette chair y fait apparaître une tache bleue; la banane, dans cet état, contient de l'amidon et peut être substituée au pain, à la pomme de terre, au maïs; dépouillée de son enveloppe et légèrement rôtie sous la cendre, on la sert à bien des tables en guise de pain. Dans les voyages, lorsqu'on doit faire un long trajet dans lequel on ne rencontrera pas d'habitations, on prépare avec la banane, prise à cet état de maturité, une sorte de biscuit très-commode à transporter; après l'avoir pelée, on la met dans un four à pain fortement chauffé, où elle reste huit heures environ; elle y perd la moitié de son poids, devient dure, fragile, et peut alors se conserver très-longtemps sans altération. Pour s'en servir ensuite on la met tremper, puis on la fait bouillir dans l'eau en y ajoutant quelques morceaux de viande séchée; on obtient ainsi une préparation très-nourrissante et qui a un goût assez agréable quand la viande a été bien préparée.

La banane à l'état de maturité complète n'est plus farineuse; à mesure qu'elle mûrit, l'amidon se change en gomme, en sucre, et il se produit un acide; mais entre l'état farineux et l'état sucré, il y a un état intermédiaire sous lequel on consomme généralement ce fruit sur place. Sa saveur alors, soit qu'on la fasse rôtir ou cuire dans l'eau, se rapproche de celle de la châtaigne.

La banane entièrement mûre est aussi d'un usage très-général; coupée en morceaux et frite dans la graisse, son goût est à peu près celui de la pomme dans les beignets. Dans plusieurs provinces d'Amérique on dessèche au soleil les bananes très-mûres; convenablement préparées, elles se conservent et peuvent se transporter aussi bien que les figues sèches dont elles rappellent au reste la saveur.

On a voulu fabriquer de l'eau-de-vie avec la banane: on le peut, mais comme on a dans le pays où réussit le bananier la canne à sucre qui donne le même produit par un procédé beaucoup plus simple et moins coûteux, cette fabrication ne peut présenter d'autre intérêt que celui de la curiosité. Dans certaines fermes isolées et où il serait difficile de se procurer par achat du vinaigre, on en obtient de la banane. Pour cela on remplit un petit panier de bananes mûres (c'est ordinairement la figue banane que l'on choisit), il s'établit dans le fruit une fermentation alcoolique, et le vinaigre formé coule goutte à goutte dans un vase placé au-dessous du panier. Ce vinaigre est très-fort et d'un goût assez agréable.

Le bananier peut être cultivé dans tous les lieux compris entre les tropiques et qui sont peu élevés au-dessus du niveau de la mer. Cependant la température qui lui convient le mieux est celle qui règne à l'équateur au niveau de l'Océan. C'est là qu'on voit le fruit acquérir le plus grand volume. Dans les lieux où la température moyenne varie de 26° 5' à 28°, on l'a en telle abondance, que souvent le quintal ne se vend pas plus de 50 centimes.

Dans les parties peu distantes de l'équateur, à une élévation de 1000 mètres, la température moyenne est de 24°, la culture du bananier est encore avantageuse; à 1500 mètres, température 21°, culture peu profitable; à 2,000 mètres, température 16°, la banane ne mûrit plus; à 2,500 mètres, température 13° 5', on ne cultive plus le bananier.

Comme on le pense bien, la chaleur n'est pas la seule condition nécessaire à la réussite de cette plante, il lui faut un terrain abondant en humus humide sans être marécageux. Ainsi, malgré une température très-favorable (27°), cette plante ne vient pas à Payta où la terre est sablonneuse et où il ne pleut jamais; elle ne vient pas mieux au Choco où la pluie est presque continuelle et le sol souvent inondé. Elle prospère au contraire merveilleusement dans la vallée du Cauca, bien que cette vallée n'ait qu'une température moyenne de 24° 4'; mais les pluies, quoique très-abondantes sur les bords du Cauca, sont périodiques, et elles tombent en grande partie la nuit, de sorte que le jour l'action solaire s'exerce sans interruption.

Durant la saison sèche, les bananiers, par leurs larges feuilles, couvrent d'une ombre épaisse le terrain sur lequel ils ont cru, et y entretiennent l'humidité. La nuit, ces mêmes feuilles se refroidissant par le rayonnement vers un ciel étoilé, condensent une partie de la vapeur aqueuse contenue dans l'atmosphère et la versent au pied de la plante.

M. Boussingault, à cette occasion, cite un autre exemple de formation d'eau aux dépens des vapeurs condensées par ces feuilles, dans des circonstances qui rappellent tout à fait celle du fameux *arbre saint* des Canaries. Ici il s'agit des singulières sources d'eau douce que l'on trouve sur la côte du Choco. « A Tumaco, dit-il, l'eau que l'on boit se recueille dans de petits puits que l'on creuse dans le sable au milieu de bouquets de cocotiers; ces puits sont bientôt épuisés, mais si la nuit est belle et l'air calme, le lendemain on les trouve remplis; pendant l'obscurité on entend tomber l'eau qui ruisselle des feuilles refroidies. »

Le bananier se plante par boutures; c'est ordinairement avant la saison des pluies qu'on procède à ces plantations. La terre ayant été remuée à la houe à un demi-pied de profondeur, on y place les drageons de manière à ce que quatre occupent les angles d'un carré de trois mètres de côté. On peut les rapprocher davantage, mais la récolte pour une même superficie de terrain n'augmente pas, elle diminue même beaucoup si les bananiers sont trop serrés. Le dragеon, au bout de peu de temps, se transforme en une touffe par le développement de tiges partant de la racine (de 3 à 7 communément). Quelques-uns de ces rejetons périssent en général avant de porter fruit.

La tige la plus avancée de la touffe tarde de sept à onze mois, à dater du moment de sa plantation, avant de porter un régime, lequel prend lui-même deux mois a peu près pour mûrir; de sorte que la première récolte d'un nouveau plant de bananiers se fait attendre de neuf à treize mois. Quand on consomme la banane à l'état farineux, comme c'est le cas le plus général, on gagne dix à quinze jours. On enlève le régime en coupant la tige; à l'époque où cette coupe se fait, la tige la plus avancée après celle qu'on vient d'enlever, et qui

a à peu près la même hauteur, reste de un à trois mois avant de donner son régime. On peut donc attendre de chaque touffe, dans une plantation bien entretenue, trois cueillettes par an, et comme toutes les touffes ne sont pas, quand on les plante, précisément au même degré d'avancement, la récolte d'un champ de bananiers dure pendant tout le cours de l'année.

L'entretien d'un plant de bananiers exige peu de travail; il suffit de remuer de temps en temps la terre dans un rayon d'un demi-mètre autour de chaque touffe, et d'en arracher les plantes herbacées qui croissent dans l'intervalle. Comme à mesure qu'une tige est coupée, il en sort de nouvelles racines, il en résulte qu'un plant de bananiers bien entretenu peut durer presque indéfiniment. La quantité de fruits qu'il peut fournir est telle que les personnes qui s'occupent d'agriculture en Europe auront peine à y croire. M. de Humboldt a déjà fait voir que 100 mètres carrés de terrain cultivé en bananiers peuvent fournir 200 kilogrammes de substance nutritive; la même surface ensemencée de blé donnera en France 15 kilogrammes de grain; plantée en pommes de terre, elle en donnera 45 kilogrammes. « A poids égaux, dit M. Boussingault, je crois que le froment est plus nutritif que la banane; mais celle-ci, je crois, forme une nourriture beaucoup plus substantielle que la pomme de terre. »

Nous rappellerons à nos amateurs de botanique que, dans la méthode naturelle de Jussieu, les bananiers sont rangés parmi les plantes *monocotylédones épigynes*, c'est-à-dire dont la semence ne se développe qu'avec un seul *lobe*, et qui ont les étamines portées sur le pistil.

TURQUIE. — CONSTANTINOPLE.

MOEURS DES HABITANTS.

La vie molle et les habitudes culinaires des Turcs de Constantinople ont fait la matière de l'un des articles de notre deuxième volume (voy. page 2); aujourd'hui nous compléterons cet exposé par quelques détails sur le régime que suit le peuple de cette capitale et sur les jouissances que savent s'y procurer les Européens.

Il s'en faut de beaucoup que le menu peuple de l'Orient jouisse d'une existence aussi agréable que celle que nous avons dépeinte dans ce premier article. Ses aliments, dit Pouqueville, sont grossiers et en général malsains. En été, il renonce presque à l'usage du pain, pour ne faire sa nourriture que de courges, de melons et de fruits frais et aqueux. Cette époque est aussi constamment celle des épidémies les plus effrayantes. C'est alors que la peste exerce ses ravages sur des corps affaiblis par des sueurs abondantes, et qui ne sont pas restaurés par une nourriture capable de réparer les pertes habituelles. Cette assertion, établie sur l'expérience, peut servir à constater le retour de la fièvre épidémique que de fausses observations représentent comme exerçant continuellement ses ravages dans la capitale de l'Orient.

Il est de fait que, dans une année de fruits, quand le pain est cher, cette année sera funeste au peuple, si la température chaude et humide vient à favoriser le développement des effluves pestilentiels. Telle fut la constitution atmosphérique de 1786, qui, réunie aux circonstances citées, désola Constantinople par une peste épouvantable.

Le café n'entre pas dans le tableau des privations que le peuple éprouve. Cette boisson est, comme le tabac, d'un usage général. Les Turcs fument avec excès, et cet usage, qui ne date que de 1605, est suivi par eux dès l'enfance. Celles d'entre les femmes qui ne sont pas adonnées à la pipe se plaisent à mâcher le mastic de Chio, qui donne à l'haleine une odeur de violette, mais qui nuit aux fonctions digestives par l'excrétion considérable de salive que provoque sa mastication. On peut juger par ce peu de détails du contraste qu'offre la manière de vivre du commun des Orientaux, comparée soit à celle des riches de ce pays, soit aux repas abondants et variés des peuples du Nord.

La table d'un Européen qui vit à Constantinople présente une diversité de mets qu'on ne retrouvera pas chez les Turcs. Pour composer son repas, le Franc fera servir le vin rouge de Ténédos et ceux de l'Asie; il pourra varier, suivant le temps, les fruits rares et délicieux qui abondent dans les marchés.

On lui présentera, aux époques où la nature les donne, des cerises du Pont, des pêches énormes, des abricots, des prunes, des pommes de Sinope, des poires, des figues du Bosphore, des oranges, des limons, des cédrats de Chio, des dattes de l'Asie ou de l'Egypte; car la navigation, en apportant le tribut des provinces, pourrait rendre Constantinople le séjour des Sybarites.

Les principaux gibiers comptés au nombre des aliments sont communément les perdrix, les lièvres, les faisans qui se trouvent dans les environs de Belgrade; les gelinottes, les sangliers, les faisans et les lapins des îles des Princes. Dans l'arrière-saison, les bec-figues, les cailles viennent augmenter les ressources; toutes les espèces de volailles foisonnent dans les marchés publics; mais les marchands, au lieu de les engraisser, se contentent de faire passer l'air dans le tissu cellulaire en les soufflant, afin de les faire paraître plus grasses et d'en imposer à l'acheteur. Les troupeaux qui paissent sur les coteaux de l'antique Macédoine, au delà de la Thessalie, donnent une viande succulente et recherchée. Si on énumère les poissons et les coquillages, on trouvera le turbot, le maquereau, les soles, les rougets, les hirondelles de mer, les éperlans, les loups de mer, etc. Les Turcs préfèrent à ces poissons les carpes salées du Don que les Moscovites leur vendent, ainsi que les xiphias, qu'ils leur apportent tout préparés.

Les coquillages ne sont pas moins abondants sur les plages, où les huîtres, les crevettes, les moules, les homards, les poupards, les oursins de plusieurs formes, sont vraiment délicieux; mais les Francs et les Grecs sont les seuls qui en fassent usage, car les Turcs rejettent de leur cuisine tous les coquillages.

Si on en excepte un très-petit nombre de végétaux, les jardins de Constantinople renferment tous ceux qu'on cultive pour la table dans notre pays. Ils fournissent de plus des *gombos* qu'on mêle aux ragoûts, des pommes d'amour ou tomates d'une agréable acidité, des piments que le peuple recherche avec avidité, ainsi que des melongères de toutes les formes. La plupart de ces dernières viennent aussi de l'Asie et des îles.

C'est de ces jardins naturels de Bysance qu'on voit aborder dans son port des flottes entières de *caïques*

chargés de fruits odorants. Smyrne, Chio et Brousse, en Bithynie, envoient un raisin sans pepins. Scutari, Nicomédie, Chalcédoine fournissent le raisin muscat, connu sous le nom d'*Uzum tchiaoux*, supérieur à nos chasselas les plus exquis, dont on jouit longtemps, et que les Grecs, par un procédé simple, savent conserver frais pendant plusieurs mois.

La marée fournit à Constantinople ses olives noires, ses anchois, ses sardines salées. Enfin, rien ne manquerait pour satisfaire le goût, dans cette grande ville, si l'homme savait disposer convenablement des trésors qui l'environnent. Avec des soins, on naturaliserait plusieurs végétaux qui manquent ou ne sont que rares; les groseilliers, la pomme de terre, etc.

Ce qui contrarie beaucoup la plupart des Européens qui viennent à Constantinople, c'est l'absence du beurre de bonne qualité. Les paysans n'en préparent que de fort mauvais, que l'on mange à Constantinople, mêlé de graisse : en revanche l'huile y est délicieuse et abondante. Cette inhabileté des Turcs, dans la préparation des aliments tirés du laitage, s'étend jusqu'aux fromages qui sont fort mauvais et imprégnés d'une saumure brûlante. Quant au lait lui-même, il pourrait en sortir une quantité énorme de Belgrade et de Scutari, qui servirait aux besoins du peuple; mais l'exploitation des troupeaux est mal entendue dans ce pays.

Une simple promenade dans Constantinople suffit, au reste, pour montrer la différence énorme qui existe entre la vie matérielle de ses habitants et la nôtre : à peine compterez-vous dans toute la ville quelques marchands de gâteaux; et au lieu de ces nombreux restaurateurs qui pullulent dans nos grandes villes, vous ne verrez là-bas que de simples *rôtisseurs*, dont le suprême talent consiste à faire cuire des tranches de mouton à la minute dans des fours économiques.

Le café et le tabac tiennent lieu, à la plupart des Orientaux, des jouissances plus ou moins délicates que les Européens trouvent à table. Aussi, est-ce dans les cafés que les oisifs, et ils sont en majorité, passent la majeure partie de leur journée. On y fume, on y parle politique, on y raconte des histoires; des moines vagabonds ou *calenders* y chantent des cantiques; des danseurs et des musiciens viennent y quêter quelque monnaie; et l'habitant de Constantinople passe là des heures délicieuses, tandis que nous autres Français y dormirions d'ennui. Vous verrez, dans ces cafés, des derviches, des hommes indolents qui abhorrent le travail, passer une demi-journée avec une tasse de café à l'eau et quelques pipes de tabac; c'est à peine s'ils prennent avec cela un peu de nourriture. Les fumeurs d'opium ou thériakis sont, sous ce rapport, bien plus étonnants encore. Réduits, la plupart, à l'eau pure dans leurs repas, les Turcs sont sur ce point très-fins connaisseurs. Il y a telle eau que les gourmets envoient chercher jusque sur les côtes d'Asie. Des *porteurs* font un commerce spécial de cette boisson.

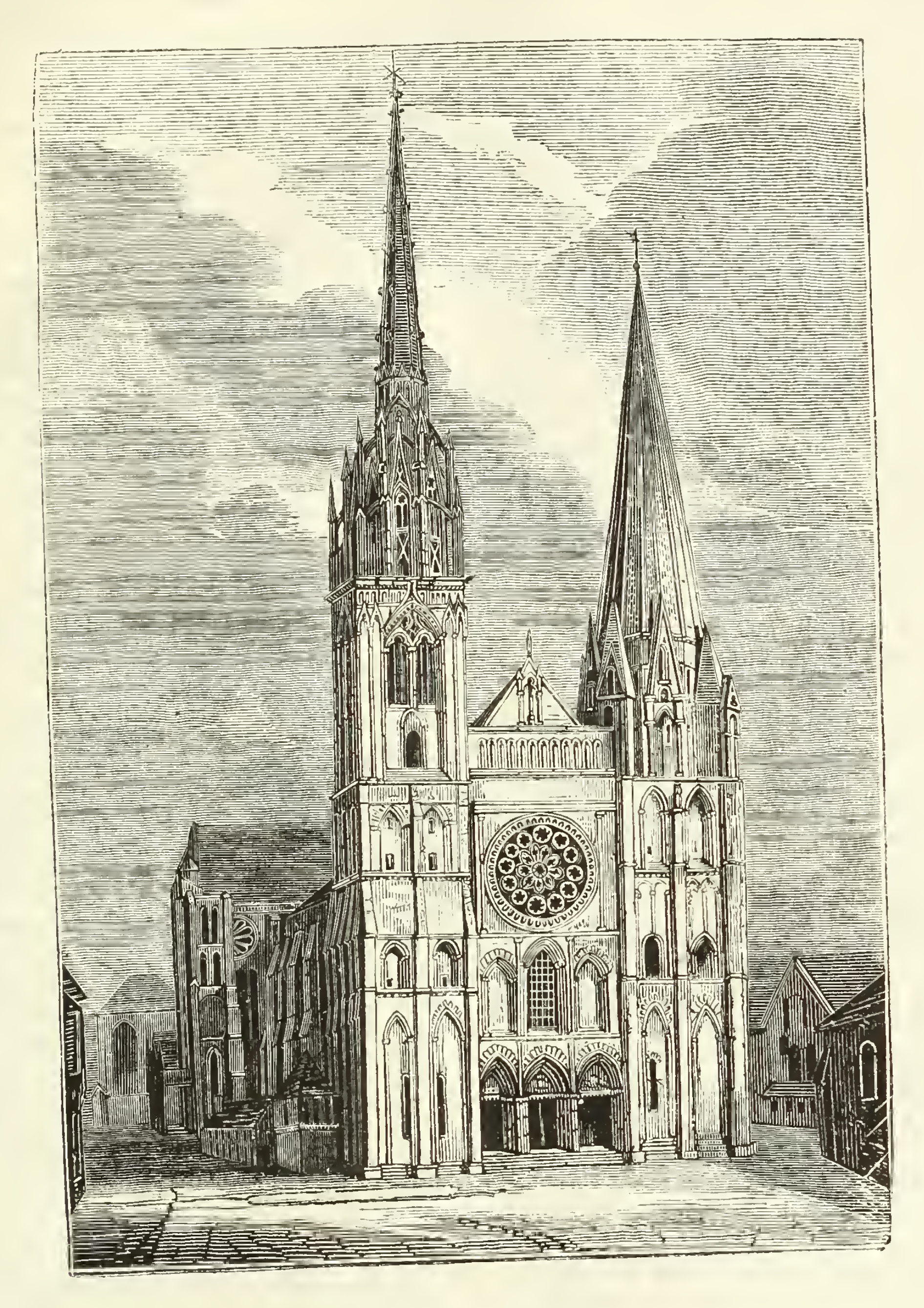


(Sacca, porteur d'eau Turc.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.



(Vue de la cathédrale de Chartres.)

Paris, 10 juin.

Au moment où ces lignes seront sous les yeux de nos lecteurs, toute la France saura le fatal incendie qui a dévoré la magnifique charpente de Notre-Dame de Chartres, et menacé de renverser les deux flèches hardies qui font le principal ornement de ce temple. Nous avons pensé qu'il convenait de rappeler, en les développant, quelques-uns des détails que nous avons donnés dans le temps (page 265, 2e vol.) sur les catastrophes du même genre qui ont bouleversé cette cathédrale à plusieurs reprises. A ce résumé nous avons joint des vues de la façade et du vieux clocher; et pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas connu l'histoire du dernier incendie, nous terminerons notre notice par un extrait d'une lettre de M. Henri de La Rochejacquelin.

La fondation de Notre-Dame de Chartres remonte au VIIe siècle. Incendiée par les Normands, dès 858, et réparée peu de temps après, elle fut, au Xe siècle, en 973, ravagée de nouveau par les mêmes ennemis.

Richard, duc de Normandie, ayant fait le siége de la ville de Chartres, défendue par le comte de Chartres Thibaut, dit le *Tricheur,* s'empara de la cité malgré la belle défense des habitants. Les assiégés, poursuivis dans leurs derniers retranchements, cherchèrent un asile dans le sein de l'église, mais le vainqueur fit donner l'assaut et saccagea de fond en comble cette retraite sacrée. Toutefois, les légendaires affirment qu'à la faveur d'un miracle, le reliquaire et la nef principale purent être préservés de la fureur des assaillants qui tentèrent par trois fois de porter une main sacrilége sur ce précieux trésor.

Le nouveau bâtiment qui remplaça l'église démolie eut, un siècle plus tard (7 septembre 1020), à subir un

autre assaut de la part d'une troupe de *malandrins* qui dévastèrent le pays Chartrain et portèrent partout la flamme et le pillage. Des historiens prétendent que ce fut le feu du ciel qui consuma, à cette époque, et la cathédrale et une partie de la ville. La nouvelle église fut restaurée et rebâtie en partie, d'abord par l'évêque Fulbert, puis ensuite par la princesse Mahaut, veuve de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Ce fut cette princesse qui fit couvrir en plomb une partie de l'église, c'est-à-dire le chœur et la nef.

Le 26 juillet 1506, la foudre embrasa les charpentes de l'un des clochers, dit *le clocher neuf*. On parvint à se rendre maître de l'incendie avant qu'il eût atteint le reste de l'édifice. Toutefois les six cloches qu'il renfermait furent fondues : ce clocher fut reconstruit à grands frais, de l'année 1507 à 1514, et plus tard, incendié une seconde fois, le 15 novembre 1674. Voici la description de ce clocher, tel qu'il fut restauré dans le XVIIe siècle.

Ce clocher commande l'admiration, tant par la hardiesse de sa structure que par la richesse et la délicatesse de ses ornements. Il est divisé en trois étages voûtés en pierre. Le premier, situé à la hauteur du comble de l'église, est appelé *Chambre de la Sonnerie*. Dans les murs de cette chambre est incrustée une grande pierre revêtue d'une inscription gothique, pour rappeler à la postérité le souvenir du funeste incendie de 1506. Les étages supérieurs, revêtus et garnis d'une charpente aujourd'hui entièrement consumée, et qui, par sa hardiesse et sa belle construction, faisait l'admiration des connaisseurs, servait à loger cinq cloches en carillon qui ont été fondues à l'époque de la révolution, à l'exception de la plus petite, du poids de dix-huit cents livres, appelée *Piat*.

Le second clocher, dit le *vieux clocher*, bâti parallèlement au premier, mais dans de plus colossales proportions, est terminé en flèche. Vers le haut de la flèche, un escalier en fer placé extérieurement, servait à grimper jusqu'au sommet de cette merveilleuse pyramide, surmontée d'un globe de cuivre doré, supportant une croix de fer qui y fut posée en 1681. Les quatre angles de cette tour sont flanqués de quatre flèches dentelées, de l'exécution la plus sévère et la plus hardie. Jusqu'à la hauteur d'où la flèche s'élance, le clocher est percé de plusieurs fenêtres ogivales dont les plus élevées sont surmontées de frontons aigus à la hauteur de la naissance des petites flèches ou aiguilles.

Le clocher vieux renfermait autrefois les trois grosses cloches ou bourdons, qui furent aussi fondues en 1792. La charpente qui supportait ces cloches était aussi digne d'admiration; elle était écussonnée en plusieurs endroits aux armes de Charles VI, roi de France, et du chapitre de la cathédrale.

Des trois cloches qui furent fondues en 1816 par Nicolas Cavilier, il ne reste plus aujourd'hui que la plus grosse, du poids de 3,500 livres.

Voici comment M. Henri de La Rochejacquelin raconte le cruel évènement dont il a été témoin.

« Le feu, que l'on attribue à l'imprudence de deux ouvriers plombiers occupés à la réparation de la toiture, se déclara subitement avec une violence telle que l'on put juger de suite des conséquences affreuses que l'on avait à redouter; il commença dans la charpente à la jonction d'un des bras de la croix formé par les côtés de la nef. Le tocsin sonna immédiatement; il était six heures et demie du soir. A l'instant, toute la population fut sur pied. On essaya de faire agir les pompes, mais la toiture étant en plomb, tous les efforts furent inutiles. Le feu se communiqua avec une telle rapidité, qu'il fallut renoncer à occuper la galerie extérieure du haut de la nef.

» Dans cet instant si critique, il se passa une des scènes les plus honorables que l'on puisse citer à l'honneur d'un administrateur. M. Gabriel Delessert, préfet d'Eure-et-Loir, avait été un des premiers à s'exposer aux plus grands dangers; il donna l'ordre d'évacuer la galerie; plusieurs personnes qui l'entouraient voulurent, par un zèle louable, l'arracher avant eux à une mort inévitable : il ne veut se retirer que le dernier; alors on cherche à l'entraîner, il se débarrasse avec peine des personnes qui le tenaient embrassé; enfin il est obligé de mettre, avec la plus vive énergie, la main sur la garde de son épée, pour qu'on soit forcé de le laisser le dernier à son poste. Cette lutte se passait sous des toits enflammés, le plomb coulant sur ceux qui en étaient acteurs.

» L'effroi de la foule qui contemplait cette scène de dévouement et de courage, les cris mille fois répétés : *Sauvez-vous! sauvez-vous!* tout ensemble était d'un effet que rien ne peut rendre, et en vous écrivant je suis encore sous l'impression profonde produite alors sur moi. Bientôt après la charpente entière était en feu. Les flammes atteignent le magnifique clocher de droite, la cathédrale est menacée d'une entière destruction : les ordres habilement donnés par le préfet, le général Fleury et les autres autorités qui leur obéissaient, établissent un service de pompe aussi actif que bien dirigé. De six lieues à la ronde arrivent en poste les compagnies de pompiers organisées dans tous les villages de la Beauce.

» On enlève de l'intérieur de l'église tout ce qui est précieux, tout ce qui est transportable; les mesures sont prises pour préserver les maisons qui entourent de trop près malheureusement l'édifice en feu. Les flammes se communiquent aux bas-côtés; à onze heures on en était maître. L'intérieur du chœur et la nef sont remplis de tisons enflammés qui traversent par les trous pratiqués dans la voûte; le plomb en fusion y pénètre de toutes parts; enfin, le soir, le feu qui avait épargné le vieux clocher y pénètre et répand l'alarme dans la population qui ne le croit pas solide. On a la douleur de ne pouvoir éteindre l'incendie en cette partie de la cathédrale. L'hôpital qui y est adjacent est évacué. Une pluie de feu poussée par le vent est projetée sur une partie de la ville. On ne conçoit en vérité pas comment elle a pu échapper à une ruine qui paraissait certaine. Un seul bâtiment a commencé à brûler, mais en peu d'instants on s'est rendu maître des flammes.

» Ce matin, à trois heures, il ne restait plus en feu que la charpente du vieux clocher; elle s'était affaissée tout d'un coup sur une voûte qui a dû céder en partie à un choc aussi terrible : une voûte inférieure a arrêté les pièces de bois qui avaient traversé. Les efforts les plus incroyables ont été faits pour monter les pompes sur les voûtes qui soutenaient il y a peu d'heures la plus belle charpente connue. Il reste encore des charbons qui se consument, mais il n'y a plus rien à craindre; tout le vaisseau reste entier dans sa magnificence; les admirables vitraux n'ont point souffert. »

Le ministre de la justice et des cultes s'est transporté

à Chartres, accompagné de plusieurs architectes, pour juger par ses yeux de l'étendue des ravages causés par l'incendie, et la Chambre des députés a accordé 400,000 fr. pour les premiers frais de reconstruction.

M. Duban, qui a fait preuve de tant de goût et de zèle dans la restauration de la façade du château de Gaillon, que l'on voit à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, est chargé des travaux à faire dans la cathédrale de Chartres.

Un journal faisait remarquer avec raison qu'on ne pourrait pas trouver aujourd'hui, en France et en Allemagne, les dix mille pièces de bois en cœur de châtaignier qui formaient le comble de l'église. Mais ne pourrait-on pas, comme le proposait jadis l'abbé Combalot, supporter les toitures de nos temples par des charpentes en fer. La halle aux blés de Paris est ainsi faite, et les progrès de l'industrie métallurgique permettraient de fabriquer et de poser aujourd'hui des toitures du même genre à bien moins de frais.

LES CARRIÈRES DE CAUMONT.

Quand on veut connaître toute la magnificence des paysages de la Normandie, il faut aller de Rouen à la Bouille par le bateau à vapeur, monter ensuite sur la côte de Moulinot, et contempler de là le spectacle qui se déroule sous vos yeux. La Bouille est pour les Rouennais ce que Montmorency est pour les Parisiens; c'est là que vient se délasser, le dimanche, l'active population des comptoirs et des fabriques. Deux bateaux à vapeur font, chacun quatre fois par jour, ce trajet de six lieues, et peuvent à peine suffire à la foule des promeneurs. Ce n'est pas que la Bouille soit par elle-même un séjour bien somptueux; quelques mauvaises maisons adossées contre la côte, et que la Seine presse et menace par le pied, voilà la ville de la Bouille; car, je crois, Dieu me pardonne, que la Bouille est une ville! Mais en revanche, la beauté des sites qui avoisinent cette bicoque est telle, que peu de points de vue lui sont comparables. Nous étions partis de Rouen par le bateau, à six heures du matin; le temps était froid et humide, c'est là la calamité presque permanente de la Normandie; mais une fois qu'on s'est bien boutonné et qu'on a bien pris son parti, il n'y a plus qu'à admirer.

Les deux rives de la Seine sont bordées, pendant l'espace de six lieues, de maisons de campagne suspendues à mi-côte, au milieu de parcs dont la végétation splendide ferait honte à nos environs de Paris si vantés. Entre la rivière et les collines qui ferment la vallée, s'étendent des prairies verdoyantes, coupées symétriquement par des plantations de saules et de peupliers, dont la pâle verdure se détache comme une fine broderie sur ce fond vigoureux. On ne saurait, à moins de l'avoir vue, se faire une idée de toute la richesse, de toute la prospérité dont brille cette belle vallée. Quand vous montez sur les collines qui dominent la Bouille, vous avez devant vous des coteaux boisés en amphithéâtre, et dans un espace de sept à huit lieues, les longues sinuosités de la Seine qui se replie sur elle-même en interminables festons! et non pas, s'il vous plaît, cette petite et sale rivière qu'à Paris vous appelez la Seine, et qui coule honteusement encaissée entre vos quais de pierre pour recueillir le tribut de tous les égouts de la grande ville, mais une belle et noble rivière, large, majestueuse, coulant à pleins bords, pressant ses rives, que, dans ses jours de plénitude, elle entame et mord à belles dents, un vaste canal sillonné de bateaux à vapeur, de bâtiments à la voile, qui montent, qui descendent, qui louvoient par le même vent, de lourds chalands de Hambourg et de tous les caboteurs de la Manche et de la Baltique.

Ce qui manque à la Bouille, c'est un lieu de commune promenade; les riches manufacturiers de Rouen ont leurs maisons de plaisance dans le voisinage, mais le populaire, le simple et modeste promeneur, l'étranger qui a suivi la foule, ne sait, une fois arrivé, où porter ses pas, ni comment employer sa journée.

Embarrassés comme gens qui n'ont pour toute propriété dans le pays que le ciel et le brillant panorama qu'il éclaire, nous prîmes le parti d'aller visiter les carrières de Caumont, situées à une demi-lieue environ au delà de la Bouille. Nous n'eûmes pas à nous repentir de notre curiosité; les carrières de Caumont, qui fournissent de la pierre de construction à Rouen et aux rives de la Seine, sont taillées à même les coteaux qui bordent la rive gauche, et qui sont tout entiers formés d'un roc de formation calcaire, assez dur, revêtu seulement à la surface d'une couche très-mince de terre végétale. Ces carrières s'annoncent de loin par une assez grande quantité de blocs taillés, qui en ont été extraits, et qui bordent la rivière, où les ouvriers les travaillent en attendant qu'on les embarque. Plusieurs de ces blocs sont énormes; j'en ai mesuré un avec ma canne, qui avait 20 pieds de long sur 7 de haut et 2 pieds et demi d'épaisseur; il pesait trente et quelques milliers de livres; pour l'amener de la carrière à la place qu'il occupe, c'est-à-dire pour lui faire parcourir peut-être deux cents pas, on avait dépensé plus de cent écus; on le faisait avancer sur trois rouleaux cylindriques, et un ouvrier, de qui nous apprîmes ces détails, nous disait que lorsque la masse tout entière reposait sur deux rouleaux seulement, les rouleaux s'écrasaient et s'émiettaient sous ce poids énorme, bien qu'ils fussent de chêne et qu'ils eussent plus d'un pied de diamètre.

Les carrières ont été ouvertes au pied de la côte, au niveau du sol; elles ont plusieurs ouvertures, et pénètrent à une assez grande profondeur. Nous avions pris pour guide un ouvrier carrier, et armés de deux chandelles allumées, nous pénétrâmes dans une galerie qu'on nomme la *Jacqueline*. Figurez-vous une galerie taillée dans le roc vif, ayant environ 60 ou 80 pieds de largeur sur 50 de hauteur, et vous vous ferez une idée du travail et du temps qu'il a fallu pour achever une semblable excavation. Arrivés à une certaine distance, la lumière extérieure, qui apparaissait à l'ouverture comme un point, produisait dans l'obscurité des effets singuliers. Les rayons lumineux, arrivant en ligne droite, éclairaient tout un côté de cette vaste voûte, tandis que l'autre restait plongé dans une obscurité profonde, dont l'œil ne pouvait mesurer la profondeur. Il règne dans ces galeries profondes une humidité perpétuelle, des gouttes d'eau se détachent de la voûte et forment une espèce de pluie rare mais persévérante, dont la chute creuse distinctement la pierre sur laquelle on marche; car il n'y a pas là la moindre parcelle de terre: la voûte, les piliers, les murailles, le sol, tout est de pierre. Il y avait dans cette galerie, il y a quelques années, une ouverture assez basse, dans la-

quelle on ne pouvait marcher que plié en deux, avec de l'eau jusqu'aux genoux; ce souterrain conduisait à une grotte dans laquelle on pouvait admirer des cristallisations fort curieuses; mais aujourd'hui le souterrain est bouché, nous n'y pûmes avancer plus d'une dizaine de pas.

De la Jacqueline nous passâmes, par une communication souterraine, dans la galerie du Dam, et nous pûmes observer à loisir les travaux des carriers, et le procédé industrieux qu'ils mettent en œuvre pour arracher la pierre des flancs de la montagne. On se fera une idée de la difficulté de cette opération, quand on saura qu'il n'est pas rare de rencontrer des masses de pierres de *soixante pieds cubes*, toutes d'un bloc, sans fissure, sans séparation. Ici, vraiment, on ne saurait trop admirer l'audace et la persévérance du génie humain. Huit ou dix ouvriers sont employés pour cette opération. Deux d'entre eux montent à l'échelle, et pratiquent, à partir de la voûte, une section verticale, à une profondeur de 20 ou 30 pieds, plus ou moins; ils commencent par en haut et se creusent d'abord une espèce de petite niche, où ils se blottissent avec leur pic, travaillant à genoux, au milieu d'une poussière et d'une chaleur insupportables; le second ouvrier agrandit l'ouverture, à mesure que le premier gagne en profondeur. Lorsque le bloc qu'on veut abattre est ainsi séparé des parois de la galerie par deux *tranchées* de ce genre, ils le minent par-dessous, laissant seulement des piliers pour soutenir à mesure qu'ils avancent; c'est ce qu'ils appellent faire la *coupe*. Quand la *coupe* est achevée et que le bloc ne repose plus que sur les piliers, on lui fait un lit avec les débris de la pierre, afin qu'il ne se brise pas en mille morceaux dans sa chute, puis on coupe les piliers. Alors le bloc détaché de la montagne par trois côtés, miné en dessous et entraîné par son propre poids, se fend de lui-même et roule en avant; il ne reste plus qu'à le débiter par morceaux de dimensions convenables.

Mais ce travail n'est pas sans difficulté, ni même sans danger. Souvent dans ces carrières la pierre se partage par filons; il faut suivre le fil, absolument comme lorsqu'on travaille le bois, et lorsque par malheur le fil de la pierre vient à s'interrompre, l'ouvrier qui ébranle une pierre déjà détachée par la nature, peut être surpris et écrasé par sa chute. Notre guide nous conta qu'il y a peu d'années un bloc, croulant à l'improviste, saisit un malheureux ouvrier à la ceinture et l'écrasa contre le rocher; on ne put avoir son corps qu'en l'arrachant à coups de pioche du roc dans lequel il était scellé. Un homme dans la force de l'âge gagne cinquante sous par jour à ce métier-là !

Souvent aussi la voûte laisse échapper de ses arcades vives, des masses énormes qui comblent, en s'effondrant, tous les travaux commencés; quand les ouvriers ne sont pas tués du coup, ils sont condamnés à mourir de faim derrière ces monceaux de débris, avant qu'on puisse les délivrer, à moins qu'ils ne parviennent à sortir par une des galeries de communication qui joignent les galeries principales.

D'autres risques moins graves se présentent aussi quelquefois au milieu de ce travail que le soleil n'éclaire jamais. L'ouvrier qui nous servait de guide nous conta qu'un jour, travaillant avec un de ses camarades à ouvrir une *tranchée*, leur échelle fut dérangée par les débris de la pierre qu'ils abattaient; ils se trouvaient tous deux nichés dans le rocher, à 30 pieds de haut, n'ayant pas de chandelle pour plus de vingt minutes; de plus, il était soir, et il n'y avait pas à espérer que leurs camarades vinssent les délivrer avant le lendemain matin. Appeler était inutile ; il fallait donc se résigner et passer douze ou quinze heures sans manger, sans travailler, sans voir, suspendus dans l'obscurité dans une niche de pierre humide, d'où le moindre faux mouvement pouvait les précipiter. La perspective n'était pas attrayante; ils firent donc un dernier effort : l'un d'eux s'attacha son mouchoir autour du poignet, l'autre en saisit le bout opposé, et le premier, suspendu en dehors, retenu seulement au-dessus de l'abîme par ce frêle soutien, parvint, à l'aide de son pic, à rattraper l'échelle, leur unique moyen de délivrance.

En écoutant le récit des travaux et des périls obscurs de cet humble serviteur de l'industrie, je ne pouvais m'empêcher de comparer, à part moi, la vie de ce pauvre homme à celle du soldat. A l'un quelques rares périls, des fatigues, il est vrai, mais de la gloire, des grades, de l'avancement, des bulletins, des décorations, l'admiration et la reconnaissance de ceux qu'il a défendus de son épée; en un mot, tout ce qui soutient l'homme, tout ce qui l'élève au-dessus des besoins et des souffrances du corps; il a des César et des Napoléon pour le commander et pour écrire son histoire, des Homère pour le chanter; sa vie est pleine. L'autre n'a pas de gloire, personne ne sait qu'il existe, il n'a pas l'enivrement du combat, le bruit des fanfares et l'odeur de la poudre; son seul, son éternel ennemi, c'est une froide montagne de pierre dont il emploie des années à détacher une parcelle, et qui se venge quelquefois en l'ensevelissant sous ses ruines; à lui, pas de César ou de Napoléon pour chef, mais un grossier contre-maître aussi obscur que lui, et pour maître souverain quelque spéculateur affamé, quelque banquier de Rouen, qui ne sait pas son nom, et qui le loue en bloc, comme une machine, avec ses camarades; à lui la lutte patiente et sans fin, avec l'hôpital pour Invalides, et peut-être, s'il meurt avant que ses fils soient grands, la mendicité pour les siens. Et pourtant il ne se plaint pas, cet obscur héros, il ne sait pas le prix d'une patience et d'un courage que personne n'admire; il extrait des flancs de la montagne les pierres dont nos ponts et nos édifices sont construits; il se refuse le soleil pour nous abriter du froid de l'hiver; il vit dix heures par jour dans les ténèbres, les pieds dans l'eau et la pluie sur la tête, pour nous défendre des ardeurs de l'été. Qui lui en sait gré ? qui s'occupe de lui ? Personne; et il roule sa pierre comme Sisyphe, pauvre créature disgraciée que personne ne chante, que personne n'aime, que personne ne connaît, et il meurt sans savoir qu'il existe de la gloire, du bien-être, des récompenses pour de moins bons travailleurs que lui.

Les carrières de Caumont appartenaient autrefois à un seigneur des environs qui les exploitait industriellement, sans doute, mais qui avait apporté au milieu de ses spéculations industrielles un esprit de bienfaisance dont on se souvient dans le pays. Le paysan pouvait couper, l'hiver, un fagot dans ses bois sans avoir le garde à ses trousses; il fermait les yeux sur quelques abus de ce genre, c'était encore une manière de faire du bien. Il louait aussi ses carrières à des prix modérés, et le locataire ménagé par lui, pouvait à son tour faire meilleure la part de l'ouvrier. Aujourd'hui

le marquis est mort, et ses carrières sont tombées entre les mains d'un propriétaire plus habile, qui sait ce que vaut l'argent, le temps, la place, qui loue cher les chantiers de travail, qui loue le droit d'entrer et de sortir, et qui louerait l'air et la lumière, si cela se pouvait. Les bois qui couronnent la montagne ont aussi gagné considérablement à changer de main, la police en est mieux faite, l'administration plus régulière, les gardes plus vigilants, plus un seul fagot n'en sort impunément, et l'on dit dans le pays que le bien du marquis a doublé de valeur depuis qu'il est soumis à ce régime perfectionné. Le paysan seul n'y a pas gagné, il se chauffe un peu plus mal, c'est-à-dire pas du tout; l'ouvrier non plus n'a pas lieu de se réjouir; depuis que l'entrepreneur paie le propriétaire si cher, il paie un peu moins l'ouvrier, car il faut bien se rattraper sur quelque chose; aussi, tous ces gens-là qui sont ignorants en économie politique, et peu sensibles aux beautés d'une gestion bien entendue, tous ces gens-là regrettent le marquis. Vainement leur donnerait-on à entendre que le marquis était un vieux débris de la féodalité, qu'il était leur maître, tandis qu'aujourd'hui tous sont égaux dans le village; au fond ils pensent que cette glorieuse égalité ne vaut pas le fagot du marquis. Tant qu'il fera du soleil je resterai fidèle à ma foi constitutionnelle, mais cet hiver, je serai peut-être de leur avis.

A. G.

LA SYRIE. — DAMAS. (1er article.)



(Turc de Damas, Turc de Tunis.)

Le pachalik de Damas, par sa situation, est plus exposé qu'aucun autre aux incursions des Arabes-Bédouins, cependant on observe qu'il est le moins ruiné de la Syrie. La raison qu'on en donne est qu'au lieu d'en changer fréquemment les pachas, comme elle fait ailleurs, la Porte le donne ordinairement à vie : dans le XVIIIe siècle, on l'a vu occupé pendant cinquante ans par une riche famille de Damas, appelée *El-Adm*, dont un père et trois frères se sont succédé. *Asàd,* le dernier d'entre eux, l'a tenu quinze ans, pendant lesquels il a fait un bien infini. Il avait établi assez de discipline parmi ses soldats, pour que les paysans fussent à l'abri de leurs pillages. Sa passion était, comme à tant de gens en place de la Turquie, d'entasser de l'argent : mais il ne le laissait point oisif dans ses caisses; et par une modération inouïe dans ce pays, il n'en retirait qu'un intérêt de six pour cent. On cite de lui un trait qui donnera une idée de son caractère : S'étant un jour trouvé dans un besoin d'argent, les délateurs qui environnent les pachas lui conseillèrent d'imposer une *avanie* sur les chrétiens et sur les fabricants d'étoffes. *Combien croyez-vous que cela puisse me rendre?* dit Asàd.—*Cinquante à soixante bourses,* lui répondirent-ils. —*Mais,* répliqua-t-il, *ce sont des gens peu riches; comment feront-ils cette somme?—Seigneur, ils vendront les joyaux de leurs femmes; et puis ce sont des chiens.—Je veux éprouver,* reprit le pacha, *si je serai plus habile avaniste que vous.* Dans le jour même il envoya ordre au mufti de venir le trouver secrètement et de nuit: le mufti arrivé, Asàd lui déclare « qu'il a appris que depuis longtemps il mène dans sa maison une vie très- » irrégulière; que lui, chef de la loi, boit du vin et

» mange du porc, contre les préceptes du *livre très-» pur;* qu'il a résolu d'en faire part au mufti de *Stam-» boul* (Constantinople), mais qu'il a voulu l'en prévenir » afin qu'il n'eût point à lui reprocher de perfidie. » Le mufti, effrayé de cette menace, le conjure de s'en désister; et comme chez les Turcs on traite ouvertement les affaires, il lui promet un présent de mille piastres. Le pacha rejette l'offre; le mufti double et triple la somme; enfin ils s'accordent pour six mille piastres, avec engagement réciproque de garder un profond silence. Le lendemain, Asàd fait appeler le qâdi, lui tient des propos semblables, lui dit qu'il est informé d'abus criants dans sa gestion; qu'il a connaissance de telle affaire qui ne va pas moins qu'à lui faire couper la tête. Le qâdi, confondu, implore sa clémence, négocie comme le mufti, s'accommode pour une somme pareille, et se retire fort content d'échapper à ce prix. Après le qâdi vint l'*ouâli,* puis le *naqîb,* l'aga des janissaires, le *mohteseb,* et enfin les plus riches marchands turcs et chrétiens. Chacun d'eux, pris pour les délits de son état, et surtout pour l'article des femmes, s'empressa d'en acheter le pardon par une contribution : lorsque la somme totale fut rassemblée, le pacha se retrouvant avec ses *familiers*, leur dit : *Avez-vous entendu dire dans Damas qu'Asàd ait jeté une avanie? — Non, seigneur. — Comment se fait-il donc que j'ai trouvé près de deux cents bourses que voici?* Les délateurs de se récrier, d'admirer, de demander quel moyen il avait pris. *J'ai tondu les béliers*, répondit-il, *plutôt que d'écorcher les agneaux et les chèvres.* Après quinze années de règne, cet homme fut enlevé au peuple de Damas par les suites d'une intrigue dont on raconte ainsi l'histoire : Vers 1755, un eunuque noir du sérail, allant en pèlerinage à la Mekke, prit l'hospitalité chez Asàd; mais peu content de l'accueil simple qu'il en reçut, il ne voulut point repasser par Damas, et il prit sa route par Gaze. *Hosein*, pacha, qui commandait alors en cette ville, mit du faste à bien traiter l'eunuque. Celui-ci, de retour à Constantinople, n'oublia pas ses deux hôtes : pour satisfaire à la fois sa reconnaissance et son ressentiment, il résolut de perdre *Asàd*, et d'élever *Hosein* à sa place. Ses intrigues eurent tant de succès, que, dès 1756, Jérusalem fut détachée de Damas, et donnée à *Hosein* à titre de pachalik. L'année suivante il obtint Damas même : Asàd déposé se retira dans le désert, avec les gens de sa maison, pour éviter une plus grande disgrâce. Le temps de la caravane arriva : Hosein la conduisit, selon le droit de sa place; mais au retour, ayant pris querelle avec les Arabes pour un paiement qu'il refusait, ils l'attaquèrent en force, battirent son escorte et pillèrent complétement la caravane en 1757. A la nouvelle de ce désastre, ce fut dans l'empire une désolation comme à la perte d'une grande bataille; les familles de vingt mille pèlerins morts de soif, de faim, ou tués par les Arabes; les parents de nombre de femmes faites esclaves; les marchands intéressés à la cargaison dissipée, demandèrent vengeance de la lâcheté de l'émir *Hadj*, et du sacrilége des Bédouins. La Porte alarmée proscrivit d'abord la tête de Hosein; mais il se cacha si bien, que l'on ne put le surprendre : du sein de sa retraite, travaillant de concert avec l'eunuque, son protecteur, il entreprit de se disculper, et il y parvint au bout de trois mois, en produisant à la Porte une lettre, vraie ou fausse, d'Asàd, par laquelle il parut que ce pacha avait excité les Arabes à le venger de Hosein. Alors la proscription se tourna contre Asàd, et l'on n'attendit plus que l'occasion de la mettre à exécution.

Cependant le pachâlik restait vacant : Hosein flétri n'y pouvait reparaître. La Porte désirait de réparer son affront, et de rétablir la sûreté du pèlerinage : elle jeta les yeux sur un homme singulier, dont les mœurs et l'histoire méritent que j'en dise deux mots. Cet homme, appelé *Abd-Allah-el-Satadjî*, était né près Bagdad, dans une condition obscure. S'étant mis de bonne heure à la solde du pacha, il avait passé les premières années de sa vie dans les camps, à la guerre, et avait fait, en qualité de simple cavalier, toutes les campagnes de Perse contre *Chah-Thamas-Koulikan.* La bravoure et l'intelligence qu'il y montra l'élevèrent de grade en grade jusqu'au pachalik de Bagdad même. Revêtu de cet éminent emploi, il s'y comporta avec tant de fermeté et de prudence, qu'il rétablit dans le pays la paix étrangère et domestique. La vie simple et militaire qu'il continua de mener ne lui faisant pas éprouver de grands besoins d'argent, il n'en amassa point; mais les grands officiers du sérail de Constantinople, à qui cette modération ne rendait rien, trouvèrent mauvais le désintéressement d'Abd-Allah, et ils n'attendirent qu'un prétexte pour le déplacer, et le trouvèrent dans la retenue qu'Abd-Allah fit d'une somme de 100,000 livres provenant de la succession d'un marchand. A peine le pacha l'eut-il touchée qu'on en exigea le paiement; en vain représenta-t-il qu'il en avait payé de vieilles soldes de troupes; en vain demanda-t-il du délai, le visir ne l'en pressa que plus vivement; et, sur un second refus, il dépêcha un eunuque noir, muni en secret d'un *Kat-Chérif* pour lui couper la tête. L'eunuque, arrivé aux environs de Bagdad, feignit d'être un malade qui voyageait pour sa santé : en cette qualité, il fit saluer le pacha, et, par forme de politesse, il le pria de lui permettre une visite. Abd-Allah, qui connaissait l'esprit turc, se méfia de tant d'honnêteté, et soupçonna quelque raison secrète. Son trésorier, non moins versé dans les usages, et très-attaché à sa personne, le confirma dans ses soupçons; pour acquérir des certitudes, il lui proposa de visiter le paquet de l'eunuque, pendant qu'il serait chez le pacha avec sa suite. Abd-Allah approuva l'expédient. A l'heure indiquée, le trésorier va dans la tente de l'eunuque, et il y fait une recherche si exacte qu'il découvre le *Kat-Chérif* caché dans le revers d'une pelisse : aussitôt il vole vers le pacha, le fait avertir de passer un instant dans une pièce voisine, et lui remet la découverte. Abd-Allah, muni du fatal écrit, le cache dans son sein, et rentre dans l'appartement; puis, reprenant d'un air tranquille la conversation avec l'eunuque : « Plus j'y pense, dit-il, seigneur aga, plus je m'étonne de votre voyage en ce pays. Bagdad est si loin de Stamboul, notre air est si peu vanté, que j'ai peine à croire que vous ne veniez ne nous demander que de la santé. — Il est vrai, reprit l'aga, que je suis aussi chargé de vous demander, en passant, quelque à-compte des 100,000 livres. — Passe encore, reprit le pacha; mais, tenez, ajouta-t-il d'un air décidé, avouez que vous venez aussi pour ma tête. Ecoutez : vous me connaissez de réputation; vous savez ce que vaut ma parole; je vous la donne : si vous me faites un aveu sincère, je vous relâcherai sans vous faire le moindre mal. » Alors, l'eunuque commençant une longue dé-

fense, protesta qu'il venait sans *noires* intentions. *Par ma tête!* dit Abd-Allah, *avouez-moi la vérité.* L'eunuque continua sa défense. *Par votre tête!* Il nia encore! *Prenez-y garde!* Par celle *du sultan!* Il persista encore. *Allons*, dit Abd-Allah, c'en est fait, *tu as prononcé ton arrêt;* et tirant le *Kat-Chérif: Reconnais-tu ce papier?* « Voilà comme vous vous gouvernez là-bas : oui, vous » êtes une troupe de scélérats qui vous jouez de la vie » de quiconque vous déplaît, et qui vous livrez de la » main à la main le sang des serviteurs du sultan. Il » faut des têtes au visir : il en aura une ; qu'on la coupe » à ce chien, et qu'on l'envoie à Constantinople. » Sur-le-champ, l'ordre fut exécuté; et la suite de l'aga congédiée partit avec sa tête. Après ce coup, Abd-Allah eût pu profiter de la faveur du pays pour se révolter : il préféra de passer chez les Kourdes. Ce fut là que vint le trouver l'amnistie du sultan, et l'ordre de passer au pachalik de Damas. Il s'ennuyait dans son exil; il n'avait plus d'argent, il accepta la commission.

L'ORANG-OUTAN DE M. VAN ISEGHEM.

Un capitaine de navire marchand, M. *Van Iseghem*, apporta dernièrement de Sumatra à Nantes un jeune orang-outan vivant, qui montre une certaine intelligence, et sur lequel M. Marion de Procé écrivit à un de nos plus célèbres naturalistes les détails que l'on va lire :

« Son front, dit l'auteur de la lettre, est très-élevé et bombé dans la ligne médiane, de manière à simuler assez bien le front de certains hommes. Il est tout à fait dépourvu de longs poils, ainsi que le reste de la face, sauf les côtés des joues, où de longs poils roux simulent très-bien des favoris.

» Le nez ne fait point de saillie. Les yeux ont une expression d'intelligence et de douceur remarquable. Les paupières sont garnies de longs cils. Le museau n'est nullement proéminent, mais les lèvres sont très-mobiles et peuvent s'allonger de deux pouces environ. Les oreilles sont bien bordées, et ressembleraient à celles de l'homme si elles étaient pourvues du lobule qui caractérise ces dernières.

» La face est d'une couleur ardoisée dont l'intensité va en se dégradant du centre à la circonférence.

» Tout le corps, à l'exception de la face et des parties antérieures et latérales du col, est couvert de poils, et ceux de la tête, se portant d'arrière en avant sur le front, font exactement l'effet d'une perruque.

» Les dents ressemblent à celles de l'homme, sauf un plus grand allongement des canines, qui, dépassant le niveau des autres dents, exige un intervalle dans lequel elles sont reçues. L'animal, qu'on croit âgé de neuf mois, n'a encore que quatre molaires de chaque côté à la mâchoire inférieure, et deux à la mâchoire supérieure.

» Sa taille, quand il est debout, est d'environ deux pieds six pouces.

» Du sommet de la tête à la terminaison inférieure de la colonne vertébrale, on trouve dix-huit pouces de longueur.

» Le bras est long de huit pouces, l'avant-bras de sept et demi, et la main de six.

» La cuisse, la jambe et la main qui la termine, ont chacune six pouces de longueur.

» J'ai été frappé, poursuit M. Marion de Procé, de la lenteur des mouvements de l'orang, et surtout de son air calme et réfléchi, de sa sociabilité apparente, et de je ne sais quoi d'humain répandu sur sa physionomie. Il est de la plus grande douceur, et recherche les caresses même des étrangers.

» Vous pourrez juger du degré de son intelligence par les deux faits suivants, qui se sont passés sous mes yeux :

» M. Van Iseghem lui donnant à manger d'une certaine distance, il descendit de sa chaise sur laquelle il était assis, la prit à deux mains, la porta auprès de celle de son maître, et se plaça de nouveau sur cette chaise, dans la position qu'il venait de quitter.

» Voulant ouvrir une porte qui communiquait dans une autre pièce, il porta une chaise auprès de cette porte, monta dessus et saisit le bouton de la serrure en lui imprimant un mouvement de rotation semblable à celui qu'il avait vu faire pour l'ouvrir.

» Cet animal est omnivore dans toute la force du terme et très-facile à nourrir. Il paraît aimer la propreté.

» Ce jeune orang fut pris avec sa mère qui l'allaitait et qui mourut bientôt des suites de ses blessures. M. Van Iseghem a conservé une portion de la peau, qui prouve que le tronc de cette femelle, à partir de la nuque, avait au moins deux pieds de long ; on dit que debout elle avait cinq pieds de hauteur. Le jeune avait alors environ trois mois lorsque M. Van Iseghem se le procura, grâce à l'obligeance d'un *rajah* qui, connaissant le désir qu'il avait d'obtenir un de ces animaux, mit pour cela beaucoup d'hommes en campagne. Six mois se sont écoulés depuis lors, et la santé du jeune individu ne paraît pas avoir souffert du changement d'habitudes ni du voyage. »

Depuis l'envoi de cette lettre, le jeune orang-outan a été envoyé par M. Van Iseghem à la Ménagerie royale de Paris, où il attire un grand nombre de curieux.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

1794. — CONVENTION NATIONALE.

14 *juillet.* — Tel est le nombre des victimes envoyées à l'échafaud par Robespierre, Saint-Just, Couthon, Billaud Varennes et les autres tyrans du peuple, que nous ne nous sentons plus le courage de les supputer jour par jour. Déjà nous avons compté plus de trois cents condamnations depuis le 1er juillet; du 14 au 28 juillet, il y en eut plus de quatre cents; de sorte que leur nombre fut, pendant ce mois, de près de huit cents.

Un grand événement vint heureusement mettre un terme à la terreur révolutionnaire.

27 *juillet* (9 thermidor). — Après avoir exercé leur rage sur la foule des honnêtes gens qui ne sympathisaient pas avec eux, les meneurs de la Convention en étaient venus à se sacrifier les uns les autres. Robespierre, jusque-là le plus habile et le plus redouté, venait de vouer à la proscription les hommes qui étaient le plus compromis dans la révolution, Collot d'Herbois, Billaud Varennes, Cambon, Bourdon de l'Oise, Fréron, etc., lorsque l'imminence du danger inspira aux proscrits le courage de combattre le tyran. Tallien, excité par une femme qui joignait une certaine fermeté de caractère à une grande beauté, et qui l'avait entièrement subjugué, porta le premier la parole dans la Convention contre Robespierre. Il tira un poignard et déclara qu'il percerait

le sein du nouveau Cromwell, si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. L'Assemblée électrisée fit arrêter à l'instant Robespierre, Couthon, Saint-Just et Lebas. — Les Jacobins accourent, enlèvent les prisonniers au moment où on allait les incarcérer au Luxembourg, et les conduisent à la commune. Les faubourgs s'ébranlent, les canonniers dévoués aux Jacobins font rouler leurs pièces comme au 10 août; mais Barras, nommé commandant de la force armée par la Convention, enveloppe les bandes des Jacobins rassemblés devant l'Hôtel-de-Ville, et leur fait mettre bas les armes. Lebas se tue d'un coup de pistolet; Robespierre veut en faire autant, mais il ne fait que se briser la mâchoire. On le transporte avec les autres membres de la commune dans les salles des comités de la Convention.

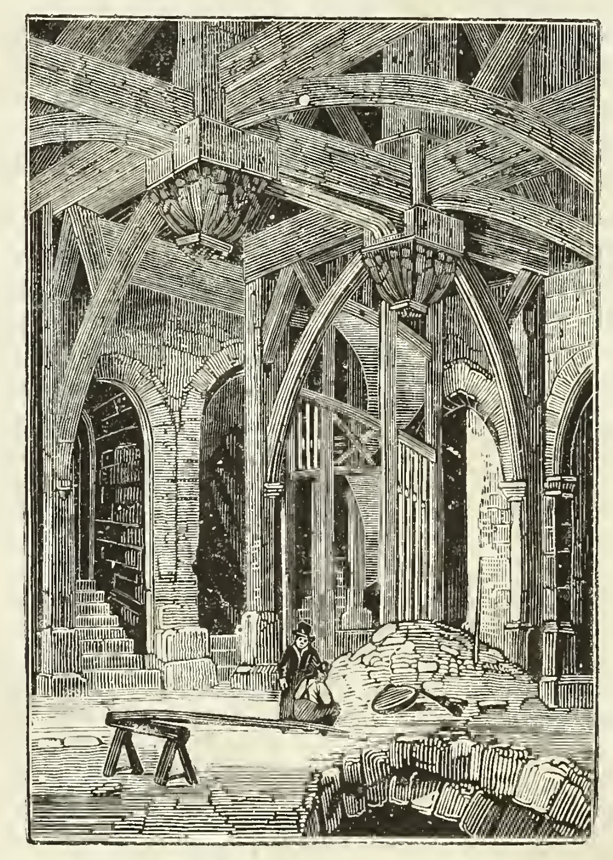
28 *juillet.* — Robespierre et ses complices sont traînés couverts de sang et de fange, au milieu des cris de joie du peuple, au lieu du supplice. A quatre heures du soir la France est délivrée de ces tyrans.

29 *juillet.* — Soixante-neuf membres de la municipalité de Paris sont livrés au bourreau.

31 *juillet.* — David, le peintre, est, à cause de son alliance avec les Jacobins, exclu du comité de sûreté générale.

En rappelant à nos lecteurs les sanglants souvenirs d'une funeste époque, nous n'ignorons pas que nous déplairons à certains esprits qui nous accuseront de ne voir dans la révolution française que les scènes de violence et d'anarchie. Notre réponse sera péremptoire. Ou ces affreux excès tenaient à l'essence même de la révolution, à l'origine du gouvernement républicain, et il faut avoir la franchise de le publier; ou il ne faut en accuser que la nature des hommes qui les ont commis, et alors la morale éternelle nous oblige à afficher bien haut les noms de ces grands coupables, pour éviter le retour de semblables calamités.

Tels étaient et le nombre des prisons établies par les *destructeurs de la Bastille* et celui des malheureux qu'on y entassait, que la récolte ne put se faire en bien des lieux, faute de bras, et qu'on dut mettre provisoirement en liberté les laboureurs, journaliers, etc., *détenus comme suspects.* Les femmes elles-mêmes se trouvaient en foule dans les cachots, et bienheureux ceux qu'on faisait parquer sur le pavé des temples déserts: ceux-là du moins respiraient; mais combien d'autres étaient entassés dans les caveaux des prisons et des monastères transformés en geôles! Parmi les prisonniers, il s'en trouva qui, pour sauver leur vie, se firent espions, et chaque jour livrèrent une liste de cinquante de leurs compagnons. Plus tard, sur l'ordre du tribunal révolutionnaire, transmis aux détenus par Fouquier-Tinville, l'accusateur public, en éleva le nombre à soixante, puis à cent, puis à cent cinquante. Quand Robespierre tomba, tout était disposé pour qu'un aqueduc immense conduisît le sang des suppliciés de la place Saint-Antoine, lieu des exécutions, jusqu'à la Seine. Une loi confisquait les biens de ceux qui se suicidaient dans les prisons. Ainsi, le père ne pouvait, en évitant le jugement et la condamnation, empêcher son fils d'être ruiné.

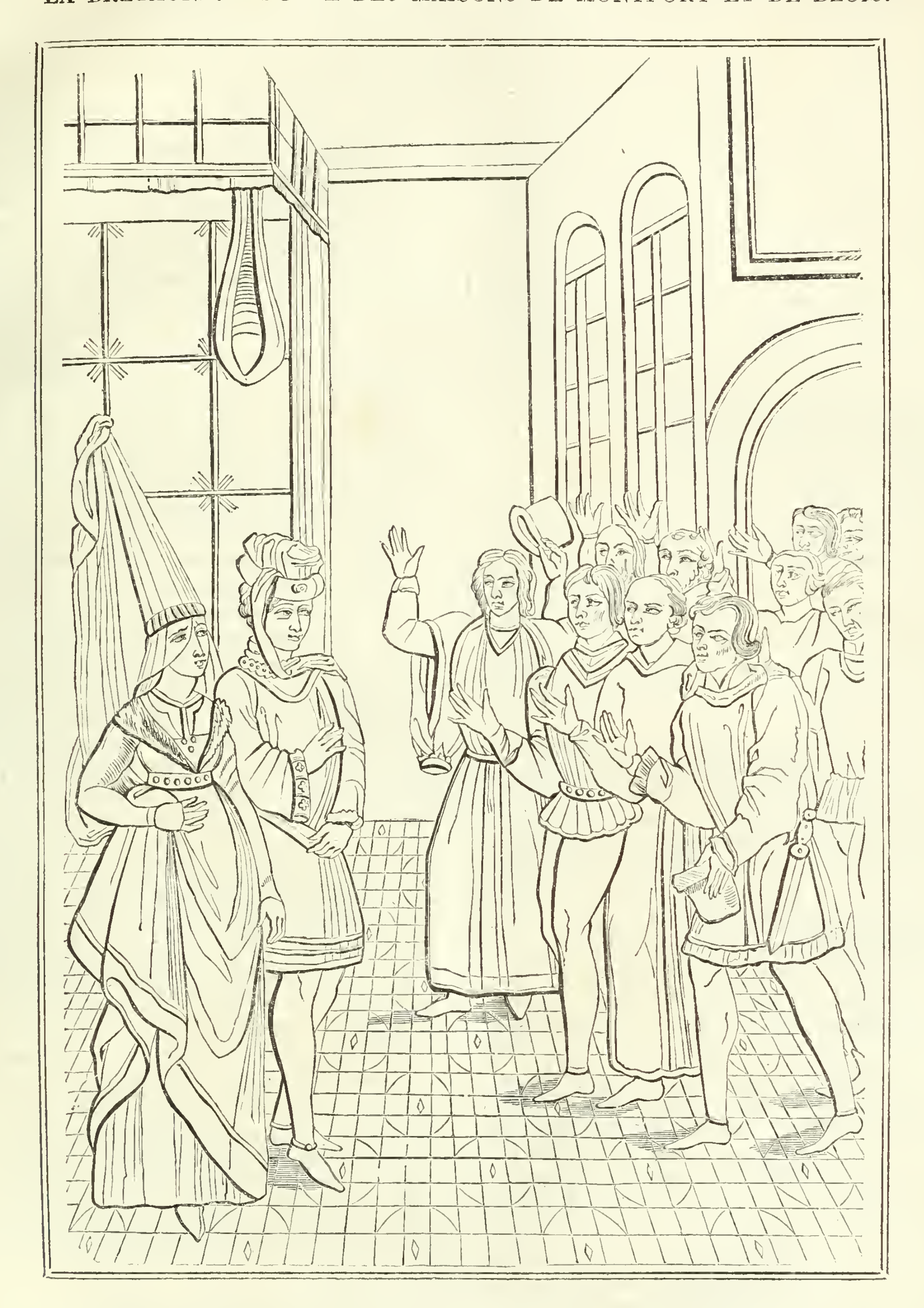


(Vue de l'intérieur du vieux clocher de Chartres (Voyez pages 337 et 338.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot

LA BRETAGNE. — LUTTE DES MAISONS DE MONTFORT ET DE BLOIS.



(Entrée de Jean de Montfort et de sa femme à Nantes, d'après un dessin de l'époque. — 1341.)

La lutte des deux maisons de Montfort et de Blois est la plus belle époque de l'histoire de Bretagne. Si les nations sont toutes destinées à avoir leur siècle d'héroïsme plus ou moins éclatant, c'est incontestablement ici qu'il faut placer celui de la vieille Armorique.

Traçons en quelques lignes l'histoire de la Bretagne, province qui nous présente le spectacle d'une nation pauvre, simple et même un peu sauvage, luttant pendant onze siècles pour échapper au joug de ses voisins. Ces voisins furent d'abord les Francs, conquérants de la Gaule, et plus tard les barbares du Nord qui vinrent s'établir à l'embouchure de la Seine. Placée entre ces deux nations, envahie par Charlemagne, la Bretagne vit un des faibles successeurs de ce prince céder aux Normands les droits qu'il prétendait avoir sur elle; on l'aperçoit se débattant pendant trois siècles pour échapper au souverain qu'on lui avait donné.

Mais tandis que dans cette contrée la souveraineté, d'abord confiée à un seul, s'était affaiblie par des partages entre plusieurs princes, les ducs de Normandie, au contraire, avaient accru leur force par la conquête

de l'Angleterre et par l'acquisition de vastes terres sur le continent. Dès lors une alliance naturelle dut se former entre la Bretagne et la France, également alarmées des progrès de ces ambitieux voisins. Cette communauté d'intérêt, cette union des forces des deux puissances, n'empêchèrent pas que, vers le milieu du XIIe siècle, la maison de Plantagenet ne parvînt à s'emparer de la souveraineté directe de la Bretagne qui devint le partagé d'une branche cadette de cette maison puissante, maîtresse alors de l'Angleterre, de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou et de l'Aquitaine.

Cependant la France redoublait ses efforts pour renvoyer au delà des mers les étrangers qui occupaient toutes ses côtes occidentales. La Bretagne, que les Carlovingiens avaient jadis cédée aux Normands, fut disputée pendant cent ans entre les Capétiens et les Plantagenets. Enfin, les rois d'Angleterre perdirent la Normandie; des divisions s'élevèrent entre eux et la branche de leur maison qui régnait en Bretagne. Dans ces divisions, les ducs de Bretagne eurent plusieurs fois recours à l'appui de la France; plusieurs mariages établirent des rapports de famille entre les rois de France et ces ducs, et en 1213 une princesse bretonne transporta cette principauté à une branche cadette de la maison de France. Alors ce fut contre la branche aînée des Capétiens que la Bretagne eut à défendre son indépendance; Français ou Anglais, Capétiens ou Plantagenets, la destinée des ducs de Bretagne était d'avoir à lutter pour échapper à la domination des chefs de leur propre maison.

Tout à coup, en 1341, le droit de succession au duché devient litigieux; Jean III, duc de Bretagne, l'aîné des trois fils du duc Arthur II, venait de mourir; quoique marié trois fois, il ne laissait point d'enfants. La couronne revenait donc à ses frères ou à leur postérité; mais celui qui le suivait immédiatement, Gui, comte de Penthièvre, était trépassé depuis six ans et n'avait eu qu'une fille, Jeanne, dite la Boiteuse, mariée à Charles de Blois, neveu du roi de France. Le troisième frère, Jean, comte de Montfort, vivait encore; il prétendait être appelé au trône de préférence à sa nièce; la nièce, au contraire, se croyait en droit d'exclure son oncle.

Jean de Montfort, en apprenant la mort de son frère, commença par se mettre en possession de l'héritage; il courut à Nantes, accompagné de Jeanne de Flandre sa femme, et la majorité des évêques et seigneurs, les bourgeois et manants, venus au-devant de lui, le reconnurent duc de Bretagne au milieu de la plus vive allégresse.

Charles de Blois, loin de mettre dans sa conduite la même activité, ne sut qu'en appeler au jugement de Philippe de Valois, son oncle et son protecteur naturel. Le roi de France convoqua une cour formée de pairs et de grands du royaume. Cité devant ce tribunal, Montfort y comparut accompagné de quatre cents gentilshommes; il fit plusieurs beaux discours, cherchant surtout à démontrer l'incapacité des femmes pour gouverner des hommes, et il invoquait en témoignage Moïse, les apôtres et les philosophes : « Nous avons, s'écria-t-il, l'exemple de la benoite vierge Marie qui ne succéda à Dieu au gouvernement temporel ni spirituel; et bien doit apparoir que femme ne peut succéder en pairie, car les pairs sont conseillers des rois, et doivent au couronnement mettre la main à l'épée; et certes que serait-ce si tous les pairs de France devenaient femelles? » Ce raisonnement, tout excellent qu'il était, ne convainquit pas le roi Philippe, et un arrêt prononça que la Bretagne appartenait à Charles de Blois; une armée se mit en marche pour appuyer cette décision.

Cette armée était nombreuse, car elle comptait cinq mille armures de fer, trois mille fantassins génois et un certain nombre de gens de trait; elle vint assiéger Nantes où se trouvait Jean de Montfort; son premier acte d'hostilité fut de lancer dans la ville les têtes de trente chevaliers bretons pris les armes à la main dans le parti contraire. Une démonstration si menaçante effraya les bourgeois au point qu'ils renoncèrent à se défendre; Jean de Montfort, fait prisonnier, fut conduit à Paris et enfermé dans la tour du Louvre. La guerre paraissait terminée par cet événement. Montfort ne laissait en Bretagne qu'un enfant de trois ans et une jeune femme qu'on ne croyait pas en état d'entreprendre la défense des intérêts de sa maison, car on ne lui connaissait pas encore un de ces caractères intrépides qui défient et rappellent la fortune.

Jeanne de Flandre se trouvait à Rennes lorsqu'elle apprit la captivité de son mari. Loin d'abandonner une cause qui semblait désespérée, elle ranima le courage de ses partisans : « Seigneurs, leur dit-elle, ne vous ébahissez de Monseigneur que nous avons perdu; ce n'était qu'un homme. Voici mon petit enfant qui sera, si Dieu plaît, son restaurier, et vous fera du bien assez. » Elle leva aussitôt des troupes, parcourut les places, acquit de nombreux soutiens par beau parler, par promesse et par dons; elle appela des secours d'Angleterre, ceignit le casque et l'épée, traversa plusieurs fois la mer, combattit sur l'un et l'autre élément, et soutint les droits de son mari quand ses adversaires ne croyaient plus avoir qu'à recueillir ses dépouilles. C'est en défendant Hennebond qu'elle montra toute sa vaillance. Hennebond était un des plus forts châteaux de la Bretagne, et ce fut un spectacle digne d'exalter la garnison qu'une femme brillante de jeunesse, de courage et de beauté, parcourant sans cesse les remparts. « Montée sur un bon coursier, dit Froissard, et chevauchant de rue en rue par la ville, et sermonant ses gens de bien défendre; à son imitation les femmes, dames, demoiselles, défaisaient les chaussées, portaient les pierres aux créneaux pour jeter aux ennemis, ainsi que bombardes et pots pleins de chaux vive qu'on glissait sur la tête desdits ennemis. Cette comtesse de Montfort, bien valait un homme, car elle avait cœur de lion, et tenait incessamment un glaive fort roide et bien tranchant, duquel elle se servait, combattant avec grand courage. »

Un jour, pendant un assaut qui durait depuis plus de dix heures, la comtesse de Montfort s'aperçut du haut d'une tourelle que le camp des assiégeants était mal gardé. Aussitôt elle sort à la tête de trois cents cavaliers par une porte opposée à celle qu'on attaquait, se jette dans le camp, y répand le désordre, met le feu aux tentes, et oblige l'ennemi à abandonner l'assaut; mais, séparée de la ville par toute l'armée assiégeante, elle s'éloigne, ayant à sa poursuite une cavalerie nombreuse. Elle erra pendant cinq jours et cinq nuits dans la campagne, et le sixième jour, au soleil levant, elle pénétra dans Hennebond à la vue de toute l'armée, surprise de tant de résolution et de bonheur. Oh!

combien fut grand l'enthousiasme des siens au retour si inespéré de leur princesse qu'ils croyaient tuée ou prisonnière! Et elle, toute joyeuse, baisa par deux et trois fois les uns après les autres, tous ces braves gens de guerre qui applaudissaient à sa bienvenue. Aussi tout l'intérêt des Bretons se porta sur Jean de Montfort. La force d'âme de sa jeune épouse n'était pas la seule cause de cette faveur; l'on voit évidemment que la province est pour lui, que la grande masse le soutient. C'est un peuple que l'on attaque dans ses foyers, la force de l'étranger est appelée à le soumettre. La résistance acquiert dès lors un caractère légal, et l'héroïsme d'une femme qui vient jeter son épée dans la balance où se pèsent de si grands intérêts, achève de concilier à ce parti tous les suffrages.

Jean de Montfort, toujours prisonnier, aurait pu obtenir sa liberté en renonçant à ses prétentions sur la Bretagne, mais il se refusait courageusement à cette concession. Bientôt on apprend qu'il a trouvé le moyen de s'évader du Louvre, qu'il a atteint les côtes d'Angleterre, et qu'il revient sur le continent avec de bonnes troupes. En effet, il débarque à Hennebond, se met à la tête de ses partisans, mais la mort le frappe aussitôt; il expire dans les bras de sa courageuse épouse, qui soutint les droits de son fils en bas âge comme elle avait défendu ceux de son mari prisonnier.

Après vingt ans de luttes acharnées, la comtesse de Montfort vit le triomphe de sa cause; la bataille d'Aurai, qui coûta la liberté à Duguesclin et la vie à Charles de Blois, mit le pouvoir aux mains de son fils, le jeune Jean de Montfort, « lequel remercia Dieu de la belle aventure, car, répétait-il souvent, si messire Charles de Blois n'eût été occis, je ne pouvais venir à l'héritage de Bretagne. »

Cent ans plus tard la nationalité bretonne se confondit dans la vaste monarchie de France, par le mariage d'Anne de Bretagne, héritière du duché, avec le roi Charles VIII, et à la mort de ce monarque, avec Louis XII, son successeur, qui réunit irrévocablement cette province à la couronne. A. M.

DOMINIQUE FONTANA.

On était au printemps de l'année 1585; Rome portait le deuil de Grégoire XIII, de ce même pape qui réforma le calendrier Julien, et dont Montaigne parle dans son *Voyage Transalpin*.

Aux descendants efféminés du peuple-roi, l'administration débonnaire de Grégoire XIII laissait de sincères regrets.

Le conclave avait été ouvert, et son choix, comme l'on sait, tomba sur celui des prétendants qui paraissait avoir le moins de chances, sur le cardinal Montalto.

Il fallait bien reconnaître le doigt du Saint-Esprit dans cette élection, car rien n'était plus merveilleux que la destinée du nouveau pape, qui, de simple gardeur de pourceaux, s'était élevé jusqu'au siége de saint Pierre, avec non moins de bonheur que le fameux Hildebrand, dont il allait faire revivre le génie et l'altière politique.

On sait aussi quel fut le désappointement des cardinaux qui l'avaient nommé, et comment ils furent émerveillés de trouver, au lieu d'un faible et podagre vieillard, n'ayant plus qu'un souffle de vie, un maître plein de vigueur, de santé, et aussi absolu qu'un prince de l'Orient.

Ce pape (il n'est pas besoin de le nommer) était le célèbre Sixte-Quint.

A peine les cérémonies de son installation étaient-elles terminées, qu'il s'occupa avec une infatigable activité à réformer les innombrables abus que la molle et incapable administration de son prédécesseur avait laissé se multiplier d'une manière effrayante. Pour venir à bout de cette tâche difficile, il ne fallait pas moins que toute l'inflexibilité du nouveau pape. Rome pullulait de bandits dont le nombre s'augmentait chaque jour; les lois étaient impuissantes contre eux, protégés qu'ils étaient par la noblesse, la plupart du temps leur complice.

Cet état de choses ne pouvait durer sous un souverain du caractère de Sixte. Il s'arma d'une sévérité inexorable et punit le crime, sans jamais avoir égard ni au rang ni au crédit du coupable. Quelques terribles exemples de répression le rendirent le fléau des malfaiteurs, et ramenèrent la sécurité dans une ville où le vol et le meurtre se commettaient jusqu'alors avec une scandaleuse impunité.

Un soir le pape travaillait dans son cabinet; le vieux Giralomo, son majordome, ou plutôt son ami, était seul auprès de lui, lorsque tout à coup un grand bruit se fit entendre. On distinguait des voix menaçantes et un cliquetis d'armes; un prélat entre d'un air effaré, en s'écriant:

« Saint-Père, le comte Rannuccio Salembini, en accompagnant l'ambassadeur de Ferrare au palais, a rencontré dans la galerie l'architecte Fontana; une vive discussion s'est engagée entre eux; ils ont tiré leurs épées, mais l'intervention de la garde a fait cesser le combat.

— Est-il possible, répliqua Sixte en courroux, est-il possible que sous mon règne on souille le palais pontifical par le duel et l'assassinat? Je saurai punir les coupables; faites-les entrer. »

Rannuccio et Fontana entrèrent accompagnés d'un officier; Fontana portait le bras en écharpe.

« Insensés! dit le pape d'une voix sévère, vous avez profané mon palais..... vous méritez la mort..... Quelle est la cause de votre dispute? Parlez le premier, comte Rannuccio?

— Je traversais la galerie, répondit le comte d'un ton presque indifférent, lorsque ce misérable s'est jeté sur moi en m'accablant d'injures pour une chose insignifiante, et m'a forcé de mettre l'épée à la main pour ma défense personnelle.

— Une chose insignifiante! s'écria le jeune architecte, qui ne put contenir plus longtemps son indignation; et depuis quand, seigneur comte, le rapt et l'assassinat sont-ils une chose insignifiante?

— Continuez, répliqua le Saint-Père d'une voix dont le calme apparent faisait mal à l'âme; continuez, c'est à vous de parler, seigneur Fontana.

— Je me promenais hier soir avec ma fiancée, reprit l'architecte, près de la pyramide de Cestius, lorsque je fus assailli par trois inconnus qui cherchaient à enlever ma compagne; je me défendis comme l'eût fait tout homme de cœur à ma place; je reçus un coup d'épée au bras; le bruit attira les passants; l'un de mes agresseurs fut arrêté, je le reconnus pour le domesti-

que du comte Rannuccio. En venant ce matin vous demander justice, j'ai rencontré le comte lui-même qui m'a toisé d'un air ironique. Vous savez le reste.

— La mort sur vous! s'écria l'impétueux pontife; la mort sur vous, qui avez outragé si indignement la morale publique! Votre crime sera puni, comte Salembini; vous êtes prisonnier; sortez à l'instant..... »

Le comte se retira la tête baissée, accompagné de deux cardinaux. Le jeune Fontana attendit la décision du Saint-Père] à son égard avec une fermeté respectueuse. Il se fit un court instant de silence, après quoi Sixte s'exprima ainsi : « Jeune homme, vous avez commis une grave offense à la dignité pontificale; je ne puis vous faire grâce qu'à une seule condition : exécutez dans votre art une œuvre capable de faire oublier votre faute et de vous immortaliser.....

— Dites, Saint-Père, que faut-il que je fasse? demanda le jeune artiste avec enthousiasme; je me sens en état d'accomplir tout ce qu'un architecte peut entreprendre.

— Vous êtes un très-hardi jeune homme, répliqua Sixte : connaissez-vous l'obélisque qui décorait jadis le cirque de Néron?

— Je le connais; il n'y a pas longtemps qu'il était encore enfoui dans les décombres; je l'ai fait déblayer pour en prendre la mesure; il pèse au moins dix mille quintaux.

— Croyez-vous qu'il soit possible de le relever et de le faire transporter?

— Peut-être, répondit le jeune homme après quelques instants de réflexion.

— Eh bien! reprit Sixte, allez! prenez vos mesures; relevez l'obélisque; faites-le transporter sur la grande place devant l'église Saint-Pierre, pour l'asseoir sur un piédestal de vingt-quatre pieds de hauteur. Si vous venez à bout de cette entreprise, je pardonnerai votre offense, et de plus, je vous récompenserai d'une manière digne de votre talent; dans le cas contraire, vous êtes perdu.

— Vous me donnerez les moyens d'exécuter cet ouvrage? demanda Fontana.

— Rien ne vous manquera, » répondit le pape.

L'architecte se mit à genoux, en s'écriant avec exaltation : « Je périrai, ou je relèverai l'obélisque. Je vous comprends, Saint-Père; vous ne pouvez me faire grâce sans porter atteinte à votre dignité; mais vous me punissez d'une manière digne de votre grande âme, et qui, je l'espère, immortalisera mon nom. Je ne vous demande plus que votre bénédiction.

— Au jour décisif, je vous la donnerai, répondit le pape, qui avait peine à dissimuler son émotion; allez maintenant, et faites vos préparatifs. »

L'architecte s'inclina pour baiser la mule du successeur de saint Pierre, et s'éloigna. (*Revue du Nord.*)

(*La suite à un prochain numéro.*)

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1795. (CONVENTION NATIONALE.)

19 *juillet.* — Prise de Bilbao et de Vittoria par les Français.

27 *juillet.* — La Convention célèbre l'anniversaire du 9 thermidor.

ANNÉE 1796. (*Directoire exécutif.*)

2 *juillet.* — Passage du Rhin et prise de Neuwied par l'armée française.

5 *juillet.* — Moreau bat les Autrichiens à Rastadt.

13 *juillet.* — Combat naval près des îles d'Hyères. Explosion épouvantable de *l'Alcide*, vaisseau français.

16 *juillet.* — L'armée de Sambre-et-Meuse s'empare de Francfort sur le Mein. — Le Directoire ordonne d'expulser les employés des bureaux qui refuseraient d'employer le mot de *citoyen* au lieu de celui de *monsieur.*

18 *juillet.* — L'armée de Rhin-et-Moselle s'empare de Stuttgard.

24 *juillet.* — L'armée de Sambre-et-Meuse s'empare de Wurtzbourg et y trouve 200 pièces de canon.

26 *juillet.* — Benjamin-Constant demande à jouir des droits de citoyen français. Il rappelle que l'un de ses aïeux forma le hardi projet de fonder une république en France.

ANNÉE 1797.

4 *juillet.* — Le Directoire fait part au conseil des Cinq-Cents des désordres commis à Lyon par des brigands qui se font appeler *chauffeurs*, ou, se couvrant du manteau de la religion, osent s'intituler *compagnons de Jésus.* Camille Jordan justifie la majorité des habitants de Lyon placé en état de siége. Il prouve que ces excès ne sont commis que par des voleurs entièrement étrangers aux partis politiques.

16 *juillet.* — Le conseil des Cinq-Cents décide, à la majorité de *six voix* seulement, que l'on exigera une déclaration des ministres des divers cultes.

24 *juillet.* — Le conseil suspend provisoirement les sociétés s'occupant de matières politiques. On ne parlait depuis quelque temps que des préparatifs d'insurrection des anciens Jacobins.

25 *juillet.* — Le conseil des Cinq-Cents s'inquiète de la marche des troupes qui approchent de la capitale, et de l'agitation qui commence à régner dans les armées. — C'étaient là les signes précurseurs de la révolution militaire que Bonaparte devait opérer en France.

ANNÉE 1798.

1er *juillet.* — L'armée française débarque en Egypte près d'Alexandrie. On apprend la prise de Malte par les Français.

2 *juillet.* — Prise d'Alexandrie. Le Directoire promet une récompense à ceux qui arrêteront les émigrés rentrés en France.

7 *juillet.* — Prise de la ville de Rosette en Egypte.

16 *juillet.* — On décide que les décadis et les jours de fêtes nationales seront des jours de repos dans la république.

21 *juillet.* — Bataille des Pyramides. Deux mille Mamelucks tués ou blessés.

22 *juillet.* — Entrée des Français au Caire.

ANNÉE 1799.

12 *juillet.* — Le conseil des Anciens décide qu'on

prendra des otages parmi les parents d'émigrés et les ex-nobles, pour prévenir les vengeances auxquelles ceux-ci commencent à se livrer.

14 *juillet.* — Arrivée du pape Pie VI à Valence en Dauphiné.

15 *juillet.* — Les Français s'emparent du fort d'Aboukir.

20 *juillet.* — Talleyrand, ministre des relations extérieures, donne sa démission. Ce départ présageait la fin prochaine du Directoire et l'avénement d'un nouveau pouvoir. — Et en effet, quatre mois plus tard, Bonaparte s'emparait des rênes de gouvernement.

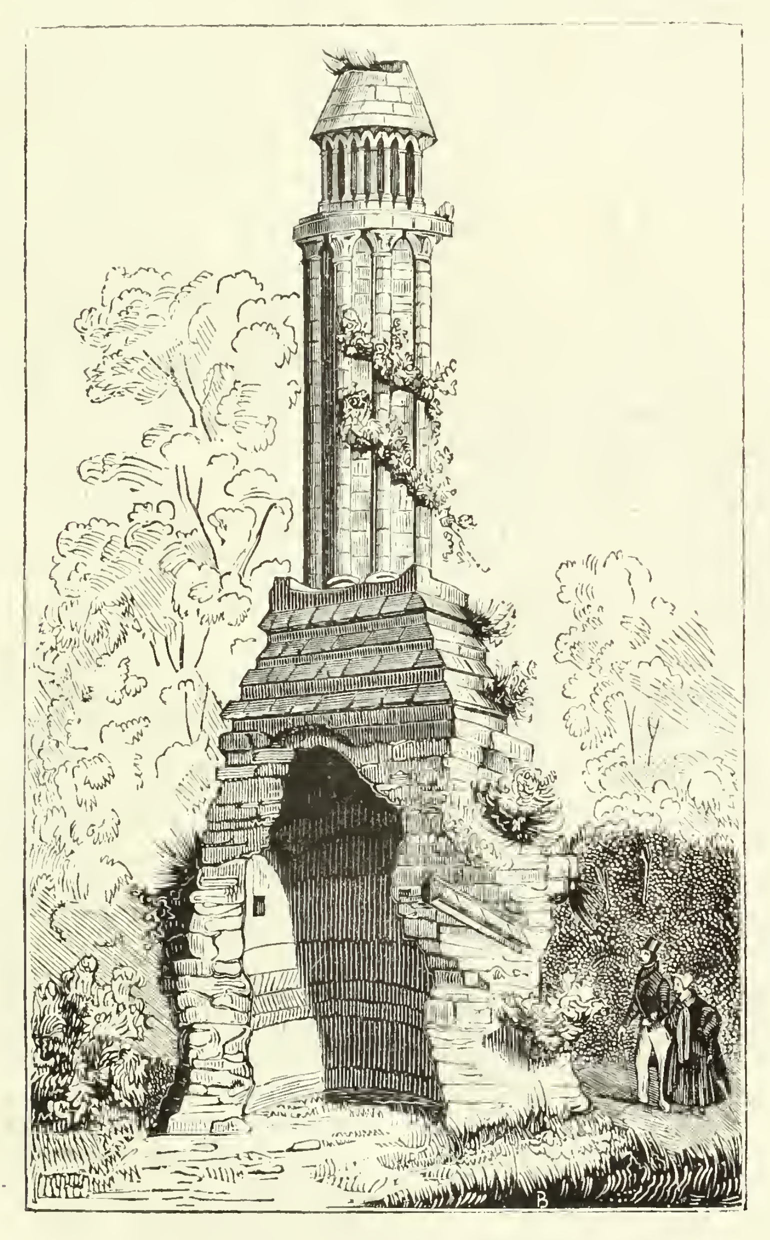
25 *juillet.* — Bataille d'Aboukir.

29 *juillet.* — Fouché de Nantes est nommé ministre de la police.

ANNÉE 1801. (CONSULAT. — BONAPARTE.)

15 *juillet.* — Le gouvernement français conclut avec le pape un concordat par lequel l'exercice de la religion catholique est permis publiquement en France, les diocèses rétablis, la nomination des évêques et des archevêques abandonnée au premier consul et leur institution réservée au pape.

ANTIQUITÉS DE LA NORMANDIE. — LA GRANDE CHEMINÉE DE QUINEVILLE.



(La grande cheminée de Quineville.)

Le monument connu sous ce nom est situé dans la baie d'Isigny, sur la côte du Cotentin, à trois lieues de Valognes. Il est à cinq cents toises environ du rivage des pleines mers. L'élégance de forme et le caractère architectonique de cette construction ne permettent pas de douter qu'elle ne soit d'origine romaine. Elle est composée d'un soubassement qui supporte une colonne. Sa hauteur totale est de vingt-six pieds, dont la colonne fait un peu moins de la moitié. La circonférence de son soubassement est de trente pieds sur le sol; mais il n'a plus que vingt et un pieds quand il parvient à la hauteur de sa colonne. Celle-ci est creuse dans toute sa

longueur, et ouverte à ses deux extrémités. Le soubassement, fort dégradé par le temps, a son ouverture au nord-est : il est d'une maçonnerie assez grossière; mais la colonne, ronde et polie, et construite en pierres calcaires, est d'un travail qui appartient au genre romain. Ornée de petites colonnes qui s'élèvent avec elle dans toute sa hauteur, elle supporte un chapiteau entouré aussi circulairement de colonnettes qui ont toutes leur chapiteau, et qui sont espacées moitié plein, moitié vide, pour laisser passer l'air et la lumière. Ce rond-point est surmonté d'un petit toit en pierres d'appareil qui n'est que peu endommagé, et qui termine le monument en forme de dôme tronqué.

La forme de cette construction, et surtout sa situation sur une côte maritime, ont suffi pour donner l'idée que ce fut un phare, et son nom traditionnel de *grande cheminée* vient à l'appui de cette conjecture. Cependant les antiquaires se sont montrés divisés d'opinion à cet égard : les uns ont cru que c'était un autel des druides, d'autres une de ces tours de réclusion dans lesquelles, au moyen âge, des individus se renfermaient par esprit de pénitence. La seule inspection du monument suffit pour prouver combien peu ces deux opinions sont fondées; tout se réunit au contraire pour établir que sa destination primitive a été de faire le service attribué aux phares. Son voisinage des bords de la mer, dans le fond d'une baie profonde et bordée d'écueils, auprès des trois ports de Cherbourg, Barfleur et La Hougue, sa forme, combinée avec sa situation, ne permettent pas de conserver de doute sur son caractère réel. En vain ceux qui contestent celui que nous lui assignons se fondent-ils, pour l'attaquer, sur le peu d'élévation de cette construction. Plusieurs phares d'origine moderne, qui éclairent l'entrée de nos ports, ne sont aperçus en mer que lorsqu'on en est à très-peu de distance. Celui qui nous occupe n'était construit que pour favoriser les communications habituelles de l'Angleterre avec les trois ports de la presqu'île, seule navigation d'alors; il éclairait toute la baie d'Isigny, dans laquelle est comprise la côte du Cotentin, à la suite de celle du Bessin, et à l'extrémité du grand bassin de la Seine; et tous les navires qui venaient du nord et de l'est ne pouvaient manquer de l'apercevoir et de se diriger, avec ce guide, dans une mer profonde et semée d'écueils, sur les ports de Cherbourg, Barfleur ou la Hougue. Les Romains faisant alors à l'Angleterre une guerre d'invasion, la navigation dans le nord et dans l'est de la Manche était le grand, le seul intérêt maritime qu'ils avaient en vue. Ce fut à coup sûr pour ce motif que, vers l'an 40 de notre ère, Caligula fit construire le phare de Boulogne, qui, avec celui de Douvres, déjà existant, éclairait l'entrée de l'Angleterre, à l'ouverture de la Manche, comme celui de Quineville, en le considérant comme construit à la même époque, éclairait l'entrée des trois ports de la presqu'île du Cotentin. Alors, placés ainsi, ces phares indiquaient aux navigateurs les points de départ et d'arrivée.

Rien ne prouve mieux la destination réelle du monument qui nous occupe, et l'à-propos de sa construction, que le grand nombre des naufrages et des avaries qui ont eu lieu dans cette baie pendant le trop long temps où elle n'a plus été éclairée. Ce n'est qu'en 1774 que la chambre de commerce de Normandie, pour mettre un terme à ces accidents, fit construire le phare de Gatteville, élevé de quatre vingt-un pieds. Le gouvernement vient d'en élever un destiné à remplacer celui-ci, et qui le dépasse de beaucoup en hauteur, puisque celle du nouveau monument est de deux cent trente-trois pieds; mais l'un et l'autre devaient aussi éclairer la navigation dans l'ouest de la Manche. Nous avons déjà dit que telle n'était pas la destination du phare de Quineville; et si, tel qu'il était, dans ses humbles proportions de vingt-six pieds d'élévation, il a rendu les services qu'on en attendait, il faut convenir que les Romains avaient bien fait de ne pas dédaigner de le construire. V.

L'ORFÉVRERIE AU MOYEN AGE.

Tout récemment une femme des environs de Rouen a trouvé un vase du moyen âge, en cuivre rouge, de forme circulaire, d'un peu plus de deux pouces de diamètre sur dix-huit lignes d'élévation. Ce vase est évidemment de la nature de ceux dans lesquels on portait autrefois le viatique aux malades dont la demeure était éloignée de l'église. La paroi extérieure du vase est décorée d'un fort bel ornement courant, dont les rinceaux s'arrondissent en volutes. Au centre de chacune d'elles se trouve un beau fleuron en forme de lotus, dont les détails sont indiqués par de profondes guillochures. Le fond de l'ornement est en émail, de couleur bleu-céleste, et l'ornement en or moulu, d'une telle épaisseur, que, malgré l'oxydation du cuivre sur lequel il est appliqué, cet or a conservé le plus brillant éclat. L'intérieur de la boîte était également doré, mais en plein. Malgré l'état de mutilation dans lequel se trouve cette espèce de ciboire, il n'en est pas moins un témoignage fort curieux de l'habileté de nos pères dans l'émaillerie et l'emploi de l'or dans cette savante industrie.

MADAME DE MAINTENON.

Qui pourrait refuser son estime, dit un écrivain moderne, à la fondatrice de Saint-Cyr, à la femme qui, après avoir été trente ans l'épouse de Louis XIV, n'eut, à la mort de ce prince, pour toute possession, qu'une petite terre de 9,000 livres de rentes, qu'elle tenait de lui, avant sa faveur, comme gouvernante de ses enfants; et cependant, en général, madame de Maintenon n'est point aimée.

Quand le règne des philosophes a commencé, le nom de madame de Maintenon était révéré comme il devait l'être. Bienfaitrice de toute la noblesse pauvre de France, elle était adorée dans les provinces. Les vieillards de la cour honoraient sa mémoire par un juste tribut d'éloges; on se rappelait encore, à Saint-Cyr, les instructions qu'on avait reçues de sa bouche..... Mais bientôt elle fut attaquée dans des livres nouveaux; ces livres se multiplièrent et devinrent la seule lecture de la nation. Au bout de trente ou quarante ans, madame de Maintenon, tournée en ridicule par les uns, calomniée par les autres, fut méconnue de tous.

On a dit qu'elle avait persécuté les protestants; tous les mémoires et toutes ses lettres prouvent précisément le contraire; elle parla même un jour au roi si fortement en leur faveur, que le roi ne put s'empêcher de dire : *Votre discours, madame, me fait de la peine ; ne serait-ce pas un reste d'attachement pour votre ancienne religion?*

Dans ses lettres à son frère qui commandait en province, elle dit : « Je vous recommande les catholiques, et » je vous prie de n'être point inhumain aux huguenots.» Dans une autre lettre elle lui dit : « Ayez pitié de gens » plus malheureux que coupables..... Henri a professé » la même religion et plusieurs grands princes; ne les » inquiétez donc point. Il faut attirer les hommes par » la douceur et la charité; Jésus-Christ nous en a donné » l'exemple, et telle est la volonté du roi... Il faut con- » vertir, et non pas persécuter. » Ses lettres sont remplies de traits semblables.

On a prétendu que madame de Maintenon n'avait rendu le roi dévot que pour l'amener à l'épouser. Accusation absurde ; car la reine vivait, et a vécu longtemps depuis l'époque où madame de Maintenon a profité de toute son influence sur l'esprit du roi pour lui donner des sentiments religieux; lorsqu'elle y fut parvenue, elle le rapprocha de la reine, et rétablit entre eux l'union la plus intime.

Voltaire a dit d'elle : *Du même fonds de caractère dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire.* Elle n'a sans doute jamais nui, même à ses plus grands ennemis, même à Louvois; mais que de services n'a-t-elle pas rendus à ses parents, à ses amis, aux gens de lettres! Que de pensions, que de grâces obtenues par elle, et toujours pour les autres!

On a été jusqu'à reprocher à madame de Maintenon de n'avoir pas donné sa nièce, mademoiselle de Murçay, au duc de Boufflers, qui la lui demanda. « Ma nièce, » monsieur, répondit-elle, n'est pas un assez grand » parti pour vous; je n'en sens que mieux ce que vous » voulez faire pour moi. Je ne vous la donnerai point; » mais, à l'avenir, je vous regarderai comme mon ne- » veu. » Le duc de Boufflers n'insista point; ce qui prouve qu'il ne voulait que faire sa cour, et alors madame de Maintenon eût abusé de sa situation en acceptant cette proposition. Elle fit donc alors l'action la plus noble et la plus généreuse : elle resta l'amie intime du duc de Boufflers, et lui rendit les plus importants services.

Elle a fait, pour sa famille, tout ce qu'on pouvait attendre de la meilleure parente; mais en s'occupant constamment du bonheur de tout ce qui lui appartenait, elle n'a voulu ni servir une ambition démesurée, ni satisfaire une insatiable cupidité. Elle a, dit-on, abandonné, dans leur disgrâce, Fénelon et l'archevêque de Paris (le cardinal de Noailles) : comment une femme et une sujette aurait-elle pu conserver des liaisons intimes avec ceux contre lesquels son époux et son souverain était irrité? Madame de Maintenon fit tout ce qu'elle pouvait faire, elle parla; elle montra même une telle affliction, que le roi lui dit : *Hé bien! madame, faudra-t-il pour cela vous voir mourir?..*

Le mari le plus imbécile a quelquefois une volonté, et l'on suppose que Louis XIV se laissait tellement mener par madame de Maintenon, qu'il ne pouvait lui rien refuser! Il avait tant fait pour elle, qu'elle devait avoir une extrême retenue dans ses demandes. D'ailleurs Louis XIV était jaloux de son autorité, et madame de Maintenon devait surtout sa faveur à la douceur de son caractère et à sa modération. Aussi, après la mort du roi, disait-elle à mademoiselle d'Aumale : « Dans les premières années de ma faveur, je me fâchais » quelquefois quand le roi ne m'accordait pas tout ce que » je demandais pour mes parents et mes amis; après » cela, j'ai été vingt-six ans sans dire un seul mot qui » marquât le moindre chagrin; il ne s'apercevait de » ma peine qu'à l'altération de ma santé. Je pleurais » seule. Il entrait dans ma chambre, il me voyait un » visage riant ; je reprenais ma bonne humeur : il me » croyait très-heureuse. Je suis pourtant née très-fran- » che; mais je pensais que Dieu ne m'avait point élevée » pour gouverner l'Etat et pour distribuer des grâces; » j'étais là pour le sanctifier et non pour le faire souf- » frir. »

Dans ce même temps, on lui lisait tout haut les livres nouveaux : dans une brochure du janséniste Villefort, on lui lut ce qui suit : « Madame de Maintenon était » pleine de bonnes intentions, mais timide; d'un carac- » tère droit, mais peu élevé; toujours décidée par l'in- » térêt personnel du roi. »

Madame de Maintenon sourit : *N'est-ce pas là*, dit-elle, *ce qu'une femme doit être?*

Mais, dit-on, depuis la faveur de madame de Maintenon, l'éclat de ce beau règne a toujours été en décroissant. Rien n'est moins vrai : la faveur de madame de Maintenon a duré trente-cinq ans; elle a vu quinze années de gloire et de bonheur; et si, à la fin d'un règne si long, tout a décliné, c'est que Louvois, Colbert, Turenne, le grand Condé, n'existaient plus; c'est que Louis XIV vieillissait; mais son attachement pour madame de Maintenon ne lui fit rien perdre de sa grandeur d'âme; tout le monde convient qu'il ne montra jamais plus de magnanimité que dans ses revers. Qui pourrait se rappeler sans admiration ce qu'il disait au maréchal de Villars au moment où celui-ci allait en Flandre pour travailler à réparer les malheurs d'une guerre que la France soutenait seule contre toutes les puissances de l'Europe? *Vous voyez où nous en sommes*, dit le roi au maréchal; *cherchez l'ennemi, et donnez bataille.—Mais sire*, répondit le maréchal, *c'est votre dernière armée. — N'importe*, reprit le roi, *je n'exige pas que vous battiez l'ennemi, mais que vous l'attaquiez. Si la bataille est perdue, vous me l'écrirez à moi seul; vous ordonnerez au courrier de ne voir que Blouin, qui me remettra votre lettre. Je monterai à cheval, je passerai par Paris, votre lettre à la main; je connais les Français, je vous mènerai deux cent mille hommes.....*

Mais, dit-on encore, madame de Maintenon a fait nommé Chamillard ministre. Chamillard plaisait personnellement au roi, qui, de lui-même, pensa à l'élever au ministère. Chamillard avait beaucoup d'esprit et une probité parfaite; madame de Maintenon était son amie, devait-elle lui nuire? Elle n'influa sur aucune autre nomination; peut-on raisonnablement lui reprocher celle-là?

On a beaucoup déclamé contre le testament de Louis XIV; on a répété qu'il fut dicté par madame de Maintenon: il est beaucoup plus simple de penser qu'il fut inspiré par l'affection que Louis XIV, le meilleur des pères, eut toujours pour ses enfants; d'ailleurs, ce prince éclairé connaissait les vertus du duc du Maine, et les vices de son neveu; l'événement a prouvé qu'il avait eu raison de vouloir affaiblir et tempérer en de telles mains l'autorité souveraine, puisque ce fut sous le funeste règne du régent que l'on vit le plus affreux bouleversement dans les finances et que les mœurs commencèrent à se corrompre.

On a reproché encore à madame de Maintenon une rigidité excessive et de la bigoterie; on se la représente

sous des traits austères qu'elle n'eut jamais. Pour perdre toutes ces préventions, qu'on relise ses lettres, on y trouvera toujours le naturel le plus parfait, de la grâce, une gaieté pleine de charme, la plus aimable indulgence. Combien n'en a-t-elle pas eu pour madame de Caylus, qui se conduisit avec une extrême légèreté, et pour la duchesse de Bourgogne, son élève? Elle aima tous les arts, surtout la poésie et la musique. Jusqu'à la mort du roi, on jouait chez elle la comédie, on y faisait de la musique tous les soirs, et des mascarades pendant tout le carnaval; on y dansait des ballets.

Jamais on n'eut plus de piété et moins de bigoterie. Un jour, à Saint-Cyr, un prêtre italien dit la messe en prononçant d'une manière ridicule. Après la messe, la maîtresse de classe dit à madame de Maintenon qu'elle allait mettre toutes les pensionnaires en pénitence, parce qu'elles avaient ri de la prononciation de ce prêtre. *Hé bien*, répondit madame de Maintenon, *mettez-y moi donc aussi, car j'ai ri tout autant que vos élèves.* On pourrait citer d'elle mille traits de ce genre.

Il est vrai que la raison domine dans les lettres de madame de Maintenon, mais avec quel charme! et quelle élévation d'âme, quelle bonté, quelle sensibilité, quelle connaissance du cœur humain elle y montre! Jamais personne n'a su terminer une lettre avec plus d'élégance et d'agrément (chose si difficile).

L'espèce de mémoire, ou l'instruction qu'elle composa pour Chamillard, est admirable d'un bout à l'autre; ses dialogues pour Saint-Cyr sont charmants, elle dit toujours ce qu'il faut dire; elle a toujours le ton qu'il faut avoir, suivant les choses dont elle parle, ou les personnes à qui elle écrit. Et comme institutrice, quels éloges ne mérite-t-elle pas! Qu'on relise ce qu'elle a conseillé sur l'éducation du duc de Bourgogne et sur celle de Louis XV; Fénelon n'a jamais rien dit de plus solide. Et Saint-Cyr! le plan de cette éducation publique n'est-il pas admirable?

Un homme qui n'aimait pas à louer (le comte de Bussy), parle ainsi, dans une de ses lettres, de madame de Maintenon :

« Jamais femme n'a été si universellement aimée que » madame de Maintenon, et il faut qu'elle ait autant de » bonté que d'autres grandes qualités; car d'ordinaire » le mérite, sans celle-là, attire plus d'envieux que d'a- » mis, et tout le monde a été ravi de ses prospérités. Il » faut dire la vérité, quelque grande que puisse être sa » fortune, elle sera toujours au-dessous de sa vertu. »

Madame de Maintenon dit dans une de ses lettres: *Oh! non, assurément, je ne me suis pas mise où je suis; je ne l'aurais ni pu ni voulu; mais voilà comme les hommes jugent! Je suis où vous me voyez sans l'avoir désiré, sans l'avoir espéré, sans l'avoir prévu.* Il y a là, dit le célèbre critique Hoffman, un caractère de bonne foi qui est évident pour tout homme qui connaît le monde. Tant qu'on n'y réussit pas, on se fait gloire de n'avoir aucun projet; mais lorsqu'on est arrivé à ses fins, qui est-ce qui ne s'attribue pas quelque chose de sa fortune? Quelle vraie philosophie que celle qui mettait madame de Maintenon au-dessus même d'une vanité si naturelle et si délicate?



(Madame de Maintenon.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

LES PINS.

EXTRACTION DE LA TÉRÉBENTHINE, DES RÉSINES, DE LA POIX, DU GOUDRON, etc.



(Extraction du goudron en Suède, vue prise sur les lieux.)

Il est peu d'arbres aussi utiles à l'homme que les diverses espèces de pins. Ils sont employés au chauffage, à l'éclairage, dans la construction des charpentes des bâtiments et des maisons, et dans les nombreuses applications de la menuiserie. Les résines qu'on retire de l'arbre vivant servent à une infinité d'usages, en construction, en peinture, en pharmacie, et prêtent même leur secours à la musique instrumentale. Le goudron, la poix, en lesquels se transforment ces résines, ajoutent à la durée de nos bâtiments, de nos cordages, de nos chaussures. Les feuilles et l'écorce de certains pins entrent dans la nourriture de l'homme et de ses troupeaux. Enfin, et c'est là le plus saillant des services que nous tirons de ces végétaux, les pins conviennent on ne peut mieux pour préparer aux exploitations agricoles les terrains les plus arides, et pour fixer ces masses mouvantes de sables qui ont envahi plusieurs parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

Le pin *sauvage* est le plus commun de tous. Il croît spontanément dans une grande partie de l'Europe, surtout dans le nord, et dans les pays de montagnes; il est commun en France, dans les Alpes, les Pyrénées, les Vosges. On le trouve en Bourgogne, en Auvergne, aux îles d'Hyères. Vous lirez dans bien des auteurs qu'il en existe des variétés nombreuses; mais cette distinction est puérile. Droit et haut dans un pays froid et humide où il vient en forêts épaisses; tortueux, rabougri dans les contrées chaudes et toutes les fois qu'il vit isolé, c'est toujours, néanmoins, la même sorte de pin sauvage.

Du bois de ces pins sauvages vous tirerez d'excellentes matières. Dans le Nord on en fait des maisons, des meubles, des traîneaux, des flambeaux : son écorce extérieure, si légère, sert, comme le liége, pour soutenir sur l'eau les filets des pêcheurs. Dans l'intérieur de l'écorce, le Lapon trouve un aliment muqueux, et le paysan suédois en fait du pain. Dans les contrées que nous venons d'énumérer, comme en Allemagne, en Pologne et en Norwége, le pin sauvage fournit un très-bon chauffage et un charbon recherché pour les forges.

Le pin sauvage est bien supérieur au sapin pour la

solidité et la durée; aussi, non-seulement en fait-on des poutres, des chevrons, des planches, mais l'emploie-t-on de préférence dans les endroits humides. Il se conserve si bien dans l'eau, qu'on en fait, avec grand avantage, des pilotis, des tuyaux pour les eaux, des corps de pompe, des palissades et jusqu'à des échalas. Les jardiniers ont fait de ce pin sauvage un objet d'ornement pour les parcs. Sa forme pyramidale, ses branches horizontalement étendues, son aspect pittoresque, servent on ne peut mieux pour jeter de la variété dans les masses d'arbres, ou pour produire, par leur isolement, des effets dans les parties saillantes d'un jardin anglais.

Le *pin d'Ecosse*, auquel la couleur plus foncée de son bois a fait aussi donner le nom de *pin rouge*, ressemble beaucoup au pin sauvage et s'emploie aux mêmes usages. Les Anglais en font une grande consommation pour la mâture de leurs navires.

Une variété de pin, celle qu'on appelle *mugho*, mérite d'être citée à cause de la grande dureté de son bois. Les Lapons en font des arcs et de ces longues semelles qui leur servent à courir, en glissant, sur la neige. Vous le trouverez dans les Pyrénées et dans les Alpes. Les paysans de ces dernières montagnes les emploient en guise de torches.

Nous ne mentionnerons que pour l'acquit de notre conscience : 1° le pin *pumilio*, si abondant en Hongrie, en Silésie, en Carniole, et si résineux, que ses fruits coniques distillent naturellement une huile essentielle très-odorante, qu'on vend en Autriche sous le nom de *Balsamum carpaticum*; 2° le pin *variable*, dont on fait dans le *Holstein* et les *Hautes-Carolines* les murs et les toits de presque toutes les maisons. Débité en madriers et en planches, employé en mâtures, ce pin est l'objet d'une exportation considérable.

Nous accorderons une place plus étendue au pin d'*Alep* que le vulgaire appelle *pin de Jérusalem*, non parce qu'on le cultive, comme bien d'autres espèces, dans nos jardins d'agrément, mais à cause de l'abondance de sa résine, et de la possibilité de l'élever dans les terrains les plus arides, pourvu que l'exposition en soit bonne. Le pin d'*Alep* est exploité avec succès en Provence, comme le pin maritime dans les landes de Bordeaux, ainsi qu'on le verra tout à l'heure. Les pieds les plus riches sont ceux qui reçoivent le mieux les rayons du soleil; la gelée les fait grandement souffrir.

Nous devons, à plus forte raison encore, citer le pin de *Corse* ou pin *Laricio*, le plus grand et le plus beau de tous les arbres de cette famille qui viennent avec succès en France. La culture du *Laricio* ne souffre aucune difficulté; il résiste aux plus fortes gelées de Paris. Son bois, il est vrai, ne vaut pas celui du pin sauvage du Nord, mais on en tire encore un bon parti, notamment dans le port de Toulon; et quand, sous l'Empire, les flottes anglaises nous privaient des arrivages étrangers, le pin de *Corse* fut d'un grand secours pour nos constructions de marine.

Le pin de Corse se retrouve aussi, a-t-on dit, en Hongrie et en Amérique, où il porte les noms de pin *rouge*, ou de pin *jaune*. Les Américains le recherchent pour les ponts des navires, attendu qu'un tronc de ce *Laricio* peut fournir des planches de 40 pieds sans aucun nœud. Le fameux *Saint-Laurent*, de cinquante canons, que les Français avaient construit à Québec, il y a soixante-quinze ans environ, avait sa mâture en pin de Corse.

Nous terminerons cette revue rapide des principales espèces de pins par quelques lignes sur le *pin maritime*, arbre précieux pour le midi et l'ouest de la France. Vous le rencontrerez tantôt avec de petits fruits de 3 pouces au plus de longueur, tantôt avec des fruits doubles en dimension, sur les bords de la mer et dans les contrées voisines. Le Languedoc, la Provence, les Landes de Bordeaux, les sables arides des environs du Mans, la Bretagne, en possèdent de nombreuses et précieuses agglomérations. Un hiver trop rigoureux nuirait à ce pin originaire du Midi; aussi on le rencontrera surtout au delà de Paris. On en a fait d'heureuses plantations dans la Sologne et même dans la forêt de Fontainebleau. Ceux de nos lecteurs qui ont pu visiter cette dernière ville se rappellent sans doute cet épais rideau d'arbres toujours verts, qui s'étend vis-à-vis le château, au delà du jardin; là jadis il n'y avait qu'un espace à peu près inculte, des rochers tristes et nus. Un ordre de l'empereur fit couvrir de jeunes pins cette immense étendue, et comme par enchantement s'éleva une forêt, qui a déjà couvert le sol pierreux d'une épaisse couche de débris végétaux. Cette plantation est d'un effet admirable : il y a plaisir à entendre, le soir, du haut des fenêtres du vieux palais, s'engouffrer le vent dans la forêt ondoyante, et à fuir la chaleur du jour sous ces arbres où voltigent des myriades d'écureuils.

A Toulon le pin maritime s'emploie pour le doublage des embarcations, pour les pilotis et pour les étais que l'on place sous les navires en construction. Dans toute la Provence et dans les landes de Bordeaux, cet arbre sert pour le chauffage comme pour la charpente; mais c'est surtout la résine et le goudron qu'on en retire qui font de ce pin un objet important de culture et d'opération manufacturière.

Il faut plus de vingt ans à un pin maritime pour qu'il puisse être exploité avec avantage. Les *résiniers*, dont nous avons déjà parlé dans ce recueil (*V.* 1er vol., p. 227), jugent un arbre assez avancé quand, l'entourant d'un bras, ils ne peuvent apercevoir l'extrémité de leurs doigts. Ils enlèvent la grosse écorce avec la cognée, depuis le sol jusqu'à 18 pouces de hauteur, mais sur une largeur de quelques pouces seulement. Ils creusent au pied de l'arbre, et dans le tronc lui-même, une cavité, et pratiquent, en pénétrant jusqu'au bois, une entaille de 6 pouces de hauteur et de 4 pouces de large.

De ces entailles sort une matière résineuse, blanche comme de la cire, nommée *barras* ou *galipot*, qui se fige contre les bords et qu'on récolte à part à la fin de la saison, puis une matière molle ou térébenthine, qui se rassemble dans les cavités pratiquées au bas des entailles.

Cette térébenthine se récolte quatre fois par an. On la rassemble dans des fosses de la capacité de deux cents barriques, et garnies de madriers de pin joints avec assez de justesse pour que la partie la plus fluide de la résine ne puisse s'échapper.

La résine molle est d'abord fondue et passée à travers une couche de paille placée sur une espèce de claie. Par là, elle se purifie des corps étrangers. Le *galipot* ou *résine blanche* se purifie de même et devient alors *poix jaune* ou *de Bourgogne*. Ce galipot, tenu en fusion, agité pendant quelque temps, puis jeté sur un filtre de paille, forme la *résine jaune*.

Mais, avant d'aller plus loin, il est bon de prévenir

le lecteur que, pour entretenir l'écoulement de la résine, on est obligé de rafraîchir de temps à autre les bords de la plaie faite à l'arbre et d'accroître la fente. L'expérience a appris aux résiniers des landes de Bordeaux qu'il ne fallait pas dans une même saison aller au delà de 18 pouces de hauteur. Dans les saisons suivantes, on s'élève ainsi jusqu'à 12 ou 14 pieds. Arrivé à cette limite, on s'arrête, mais on recommence tout à côté, en traçant une entaille parallèle, et on fait ainsi le tour de l'arbre en fendant de nouveau sur leurs bords les anciennes entailles fermées avec le temps. Cette opération peut durer près d'un siècle.

Nos lecteurs connaissent déjà l'adresse avec laquelle les résiniers grimpent après les pins, s'y maintiennent accrochés et opèrent sur l'arbre. On a calculé qu'un bon ouvrier peut facilement préparer 300 pieds de pins par jour.

La résine *térébenthine*, soumise à la distillation avec de l'eau, donne ce que nous avons appelé l'*essence* ou l'*huile essentielle de térébenthine*, dont tous nos lecteurs connaissent sans doute l'odeur pénétrante. On en fait un grand usage en peinture, attendu qu'elle se mêle très-bien avec l'huile et les couleurs ; elle sert aussi à vernir les meubles et les planchers qu'on recouvre d'une couche de cire dissoute dans cette huile.

Le résidu de la distillation est ce qu'on appelle *colophane, brai sec* ou *arcanson*, suivant son degré de pureté. Ce résidu sert à dégraisser les archets de violon et de basse, à faire prendre des soudures, à faciliter les étamages des métaux, etc.

Les copeaux provenant des incisions des arbres et les crasses des filtres de paille contiennent une certaine quantité de résine. On en extrait cette matière en entassant ces débris dans un four ou dans une fosse, et les allumant par le haut. La flamme gagne de proche en proche, la résine coule roussâtre sur le sol du four, et s'écoule, par un canal, dans une cuve à moitié pleine d'eau. Le produit déposé est presque liquide; on lui donne de la consistance en le faisant cuire dans une chaudière sur un fourneau ; cette cuisson lui fait perdre sa nuance rousse et il devient *poix noire*.

Quand les arbres trop vieux ne peuvent plus fournir de térébenthine, on les coupe en petits fragments pendant l'hiver, fragments que dessèche la chaleur de l'été; puis on entasse ces morceaux dans une fosse, on les recouvre de gazon et on y met le feu. La partie résineuse se liquéfie, descend sur le fond du four et coule, par un canal souterrain, dans un réservoir placé à l'extérieur. Ce produit résineux, en partie charbonné, est le *goudron*, si usité pour *calfater* les navires, les cordages, etc.

Le noir de fumée est le dernier produit de l'exploitation des pins. Il peut s'obtenir dans l'opération précédente, ou en brûlant dans un appareil particulier les résidus de goudron, de résine, d'écorces de pins. On fait passer la fumée qui résulte de cette combustion par une chambre ou tour ronde, dans laquelle est suspendu un *cône* en toile. Le *noir de fumée* se dépose, en partie sur les murs de la chambre, en partie sur le cône en toile, et les gaz qui constituent le reste de la fumée s'échappent par une ouverture ménagée au haut de la chambre.

La fabrication de la résine, du goudron et des autres produits marchands qu'on peut extraire du pin, a reçu de notables perfectionnements et peut s'opérer avec ensemble et précision dans des appareils plus savamment construits et plus chers que ceux que nous avons décrits. Nous avons voulu, pour aujourd'hui, nous borner au mode d'exploitation le plus généralement suivi. A cet article est joint, comme l'a vu le lecteur, une vignette dont le croquis a été fait en Suède, et qui représente la fabrication du goudron. Les fours creusés dans la terre, le madrier placé au milieu de la masse des copeaux amoncelés dans une espèce d'immense baquet qui se soulève avec le madrier lui-même, comme on le voit sur la gauche du dessin, les *treuils* destinés à enlever ce madrier, l'entonnoir dans lequel tombera le goudron, tout est reproduit dans cette vignette dessinée sur les lieux.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1789.

4 *août.* — L'Assemblée constituante vote l'abolition du régime féodal. Deux gentilshommes marquants, MM. le vicomte de Noailles et le duc d'Aiguillon, attaquent les premiers ce régime, tout en demandant que ces droits féodaux soient rachetés. Ces messieurs avaient des dettes, et pour les payer ils faisaient bon marché des anciens usages.

8 *août.* — Les justices seigneuriales sont abolies.

23 et 24 *août.* — Renaissance de la liberté des discussions religieuses et de la liberté de la presse.

ANNÉE 1790.

6 *août.* — Abolition du droit d'aubaine. Les ministres font part à l'Assemblée du mécontentement des armées de terre et de mer.

7 *août.* — M. d'Argis, au nom du châtelet, prononce, contre l'insurrection des 5 et 6 octobre 1789, un discours où le duc d'Orléans et Mirabeau sont désignés comme auteurs de ce mouvement séditieux. Nos lecteurs savent que, dans ces fatales journées, la populace de Paris, ameutée sous le prétexte de la cherté du pain, avait été, en armes, arracher la famille royale du château de Versailles, et avait massacré un certain nombre de gardes du corps.

25 *août.* — Les ecclésiastiques sont exclus de toute fonction judiciaire.

ANNÉE 1791.

4 *août.* — Organisation définitive des gardes nationales qui se rendent aux frontières.

14 *août.* — L'Assemblée refuse de conserver au fils aîné du roi le titre de dauphin.

18 *août.* — On apprend que l'Espagne cesse toute relation diplomatique avec la France.

20 *août.* — On annonce la destruction de la statue de Louis XIV élevée à Caen.

24 *août.* — Le duc d'Orléans déclare à l'Assemblée qu'il renonce formellement aux droits de membre de la dynastie régnante, pour devenir simple citoyen.

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

LA GRANDE CHARTREUSE DE SAINT-BRUNO. — VOREPPE.

Couvert de forêts impénétrables, le département de l'Isère est l'un de ceux qui présentent le plus de sites

remarquables aux dessinateurs, et d'observations curieuses aux naturalistes. On y rencontre, suivant les lieux, quatre climats si différents qu'on croirait avoir passé successivement par des pays très-éloignés les uns des autres. Ainsi, dans les plaines arides de ce département, vous éprouverez pendant l'été une grande chaleur et des vents impétueux; dans les plaines marécageuses, vous sentirez une température plus douce et une atmosphère plus molle; les vallées profondes vous offriront de nombreux exemples de variations soudaines dans l'état de l'air : après un été d'une chaleur accablante viendra un hiver des plus rigoureux; enfin sur les hautes montagnes, l'été et l'hiver se succèderont sans intermédiaire : il n'y aura, à vrai dire, que deux saisons, et la plus longue sera l'hiver, comme bien on le devine.

Les montagnes du département de l'Isère sont habitées par des gens actifs, industrieux, semblables, en un mot, à la plupart des familles montagnardes du reste de l'Europe. Là où les bois manquent, les habitants savent éviter le froid pénétrant de ces hautes régions, en se logeant dans les écuries; et par une heureuse compensation, l'abondance des fourrages dédommage de la rareté du bois et permet d'élever de nombreux troupeaux.

Les vieilles futaies de la partie orientale du département fournissent des bois de chauffage et de construction, et des sapins pour la mâture de nos bâtiments.

Quel que soit l'intérêt qu'inspirent les sites pittoresques du département de l'Isère, il y a sans doute dans cette circonscription des objets d'étude plus curieux et plus intéressants. En tête de la liste, nos lecteurs placeraient certainement avec nous la ville de Grenoble, si remarquable par ses souvenirs, sa position militaire et ses antiquités. Mais qu'on nous permette de renvoyer à une autre époque ce riche sujet d'étude; Grenoble mérite un article spécial et doit nous fournir au moins une vue de monuments, de fortifications, si ce n'est une vue générale; mais aujourd'hui nous tournerons la ville sans la traverser, sans même examiner son panorama extérieur, et nous ferons une rapide promenade dans le département.

Et d'abord, signalons au bas de cette montagne qui s'élève à l'ouest de Grenoble, le bourg de *Sassenage*, si cher aux gourmands, qui fournit aux tables somptueuses un des meilleurs fromages que l'on connaisse.

Sassenage n'est pas visité par les seuls admirateurs de son industrie fromagère; il y va aussi des curieux et des amateurs de vieilles superstitions. Avez-vous vu les grottes de Sassenage? voilà ce qu'on ne manquera pas de vous demander si vous parcourez le pays. Or, ces grottes sont tout simplement deux excavations à peu près cylindriques, qui, disait jadis le peuple, se remplissaient d'eau spontanément, et annonçaient, par la hauteur du liquide, le plus ou moins d'abondance des récoltes.

Après avoir gravi un sentier difficile, vous rencontrerez une entrée haute de 25 pieds au moins, qui est celle de ces grottes; puis vous vous trouverez dans un vestibule large de 70 pieds et haut de plus de 40, qui conduit à plusieurs cavernes; c'est de la plus grande de toutes que s'échappe le torrent de Germe, en formant une belle cascade qui retentit avec fracas dans les cavités souterraines.

Le hameau des *Andrieux*, enfoncé au milieu des rochers, mérite aussi une mention particulière. Telle est la profondeur de son encaissement que, pendant plus de trois mois de l'hiver, les rayons du soleil n'y pénètrent pas. La joie qu'éprouvent les bons habitants des *Andrieux*, à la réapparition de l'astre vivifiant au-dessus de leurs rochers, se signale par une singulière cérémonie. Quand est venu le grand jour de l'*insolation* nouvelle, la population se rend processionnellement, ayant en tête le vénérable ou l'ancien du hameau, sur un pont situé dans le voisinage; chacun y porte son omelette, et se livre à la danse en attendant l'apparition de l'astre; et au moment précis de l'*émersion*, le dieu du jour reçoit une offrande générale de toutes les omelettes. Bien entendu qu'il en est de ces omelettes comme des victimes que les prêtres païens faisaient jadis offrir à leurs idoles: les offrandes se mangent quand on est de retour au village, et la journée s'achève dans les jeux et les danses.

Il y aurait beaucoup à dire sur les curiosités de ce pays; mais le défaut d'espace nous force à passer rapidement sur la plupart d'entre elles. Ainsi nous ne ferons qu'indiquer la magnifique route que fit tailler dans le roc, il y a cent soixante-six ans, Charles-Emmanuel, et qu'a fait embellir Napoléon; puis le bourg des Echelles, situé sur la limite de la France et de la Savoie; puis la fameuse grotte de Notre-Dame-de-la-Balme, à laquelle nous consacrerons un article spécial; puis le petit village de Voreppe, dont l'église offre un point de vue intéressant que nous avons reproduit à l'aide de la gravure sur bois; puis les villes de Pont-de-Beauvoisin et de Vienne, célèbre par l'établissement qu'y firent les Romains, l'assassinat de Valentinien, la tenue du concile qui condamna les Templiers, et son ancien titre de capitale du royaume des Bourguignons.

A cette liste incomplète, nos lecteurs ont sans doute ajouté déjà le nom de la *Grande-Chartreuse ;* nous leur communiquerons pour les guider dans leur visite à ce monastère, la lettre suivante d'un de nos confrères.

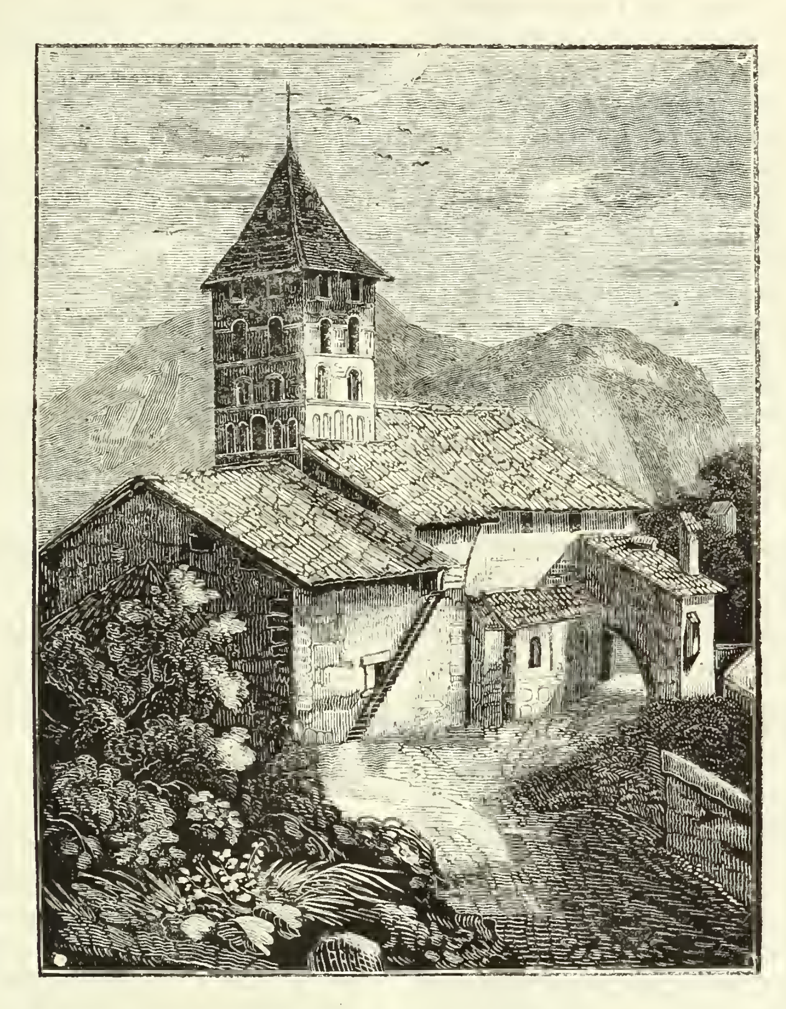
« Au lieu de suivre, en partant de Lyon, la route directe de Chambéry, j'ai traversé les marais défrichés de Bourgoin, et me suis, au clair de la lune, engagé dans les montagnes de Rives, petite ville renommée par ses forges et son industrie. Le lendemain, au crépuscule, j'étais à Voreppe, à quatre lieues de Grenoble, au milieu des sapins et des frimas. De là, côtoyant à pied les montagnes, je me suis rendu sur le territoire de Savoie, pour visiter la grotte et le passage des Echelles.

Revenu à Saint-Laurent par le pont de Beauvoisin, j'ai remonté le Guiers pendant trois heures. Ce torrent se précipite sur une pente rapide; son lit est encombré d'obstacles qu'il surmonte en frémissant. A chaque pas, des ruisseaux, produits par la fonte des neiges, viennent, après avoir formé mille cascades, augmenter sa force et son bruissement. La rampe est toujours escarpée, étroite, difficile; on marche sur un lit de pierres aiguës et mouvantes ou sur des quartiers de basaltes. Quelquefois on côtoie des rochers perpendiculaires, composés de plusieurs couches de marbre; souvent elles forment une espèce d'arcade, et semblent menacer le voyageur de leur chute prochaine. Partout le Guiers s'écoule étroitement encaissé entre de hautes montagnes couvertes d'une neige glacée qui paralyse toute autre végétation que celle des sapins. Ces grandes

scènes d'épouvante et de désolation, qui donnent seules l'énergie nécessaire pour lutter contre la fatigue, ne peuvent être fidèlement décrites que par le pinceau d'un Salvator Rosa.

Au fond de cette gorge abandonnée, dans un endroit qu'on appelle le désert, et dont la garde vient d'être rendue aux Chartreux, s'élève un rocher pyramidal (l'OEillet), comme un géant qui s'apprête à en défendre l'entrée. Quand on a franchi ces nouvelles Thermopyles, on découvre la grande Chartreuse, monastère moderne, relevé, il y a près de cent ans, sur les ruines du bâtiment gothique que saint Bruno avait édifié dans le XIe siècle, et que le feu du ciel avait consumé.

Ces constructions nouvelles se composent de plusieurs bâtiments irréguliers, jetés sur un terrain fort inégal, au pied du Mont-Granson, dont la cime blanchâtre domine une partie de cette ramification des Alpes. On regrette que le temps n'ait pas encore marqué son passage sur ces ouvrages de l'homme, qui contrastent d'une manière désagréable avec ces forêts d'arbres dont les troncs gigantesques attestent la vieillesse.



(Vue de l'église de Voreppe.)

Autrefois les enfants de saint Bruno accordaient aux voyageurs une hospitalité gratuite; mais leur pauvreté actuelle a mis un terme à cette dépense, et tous les visiteurs acquittent une taxe modérée. Les repas sont abondants, mais exclusivement composés d'œufs et de légumes. A l'exception des reines, aucune femme ne peut entrer dans la communauté sans une dispense du pape.

Du mois de mai au mois de septembre, seule époque pendant laquelle les chemins ne sont pas interceptés par la neige, il y a chaque jour une cinquantaine de curieux ou d'artistes que le monastère abrite et nourrit. Ils sont servis par un Fribourgeois et par d'autres hommes de peine, et ont pour maître des cérémonies le frère Jean, dont on retrouve la figure sur tous les albums.

Quoique nous touchions à la fin d'avril, les cours du couvent sont encore remplies de neige, et il est impossible de gagner la chapelle escarpée où saint Bruno s'était voué à la solitude. Le site était admirablement choisi pour la pénitence : un triste printemps y succède à un long hiver, et rappelle ce sourire qu'on a vu quelquefois errer sur les lèvres d'un mourant.

Tous les ordres monastiques ont conservé le principe de l'élection. Le général des Chartreux est nommé par le chapitre à la majorité des suffrages, et confirmé par le pape. On l'appelle mon révérend père. Un Piémontais, dom Nissati, est revêtu de cette dignité. Il a pour coadjuteur un Lyonnais, dom Bruno, qui a longtemps voyagé dans l'intérêt de son ordre, et dont je ne saurais trop louer la politesse et l'empressement à satisfaire mon avide curiosité.

Le monastère renferme vingt-sept prêtres et quinze frères servants. Ils portent tous la robe blanche. Le linge de lit et de corps leur est interdit. Ils font un carême de huit mois. L'usage du vin leur est permis.

mais ils ne mangent jamais de viande, et ne paraissent au réfectoire que les jeudis et jours de fête. Ils vont à la promenade une fois par semaine, et ce jour-là seulement, ils peuvent parler. La règle intérieure les soumet au silence.

Il ne faut pas confondre les Chartreux et les Trappistes. L'ordre de Saint-Bruno est moins sévère : il se compose exclusivement de prêtres, et n'accueille point les hommes souillés de crimes. On préfère les jeunes gens aux profanes détrompés du monde. Un Chartreux ne rompt pas toute relation avec sa famille comme le Trappiste; il peut encore correspondre avec elle par l'intermédiaire de son supérieur. Cependant il n'y a guère qu'un novice sur dix qui persiste dans sa résolution. En voici peut-être la cause : les Trappistes vivent dans un éternel silence, mais réunis, tandis que les Chartreux sont presque toujours séparés ; et l'isolement ne convient à aucune situation de l'esprit.

Les plus jeunes de ces victimes volontaires ont l'air souffrant ; les plus âgées portent l'empreinte du contentement intérieur. Chaque père a une cellule composée de trois petites chambres et d'un jardin. Sur la porte de son oratoire, il affiche une parabole tirée de l'Ecriture sainte. C'est en quelque sorte sa devise.

Tous les religieux se couchent à six heures du soir, et se lèvent deux fois au milieu de la nuit, pour aller dans le temple chanter des hymnes religieux. Dans leurs longues et solitaires galeries, l'oreille n'est frappée que par le bruit du torrent et par leurs pieux cantiques.

Voici une de leurs coutumes aussi touchante que terrible : quand un Chartreux vient à mourir, on l'étend sur une planche tout habillé, le capuchon sur la tête; on le porte à l'église, et on l'enterre sans cercueil. C'est pour la communauté un jour de fête, de réjouissance. On s'assemble au réfectoire ; les jeûnes de l'ordre sont rompus. Je conçois cette pieuse allégresse : n'est-ce pas le jour qui commence une nouvelle vie (*natalis dies*)! Le temps de la rémunération n'est-il pas arrivé ! Les portes du ciel ne viennent-elles pas de s'ouvrir pour un élu ! Mais l'homme est-il donc fait pour se vouer ainsi à la souffrance et à la solitude, et n'a-t-on pas quelques affections qu'il ne faut jamais briser ? Les grandes passions s'éteignent-elles dans cet affreux séjour, et les efforts du solitaire pour les arracher de son cœur ne ressemblent-ils pas à ceux d'Ixion ?

J'ai feuilleté le volumineux registre sur lequel les étrangers inscrivent leurs pensées; cette seule phrase m'a frappé par sa simplicité et par sa justesse :

« C'est à la Chartreuse qu'il faut chercher l'homme le » plus heureux ou le plus malheureux ! »

L'épigraphe du recueil est singulièrement belle :

Stat crux, dum volvitur orbis !
Les empires disparaissent, la croix seule demeure !

Quant à moi, cédant aux sentiments de mélancolie qu'inspirent une nature si âpre et des mœurs si austères, j'ai transcrit ces vers de M. de Lamartine :

Je ne veux plus d'un monde où tout change, où tout passe,
Où, jusqu'au souvenir, tout s'use et tout s'efface,
Où tout est fugitif, périssable, incertain,
Où le jour du bonheur n'a point de lendemain !

Je serais cependant un mauvais anachorète, car le monde est encore pour moi comme une femme infidèle qu'on ne peut cesser d'aimer.

Après une halte de quarante-huit heures à la grande Chartreuse, j'ai poursuivi mon pèlerinage vers l'Italie. Dans l'été, la route du Sapey est plus facile que celle de Saint-Laurent ; mais elle est dangereuse dans cette saison, parce que la neige qui l'obstrue commence à s'amollir. A la porte même du désert on passe le Guiers, dont la source n'est pas éloignée, et dans lequel se précipite une grande masse d'eau à travers les crevasses d'un rocher. Le ciel était hostile; les nuages amoncelés laissaient tomber sur moi une pluie glacée, et j'étais souvent forcé de me réfugier sous les frêles hangars construits pour l'exploitation des forêts voisines.

En approchant du mont Sapey, le sentier, tout à fait encombré, n'était plus indiqué que par des troncs de sapins dépouillés de leur écorce. Je marchais sur une voûte de neige, chaussée fragile qui s'écroulait quelquefois sous mes pas, et au-dessous de laquelle j'entendais bouillonner des torrents. Le reflet de la nappe blanche qui se déroulait sous mes yeux faisait admirablement ressortir le vert rembruni des sapins ; et le spectacle d'une nature sauvage, grandiose, me dédommageait de mes efforts.

Tout à coup le soleil a reparu ; et, après avoir descendu le revers méridional du Sapey et admiré la richesse de ses eaux, j'ai découvert les montagnes de Sassenage et de Vizille, le cours impétueux de l'Isère, la riche vallée du Graisivaudan et la forteresse aérienne qui protége et commande la ville de Grenoble. La transition était brusque.

C'était comme un changement de décoration à l'Opéra. Je n'ai pu retenir cette exclamation :

Effroyable désert, qu'il m'est doux d'ajouter
Au plaisir de te voir celui de te quitter ! » T. DE C.

PHYSIQUE DU GLOBE.

ARCHIPEL DE LA GRÈCE.

Personne n'a oublié les intéressants phénomènes volcaniques qui signalèrent, en juillet 1831, la naissance, dans les mers de Sicile, d'une île que l'Académie des sciences envoya reconnaître par un géologue, M. Constant Prévost, et qui, depuis, a disparu sous l'effort des flots qui l'avaient vue naître.

On sait aussi que le grand golfe du volcan de Santorin a été plusieurs fois, depuis les temps historiques, le théâtre de phénomènes qui y ont donné successivement lieu à la formation de plusieurs petites îles encore existantes, et dont les naissances ont été accompagnées d'éruptions et de phénomènes semblables. M. Virlet en a réuni tousl es détails dans la partie géologique de l'ouvrage publié par la section des sciences physiques de l'expédition scientifique de Morée.

Un phénomène, qui paraît plus intéressant pour la géologie que celui de la formation de ces îles par suite d'éruptions volcaniques, et l'accumulation des matières premières vomies par des *cratères sous-marins*, se passe depuis environ un demi-siècle au milieu du golfe de ce volcan célèbre; c'est l'exhaussement progressif et sans secousses volcaniques sensibles d'un écueil formé de rochers solides, que l'observation a porté M. Virlet à regarder comme des obsidiennes trachytiques.

Dans les premières années de la république, à l'épo-

que où M. Olivier visitait Santorin, les pêcheurs de l'île assuraient que le fond de la mer s'était considérablement élevé depuis peu entre la petite île Kaïméni et le port de Thira; en effet, la sonde ne donnait plus alors que 15 à 20 brasses, là où autrefois elle pouvait à peine atteindre le fond.

Lorsqu'en 1829, M. le colonel Bory de Saint-Vincent et M. Virlet visitèrent cette île, ils purent non-seulement s'assurer de la vérité du fait signalé par Olivier, mais ils reconnurent de plus, par différents sondages, que le point indiqué n'avait pas cessé depuis lors de s'élever, et qu'il n'était plus qu'à 4 1/2 brasses de la surface.

En 1830, ayant eu occasion de retourner à Santorin avec l'amiral de Lalande, M. Virlet et lui firent de nombreux sondages qui eurent pour résultat de leur faire reconnaître la forme et l'étendue du banc de rocher qui, dans l'intervalle d'à peine une année, s'était encore élevé d'une demi-brasse; ce banc avait alors 800 mètres de l'est à l'ouest, et 500 du nord au sud. Le fond augmentait graduellement au nord et à l'ouest depuis 4 jusqu'à 29 brasses, tandis qu'à l'est et au sud cette augmentation allait jusqu'à 45 brasses; après cette limite, la sonde n'indiquait plus, tout autour, qu'un très-grand fond.

M. l'amiral de Lalande a informé M. Virlet que, depuis 1830, il est retourné deux fois à Santorin, où il s'est assuré que l'écueil avait continué de s'élever, et qu'il ne présentait plus, en septembre 1835, époque de la dernière visite, qu'un fond de deux brasses, en sorte qu'il forme aujourd'hui un récif sous-marin dont les bricks ne peuvent plus s'approcher sans danger. Si cet écueil continue à s'élever d'une quantité proportionnelle, on peut calculer qu'il donnera vers 1840 naissance à une nouvelle île, sans que les catastrophes que ce phénomène semble présager pour le golfe de Santorin soient, ainsi que M. Virlet l'a dit ailleurs, une conséquence nécessaire de l'époque de son apparition à la surface des eaux.

Depuis les éruptions de 1707 à 1712, qui donnèrent naissance à la *Nouvelle-Kaïméni*, les phénomènes volcaniques ont cessé complétement dans le golfe de Santorin, et le volcan paraît aujourd'hui tout à fait éteint; cependant l'exhaussement d'une partie de son sol, chassé en quelque sorte comme un bouchon le serait par suite de la force expansive de quelque gaz qui agirait lentement, semble démontrer qu'il a fait, depuis environ une cinquantaine d'années, de continuels efforts pour faire éruption, et que le jour où la résistance ne sera plus assez forte pour lui faire obstacle, le volcan se remettra de nouveau en activité.

GUÉRISON DE LA SURDITÉ PAR L'ELECTRICITÉ.

Un jeune officier polonais, qui, à la bataille d'Ostrolenka, chargeant sur une batterie qui tirait à boulets, fut renversé sans recevoir d'ailleurs de contusion en aucune partie du corps, et qui, après être resté privé de sentiment près d'une demi-heure, avait perdu, en revenant à lui, l'ouïe, la parole et le goût, du moins celui qui a son siége sur la langue; après avoir été soigné sans succès à Vienne, à Trieste, vint à Paris, où M. Magendie eut recours, pour combattre sa surdité, à l'action des courants électriques qui se développent dans un appareil de physique dit *pile de Volta*, un des fils de la pile étant appliqué sur la corde du tympan. Dès la première séance des effets furent produits, et le malade eut des bourdonnements d'oreille très-forts. Dès la troisième application, le sens du goût commença à se rétablir, fait curieux pour l'anatomiste et le physiologiste, en ce qu'il jette du jour sur l'origine de la corde du tympan et sur l'usage de la cinquième paire.

Après sept ou huit applications, le malade entendit le bruit du tambour, puis les cloches, les sonnettes et enfin la parole. Pour compléter sa guérison, il n'y a plus qu'à rendre à la langue ses mouvements. On espère y parvenir par les moyens déjà employés, et en portant seulement sur les nerfs laryngés l'extrémité des fils conducteurs des appareils électriques.

CÉRÉMONIES OBSERVÉES

DANS L'ÉLECTION DES PAPES.

Rome, *urbs septicollis*, la ville aux sept collines, la cité éternelle, dans laquelle se sont succédé des genres si divers de gloire et de grandeur, n'est pas seulement de nos jours le siége du saint Père comme chef de l'Eglise, elle est encore sa capitale comme souverain des Etats pontificaux. Les cardinaux constituent le sénat réel de Rome moderne; nos lecteurs savent sans doute que les grands officiers de l'empereur Théodose, ses principaux ministres d'Etat et les membres de la cour impériale étaient nommés *cardinaux ;* ce même titre est passé aux conseillers intimes du chef de l'Eglise. Il en est de trois ordres différents : des cardinaux-évêques, des cardinaux-prêtres et des cardinaux-diacres. De plus, six évêchés suburbicaires, c'est-à-dire qui sont dans le vicariat de Rome, confèrent à ceux qui y sont nommés la distinction du cardinalat. Le principal privilége des cardinaux consiste à élire le pape, et à partager sous sa direction les emplois temporels et spirituels. Quoique la réforme religieuse du XVIe siècle ait soustrait bien des peuples à l'Eglise romaine, les cardinaux n'en prennent pas moins rang parmi les princes du sang royal. La gloire distinctive de ce corps est de se composer d'hommes de talents, de génie et de vertus, sans aucun égard à la naissance, à la nation, à la fortune. Il n'est donc pas surprenant que même les fils des premiers monarques de l'Europe aient ambitionné un pareil honneur. C'est le pape qui les nomme de son chef; toutefois, il est permis aux puissances catholiques de solliciter pour quelques ecclésiastiques, protégés par elles, le chapeau du cardinalat.

Lorsque le pape meurt, les cardinaux se réunissent dix jours après en conclave pour élire son successeur; ce fut Grégoire X qui, au concile œcuménique de Lyon en 1274, arrêta les formes et le cérémonial observés dans cette circonstance. Le conclave s'assemble dans les salles du Vatican, le plus vaste palais de Rome moderne. Tous les appartements sont subdivisés en cellules pour les logements des cardinaux ; ces logements sont au nombre de soixante-douze; chacun se compose de deux cellules sur la cour, et d'une troisième sur la porte Pie. L'unique entrée du conclave se trouve dans la salle royale qui conduit à la chapelle Pauline, lieu du scrutin; deux barrières solides et élevées ferment la partie de la rue que dominent les fenêtres ex-

térieures. Les maîtres des cérémonies logent à côté de la chapelle Pauline, et la tribune murée, qu'on ouvre plus tard pour annoncer au peuple l'élection du nouveau pape, correspond à leur logement. Des magasins de bois, de charbon, sont placés au rez-de-chaussée, ainsi que les meubles et ustensiles dont on peut avoir besoin; le boulanger, le menuisier, le maçon, les barbiers sont logés dans les entresols; les communications au dehors, pour l'introduction des objets indispensables au conclave, se font par des tours ou guichets séparés, dont chacun est fermé de doubles clefs. Ces guichets sont gardés par les votants *di segnatura*. Le maréchal de la sainte Eglise a son logement hors du conclave, mais dans le palais apostolique; à peu de distance de là se trouve un appartement pour les conservateurs du peuple romain. Tout auprès de l'entrée du palais est la chapelle des auditeurs de rote, où les chapelains du Vatican célèbrent tous les matins, pendant la vacance du saint-siége, la messe solennelle du Saint-Esprit.

Pendant la durée du conclave, le clergé séculier et régulier se rend chaque jour processionnellement au palais Quirinal et à l'église Saint-Silvestre, pour chanter les prières accoutumées qui continuent jusqu'à l'élection du souverain pontife; l'exposition du Saint-Sacrement a lieu, dans le même but, dans toutes les églises désignées par le vicaire-général. Aux derniers jours de l'élection, le peuple se porte sur la place Quirinale; il s'assemble en foule devant un palais muré qui ne donne d'autre signe de vie que par un poêle, dans lequel, après le scrutin du matin et du soir, on brûle les billets des votants lorsque la majorité n'a été acquise par aucun des éligibles; alors la fumée qui sort par le tuyau annonce aux nombreux curieux que le pape n'est pas encore élu.

Une des cérémonies les plus imposantes qui accompagnent les opérations du conclave, est sans contredit les visites d'étiquette que les conclavistes reçoivent individuellement le premier jour de leur entrée au Vatican. Des milliers de flambeaux éclairent le vaste corridor qui conduit aux appartements de LL. EE., et que l'on ne peut comparer en France qu'à la grande galerie du Louvre. Une garde d'honneur en uniforme écarlate couvert d'or, et quatre laquais en livrée tenant une torche, se trouvent placés à l'entrée de chaque appartement. Qu'on se figure la majesté de cet appareil au moment de l'arrivée du corps diplomatique, du sénat, des ministres, des généraux, des princes romains et étrangers, tous dans un magnifique costume.

(*La suite à un prochain numéro.*)

MONUMENTS DU MOYEN AGE.

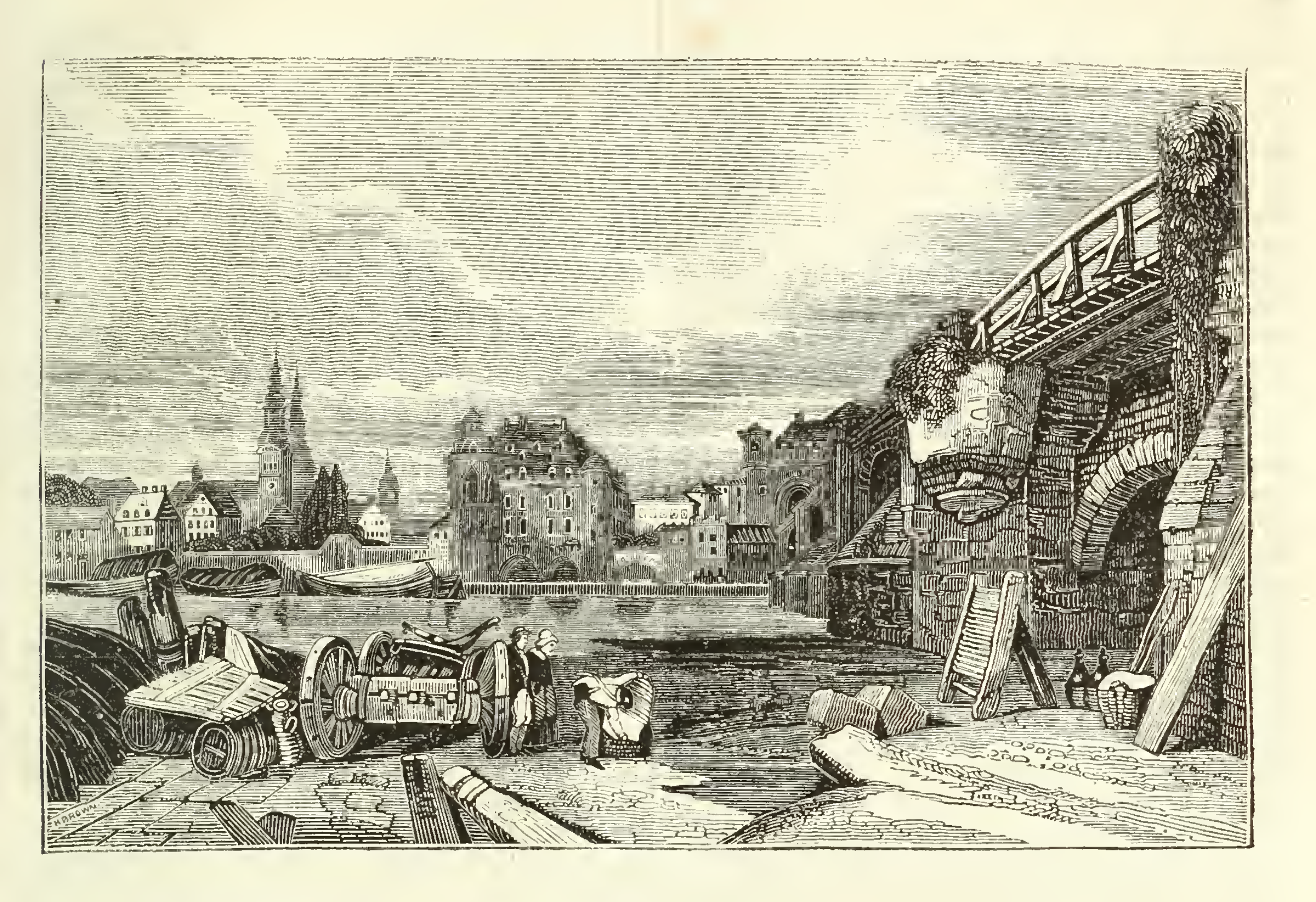


Costumes de diacres au moyen âge.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

PRUSSE. — COBLENTZ.



(Une vue de Coblentz.)

Les souvenirs de l'émigration de la noblesse française au commencement de la révolution ont attaché quelque célébrité au nom de Coblentz. Ce fut là que se concentra pendant quelque temps l'action du parti royaliste, action trop faible et trop incertaine pour qu'elle pût, nous ne dirons pas résister au flot révolutionnaire, mais seulement le détourner et le contenir dans de justes limites.

Il y avait déjà longtemps qu'une partie des hautes classes avait cherché sur le sol étranger un asile contre les proscriptions qui les menaçaient, lorsque l'on fit à l'Assemblée constituante la proposition formelle de sévir contre les émigrés. La commission nommée par cette assemblée pour examiner cette question délicate, avoua qu'elle ne pouvait, sans violer les principes les plus libéraux, faire une loi contre les absents. Les murmures des membres les plus exaltés accueillirent ces conclusions, mais Mirabeau, par son éloquence, ramena la majorité aux règles de la raison et de la tolérance. On proposait de donner à une commission dictatoriale, composée de trois membres, la faculté de désigner arbitrairement les Français qui pourraient circuler librement dans tout le royaume. — « Pour moi, s'écria Mirabeau, je me crois délié de tout serment envers ceux qui auront l'infamie d'admettre une commission dictatoriale. Je jure, si une loi d'émigration est votée, je jure de vous désobéir. »

L'assemblée demeura stupéfaite en entendant cette audacieuse déclaration; et après une discussion des plus orageuses, l'examen de la nouvelle loi pénale fut ajourné à une faible majorité.

Cette discussion avait lieu au commencement de 1791; huit mois plus tard, l'Assemblée législative, héritière de la constituante, s'occupait de nouveau de l'émigration, mais dans un esprit bien autrement hostile.

Mirabeau n'était plus. La république avançait à grands pas; l'émigration, de son côté, devenait de plus en plus menaçante. L'Assemblée se hâta de lancer un décret qui considérait comme suspects de conjuration les Français rassemblés au delà de la frontière, et les menaçait de la mort s'ils ne rentraient pas au 1er janvier suivant. Cette loi atteignait les princes eux-mêmes; Louis XVI la frappa de son *veto*.

Plus tard, l'émigration parut en armes sur le sol de la France; Louis XVI, arraché de son trône, fut jeté dans la prison du Temple; les émigrés furent repoussés avec les étrangers au delà des frontières. Ce fut alors que la terrible Convention succéda à l'Assemblée législative; un de ses premiers actes fut de rendre la loi terrible qui bannissait à perpétuité les émigrés, et punissait de mort ceux qui rentreraient en France, *sans distinction d'âge ni de sexe*.

Cette loi, qui résumait tout à la fois l'accusation, la procédure et le jugement, était le système de proscription le plus vaste dont l'Europe moderne eût donné l'exemple, après le renvoi des Maures d'Espagne et la révocation de l'édit de Nantes.

Ils étaient loin de penser, ceux qui, dans leur exalta-

tion politique, votaient ce décret de sang, qu'un jour viendrait où un soldat de la révolution, devenu, grâce à son génie et aux excès des jacobins, le maître de la France, rappellerait les émigrés dans leur patrie, et que, quelques années plus tard, les derniers debris de l'opposition royaliste rentreraient triomphants sur les pas des princes de la maison de Bourbon.

Plus heureux que nos pères, nous n'avons connu ni la fureur populaire, ni l'esprit de vengeance des proscrits; nous assistons à la fusion des partis, à la renaissance de ces sentiments d'union et d'oubli, que répand en se propageant l'esprit du christianisme. Et quand ce nom de Coblentz frappe nos oreilles, notre esprit se reporte bien moins vers les luttes de la révolution que sur les gracieuses images qu'a laissées dans notre souvenir la vue de Coblentz et de ses environs.

C'est vraiment un beau spectacle que celui que présente le cours du Rhin au voyageur qui descend ce fleuve en s'approchant de Coblentz. A gauche, sur le rivage, s'élève la hauteur qu'occupait jadis le couvent de la Chartreuse, et qu'embrassent aujourd'hui de redoutables fortifications élevées par la peur qu'ont inspirée à l'Allemagne les souvenirs de la France impériale; sur la plage, la ville de Coblentz, avec son beau château si bien restauré, et de tous côtés de grandes masses de verdure et des accidents de terrain des plus plus variés. La jonction de la Moselle et du Rhin, qui baignent chacune un des côtés de la ville, donne du mouvement et de la grandeur tout à la fois à ce riche et beau paysage.

Coblentz, on le sait, fut pendant quelque temps réunie à la France. Elle était le chef-lieu de ce département de Rhin-et-Moselle, dont l'empereur avait arrondi son territoire. Alors son beau château, bâti par l'électeur Clément de Trèves, avait été transformé en casernes et en magasins militaires, et c'est par un grand hasard que les belles peintures de la chapelle ont échappé aux atteintes de l'occupation militaire.

Coblentz possédait, avant cette époque, une bibliothèque; mais elle fut enlevée par les Français vainqueurs, en 1795, et ce qu'on a pu tirer des couvents supprimés depuis, n'est que d'un très faible secours pour les établissements d'instruction publique.

Comme dans le reste de l'Allemagne, Coblentz vous offrira tous les plaisirs que peut procurer la musique, tous, si nous en exceptons du moins les représentations des grands opéras. Quant à la musique religieuse, elle y est excellente; mais c'est là une chose aussi commune en Allemagne qu'elle est rare chez nous.

Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs d'une vaine et sèche description des églises de Coblentz; ces détails seraient tout au plus de saison si notre vignette reproduisait la forme de ces temples. Bornons-nous donc à citer, entre autres, Saint-Castor qui vit en 1806 une assemblée de trois rois et de onze évêques.

Au dehors de Coblentz, les voyageurs ne manqueront pas d'aller visiter le pont de la Moselle, d'où l'on découvre un magnifique panorama; le champ fameux où les Prussiens campèrent dans l'expédition de la Champagne; le lieu où était le tombeau du général républicain Marceau. Là aussi nous avions bâti un petit fort dont les Allemands ont fait depuis une puissante forteresse. On sait que Marceau tomba frappé mortellement au moment où il cherchait à arrêter l'armée en désordre de Jourdan. Les Allemands ont rendu justice au noble caractère, à l'humanité de Marceau, et c'est avec respect que les Prussiens ont replacé, à quelque distance de son emplacement primitif, l'obélisque élevé à la mémoire du général français, lorsque l'extension donnée aux fortifications obligea les ingénieurs à démolir ce cénotaphe.

Hoche, compagnon d'armes de Marceau, fut aussi enterré près de ce monument. Vous trouverez son tombeau près de la *Tour Blanche* (1).

Après avoir salué les monuments de ces deux soldats de la république, si nobles, si estimés des royalistes eux-mêmes, vous jetterez peut-être les yeux sur le lieu qu'occupait le château de *Schœnbornlust,* situé à une demi-lieue de Coblentz, fameux par le séjour des émigrés. Il ne reste plus de traces de ce beau domaine; le parc lui-même est mis en culture, et les matériaux du château ont été vendus aux démolisseurs.

Un autre objet digne de toute l'attention des voyageurs, des hommes de guerre surtout, ce sont les redoutables fortifications qui enveloppent aujourd'hui les hauteurs voisines de Coblentz. L'*Ehrenbreitstein*, la *Chartreuse*, dont nous avons parlé plus haut, le *Pétersberg*, et une quatrième colline, sont liés par un système de défense vraiment formidable.

La première position domine le Rhin et la route du pays de Nassau; la deuxième, la route de Mayence; la troisième, celles de Cologne et de Trèves. C'est assez dire quel intérêt la Prusse a dû apporter à l'achèvement de ces travaux militaires qui portent aujourd'hui le nom de forteresse de Frédéric Guillaume.

Ces lieux, à présent si bien défendus, virent plus d'une fois les Français sous la république et l'empire. Marceau, Hoche et Jourdan y ont montré une grande valeur avec des succès divers; il n'en a pas fallu davantage pour déterminer les Prussiens à sacrifier des sommes énormes pour la construction de la gigantesque forteresse. N'est pas admis qui veut dans l'intérieur d'*Ehrenbreitstein;* il faut solliciter une carte du commandant et marcher sur les pas d'un guide, ou pour mieux dire d'un surveillant.

Du haut de cette position vous apercevrez un vaste panorama qui vous fera oublier un instant les curieuses dispositions des travaux militaires. Devant vous Coblentz et ses deux îles; derrière, les beaux restes de la Chartreuse sur une colline garnie de vignes et de beaux arbres; autour de vous une plaine immense semée de plus de trente villes ou villages. Cette vue-là vaut bien celle des escarpements, des fossés, et des batteries.

A. Boullemer.

DOMINIQUE FONTANA.

(Suite, voyez page 347.)

Quelques jours après, l'ancien cirque de Néron était couvert d'une multitude d'ouvriers. L'énorme obélisque gisait encore sur la même place, mais entouré de cercles de fer qui lui donnaient un poids de plus de quarante milliers. Le chemin qui conduisait à la place Saint-Pierre était encombré de rouleaux volumineux, et les préparatifs que l'on faisait sur cette place étaient si gigantesques que les Romains, quoiqu'ils eussent grande confiance dans l'habileté de Fontana, se défiaient du succès de l'entreprise.

(1) Voy. le 2e vol. p. 31.

Les échafaudages qui obstruaient la place lui donnaient l'aspect d'une forêt; on ne voyait, de toutes parts, qu'étançons, poutres d'équarrissage, leviers, grues et autres machines; il eût été difficile d'énumérer la longue file de chariots chargés de bois, de fer, de câbles et de chaînes. Au milieu de tout ce tumulte, on apercevait un seul homme que les ouvriers saluaient avec respect, et qui, un portefeuille à la main, suivait en silence et attentivement la marche des travaux. C'était Fontana.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées, et déjà on touchait au jour fixé pour le transport de l'obélisque, il ne fallut pas moins de 800 hommes et de 70 chevaux pour l'amener à côté de son piédestal.

Le grand jour était venu ; dès le lever du soleil, les toits et les fenêtres des maisons qui encadraient la place étaient garnis de spectateurs. Trois cents personnes seulement purent trouver place sur les échafaudages dressés pour la noblesse. Les ouvriers attendaient le signal, les chevaux étaient attelés, et d'énormes câbles entouraient l'obélisque.

Un silence de mort régnait dans cette foule. Ses regards se portaient tristement sur un coin de la place où s'élevait un échafaud; le bourreau y était debout, une hache luisante à la main.

Le chef des sbires proclama que le Saint-Père ordonnait à tout le monde de garder le plus religieux silence dès que l'on entendrait le tintement de la cloche du Capitole.

Un spectacle de ce genre était assez du goût de Sixte. Quelque temps auparavant il avait fait pendre, en face de son appartement, et au moment où il dînait, un gentilhomme espagnol, coupable d'un meurtre; et il s'était levé gaiement de table, en avouant que jamais il n'avait dîné de meilleur appétit.

Fontana se trouvait depuis deux heures au Vatican pour y recevoir la bénédiction du pape; il s'approcha enfin d'un pas ferme vers la balustrade qui donnait sur la place, portant un drapeau rouge et tout habillé de noir; sa figure était pâle.... En regardant l'obélisque, il agita son drapeau, et au même instant le son grave et plein de la cloche se fit entendre; la foule s'inclina et se tint profondément recueillie.

En ce moment, une jeune fille fendit les flots du peuple; ses regards tristes et inquiets rencontrèrent ceux de Fontana, qui d'un geste la rassura; c'était sa bien-aimée, sa fiancée, la belle Antonia !

L'architecte fit un nouveau signal avec son drapeau. Un coup de cloche tinta dans les airs, et cette scène imposante fit place à une autre. Tout s'ébranla, se mit en mouvement, ouvriers, chevaux et machines. A un nouveau coup de cloche tout redevint muet. L'obélisque était déjà dressé de quelques pieds. L'architecte le regarda avec attention, grimpa sur les échelles pour s'assurer de la solidité des câbles et des poulies, et redescendit avec un air satisfait.

Antonia le regarda en soupirant, et, pour dérober son émotion à la foule, abaissa son voile.

Tout était en ordre... Fontana agita encore son drapeau; le son de la cloche vibra de nouveau; tout le monde se mit à l'œuvre comme la première fois, et l'obélisque se redressa encore davantage. Les mêmes signaux se succédèrent quarante fois sans aucune interruption. L'obélisque était presque debout, mais il restait à l'asseoir sur son piédestal. L'anxiété saisit de nouveau les spectateurs, mais quelle fut leur joie lorsqu'ils virent cette grande difficulté vaincue ! L'obélisque se leva de terre majestueusement et sans aucun accident.

La cloche avait retenti pour la cinquantième fois; l'énorme masse était arrivée au bord du piédestal; il fallait la redresser, l'élever suspendue dans les airs pour la faire descendre d'aplomb sur son dé....

La cloche se fit entendre, et le colosse resta suspendu dans les airs à plus de vingt pieds de terre; Antonia se hasarda à jeter un regard sur son ami; sa joie fut ineffable en voyant l'espérance peinte sur son visage; mais au moment où elle s'abandonnait aux plus délicieuses idées, elle retomba tout à coup dans des transes mortelles; elle avait vu son bien-aimé pâlir et laisser tomber le drapeau de ses mains tremblantes. Hors d'elle-même, elle se jeta dans ses bras, les yeux baignés de pleurs. Cette scène attendrissante fit une douloureuse impression sur les spectateurs; il n'en fut pas un qui, au fond de son âme, ne maudît la barbare inflexibilité de Sixte....

Un vieux charpentier, qui se trouvait à côté de l'architecte, lui dit tout bas :

« Maître ! je comprends votre affaire; les cordes se relâchent, vous craignez qu'elles ne se rompent et que l'entreprise n'échoue; écoutez-moi : derrière la cathédrale il y a un cheval qui vous attend, fuyez , sauvez votre vie !.....

—Non, répondit Fontana d'une voix émue, j'ai donné ma parole, je n'y manquerai point; je resterai pour mourir ! »

Comment peindre le désespoir d'Antonia ! son fiancé était là près d'elle, les traits pâles et décomposés; ses jambes fléchissaient sous lui, et en face, le terrible fonctionnaire qui allait bientôt finir cette épouvantable agonie. Eperdue, hors d'elle-même, et ne sachant comment ranimer les forces affaiblies de son ami, elle s'écria presque machinalement : « De l'eau !... de l'eau !... »

Au même instant, une soudaine inspiration, une force miraculeuse rendirent à l'architecte toute son énergie! il releva sa tête, et cria d'une voix sonore :

« De l'eau ! portez de l'eau, arrosez les cordes !..... » Antonia et le vieux charpentier demeurèrent immobiles de surprise. On s'empressa d'exécuter cet ordre ; des tonneaux d'eau furent apportés; les ouvriers, des cruches à la main, grimpèrent sur les échelles et arrosèrent les cordages. Fontana était redevenu lui-même; il se multipliait partout, donnant ses ordres avec ce calme, cette présence d'esprit qui, dans un moment de crise, caractérisent les esprits supérieurs. Il agita une dernière fois son drapeau en jetant un regard sur sa belle fiancée ; le tintement de la cloche recommença, et bientôt l'obélisque descendit majestueusement sur son piédestal.....

L'architecte resta comme un moment étourdi, sans pouvoir proférer un seul mot.

Antonia, ivre de joie, tomba sur ses genoux en élevant les mains au ciel.....

Le vieil artisan, tremblant d'émotion, s'empara du drapeau et l'attacha à une corde. Quelques instants après, une bannière flottait comme un lumineux météore sur la cime effilée de l'obélisque.

En même temps la cloche du Capitole mariait sa voix argentine aux bourdons des autres églises.

Le peuple ne contint plus ses transports; des milliers de voix criaient : « Vive Fontana ! vive le maëstro !... »

Au milieu de l'allégresse publique on entendit murmurer : « Voici le pape ! voici Sixte-Quint !.... » Toutes les têtes se tournèrent vers le balcon de la cathédrale.....

A genoux ! répétait la foule.

Sixte-Quint parut sur le balcon, la tiare sur la tête, et dans tout l'éclat de sa puissance pontificale..... Il étendit les mains sur le peuple prosterné, et lui donna sa bénédiction ; dans ce moment solennel, l'artillerie du château Saint-Ange fit une salve de détonation.

Quand tout fut fini, une voix partie de la foule se fit entendre : « Au Vatican ! portons le maëstro Fontana au Vatican ! »

Le peuple enthousiasmé suivit ce conseil, et malgré sa résistance, le maëstro fut porté en triomphe jusqu'au palais, dans les bras de ses concitoyens.

Fontana, en entrant dans l'appartement du Saint-Père, se jeta à ses genoux ; mais Sixte le releva avec bonté, lui tendit la main et lui tint ce langage :

« Vous avez dignement rempli votre tâche : je veux dignement vous récompenser ! Dès aujourd'hui vous êtes chevalier romain, et vous avez une pension de mille ducats sur le trésor ; je trouverai le moyen d'employer vos talents. »

Fontana s'inclina et se retira de l'audience du Saint-Père, dans un état qu'il est plus facile de sentir que de peindre.

Huit jours après il était l'heureux époux de la belle Antonia. Une longue prospérité fut le prix de la terrible épreuve qu'il avait subie. WASCHMANN.

(Extrait de *la Revue du Nord.*)

N. B. Nous avons donné, premier volume, pag. 12, une vue de Saint-Pierre de Rome et de l'obélisque dont il est question dans cet article.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1792. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

1er *août.* — L'Assemblée législative décrète qu'il sera fabriqué des piques pour armer tous les citoyens.

3 *août.* — Pétion, maire de Paris, vient, au nom de la ville, demander la déchéance de Louis XVI. — La section du quartier *Mauconseil* vient déclarer à l'Assemblée que *le roi a perdu sa confiance.* La section des Gravilliers demande qu'on le mette en accusation. Les pétitionnaires sont admis à l'honneur de défiler dans la salle.

9 *août.* — L'Assemblée est informée que si, à minuit, la déchéance du roi n'est pas prononcée, le peuple de Paris se soulèvera en masse.

10 *août.* — Paris était depuis un mois dans un état menaçant d'effervescence ; les sections populaires s'étaient déclarées permanentes ; les gardes nationales restaient en armes jour et nuit ; les orateurs excitaient le peuple au milieu des rues et des places publiques ; Marat et les autres journalistes du même bord provoquaient à l'assassinat. Dix mille fédérés venus des départements, et quinze mille volontaires de Paris, destinés au camp de Soissons, avaient été retenus sous divers prétextes ; les principaux meneurs des clubs étaient à leur tête.

Dès le 9 au soir, la conjuration était prête à éclater. Le signal part du club des Cordeliers où domine Danton ; le tocsin se fait entendre ; les insurgés courent au Carrousel en chantant la Marseillaise ; leurs nombreux canons sont braqués contre le château, dont la principale force est dans les Suisses. La première attaque du peuple est repoussée par la fusillade nourrie de ces régiments étrangers ; en un moment le Carrousel est évacué ; mais Wetermann ranime les assaillants auxquels se joignent la gendarmerie et quelques bataillons des gardes nationales. Maîtres de deux canons seulement et presque sans munitions, les Suisses sont enfin écrasés, dispersés, égorgés. Les Tuileries sont, sur plusieurs points, incendiées par les boulets des assiégeants ; la famille royale s'éloigne par les jardins du château, escortée par quelques gardes nationaux et par un détachement de grenadiers suisses, qui ne la protége qu'à grande peine contre la fureur du peuple ; elle vient chercher un refuge au milieu même de l'Assemblée législative.

En entrant dans la salle des séances, Louis XVI avait dit : « Je suis venu ici pour éviter un grand crime, je me croirai toujours en sûreté avec ma famille au milieu des représentants de la nation. » Les gens faibles, et ils étaient là, sans doute, en majorité, comme partout, se figuraient que l'ordre pourrait être rétabli. Mais le canon gronde, l'Assemblée est frappée de stupeur, on arrache au roi de nouveaux ordres pour que les soldats aient à cesser le feu, et pour arrêter la marche des gardes suisses qu'on avait mandés de leur caserne de Courbevoie.

Pendant ce temps, le sang des soldats et des serviteurs du palais coulait à flots ; le peuple envahissait le local de l'Assemblée ; les outrages étaient prodigués à la famille royale, enfermée dans une tribune de journalistes.

Vergniaud fait décréter la suspension provisoire du roi et la création d'une convention nationale. Ce décret est porté aux insurgés qui consentent à laisser éteindre l'incendie du château des Tuileries.

L'Assemblée choisit de nouveaux ministres : Danton est chargé du ministère de la *justice.*

La garde nationale essaie en vain de protéger quatre-vingts Suisses qu'elle conduisait à l'Hôtel-de-Ville. Le peuple les massacre et va chercher jusque dans les hôtels les Suisses qui y servaient en qualité de concierges ; les têtes de plusieurs des victimes sont portées en triomphe au bout des piques.

11 et 12 *août.* — La *commune* de Paris, que les meneurs ont substituée à l'ancienne municipalité, commence les épurations ; elle est chargée de la garde du roi qu'on enferme au Temple avec sa famille. Les ambassadeurs étrangers quittent Paris.

14 et 15 *août.* — L'Assemblée décrète que les statues des rois et les bronzes des édifices nationaux seront convertis en canons ; que les biens communaux seront partagés ; que les femmes et enfants d'émigrés serviront d'otages.

18 *août.* — Dumouriez est nommé commandant de l'armée du Nord, à la place de Lafayette qui, à la nouvelle des événements du 10 août, avait voulu, mais trop tard, arrêter la révolution, et faire marcher ses troupes contre les révoltés. Lafayette s'échappe dans la nuit du 19 août avec quelques officiers et tombe dans les mains des Prussiens qui le retiennent prisonnier.

19 *août.* — Lafayette est mis en accusation. — Ordre

est donné de déporter tous les prêtres réfractaires et de licencier les régiments suisses. — Robespierre, Collot-d'Herbois, Paris et Barrère forment le conseil du ministère de la justice.

28 *août.* — On ordonne aux municipalités de faire des visites domiciliaires et de désarmer les suspects.

29 *août.* — Les tribunaux sont autorisés à juger, sans recours en cassation, les prévenus de conspiration.

30 *août.* — Le principe du divorce est adopté.

31 *août.* — Les visites domiciliaires commencent à Paris; on entasse les suspects dans les prisons.

CÉRÉMONIES OBSERVÉES DANS L'ÉLECTION DES PAPES.

(Suite, voyez page 359.)



(Costumes de pape et d'évêque d'après des monuments du moyen âge.)

Le jour arrive enfin où l'élection se décide; une voix retentit dans les vastes corridors du bâtiment de *Monte-Cavallo,* et cette voix proclame le nouveau pape sous la forme suivante : « Nous avons un pape; le pape est nommé. C'est le cardinal.......... » Le nouveau pape est immédiatement conduit, par les maîtres des cérémonies, dans une salle qui est à côté de la chapelle, et où se trouve une caisse qui renferme des habits de souverain pontife de trois tailles différentes, afin qu'il y en ait toujours un tout prêt pour le pontife élu. On lui met des bas de soie blancs et des mules de couleur rouge, une soutane et une culotte blanche, un roset et une mosette rouge; le trône, qui était dans un des côtés du sanctuaire attendant celui qui devait l'occuper, se place au milieu de l'autel. Le nouveau pape vient s'y asseoir; les cardinaux lui rendent alors hommage et adoration, ce qui consiste à baiser le pied droit et les mains du pontife. Bientôt le doyen des cardinaux-diacres paraît à la fenêtre, et il fait connaître au peuple la nomination du saint Père. L'artillerie du château Saint-Ange, le son de toutes les cloches, ajoutent à la joie que cette nouvelle produit sur la population romaine.

Le lendemain de l'élection, tous les personnages marquants de Rome envoient une voiture au *Monte-Cavallo,* avec deux valets de pied en livrée et un camerier, pour se faire inscrire et demander des nouvelles de la santé du saint Père. Le dimanche suivant se fait la cérémonie du couronnement à la basilique de Saint-Pierre; elle se distingue par cette imposante solennité qui surpasse ce qu'il y a de plus brillant dans les autres cérémonies de ce genre, parce que le souverain pontife ne reçoit pas seulement un pouvoir temporel qui le met au rang des princes de la terre, mais il déploie encore, au jour de son inauguration, le pouvoir spirituel qu'il exerce sur l'innombrable peuple des chrétiens.

Dès l'aube du jour, le canon du château Saint-Ange annonce à la ville et aux fidèles des environs la fête qui se prépare. A huit heures du matin, tous les cardinaux présents à Rome se rendent dans la salle du Vatican, appelée la *salle des Ornements*. Le pape y arrive une demi-heure après; quatre cardinaux lui ôtent le rochet et la mosette, et le revêtent de ses habits pontificaux. Sa Sainteté passe ensuite dans la *salle ducale;* elle monte sur son trône portatif; les cardinaux précèdent deux à deux, revêtus de leurs manteaux de cérémonie; douze hommes, armés et vêtus à l'antique, soutiennent le trône sur lequel le saint Père est assis. Devant les cardinaux marchent les prélats assistants du trône pontifical, les prélats de la Rote et ceux de Saint-Pierre; les protonotaires, les chapelains de sa sainteté, et tous les officiers de sa cour. Ce beau cortége se rend par l'escalier de Constantin sous le vaste portique de la basilique de Saint-Pierre, et offre alors un coup d'œil dont on ne peut guère donner une idée.

Un trône est dressé sous le portique, vis-à-vis la *Porte-Sainte,* qui reste murée dans l'intervalle d'un jubilé à l'autre. Le pape étant assis, le cardinal-archiprêtre de Saint-Pierre lui adresse un discours, et lui demande de vouloir bien admettre au baisement des pieds les prélats chanoines de la métropole et les autres membres du clergé de cette église. Après cette cérémonie, le cortége entre dans la basilique, le pontife étant porté sur son trône; on le transporte dans la chapelle de Saint-Grégoire, où, ayant fait sa prière, il reçoit l'anneau pontifical des mains du cardinal-doyen. Tous les assistants, revêtus des ornements propres à leur dignité, s'avancent alors vers la chapelle papale qui est préparée derrière le grand autel: les chapelains de sa sainteté marchent les premiers; les évêques assistants ont ordinairement à leur tête un prélat de l'église grecque unie avec les diacres et sous-diacres; tous les cardinaux, même ceux qui n'ont que l'ordre de diacre, portent la mitre. Un des maîtres des cérémonies brûle, devant le saint Père, une étoupe, en lui disant : *Pater sancte, sic transit gloria mundi.* « Saint Père, c'est ainsi que la gloire du monde passe. » Et pendant trois fois cette cérémonie se renouvelle, lorsque le pape se rend de la chapelle Saint-Grégoire au grand autel appelé *la Confession de Saint-Pierre.* La messe étant finie, le saint Père remonte sur son trône portatif, et le cardinal-archiprêtre de Saint-Pierre, accompagné de deux chanoines-sacristains, lui présente une bourse de larmes d'argent, où se trouvent vingt-cinq pièces d'or. Cette bourse est donnée au pontife selon l'ancien usage : *pro missa bene cantata.* Sur l'autel et du côté de l'Evangile sont exposées trois mitres enrichies de pierreries, deux tiares du côté de l'Epître. Après une courte prière, le pontife se lève de son trône et prononce à haute voix, en donnant la bénédiction, cette énergique et ancienne prière : *Urbi et Orbi.* Deux cardinaux-diacres lisent ensuite un bref d'indulgences accordées par le nouveau pape, et ils laissent tomber sur les assistants le papier où ce bref est écrit.

La vaste place de Saint-Pierre est couverte d'une multitude immense qui témoigne, par des acclamations la joie ordinaire que lui cause l'élection du pontife, et l'impression qu'elle éprouve à la vue d'un spectacle bien fait pour frapper l'imagination de ceux qui en sont témoins.

COMMERCE DE TÊTES D'HOMMES.

Un voyageur, M. le capitaine Dumont d'Urville, rapporte un fait assez curieux. Il s'agit d'un commerce de têtes d'hommes qui se fait dans la Nouvelle-Zélande.

« Les Nouveaux-Zélandais, dit-il, ont un nouveau procédé fort expéditif pour amener à un état de conservation vraiment surprenante les restes de l'homme après sa mort. Ils l'emploient quelquefois pour conserver en entier les corps des chefs de distinction : alors ces reliques sont religieusement renfermées et gardées par les tribus et les familles auxquelles elles appartiennent, et, sous aucun prétexte, les dépositaires ne consentiraient à s'en défaire; et la moindre offense faite à ces dépouilles sacrées attirerait infailliblement la vengeance de la tribu entière. Je ne crois pas qu'aucun Européen ait jamais pu se procurer une de ces momies.

» L'espèce d'embaumement dont nous parlons s'applique bien plus fréquemment aux têtes des chefs qui succombent dans le combat, et dont le corps tombe entre les mains de leurs ennemis. Ceux-ci ne manquent presque jamais de les préparer, pour les emporter dans leur tribu comme un trophée de leur victoire. Parfois ils les plantent au sommet d'une longue perche auprès de leurs habitations; là, les malheureux prisonniers, condamnés à cultiver les terres de leurs vainqueurs, sont réduits à contempler les traits d'un ami, d'un parent, ou d'un chef révéré. Ce pénible spectacle donne souvent lieu à des scènes déchirantes.

» Jadis le possesseur d'un pareil trophée le conservait avec soin, quand il devait rentrer en campagne contre la tribu à laquelle il l'avait enlevé. Il savait que cette tribu serait prête à tous les sacrifices pour recouvrer cet objet sacré; il savait aussi que, s'il lui arrivait de tomber entre ses mains, il sauverait sa tête en restituant celle du guerrier qu'il avait vaincu. Ces têtes devenaient donc des otages d'un grand prix pour ceux qui les possédaient. On conçoit quel intérêt avaient les Zélandais à les préparer et à les conserver. Il n'y avait point trafic de leur part; ils agissaient comme les anciens Egyptiens, qui, poussés par un créancier, lui abandonnaient, pour dernière garantie, le corps d'un de leurs parents.

» Il fallait l'arrivée des Européens pour créer le commerce des têtes dans la Nouvelle-Zélande. Les naturalistes qui accompagnaient Cook paraissent avoir été les premiers qui eurent connaissance du procédé de dessiccation des Nouveaux-Zélandais. Une ou deux de ces têtes furent portées en Angleterre, où leur merveilleuse conservation excita un grand étonnement. Depuis Cook, nulle expédition scientifique n'eut de rapports avec les Nouveaux-Zélandais, durant près de cinquante ans; mais au commencement de ce siècle, les baleiniers et les pêcheurs de phoques virent dans ces têtes boucanées une denrée nouvelle d'un débit avantageux. Des têtes bien conservées furent vendues par eux jusqu'à trois ou quatre cents francs; quand nous passâmes à Port-Jackson, en 1824, le prix qu'on en fit à ceux d'entre nous qui témoignèrent le désir d'en acquérir, était encore de 125 à 150 fr.

» Ce commerce semblait chose si naturelle, que plusieurs personnes de cette colonie, sachant que nous devions toucher à la Nouvelle-Zélande, nous félici-

tèrent d'avoir une pareille occasion pour nous procurer des têtes à bon marché. Ils ajoutaient qu'il suffisait de s'adresser à un chef, et de lui désigner parmi ses esclaves les têtes qui pourraient nous convenir, et qu'au bout de quatre ou cinq jours, il nous les apporterait toutes preparées.

» Il y avait sans doute de l'exagération dans ces assertions, mais la honteuse cupidité des Européens, et l'avidité des naturels pour se procurer des fusils et de la poudre, peuvent, hélas! avoir donné lieu à plus d'une scène aussi révoltante. Ce qui semblerait le prouver, c'est le fait suivant dont je fus témoin.

»Lors de notre séjour dans la baie des Iles, en 1824, je prononçai par hasard les mots de *moko mokai;* c'est le nom de ces têtes en langue du pays; un chef de haute stature, au regard féroce, aux traits farouches, me demanda brusquement si je lui donnerais un fusil en échange de l'une d'elles. Le souvenir des renseignements que j'avais reçus au Port-Jackson me revint aussitôt, et je m'empressai de répondre que je n'en voulais point. Le Zélandais s'imagina sans doute que la vue de la marchandise lui procurerait plus sûrement un acquéreur, et il reparut trois jours après à bord de *la Coquille*, avec une tête très-fraîchement préparée. La personne qui voulut l'acheter fut obligée de l'exposer fréquemment à l'air pour l'empêcher de se corrompre entièrement.

» Quelques jours après, j'accompagnai mon ami particulier Touaï, chef du Pa (village fortifié) devant lequel nous étions mouillés. Après nous avoir montré en détail et avec orgueil sa citadelle et ses respectables fortifications, il me conduisit dans son palais, espèce de tanière où je ne pus entrer qu'en rampant; il ferma soigneusement sa porte, tira mystérieusement d'un coffre une tête préparée, en offrant de me la vendre. Cette tête provenait, disait-il, d'un chef nommé Hou, guerrier renommé des bords du Shouraki; Touaï l'avait abattu, dans un combat, d'un coup de mousquet. Le corps avait été partagé entre les guerriers de la baie des Iles, qui s'en etaient régalés, et Touaï avait eu la tête en partage. Il l'avait conservée, ajoutait-il, pour la rapporter au fils de Hou, comme un gage de la paix qu'il voulait faire avec lui; ce qui ne l'empêchait pas de me l'offrir pour une livre de poudre. C'était une tête magnifique : je la refusai dans la crainte d'encourager par mon exemple un trop odieux commerce.

» Quatre ans plus tard, j'ai acheté secrètement une de ces têtes que je destinais au cabinet d'histoire naturelle de Caen; elle était bien conservée, parfaitement tatouée, et avait appartenu à l'un des chefs les plus distingués du Shouraki. Les terribles assauts que *l'Astrolabe* eut à subir, et les eaux de la mer qui entrèrent plus d'une fois dans ma chambre, endommagèrent gravement cette relique.

» Tandis que *l'Astrolabe* était mouillé au fond de la baie Shouraki, on m'offrit de m'en apporter une autre plus curieuse et d'un plus haut prix. Ranqui, chef de ces cantons, avait envoyé chercher, pour me l'offrir, la tête de Pomare, déposée dans son Pa, à la distance de quinze ou vingt lieues. Pomare avait acquis une immense réputation dans ces régions par ses audacieuses expéditions : avec cent trente guerriers d'élite seulement, il avait fait le tour entier de la grande île Skatna-Mawi, ravageant, exterminant tout sur son passage. Sa tête était à la fois un sujet d'étude phrénologique et presque un monument historique; mais je fus plus pressé de quitter Shouraki que de la posséder.

» Lorsque nous examinions les dessins bizarres qui couvrent souvent le visage de ces sauvages, cet examen semblait vivement les inquiéter; ils finissaient par se soustraire à nos regards et disparaissaient brusquement. J'ai quelquefois pensé qu'ils redoutaient qu'il ne nous prît aussi envie d'ajouter leurs têtes aux collections qu'ils nous voyaient faire de toutes sortes d'animaux.

» Il est juste de faire remarquer, en terminant cet article, que les missionnaires anglais ont fait tout leur possible pour mettre un terme au commerce des têtes humaines dans les cantons où ils peuvent pénétrer; mais ils n'ont aucun moyen matériel pour appuyer leurs enseignements ; leur influence est faible et précaire, et les marchands de têtes continueront sans doute leur trafic tant qu'il se trouvera des acheteurs. »

Quand on sait bien une chose, on aime à en parler. Cuvier, l'homme le plus savant que nous ayons possédé depuis bien des années, aimait beaucoup à parler *sciences*, et en parlait quelquefois fort longuement. Napoléon, savant aussi, quoique à un degré très-inférieur, aimait à entendre les savants, pourvu toutefois qu'ils arrivassent, sans trop de préambule, à la solution des problèmes.

Un soir Cuvier était venu aux Tuileries; c'était à la suite d'une séance de l'Académie des sciences.

« Monsieur Cuvier, dit l'empereur, qu'avez-vous fait aujourd'hui à l'Académie?

— Sire, nous nous sommes occupés de sucre de betteraves.

— Ah! ah! et l'Académie pense-t-elle que le sol de la France soit propre à la culture de la betterave? »

Pour répondre à cette question assez simple, Cuvier, en véritable savant, fit une dissertation géologique sur le sol, de laquelle il passa à l'histoire naturelle de la betterave. Quand il en vint aux conclusions, l'empereur n'écoutait plus. Le silence de Cuvier le fit sortir de sa distraction; il reprit :

« C'est très-bien, monsieur Cuvier; alors l'Académie pense-t-elle que le sol de la France soit propre à la culture de la betterave? »

Cuvier, jugeant qu'une préoccupation quelconque avait distrait l'attention de l'empereur, reprit sa dissertation et la continua jusqu'au bout. L'empereur, qui n'en demandait pas si long, se mit à penser à autre chose. Quand Cuvier eut fini, il le salua avec ces mots :

« Je vous remercie beaucoup, monsieur Cuvier. La première fois que je verrai Berthollet, je lui demanderai si le sol de la France est propre à la culture de la betterave. »

MARGUERITE DE NAVARRE.

La femme dont nous allons esquisser la biographie, et dont la vignette jointe à cette notice reproduit les traits, est l'une de celles qui ont le plus brillé à la cour de France. Sœur de François I[er], mère de Jeanne d'Albret (1), et dès lors aïeule de Henri IV, Marguerite de

(1) Voyez la notice publiée sur Jeanne d'Albret, 3e année, page 332.

Navarre devrait à cette parenté seule une certaine illustration; mais le rôle qu'elle a joué dans les affaires politiques de la France, et la part d'influence qu'elle a exercée sur les lettres, lui donnent de tout autres droits à l'attention des historiens.

Marguerite de Navarre avait été élevée à la cour de Louis XII. Une éducation des plus brillantes avait développé chez elle un goût naturel pour les lettres. La plupart des langues vivantes étaient parlées par cette princesse, et l'hébreu lui-même avait été l'objet de ses études.

Plus tard Marguerite s'entoura d'hommes célèbres par leur esprit; Clément Marot, Bonaventure Desperriers et d'autres écrivains étaient attachés à sa personne, et tout le temps qu'elle ne donnait pas aux affaires, elle le consacrait avec empressement aux savants entretiens. Aussi disait-on que la chambre de Marguerite était un vrai Parnasse.

Marguerite de Navarre a laissé plusieurs productions légères que les érudits seuls recherchent aujourd'hui, et que leur caractère, quelque peu licencieux, éloignera de toutes les bibliothèques de famille. A cinquante ans Marguerite écrivait encore des mélanges de vers et de prose, et ses sujets étaient, comme auparavant, empruntés aux fadeurs de la galanterie.

Les écrits laissés par Marguerite peuvent faire préjuger le caractère de sa vie politique. Chargée par François Ier, qui l'appelait sa mignonne et la Marguerite des Marguerites, de plusieurs missions importantes, elle s'en acquitta avec honneur, et donna à ce prince des conseils pleins de sens; elle sut aussi, une fois mariée en secondes noces à Henri d'Albret, roi de Navarre, faire prospérer l'agriculture, le commerce et les arts dans son petit royaume, et préparer les voies à Jeanne d'Albret. Mais, dans ses relations avec les protestants et les catholiques, dans ses négociations avec les deux camps, elle montra une grande instabilité. La protection qu'elle accorda à quelques protestants rendit sa foi suspecte; les professeurs du collége de Navarre osèrent la jouer publiquement sur leur théâtre de Paris. Marguerite avait tenté une entreprise inexécutable à cette époque: elle voulait rapprocher les catholiques des dissidents, et le pape Adrien VI la pria de le seconder dans cette œuvre de réconciliation.

La tendresse qui unissait Marguerite à son frère était des plus vives; quand ce prince tomba aux mains des Espagnols et fut par eux emmené en Espagne, Marguerite s'empressa d'aller lui porter des consolations.

La fin de Marguerite fut hâtée par la présence d'une comète. L'apparition d'un de ces astres signifiait alors la mort prochaine de quelque personne éminente en dignité. Marguerite, qui partageait la crédulité commune de la cour et du peuple, s'imagina qu'elle était la victime désignée par le sort, et, malgré les paroles rassurantes des médecins, la belle princesse, frappée de frayeur, mourut peu de temps après. Sa mort arriva le 22 décembre 1549: elle avait vécu cinquante-sept ans environ.

C. de Lagrange.

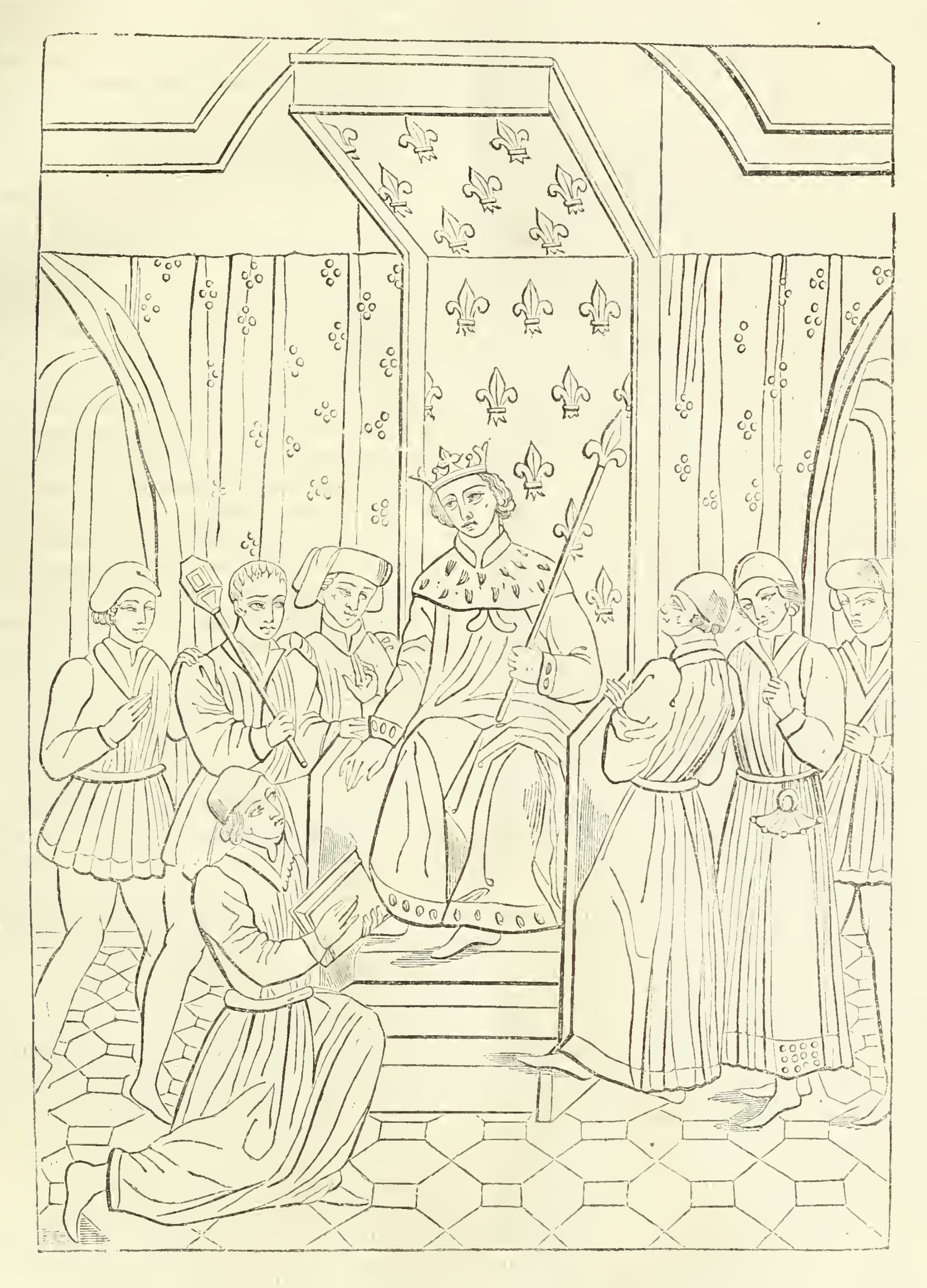


(Marguerite de Navarre.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

ETAT DES LETTRES AU MOYEN AGE. — JEAN DE MEUNG.



(Jean de Meung présentant un livre à Philippe le Bel, d'après une miniature qui existe en tête du plus ancien manuscrit de Froissard.)

Jean de Meung, poëte français, surnommé *Clopinel*, parce qu'il était boiteux, fut le continuateur du *Roman de la Rose*, ouvrage si célèbre chez nos aïeux. Clopinel naquit près d'Orléans, dans la petite ville de Meung-sur-Loire, au milieu du XIIIe siècle. Ayant eu connaissance du *Roman de la Rose*, composé par Guillaume de Lorris, il résolut, sur la demande de Philippe le Bel, de donner une suite à ce poëme; pour cela, il supprima les quatre-vingt-deux derniers vers qui en formaient le dénoûment, et il le continua sur un plan beaucoup plus vaste, puisqu'il l'augmenta d'environ dix-huit mille vers. L'histoire sacrée et profane, la fable, la théologie, la politique, la morale, la physique, entrent tout à la fois dans cette composition; on y trouve les noms de la plupart des écrivains de l'antiquité, et la matière est quelquefois égayée par des contes et des traits satiriques. Toutefois on n'y rencontre pas l'intérêt qu'on remarque dans les longs romans de che-

valerie; les nombreux épisodes, les fréquentes digressions en ralentissent la marche; l'allégorie y est prodiguée jusqu'à la fatigue.

Le principal mérite du *Roman de la Rose*, production si vantée, si décriée et si souvent réimprimée, consiste, au milieu des saillies et des détails scientifiques, dans une ingénuité et une naïveté qui plaisent d'autant plus que le secret paraît en être perdu. Le *Roman de la Rose* est le premier livre français qui ait eu de la vogue, et il conserve encore une grande réputation comme l'un des monuments les plus importants et les plus anciens de notre langue et de notre poésie; on décerna à Jean de Meung le titre quelque peu exagéré de *père et d'inventeur de l'éloquence;* Etienne Pasquier, dans ses *Recherches,* l'égale au Dante, et Lenglet-Dufresnoy ne craint pas de le comparer à Homère.

Ceci nous entraîne à jeter un coup d'œil sur le caractère général et les progrès de l'ordre intellectuel aux XIIe et XIIIe siècles. Dans notre âge tout investigateur, ce grand côté de l'histoire doit vivement fixer l'attention. Nous avons dit dans de précédents articles (1) l'état d'ignorance complet dans lequel se trouvèrent les populations jusqu'au XIIe siècle. Ce n'est qu'après cette époque que les études de l'esprit commencèrent à s'agrandir. Les XIIe et XIIIe siècles ne furent pas une époque parfaite; rien ne s'y présenta complet, mais tout y commença; l'esprit humain ne nous y apparaît point avec toutes ses merveilles, avec cette magnificence de formes qui est son caractère au temps où nous vivons, mais on le voit se dépouiller de ses langes, abandonner lentement encore les vieilles routines pour s'élancer dans une carrière plus libre. Cet amour d'instruction et de recherches, cet entraînement vers le travail qui anima cette société, ne doit point échapper à l'histoire. L'esprit n'est jamais en vain en activité; il produit toujours quelque chose de plus ou moins parfait, de plus ou moins bien dirigé; car le mouvement est déjà pour lui un progrès.

Nous signalerons d'abord la multiplication des manuscrits et la formation de plusieurs bibliothèques vers le milieu du XIIe siècle; là se trouvaient non-seulement les livres contemporains, mais toutes les productions de l'antiquité grecque et romaine. Nous ne croyons pas sans doute que cette obéissance aux inspirations d'une littérature étrangère ait avancé notre civilisation intellectuelle; il eût peut-être mieux valu laisser notre génie national se développer dans son isolement et dans son énergie; mais il n'en a pas moins dû résulter de ce frottement avec les anciens, un travail d'intelligence et d'heureuses imitations. Toutefois les livres étaient encore fort chers. L'évêque de Vence légua aux chanoines de Saint-Victor de Marseille sa bibliothèque, à l'exception d'un bréviaire, dont la valeur devait être employée à l'acquisition de bonnes terres. Jean, abbé de Cluny, laissa vingt-deux volumes à son abbaye, qui devaient demeurer attachés au mur par une chaîne, afin qu'on ne pût les dérober. On mettait tant de prix à ces manuscrits, que la plupart des nécrologues des monastères indiquent sommairement le titre des ouvrages qu'ils ont reçus dans l'année, comme s'il s'agissait d'une pièce de terre, d'une rivière ou d'une donation d'écus d'or.

(1) Voyez les quatre articles sur la féodalité dans la collection de l'année 1835.

C'est dans ces siècles de recherches et d'activité que commence la grande lutte entre le latin et l'idiome vulgaire, devenu depuis cette noble langue française, la source de tant de chefs-d'œuvre. La langue vulgaire était parlée par les laïques et même par les clercs; malgré les efforts tentés et suivis dans les universités et les ordres monastiques, pour en arrêter les progrès, elle commençait à envahir les études. Au XIIIe siècle surtout, quelques livres à l'usage du peuple furent translatés en français; les Evangiles et la Bible passèrent des langues originales en l'idiome vulgaire, ce qui produisit une grande sensation dans l'Eglise. Peu à peu le latin disparut; on ne le garda plus que dans les formules d'actes et d'argumentation. L'idiome vulgaire domina.

Les chroniques furent une des premières productions de la langue nationale. Sans doute les chroniques sont d'une bien faible valeur littéraire; elles ne contiennent ni critique des faits, ni aucun aperçu philosophique. Presque tous les chroniqueurs ont vu les événements qu'ils rapportent, ou ils en sont contemporains, de sorte qu'ils en parlent comme témoins oculaires, ou d'après le ouï-dire de quelques personnes; l'esprit de crédulité domine dans leurs récits. Ce que le chroniqueur conte surtout, ce sont les miracles, les événements merveilleux qui ont troublé l'ordre naturel; ce qu'il aime le mieux redire, ce sont les annales de son monastère, il néglige quelquefois les faits importants pour des accidents sans gravité. Mais dans ces descriptions d'un phénomène, d'un miracle, qui réveillent tant de croyances pieuses, se glissent encore bien des traits de mœurs; et pour trouver ces impressions dans toute leur naïveté locale, on peut parcourir les œuvres des sires de Villehardouin et de Joinville « qui écrivirent, soit en naïf français, soit en ramage de leur pays, ainsi que les grandes et incomparables chroniques de Saint-Denis. »

Le moyen âge avait été fertile en opuscules, sermons, épîtres, en un mot, dans tous ces genres de littérature que l'esprit religieux favorise. Les sermons, sorte de discours oratoires, et qui remplacèrent dans la société chrétienne les harangues du forum, exerçaient une immense influence sur les esprits; ils étaient presque tous en langue latine; mais ces grandes oraisons destinées à remuer les masses, ou prêchées à l'occasion des croisades, devaient être prononcées en langue vulgaire. Il nous reste très-peu de monuments de ce dernier genre; les sermons, ceux mêmes qui sont l'ouvrage des hommes les plus distingués du temps, tels que saint Bernard, Pierre l'Ermite, Jean de Salisbury, ne sont pas à la hauteur de ces réputations colossales qui ont ébranlé le monde. Il fallait bien cependant que ces hommes eussent un côté plus fort que leurs contemporains, car dans une société, quelque barbare qu'elle puisse être, l'influence ne s'acquiert qu'alors que la supériorité est un fait, et saint Bernard, Pierre l'Ermite, Jean de Salisbury exercèrent une véritable domination.

Ce qui manque à toute cette époque, c'est la liberté, ce premier ressort des talents. La littérature tourne toujours dans un cercle donné sans jamais rien oser avec cette raison indépendante qui anime les créations de l'intelligence. De là cette monotonie qui tue les écrits du moyen âge.

Toutefois, il était une autre littérature où un peu

de libre pensée semblait s'être réfugiée; elle s'y révèle sous des formes grossières, mais partout on retrouve quelque germe d'indépendance. Et c'est quelque chose, au milieu des productions stériles des XIIe et XIIIe siècles, de pouvoir se reposer sur les chants poétiques et moqueurs des trouvères et des troubadours. C'est moins comme productions littéraires que ces poésies nous paraissent remarquables, que comme monuments historiques. C'est là qu'il faut chercher la société se mouvant, agissant avec son propre caractère. Les chroniqueurs ne nous apprennent qu'une demi-vérité, on peut la trouver entière dans les chants des troubadours.

On classait toutes ces productions du gai savoir en différents genres, et parmi eux les sirventes et les tensons. Les sirventes sont des satires générales ou personnelles, dans lesquelles on n'épargne ni les rois, ni les châtelains, ni le pape, ni les prêtres. C'est dans cette vive critique de la société d'alors que l'on trouve quelques notions sur les habitudes privées; elle sert ainsi de contrôle à la chronique des monastères. Il est impossible d'offrir plus d'intérêt que les sirventes du moine de Montaudon ou de Pierre Cardinal; l'un s'est attaché à peindre la dissolution des castels, l'autre celle des clercs. Le tenson est un dialogue entre deux interlocuteurs qui soutiennent, sur une question de morale amoureuse, de poésie ou de chevalerie, des opinions diverses. La plupart n'ont qu'un faible intérêt; quelquefois cependant, lorsqu'elles contiennent des satires contre les barons et les clercs, ou l'un des personnages en scène, elles présentent des traits piquants comme les sirventes mêmes. Plusieurs autres chants étaient désignés sous le nom d'aubades, sérénades, ballades. L'aubade se débitait à l'aube du jour, et il fallait ramener *alba* à chaque fin de strophe. Pour la sérénade, c'était le mot *ser* qui devait se reproduire. Dans la ballade, le premier vers ou les premiers mots de la pièce s'y répètent d'une manière uniforme. Une multitude de poésies offraient d'autres difficultés à vaincre, et c'était là un de leurs mérites essentiels.

Nous le répétons, la poésie de cette époque et la littérature en général ne peuvent nous servir que comme documents historiques; il serait difficile de chercher des modèles dans l'enfance de l'art, mais ce qu'on peut y trouver, c'est une vive empreinte des opinions, des mœurs, des coutumes publiques, et c'est sous ce rapport qu'elles appellent notre attention. A. M.

Erratum du n° précédent.

Par suite d'un remaniement opéré pendant le tirage du précédent numéro, le titre de la gravure de la page 365 a été enlevé et manque à plusieurs des exemplaires de ce tirage. Ce titre est : *Costume du pape et des évêques au moyen âge, d'après les monuments de l'époque.*

LA FÊTE-DIEU A VIENNE.

On a parlé dans les journaux de la fête du Saint-Sacrement à l'occasion du séjour, dans la capitale de l'Autriche, des ducs d'Orléans et de Nemours. Un voyageur, qui se trouvait à Vienne l'année dernière quand elle a été célébrée, en parle en ces termes : « La fête du Saint-Sacrement est une belle et importante cérémonie à laquelle prennent part les fonctionnaires publics, et la cour entière de l'empereur, qui est très-dévote, chose assez remarquable dans un gouvernement tout militaire comme celui de l'Autriche. Je vais essayer de donner une idée de cette fête.

» Cette fête tombait, l'année dernière, le jeudi 18 juin. J'avais été prévenu à l'avance de ne pas manquer le spectacle de la cérémonie à laquelle elle donne lieu ; je me levai de bonne heure et me rendis sur le *Hof*, où devait se dire la première messe. Le *Hof* est la plus grande place de la ville; j'y trouvai rassemblé un grand nombre de personnes de toutes conditions. Les *bourgeois* (c'est ainsi qu'on nomme les gardes nationaux de Vienne) étaient formés en carré autour d'une vaste tente rouge qui abritait un autel. Des guirlandes de fleurs et de feuillage pendaient gracieusement de chaque côté de cette tente; de riches tapisseries cachaient le pavé autour d'elle; des vases saints, ornés de pierreries et entourés de fleurs rares, reflétaient sur l'autel l'éclat de mille bougies; un prêtre recouvert d'habits magnifiques disait la messe, et malgré le nombre immense de spectateurs qu'avait cette scène vraiment imposante, le silence était si bien observé, qu'aucune des paroles de l'officiant n'était perdue.

» La messe finie, chacun se retira dans le plus grand ordre. En attendant l'heure à laquelle la procession devait sortir de la cour du palais impérial, j'allai voir les préparatifs de la fête. Les rues qui devaient servir de passage au cortége étaient jonchées de fleurs; quatre reposoirs, devant lesquels on devait lire un évangile, avaient été élevés sur la place *Saint-Michel* qui touche le palais, sur *Lobkowitzplatz*, sur le *Neuenmarkt* près le palais du prince Schwartzemberg, et enfin sur le *Graben*, devant la colonne de la Sainte-Trinité, construite par l'empereur Léopold Ier, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait pendant la peste de 1679.

» L'espace que devait parcourir le cortége pour se rendre du palais à Saint-Etienne, cathédrale de la ville, est peu considérable. Pour éviter une trop grande affluence de personnes dans les endroits que je viens d'indiquer, on les avait entourés d'un épais cordon de soldats qui avaient reçu l'ordre de ne laisser passer âme qui vive. Il faut avoir vu les soldats allemands pour se faire une idée de la manière dont s'exécutent de pareilles consignes; une barrière d'airain serait plus facile à franchir.

» Je m'étais fort heureusement assuré une place à une fenêtre donnant sur le *Graben*. Je m'y rendis longtemps à l'avance pour n'avoir rien à démêler avec ces statues mouvantes que l'on appelle grenadiers hongrois. Un fort détachement de ces soldats fermait les avenues et occupait une partie de la place. Ils sont tous d'une taille presque gigantesque; leur uniforme est fort beau: il se compose d'un immense bonnet à poil, d'un habit blanc à revers et parements noirs, rouges, verts ou roses, d'un pantalon bleu clair collant, qui va se perdre dans des brodequins en cuir noir lacés jusqu'au-dessus de la cheville. Un peloton de grenadiers marche, s'arrête, exécute un temps d'exercice comme un seul homme : tous leurs mouvements ont une régularité, une précision dont rien n'approche; mais pour tout dire aussi, c'est le bâton du sous-officier qui les instruit si bien.

»Toutes les troupes mises sur pied à l'occasion de la Fête-Dieu étaient sous les ordres du prince Wasa, le descendant direct des anciens rois de Suède. C'est un

grand jeune homme blond, assez bien fait de sa personne, dont les revenus sont immenses, et qui, en peu d'années, est arrivé au grade de général d'infanterie. Il se trouvait à cheval sur le *Graben*, entouré de quelques officiers, couverts comme lui d'uniformes étincelans.

» Enfin, on annonça l'approche du cortége. La foule se rangea respectueusement, et chacun fit silence.

» Les députations des corps et métiers de la ville, avec leurs bannières ornées de rubans et de fleurs, ouvraient la marche. Venaient ensuite les orphelines, pauvres petites filles habillées de serge bleue, la tête couverte d'un grossier chapeau de paille. La musique militaire de Nemetz, qui passe pour la meilleure de l'armée, les séparait des orphelins; ceux-ci marchaient deux à deux, le chapeau à la main. Après eux défilèrent successivement les trente-quatre paroisses de la ville et des faubourgs; chaque paroisse était représentée par son curé, ses deux ou quatre vicaires, son porte-croix, ses bannières, ses enfants de chœur et son bedeau. Elles avaient, comme on le pense bien, fait assaut de magnificence, aussi ne voyait-on que soie, argent, or et bijoux sur toute cette longue file bariolée qui s'avançait lentement entre deux sombres rangées de spectateurs.

» Les députations de toutes les communautés religieuses qui se trouvent à Vienne se présentèrent après les trente-quatre paroisses. Les Servites marchaient en tête; venaient ensuite les Franciscains, les Rédemptoristes, les Augustins, les Frères de la Miséricorde, les Dominicains et les Ecossais; les Capucins, pieds nus, une corde autour des reins, fermaient la marche.

» A ces religieux succédèrent les officiers de la garde nationale, les magistrats de la ville de Vienne, en habits marrons à boutons d'argent; les prêtres de l'archevêché, les domestiques de la cour, les pages, les huissiers, les écuyers tranchants, les chambellans, les conseillers intimes, les ministres, des cierges à la main; les chevaliers, les commandeurs et les grands officiers des ordres autrichiens; les chevaliers de la Toison-d'Or; les quatre présidents des facultés; le chef de l'université (*rector magnificus*), dont les fonctions sont annuelles.

» Parurent ensuite, au milieu de la garde suisse qui formait la haie, les archiducs Louis, François et Joseph, portant des cierges; derrière eux venait l'archevêque avec le saint-sacrement. Le prélat marchait sous un dais magnifique porté par les conseillers de la ville, et entouré par de jeunes pages qui tenaient des cierges ornés de bandelettes de soie et d'or.

» Entre un détachement de la garde noble hongroise et de la garde allemande venait enfin l'empereur Ferdinand Ier; il portait l'ordre de la Toison-d'Or, le grand-cordon de Marie-Thérèse, et les chaînes des autres ordres. Un peu en arrière marchait l'impératrice, conduite par son grand-maître des cérémonies qui lui donnait la main; elle était admirablement belle et imposante sous son costume de deuil et ses parures en pierres noires. La première dame d'honneur et dix dames du palais, parmi lesquelles se trouvait la jolie princesse de Metternich, suivaient l'impératrice.

» Quand l'archevêque eut fait lecture de l'Evangile en face de la colonne de la Sainte-Trinité, le cortége, qui s'était arrêté un instant, continua sa route vers Saint-Etienne. Un détachement de la garde allemande et de la garde hongroise à cheval fermait la marche.

» Les grenadiers hongrois qui occupaient le *Graben* firent alors trois salves de mousqueterie, et un quart d'heure après environ, l'empereur, l'impératrice et la cour repassèrent dans douze voitures de gala, attelées chacune de six chevaux. A. G. »

LES BAINS DE PFEFFERS.

Les fameux bains minéraux de Pfeffers, établis dans le canton suisse de Saint-Gall, à la source de la Tamina, sont construits au fond de la plus épouvantable gorge qui soit peut-être sous le ciel, dans un espace d'à peine 150 pieds de large, y compris le lit de la *Tamina* et une terrasse artificielle, destinée à la promenade des malades; encore a-t-il fallu, pour conquérir cet étroit espace, faire sauter des rochers, et hâter par le feu le travail trop lent des eaux qui les rongent. De l'autre côté du torrent, dont les flots s'y brisent avec fureur, se dresse, à la hauteur de près de 700 pieds, une énorme paroi de rochers, absolument verticale, et d'un aspect et d'une nudité véritablement effroyables. L'œil qui mesure en frémissant l'élévation de ce formidable rempart, aperçoit à son extrémité un échafaudage en bois, dont les frêles appuis sont scellés dans le roc, et par où les habitants des *bains* reçoivent les provisions qui s'y consomment. Les rayons du soleil, repoussés ici de toutes parts, ne percent, dit un voyageur, qu'à près de midi dans ce gouffre, et ne l'éclairent que quatre heures, dans les plus longs jours de l'année. Un triste et froid crépuscule est ainsi le jour habituel de ces demeures; et comme on n'y voit guère que des malades, dont les figures pâles et amaigries retracent, sous toutes les formes, le hideux tableau des infirmités humaines, je me suis cru, sans métaphore, descendu tout vivant dans l'empire des infernales ombres.

A quelques pieds au delà des bâtiments des bains, les deux parois de rochers se rapprochent et forment cette gorge fameuse de la *Tamina*, au fond de laquelle jaillissent les sources d'eau minérale. La grotte qui les reçoit est éloignée de plus de 600 pas des bains, où elles arrivent dans des tuyaux de bois; et ces canaux, aussi bien que le pont de planches qui conduit au fond de ce ténébreux abîme, ne reposent que sur des coins enfoncés dans les rochers. Il est bien vrai que l'imagination la plus vive ne saurait égaler, par ses conceptions les plus noires, l'amas d'horreurs que la nature a rassemblées en ce lieu; jamais traits formés par une main humaine n'approcheront de cette affreuse réalité; et le Dante n'eût trouvé qu'ici une porte digne de son enfer, et des couleurs pour peindre les terreurs qui en assiégent l'entrée, le bruit et le silence, les ombres et les clartés également sinistres, qui en rendent l'accès redoutable et la perspective effrayante.

Les deux énormes rochers, d'une pierre calcaire, noirâtre, crevassée, fendue, déchirée de mille manières, tantôt se redressent à une hauteur de près de 300 pieds, tantôt s'inclinent l'un vers l'autre, au point d'intercepter tout à fait le peu de jour qui pénètre au fond de cet abîme. La seule lueur qui vous dirige encore dans ces sombres profondeurs, est celle de la *Tamina*, constamment blanchissante d'écume, et dont l'onde furieuse, véritable chien de ce Tartare, se remplit de ses éternels aboiements. On n'a le plus souvent, pour

se soutenir au-dessus de cet effroyable gouffre, qu'une seule planche de bois, de 8 pouces de large, que l'humidité rend glissante, qui ploie sous le poids du corps; et quelquefois, le rocher contre lequel elle est scellée, s'écarte subitement et ne laisse aucun appui à la main tremblante au bord de l'abîme; d'autres fois, il surplombe au point que l'on marche courbé sous cette masse épouvantable. A mesure que l'on avance, le froid qui pénètre, les ténèbres qui s'épaississent, les précautions mêmes dont on est obligé d'user à chaque pas, et le tâtonnement de ces affreux rochers, et le craquement du frêle appui qui vous porte, tout saisit l'âme d'une inexprimable horreur. Le voyageur le plus intrépide marche ordinairement entre deux guides, qui tiennent, du côté du précipice, les deux bouts d'une perche, pour rassurer l'imagination, plus encore que pour appuyer la main, en cas d'un étourdissement subit. Mais on a vu quelquefois le vertige triompher de cette vaine précaution, comme des résolutions les plus fortes; et l'on m'a raconté l'aventure récente d'un jeune officier de *Schaffhausen*, qui disparut dans le cours de ce périlleux voyage, et dont on ne retrouva le corps horriblement mutilé qu'à quelques lieues de là dans le Rhin.

Si la nature destina ces sources au soulagement de l'homme, on peut du moins être surpris qu'elle en ait rendu l'accès difficile au point que leur découverte a dû paraître le premier de leurs miracles. Les traditions du pays varient sur l'époque de cette découverte. On raconte qu'en 1030, d'autres disent en 1240, un chasseur de chamois fut amené, en poursuivant sa proie, jusqu'au bord de cet abîme, et à l'endroit même où les vapeurs de l'eau thermale, en s'élevant, avaient fait fondre tout autour la neige qui en recouvrait les abords. Il se hasarda d'y descendre, et, après des peines et des périls incroyables, il en rapporta une bouteille remplie de cette eau minérale, qui fut portée à l'abbé du couvent voisin de Pfeffers, et dont on ne tarda pas à reconnaître les utiles propriétés. Dès lors les malades abordèrent en foule au fond de cet antre, dont la crainte les avait toujours écartés. Pendant plusieurs siècles ils s'y firent descendre par des cordes; la cure se faisait à la source même, dans une des excavations du rocher que les eaux ont formées; et ce qui étonne le plus, ce n'est pas sans doute cette inconséquence de l'homme risquant sa vie pour rétablir sa santé. Plus tard, on imagina de suspendre sur l'abîme quelques misérables cabanes, au moyen de longues poutres fixées par les deux bouts dans les rochers; et ce ne fut qu'après que des pierres tombées de la montagne eurent emporté plusieurs fois ces fragiles échafaudages, que l'on songea à construire solidement des bains et une maison propre à recevoir des malades, dans l'endroit où la gorge de la *Tamina* s'élargit, et où le fleuve, échappé tout entier de sa prison, semble, à sa marche précipitée, se hâter d'en fuir les inconcevables horreurs.



(Une servante des bains de Pfeffers.

Les bâtiments qu'on voit actuellement, et qui sont affermés pour le compte de l'abbé de *Pfeffers*, existent depuis le commencement du XVIIIe siècle. Les soins qu'on a donnés à la solidité ont apparemment exclu ceux que réclamait l'agrément ou la commodité des malades. Rien n'est plus triste que ces longs corridors voûtés, que ces vastes appartements si mal éclairés et la plupart sans poêles dans un lieu si sombre et si froid, et que leurs épaisses murailles défendent à peine contre les assauts et les mugissements de la *Tamina*. Les salles

du rez-de-chaussée où l'on prend les bains ne reçoivent qu'une clarté plus faible encore par des fenêtres qui ferment exactement et ne s'ouvrent jamais, de sorte qu'en y entrant on est presque suffoqué par les vapeurs sans cesse accumulées de l'eau thermale. Les agréments de la société répondent à ceux d'un pareil séjour. Une terrasse élevée devant de grands bâtiments, est le seul endroit où l'on puisse faire, au fond de cet abîme, jusqu'à cinquante ou soixante pas de plain-pied; et comme il peut s'y trouver trois ou quatre cents malades pressés à la fois dans cet étroit espace, vous jugez quelle figure on doit faire au milieu de ces tristes hôtes qui semblent toujours, près de leur dernière heure, s'y disputer un dernier rayon de soleil. Qui pourrait croire, en entendant le retentissement éternel des flots de la *Tamina*, qu'un bruit plus terrible encore ait jamais résonné dans ce Tartare? Qui pourrait croire, en envisageant ces pâles habitants qui viennent y chercher la santé, que d'autres hommes y soient descendus pour donner et recevoir la mort? Dans l'automne de 1799, lorsque déjà les neiges avaient envahi tous les passages des Alpes, les Autrichiens et les Français se disputèrent à plusieurs reprises la gorge de la *Tamina*; plusieurs fois ce torrent, qui ne roule que des pierres, ne roula que des cadavres, et le même gouffre ensevelit les victimes des partis divers.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1793. — CONVENTION NATIONALE.

1er *août* — Un décret de la Convention envoie la reine Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire; et ordonne la destruction, au 10 août, des tombeaux et mausolées des rois, élevés dans l'église de Saint-Denis et dans les autres lieux du territoire français.

Un autre décret déclare propriétés nationales tous les biens des personnes mises hors la loi.

7 *août*. — La Convention décrète que Pitt est l'ennemi de l'espèce humaine.

8 *août*. — Sur le rapport de Grégoire, la Convention supprime les académies et sociétés littéraires.

23 *août*. — Décret qui met en réquisition permanente tous les Français, de dix-huit à vingt-cinq ans, jusqu'à l'exclusion des étrangers de la France.

24 *août*. — La Convention supprime les sociétés commerciales, telles que les *assurances sur la vie*, les *caisses d'escompte*, etc.

25 *août*. — Une députation d'instituteurs et d'écoliers est admise devant la Convention : un écolier demande qu'au lieu de les prêcher au nom d'un soi-disant Dieu, on les instruise des principes de l'égalité, des droits de l'homme et de la constitution.

27 *août*. — Supplice du général Custines condamné par le tribunal révolutionnaire. — Reddition de Toulon aux Anglais.

ANNÉE 1794.

1er *août* — La réaction contre les terroristes continue. Fouquier-Tinville est arrêté et mis en jugement.

août. — La commune de Cambray dénonce le sanguinaire Joseph Lebon. Ce député est arrêté avec David.

11 *août*. — La ville d'Arras dénonce à son tour les cruautés de Lebon.

16, 17, 18 *août*. — Reprise du Quesnoy et de Valenciennes. Prise du fort l'Ecluse par les Français.

30 *août*. — Explosion de la poudrière de Grenelle. Un grand nombre d'ouvriers sont tués ou blessés. Tout Paris en est ébranlé. Les Jacobins s'efforcent vainement de rattacher ce malheur à une conspiration royaliste.

ANNÉE 1795.

19 *août*. — La Convention décrète que ses membres formeront, avec un tiers de députés nommés par les assemblées électorales, le nouveau *Corps législatif*, et que ce corps nommera, trois jours après sa formation, un *Directoire exécutif* formé de cinq membres.

22 *août*. — La dissolution des sociétés populaires est ordonnée.

23 *août*. — Les jours qui s'ajoutaient aux décades de l'année républicaine perdent le nom de *Sans-culotides* et prennent celui de *Jours complémentaires*.

ANNÉE 1796. (*Directoire exécutif.*)

3, 4, 5 *août*. — Victoires de Castiglione, de Lonado; prise de Salo. Quatre mille Autrichiens mettent bas les armes devant mille Français.

6 *août*. — Victoire de Neresheim.

24 *août*. — Les Autrichiens sont encore battus à Friedberg. Ils abandonnent deux mille prisonniers.

EFFET DE LA MISE EN SURVEILLANCE.

Etienne Desjardins, grand garçon de trente-trois ans, ancien militaire, plein de fierté et d'energie, était en surveillance à Montmorency, expiant, par une conduite laborieuse et irréprochable, une faute que lui avait fait commettre la violence de son caractère. Insulté, il avait frappé, et une condamnation à six mois de prison, suivie de la surveillance, autre châtiment plus terrible peut-être, était pour cet homme violent une leçon déjà bien sévère. Cependant il s'était soumis à son sort, et à Montmorency, où, sans état, il vendait ses bras à qui voulait s'en servir, jamais il ne donna aucun sujet de plainte.

Il y a un an, de bien tristes nouvelles vinrent réveiller tout ce qu'il y a en cet homme de sentiments nobles et généreux. Son père venait de mourir; sa mère, vieille et infirme, demeurait sans ressources, et son frère malade n'avait plus de pain à donner à deux jeunes enfants. Etienne n'hésite pas; il se rend à Paris, et avant d'avoir pleuré avec sa mère, avant d'avoir serré la main à son frère, il se présente chez un fabricant de corroierie, lui fait part de sa position et ajoute : « Je suis jeune et robuste; je travaillerai chez vous nuit et jour, et quand vous aurez jugé que je vous gagne de l'argent, vous m'en donnerez un peu. » Le fabricant était un honnête homme; il met des outils aux mains du brave garçon, qui au bout de huit jours avait déjà un salaire, et après

quatre mois gagnait 26 fr. par semaine, dont il retenait douze sous pour se nourrir.

Au bout de quatre mois il était ouvrier, et son maître lui donna le conseil d'en prendre le titre en allant demander un livret au commissaire de police. Etienne, sans hésiter, fort de sa conscience, va chez ce magistrat, qui le fait arrêter pour avoir rompu son ban.

Etienne comparaît aujourd'hui devant la police correctionnelle. En arrivant à la barre, il presse vivement la main d'une pauvre vieille qui s'est précipitée sur son passage, et adresse au tribunal un salut militaire.

M. le président.—Vous avez quitté Montmorency, que l'autorité vous avait assigné comme lieu de résidence.

Desjardins. — C'est vrai; mais il faut vous dire d'abord que ce n'est pas pour vol que j'ai été condamné, c'était pour rébellion..... J'ai quitté Montmorency, c'est vrai, mais il n'y avait pas d'ouvrage pour moi; à peine si je pouvais gagner quelques sous.... Si ce n'était que ça, encore, j'aurais su ronger tout seul un mauvais pain noir; mais il y a un an, mon père est mort; mon frère, qui a deux enfants, est tombé malade; ses deux enfants étaient là tout nus, tout froids, tout affamés, avec ma pauvre vieille mère qui est là..... Je n'ai pas pensé que la loi m'empêcherait de nourrir une pauvre vieille mère et deux petits enfants qui sont les enfants de mon frère; je suis donc venu à Paris..... Dieu merci, j'ai gagné assez d'argent pour donner du pain à tout mon monde..... Si j'ai mal fait, je ne m'en repens pas.

La vieille mère.—Ah! messieurs les juges, c'est vrai; le pauvre gas n'est venu que pour nous nourrir, moi sa mère, et les deux petits enfants que voilà..... Ne lui faites pas de mal pour cela, messieurs les juges.

Le pauvre vieille sanglote, et son fils s'empresse d'essuyer une larme qui roule dans ses yeux.

Un témoin. — C'est chez moi que travaillait Desjardins. Jamais je n'ai vu un ouvrier plus laborieux, plus honnête. Il y a quatre mois, il est venu, il m'a dit: «Vous êtes corroyeur, je ne connais pas l'état; mais on m'a dit qu'avec de la bonne volonté et des bras on pouvait gagner quelque chose. Donnez-moi de l'ouvrage, car il faut que je nourrisse ma mère et mes neveux.....» Ce langage m'inspira un vif intérêt pour Desjardins. Il se mit à l'œuvre. Il travaillait jour et nuit : au bout de quatre mois, il devint un de mes meilleurs ouvriers. Il gagnait 4 fr. par jour; il donnait tout à sa mère, et le brave garçon ne gardait pour se nourrir que douze sous par jour. (Mouvement d'intérêt.)

La mère Desjardins.—Ah! c'est bien vrai, et encore quelquefois il m'en rapportait sur ses douze sous.

Le témoin.—J'engagai Desjardins à se procurer un livret, et je me rendis pour cela avec lui chez le commissaire de police. Ce fut alors que M. le commissaire, au lieu de lui donner un livret, l'a arrêté. Je viens pour me porter caution de lui; je le réclame, il est l'unique soutien de sa famille.

M. l'avocat du roi requiert contre Desjardins la peine de la prison.

A ces mots, sa mère éclate en sanglots.

Desjardins. — Allons, mère, du courage! ces messieurs ne me puniront pas pour vous avoir empêché de mourir de faim.

Cette petite scène émeut vivement l'auditoire, et c'est avec un sentiment marqué de surprise que l'on entend un jugement qui condamne Desjardins à *trois mois de prison.*

A ces mots, Desjardins bondit sur son banc, sa figure devient pourpre, il frappe violemment la barre.

M. le président.—Retirez-vous.

Desjardins.—Est-ce possible! trois mois de prison! Et qui donc les nourrira pendant ce temps-là?.... Que voulez-vous que je devienne?..... Il vaut donc mieux être voleur..... Vous voulez donc que j'enfonce les portes, que je vole!.....

M. le président.—Retirez-vous, ou le tribunal...

Desjardins.—Oui, emmenez-moi d'ici, emmenez-moi; car je ne sais pas ce que je dirais, ce que je ferais.

La mère Desjardins.—Allons, mon pauvre gas, dans trois mois nous nous reverrons.

Desjardins. —Trois mois, et après ça? s'ils me laissaient avec vous! pauvre vieille, mais ils me condamneront encore.

Etienne fait en ce moment sur lui-même un effort inouï, et d'une voix douce supplie le tribunal de le faire emmener à l'instant. En passant près de sa mère il s'incline; mais un de ses neveux est plus près de lui, il le prend dans ses bras, le couvre de baisers et se livre à ses gardes.

Oh! quelle noble pensée du législateur que celle qui a dicté l'article 463! Trois mois!.... Pendant trois mois que vont devenir la vieille mère d'Etienne, ses jeunes neveux, dont il était le seul appui? N'était-ce pas le cas d'admettre des circonstances atténuantes qui permettaient de modérer la peine?

FRANCE. — ARLES.

La ville d'Arles est située un peu au-dessous de l'angle du delta que forme le Rhône par sa division en deux branches; elle est assise sur un banc de rochers de calcaire-coquillier, qui domine la rive gauche du Rhône, en penchant doucement vers ses bords. Son enceinte, tracée par de vieux remparts sans usage aujourd'hui, embrasse une surface de 78 hectares. Les rues, sans être parfaitement alignées, ont, en général, une certaine régularité et sont assez spacieuses; elles sont pavées en cailloux de Crau, de forme ovale, ce qui les rend incommodes et fatigantes. Les quais sont pavés en dalles, fort spacieux, très-fréquentés, et servent d'entrepôt à toutes les marchandises qui circulent par la voie du commerce entre Lyon et Marseille. Les places sont en petit nombre et peu spacieuses; on n'en compte guère que trois : la place Royale, autour de laquelle sont : l'Hôtel-de-Ville, les prisons, le Musée et la façade de l'église Sainte-Trophime, et ayant pour principal ornement un obélisque antique dont nous parlerons ci-après; la place du Plan de la Cour, et la place des Hommes. Ces trois places sont parfaitement régulières; la seconde, exposée au nord et presque toujours à l'ombre, est fréquentée dans l'été; la troisième, qui est plantée d'ormeaux, entourée des principaux hôtels et des plus beaux cafés, sert de point de réunion en toute saison aux étrangers et aux habitants de la ville. La place Royale sert de marché, de promenade d'hiver et de cirque pour les combats de taureaux.

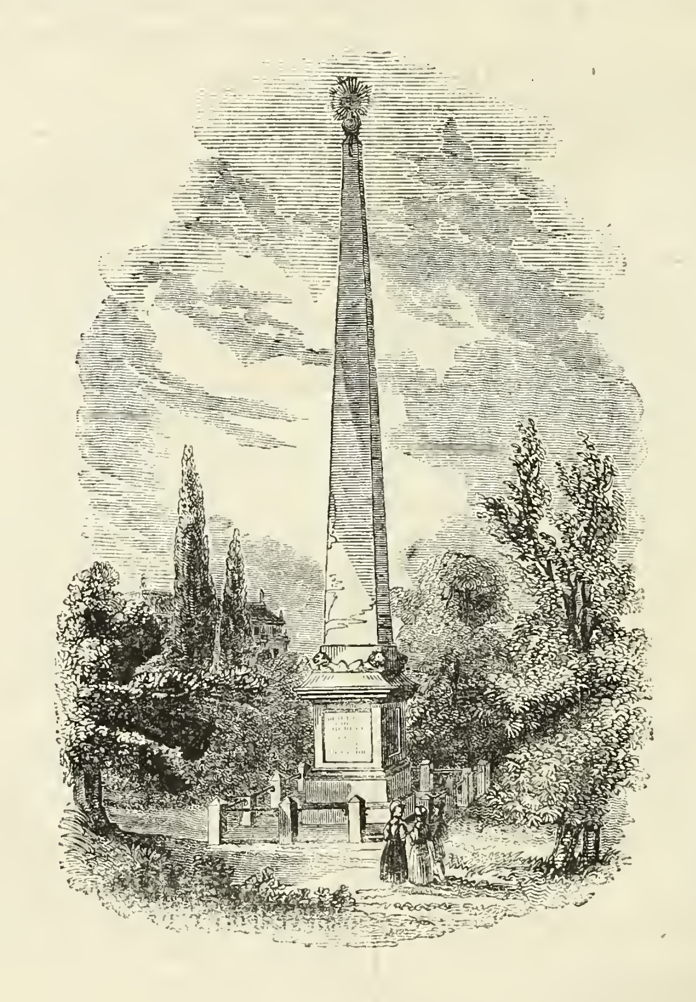
La jeunesse d'Arles se plaît beaucoup à cet exercice, qui est une sorte d'apprentissage pour soumettre au joug des animaux si difficiles à dompter. Dans les oc-

casions solennelles, on trace sur la place une enceinte circulaire, en dehors de laquelle sont des gradins pour les spectateurs. On lâche un taureau qui bondit dans l'arène. Des hommes armés de bâtons l'excitent. Le taureau court sur celui qui le provoque; au moment où il baisse la tête pour donner des cornes, l'homme saute lestement par le côté et lui assène un coup de bâton sur le museau. L'animal s'irrite, entre en fureur; mais c'est en vain qu'il consume ses forces. D'autres le remplacent, et ne sont pas plus heureux. Enfin, le plus sauvage et le plus fort est réservé pour terminer le combat; il se présente dans l'arène avec une énorme cocarde de rubans attachée à ses cornes : le prix est destiné à celui qui pourra l'enlever. Après des essais longtemps infructueux, un vigoureux athlète se présente. Loin de fuir le terrible animal, il court au-devant de lui, et, saisissant les cornes de ses mains musculeuses, il le renverse sur le dos, ce qui lui donne le temps d'enlever la cocarde. Cet exercice est très-fréquent à Arles.

Les alentours d'Arles sont extrêmement riants. Toute la partie méridionale forme une longue et belle promenade appelée la Lice, plantée de trois allées d'arbres, et bordée dans toute sa longueur par le canal de Craponne, au-delà duquel sont des jardins et des prairies. Dans la partie septentrionale, sur le chemin de Tarascon et sur le bord du Rhône, est une autre promenade plantée de superbes ormeaux. Les Eliscamps (autrefois les Champs-Elysées) peuvent être aussi considérés comme une promenade agréable, par la variété des sites et des paysages. A une demi-lieue de la ville, sur le chemin de Marseille, le canal de Craponne est reçu dans un aqueduc de 662 mètres de longueur, soutenu par 94 arcades à plein cintre, supporté lui-même par le pont de Crau, qui consiste en 57 arcades plus grandes que celles de l'aqueduc et séparées par des massifs de maçonnerie.

L'amphithéâtre d'Arles, monument de la magnificence romaine, domine la ville et étonne par son immensité : la longueur du grand axe est de 140 mètres, et sa largeur ou l'étendue de son petit axe est de 103 mètres; il a dû avoir quarante-trois rangs de gradins et contenir vingt-quatre mille spectateurs.

L'obélisque d'Arles, en granit de l'Esterel, est le seul monolithe de granit exécutée hors de l'Egypte. Ce fut en 1389 qu'on en fit la découverte, mais il ne fut retiré de terre que sous le règne de Charles IX. En 1676, on l'érigea sur la place Royale; un globe fleurdelisé fut placé à sa cime, et des inscriptions gravées sur son piédestal le dédièrent à Louis XIV, alors régnant. L'obélisque a 47 pieds de long, 5 pieds 3 pouces de largeur à sa base, et porte sur quatre lions; le piédestal a 14 pieds de hauteur; ainsi, le monument entier a 62 pieds d'élévation. Il est imposant et noble, et bien en rapport avec l'étendue de la place. Notre vignette le représente entouré d'arbres, d'après un ancien projet.



(L'obélisque d'Arles.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

SUISSE. — LE CANTON DE SOLEURE.



(Vieillard et jeune fille du canton de Soleure.)

Enclavé entre les territoires de Berne, d'Argovie et de Bâle, le petit canton de Soleure a 10 lieues à peu près dans sa plus grande largeur, et c'est tout au plus s'il en occupe 12 en longueur. La population du canton tout entier est à peine le quinzième de celle de Paris, sa capitale ne renferme que trois mille et quelques cents habitants, et cependant ce petit pays est indépendant; et dans cette petite capitale que nos receveurs de contributions mettraient au-dessous de bien des bourgs de la France, vous trouverez des monuments curieux, un arsenal intéressant, une maison pénitentiaire bien conçue, un collége bien organisé, des bibliothèques assez riches en livres rares, et, ce qui vaut mieux encore, nombre de gens capables et intelligents des intérêts de leur pays.

Le canton de Soleure embrasse une partie de la chaîne du Jura et s'étend jusqu'à la rivière de l'Aar: de ce dernier côté, le pays est plat; on y trouve des bois, des arbres fruitiers en abondance, des champs fertiles, des prairies dont la fraîcheur est entretenue par l'Aar et par un grand nombre d'autres rivières et de ruisseaux; même une partie du pays, celle qui est au-dessus de la ville de Soleure, est marécageuse.

Du côté du Jura, le canton de Soleure offre une infinité de sites plus pittoresques les uns que les autres; les vallées surtout qui sillonnent le pays en tous sens et conduisent dans le canton de Bâle sont des plus intéressantes à parcourir. — Sur les pentes des montagnes, le voyageur rencontre à chaque pas des ruines d'anciens châteaux habités jadis par de riches familles, non-seulement au moyen âge, mais du temps des Romains eux-mêmes.

La ville de Soleure s'étend en amphithéâtre sur une colline en pente douce, la vallée qui l'entoure est riante et fertile, et la rivière d'Aar, qui la traverse en deux parties inégales, complète l'effet de ce charmant tableau.

Soleure se glorifie de sa principale église. Toute la Suisse répète que c'est là son plus curieux monument; mais, n'en déplaise à saint Urse, patron de ce temple, et à l'amour-propre des Soleurais, cette merveille architecturale est de beaucoup au-dessous de la plupart des monuments de Paris, non-seulement du premier, mais même du deuxième ordre.

Saint-Urse étale un grand luxe d'architecture dans ses colonnes, ses statues, ses bas-reliefs et ses ornements. Elle se présente avec quelque dignité du haut d'un perron de vingt à trente marches, qu'accompagne une balustrade et au-devant duquel sont deux fontaines ornées de figures; Saint-Urse brille au dedans par l'or et les peintures, mais que de choses à critiquer et dans l'ensemble et dans les détails

Demandons une seconde fois pardon aux habitants de Soleure, et faisons-leur remarquer que le portail de leur église collégiale est d'une architecture maigre, et que les deux ordres de colonnes, superposés l'un à l'autre, qui composent ce portail, produisent un effet disgracieux. Un de nos temples de Paris, Saint-Sulpice, offre aussi deux rangs de colonnes, mais le second est beaucoup plus léger que l'inférieur, et ces deux rangs appartiennent à deux étages distincts. L'inférieur forme un péristyle large et majestueux; l'autre, une élégante galerie distincte du corps de l'édifice. Ce défaut de l'église collégiale de Soleure se retrouve dans deux autres églises de Paris: celles de Saint-Gervais et du Val-de-Grâce. Comparez cette disposition à celle qu'ont suivie les architectes de Saint-Pierre de Rome, de Sainte-Geneviève (Panthéon), et de la Madeleine de Paris, et vous serez choqué de la différence.

L'autel de Saint Urse est original et beau dans son genre. C'est une table portée par un vase; cette forme est peu classique: un autel chrétien doit rappeler le tombeau du fils de Marie. Du reste, les marbres qui forment cet autel, le retable et la chaire sont de toute beauté.

Quant aux fontaines qui précèdent le perron de Saint-Urse, elles sont plus curieuses que belles. L'une représente Moïse frappant le rocher; l'autre, Samson armé de sa mâchoire terrible aux Philistins. Qu'une fontaine jaillisse du rocher frappé par Moïse, rien de mieux, mais que de sa singulière massue Samson fasse sortir une eau limpide, c'est là un singulier caprice de statuaire. Autre observation: Dans un pays où les eaux sont si abondantes, si belles, il semblerait que ces deux fontaines monumentales auraient dû verser de larges nappes d'eau; loin de là, vous n'en voyez sortir que des filets à peu près aussi maigres que ceux des pauvres fontaines de Paris.

Après une critique aussi rude, nous ne nous hasarderons pas à faire l'examen des autres monuments de Soleure, qui sont d'un cran plus bas que l'église de Saint-Urse, et nous nous bornerons à mentionner l'église du collége des Jésuites. Le portail, orné de deux ordres en pilastres, est dû à la munificence de Louis XIV, qui envoya, pour son exécution, dix mille livres aux Pères de Soleure.

La population du canton de Soleure est presque uniquement composée de catholiques. Le clergé y exerce une grande influence et réunit aux fonctions sacerdotales celles de l'enseignement. Dans la ville de Soleure vous compterez un ecclésiastique sur près de quatre-vingts habitants. La plus grande partie des habitants s'occupe d'agriculture; quelques manufactures de coton, de toiles imprimées, de papiers, de bonneterie, donnent de la vie au canton; mais le principal commerce consiste dans l'exportation des chevaux, des troupeaux, du bois à brûler, des marbres, des fromages et du fameux *kirschewasser* si grossièrement imité par nos empoisonneurs ou liquoristes de France.

Nous ne terminerons pas cette notice sans rappeler au souvenir de nos lecteurs un bourg célèbre du canton de Soleure, celui de *Dornach*, qui vit les Impériaux, commandés par Henri de Furstenberg, occis ou dispersés par les confédérés suisses à la fameuse affaire du 22 juillet 1499.

SYRIE. — DAMAS.

(2e article. Voy. page 341.)

La ville de Damas, capitale du pachalik de ce nom, est située dans une vaste plaine ouverte au midi et à l'est, du côté du désert, et serrée à l'ouest et au nord par des montagnes qui bornent d'assez près la vue. En récompense, il vient de ces montagnes une quantité de ruisseaux qui font du territoire de Damas le lieu le mieux arrosé et le plus délicieux de la Syrie. Les Arabes n'en parlent qu'avec enthousiasme, et ils ne cessent de vanter la verdure et la fraîcheur des vergers, l'abondance et la variété des fruits, la quantité des courants d'eaux vives et la limpidité des jets d'eau et des sources. C'est aussi le seul lieu où il y ait des maisons de plaisance isolées et en rase campagne: les naturels doivent mettre d'autant plus de prix à ces avantages qu'ils sont plus rares dans les contrées environnantes. Du reste, le sol maigre, graveleux et rougeâtre, est peu propre aux grains; mais cette qualité tourne au profit des fruits, dont les sucs sont plus savoureux. Nulle ville ne compte autant de canaux et de fontaines. Chaque maison a la sienne. Toutes ces eaux sont fournies par trois ruisseaux, ou par trois branches d'une même rivière, qui, après avoir fertilisé des jardins pendant trois lieues de cours, va se rendre au sud-est dans un bas-fond du désert où elle forme un marais.

Avec une telle situation l'on ne saurait disputer à Damas d'être une des plus agréables villes de la Turquie; mais il lui reste quelque chose à désirer pour la salubrité. On se plaint avec raison que les eaux blanchâtres de la *Barrâdé* soient froides et dures; on observe que les Damasquins sont sujets aux obstructions; que le blanc de leur peau est plutôt un blanc de convalescence que de santé; enfin, que l'abus des fruits, et surtout des abricots, y produit tous les étés et les automnes des fièvres intermittentes et des dyssenteries.

On suppose que Damas contient quarante mille habitants. La majeure partie est composée d'Arabes et de Turcs; on estime que le nombre des chrétiens passe quinze mille, dont les deux tiers sont schismatiques. Les Turcs ne parlent point du peuple de Damas sans observer qu'il est le plus méchant de l'empire; l'Arabe, en jouant sur les mots, en a fait ce proverbe: *Châmi, choûmi* (*Damasquin, méchant*); on a dit au contraire du peuple d'Alep: *Halabi, tchelebi* (*Alepin, petit-maître*). Par une distinction fondée sur le culte, ils ajoutent que les chrétiens y sont plus vils et plus fourbes qu'ailleurs; sans doute parce que les musulmans y sont plus fanatiques et plus insolents; ils ont le même caractère que les habitants du Kaire; comme eux, ils détestent les Francs. On ne pouvait aller à Damas vêtu à l'européenne; nos négociants ne pouvaient y former d'établissements: l'on n'y trouvait que deux missionnaires capucins, et un médecin non avoué.

Cette intolérance des Damasquins est surtout entretenue par leur liaison avec la Mekke. Leur ville, disent-ils, est une ville sainte comme étant la porte de la *Kiâbé*; en effet, c'est à Damas que se rassemblent tous les pèlerins du nord de l'Asie, comme au Kaire ceux de l'Afrique. Chaque année, le nombre s'en élève depuis trente jusqu'à cinquante mille; plusieurs s'y rendent quatre à cinq mois d'avance; la plupart n'ar-

rivent qu'à la fin du ramadan. Alors Damas ressemble à une foire immense; l'on ne voit qu'étrangers de toutes les parties de la Turquie et même de la Perse : tout est plein de chameaux, de chevaux, de mulets et de marchandises. Après quelques jours de préparatifs, toute cette foule se met confusément en marche; et faisant route par la frontière du désert, elle arrive en quarante jours à la Mekke pour la fête du *Bairâm*. Comme cette caravane traverse le pays de plusieurs tribus arabes indépendantes, il a fallu faire des traités avec les Bédouins, leur accorder des droits de passage et les prendre pour guides. Souvent il y a des disputes entre les cheiks à ce sujet; le pacha en profite pour améliorer son marché. Ordinairement, la préférence est dévolue à la tribu de *Sardié*, qui campe au sud de Damas le long du *Hauran*; le pacha envoie au cheik une masse d'armes, une tente et une pelisse, pour lui signifier qu'il le prend pour *chef de conduite*. De ce moment, ce cheik est chargé de fournir des chameaux à un prix convenu; il les tire de sa tribu et de celles de ses alliés, moyennant un louage également convenu; on ne lui répond d'aucun dommage, et toute perte par accident est pour son compte. Année commune, il périt dix mille chameaux; ce qui fait un objet de consommation très-avantageux aux Arabes.

Il ne faut pas croire que le motif de tant de frais et de fatigues soit uniquement la dévotion. L'intérêt pécuniaire y a une part encore plus considérable. La caravane est le moyen d'exploiter une branche de commerce très-lucrative. Presque tous les pèlerins en font un objet de spéculation. En partant de chez eux, ils se chargent de marchandises qu'ils vendent en route; l'or qui en provient, joint à celui dont ils se sont munis chez eux, est transporté à la Mekke, et là il s'échange contre les mousselines et les indiennes du *Malabar* et du *Bengale*, les châles de Cachemire, l'aloès de *Tunkin*, les diamants de *Golconde*, les perles de *Bahrein*, quelque peu de poivre et beaucoup de café d'*Yémen*. Quelquefois les Arabes du désert trompent l'espoir du marchand en pillant les traîneurs, en enlevant des portions de caravane. Mais ordinairement les pèlerins reviennent à bon port, et alors leurs profits sont considérables. Dans tous les cas ils se paient par la vénération attachée au titre de *hadji* (pèlerin), et par le plaisir de vanter à leurs compatriotes les merveilles de la Kiâbé et du mont Arafât, de parler avec emphase de la prodigieuse foule des pèlerins et de la quantité des victimes, le jour du Bairâm; des fatigues qu'ils ont essuyées, des figures extraordinaires des Bédouins, et du désert sans eau, et du tombeau du prophète à Médine, qui n'est ni suspendu par un aimant, ni l'objet principal du pèlerinage. Ces récits, faits au loin, produisent leur effet ordinaire, c'est-à dire qu'ils excitent l'admiration et l'enthousiasme des auditeurs, quoique, de l'aveu des pèlerins sincères, il n'y ait rien de plus misérable que ce voyage; aussi cette admiration passagère n'a pas empêché d'établir un proverbe peu honorable pour ces pieux voyageurs : *Défie-toi de ton voisin*, dit l'Arabe, *s'il a fait un hadj; mais s'il en a fait deux, hâte toi de déloger.* Et en effet, l'expérience a prouvé que la plupart des dévots de la Mekke ont une insolence et une mauvaise foi particulière, comme s'ils voulaient se venger d'avoir été dupes, en se faisant fripons.

Au moyen de cette caravane, Damas est le centre d'une circulation très-étendue. Par Alep, elle communique à l'*Arménie*, à l'*Anatolie*, au *Diarbekr*, et même à la *Perse*. Elle envoie au Kaire des caravanes qui, suivant une route fréquentée dès le temps des patriarches, marchent par Djeor-Yogoub, Tabarié, Mâblous et Gaze. Elle reçoit des marchandises de Constantinople et d'Europe, par Saïde et Bayrouth. Ce qui se consomme dans son enceinte, est acquitté avec les étoffes de soie et de coton qui s'y fabriquent en quantité et avec assez d'art; avec les fruits secs de son territoire et les pâtes sucrées de rose, d'abricots, de pêche, etc., dont la Turquie consomme pour près d'un million; le reste, traité par échanges, verse un argent considérable, soit par les droits de douane, soit par le salaire que les marchands s'attribuent pour leur entremise. L'existence de ce commerce dans ces cantons est de la plus haute antiquité. Il y a suivi diverses routes, suivant les circonstances des gouvernements et des lieux; partout il a constamment produit sur ses pas une opulence dont les traces ont survécu à sa propre destruction. Le pachalik dont nous traitons offre un monument en ce genre trop remarquable pour être passé sous silence. Je veux parler de *Palmyre*, si connue dans le troisième âge de Rome par le rôle brillant qu'elle joua dans les démêlés des Parthes et des Romains, par la fortune d'Odinot et de Zénobie, par leur chute et par sa propre ruine sous Aurélien. Depuis cette époque, son nom avait laissé un beau souvenir dans l'histoire; mais ce n'était qu'un souvenir; et faute de connaître en détail les titres de sa grandeur, l'on n'en avait que des idées confuses; à peine les soupçonnait-on en Europe, lorsque, sur la fin du siècle dernier, des négociants anglais d'Alep, las d'entendre les Bédouins parler des ruines immenses qui se trouvaient dans le désert, résolurent d'éclaircir les récits prodigieux qu'on leur en faisait. Une première tentative, en 1678, ne fut pas heureuse; les Arabes les dépouillèrent complétement, et ils furent obligés de revenir sans avoir rempli leur objet. Ils reprirent courage en 1691, et parvinrent enfin à voir les monuments indiqués. Leur relation, publiée dans les Transactions philosophiques, trouva beaucoup d'incrédules et de réclamateurs : on ne pouvait ni concevoir, ni se persuader comment, dans un lieu si écarté de la terre habitable, il avait pu subsister une ville aussi magnifique que leurs dessins l'attestaient. Mais depuis que le chevalier *Dakins* (Dawokins), Anglais, a publié, en 1753, les plans detaillés qu'il en avait lui-même pris sur les lieux en 1751, il n'y a plus eu lieu de douter, et il a fallu reconnaître que l'antiquité n'a rien laissé, ni dans la Grèce, ni dans l'Italie, qui soit comparable à la magnificence des ruines de Palmyre.

SOURCE D'HUILE D'AMÉRIQUE.

Il y a environ dix ans, près de Burkesville (Kentuky), perforant un puits artésien pour obtenir de l'eau salée, et parvenu déjà, à travers un lit de roches solides, à une profondeur de plus de 200 pieds, nous perçâmes une source d'huile pure, qui dès ce moment lança un jet continuel qui s'élevait de 12 pieds au-dessus de la surface du sol. Quoique l'intensité du jet diminuât un peu quelques minutes après la première éruption, que l'on

suppose avoir donné alors 75 gallons à la minute, elle continua pendant plusieurs jours sans interruption.

Le puits se trouvant près de l'embouchure et sur les bords d'un petit creek qui décharge ses eaux dans la rivière de Cumberland, l'huile ainsi projetée vint s'y répandre, et flotta jusqu'à une grande distance sur la surface des eaux. Plusieurs habitants, au bas de la côte, curieux de savoir si cette huile (ou plus correctement ce bitume) possédait des propriétés inflammables, y appliquèrent une torche. Avec la rapidité de l'éclair, cette matière s'enflamma, et les habitants jouirent du spectacle unique d'une rivière embrasée, dont les flammes atteignaient les escarpements les plus élevés et embrasaient le sommet des arbres, à la grande frayeur et au préjudice réel des habitants.

Cette huile ou bitume est très-inflammable; elle produit une clarté aussi pure et aussi brillante que celle du gaz. Ses autres propriétés étaient alors inconnues; mais une certaine quantité ayant été mise en baril, on s'aperçut bientôt que presque tout avait passé en coulage. Cette substance est tellement volatile, qu'il est impossible de la renfermer dans des futailles de bois, et elle contient une si grande quantité de gaz, que souvent elle fait éclater les vaisseaux qui la contiennent lorsqu'ils sont hermétiquement bouchés. Sa couleur est verte; mais exposée à l'air, elle prend une teinte brune; elle a une odeur âcre et indéfinissable, et le goût de l'essence du goudron.

Pendant un court espace de temps, après la découverte de cette source, une petite quantité d'huile venait lorsque l'on pompait l'eau salée, ce qui a conduit à l'idée que l'on pourrait toujours l'extraire par le jeu de la pompe. Cependant toute nouvelle tentative pour en obtenir, excepté par un jet spontané, a été entièrement infructueuse. Pendant les six dernières années, il y a eu deux émissions par jet spontané. La dernière commença le 4 juillet 1835 et dura environ six semaines, pendant lesquelles on recueillit environ 20 barriques d'huile. Lorsque la source émet ce jet spontané, l'huile et l'eau salée, avec laquelle elle est constamment combinée, sont lancées dans le corps de pompe, sans doute par la force du gaz qui tend à se dégager, à une hauteur de plus de 200 pieds, et de là viennent couler par l'orifice supérieur dans une auge couverte, où l'eau, se dégageant de l'huile, se précipite au fond, et cette dernière surnage à la surface. Un bruit sourd ressemblant au grondement lointain du tonnerre, accompagne l'émission du jet d'huile, tandis que le gaz, qui est bien visible à l'ouverture du haut de la pompe, fait demander à tous les étrangers qui passent si le puits est en feu.

Bientôt après la découverte de cette source, on supposa que l'huile possédait quelques vertus médicinales. Cette idée conduisit un grand nombre de personnes à en faire l'épreuve dans une grande variété de cas. Ceux qui l'ont essayée comme médicament en recommandent l'usage pour le rhumatisme, la phthisie pulmonaire, la dyspepsie, la colique d'intestins, les coupures, blessures, et en général toutes les maladies de la peau. On dit qu'elle soulage le malade cinq minutes après qu'on l'a appliquée sur les brûlures, et qu'elle peut servir de spécifique pour les coliques, les écorchures et toute espèce de maladies des chevaux. On lui a donné le nom de *Huile américaine;* dans ces dernières années, elle a joui d'une très-grande réputation dans les Etats de Kentuky et d'Ohio.

(*Abeille de la Nouvelle-Orléans.*)

L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

(15 juillet 1836.)

L'arc de triomphe élevé à la barrière de l'Etoile va bientôt paraître aux yeux de la population parisienne, débarrassé de tous les voiles qui masquent encore les sculptures dont nos artistes l'ont orné. De nombreux régiments, appelés des garnisons voisines, viendront se mêler à la garde citoyenne de Paris et de la banlieue pour défiler sous la voûte triomphale, et la foule pressée sur la place circulaire, et jusque dans les profondes allées qui conduisent au monument, fera, aux anniversaires de la révolution de juillet, entendre ses bruyantes acclamations. Que de souvenirs dans cette solennité! Quel singulier contraste entre les faits de la république, de l'empire, de la restauration, et de ce que nous appellerons avec tout le monde du nom insignifiant d'*état de choses actuel!*

Bonaparte, devenu, par les armes, arbitre des destinées de la France, voulut élever un monument durable à sa mémoire; il dit à ses soldats et au peuple qu'il le consacrait aux nobles faits d'armes des armées françaises; mais s'il eût pu montrer sa pensée à nu, le peuple et l'armée eussent vu clairement qu'il ne s'agissait ici ni de glorifier la république, ni de mettre en relief l'héroïsme militaire des compagnons de Bonaparte, mais bien plutôt de le déifier lui-même.

La célébration du mariage de la fille des empereurs d'Autriche avec le nouveau chef de l'éphémère dynastie sortie de la tourmente révolutionnaire, mit en évidence la pensée que nous venons de signaler. Quand Napoléon Bonaparte avait porté son œil d'aigle sur ce projet d'arc de triomphe de l'Etoile, il n'avait rêvé d'abord que décorations en rapport avec la gloire de nos armées: alors il était encore soldat. Mais une fois empereur, mais une fois allié aux vieilles dynasties européennes et imbu à son tour des idées monarchiques, il ne vit plus dans le nouveau monument qu'un hommage adressé par la capitale de l'empire français au nouveau César; sa femme, qu'il associait à sa gloire, devait partager ses honneurs, et le monument destiné à perpetuer les triomphes des soldats, revêtit une nouvelle forme plus appropriée à sa seconde destination. La figure de la *Prudence* dut s'allier à celle de la Force dans la décoration des archivoltes, et sur l'attique on put lire ces mots: *A Napoléon et à Marie-Louise la ville de Paris.*

Hélas! j'ai vu dans mon enfance ces fêtes nuptiales et ce simulacre de monument. Cinq cents ouvriers avaient en quelques jours élevé sur les fondations de l'arc triomphal un squelette de charpente, habillé de toiles d'opéra. C'était un curieux spectacle que de voir défiler ces troupes, si fières de tant d'exploits et de tant de fatigues, à la suite de leur capitaine et de sa nouvelle épouse. Mais, le croira-t-on, l'enthousiasme du peuple et de l'armée n'était plus le même que sous le consulat, et vous auriez pu entendre les plus hardis de ces vieux grognards gémir sur cette alliance monstrueuse du fils de la révolution et de la princesse autrichienne!

Le pouvoir de Napoléon a duré un peu plus longtemps que les bas-reliefs à la détrempe et à l'huile qui avaient vu l'exaltation du couple impérial. Quatre ans après cette entrée triomphale, un navire portait à la prison de l'île d'Elbe Bonaparte et sa fortune. Les Bourbons, oubliés depuis 93, rentraient en France escortés par les acclamations d'une foule avide de paix et de quiétude, et les ateliers de l'arc de l'Etoile devenaient déserts et silencieux.

Nos lecteurs savent les vicissitudes qu'a successivement éprouvées la construction de cet édifice; la restauration a eu, un instant, l'intention formelle de l'achever en le consacrant aux souvenirs de l'expédition d'Espagne, et la révolution de 1830 est venue lui donner sa dernière forme.

En disant *sa dernière forme*, nous allons beaucoup au delà de la vérité, car il manque encore à l'édifice un ornement essentiel : c'est son couronnement. Il avait été question d'aigles placés tout autour de l'attique, comme on a pu le voir dans le dessin que nous avons



Echelle de 50 pieds.

(Façade de l'arc de triomphe de l'Etoile, prise de la barrière.)

donné il y a deux ans (*Voyez* 1re année, page 273). M. Huyot, l'un des architectes, avait proposé des statues représentant les principales villes de France; mais il faut avouer qu'aucun de ces deux projets ne convenait à l'édifice. Ces figures idéales de villes eussent été insignifiantes; et déjà les mauvais plaisants comparaient ces aigles, ainsi perchés, à une famille d'oiseaux voyageurs, réunis pour le départ, sur le faîte d'une de nos églises.

Plusieurs autres projets ont été présentés. L'un voulait un aigle gigantesque aux ailes étendues; on calculait déjà l'effet du vent sur ces ailes immenses; mais comment pouvait-on s'imaginer que les Bourbons de la branche cadette placeraient l'arc de l'Etoile, achevé sous leur règne, sous le type exclusif de la domination napoléonienne! Que les batailles du grand capitaine soient gravées sur le nouveau monument, avec celles de Jemmapes, de Valmy et des premiers temps de la république, rien de mieux; mais, quoi qu'en ait dit certain président du conseil, le chef de la dynastie régnante ne veut pas être le simple continuateur de ce régime administratif et artistique de Napoléon. Les fêtes de juillet ne verront donc pas l'arc de triomphe dans tout son ensemble, et qui sait si nous assisterons jamais à cet achèvement! Pour nous, qui croyons comprendre tout ce que, malgré ses défauts, ce monument a de noble et de grandiose, nous n'hésitons pas à dire que ce qui reste à faire est, sous le rapport

de l'art, plus difficile que ce qui a été fait jusqu'ici.

Terminons cet article déjà beaucoup trop long, par une indication sommaire des sculptures qui le décorent. Et d'abord, disons qu'au lieu des faisceaux d'armes que nous avons indiqués dans notre première gravure, on a adopté des groupes allégoriques.

Côté de Paris : groupes représentant le Départ et le Triomphe; auteurs, MM. Cortot et Rude. Sur les tympans de l'arc, deux Renommées par M. Pradier. Bas-relief représentant la bataille d'Aboukir et les funérailles de Marceau; auteurs, MM. Seurre aîné et Lemaire.

Côté du Roule : figures allégoriques au tympan du petit arc; M. Bra. — Bas-relief de M. Gechter, représentant la bataille d'Austerlitz.

Côté de Neuilly: groupes représentant la *Résistance* et la Paix, de M. Etex. Deux autres Renommées de M. Pradier, sur les tympans. Bas-reliefs représentant la prise d'Alexandrie en Egypte et le combat du pont d'Arcole; auteurs, MM. Chaponière et Feuchère. (Le *Magasin universel* a donné les dessins de ces bas-reliefs, page 300, 1re année.)

Côté de Passy : M. Vallais auteur des figures des tympans. Bas-relief de M. Marochetti, représentant la bataille de Jemmapes.

Sous les petites voûtes, bas-reliefs allégoriques, de MM. Debay père, Esparcieux, Bozio neveu et Valcher. Figures des tympans, de MM. Seurre jeune et Debars père.

L'architecte chargé de la continuation des travaux depuis 1830, M. Abel Blouet, vient de faire buriner en grosses lettres, sous la voûte du grand arc, à droite et à gauche, sur les quatre massifs, les noms de 96 victoires remportées par les armées françaises, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin de l'empire.

Au nord sont les batailles des Pays-Bas :

Lille.	Ardenhoven.	Friedberg.
Hondtschoote.	Landau.	Bibxrach.
Wattignies.	Neuwied.	Altenkirchen.
Arlon.	Rastadt.	Schliengen.
Courtrai.	Etlingen.	Kehl.
Turcoing.	Neresheim.	Eogen.
Weissembourg.	Bamberg.	Moeskirch.
Maestricht.	Amberg.	Hochstett.

Au levant sont les batailles d'Allemagne :

Wertingen.	Lubeck.	Ratisbonne.
Guntzbourg.	Pultusk.	Baab.
Elchingen.	Eylau.	Mohilew.
Dernstein.	Oltrolenka.	Smolensko.
Hollabrunn.	Dantzig.	Valoutina.
Saalfeld.	Heilsberg.	Polotsk.
Halle.	Landshut.	Krasnoë.
Prenzlow.	Eckmuhl.	Worschen.

Au sud sont les batailles d'Italie et d'Égypte :

Loano.	Tagliamento.	Gênes.
Millesimo.	Sediman.	Levar.
Dego.	Mont-Thabor.	Montebello.
Mondovi.	Ghedreisse.	Le Mincio.
Roveredo.	Bassignano.	Caldiero.
Bassanp.	San-Giuliano.	Castel-Franco.
Saint-Georges.	Dielikou.	Raguse.
Mantoue.	Mutta-Thal.	Gaëte.

Au couchant les batailles de la Péninsule :

Sebastan.	Valès.	Ciudad-Rodrigo.
Leboulou.	Medelin.	Almeida.
Burgos.	Muria-Belchite.	Tortose.
Esquinosa.	Al Monacid.	Gébora.
Tudela.	O Cana.	Badajoz.
Velez.	Alba de Tormès.	Tarragone.
La Corogne.	Vique.	Sagonte.
Saragosse.	Lerida.	Valence.

En tout, 96 noms de batailles et de victoires.

Les 30 boucliers qui décorent l'attique du monument portent les 30 noms qui suivent :

Valmy, Jemmapes, Fleurus, Montenotte, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, Pyramides, Aboukir, Zurich, Gênes, Héliopolis, Marengo, Hohenlinden, Ulm, Austerlitz, Iéna, Friedland, Somo-Sierra, Essling, Wagram, Moscowa, Lutzen, Dresde, Leipsick, Hanau, Montmirail, Montereau, Ligny.

M. Blouet a encore fait buriner sur les murs du petit arc transversal, dans quatre grands tableaux, sur 24 colonnes, les noms de tous les capitaines qui se sont illustrés dans toutes ces mémorables batailles.

L'arc de triomphe de l'Etoile a été commencé en 1808. Les travaux, souvent suspendus, auront duré près de 30 ans.

F. D'IVRY.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

1797. — DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

4 *août*. — Le Corps législatif continue à s'occuper de la marche des troupes que le Directoire dirige sur Paris. La majorité des députés pense que ces mouvements militaires présagent une nouvelle révolution, et menacent le Corps législatif lui-même.

10 *août*. — Le Directoire cherche à justifier auprès du conseil des Cinq Cents les adresses dans lesquelles l'armée d'Italie témoigne son inquiétude sur l'avenir du pays, et semble accuser une partie du conseil. L'un des principaux griefs des pétitionnaires de l'armée d'Italie était la tolérance accordée au parti royaliste. « Tremblez, disaient-ils, le prix de vos iniquités est au bout de nos baïonnettes..... Parlez, directeurs, et les conspirateurs qui souillent le sol de la liberté n'existeront plus. »

20 et 21 *août*. — Tronçon-Ducoudray et Thibaudeau, dans deux rapports faits aux conseils des Anciens et des Cinq-Cents, blâment le Directoire d'avoir approuvé les adresses des armées.

24 *août*. — Rapport des lois pénales contre les prêtres insermentés.

26 *août*. — On vient vendre jusqu'à la porte des deux conseils un pamphlet où on les accuse de connivence avec les royalistes. — Huit jours plus tard (le 18 fructidor-4 septembre) devait s'opérer la réaction militaire contre le parti royaliste à peine renaissant.

ANNÉE 1798.

1er *août.* — Bataille navale d'Aboukir. Mort de l'amiral Bruyx.

9 *août.* — Motion de Delbret contre les voitures. Il demande que nulle voiture ne passe à Paris, si ce n'est au pas.

16 *août.* — Le 18 fructidor est consacré comme fête nationale.

22 *août.* — Débarquement de 1500 Français en Irlande.

25 *août.* — Genève et son territoire entrent, sous le nom de département du *Lac-Léman*, dans la république française.

ANNÉE 1799.

15 *août.*—Bataille de Novi. Mort du général Joubert sur le champ de bataille. Combat de Zurich. Prise du Saint-Gothard par les Français.

19 *août.* — Le Directoire rend compte aux Conseils des pillages des Chouans dans l'Ouest.

21 *août.* — Le Directoire demande des mesures de répression contre les journalistes opposants et les libellistes.

23 *août.* — Mort du pape Pie VI à Valence. On dénonce au conseil des Anciens la conduite équivoque de Talleyrand-Périgord, ministre des affaires étrangères, qui, après le 10 août, conservait des relations amicales avec les ministres anglais, tandis que l'ambassadeur Chauvelin était suspecté dans ce pays et renvoyé.

ANNÉE 1801. (CONSULAT. —BONAPARTE.)

2 *août.* — Le prince de Parme est proclamé roi d'Etrurie sous le nom de Louis 1er.

3 *août.* — Fouché, ministre de la police, charge les préfets de rechercher les prêtres qui ont refusé de prêter serment, et de les expulser de la France.

16 *août.*—Le concile dit national de France se sépare, attendu l'arrangement conclu entre le pape et le gouvernement français.

24 *août.* — L'électeur de Bavière cède à la France ses anciennes possessions sur la rive gauche du Rhin.

ANNÉE 1802.

2 *août.* — Le sénat conservateur proclame, d'après la déclaration du peuple français, Napoléon Bonaparte premier consul à vie. Bonaparte répondit à la députation du sénat.... *J'obéis à la volonté du peuple.*

7 *août.* — Toussaint Louverture, traîtreusement saisi par le gouvernement français, est jeté dans les fers et enfermé au Temple.

20 *août.*— Par un arrêté des consuls, le bref du pape par lequel Talleyrand est rendu à la vie séculière et laïque, est reconnu valable.

26 *août.* — L'île d'Elbe est réunie, par un sénatus-consulte, à la république.

30 *août.* — Le Valais se donne une constitution et forme une république à part.

ANNÉE 1803.

15 *août.* — Le premier consul entend la messe dans la chapelle des Tuileries. Un *Te Deum* est chanté à Notre-Dame en commémoration de sa naissance, de sa nomination au consulat et de la signature du concordat.

20 *août.* — Réunion au château de Saint-Cloud du grand conseil de la Légion-d'Honneur. Lacépède est nommé grand chancelier de l'ordre.

TREMBLEMENT DE TERRE DES ILES IONIENNES.

Dans une note communiquée à la Société royale d'Edimbourg, le docteur John Davy donne l'explication suivante des tremblements de terre qui sont si fréquents dans les îles Ioniennes, et qui ne paraissent liés à aucun phénomène volcanique. Il attribue ces tremblements à l'absorption considérable de l'eau de mer qui pénètre dans l'intérieur des terres par les couches de marne, et qui augmentent constamment le volume de ces couches. Un fait, dit-il, paraît confirmer cette hypothèse, c'est que ces tremblements se manifestent uniquement dans les parties basses et sur les terrains marneux, jamais dans les parties du sol qui ont pour base des rocs solides.

LES INSTITUTEURS DES SOURDS-MUETS.

PEREIRE.—L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.—SICARD.

De tous les hommes qui se sont dévoués à l'éducation des sourds-muets, il n'en est aucun dont le nom soit plus populaire que l'abbé de l'Epée. Un drame célèbre, dont ce charitable ecclésiastique est le principal personnage, a surtout contribué à répandre parmi le peuple le souvenir de la sainte mission qu'il a remplie avec tant de persévérance, et de la foule de spectateurs que ce drame, si souvent joué, a attirés dans nos théâtres, il en est très-peu qui n'attribuent au bon abbé l'invention du système d'éducation des sourds-muets.

La première école de sourds-muets fut, si nous ne nous trompons, établie à Cadix par un Espagnol, Jacob-Rodriguez Pereire. Ce Pereire avait trouvé le germe de son système dans Feyoso, auteur du même pays; mais pour développer ce germe, il lui avait fallu de longues études et une admirable persévérance. L'école de Cadix ne réussit pas, et Pereire vint en France. Le premier essai qu'il y tenta fit crier au miracle; M. d'Azy d'Etavigny, directeur des fermes à Bordeaux, confia son fils à Pereire, et cette seconde éducation fut tellement satisfaisante que l'Académie des sciences accorda à l'étranger son honorable suffrage, et que le roi lui envoya le brevet d'une pension avec le titre d'interprète.

Pereire faisait un mystère de sa méthode qui différait complétement de celle que l'on suit aujourd'hui. Ses élèves articulaient et conversaient distinctement; les plus intelligents d'entre eux saisissaient même le

sens du discours par les mouvements des lèvres; avec les autres il communiquait au moyen d'un alphabet manuel. Pour les faire calculer, il employait une machine arithmétique de son invention qu'il disait supérieure à celle de Pascal. Pereire pouvait former trois élèves à la fois en les élevant dans l'espace de trois ou quatre années.

Le succès de Pereire lui fit des concurrents; et parmi ces concurrents vint s'inscrire le bon abbé de l'Epée, non par amour-propre, mais par vocation. L'abbé proposait les *signes méthodiques* adoptés depuis. Pereire criait partout que ce système était inexécutable; il écrivit même pour le réfuter, mais l'abbé de l'Epée avait mille fois raison, et il triompha.

L'abbé de l'Epée était chanoine de la ville de Troyes et possédait 7,000 livres de rente environ; cette somme suffisait à peine aux premiers frais de son établissement; mais les grands seigneurs d'alors étaient fort généreux, surtout quand il s'agissait des encouragements à donner aux sciences, aux arts et aux grandes inventions. L'abbé trouva donc dans le haut monde des cœurs sensibles; le duc de Penthièvre lui ouvrit sa bourse; quelques autres seigneurs imitèrent ce noble exemple; l'école se remplit d'élèves; le bon abbé était au comble de la joie.

Les écrivains du temps racontent qu'il vivait avec ses pauvres sourds-muets comme un père au milieu de ses enfants; et bien souvent on le rencontrait avec des vêtements usés et presque déchirés, tandis que ses élèves étaient confortablement vêtus, nourris et soignés de toutes façons. On devine sans peine que le bon ecclésiastique anticipait sur ses revenus; sa famille lui faisait la guerre à ce sujet; mais en véritable apôtre, l'abbé ne songeait qu'à assurer l'existence et l'éducation de son troupeau.

La grande Catherine envoya des présents à l'abbé de l'Epée comme un témoignage de sa haute estime pour ses travaux; l'abbé renvoya les présents, et fit répondre à l'impératrice de toutes les Russies qu'il lui saurait bien meilleur gré de lui envoyer un sourd-muet de son pays.

Croirait-on que l'abbé ne put jamais obtenir du gouvernement français l'adoption de son institution! Un autre devait plus tard étendre sa découverte et la voir prospérer sous l'égide de l'administration. L'abbé Sicard, dont le nom est associé par le peuple reconnaissant à celui de l'abbé de l'Epée, a longtemps dirigé l'école des sourds-muets de Paris, et c'est à lui qu'on doit la plupart des perfectionnements apportés aujourd'hui à cet art ingénieux. Un des élèves de l'abbé Sicard, héritier de son zèle charitable et de ses principes, a tenté de fonder en Belgique et dans plusieurs villes de France des écoles de sourds-muets, et a publié sur cette matière des ouvrages remarquables par l'ardente charité qui y respire et par la clarté des enseignements. Plusieurs de nos lecteurs ont sans doute reconnu à ce portrait M. Pissin-Sicard; ecclésiastique, comme ses devanciers, il a vu dans cette œuvre une mission toute chrétienne. Faisons des vœux pour que ses tentatives soient couronnées de succès.



(L'abbé de l'Epée.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Gaucrot

LES PERROQUETS. — LES KAKATOES.



(Kakatoës.)

Il existe entre les perroquets et les singes plusieurs points de contact assez curieux à observer. Ces deux familles d'animaux habitent dans les mêmes pays, et ont presque tous besoin de la chaleur de la zone équatoriale. Les mêmes forêts, les mêmes espèces de fruits servent également de retraites et de nourriture aux singes et aux perroquets. Ils semblent, dit un naturaliste, former une société commune entre eux; ce sont deux nations rivales et toujours voisines, qui grimpent toutes deux sur les mêmes arbres, placent leurs nids à proximité les uns des autres, gesticulent entre elles, ont la même constitution sociale, les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, et, autant que nous pouvons en juger, le même cercle d'idées et d'affections.

Autre rapprochement. On sait que les singes du Nouveau-Monde ne se trouvent pas dans l'ancien, et que les singes de l'ancien ne se trouvent pas dans le nouveau. Il en est de même des perroquets; mais il faut ajouter que les perroquets de l'Australasie ne se rencontrent pas non plus en Amérique.

A cette observation vraie, bien des auteurs en ont ajouté une autre dont nous devons relever l'inexactitude. Ils ont dit que les perroquets se classent non-seulement par mondes ancien ou nouveau, mais par petites localités. Ainsi, vous verrez dans bien des ouvrages, et des plus marquants, que chaque île ne nourrit que certaines espèces de perroquets à elle propres, et qu'on ne retrouve pas celles-ci dans les îles voisines, quelque faible que soit la distance qui les sépare. Et cependant, pour ne citer qu'un exemple, l'*amazone* à pied blanc se retrouve à la fois à Saint-Domingue, à la Jamaïque et à Cuba.

Bien d'autres rapprochements pourraient être faits entre les perroquets et les singes, et il en est que tout le monde connaît si bien, que nous n'avons pas besoin de nous y arrêter. Les facultés imitatives sont, chacun le sait, communes à ces deux espèces d'animaux; et, comme l'homme, elles vivent plus longtemps, à proportion, que les autres espèces voisines.

La durée de la vie des perroquets est de beaucoup

supérieure à celle qu'on leur assigne communément. On a vu des perroquets âgés de quatre-vingts et même de cent dix ans; témoin celui dont il est parlé dans les Mémoires de notre Académie des sciences; ce perroquet avait été apporté d'Italie en l'année 1633; il fut transmis comme héritage dans la même famille pendant plusieurs générations, et ne mourut qu'en 1743.

La chaleur des régions chaudes qu'habitent les perroquets est, sans contredit, plus en rapport avec leur organisation que la température si variable et quelquefois si basse de notre pays; mais les faits de longévité que nous venons de citer prouvent que cette haute température ne leur est pas absolument nécessaire. Même observation à faire pour le développement des petits dans les œufs. Ainsi, il ne faut pas répéter avec le vulgaire que les œufs de perroquet ne peuvent éclore à l'air libre dans notre climat; la ponte de ces œufs s'est vue plus d'une fois en Europe, et leur transformation s'est opérée jusqu'au bout.

Les perroquets font, on le sait, un grand ravage dans les forêts. Ils dévorent les fruits et jusqu'aux bourgeons et aux graines. Les Indiens savent les frapper avec des flèches garnies à la pointe d'un bourrelet de coton qui amortit le coup et ne les fait tomber à terre qu'étourdis par le choc. On prend aussi les perroquets en brûlant, au pied des arbres, des plantes dont la fumée les enivre; dès que l'un d'eux tombe, vous entendez partir de tous les arbres des cris de douleur. Ce sont les camarades du prisonnier qui pleurent sa mort ou du moins sa captivité.

Un perroquet récemment pris est souvent intraitable et dangereux à approcher. Pour les corriger de cette propension à mordre et à égratigner, il faut leur lancer des bouffées de tabac qui les hébètent et les rendent bientôt on ne peut plus dociles.

Parmi les perroquets, nous avons choisi, pour sujet de l'une de nos vignettes, le kakatoës, cet oiseau si curieux par son intelligence et sa beauté. On sait que les kakatoës doivent à leur cri le nom qu'ils ont reçu. Leur voix, moins criarde que celle des Aras, ne manque pas d'expression, mais ils apprennent très-difficilement à parler.

Les kakatoës se distinguent des véritables perroquets, dont ils portent la queue carrée, par une huppe placée au sommet de la tête. Cette huppe mobile se redresse dans les moments de colère ou de joie vive et ajoute à la beauté de l'aspect de ces oiseaux. Les mouvements des kakatoës, les ondulations de leur corps ont quelque chose de très-gracieux. Très-caressants et d'un caractère fort doux, ils sont très-faciles à apprivoiser, et obéissent avec docilité non-seulement à ceux qui les ont élevés et les nourrissent, mais encore aux étrangers qui les choient un peu.

Buffon parle de deux kakatoës remarquables qu'on vit en 1775 à *la foire de Saint-Germain*, à Paris. A certaines questions, ils répondaient par signes; ils indiquaient le nombre des assistants, la couleur de leurs habits et jusqu'à l'heure.

Il faut avoir grand soin de ne pas laisser libres les kakatoës dans les appartements. Leur bec extrêmement fort a bientôt attaqué les tapisseries, les tentures et les bois des meubles. Pour satisfaire à ce besoin de destruction, il suffit d'abandonner aux kakatoës quelque méchant morceau de bois, sur lequel ils essaient la force de leur bec. BRADSAW.

HISTOIRE D'ADAM

SELON LES MUSULMANS.

Si l'on en croit les livres musulmans, Dieu prit de plusieurs sortes de terre pour en former le corps d'Adam; elles étaient toutes différentes en couleur et en qualité : c'est la cause pour laquelle il y a des hommes blancs, noirs, rouges et jaunes; c'est pourquoi les hommes diffèrent tant d'humeurs, de tempéraments et de caractères. Khondemir rapporte, lui, que Dieu ayant résolu la création d'Adam, commanda à Gabriel d'aller prendre une poignée de terre de chacun des sept étages de la Terre. Gabriel prit son vol, et vint déclarer à la Terre que Dieu voulait tirer de ses entrailles de quoi former l'homme qui devait être son roi et le lieutenant de son Seigneur sur elle. Effrayée de cette demande, la Terre pria Gabriel de représenter au Seigneur la crainte de voir cette créature se rebeller aussi un jour contre lui, et attirer sur elle sa malédiction. Gabriel, ému de compassion, présenta cette requête à Dieu qui, persistant dans son dessein, envoya l'ange Michel. Il revint dans les mêmes dispositions. Alors, mécontent de ces refus, Allah dépêcha Asraël, lequel, sans compliment, excuse ni préambule, enleva violemment sept poignées des sept différents lits ou étages de la Terre, et il les porta en Arabie, dans un lieu entre les villes de Thaïef et de la Mecque. La manière brusque et impitoyable dont usa Asraël envers la Terre fit que le Seigneur lui donna la mission de séparer dorénavant les corps des âmes. C'est Asraël, Abou-Jahia, Mordad, l'ange de la mort.

Cette terre ayant été pétrie de la main des anges, Dieu la façonna de sa propre main, et cette figure étant séchée demeura longtemps au même lieu, exposée à la vue des anges, lesquels l'examinaient souvent. Eblis frappant un jour sur son ventre et sur sa poitrine, et voyant qu'ils étaient creux, dit : « Cette créature qui sera vide aura souvent besoin de s'emplir, et par conséquent elle sera sujette à plusieurs tentations. »

Cependant Dieu anima cette boue, lui souffla une âme, lui donna la pensée de toutes les sciences et de toutes les vertus, lui fit un esprit intelligent, et habilla son corps d'habits merveilleux, tels qu'ils convenaient à sa dignité. Le chapitre *Aaraf* du Coran s'exprime ainsi : « Nous vous avons donné des habits descendus du ciel, les uns pour couvrir votre nature, et d'autres pour vous parer et vous défendre. Mais le plus précieux de tous ces vêtements, c'est la robe de piété et d'innocence dont nous vous avons revêtu. » Adam ne garda cette robe qu'une demi-journée dans le paradis. Il est vrai que le jour entier est de mille ans, ce qui fait ainsi cinq siècles pour la demi-journée.

Ce fut après ce don que Dieu commanda aux anges d'adorer Adam comme son image; la plupart obéirent. Il n'y eut que le démon Eblis et quelques uns de ses compagnons d'orgueil qui refusèrent. Lorsque Allah voulut le forcer de se prosterner, et que celui-ci résista, il lui demanda la cause de sa désobéissance. « Nous sommes d'une nature plus élevée que celle de cet homme de boue, dit Eblis, car vous nous avez créés d'une matière subtile, lumineuse, et la matière de ce nouvel être est basse, grossière et ténébreuse. » Eblis

voulut aussi imiter le Créateur, il voulut faire un homme, il créa le singe. Eblis fut maudit. Sa place dans le paradis fut donnée à Adam. Mais lorsqu'il se vit chassé, il jura de se venger sur Adam et sur sa postérité. La Bible et le Coran ont prouvé que l'ange rancuneux a tenu parole.

Ces grandes choses une fois accomplies, Allah tira du côté gauche d'Adam, pendant son sommeil, sa côte dont il forma sa femme Eve, Navah.

Bientôt après, Adam reçut du Seigneur la défense de manger du fruit d'un certain arbre qui était l'arbre du mal. Ce fut alors qu'Eblis, méditant toujours sa vengeance, s'associa avec le serpent et le paon qui, pour les Arabes, est le symbole de la vanité, pour la mettre à exécution.

S'approchant d'Eve et d'Adam, il fit tant, qu'après un long et décevant entretien, ils mangèrent un morceau du fruit défendu; mais ce morceau était à peine descendu dans leur estomac, que les habits dont Allah les avait couverts se détachèrent et tombèrent à leurs pieds, ce qui leur fit connaître le crime qu'ils avaient commis. Couverts de honte et de confusion à la vue de leur nudité, ils coururent vers un figuier pour se couvrir de ses feuilles, et alors ils entendirent ces paroles foudroyantes de Dieu consignées dans le Coran : « Descendez et sortez de ce lieu !..... Vous deviendrez ennemis les uns des autres, et vous aurez sur terre votre habitation et votre subsistance pour un temps fixé ! » Ils furent expulsés du paradis.

Accablé des misères de la vie, dépourvu de toute consolation par l'absence d'Havah sa femme, Adam rentra enfin en lui même, il leva les mains au ciel pour implorer sa clémence. Le Créateur, prenant en pitié sa pénitence, fit descendre par la main des anges un tabernacle ou pavillon qui fut placé au lieu où Abraham bâtit depuis la Kaaba, le temple de la Mecque. Gabriel, ange toujours bienveillant, lui enseigna les cérémonies qu'il devait pratiquer devant le sanctuaire pour obtenir sa réconciliation avec Dieu. Adam, ayant suivi ses instructions, fut conduit aussitôt par le même ange vers la montagne d'*Arafat*, nom qui lui fut donné à cause de la reconnaissance qui s'y fit entre Adam et Havah sa femme, après une séparation de plus de deux cents ans.

Alors ils se retirèrent dans l'île de Serndib (Ceylan), et ils multiplièrent leur famille. Ce fut là qu'Eve accoucha vingt fois de deux jumeaux, de deux sexes différents.

DES ÉCAILLES DE TORTUES.

Il existe un grand nombre d'espèces de tortues, tant de terre que de mer; mais jusqu'ici on n'en connaît qu'une espèce qui donne l'écaille, et on la nomme tortue-caret, *Testudo imbricata* des naturalistes. Elle est plus rare que toutes les autres espèces, et se trouve plus particulièrement dans la zone comprise entre le 10e degré de latitude sud et le 10e degré de latitude nord; cette tortue est commune dans l'océan indien.

C'est aux îles Séchelles que j'ai vu les plus fortes pêcheries en ce genre ; plusieurs centaines de pirogues y étaient employées à la pêche pendant toute la saison, et si la prévoyance de l'homme civilisé ne fût venue au secours de la nature, on eût été conduit au point d'abandonner cette branche essentielle de commerce par la diminution croissante de ses produits.

Mais, vers l'an 1818, un colon français imagina d'établir, sur une île dont il était propriétaire, un parc à tortue-caret ; il dut être placé dans une anse de sable, parce que la tortue va faire sa ponte à terre et dans le sable : il fit donc, pour en fermer l'entrée, pratiquer une digue en pierres sèches, de telle manière qu'elle opposât à la marée montante la moindre résistance possible, en la laissant entrer par infiltration dans le bassin qui se trouvait renfermé, et dans lequel il restait toujours, à marée basse, environ 3 ou 4 pieds d'eau.

C'est dans ce bassin qu'il mit des tortues pour le peupler.

Le parc aux tortues est continuellement veillé, et le gardien connaît l'instant de la ponte; lorsqu'elle est finie, il couvre d'un énorme panier l'espèce de taupinière qu'a faite la tortue-mère, et dans laquelle elle a déposé communément de 120 à 160 œufs, qu'elle a abandonnés aussitôt la ponte finie, en laissant à la chaleur du soleil le soin de suppléer à l'incubation. Cette précaution est indispensable pour garantir la ponte d'une multitude d'oiseaux de mer qui en sont très-friands et ne tarderaient pas à les détruire.

Le gardien épie pareillement l'instant où tous les œufs sont éclos ; c'est alors que les petites tortues sortent du sable pour aller se jeter à la mer; mais elles y deviendraient encore la proie des oiseaux de mer et des poissons, si on les abandonnait à elles-mêmes, parce qu'alors elles ne peuvent plonger et restent flottantes à la surface. Le gardien s'empare donc de toutes les petites tortues et les porte dans des caisses flottantes placées dans le bassin. La couverture de ces caisses est un grillage élevé au-dessus du niveau de la mer d'environ 18 pouces à 2 pieds; alors les petites tortues peuvent rester à la surface de l'eau sans craindre les oiseaux; et à mesure qu'elles deviennent capables de plonger, elles se rendent au fond de la caisse d'où le gardien les laisse descendre au fond du bassin, où elles sont à l'abri de tous leurs ennemis.

On voit combien ces soins doivent aider à la propagation de la tortue-caret, puisque dix tortues-mères produisent plus de mille petits dans une seule ponte, déduction faite des pertes présumables d'après les lois de la nature.

Une tortue-caret produit, terme moyen, cinq livres d'écaille dont le prix varie considérablement, puisque, dans le peu de temps que j'ai séjourné aux Séchelles, je l'ai vue s'élever de 5 francs la livre (le plus bas prix) jusqu'à 40 francs la livre, et en France on m'a assuré qu'elle est vendue jusqu'à 80 francs la livre. Dans cet état de choses, tout calcul de chiffres devient impossible; mais il est de la plus haute évidence que l'éducation de la tortue-caret produit des bénéfices immenses et mérite d'être appréciée par l'industrie commerciale. Il y a maintenant aux Séchelles deux parcs semblables qui doivent être en plein rapport.

La tortue-caret se transporte facilement à la mer, elle réside dans les régions équatoriales, et je suis persuadé qu'elle réussirait très-bien au Sénégal et peut-être même sur les côtes de la Méditerranée, en y établissant des parcs.

Il me reste à dire deux mots sur la nourriture des

tortues : elle peut être en général la même que celle qu'on donne aux porcs dans les différentes régions ; aux Séchelles, on y joint du poisson; les pirogues de pêche trouvent sur toute la côte une grande abondance d'une espèce de sardines qu'on jette dans les parcs, après toutefois leur avoir coupé la tête qu'on dit être très-nuisible à la tortue.

Le chevalier RONSARD (d'Alençon.)

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE D'ANGLETERRE.

Fille d'un roi de France qui périt assassiné, femme d'un roi d'Angleterre qui porta sa tête sur l'échafaud, Henriette-Marie donna le jour à deux fils, qui régnèrent tour à tour : une restauration appela le premier au trône; une révolution en précipita le second. Quel caprice de la destinée que celui qui rattache au nom d'une même femme les noms de Henri IV, de Charles Ier, de Charles II et de Jacques II!

Sixième enfant et troisième fille de Henri IV et de Marie de Médicis, cette princesse naquit à Paris, le 25 novembre 1609. Le 11 mai 1625 elle épousa Charles Stuart, alors prince de Galles. Louis XIII, son frère aîné, n'avait consenti à ce mariage qu'à condition que le pape accorderait une dispense pour la différence de religion. « Henriette-Marie, dit l'historien des *Quatre » Stuarts,* arriva en Angleterre avec les instructions de » la mère Madelaine de Saint-Joseph, Carmélite, et » sous la conduite du père Bérulle, accompagné de » douze prêtres de la nouvelle congrégation de l'Ora- » toire : ceux-ci, renvoyés en France, furent remplacés » par douze Capucins. Rien ne pouvait être plus fatal à » Charles Ier que le hasard de cette réunion catholique, » d'ailleurs si noble, dans le siècle du fanatisme puri- » tain. La haine populaire se tourna d'abord contre la » reine et rejaillit sur le roi.

» Il n'y a plus de doute aujourd'hui, dit M. de » Châteaubriand, sur le genre de division qui régna un » moment entre Charles et Henriette-Marie : élevée » dans une monarchie absolue, dans une religion dont » le principe est inflexible, dans une cour où l'on passe » tout aux femmes, dans un pays où l'humeur est mo- » bile et légère, Henriette fut d'abord un enfant capri- » cieux qui prétendait faire dominer à la fois sa volonté, » sa religion et son humeur. Les prêtres, les femmes » et les gentilshommes qu'elle avait amenés avec elle, » voulaient, les uns exercer leur culte dans tout son » éclat, les autres établir leurs modes et se moquer » des usages d'*une cour barbare*. Charles, accablé de » toutes ces querelles, renvoya en France la suite de la » reine. »

L'un des historiens français d'Henriette-Marie en a tracé le portrait suivant à l'époque de son mariage : « Elle n'avait pas encore seize ans. Sa taille était mé- » diocre, mais bien proportionnée. Elle avait le teint » parfaitement beau, le visage long, les yeux grands, » noirs, doux, vifs et brillants, les cheveux noirs, les » dents belles, la bouche, le nez et le front grands, » mais bien faits, l'air fort spirituel, une extrême déli- » catesse dans les traits, et quelque chose de grand et » de noble dans sa personne. C'était de toutes les prin- » cesses, ses sœurs, celle qui ressemblait le plus à » Henri IV, son père : elle avait, comme lui, le cœur » élevé, magnanime, intrépide, rempli de tendresse et » de charité, l'esprit doux et agréable, entrant dans les » douleurs d'autrui et compatissant aux peines de tout » le monde. »

Charles aimait Henriette avec passion; et quoique l'affection d'Henriette ne lui parût pas d'une nature aussi vive, dans les malheurs, dans les périls qui assaillirent son époux, elle donna l'exemple du dévouement le plus sublime. « Il est impossible, dit encore M. de » Châteaubriand, de pénétrer aujourd'hui dans le se- » cret des raisons qui firent agir Henriette-Marie au » commencement des troubles de la Grande-Bretagne : » on la trouve placée dans l'intérêt parlementaire jus- » qu'au moment de l'explosion de la guerre civile; elle » protége sir Henri Vane, qui brouilla le roi et le qua- » trième parlement; elle demande la convocation de ce » long parlement, qui conduisit Charles à l'échafaud; » elle arrache au roi la confirmation de l'arrêt qui » frappa Strafford ; ce fut par sa protection que le con- » seil du roi se remplit des ennemis ou des adversaires » de la couronne. Mais si l'on a peine à expliquer sa » conduite, on ne saurait qu'admirer son courage. »

La rébellion grandissait de jour en jour; Charles Ier fut obligé de quitter Londres et de se séparer de sa femme. Sous prétexte de conduire en Hollande sa fille aînée, mariée récemment au prince d'Orange, Henriette allait chercher des secours d'armes et d'argent. Alors on vit, selon l'expression de Bossuet, « une reine fu- » gitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois » royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un » triste lieu d'exil. » Au retour de son voyage en Hollande, une tempête furieuse lui enleva deux vaisseaux et la rejeta sur les côtes du pays qu'elle venait de quitter. C'est alors que, pour rendre quelque confiance à l'équipage, elle dit ce mot célèbre : que les *reines ne se noyaient pas*. Revenue en Angleterre; ses ennemis la reçurent à coups de canon : s'échappant d'une maison qui ne pouvait plus lui servir d'asile, elle passa la nuit dans un fossé où les boulets la couvraient de terre. Enfin, elle rejoignit le roi et ne le quitta plus qu'au moment où elle allait donner le jour à sa dernière fille, Henriette, depuis duchesse d'Orléans. A peine accouchée, elle fut forcée de fuir encore, abandonnant, à Exeter, sa fille nouvellement née et prisonnière dix-sept jours après sa naissance. Cachée dans une cabane déserte à l'entrée d'un bois, de sa retraite elle entend défiler les troupes du comte d'Essex, qui parlaient de porter à Londres la *tête de la reine*, mise à prix pour une somme de 6,000 livres sterling.

Henriette repassa en France, non sans courir de nouveaux dangers et pour retrouver de nouveaux malheurs. « Outragée par des libelles jusque sur le » continent, elle tombait des mains de la populace fé- » roce de Londres dans celles de la populace insolente » de Paris. Ballottée entre les deux guerres civiles, sur » les bords de la Tamise, elle rencontre les crimes sé- » rieux des révolutions; sur les rivages de la Seine, les » pasquinades sanglantes de la Fronde; là, le drame de » la liberté; ici, sa parodie. » Seule, dans le Louvre, en

l'absence de la reine-mère et du jeune roi, qu'en chassaient les émeutes, manquant de tout, elle craignait, non-seulement les insultes du peuple, mais la dureté de ses créanciers. Le cardinal de Retz raconte, dans ses Mémoires, que cinq ou six jours avant la fuite de la cour, ayant été rendre visite à la reine d'Angleterre, il la trouva dans la chambre de sa fille, et qu'elle lui dit : « *Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette : la » pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de » feu.* » La postérité, ajoute l'écrivain, aura peine à croire qu'une petite-fille de Henri le Grand ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre et sous les yeux d'une cour de France !

Une fausse nouvelle parvint d'abord à Henriette-Marie sur la catastrophe fatale; le bruit courut que Charles Ier avait été délivré, sur l'échafaud, par le peuple; mais la lettre d'adieu de l'infortuné monarque, qui fut remise à Henriette le 9 février, dissipa son erreur; elle s'évanouit. A compter de ce jour, elle se donna le surnom de *reine malheureuse*, et elle porta le deuil toute sa vie.

Il restait à Henriette-Marie une cruelle épreuve à subir. Réduite à solliciter un douaire de veuve auprès de l'homme qui l'avait fait veuve, elle fut refusée. Cromwell répondit à Mazarin que Henriette de France n'avait jamais été reconnue reine en Angleterre. Lorsqu'elle apprit cette réponse : « Ce n'est pas à moi, dit- » elle noblement, c'est à la France que cet outrage s'a- » dresse. » En effet, Mazarin était descendu jusqu'à se faire, auprès de Cromwell, l'espion de la famille exilée.



(Henriette-Marie, femme de Charles Ier, reine d'Angleterre.)

Quelque temps auparavant, Henriette-Marie avait demandé des secours au parlement de Paris *à titre d'aumône !*

Retirée à Chaillot chez les sœurs de la Visitation, Henriette-Marie devint dévote; elle essaya de rendre ses enfants à l'Eglise romaine, et la *reine malheureuse* y prépara des rois malheureux. Son fils Charles II ne se fit catholique qu'à l'article de la mort; mais le duc d'York, depuis Jacques II, reçut des impressions qui devaient un jour le ramener en France pour y mourir pieux et déchu comme sa mère.

A la restauration de Charles II, la veuve de Charles Ier revit l'Angleterre, mais ne put se résoudre à y demeurer. En 1663 elle fit un dernier voyage à Londres, et revint bientôt dans sa patrie. Tombée malade à Sainte-Colombe, petite maison de campagne située à peu de distance de la Seine, un grain d'opium, qu'elle prit, la plongea dans un sommeil dont elle ne se réveilla plus. Sa fille, la jeune et brillante Henriette de France, ne tarda pas à la suivre dans la tombe. Bossuet, chargé de prononcer l'oraison funèbre de la mère et de la fille, répandit sur ces deux débris d'une illustre race l'immortalité de son génie. E. M.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1789. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

9 *septembre.* — L'Assemblée nationale se déclare en

permanence. On arrête que le Corps législatif ne se composera que d'une chambre.

15 *septembre.* — On décrète l'*inviolabilité du roi et l'hérédité de la couronne de France.*

22 *septembre.* — Louis XVI fait porter son argenterie à la monnaie.

24 *septembre.*—Le ministre Necker présente un état effrayant des finances. Il fait décréter une contribution dite *patriotique* du quart du revenu des citoyens.

ANNÉE 1790.

4 *septembre.*—M. Necker donne sa démission. L'Assemblée constituante s'empare de la direction du trésor public.

ANNÉE 1791.

1er *septembre.*—L'Assemblée constituante arrête que la constitution qu'elle a fixée ne sera pas soumise à l'adoption du roi, mais seulement présentée à ce prince.

14 *septembre.* — L'Assemblée prononce la réunion d'Avignon et de son territoire à la France. Le roi vient jurer le maintien de la constitution au sein de l'Assemblée, qui, d'après une délibération expresse, reste *assise* pendant que le prince prononce *debout* la formule du serment.

30 *septembre.*—L'Assemblée constituante déclare sa mission remplie, et fixe au lendemain 1er octobre le commencement des travaux de l'*Assemblée législative.*

ANNÉE 1792.

2 *au* 6 *septembre.*— Massacres des prisons de Paris, organisés par les membres de la Commune, les chefs de la révolution, et tolérés par l'Assemblée législative. Dans la seule prison des Carmes, deux cent cinquante prêtres sont massacrés. La tête de la princesse de Lamballe est portée en triomphe Le duc d'Orléans quitte un banquet pour venir se repaître de ce spectacle. — On évalue à plus de quatre mille le nombre des victimes de ces horribles boucheries.

9 *septembre.* — Cinquante-quatre prisonniers amenés d'Orléans sont massacrés à leur passage à Versailles par les sicaires de la Commune de Paris. Le vertueux La Rochefoucault est égorgé, près de Gisors, dans les bras de sa femme et de sa vieille mère, au moment où il espérait échapper au fer des assassins.

10 *et* 12 *septembre.* — Un décret ordonne la transformation du plomb et du fer de Marly et de Versailles en boulets, et des grilles des couvents, en piques.

15 *septembre.* — La Commune de Paris permet à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, petit-fils de Louis XIV, de prendre pour lui et pour sa postérité le nom d'*Egalité.*

CONVENTION NATIONALE.

21 *septembre.*— La Convention nationale est constituée, et l'Assemblée législative clôt ses travaux. La Convention décrète, sur la proposition de Grégoire, l'abolition de la royauté en France.

23 *septembre.* — Prise de Chambéri par l'armée française, commandée par Montesquiou. Sur la proposition de Tallien, ce général est destitué et désigné comme suspect.

29 *septembre.* — Prise de Nice par les Français.

LA SUISSE.

ASPECT DU PAYS. AGRICULTURE. MOEURS DES HABITANTS; LEUR GOUT POUR LA PROFESSION DES ARMES.

Nul pays dans le monde, l'Italie exceptée, n'est aussi intéressant à visiter que la Suisse; encore, à beaucoup d'égards, la Suisse l'emporte-t-elle sur l'Italie.

Elle l'emporte par le spectacle sublime qu'y présentent les hautes Alpes, par les merveilles qu'y prodigue à chaque pas la nature. Elle l'emporte par les impressions profondes que causent sur l'âme du voyageur ces tableaux inattendus, la grandeur effrayante et majestueuse de ces rocs, dont le front couronné de glaces éternelles se cache dans les nues, et dont les masses imposantes, aussi anciennes que le monde, ont préexisté et survécu aux grandes catastrophes de notre globe.

La Suisse l'emporte sur l'Italie par le spectacle de la félicité publique, opérée par de sages institutions, par des lois qui ont couvert les rochers d'hommes et d'habitations, par des lois qui ont suscité l'activité et l'industrie dans des contrées infécondes, et qui ont fait germer l'abondance et la richesse dans des climats voués par la nature à la désertion et à la solitude.

Il s'en faut bien que les Suisses habitent une terre fortunée: le sol y est rebelle à la culture. Le pays est couvert de forêts, hérissé de montagnes en partie couvertes de neiges et de glaces aussi anciennes que le monde. Les terres en sont froides et humides. Les montagnes qui environnent les champs ensemencés y sont des réservoirs de pluies, de grêles et de tempêtes; et les fruits de la terre sont très-souvent gâtés par des orages ou gelés par des pluies froides. Les moissons, souvent peu abondantes, manquent quelquefois entièrement. Les fleuves, grossis par la fonte des neiges, échappés de leurs lits, jonchent les prairies de sables, de pierres et de cailloux. Les nombreux torrents qui descendent des montagnes entraînent les terres végétales, et interceptent les communications. Les rivières qui s'y trouvent à chaque pas ne sont pas navigables, soit par leur extrême rapidité, soit par les rochers dont leur lit est hérissé. Il n'est pas rare de voir des villages détruits, ensevelis sous des avalanches, sous des monceaux de roches, de graviers, de vases et de cailloux. Combien de petites forêts auxquelles il est sévèrement défendu de toucher, comme devant servir de boulevard contre les avalanches, les éboulements de terre, la chute des rochers. Plus d'une fois, au fond des vallons, en creusant à de grandes profondeurs, on a retrouvé des vestiges de forêts anciennement ensevelies par des éboulements.

Le canton de Lucerne est un de ceux où le sol présente le plus de contrastes, sous le rapport du paysage et de la culture; à côté des collines fertiles, des vallées bien

arrosées, vous trouverez le montueux Entlibuch; le lac de Lucerne, le plus beau de tous ceux qui arrosent ce canton, est tout à la fois l'objet de l'admiration des artistes et le lac chéri des fins amateurs de poissons.

Il n'est qu'une petite partie de la Suisse qui offre des terres susceptibles de culture. Sur la plus grande partie de son étendue, ce ne sont que montagnes, les unes destinées aux pâturages, les autres couvertes d'immenses forêts de sapins, dont l'extraction est souvent impossible; d'autres ne présentent que le roc nu, sec et aride; d'autres, enfin, sont le séjour éternel des neiges et des glaces qui y bravent les vicissitudes des saisons. Le pays se trouve loin de la mer qui, par la pêche, fournit à la subsistance des peuples, et, par le commerce, vivifie la culture et les fabriques.

L'hiver, semblable à celui de la Sibérie, y est long; l'été tardif. Il est des districts où, des premiers jours de décembre jusque vers le 10 janvier, c'est-à-dire vingt jours avant le solstice d'hiver et vingt jours après, les rayons du soleil sont absolument interceptés par l'énormité des montagnes. En hiver, les maisons y sont comme ensevelies sous les neiges; en bien des endroits, elles le sont entièrement. En été, la chaleur y est souvent insupportable.

Les terres ne donnent que ce qu'on leur arrache. Lorsque la charrue a ouvert les sillons, elles doivent être retravaillées à la pioche. Le labour n'est qu'un préparatif au travail des bras, et ces mêmes terres exigent des herses d'une pesanteur proportionnée à leur tenacité; elles sont si lourdes, que je les ai communément vues attelées de six bœufs. En France, il suffit souvent d'un cheval. Ces terres sont si froides et si humides, que, peu après la récolte, elles se trouvent converties en prairies, en quoi elles n'ont fait que reprendre leur état naturel auquel on les avait soustraites en trompant les intentions de la nature. On y voit communément la charrue sillonner des flancs de montagnes, où les animaux, associés au travail de l'homme, ont peine à assurer leurs pas, tant elles sont rapides. En général, on est fort content lorsque le blé confié à la terre rend cinq fois la semence; la Suisse ne fournit pas la dixième partie du grain nécessaire à la consommation de ses habitants, encore n'est-il pas de bonne qualité.

La vie, dans toutes les classes de citoyens, est abondante et saine. Chez les nobles et les gens aisés, elle est délicate et recherchée : on y est servi avec une propreté extrême; les vins les plus exquis y font les délices des tables. On y a du gibier de toute espèce et d'excellent poisson qu'on y sert à tous les repas; à dîner, il précède le bouilli. Le bas peuple y est généralement mieux nourri que ne le sont communément les bourgeois des pays voisins. Des gens qui viennent de travailler la terre trouvent toujours plusieurs plats sur leur table, jamais dépourvue de vin.

Une qualité distinctive des Suisses est la valeur. Les batailles de Morgarten, de Sempach, de Nœffels, de Granson, de Morat, de Saint-Jacques, de Marignan, l'attesteront à la postérité la plus reculée, et les différentes nations de l'Europe connaissent tout l'avantage de les faire servir dans leurs troupes, en les payant fort cher. A la bataille de Morgarten, 300 Suisses mirent en déroute une armée de 2,000 Autrichiens, commandée par l'archiduc Léopold. A la bataille de Sempach, où le même archiduc perdit la vie, une armée de 4,000 Autrichiens fut battue par un corps de 1300 Suisses. A la bataille de Nœffels, dans le canton de Glaris, 200 habitants du canton, renforcés successivement jusqu'à 700, s'opposèrent à l'invasion de 13,000 Autrichiens : forcés onze fois, ils se rallièrent onze fois, et à la onzième ils fondirent avec tant d'impétuosité et de furie sur les Autrichiens qu'ils les firent plier, les mirent en déroute, et les poursuivirent jusqu'au lac de Ballenstadt; à la bataille de Saint-Jacques, près de Bâle, 1500 Suisses marchèrent à la rencontre de l'armée française, composée de 30,000 combattants; ils attaquèrent et battirent l'avant-garde, portèrent ensuite leur corps sur l'armée, où d'abord ils couchèrent 6,000 hommes sur le champ de bataille; et, après avoir fait des prodiges de valeur, ils périrent tous les armes à la main, à la réserve de dix qui, étant retournés chez eux, furent regardés comme des lâches, chassés et notés d'infamie. L'armée française était commandée par Louis XI, alors dauphin, qui marchait au secours des Autrichiens contre les Suisses, alors divisés entre eux.

Je citerai la bataille de Marignan où ils succombèrent, et qui dura deux jours. Le vieux maréchal de Trivulces disait de dix-huit batailles où il s'était trouvé, que c'étaient des jeux d'enfants, mais que celle de Marignan était une bataille de géants. C'est de cette époque que date l'alliance perpétuelle de la France avec les Suisses. L'estime que François Ier conçut pour eux à cette terrible journée, lui fit désirer de les avoir pour amis, et le porta à rechercher leur alliance.

En 1507, 6,000 Suisses, ayant à leur tête le général Pfiffer, arrivèrent à Meaux où s'était renfermé Charles IX, sur l'avis qu'il reçut que les chefs des mécontents avaient pris le parti de l'enlever avec toute sa cour. Le conseil du roi s'assemble; on était dans la plus grande perplexité: le connétable de Montmorenci, à qui le retour à Paris semble impraticable, à travers dix lieues d'un pays occupé par les ennemis, veut qu'on coure dans Meaux les hasards d'un siége. Le duc de Nemours prétend au contraire qu'il serait insensé de rester sans munitions et sans artillerie dans une ville dont les antiques et faibles murailles tombent en ruines de toutes parts. Pfiffer entre. La sérénité que déployait son front rassure la cour, et il détermine le roi à confier sa personne à la valeur de ses Suisses, qui s'offrirent à lui ouvrir, à la pointe de leurs piques, un chemin assez large pour passer commodément à travers l'armée de ses ennemis.

Après une heure de marche, on aperçoit la cavalerie des Réformés qui vient les charger. Pfiffer s'arrête, forme ses rangs, ferme son bataillon avec des cuirassiers, et disperse sur les ailes le petit nombre de ses soldats armés d'arquebuses. Au milieu de cette phalange étaient la reine-mère, Charles IX, le duc d'Anjou son frère, les ambassadeurs étrangers et toute la cour, dans l'attente de l'événement. Là, les plus belles femmes d'une cour brillante, éplorées ou tremblantes, eussent intéressé leurs défenseurs, si, pour les Suisses, il était besoin d'un autre motif que celui de l'honneur.

Alors Pfiffer, à l'exemple de ses ancêtres qui commencèrent ainsi les batailles de Morgarten, de Morat, etc. tombe à genoux avec tout son régiment, tend les bras vers le ciel, et fait prononcer la prière d'usage : puis les Suisses se relèvent, serrent leurs files profondes, croisent leurs piques abaissées et reçoivent

sans s'ébranler les décharges meurtrières de la mousqueterie. En vain, Condé et l'amiral de Coligni fondent sur eux d'un côté avec mille chevaux ; en vain La Rochefoucault et d'Andelot les harcèlent sans relâche de l'autre ; rien ne peut rompre leurs rangs. Pendant sept heures d'une marche lente, ils sont attaqués à la fois en tête, en flanc et en queue, sans trouver le moment de panser leurs blessures. Un rempart de 1500 arquebusiers vient joindre Condé et l'attend sur le bord escarpé d'un ruisseau que le roi doit passer, et où doit se faire le choc le plus rude. Les Suisses arrivent au ravin; et sans rompre leur ordre de retraite, cette citadelle ambulante culbute, renverse tout ce qui s'oppose à son passage. Alors les Réformés se débandent, en donnant eux-mêmes des éloges non suspects au courage et à la constante discipline de ces fidèles étrangers, sans le secours desquels la famille royale tombait au pouvoir du prince de Condé.

La Suisse a eu des héros, et l'antiquité n'offre pas de plus bel exemple de dévouement patriotique que celui d'Arnold Vinckelried de Stantz, dans le canton d'Undervald, qu'on peut mettre à côté des Décius et des Scévola. Brave Vinckelried, qui mourus pour la patrie, que ton nom, que tes mânes reçoivent le tribut d'éloges qui leur appartient ! Que cet acte éclatant de patriotisme franchisse les barrières des temps et des siècles, et parvienne à la postérité la plus reculée ! A la bataille de Sempach, qui décida du salut des Suisses, les phalanges autrichiennes, pressées et couvertes d'armures pesantes, ne pouvaient être entamées : elles opposaient à l'impétuosité et à la valeur des Suisses un front inexpugnable, et rendaient inutiles tous leurs efforts. Vinckelried entendit dans son cœur le cri de la patrie ; sûr d'y trouver la mort, il se précipite au-devant d'une forêt de lances, il en saisit et en embrasse le plus qu'il peut et tombe à l'instant percé de mille coups; mais il avait ouvert une brèche dans les bataillons ennemis. Les Suisses, enflammés à cet acte de vertu, s'y jettent avec furie : ils frappent, ils sautent et ils renversent; la mort vole devant eux ; partout ils portent le désordre et la confusion, et la déroute devient bientôt générale. Le sang de Vinckelried sauva la patrie, et la victoire fut le prix de sa vertu. Encore aujourd'hui son nom n'est prononcé en Suisse qu'avec attendrissement : il vivra dans les fastes helvétiques, et il passera d'âge en âge chargé des bénédictions de ses concitoyens

Léopold, duc d'Autriche, qui commandait l'armée ennemie, ne voulant pas survivre à sa défaite, se jeta au milieu des rangs, et périt en combattant avec l'élite de son armée et 660 seigneurs de la première noblesse de l'empire. On conserve encore son armure à l'arsenal de Lucerne. Cet événement est du 9 juillet 1386.

Sur le champ de bataille, à une demi-lieue au-dessus de la ville de Sempach, les Suisses élevèrent une chapelle mémorative, qui existe encore de nos jours, où l'on voit le portrait de Vinckelried, celui de Léopold d'Autriche avec ceux des principaux seigneurs qui restèrent sur le champ de bataille, et qui se reconnaissent à leurs écus armoiriés.

Dans ce combat, les Suisses n'opposèrent que 1300 des leurs à 4,000 Autrichiens. La valeur n'est pas le seul attribut des troupes suisses ; elles sont également recommandables par leur attachement au service de ceux auxquels elles sont engagées. On voit, dans l'histoire, des troupes sorties des mêmes cantons, qui, se trouvant dans des services différents, se sont chargées avec furie, et n'ont donné lieu à aucun soupçon de collusion entre elles.

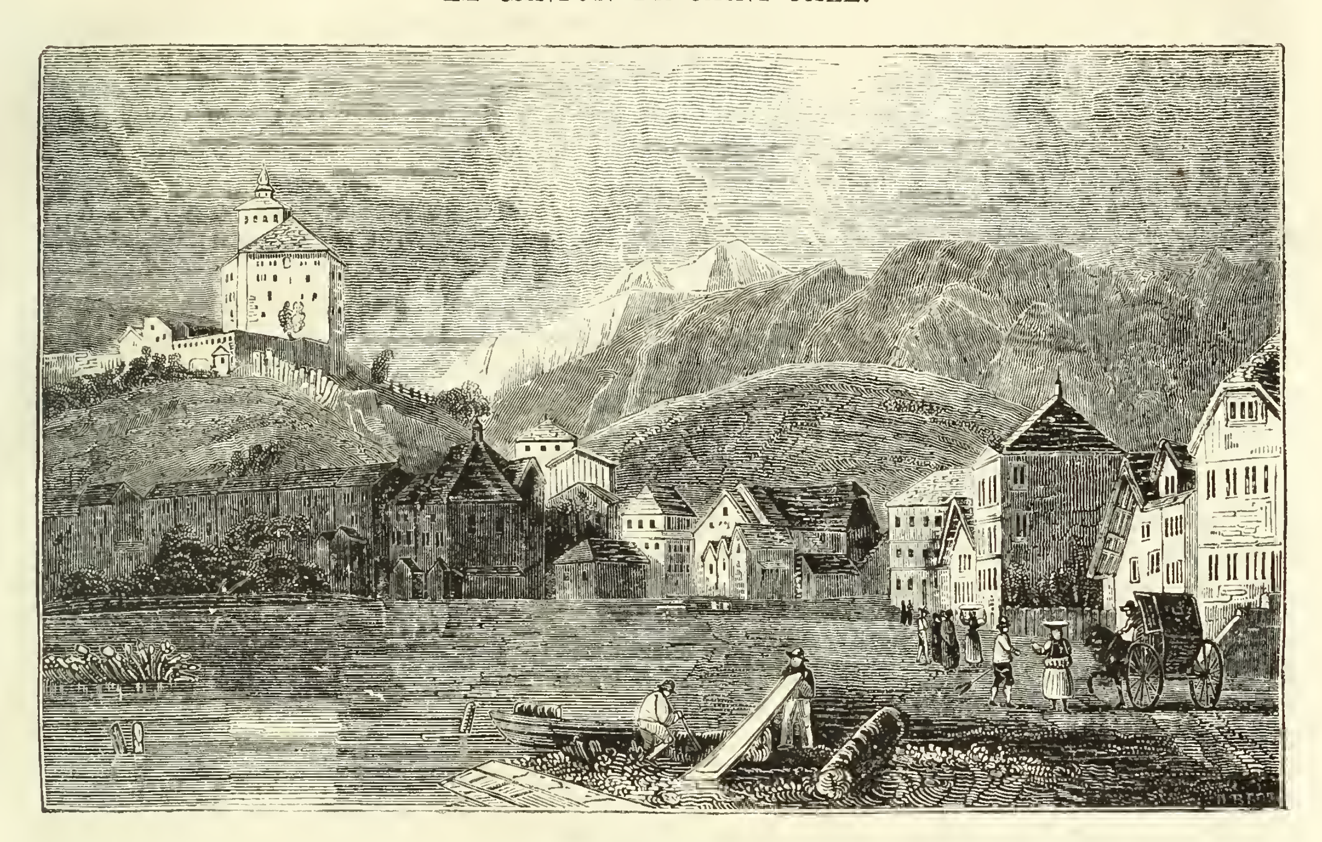


(Paysan de l'Entlibuch, canton de Lucerne.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, Imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot

LE CANTON DE SAINT-GALL.



(Vue de la ville et du château de Werdenberg.)

En passant du canton d'*Appenzell* à celui de *Saint-Gall*, on voit changer subitement l'aspect des lieux et se transformer la nature; mais c'est surtout au génie de l'homme qu'est due ici cette brusque métamorphose. Au lieu de ces maisons de bois, isolées l'une de l'autre et disséminées sans ordre sur un sol ondulé, c'est une ville de briques, dont les habitations nombreuses sont si étroitement serrées, qu'elles semblent entassées dans un espace trop étroit pour les contenir; de même, au lieu de cette verte pelouse qui forme tout le sol de l'*Appenzell*, c'est une campagne entièrement couverte de toiles d'une éclatante blancheur; et ces deux cantons, si voisins l'un de l'autre, n'ont de commun que l'extrême propreté qui en décore toutes les habitations.

Ce que *Saint-Gall* offre de plus remarquable dans sa construction tout uniforme, c'est cette uniformité même, qui témoigne une égalité de condition et de fortunes, bien rare dans les Etats commerçants. L'aisance générale des habitants n'éclate pas moins dans cette propreté dont je parlais tout à l'heure, dans le soin extrême qu'ils apportent à l'entretien et à l'embellissement de leurs demeures. Voilà donc une cité industrieuse d'un caractère tout différent de celui de *Genève;* et l'on ne doit pas être surpris, d'après l'aspect si divers de ces deux villes également adonnées au commerce, que le peuple de *Saint-Gall* soit aussi sédentaire que celui de *Genève* est vagabond.

Une chose qu'on doit encore remarquer à *Saint-Gall*, c'est que cette ville, qui dut sa naissance à la religion, n'existe plus depuis longtemps que par l'industrie. Ses premiers habitants furent des hommes pieux, que l'amour de l'étude enlevait aux dissipations du monde. Plus tard, cette population, forte du seul appui de la religion, innocente comme cette religion elle-même, s'accrut, dans une enceinte réputée inviolable, de toutes les victimes, de tous les mécontents de l'anarchie féodale. Ainsi se forma cette ville autour d'une abbaye, et un peuple libre prospéra longtemps à l'ombre d'un couvent. Bientôt l'industrie s'éveilla chez des hommes qui jouissaient à la fois du repos et de la liberté, et l'un des premiers effets de cette liberté fut de leur faire quitter la religion catholique. La ville de *Saint-Gall* embrassa la réforme, déclara la guerre à son abbé, et abandonna la culture des lettres pour la fabrication des toiles.

J'ai visité l'antique abbaye, qui n'est plus guère maintenant riche qu'en souvenirs. La bibliothèque, qui contenait jadis tant de trésors amassés par la patience des moines, et d'où sortirent, à la renaissance des lettres, plusieurs des principaux classiques, possède encore quelques manuscrits précieux, grâce à la précaution qu'on avait eue ici de confier ce dépôt aux rochers du *Tyrol;* car la science, aussi bien que la liberté, prenait la fuite devant les armées du Directoire; et certains généraux du temps n'étaient pas moins redoutables pour les bibliothèques que pour les caisses publiques. J'ignore à quelle autre époque de barbarie que celle de la révolution française, il faut attribuer la perte des manuscrits si célèbres de Valérius Flaccus et de Silius Italicus, qui ne figurent plus maintenant sur le catalogue de *Saint-Gall.* Le Quintilien en avait été dès longtemps enlevé et transporté à *Zurich :* triste trophée de la réforme, dans la ville qui en fut le siége.

Le *grand conseil,* où réside l'autorité suprême de la république de *Saint-Gall,* n'admet que très-peu d'éléments populaires, c'est-à-dire de membres nommés directement par les communes. Ce conseil dispose lui-même de la part la plus importante de la représentation nationale; et vous jugez sans peine qu'il en dispose dans le sens le plus favorable à ses intérêts. La courte durée de ses sessions, qui est à peine de huit jours, n'oppose pas d'ailleurs aux pouvoirs de l'Etat une surveillance bien incommode, ni une contradiction bien puissante; et le petit nombre de paysans qui se laissent traîner à ce conseil, plus par obéissance aux institutions du pays que par un goût bien vif pour les affaires, se montrent généralement si empressés de retourner à leur charrue, qu'il n'est pas nécessaire aux chefs de cette république de déployer beaucoup d'éloquence ou de manége pour les y renvoyer.

Les ressorts du gouvernement républicain sont donc ici d'une grande simplicité, et les ambitions personnelles, presque exclusivement bornées dans le cercle étroit du bien-être domestique. On ne voit point ici de ces hommes qui se lancent dans les orages politiques, uniquement pour se distraire, et qui cherchent à s'étourdir dans le bruit des factions, parce qu'ils ne peuvent vivre en paix chez eux et avec eux-mêmes; encore moins de ces brouillons qui se croient des législateurs parce qu'ils savent faire de la toile, ou des publicistes parce qu'ils noircissent du papier. L'industrie même offre généralement à *Saint-Gall* un caractère modéré et paisible, et chacun y est tellement occupé de ses affaires, que l'Etat n'a de même à s'occuper que des siennes.

Presque toutes les communes de *Saint-Gall* sont *mixtes*, c'est-à-dire mélangées des deux communions, à peu près en nombre égal : les biens sont administrés par chaque secte; mais le culte s'y fait en commun et dans la même église, pour tous les membres des diverses croyances : nouvel exemple d'harmonie religieuse, dont il est impossible de ne pas attribuer une partie du mérite aux catholiques ici les plus nombreux.

Parmi les lieux les plus remarquables du canton de Saint-Gall, nous avons choisi, pour en faire l'objet d'une vignette, la petite ville de Werdenberg. Ce nom rappelle un trait honorable pour l'ancienne famille seigneuriale de ce domaine. C'était en 1403; les Autrichiens venaient d'envahir les cantons de Saint-Gall et d'Arbon. Les habitants d'Appenzell s'étaient réunis à la hâte pour délibérer sur les moyens de défense, lorsque tout à coup parut au milieu d'eux le comte Rudolf de Werdenberg, que les étrangers venaient de chasser de son château. A peine entré, le comte s'écria : «L'ennemi souille de sa présence nos frontières sacrées, apportant la terreur et la destruction dans nos foyers. Les biens des Werdenberg sont devenus la proie des Autrichiens qui se livrent à la débauche au milieu des salles de mes aïeux. Dépouillé de mon héritage, je n'ai conservé que l'épée des Werdenberg et une fidélité à toute épreuve; je viens vous les offrir. Voulez-vous m'admettre au nombre de vos concitoyens? — Nous le voulons, nous le voulons,» s'écria l'assemblée d'une voix unanime. Alors le comte, changeant son riche costume contre les vêtements grossiers d'un berger, s'écria : «Confondu avec les hommes libres et libre comme eux, je jure de consacrer ma vie à la liberté.» Cet enthousiasme électrisa les patriotes, qui choisirent Rudolf pour leur chef et sous sa conduite, repoussèrent les étrangers.

DJEZZAR L'ÉGORGEUR.

Dans cette liste si nombreuse de petits tyrans que leurs exactions illimitées ont fait distinguer parmi la foule des pachas, il en est un que sa férocité doit faire mettre enfin hors de ligne. Moins célèbre que celui de Janina, il a, mieux que lui peut-être, mérité les malédictions des malheureux qui ont porté son joug, et cependant il est depuis sa mort révéré comme un saint par le peuple ignorant et fanatique qui l'a mille fois maudit de son vivant.

Le nom de ce pacha résume sa vie entière. On l'appelait *Djezzar*. Ce nom, que nous traduirions par ceux d'égorgeur ou de bourreau, rappelait les assassinats que notre héros avait commis au commencement de sa carrière, lorsque, attaché au service du pacha d'Egypte, il avait pour fonctions spéciales de débarrasser son maître des hommes qui lui portaient ombrage.

Djezzar s'acquittait si bien de ses nobles fonctions, qu'on fut très-surpris d'apprendre un beau jour qu'il avait refusé de charger sa conscience d'un nouveau meurtre, et qu'il s'était enfui pour se soustraire à la vengeance de son gracieux souverain.

Quelque temps après Djezzar reparut en Syrie; le prince des Druzes lui avait confié le commandement de la petite place de Bayruth. A peine installé, notre honnête Djezzar tourna casaque à l'émir et arbora l'étendard de la Porte.

L'émir furieux, comme bien on pense, vint assiéger l'usurpateur et réclama le concours efficace d'un chaïk arabe qui commandait alors à Saint-Jean-d'Acre. Djezzar se défendit comme un lion, mais il fallut se rendre à la longue et le chaïk, charmé de son courage, se l'attacha et l'emmena à Saint-Jean-d'Acre.

A quelque temps de là, la Porte entra en guerre contre plusieurs des pachas qui commandaient en Syrie, et notamment contre celui de Saint-Jean-d'Acre. Djezzar n'eut rien de plus pressé que d'aller se joindre aux forces turques qui étaient venues assiéger cette ville Il avait des intelligences dans la place; il lui fut facile d'exciter une sédition contre le chaïk, qui n'eut que le temps de s'enfuir; mais Djezzar avait tout prévu, il se mit à la poursuite du malheureux chaïk, l'atteignit, et d'un coup de poignard arracha la vie à celui qui la lui avait conservée si généreusement.

Après ce coup d'éclat, Djezzar fut investi du pachalik de Saint-Jean-d'Acre; bientôt on joignit à ce commandement le pachalik de Damas, et la charge lucrative de prince des pèlerins; charge qui consiste à escorter les caravanes à la Mecque. Djezzar devenait par là un prince puissant, redouté de la Porte elle-même; il sentit sa force et se livra sans crainte à son naturel féroce.

Des deux capitales de ses pachaliks, Djezzar avait choisi Saint-Jean-d'Acre pour sa résidence. Cette préférence lui fut sans doute dictée par la position de cette ville, qui, assise sur une presqu'île dont elle occupe toute la surface, se trouve à l'abri de toute surprise et d'une défense assez facile. Le lieu où il se tenait le plus habituellement était un kiosque dépendant de son palais, et dont les fenêtres donnaient sur la rue principale de la ville. Chaque matin il venait s'y asseoir sur un divan qui se trouvait placé de manière à ce que le

pacha pût examiner à l'aise tous les individus qui venaient a traverser ou à suivre la rue. Apercevait-il un passant dont les vêtements, la tournure ou les manières ne lui plaisaient point, il envoyait ses officiers le prier de monter vers lui; cette invitation redoutable n'était pas toujours acceptée; lorsqu'il y avait refus persistant, la violence était aussitôt mise en usage, et le malheureux ne tardait pas à se trouver en face du terrible pacha. Il demandait en tremblant ce que lui voulait Son Altesse.

« Ta figure me déplaît, » lui répondait Djezzar d'un ton irrité; ou bien : « Tu as un mauvais œil. » Puis il commandait à un de ses officiers de couper à l'étranger le nez, une des oreilles, et de lui arracher celui des yeux qu'il désignait. Souvent, en outre, lui-même faisait l'office de bourreau. C'est ainsi qu'un jour où, assis sur le fatal divan, et occupé à se faire faire la barbe, il aperçoit dans la rue un Turc dont la démarche lui parut désagréable; il le fait monter et ordonne au berberbachi (chef des barbiers), qui le rasait, de lui arracher un œil. Le pauvre diable de barbier, saisi d'épouvante, montre quelque hésitation. « Ho! ho! dit Djezzar, tu fais le difficile, je crois; serait-ce faute de savoir t'y prendre ? eh bien, approche, je vais te l'enseigner. »

Le barbier s'avance; Djezzar lui enfonce l'index de sa main droite dans l'orbite, en fait sortir le globe, et, le saisissant entre ses deux premiers doigts, achève de l'arracher et le lui jette à la figure.

Une autre fois la fantaisie lui prit de placer des sentinelles à tous les coins de l'une des principales rues de Saint-Jean-d'Acre, avec ordre d'arrêter tous les hommes qui se présenteraient, de les amener au sérail, et de les déposer dans une grande salle basse qu'il désigna. Ses officiers ne furent point longtemps sans venir l'avertir que la pièce indiquée était pleine à ne plus pouvoir contenir un seul prisonnier. « Où mettrons-nous ceux que nous arrêterons encore? lui demandèrent-ils.

—Il y en a assez comme cela, répond Djezzar, qu'on les fasse monter. »

Tous ces malheureux furent amenés. A mesure qu'ils entraient dans la salle où le pacha se trouvait mollement étendu sur son divan, il les faisait successivement placer à sa droite et à sa gauche, sans obéir à d'autres règles qu'à son caprice. Quand tous furent rangés sur deux lignes, Djezzar se leva à demi, et fit signe qu'il voulait parler. Le plus profond silence régna, comme on le pense bien, dans toute l'assemblée; une morne stupeur était empreinte sur les traits de tous ses prisonniers; tous attendaient en tremblant les paroles qu'allait faire entendre cette voix si terrible et si redoutée. Pendant ce court instant de silence suprême, les yeux du pacha erraient incertains sur le visage de chacun de ses hôtes; plusieurs fois il fut sur le point de prononcer quelques mots; mais toujours ses regards, un instant arrêtés, recommençaient leur cruelle investigation. Enfin Djezzar, paraissant fatigué d'une aussi longue exploration, se laisse tomber sur son divan en laissant échapper ces mots :

«Qu'on pende les prisonniers de la gauche, et qu'on donne largement à déjeuner à ceux de droite. »

Les premiers se retirent lentement en silence pour subir leur arrêt; les seconds se précipitèrent joyeusement vers la salle du festin. La sentence de mort que venait de prononcer Djezzar frappait un trop grand nombre d'habitants de la ville pour ne pas être promptement connue. Les femmes, les enfants et les parents de ces pauvres diables ne tardèrent pas à venir assiéger le sérail de leurs prières et de leurs cris : ils demandaient grâce. Mais la pendaison n'en fut point un instant arrêtée; et lorsque le dernier Turc eut fait sentir le poids de son corps à la dernière corde, Djezzar se montra à une des fenêtres de son kiosque et lança ces mots sur la foule des suppliants : « Que me voulez-vous? je ne suis que l'exécuteur indigne des décrets de Dieu. Tout est écrit!

— C'était écrit! » répondirent religieusement tous les parents des victimes; et ils se retirèrent.

Si un boucher, un boulanger ou quelque autre marchand, était accusé de vendre à faux poids ou à fausse mesure, il arrivait souvent à Djezzar de se déguiser en Turc ou en Arabe de la classe la plus misérable, et d'aller vérifier lui-même le mérite de la plainte. Le délit une fois constaté, le marchand était saisi, et on lui allongeait la langue jusqu'à ce qu'elle sortît assez pour qu'on pût la clouer à la porte même du condamné et l'y tenir ainsi attaché. D'autres fois c'était par l'oreille que le délinquant adhérait à la paroi extérieure de sa boutique. Mais ces deux modes de punition n'étaient pas tellement exclusifs, que le fertile génie de Djezzar n'en vînt à varier parfois la peine d'une manière encore plus cruelle : ainsi, il lui est souvent arrivé de faire accrocher des bouchers trouvés en faute, à l'une de ces pointes de fer recourbées, destinées à suspendre à l'extérieur les morceaux de viande que l'on offre à l'appétit des passants; on les y suspendait en faisant entrer le crochet entre les os qui se trouvent au-dessous du menton, et on les tenait ainsi exposés à la vue du public pendant une journée tout entière.

Absolu, riche, cruel et défiant comme il l'était, Djezzar ne pouvait manquer d'avoir des espions adroits et fidèles; tous savaient combien il était difficile de le tromper, et ils n'ignoraient point que jamais il ne leur aurait donné le temps de commettre deux fautes; aussi connaissait-il parfaitement tout ce qui se passait dans la ville. Il n'était point de conversations qu'il n'entendît, de projets qu'il ne pénétrât. Un jour donc on vint l'avertir que ses saïs venaient de former le projet de poignarder son médecin qui était Français, et de lui voler ensuite tous les objets de prix qu'il pouvait posséder. Voulant s'assurer par lui-même de la réalité d'un aussi atroce projet, il se déguise en saïs et va coucher dans ses écuries au milieu même des auteurs du projet d'assassinat. La métamorphose opérée chez lui était si complète, que ses palefreniers le prirent dans l'obscurité pour un de leurs compagnons et s'entretinrent avec lui du complot. Il y applaudit, rectifia dans le projet d'exécution quelques circonstances de détail, fit entendre à ses nouveaux camarades qu'il avait contre le médecin des motifs de haine particulière, et finit par les prier de lui accorder comme une grâce le droit de porter les premiers coups. Son langage témoignait de tant d'audace et d'une si grande expérience dans le crime, que les saïs, enchantés de voir leur besogne ainsi facilitée, lui accordèrent la faveur de monter le premier à l'assaut. Une seule difficulté restait : il fallait une échelle, et ils n'en avaient pas. Djezzar s'étant chargé de lever cet obstacle, la partie fut définitivement fixée pour la nuit suivante.

Djezzar fut exact au rendez-vous; il s'y rendit muni de ses armes et de l'indispensable échelle, qu'il plaça en silence contre le mur d'une terrasse qu'il lui fallait d'abord escalader. Ce premier pas fait, il dut attendre que la lumière du docteur fût éteinte et qu'il eût ensuite eu le temps d'être profondément endormi. Lorsque toutes ces conditions de succès lui parurent remplies, le faux saïs dit à ses camarades qu'il allait monter le premier; mais il leur fit en même temps observer que la réussite de l'entreprise exigeait que celui qui devait le suivre ne montât qu'à un signal donné, signal qui appellerait ensuite chacun des autres complices. Toutes ces observations furent trouvées d'une extraordinaire sagacité, et chacun promit de s'y conformer avec la fidélité la plus scrupuleuse.

Les choses ainsi convenues, Djezzar s'élance sur l'échelle et pénètre sur la terrasse. Au signal convenu, un saïs se présente; mais il a fait à peine quelques pas du côté où se trouvait le pacha, que ce dernier lui tranche la tête d'un seul coup de sabre; le signal recommence : un second saïs paraît; sa tête roule également aux pieds de Djezzar; un troisième arrive, même acte de vigueur de la part du pacha, qui, en moins d'un quart d'heure, expédia de cette manière tous ses nouveaux compagnons: leur nombre s'élevait à huit ou dix. Lorsque le dernier eut été étendu sans vie, et que Djezzar se fut bien assuré que pas un n'avait échappé à sa justice, il redescend l'échelle, l'emporte sans bruit, et rentre passer tranquillement le reste de la nuit dans son kiosque favori.

Lorsque le lendemain notre compatriote, voulant respirer l'air frais du matin, se rendit sur la terrasse, Dieu sait la terreur qui s'empara de tout son être à la vue de toutes ces têtes et de tous ces troncs épars et noyés dans le sang! Il lui fallut quelque temps pour retrouver toute sa présence d'esprit. Dans l'embarras où il était, il crut ne pouvoir faire mieux que de courir chez le pacha, et de lui raconter ce qu'il avait vu. Cette confidence fit froncer plus d'une fois les sourcils de Djezzar. L'irritation qu'elle semblait exciter en lui épouvanta le médecin; il se crut perdu. Mais, après s'être un instant amusé de sa frayeur, le pacha se mit enfin à sourire et à lui raconter tout ce qui s'était passé.

Djezzar était chargé, en sa qualité d'émir-adji, de conduire jusqu'à la Mecque les nombreuses troupes de pèlerins qui s'y rendent chaque année. Ses préparatifs pour l'un de ces voyages annuels se trouvaient terminés, lorsque, faisant appeler son kyaya (intendant), auquel le gouvernement du pachalick restait confié pendant son absence, il lui donna une série d'instructions parmi lesquelles se trouvait l'ordre d'arracher l'œil à son kasnedar-aga (trésorier), et de lui couper, en outre, le nez et une oreille. Le malheureux kasnedar n'était autre que Malhem-Hahim, juif riche, probe et bienfaisant. Djezzar partit. Le kyaya ne se trouva pas peu embarrassé; Malhem-Hahim était son ami; personne mieux que lui n'appréciait ses vertus; mais il savait en même temps que l'inexécution de l'ordre du pacha n'allait rien moins qu'à l'exposer au pal ou au tranchant du sabre. Dans sa perplexité, il ne vit rien de mieux que de gagner du temps. Il fut le trouver.

« Malhem Hahim, lui dit-il, tu devrais profiter de l'absence du pacha pour rétablir ta santé. Tu es malade, bien que tu ne veuilles pas en convenir; ainsi, crois-moi, va prendre les eaux de Tibériade et restes-y jusqu'au retour de Djezzar. »

Le kasnedar parut surpris : « Je suis malade! lui répondit-il, mais jamais je ne me suis aussi bien porté! que veux-tu donc que me fassent les eaux? »

Le kyaya insista : « Tu t'abuses, Malhem, reprit-il; tu as tort de repousser les conseils de ton ami; le jour n'est pas loin où tu t'en repentiras. »

Enfin Djezzar arriva. A peine avait-il mis le pied sur le seuil de son palais, que tous ses officiers et les gens de sa maison s'empressèrent de venir se prosterner devant lui et le féliciter de son heureux retour. Ses yeux exercés cherchèrent vainement Malhem-Hahim; il le demanda. « Il est encore malade des suites de l'opération que je lui ai fait subir d'après tes ordres, » répondit en tremblant le kyaya.

Le pacha parut surpris.

« Mais il devrait être guéri depuis longtemps, répondit-il presque aussitôt.

— Seigneur, reprit le kyaya, Malhem était souffrant lors de ton départ; j'ai craint, en obéissant tout de suite à tes ordres, de compromettre sa vie; j'ai donc attendu son rétablissement, et ce n'est que depuis quelques jours seulement qu'il s'est trouvé en état de supporter le châtiment que tu as cru devoir lui infliger.

— Tu as eu tort de te presser ainsi, répliqua vivement Djezzar; il fallait attendre mon retour; je me serais fait un plaisir de l'opérer moi-même. Qu'on le fasse venir, s'écria-t-il, en s'adressant à un de ses officiers; je veux le voir. »

Le pauvre kasnedar fut amené. Sa faiblesse était extrême; tout son corps tremblait. Djezzar le regarde en souriant.

« En vérité, s'écria-t-il en se laissant aller à un grand éclat de rire, je n'aurais jamais cru que tu deviendrais aussi laid; si j'avais pu m'en douter, je t'aurais laissé ton nez. »

Puis s'approchant de lui et lui mettant la main sur l'épaule : « Heureux Malhem, lui dit-il, tu es mon ami; je ne peux me passer de toi; rends-en grâce à Dieu! car si ce n'était l'affection que je te porte, je te ferais sauter la tête! »

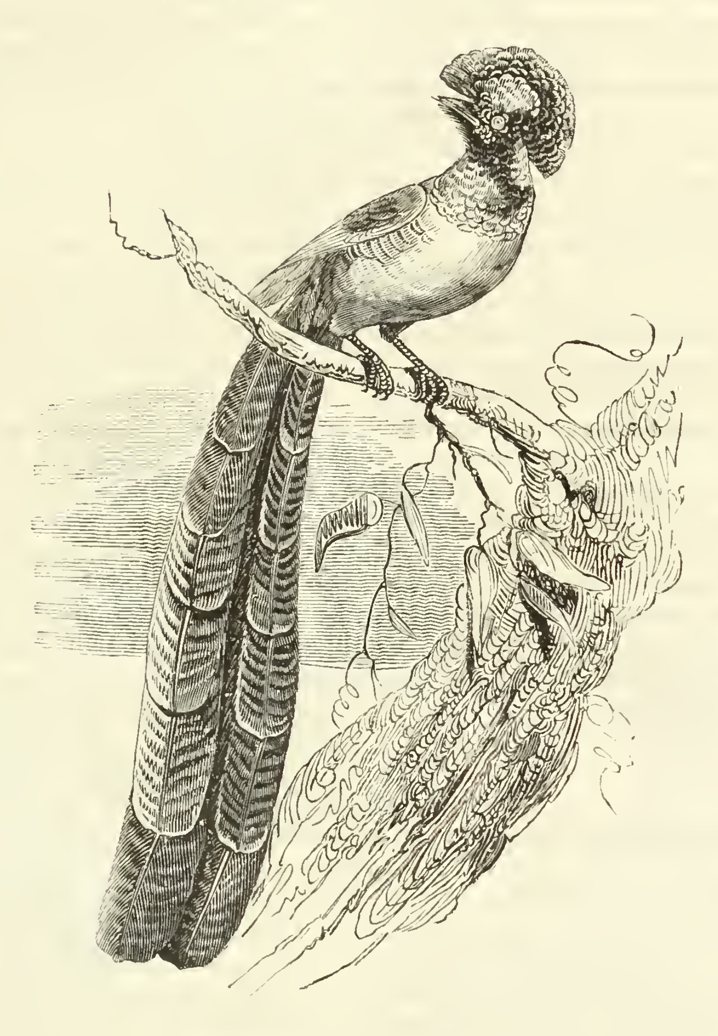
Il paraît que Malhem était réellement de l'utilité la plus grande au pacha; car, par suite de la tendresse qu'il ressentait pour lui, souvent il le retenait pendant une semaine entière, enfermé pendant la nuit dans un cachot d'où il le retirait pendant le jour pour venir travailler avec lui.

Lorsque l'armée française envoyée en Egypte vint mettre le siége devant Saint-Jean-d'Acre, Djezzar fit souffrir de cruels traitements aux Français établis dans cette ville. Tous furent jetés en prison plus ou moins mutilés; il n'était point d'heure où l'on ne vînt leur annoncer que celle qui venait de s'écouler était la dernière. Ces malheureux ne durent la vie qu'aux généreux efforts du commodore sir Sidney-Smith, qui commandait la flotte anglaise envoyée au secours des Turcs, et le pacha, impatient de ses réclamations en leur faveur, finit par les faire jeter au fond de la cale d'un mauvais bâtiment turc, auquel mission fut donnée de les abandonner ensuite sur un point éloigné de la côte. L'insuccès de l'attaque des Français contre Saint-Jean-d'Acre accrut la faveur dont Djezzar jouissait auprès du divan, et ne fit qu'appesantir le

joug sous lequel pliaient les populations tremblantes.

Tous les détails que l'on vient de lire n'offrent qu'un imparfait tableau des atrocités de tout genre qui ont souillé la longue vie de Djezzar. On devait croire que le poignard d'un parent ou d'un ami de ses innombrables victimes viendrait arrêter cette effrayante série de crimes; mais pas un bras ne s'est rencontré pour abréger une aussi épouvantable existence. Djezzar est mort paisiblement dans son lit en 1808, à l'âge de plus de 88 ans.

LES OISEAUX DE PARADIS.



(La pie de paradis.)

La beauté des plumes que les oiseaux de paradis fournissent à la coiffure des femmes, a rendu presque populaire le nom de ces charmants oiseaux. Mais, loin que leur histoire soit aussi répandue, il est peu d'animaux sur le compte desquels on ait débité plus d'erreurs : heureusement que depuis quelques années leurs mœurs ont pu être étudiées par nos voyageurs.

Les oiseaux de paradis préfèrent à toute autre retraite les parties les plus épaisses et les plus sauvages des forêts. Quand le ciel est pur, ils se perchent habituellement sur les sommités des arbres les plus élevés. Ils volent avec rapidité, mais toujours par ondulations, ainsi que font en général les oiseaux dont les flancs sont ornés de plumes longues et à barbules désunies. Le luxe de leur plumage les oblige encore à prendre constamment une direction opposée à celle du vent. Cette manœuvre maintient en effet leurs longues plumes appliquées contre le corps, tandis que dans une direction contraire le vent étalerait et relèverait les plumes de sorte à embarrasser le jeu des ailes.

A l'approche d'un orage et d'une tempête, les oiseaux de paradis disparaissent entièrement; ils s'abritent avec le plus grand soin, et sentent tout le mal que ferait une violente et inégale agitation de l'air, à leur nature délicate et à leur brillant plumage.

Jamais, que l'on sache, on n'est parvenu à réduire les oiseaux de paradis à l'état de domesticité. Chez les Papous, où leurs dépouilles sont si communes et forment l'objet d'un commerce actif avec les Chinois et les Indiens civilisés, vous ne trouverez pas en cage un oiseau de paradis. Courageux, méchants et vindicatifs, les oiseaux de paradis poursuivent avec acharnement leur ennemi, quelque supériorité que puisse donner à celui-ci la puissance de son bec ou celle de ses serres.

On a fait mille contes sur la nourriture des oiseaux de paradis. Tel auteur vous dira qu'ils ne vivent que

de la rosée et du parfum des fleurs ou des fruits; les autres leur donnent pour aliments exclusifs ou les fruits eux-mêmes et la substance mielleuse des *nectaires*, ou des insectes et d'autres animaux de petites dimensions. Le fait est que ces oiseaux se nourrissent également de ces deux manières.

Longtemps on a cru et imprimé que les oiseaux de paradis étaient condamnés à toujours voler, et qu'ils ne pouvaient se reposer sur les branches d'arbres. Cette singulière erreur tenait à l'absence des pattes dans les dépouilles de ces oiseaux que nous tenions des insulaires de la Nouvelle-Guinée. Ces sauvages leur arrachaient en effet les véritables ailes et les pattes, détachaient la peau de dessus le corps, enlevaient la cervelle, et donnaient pour charpente à ce qui restait de l'animal, un bâton qui traversait de la queue à la tête, et s'appuyait par une extrémité sur le crâne.

Parmi les oiseaux de paradis, nous avons choisi, pour le dessiner, celui qu'on a appelé l'*incomparable* ou la *pie de paradis*. Le premier nom lui a été donné, comme on le devine, par un amateur enthousiaste, M. Gevers-Arntz, de Rotterdam, qui le premier l'a possédé en Europe; le second tient à la ressemblance de forme et de dimensions de cet oiseau avec notre pie d'Europe.

De chaque côté de la tête de la pie de paradis s'élèvent au-dessus des yeux des touffes de plumes qui se dressent et s'abaissent à la volonté de l'oiseau. Les plus belles nuances de bleu, de noir violet, de vert soyeux, de pourpre, de jaune rougeâtre, se marient harmonieusement dans son plumage, et il joint à l'éclat de ces belles couleurs aux éclatants reflets, une tournure pleine d'une gracieuse fierté.

NAVIGATION SOUS-MARINE.

BATEAU-POISSON DE M. VILLEROY.

Depuis longtemps on s'occupe d'expériences et d'essais de navigation sous-marine. Ce serait en effet une chose utile que cette possibilité de se mouvoir entre deux eaux, sans fatigue, sans crainte d'être étouffé ou noyé, et d'avancer ainsi sans que personne au monde pût avoir aucun indice de votre marche, pas plus que de celle d'un requin ou d'un esturgeon nageant à l'aise au milieu de l'élément liquide, sans crainte d'être compromis par son bruit ou ses mouvemens.

Si les essais de M. Villeroy se continuent, et s'ils sont couronnés d'un entier succès, nous ne voyons plus pour les flottes ordinaires le moyen de se préserver d'une destruction soudaine. L'ennemi pénétrera sans danger jusque dans les ports, il choisira à son aise l'instant où, s'élevant à la surface, il pourra attacher aux flancs de sa proie la flamme qui devra la dévorer. Pour lui, disparaissant aussitôt au fond des flots, tranquille au milieu de l'incendie, à l'abri de tout danger, il pourra demeurer spectateur de son œuvre de destruction, et si la rapidité de cette œuvre ne répond pas à l'impatience de ses désirs, sortir de nouveau de l'abîme, en tirer avec lui les éléments d'une destruction nouvelle, puis disparaître une seconde fois.

Le bateau-poisson de M. Villeroy est une machine en fer ayant les formes et les mouvements d'un gros cétacé; sa longueur est d'environ 17 pieds, y compris la queue, sur 3 pieds de diamètre; quatre nageoires placées de chaque côté et disposées de manière à être mues de l'intérieur, sont ses moyens de locomotion; elles sont manœuvrées par les quatre hommes formant l'équipage. Cinq verres placés de chaque côté de l'épine dorsale, à des distances convenables, laissent pénétrer assez de lumière pour lire facilement à d'assez grandes profondeurs.

Sur le flanc de la machine il existe un appareil qui permet de passer les mains au dehors, pour opérer des travaux, ou pour chercher des objets perdus au fond des eaux, pendant des heures entières, sans aucune infiltration intérieure.

Les immersions et les émersions s'exécutent avec une extrême rapidité, au moyen d'un mécanisme intérieur.

On peut rester sans danger au fond des eaux pendant deux heures, sans reparaître, et sans aucune espèce de communication avec la surface. Des procédés très-simples sont employés pendant ce temps pour purifier l'air vicié.

Cette machine peut être appliquée, dit l'auteur : 1° aux sciences, pour faire des expériences et des observations au fond des eaux;

2° Au commerce, pour la pêche des perles, du corail et autres productions marines;

3° Au sauvetage, pour chercher des objets au fond de l'eau, et pour conduire des bouées ou des amarres à des navires naufragés ou en danger;

4° A la guerre, pour traverser des escadres, pour entrer dans des ports et en ressortir sans être vu, pour communiquer sur les côtes et y débarquer des objets, etc.

La plus grande difficulté qu'avait à vaincre M. Villeroy n'était peut-être pas de donner à sa machine le mouvement; c'était surtout d'obtenir une construction solide qui permît à l'ensemble de résister à de grandes pressions. Telle qu'elle est, la machine de M. Villeroy peut naviguer à une profondeur de 21 pieds, ce qui est déjà énorme.

On ne peut, sans la calculer, se faire une idée de la pression énorme que supportent les corps immergés. Les corps animaux, il est vrai, les poissons surtout, sont organisés de manière à n'en être pas incommodés. On peut en juger en calculant la pression que supporte la baleine, lorsque, blessée par le harpon, elle fuit dans les profondeurs de l'abîme à une distance perpendiculaire qui n'est pas moins de 1000 à 2,000 mètres (1).

On peut juger à présent du danger qu'a couru M. Villeroy un jour qu'il faisait des expériences en présence

(1) On sait qu'un litre d'eau pure, à 4 degrés de chaleur, pèse 1 kilogramme ou 2 livres nouvelles. Or, 1 litre d'eau pure remplit un dez à jouer qui aurait le dixième de 1 mètre (1 mètre vaut 3 pieds nouveaux) de hauteur en tous sens. Chaque face carrée de ce dez est ce qu'on appelle un *décimètre carré*. Elevez 10 de ces litres d'eau en colonne au-dessus les uns des autres, et, abstraction faite des vases, le tout pèsera dix fois autant qu'un seul, c'est-à-dire 10 kilogrammes. A une profondeur double, triple, quadruple, quintuple, la pression sera deux fois, trois fois, quatre fois, cinq fois plus grande, et, par conséquent, de 20, 30, 40, 50 kilogrammes. — Un bateau sous-marin qui aurait une surface de 3 toises carrées, ce qui équivaut à trois fois 400 décimètres carrés ou 1200 décimètres carrés, et serait placé à une profondeur de 5 mètres environ, supporterait une pression de 1200 fois 50 kilogrammes, c'est-à-dire de 60,000 kilogrammes ou 120,000 livres.

de M. le préfet de police. C'était à la gare de Saint-Ouen : voulant prouver qu'il avait su vaincre la difficulté la plus grande de la navigation sous-marine, celle de rester longtemps sous l'eau sans renouveler l'air de l'appareil, M. Villeroy, accompagné de ses trois hommes d'équipage, avait depuis longtemps disparu. Messieurs de la police s'impatientant, ou peut-être craignant quelque accident, voulurent le faire revenir à la surface; on se mit alors à sa recherche, et on employa à cette opération l'arme avec laquelle les bateliers tuent les noyés qu'a épargnés l'asphyxie, le formidable croc.

Ce fut donc à grands coups de crocs qu'on fit la recherche du bateau plongeur. On le trouva enfin; mais le croc donna par hasard dans l'une des huit lunettes formant les yeux du bateau, et brisa le verre en mille éclats. Qu'on juge de l'étonnement et de l'effroi de M. Villeroy, en voyant jaillir, avec une force de 60 livres et une vitesse de plus de 10 mètres par seconde, une gerbe d'eau de près d'un demi mètre de diamètre. Il n'y avait pas de temps à perdre, et si la présence d'esprit eût manqué à l'ingénieur, c'en était fait de lui et de ses compagnons. Heureusement l'un des hommes avait sur la tête un bonnet; il le saisit et l'appliqua avec force contre le trou, et parvint à l'y maintenir en appuyant son autre main à la paroi opposée. Ce fut dans cette situation qu'il donna l'ordre de remonter à la surface, où il trouva messieurs de la police ne se doutant de rien, et qui parurent un peu déconcertés de leur expérience.

Dans l'une des séances du Conseil d'Etat, on s'occupait de la rédaction du Code civil, titre *du Mariage ;* on en était arrivé à la question de savoir comment une femme qui aurait abandonné le domicile conjugal pourrait être contrainte d'y rentrer. Le grave et savant Merlin était le premier à donner son avis.

« D'abord, dit-il, on la sommera.

— Comment, reprit l'empereur; mais nous ne plaisantons pas ici; discutons sérieusement.

— Je ne plaisante en aucune manière.

— Vous ne plaisantez pas! Et quand on l'aura *assommée,* on sera bien avancé. »

A ce mot, la gravité du sujet, le respect qu'inspirait la présence de l'empereur, rien ne put arrêter l'hilarité du Conseil. L'empereur, qui ne tarda pas à s'apercevoir que seul il était coupable involontaire d'un calembourg, prit part à la gaieté générale; elle fut telle, qu'il y eut nécessité de renvoyer la discussion au lendemain.

A l'époque de la terreur, tout était bon pour faire une prison; on pourrait presque dire, et des prisonniers. A Bayonne, on avait choisi pour prison une chapelle dans laquelle étaient entassés cent ou cent cinquante prisonniers. Un seul meuble de la chapelle était resté : c'était la chaire; et le geôlier, vrai type du sans-culotte de province, y montait chaque matin pour adresser à ses prisonniers une patriotique allocution. Ce geôlier était au fond un assez brave homme; il traitait les prisonniers avec humanité, pourvu qu'à la fin de ses harangues ils criassent avec lui : *Vive la République, une et indivisible !*

Un jour le geôlier parut à la tribune à une heure à laquelle on ne le voyait pas habituellement. La plus profonde tristesse se peignait sur sa figure; les prisonniers, tremblants, attendaient quelques-unes de ces annonces de mort auxquelles ils n'étaient que trop accoutumés.

« Citoyens, s'écria-t-il en termes plus énergiques que ceux que nous rapportons, tout est *perdu,* la république et Robespierre *qui est guillotiné;* Saint-Just est guillotiné, Couton est guillotiné. Tout est *perdu,* on ne sait plus à quel saint se vouer. »

Et en descendant il oublia son cri de *Vive la République, une et indivisible !* bien peu de voix l'eussent répété après lui.

DE L'INFLUENCE DU TRAVAIL

SUR LE MORAL ET LE SUR SORT DES PRISONNIERS.

Si quelques esprits pouvaient encore douter de l'efficacité des travaux industriels auxquels on applique les prisonniers, il suffirait, pour les convaincre, de leur présenter l'exemple offert par la prison de *Montaigu* où sont détenus, à Paris, les militaires condamnés par les conseils de guerre.

La population de cette prison était, au 30 septembre de chaque année, de 207 en 1833, 167 en 1834, et de 108 en 1835. Le produit du travail des prisonniers et le montant des dépenses offrent les résultats suivants :

	Recettes.	Dépenses.
En 1833	55,158	41,306
1834	58,509	42,711
1835	47,080	25,335

Comme on voit, les industries diverses exercées à Montaigu ont donné les moyens de subvenir dans ces années aux besoins des condamnés, et tout en épargnant au trésor les 2/3 de la dépense qui aurait eu lieu dans les prisons militaires ordinaires, elles ont donné le résultat financier ci-dessus.

Les résultats moraux déjà obtenus par le mode de répression en vigueur dans cette maison pénitentiaire sont aussi satisfaisants. Le seul établissement des ateliers a mis un terme aux désordres qui résultaient de la vie oisive des prisonniers; dans les deux dernières années, l'administration a été très-rarement dans la nécessité d'infliger des punitions. Les hommes libérés de leur peine retournent aux drapeaux avec des masses complètes; presque tous se rendent dignes de rentrer dans des régiments, sans passer par l'épreuve des bataillons d'Afrique. Les corps où ils ont été placés ne se sont pas plaints d'eux, et jusqu'à présent il n'en est point tombé en récidive. On comprend aisément combien ces résultats sont avantageux; ils pourraient changer le sort de 80,000 individus que contiennent les prisons civiles du royaume, si on appliquait le même système à tous les condamnés.

EPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

ANNÉE 1793. — CONVENTION NATIONALE.

4 *septembre.* — **On apprend la prise de possession de Toulon par les Anglais.**

8 *septembre.* — Victoire d'Onscote.

17 *septembre.* — La Convention rend la loi des *suspects.*

18 *septembre.* — La Convention ôte aux galériens le bonnet rouge, et oblige toutes les femmes à porter la cocarde tricolore.

ANNÉE 1794.

10 *septembre.* — Un jacobin tire un coup de pistolet contre Tallien pour venger la mort de Robespierre. (*Voyez* les Ephémérides d'août dans le mois précédent,)

12 *septembre.*—Il est décrété que les cendres de Marat seront transportées au Panthéon, et que le corps de Mirabeau en sera retiré.

18 *septembre.* — La Convention supprime les frais et les salaires de tous les cultes. Prise de Bellegarde par les Français.

19 *septembre.* — Prise d'Aix-la-Chapelle.

29 *septembre.* — Trois généraux, Huguet, Turreau et Moulins sont mis en accusation pour avoir commis d'infâmes cruautés sur des femmes, des habitants de tout âge, et même sur des conseillers municipaux.

ANNÉE 1795.

18 *septembre.* — Prise de Manheim.

19 *septembre.* — Exclusion des parents d'émigrés et des ministres non assermentés de toutes les places.

23 *septembre.*—La Convention proclame la nouvelle constitution qui établit un Conseil des Anciens, un Conseil des Cinq-Cents et un Directoire exécutif, le premier siégeant aux Tuileries, le second au palais Bourbon, le troisième au Luxembourg.

ANNÉE 1796. (*Directoire exécutif.*)

4 *septembre.* — Six mille Autrichiens sont faits prisonniers à Roveredo.

8 *septembre.* — Affaire de Bassano. Cinq mille prisonniers faits par les Français.

10 *septembre.*—Quelques centaines de conspirateurs pénètrent dans la nuit dans le camp de Grenelle qu'ils espéraient révolutionner. Ils sont arrêtés et traduits par-devant des conseils militaires.

19 *septembre.*—Le général Marceau est blessé mortellement à Alten-Kirchen.

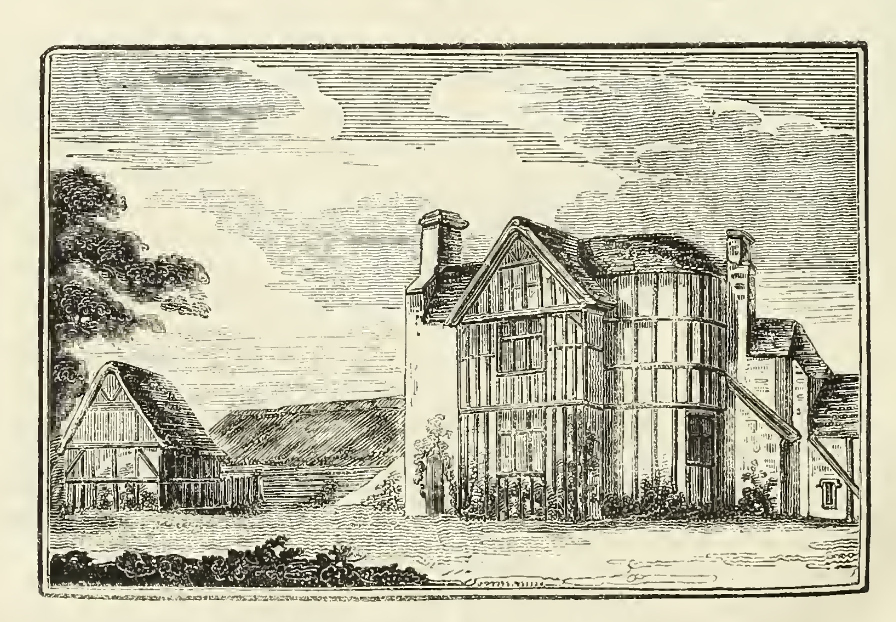
CHRONIQUES DE L'ANGLETERRE.

CHARLES II.

A voir la misérable chaumière représentée dans la vignette qui termine ce numéro, ceux de nos lecteurs qui ne se rappellent pas bien l'histoire d'Angleterre n'ont certes pu s'imaginer que ce fût là le refuge d'un des puissants rois de cette riche contrée. L'infortuné Charles Ier venait à peine de périr sur l'échafaud, que son fils Charles II avait voulu essayer de lutter contre Cromwell, et, secondé par un parti nombreux, était venu se faire reconnaître comme roi en Ecosse. Mais Cromwell mit en déroute les forces du prétendant. Ce fut alors que ce prince fut obligé d'errer dans la campagne et de se cacher dans une chaumière qu'il était même obligé d'abandonner, quand on annonçait l'approche des soldats de Cromwell, pour chercher un abri plus ignoré dans un chêne voisin, célèbre chez les Anglais sous le nom de chêne de Windsor.

On sait qu'après la mort de Cromwell, Charles II fut replacé sur le trône par Monk, le plus habile et le plus influent des généraux républicains. Son entrée fut, comme celle des Bourbons en France, saluée des acclamations d'une foule avide de tranquillité ; mais les prodigalités, les persécutions religieuses et les mœurs dépravées de Charles II, lui aliénèrent bientôt les cœurs de ses sujets.

Ce fut Charles II qui vendit Dunkerque à la France; plus tard notre roi Louis XIV lui fit une pension pour le tenir dans sa dépendance.



Chêne et chaumière de Boscobel, où se cacha Charles II, après la bataille de Worcester (3 septembre 1651).

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

LES ÉCOSSAIS.



(Costumes écossais en 1745, époque de la dernière tentative du prétendant.)

Nous avons, il y a quelque temps déjà, donné à nos lecteurs, avec une charmante vue de l'un des comtés d'Ecosse, un aperçu de l'aspect de cette contrée. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les mœurs de ses habitants.

Tout ce que l'hospitalité a de plus gracieux, tout ce que le savoir a de plus varié, s'offre tour à tour, dit un voyageur français, dans les salons d'Ecosse, à l'étranger qui y est admis; nulle part on ne trouve plus d'empressement, de prévenances, d'envie de plaire, de désir de faire apprécier un pays pour lequel les habitants professent une sorte de culte.

Les Ecossais ont une prétention fondée à la science et à une certaine perfection dans les arts : chacun d'eux cherche à en approfondir une branche quelconque. Il en résulte une instruction plus générale qu'elle ne l'est partout ailleurs; il en résulte aussi le besoin d'en faire parade. C'est l'inconvénient, c'est peut-être une des causes du bien.

Les Ecossaises annoncent toutes un grand désir de plaire, et la plupart ont les moyens d'y parvenir. Grandes, blondes, très-blanches, elles sont en général plutôt belles que jolies. Cette finesse de physionomie que la nature ne leur a pas départie aussi libéralement qu'aux femmes de quelques autres contrées, c'est à leur esprit orné, c'est à la bienveillance de leur caractère qu'elles empruntent les moyens d'y suppléer. On ne passe pas quelques moments près d'elles sans s'apercevoir qu'elles y réussissent à merveille. Leur beauté a un genre d'éclat qui se fait surtout remarquer dans les bals; leur esprit, un genre d'agrément qui donne à leur conversation un intérêt très-vif; leurs habitudes d'éducation et d'intérieur de famille ont une analogie complète avec celles des dames anglaises.

Les Ecossais sont graves, mais affables; leur politesse se plie beaucoup plus que celle des Anglais aux formes adoptées sur le continent : ce qu'ils possèdent au plus haut degré, c'est une expression d'obligeance, une démonstration d'hospitalité, un extérieur de bonté que ne dément jamais l'épreuve que l'on fait de leurs dispositions.

Les Ecossais sont de haute stature. Ils ont voulu rendre une sorte d'hommage à cette qualité physique, en créant à Edimbourg un club sous la dénomination de *Sixfeet's club*, ou Club de six pieds. La première de toutes les conditions d'admission est de se présenter avec une taille de 6 pieds anglais (5 pieds 6 pouces de France). Sans elle, le guerrier le plus renommé, l'écrivain le plus distingué, Wallace, s'il revenait avec la petite taille que lui donne l'histoire, sir Walter-

Scott, qui n'avait pas la taille voulue, seraient restés à la porte.

Entretenues par les tentatives répétées faites par les derniers Stuarts pour remonter sur le trône de leurs pères, et même par les mesures énergiques de répression qui en ont été la suite, les affections des Ecossais pour la famille de leurs rois se sont longtemps conservées. Maintenant encore elles existent comme un souvenir tendre et religieux, qui jette peut-être quelque froideur sur leurs sentiments à l'égard des souverains que la victoire leur a donnés. Incorporés à la Grande-Bretagne, ils sont restés Ecossais; et tout en participant aux intérêts communs, ils en conservent cependant qui leur sont particuliers. Leur aristocratie continue à résider parmi eux, à y maintenir son influence, et leur religion, différente par quelques dogmes, mais bien plus encore par l'excessive rigidité de ses principes, établit une ligne prononcée de séparation. Il n'y a pas jusqu'à la langue qui, la même pour les classes élevées de la société chez les deux peuples, se distingue cependant par une accentuation qui, aux premiers mots qu'il prononce, fait reconnaître un Ecossais.

Plusieurs régiments écossais ont conservé dans leur uniforme quelques parties très-marquées du costume national, comme pour protester contre la conquête, par le refus d'un amalgame de leurs costumes et de leurs mœurs avec celles du peuple conquérant.

Les Ecossais ont une musique nationale, et ils s'en montrent fiers. Cette prétention est basée sur quelques ballades d'une mélodie simple, traînante, mélancolique, peu variée dans ses effets, peu savante dans sa composition, mais qui cependant n'est pas sans agrément.

Leur système musical remonte évidemment à l'enfance de l'art, et il a conservé les défauts qu'il devait avoir à son origine. Il donne une idée du chant sur lequel il est permis de croire qu'Ossian et ses bardes modulaient leurs poëmes. On peut même penser que plusieurs des ballades les plus célèbres ont été composées par eux; ces airs sont encore en possession de produire de l'enthousiasme. Je tire de cette circonstance une conclusion plus favorable à l'esprit de nationalité qu'au goût musical des Ecossais. On ne saurait en effet, se rendre compte autrement de l'engouement d'un peuple entier pour des compositions dont le principal et presque l'unique mérite consiste dans la date très-reculée de leur création.

Dans les régiments écossais, les tambours et la musique sont remplacés par la cornemuse, instrument national de prédilection. Ses sons aigus et peu forts ne semblent propres ni à flatter l'oreille, ni à exciter la vaillance, ni même à transmettre à une grande distance et à une foule nombreuse les commandements pour lesquels, partout ailleurs, on emploie les trompettes et les tambours. Mais ils conduisent à la victoire les *clans* de Wallace, les armées de Robert Bruce : ils suffisent pour enflammer le courage des Ecossais de nos jours.

Les Highlandais ont conservé le costume de leurs pères, en dépit des inconvénients qu'il présente relativement à l'âpreté du climat. Une espèce de béret qui ne couvre que la partie supérieure de la tête; une pièce d'étoffe carrée destinée à tenir lieu du manteau qui se drape sur les épaules d'une manière plus pittoresque que commode; un *vêtement inférieur*, de la forme d'un jupon, qui laisse à nu la moitié de la cuisse et de la jambe, et doit être d'une faible ressource contre le froid habituel de l'atmosphère; des bas ou des guêtres, qui ne s'élèvent pas au-dessus du milieu de la jambe, suffisent pour déposer de l'attachement de ce peuple à ses coutumes.

Le costume highlandais n'est modifié, pour les régiments écossais, que par l'adjonction bizarre d'un habit de la forme adoptée pour l'armée anglaise, et la substitution d'un schako couvert de plumes noires, au béret des montagnards; des bas à losanges rouges et blanches, retenus par une jarretière rouge au milieu de la jambe, des souliers serrés par une large boucle en cuivre, doivent être d'un usage gênant, et forment une disparate choquante avec la sévérité de la tenue adoptée dans toutes les armées de l'Europe.

Ce que l'on peut conclure de cette obstination de tout un peuple dans des costumes qui ne sont en rapport ni avec les convenances de la vie, telles qu'elles existent actuellement, ni avec les usages des autres nations, ni avec l'état présent de sa propre civilisation, c'est qu'il a la volonté de rester tel qu'une longue suite de siècles l'a façonné, c'est qu'il veut protester contre les changements qui lui ont été imposés et ceux dont il se voit menacé, c'est qu'il ne croit pas payer trop cher sa nationalité en l'achetant au prix d'un état stationnaire, dans un ordre de choses devenu un véritable inconvénient par son contraste avec ce qui existe ailleurs, et avec les incontestables progrès de sa propre civilisation.

LES HAREMS D'EGYPTE.

Les harems ne sont plus des sanctuaires inaccessibles; des dames européennes, des médecins et quelques marchands y ont pénétré; et si l'on n'a pas encore deviné entièrement quelles y sont les mœurs intimes des épouses et de l'époux, au moins a-t-on pu visiter dans tous leurs détails ces lieux longtemps mystérieux, où le musulman cachait son bonheur. Les Orientaux font pour la beauté des femmes ce que Moïse et les Juifs faisaient pour Jéhovah : ils la cachent à tous les regards, mais ils n'en ont pas pour elle moins de respect et d'adoration. Le foyer est pour eux une arche sainte où l'étranger ne peut apporter que profanation et souillure. Les Occidentaux, au contraire, en agissent avec les femmes à peu près comme les païens avec leurs dieux; ils les exposent partout, dans les maisons, dans les rues, dans les carrefours, à l'adoration et aux hommages de tous, aussi jaloux d'un grand concours de fidèles pour le culte de leur amour-propre que pour la gloire de leurs divinités.

L'homme d'Orient ayant caché sa femme pour mieux l'adorer, la femme s'est ensuite cachée pour mieux mériter l'adoration des hommes. Celles qui n'ont pas pu se renfermer dans une maison pour se dérober à tous les yeux, obligées qu'elles étaient de vivre de leur labeur quotidien, se sont couvertes d'un voile et ont fait de leurs vêtements une espèce de harem portatif. Cette explication du voile paraîtra peut-être un peu spécieuse, mais elle a été recueillie de la bouche d'un musulman, et lors même qu'on ne l'admettrait pas, il faudrait au moins reconnaître qu'elle a été suggérée par un sen-

timent délicat de la dignité et de l'importance de la femme. Quoi qu'il en soit, presque toutes les femmes sont aujourd'hui voilées en Egypte. Le voile est pour elles la pudeur, la décence, l'honneur. Une femme respecte son visage comme la plus noble partie de son être, et, lorsque vous lui proposez de se découvrir devant un étranger, elle répond avec surprise : Est-ce votre parent ou le mien ? et, si vous la forcez, elle n osera pas lever les yeux ; toute sa contenance sera timide, embarrassée ; car elle n'a pas été élevée pour tous, elle ne doit sa beauté, son amour qu'à un seul.

Les grands personnages ont pour leurs femmes un sérail ou palais isolé de toute habitation ; ils ne reçoivent jamais de visites dans les appartements de leurs femmes, et la justice elle-même ne peut y entrer. Les harems d'Égypte sont ordinairement des maisons blanches d'un seul étage, bâties très-irrégulièrement, surmontées d'une grande ouverture qui leur sert de ventilateur, en donnant passage aux vents du nord qui soufflent régulièrement tous les étés. Les maisons sont à toit plat, sans tuiles et sans terrasses. Les murailles sont percées, à une hauteur de 7 à 8 pieds au-dessus du sol, de grandes fenêtres à grillage dormant, élevé jusqu'aux deux tiers de la fenêtre, et d un tissu si serré que le regard extérieur ne peut le pénétrer. Cependant de l'intérieur, en appliquant les yeux sur les jours du grillage, ont peut voir au dehors. Ce n'est là sans doute qu'une bien faible consolation pour les pauvres recluses qui habitent ces cloîtres de l'Orient ! Il y a des harems dont les fenêtres, au lieu de grillage, ont une cloison en planches ou en maçonnerie, montant jusqu'aux trois quarts de la fenêtre ; de sorte que le jour ne pénètre que par la partie supérieure, et qu'on ne peut pas voir sur la rue ou dans la campagne.

Il y a un vitrage derrière la cloison ou le grillage dans la plupart des harems ; le tissu du grillage peut bien briser les courants d'air, mais il n'arrête pas le froid qui se fait sentir depuis quelques années assez vivement sur les bords du Nil. Presque toutes les boiseries extérieures des maisons sont peintes en gris ou en vert ; quelques-unes ne le sont pas, mais cela est sans inconvénient, car le bois blanc se conserve très-bien en Egypte. Lorsqu il y a un jardin, les murailles en sont élevées de manière à ce que, d'aucun côté, on ne puisse voir les personnes qui s'y promènent C'est par la même raison qu'on ne laisse monter sur les minarets qui dominent ordinairement toutes les maisons voisines, que des muezzims aveugles. Une seule porte suffit le plus souvent pour tout l'édifice ; encore n'entre-t-on jamais directement dans la cour intérieure. Un corridor brisé, à angle droit, arrête toujours le regard dès l'entrée. Un *baouab* ou portier est chargé de garder la porte ; la nuit il couche en travers, et le jour il ne s'éloigne jamais ; il est sous la surveillance de l'eunuque noir Tel est l'extérieur des harems.

Quant à l'intérieur, ce sont des salles vastes et très-élevées, avec des fenêtres telles que nous venons de les décrire, mais sans embrasure, car toutes les constructions sont très-légères. Les murs sont sans tapisserie, blanchis et ornés de dessins en couleur, où les arbres, les fleurs et les kiosques sont prodigués, parce qu'il est défendu aux musulmans de représenter des êtres vivants, et surtout l'homme. Au jour du jugement, Dieu dira à l'homme qui aura représenté un être vivant : « Anime, si tu le peux, cette vaine image !..... Tu as voulu lutter contre ma puissance, l'enfer sera ta récompense !..... » Les arabesques, avec tous leurs caprices, produisent parfois les effets les plus brillants. Il y a des armoires en boiserie, pratiquées dans le mur, pour renfermer le findjanes du café, les confitures, les sorbets et les chybouks. Le plafond est en bois, assez artistement ciselé et colorié. Cependant les Arabes d'aujourd'hui sont loin d être aussi habiles que leurs ancêtres ; tous les arts sont tombés en décadence et ne sont plus que de grossières imitations. Sur trois faces de la salle règne un large divan en étoffe à grands ramages ; le côté où s'ouvre la porte a ordinairement une niche dans le mur, qui sert à déposer divers objets d'utilité domestique. Le pavé est formé de grandes pierres carrées ou de marbre blanc et noir ; quelquefois, au-dessus du pavé, on élève un faux plancher pour exhausser les divans, et pour empêcher l'humidité de détériorer les nattes et les tapis ; cette élévation est séparée du reste de la salle par de légères balustrades de bois joliment tournées. Ajoutez à ces grands appartements quelques cabinets, des bains et une cuisine, et vous aurez une idée assez exacte de l'habitation des femmes.

L'ameublement, comme on le voit, est toujours simple, quoique riche ; mais cette simplicité même sert à relever l'éclat des parures des femmes, et ajoute encore à la noblesse de leur taille et à la majesté de leur démarche. Rien autour d'elles ne déguise l'étendue de l'appartement : l'espace entier en est consacré à leur beauté. Et maintenant, figurez-vous, sur ces moelleux divans, de belles femmes nonchalamment penchées sur les coussins, jouant avec le riche bouquin d'ambre de leur chybouk, ou caressant de leurs douces lèvres le tuyau parfumé du nargoileh, habillées de soieries éclatantes, brillantes de pierreries, avec leur ceinture de cachemire, leur grande plaque de diamants sur la tête, et les mille tresses de leurs cheveux qui ruissellent de perles et de monnaies d'or ! Des esclaves blanches et noires, accroupies à leurs pieds ou debout devant elles, cherchent dans leurs yeux leurs désirs, leurs caprices, et sitôt que leur regard a parlé, dès que leur geste a commencé à trahir leur volonté, elles sont devinées, elles sont servies. Puis, c'est la danse, la musique, les chants, les contes, les mille soins de leur parure, quelquefois le ménage. Plaire est leur unique but : c'est là le soin de toute leur vie.

Cependant une pareille société de femmes ne pourrait exister sans une hiérarchie sévère. Au-dessus de toutes les femmes s'assied d'abord l'épouse légitime, à laquelle appartient le gouvernement du harem. C'est elle qui prend soin de toutes les personnes qui le composent, femmes et enfants ; c'est elle qui pourvoit à leurs besoins, administre la justice, punit et récompense. Elle est comme la mère de cette grande famille. C'est elle qui, vis-à-vis du maître, a la responsabilité générale ; c'est à elle qu'il communique ses volontés. Sous ses ordres elle a la trésorière, celle qui préside à la cuisine et au buffet, celle qui est chargée de la lingerie, celles qui se livrent aux divers travaux de l'aiguille, puis celles qui doivent égayer les ennuis du harem par le chant, la danse et les récits.

Les attributions de l'épouse sont trop importantes pour être partagées : aussi, de peur que la jalousie ne sème ses haines dans le harem, le mari, s'il a plusieurs

épouses légitimes, se garde bien de les loger dans la même maison; chacune d'elles a son habitation, ses domestiques et ses esclaves. Après la souveraine du harem viennent les esclaves qui ont été mères, et que la maternité a affranchies de l'esclavage; puis les simples esclaves qui n'ont pas été mères; puis les esclaves domestiques, qui sont le plus souvent des noires ou des Abyssiniennes. Quelquefois ces esclaves, soit qu'elles se fassent distinguer par leurs talents, soit par caprice, méritent l'amour du maître, et peuvent monter au rang des esclaves blanches et s'affranchir même par la maternité. Au-dessus de cette réunion de femmes règne l'eunuque noir, inflexible et sévère. Il obéit automatiquement aux ordres de son maître et devient l'abstraction personnifiée de ce que la jalousie a de plus soupçonneux et de plus inquiétant. Si ce qu'on raconte des luttes des femmes du grand-seigneur avec les eunuques est vrai, il s'ensuit souvent pour eux empoisonnement ou exil à la Mecque : les femmes, en Egypte, ont su mieux user de leur puissance, car elles ont corrompu l'eunuque. Les sabres n'ont plus ces lames à deux tranchants si redoutables dans les légendes; les eunuques sont comme des enfants jeunes et faibles, qui semblent plutôt les esclaves des femmes que leurs gardiens.

Malgré toutes les histoires lamentables qu'on entend mystérieusement raconter par les Européens qui sont en Egypte, il est certain que depuis longtemps les maris n'usent plus de leur droit de vie et de mort sur leurs épouses. L'Orient est un pays où l'on pardonne et oublie facilement. On pourrait même dire qu'il y a plus d'Européens qui se vengent des infidélités de leurs femmes en leur arrachant la vie, que de musulmans qui font jeter les leurs dans le Nil, cousues dans un sac de peau. Les femmes des harems sont, assure-t-on, très-avenantes; elles accueillent avec beaucoup de cordialité les Européennes et sont très-curieuses de leurs modes, de leur manière de vivre et jusque des formes de leurs corps. Elles les interrogent sur leurs maris, sur leurs enfants (car elles attachent le plus grand prix à la maternité), puis leur demandent si le Nil arrose leur pays, comment elles font pour boire si elles n'ont pas le Nil, et combien de fois par jour prient les chrétiens. Comme nous l'avons déjà dit, le but de la vie des femmes est de plaire à leur mari et de devenir mères ; car, alors, si elles perdent son amour, elles sont du moins assurées de conserver le respect, les égards et le bien-être dans le harem pour le reste de leurs jours. Il y a pourtant des harems tellement nombreux que la plupart des femmes demeurent sans enfants. Ce sont ces femmes que le pacha et les grands personnages à harem marient ordinairement à leurs créatures et à leurs mamelucks. On doit en pareil cas se tenir très-honoré de cette faveur et se garder de la refuser, sous peine de blesser vivement le patron et de s'exposer à une disgrâce.

Nous venons de parler d'un grand harem de cinq à six cents personnes : mais il y en a bien plus de sept à huit personnes, et même de trois ou quatre, qui sont moins compliqués dans leur organisation. Ces harems de la bourgeoisie se trouvent le plus souvent dans une partie écartée de la maison; ils sont composés de quelques femmes en titre, de quelques esclaves ou domestiques, et le mari est à la fois le maître, l'intendant et l'eunuque. Si les hautes dames ne peuvent sortir que montées sur la haute selle d'une mule ou d'un baudet, soigneusement empaquetées dans des voiles qui ne laissent voir ni leurs mains ni même leurs souliers, les bourgeoises vont à pied, et, quoique enveloppées aussi dans de longs voiles noirs, elles trahissent au moins, en marchant, la grâce de leur démarche et la souplesse de leur taille.

Un petit nombre d'Européens qui connaissent parfaitement les mœurs et la langue osent pénétrer dans ces harems, pour les visiter, à la faveur de déguisements de femmes. Le mari ne peut plus entrer dans l'appartement de sa femme dès qu'il voit à la porte les babouches d'une étrangère. Mais, comme il faut se defier toujours d'une explosion de jalousie orientale, même injuste, les Européens ont soin, en pareil cas, de garder leur costume sous les larges habits de femme dont ils sont affublés, et, au besoin, la vue de ce costume peut arrêter la première fureur du mari et leur garantir l'intervention consulaire.

Nous avons fait connaître la distribution d'un harem et quelques-unes des habitudes des femmes. Mais le mystère de la vie privée, les impressions intimes du foyer restent voilées et inconnues. On n'a pas vu la femme en présence de son époux, on ne l'a pas entendue parler; ce n'est ni son frère, ni son père, ni son mari qui ont parlé d'elle; le secret de son existence est donc encore inviolable. Est-elle heureuse au milieu de tout ce luxe qui l'environne? aspire-t-elle à une position meilleure dans le mariage? gémit-elle de ce que nous appelons son esclavage? Nul ne le sait. Les confidences individuelles n'ont même pas ici de valeur certaine; car la femme trompe et ment souvent quand elle est pressée de questions qui tendent trop loin. Il est impossible d'émettre une opinion sur le sort des femmes d'Orient autrement qu'en consultant nos sympathies ou nos dégoûts personnels pour ce qu'il nous est permis d'en voir.

La condition des femmes en Egypte est très-diverse. Depuis l'épouse du pacha et du bey, qui vit mollement dans un magnifique sérail, entourée de toute richesse et de toute aisance, jusqu'à la femme du pauvre qui partage avec l'homme les travaux les plus pénibles, enveloppée d'un misérable lambeau de toile bleue, dormant dans sa cahute de terre et souffrant toutes les douleurs de la vie; il y a, je ne dis pas des nuances, mais des divisions très-marquées dans les races de femmes, leurs habitudes, leurs vêtements, et jusque dans la couleur de leur peau. En Europe, il semble que toutes les femmes soient presque imitées d'un même modèle, à l'exception cependant de quelques types rares et isolés qui n'ont conservé leur originalité qu'en vivant éloignés de notre grand mouvement de civilisation. Les femmes de nos pays ont passé sous le niveau de l'égalité avec plus d'ardeur encore que les hommes. Toutes les races de femmes que la colonisation ou la conquête ont portées dans les centres puissants de civilisation, se sont fondues et résumées en une seule. A Paris, par exemple, il y des femmes de tous les pays, de toutes les races ; mais, sous le bonnet de la grisette ou sous le chapeau de la grande dame, vous chercheriez en vain la Gauloise, la Romaine, la Franke, la Normande, et vous auriez même quelque peine à distinguer au milieu d'une foule l'Italienne, l'Anglaise, l'Espagnole ou l'Américaine. A côté de cette uniformité, qu'on permettra à un voyageur qui est demeuré longtemps en Orient d'appeler monotone, la diversité des

costumes, des mœurs, des lois, des démarches même, qu'on rencontre au Caire, par exemple, a bien son mérite.

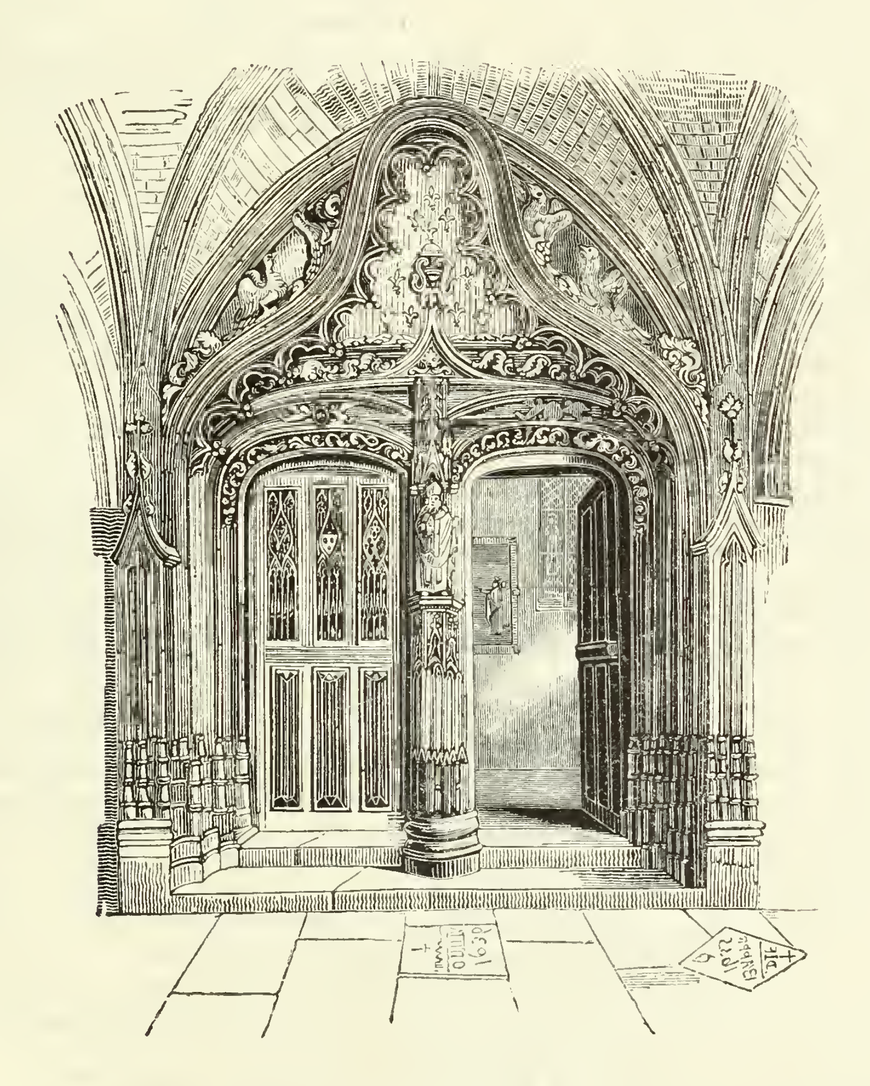
Les femmes en Egypte se séparent d'abord en deux grandes classes : les exotiques et les indigènes. Les femmes exotiques sont en général esclaves; elles viennent de la Circassie, de la Géorgie, de l'Abyssinie, du Sennaar, du Cordoufan, etc.; les femmes indigènes, au contraire, sont libres : ce sont les Cophtes, les Arabes, les Juives, et celles qui se sont naturalisées par un long séjour, comme les Turques, les Arméniennes, les Grecques et les Levantines. Les femmes européennes sont les seules femmes exotiques qui soient libres; et, d'un autre côté, il y a encore dans quelques harems un petit nombre de Grecques qui sont les restes de ces pauvres captives des guerres de la Morée, alors que les femmes esclaves abondaient tellement sur les marchés d'Egypte que l'on achetait une Grecque, belle comme la Vénus de Phidias, pour quelques bottes d'oignons.

On a fait un aperçu de la statistique des femmes du Caire, qui pourrait donner une idée de celle de l'Egypte entière, mais il est bon d'avertir que, lorsqu'il est question de chiffres en Orient, il n'y a jamais rien de précis; et là, encore plus qu'en Europe, la statistique n'est qu'un à peu près. On compte dans le Caire et ses environs 1470 harems des principaux musulmans, contenant 12,500 femmes. Il en est qui en renferment plus de 500; d'autres qui n'en comptent pas plus de sept ou huit.

Tom. U....

ANTIQUITÉS DE LA NORMANDIE.

SAINT-WANDRILLE.



(Porte du réfectoire de Saint-Wandrille.)

Si quelque chose pouvait adoucir aux yeux de l'humanité l'âpreté des tableaux qu'offrent les premières phases de notre monarchie, ce serait sans doute les réunions spontanées de ces hommes pacifiques qui, fuyant une société ignorante et barbare, s'enfonçaient dans la solitude pour y méditer sur un monde meilleur, et rallumer, à l'abri du cloître, le flambeau presque éteint des lumières. Tout entiers à leurs devoirs, ces pieux solitaires n'abandonnaient la prière et l'étude que pour se livrer avec ardeur au travail manuel; c'était pour eux l'antidote salutaire contre les maux réels et les fâcheuses illusions qui naissent de l'inac-

tion corporelle et de l'ennui; et quand la politique absurde, le guerrier presque sauvage semblaient avoir pris pour devise : *Ruine et ravage; construire, préserver et transmettre*, était celle des laborieux cénobites.

Il existe depuis plusieurs années une rivalité louable pour sauver de l'oubli et de la destruction les nobles édifices que vit élever le moyen âge; et la Normandie, cette terre des églises et des châteaux, a reçu les premiers hommages; nos antiquités occupent aujourd'hui le crayon des artistes, la plume des écrivains, l'attention scrupuleuse des érudits. Nous avons déjà parlé de l'abbaye de Saint Wandrille, un des monastères les plus illustres de l'ordre de Saint-Benoît, et même de l'Europe chrétienne (1). L'admirable porte du Refectoire que nous donnons aujourd'hui, est un chef-d'œuvre de l'aurore de la renaissance des arts. Par un de ces contrastes religieux qui, au moyen âge, faisaient toujours placer le souvenir de la mort à côté des éléments de la vie, on voyait un tombeau non loin de l'entrée principale de la salle du réfectoire, monument qui rappelait aux moines, lorsqu'ils allaient prendre leur repas, de mortifiants et fâcheux souvenirs. En voici l'explication telle que la rapportent les chroniques.

A son retour de la Frise, saint Wulfran avait donné à l'abbaye de Saint Wandrille une croix, un calice, et plusieurs autres objets précieux d'or massif enrichis de pierreries. Un beau soir de l'année 1571, le sieur Gruchy, sacristain de l'abbaye, nourri dans le mépris de l'observance regulière et dans la dépravation que les guerres intestines du royaume avaient introduites, ledit Gruchy, disons nous, secondé par quantité d'hommes de mauvaises mœurs et de vie indécente, enleva les manuscrits les plus anciens et les plus curieux de la bibliothèque; il ne respecta pas davantage la croix et le calice, pieuse offrande de saint Wulfran. Grandes furent les lamentations des pauvres moines! Quelque temps après Gruchy fut pendu et étranglé sans miséricorde; on l'inhuma non loin du lieu qui avait vu ses pilleries, « et chaque jour, ajoute le naïf chroniqueur, on voyait naître et pulluler sur icelui tombeau, une très-grande abondance de petits crapauds de differentes sortes et couleurs, et c'était pour nous matin et soir, une perte fort notable de temps dépensé à les faire disparaître. »

Les ravages de la fin du dernier siècle ont laissé de longs regrets aux amis des sciences et des arts. La bibliothèque de Saint-Wandrille renfermait alors, malgré les larcins de Gruchy, beaucoup de manuscrits échappés à ses mains sacriléges; et le numismate trouvait encore, en 1789, le plus beau choix de médailles antiques; l'artiste et l'amateur, un recueil innombrable d'estampes de toutes les écoles; le savant et le bibliophile, une foule de livres rares et précieux. Tout cela a disparu, au milieu d'un gaspillage fanatique, dans l'impitoyable creuset révolutionnaire.

A cinq cents pas de l'abbaye de Saint-Vandrille se trouve la fontaine miraculeuse de Caillouville, dont la renommée n'a, depuis plusieurs siècles, rien perdu de son crédit. Autrefois le retour du vendredi saint appelait à Notre-Dame de Caillouville un concours prodigieux de peuple qui venait en pélerinage pour entendre la prédication du doyen des abbés. On n'y prêche plus aujourd'hui, mais tous les premiers vendredis de mai, on voit la même affluence accourir sur ce sol dévasté; jusqu'à l'arrivée de l'arrière-saison, les baigneurs abondent à Caillouville; pendant ce temps, on ne laisse plus, dit-on, emporter de l'eau de la fontaine, devenue propriété particulière, à moins de cinq sous la pinte. Ce petit calcul est fort bien entendu sans doute; mais il n'y a pas trois siècles que son auteur eût subi des peines sevères comme convaincu de simonie!

A. M.

(1) Voyez la première année du *Magasin universel*, p. 380.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

1797. — DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

4 *septembre* (18 fructidor an 5). — Les trois membres révolutionnaires du Directoire, Barras, Rewbell et Laréveillère font arrêter leurs deux collègues Carnot et Barthélemy, avec un grand nombre de membres des Conseils, de journalistes et de citoyens soupçonnés de vouloir favoriser la contre-révolution. Le général Pichegru est incarcéré; quelques jours plus tard, Merlin de Douai et François de Neufchâteau remplacent Barthélemy et Carnot.

19 *septembre*. — Le général Hoche meurt à Wetzlar, après plusieurs jours de douleurs atroces qu'il attribue lui même au poison.

ANNÉE 1798.

22 *septembre*. — Célébration de l'anniversaire de la fondation de la république. Lucien Bonaparte s'écrie: « Jurons de mourir pour la constitution. »

23 *septembre*. — Décret sur la levée de deux cent mille hommes.

ANNÉE 1799.

25 *septembre*. — Masséna gagne la bataille de Zurich. Il s'empare de 18,000 prisonniers, de 100 pièces d'artillerie et de la caisse militaire.

27 *septembre*. — Le prince indien, Tippo-Saëb, est tué dans un combat contre les Anglais. Ses Etats tombent au pouvoir de ces derniers.

ANNÉE 1800.

20 *septembre*. — Les places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philisbourg sont abandonnées aux Français.

ANNÉE 1801. (CONSULAT. — BONAPARTE.)

2 *septembre*. — Les Français remettent Alexandrie en Egypte aux Anglais.

18 *septembre*. — Exposition des produits de l'industrie française dans la cour du Louvre.

ANNÉE 1802.

11 *septembre*. — Sénatus-consulte qui prononce la réunion du Piémont à la France.

29 *septembre*. — Bonaparte se déclare le médiateur des cantons suisses, divisés depuis trois ans et menacés d'une conflagration générale.

SOLEURE.

(Deuxième article. Voy. page 377.)

A l'approche de l'armée de l'empereur, commandée par le comte Henri de Furstenberg, dit un chroniqueur suisse, l'avoyer Conrad de Soleure avait rassemblé autour de la grande bannière de la république 1,500 Soleurois environ; Zurich, craignant pour ses frontières, n'en avait envoyé que 400, sous le commandement du brave colonel Goldlin. Ces 1,900 hommes, réunis aux 3,400 Bernois qu'amenaient, au secours de leurs frères, Gaspard Stein et Rodolphe d'Erlach, formaient toutes les forces des confédérés; mais, parmi les officiers on comptait plusieurs Suisses dont la valeur et l'expérience étaient éprouvées : c'étaient Benedict Hogi, de Soleure; Urs Rochti, banneret du canton; Jacques Stafer, qui portait la bannière de Zurich; Conrad Vogt, banneret de Berne; Gaspard Wiler, son porte-enseigne, et Adam Willading, le seul de ces braves guerriers qui, expirant sur le champ de bataille, ne rentra point vainqueur dans les murs de sa patrie.

L'armée du comte de Furstenberg s'élevait à plus de 18,000 combattants, parmi lesquels on distinguait 4,000 vieux soldats, que l'empereur avait amenés de Gueldre, et 3,000 cavaliers flamands et bourguignons.

Le comte Henri, certain de la victoire, avait permis à ses soldats de se livrer aux plaisirs, et comme de temps en temps quelques boulets allaient frapper les vieilles tours de Dornach, le lieutenant de Maximilien rêvait déjà la conquête de tout le pays.

De leur côté, les Suisses n'avaient pas perdu un moment; ils s'étaient rassemblés à la hâte et marchaient à l'ennemi sur plusieurs colonnes, afin de tomber à la fois sur les trois camps qui investissaient Dornach.

Dans ces temps-là les soldats suisses ne se distinguaient que par une croix d'étoffe blanche, placée sur la poitrine, et les Impériaux portaient la croix rouge de Bourgogne. L'avoyer Conrad, se défiant du petit nombre de confédérés, leur fit prendre la croix rouge par devant, et placer une croix blanche sur le dos, afin que, trompant les ennemis, ils pussent se reconnaître entre eux. Il arriva ainsi, sans être aperçu, à la tête des 1,500 Soleurois, qui formaient l'avant-garde, jusqu'au pied du château de Dornach. Les Autrichiens les prirent d'abord pour un renfort que leur envoyait l'empereur, mais ils furent presque aussitôt désabusés, car les Suisses les mirent en fuite à grands coups de piques et d'épées à deux mains. La colonne du milieu, embarrassée dans des chemins creux et des haies épaisses, fut moins heureuse, et le troisième corps, qui avait côtoyé la gauche, forcé de se replier avec perte sur le centre, le mit un moment en désordre : ce fut au bord de la Birse que le combat s'engagea avec le plus d'opiniâtreté. A la première nouvelle de cette attaque inopinée, le comte de Furstenberg monte à cheval, rallie ses troupes d'élite, marche droit vers les Suisses, tourne son artillerie contre eux, et ordonne aux soldats de Flandre et à la cavalerie Gueldre de les prendre en flanc. Le nombre des Impériaux, la mort que vomit dans les rangs des soldats des cantons leur formidable artillerie, semble l'emporter sur l'héroïsme helvétique; la petite garnison de Dornach tente inutilement de seconder les confédérés par une seconde sortie. Les Suisses vont périr sous les coups de leurs ennemis, quand le comte Henri, qui veut, à force de valeur réparer son imprévoyance, tombe mort, au milieu de ses plus vaillants officiers, non loin du pont de la Birse. Ces vieux guerriers se serrent autour du corps de leur général, jurent de le venger; mais la nouvelle de sa mort, les difficultés d'un sol difficile et l'approche de la nuit, favorisent les troupes du canton, et causent chez l'ennemi un désordre qui lui devient funeste.

Cependant la victoire était encore incertaine, quand tout à coup on commence à distinguer sur le coteau voisin deux bannières qui s'avancent avec rapidité. L'un et l'autre camp flotte entre la crainte et l'espérance. La victoire ou la défaite va dépendre de l'assistance de ces nouvelles troupes, suivant qu'elles sont amies ou ennemies; mais soudain un cri de joie s'élève des bataillons helvétiques : ils ont reconnu leurs frères de Lucerne et de Zug, qui, ayant appris à Winterther que Dornach était menacée par les Impériaux, arrivent en hâte d'Arlesheim pour secourir leurs amis les Soleurois. Les Lucernois, commandés par le brave Feer, qui avait fait son apprentissage dans les champs de Morat, se précipitent tête baissée sur la cavalerie impériale et la poussent jusqu'au pont de la Birse, déjà obstrué de cadavres et qui refuse un passage aux fuyards. Là Henri Rhan, de Zurich, ayant terrassé le banneret de Strasbourg, lui arracha avec la vie son drapeau tout couvert de sang; Laurent Brandenberg, de Zug, s'empare aussi avec une rare valeur de la grande bannière d'Einsisheim. La défaite des Autrichiens eût été complète, si la nuit eût permis de les poursuivre; 4,000 des plus braves soldats de l'Empire restèrent sur le champ de bataille, entre autres Conrad d'Urenheim, Arbogast de Kageneck, Mathias, le dernier de l'antique maison de Castelwart, et le vieux comte de Pitsch.

La perte des cantons ne s'éleva pas à plus de 2 ou 300 hommes; mais la patrie perdit deux de ses guerriers les plus illustres, le banneret de Lucerne, Rodolph Haas, qui, après s'être couvert de gloire quelque temps auparavant au combat d'Ermatinsen, fut mortellement blessé au moment où commençait la déroute des Autrichiens, et Paul Lewensprong, peintre lucernois qui, disait-on, savait aussi bien manier les armes que le pinceau. Entre les officiers qui s'illustrèrent dans cette sanglante journée, Collin, banneret de Zug, contribua surtout à la déroute des ennemis. Les Suisses entrèrent dans le camp des vaincus et s'emparèrent d'un butin riche et glorieux : 20 canons, dont plusieurs aux armes d'Autriche, les grandes bannières de Fribourg en Brisgau, d'Einsisheim, de Strasbourg, et sept autres drapeaux allèrent décorer les arsenaux des vainqueurs. Suivant l'antique usage de la nation, les soldats des cantons remercièrent immédiatement Dieu de ce succès inespéré, et restèrent trois jours sur le champ de bataille, sachant mieux vaincre que profiter de la victoire. Quelques années plus tard une chapelle élevée à Dornach, rassembla sous ses voûtes les ossements des victimes de l'ambition autrichienne, et conserva le souvenir des tristes scènes dont ces lieux furent si souvent les témoins.

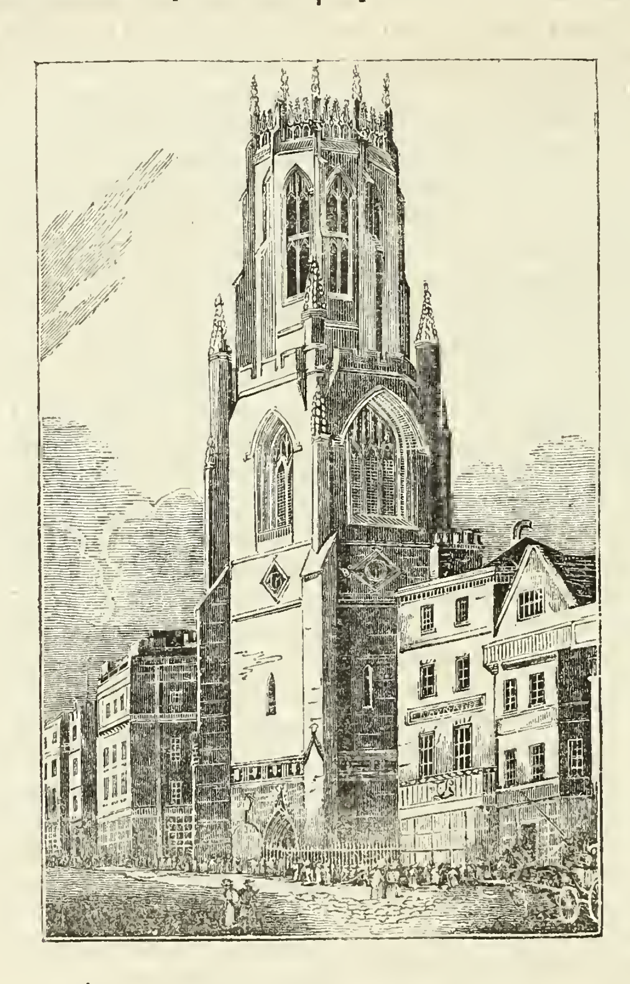
LES SAUTERELLES.

La Syrie partage avec l'Egypte, la Perse et presque

tout le midi de l'Asie, un autre fléau non moins redoutable, les nuées de *criquets*, vulgairement dits sauterelles, dont nous avons déjà parlé (*Voyez* 2e vol., page 340). La quantité de ces insectes est une chose incroyable pour quiconque ne l'a pas vu par lui-même : la terre en est couverte sur un espace de plusieurs lieues. On entend de loin le bruit qu'elles font en broutant les herbes et les arbres, comme d'une armée qui fourrage à la dérobée. Il vaudrait mieux avoir affaire à des Tartares qu'à ces petits animaux destructeurs. On dirait que le feu suit leurs traces. Partout où leurs légions se portent, la verdure disparaît de la campagne comme un rideau que l'on plie; les arbres et les plantes, dépouillés de feuilles, et réduits à leurs rameaux et à leurs tiges, font succéder en un clin d'œil le spectacle hideux de l'hiver aux riches scènes du printemps. Lorsque ces nuées de sauterelles prennent leur vol pour surmonter quelque obstacle, ou traverser plus rapidement un sol désert, on peut dire, à la lettre, que le ciel en est obscurci. Heureusement que ce fléau n'est pas trop répété; car il n'en est point qui amène aussi sûrement la famine et les maladies qui la suivent. Les habitants de la Syrie ont fait la double remarque que les sauterelles n'avaient lieu qu'à la suite des hivers trop doux, et qu'elles venaient toujours du désert d'Arabie. A l'aide de cette remarque, l'on explique très-bien comment, le froid ayant ménagé les œufs de ces insectes, ils se multiplient si subitement, et comment, les herbes venant à s'épuiser dans les immenses plaines du désert, il en sort tout à coup des légions si nombreuses. Quand elles paraissent sur la frontière d'un pays cultivé, les habitants s'efforcent de les détourner, en leur opposant des torrents de fumée; mais souvent les herbes et la paille mouillée leur manquent : ils creusent aussi des fosses où il s'en ensevelit beaucoup; mais les deux agents les plus efficaces contre ces insectes sont les vents de sud et de sud-est, et l'oiseau appelé *Samarmar :* cet oiseau, qui ressemble bien au loriot, les suit en troupes nombreuses comme celles des étourneaux; et non-seulement il en mange à satiété, mais il en tue tout ce qu'il en peut tuer : aussi, les paysans le respectent-ils, et l'on ne permet en aucun temps de le tirer. Quant aux vents de sud et de sud-est, ils chassent violemment les nuages de sauterelles sur la Méditerranée; et ils les y noient en si grande quantité, que lorsque leurs cadavres sont jetés sur le rivage, ils infectent l'air pendant plusieurs jours à une grande distance.

LES ÉGLISES DE LONDRES.

En offrant à nos lecteurs une nouvelle vue de Londres, nous nous bornerons à les renvoyer à l'article de notre 2e volume sur les églises de cette ville. L'année prochaine nous ferons connaître l'état misérable des beaux-arts chez les Anglais. Ce sera là l'objet d'un examen spécial d'où ressortira l'immense distance qui sépare leurs artistes des nôtres.

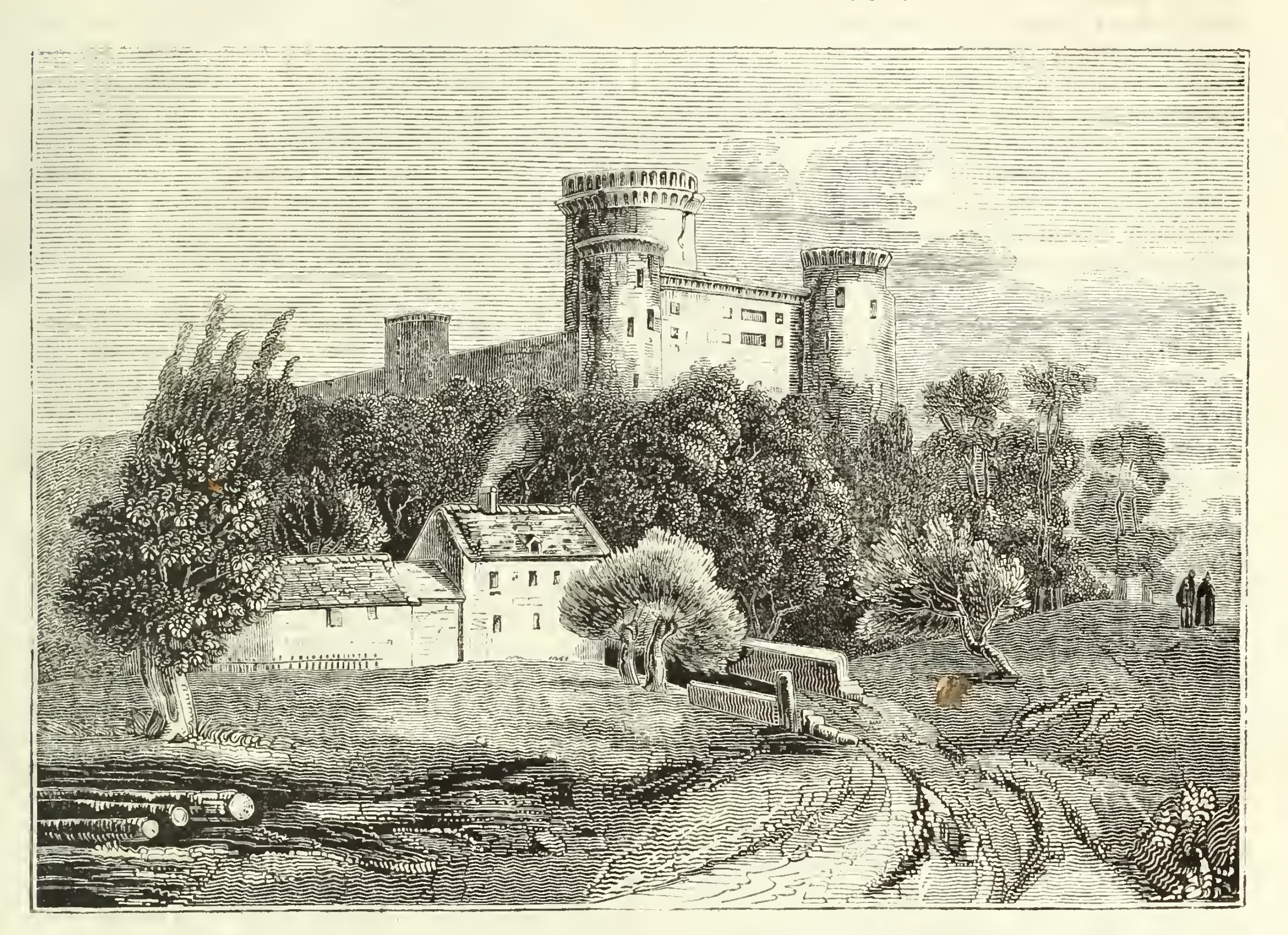


(Église de Saint-Martin, dans la cité, à Londres.)

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

FRANCE. — LE CHATEAU DE COUCY.



(Ruines du château de Coucy.)

Il n'est pas un seul des sires de Coucy qui ne soit connu par quelque action éclatante, bonne ou mauvaise, vraie ou fabuleuse; sept d'entre eux ont porté le nom d'Enguerrand, et quelque commun que fût autrefois ce nom, il n'est presque plus possible de le prononcer encore de nos jours, sans que celui de Coucy ne se présente à la pensée. Ce furent tous de rudes et vaillants paladins que ces Enguerrand; leur puissance, qui s'étendait sur des domaines immenses, les rendait redoutables à tout voisin, amis ou ennemis, et Louis le Gros, dans sa lutte contre la féodalité, ne put jamais les soumettre.

Les murailles et les tourelles du château de Coucy, en Picardie, datent de 1052; la grosse tour du milieu, haute de 176 pieds, est un des beaux débris du moyen âge. Au-dessus de la porte principale, on voit encore un chevalier armé de toutes pièces, visière baissée, qui s'élance vaillamment contre un lion furieux; près de l'entrée se trouve un bloc de pierre soutenu par trois lions : « Icelui monument, dit un chroniqueur, fut bâti et dessiné en mémoire du grand et incomparable courage d'Enguerrand le troisième, lequel, averti par ses gens qu'un lion féroce et indomptable parcourait la campagne, mangeant et dévorant blés, froment, femmes et petits enfants, alla droit à lui et le pourfendit courageusement d'un bon coup de sa longue rapière. » Aussi, chaque année, tous les bourgs voisins délivrés des ravages « de cette bête de grande force et hardiesse, » tous ces bourgs, disons-nous, députaient un manant en habit de fête, qui, faisant claquer son fouet à trois reprises à l'entrée du pont-levis, venait offrir au seigneur certaine corbeille remplie de pain d'épices et d'autres gourmandises friandes. Oh! combien les paysans de ces contrées ont-ils encore présent le souvenir des Coucy! Parcourez les campagnes aux environs du château, vous entendrez les légendes merveilleuses qui se débitent; le descendant du pauvre serf vous contera, dans sa langue naïve et pittoresque, les faits et gestes des sires châtelains, leurs combats singuliers, leur grande vaillantise, leurs guerres contre le Turc à Damiette ou à Jérusalem; ce n'est qu'avec respect qu'il prononcera le nom des Coucy, barons impitoyables, qui pourtant pressurèrent sans pitié le manant faible et sans défense.

Qui ne connaît l'aventure de la dame de Fayel, si souvent reproduite au théâtre et dans le roman? Noble châtelaine persécutée par son mari, la dame de Fayel s'était bellement éprise d'une passion chevaleresque pour le jeune Raoul de Coucy; celui-ci part en Palestine; il y meurt, cruellement dagué par un Barbaresque; avant d'expirer, il recommande à un page de porter son cœur à son amie, laquelle s'amaigrit de chagrin et trépassa de ce monde en l'autre. Telle est la vérité historique. Mais un troubadour avait imaginé une fable,

qui, devenue populaire, a été depuis largement exploitée ; on chanta une belle complainte qui annonçait que « le seigneur de Fayel avait découvert les machinations de sa dame, et que, méchant et farouche, il avait fait cuire le cœur du sire de Coucy et l'avait donné à manger à sa femme, laquelle s'était laissée amincir, et finalement était morte de faim, ayant depuis lors refusé toute nourriture. »

Ceci est plus dramatique, sans doute, et prêtait davantage à l'effet; mais ce n'est pas là de l'histoire; c'est une simple invention de poëte qui trouvait par là le moyen de rendre odieux un seigneur aux populations crédules, précisément parce qu'elles étaient malheureuses.

Le dernier des Coucy périt vaillamment à Nicopolis, journée funeste à la chevalerie chrétienne, décimée qu'elle fut par les Turcs sous Bajazet. Comme tous les grands fiefs, le château de Coucy retourna aux mains des rois de France, et devint une résidence royale. A la suite des troubles de la Fronde, Mazarin fit démanteler les remparts. Depuis Mazarin, les ruines se sont considérablement accrues; le tremblement de terre qui se fit sentir en France en 1692, fendit du haut en bas la grande tour dont les murs sont pourtant d'une épaisseur de 21 pieds ; les autres tourelles subsistent encore dans leur entier, mais les voûtes qui formaient trois étages se sont écroulées pour la plupart. De sorte que ce château célèbre, qui était, il n'y a pas deux siècles, une des merveilles de la France et peut-être une des plus fortes places du royaume, n'est plus de nos jours qu'un triste monument de la magnificence de ses anciens seigneurs.

AFRIQUE. — LE MAROC. — TANGER.

SOMMAIRE. —Aspect des villes ; saleté des rues ; —Maisons. —Boutiques.—Misérable état des femmes.—Justice expéditive. — Infinie variété de supplices. — Bourreau féminin.— Vexations éprouvées par les Juifs. — Superstition. — Les *Hamdoucha*. — Les *Santons*. — Pèlerinages de deux mille lieues.

La position que la France occupe en Afrique fait trouver aux lecteurs français un intérêt particulier aux details sur les mœurs et les coutumes des barbares habitants de cette contrée. Dejà nous avons, dans plusieurs articles, fait connaître spécialement l'Algérie ; aujourd hui nous donnerons, d'après un voyageur français, un aperçu de la grossière existence des Marocains. On jugera, par cette description, de ce qu'il reste à faire aux Européens pour civiliser l'Afrique.

Les rues, ou plutôt les sales ruelles qui serpentent entre les maisons des villes de l'empire marocain, sont étroites, tortueuses, pleines de cailloux et d'immondices. Les maisons sont basses, irrégulières, mal bâties et totalement dénuées d'architecture. Leur forme est partout la même. Ce sont de grosses masses carrées, sans fenêtres extérieures, avec une terrasse pour toit, le tout passé à la chaux. A l'intérieur, même uniformité; une cour carrée, comme on en voit dans les ruines de Pompeïa; sur cette cour, ouvrent un rez-de-chaussée et un premier, clos avec soin par de lourdes portes ferrées et verrouillées.

Les boutiques maures sont des espèces d'antres noirs creusés dans le mur, sans porte, et avec une fenêtre à hauteur d'appui où s'étale la marchandise et par laquelle on sert le chaland qui reste en dehors. Vous verrez, gravement accroupis sous l'auvent, les flegmatiques marchands que la pipe aide à attendre les chalands. Dans ces pipes brulent le *kif* et le *kachichia*, qui remplacent le tabac chez les Maures. Jamais, dans ces boutiques, vous ne verrez figure de femme : les femmes sont, chez les Marocains, chargées de fonctions plus basses. Elles portent l'eau et le bois, tournent la meule des moulins à farine, traînent la charrue, attelées à côté des mulets et des ânes, et, comme eux, recevant parfois les coups d'aiguillon; ce sont, en un mot, de véritables bêtes de somme.

Un voyageur nouvellement débarqué pourrait faire, au sujet de ces boutiques, de graves erreurs. Tel homme que vous voyez gravement assis dans une apparence de boutique, et que vous prendriez pour un simple marchand, est un haut fonctionnaire qui tient là son bureau. Ainsi sont le *kadi* et le *muhtesib*, le premier pour rendre la justice, le second pour décider des cas de police. Les parties ou les coupables sont appelés devant le modeste tribunal, l'affaire est jugée en cinq minutes, et la sentence s'exécute sur place, à l'instant, et, bien entendu, sans appel.

Les pauvres qui ne peuvent payer de leur bourse paient de leur personne; mais les riches esquivent le knout et les étrivières au moyen d'une amende. L'instrument du supplice est un nerf de bœuf que les bourreaux portent sur l'épaule, et dont on frappe le patient par devant ou par derrière, suivant la nature de son délit. Les coups sont comptés sur un rosaire, et le maximum en est fixé par la loi. Mais jugez de la douceur de la loi marocaine : ce maximum est de *neuf cent quatre-vingt-dix-neuf* coups. Il en faut beaucoup moins pour tuer un condamné, même des plus ladres.

Les châtiments sont, chez les Marocains, variés à l'infini. Au voleur, on coupe la main; pour un crime plus serieux, on jette le condamné en l'air, de manière qu'en retombant il se casse un bras, une jambe ou la tête, suivant la sentence, et les executeurs sont assez bien exercés pour ne pas manquer leur coup. D'autres fois on enterre le coupable jusqu'au cou, et les passants peuvent prodiguer l'insulte à cette tête qui sort du sol, hideuse de terreur et d'agonie. Une autre gentillesse des bourreaux marocains est de charger de poudre le nez, la bouche et les oreilles du condamné, et d'y mettre le feu.

Le supplice du pal, ceux de l'auge, de la mutilation des membres, et du croc, ne sont que des enfantillages à côté de certaines varietes de tortures que l'imagination des bourreaux invente de temps à autre. On cite tel coupable qui fut enfermé vivant dans un bœuf mort; tel autre qui vit ses membres hachés en morceaux, jetés un à un dans une chaudière bouillante et livrés comme pâture aux chiens. Celui là, il est vrai, était convaincu d'avoir vendu de la chair humaine frite à l'huile. Après ces exemples, il serait insignifiant de parler de ces condamnés qu'on attache à la queue d'une mule furieuse, et qu'on fait traîner à travers la campagne jusqu'à ce que leur corps soit en lambeaux.

Les législateurs marocains ont eu pour le beau sexe une attention délicate. Il y a pour elles un exécuteur des hautes œuvres feminin. C'est ordinairement quelque vieille bien laide, bien méchante, qui prend un grand plaisir à fouetter les jeunes et jolies femmes, à leur

couper les oreilles ou le sein, et souvent même à les décapiter. Son nom, qui rappelle les *Euménides* des Grecs, est *ahrifa*, ou la tolérante.

Dans l'empire de Maroc, comme sur presque tous les points occupés par les Musulmans, les Juifs sont conspués, vilipendés, battus et sujets à de quotidiennes *avanies*. Le noir est la couleur obligée de leurs vêtements, comme jadis en Espagne le jaune. Défense sévère leur est faite de se parer de couleurs éclatantes

Celui de nos compatriotes qui nous a donné ces détails vit, en débarquant à Tanger, un petit gamin maure de neuf à dix ans, qui traînait par la barbe un vieillard juif bien resigné et bien docile; et comme le pauvre Israélite n'ôtait pas assez promptement sa babouche en passant devant une mosquée, un soldat du pays lui allongea un rude coup de pied qui le fit bondir à trois pas, et une vieille édentée, soulevant tout exprès son voile, cracha à la figure du patient; et la figure du patient ne *s'en aperçut pas*; bien lui en prit, car la moindre résistance lui eût coûté la vie.

Un spectacle des plus surprenants et des plus révoltants tout à la fois vient à chaque instant blesser les regards des Européens dans l'empire de Maroc. Il existe en Afrique plusieurs sectes, véritables ramassis d'imposteurs ou de fanatiques, qui se sont arrogé des priviléges incroyables, et que le peuple vénère jusque dans leurs actes de tyrannie.

Pour ne citer qu'une de ces sectes, celle des *Hamdoucha*, nous dirons que ses affidés courent, par bandes, les villes et les campagnes, jouant l'inspiration, ou plutôt la fureur, et portant des coups souvent mortels à tout ce qui les approche. Vous les verrez venir en procession, le chef monté sur un cheval et tenant un étendard à la main. Lui, grave, immobile, se tient majestueusement enveloppé dans son vaste manteau blanc, tandis que ses sectaires, à pied et demi-nus, se livrent autour de lui à des danses frénétiques que vous prendriez pour des contorsions de possédés. La musette et le tambour soutiennent et accroissent, par leur mesure de plus en plus précipitée, l'agitation de ces furieux, et les cris du peuple finissent par porter leur fureur jusqu'au délire.

Alors, les *Hamdoucha* se jettent sur les animaux; moutons, chèvres, ânes, sont, tout crus et sanglants, dépecés par eux à belles dents, et quand les bêtes manquent, gare aux Juifs que le son de la formidable musique n'a pas avertis de se tenir renfermés dans leurs demeures ou de fuir au loin. Les chrétiens même ont été parfois victimes de cette fureur jouée, et en tous cas il est prudent pour les Européens d'éviter ces sortes de rencontres. Un des caractères des *Hamdoucha* est de jouer sur les places publiques avec les serpents dont ils vont faire provision dans les campagnes, et qu'ils savent au besoin rendre très-inoffensifs. Comme les jongleurs indiens, ils se font aussi une gloire d'être inattaquables par les poisons.

L'empire de Maroc pullule d'une autre espèce de fanatiques qui trompent et pressurent le peuple avec tout autant d'audace. Ils diffèrent des premiers en ce qu'ils vivent isolés au désert ou à la ville. Les uns sont fous ou idiots, les autres jouent l'inspiration, ou sont réellement monomanes par fanatisme. Un *santon*, car tel est leur nom, rencontre un jour une nouvelle mariée qui revenait de la mosquée; il la trouve à son gré, se jette sur elle et s'en empare. La foule se tient à l'écart, silencieuse et édifiée; le mari, quelque peu interdit, accepte cette usurpation comme un honneur insigne; sa femme était béatifiée. — Un autre santon s'adjugea une autre fois une jeune fille qui revenait du bain avec ses compagnes; c'était précisément la plus jolie dont il avait fait sa très-humble servante, et celle-ci reçut les *félicitations* empressées de ses compagnes.

Le voyageur français auquel nous devons ces détails voyait tous les jours à Tanger un santon réellement imbécile, qui passait sa vie à courir dans les rues, ses babouches à la main et poussant des hurlements féroces. A sa voix, hommes et femmes sortaient de leurs demeures, accouraient auprès de lui et couvraient de pieux baisers sa main crasseuse, ou du moins sa robe dégoûtante, quand elles n'avaient pas l'insigne bonheur d'atteindre cette main vénérée. Et pendant ce temps notre gredin, faisant le moulinet avec un long gourdin, frappait, à droite et à gauche, sur les dos et quelquefois sur les têtes de la populace qui évitait à grand'peine ces dangereuses atteintes. Dans cette libérale distribution de coups, le malin santon avait toujours l'attention de choisir de préférence les robes noires des Juifs qu'il surprenait sur son passage. — Il arriva qu'un pauvre enfant d'Israël atteint ainsi d'un coup des plus violents à la tête, laissa échapper un cri de malédiction; aussitôt la populace s'empara de lui, le traîna devant le bureau du *muhtesib*, qui lui fit administrer, séance tenante, cinquante coups de courroie sur la plante des pieds. Ce traitement opéra une révulsion favorable, et l'inflammation qui commençait à se développer dans le cerveau du patient fut déplacée heureusement. Cet honnête muhtesib ne se croyait pas si bon médecin.

Cette vénération des Maures pour leurs santons est une partie intégrante de leur croyance religieuse. On ne doit pas s'étonner de cet excès de crédulité quand on pense à la soumission si aveugle et si générale des Musulmans à leur loi religieuse. Les Marocains sont à près de deux milles lieues de la Mecque, la ville sainte, la ville dépositaire du tombeau de Mahomet; et chaque année de nombreux pèlerins partent de Fez, traversent le désert, laissant sur la gauche Alger, Tunis et les côtes de la Méditerranée, gagnent l'Egypte à travers un autre désert, malgré les privations de toutes sortes, les fatigues et la crainte toujours présente des Bedouins pillards, et enfin arrivent, à travers l'Arabie, à la Mecque, pour saluer le tombeau du prophète, et gagner le droit de se faire appeler *hadji* et de porter un turban particulier.

Le commerce est sans doute pour bien des Marocains un motif de pèlerinage; mais la foi joue ici le premier rôle. Au reste, depuis que la secte des Wababites a pillé les trésors de la Mecque, la caravane sainte est, chaque année, de moins en moins nombreuse.

F. Bradsaw.

SUISSE. — SCHWITZ.

La Suisse, depuis quelque temps, a bien souvent fixé nos regards, et cependant tel est l'intérêt qu'inspire cette contrée, soit que l'on considère en artiste

les beautés si pittoresques de son sol, soit que l'on déroule avec les historiens ses chroniques si dramatiques, que nous regrettons aujourd'hui d'être forcés, par le défaut d'espace, à réduire à quelques lignes le dernier article que nous donnons cette année sur le même sujet. Nous voulions attirer l'attention de nos lecteurs sur ce bourg de Schwitz qui a donné son nom à la confédération helvétique, en mémoire des trois citoyens sortis de son canton, qui ont appelé leurs concitoyens à la liberté. L'histoire trop bien connue de cette révolution n'est pas ce que nous aurions raconté; mais les changements successifs apportés à l'esprit de la majorité d'un pays où règnent aujourd'hui la croyance catholique et une tendance que nous pourrions appeler anti-républicaine, nous auraient fourni de singuliers rapprochements; nous aurions rappelé l'initiative que prit Schwitz en 1798, lorsque la république française voulut imposer à la Suisse la constitution unitaire, et que les habitants prirent les armes pour chasser nos troupes. Schwitz, on le sait, devint le foyer de la guerre, et ce ne fut qu'après de grands efforts que nos généraux purent s'en emparer. Sans doute aussi nos lecteurs auraient eu quelque plaisir à parcourir avec nous des lieux dont le nom rappelle de si grands événements; et bien que nous ayons déjà jeté un rapide coup d'œil sur ce canton, à propos du terrible éboulement qui écrasa le village de Goldau, il nous reste encore beaucoup à dire sur cette charmante contrée. Le bourg de Schwitz lui-même au gracieux aspect, avec ses édifices publics, son église, son arsenal, sa maison de refuge pour les étrangers, mériterait d'attirer quelque temps les regards des curieux. Mais dans notre quatrième volume, nous aurons occasion de revenir sur Schwitz; alors probablement sera développée dans son entier la grande institution que le parti catholique veut y élever.



(Jeune femme de Schwitz.)

Avis. — Le quatrième volume contiendra les suites annoncées dans plusieurs numéros du *Magasin*; nous faisons remarquer que ces suites seront, en elles-mêmes, des touts complets dont l'intelligence ne nécessitera pas la lecture des articles auxquels ils se rattachent.

FIN DU TOME TROISIÈME.

Les Bureaux d'Abonnement et de Vente sont rue des Grands-Augustins, 20.

Paris, imprimerie de Decourchant, rue d'Erfurth, 1. — Presse méc. fabr. par Giroudot.

